



HAL
open science

Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs

Benjamin Pradel

► To cite this version:

Benjamin Pradel. Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs. Sciences de l'Homme et Société. Université Paris-Est, 2010. Français. NNT : . tel-00546513v1

HAL Id: tel-00546513

<https://theses.hal.science/tel-00546513v1>

Submitted on 14 Dec 2010 (v1), last revised 27 Sep 2011 (v4)

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ PARIS-EST

ÉCOLE DOCTORALE VILLE, TRANSPORTS ET TERRITOIRES

Laboratoire Ville, Mobilité, Transport

Thèse de doctorat de l'Université Paris-Est

Sociologie

Benjamin PRADEL

RENDEZ-VOUS EN VILLE !

URBANISME TEMPORAIRE ET URBANITÉ ÉVÉNEMENTIELLE :
LES NOUVEAUX RYTHMES COLLECTIFS

Sous la direction de Francis GODARD et Marie-Hélène MASSOT

Soutenue le 27 novembre 2010

Jury :

M. Jean-Samuel BORDREUIL	Directeur de recherche CNRS au LAMES, <i>rapporteur</i>
M. Yves CHALAS	Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble
M. Philippe CHAUDOIR	Professeur à l'Institut d'Urbanisme de Lyon, <i>rapporteur</i>
M. Alain CHENU	Professeur à l'Institut d'Études Politiques (Paris)
M. Francis GODARD	Professeur à l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée, <i>co-directeur</i>
Mme. Marie-Hélène MASSOT	Directrice de recherche à l'INRETS, <i>co-directrice</i>

Certes, qu'il manquât quelque chose, cela sautait aux yeux : mais ce n'était les fils de voitures en stationnement, ou l'embouteillage aux carrefours, ou la foule se pressant à l'entrée des grands magasins, ou le petit groupe de personnes attendant sagement le tram à l'arrêt ; non, ce qui manquait pour combler les espaces vides et faire se gondoler les surfaces planes, c'était peut-être une inondation due à l'éclatement des conduites d'eau, ou la prolifération des racines des arbres de l'avenue qui descellaient les pavés. Marcovaldo regardait attentivement autour de lui, cherchant l'affleurement d'une ville différente, une ville d'écorces, d'écaillés, de grumeaux, de nervures, sous la ville de peinture et d'asphalte, de verre et de plâtre. Et voici que le pâté de maisons devant lequel il passait chaque jour se révélait être en réalité un amas de pierrailles d'un grès poreux et gris ; la palissade d'un chantier était faite des planches d'un pin encore frais avec des nœuds qui semblaient être des gemmes ; sur l'enseigne d'un gros marchand de tissu reposait, endormie, une troupe de petits papillons blanchâtres : des mites.

I. Calvino, *Marcovaldo*

La respiration est le berceau du rythme.

R. M. Rilke

Remerciements

Cette thèse n'aurait pas existé sans la confiance et le soutien que François Ascher, Francis Godard et Marie-Hélène Massot m'ont accordés. Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés. Certes une thèse est une aventure scientifique mais aussi humaine qui ne peut être menée à bien sans que les femmes et les hommes qui entourent son auteur aient, à un moment donné, apporté leur amour, leur amitié, leur différence, leur connaissance, leur soutien, leur joie et leur peine, leur force et leur faiblesse, leur beauté et leur sourire. Je remercie mes parents Annick et Pierre et par voie de conséquence, mon frère Antoine qui, en me faisant douter de tout, me permet de relativiser, jour à jour, la vie et ses méandres et montre que la différence est une richesse sans pareil. Je remercie aussi les familles Lesné et Guéry, et les familles de cœur Pelegrin-Gilly-Goetz et Pinna, sur lesquelles je peux compter. Mais la famille ne suffit pas. Les amis sont indispensables, nécessaires, vitaux, même s'ils ont des surnoms ridicules. Merci à Boubou, Boudo et Clém qui savent que la S.A.P. vaincra toujours. Merci à Nana pour ces années partagées. Merci aux gros de dodu, Asticot, Vieille Folle, Machère, Sevoun, Odile, Coco, Zam, Vin's, Lolotte. Merci à Annaïg et aux sudistes pour leur chaleur, Sébastien et Lise, Maff et Orlane, Gaétan, Marion, Greg, mais aussi Mandy, Kuk, Jack, Yule, Rachou, Olive, Tuff, Mimi, Djegdje et tout les autres. Merci aux parisiens et aux parisiennes, Carole, Lalole, Pep's, Solène, Jeanne, Raphie, Charly, James, Seby, Thaï, Anne et mes collocs. Merci à Lolo, Chloë et Aurélie. Merci à Miguel qui m'a supporté pendant ces cinq longues années et plus généralement à toute l'équipe du LVMT : Leslie, Matias, Hélène, les deux Anne, les deux Laurent, les deux Sandrine, les deux Marianne, Vincent, Yves, Gwendal, Carolina, Andrew, Ben, Émre, Nicolas, Sophie, Djam, Julian, Florent, Caroline, Frédéric, Serge, Marion et tout les autres. Merci à Catherine, la Sainte Patronne des doctorants. Merci à ceux qui ne sont plus parmi nous, Jean, Mimi, Jean-Yves, Vincent, Jean-Pierre, François et à tous ceux, nombreux ces derniers temps, qui arrivent tout juste dans ce monde. Merci enfin à la musique...

Sommaire

Remerciements	5
Sommaire	7
Introduction	11
Partie I : Les rythmes du temps social : enjeux théoriques et concepts	25
Chapitre 1 : Des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes : rythmes et détermination sociale du temps	27
1.1. <i>Les caractéristiques traditionnelles du rythme social</i>	28
1.2. <i>Intégration des sociétés et temps mondialisé : la négation des rythmes collectifs locaux</i>	41
1.3. <i>Individualisation des rythmes sociaux et urgence généralisée : le mythe de l'acteur hors du temps collectif</i>	58
Chapitre 2 : De la société a-rythmique à la ville en continu : disparition ou escamotage des rythmes collectifs ?	67
2.1. <i>De la société fluide à la ville en continu</i>	68
2.2. <i>Le crépuscule des rythmes collectifs périodiques : fuite en avant ou réalité sociale ?</i>	84
2.3. <i>Contre la ville fluide, tout contre : un positionnement à la recherche de l'équilibre</i>	99
Chapitre 3 : Définir et identifier les rythmes collectifs de la modernité : un cadre d'analyse théorique et pratique	113
3.1. <i>Le rythme comme fait total : de la richesse conceptuelle du rythme à une théorie générale du social entre holisme et individualisme</i>	114
3.2. <i>Un cadre théorico-pratique pour comprendre la sociogenèse des rythmes collectifs</i>	130
3.3. <i>Typologie des modes de synchronisation et des rythmes collectifs</i>	149
3.4. <i>Le concept de rendez-vous collectif : de l'actualisation de l'espace-temps urbain au rassemblement périodique</i>	162

Partie II : Le rôle spatial des rendez-vous collectifs : cadre théorique, analyses et résultats...177

Chapitre 4 : Rythmes collectifs et métropolisation : la spatialisation du temps comme action publique urbanistique.....179

4.1. *Du choix des rendez-vous collectifs analysés : Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver.....181*

4.2. *Les enjeux de la spatialisation du temps dans l'urbanisation métropolitaine.....189*

4.3. *Méthodologie pour cerner les contours d'un urbanisme temporaire des rythmes collectifs.....216*

Chapitre 5 : L'urbanisme temporaire : méthodes, savoir-faire et fonctions.....223

5.1. *La mise en scène cyclique de la ville ou la spatialisation du temps.....224*

5.2. *L'institutionnalisation rythmique de savoir-faire administratifs, techniques et organisationnels.....257*

5.3. *Bâtir la ville grâce aux rythmes collectifs : du court terme de l'appropriation au moyen terme de la construction
291*

Partie III : La fonction sociale des rendez-vous collectifs : cadre théorique, analyses et résultats.....323

Chapitre 6 : Sociabilité et modalisation ludiques : usages, appropriation et interprétation du signe.....325

6.1. *Les enjeux de l'appropriation du signe : la recherche d'interactions sociales comme motif de l'engagement
rythmique.....327*

6.2. *Le temps libre investi dans les loisirs : un cadre pour la rencontre ?.....333*

6.3. *La modalisation saisonnière du cadre de l'expérience : interprétation du signe et rationalité individuelle.....345*

6.4. *Saisir les interactions sociales de l'urbanité événementielle.....353*

Chapitre 7 : L'urbanité événementielle ou l'organisation interactive d'un moment de vivre-ensemble.....362

7.1. *Le corps dévoilé : la transformation des règles de l'exposition en public.....364*

7.2. *L'engagement dans le collectif spatialisé.....379*

7.3. *Corps à corps événementiel : la gestion des interactions physiques.....389*

7.4. *On touche avec les yeux ! La gestion des interactions visuelles.....410*

7.5. *Quelques mots échangés : rythme événementiel et interactions verbales.....427*

7.6. *Le célibataire : le grand animateur des villes ?.....461*

Conclusion.....	471
Bibliographie.....	483
Index des illustrations.....	511
Index des tableaux.....	513
Annexes.....	517
<i>Questionnaire Paris-Plages 2007.....</i>	<i>519</i>
<i>Journal de bord à Plaisirs d'Hiver.....</i>	<i>522</i>
<i>Exemple d'une note de synthèse événementielle.....</i>	<i>531</i>
Table des matières.....	541

Introduction

« Prendre le plaisir où il se trouve, ne pas s'en faire avec excès pour le malheur et saisir le rythme qui maintient l'humanité dans ses attaches » (Nietzsche, 1872, *Naissance de la tragédie*)

La ville est une musique composée de rythmes et de mesures qui combinent sons et silences, temps forts et temps faibles, accélérations et ralentissements. Son organisation spatiale constitue une portée qui structure des mélodies sociales multiples qui, en retour, valident sa forme et activent ses fonctions. La ville est polychronique (Lefebvre, 1981). Elle arrange des rythmes individuels et collectifs, des rythmes naturels et mécaniques, des rythmes matériels et virtuels, des rythmes religieux et profanes, politiques et économiques, de loisirs et de travail, anciens et nouveaux, lents et rapides, longs et courts. La ville qui dort, qui travaille et qui s'amuse vibre selon des rythmes quotidiens, hebdomadaires, mensuels et annuels lesquels participent aux rythmes longs du temps historique, et évoluent au fur et à mesure du développement des sociétés. Dans ce contexte, entendre, ressentir, étudier un rythme revient à l'isoler de cette polychronie. Il faut alors écouter son tempo, le comparer à ceux qui ont disparu, en comprendre le rôle puis restituer et replacer sa fréquence en lien avec toutes les autres harmoniques urbaines.

Le rythme est à la fois une entrée analytique heuristique et un cadre interprétatif pour étudier le fonctionnement socio-spatial des sociétés en général et des métropoles en particulier. L'objectif principal de cette recherche est d'interroger le rôle social, en termes de lien, et spatial, en termes de lieu, des rythmes collectifs de la métropole, si tant est qu'ils soient perceptibles. En effet, la démarche consiste à tendre l'oreille afin de percevoir les rythmes réguliers et partagés du temps métropolitain qui se présente pourtant souvent dans la recherche comme arythmique, continu et ultrasonique.

Le rythme au centre de la question de la modernité

Ultrasonique car les rythmes collectifs semblent aujourd'hui rangés au rayon des objets d'étude obsolètes de la modernité. La grande attention de la recherche portée sur les rythmes individuels conduit à porter la focale sur l'accélération de la fréquence et la célérité de l'enchaînement des activités

sociales. Le mouvement serait général et caractéristique de l'évolution qu'entretiennent les sociétés urbaines avec le temps. La métropole serait avant tout constituée des rythmes fluides et autonomes des individus flexibles et pressés, branchés sur le temps continu et virtuel des réseaux informatiques de la société d'information et du marché mondial. Arythmique, hypermobile, sans temps morts et en mouvement permanent, la métropole (Ascher, 1995) serait l'incarnation spatiale d'une société devenue liquide (Bauman, 2005), aux frontières floues. Sa morphologie socio-spatiale inconstante, parce que labile, serait le fait d'individus entretenant avec l'espace, le temps et autrui, des rapports tendanciellement erratiques, irréguliers et instables. Post-moderne, cette société serait caractérisée par la perte de croyance dans la stabilité du monde et l'affaiblissement des récits collectifs cohésifs. Dans ce cadre, il est difficile de penser le rythme social, tel que l'ont théorisé les premiers sociologues (Mauss, Hubert, Durkheim), comme une forme de rassemblement périodique du corps social, sur un même lieu et à une même date, s'inscrivant dans un horizon temporel partagé et fini.

Si notre démarche est de tendre l'oreille, elle consiste également à ouvrir l'œil. Il s'agit d'identifier les concentrations sociales métropolitaines, c'est-à-dire les rassemblements qui s'inscrivent cycliquement dans l'espace, pour analyser les formes contemporaines du rythme et nuancer la rupture post-moderne entre stabilité et fluidité sociale. En effet, les aires urbaines se bâtiraient à partir d'un processus de métropolisation reposant sur l'attraction, l'agencement et la diffusion continue de flux de biens, d'informations et de personnes qui se croisent et s'entrelacent sans se rencontrer vraiment, sans se cristalliser dans des formes stables, sans faire société. Ce processus de métropolisation répondrait aux besoins temporels d'une vie sociale labile et désynchronisée ainsi que d'une économie mondialisée qui impose ses règles. En tant que têtes de pont d'un monde réticulaire (Sassen, 1999) et lieu de différenciation des modes de vie, les métropoles seraient devenues débitrices d'un temps arythmique qui se joue des frontières, distord l'espace, nie les spécificités des morphologies temporelles locales et fait éclater les temporalités sociales. Elles seraient donc traversées par de multiples rythmes de plus en plus rapides, atomisés et indépendants, et qui échappent à toute forme d'orchestration locale. La métropole de la post-modernité est-elle devenue à ce point collectivement arythmique ? La rupture est-elle vraiment consommée entre la morphologie sociale fluide des sociétés post-modernes en réseau et la morphologie sociale stable des sociétés antérieures refermées sur leur territoire ? Le temps est-il devenu une ressource utilisée de manière si individuelle qu'il ne pourrait plus être question de rythmes collectifs métropolitains ?

Au-delà de ces considérations post-modernes, notre recherche vise à étudier le rôle des événements ludiques (fêtes, festivals, manifestations, plages urbaines, foires de Noël) qui envahissent les espaces publics des métropoles. En utilisant une théorie renouvelée du rythme et du temps qui permet de relire l'histoire de l'urbanisation moderne, nous tenterons de démontrer que ces événements constituent une forme de rythme collectif participant au fonctionnement de la modernité urbaine. **Notre thèse est que la fluidification des sociétés n'est possible qu'en articulation avec la persistance de configurations spatiales, temporelles et sociales qui se réinventent pour constituer de**

nouveaux repères collectifs. En cela, elle s'inscrit plus dans un courant interprétatif hypermoderne qui décrit l'évolution des sociétés selon un processus dialectique, que dans un courant post-moderne qui souligne l'existence d'une rupture historique entre une ancienne modernité et une nouvelle, entre la ville et la métropole. En tant qu'objet de recherche et base d'une théorie dynamique d'explication de l'évolution de la morphologie sociale, le concept de rythme en appelle à un double positionnement scientifique dans la sociologie urbaine et dans la sociologie du temps.

La question du temps en sociologie

Interroger le rythme collectif c'est se pencher sur le temps comme objet social, façonnant le social et produit par le social. Or, si « le temps est l'un des objets les mieux partagés dans les sciences humaines et sociales (...) il paraît toutefois peu probable d'obtenir un jour un consensus général sur sa définition car chaque discipline défend sa propre conception du temps » (Ramos, 2005). Impossible donc de trouver une théorie unificatrice du temps, mais il existe une « sociologie du temps » constituée de nombreux courants et auteurs. Si nous ne pouvons pas rendre compte de la richesse de cette sociologie, nous pouvons au moins citer quelques auteurs qui ont abordé la question du temps : Émile Durkheim, Marcel Mauss, Maurice Halbwachs, Henri Hubert, Éva Pritchard, Georges Herbert Mead, Pitrim A. Sorokin mais aussi plus récemment William Grossin, André Leroi-Gourhan, Rudolf Rezsö, William Moore, Éviatar Zerubavel, Georges Gurwitsch, Norbert Elias, Robert K. Merton, Daniel Mercure, Franck Pronovost, Roger Sue, John Urry, Francis Godard, Alain Chenu, Jean Chesneaux, Dominique Meda, etc. La liste est loin d'être exhaustive car la problématique du temps social regroupe des sociologues qui s'intéressent à différents objets et traverse les disciplines : anthropologie, ethnologie, géographie, économie, histoire, urbanisme, chronobiologie. Il a donc fallu opérer des choix parmi ces nombreuses références qui seront parfois citées de manière rapide. Mais la question du temps et plus particulièrement des rythmes sociaux est un puits sans fond dans lequel la recherche en sciences sociales ne cesse de tomber mais qui, en tombant, ne cesse de produire de l'analyse¹.

Au-delà de cette richesse qu'il convient de prendre en compte, la question du temps émerge depuis une trentaine d'années maintenant comme un objet scientifique. Aux États-Unis la fondation de *L'International Society for the Study of Time*² en 1960 et la création de la revue *Time & Society* 1992, en France la revue *Temps libre* parue entre 1980 et 1986 et la première édition en 1984 de la revue *Temporalistes*, cherchent à faire reconnaître le temps comme objet scientifique. Le temps comme objet de recherche est également repris par la sociologie urbaine et l'économie politique questionnées par les conséquences des mutations du système fordiste sur le fonctionnement des villes. Les années 1970

1 Pour une bibliographie fournie des travaux et ouvrages récents sur le temps jusqu'à 2001, nous conseillons la lecture de la bibliographie rédigée par Thierry Paquot dans *Le Quotidien Urbain, essai sur le temps des villes*.

2 L'International Society for the Study of Time, fondée en 1966 par Julius T. Fraser, est « une organisation professionnelle de scientifiques et d'humanistes qui veulent explorer la notion et l'expérience du temps, ainsi que le rôle joué par le temps dans le monde physique, organique, intellectuel et social ». Cette société organise tous les trois ans un colloque international. Elle publie également, depuis 1974 et de manière apériodique, une lettre intitulée Time's News.

introduisent la réflexion sur le temps des villes interrogé par les transformations du temps de travail et du temps de loisir. La thématique des temporalités urbaines s'institutionnalise dans les années 1990 avec l'apparition des politiques temporelles. En 1997, les *Annales de la Recherche Urbaine* publient un numéro intitulé « Emploi du temps ». Dans les années 2000, les rapports « Le temps des villes » et « Les nouveaux rythmes urbains : quels transports », la mission « temps et territoires » de la DATAR et de multiples colloques dont « Entreprendre la ville. Nouvelles temporalités-nouveaux services » à Cerisy, revitalisent le thème des temporalités urbaines. La sociologie du temps est enrichie par une approche plus interdisciplinaire. Les transformations individuelles et collectives du rapport au temps deviennent des entrées analytiques pour l'étude des mutations qui s'opèrent dans les sociétés occidentales. Le temps des adolescents (Zaffran, 2005), le temps des femmes (Méda, 2001), le temps des couples ou de la famille, le temps des travailleurs, sont étudiés au même titre que la question des cycles de vie (De Coninck & Godard, 1991), de l'influence des TIC sur la gestion du temps (Guillot, 2008), des transformations du temps de travail, de la mobilité avec les enquêtes budgets-temps, du temps de loisir (Chenu & Herpin, 2002), de la fin des routines ou de leur reconfiguration, etc. Un objet semble pourtant faire encore défaut dans l'analyse sociologique du temps : les événements festifs urbains et calendaires. Souvent analysés dans leurs dimensions géographiques (Augustin, 2009), urbanistique (Gravari-Barbas, 2000) et politiques (Chaudoir & Ostrowetsky, 1996), l'objet de cette thèse est de réinterroger les événements par le prisme des rythmes collectifs et de la métropolisation, pour démontrer que la détermination sociale du temps est encore pour partie une affaire collective.

Depuis les premiers travaux sur le temps jusqu'aux multiples développements récents, deux grandes positions peuvent être observées : d'un côté, des travaux mettent avant tout l'accent sur la dimension collective des cadres temporels en abordant le temps comme une catégorie sociale générique au risque d'en exagérer l'homogénéité et de passer outre le processus d'individualisation ; de l'autre côté, des travaux mettent l'accent sur la dimension individuelle du temps en insistant sur la pluralité et la fragmentation des temps sociaux sous-jacents aux activités humaines, débouchant sur des analyses disciplinaires aux objets de recherche hétérogènes. Les analyses opérées par les tenants de la post-modernité, qui évacuent les rythmes collectifs du paysage social, ne sont pas directement bâties sur le temps comme objet d'étude spécifique. Elles ne parlent pas toujours du quotidien et se présentent souvent sous la forme d'essais plus que de recherches empiriques s'appuyant sur des enquêtes de terrain (Bauman, Virilio, Chesnaux, Gauchet). Cependant, si elles portent un regard global sur l'évolution de la société, elles n'en soulignent pas moins la fragmentation, l'individualisation et l'enchevêtrement des temps sociaux. La métropolisation, la mondialisation, la technicisation, la dépolitisation des sociétés associées à une individualisation radicale, entraîneraient un éclatement, une accélération, une multiplication, une fluidification des temps sociaux. Le temps collectif est subsumé sous les temps individuels et l'analyse se porte plus sur l'accélération, l'autonomisation, la délocalisation, l'atomisation de ces derniers, que sur les grands récits qui pourraient perdurer et rassembler les temps éclatés. Si le lien fait sens, ne pouvons-nous pas inverser le raisonnement en interrogeant comment notre rapport collectif au temps influence le fonctionnement des sociétés ? En

quoi la détermination sociale du temps révèle et oriente le rythme de fonctionnement des sociétés ? N'existe-t-il plus de références partagées à un temps collectif qui produirait des rythmes partagés ? Au lieu de partir de l'individu pour déplorer l'affaiblissement des rythmes collectifs, pourquoi ne pas partir de ce qui, dans le contexte actuel, ressemble le plus à des temps partagés ? Entre théorie homogénéisante et théorie individualiste du temps, nous considérons l'objet « temps social » comme une forme de représentation collective propre à un groupe, sur un territoire, à un moment de son développement, et qui permet la coordination de ses membres. La détermination sociale du temps ne s'impose pas aux individus, parce que ces derniers s'en saisissent activement pour produire leur quotidien. Elle est un construit historique, qui fait intervenir un rapport dynamique entre l'individu et le collectif : elle place des repères dans la durée et encadre les actions individuelles en les traduisant en unités et références collectives qui permettent le vivre-ensemble, parce qu'elles sont utilisées au quotidien par la grande majorité du corps social. Face à un temps de référence mondialisé, nous nous interrogerons sur les échelles sociales pertinentes pour détecter les rythmes du vivre-ensemble ? L'affaiblissement de l'audience des grandes cérémonies nationales n'est-il pas compensé par des rythmes nouveaux à l'échelle métropolitaine et internationale ?

En introduisant l'histoire de la détermination sociale du temps, la question du lien entre le pouvoir et le rythme remonte à la surface. D'abord parce que les symboles du temps sont des découpages institués de la durée qui possèdent une structure périodique ; ensuite, parce que les rythmes des pratiques individuelles ne peuvent s'accorder entre-eux et prendre sens que dans une culture partagée du temps ; enfin, parce que la coordination entre les différents rythmes qui font société ne peut exister sans les outils de gestion du temps qui s'accordent entre eux grâce à des découpages institués de la durée. L'enchaînement des heures et des minutes est une convention au même titre que celui des temps collectifs.

Le rythme : un objet politique³

Les symboles du temps social sont des constructions collectives et historiques qui reflètent, autant qu'ils déterminent, l'organisation politique et sociale de la société. Nous considérons le temps comme l'ensemble des symboles sociaux qui servent à le représenter dans l'espace et qui ne sont, en fait, qu'un décalque conceptuel d'une réalité qui échappe à l'homme (Élias, 1996). Le temps naturel est un temps insondable qui ne contient pas en lui-même la notion de mesure, de découpage, de proportion. Si la détermination sociale du temps puise ses racines dans la succession des phénomènes naturels, les symboles qui le composent (du calendrier à l'heure) constituent un instrument évolutif et collectivement partagé au service de l'organisation de l'ensemble des activités humaines. Dans cette perspective, l'institutionnalisation des symboles devient une affaire de va-et-vient entre, d'une part, les acteurs individuels qui les utilisent au quotidien et, d'autre part, les institutions qui les cristallisent dans un système de signes partagés, comme par exemple le calendrier ou l'heure. Il y a donc une question

³ « Objectivement, pour qu'il y ait *changement*, il faut qu'un groupe social, une classe ou une caste, interviennent en imprimant un rythme à une époque, soit par la force, soit de façon insinuante » (Lefebvre, 1981, p. 25)

politique derrière celle du rythme. À grande échelle, le pouvoir dirigeant divise la durée en dictant ou proposant des rythmes partagés : fêtes religieuses, commémorations nationales, élections mais aussi vacances scolaires, interdiction de travail le dimanche. À l'échelle plus locale, les différentes fêtes et événements périodiques instituent des temps partagés : événement culturel (Nuit Blanche), fête (des voisins), opération festive (plages urbaines), foire (foires de Noël), événement sportif (marathon), etc. Mais avec l'intégration des sociétés, les symboles du temps sont de plus en plus déterminés hors des frontières nationales pour s'appliquer à un monde en réseau. Le temps métropolitain et ses rythmes politiques sont alors réinterrogés par la connexion des villes sur des systèmes temporels délocalisés. Le processus questionne la souveraineté des territoires et des métropoles à produire leurs propres morphologies temporelles. Qui détermine les symboles du temps mondial ? Dialoguent-ils ou s'opposent-ils avec les temps institués des sociétés locales ? Quelles sont les modalités du temps social utilisées aujourd'hui dans les métropoles en réseaux pour produire du rythme partagé ? Qui les définit ?

Face à un temps de plus en plus technique, urbain, intégré et individualisé, il semble qu'une tendance se dessine dans les villes. Depuis la fin des années 1990, les municipalités multiplient la production de fêtes, festivals, manifestations et en revitalisent d'autres plus anciennes (Di Méo, 2005). Ces événements hétérogènes s'inscrivent dans le temps urbain comme autant de rendez-vous réguliers qui renouvellent les charpentes temporelles des métropoles. Leur prise en main par les politiques publiques urbaines (Garat, 2005), conduit à s'interroger sur les objectifs assignés par les municipalités à la démarche de création de nouveaux rythmes urbains. Il semblerait que l'événementiel soit devenu un outil d'action publique à l'échelle de la métropole. Les rythmes collectifs possèderaient un rôle dans la production urbanistique de la ville qu'il conviendra d'interroger, à l'aune de l'affaiblissement de l'efficacité des pratiques de planification urbaine. La fin d'un horizon temporel stable qui caractériserait le monde moderne, engendrerait une transformation des temporalités de l'action publique urbanistique et ouvrirait sur des actions plus labiles, flexibles et périodiques. Cette tendance, si elle est confirmée, renforce l'idée que la détermination du temps est une affaire politique.

Mais au-delà de l'action publique et bien que l'événementiel urbain calendaire est ce qui semble se rapprocher le plus d'un rythme collectif institué, ce dernier est boudé en partie par la sociologie urbaine et, plus généralement, par les recherches sur le temps. Certes, il ne s'adresse pas à l'ensemble du corps social comme les commémorations nationales. Il constituerait un épiphénomène social. Certes, il ne peut rassembler l'ensemble du groupe social comme dans les sociétés traditionnelles. Il ne serait qu'une illustration parmi d'autres des formes de solidarité. Certes, il est moins un élément intégrateur et contraignant pour des individus multiappartenants. Il ne permettrait plus le partage de normes collectives. Certes, il est un produit politique qui remplacerait les fêtes censément authentiques d'autrefois. Il serait en partie socialement désincarné. Néanmoins, l'événementiel est-il vraiment en rupture avec un passé glorieux des rythmes sociaux, étudiés par les premiers sociologues ? Au-delà des analyses synchroniques des rassemblements, l'événement, analysé de manière diachronique peut être révélateur d'une persistance de la dimension itérative de la vie sociale. Ne pourrait-il pas incarner le

rythme de la ville du XXe siècle révélateur d'une forme de lien social correspondant aux nouveaux modes de vie métropolitains ? C'est ce qu'il conviendra d'interroger ici à travers l'analyse de trois événements récents mis en place par les municipalités parisiennes et bruxelloises : Paris-Plages, Bruxelles-Bains et Plaisirs d'Hiver. Ces événements urbains municipaux constituent les terrains et l'objet de la recherche.

Si l'évolution de notre rapport au temps interroge la capacité du pouvoir politique à produire de nouveaux récits collectifs, il interroge aussi la capacité de la recherche à en appréhender la signification et le rôle social. Or c'est souvent l'idée d'une désorganisation des temps sociaux et d'une ville fonctionnant en continu qui pointe derrière les analyses post-modernes de la société. Sommes-nous face à une véritable rupture dans le rapport qu'entretiennent les sociétés urbaines aux temps collectifs ou pouvons-nous trouver des liens de continuité historique avec les rythmes sociaux d'autrefois ? Le temps local collectif et identitaire des sociétés traditionnelles s'oppose-t-il vraiment au temps réticulaire et individuel des sociétés modernes ? Nous démontrerons que l'interpénétration et l'articulation de ces deux temps forment un processus historique inhérent au développement des villes et, plus largement, des sociétés. S'il existe des tensions entre le temps individuel et le temps collectif, le temps mondial et le temps local, ils n'ont jamais cessé de dialoguer dans l'évolution et l'urbanisation de l'Humanité. À ce titre, nous constaterions plus dans le processus de métropolisation, une transformation des rythmes collectifs et un renouvellement de leurs prescripteurs, que leur dislocation dans un temps réticulaire continu, apolitique et individualisé. La ville n'a-t-elle jamais cessé d'accueillir et de produire des rythmes collectifs ? En quoi participent-ils toujours de l'élaboration de sa morphologie spatiale ? De la foire des villes du Moyen-Âge et la fête foraine des villes classiques, à la Fête de la Musique, les Nuits Blanches ou plages urbaines européennes, pouvons-nous vraiment dire que les métropoles et, au-delà, les sociétés, sont privées de rythmes collectifs et de calendriers partagés ?

La question du lien social

Ainsi, derrière le rythme, il y a aussi la question du lien social redéfini dans le contexte de la modernité. La sociologie du temps et la sociologie urbaine s'allient pour rendre compte du phénomène urbain qui, aujourd'hui comme hier, cristallise à la fois les espoirs placés dans l'idée de progrès et les interrogations relatives aux conséquences de ce progrès sur la transformation des modes d'être ensemble et de faire société. Les métropoles constituent le sujet privilégié des prospectives qui tendent à démontrer l'existence d'un changement radical du fonctionnement des groupements humains, changement qui mènerait à une nouvelle étape de l'individualisation des sociétés. De ce fait, les métropoles sont également le lieu des critiques adressées à cette vision progressiste d'une vie sociale cherchant les indices de son unité. En abordant le rythme comme un objet politique, c'est l'organisation de la société qui est interrogée et sa capacité à produire et maintenir du tissu social malgré le processus d'individualisation qui redéfinit les modalités des rapports sociaux. En effet, la question de la fin des rythmes collectifs interroge en premier lieu les nouvelles formes de solidarité

sociale « faites de liens faibles, voire fragiles, changeants et diversifiés, mais nombreux et largement choisis (électifs), qui associent des individus aux appartenances sociales également multiples, dans une société ouverte (non convexe). » (Ascher & Godard, 1999, p. 22). L'électivité, la multiplicité, la faiblesse des liens sociaux qui, par leur diversité, rendent finalement le tissu social solide, ne signifient pas la fin de la participation individuelle à des rythmes partagés socialisants, de l'identification à des groupements physiques, du besoin grégaire de sociabilité collective. Si ces liens peuvent se rompre, ils sont surtout plus élastiques et donnent au tissu social une grande souplesse qui permet son extension, mais aussi son resserrement selon des rythmes saisonniers.

L'idée que le rythme produit du lien social n'est pas nouvelle. Elle a été théorisée par Marcel Mauss, Henri Hubert, Émile Durkheim ou encore Maurice Halbwachs au début du XXe siècle. Cependant, il nous semble que ces théories n'ont pas été suffisamment réinterrogées à l'aune de la modernité, mais simplement subsumées sous des approches mettant l'individu au cœur des processus de transformation et d'éclatement des temps sociaux. Pourtant, elles peuvent nous renseigner sur la nature des sociétés modernes dès lors qu'elles sont utilisées de manière souple. Il s'agit de ne pas tomber dans leur penchant holiste et déterministe, en y réinjectant quelques-uns des traits les plus saillants de la modernité que sont les processus d'individualisation et de rationalisation. Il s'agit également de faire la différence entre les sociétés discrètes étudiées par ces anthropologues et sociologues, et les sociétés modernes aux contours élargies. Il s'agit enfin de s'éloigner de la dimension religieuse et spirituelle des rythmes anciens sans toutefois nier toute dimension rituelle aux rythmes contemporains. En nous appuyant sur ces auteurs, la question du lien social est au cœur du rythme des concentrations événementielles, tout en étant posée de manière à réévaluer les modalités de la rencontre, de l'engagement dans le rassemblement et des usages sociaux d'une ville apprêtée pour organiser un vivre-ensemble temporaire. Comment l'entrée dans une « troisième solidarité » (Ascher & Godard, 1999) basée sur le principe de réflexivité n'empêche pas de penser le rôle cohésif des rythmes métropolitains ? Qu'est ce qui se joue, du point de vue de la production du lien social, dans les espaces-temps événementiels ? Sommes-nous face à une simple collection d'individus qui s'ignorent à défaut de se comprendre ? En quoi la participation individuelle à un événement peut-elle produire du sens et du lien commun ?

Entre la confiance aveugle dans la voie du progrès et la désolation face à une réalité perdue, la voie médiane d'une transformation à l'équilibre de la réalité sociale, avec ce qu'elle engendre comme pertes et comme créations, est adoptée dans ce travail. À propos des rythmes collectifs, c'est dans le développement des événements festifs urbains que nous pensons trouver les éléments d'un tel équilibre entre fluidité et structure sociales. C'est aussi dans ces moments que se révélerait une forme de sociabilité propre au contexte métropolitain.

Les sciences sociales face à la métropole comme objet complexe

Déjà en 1967, Henri Lefebvre rend compte dans sa sociologie de *La vie quotidienne dans le monde moderne*, de la dislocation des rythmes, de l'accélération du tempo de la vie, de la montée du risque et de l'incertitude, de l'individualisation du temps social et de la séparation « homme-nature » dans les sociétés modernes urbanisées. Ces constats sur le fait urbain le mènent à écrire *Éléments de Rythmanalyse* dans lequel il tente de « montrer les contours, fonder les concepts, indiquer les perspectives [pour] une science en constitution [qui] serait interdisciplinaire (...) car la ville a un rythme propre, chaque ville vit à son rythme » (1992). Les transformations que subissent les villes le poussent à réfléchir sur une approche complexe de l'environnement urbain.

Si cette thèse sur les rythmes collectifs et la ville est un travail de sociologie, nous souhaitons l'inscrire plus largement dans le champ des études urbaines ou de l'urbanologie, terme introduit en 1981 par Paul Claval dans *La logique des villes. Essai d'urbanologie*. Peu repris dans le domaine universitaire, l'urbanologie se dissimule dans la ligne éditoriale de revues comme *Urban Studies*, les *Annales de la Recherche Urbaine* ou *Urbanisme*. Le terme a même fait l'objet d'un article de Laurent Devisme en 2001 *L'urbanologie : une constitution disciplinaire problématique*. Nous pourrions définir l'urbanologie, à minima, comme l'étude scientifique d'un ou de plusieurs aspects du phénomène d'urbanisation. Toutefois, c'est Marcel Roncayolo qui ouvre la piste la plus féconde quant à une étude interdisciplinaire de la ville : « La ville est d'abord un lieu de réflexions croisées : est-elle construite pour autant comme un objet scientifique commun ? L'ambition serait considérable. En tous cas, et tous les contacts internationaux nous y invitent, on ne peut se contenter du confort d'un enfermement dans des mondes disciplinaires, plus ou moins satisfaits de leurs propres résultats. Au bout du compte, à étudier la ville (concept lui-même bien malaisé à cerner), on se trouve toujours contraint au déplacement des cloisons, à l'interférence des points de vue.» (1994). L'interdisciplinarité nous paraît essentielle pour saisir la problématique urbaine moderne dans toute sa complexité. Et nous sommes invités à une certaine interdisciplinarité en employant le concept de rythme comme cadre d'analyse pour tenir les fils du temps, de l'espace et du social et comprendre le fonctionnement métropolitain.

Si les métropoles semblent être les pourvoyeuses des nouveaux rythmes partagés du contexte de la modernité, les rythmes sociaux s'expriment à toutes les échelles du social. Mais comme la majeure partie de la population mondiale vit en ville, c'est sur ce terrain que nous allons chercher les rythmes de la modernité, ainsi que les acteurs individuels et collectifs qui les animent. Cela ne signifie pas que les rythmes métropolitains sont les seuls rythmes des sociétés, mais ils incarnent selon nous ceux qui sont les plus révélateurs de l'évolution générale de ces dernières. La question des échelles devra donc être posée, tout comme celle des disciplines. Car de la sociologie du temps et de l'urbain, à la rythmanalyse impliquant géographie, histoire, philosophie entre autres, la différenciation est forte pour les tenants des approches disciplinaires. Mais la question du rythme qui n'est pas une bataille d'arrière garde ne doit pas non plus être une bataille disciplinaire. Au contraire, elle permet de dépasser les frontières et

de saisir les différentes facettes de la réalité sociale. Le rythme est à la fois un concept philosophique, un modèle de morphologie sociale, spatiale et temporelle ainsi qu'un outil d'analyse heuristique pour comprendre le fonctionnement des sociétés modernes. Nous nous positionnons dans une sociologie du temps et une sociologie urbaine tout en nous inspirant continuellement d'une rythmanalyse, projet de recherche qui n'a jamais été vraiment achevé. Ce choix scientifique permet de poursuivre quatre objectifs qui interrogent l'idée d'une ville collectivement arythmique et questionnent la théorie d'une fluidification des morphologies (sociales, spatiales, temporelles) des sociétés, théorie qui sous-tend une lecture quasi-paradigmatique de la modernité en sociologie.

Objectifs de recherche et plan

Le premier objectif est théorique et historique. Il consiste à étudier l'évolution de la signification du rythme social à travers l'histoire du rapport qu'entretiennent les sociétés avec le temps. Pour cela nous nous appuyerons sur les premières approches du rythme des penseurs de la fin du XIXe siècle, tout en intégrant les réflexions contemporaines sur l'accélération, l'individualisation et la métropolisation des modes de vie. Nous reviendrons alors sur le débat qui agite la définition du concept depuis la Grèce antique et qui oppose le rythme comme mouvement et le rythme comme structure. Société fluide et ville en continu s'allieraient pour extirper le rythme collectif des morphologies sociales, spatiales et temporelles des groupements humains. Quel est le lien historique entre rythme et détermination sociale du temps ? En quoi le rythme collectif s'oppose-t-il à la société post-moderne et à la métropole ? Pourquoi cette opposition n'est-elle pas pertinente ? Comment dépasser cette opposition ? Une morphologie sociale fluide est-elle seulement possible ?

Le second objectif est théorique et analytique. Il consiste à utiliser le rythme comme modèle de morphologie sociale et entrée analytique dans la modernité. Pour ce faire, nous proposons un cadre théorique et interprétatif du temps social qui permette d'expliquer la sociogenèse des temps partagés. Nous rendrons compte de l'efficacité d'une pensée dialectique pour penser le rythme moderne, sur la base de théories anciennes (Weber) et récentes (Ascher, Lipovetsky). Nous nous interrogerons sur le concept de synchronisation afin de lier temps individuel et temps collectif et nous reviendrons sur le rôle joué par les symboles du temps, leur signification, leur mode de construction, dans la production des temps partagés. Comment expliquer le rassemblement dans une société d'individus différenciés, plus indépendants du groupe et hypermobiles ? Comment les symboles sociaux du temps peuvent-ils produire des rassemblements périodiques ? En quoi l'éclatement des temps sociaux ne remet pas en cause la possible convergence des agendas ? Comment les actions individuelles peuvent-elles encore donner du sens collectif au temps et à ses symboles ? De quel type de rythme collectif notre société en général et la ville en particulier peuvent-elles encore se prévaloir ?

Le troisième objectif est théorique et conceptuel. Il consiste à analyser, avec le cadre théorique produit, le rapport historique et contemporain qu'entretiennent les villes avec les temps collectifs pour identifier une forme de rythme partagé qui correspondrait à la métropole moderne. Si les rythmes collectifs existent encore, c'est qu'ils participent du fonctionnement des sociétés. De quel

rythme collectif parlons-nous lorsque nous étudions les temps partagés métropolitains ? Nous rapprocherons le rythme de l'objet « événement festif » et proposerons le concept de « rendez-vous collectif » pour rendre compte des mécanismes sociaux, spatiaux et temporels qui instituent une forme de rassemblement périodique. Quels rôles jouent ces mécanismes dans la production de la métropole et qui les actionne ? Est-ce que le pouvoir politique des villes continue, comme il l'a toujours fait, de produire des rythmes collectifs en ville ? Est-ce que les municipalités sont capables de mobiliser leurs services autour de l'enjeu des rythmes collectifs ?

Le quatrième objectif est doublement empirique. Il consiste à analyser, via un travail de terrain, le rôle spatial et social des rythmes collectifs dans la métropole. La méthode cherche à valider (ou non) notre définition du rythme et souligner sa pertinence pour comprendre le fait urbain. La production croissante d'événements urbains, notamment dans les villes-centres, peut être considérée comme la reconnaissance, par les politiques urbaines, de l'efficacité pratique du rythme dans l'organisation de la vie métropolitaine. Quelles sont les fonctions attribuées aux rendez-vous collectifs dans la métropole ? Nous nous interrogerons d'abord sur leurs fonctions spatiales. Quelles sont les implications pratiques des rendez-vous collectifs dans les manières de produire et de penser l'espace public urbain ? Quels rapports entretiennent-ils avec l'urbanisme traditionnel ? Abordés comme des lieux-moments de concentration du corps social à la manière des sociologues traditionnels, nous nous pencherons sur la fonction sociale des rendez-vous collectifs. Est-ce qu'ils jouent encore un rôle dans la production du lien social ? Sur quel mode sont-ils investis par les acteurs urbains ? Pouvons-nous parler d'une forme de sociabilité et de lien social spécifique rattachée à la nature rythmique du rassemblement événementiel ?

Pour atteindre ces objectifs, nous avons fait le choix de séparer distinctement la production d'un appareillage théorique d'un côté, et l'exposition des résultats de son application de l'autre. Le présent document comporte trois parties et sept chapitres. La première partie est essentiellement théorique. Les suivantes articulent respectivement un chapitre théorique qui resserre l'approche du rythme autour d'un enjeu particulier (spatial/social) et un chapitre de résultats empiriques qui valide les propos du chapitre antérieur ainsi que l'appareillage théorique de la première partie.

La première partie réunit les chapitres 1, 2 et 3. Elle articule un volet théorico-historique qui sur la constitution du temps social et l'évolution du rapport individuel et collectif au temps ; un volet théorico-pratique qui expose notre positionnement, problématique et hypothèse ; un volet théorico-méthodologique qui explore les concepts. Le **chapitre 1** expose la théorie du rythme chez les sociologues du début du siècle, la met en lien avec la théorie de « spatialisation du temps » de Norbert Élias et se repose sur l'ensemble pour formuler une histoire de la détermination sociale du temps, en lien avec le processus d'urbanisation. Il analyse les conséquences de l'individualisation du rapport au temps sur le rythme social et propose une théorie du désenchantement du temps. Le **chapitre 2** étudie les conséquences de ces évolutions sur le fonctionnement social et urbain, les rapproche des modèles explicatifs de la société fluide et de la ville en continu et interroge les questions d'échelles entre ces deux modèles. Il explique ensuite la pertinence du choix d'étudier un nouvel objet (l'événementiel

urbain) pour approcher le rythme social, questionne les approches antérieures sur cet objet et détaille la problématique ainsi que les hypothèses de la recherche. Le **chapitre 3** propose une définition du rythme en forme de cadre d'analyse. Il est consacré à la réunification des approches progressistes et culturalistes du rythme et à la résolution théorique de l'opposition entre temps individuel et du temps collectif. Il replace la problématique du rythme dans la théorie dialectique de l'hypermodernité, explique le concept et la possibilité de synchronisation collective malgré le processus d'individualisation des temporalités sociales, propose une catégorisation des rythmes collectifs modernes. Il explicite les mécanismes de la sociogenèse des rythmes en mettant en relation le processus institutionnel de spatialisation du temps (symbolisation) et les enjeux de son interprétation par l'acteur (appropriation). Il s'achève sur la définition du concept de « rendez-vous collectif » servant à qualifier un type de rythme social métropolitain.

La seconde partie, qui réunit les chapitres 4 et 5, met en perspective le rôle spatial des rythmes collectifs dans le processus de métropolisation (spatialisation du temps). Le **chapitre 4** explique et justifie le choix des terrains de recherche, met en perspective les différents enjeux politiques et urbanistiques liés à la production événementielle dans le cadre du processus de métropolisation, démontre le lien existant entre stimulation de l'attractivité sociale et production de la centralité urbanistique. Il propose alors une méthodologie pour cerner les contours d'un urbanisme événementiel, temporaire, qui diffère des approches aménageurs traditionnelles tout en les enrichissant. Il introduit le **chapitre 5** dans lequel sont exposés les résultats empiriques qui permettent de valider le rôle spatial des rythmes collectifs dans la constitution de la métropole, d'expliquer les différentes facettes matérielles (techniques), culturels (symboles) et humaines (savoir-faire) sur lesquelles reposent la mise en scène et mise en intrigue événementielles. Il démontre l'instrumentalisation du temps court de l'événement dans l'accompagnement des projets urbains à moyen terme. Il s'achève sur la définition d'un « urbanisme temporaire » qui travaille la ville par la spatialisation du temps et des saisons.

La troisième partie regroupe les chapitres 6 et 7 et fait le lien entre rythme de rassemblement et émergence d'une sociabilité événementielle métropolitaine (appropriation du temps spatialisé). Elle expose la relation d'interaction entre production de l'espace (règles de l'urbanisme) et production du social (règles de socialisation). Le **chapitre 6** s'intéresse à la valeur et la fonction de la coprésence et du temps de loisir chez l'individu hypermoderne, aux conséquences que la transformation/modalisation (Goffman, 1991) des différentes strates du cadre urbain (spatiale, temporelle, sociale) peut avoir sur ses usages sociaux de la ville, interroge la possible existence d'une urbanité et d'une sociabilité propres au cadre événementiel. Il propose la méthodologie des enquêtes de terrain permettant de cerner le rôle social des rendez-vous collectifs. Il introduit le **chapitre 7** exposant les résultats empiriques qui rendent compte de la spécificité des interactions sociales événementielles à travers la manière dont les comportements de l'acteur et les modalités de sa participation produisent du sens collectif. Il étudie les indices d'une modification des comportements en public entre exposition et repli, analyse les modalités de l'interaction (physique, visuelle, verbale) dans le rassemblement, replace la rencontre dans une approche en termes de « boucle temporelle » qui met en perspective la production d'une « urbanité événementielle » dans la logique rythmique.

Ainsi, la théorie du rythme exposée dans la première partie, qui introduit la double dimension spatiale et sociale dans la définition et la sociogenèse du rythme collectif, chapeaute et met en lien les deux parties suivantes, l'une traitant du rôle spatial du rythme, l'autre de son rôle social. La découverte de l'articulation d'un « urbanisme temporaire » avec une « urbanité événementielle » au cœur de nos terrains de recherche, valident notre construction théorique.

Partie I :

Les rythmes du temps social :
enjeux théoriques et concepts

Chapitre 1

Des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes : rythmes et détermination sociale du temps

Du rythme au temps, il n'y a qu'un pas que nous franchissons allègrement grâce à l'histoire pluriséculaire de la détermination sociale du temps. Le temps est un appareillage symbolique socialement construit permettant aux individus de s'organiser, se coordonner, se comprendre et aux sociétés de perdurer à mesure de leur complexification et intégration. Des premières formes de détermination du temps local, à partir de découpages de la durée selon des périodicités grossières d'origines théologiques et saisonnières dans les sociétés communautaires, au temps rationnel et mondial, découpé scientifiquement selon des techniques toujours plus raffinées dans les sociétés modernes, c'est l'histoire de l'accélération et de l'individualisation des rythmes des sociétés occidentales qui est convoquée (Rosa, 2010).

La question du rythme social se confond avec la question des modalités de détermination du temps et des formes de société qui les expliquent. Les rythmes de la morphologie temporelle des groupements humains dépendent de l'organisation politique et de l'avancée technique des sociétés, mais également de l'appropriation et la validation par les individus de ces régulations et de ces symboles par leur utilisation dans leurs actions quotidiennes. Penser le temps social comme l'imposition d'un ordre (naturel, divin, politique, etc.) à l'individu, c'est risquer de passer à côté de ces petites évolutions qui transforment les sociétés au quotidien et des grandes révolutions qui construisent l'histoire dans des soubresauts qui font date. Les transformations modernes du temps social peuvent donc être éclairées par l'analyse du mode de construction de ses symboles (années, mois, jours, heures, secondes, fêtes, saisons), de leur organisation et leur appropriation par des luttes de pouvoirs entre différentes institutions (religion, politique, économie), de leur articulation entre différentes échelles de référence et d'utilisation (temps de l'individu, du groupe, de la ville, de la nation, des réseaux mondiaux) et de leur modalité d'utilisation par les individus dans leurs actions (retard, programmation, urgence, juste à temps). L'explication de la détermination sociale du temps convoque une multitude de processus imbriqués d'origine sociologique, technique, politique, parce que le temps est un fait social total :

développement scientifique et innovations technologiques, apparition puis sacralisation de la figure de l'individu, intégration progressive des groupements humains jusqu'à l'échelle mondiale, urbanisation et économie de marché.

Dans ce chapitre socio-historique nous cherchons à éclairer les évolutions qui ont mené à la production et l'utilisation sociale d'une grille de lecture partagée du déroulement des choses, permettant la coordination des activités humaines, de manière de plus en plus rationnelle à mesure que l'humanité évoluait. Nous exposerons d'abord les approches traditionnelles du concept de rythme social engagées par les anthropologues et les sociologues du début du XXe siècle. Ils ont vu dans les rythmes sociaux réguliers les bases constitutives du temps, qui semblent être aujourd'hui devenues obsolètes pour expliquer le fonctionnement temporel des sociétés modernes urbanisées. Nous mettrons ensuite ces approches en perspective avec l'évolution longue de la détermination du temps dans le passage des communautés aux sociétés modernes. Cette histoire du temps social questionne la possibilité même de l'existence de rythmes collectifs modernes. Elle révèle un enfermement progressif des sociétés dans un système de symboles rationnels et scientifiques permettant la maîtrise du monde, mais produisant une distanciation d'avec le caractère anthropologique des rythmes sociaux traditionnels. Nous verrons enfin comment, d'une part ces évolutions redéfinissent le rapport de l'individu au temps, et d'autre part sont expliquées par l'individualisation des modes de vie. L'histoire du temps se confond avec celle du développement des sociétés en général et nous informe sur les différentes façons d'interpréter la modernité. Entre le temps qualitatif, collectif, périodique calqué sur les variations de l'environnement et le temps quantitatif, mondial, individualisé, technique et continu, quel place, rôle et statut pouvons-nous encore accorder aux rythmes sociaux, sous entendu, collectifs ?

1.1 Les caractéristiques traditionnelles du rythme social

Dans cette partie il s'agit de revenir aux origines de la sociologie du temps à travers les manières dont les auteurs classiques ont abordé le concept de rythme social. En comprenant les caractéristiques traditionnelles du rythme social et les postures adoptées pour en rendre compte, nous serons mieux à même de comprendre pourquoi la sociologie moderne et urbaine semble s'en désintéresser dans sa forme grégaire. Le rythme, collectif et périodique, fondateur du temps social, ne semble plus être un concept explicatif du fonctionnement des sociétés, notamment urbaines, parce que les modes de détermination du temps utilisés pour coordonner la vie sociale ont changé.

1.1.1 *Le rythme social traditionnel*

Le concept de rythme n'apparaît pas dans les dictionnaires de sociologie alors qu'il a été au centre des préoccupations de plusieurs auteurs fondateurs de la discipline comme Marcel Mauss, Émile Durkheim, Maurice Halbwachs, Henri Hubert, Henri Beuchat mais aussi Georges Gurwitsch ou André Leroi-Gourhand. La plupart de ces auteurs aborde le rythme à partir de sa définition platonicienne. Adoptant une posture plutôt holiste, ils observent, dans les variations périodiques de la morphologie

sociale des groupes et des sociétés, les indices de l'existence d'une loi sociale du rythme reflétant le caractère homéostatique des sociétés. Le lien qu'ils élaborent entre rythme collectif, temps social et variations du milieu ambiant est remis en question par le passage des sociétés traditionnelles à la morphologie sociale rythmée, aux sociétés modernes et urbanisées à la morphologie sociale plus indéterminées. La pertinence de cette remise en question et de cette rupture est l'objet de nos interrogations.

1.1.1.1 Le rythme platonicien comme référence

Depuis Démocrite jusqu'à Hérodote le rythme renvoie d'abord à une « forme distinctive, figure proportionnée » ou encore un « arrangement caractéristique des parties dans un tout ». De toutes les définitions antiques, celle sur laquelle repose la définition la plus connue et utilisée par les sociologues qui ont étudié le rythme social au début du XXe siècle, est celle donnée par Platon qui associe la forme du mouvement et la mesure (Kahn & al. 2007). Le rythme platonicien « c'est l'ordre dans le mouvement, le procès entier de l'arrangement harmonieux des attitudes corporelles combiné avec un mètre qui s'appelle désormais *rhythmos* » (Benveniste, 1974, p.334). Cette acception est également celle du Larousse⁴ qui définit le rythme comme « le retour, à des intervalles réguliers dans le temps, d'un fait, d'un phénomène ». C'est aussi la première définition de l'ATLIF⁵ où le rythme correspond à une « répétition périodique (d'un phénomène de nature physique, auditive ou visuelle) » qui peut prendre son origine dans des phénomènes naturels ou des artefacts mécaniques. C'est enfin la définition du Petit Robert où le rythme est un « mouvement régulier, périodique, cadencé⁶ ». Cependant, nous soulignons dès à présent que définir le rythme, c'est entrer dans un débat philosophique qui perdure depuis la Grèce antique. Nous n'avons pas la prétention de refermer ce débat. Il s'agit de le transposer dans le contexte de la recherche actuelle afin de trouver une position médiane qui permette de préserver sa richesse pour expliquer le fonctionnement temporel de la vie sociale, à l'échelle individuelle et collective. Le débat oppose les positions héraclitéennes et atomistes d'une part, et les positions platoniciennes et aristotéliennes d'autre part. Pour les premiers, l'univers est toujours en mouvement, s'écoule, et le rythme ne s'accommode pas de l'idée de mesure, de régularité, de cycle qui sont des concepts propres à l'homme ; pour les seconds, il n'est pas de changement sans quelques persistances et régularités, et le rythme possède intrinsèquement une dimension périodique, relative à l'homme. Le rythme héraclitéen est plutôt de nature allochrone parce qu'il insiste sur l'irrégularité des phénomènes. Il peut s'appliquer à la nature animale de l'homme. Le rythme platonicien est plutôt de nature isochrone parce qu'il introduit une égalité de durée entre différentes séquences qui se succèdent dans l'observation de ces mêmes phénomènes. Il peut s'appliquer à la nature sociale de l'homme.

Adopter la périodicité comme fondement du rythme c'est donner à la répétition le pouvoir de produire de l'harmonie à travers l'idée métrique. Cela implique l'engagement d'une comptabilité métrique dans l'observation, la détection et la définition du rythme. Le mètre, compris comme un étalon, une unité

4 Larousse, 2006

5 Le Trésor de la Langue Française Informatisé

6 Petit Robert de la Langue Française, 2007

qui permet de reconnaître l'ordre dans le mouvement, fait entrer le rythme dans l'aire de la relativité. Le rythme est susceptible d'être mesuré dès lors qu'on applique au déroulement des choses une grille de lecture qui permet de dissocier les régularités dans la succession des phénomènes étudiés dans une perspective diachronique. En effet, si la reconnaissance d'un rythme en appelle à un processus d'évaluation d'une grandeur ou d'une quantité, par comparaison avec une autre de même espèce, prise comme terme de référence, alors le rythme n'existe que par convention sociale. Il n'existe pas en soi. Pour appréhender le rythme, l'homme doit ainsi le réifier grâce à un univers de signes maîtrisables, un système de mesure relativement stable, qui fait entrer tout phénomène dans l'univers social. Cette convention s'observe par exemple dans les formes de spatialisation de séquences identiques qui constituent les symboles du temps. Ils sous-tendent l'idée d'une détermination sociale du temps à travers le rythme ou plutôt d'une co-détermination entre le temps et le rythme. Le relativisme de cette approche du rythme découle d'une vision toute sociale de ce dernier et place la connaissance à la hauteur de la nature humaine et non en dehors.

C'est cette définition platonicienne du rythme comme succession de périodes marquées par des ruptures significatives et régulières dans le déroulement continu des phénomènes qui est la base de la définition des rythmes sociaux pour Marcel Mauss et Émile Durkheim. Chez ces auteurs, le rythme est une loi sociale qui préserve la société et la fonde à travers l'alternance périodique de phases de concentration et de dispersion de la morphologie sociale.

1.1.1.2 Le rythme collectif périodique comme loi sociale

Pour Émile Durkheim, « le rythme de la vie collective domine et embrasse les rythmes variés de toutes les vies élémentaires » (2002, p. 415). Le rythme est un fait social qui s'impose aux conduites individuelles. Il est le produit de la vie collective et détermine le temps social. En s'exprimant dans des moments rituels revenant à intervalle régulier dans le temps long, il sert de référence à la localisation de chacun dans la durée et dans le collectif. Cette approche fait du rythme collectif une loi sociale dévoilant le caractère homéostatique de la société et ici des communautés à solidarité mécanique. Le rythme est un élément fondateur de la vie en société à travers les « nécessités périodiques de la réfection collective » (Durkheim, 2002, p. 415). Le corps social, en tant que groupement humain, ne peut perdurer dans un état constant d'atomisation de ses membres dans l'espace et le temps. Les fêtes et les rites, en tant que rassemblements, produisent d'intenses moments d'effervescence qui dépendent du fait même que le groupe est assemblé, et non des raisons pour lesquelles il est assemblé. Or il « n'est pas de religion ni, par conséquent, de société qui n'ait connu et pratiqué cette division du temps en deux parties tranchées qui alternent l'une avec l'autre suivant une loi variable avec les peuples et les civilisations » (2002, p. 300). Ainsi, Durkheim voit dans le fait religieux et ses rassemblements périodiques l'origine même des sociétés, un fait social propre à toute forme de groupement humain. La religion et la société étant les deux faces d'une même pièce, la raison du rassemblement est le rassemblement lui-même et sa périodicité, nécessaire à la préservation de la société dans le temps long, explique la morphologie sociale rythmée des formes de groupements humains.

Marcel Mauss affirme également que la totalité sociale possède une morphologie temporelle rythmée qui s'impose comme une loi universelle de la vie en société. Dans son *Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos*, il explique que les sociétés territorialisées changent de forme spatiale pour leur propre survivance dans un rapport synchronique avec les variations de leur milieu ambiant. Dépassant l'approche proprement sacrée des rythmes chez Durkheim, il conclut à l'existence d'une « grande loi qui assure non seulement la vie religieuse mais la vie sociale toute entière : la loi du rythme collectif » (Mauss, 1904, p. 52). L'idée de variabilité dans l'espace-temps de la morphologie sociale des groupements humains possède « une généralité que l'on ne soupçonne pas au premier abord » (Mauss, 1904, p. 56). Le rythme social s'exprime dans les alternances formelles de répartition géographique du groupe sur un territoire qui relève d'une nécessité de survie. Le peuple eskimo est nomade et dispersé lors des saisons d'abondance du gibier et devient sédentaire et regroupé lorsque celui-ci se fait plus rare. Ce rythme de la vie collective détermine temporellement les comportements individuels et correspond aux variations saisonnières. Mais pour Mauss, le rythme social n'émane pas des variations saisonnières, il prend naissance dans la vie collective. Le rythme social s'explique par l'existence même du groupe et inversement, le rythme social produit le groupe dans un rapport interactif. Sans la loi générale du rythme, la société n'existerait pas.

Enfin, Maurice Halbwachs dans *La mémoire collective chez les musiciens* souligne cette dimension intrinsèquement sociale du rythme périodique en s'intéressant au langage. Le rythme du langage n'est pas un phénomène extérieur à l'homme qui aurait trouvé dans la nature un mode de succession des phénomènes tel qu'il en ressorte un rythme particulier, à partir duquel il va développer le langage. Halbwachs voit dans la production du langage, nécessaire à la vie en groupe, l'expression du rythme tel qu'il ne résulte que d'une disposition sociale. Le rythme est « ce qui nous permet de distinguer les parties de la phrase et les mots qui, sans cela, se fondraient l'un dans l'autre et ne nous présenteraient qu'une surface continue et confuse sur laquelle notre attention n'aurait aucune prise. Nous sommes de bonne heure familiarisés avec la mesure. Mais c'est la société, et non la nature matérielle qui nous y a pliés ». (Halbwachs, 1939, p. 14). Le rythme est dicté par la forme des mots, leur consonance, la structure des phrases réglées par des conventions sociales dans une perspective de compréhension mutuelle. Le terme de mesure n'est pas anodin car il renvoie directement à la définition platonicienne et périodique du rythme. Le rythme du langage est une convention qui permet l'échange compréhensif et fonde le social, autant qu'il découle du social car il n'existe pas, dans la nature, d'idée de mesure. Par souci de clarté, nous pouvons opposer cette approche sociale du rythme à celle d'André Leroi-Gourhan pour qui le rythme du langage s'ancre avant tout dans la spécificité morphologique et fonctionnelle du corps humain (Bidet, 2007) et donc dans sa nature biologique.

Le rythme est de nature proprement collective et l'individu solitaire ne saurait en être pourvu. Sans rythme il est difficile de penser l'existence même des sociétés humaines. La religion, les saisons ou le

langage ne sont que des supports à la loi du rythme qui affecte la morphologie sociale. Le rythme social, parce qu'il impose aux individus une activité collective régulière et commune, les dispose au partage d'une mesure collective du temps et de la durée. Si nous partageons l'idée que le rythme collectif est nécessaire à la persistance des sociétés et des groupes, nous nous éloignons de la posture holiste et déterministe adoptée par ces auteurs. Cependant, Durkheim lui-même s'en éloigne dès qu'il affirme que « s'il y a un rythme de la vie collective, on peut être assuré qu'il y en a un autre dans la vie de l'individuel, plus généralement, dans celle de l'univers. Le premier est seulement plus marqué et plus apparent que les autres. » (2002, p. 28). C'est une nuance importante sur laquelle nous nous appuyerons dans le chapitre 3 pour penser le rôle de l'action individuelle dans la sociogenèse des rythmes collectifs. L'individu n'est pas seulement déterminé par le rythme, mais il s'y engage en participant à un « instant fugitif où la société prend, où les hommes prennent conscience sentimentalement d'eux-mêmes et de leur situation vis-à-vis d'autrui » (Mauss in Michon, 2005a, p. 429). Si dans les sociétés traditionnelles la non participation aux rythmes était sanctionnée par une forme de marginalisation sociale ayant pour but de prévenir l'anomie, il n'en est plus de même dans les sociétés modernes. Il s'agira de prendre en compte cette marge laissée à l'individu pour se dégager ou s'insérer dans les groupes et la société auxquels il appartient.

1.1.1.3 Variation de la morphologie sociale et socialisation collective

Marcel Mauss définit la morphologie sociale comme le substrat matériel des sociétés, la forme et la densité de leur établissement sur un territoire ainsi que l'ensemble des choses qui servent de siège à la vie collective (Mauss, 1904). Les variations de densité de la morphologie sociale renvoient aux variations de la distance physique entre ses membres. Si nous pouvons penser des états médians, le rythme social est identifié dans l'alternance entre deux états extrêmes de la morphologie sociale. La plupart du temps distants les uns des autres, les individus appartenant à une même société ou groupe social se regroupent ponctuellement selon des rythmes réguliers. Mauss explique ainsi que « La vie sociale ne se maintient pas au même niveau aux différents moments de l'année ; mais elle passe par des phases successives et régulière d'intensité croissante et décroissante, de repos et d'activité, de dépense et de réparation [...]. De là ce rythme de dispersion et de concentration, de vie individuelle et de vie collective » (1904, p. 473). Dans *Mélanges d'histoire des religions : Essai sur la nature et la fonction du sacrifice*, il décrit le rythme des cycles sacrificiels selon la même approche « Le mythe d'Osiris dont les membres épars étaient rassemblés par Isis est une image de ce rythme et de cette alternance. » (Hubert & Mauss, 1899, p. 71). Durkheim définit également le rythme social par l'alternance entre « les mouvements de concentration ou de dispersion de la société » (Durkheim, 2002, p. 415). Le rythme social s'identifie, sur le terrain, par l'observation des rassemblements réguliers des membres d'une société ou d'un groupe et c'est de cette manière que nous l'avons abordé par le travail d'enquête.

L'alternance de ces phases correspond à un phénomène d'agrégation des individus qui, considéré d'une manière quantitative, peut être un support de socialisation collective. La socialisation, c'est-à-dire le processus par lequel l'individu intériorise un certain nombre de valeurs, de normes de comportement,

de savoirs, qui lui permettent tout à la fois de se forger sa personnalité et de vivre avec les autres, peut procéder d'une situation de densité sociale particulière. La concentration est synonyme de réduction des distances physiques entre les individus ce qui augmente potentiellement les échanges interpersonnels en densifiant les rapports de face-à-face et les interactions, qu'elles soient verbales, visuelles ou corporelles. Durant ces concentrations, émerge un vivre ensemble mais surtout un faire ensemble. Mauss explique ainsi que « Derrière le simple fait du rythme apparaît une réalité sociale, un groupe déterminé d'individus chantant et dansant. Le rythme, faculté d'ensemble, vient directement d'une action faite ensemble » (Mauss & Beuchat, 1904). Ce faire ensemble à travers la concentration du corps social relève d'un « besoin qui s'affirme parfois avec une énergie particulière : on s'embrasse, on s'enlace, on se serre le plus possible les uns contre les autres » (Durkheim, 2002, p. 380). Mais à la dimension quantitative du rythme social supportant une forme de socialisation s'ajoute une dimension qualitative.

La socialisation collective portée par le rythme social traduit deux états qualitatifs de la vie sociale. Pour Durkheim, la forme dispersée des sociétés correspond à un moment où l'activité économique domine et où les individus vaquent à leurs occupations quotidiennes tandis que sa forme concentrée correspond à un moment où l'activité religieuse et sociale domine et s'inscrit dans des espaces suivant des temporalités précises⁷. Les moments de concentration, moments où la vie sociale domine pour Durkheim, phase d'intensité de la vie sociale pour Mauss, sont considérés comme des temps forts par opposition aux temps faibles qui s'insèrent entre eux.

Il ne suffit pas d'opérer une comptabilité des participants pour définir l'intensité de ces temps forts. Le rassemblement produit et augmente une disposition particulière à la sociabilité du sujet vis-à-vis de ses semblables. En effet, une des conséquences du rapprochement des individus est « de multiplier entre eux les contacts et de les rendre plus intimes. Par cela même, le contenu des consciences change » (Durkheim, 2002, p. 497). Ce changement des consciences s'apparente à une forme d'effervescence de la vie psychique individuelle qui se transforme pour accueillir le semblable (celui qui appartient à la même communauté) et le différent (égo dans son individualité). La transformation de la posture mentale dans la relation à l'autre, qui caractérise l'individu dans le rassemblement, est retenue ici comme un élément central du rythme et que nous réinterpréterons dans le chapitre 6. La seconde dimension qualitative est contenue dans l'idée de culte et de rite. Les phases de concentrations rituelles permettent « de resserrer les liens qui attachent le fidèle à son dieu, du même coup elles resserrent réellement les liens qui unissent l'individu à la société dont il est membre, puisque le dieu n'est que l'expression figurée de la société. » (Durkheim, 2002, p. 220). À travers le rythme collectif c'est la

7 « La vie des sociétés australiennes passe alternativement par deux phases différentes. Tantôt la population est dispersée par petits groupes qui vaquent, indépendamment les uns des autres, à leurs occupations ; chaque famille vit alors de son côté, chassant, pêchant, cherchant en un mot, à se procurer la nourriture indispensable par tous les moyens dont elle dispose. Tantôt, au contraire, la population se concentre et se condense, pour un temps qui varie de plusieurs jours à plusieurs mois, sur des points déterminés. Cette concentration a eu lieu quand un clan ou une portion de tribu est convoqué dans ses assises et que, à cette occasion, on célèbre une cérémonie religieuse ou qu'on tient ce qu'on appelle, dans le langage usuel de l'ethnographie, un corrobbori. » (Durkheim, 2002, p. 210)

société qui préserve ses chances de survie en renforçant sa cohésion. Le rythme lie l'individu, considéré comme un organisme isolé de son entourage, à un groupe dans une relation non continue.

Le rythme social provient de l'alternance entre concentration et dispersion, entre vie publique et vie privée, engagement et distanciation dans le groupe. La variation rythmique de la morphologie spatiale des sociétés selon les variations de la nature représente une première forme de spatialisation du temps. Elle produit un équilibre entre vie individuelle et vie collective permettant la socialisation de chacun, sans être ni toujours isolé, ni toujours rassemblé. Un tel équilibre morphologique existe-t-il encore dans le fonctionnement des sociétés modernes souvent promues à un processus d'atomisation de la vie sociale ? La morphologie sociale des sociétés est cohésive parce qu'elle est aussi une morphologie temporelle et spatiale qui varie selon des phases rythmiques de concentration et dispersion. Ces analyses se situent à l'échelle de petites communautés sans moyen de dématérialisation de l'interaction. Les moyens modernes de communication et de localisation spatiotemporelle rendraient-il alors caduc le besoin d'alternance entre des phases de concentration et de dispersion des sociétés ? Les sociétés modernes ne ressentiraient-elle plus la nécessité sociale de calquer leurs rythmes sur les variations de la nature environnante dont elles se sont affranchies par la technique ?

1.1.2 Rythme social et synchronie avec le milieu ambiant

La structure périodique du rythme social est attribuée à la nécessité de cohésion du groupe et plus largement à l'idée de sacré. Cependant, la régularité des phases de concentration et de dispersion plonge ses racines dans la relation que la société entretient avec son environnement naturel direct. Il existe un lien étroit entre le développement du rythme social et la nature, à travers le rapport vital et théologique qu'entretient l'homme avec le milieu ambiant (Bidet, 2006). La dépendance des sociétés eskimos à la variabilité des ressources naturelles explique que leur rythme social soit synchrone avec les saisons. Mauss remarque que le rythme social correspond au cycle animal de reproduction du gibier. Les moments de dispersion sociale sont en phase avec les périodes de chasse et de pêche en été tandis que les moments de concentration du groupe correspondent à la raréfaction du gibier en hiver et oblige au partage des ressources. De même, les sacrifices autour du mythe d'Osiris s'articulent avec les temps de la vie agricole calqués sur les variations saisonnières : « le sacrifice contenait en lui-même, abstraction faite du retour régulier des travaux agricoles, la condition de sa périodicité. » (1969, p. 71) et plus loin « nous savons que le sacrifice se répète périodiquement parce que le rythme de la nature exige cette périodicité. » (1969, p. 81). L'exigence de synchronisation du groupe avec les saisons pour les sociétés agraires et magiques provient à la fois d'une nécessité vitale de survie mais également d'une nécessité théologique de maîtrise d'une nature dominatrice. Pour Durkheim « il y a une impression que l'homme ne peut pas ne pas éprouver la présence de la nature. Il ne peut pas entrer en rapport avec elle sans se rendre compte qu'elle le déborde et le dépasse. Elle l'écrase de son immensité. » (2002, p. 83). L'homme ne saurait assister au spectacle des cycles de l'univers en témoin indifférent puisqu'il se place, en tant qu'observateur, au centre d'un univers nourricier et hostile, qu'il vénère autant qu'il craint.

Si le lien entre rythme social et saisons est acté, la structure périodique du rythme résiste à une explication par un déterminisme environnemental. Mauss, en souhaitant préserver la force déterminante du social, interroge plus qu'il n'affirme la prééminence du social sur l'environnemental dans l'explication des rythmes. « On en vient même à se demander si les influences proprement saisonnières ne seraient pas surtout les causes occasionnelles qui marquent le mouvement de l'année où chacune de ces deux phases peut se situer de la manière la plus opportune, plutôt que des causes déterminantes et nécessitantes du mécanisme tout entier » (1906, p. 471). Hubert hésite également entre la nature proprement sociale ou environnementale du rythme jusqu'à ce qu'il tranche : « Hâtons nous d'ajouter que la périodicité de certains actes religieux n'a pas besoin de s'expliquer par cette logique sociale ; cependant, même lorsqu'il s'agit de fêtes agraires, on est toujours obligé d'en tenir compte ; elle s'ajoute au retour périodique des phénomènes naturels, pour déterminer leur date et leur nécessité » (1901, p.234). L'interrogation se retrouve chez Durkheim qui, bien que refusant de faire naître les rythmes du sacré dans le besoin humain d'assigner des causes aux phénomènes physiques extérieurs, observe la synchronisation des rythmes religieux avec les saisons. Ainsi, « comme les changements saisonniers sont, pour la nature, des époques critiques, ils sont une occasion naturelle de rassemblements » (2002, p. 334). Nous noterons au passage qu'ils sont aussi une occasion au suicide pour Durkheim. Derrière la corrélation entre variations saisonnières et taux de suicide, Durkheim explique que c'est la variation de l'intensité de la vie sociale qui est déterminante. Or cette variation est liée au rythme de l'activité qui dépend de l'alternance des jours et des nuits et des saisons (Borlandi, 2000). Les saisons serviraient de repères qui, une fois saisies par le social, permettraient de pérenniser le rythme nécessaire à la préservation du groupe. Mais l'interrogation de la charge explicative des saisons sur le rythme social demeure car pour Mauss, « quelque certaine que soit cette influence des facteurs biologiques et techniques, nous n'entendons pas dire qu'elle suffise à rendre compte de tout phénomènes » (1906, p.95). Le rythme social n'est pas totalement pensé en dehors de toute détermination de l'homme comme être de nature. Néanmoins, ces auteurs mettent au premier plan la dimension homéostatique des groupements humains sans reconnaître pleinement, dans cette force de survie sociale, l'importance du lien qu'ils possèdent avec leur environnement physique.

La mise au second plan d'un déterminisme environnemental pour expliquer le rythme social est un positionnement qui ne nous satisfait pas car l'homéostasie sociale n'existe qu'en rapport avec l'environnement physique. Sur cette question, André Leroi-Gourhan attribue la structure du rythme social au besoin à la fois physique et psychique d'assurer une prise du groupe sur l'univers, « de réaliser l'insertion de l'homme, à travers l'appareil symbolique, dans le mouvant et l'aléatoire qui l'entourent » (*in*. Bidet, 2006, p. 9). Si le rythme est social, le social lui-même n'est pas un phénomène éthéré et a-contextuel. Il se construit dans un rapport étroit avec l'environnement dont la maîtrise et la compréhension par le symbole et la technique participent au processus de civilisation. En tant qu'animal social, l'homme n'est pas dissociable de son groupe d'appartenance, ni de son environnement bio-physique. Le rythme se situe à l'interaction entre le social et l'environnemental en tant qu'il permet

la vie de l'homme dans son milieu d'origine autant que sa vie en collectivité. Or ces deux dimensions sont nécessaires pour la préservation de l'espèce humaine. Une totale déconnexion des rythmes de l'individu du rythme du groupe et des variations de son environnement ne serait pas pensable. Travailler sur les rythmes sociaux sur la base des travaux et théories du début du XXe siècle permet ainsi de s'interroger sur les transformations du rapport « groupes sociaux/espace physique » face à la complexification et l'urbanisation des sociétés. La distanciation des rythmes sociaux d'avec les variations environnementales (Élias, 1996) et la rationalisation technique de la détermination du temps questionnent la sociogenèse des rythmes sociaux modernes. Quels sont, parmi les éléments traditionnels du rythme, ceux qui subsistent et ceux qui disparaissent dans le rapport qu'entretiennent les sociétés modernes avec le temps ? Cette question renvoie au processus de détermination du temps. Le découpage de la durée en séquences proportionnelles toujours plus fines, liée à la maîtrise technique de l'environnement, remettrait peu à peu en cause de l'idée même de rythme social.

1.1.3 Rythme social, saisonnalité et détermination du temps

Pour Durkheim, le rythme de la vie sociale et religieuse en tant que loi universelle est à la base de la catégorie de temps. Cette loi « a amené les hommes à introduire, dans la continuité et l'homogénéité de la durée, des distinctions et des différenciations qu'elle ne comporte pas naturellement » (Durkheim, 2002, p. 300)⁸. De même, Mauss citant Hubert note que ce dernier « est arrivé récemment, à propos de l'idée de temps, à l'hypothèse d'un rythme de la vie collective qui expliquerait la formation du calendrier » (*in*. Michon, 2005b, p. 415). La prééminence du déterminisme social du temps via la loi du rythme est remplacée par une position médiane mettant en avant l'idée de l'interaction entre l'homme et son environnement qui est constitutive des rythmes et du temps. Le rythme n'existe pas dans la nature en tant que phénomène de mesure concret mais sans les régularités observées dans la nature, le rythme et le temps social comme mesure permettant la coordination de la vie de l'homme en collectivité n'existeraient pas. La position que nous adoptons ici est aussi celle de Élias pour qui « réalité, l'humanité, et donc aussi la « société » et la « culture », etc. ne sont pas moins « naturelles », pas moins parties d'un seul et même univers que les atomes ou les molécules » (Élias, 1996, p.97).

L'observation primitive des saisons et des lunaisons a permis à l'être humain en groupe, tout entier pris dans son environnement, de faire perdurer les distinctions de la durée et de les cristalliser dans des représentations spatialisées comme le calendrier. C'est pour cela que nous pouvons parler de symboles du temps puisque le temps renvoie à un décalque de séquences observables dans la nature. Pour Norbert Élias, le temps est un instrument dont la genèse s'explique par l'existence d'un processus physique d'origine environnementale - le retour des saisons observé par un individu capable de réunir dans une synthèse conceptuelle ce qui se présente à lui comme une succession et non comme un ensemble. Ainsi, « Le concept de temps ne renvoie ni au « décalque » conceptuel d'un flux existant

⁸ Pour Durkheim, « Nous ne pouvons concevoir le temps qu'à condition d'y distinguer des moments différents. Les divisions en jours, semaines, mois, années, etc., correspondent à la périodicité des rites, des fêtes, des cérémonies publiques. Un calendrier exprime le rythme de l'activité collective en même temps qu'il a pour fonction d'en assurer la régularité » (2002, p. 21).

objectivement ni à une forme d'expérience commune à l'ensemble des hommes précédant tout contact avec le monde » (Élias, 1996 p. 13). Élias s'éloigne d'un trop grand sociologisme en donnant à l'environnement un rôle indispensable dans l'apparition du temps social et en replaçant la société au sein de son territoire.

Le rythme social ne doit pas être considéré comme premier dans la chaîne causale qui mène à la production du temps social. Sa structure périodique, à la base du découpage de la durée et du temps chez Durkheim, n'existe que parce qu'elle prend comme référence les saisons. Le rythme se confond avec le temps social à travers le rapport homme/nature obligeant les sociétés à suivre les variations imposées par l'environnement. Ainsi, « les instruments de détermination du temps sont toujours des séquences observables d'événements » (Élias, 1996, p.19). Or les premiers événements observables dans les sociétés primitives venaient du milieu ambiant. Si pour Durkheim « Un calendrier exprime le rythme de l'activité collective en même temps qu'il a pour fonction d'en assurer la régularité » (2002, p. 21), l'activité collective agricole primitive renvoie directement aux variations saisonnières. Ainsi le développement de l'agriculture est pour Élias, un déclencheur de la construction sociale du temps. Lorsqu'il connaît le moment du retour de la saison des pluies parce qu'il a consigné les occurrences d'apparition du phénomène et a observé sa régularité traduite dans le langage, l'homme peut maîtriser plus facilement sa production agricole, organiser les semailles, les moissons et les fêtes qui vont avec, donc les rythmes sociaux. Dans le temps primitif, les contextes sont indexés les uns sur les autres et un événement du quotidien d'origine naturelle, comme par exemple le moment où le bétail part ou rentre des pâturages, rythme la vie sociale du groupe. C'est ce qu'Évans-Pritchard appelait « l'horloge-bétail ». Le découpage de la durée provient non d'une loi immanente mais d'une observation méthodique de la marche du monde. La variation rythmique de la morphologie spatiale des sociétés selon les variations de la nature représente une première forme de spatialisation du temps qui s'ancre dans les pratiques collectives. Il y a interaction et simultanéité entre les rythmes sociaux et les variations saisonnières plus que prééminence explicative des premiers dans la détermination sociale du temps : « Le geste humain simultanément le ciel, en y projetant un rythme humain, appréciant les déplacements apparents des objets célestes » (Lefebvre, 1992, p.38).

Autrement dit, les premiers rythmes des sociétés se confondent avec l'existence des variations saisonnières prises comme séquences de base à la construction du temps social parce que l'homme est un être de nature autant que de culture. À l'arrière plan, sous le temps vécu, quotidien et cosmique il y a du cycle. Or le premier de ces cycles qui se donne à voir à l'être humain est celui des saisons. « Le quotidien se compose de cycles et entre dans des cycles plus larges. (...) Il n'y a rien de linéaire. Les correspondances dévoilées par les symboles et par les mots ont une portée ontologique. Il se fondent dans l'Être. Les heures, les jours, les mois, les ans, les périodes et siècles s'impliquent. » (Lefebvre, 1968, p. 16). Le rapport nature/humanité dévoilé dans la production du temps social forme une ontologie. Le temps social marqué par la répétition provient de l'adaptation des hommes à des données structurelles environnementales qui leur permettent de vivre en groupe, et de le préserver par la

maîtrise de l'incertitude de l'avenir. L'adaptation passe par la production d'un appareillage symbolique qui permet l'orientation dans l'espace et le positionnement dans la durée, la coordination entre les membres du groupe et la coordination de l'activité collective et individuelle avec les contraintes et les ressources de l'environnement. Cet appareillage symbolique est le temps même et l'ensemble doit être pensé dans le rapport évolutif qu'entretiennent les sociétés avec leur environnement⁹. L'homme interprète comme des propriétés innées, non apprises de sa propre pensée, et ainsi de toute pensée, des concepts qui appartiennent au répertoire établi du langage et du savoir de son époque, mais pas de toutes les époques – et qui sont le produit d'efforts théoriques et pratiques d'une longue chaîne de génération. Penser le « temps », penser à travers la catégorie « temps », c'est-à-dire « découpage de la durée », revient à mobiliser un corpus de connaissances qui n'a pas toujours existé tel que nous le connaissons aujourd'hui. « Dans une large mesure, les hommes vivent à l'intérieur d'un monde de symboles qu'ils ont eux-mêmes créé. » (Élias, 1996, p.70). La production de ces symboles qui découle de l'association d'un signifié et d'un signifiant n'est pas claire dans les travaux d'Élias. Une des tentatives de ce travail sera d'interroger le rôle des institutions sociales dans les mécanismes d'association du signifié et du signifiant dans la production des symboles sociaux du temps (Chapitre 3).

En partant du psychisme individuel et non du groupe, Élias évoque la capacité cognitive de l'homme à opérer des liaisons et qui lui a permise de percevoir un certain ordre dans les mouvements naturels auxquels il applique la catégorie de rythme et à partir desquels il construit le temps social. En tant que catégorie de pensée, le rythme devient un élément de compréhension et d'appropriation du monde bâti par analogie structurelle avec le milieu ambiant. Si « Nous projetons un rythme dans les choses et les événements. Et [si] c'est l'homme qui projette ses schèmes de pensée sur le monde, et non le monde qui impose ses rythmes à l'homme » (Sauvanet, 2007), alors le monde environnant est une cause du temps. Les variations de la nature, en se donnant à la perception humaine, permettent la « projection » de schèmes humains collectifs nécessaires à la vie sociale. Pierre Sauvanet affirme que le rythme grec se dit toujours de la matière de l'homme, jamais de l'univers, mais ne nie pas que la philosophie grecque comme anthropologie du corps est toujours aussi une cosmologie en rapport avec les objets de l'environnement perçus par l'homme. Pas de rythme de l'univers donc mais des variations en liens avec la corporalité humaine, voire la société comme ensemble de corporalités, traduites symboliquement et pratiquement en termes de rythme puis de temps comme catégorie de pensée permettant la cohésion du groupe. Mais Élias ne s'interroge pas sur la manière de passer d'une capacité psychique à opérer des liaisons à l'institutionnalisation d'un temps stabilisé et commun au groupe. Entre les deux, nous évoquerons l'existence d'institutions organisant les symboles du temps dans un schéma stabilisé et normatif, enjeu de pouvoir.

9 L'élaboration de ces symboles sociaux découle d'une capacité naturelle de l'homme à opérer des liaisons et des synthèses entre différents phénomènes qui se succèdent. D'après Élias, il faut distinguer entre une capacité naturelle à opérer des liaisons, un « potentiel universel de synthèse » (p.70) et une capacité apprise, construite, sociale à relier les événements à l'aide de concepts abstraits et sophistiqués comme « cause », « temps », « substance ». Le temps est une structure d'intelligibilité symbolique partagée permettant à l'homme de comprendre et de maîtriser son environnement et de coordonner ses actions.

La structure d'intelligibilité symbolique partagée qu'est le temps permet la vie sociale dans son milieu ambiant de référence. Le temps et ses découpages a valeur d'outil et plonge ses racines dans l'interaction entre l'être social et son environnement, l'un ne pouvant se penser sans l'autre. Cet appareillage évolue au fil des redéfinitions des relations que la société entretient vis-à-vis de son environnement, notamment à travers la rationalisation du rapport au monde, le développement technique et l'émergence de la figure de l'individu. À ce titre cette redéfinition peut être pilotée, orientée par différents pouvoirs. Les séquences symbolisées, d'abord collectives et grossièrement définies, deviennent plus précises, plus complexes et plus indépendantes des variations du milieu ambiant avec le développement d'un savoir scientifique sur le monde.

1.1.4 Du processus de désenchantement du temps : vers une marginalisation des rythmes collectifs ?

Au départ, dans les sociétés les moins avancées, « la chronologie des événements sociaux [était] largement tributaire d'observations portant sur des événements physiques récurrents extérieurs à l'homme » (Élias, 1996, p. 48). L'urbanisation, la mécanisation et la marchandisation des sociétés vont rendre de plus en plus autonomes les « enclaves sociales » vis-à-vis des échelles naturelles permettant la construction du temps social.

« Dans nos sociétés hautement industrialisées et urbanisées, les relations entre l'alternance des saisons et les divisions du calendrier sont de plus en plus indirectes et lâches (...) L'autonomie relative des enclaves sociales s'est considérablement accrue, sans jamais devenir absolue » (Élias, 1996, p.48)

C'est par la montée en précision des modes de détermination du temps que ce dernier s'est éloigné de ses références collectives et naturelles. Pour Leroi-Gourhand, la domestication du temps désigne le passage d'une rythmicité naturelle à une « rythmicité régulièrement conditionnée dans le réseau des symboles calendériques, horaires, métriques » (*in*. Bidet, 2007). Le temps social se déploie dans un dispositif symbolique fait d'intervalles régularisés. Il se substitue à la rythmicité du monde naturel qui est « l'élément principal de la socialisation humaine, l'image même de l'insertion sociale » (*in*. Bidet, p. 36)¹⁰. Leroi-Gourhan pointe alors le danger de la disparition de toute création rythmique annihilée par un conditionnement social pratiquement total et l'assujettissement des individus à une grille dans laquelle ils seraient bloqués : « comment ce mammifère désuet, avec les besoins archaïques qui ont été le moteur de toute son ascension, continuera-t-il de pousser son rocher sur la pente s'il ne lui reste un jour que l'image de sa réalité ? » (*in*. Bidet, p. 42).

Le relâchement du lien entre la détermination du temps et ses références naturelles cycliques et, par

¹⁰ « Vu par les animaux, l'homme apparaîtrait comme obsédé par le temps et l'espace, qui dominent ses préoccupations sous toutes les formes de sa pensée depuis l'apparition de la civilisation. Conquête de l'espace, grignotage du temps tissent sa vie pratique, bercent son rêve philosophique, alimentent son rêve spirituel. Son grand jeu depuis des millénaires est celui d'organisateur du temps et de l'espace dans le rythme, le calendrier, l'architecture. » (*in* Bidet, p. 35)

extension, l'affaiblissement du rôle des rythmes collectifs dans la construction de la société, est ce que Norbert Élias interprète comme un « processus de distanciation ». Le processus de distanciation se caractérise par une plus étroite adhésion à un réel objectivé et s'oppose celui « d'engagement », un plus fort investissement des symboles par l'imaginaire. Le temps ne serait plus investi d'un imaginaire particulier. Il perdrait sa valeur culturelle et collective qui, à travers le rythme, permettait la cohésion dans le groupe et le partage d'un temps commun identitaire. Ainsi, l'histoire longue de la détermination sociale du temps comme appareillage symbolique de plus en plus complexe s'apparente à une distanciation des sociétés d'avec leur environnement à travers l'objectivation scientifique de phénomènes autrefois considérés comme magiques. La structuration historique d'un système de « représentation du temps »¹¹ reposant sur des segmentations fines de la durée est interprétée comme une forme de rationalisation et de maîtrise d'un monde incertain, à la fois hostile et nourricier.

Ce processus de distanciation et de désengagement mystique de l'homme vis-à-vis de son rapport traditionnel au temps ressemble au processus de « désenchantement du monde » (*Entzauberung der Welt*) - que nous préférons à celui de « démagification » - qui se trouve dans l'œuvre de Max Weber. Weber travaille avec deux modalités du désenchantement du monde : la religieuse, qui correspond à l'élimination de la magie au profit des religions éthiques, et la scientifique, qui conduit à la perte du sens dans les sociétés modernes (Pierucci, 2005). Le désenchantement s'explique par un processus d'accumulation de connaissances empiriques, de développement de la science et de la domination du monde par le calcul. Il relègue le sensible et le non-utilitaire dans le champ de l'irrationnel et les place aux marges du fonctionnement des sociétés. Il évacue le besoin de comprendre les objets techniques que nous utilisons, à partir du moment où il nous suffit de pouvoir compter sur eux. Ainsi le temps ne serait plus investi d'une dimension qualitative et sociale. Il deviendrait vide et homogène et l'accroissement de la précision des instruments permettant de nous y orienter (du GSM au GPS) reflèterait cet état. Le désenchantement du monde passerait en partie par un désenchantement du temps, sa désincarnation culturelle, et renverrait les rythmes collectifs dans la sphère du folklorique, du non utilitaire, voire de l'obstacle au progrès.

11 Le terme de « représentation du temps » est utilisé ici pour décrire le processus de construction du temps comme une accumulation de symboles peu à peu institutionnalisés et utilisés dans la vie quotidienne. Cependant, le terme implique de nombreuses théories et fait débat. Nous adoptons le point de vue de Gilly pour faire le lien entre l'individu et le collectif : « il est évident que toute représentation individuelle, que ce soit d'autrui ou de quelque chose peut être qualifiée de sociale dans la mesure où elle relève, en tant que produit et processus, d'une interaction sujet-objet-destinataire des réponses sous l'influence de déterminants sociaux divers ». Plus encore, Sivadon et Fernandez-Zoila, parlent d'une « chronogenèse » intérieure dont la fonction serait de permettre à l'homme de construire et de renouveler en permanence sa propre personnalité. Le terme désigne ici un centre actif d'intégration, de coordination et de synthèse qui négocierait, dans le présent, les rapports de la temporalité intime - issue des apprentissages psycho-sociaux et de l'histoire individuelle - avec des rythmes imposés par le milieu endogène (biorythmes) et les synchroniseurs ambiants (temps sociaux), dont les rythmes collectifs font partie. Si nous nous intéressons aux représentations sociales du temps dans leur caractère institutionnel, objectivé et formel, la temporalité individuelle se situe à l'intérieur du psychologique et du social. « Sa genèse s'inscrit dans le double processus de maturation et de socialisation. Aux facteurs génétiques et culturels, il faut ajouter le rôle des expériences quotidiennes qui, sous l'effet des grands synchroniseurs du mode de vie et du rythme de travail notamment explique qu'au sein d'une même communauté, certains traits de la représentation du temps peuvent varier selon les groupes sociaux et évoluer pour chacun des membres avec le cours de l'existence. » (Ramaos). Nous reprenons la conclusion et l'excellente synthèse effectuée par Jean-Marc Ramos dans son article « Revue d'arguments sur une question délicate : La représentation sociale du temps. » publié dans la revue *Temporaliste* (1987, pp. 19-23).

Pour expliquer la rationalisation de la détermination du temps, nous mobilisons un double processus historique : celui de l'intégration progressive, via les sociétés nationales, des modes de détermination du temps dans un système de référence mondialisé ; celui de l'individualisation du rapport au temps grâce au développement de la technique et de la science. Notons que ce double mouvement sera par la suite nuancé dans le chapitre 3. La rationalisation du temps et la question des rythmes collectifs sont en partie liés à la délocalisation progressive des références temporelles traditionnelles et locales, rendue possible par le phénomène de globalisation des sociétés. La compréhension du processus d'intégration de ces groupes, qui va de pair avec celui d'individualisation, est toujours de la plus haute importance pour le travail de recherche sociologique tant théorique qu'empirique, et pour son application à la pratique sociale (Élias, 1991). Ces deux mouvements imbriqués, qui font le grand écart entre processus individuels et processus collectifs, concernent de nombreuses dimensions constitutives des sociétés et celle de la détermination sociale du temps et des rythmes ne fait pas exception. Le sociologue doit donc dépasser les modèles de société qui prennent en compte les unités sociales correspondant à l'organisation des États ou des tribus. Il n'y a pas d'objet plus partagé par des millions d'individus répartis sur l'ensemble de la planète que le temps social. Le calendrier, les fuseaux horaires, le mode de détermination de la seconde ou la représentation linéaire du temps sont les choses les mieux partagées sur la planète, au plus par l'ensemble des États-Nation, du moins par les sociétés occidentales urbanisées. Et les États ne déterminent pas unilatéralement le temps sur leur territoire sous peine de s'extraire du système mondial notamment économique et financier. Si les pays musulmans fonctionnent culturellement sur des calendriers hégiriens, la finance de ces pays doit se référer au calendrier grégorien des bourses de Londres, Paris ou New-York pour organiser les transactions.

1.2 Intégration des sociétés et temps mondialisé : la négation des rythmes collectifs locaux

Nous nous intéressons dans un premier temps au mouvement d'intégration d'un temps mondial pour comprendre de quelle manière ce processus questionne la valeur et le rôle des rythmes sociaux dans l'organisation des sociétés modernes. Le passage d'une représentation cyclique du temps à une représentation linéaire, la mise en concordance des calendriers locaux dans un calendrier mondial et la montée en précision des symboles de détermination du temps quotidien constituent trois évolutions qui ont radicalement transformé le rapport des sociétés au temps. La détermination sociale du temps serait arrivée à un tel niveau d'intégration mondiale et de précision technique qu'elle se serait détachée des rythmes collectifs locaux et des références naturelles. Elle reflèterait ainsi l'émergence d'une morphologie sociale caractérisée avant tout par la fluidité, la flexibilité et la continuité plus que par la cyclicité, la fixité et l'alternance. Le processus de globalisation, parfois présenté comme synonyme de marche vers le progrès mais dont on ne connaît pas les premiers de cordées, aurait mis le temps social au pas pour imposer un temps désincarné, désenchanté.

Précisons tout de même que l'histoire de la rationalisation du temps et de la complexification de son

appareillage symbolique fait se chevaucher plusieurs phases. L'émergence d'un système unifié du temps est interprétée ici comme la dernière phase de cette histoire qui a vu se télescoper et se chevaucher, à plusieurs moments, le temps mécanique utilisé par les élites, notamment urbaines, et le temps traditionnel et saisonnier utilisé dans les campagnes ; le temps religieux de la cloche de l'église et le temps civil du beffroi ; le temps de l'activité industrielle de l'ouvrier et le temps grossier des espaces ruraux, etc. Nous rendons compte d'un processus long, non linéaire et non unidirectionnel, qui fait apparaître le rôle important joué par les différents pouvoirs religieux et civils au cours des siècles dans la détermination du temps social, et le rôle de l'espace urbain comme lieu de l'incubation et de déploiement de cette conscience moderne du temps.

1.2.1 Du temps cyclique au temps linéaire : la rupture primitive pour une unification du temps

L'histoire de l'unification du temps à l'échelle mondiale repose d'abord sur le remplacement d'une vision cyclique du temps par une vision linéaire de la durée. Mircea Éliade rejoint les propos de Durkheim évoqués plus haut tout en renforçant le rôle des saisons dans la détermination du temps lorsqu'il montre que le sens du temps venait à l'homme dans son combat avec la nature et que l'horizon temporel des sociétés antérieures au christianisme était défini par le « mythe de l'éternel retour ». Le temps cyclique était celui du cosmos observable dans le monde visible de la nature et qui servait de base aux religions primitives (Bénichou, 1992). Pour repérer des séquences élémentaires semblables et régulières dans son environnement, il fallait toute la patience d'un individu ou d'un groupe scrutant et reportant sur des supports matériels les hauteurs du soleil, les retours de la pleine lune ou le cycle des végétaux. Sans que cela soit pleinement démontré, l'os d'Ishango datant de 20 000 ans avant J.-C. ou l'os de l'abri Blanchard datant de 32 000 ans avant J.-C. sont pour certains paléontologues les premiers outils de spatialisation du temps et de symbolisation des cycles naturels. Moins ancien, Stonehenge dont la construction s'est déroulée de 2 900 av. J.-C. environ à 1 600 av. J.-C. environ, possède les caractéristiques d'un instrument de mesure repérant, grâce à des marqueurs, des redondances dans l'environnement sur une période donnée. Ces premières formes de détermination du temps servaient autant à conjurer la peur d'un lendemain à l'existence incertaine dans un état théologique du rapport au monde, qu'à organiser l'activité sociale suivant des points de repère à dimension magique. La question de savoir si le soleil se lèverait indéfiniment ou la saison des pluies reviendrait régulièrement restait sans réponse rassurante. Pour ces sociétés primitives il faut sans cesse réactualiser le mythe de l'éternel retour lors de cérémonies rituelles permettant d'abolir la durée et de se situer en permanence dans le présent, hors de l'histoire (Bénichou, 1992). La plus célèbre des fêtes païennes, qui a longtemps résisté à la réappropriation par le christianisme, est celle du solstice d'été et de ses feux, devenue la Saint-Jean, célébrant le retour du soleil. Seul le rapport théologique au monde permettait de surmonter la peur de la finitude, l'incertitude du non retour face à des phénomènes produits par des agents surnaturels et dont l'intervention arbitraire explique toutes les anomalies apparentes de l'univers.

Lorsqu'avec l'avènement du christianisme l'homme a quitté ce monde limité pour s'engager dans une

progression directe, linéaire, vers la rédemption et le salut, il s'est retrouvé exposé pour la première fois aux dangers inhérents aux processus historiques. C'est notamment Saint Augustin qui rompt le cercle du temps romain, rejetant les « cycles trompeurs » pour dater les événements par rapport au Christ (Hassard, 1990). Le principe de datation linéaire à partir d'un point fixe d'origine fournit alors une lecture linéaire du temps selon un axe. « L'apparition du Christ, la réalisation de la promesse, l'Incarnation donnent au temps une dimension historique, ou mieux un centre » (Le Goff, 1977, p. 49). La représentation elliptique du temps constituée d'une série de cycles continus d'événements (l'état final du cycle étant identique à l'état initial - les solstices), laisse place à une représentation linéaire du temps constituée d'une série de cycles discontinus (l'état final diffère de l'état initial puisque le temps est une ligne que l'on parcourt). L'irréversibilité du temps est alors endogène à sa représentation qui « en Occident se caractérise par le schème d'un cours linéaire et non cyclique du temps, inscrit entre l'Incarnation et la Parousie attendue ». (Corbin, 2002, p.17). La représentation du temps instituée par l'Église relie les représentations du temps historique des sociétés à l'inscription de ces mêmes sociétés dans un devenir transcendantal commun à toute l'humanité. Si l'idée que l'an de Rome 754 devint l'an 1 de l'ère chrétienne s'impose très doucement dans le monde judéo-chrétien, elle reflète le pouvoir de l'Église sur l'organisation de la vie des sociétés. Elle ne fut adoptée en France qu'au VIII^e siècle mais elle ne se généralisa que vers l'an mil et ne s'universalisa vraiment qu'au cours du XVII^e siècle.

Toutefois, l'idée de cycle ne disparaît pas à l'époque car le *prima* de l'écoulement linéaire se trouve traditionnellement scandé par le cycle liturgique qui se confond toujours avec l'alternance des saisons. Le cycle disparaît comme représentation finie et anxiogène du devenir et du monde des hommes, toujours à renouveler, en adéquation avec leur environnement, pour réapparaître sous forme d'un marqueur socialement performant maîtrisé en premier lieu par l'institution politico-religieuse. Cette rupture consacre le début de l'institution de découpages calendaires du temps pris dans des enjeux de pouvoir. La lente affirmation d'un système de temps homogène s'explique par la concurrence d'institutions qui marquent chacune une volonté d'unifier les sociétés selon leurs propres normes. Peu à peu l'appareillage symbolique déterminant le temps social va se complexifier pour mettre à distance les anciens ordres temporels liés aux rythmes de l'environnement.

1.2.2 La détermination du calendrier et le temps mondialisé

L'histoire de la détermination du temps fait apparaître les enjeux de pouvoir et de territoire afférent à la maîtrise et l'imposition des symboles de la mesure du temps par certaines institutions. Le calendrier est un de ces symboles du temps spatialisé. Le développement qui suit ne vaut que pour le monde Occidental et judéo-chrétien à partir de l'Empire romain. En effet, bien avant l'aire chrétienne les Chinois, Babyloniens ou Égyptiens avaient établi des formes de calendriers propres. Dans un premier temps, politique et religion s'accommodent des apports et des réformes de l'une et de l'autre dans un rapport de complémentarité voire de symbiose. Le premier calendrier romain, dit « de Romulus », fut retoqué successivement par les pontifes, les empereurs Jules César et Auguste, puis fut adopté lors du

Concile de Nicée¹². La reconnaissance d'un temps commun permit à l'Église, en concordance avec l'Empire Romain, de travailler son unité par l'intégration et l'unification des différentes tendances chrétiennes. À partir de la base linéaire du temps, qui remettait en cause les fondements des pratiques païennes, le christianisme imposa sa liturgie pour remplacer les rituels saisonniers encore en cours au temps de la romanité, unifier le territoire de la chrétienté et se présenter en tant qu'ordonnateur de la bonne marche des sociétés humaines. Le pouvoir politique et religieux détermina ainsi conjointement et en bonne entente le rythme calendaire des sociétés, dans un mouvement allant des villes vers les campagnes.

Avec l'adoption de ces calendriers, l'Église impose son rythme cérémoniel là où elle s'implante. En pays chrétien, seules les autorités religieuses avaient le droit de déterminer les jours de fête au cours des conciles. En Europe, l'Église cherche la maîtrise du temps dès le III^e siècle. Dans un mouvement de synchrétisme global, elle impose un rythme liturgique cadencé construit par emprunts, superpositions et substitutions de cultes déjà existants. Les exemples qui montrent les racines païennes, juives, romaines, orientales ou nordiques des fêtes chrétiennes sont nombreux. La fête de Pâques est une émanation de la Pessah juive ; la fête des morts avait son équivalent à Rome où les défunts de chaque famille étaient célébrés ; l'Épiphanie est à l'origine une fête Égyptienne autour d'Osiris et du soleil renaissant. Les fêtes religieuses ne sacrifiaient donc pas à l'analogie rythmique avec le temps naturel, base fondamentale des pratiques théologiques antérieures, mais la subsumaient sous des référentiels nouveaux. Leur institution, en lieu et place des rites païens saisonniers, était indispensable pour une diffusion et une imposition dans les campagnes d'une Église universelle rayonnant à partir des lieux de pouvoir que constituaient les villes. Au Ve siècle Saint Léon déplore de voir encore des fidèles saluer le soleil levant pendant les célébrations de Noël dans la basilique St Pierre alors qu'un siècle plus tôt Saint Augustin exhortait déjà ses frères à ne plus fêter le soleil ce jour-là (Bénichou, 1992). En même temps que les rythmes de l'Église se constituaient et s'imposaient depuis les villes, le rythme des saisons naturelles comme cadre organisationnel de l'action des hommes s'effaçait sous les symboles de la chrétienté tout en conservant le parallélisme astronomique primitif. On peut déjà ici parler d'un début de désenchantement du temps et de ses cycles par l'imposition d'un modèle temporel systémique éloignant l'homme de ses croyances primitives. Partant des villes où ils ont leurs maisons, missionnaires et curés entreprennent l'évangélisation méthodique du plat pays et l'imposition de ce nouveau temps chrétien.

Le christianisme va ainsi s'approprier le calendrier en organisant le rapport au temps vécu selon les

12 Le calendrier de Romulus appelé aussi le calendrier « primitif » se basait sur un découpage de l'année en 304 jours répartis sur 10 mois, puis de 355 jours répartis sur 12. Les pontifes chargés de maintenir la concordance entre l'année civile et solaire abusèrent de leur pouvoir et, le plus souvent par intérêt, ajoutèrent et retirèrent des jours d'une année sur l'autre. En 45 avant JC Jules César restructura le calendrier avec l'aide de l'astronome Sogigène établissant une année à 365 jours afin de le faire correspondre aux saisons. Le mois de la réforme dura alors 445 jours pour remettre les « pendules à l'heure ». En 44 avant JC César eut droit à son mois, puis en l'an 8, Auguste qui eut également son mois, exigea qu'il compte autant de jour que celui de Julius. Il fallut donc retirer encore un jour à février. Ce n'est qu'en 325 après JC que l'Église adopta le calendrier Julien au Concile de Nicée et apporta quelques modifications par rapport aux fêtes, aidant ainsi à faire le lien entre la vie quotidienne du sujet moyen et l'élaboration élitiste du temps calendaire.

noms des Saints, les dates des fêtes, et une symbolique qui impose une histoire universelle des chrétiens. Cependant, jusqu'à la seconde moitié du XVIII^e siècle, aucun centre urbain de moins de 20 000 habitants ne s'organisait collectivement autour du calendrier et encore moins autour de l'heure (Godard, 2003a). C'est d'abord par la détermination d'un rythme festif collectif que le temps calendaire s'enkyste dans la société et ce n'est qu'à partir du XVI^e siècle que la datation des documents avec le jour ne devient uniforme. Entre 1582 et 1564 le calendrier grégorien est stabilisé puis adopté en Italie, en Espagne et dans ses colonies d'Amérique Latine, Californie et Philippines, au Portugal et dans sa colonie brésilienne, en France, en Autriche, en Pologne la même année puis en Grande-Bretagne en 1752¹³. Ainsi « Numérotés, les mois et les jours du calendrier représentent alors des structures récurrentes à l'intérieur d'un devenir qui ne se répète pas » (Élias, 1996, p 12). Qui maîtrise et détermine ces structures récurrentes et y impose ses temps forts, maîtrise une part de l'organisation des sociétés comme l'atteste l'épisode du Calendrier Républicain entre 1793 et 1806¹⁴.

Finalement, la détermination du calendrier grégorien est le fruit d'un mélange entre des références religieuses, profanes et naturelles. Sa diffusion, lente mais inexorable, va ouvrir sur un temps de référence unifié accompagnant l'intégration des États-Nations dans un vaste ensemble à l'échelle mondiale constitué de liens diplomatiques et économiques. L'Australie adopte le calendrier à la fin du XVIII^e siècle, le Japon en 1873, la Russie en 1918, la Turquie en 1927 et toute l'Afrique au cours du XX^e siècle. L'Iran, l'Afghanistan, l'Arabie-Saoudite, le Pakistan ou l'Éthiopie n'utilisent pas le calendrier grégorien et d'autres pays l'associent à un autre calendrier. L'adoption du calendrier reflète le besoin de synchronisation d'une société intégrée à l'échelle mondiale et dont les villes sont les agents les plus visibles. Si chaque pays y positionne ses temps forts donnant aux calendriers des formes locales particulières, c'est le besoin de coordination des activités, notamment productives, qui a poussé l'adoption de la structure calendaire en 12 mois découpés en 30 ou 31 jours.

Les dernières tentatives de réforme émanent de la Société des Nations puis de l'Organisation des Nations Unies et n'ont jamais abouti. Mais aujourd'hui la question se pose du grand écart qui se creuse entre l'usage du calendrier comme outil de coordination des activités planétaires et le calendrier comme reflet des identités locales à travers ses rythmes institués. La capacité de détermination politique ou religieuse de temps forts et de temps faibles est interrogée par une activité locale d'avantage reliée et dépendante du temps continu et informatique des réseaux, fonctionnellement productif et économiquement efficace. La remise en cause du caractère chômé du dimanche ou du lundi de

13 En 1582, en pleine guerre des religions, l'Église va ainsi rappeler son rôle fondateur à travers la requête que le pape Grégoire XIII adresse à l'astronome Luigi Giglio. Constatant que le calendrier julien était mal calqué sur la révolution des astres et que cela posait le problème de la fête de Pâques dépendante de l'équinoxe de printemps, le calendrier réformé dit Grégorien supprime purement et simplement 10 jours dans l'année, tout en suivant l'imposition en 1564 par Charles IX du début de l'année au premier janvier.

14 Le calendrier révolutionnaire et républicain est l'un des derniers exemples, national, de tentative de renversement d'un ordre temporel par un autre au profit d'un pouvoir institué. Des jours en plus appelés les « sans culottides » et consacrés aux fêtes républicaines, un sixième « jour de la révolution » s'y ajoutant tous les 4 ans, le nouvel an fixé au 22 septembre 1792, jour de la proclamation de la République et les noms des mois et des jours transformés (Bénichou, 1992) devaient parachever la chute de la monarchie tout en accordant le découpage du temps au principe neuf de la mesure décimale, de la pensée positive et de la laïcité.

Pentecôte en France s'appuie sur des arguments économiques. Les traditionnels « donneurs de temps », régulateurs des rythmes calendaires dans un temps linéaire se trouvent enchâssés dans une société qui suit davantage la logique économique du temps continu et productif. Ainsi, à l'approche de l'an 2000, lorsqu'il s'est agi d'adapter les systèmes informatiques face à la menace d'un bug dans l'activité bancaire et financière, la question s'est posée entre les autorités de différentes religions, de savoir quel calendrier était la référence. Le calendrier grégorien l'emporta car largement diffusé et servant déjà de référence au système informatique.

La logique de réseau et de commutativité internationale qui fait fi des particularismes des rythmes locaux se retrouve à propos de l'adaptation du calendrier à la nouvelle donne économique mondiale. Les Nations Unies estiment que le calendrier grégorien complique la programmation des activités économiques, industrielles, financières et comptables. Les semestres, les trimestres et les mois ne comportent pas tous le même nombre de jours ; les semaines se succèdent indépendamment de la durée du mois et les mois ne commencent pas tous par le même jour de la semaine. L'institution mondiale a lancé un concours international sur le sujet.¹⁵ Ces évolutions font craindre une uniformisation des calendriers pour les transformer en simples repères chronologiques au service des seules activités économiques de l'homme moderne, sans aucun ancrage territorial, sans référence à une communauté et une culture identifiée par son territoire. Pour Hélène Bénichou « L'instauration d'un calendrier perpétuel et fixe, pour ne pas dire figé comme la mort, conduirait finalement à déshumaniser l'homme ; ce dernier s'y trouverait comme perdu dans un temps vide, étranger à lui-même et à son histoire, à son origine et à son destin, sans racines, sans repères, sans horizon : l'homme impersonnel d'un calendrier universel, un homme absurde. » (1992)

Autant la détermination des différentes liturgies calendaires reflète une tentative de régulation et de domination (Zarifian, 2002) d'une société par une institution voire une idéologie, autant la négation de ses temps collectifs au profit d'un temps continu car planétaire, fonctionnel et quantitatif au service de l'échange, qu'il soit virtuel ou réel, met en tension le temps discontinu des sociétés locales et le temps continu des marchés mondiaux. L'histoire de la détermination du calendrier est celle de la rationalisation du temps lié à l'intégration des sociétés à un marché économique mondial. Elle rejoint celle de la détermination des horaires quotidiens, des découpages de la durée s'instituant lentement comme l'instrument de coordination des activités humaines. Le passage d'un temps conçu comme une suite de rituels collectifs, perçu comme discontinu et qualitatif, en instrument de mesure, rationnel et quantitatif, est celui du passage de la communauté à la société marquée par des donneurs de temps. Il interroge l'existence de nouveaux donneurs de temps et marqueurs du calendrier ainsi que l'échelle à laquelle ces derniers pourraient émerger. La métropole ne pourraient-elle pas être considérée comme la nouvelle échelle de déploiement des rythmes calendaires ?

15 « Le calendrier de demain bannit les ponts et les vendredis 13 », *Courrier International*, n°408, p. 35

1.2.3 La détermination du temps quotidien : du temps transcendantal au temps instrumental

L'histoire de la détermination du temps à l'échelle du quotidien correspond à un processus de rationalisation et d'affinement des symboles du temps social au service de la régulation et coordination techniques de sociétés de plus en plus complexes. L'apparition des subdivisions du temps articule la domination d'une institution sur le rythme de la société à un processus accru d'individualisation par rapport à ces mêmes institutions. C'est le début de la construction du temps social objectivé par opposition au temps social substantivé.

1.2.3.1 Le temps quotidien naturel et religieux : le rythme des foudres du ciel

Pendant encore longtemps, la représentation d'un temps cyclique et naturel marque le cours des activités humaines, y compris dans les villes, face à la lente diffusion du calendrier parmi les élites cléricales et princières. Le temps continuait de ressembler à une suite de rythmes collectifs. Jusqu'au XVe siècle, le temps paysan approximatif et relativement indifférent à l'encadrement de la durée par des systèmes comptables (Muchembled, 2002), continue de s'imposer à la vie sociale. C'est le cycle du soleil et de la lune, l'aube, le jour, le crépuscule et la nuit qui stabilisent la pensée, et la communauté paysanne, encore majoritaire, fait référence. À travers les activités qui lui sont subordonnées, les variations naturelles constituent encore des repères très significatifs y compris dans les plus gros des bourgs et des cités. Les faubourgs ne sont encore qu'embryonnaires et le monde rural au pied des remparts de la Cité dicte ses rythmes à travers l'approvisionnement alimentaire ou le rythme des travaux des champs attirant une partie de la main d'œuvre désœuvrée des villes dans les campagnes. La journée de l'artisan était encore déterminée par le lever et le coucher du soleil. Les rues, ouvertes aux vents et à la pluie, mal drainées et boueuses laissaient s'engouffrer les intempéries, ralentissant les déplacements, remplissant les tavernes, embourbant les plus lourdes des charrettes. Une averse faisait fermer les échoppes donnant directement vers l'extérieur et situées aux rez-de-chaussée des maisonnées. La végétation urbaine, très présente, faisait partie de l'espace quotidien. Elle se densifiait avec l'humidité et disparaissait avec la gelée au gré des saisons. Elle servait de fourrage pour les animaux, connotait les repas tout en proliférant sur les murs dans les joints de chaux (Guillerme, 1994). La nuit transformait la ville en milieu hostile et dictait l'arrêt des activités¹⁶.

En dehors de ces variations naturelles et au-delà des villes, les 7 heures canoniales du calendrier julien et ses 7 offices religieux rythmaient autant la vie du monastère qu'elles ponctuaient le déroulement de

¹⁶ Ce rythme naturel possède également ses fêtes des saisons populaires marquant les grandes périodes des semailles et des récoltes et s'articule avec des fêtes d'origine théologique multiples qui vont devenir la cible du développement de la chrétienté. La détermination du temps par l'institution religieuse va d'abord travailler la structure du calendrier en s'appuyant sur la force des croyances et des traditions liées elles-mêmes aux cycles naturels pour orchestrer la vie quotidienne de la société de l'époque. Les variations de la nature sont confondues dans une liturgie chrétienne cherchant, après avoir imposé la représentation d'un temps linéaire, à en rythmer le déroulement. Les calendriers délimitent des unités qui s'accumulent le long d'une flèche du temps tandis que les fêtes et les cérémonies religieuses réinjectent des cycles pour peu à peu « déraciner les pratiques ludiques ou festives en leur substituant des exercices religieux, partant du faire du citoyen, en opposition à celui grossier et superstitieux de la campagne. » (Neveux, 1998, p. 97)

la journée dans les espaces environnants. En 321, l'empereur Constantin, grand réformateur chrétien, introduit l'idée du dimanche comme jour de repos et ce n'est qu'en 1215, au concile de Latran, que l'obligation de la messe dominicale est instituée. « Le dimanche a permis à l'Église de contrôler régulièrement le temps économique et social » (Godard, 2003a). Les cloches commencent à faire connaître ce rythme aux moines, mais aussi aux habitants alentour et très vite dans les villes. Si les Romains utilisaient déjà les « tintinabulae » pour annoncer certains événements comme les marchés, les spectacles, l'ouverture des bains, etc. c'est autour du VI^e siècle que les cloches vont faire leur apparition dans les églises situées au centre des villages et des villes, lorsqu'elles n'en comportaient pas plusieurs. Elles rythmaient le temps autant sacré que profane. Les angélus découpaient la journée (6h, 12h, 18h), annonçaient un baptême, un trépas, un danger ou un incendie. Suivant la manière de jouer, dans les champs, les paysans avaient compris de quoi il retournait et accouraient ou se recueillaient. Ces événements, tout comme les jours de bonnes récoltes ou de vèlage, marquaient le quotidien et devenaient des références pour se situer dans un passé ou un futur. À la limite, quelques cadrans solaires, imprécis et changeant ou clepsydres grossières pouvaient compléter le dispositif de la cloche (Le Goff, 1977). C'est avec le développement du commerce dans des villes en réseau et d'un marché d'échange que la nécessité de déterminer le temps par des mesures plus fines et quantifiables, que les cloches se sont dotées d'une fonction régulatrice et horlogère (Dorhn-Van, Braunstein & Mannoni, 1997). Peu à peu, des points qui n'étaient jusqu'alors que vaguement définis sont fixés sur l'axe du temps quotidien, faisant émerger une organisation temporelle plus fine que le cycle festif et un rapport plus individuel au temps. Les rythmes collectifs comme marqueurs qualitatifs du temps sont absorbés par une logique comptable régissant notamment le travail et les échanges commerciaux.

1.2.3.2 Le temps des marchands : la diffusion d'un nouvel esprit du temps dans les villes

L'affinement de la détermination du temps correspond à un état d'esprit lié au développement de l'économie marchande qui s'incarne dans les villes entre les XIV^e et XVI^e siècles. L'extension géographique des marchés par l'augmentation de la portée des échanges augmente le degré de complexité des sociétés de plus en plus intégrées et en appelle à des instruments de plus en plus fiables permettant d'encadrer les transactions. Avec le développement des échanges interurbains le besoin de rationalisation et d'affinement des symboles sociaux du temps va développer une conscience nouvelle du temps qui s'incarne dans l'horloge, ses cycles mécaniques et quotidiens, les secondes et les heures. « On est passé d'une forme de détermination du temps ponctuelle, discontinue, liée aux situations, à une trame temporelle continue, aux mailles de plus en plus fines, enserrant et conditionnant dans son universalité toute l'étendue des activités humaines » (Élias, 1991, p. 106). Il existe une relation historique entre le développement des réseaux commerciaux que nous rapprochons du processus d'intégration territoriale, et le changement de paradigme de détermination du temps. Avec la détermination du calendrier planétaire, la rationalisation du temps quotidien traduit une étape de plus dans le processus de distanciation. La concurrence entre le temps des communautés locales, périodique et collectif, et le temps rationnel et individuel issue notamment des besoins de l'échange marchand va

tourner à l'avantage de ce dernier.

Grâce aux besoins croissants d'approvisionnement des villes en extension et le développement du négoce, les marchands et financiers convoitent avec succès les charges municipales et prennent de plus en plus de place dans l'organisation des temps sociaux. Les marchés urbains de négoce nécessitent de nouvelles réglementations afin d'organiser un échange concurrentiel juste. Le développement d'un réseau commercial de villes, le gonflement quantitatif des transactions, la main-mise des négociants sur de nouveaux produits et le contrôle de l'industrie rurale rendent nécessaire la transformation du temps en objet de mesure¹⁷. La durée d'un voyage d'une place à une autre, les variations de prix durant une opération commerciale, la durée du travail artisanal et ouvrier deviennent l'objet de réglementations avec lesquelles il faut savoir jongler dans le temps pour dégager des marges de bénéfice. La domination commerciale des villes s'accompagne d'un contrôle financier (Neveux, 1998) qui va faire du temps un facteur d'enrichissement. La généralisation des lettres de change et les traites, l'élargissement du domaine monétaire avec le bimétallisme, la reprise de la frappe de l'or et la multiplication des signes monétaires compliquent les opérations. Elles entraînent des tendances inflationnistes et des problèmes de change qui réclament un temps mieux mesuré et de moins en moins ancré dans l'espace traditionnel. Du côté de la demande, les « grands consommateurs » et le développement « d'une économie politique urbaine caractérisée par le souci de garantir l'approvisionnement régulier en nourriture, la modicité de son prix et la stabilité dans l'activité des producteurs et commerçants » (Weber, 1992, p. 28) s'appuient sur des référentiels temporels communs nécessitant une stabilité toute mathématique. L'appareillage symbolique du temps se rationalise et renforce la puissance de la classe mercantile à mesure que les villes prennent la tête d'un système économique de moins en moins basé sur les revenus agraires. « Les activités urbaines et, de façon plus générale, la manière de vivre en ville produisent des temps caractéristiques qui diffèrent profondément de ceux qui règlent - et surtout réglaient - la vie à la campagne » (Ghorra-Gobin, 1996, p.2).

Le temps devient un instrument rationnel permettant de coordonner des activités, de les rendre équivalentes, de mesurer et d'organiser, de spéculer et d'échanger. Ce temps ne s'oppose pas au temps religieux puisqu'au XVe siècle, l'Église crée le mont-de-piété pour permettre des emprunts sans taux usuraires. Le décompte des heures apparu dans les villes italiennes autour du XIVe siècle se généralise. Les horloges se multiplient dans les résidences et châteaux princiers puis rapidement en ville au XVe siècle sous la forme des horloges publiques qui vont rythmer de nouvelles heures utilisées à des fins professionnelles et pour une classe précise. Les « heures », en tant que séquence de prière, ne jouent plus de rôle régulateur dans la Cité. L'horloge communale prend de l'ampleur et devient un instrument de domination économique, sociale et politique des marchands, financiers, négociants et parfois bourgeois qui régissent la commune (Le Goff, 1977). La construction de certains beffrois porteurs d'horloges est alors motivée par le besoin de sonner les heures des transactions commerciales et du

17 Par exemple, le développement de la navigation maritime et les nouvelles routes commerciales poussent, en 1598, Philippe III d'Espagne à offrir une récompense de 100 000 écus à qui trouvera un procédé de détermination exact du point en mer.

travail, de coordonner le commerce et l'artisanat urbain, de marquer les pauses des travailleurs, les horaires de vente et ceux de circulation dans les rues (Dohrn-van, Rossum, Braunstein & Mannoni, 1997). Peu à peu, « le milieu technologique superpose un temps nouveau, mesurable, c'est-à-dire orienté et prévisible, au temps à la fois éternellement recommencé et perpétuellement imprévisible du milieu naturel » (Le Goff, 1977, p. 56). Le temps se contracte dans le quotidien renvoyant les rythmes calendaires à une culture du temps plus traditionnelle que fonctionnelle.

La rationalisation du temps vers le décompte moderne des heures est l'expression d'un vaste processus de laïcisation des formes urbaines de l'existence (Dohrn-van Rossum, Braunstein & Mannoni, 1997, p. 119). D'abord, les classes bourgeoises et urbaines qui cherchent à se démarquer du temps religieux valorisent le temps quotidien. Ensuite, au XVII^e siècle, la prise en main par le pouvoir royal des institutions municipales les vide de leur substance politique. La puissance de la cité s'incarne désormais dans la pierre et les images (Neveux, 1998), c'est-à-dire dans l'hôtel de ville et son horloge à sonnerie, face à la cloche de l'Église et aux casernes royales. Enfin, le temps simple des campagnes disparaît parce que le pouvoir municipal doit dicter un temps laïc, propre à la cité, réglant une organisation complexe et raffinée des activités et institutions urbaines. Les mécaniques horlogères qui reflètent cette complexité deviennent des symboles de prestige culturel dans la concurrence que se livrent les municipalités. Ce temps urbain va être diffusé à partir du XVe siècle dans les plus petites villes et bourgs sous la pression des administrations territoriales. Le décompte mécanique des heures, essentiellement local et urbain, transforme en profondeur la perception du temps et son utilisation pour aller vers une abstraction de plus en plus grande¹⁸. Les citoyens vont lentement changer leur rapport au temps face au développement précapitalistique d'un esprit universel de rationalisation et de mécanisation que Sombart attribue avant tout aux marchands¹⁹. À la fin de l'urbanisation du premier degré et avec le développement du mouvement communal, la ville maîtrise rationnellement le cours du temps.

Cependant, si l'esprit d'un temps rationnel se diffuse, la variété des signaux donne à la ville une organisation temporelle multiforme dans laquelle les cloches de l'église et de la municipalité annoncent à la fois les heures et les événements, tantôt en rentrant en concurrence, tantôt en se complétant. Avec La Réforme, l'Église se met à l'heure de la production et résout la question du travail en faisant de celui-ci quelque chose de sacré. C'est pour Max Weber un élément du développement de l'esprit du capitalisme : « Le temps est précieux, infiniment, car chaque heure perdue est soustraite au travail qui concourt à la gloire divine » (Weber, 1989). Avec la révolution industrielle, le développement des

18 « Ce qui rétrospectivement apparaît comme une évolution à long terme vers une plus grande précision temporelle était surtout, si l'on se fonde sur l'expérience contemporaine, une quantité de petits pas vers l'abstraction. On faisait abstraction du système de référence naturel, de la journée de lumière et/ou de mesures temporelles fortement empiriques – telle, ici, la durée d'une courte messe » (Dohrn-van Rossum, Braunstein & Mannoni, 1997, p. 249)

19 « Telle est l'une des sources de ce pouvoir de contrainte que le « temps » exerce sur l'individu. Celui-ci est toujours obligé de régler son propre comportement sur le « temps » institué du groupe auquel il appartient, et plus s'allongent et se différencient les chaînes d'interdépendance fonctionnelle qui relient les hommes entre eux, plus sévère devient la dictature des horloges » (Élias, 1984, p. 135)

transports et l'essor du capitalisme, une seule référence commune du temps émerge peu à peu. Elle est aussi scientifique que la division du travail salarié et son utilisation par le capitalisme industriel ouvre sur la question du temps comme variable productive s'imposant à une masse salariale grandissante.

1.2.3.3 Le temps industriel : organiser et rentabiliser le travail des hommes²⁰

Avec la diffusion de l'horloge et sa miniaturisation, c'est l'universalisation d'un rapport normé, quantitatif et individuel au temps qui apparaît peu à peu. La nécessité du trafic généralise dès le XVIIIe siècle un rattachement des villes à l'esprit scientifique des horloges. Le chemin de fer et le télégraphe, rendent plus saillantes les disparités des horaires urbains, régionaux et nationaux. L'accélération et la densification du système de communication et d'information exigent l'intégration des temps locaux à un système synchronisé (Dohrn-van, Rossum, Braunstein, Mannoni, 1997). La vitesse sur rail va obliger les gares à coordonner leurs heures puis leurs minutes, brisant les cercles locaux d'existence dans un mouvement d'intégration territoriale et provoquant le passage du jour à l'heure²¹ comme scansion nouvelle des rythmes de vie (Studeny, 1995). Le temps horaire devient alors un cadre d'intelligibilité communément partagé qui dépasse ses racines citadines. Sa mesure se met à la portée du plus grand nombre. Sa détermination n'est plus seulement l'apanage des institutions qui détiennent l'autorité mais devient un instrument utilisable par presque tout un chacun pour régler ses activités. C'est le début de l'individualisation de la maîtrise du temps et de la capacité de se situer dans un cadre temporel qui ne fait plus référence aux groupes locaux d'appartenance mais à un monde intégré. L'industriel peut régler le travail de ses salariés. Le contremaître falsifie parfois les horloges. Les travailleurs agricoles se cotisent pour acheter une pendule et contre-contrôler le temps de travail imposé. L'horloge s'installe dans la maison et règle la vie domestique. L'ouvrier regarde l'horloge de l'atelier. Le voyageur commence à manier quotidiennement les horaires des trains. Les trajets à cheval dépendant du climat deviennent incongrus face à la locomotive à vapeur faisant fi de la pluie, de la nuit, de la neige et du froid. Ce temps tend à devenir la norme. Il repousse les limites des rythmes traditionnels de l'activité jadis réglés grossièrement et produit des tensions entre les temps calendaires du groupe d'appartenance et celui déterminé techniquement.

À partir du XVIIIe siècle, la détermination du temps est guidée par des nécessités productives et l'appropriation de la sur-valeur du travail salarié. La montée en précision apparaît comme une nécessité, chez le capitaliste, pour réguler le travail tout comme il l'était, chez le marchand, pour réguler les échanges. Le temps occupe alors une place centrale dans la réflexion sociale de l'époque industrielle. Chez Marx, l'exploitation du temps-marchandise se trouve à la base de toute sa pensée économique. Le temps mesuré, parce qu'il permet de mettre en relation le travail fourni avec d'autres activités dans une

20 Le lecteur peut se référer notamment à l'article de E. P. Thompson, 1967, « Time, Work-Discipline and Industrial Capitalism, » *Past and Present*, pp. 56-97.

21 L'heure coordonnée de Greenwich apparue en 1675 pour les échanges maritimes devient l'heure de référence des chemins de fer britannique en 1847 et celui de tout le pays vers 1855. En 1884, la Conférence Internationale du Méridien adopte le temps universel de 24 heures, débutant à minuit à Greenwich. La France s'aligne en 1911 sur cette convention et délaisse le temps autonome de ses chemins de fer défini suivant l'heure de Paris.

équivalence monétaire, se pare encore un peu plus d'une rationalité instrumentale dont l'horloge est la gardienne. Pour pouvoir être capté par le capitalisme, le temps doit être saisi pour lui-même, sous une forme pure et calculable et être totalement détaché des rapports sociaux pré modernes qui le médiatisaient jadis (nature, religion et politique). C'est dans l'exploitation rationnelle du temps que le capitaliste s'arrogera la sur-valeur du travail (Zarifian, 2001). Le temps comme objet de calcul économique occupe une place centrale. Il devient le pivot autour duquel l'ensemble des autres temps sociaux sont aménagés (Pronovost, 1996). Les horloges se multiplient en raison de la réduction de leur taille et de leur coût. À l'extérieur, l'usine se pare de petits clochers, d'horloges de façade puis de grandes tours à cloche et de sirènes appelant les ouvriers au travail. À l'intérieur, l'horloge puis le chronomètre permettent des unités de calcul fines pour le paiement du travail et les amendes pour perte de temps. Les tâches productives se décomposent en temps d'exécution et de chronométrage des phases successives à l'obtention du produit fini. L'idée d'une production en continue est le rêve d'un capitalisme industriel imposant au temps social, le temps du travail, de la machine et du profit. L'activité productive s'enferme dans des bâtiments réglés sur le temps de l'horloge mécanique et fait fi des variations extérieures. En Angleterre puis en France, le chauffage, d'abord dans les usines, puis dans les maisons et l'éclairage au gaz permettent une uniformisation à bon marché du temps de travail rendu indépendant des facteurs saisonniers ou naturels (Guillerme, 1994). « L'industrie ignore les temps morts du jour et de la nuit ou des saisons et peut produire de la lumière pendant la nuit, de la chaleur pendant l'hiver, de la glace en été » (Gwiazdzinski, 2002, p. 21). Rationalisation du temps et pression à la continuité du fonctionnement de l'industrie repoussent les rythmes collectifs périodiques dans la sphère des activités non productives et a-fonctionnelles. Dès ce moment, la classe dirigeante mettra toute son énergie pour refuser le Droit à la paresse, comme l'écrivait Paul Lafargue, neveu de Marx...

Si les gens du XV^e siècle n'avaient que peu pris conscience de la révolution qui s'opérait avec l'horloge, l'utilisation économiquement rationnelle du temps et la nouvelle discipline temporelle du travail deviennent des préoccupations publiques et politiques. La pression du temps industriel va être à la base de l'émergence de la question sociale et des premières lois de réglementation du temps de travail. Certaines lois obligent que le temps de travail soit régulé en fonction des horloges publiques pour ne pas isoler l'usine du temps civil. Des réglementations vont poindre dans l'organisation du temps de travail face aux conséquences sociales du système productif capitaliste. Elles illustrent les premières formes politiques d'opposition à la logique du temps continu de l'économie²² et traduisent la tension existante entre temps du travail et temps démocratique. Cette médiation entre le temps économiquement productif et le dégagement d'un temps individuel de repos pose les bases d'une charpente temporelle collective encadrant les pratiques individuelles. La nécessité pour l'État naissant de ne pas laisser la maîtrise du temps aux industriels se fait ainsi sentir pour maintenir la paix sociale et organiser la force de travail.

22 En 1841, loi limitant le temps de travail des enfants à 12 heures par jour ; en 1892, loi limitant à 11 h le temps de travail des femmes et des enfants et obligation du repos hebdomadaire ; en 1900, abaissement à onze heures la durée du travail journalier ; en 1906, loi instituant la semaine de six jours ; en 1919, loi instituant la semaine de 48 h et la journée de 8 h.

Tout au long du XXe siècle, l'organisation industrielle du temps va prédominer dans un rapport plus ou moins pacifié avec la montée de la figure de l'État providence. La réglementation des rythmes du travail qui va ouvrir un rythme du loisir va structurer les grands rythmes collectifs hebdomadaires et annuels avec, en 1936, l'invention des congés payés. Si le temps se resserre pour organiser le travail, il s'ouvre par compensation sur des temps ouverts à l'oisiveté, à la détente et au repos. Le travailleur trouve dans le « compromis fordiste » d'après guerre une juste rémunération réduisant le mécontentement soulevé par les premiers principes d'organisation tayloriste de la production. Les horaires scolaires, le travail, les loisirs, le temps familial, composent un système relativement partagé et stable. Les fêtes nationales qui ont encore un grand écho auprès des populations avec les bals du 14 juillet, les commémorations et les défilés, ponctuent l'année de leurs jours chômés et ludiques. C'est le temps de la rythmicité, de la synchronisation progressive du travail, le temps uniforme et borné des horaires prévisibles et réguliers (Bouffartigue & Bouteiller, 2003).

En faisant un bon dans l'histoire, la fin du compromis fordiste et du régime temporel qui lui est attaché questionne l'évolution la plus récente de la réorganisation du rapport des sociétés modernes au temps. Elle n'est pas analysée comme une rupture mais comme une étape de plus de la radicalisation des sociétés dans la construction d'une somme de référents temporels servant le développement de ses activités et l'intégration d'un système mondial. Avec la mise en réseau international des économies et l'avènement du temps continu, il est plus difficile d'identifier une institution précise à l'origine d'une nouvelle donne temporelle comme a pu l'être l'Église, le prince marchand ou l'industriel. Si l'organisation du temps politique et économique a été le fait d'un accord plus ou moins tacite entre les sphères politiques, économiques et les représentants de la sphère du travail sur des territoires nationaux, les réglementations de l'Organisation Mondiale du Travail peinent à faire consensus face à la diversité des économies et des cultures. L'organisation des charpentes temporelles des territoires nationaux, intégrés à différents niveaux planétaires, est appelée à plus de flexibilité par le système productif et financier. Les différentes réglementations horaires et annuelles du temps de travail font l'objet d'un dumping social. Elles sont utilisées à des fins de mise en continuité de l'activité productive. Les États ne sont plus à même de dicter, de manière unilatérale ou multilatérale, une organisation du temps suivant l'idée d'un intérêt général qui lui-même vacille sous l'aspiration des individus à devenir maîtres de leur temps. Les rythmes collectifs nationaux sont parfois mis en face d'exigences de continuité productive mais aussi consommatoire. La rationalisation de la détermination du temps débouche sur une interrogation en termes de renouvellement des rythmes partagés producteurs d'un temps culturel, qualitatif et identitaire. N'est-ce pas alors le moment pour les villes de se saisir des calendriers et de définir ce que pourrait être un temps local équilibré entre les besoins de l'économie et du social ?

1.2.3.4 Le temps continu du réseau des marchés mondiaux : quand le virtuel saisit le réel

La tendance la plus forte qui qualifie le rapport moderne qu'entretiennent les sociétés au temps est la déstabilisation et le brouillage « des symboliques rattachées aux différentes séquences de temps que celles-ci soient appréhendées au regard de leur contenu (temps travaillé/non travaillé) ou dans leur dimension chronologique, qu'elles soient quotidiennes (oppositions jour/nuit, matin/après-midi), hebdomadaire (semaine/fin de semaine), annuelle (distribution des congés ; annualisation du temps travaillé) » (Boulin, 2002, p. 54). Le déploiement d'un temps des réseaux, temps du marché mondial, dominé par la logique techno-économique semblerait expliquer le tracé d'une nouvelle carte du temps sur les ruines du temps industriel. Les villes-centres des métropoles en réseau sont le réceptacle et le diffuseur de ce temps continu qui interroge la valence des rythmes collectifs de la vie locale dans ce système.

1.2.3.4.1 Un temps vide et homogène ?

De nouvelles formes de détermination du temps émergent d'une recherche de mise en concordance des unités de mesure, exigées par l'intégration continue d'un système monde. Le temps moyen de Greenwich calculé pour obtenir le « midi solaire », le temps universel défini en 1928 dont la mesure est effectuée en observant des objets en dehors du système solaire, le temps atomique international (TAI) défini en 1955 avec la première horloge atomique au césium et en 1972, l'adoption du temps universel coordonné (UTC) rationalisent d'avantage les unités symboliques du temps tout en les éloignant de ses références naturelles, sociales, territoriales mais aussi mécaniques. Illustrant la radicalisation de la tendance et à l'image du calendrier réclamé par les Nations Unies, l'invention en 1998 d'un temps Internet commercialisé par l'entreprise Swatch se base sur l'absence de fuseaux horaires et de frontières géographiques. L'heure est alors partout dans le monde celle du siège de la compagnie. Ainsi, pour certains, « Le temps accéléré du marché, de la technique et du progrès, et le temps « objectif » linéaire de la science s'unissent pour dessaisir « le monde de la vie » (Zaccari-Reyners, 1995) de la maîtrise, même partielle, de son temps propre » (Dobré, 2003, p. 120). L'intégration des économies locales à l'économie mondiale pose la question de notre capacité de régulation collective du temps, et de la production de nouveaux récits locaux face à une logique d'hypersynchronisation mondiale. L'interdépendance croissante des économies, l'innovation technologique et le basculement d'une économie industrielle à une économie de services sont des facteurs de transformation de la charpente temporelle héritée du XXe siècle. Avec l'accélération des rythmes de communication et l'instantanéité de l'information, l'espace se rétrécit et le temps se contracte dans l'instant. Peu à peu la désynchronisation des systèmes horaires et l'extension des plages d'activité deviennent des facteurs centraux du développement économique.

La logique de la nouvelle organisation de l'économie de marché encourage une production de biens et de services rapidement mobilisables, adaptables aux fluctuations des marchés internationaux,

répondant à des consommateurs aux modes de vie différenciés. Avec le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et des transports, la demande et l'offre peuvent s'éloigner géographiquement l'une de l'autre, se désynchroniser et se resynchroniser presque en continu. La demande suit des temporalités géographiquement situées mais selon des créneaux horaires planétaires différenciés auxquels l'offre s'adapte en continu. Le marché mondial est ouvert en permanence. Son rythme s'éloigne des anciens rythmes de la vie sociale des aires culturelles dont dépendent les individus qui la font fonctionner. Et pour faire face aux aléas des ravitailleurs, de la météo, voire des grèves qui pourraient perturber la continuité des échanges, le système économique et productif triche en se dotant d'une mémoire-tampon ou de stock-tampon (Rabin, 2002). Il a alors le temps de s'adapter à une demande qui d'habitude montrerait un caractère discontinu. Détachée ou contournant les contraintes spatiales et les enjeux territoriaux voire sociaux, la logique du marché se développe à partir d'une compétition par le temps qui impose une métrique unifiée à toutes les formes d'activité (Veltz, 2000).

Ce phénomène fait émerger un temps universel et continu qui opposerait le synchronique et le diachronique en les décomposant dans un temps de référence virtuel (Stiegler, 2002). C'est le règne de l'économie de la vitesse et de la fluidité qui valorise le court terme et la réactivité. L'instantanéité devient la norme compétitive qui donne l'avantage au *first mover*, réduit les cycles d'innovation et multiplie à un rythme de plus en plus frénétique les mutations des produits (Veltz, 2000). L'instantanéité se décline dans l'idée de continuité productive illustrée par les principes du *following the sun*, de flux tendu, des trois huit, du *Just-in-Time*, de la flexibilité du travail et de la réactivité promue dans le modèle Toyotiste. Le temps devient une variable quantitative d'ajustement, une ressource à utiliser, épargner ou gaspiller selon les impératifs de production. Cette logique imposerait une « représentation d'un temps monochrome, séquentiel, linéaire et économique [qui met] fin peu à peu dans la plupart des pays occidentaux aux conceptions traditionnelles, aux temps de l'ancien ordre social » (Chanlat, 2007, p. 163). Le temps prend alors la forme imaginaire d'un encéphalogramme plat, sans discontinuité, sans rythme et sans interruption notoire dans lequel les agents doivent saisir des opportunités de marché. Il pèse plus fortement sur le rythme quotidien et annuel des individus et des sociétés que ne le faisait l'alternance naturelle des jours et des nuits, objectivée dans le temps des fuseaux horaires et des saisons, réifiée dans les calendriers nationaux, reprise par les institutions religieuses ou politiques.

1.2.3.4.2 Le temps comme quantité négociable

La dimension virtuelle de ce temps continu peut être appréhendée à travers quelques exemples simples²³. La logique d'activité des réseaux financiers et des places boursières s'appuie sur ce temps. La rentabilité que peut engendrer l'échange de flux financiers et d'argent dématérialisé émane d'une

²³ Grâce aux moyens de conservation et de transport, les fruits et légumes de saisons se retrouvent sur les étals des marchés en toute saison, les fournitures scolaires de la rentrée de septembre se retrouvent début août dans les magasins, les jouets de Noël et les réclames apparaissent début novembre, les « tubes de l'été » s'écoulent dès le mois de mai sur toutes les radios. Le brouillage des repères temporels engendré par l'économie de marché répond à une demande du consommateur encadrée et travaillée par le déploiement de la représentation d'un temps continu.

gestion de micro-décalages temporels à l'origine de l'idée même de spéculation. Plus ces décalages peuvent s'enchaîner dans un temps de référence mondial et continu, plus l'investisseur boursier peut espérer gagner de l'argent. Or la monnaie « ne contient pas la plus petite suggestion d'une organisation rythmique du contenu de la vie ; elle offre toujours avec la même fraîcheur et la même efficacité ; grâce à ses effets de longue portée et à son pouvoir de réduction des choses à un même et seul critère de valeur » (Simmel *in*. Trautman 2007). La vente et l'achat d'actions se déroulent dans le temps arythmique et accéléré du réseau boursier qui prime sur le temps rythmique des individus qui le font fonctionner ou sur les contraintes productives des entreprises côtées.

Cette vie économique que personifie la métropole, lieu d'échanges, de production et de circulation de la valeur intensifie le rythme de vie des citadins et s'oppose au caractère cyclique et communautaire du temps traditionnel (Simmel *in*. Jonas, 1995). La fermeture inopinée de la bourse de New-York est un événement majeur bouleversant le fonctionnement des marchés mondiaux. Les réseaux de communication repoussent les limites du temps contraint et permettent des échanges quasi intemporels et ubiquistes. Sur le réseau Internet, les commerces ne dorment jamais, les commandes peuvent être passées à n'importe quel moment de l'année, l'information est produite en direct et diffusée en continu donnant parfois lieu à de sérieux cafouillages rédactionnels. Les portails web et les systèmes d'information offrent des outils de mobilité de manière continue (Gaber & Gruer, 2002). Là aussi, la défaillance d'un serveur central provoque une vague de panique chez les professionnels comme chez les particuliers habitués à une connectivité continue. Le réseau mondial du transport aérien permet de se rendre partout dans des plages de temps de plus en plus étendues. Désormais, l'idéologie d'un temps continu s'impose comme une croyance qui veut convaincre que nous rentrons dans un mouvement inévitable de l'intégration dans l'espace marchand de toutes les institutions régulatrices de la vie sociale (Huet, 2002). Le fonctionnement urbain devrait, à ce titre, se plier aux exigences temporelles de l'espace marchand, pour ne pas être mis à l'écart des richesses du marché-monde.

Le déploiement de la logique de continuité temporelle catalysée par les nécessités économiques transforme l'organisation sociale du temps héritée de la révolution industrielle et du compromis fordiste des années 1920. Dès les années 1970, la nouvelle discipline du travail exige des ouvriers ponctualité et régularité. Elle s'oppose à l'alternance d'intenses périodes d'activité et d'inactivité sur laquelle les hommes avaient modelé leurs propres rythmes de travail pendant des siècles (Thompson, 1967). Aujourd'hui, si la régularité du travail est moins soumise au rythme de la machine, il est toujours mesuré à l'aune du temps débit, du temps vitesse qui caractérise la productivité telle qu'elle est pilotée par les critères de rentabilité qui gouvernent les entreprises, dans une société passant de l'industrie à l'information (Lojkine, 2002). L'équation fordiste devient caduque face à de nouveaux processus de production : autonomie des méthodes de travail, fin de la hiérarchisation pyramidale, fin de la standardisation des tâches productives, valorisation des structures horizontales qui favorisent la flexibilité et la réactivité, diversification des cadres organisationnels des activités, transformation et

multiplication des normes et des formes du travail (Orfeuill, Massot & Bellanger, 2000).

Ainsi l'annualisation du temps de travail comme mode d'organisation a fortement progressé tout comme les « crédits-temps » ou les RTT devenus une variable d'ajustement temporelle de la production. Ces techniques comptables d'un temps flexible permettent d'adapter les horaires à l'activité par l'alternance de périodes hautes et basses dans presque tous les pays Européens. Entre 1986 et 1990, la modulation du temps de travail s'est accrue (Lallement, 1995) et aujourd'hui, près de 35 % des salariés français seraient ainsi concernés (Kouzis & Kretsos, 2003). Mais les périodes basses et hautes ne sont pas du tout respectées, surtout dans les PME-PMI et les salariés ne sont pas toujours prévenus longtemps à l'avance des changements (Ardenti, 2005) La disponibilité exigée auprès de certains, les contraintes imposées dans la prise de jours de repos ou le recours au chômage technique permettent à la production de suivre les fluctuations annuelles de la demande et rendent imprévisible les calendriers d'activité. L'assouplissement des cadres temporels du travail affaiblit ce dernier en tant que synchroniseur social homogène et universalisant permettant d'expliquer les rythmes collectifs. La modification des principes d'organisation du travail entraîne, via une cascade causale (de l'entreprise à l'établissement, au collectif de travail puis à l'individu) la formation de nouveaux modes de vie (Godard, 2001) soumis à un temps continu. La cloche de l'usine rythmant l'activité quotidienne et l'organisation relativement stable du travail sur l'année disparaît au profit des pointeuses, des horaires atypiques et variables, de l'annualisation du temps de travail, de l'interchangeabilité des personnes, de la négociation à court terme de son agenda.

Nous sommes arrivés au terme de notre histoire de la rationalisation des modes de détermination du temps par l'intégration des sociétés locales à un temps-monde. Nous avons constaté la perte de pouvoir successive des donneurs de temps au profit d'un ordre temporel désacralisé, mondial, rationnel dominé par un esprit scientifique, technique, enchâssant le travail dans le temps rentabilisé et accéléré des sphères économiques et mercantiles. Dans ce processus, les villes ont été au cœur du déploiement du temps moderne puisqu'elles sont à l'origine du développement de l'économie moderne, des échanges marchands, de la monétarisation des activités, de l'intégration mondiale, de l'organisation rationnelle des activités. Aujourd'hui, la ville s'enchaîne logiquement dans le temps des réseaux mais ses besoins sociaux et locaux questionnent la manière dont elle doit être organisée face à la continuité du temps mondial. L'idée de rythme social, de périodicité collective et donc d'une série de ruptures marquant des moments particuliers permettant la cohésion du groupe se perd dans une continuité temporelle qui rejaillit sur le fonctionnement quotidien, hebdomadaire ou annuel des villes et de ses habitants. Et « plus s'allongent et se différencient les chaînes d'interdépendance fonctionnelle qui relient les hommes entre eux, plus sévère devient la dictature des horloges » (Élias, 1996, p. 135). Néanmoins, le temps mondial ne fait pas que s'imposer au fonctionnement des villes. L'appropriation par les citoyens des mêmes TIC et systèmes en réseau, technologies de déplacement et services qui ont permis l'hypersynchronisation mondiale, façonne en retour le rapport moderne des sociétés urbaines au temps.

1.3 Individualisation des rythmes sociaux et urgence généralisée : le mythe de l'acteur hors du temps collectif

Si les explications macro sociales ou *top to bottom* permettent de souligner l'affaiblissement du rôle des rythmes collectifs dans la détermination du temps par l'imposition d'un temps continu, dans lequel les scansionnements culturels du groupe se retrouvent noyées, il ne faut pas conclure trop vite à un total déterminisme. L'émergence de ce temps a-rythmique à dominante économique, faisant fi des liturgies traditionnelles, rencontre le mouvement de plus longue portée historique de l'individuation. Avec le processus de civilisation théorisé par Norbert Élias nous avons fait le choix de ne pas donner de prééminence à une approche holiste sur une approche via l'individu dans l'explication du désenchantement du temps. Ainsi, en parallèle du processus d'intégration mondiale des sociétés via la détermination d'un temps planétaire, la seconde facette du désenchantement et de la rationalisation du temps est celle de son individualisation. Ce temps découpé en instants strictement équivalents qui s'enchaînent de manière de plus en plus rapide et qui ne disent rien de la valeur symbolique affectée à chaque moment, c'est aussi celui de l'individu stratégique qui rentabilise son temps et se désolidarise des grands récits rythmiques. Au temps continu des réseaux correspondrait un individu cherchant à élaborer ses propres rythmes personnels indépendamment des scansionnements collectifs. D'autant plus qu'aux rythmes institutionnels s'oppose le temps vécu ou temps personnel, multiple et subjectif, de plus en plus souvent mis en avant face à des temps collectivement contraints. Pour André Rauch, « Après le temps collectif de la montre, et après en avoir terminé avec les impératifs du calendrier, on se met au rythme de l'agenda et des durées personnalisées » (2003, p. 50).

Le temps planétaire n'existe comme réalité sociale que parce qu'il est utilisé et approprié par les individus dans leurs modes de vie quotidiens, dans la structuration de leurs rapports sociaux et spatiaux. Le temps social n'a de valeur que s'il est saisi par les acteurs. Ainsi, la technicisation du rapport au temps interroge la possibilité de l'existence des rythmes collectifs dans la société moderne parce qu'elle permettrait une plus grande autonomie de l'acteur vis-à-vis du temps collectif et institutionnel.

1.3.1 Une nouvelle discipline du temps inégalement vécue

La construction du rapport au temps provient d'un double mouvement dans lequel les individus se saisissent du contexte temporel et de ses découpages pour se l'approprier et ce faisant, le valident, le rejettent ou le font évoluer. La capacité d'appropriation du temps social n'a été rendue possible qu'avec la démocratisation de l'accessibilité technique et intellectuelle des symboles du temps spatialisé. Les phases d'appropriation du calendrier ou de l'horloge constituent un gradimètre de la gestion du temps par les individus, se substituant à une soumission passive à un temps collectivement signifié par des donneurs de temps. Le calendrier, l'almanach, l'agenda, l'horloge publique ou privée, la montre, le « Personnel Digital Assistant » (PDA), le téléphone portable et maintenant les smartphones sont autant de technologies d'individualisation de la perception et de la gestion du temps (Le Goff, 2002).

L'individualisation du rapport au temps entre donc dans l'histoire longue de l'humanité, du passage des communautés aux sociétés et plus généralement de la place grandissante accordée à l'individu dans le monde social depuis les bouleversements politiques et économiques des XVIII^e et XIX^e siècle. À mesure que la détermination du temps gagnait en précision et que se relâchaient les trames narratives contraignantes des appartenances traditionnelles et communautaires, la maîtrise individuelle du temps grandissait avec l'affirmation de l'individu.

L'avènement d'un temps quantitatif référé à un mouvement mécanique strictement reproductible est utile pour organiser la vie sociale et a donné lieu à une considérable autodiscipline du temps comme le démontre Élias. Mais c'est ce même temps, « un temps vide et sans surprises, un temps dénué de sens » (Zarifian, 2001) qui, parce qu'il émane d'une utilité instrumentale pour certains groupes sociaux, impose sa dictature. Ainsi, l'accessibilité au temps spatialisé et à la métrique de la mesure est inégale. Un fossé sépare les individus qui règlent leurs activités au moyen d'une montre et d'un agenda de ceux qui ignoraient jusqu'à leur date de naissance, les marchands des paysans, les clercs des fidèles, les urbains des ruraux, les riches des pauvres.

Le même fossé existe aujourd'hui face à la célérité et la continuité du temps des réseaux qui pèsent différemment sur les pratiques des individus selon qu'ils maîtrisent ou non un certain nombre d'instruments d'organisation du temps, selon qu'ils adhèrent à un certain rythme de vie dit « moderne » ou « post-moderne ». Francis Godard oppose le type « cadre - vivant seul(e) - dans des entreprises parisiennes - haut de gamme - selon des horaires totalement flexibilisés » au type « employé – marié à une ouvrière – d'une PME de province – selon des horaires de travail réguliers » (Godard, 2002). D'un côté, nous constatons la montée d'un individualisme négatif ou « l'individu par défaut » (Castel, 2006) qui découle d'une contrainte d'adaptation des modes de vie à une donne temporelle dominée par l'idée de continuité et de flexibilité. Dès lors, l'a-rythmie collective imposée et la continuité des activités érigée en progrès universel marginalisent ceux qui ne peuvent rester branchés, joignables et réactifs et/ou qui ne peuvent négocier l'organisation de leur temps. Ils sont les « oubliés de la civilisation du temps » (Godard, 2003b, p. 41). De l'autre côté, la transformation des rythmes de vie est le fait d'un individu qui redéfinit, dans un tel contexte, la force de ses rapports avec l'idée de charpente temporelle collective. Sa maîtrise et l'accès aux technologies de délocalisation/relocalisation ou désynchronisation/resynchronisation se traduit par une amélioration de sa mobilité et de l'accès à l'information, qui lui assurent une flexibilité et une qualité de vie moins soumises aux contraintes temporelles collectives (Gaber & Gruer, 2002). Si les transformations à l'œuvre dans le domaine du temps travail pèsent négativement sur certains, elles permettent pour d'autres une diversification des modes d'organisation spatiotemporelle perçue comme un élargissement des possibles. De manière générale, la déstabilisation du système temporel fordiste contribue à redéfinir les modes d'organisation des temps individuels, soit sous contrainte, soit par choix. Par exemple, 37 % des salariés ne travaillent pas le même nombre d'heures chaque jour, 22 % ne travaillent pas le même nombre de jours chaque semaine et 24 % voient leurs horaires de travail changer au cours du mois (Urbain, 2002a). Une

nouvelle discipline du temps émerge ainsi d'un processus d'individualisation des modes de vie, de transformation de l'organisation du travail et d'affaiblissement des « donneurs de temps » face au temps continu des réseaux. Elle est consubstantielle de l'augmentation de l'influence du modèle de la personnalité hypermoderne, celle qui aspire à une plus grande autonomie dans la gestion de ses temps sociaux. Le temps ne se consomme plus comme un produit de masse mais comme un produit pour un consommateur exigeant.

1.3.2 Une gestion temporelle indépendante des rythmes sociaux ?

Organiser ses temps sociaux n'est plus une question plus ou moins réglée de l'extérieur. Les marges de liberté dans le choix de l'économie de son temps sont élargies. Cette opportunité n'est pas saisie de la même manière pour tout le monde. À ce titre, la figure de l'individu pressé, branché, flexible, se pensant détaché du cadre collectif s'impose dans les analyses contemporaines des évolutions des modes de vie notamment en milieu urbain (Jauréguiberry, 2003 ; Gauchet, 1999) et questionne les possibilités d'émergence de concentrations régulières de la morphologie sociale. À l'éclatement de l'organisation industrielle du temps et après l'individu traditionnel puis moderne, correspondrait l'individu hypermoderne se défendant de suivre toute organisation institutionnelle ou prédéfinie des temps sociaux pour choisir ses propres schémas temporels. Il se place au-delà d'une volonté d'indépendance, se pense ou se croit hyper-indépendant du groupe (Castel, 2006), conçoit le fait de vivre en société comme un contexte, pas une responsabilité, dans lequel il peut déployer sa personnalité propre. Des auteurs tels que Christopher Lash, Richard Sennet, Gilles Lipovetsky ou Alain Ehrenberg mettent l'accent sur l'inflation de l'individualisme, de la subjectivité, difficile à concilier avec des systèmes de régulations collectives qui sont le propre de la vie en société. Par exemple, en ce qui concerne le rapport aux temps institués de la religion, il existe une chute des pratiques religieuses, mensuelles, festives et dominicales qui répondent à un rythme collectif. Cela ne signifie pas un déclin de la religion mais une prise de distance avec le principe même d'institution religieuse et une « dissémination des petits récits croyants que les individus produisent eux-mêmes à partir de leurs aspirations, de leurs intérêts, de leurs dispositions, de leurs expériences » (Hervieu-Léger *in*. Ruano-Borbalan, 2001).

L'individu reconstruit pour lui-même les grands récits du temps en les modelant suivant ses envies. Il est le modèle de l'individu le plus visible parce qu'il occupe l'avant-scène de la modernité. Il met au premier plan de ses préoccupations, ou comme valeur première, le temps vécu et subjectif sur le temps abstrait et collectif. Il adhère au temps des réseaux, continu et accéléré, parce qu'il lui permet de s'extraire des contraintes locales d'un temps social réglé par des conventions plus ou moins formelles. Il se saisit des mêmes technologies qui ont permis à l'échelle mondiale l'hypersynchronisation des activités pour redessiner, à l'échelle individuelle, ses possibilités de maîtrise de son temps propre. Les techniques de localisation spatiotemporelle – du terminal GPS²⁴ au terminal GSM²⁵, du PDA au micro

24 Global Positioning System

25 Global System for Mobil

PC, de l'automobile à l'Internet – lui permettent d'élaborer des programmes d'activités détachées des scissions du groupe, adaptables selon les situations, changeant selon ses désirs. Il développe un rapport plus réflexif au temps ce qui entraîne chez lui une capacité de différer ses actions, d'élaborer des programmes d'action personnels, de singulariser son espace-temps. C'est un individu hypermobile qui flue, s'écoule, se répand voire s'épanche dans un rapport au temps, à l'espace et à l'altérité qui apparaît dans un premier temps comme arythmique et sans tempo collectif.

L'individu serait entré dans une dynamique croissante de distinction radicale de ses modes de vie, de différenciation, passant notamment par l'articulation autonome de ses séquences d'activités, les désynchronisant volontairement des temps du groupe. La désynchronisation signifie ici que l'enchaînement quotidien, hebdomadaire ou saisonnier des activités de l'individu apparaît comme singulier et soumis en dernière instance à sa propre conduite, sans que cela ne pose trop de tension avec les rythmes d'autres personnes (Trautman, 2007). Ainsi la désynchronisation est une forme de différenciation supposée recherchée par tous, suivant la logique que « l'accès à la différence est une valeur, un bien rare qui vaut cher » (Bourdin & Masbounji, 2004) et qu'il convient de convoiter. L'individu hypermoderne fait de la possibilité de se désynchroniser des temps du groupe un élément de construction identitaire, en fuyant la stabilité des rythmes institutionnels, voire traditionnels, et en développant des appartenances à faible contrainte temporelle. L'absence d'appartenance peut prendre des formes négatives, mais il existe également une absence ou flexibilité des appartenances vécue positivement. Les liens sociaux sont d'abord et avant tout marqués par la mobilité, le choix permanent, la capacité de se déplacer aisément dans l'espace affectif, social, cognitif. De ce fait, ils sont aussi flexibles dans le temps, ne durent pas longtemps ou se réactivent de manière très éphémère, rendant potentiellement obsolète l'idée de morphologie temporelle propre à un groupe social²⁶. Après le temps de la montre et le rejet des impératifs du calendrier et des institutions, chacun se met au rythme de son propre agenda en construisant des durées et des rythmes personnalisés, faiblement dépendant d'autrui. Par exemple, l'apparition chez les voyageurs des offres dont la durée correspond à de longs week-end et des mini-semaines illustre une tendance à un éclatement de la prise de vacances tout au long de l'année et à la dé-massification des comportements vacanciers. Les séjours raccourcissent, se multiplient réduisant peu à peu la portée du schéma traditionnel saisonnier des grandes vacances.

L'individu hypermoderne est celui qui semble endosser le plus radicalement l'image de l'homme flexible qui passe son temps à jongler d'une activité à l'autre, d'un événement à l'autre, qui semble d'autant plus improviser qu'il peut reprogrammer sans cesse sa journée. Un homme pour lequel le temps n'a plus de consistance (Guillot & De Conninck, 2007). En conservant l'exemple des pratiques

26 En ce qui concerne l'affaiblissement des rythmes collectifs liés à l'institution familiale, il s'explique à la fois par l'entrée massive des femmes dans le salariat remettant en question la traditionnelle division du travail entre les sexes, et par les nouvelles configurations familiales plus éclatées. À l'échelle hebdomadaire des temps familiaux, l'apparition massive de couple bi-actif rend plus complexe la synchronisation des agendas et, à l'échelle macro sociale, débouche sur une augmentation des différences entre des ménages qui ne fonctionnent plus tous sur le même modèle temporel androcentré. Le modèle familial nucléaire doit composer avec les modèles de la famille monoparentale ou recomposée qui complexifient la constitution de moment de synchronisation de ses membres et rendent nécessaires la maîtrise de nouvelles compétences temporelles (Godard, 2003a ; Filhol, 2002).

vacancières, cette flexibilité du temps s'observe dans la tendance à consommer le temps libre où il se trouve dans le corps de l'année voire de la semaine. Des sites Internet proposant, 24h sur 24, des voyages en ligne ou des séjours « dernière minute » à l'image du site Lastminut.com ou des billets « dernières minutes » de la SNCF permettent de mettre en pratique et incitent financièrement une consommation du temps sur coup de tête, à la volée, chamboulant l'agenda initial. La dimension collective et relativement stable des temps sociaux éclate sous les coups de butoir d'une individualisation du rapport au temps. La mobilité accrue permet de multiplier les activités dans une même séquence temporelle, affiner leurs articulations, accélérer leur enchaînement : amener les enfants à l'école sur le chemin du travail tout en passant par la pharmacie, faire ses courses en rentrant du travail le téléphone à l'oreille pour régler la venue de la nounou le soir, permettant, après être passé faire une heure de sport, de sortir au théâtre. Les technologies de la communication offrent la possibilité de gérer, avec une quasi ubiquité, différentes tâches simultanément : l'Internet à domicile permet de consulter ses mails professionnels tandis que le téléphone portable ouvre la possibilité de rester connecter en toute circonstance à différentes sphères d'activités, par exemple pendant un déplacement en voiture. Le régime temporel des réseaux correspondrait à un homme ayant toujours rêvé d'être ici et ailleurs en même temps, libéré de la notion de temps perdu, organisant comme il le souhaite son quotidien au gré de ses envies propres, maximisant l'utilité marginale du temps gagné et minimisant le temps perdu dans un horizon temporel court.

1.3.3 Le règne de l'urgence : une déprogrammation de la vie sociale ?

Si le mode d'action « en urgence » est longtemps demeuré une façon relativement exceptionnelle de traiter une situation, le XXe siècle semble marqué par l'ascension irrésistible de son règne (Aubert, 2000). L'urgence serait en passe de devenir un mode privilégié de régulation sociale, une modalité d'organisation de la vie collective et une forme individuelle de gestion de ses temps sociaux. Or l'urgence de l'action individuelle s'oppose à la périodicité des rythmes collectifs. Comment penser la régularité des actions collectives si l'individu fonctionne dans l'urgence ?

La régulation du temps assurée dans l'instantanéité par la logique du temps continu des réseaux notamment économiques, et la révolution des TIC se sont conjugués pour instaurer le règne d'une économie régie par la dictature du « temps réel » et de l'immédiateté des réponses aux sollicitations du marché. Cette logique exposée plus haut s'étend à l'ensemble des sphères de la société jusque dans la vie personnelle. D'abord parce que la logique professionnelle déteint sur les modes de vie privée. Dans la sphère du travail notamment, l'instantanéité, la réactivité, l'accélération des processus, ont des conséquences sur le temps dont dispose un salarié pour répondre à une sollicitation, effectuer une tâche. De plus, les entreprises peuvent avoir comme réaction de rejeter sur leurs salariés les risques auxquels elles sont confrontées en faisant du rythme de travail humain une variable d'ajustement. Par empreinte négative, le temps hors travail se soumet à ce temps flexible. Les TIC permettent également un plus grand enchevêtrement des temps sociaux qui constitue un facteur aggravant de l'urgence dans la mesure où les individus doivent souvent répondre à des sollicitations multiples et jongler avec le

temps pour les faire tenir ensemble (Isaac, Campoy & Kalika, 2007). La multiplication des possibilités techniques de coordination des activités, leur emboîtement temporel accru et leur insertion dans une logique de temps continu à saisir ici et maintenant accélèrent le rythme de vie de l'individu hypermoderne. C'est ce que John Urry appelle l'émergence d'un « temps instantané ». Le temps instantané souligne le caractère simultané des relations sociales et techniques qui s'oppose aux intervalles séparés et mesurables du temps de l'horloge. Il souligne également l'importance des durées exceptionnellement courtes et fragmentées qui s'illustrent dans les pratiques de zapping médiatique, social ou spatial. La possibilité de passer rapidement d'un endroit à un autre ou d'un interlocuteur à un autre repose sur des TIC qui fonctionnent selon des instants très brefs et hors de portée du vécu humain (Urry, 2005). Est-il nécessaire que le rapport technique au temps valorise autant la durée, qu'il enferme la vie sociale dans une rigueur prétendument rationnelle qui n'a souvent d'autre justification qu'elle-même et qui menace jusqu'à la santé ?

Via l'image du « temps instantané » de Urry, l'urgence devient une forme d'organisation du temps à travers l'avènement d'un « homme présent » (Laïdi, 2002, p. 51), porté par ce glissement dans les représentations du temps. Pour l'homme présent l'attente est devenue insupportable parce qu'elle n'apporte pas de bénéfice. L'attente fait perdre quelque chose et ce sentiment de perte renvoie à l'incertitude de l'avenir. Le tout, tout de suite s'érige alors en revendication et le vécu devient la valeur positive par excellence, voire tyrannique (Laïdi, 2002). Il s'agit de faire plus dans un laps de temps toujours plus réduit en contractant les durées, en allongeant les plages d'activité et en les articulant de plus en plus finement. La chasse au temps mort, à l'ennui, à la lenteur est lancée et la régularité devient synonyme d'archaïsme voire de conservatisme. Il n'est plus question de suivre des rythmes préformés à partir desquels l'individu pourrait programmer à l'avance ses activités et construire un schéma temporel stable car redondant. Aux logiques de planification faisant usage de l'exactitude se substituent des logiques d'adaptation qui jouent sur les occasions et permettent de coordonner un comportement à un impératif soudain (Jauréguiberry, 2003). Pour permettre ce fonctionnement adaptatif, l'individu doit pouvoir à tout moment s'extraire et se désengager de la situation spatiale, sociale mais surtout temporelle dans laquelle il se trouve. Il doit également ne pas s'engager sur le long terme car cela reviendrait à hypothéquer sa capacité à être flexible dans l'organisation de ses activités futures. Il peut aussi chercher à prolonger son temps d'activité et rester en veille pour s'adapter à des demandes déconnectées de son temps de référence local. Ce type de fonctionnement, tourbillonnant et réactif, ramasse l'expérience du temps dans une sorte de présent continu qui rejette au loin les incertitudes voire les questions existentielles.

Mais l'articulation pragmatique entre « l'homme présent » de Laïdi et le « temps instantané » de Urry reste difficile. En effet, lorsque le temps instantané devient hors de portée du temps vécu, l'homme présent, en cherchant à rattraper ce temps qui lui échappe, triche avec ses propres limites. De nouveaux problèmes apparaissent pour celui qui, branché en permanence au temps continu des réseaux, s'engage de manière extrême dans le présent, voire dans l'instant. Le citoyen branché sur plusieurs canaux,

enchaînant voire superposant ses activités, s'adaptant à l'urgence par des programmes temporels flexibles et variant en temps réel, est un individu qui triche parfois avec ses rythmes internes. La distanciation entre une détermination du temps basée sur des séquences mécaniques puis scientifiques et les séquences naturelles de jadis renvoie à la question des rythmes biologiques et de la finitude de l'être humain.

L'horizon temporel se réduit à la semaine, la journée voire l'heure ou la minute et se couvre des nuages annonciateurs de l'angoisse de ne pouvoir faire ce qui était prévu à cause d'un manque de temps, d'une contamination d'activité soudaine, d'une difficulté à opérer des choix, d'une impossibilité de s'adapter au temps instantané. Jauréguiberry évoque le « syndrome de l'homme branché » constitué d'un ensemble de symptômes du mal latent qui guette ceux qui vivent leur expérience d'ubiquité médiatique selon une logique de pure rentabilité, et qui se traduit par la peur de rater quelque chose d'important, de ne plus être connecté (Jauréguiberry, 2003). L'urgence devient un symptôme (Aubert, 2002), le vécu devient tyrannique (Laïdi, 2003), le désir est ruiné par la guerre des temps (Stiegler, 2002). Le stress devient la maladie de toute une époque, et les pays occidentaux des consommateurs acharnés d'antidépresseurs et d'anxiolytiques pour dépasser les contraintes d'un corps fini. Les recherches en chronobiologie montrent que l'homme possède une organisation temporelle, des rythmes nyctémères, qui en font un animal à activité diurne. La sensation de faim, le besoin de dormir, l'attention intellectuelle, l'activité sexuelle mais aussi la température corporelle et la tension artérielle sont des processus physiologiques régulés par des sécrétions synchronisées avec l'alternance du jour et de la nuit, voire réparties suivant un schéma annuel (Millet 2002). Certains en viennent alors à tricher avec le temps via la consommation poussée de substances licites (energy drink, médicaments pour dormir ou tenir éveillé) ou illicites (cocaïne, amphétamine, ecstasy).

D'un côté, si le trop plein d'exactitude et de planification fige le corps social, de l'autre, trop d'opportunisme et d'aléas rendent l'action individuelle imprévisible et la société incertaine. L'urgence articulée à la flexibilité apparaît comme un des pièges du temps, comme un mode d'action qui exclut la programmation et l'idée de rythme périodique perçu comme une contrainte et une rigidité. L'individu ne serait-il plus en mesure de programmer des phases d'action à long terme ? Ne serait-il plus capable de se projeter dans le temps long pour atteindre des objectifs autres que ceux dictés par la sphère du travail et du loisir individuel ? Pour André Rauch, il semble donc qu'avec « l'avènement des durées individualisées, on peut éventuellement parler d'un « crépuscule » des temps solidaires » (2003, p. 51).

* * * * *

L'hypersynchronisation mondiale et l'individualisation du temps s'allient pour interroger la portée sociale des rythmes collectifs à l'époque moderne et désenchanter le temps à travers la rationalisation

de ses représentations. Le temps social de référence est plus quantitatif, homogène, continu, mondialisé tandis que les temporalités individuelles sont plus indépendantes du temps institué du groupe, moins programmées, plus flexibles, moins régulières. Ces évolutions instruisent le procès des rythmes partagés, notamment lorsqu'elles sont articulées avec le processus de métropolisation tel que l'expose Georg Simmel. C'est dans les espaces urbains que les citoyens développent les traits marquants de la modernité qui sont la propension à l'individualisation, à l'intellectualisation et à la rationalisation des rapports sociaux, des activités, du rapport au monde. La métropole est l'univers de la raison et de l'intellect dans lequel l'esprit objectif prend le pas sur l'esprit subjectif, le temps quantitatif sur le temps qualitatif rempli de sens collectif et, jadis, en rapport avec la nature. Or le combat livré par l'homme moderne afin de maintenir sa singularité face à la prépondérance de la société urbaine et des techniques qui lui sont extérieures (par exemple le temps technique), est présenté par Simmel comme une évolution de la « forme la plus récente du combat avec la nature que l'homme primitif a livré pour son existence » (*in*. Jonas, p. 55). L'homme protégeait ainsi son individualité d'une trop grande fusion avec un ordre naturel contraignant pour s'extraire illusoirement de sa condition d'animal par l'accélération de ses rythmes de vie. En découplant ses rythmes de ceux de la nature, l'homme et ses organisations sociales ne prendrait plus comme référence pour la détermination du temps les variations de la morphologie sociale mais des techniques utilisables individuellement (Rosa, 2010)²⁷.

En étirant de manière extrême ce processus, Simmel explique que l'individu, en cherchant à protéger sa liberté, s'enferme dans une solitude individuelle, dans un temps a-culturel et dans le fameux « anonymat des grandes villes ». Pour William Grossin, « La rencontre des temps serrés dans le milieu temporel urbain produit une effervescence physique et mentale ressentie parfois comme agréable, stimulante, efficace, mais fatigante à la longue. » (Grossin, 1996, p.3). Collectivement, cet anonymat et cette fatigue posent la question de la possibilité de produire de nouveaux rythmes sociaux désanonymant et lents. Le pouvoir politique urbain pourrait alors devenir le successeur des croyances dans l'ordre cyclique naturel et de la soumission aux grands donneurs de temps historiques, après le recul de la religion et l'affaiblissement de l'État centralisé. Cependant, il semble que ce soit plutôt la figure de la ville en continu, a-rythmique, la « the twenty four hours city » née en Grande Bretagne (Paquot, 2009) qui s'impose à l'analyse et gagne du terrain dans les explications du fonctionnement urbain. Derrière le modèle de la ville en continu, c'est aussi une nouvelle manière d'aborder le concept de rythme en sciences sociales qui se dévoile. Le rythme individualisé, fondé sur un principe de fluidité, se reprendrait dans le monde social et donc dans ses modèles interprétatifs. Au pire ces modèles font disparaître l'idée même de rythmes collectifs des villes, au mieux, lorsqu'ils parviennent à en isoler certains, ils leur allouent un rôle davantage folklorique que social et fonctionnel dans l'organisation des métropoles et des sociétés.

²⁷ A propos de l'accélération des rythmes de vie, l'ouvrage d'Harmut Rosa, *Accélération. Une critique sociale du temps*, paru en 2005 et traduit en 2010 rejoint notre propos. Il propose non seulement de relier l'histoire moderne à l'aune du concept d'accélération sociale, mais il encourage aussi le développement de recherches à portée critique qui auraient pour objet d'éviter que le projet de la modernité (le développement de l'autonomie) soit radicalement menacé par l'accélération. La parution de cet ouvrage illustre un renouveau de la recherche sociale autour de la question du temps et du rôle des institutions politiques dans l'organisation de la modernité temporelle. (La Découverte, coll. « Théorie critique »)

Chapitre 2

De la société a-rythmique à la ville en continu : disparition ou escamotage des rythmes collectifs ?

Le temps des fêtes cycliques tomberait en décadence de nos jours (Villefosse, 1980) et nous assisterions à l'affaiblissement des injonctions morales à réaliser certains actes à certains moments (recevoir sa famille le dimanche midi, se coucher tôt, se marier jeune pour les femmes, commémorer la Nation, etc.), à la fin des formes ritualisées de passage entre les différents âges de la vie, à la fin des pratiques quotidiennes routinières, à l'inanité des horaires institutionnels qui rythmaient le quotidien (la cloche de l'église, la sirène de l'usine), à l'éclatement des rythmes vacanciers, etc. Il n'y aurait plus guère de synchroniseurs temporels créateurs de vivre ensemble parce que les individus n'ont « plus un rythme de vie général, avec des horaires (entreprises, écoles) qui structurent le fonctionnement de la cité. Chacun accède à davantage d'autonomie (avec le mobile, les transports, les horaires de travail) dans des cités qui vivent à toute heure du jour et de la nuit. » (Dobré, 2003, p. 121). La ville en continu et l'individualisation des agendas dessaisirait le rythme de toute efficacité sociale.

Ces nombreuses affirmations possèdent finalement peu de bases empiriques, font rarement l'objet d'un travail de terrain et se présentent plus comme des tendances que comme un fait acté. Pourtant, ce sont ces idées, articulées avec l'analyse de l'évolution de notre rapport au temps, qui sont à la base de la production de nouveaux paradigmes interprétatifs de l'organisation des sociétés modernes qui escamotent de la recherche les approches traditionnelles du rythme social. La morphologie sociale rythmée que Mauss pense détecter définit comme une loi commune à toute forme de groupement humain laisserait place à une morphologie sociale fluide, changeante, où les moments réguliers de concentration et dispersion du corps social ne sont plus au centre de la production du lien social, ne répondent plus aux besoins d'un individu désynchronisé et ne correspondent plus au fonctionnement des sociétés en réseau. Les rythmes sociaux périodiques ne permettraient plus de comprendre la morphologie temporelle des sociétés modernes. Ils seraient remplacés par d'autres types de rythmes que nous pouvons approcher à travers l'idée de fluidité.

Dans ce chapitre nous interrogerons le paradigme explicatif qui rend compte de ces évolutions en

utilisant le concept de « rythme écoulement » opposé à celui de « rythme périodique ». Cette acception du rythme social – l'adjectif peut-il encore être employé ici ? - est rarement explicitée clairement mais devient sous-jacente aux analyses de la modernité. Elle peut être rapprochée de l'idée de « modernité liquide » (Bauman, 2007) et par extension du modèle de la ville en continu. Seulement, ces approches de la modernité temporelle semblent plus à même de soulever des interrogations que de rendre compte de la complexité du réel. À défaut d'articuler l'idée d'écoulement et celle de périodicité dans l'approche des sociétés, elles tendent plutôt à les opposer. Or nous montrerons d'abord que les sociétés, par l'intermédiaire de l'histoire du développement des villes, ont toujours possédé des rythmes collectifs particuliers au contexte socio-technico-économique dans lesquelles elles étaient plongées et qu'elles produisaient. Ce retour historique permettra ensuite d'interroger les raisons de l'inexistence supposée de rythmes collectifs de la modernité urbaine. L'affaiblissement des rythmes sociaux périodiques serait plus le fait d'une inadaptation des outils d'analyse de la société qu'une réalité concrète. Nous développerons enfin notre problématique et une série d'hypothèses ayant comme finalité de permettre la détection de rythmes collectifs au sein de la ville en continu et d'analyser leur rôle socio-spatial dans le processus de métropolisation.

2.1 De la société fluide à la ville en continu

Le rythme social, abordé comme l'alternance périodique de concentration et de dispersion des groupements humains, ne permettrait plus de rendre compte de la morphologie temporelle des sociétés modernes. Les évolutions historiques des modes de détermination du temps et les processus socio-techniques qui les sous-tendent entraînent la recherche en sciences sociales à adopter une autre définition du rythme. Cette définition n'est pas forcément explicite et reste sous-jacente à l'analyse, mais nous croyons qu'elle structure une grande partie de la recherche et se diffuse dans les manières d'aborder les faits sociaux. Le concept du « rythme écoulement » utilisé par opposition à celui de « rythme périodique » permettrait de mieux rendre compte des formes de production des individus singuliers et collectifs « beaucoup plus fluides, en tout cas libérées de toute métrique, sinon de toute discipline » (Michon, 2007, p. 211). L'adoption du rythme écoulement illustre un changement de posture méthodologique qui met davantage l'accent sur les « manières de fluer des individus » (Michon, 2007) que sur les structures temporelles collectives.

Tout comme la position holiste adoptée pour étudier le rythme traditionnel pose des questions quant à une explication trop déterministe de l'organisation des temps individuels, une posture trop individualiste mène à un effacement théorique des rythmes collectifs. C'est à travers le modèle de la ville en continu, prise entre l'enclume du temps des réseaux et le marteau d'un individu aux temps sociaux atomisés, que s'illustre plus particulièrement l'utilisation du concept de rythme écoulement. Dans un premier temps nous exposerons la définition du rythme écoulement et étudierons les conséquences de son utilisation en tant que paradigme interprétatif du fonctionnement des sociétés modernes. Puis nous rapprocherons ce paradigme du modèle de la ville en continu afin de montrer

l'imbrication des échelles entre, les analyses des temps sociaux d'un côté, et celles des temps urbains de l'autre. Dans un second temps, nous interrogerons la pertinence avec laquelle est abordée l'organisation du temps urbain vis-à-vis du mouvement général de transformation du rapport des sociétés au temps.

2.1.1 Le rythme écoulement comme nouveau paradigme socio-temporel ?

Le débat entre fluidité et périodicité sociale renvoie finalement à celui qui anime la sémantique et la philosophie à propos du concept de rythme. La définition du rythme qui est sous-jacente à la description de l'évolution du rapport des sociétés au temps à travers les nouveaux arbitrages sociaux, spatiaux et temporels de l'individu, fait référence à la définition grecque originelle du rythme étudiée par Émile Benveniste.

2.1.1.1 Le rythme héraclitéen comme référence

Le rythme héraclitéen, comme configuration particulière du mouvant, s'oppose au rythme platonicien, comme imposition d'un ordre et d'une métrique. Pour décrire le tempo actuel accéléré de la vie individuelle et collective, le concept de rythme est utilisé en écho à sa racine étymologique, du terme grec « routhmos » lui même venant du verbe « rhein » qui signifie couler. Depuis Benveniste, le « routhmos » ne renvoie plus linguistiquement à l'image du mouvement régulier des flots, mais plutôt à celle de l'écoulement d'un cours d'eau. Contrairement à l'idée répandue, les vagues ne sont pas rythmées car la mer ne coule pas mais flue et reflue. Il y a donc derrière le rythme l'idée, apparemment paradoxale, d'une forme assumée par ce qui est mouvant et fluide. Le rythme est un phénomène proprement dissymétrique, une disposition sans fixité et résulte d'un arrangement toujours sujet à changer. Notre utilisation courante du terme, associée à l'idée de périodicité, ne serait qu'une déformation d'usage de la part d'un homme construisant socialement la catégorie « temps » en rapport avec l'idée qu'il se fait des cycles astronomiques et des variations périodiques de son environnement.

« La notion de « rythme » est de celles qui intéressent une large portion des activités humaines. Peut-être même servirait-elle à caractériser distinctivement les comportements humains, individuels et collectifs, dans la mesure où nous prenons conscience des durées et des successions qui les règlent, et aussi quand, par-delà, nous projetons un rythme dans les choses et dans les événements. Cette vaste unification de l'homme et de la nature sous une considération de « temps », d'intervalles et de retours pareils, a eu pour condition l'emploi du mot même, la généralisation, dans le vocabulaire de la pensée occidentale moderne, du terme rythme qui, à travers le latin nous vient du grec » (Benveniste, 1974, p. 327)

Dans la trace laissée par Benveniste et en reprenant la racine étymologique à la lettre, le poète et théoricien du rythme Henri Meschonnic critique toute tentative de réduction du rythme à une métrique disciplinaire qui enlèverait à ce dernier l'idée de liberté indissociable du sens. Le rythme de Meschonnic

s'oppose au mètre, forme fixe, mesurable voire aliénante, qui peut-être rapprochée de la mesure. Le rythme s'oppose à l'ordonnement. Le poète utilise l'approche héraclitienne du rythme, basée sur le mouvement, la fluctuation, l'imprédictible, et retient les définitions de Benveniste (Sauvanet, 1999). Dès lors le rythme devient essentiellement une affaire sensible et ne peut être objectivé. Pour le philosophe vitaliste allemand Ludwig Klages, le rythme fait avant tout appel à un rapport vivant et non à une objectivation du donné. Si l'écoute permet de ressentir le rythme des sons qui s'enchaînent, l'analyse du son décompose le rythme en mécanique de la mesure, affaiblit son sens et travestit sa nature même. Klages explique ainsi que chaque être humain possède un rythme en propre qu'il s'agit de préserver contre les attaques de la mesure et de la rationalité de l'esprit mécanique, tout en reconnaissant le rythme comme principe fondamental de la vie à travers les alternances de forme observables dans la nature (Klages, 2004). Cette nuance est importante car ces alternances sont justement à la base de la détermination sociale du temps et des rythmes sociaux. Mais si l'idée de régularité est au cœur de la vie de l'homme en société, il semble que Klages considère avant tout le rythme de l'homme isolé, considération que nous ne pouvons faire nôtre.

Il y aurait donc du rythme en toute chose qui ne peut être que l'objet d'un ressenti. Nous ne pourrions donner une définition du rythme qui ne réduise pas la compréhension de sa nature plurielle. Cette approche phénoménologique du rythme pose de nombreux obstacles à l'analyse scientifique en général et sociologique en particulier. Il n'y a pas un rythme mais des rythmes intriqués qui ne peuvent pas être séparés par domaine sans distordre le sens au concept. Il n'y a pas de représentation des rythmes qui ne puisse préserver la nature plurielle et sensible du rythme. Il n'y a pas de dimension collective du rythme puisque celui-ci relève avant tout du vécu et d'une perception individuelle. Il n'y a pas de mesure du rythme ni de disposition fixe de ce dernier. Donner crédit à une mesure du rythme aurait comme conséquence d'aliéner l'individu au groupe, voire à la machine, et de lui dénier toute possibilité de choisir ses manières de fluer dans le temps. En exagérant le trait, cette position s'oppose aux travaux des premiers sociologues du rythme. En effet, en approchant le rythme par le social, il est très difficile de penser le rythme individuel en dehors du groupe sans remettre en cause l'existence même de la société, voire de l'individu lui-même. Sans parler d'aliénation, l'individu doit suivre certains rythmes sociaux parce qu'il est un animal politique qui ne peut vivre seul. L'écart provient en fait d'un positionnement disciplinaire où la sociologie, en saisissant le réel dans ses formes les plus triviales, n'est plus une philosophie qui définit des concepts suivant des approches plus idéelles du monde.

2.1.1.2 Une morphologie sociale liquide ?

Suivant la définition du rythme héraclitien, appliquée à l'étude des temporalités sociales, les sociétés modernes ne possèderaient plus de morphologie temporelle, au plus périodique, du moins relativement stable et lisible dans les concentrations du corps social. La morphologie sociale serait a-périodique, de genre unicitaire. Elle serait caractérisée par une tendance au changement, à l'écoulement continu et de plus en plus rapide des phénomènes sociaux, portée par la logique économique, rationnelle et un individu libre des contraintes collectives. Elle ne serait plus autant influencée par des grands récits

collectifs ou des liturgies calendaires dictant un rythme régulier à la vie sociale. En cela, le rythme écoulement interroge la pertinence de l'utilisation de la définition idéaliste du rythme édictée par Platon dans les approches sociologiques du fonctionnement temporel des groupements humains. Le rythme écoulement remise l'idée de périodicité au placard de l'anachronisme historique d'une anthropologie remontant au début du XXe siècle. Comprendre le rythme comme un écoulement plus ou moins rapide des phénomènes sociaux individuels et collectifs revient à poser un regard sur la société qui dégage l'analyse de l'idée même de périodicité. Le rapport au lieu et les liens sociaux, deviennent volubiles, sujets à un renouvellement permanent. Il n'y aurait plus un temps pour chaque chose et encore moins un temps régulier pour la chose collective. Sans la contingence périodique de la définition idéaliste, le rythme comme écoulement devient ainsi un postulat sous-jacent à certains travaux de recherche et tend à être utilisé de manière croissante pour rendre compte du fonctionnement temporel des sociétés modernes. Ces analyses soulignent l'individualisation du temps et les représentations a-rythmique du temps mondialisé. D'un côté, nous croyons trouver un rythme qui qualifie la modernité, dans l'accélération des vitesses d'exécution des activités individuelles et dans le fonctionnement des sociétés réticulaires. De l'autre, nous croyons voir disparaître le rythme qui qualifie une société oubliée lorsqu'on s'intéresse à l'idée de répétition périodique de ces mêmes actions individuelles, et à leur cristallisation macrosociale dans des temps collectifs culturels.

De là, le rythme de fonctionnement des groupements humains urbains dans une modernité désignée alternativement comme « avancée », « seconde », « post » ou « hyper » est analysé à travers la métaphore de l'écoulement rapide et toujours changeant des différentes temporalités sociales. Cette définition souligne une forme de mobilisme universel (Sauvanet, 2007) et « renvoie surtout à la cadence, à l'allure, à la vitesse ou à la rapidité avec laquelle se succèdent des événements et des états différents [et fait référence] le plus souvent à l'accélération des rythmes de vie, du train de vie ou du tempo de l'existence » (Mercure, 1995, p.36). Le fonctionnement des sociétés, analysé à la lumière d'une logique réticulaire ou moléculaire, serait inspiré pour une part des modèles techniques télématiques, pour une autre de modèles économiques néo-libéraux. Pour Zygmunt Bauman, théoricien de la modernité liquide, de l'amour liquide, de la vie liquide, du temps liquide, de la peur liquide, les liens humains produisant la société seraient caractérisés par une dynamique de changement constant. Les attaches que peut nouer un individu sont lâches, faibles, toujours en renouvellement et facilement dénouables (Bauman, 2005). « For the first time in our history, we are confronted with change as a permanent condition of human life » (Bauman, 2004, p. 4). Il considère que le monde fluide actuel est à la fois sans formes et sans failles, un monde véritablement liquide, traversé de manière plus ou moins homogène de flux erratiques. Dans ce cadre, les formes sociales et les institutions n'ont pas le temps de devenir solides. Elles ne peuvent plus servir de cadre de référence pour les actions individuelles et de base solide pour se projeter dans l'avenir. Du fait de la domination des formes d'organisation réticulaires, le monde social se rapprocherait de l'état « liquide », voire de l'état « gazeux » puisque la particularité des réseaux serait d'être en « fusion » perpétuelle, de n'avoir « plus de frontières nettes », débouchant sur une « monde flottant » (Michon, 2005).

Historiquement, la problématique de la fluidité sociale concerne la circulation horizontale et verticale de l'individu dans l'espace social, notamment du travail. De manière contemporaine, la fluidité concerne plus globalement les différentes sphères d'activités et leur agencement spatio-temporel (Montulet, 1998) en intégrant les systèmes techniques de communication et de transport au titre d'actants du temps et de l'espace (Boden & Molotch, 1994). Un certain déterminisme technique plane sur l'explication de la fluidité sociale, spatiale et temporelle, et entraîne des conclusions qui ne prennent pas forcément en compte les logiques d'action qui sous-tendent l'utilisation de ces systèmes techniques. Dès lors, Paul Virilio ou Pierre Sansot déplorent l'avènement d'un individu sans attache, flottant dans le corps social autant que dans l'espace-temps, alors que Jean Chesnaux voit dans la question problématique du temps accéléré une crise de civilisation (*in*. Godard, 2003a). Pour Alvin Toffler, la modernité avancée se caractérise ainsi par un rythme accéléré du renouvellement des relations que l'homme entretient avec les êtres, les choses, les lieux (Toffler *in*. Mercure, 1995). Dans ce cadre, tout acteur doit être en permanence prêt à assurer sa mobilité afin de profiter des opportunités d'une offre mondiale et urbaine qui se transforme rapidement. Dans ce même cadre, la fluidité est synonyme d'abaissement des barrières et des contraintes sociales, spatiales, temporelles, qu'illustrent notamment les rythmes sociaux massifs, le rapport collectif et identitaire au temps et aux lieux. L'individu circule et évolue dans un espace-temps socialement structuré, avec lequel il doit composer, tout en cherchant à s'en défaire pour devenir plus autonome. Dans ce cadre enfin, il est difficile de penser les individus rassemblés, dans le même lieu et au même moment, selon un cycle régulier et programmé puisqu'ils renouvellent constamment leur rapport à l'espace-temps. La programmation laisse place à la réactivité, la routine ou l'habitude ne se cristallise plus dans les comportements, le changement et la vitesse caractérise les nouveaux modes de vie.

De façon radicale, nous pourrions dire que, dans un monde où aurait disparu toute référence à des rythmes collectifs, les temps sociaux seraient isomorphes et n'importe quel moment serait échangeable avec n'importe quel autre moment (Godard, 2006). L'engagement des individus dans des réifications collectives du corps social ne pourrait plus être pensé en termes de régularité mais seulement d'occurrences imprévisibles. Les sociétés modernes possèderaient une morphologie temporelle a-rythmique – si tant est que le terme de morphologie puisse s'appliquer - faites d'individus constamment dispersés spatialement, socialement et temporellement. Cette image de la modernité, construite surtout par l'analyse de tendances lourdes des sociétés, prend forme dans des essais critiques qui souvent manquent de travaux empiriques spécifiques et mélangent différentes échelles d'observations. Il semble que les données qui servent de base à ces analyses impertinentes et prospectives qui secouent les canons de la sociologie, soient avant tout issues d'une extension théorique de certains traits d'une modernité qui s'incarne dans les grandes aires urbaines.

D'abord, nous rapprochons abruptement le modèle de la ville en continu avec celui de la société liquide

pour pouvoir, ensuite, mieux repositionner la ville comme sujet de ses temps sociaux dans le processus historique d'urbanisation. En effet, le modèle de la ville en continu qui repose sur le concept de rythme écoulement semble s'inscrire dans le modèle de la société en réseau. Or, les faits de société qui alimentent le modèle social réticulaire sont issues d'observations et d'analyses portant sur le fonctionnement métropolitain. Souvent présenté comme une utopie critique et une destination à ne pas atteindre, le modèle de la ville en continu sert souvent à interroger et aiguillonner le politique mais il ne permet pas d'identifier d'éventuelles formes renouvelées de rythmes collectifs.

2.1.2 Le spectre de la ville en continu dans le processus de métropolisation

Prise dans la double injonction de rester branchée en permanence sur le temps du réseau mondial pour en capter les flux virtuels ou réels et de s'adapter à de nouveaux modes de vie désynchronisés qu'elle a contribué à façonner, la ville se réorganise : « De la vieille cité industrielle à la nouvelle mégapole tertiaire nous passons d'un monde temporel à un autre » (Godard, 2001, p. 200). Pour Philippe Genestier, la métropolisation s'accompagne entre autres choses d'une déstandardisation des modes de vie et d'une dé-hiérarchisation territoriale qui participent à imposer une logique d'accroissement de la fluidité, comme fait et comme valeur, augmentant la désynchronisation des rythmes sociaux et des genres de vie, là où régnait auparavant une tendance à la convergence sous l'égide de l'unité territoriale nationale (2001). La métropolisation produit une continuité fonctionnelle normative sans précédent qui alimente un temps « vide et homogène » comme le nomme Walter Benjamin (in Urry, 2005) et qui ouvre la porte aux modèles de la ville 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par an. Le revers de cette continuité est l'affaiblissement des rythmes collectifs compris comme forme de temps « plein et hétérogène », de repères partagés, de ruptures périodiques du fonctionnement urbain routinier. En effet, comme le soulignais déjà Simmel, « Cette intensification de la vie métropolitaine s'oppose au caractère traditionnel de la vie rurale et urbaine communautaire fondée sur un rythme lent, régulier et cyclique. La sensibilité (Gemüt) comme fondement synthétique des rapports sociaux désormais effacés, s'oppose à la vie nerveuse sociétaire associée à l'intellect » (in Jonas, 1995, p. 54).

La globalisation qui met l'accent sur l'espace des flux procède à une réorganisation du temps des villes suivant un processus de métropolisation. Ces dernières, comme nœud de croisement et de commutation de flux multiples et continus lié au système global (Veltz, 2000), se font le réceptacle autant que le prescripteur de cette continuité temporelle. En tant que centre de commandement du capitalisme planétaire et des réseaux, les métropoles assurent les fonctions de coordination, de prévision et de gestion mondialisée d'un système de production délocalisé et accéléré. Cette vision des villes comme tête de pont des réseaux mondiaux se retrouve dans les approches de Peter Hall ou John Friedmann lorsqu'ils analysent l'implantation des sièges des sociétés internationales financières et bancaires dans les métropoles. Saskia Sassen montre que les services financiers et commerciaux (comme l'assurance et la publicité) prennent de plus en plus une ampleur globale sur le fonctionnement des villes à mesure que les prestataires s'efforcent de répondre aux besoins de clients

eux-mêmes mondialisés (*in.* Taylor, 2004). Les métropoles deviendraient des « centres de services mondiaux ». Le temps de ces services, qui n'est pas le même que le temps local, presse ce dernier à s'adapter à ses exigences en matière de rentabilité. Le temps urbain doit ainsi s'accorder pour répondre à des impératifs de productivité, de fonctionnalité économique et se subordonne à des systèmes organisationnels de production souples et continus (Chanlat, 2007). La ville mondiale ne dort plus, toute entière prise dans son processus de métropolisation. Elle est une « ville en continu » (Millet, 2002) ou une « ville 24h sur 24 » (Gwiazdzinski, 2002) qui ouvre la réflexion sur un possible « service public urbain minimal » nocturne (Gwiazdzinski, 2003) ou une « ville de garde » (Ascher, 2000b) qui augmente toujours plus sa durée d'ouverture. Si certains proposent de créer « des zones urbaines où sont regroupés toutes les activités et services qui doivent être accessibles vingt-quatre heures sur vingt-quatre » (Ascher, 2000a, p. 187), ces zones ne seraient-elles pas finalement le modèle réduit au moins d'une aspiration, au plus d'une tendance globale, à une ville sans rythme ?

Avec la fin des horaires fixes, les usages de la ville ne sont plus rythmés de manière régulière. Ils fonctionnent plus intensément, sur des plages de temps plus étendues, et lissent les traditionnelles périodes de pointe dans les transports collectifs. Les temps de pause se contractent et la restauration rapide se développe pour manger à toute heure. Les nouvelles crèches ouvrent de plus en plus tôt et ferment de plus en plus tard. Les services publics suivent le mouvement en modulant leurs horaires et en proposant des prestations via Internet, le téléphone ou, jadis, le minitel. La nuit est colonisée par de multiples activités de consommation comme de production. Le rythme de l'alternance entre le jour et la nuit ne caractérise plus automatiquement des périodes de veille et de repos du fonctionnement urbain. L'économie de la nuit se développe, les soirées festives commencent plus tard, le couvre-feu médiatique est terminé, les nuits spéciales se multiplient dans les restaurants, les musées, les cinémas (Gwiazdzinski, 2003). Les horaires des vols grignotent sur la nuit et le week-end, jusqu'à présent seuls créneaux de réduction du trafic. Les riverains des aéroports qui protestent de ce allongement du trafic sont alors de plus en plus choyés par les autorités. Les villes étendent les horaires des transports publics. Lorsqu'elles ne parviennent pas à les faire fonctionner en continu, elles mettent en place des systèmes de transports nocturnes spécifiques qui prennent le relais des systèmes de transport diurne. À New-York ou Barcelone, les métros fonctionnent 24h sur 24 alors qu'à Paris leur fonctionnement est prolongé d'une heure les vendredis, samedis et veilles de jours fériés. En semaine, un système de bus nocturne prend le relais depuis 2005. Concernant les activités de loisirs, la tendance est à l'élargissement des horaires, tant dans la régulation du secteur privé, qu'étatique ou municipal avec notamment le développement des visites nocturnes. Le repos dominical dans les commerces et les services est remis en cause. Les horaires d'ouverture s'allongent comme au Danemark, en Allemagne, au Pays-Bas où des modifications législatives sont intervenues dans les années 1990. En France, les dérogations de plein droit, municipales ou préfectorales, qui autorisent les ouvertures dominicales, tardives ou durant les jours fériés des commerces se multiplient. Elles soulèvent régulièrement le débat tant du côté des salariés que des acteurs économiques. En effet, comme ces dérogations sont fortement liées à la nature de l'environnement qui accueille les commerces, ceux qui en sont exclus

évoquent l'organisation institutionnelle d'une concurrence déloyale. Ainsi, les « zones touristiques d'affluence exceptionnelle » ont des réglementations spécifiques pour pouvoir ouvrir le dimanche et certains projets de loi visent à permettre le travail dominical dans un périmètre d'usage de consommation exceptionnelle dans les villes de plus d'un million d'habitants. Pour les banques, l'ouverture des agences le samedi, l'instauration de la journée continue ou l'allongement de la pause méridienne pour ouvrir plus tard ont été rendu possible en France par l'abolition du décret de 1937 imposant deux jours de fermeture consécutifs (Boulin, 2003a).

Si les échelles de temps étudiées pour produire le modèle de la ville en continu – qui renvoie plutôt à l'idée de métropole - sont bien souvent celles du quotidien, nous pouvons étendre le modèle de la ville 24h/24 à celui d'une ville « 365 jours ouvrables ». La « ville 365 jours ouvrables » donnerait la priorité à la continuité de l'activité au jour le jour et remettrait en cause l'organisation du temps social calendaire de l'habitant. Dans les réseaux de transport, l'arrêt d'un aéroport pour cause d'intempérie ou la fermeture d'une gare pour cause de sécurité, comme ce fut le cas le 13 janvier 2009, est un événement national. L'épisode neigeux de janvier 2009 qui a paralysé deux jours la ville de Marseille a entraîné une réaction médiatique du gouvernement et le déclenchement d'un audit technique. L'État a officiellement critiqué la gestion de l'événement par des autorités municipales incapables de conserver la continuité de l'activité économique. L'instauration du service minimum dans les transports publics ou dans l'éducation nationale peut aussi être interprétée comme une forme d'action législative visant à préserver la continuité, à l'année, du fonctionnement des services publics. Dans les écoles, l'instauration de la semaine de quatre jours, pour libérer les week-ends, réduit la période des grandes vacances sur laquelle de nombreux salariés s'alignaient dans leurs prises de congés. L'éclatement des vacances dans le corps de l'année atténue l'idée d'une ville qui se vide et s'arrête en été. La périodicité saisonnière des soldes (hiver/été) a été remise en question en 2008 en France pour réfléchir à la possibilité d'effectuer des soldes toute l'année. La consommation des fruits et légumes de saison devient annuelle grâce aux modes de conservation et à la rapidité des transports de marchandises. Les commerces préparent Noël plusieurs mois à l'avance et approvisionnent les rayons dès le mois d'octobre. Les fournitures scolaires apparaissent dans les rayons dès le mois de juillet pour une rentrée en septembre. Ces évolutions participent d'un brouillage des rythmes calendaires traditionnels et des frontières établies entre des périodes différenciées de l'activité sociale collective. « La ville vingt-quatre heures sur vingt-quatre n'est certainement pas pour demain, mais l'évolution commencée avec l'éclairage artificiel des habitations, des lieux de travail puis des rues a toutes les chances de se poursuivre avec les TIC et de faire vivre la ville nuit et jour » (Ascher, 2000c, p. 186). C'est à ce prix que le fonctionnement urbain s'adapte et participe au temps continu des réseaux et du marché qui rejallit, en retour, sur l'organisation des temps individuels des travailleurs dont les horaires élargis alimentent une continuité productive à l'échelle mondiale.

Dans un mouvement d'auto-alimentation du phénomène, le fonctionnement urbain doit s'adapter aux nouveaux modes de vie qu'il a contribué à créer. La ville en continu offre ainsi une accessibilité

temporelle qui doit permettre de répondre aux aspirations des individus à disposer de leurs rythmes propres, à organiser de manière autonome leurs temps sociaux. Par le développement d'une offre de consommation étendue dans le temps pour répondre aux aspirations de ses habitants, la ville renforce et légitime du même coup la logique de continuité sans forcément réfléchir à la qualité de l'offre mais plutôt à la quantité à fournir à un citoyen consommateur de ville (Dumont, 2007). D'un point de vue économique, la ville en continu peut paraître avantageuse car elle allonge la durée d'utilisation des moyens de production, de commerce et de service. La transformation des législations nationales va d'ailleurs dans ce sens, par exemple dans le débat français autour des heures supplémentaires ou du travail le dimanche. Le règne du consommateur pousse à la possibilité d'une ville ouverte 365 jours sur 365. Ceci dit, et ce n'est pas le moindre des paradoxes, une majorité de personnes refuse de travailler le dimanche mais veut bien profiter du fait que les magasins sont ouverts et accepte donc d'imposer aux autres de travailler. La ville devenue métropole reste branchée et éveillée pour répondre à tout moment à une demande dé-temporalisée à l'échelle internationale des entreprises comme à l'échelle locale de ses habitants ou visiteurs. Le processus de métropolisation dicte de nouveaux impératifs de production et ouvre de nouvelles perspectives de consommation qui transforment conjointement les structures temporelles traditionnelles et les modes de vie. La disponibilité permanente de la ville s'inscrit également dans des dynamiques de revitalisation, notamment des centres, par l'extension des plages de consommation. Enfin, les débats provoqués par la fermeture de certaines rues à la circulation automobile le dimanche ou durant certains événements, notamment à Paris, peuvent s'inscrire dans cette dynamique qui consiste à souhaiter une disponibilité temporelle maximale de l'ensemble des aménités que peut proposer une ville.

Pour Robert Marconis, « Le temps n'est plus où la vie urbaine était rythmée : au quotidien par les horaires d'entrée et de sortie des usines, bureaux ou écoles, chaque semaine par le repos dominical, avec ses moments forts (messe, tiercé, repas familial, etc.), chaque année par de longues semaines de vacances invitant à quitter la ville ou à investir différemment ses espaces publics. » (Marconis, 2005). Le modèle de la ville en continu serait le reflet le plus actuel d'une transformation historique du fonctionnement temporel des groupements humains pris, d'un côté, dans le processus d'intégration mondiale des sociétés et, de l'autre, dans un mouvement d'hyperindividualisation des modes de vie. Le fonctionnement temporel des villes évolue sous la pression de ces transformations microsociales et macrosociales mais les accélère et les nourrit également. Nous pouvons nous interroger alors sur les conséquences, pour la vie sociale, de l'adoption du temps continu des réseaux comme temps de référence et de l'adaptation sans borne des villes aux besoins désynchronisés et individualisés des citoyens. À la morphologie sociale rythmée des sociétés produisant des variations régulières dans les usages de l'espace, se substituerait peu à peu une morphologie sociale fluide produisant une ville des flux sans topies, ni lieux, ni rythmes sociaux.

Les temporalités a-rythmiques, issues d'une vision libérale des sociétés, envahiraient la vie sociale et notamment la vie urbaine. Si la ville en continu n'est pas encore une réalité achevée, son spectre incite à

une réflexion toute politique sur la répartition et l'orchestration de l'offre urbaine de temps collectifs, tant dans l'espace que dans le temps comme le souligne Harmut Rosa (2010). L'idée d'une ville organisée semble trop souvent absente de la réflexion sur les temporalités urbaines, en dehors d'un ensemble de considérations pratiques et scientifiques à propos du développement récent de politiques temporelles. Finalement, le modèle de la ville en continu qui agite l'idée d'une morphologie fluide des sociétés urbanisées définit aussi des limites à cette morphologie : celles du fait urbain. Or les limites socio-spatiales semblent justement manquer ou devenir floue lorsqu'il s'agit de décrire les métropoles modernes, d'identifier leurs rythmes et de décrire un mode de vie proprement urbain. S'il y a des limites, c'est que le fait urbain reste circonscrit à un espace organisé politiquement et identifié spatialement, alors même que les fondations théoriques de la ville en continu semblent être le reflet d'une ville qui ne fait que s'adapter passivement à la mondialisation et l'individualisation du temps. Il faut alors étudier le temps urbain et ses potentiels rythmes collectifs, en intégrant les processus macrosociaux et microsociaux qui l'enserrent, mais également en s'interrogeant sur sa possible organisation sociale et politique qui influencerait et nourrirait ces processus. Pour cela la morphologie temporelle des villes ne doit pas être considérée comme une forme passive d'organisation du temps totalement fondue dans une morphologie macrosociale fluide.

2.1.3 L'emboîtement des échelles spatiotemporelles : de la société fluide à la ville en continu

Le rapprochement entre la modernité liquide qui consacre une morphologie sociétale globale faite de relations sociales et spatiales erratiques et la ville en continu comme objet critique, nécessite de caractériser les liens d'échelle systémique qui peuvent unir ces deux modèles morphologiques. En effet, la ville n'est pas en dehors de la société mais en constitue une large part en tant que forme de groupement humain établi sur un territoire. Nous considérons un emboîtement des échelles à la poupée russe passant de l'individu appartenant à une métropole qui appartient à la société monde en réseau. Chaque niveau influence et est influencé par l'autre dans un rapport de simultanéité et d'interdépendance. La ville et plus largement la métropole est donc à la fois considérée comme une échelle mésosociale d'analyse du temps et des rythmes sociaux, mais également comme le médium territorial et politique qui fait le lien entre l'individu et la société prise comme objet sociologique aux contours mal définis.

2.1.3.1 Les rythmes urbains entre pression du temps macrosocial et microsociale

Les temporalités urbaines produisent du temps social et le temps social influence les temporalités urbaines. « S'interroger sur les temporalités urbaines, c'est-à-dire sur les expressions du temps dans les villes et du temps des villes, revient à s'interroger aussi sur l'espace urbain, pris dans ses deux acceptions usuelles, à la fois de contenant et de contenu. » (Pumain & Lepetit, 1999, p. 136). Selon cette propédeutique, les temporalités urbaines relèvent dans un premier mouvement de l'inscription d'un temps sociétal dans la ville considérée comme un « laboratoire du social » selon l'expression

consacrée de Robert E. Park. La ville concentre et grossit démesurément les traits les plus saillants de l'évolution du rapport que les sociétés, dans leur ensemble, entretiennent avec le temps. Les rythmes urbains « évoluent rapidement sous l'effet de l'individualisation des comportements, de la tertiarisation de l'économie, de la diminution du temps de travail, de la synchronisation des activités à l'échelle planétaire, des nouvelles technologies » (Gwiazdzinski, 2002, p. 12). Ces évolutions globales s'inscrivent différemment dans les espaces. Parce qu'elles représentent les têtes de pont de la mise en réseau mondial et incarnent le plus l'esquisse d'une société globale, les métropoles reflètent, plus qu'ailleurs, certaines tendances à l'œuvre à l'échelle macrosociologique. Cette vision déterministe engage la réflexion sur la voie d'une explication *top to bottom*. Si historiquement les villes ont été le lieu du déploiement de la conscience moderne du temps en lien avec les activités qui se développaient à partir de leurs murs, elles seraient aujourd'hui les réceptacles d'un temps dominé par des logiques économiques s'affranchissant des territoires politiques dans un réseau mondialisé. « Nous pouvons dégager un temps vécu aux dimensions du monde, qui n'est pas cependant, qui ne doit pas être la totalité de l'histoire des hommes. Ce temps exceptionnel gouverne selon le lieu et les époques, certains espaces et certaines réalités » (Braudel, 1979, p. 8)

Mais la ville est également un contenu. Elle est productrice de modes de vie particuliers (Wirth, 1979) qui portent et expliquent, aujourd'hui plus qu'hier, les grandes évolutions du corps social puisque le mode de vie urbain est devenu quantitativement dominant dans les logiques de peuplement. Si le temps mondial est un cadre ayant fait passer la ville de sujet agissant sur le temps à objet s'adaptant à ce temps, les actions humaines agrégées dans les villes ne sont pas totalement des décalques d'une logique macrosociale, ni mondiale, ni étatique. Elles modifient en retour le rapport au temps en résistant, s'articulant, s'adaptant au temps des réseaux. À l'échelle microsociale, le citoyen, en se saisissant individuellement des opportunités culturelles, technologiques, sociales, politiques données par le contexte urbain produit, transforme et oriente le temps social. L'individu moderne décrit alternativement comme réflexif, autonome et hédoniste n'entretient plus un rapport passif au temps social. Le temps des villes n'est, pour ainsi dire, pas seulement déterminé par l'activité productive et les logiques du réseau mondial. Son organisation de plus en plus désynchronisée et hétérogène est aussi le fruit d'un individu à la recherche d'une rythmique propre qui ne soit pas totalement soumise au temps productif. À ce titre, en parlant d'un nouveau rapport au temps et d'une modernité liquide, c'est finalement souvent des temporalités urbaines dont il est question parce que leurs évolutions constituent la base à partir de laquelle les études sur le temps généralisent leurs conclusions à l'ensemble du corps social.

Nous pourrions objecter que ce grand écart entre « individu citoyen » et « société monde » est difficilement tenable pour une explication des faits sociaux et notamment du rapport au temps. Il faudrait choisir un camp. Norbert Élias en fait pourtant un paradigme explicatif liant le processus d'intégration globale des sociétés à l'échelle mondiale à celui de l'individualisation des modes de vie.

« À chaque passage d'une forme prédominante d'organisation peu différenciée et peu complexe, assurant la survie humaine et qui réunit un petit nombre d'individus, à une forme prédominante d'organisation plus différenciée et plus complexe réunissant un plus grand nombre d'individus, la position des individus par rapport à l'unité sociale qu'ils constituent ensemble – pour l'exprimer plus brièvement : le rapport entre individu et société – se modifie de façon caractéristique » (Élias, 1991, p. 221)

De manière similaire, Alexis de Tocqueville fait le lien entre la naissance de l'individu comme entité autonome et celle de l'État de droit comme œuvre collective. Enfin, Giddens s'oppose à la distinction entre une microsociologie qui s'intéresse aux agents libres et une macrosociologie qui s'intéresse aux structures délimitant l'activité libre (1987). Pour Giddens, les sentiers spatio-temporels des acteurs sont influencés par des systèmes sociaux relatifs à un groupe ou une communauté dont ils sont constitutifs mais, en même temps, ils peuvent reproduire ou changer les paramètres mêmes de ces systèmes sociaux. Sans adopter complètement son idée de structure, nous remarquons que ce procès de la distinction entre macro et micro repose en partie sur la valorisation de l'articulation de différentes échelles de temps et d'espace. Ces échelles représentent autant de contextes particuliers qui influencent l'action individuelle et qui sont influencés par elle, et qui s'intègrent dans un système intersocial.

Cette posture s'apparente à une sociologie expliquant les faits sociaux par l'interaction entre le poids déterminant de structures objectives et une logique de la pratique, de l'action individuelle. Il s'agit de sortir de l'opposition individu/société, rythme collectif/individuel. Le temps est une réalité sociale appréhendée comme une construction historique et quotidienne des acteurs collectifs et individuels. Les formes sociales de détermination du temps sont reproduites, appropriées, déplacées et transformées alors que d'autres sont inventées dans les pratiques d'interactions de la vie quotidienne des acteurs (Corcuff, 1995). Le temps comme construction sociale est à la fois objectivé dans des formes spatialisées tel le calendrier et intériorisé dans des mondes subjectifs constitués notamment par des représentations qui conduisent l'action individuelle. Ces constructions sociales et leur mode d'intériorisation peuvent varier d'un contexte spatial et sociétal à un autre. La théorie du rythme que nous proposons dans le troisième chapitre s'inscrit dans ces théories sociologiques dynamiques qui articulent l'individu et le collectif dans un même mouvement explicatif de l'évolution des sociétés.

Entre temps monde continu et a-rythmique et temps individuel éclaté et autonome, il est facile d'évoquer l'affaiblissement, voire la disparition des rythmes collectifs. Notre propos n'est pas de traiter des temps sociaux mais de l'évolution des temporalités urbaines comme forme de temps social contextuel conditionnée par une double évolution : l'évolution macrosociologique du rapport qu'entretiennent les sociétés au temps à travers l'évolution des structures institutionnelles du temps ; l'évolution microsociologique du rapport qu'entretiennent les individus avec ce temps social et la

manière dont ils l'utilisent ou s'en défont pour organiser leurs actions quotidiennes. Cependant, en ne considérant que ces deux échelles, la ville se présente comme un objet passif soumis à des dynamiques qui lui sont indépendantes. La ville en continu est un modèle qui ne prend pas en compte la possibilité d'une morphologie temporelle urbaine organisée, s'insérant dans d'autres morphologies temporelles propres à des formes de groupements supérieurs. Ainsi, entre détermination macrosociale du temps à l'échelle des réseaux et utilisation microsociale du temps à l'échelle de l'individu, nous intercalons la ville comme échelle mésosociale à la fois influencée et influençant les deux échelles de détermination du temps dans lesquelles elle est insérée. Nous fleurons ici avec la position de Castells évoquant l'inexistence d'une sociologie proprement urbaine²⁸. Faudrait-il plutôt parler d'une sociologie spatiale ? La question peut-être débattue mais restera en suspend ici.

2.1.3.2 La ville comme forme d'établissement humain et échelle mésosociale d'analyse des rythmes collectifs

La mondialisation et le marché seraient des facteurs de la réorganisation inexorable des sociétés. Le jeu des échanges constituerait le socle de la reproduction de l'humanité, de sa régulation auquel nous assignons un destin de progrès et dont nous ne pouvons nous échapper (Huet, 2003). Nous entrerions dans un mouvement inévitable de l'intégration dans l'espace marchand de toutes les institutions régulatrices de la vie sociale reléguant, à terme, à la portion congrue voire à un certain archaïsme la nécessité d'une puissance publique, qu'elle relève de l'État-nation ou de la collectivité territoriale. Or selon nous, les villes et plus encore les métropoles se présentent comme des échelles intermédiaires prises entre ces deux dynamiques. Elles deviennent, face au désengagement de l'État, les espaces sociaux, contextuels, identitaires et organisés politiquement propres à influencer les temporalités de la vie locale mais aussi, et au-delà, des agglomérations qu'elles forment. En tant que groupe organisé

28 Dans son article « Théorie et idéologie en sociologie urbaine » paru dans la revue *Sociologie et sociétés* en 1969 (vol. 1, n° 2, p. 171-192) Manuel Castells défend l'idée que la sociologie urbaine serait tout simplement la sociologie de la société « moderne », de la société de masses (p. 182). À ce titre la discipline serait une idéologie fondée sur l'idiome suivant : l'urbanisation est un fait historique qui traverse l'histoire de l'humanité qui passe d'une civilisation rurale à une civilisation urbaine. L'urbanisation devient alors le synonyme de modernisation et la société moderne urbanisée, comme objet final de ce processus, devient l'équivalent de la société capitaliste libérale. La sociologie urbaine relève d'une idéologie capitaliste libérale.

En reprenant l'idée d'un continuum dans les modes de détermination du temps depuis les civilisations agraires et en mettant la ville au centre du déploiement de ce nouveau rapport au temps nous serions dans cette idéologie a-scientifique selon Castells. Cependant, en réintroduisant dans nos propos l'idée que le développement du temps social est un processus historique qui a été influencé par différents pouvoirs nous réintégrons la sphère de Castells – en reconnaissant la domination d'un ordre sur un autre, sans toutefois nous y confondre totalement. Si nous plaçons les temporalités urbaines au sein d'un continuum fait de gradients correspondant à différentes échelles de groupes humains, aux références temporelles particulières, nous redonnons au spatial un rôle dans la structuration des sociétés. Ce rôle est au moins celui de permettre l'identification de différents pouvoirs, savoirs, culturellement dominant ou cherchant à le devenir. De plus, nous ne donnons aux autorités dominantes à un moment donnée de l'histoire un pouvoir de régulation et de production sociale du temps qu'à partir du moment où les individus se l'approprient. Pas de temps sans la validation par les usages des symboles du temps et pas de validation totalement contrainte par un pouvoir tout puissant.

Enfin, Castells identifie deux objets d'étude provenant de la sociologie urbaine mais devant être réintroduits dans une sociologie plus large : l'organisation de l'espace et les formes sociales de consommation collective. Ce que nous proposons n'est rien d'autre que l'étude de ces deux éléments et de la manière dont leur articulation, à travers le prisme du temps social, peut produire des rythmes collectifs. Comme nous l'exposerons plus loin, notre théorie du rythme collectif est simple : production d'un signe au rassemblement par la spatialisation du temps (soit organisation normée de l'espace) et appropriation de ce signe par une multitude d'individus relativement peu contraints dans leur action (soit consommation collective). La dimension non contrainte de l'action sera à discuter notamment à travers l'absence, dans ce travail, d'une analyse précise des déterminismes sociodémographiques de l'action de synchronisation rythmique.

produisant du lien, des normes, des structures, dans une interaction entre dynamiques globales déterministes et dynamiques individuelles interactionnistes, la métropole produit son propre rapport au temps. Elle forme un « milieu temporel » (Grossin, 1996) particulier qui influence d'autres milieux temporels et qui est influencé par eux. À l'image d'une loupe grossissante, la ville comme forme majeure de groupement humain concentre et rend visible l'évolution globale du rapport des sociétés au temps à travers les questionnements que cette évolution soulève dans son organisation concrète.

La position de Short et Kim (1999, p. 9) cité par Peter J. Taylor dans son analyse de la relation entre ville, région et mondialisation reflète bien la position médiane que nous adoptons pour expliquer l'effet de ciseau dans lequel se trouvent les décideurs urbains politiques ainsi que les habitants : « La mondialisation a lieu dans les villes et les villes incarnent et reflètent la mondialisation. Les processus de mondialisation conduisent à des changements dans les villes, lesquelles, à leur tour, recomposent et incarnent la mondialisation. Ainsi, la dynamique urbaine contemporaine est l'expression spatiale de la mondialisation, tandis que les changements urbains reçoivent et redynamisent la mondialisation. » (Short et Kim, 1999, p. 9). Mais ce positionnement oublie l'acteur individuel. Nous ajoutons donc que les changements temporels dans les villes sont également portés par les besoins des citoyens. Ils se saisissent des formes de détermination du temps pour les valider comme des éléments socialement efficaces ou pour les contester dans un rapport de tension permanent. Nous théoriserons cette idée dans le chapitre 3. L'instrumentalisation du temps à l'échelle micro-sociologique par l'individu moderne procède d'une appropriation et d'une transformation plus ou moins forte des cadres sociaux du temps compris comme des ressources (culturelle, sociale, politique, technologique, économique) permettant de construire son mode de vie. Les villes proposent et possèdent des ressources différentes pour celui qui y vit, travaille ou y passe.

Il existe, au sein des sociétés globales et en réseau, des rythmes et des configurations temporelles propres à des sous-groupes urbains. Les auteurs du début du siècle précisaient déjà cette possibilité d'emboîtement de morphologies temporelles. Durkheim explique ainsi que le rythme social est susceptible de varier de forme suivant les sociétés, mais aussi à l'intérieur des sociétés, suivant les groupes qui la composent. Si la communauté forme un tout indifférencié dans lequel l'individu se fond, l'individu moderne appartient à différents cercles et différentes instances socialisantes. La ville et plus largement la métropole ne pourrait-elle pas être une de ces instances ? Pour Georges Gurwitsch « il y a un temps de cadence propre à chaque groupe et qui se mesure de façon spécifique au sein de chacun d'eux ; c'est ce que nous proposons d'appeler, en nous inspirant des suggestions de Maurice Halbwachs, le rythme des groupements. » (1968, p. 317). La totalité sociale chez Mauss et ses sous-groupes pour Gurwitsch possèdent ainsi une morphologie temporelle²⁹ (Michon, 2005b) qui s'exprime

29 Pour Pascal Michon, « c'est probablement dans l'idée de rythme qu'a pris racine le concept de « fait social total » autour duquel tournent toutes les interprétations de sa pensée. Or cette généalogie en change considérablement les conditions de compréhension ». Selon lui la dimension structuraliste appliquée à l'œuvre de Mauss doit intégrer l'idée d'une dynamique sociale. Cette idée assèche quelque peu les interprétations de Durkheim qui voyait dans l'idée de totalité de Mauss un englobement social ultime ou de Lévy-Strauss qui l'interprétait comme la totalité sociale prise dans la synchronie. Pour l'auteur, il ne s'agit pas d'un tout classificatoire, d'une catégorie figée et encore moins d'une structure mais d'un système

dans des concentrations spécifiques à une échelle sociale et spatiale. À chaque échelle d'appartenance correspondent des rythmes collectifs particuliers producteurs de lien social. Mauss défend aussi cette idée de rythmes propres à des sous-groupes lorsqu'il prétend pouvoir isoler des segments sociaux variant, dans leurs degrés d'intégration au groupe et à ses temporalités collectives, à l'intérieur même du système social dit archaïque. Le social est un canevas de relations rythmées, une trame mouvante qui se contracte ou se distend à la fois dans sa totalité et dans les multiples sous-ensembles auxquels appartiennent les individus. Les différents rythmes collectifs de ces différentes échelles s'articulent, parfois se synchronisent pour produire un rythme collectif totalisant et parfois s'opposent.

Avec les rythmes sociaux urbains, nous pouvons donc nous interroger sur la pertinence de penser la ville comme une forme d'établissement humain organisé et organisant certains rapports aux temps sociaux. La sociologie doit apprendre à redéfinir les contours des groupes d'individus qu'elle étudie dans une société de plus en plus intégrée et où les limites géographiques des États-Nations ne constituent plus les limites d'une culture précise. C'est ce que préconise Norbert Élias dans le chapitre 2 de *La société des individus* lorsqu'il exprime que « l'établissement d'une nouvelle forme d'organisation humaine, plus étendue et plus complexe, va toujours de pair avec une nouvelle poussée et un nouveau mode d'individualisation » (p. 221). Cette forme d'organisation humaine que nous rapprochons des métropoles peut être abordée par la notion d'établissement, développée par Mauss à propos des sociétés eskimos.

L'établissement « c'est le massif des maisons, l'ensemble des places de tentes et des places de chasse, marine et terrestre, qui appartiennent à un nombre déterminé d'individus, en même temps que le système des chemins et sentiers, des chenaux et ports, dont usent ces individus et où ils se rencontrent constamment. Tout cela forme un tout qui a son unité et qui a tous les caractères distinctifs auxquels se reconnaît un groupe social limité. » (Mauss, 1904, p. 56). De plus, l'établissement a un nom constant ; ce nom est propre et porté par tous ses membres ; le district de l'établissement à des frontières nettement arrêtées ; il existe des échanges entre les différents établissements. La ville possède un nom propre, porté par ses habitants, une limite communale administrative, elle échange avec d'autres villes, se caractérise par une concentration de l'habitat, possède des places, des routes, des rues, des ports, où se rencontrent ses habitants. De là à identifier la ville à une communauté, le chemin est long, d'autant plus que les limites des villes sont sans cesse réinterrogées par le processus d'étalement urbain. Cependant, à force de parler de la fin des groupes constitués, on élude peut-être un peut trop rapidement les nouvelles formes de condensation de la vie sociale, et le sentiment d'appartenance des citoyens à leur ville et à ses populations voire à ses représentants politiques, notamment vis-à-vis de l'échelle nationale. Le débat ouvert par la fin des numéros de département sur les plaques minéralogiques, l'économie générée par la vente des maillots de football des équipes locales,

en fonctionnement. Le rythme et finalement le fait social total de Mauss est une « totalisation anthropologique, simultanément subjective et sociale, à la fois corporelle et psychique, s'effectuant par le mouvement qui l'anime » (Michon, 2005b, p. 31). C'est en ce sens que Mauss est convoqué ici sur la notion de rythme.

l'identification des gens au sud ou au nord du pays, à Marseille où à Lille, ainsi que les clichés qui circulent sur les régions et les grandes villes ne sont-ils pas les indices d'une identification territoriale qui n'est pas prête de disparaître ? Lorsque dans une discussion, quelqu'un se renseigne sur la provenance de telle ou telle personne, celle-ci ne répond-t-elle pas le plus souvent par le nom de sa ville de naissance, plus que par celle de sa ville de résidence ? Et si ce n'est pas le cas, la précision est souvent apportée : « Je suis parisien mais je viens de Nîmes à la base ». Pour Huet, « la métropolisation entraîne la formation de nouvelles sociétés locales sans qu'on ose en parler face à l'hégémonie béate du terme mondialisation » (2003). Si la gouvernance métropolitaine est encore un vain mot appelé de leurs vœux par de nombreux chercheurs et hommes politiques, la ville peut s'aborder à travers son identité territoriale et temporelle. Elle réunit des populations, des activités, des cultures, des politiques spécifiques et articulent la construction d'identités territoriales avec un développement effréné des échanges extérieurs. Travailler sur les rythmes collectifs métropolitains, c'est faire le choix d'identifier des rythmes collectifs producteurs et produit d'une communauté urbaine sans passer nécessairement par une analyse de ses limites territoriales ; c'est également se passer de l'échelle de l'État-Nation. La ville en continu n'est pas toujours une ville sujet de ses temporalités parce qu'elle n'est pas directement pensée comme une forme de groupement humain organisé. La grande ville peut servir de base à une sociologie critique qui peut rechercher, en son sein, les objets participant d'une réaction plus ou moins émancipatrice face à un temps monde homogène et un temps individuel atomistique. Comparés aux rythmes des milieux temporels ruraux, les rythmes des milieux urbains « apparaissent courts, tendus, facilement récurrents dans des ensembles ramassés. (...) Les semaines se suivent et se ressemblent, été comme hiver, réserve faite de quelques loisirs, plus souvent extérieurs pendant les beaux jours. Les temps se disputent une prééminence, malgré leur conjonction nécessaire. Ils se succèdent et se chevauchent plus souvent ou plus fortement qu'ils ne s'entrecroisent. » (Grossin, 1996, p.3). Mais aujourd'hui, cette « réserve faite de quelques loisirs » n'est-elle pas devenue un élément fondamental de l'identité temporelle des métropoles et de ses rythmes collectifs ?

* * *

Les temporalités urbaines sont donc à la fois influencées par le temps des réseaux mondiaux et le temps de l'individu. Mais la ville influence également ce temps réticulaire et individuel parce qu'elle est une forme de groupement humain organisé politiquement sur un territoire, tête de pont des réseaux et matrice des modes de vie. Que la tendance soit à une accélération ou à un ralentissement de la vitesse de fonctionnement des sociétés, les choix d'organisation du temps urbain émanent en partie des politiques publiques locales. Ces politiques locales dialoguent avec d'autres échelles du pouvoir pour régir les temps sociaux globaux (par exemple le temps de travail) qui viennent, ensuite, s'incarner dans les villes. Le département, la région, la nation, l'Europe, les organisations mondiales et peut-être bientôt les pouvoirs métropolitains organisent des règles de l'activité sociale qui rejaillissent sur l'organisation des territoires. Les temporalités urbaines sont donc un mélange complexe de restrictions ou d'ouverture de possibles pour les activités économiques et sociales, individuelles et collectives. Ces possibles font l'objet de débats, de tensions, de discussions entre différentes autorités civiles, politiques, religieuses ou économiques, engagées à différentes échelles territoriales. La problématique des rythmes

collectifs en milieu urbain porte ainsi l'enjeu de la construction, pour un groupe, d'une charpente temporelle commune prise en tenaille entre des dynamiques macro et micro sociologiques face auxquelles l'acteur étatique, à l'échelle nationale, n'intervient plus de manière directe, normative et unilatérale.

Finalement, l'hypersynchronisation mondiale et l'individualisation du temps dépossèderaient la ville et plus largement les sociétés de leurs attributs rythmiques traditionnels. La modernité liquide imposerait peu à peu une morphologie temporelle molle et peu organisée aux sociétés à travers la constitution erratique des liens sociaux. Le modèle de la ville en continu qui se dessine interdirait de penser des rythmes périodiques de concentration et de dispersion de la vie sociale marquant autant de moments de rupture dans le quotidien urbain.

2.2 Le crépuscule des rythmes collectifs périodiques : fuite en avant ou réalité sociale ?

Nous ne dénisons pas le fait que le rythme est pluriel et que la société est constituée d'une multitude de rythmes, individuels et collectifs, réguliers et irréguliers, détectables à différents gradients de concentration sociale. Nous ne nions pas la tendance à la ville en continu qui pose des questions d'arbitrages temporels dans les manières de gouverner les villes. Mais nous abordons la ville comme un sous-groupe, avec ses rythmes collectifs, périodiques, politiques, ce qui revient à réévaluer la portée heuristique des théories du rythme, développées à propos des sociétés discrètes. Les rythmes collectifs ont toujours existé en ville. Encore un fois ici, nous nous servons des armes de l'histoire pour relativiser l'idée d'une disparition théorique des rythmes collectifs du fonctionnement des villes modernes. Dans l'analyse des temporalités sociales, la ville fait figure d'objet médian pourtant rarement abordée en tant qu'entité organisée qui influence le temps local et, par extension, le temps des réseaux de ville.

Lorsque Max Weber, dans son étude sur la musique, s'interroge sur le « rapport entre l'esprit d'une certaine musique et les fondements techniques généraux de notre vie actuelle, notamment dans la grande ville, qui influent sur le rythme de vie et les sentiments de vie » (Weber *in*. Hinnerk, 2003), il donne à la ville une valeur d'exemple plus qu'un rôle matriciel. À l'image de la métaphore musicale, le développement technique effacerait l'idée de tempo régulier de la vie sociale dans les grandes villes, en accélérant et désynchronisant les harmoniques urbaines pour produire une musique sans partition et sans rythmes propres. Cependant, l'histoire de l'urbanisation, de l'intégration et de l'individualisation des temps sociaux interrogent le constat de la fin des rythmes collectifs en ville. L'histoire montre que la ville a toujours possédé des rythmes collectifs de concentration de la vie sociale, différents de ceux de la société à laquelle elle appartenait et différents également des autres villes. Pourquoi la ville moderne ne serait-elle pas capable à son tour de produire et posséder des rythmes propres ? Pouvons-

nous réellement penser la tendance d'une ville sans rythmes collectifs ?

2.2.1 Rythmes collectifs et développement urbain : un couple historique

Nous aborderons l'histoire des rythmes collectifs urbains à travers la définition traditionnelle du rythme : l'alternance d'état de concentration de tout ou partie de la morphologie sociale à un moment donné, sur un lieu particulier. L'histoire montre que les rythmes collectifs proviennent d'une forme de spatialisation du temps, dans la structure matérielle de la ville, par des institutions porteuses d'un pouvoir, qu'il soit terrestre, spirituel ou les deux. Les rythmes collectifs ont, dès le moyen-âge, joué un rôle dans le développement urbain. Ils ont été un levier de hiérarchisation des places urbaines, de captation des richesses, de domination politique et de production symbolique et matérielle des villes. Il n'est pas possible d'effectuer un recensement exhaustif des rythmes qui organisent le temps urbain depuis le moyen-âge. Les quelques exemples présentés ici doivent préparer le lecteur à leur utilisation ultérieure dans le chapitre 4. Ils interrogent la disparition supposée, dans la métropole, d'objets sociaux rythmant la vie collective alors même que sous différentes formes, ces objets ont existé à chaque étape de l'urbanisation. La métropole opérerait-elle une rupture dans le lien qui unit rythme et urbanisation ?

2.2.1.1 Rythmes collectifs et ville médiévale

Les villes médiévales sont rythmées par de grandes foires annuelles ou bi-annuelles. Leur multiplication reflète l'amélioration de l'économie urbaine et l'importance croissante prise par les villes, dans une société encore agraire, à la fin du XIIe siècle. Les foires font des villes des carrefours d'échanges commerciaux à partir desquels elles tirent des bénéfices symboliques, politiques et économiques alimentant leur expansion et leur pouvoir sur les territoires alentour. Les Foires de Champagne à Provins organisées par les comtes du même nom, la foire du Lendit fondée vers 1300 aux portes de Paris (mais qui date du XIIe) ou encore la foire Saint-Germain, une des plus importantes d'Europe à l'époque, fondée en 1176 à l'intérieur des fortifications de Paris, rythment la vie de la cité. Elles font émerger une véritable ville calendaire avec ses rues nommées, ses édifices faits de grandes loges de toile et de bois, ses carrefours, ses places, ses lieux de restauration et de jeux. Outre un lieu d'échange commercial, les foires sont des espaces-temps de sociabilité pour les notables de la ville et pour le peuple qui se mélange à la multitude hurlante, bigarrée et dense. Elles sont des lieux de curiosité pour les citadins qui viennent découvrir des objets et des animaux exotiques et assister à des spectacles de rues inconnus. Des marchands, des saltimbanques et musiciens, venus de toute l'Europe, se mêlent aux parisiens et provinciaux, à une plèbe aux haillons dépenaillés tout autant qu'aux gens de bel air (Rapoport & Tamalet, 1992). Les foires sont des moments d'échanges et de concentration de la vie urbaine, sous le contrôle royal et religieux. Elles se confondent avec la détermination du temps de la collectivité car les jours de foire ont longtemps correspondu aux jours de fêtes religieuses (Benichou, 1992). Leur institution calendaire découle d'une bonne entente entre les autorités religieuses, royales et communales (quand elles existent) qui y voient le moyen de briller dans le réseau des places commerciales ou religieuses, de capter les richesses d'un négoce grandissant, et d'asseoir leur

domination symbolique sur le fonctionnement des villes naissantes³⁰.

À côté des foires, l'entrée des rois dans les « bonnes villes » et les cérémonies religieuses liées à la royauté rythment la vie collective urbaine. Ces rythmes collectifs positionnait les villes comme des centres urbains puissants autant qu'ils étaient l'occasion d'effervescence religieuse et populaire. Ils se ritualisent dès le XIIe siècle en se chargeant de solennités et de protocoles organisés par les autorités politico-religieuses. Le choix des rues empruntées, leur mise en scène, les monuments mis en valeur, l'organisation de kermesses à côté des marchands, organisent l'accueil des sujets venus de tout le royaume. « D'abord simple fête, puis aussi spectacle, puis aussi solennité quasi religieuse, une entrée royale est de plus devenue à la fin du XVe siècle un grand théâtre où le sentiment monarchique est de plus en plus exalté et la politique royale de mieux en mieux justifiée. L'entrée royale est bien désormais un moment important de la vie politique française, que les Français viennent contempler de loin ou dont ils écoutent avec passion les longs récits imprimés » (Guenée & Lehoux, 1970). Ces rythmes qui relèvent du régime de la célébration répondent à un principe d'assignation, c'est-à-dire d'un « rendez-vous en un lieu donné » (Dujardin, 2006) entre la ville et ses sujets. Ils permettent de rassembler tout en hiérarchisant et dire l'unité de la communauté. Ils affirment la cité face aux autres villes dans une diplomatie de la compétition reposant sur la capacité des cités naissantes à produire des temps forts et du rassemblement localisé. Ils font de la ville un vecteur de communication et de pouvoir via l'ostentation des spectacles, la richesse des échanges économiques, l'attraction des marchands européens et le mélange des populations.

D'autres rythmes collectifs plus populaires, locaux et culturels, ponctuent le calendrier urbain. À travers Noël, Pâques, le Carnaval³¹, le Carême, l'Église dicte un rythme social chrétien à la ville et impose un vivre-ensemble institué qui, dans une culture de l'oralité où l'écrit reste le monopole d'une minorité, fait office de codification officielle du temps. L'Église part à la conquête du calendrier urbain, dénonce et interdit les danses et les masques, programme les processions et les itinéraires, avec comme double objectif de contrôler le temps et le corps. L'interdiction de la fête des fous dès le XIIe siècle illustre cette censure. Peu à peu, la prise en main des fêtes par les municipalités, à côté du contrôle de l'Église,

30 Aujourd'hui, les foires internationales et thématiques (foire au vin, aux bestiaux, à la voiture d'occasion) ainsi que les salons (de l'automobile, du chocolat, de l'agriculture) sont les descendantes des foires spécialisées. Cependant elles se déroulent la plupart du temps dans des espaces clos d'exposition à l'accès payant et aux règles strictes. D'autres formes foraines retrouvent une certaine actualité à travers des formes hétérogènes et viennent souvent raviver d'anciennes traditions jusque là oubliées. La fête de Provins correspond actuellement à la foire dite « froide » qui avait lieu en Ville Basse. Mais cette foire commerciale agrémentée d'une fête foraine ne prend plus place dans la ville. Car la fête foraine, autre descendante directe des foires, voit son implantation sujette à débat tant l'espace en cœur de ville y est rare et les dérangements occasionnés de moins en moins supportés par les riverains. Elles sont de plus en plus repoussées en dehors des villes comme l'histoire de la Foire du Trône à Paris l'atteste. À l'origine simple marché découvert, la foire du Trône existe depuis 1805 sous sa forme foraine. Implantée à l'origine dans les jardins de l'abbaye Saint Antoine, elle s'installe par décret en 1812 sur la place du trône renversé (l'actuelle place de la Nation). En 1964, les forains se voient contraints non seulement de déménager mais en sus de financer l'aménagement et la viabilisation de leur futur terrain d'accueil.

31 Le Carnaval est une fête urbaine. Les défilés et les masques se donnent à voir dans les rues et les places d'une cité qui représente l'ordre. C'est alors une forme de contestation car ceux qui s'expriment sont les exclus du pouvoir. Elle s'appuie en ville sur un système de confréries basé sur les quartiers ou sur les professions ou encore sur la jeunesse ou les abbayes folles. « Avec le Carnaval la ville, qui se pense souvent comme un isolat privilégié, retrouve, parce que inquiète, un sentiment d'appartenance à l'universel » (Le Goff, p. 184)

positionne la ville comme un ordonnateur des temps collectifs. Dès le XVe siècle les autorités civiles, parlements ou municipalités reprennent les censures religieuses, puis les notables qui, souvent intégrés aux corps politiques naissants, cherchent à imposer leur puissance en régissant les rythmes collectifs urbains (Chartier, 1998). La prise en main municipale permet d'exprimer par le langage de la fête, incarné dans l'espace de la ville, une idéologie à la fois citadine et laïque construisant un calendrier urbain à côté du temps religieux.

L'accroissement et le contrôle des rythmes collectifs correspond à une époque où la ville n'est plus seulement perçue comme une création spontanée, mais devient l'objet de discours et de pratiques d'un sujet politique qui organise et règle l'espace urbain. Le citoyen se fait peu à peu acteur et spectateur de sa propre communauté tandis que la ville s'impose comme le lieu du nouveau pouvoir. « Expression du temps du politique, la ville devient un dispositif qui ambitionne de maîtriser rationnellement le cours du temps » (*in*. Duby, Chedeville, Rossiaud, 1980). Cette maîtrise s'explique par le développement d'une culture moderne du temps et de l'appareillage symbolique qui va avec, mais aussi par le temps rythmé des institutions qui assoient leur pouvoir sur une société de plus en plus intégrée. La rationalisation du temps dans la ville médiévale s'accompagne d'une prise en main par le pouvoir des rythmes collectifs calendaires, au profit du développement des places urbaines.

2.2.1.2 Rythmes collectifs et ville classique et industrielle

L'épisode révolutionnaire est une autre illustration du pouvoir que peut donner la maîtrise des rythmes collectifs sur un peuple ou un groupe. La révolution a produit de très nombreux rythmes collectifs qui s'incarnent le plus fortement dans les villes, symbole du pouvoir monarchique et lieu même de la révolte. Expression ludique de la capacité du peuple à s'émeouvoir dans des rassemblements spontanés tout autant qu'instrument entre les mains des dirigeants révolutionnaires, la fête « est le témoignage le plus bruyant, bien que le plus artificiel, de la vitalité urbaine pendant la Révolution » (Chaussinand-Nogaret *in*. Chartier, 1998, p. 545). Les villes possèdent à la fois des fêtes révolutionnaires propres, correspondant à des initiatives locales, et des fêtes révolutionnaires communes à l'ensemble de la nation. Derrière les rythmes festifs révolutionnaires, c'est la construction de l'État-Nation et la déchristianisation de la société, parfois sanguinaire, qui se cachent et qui révèle les débuts d'une aire nouvelle : « L'entrée dans l'âge profane de la commémoration a pour condition l'advenue d'un être collectif neuf, la nation » (Dujardin, 2006). Après l'épisode révolutionnaire la ville est rendue aux notables qui vont peu à peu l'endormir. Les fêtes traditionnelles, grands bains de la culture populaire qui rythmaient l'année, se dissolvent dans la ville industrielle qui arrache les nouveaux citoyens de leur milieu temporel traditionnel. Les élites organisatrices des quelques festivités cherchent à capter la vigueur de quelques sentiments profonds (solidarité concrète, liesse populaire) pour produire une identité dont le groupe urbain a cruellement besoin. Si des fêtes populaires reviennent au goût du jour dans les petites villes (prise d'arme ou cortèges historiques, fête des Saints Patrons, ducasses et kermesses, carnivals), « les métropoles... restent en dehors du mouvement » et accueillent la « fête officielle, [celle qui] travestit la ville, lui imposant un décor de circonstance, vivant et provisoire » (Fabre

in Chartier, 1998, p. 435).

Dès l'urbanisation moderne, il manque à la grande ville, foule d'atomes évoluant dans un temps banalisé, une unité organique et une complaisance vis-à-vis des mythes originels qu'elle ne trouvera jamais qu'à travers le renouvellement constant de ses productions festives. La grande ville propose plutôt des événements multiformes. De nouvelles fêtes apparaissent à côté de cas de continuité avec certaines fêtes populaires, mais c'est l'appropriation marchande de ces rythmes collectifs urbains qui est le trait le plus saillant du XIXe siècle.

Les villes vont retrouver la fête vers le début du XIXe siècle avec les fêtes foraines. À Paris, la Foire du Trône, Fête de Neuilly ou de Saint Cloud s'étalent en centre et à la périphérie proche de la ville sur un périmètre toujours plus large. Elles s'allongent dans le temps pour atteindre plusieurs semaines voire plusieurs mois. Véritables villes éphémères, univers d'illusion, de sensualité, de plaisirs, chacune à son calendrier, son rythme, son espace propre. Véritable ville dans la ville, les fêtes foraines sont régularisées par les autorités urbaines qui assujettissent les forains et saltimbanques à un droit de location de place, ferment les voies, organisent l'espace selon des schémas institués. Sur place, tentes, manèges, commerces, musiciens, terrasses provisoires, concours de tirs, exhibitions, innovations techniques et distractions en tout genre deviennent des attendus annuels des citoyens qui viennent s'y montrer. La finalité de la visite, plus que d'assister à un spectacle ou de participer aux attractions, est de brasser la foule et de multiplier les occasions de rencontre (Agulhon, 1998). Si la consommation marchande devient la fonction de la fête, la consommation sociale, c'est-à-dire consommation de l'autre et consommation avec l'autre, envahit la ville morcelée, complexe et qui cherche toujours son unité.

À côté des fêtes foraines et des réjouissances populaires, les rythmes nationaux consubstantiels de l'émergence des États-Nations imposent un autre calendrier à la vie urbaine qui accompagne le développement de la ville industrielle. Le rythme politique de la nation voire de l'empire s'implante dans les grandes villes, y trouve son plus large public et organise l'espace urbain. Aux entrées royales de l'Ancien Régime, la République a substitué les visites présidentielles et les célébrations historico-mystiques s'enchaînent, chaque année, pour vivifier le sentiment national. En France, le 14 juillet s'installe dans le calendrier de la IIIe République en 1880 et devient un événement important rythmant la vie de la cité. Jusqu'en 1914, les villes se concurrençaient par le déploiement de musique et lampions, feux d'artifice, tirs de canons et sonneries de cloche, grands défilés militaires et prise d'arme obligatoire pour toutes celles comportant une garnison, banquets républicains, discours et chants, après midi de jeux et de spectacles, corrida, concours de boules, de pelote basque, joutes nautiques (Agulhon, 1998). Les bals sont alors les lieux privilégiés de la socialisation amoureuse, du défi entre jeunes, des lieux de sociabilité, de contestation et de concentration des habitants, y compris ceux qu'on ne voit jamais au quotidien. À côté des rythmes forains et des rythmes républicains, il faut souligner l'importance du rythme des expositions universelles dans l'urbanisation de la ville industrielle.

Les expositions universelles ne s'implantent pas dans les mêmes villes chaque année et ne peuvent incarner un rythme collectif au sens périodique du terme. Elles s'apparentent plus aux grands événements internationaux que nous marginalisons ici pour n'être pas assez ancrés dans un territoire fixe. Cependant, les expositions universelles ont rythmé la vie parisienne à la fin du XIXe siècle, possèdent des caractéristiques morphologiques et temporelles qui renvoient aux événements sur lesquels nous travaillons et ont fortement influencé le modèle des fêtes foraines (Rapoport & Tamalet, 1992). Elles préfigurent l'importance du domaine du loisir dans la ville, tant dans ses formes pérennes (parcs d'attraction) qu'éphémères (fêtes nationales et foraines) et ne peuvent être écartée de la démonstration. Les expositions universelles, fêtes populaires commanditées par les États, se déroulent ont rythmé la vie urbaine à Paris plus que partout ailleurs. En 1855, 1867, 1878, 1889, 1900 puis en 1925, 1931 et 1937 les expositions universelles s'installent dans la capitale pour symboliser la puissance de l'État-Nation. Les architectures rivalisent d'audace pour provoquer la rêverie, impressionner les autres nations et attiser la curiosité. Cependant, les expositions ne sont pas qu'un décor qui disparaît à la fin de l'événement. Elles sont de formidables outils de transformation urbaine où le temporaire s'articule avec le long terme pour réorganiser et développer la ville, comme nous le démontrons dans le chapitre 4. Au-delà de leur ancrage matériel, les expositions sont de grandes fêtes populaires qui attirent des millions de visiteurs et que les citadins attendent avec ferveur. Les expositions n'offrent pas seulement une collection de vitrines (Ory, 2008), mais sont des lieux à la mode où il est bon de se faire voir et voir l'autre, autant l'autre nation que l'autre peuple. Elles valorisent le sentiment d'appartenance nationale et doivent rendre fier le citoyen et le citadin. Elles sont des lieux de sociabilité importante au même titre que les foires ou les fêtes foraines. Les publics se baladent, se font prendre en photo, regardent la mode des femmes et leurs chapeaux, montrent sa prestance. Les foules s'étonnent à l'unisson devant les trouvailles techniques et se pressent devant les créatures insolites ramenées des colonies. Représentants étrangers, touristes argentés, provinciaux en goguette et citadins se mélangent. « Les provinciaux y côtoient les Parisiens, y projettent peut-être leur prochaine installation dans la capitale » (Crubellier, p. 409). Les expositions universelles fonctionnent comme des lieux temporaires de socialisation et d'interaction de grande ampleur, où la nation se réifie ponctuellement sous les projecteurs.

Les expositions universelles, les foires, les fêtes foraines, les fêtes nationales, les fêtes religieuses et populaires rythment et accompagnent le développement des villes de chaque époque. Elles produisent du rythme au sens traditionnel et collectif du terme, car elles concentrent tout ou partie du corps urbain dans des espaces circonscrits, selon une périodicité annuelle ou pluriannuelle, produisant des formes de socialisation collective. Propres à une ville ou communs à tout un territoire, organisés par différents pouvoirs extra-urbains mais toujours en collaboration avec les autorités locales ou émanant directement des municipalités, d'ampleur internationale ou plus locale, ces rythmes trouvent leur plus grande assistance dans les villes. Ils accompagnent le développement de la modernité urbaine et la complexification des sociétés : ils permettent de retrouver, dans la grande ville aux éléments atomisés,

un semblant de cohésion et d'identité collective ; ils sont des éléments de concurrence urbaine en termes de captation de richesses économiques mais aussi symboliques ; ils influencent parfois le développement urbanistique des quartiers. La mise en perspective du modèle de la ville en continu branchée sur le temps des réseaux, et plus largement de la modernité liquide, avec la présence séculaire des rythmes collectifs réguliers dans les villes, questionne l'a-rythmie supposée de la métropole moderne. Comment ne pas rapprocher l'engouement contemporain pour les événements festifs urbains et leur multiplication, d'une persistance des rythmes collectifs dans les métropoles et les sociétés modernes ?

2.2.2 Rythmes collectifs et ville moderne : antinomie ou détournement du regard par la recherche ?

La ville n'a jamais cessé d'être rythmée par des festivités périodiques depuis le Moyen-Âge. Aujourd'hui, le loisir semble avoir englobé la fête dans une réalité plus large et, pour beaucoup, le passage « d'une culture des clercs à une culture laïque, et du loisir urbain à la ville récréative » (Burgel, 1993, p. 127) signifie la fin des rythmes collectifs, pour ouvrir sur une culture de l'immédiateté et du divertissement continu. Pourtant, la fonction loisir, de plus en plus présente dans les villes, et le déploiement d'une ville que l'on dit festive, ludique, récréative voire événementielle, interroge, plus qu'elle n'alimente, la ville en continu et la modernité liquide.

2.2.2.1 De la marginalisation de l'événementiel urbain dans la recherche : question de politique ou question de sociologie ?

L'apparition de la ville des loisirs et de la « ville événementielle » illustre en fait « le passage d'une visibilité internationale des villes comme représentantes des États-nations, à une présence des villes, sans intermédiaire, dans une logique de concurrence internationale et interurbaine » (Chaudoir, 2007). Nous ajoutons tout de suite que cette concurrence se développe à l'échelle intraurbaine entre les villes constituant l'aire métropolitaine. Détachée de ses anciennes tutelles donneuses de rythme pour produire du loisir en continu à destination d'un système mondialisé, la ville événementielle est rarement perçue comme une ville rythmée. Or la ville événementielle peut être abordée autrement, non comme une nouveauté de notre époque, mais comme un élément de continuité historique du processus d'urbanisation. Elle participerait d'un équilibre rythmique entre vie individuelle et vie collective. Cet équilibre social, que nous théorisons dans le chapitre 4, s'inscrit spatialement dans les aires de regroupement humain propres à chaque époque. Cependant, cette vision n'est pas partagée par tout le monde.

L'événementiel urbain (festif, sportif, culturel, etc.) est rarement considéré et analysé comme le pendant historique, dans la ville moderne, des rythmes des foires, expositions, fêtes de jadis. La puissance paradigmatique de la ville en continu d'un côté, l'orientation de la recherche sur les rythmes individuels et les transformations du temps de travail de l'autre côté, marginalisent l'étude des événements et des

loisirs festifs dans la production de notre rapport au temps. La nature même de l'événement moderne est l'objet de critiques, parfois politiques. Les échelles et les cadres d'analyses qui traitent des temporalités urbaines ne parviennent pas à détecter de nouvelles formes de rythmes collectifs, et leurs fonctions dans le processus de métropolisation. L'événementiel urbain est souvent traité sous une catégorie fourre-tout qui se confond avec la sphère des loisirs et qui englobe des réalités sociales et des organisations matérielles pourtant distinctes. Mais les rythmes collectifs évoqués plus haut ne font-ils pas parti, au bout du compte, du domaine du loisir, tout en préfigurant l'événementiel de la ville moderne ? Les loisirs ne produisent-ils plus de rythmes ? La ville festive et événementielle ne peut-elle pas être pensée comme une ville empreinte de rythmes collectifs ? Pourquoi un tel désamour de la recherche sur les temps sociaux pour l'événement urbain ?

2.2.2.2 Une pensée critique basée sur l'idée d'une authenticité perdue

Le développement d'événements urbains mélangeant des fonctions artistiques, commerciales, sportives, festives, et plus généralement le développement des loisirs urbains dans leur dimension événementielle qui imbriquent du culturel, du politique et de l'économique (Garat, 2005) font l'objet de critiques. Citons quelques exemples d'événements ici : Techno Parade, Paris-Plages³², Nuit Blanche à Paris ; Biennale de la Danse, Fête des Lumières ou Nuits Sonores à Lyon, Folle journée, Rendez-vous de l'Erdre à Nantes ; Transmusicales à Rennes ; Lille 2004, Bombayser de Lille, Foire du Midi, Bruxelles-les-Bains, Plaisirs d'Hiver à Bruxelles ; fêtes de la musique ; Gay Pride un peu partout ; festivals en tout genre : festival des arts de la rue, de musique, de théâtre, de fanfares, de danse, etc. Ces événements calendaires sont parfois perçus comme des déformations d'un acte festif traditionnel censément authentique car subversif, populaire, débridé, à dimension spirituelle parfois, multiculturel, participatif, a-politique et surtout non marchand. Le Carnaval est alors souvent mis en avant comme l'exemple idéal de la fête authentique.

Marcel Roncayolo déplore ainsi que les loisirs populaires se transforment en sociabilité de bon ton. Il critique les formes d'expression collective dans leur modernité pour être trop bien ordonnées en face des fêtes et foires de jadis dont il ne reste plus rien (2001). Isabelle Garat défend la thèse que la banalisation de la fête, sa marchandisation et son internationalisation marquerait une rupture épistémologique. La fête glisserait des ordres du symbolique et du sacré à ceux du quotidien, de l'ordinaire, du permanent (Garat, 2005). La fête ne ferait plus rupture dans le quotidien et donc plus rythme. Crozat et Fournier annoncent que la fête traditionnelle, calendaire, est totalement révolue et condamnée (2005). Jean-Pierre Garnier critique la dimension superficielle et idéologique des loisirs urbains qui ne changent que l'image de la ville et sont trop fortement institutionnalisés (Garnier, 2008)³³. Mais les fêtes ont toujours été institutionnalisées, encadrées et contrôlées par le pouvoir royal,

32 L'intitulé Paris-Plages s'écrit au pluriel pour désigner les éditions après 2007 qui comportent au moins deux sites dans Paris et au singulier pour les éditions avant 2007 qui ne comportaient qu'un seul site.

33 « La visée de "défense sociale" impartie à nombre d'innovations urbanistiques ou architecturales n'est pas seule en cause. Au travers et au-delà de cet objectif explicite de maintien de l'ordre - de la "paix civile", en langage indigène -, un autre objectif semble se dessiner. Ce qui est d'ordinaire perçu comme une fin - sécuriser, au sens policier du terme -, paraît simultanément s'inscrire comme un moyen au service d'une entreprise plus vaste et de plus longue haleine, de caractère

municipal, religieux, étatique. Au Moyen-Âge comme nous l'avons déjà vu, la fête évolue rapidement dans les villes, de la participation communautaire au spectacle octroyé et uniformisé s'éloignant de ses racines traditionnelles (Chartier, 1998). Dès cette époque le système festif traditionnel « va être progressivement détruit sous l'effet d'une triple action, celle des corps de ville, celle de l'Église, celle des notables. À partir du XVe siècle, en effet, les fêtes urbaines (...) subissent une croissante mainmise municipale. Partout les échevinages et consulats veulent maîtriser la fête citadine et, pour ce, contrôler son financement, ses itinéraires, son programme. » (Chartier, 1998, p 186). De même dans la ville classique, la direction des fêtes échoie à quelques privilégiés quand elle n'a pas été usurpée par les pouvoirs publics et le XIXe siècle fait passer du temps des fêtes coutumières au temps des comités des fêtes, des associations et des autorités (Crubellier, 1998). Ces dernières règlent les temps calendaires en confisquant l'activité festive tout en instrumentalisant la sociabilité populaire comme le faisaient les religieux et les clercs à l'époque médiévale.

Garnier voit également dans les événements internationaux et locaux l'émergence d'une forme de traitement ludique, par l'image et les paillettes, d'une maladie affectant l'espace et la ville (2008). L'acte festif dans une ville moderne aménagée sur le modèle des *shopping malls* made in États-Unis est une simulation festive de réappropriation de l'espace. Ces simulations constitueraient un placebo aux problèmes urbains et ne prendrait pas en compte les véritables phénomènes de fond. Comme si la fête n'avait, auparavant, jamais eu d'objectifs en termes de traitement de l'espace urbain, de cohésion sociale, de pacification des villes, d'étouffement des oppositions et des critiques. Nous assisterions alors, via une « déferlante du loisir total » en ville, à une « disneylandisation de l'espace » (Brunel, 2006 ; Harvey, 1995, Garnier, 2008). Le mouvement renvoie aux propos de Lefebvre critiquant cette « apparence caricaturale d'appropriation et de réappropriation de l'espace que le pouvoir autorise lorsqu'il permet des cortèges dans les rues, mascarades, bals, festivals folkloriques » (1970, p. 33). Le réenchâtement et le simulacre agiraient contre la vraie fête, le vrai rythme collectif qui émerge de la société civile presque comme par magie. Mais il n'y a pas, selon nous, de vraie fête spontanée en milieu urbain. Les autorités urbaines ont toujours cherché à déplacer la fête traditionnelle hors de sa position calendaire normale, à organiser les itinéraires en donnant une place privilégiée aux lieux du pouvoir (hôtel de ville, place du marché, maisons des échevins), à décorer la ville par des artifices pompeux. Les fêtes révolutionnaires, tout comme les fêtes foraines, travestissent l'espace, lui donnent de nouvelles significations et de nouvelles formes pour mieux attirer les publics et signifier le temps de l'exception dans le quotidien. Des entrées de roi dans les villes aux expositions universelles, les productions festives ont toujours été une question d'image de la ville, de travestissement de son quotidien, de subversion normée par le pouvoir. Si, prise dans l'ordre des loisirs, la fête devient une réjouissance individuelle et un produit de consommation (Di Méo, 2005), cela ne signifie pas qu'elle n'est plus capable de rythmer collectivement la ville et, de là, de jouer un rôle dans le fonctionnement socio-spatial des sociétés.

idéologique : rassurer une population que le futur angoisse... ou que l'absence de futur tend à désespérer. Comment ? En réenchâtant le présent, par compensation, grâce à l'aménagement d'un "cadre de vie" paré de toutes les charmes d'une urbanité aussi festive que factice. » (Garnier, 2008, p.9)

Au-delà de ces considérations historiques, les loisirs urbains et leurs formes temporaires (événements sportifs ou culturels, fêtes, festivals, foires) sont abordés à travers le développement d'une économie des loisirs. Cette dernière sous-tend une forme de promotion politique des villes qui cherchent à se vendre à l'international en travaillant des stratégies de « marketing urbain » (Rosemberg, 2000). Parmi les différentes stratégies, Jean-Yves Boulin distingue celles qui relèvent du secteur privé (parcs d'attractions, fondations d'art, lieux d'amusement nocturne, foires internationales), de la régulation étatique (les musées nationaux, les bibliothèques nationales, les fêtes nationales) et de la régulation municipale (les musées municipaux, les équipements sportifs, les médiathèques et bibliothèques municipales, le patrimoine historique) mais évacue l'événementiel urbain (2008). Et lorsque l'événement est considéré à l'aune de cette stratégie de marketing, la critique porte sur la désintégration et la désorganisation de la vie locale. Pour faire advenir des Cités tournées vers la captation des flux, prioritairement au niveau international, l'événement ne se soucierait pas de la bonne marche de la ville et de la vie locale (Ingallina & Park, 2005). Le problème lié à cette approche que nous questionnerons dans le chapitre 4, est que l'événement n'est pas abordé en termes d'articulation entre le global et le local, mais plutôt en termes d'opposition entre ces deux échelles. L'événement est analysé avant tout comme un producteur d'images maîtrisées, attractives et qualitatives de la ville (Richards & Wilson, 2004) qui permettent la captation de flux économiques (Davezies, 2004) en marginalisant la population habitante. L'événement ne se préoccuperait que de la captation des navetteurs (Beauchard, 1999), des touristes et des classes créatives chères à Richard Florida (2002). Il est vrai que les Jeux Olympiques de Pékin ont provoqué l'éviction de centaines de milliers d'habitants de leurs maisons, repoussés dans les banlieues, détruit une grande partie du bâti traditionnel des *hutongs* tout en cachant à la vue des visiteurs certains quartiers d'habitation par de hauts murs entravant la vie quotidienne de la cité (Boufflet, 2009). Mais est-ce que ce phénomène est dû à la forme même de l'événement ou à son traitement politique ? Entre les JO et la fête d'arrondissement, y-a-t-il vraiment un lien qui porterait à croire que la ville événementielle est une ville qui ignore ses habitants ? La réussite économique d'un événement, marchand ou non, dépend de sa fréquentation qui ne peut reposer seulement sur des visiteurs extra-territoriaux. Nous oublions peut être un peu trop vite les pratiques habitantes dans les événements à portée internationale, mais aussi dans ceux à plus petite échelle, si tant est que l'on puisse considérer la métropole comme une petite échelle. L'habitant devient aujourd'hui, par ses pratiques quotidiennes, le meilleur ambassadeur de sa ville. L'idée que l'événement puisse constituer « une forme de réponse aux attentes liées aux usages contrastés des temps de la ville » (Masbounji, 2001) et un outil de socialisation collective que les habitants s'approprient en y trouvant des motifs de satisfaction, n'est pas prise en compte. Qui-a-t-il socialement parlant derrière le marketing urbain et ses événements multiples ? Comment penser ensemble le local et le global derrière ces stratégies sans mélanger toutefois Jeux Olympiques, Paris-Plages et Fête de la Musique ?

En mettant l'accent sur la dimension internationale, économique, institutionnelle et marchande de l'événementiel urbain et non locale, sociale et anthropologique, l'événement calendaire moderne est

souvent opposé à l'image de la fête authentique et traditionnelle. L'opposition a valeur d'avertissement mais ne prend pas la mesure des transformations sociales et historiques qui ont fait évoluer notre rapport au temps et que nous avons exposé dans le premier chapitre. Nous serions tentés de dire que nous avons les fêtes, les récits et donc les rythmes collectifs qui correspondent à notre modernité temporelle. Et il n'est pas certain qu'ils soient, toutes choses égales par ailleurs, moins authentiques que ceux du passé. Nous développons les éléments de sens et les fonctions festives qui correspondent à notre fonctionnement social et économique. Si le caractère marchand de la fête a toujours plus ou moins existé en ville depuis le Moyen-Âge, pourquoi deviendrait-il aujourd'hui une dimension à évacuer de la métropole ? De même, la critique de la trop grande institutionnalisation et du trop fort contrôle politique de la fête se heurte aux preuves fournies par l'histoire. De tout temps les autorités implantées dans les villes ont cherché à contrôler le temps par l'institutionnalisation et l'instrumentalisation des rythmes collectifs à leur profit. Si l'authenticité se trouve dans les fêtes populaires et agraires d'autrefois, la ville comme organisation moderne en-a-t-elle déjà vraiment vu la couleur, au-delà des soubresauts politiques à dimension révolutionnaire ? Est-ce que la Fête des Voisins ou les apéritifs géants de Facebook sont des rythmes collectifs plus authentiques que la Fête de la Musique ou Paris-Plages ? Sans la trancher, la question mérite d'être posée. Elle permet de rester vigilant sur les possibles dérives d'une politique d'animation seulement tournée vers l'international.

Parce que les événements modernes sont perçus comme des déformations d'un acte festif authentique, on leur accorde peu de valeur culturelle dans la production du calendrier urbain et de valeur sociale dans la production d'un vivre-ensemble métropolitain. Les fêtes urbaines d'aujourd'hui sont-elles vraiment si différentes des foires d'autrefois ? En d'autres termes, nos temporalités, individualisées et mondialisées, n'interdisent pas de penser l'existence de rythmes collectifs *ad hoc*. Ces rythmes ne peuvent pas être critiqués à travers le prisme d'une authenticité perdue. Il faut relativiser l'idée d'une totale dénaturalisation de la démarche festive par l'événementiel urbain, d'une rupture entre des rythmes collectifs traditionnels, festifs et symboliques, censément authentiques, et des rythmes collectifs modernes que la recherche urbaine peine à identifier par ailleurs.

2.2.2.3 Des approches globalisantes qui lissent la complexité du réel

Il existe une question d'échelle temporelle d'analyse qui dissout le caractère périodique de certains événements dans un modèle de ville continuellement festive et ludique qui renvoie directement au modèle de la ville en continu. La multiplication des événements urbains est perçue comme la conséquence d'une perpétuelle représentation de la ville dans un continuum temporel linéaire et a-rythmique (Burgel, 2008). Derrière l'événement, c'est la ludicisation au quotidien des villes qui est soulignée, alors même que l'événement est éphémère par nature. En passant « de la fête à l'événement permanent » (Crozat & Fournier, 2005), la périodicité disparaîtrait parce qu'il y aurait toujours un événement auquel participer. Ces considérations découlent de l'adoption d'un regard surplombant et globalisant sur le développement des loisirs urbains. Elles réunissent toutes les formes de loisirs, qu'ils soient pérennes ou éphémères, ponctuels ou cycliques, sous une même réalité. Elles ne s'attardent pas

sur la répartition spatiale des différents événements festifs dans la métropole. Elles ne se penchent pas sur la répartition des événements et leur périodicité dans les calendriers urbains en général, et dans ceux d'une ville en particulier. Elles nient la valeur accordée par les citoyens à l'expérimentation de temps partagé et le choix de participation qu'ils opèrent face à une offre élargie de moments de vivre-ensemble. Si macrosocialement la ville semble être continuellement festive, elle n'est pas continuellement utilisée de cette manière par ses habitants et ses touristes. La ville continuellement festive n'est pas la ville des usages mais une image de la ville. Or la fête n'existe que par la participation et la fréquentation, à un moment donné, par certaines personnes, mais pas par tous les citoyens. Sans concentration sociale, la fête se vide de son sens, elle n'est plus fête mais simple point dans le temps médiatique, sans épaisseur autre que celle que les canaux de diffusion de l'information veulent bien lui consacrer. Cette question d'échelle se pose également lorsqu'on considère la multiplication des événements urbains comme une tendance métropolitaine globale qui nie les particularismes locaux.

Si nous pensons qu'il existe effectivement un affaiblissement de l'engouement pour les fêtes nationales (Roncayolo, 2001 ; Rauch, 2003), le renouvellement des fêtes et des festivals (Di Méo, 2005) est souvent considéré, par la recherche urbaine, sous un angle d'analyse globale et réticulaire. Peu d'études spécifiques sur la ville se penchent sur les implications locales de l'événement à l'échelle de la métropole, de la ville, de ses quartiers et de ses espaces publics. La métropole est rarement vue comme une entité propre qui développe son propre calendrier événementiel sans le confondre avec celui d'autres villes, et dont les pratiques rattachées à ces calendriers varient dans la forme et dans le fond, ne serait-ce que par le type de populations qui s'y croisent. Les métropoles ont tout intérêt à innover et développer des rythmes collectifs ludiques spécifiques se démarquer des autres métropoles, sur la base d'une identité temporelle et territoriale propre. Elles sont rarement considérées comme des formes de communauté aux temps partagés, alors même que les problématiques en termes de gouvernance, de cohésion sociale ou de limite territoriale semblent peu à peu réinsérer l'idée d'un peuplement métropolitain. Ce peuplement métropolitain local ne pourrait-il pas posséder une morphologie temporelle rythmée par des événements identifiés à son territoire ? Le marathon de New-York, Paris-Plages, le marché de Noël de Strasbourg, le Carnaval de Dunkerque, la Féria de Nîmes, la Fête des Lumières de Lyon, le Carnaval de Rio, le Festival de Jazz de Montréal sont des événements calendaires qui deviennent des identifiants pour les villes, pour leurs habitants comme pour les touristes, qui font le choix d'y participer ou non. Toutes ces manifestations sont pourtant souvent englobées dans le concept de marketing urbain qui aplanit les différences. Le terme désigne à la fois des événements récurrents à dimension locale et des événements plus ponctuels à dimension internationale, des événements privés comme les salons internationaux et des événements publics, des politiques de requalification urbaine à travers de grands projets et la construction de bâtiments isolés par des star-architectes, etc. En regardant la métropole par le prisme analytique du marketing, tout semble faire événement dans la ville. La Foire du Midi de Bruxelles ou la Foire du Trône de tradition séculaire peuvent-elles être confondues avec l'organisation des Jeux Olympiques ou d'une Coupe du Monde de Football pour une ville ?

Il y a également dans l'événement abordé en termes de temps collectif, une dimension démocratique peu prise en compte derrière ces approches qui soulignent plus la dimension économique que sociale : si personne ne participe, l'événement disparaît ; s'il y a fréquentation, c'est qu'en substance l'événement répond à un besoin social. Pour Pierre Sansot, ce marketing urbain – encore faut-il se demander si le concept existe vraiment, produit une « hallucination collective » et « une cité fictive » (1993). Pour Guy Burgel par exemple, Paris-Plages passe pour être une manifestation réussie avec un succès assuré, mais en trompe l'œil, passagère et populaire, qui amuse mais sans innovation urbaine ni économique « La faute de Paris est de continuer la fête et de rater son entrée dans la ville ludique » (Burgel, 2008, p. 96). Si Paris-Plages est réussi, populaire, amusant pourquoi parler de trompe l'œil ? L'événement n'est-il pas une innovation urbaine mondialement connue et reprise dans les villes du monde entier ? Le problème posé par ces réflexions est que le fait d'agréger dans le terme « grandes manifestations » (Bovy, Potier & Liaudat, 2003) ou « ville ludique » (Burgel, 2008) des événements de nature disparate, appauvrit l'analyse de ces derniers. Si la production d'images par ce qui fait événement est une réalité qui intègre des enjeux économiques, l'événement comme objet urbain qui diffuse ces images possède une autre réalité, bien locale, matérielle et sociale cette fois. Or il convient d'analyser cet ancrage dans le local comme autant de manière de faire société et de produire la métropole. Pouvons-nous, dans la recherche, dire que les parisiens se rendant à Paris-Plages se font bernier par une illusion, un trompe-l'œil attrape-touriste conçu par un ordre économique et culturel dominant ? Est-il vrai que les touristes qui visitent une exposition internationale désorganisent la vie des habitants et brisent un équilibre urbain vertueux ? Si politiquement le propos est défendable, scientifiquement il l'est beaucoup moins. Ce qui se passe dans ces événements ne peut sûrement pas se réduire à la seule dimension économique. Nous supposons qu'il y a plus, socialement et politiquement parlant, notamment lorsque nous les analysons à travers le prisme sociologique du concept de rythmes collectifs.

Certaines grilles d'analyse du fait urbain font disparaître, à travers la marginalisation des événements calendaires, les rythmes collectifs hors travail du radar des penseurs post-modernes. D'abord, l'utilisation grandissante du concept de rythme écoulement opposé à celui de rythme périodique pour décrire le fonctionnement urbain, donne un caractère anachronique aux études urbaines faisant le lien entre les productions festives modernes et anciennes. Or le rythme écoulement, comme nous le verrons plus loin dans le chapitre 4, ne doit pas être opposé à l'idée de périodicité, mais articulé à cette dernière pour rendre compte du fonctionnement des sociétés et des métropoles. Ensuite, comme nous l'avons exposé, le rythme écoulement correspond à une ville en continu prise entre l'enclume d'un temps-monde réticulaire et arythmique, et le marteau d'un temps individualisé et autonomisé de son appartenance territoriale. N'existe-t-il pas des formes de rythmicités collectives modernes qui réinjectent de la périodicité et de la rupture dans cette ville en continu ?

2.2.2.4 Des approches spécifiques qui évacuent le rapport entre événement et rythme social

Les événements festifs urbains sont rarement analysés sous l'angle temporel et rythmique soit parce qu'ils sont abordés de manière très disciplinaire, soit parce qu'ils ne sont pas pris en compte dans les recherches sur les temporalités urbaines. La recherche sur les temporalités urbaines s'intéresse de près aux rythmes du travail et à ses conséquences sur le fonctionnement des villes, mais peu aux rythmes hors travail et aux loisirs alors même que ces derniers semblent envahir l'espace urbain. Le temps de loisir est pensé avant tout comme un résidu du temps de travail. Or l'accroissement de la flexibilité du travail peut entraîner une réorganisation des temps sociaux autour, par exemple, des pratiques de loisir et redéfinir la trame des temps urbains. Et lorsque les loisirs urbains font l'objet d'une réflexion sur le temps, les événements ludiques ne sont pas ou peu pris en compte. Il existe pourtant une branche de la géographie qui s'intéresse aux conséquences spatiales de l'implantation régulière de certains événements urbains (Garat, 2005 ; Gravari-Barbas & Veschambre, 2005 ; Bonnemaïson, 2001 ; Paddison, 1993). Cependant, elle a tendance à considérer de la même manière la portée géographique des événements ponctuels et celle des événements périodiques. La distinction n'est d'ailleurs pas toujours opérée. La dimension rythmique, c'est-à-dire répétitive dans le temps, est alors peu prise en compte. En tant qu'objet de recherche, les événements font plus souvent l'objet de monographies et d'analyses synchroniques, à un moment précis, que d'analyses diachroniques cherchant à saisir la dimension cyclique de l'objet et la fonction de cette cyclicité. Par exemple, on étudie le fonctionnement d'un marché alimentaire mais pas comment sa répétition peut forger les rapports sociaux, un festival à un moment donné mais peu la manière dont sa répétition peut modifier l'organisation de la ville. Enfin, le rythme est social et l'approche géographique des événements fait peu cas des individus qui les fréquentent et de la logique sociale qui s'y déploie. En d'autres termes, nous pensons que la sociologie urbaine doit se saisir du loisir et de l'événement, pour les analyser comme des faits sociaux, à forte dimension temporelle, et pas seulement comme des objets spatiaux.

L'événementiel urbain est également peu pris en compte dans les analyses des politiques temporelles qui monopolisent le débat scientifique sur la question de l'aménagement du temps. Les travaux de recherche sur les politiques temporelles développent une vision assez critique de l'événementiel festif, pris dans le sens large du terme, et l'évacuent des problématiques d'aménagement du temps des villes. Or ce sont ces travaux scientifiques qui, en permettant de comprendre l'évolution des besoins des citadins, ont inspiré en grande partie l'orientation des politiques temporelles mises en place dans les villes. En ne s'intéressant pas aux événements festifs, ces travaux ont écarté l'objet du domaine de compétence des politiques temporelles et de leur analyse, très en vogue au début des années 2000. Selon Jean-Yves Boulin citant Olivier Mongin, ces politiques du temps « repose(nt) sur les gens plus que sur les lieux, un urbanisme pour lequel les rapports sociaux ne sont pas déductibles des lieux construits. (...) Plus que les lieux, les gens sont générateurs de ville (...) L'urbain est alors une création collective continuée, un projet commun refondateur du lien social et créateur d'un imaginaire social » (Mongin, in Boulin, 2008, p. 7). L'individu a donc le pouvoir de produire sa ville dans un cadre

institutionnel qui doit être à l'écoute des nouveaux régimes temporels à partir desquels les citoyens construisent leurs modes de vie. Du même coup, l'action des politiques temporelles porte avant tout sur le quotidien, les horaires et l'harmonisation du fonctionnement de la ville avec les nouveaux modes de vie. La ville s'adapte au temps individuel, lui-même bouleversé par le temps mondial, tout en produisant un cadre institutionnel élaboré en concertation avec les habitants et usagers. À ce titre, pourquoi ne pas penser la production de rythmes événementiels dans le cadre des politiques temporelles ? Pourquoi la production d'événements urbains n'est-elle pas intégrée à la réflexion sur les temporalités urbaines ?

Jean-Yves Boulin oppose l'événementiel aux politiques temporelles. L'événement n'aurait d'autre finalité que d'inscrire la ville dans un temps mondial – demandons-nous seulement de quels événements il est précisément question – alors que la réflexion sur le temps des villes n'aurait comme finalité que de s'intéresser à la vie locale. À l'opposé des politiques temporelles se situerait l'événementiel urbain, relevant avant tout d'un *City Management*, « d'une culture du divertissement ou d'une festivalisation des politiques urbaines » (Boulin, 2008, p.178). La production événementielle « se limiterait à des mesures d'incitation économique, engendrant des monocultures et des événements temporaires qui ne modifient rien à la culture temporelle quotidienne du lieu et de ses utilisateurs » (Boulin, 2008, p.179). Parce qu'il ne serait que le miroir d'une culture planétaire aseptisée, le fruit d'une politique d'image, l'événement festif n'impliquerait pas la possibilité d'une réflexion sur les temps de la ville et du citoyen. À l'idée de coordination des temps individuels qui fait florès, celle de massification ou collectivisation de ces mêmes temps apparaît comme une forme de conservatisme. L'événementiel festif, parce qu'il ouvre sur une synchronisation des usages de l'espace semble aller à contre courant de l'adaptation de la ville aux modes de vie modernes, fluides et individualisés. Il propose un cadre collectif à l'action individuelle, normalise les pratiques de l'espace dans un temps de référence, impose des restrictions ponctuelles à certains usages, se présente comme une offre à consommer avant sa disparition. Contrairement aux actions des politiques temporelles qui reposent sur une analyse inductive des usages de la ville, l'événement festif provient d'une pratique déductive, imposant sa présence, organisant l'espace. Dès lors, l'événement est évacué de la recherche sur les temporalités urbaines. Rien à propos de l'événement comme temps collectif dans les articles sur les politiques temporelles que nous avons pu lire, rien non plus dans les ouvrages issus du groupe de prospective de la DATAR (« Temps et Territoires ») portant précisément sur la question du temps dans les villes. Pourtant les travaux de ce groupe sont remplis d'interrogations à valeur politique quant à la possibilité de re-synchroniser les usages de l'espace urbain et de redéfinir les lieux du collectif à valeur démocratique.

L'aménagement du temps pourrait être une affaire de création de rythmes collectifs par l'événementiel, si tant est que ces derniers soient considérés comme des éléments importants du fonctionnement urbain. L'idée existait déjà dans les années 1970 : « L'aménagement du temps a un impact sur l'animation des villes car en intervenant sur les rythmes pour les ajuster, il peut les décaler pour les

étaler mais aussi pour créer de l'animation en suscitant les rencontres » (Paturle, 1977, p.100). Sans nier les spécificités des politiques temporelles et l'individualisation des temps sociaux, il faut nuancer les critiques portées à l'égard de l'événementiel urbain en le considérant par le prisme des rythmes collectifs. Historiquement, les événements festifs, éphémères et périodiques, produisent des effets sur la structure temporelle des villes et sur le quotidien de leurs habitants. La production de temps partagé, si elle n'est pas considérée comme faisant partie des politiques temporelles, n'en n'est pas moins une action sur le temps de la ville et de la vie sociale. L'événementiel collectif n'aurait-il pas plus d'impact sur les manières de pratiquer temporellement la ville, sur la production d'une identité temporelle locale, sur l'activation de lieux de rencontres, sur le développement des loisirs urbains, que les politiques temporelles et les actions des bureaux des temps ne peuvent en avoir de manière plus intégrée ?

Au lieu d'opposer, de manière idéologique, l'adaptation des villes aux nouveaux modes de vie par des politiques temporelles et le modèle de la ville en continu aux rythmes collectifs de l'événement ludique, ne devons-nous pas plutôt nous pencher sur leur articulation ? Certes l'événement ne s'oppose pas à l'économie de marché métropolitaine mais y est adapté. Mais chaque type de rythme collectif à dimension festive était adapté à l'ordre temporel dominant dans l'histoire du développement des sociétés. Certes l'événement ne produit pas de suspension du travail comme le veut le registre de la commémoration ou de la fête authentique. Mais cela n'enlève pas la capacité de l'événement de produire une rupture du quotidien, au plus pratiquement, du moins symboliquement, et par là de rassembler tout ou partie du corps social métropolitain. Certes l'événement s'impose dans l'espace habitant, mais cela ne signifie pas qu'il ne s'y adapte pas, ni qu'il n'est pas en accord avec les pratiques habitantes. Même intégré aux logiques économiques du marché, ce qu'il se passe durant l'événement, socialement et urbainement parlant, ne se résume pas un acte purement économique. Il y a plus. Ne pas se demander ce qu'est ce « plus » c'est oublier tout un pan du fonctionnement socio-spatial des métropoles. Ne pas prendre en compte les productions festives adaptées à l'économie métropolitaine, c'est adopter une posture qui réduit la compréhension du processus de métropolisation. À ce titre, le rythme écoulement ne s'opposerait pas au rythme collectif, l'individualisation du temps ne s'opposerait pas aux temps partagés, la rationalisation du temps nécessiterait des temps qualitatifs, le tout dans une perspective d'équilibre de la morphologie sociale moderne et de (re)production d'une société abordée telle qu'elle est non pas telle qu'elle devrait être.

2.3 Contre la ville fluide, tout contre : un positionnement à la recherche de l'équilibre

L'hypothèse de l'avènement prochain d'une ville en continu au sein d'une modernité liquide à la morphologie sociale erratique sera interrogée à travers une sociologie pragmatique des rythmes collectifs en milieu urbain. Notre approche cherche plus à comprendre le fonctionnement des sociétés modernes urbanisées qu'à prescrire des orientations normatives sur ce qu'elles devraient être. Il existe, selon nous, des rythmes collectifs dans la métropole qui traduisent une continuité et un renouvellement

des temps partagés vis-à-vis de l'histoire du développement des sociétés modernes. Nous réaffirmons, à la manière de Schütz (1960), l'existence de structures temporelles communes, à défaut desquelles aucun monde intersubjectif n'est possible (*in*. Lallement, 2008). La stratégie la plus pertinente pour fournir une intelligence sociologique de ces structures consiste à penser les temporalités en termes de production et de négociation des rythmes entre les individus et entre eux et le pouvoir. Nous proposons de réutiliser le débat qui anime le concept de rythme pour produire un cadre interprétatif des pratiques temporelles collectives et individuelles de la métropole.

La problématique de cette thèse est de détecter les rythmes collectifs de la modernité urbaine et d'en étudier le rôle dans la production sociale et spatiale de la métropole.

Sans remettre en cause les idées exposées précédemment, nous cherchons à en nuancer la portée généralisante. D'un côté, nous supposons qu'il existe toujours des rythmes collectifs métropolitains et qu'ils participent de la production de l'environnement bâti, des lieux et des espaces publics. De l'autre côté, nous supposons que ces rythmes collectifs participent encore de la production du lien social et qu'ils reflètent la constitution d'une forme d'urbanité métropolitaine. Mais avant d'étudier le rôle des rythmes collectifs, il faut parvenir à les détecter dans la société fluide et la ville en continu.

2.3.1 Les hypothèses théorico-historiques

La métaphore de la liquidité, progressiste et d'inspiration libérale, ne doit pas être niée mais interrogée en tant que construction intellectuelle à valeur scientifique censée décrire la réalité d'un monde qui change, plus intégré, plus rationnel, plus individualisé et plus urbain. En reprenant les arguments de Pascal Michon (2007) nous pouvons déjà émettre des doutes quant à la valeur scientifique du modèle de la modernité liquide, qui repose pourtant sur de nombreuses données empiriques à dimension descriptive.

Premièrement, la modernité liquide repose en grande partie sur un déterminisme technique qui explique la réticularisation des rapports sociaux, spatiaux et donc temporels. Si la réticularisation des sociétés a été accompagnée et facilitée par les rapides progrès techniques (transport plus massif, plus rapide et meilleur marché des marchandises, des personnes et des informations), ces moyens techniques n'ont jamais représenté que l'un des très nombreux éléments en jeu. Les TIC n'ont pas supplanté le besoin de communication en face-à-face et le développement de la mobilité physique n'a pas effacé le besoin d'ancrages identitaires locaux.

Deuxièmement, si à travers la connectivité accrue les individus se dégagent des systèmes qui, jusque-là, organisaient leur monde cela ne signifie pas que le nouvel ordre temporel des réseaux n'impose pas à son tour des formes au mouvement, des systèmes stables, des organisations propres à des groupes sur des territoires. Ces éléments sont peut-être moins visibles mais ils sont tout aussi réels et efficaces dans le fonctionnement et la persistance du corps social.

Troisièmement, dans un monde sans forme disparaît le pouvoir par sa dissolution dans le réseau, ce qui paraît rendre impossible ou dangereuse toute transformation substantielle et pose la question du devenir même des sociétés organisées. Jusqu'à ce jour, la vie politique n'a pas disparu des sociétés humaines, bien au contraire, elle semble aujourd'hui faire l'objet d'autant plus d'attention qu'elle est malmenée par l'intégration mondiale de l'Humanité...

Sans nier la tendance à la liquéfaction de la morphologie sociale notamment via l'évolution historique du rapport au temps qui en est un symptôme autant qu'un catalyseur (Chapitre 1), le fait que l'idée devienne un paradigme d'interprétation de la réalité sociale portant un regard sans concession sur les modes de vies, notamment métropolitains, interdit de penser l'entre-deux, voire le compromis scientifique. Nous ne contestons pas la place du marché, l'importance de la mondialisation, l'utilité de la technologie, mais nous interrogeons l'usage quasi idéologique de ces notions et la manière dont elles pèsent sur la recherche. Une première hypothèse théorico-historique est avancée pour nuancer l'arythmie collective qui guetterait la société. Si le rythme peut devenir un cadre interprétatif du fonctionnement des sociétés, il faut conserver, dans son utilisation, la richesse du débat qui secoue la définition de sa nature profonde : le rythme est-il écoulement ou périodicité ? En utilisant une définition du rythme qui repose sur l'idée d'équilibre entre ce qui change et ce qui perdure, en préservant cette tension interne au concept, nous formulons l'hypothèse qu'il n'y a pas une totale fluidification de la morphologie sociale. Le paradigme de la fluidité ne peut constituer, à lui seul, une explication des transformations des sociétés. Des structures persistent dans la fluidification sociale et si tel n'était pas le cas et suivant la posture de Mauss et de Durkheim, la société aurait déjà disparu. Il n'y aurait pas rupture entre des rythmes collectifs traditionnels et des rythmes erratiques modernes mais continuité, articulation et réinterprétation continue des deux phénomènes tout au long du développement historique des sociétés.

Identiquement, le processus de métropolisation accompagnant la modernité, mis en parallèle avec la problématique du temps déboucherait sur l'avènement d'une ville en continu. La tendance au fonctionnement continu des villes pose plus de questions, qu'elle ne permet la potentielle identification de rythmes collectifs métropolitains. Surtout lorsqu'elle est choisie comme postulat de départ à l'analyse du fait urbain. Selon le vieil adage de Lavoisier, que nous adoptons non sans une certaine posture triviale, même dans l'évolution des sociétés, « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme ». C'est en substance l'idée sur laquelle sont bâties les théories dialectiques de l'explication de l'évolution des sociétés que nous exposons dans le chapitre 3. La fluidité et l'accélération du tempo de la vie comme paradigme explicatif affaiblit la portée des approches traditionnelles des rythmes sociaux dans la modernité. Elle sera donc relativisée en cherchant à identifier et comprendre les objets socio-spatiaux qui, dans la ville en continu, peuvent être considérés comme producteurs de rythmes collectifs³⁴. Une seconde hypothèse historique porte sur les rythmes collectifs à l'échelle urbaine. Les

34 « Si le monde a bien subi une certaine fluidification, cela n'implique en rien que toute forme y ait disparu, ni que le pouvoir y soit répandu de manière homogène. Nous sommes simplement incapables de reconnaître ces formes et ces nouveaux fonctionnements du pouvoir, du fait de l'inadéquation des concepts de structure et de système, d'une part,

rythmes collectifs ne disparaîtraient pas mais se seraient transformés, s'incarnant plus précisément dans les villes. En effet, à chaque époque de l'urbanisation et du développement des sociétés correspond un type de rythme collectif. Nous supposons donc l'existence de rythmes collectifs périodiques adaptés au fonctionnement de la métropole moderne, lieu de vie de la majorité de la population des pays occidentaux et industriels. Le divertissement, ludique et temporaire, qui s'ancre dans l'espace et dans le temps, ne peut pas être écarté d'un revers de la main de la réflexion sur les temporalités urbaines. Les écarter reviendrait à passer à côté d'un des traits majeurs de la modernité métropolitaine et de l'histoire des temps partagés, qu'ils soient jugés positivement ou négativement : le développement d'événements urbains calendaires au succès de fréquentation grandissant.

Le rapprochement entre une certaine forme d'événements urbains calendaires avec le rythme collectif est l'axe central de ce travail qui reste, pour le moment, à construire. Une sous-hypothèse est à vérifiée ici : l'existence d'un lien - symbolique ou fonctionnel - entre les rythmes anthropologiques traditionnels et les rythmes collectifs de la modernité urbaine. Ce lien, nous croyons le trouver notamment dans l'utilisation des références aux saisons naturelles dans la production événementielle. Nous assisterions à un retour de l'idée de saison (Guillerme, 1997) comme mise en scène d'un repère sensible et collectif producteur d'un temps qualitatif, d'une parenthèse enchantée dans un monde rationnellement tempéré. Plus précisément, l'instrumentalisation de la saison par l'événementiel et l'animation urbaine serait un des leviers de la production des rythmes collectifs urbains, une manière de rompre avec le fonctionnement quotidien de la ville. À propos des saisons : « En leur qualité de symboles régulateurs et cognitifs, ces unités de référence acquièrent la signification d'unités de temps » (Élias, 1996, p. 16). Elles deviennent un puissant système de symboles mobilisateurs. Elles sont à la fois des références et des étalons temporels. L'utilisation de leur portée mythique servirait à produire du rassemblement régulier en renvoyant l'événement à des rites pluriséculaires et à un temps exogène, naturel. Plus généralement, les rythmes de la nature semblent réinvestir les valeurs des sociétés modernes à travers, par exemple, de l'importance que prend la question environnementale. Nous sommes déjà ici en train de questionner la sociogenèse des rythmes collectifs, c'est-à-dire la manière dont s'explique l'émergence de formes de concentrations régulières d'individus dans l'espace-temps social par la signalisation d'un temps d'exception. Comment rendre compte de ces formes sociales dans un monde en mouvement ?

2.3.2 Les hypothèses pour la production du cadre d'analyse

Nous ne posons plus ici la question de l'existence ou non de rythmes collectifs périodiques dans les villes ; nous supposons leur existence afin de détecter les éléments qui expliquent leur sociogenèse. Mais supposer ne suffit pas. Encore faut-il posséder le bon outil pour les détecter et en rendre compte. La première question de recherche se formule simplement : comment détecter dans la modernité urbaine liquide les rythmes collectifs ? Seule, la notion de « rythme écoulement » n'est pas satisfaisante pour penser la morphologie temporelle des villes, leur tempo collectif, car elle semble faire de ces

d'individu et d'interaction, de l'autre, hérités de la période précédente. Il nous manque des concepts qui nous permettent de faire apparaître les deux faces de l'individuation dans leur interdépendance – et cela non seulement dans leur simultanéité mais aussi dans leur succession ». (Michon, 2007, p. 25)

dernières des coquilles vides prises dans le tourbillon d'un temps mondial continu et d'un temps individuel a-rythmique. Utilisée comme un paradigme d'interprétation du fonctionnement urbain, la définition du « rythme écoulement » qui sied à la société fluide et à la ville en continu repose sur deux orientations fortes que nous contestons pour être trop radicales. D'un côté, la posture défend une forme de désorganisation sociale de la vie urbaine et la fin des morphologies temporelles, qui acte la disparition des rythmes collectifs, sans laisser la possibilité d'analyser la production institutionnelle de nouvelles formes de concentrations sociales périodiques et calendaires. Par extension, elle questionne également la forme des villes prise dans un processus d'étalement urbain : la ville en continu c'est aussi la ville des flux erratiques qui débouche sur la « ville en lambeau » (May, Veltz, Landrieu & Spector, 1998), « ville archipel » (Veltz, 1996) ou encore la « Edgeless city » (Lang, 2003). De l'autre côté, la posture, en reposant sur le modèle de l'acteur individuel totalement autonome dans l'articulation de ses temps sociaux et détaché de toute référence à des temps collectifs, décrit un individu quasi-associal, capable de vivre hors des groupes dans lesquels il évolue au quotidien et qui n'a plus d'autres objectifs que de se mouvoir lui-même hors des récits d'antan. C'est « la fatigue d'être soi » et « l'individu incertain » qui se profile à l'horizon pour Alain Éhrenberg (2000).

Nous proposons un autre cadre d'interprétation de la modernité en utilisant le rythme pour percevoir des persistances dans le mouvement historique des sociétés. Il s'agit de prendre en compte les évolutions individuelles et collectives du rapport au temps, tout en supposant qu'elles ne sont pas unidirectionnelles. Nous proposons une nouvelle définition du rythme social qui permettrait de démontrer l'existence d'une logique socio-spatiale de production du rythme expliquant, dans la société fluide, l'émergence de rassemblements périodiques. Les rythmes collectifs dans l'espace sont abordés comme des formes de synchronisation des actions individuelles, au motif qu'il n'existe pas de « loi sociale » expliquant la possibilité d'agrégation spontanée et régulière des individus. Pour remplacer la « loi sociale » de Mauss, tout en intégrant la fluidité de l'organisation du temps individuel, nous supposons que l'émergence d'un rythme collectif s'explique par l'existence d'un signe dans l'espace et dans le temps. Ce signe permettrait la convergence spatiale des individus atomisés et leur synchronisation temporelle. La production d'un tel signe nécessite un émetteur, individuel ou institutionnel, possédant un certain pouvoir qu'il soit médiatique, politique, économique, sur la détermination du temps social. La démarche de création du signe revient à spatialiser le temps, c'est-à-dire à déterminer des moments particuliers de rassemblement découpant le cours de l'existence d'un groupe et de les instituer comme symboles et instruments de localisation temporelle des individus vis-à-vis du groupe. Comment les autorités urbaines modifient la symbolique du temps social pour assigner une activité collective particulière à une période précise ? L'hypothèse est que les institutions urbaines proposent de nouvelles références temporelles en travaillant l'association des signifiés et des signifiants constitutifs des symboles du temps, via une action spatiale. La formation des calendriers judéo-chrétiens nationaux relève de ce processus. Cependant, aujourd'hui, la démarche visée est celle d'inscrire directement le temps dans l'espace vécu, plus que dans l'espace symbolique d'un cadran de montre ou d'un almanach. Nous supposons, grâce à la sémiologie, que la détermination de nouveaux

signes temporels métropolitains, produit une culture locale du temps et des rythmes collectifs spatialisés. La ville peut-elle être analysée comme le produit d'un processus de spatialisation du temps ? Si oui, quelle symbolique est utilisée pour spatialiser le temps dans la ville ? Avons-nous affaire à un signe qui marque un temps religieux ? Naturel ? Politique ? L'hypothèse du retour des saisons revient par un autre angle ici.

Mais la diffusion d'un signe, c'est-à-dire d'un signifié et d'un signifiant spatiotemporels orientant l'activité sociale dans l'espace-temps urbain, ne suffit pas à expliquer le rassemblement car il n'y a pas de déterminisme causal du genre stimuli-réaction, entre signe et action de l'individu. Pour penser les synchronisations collectives, il faut supposer que l'autonomisation et l'individualisation du rapport au temps vis-à-vis des anciennes structures temporelles collectives ne signifient pas le rejet par l'acteur de toute forme d'action collective synchronisée. Cela ne signifie pas non plus que toute culture collective du temps et utilisation partagée de ses symboles ait disparu. Cela ne signifie pas enfin que l'individu hypermoderne n'est plus capable d'interpréter les signes du rassemblement et d'y répondre positivement. Selon la formule de Kant de l'insociable sociabilité de l'être, l'homme est un être à la fois grégaire et solitaire, se détachant d'autant plus facilement du groupe qu'il a la possibilité de le réintégrer de façon ponctuelle voire périodique. Cependant, rien n'assure que cette mécanique une fois posée permette de rendre compte de la réalité des rythmes collectifs. Il faudrait, pour que le rythme collectif existe, qu'il possède pour chaque individu un rôle dans sa vie quotidienne, qu'il réponde à un besoin social. Il faudrait également que les signes au rassemblement soient correctement et volontairement interprétés par des individus indépendants, mais qui cherchent ponctuellement à articuler leur propre agenda avec celui du groupe. Comment et pourquoi le signe est approprié par l'individu ?

Au-delà, le rythme devrait également posséder un rôle dans le fonctionnement de la société en général, et de la vie métropolitaine en particulier, pour qu'il puisse exister en tant qu'objet social. C'est alors la question de l'organisation politique de la métropole qui affleure ici. Une des hypothèses est que la vie dans la grande ville serait inconcevable sans l'intégration ponctuelle des activités sociales à un programme impersonnel du temps, c'est-à-dire à une trame collective du temps cristallisée dans quelques régularités et régulations collectives. Cette trame (ou temps social) qui permet le partage d'un sens commun du monde, est déterminée et institutionnalisée par un double mouvement de production et d'appropriation de ses symboles par les acteurs sociaux. Si dans le premier chapitre nous avons exposé l'histoire de la détermination par le pouvoir de ces symboles, réfléchir sur les rythmes urbains modernes implique donc d'interroger l'influence que les institutions publiques urbaines ont sur ces signes, dans le cadre métropolitain et de l'économie de marché. Qui fait signe et qu'est-ce qui fait signe dans la métropole ? Pourquoi et comment ces signes sont-ils produits ? Si le temps social est un ensemble de symboles partagés régulant les pratiques collectives, quels sont les mécanismes sémiotiques convoqués dans la construction symbolique du temps dans la métropole ?

En d'autres termes, analyser les ressorts des rassemblements urbains institués sans nier le processus d'individualisation du rapport au temps, à l'espace et au groupe, nécessite de questionner les motifs et les organisations temporelles individuelles qui peuvent aboutir à l'engagement de l'acteur dans des rythmes collectifs plus ou moins massifs : pourquoi et comment un engagement périodique dans le collectif ? De l'autre côté, ces rassemblements ne peuvent avoir lieu dans l'organisation de la multitude et la signalisation de leur possibilité dans l'espace physique. Qui organise et signale le rassemblement métropolitain ?

2.3.3 Les hypothèses pour la validation du cadre

Chercher à comprendre comment le temps peut être un facteur de cohésion sociale nécessite de comprendre comment le système et les individus en interaction produisent des formes de solidarité. Derrière le rythme collectif, c'est la question de l'articulation entre les contraintes d'un temps économique mondialisé et la fragmentation des temps individualisés avec les temps de la Cité comme entité démocratique qui est posée. Elle a déjà été formulée par d'autres. Ainsi, pour Zaki Laïdi, Francis Godard, François Ascher, Bernard Stiegler, Pascal Michon, entre autres, « reste une réelle question : la vie démocratique n'appelle-t-elle pas, plus que toute autre dimension de la vie sociale, des lieux et des temps spécifiques, des rassemblements physiques en des moments déterminés ? » (Godard, 2003b).

L'interrogation sonne comme un avertissement. La société ne produit plus de suspension calendaire commémorative dictant l'arrêt de l'économie. L'invention de nouveaux jours fériés ne semble pas à l'ordre du jour et les suspensions de l'économie qui persistent à l'échelle nationale, connaissent un affaiblissement d'audience. L'écho de la parade militaire du 14 juillet n'est plus celui du XIXe siècle. Les cérémonies du 11 novembre sont progressivement tombées dans l'oubli au regard des grandes assistances de jadis. Le 8 mai n'a jamais fortement mobilisé les foules à tel point que Valérie Giscard d'Estaing, en 1975, avait voulu supprimer les cérémonies qui lui étaient rattachées. Loin de remplir les rues, les jours chômés et les fêtes nationales les vident. Être spectateur ne suffit plus à faire venir le public car il peut l'être depuis n'importe quel point du globe. Pour les élections on se réunit devant le petit écran, mais les rues restent souvent désertes, sauf de manière ponctuelle comme l'élection de François Mitterrand ou le passage de Jean-Marie Le Pen au second tour des présidentielles de 2002. Parallèlement, les grandes fêtes religieuses ne guident plus le destin de la nation laïque, républicaine et pourtant fortement façonnée par la culture judéo-chrétienne occidentale. Le caractère chômé du lundi de Pentecôte est remis en cause, Noël se vit avant tout dans l'espace privé familial et beaucoup moins à l'Église et même le 1er mai ne fait plus autant recette chez des travailleurs de moins en moins syndiqués. Pourtant nous observons encore des phénomènes réguliers de massification des comportements dans l'espace, mais à des échelles plus réduites et selon des motivations diverses : les autoroutes et les gares font le plein les jours de départ en vacances, les centres commerciaux se remplissent le samedi voire le dimanche et davantage lors des périodes de soldes, les manifestations sportives parviennent à remplir des enceintes toujours plus grandes, les concerts sont de plus en plus géants, les festivals se multiplient et leur assistance s'amplifie, l'arrivée du soleil remplit les parcs et

jardins urbains, le Tour de France continue d'attirer sur le bord des routes, les marchés de Noël, les Nuits Blanches et les Fêtes de la Musique mobilisent une assistance non négligeable dans plusieurs villes européennes.

2.3.3.1 L'hypothèse de la ville comme lieu privilégié du déploiement des rythmes collectifs modernes

Si l'Église et l'État ne peuvent plus prétendre être les acteurs exclusifs ou privilégiés de l'ordonnement de rythmes collectifs, la démarche de création de nouveaux rythmes collectifs est-elle vraiment éteinte ? Pour Bernard Stiegler, « il va falloir négocier au niveau local des processus de réappropriation désynchronisante qui doivent réintroduire de la discontinuité dans la continuité par de l'événementiel somptuaire qui n'existera que s'il se calendarise » (2002, p. 84). Si le philosophe préconise avant tout des moments sacralisés pendant lesquels s'arrête l'économie, la société ne produit-elle pas de nouvelles ruptures, locales et laïques, dans le temps quotidien ? À l'échelle d'un territoire précis, l'événement ludique et festif n'aurait-il pas le pouvoir de forger, comme le propose Belliot, « de nouvelles identités, à partir des éléments disparates et parfois conflictuels des patrimoines de leurs habitants » permettant un exercice de « refondation collective » (Belliot in Chaudoir, 2007) ? La modernisation de la conscience temporelle (Lipovetsky, 2004) interroge notre capacité de renouvellement « de rituels collectifs de synchronisation et périodiques (...) occasion de déplacements urbains massifs. » (Ascher, 2000b, p 203). À côté ou en remplacement de ces rythmes traditionnels, des événements se référant au loisir au sens large ne cessent de se multiplier dans les aires urbaines depuis le début des années 1990 (Garat, 2005) et ce en tout point du territoire (Brennetot, 2005). De la chose publique à la religion, le loisir servirait de base aux nouveaux rythmes collectifs qui, en se plaçant au cœur d'un temps continu, rapide et individualisé, serait à même d'organiser le plaisir de vivre avec les autres par l'élaboration d'un bon tempo, pour reprendre la métaphore dansante de Francis Godard (2003).

L'idée que le succès des rythmes partagés provient d'un ré-ancrage dans le local des productions collectives à dimension ludique est une hypothèse. Quels sont les formes de temps partagés qui émergent de la société moderne ? Ce que l'histoire nous montre, c'est que les rythmes collectifs ont toujours existé dans les villes et qu'ils proviennent d'une forme de spatialisation du temps dans la structure matérielle de la ville, par des institutions porteuses d'un pouvoir, qu'il soit terrestre, spirituel ou les deux. Après l'Église et l'État et en parallèle des rythmes populaires de la société civile, nous formulons l'hypothèse que c'est à l'échelle de l'action publique portée par les autorités politiques urbaines qu'émergent de nouveaux rythmes collectifs institués. La ville comme milieu temporel particulier serait le contexte spatial et institutionnel privilégié d'apparition de nouvelles formes de temps collectifs. Déjà en 2001 dans le Rapport d'Édmond Hervé sur le temps des villes, le député maire de Rennes soulignait la nécessité pour les villes de redéfinir, en prenant en compte les modes de vie moderne, les articulations possibles entre temps collectifs et individualisation du temps : « L'organisateur doit répondre à des demandes : l'usager captif n'existe plus. Chacun cherche à

avoir une maîtrise personnalisée de l'espace et du temps, à vouloir un fonctionnement en continu de la ville, même si celle-ci est rythmée par l'événement. » (2001, p.60).

Il s'agit alors d'identifier les indices de cette nouvelle organisation rythmique des villes en passant d'un « objet ville » pris entre l'enclume du temps mondial et le marteau du temps individuel, à un « sujet ville », travaillant à sa propre phénoménologie par la régulation politique d'un vivre-ensemble local : « force est de constater que les nécessités d'une transformation du service public en instance d'animation territoriale (...) se posent à un moment où les services publics sont chahutés par le poids plus affirmé du pouvoir économique dans un contexte de globalisation, les tendances à la réduction des dépenses publiques et les difficultés de l'État providence » (Vidal, 2002, p.260). À la ville en continu s'articulerait une ville périodique, éphémère, événementielle, ludique et festive, c'est-à-dire rythmée collectivement et institutionnellement, produisant une morphologie sociale idiorythmique. Sans véritablement devenir les maîtres des horloges, les pouvoirs publics cherchent à revitaliser un ordre temporel institutionnel face à une « économie [qui] construit son temps et qui détermine l'espace » (Rabin, 2002, p.105). La complexité du gouvernement des métropoles et de leur gestion conduit à repenser la puissance publique, les institutions démocratiques, les objets et conditions de la participation civique. C'est donc à l'échelle urbaine, comme élément composant l'échelle sociale plus large, que nous faisons l'hypothèse du déploiement de nouveaux rythmes collectifs comme objet et condition de la participation à la vie de la Cité. Mais le gouvernement métropolitain n'existe pas encore. Ce serait plus les municipalités, notamment des villes-centres, qui seraient à l'origine de nouveaux rythmes partagés, notamment pour faire face à l'affaiblissement supposé de leur centralité provoqué par le processus d'étalement urbain.

2.3.3.2 L'hypothèse du rôle spatial des rythmes collectifs dans le fonctionnement métropolitain

L'engagement des autorités urbaines dans la production de rythmes collectifs événementiels repose sur des intérêts bien compris qui ne relèvent pas seulement d'une problématique en termes de cohésion sociale. Certes l'idée traverse, voire travestit les discours politiques comme nous le verrons dans le chapitre 4, mais la production de rythmes collectifs impliquerait d'autres finalités plus pragmatiques. La première hypothèse défendue ici a longuement été traitée par d'autres, mais jamais par une entrée analytique en termes de rythme et de temps. Nous supposons que la production de rythmes collectifs entre dans les stratégies politiques de positionnement médiatique des villes dans la concurrence à l'attractivité métropolitaine. L'attractivité d'une ville pour des activités tertiaires dépend aussi de l'activité culturelle et de « l'image de la ville ». C'est la piste que développe François Ascher lorsqu'il se demande si la centralité ne serait pas de nos jours, là où se trouve l'animation (Ascher, 1999). De ce fait, la croissance reposerait plus sur les atouts des territoires que sur leur taille, d'où l'important enjeu de l'offre de loisirs et de l'attractivité culturelle (Massot & Orfeuill, 2004). L'événement travaillerait la centralité des villes et redéfinirait les enjeux de l'attractivité.

L'événement comme rythme collectif, parce qu'il attire les attentions médiatiques, est une forme de « marketing urbain » à l'international qui alimente le temps des réseaux en positionnant les villes dans un calendrier médiatique mondial. À ce titre l'événement serait potentiellement attracteur de Biens, d'Information et de Personnes (système BIP, Ascher, 2005) et diffuseur d'informations. Il s'intégrerait et participerait activement au processus de métropolisation en produisant de l'attractivité métropolitaine et, au-delà, de la centralité. Il est difficile d'évaluer les véritables retombées économiques et médiatiques d'un événement dont l'image, virtuelle par essence, va se perdre dans les réseaux d'information et de communication. Nous n'aurons donc pas la prétention de rendre compte objectivement de l'impact médiatique des événements pour les villes. Il aurait fallu pour cela travailler à un dépouillement de la presse internationale, mesurer le nombre de touristes venus exclusivement pour l'événement, interroger les hôteliers et commerçants sur l'augmentation de leur chiffre d'affaire, etc. Travail que nous n'avons pas effectué. Ainsi, en distinguant les temps collectifs des rythmes collectifs, c'est-à-dire les événements ponctuels souvent d'ampleur internationale (JO) des événements calendaires plus ancrés dans un territoire, nous nous intéressons davantage aux effets socio-spatiaux locaux, pragmatiques des événements urbains. Les événements seraient à même de produire de la centralité urbaine. Ils influenceraient la vie sociale locale et la matérialité des villes dans le sens d'une métropole qui se développe autant sur la base de son insertion dans un réseau de ville mondiale, que sur la vie sociale qui se déroulent à l'intérieur de ses murs.

Nous formulons une seconde hypothèse. Parce que les rythmes collectifs nécessitent pour advenir la production d'un signe dans l'espace concret permettant la synchronisation des individus, leur organisation par les autorités urbaines serait à l'origine d'un renouvellement/enrichissement de l'action publique urbanistique. L'action publique urbanistique rattachée à la production événementielle reflèterait la prise en compte, dans les manières de produire l'espace, des changements de sens d'une ville qui « mue aussi bien dans sa forme que dans ses fonctions et ses usages » (Masboungi, 2001). L'action publique urbanistique évoluerait en portant davantage l'attention sur les usages changeants des espaces publics dans la perspective de rendre la ville plus flexible, voire réversible. L'action de spatialisation du temps par l'événement serait une forme de fonctionnalisme temporel qui travaille les fonctions de la ville suivant des moments différenciés. La production d'une rupture symbolique et pratique du fonctionnement quotidien de l'espace public pour faire surgir le rassemblement entraînerait le développement de savoir-faire administratifs, organisationnels et techniques instituant un urbanisme temporaire répondant à l'hypothèse de l'architecte Jean-Claude Burdèse : « Ne s'agirait-il pas de substituer au contexte des géographies la situation des moments comme nouvelle façon d'aménager la métropole ? » (Burdèse, 1998) De quelle manière la « situation des moments » est-elle organisée ? Quels sont les techniques utilisées pour aménager ces situations de produire du rythme collectif ? Quelles représentations du temps sont convoquées pour signifier le moment du rassemblement ? Une sous-hypothèse permet de d'interroger l'articulation possible entre une action de court terme, et la production pérenne de la ville. Non seulement l'événement permettrait de produire des lieux

temporaires, mais il deviendrait aussi un outil politique pour accompagner les transformations plus profondes du tissu urbain et notamment les projets urbanistiques. Les mécanismes d'aménagement des rythmes collectifs peuvent-ils produire des effets durables ? Comment l'aménagement du signe spatial à la synchronisation s'articule avec l'aménagement de la matérialité de la ville à long terme ?

Ainsi instrumentalisés, les rythmes collectifs ne seraient plus de l'ordre du sacré, au sens religieux du terme, et de la commémoration, au sens de suspension de la vie économique, mais de l'ordre des loisirs comme nouvelle représentation d'un temps en marge du quotidien coloré habituellement par le travail. En rapprochant l'événement du concept de rythme social, c'est l'hypothèse de l'existence de nouveaux temps partagés adaptés à la métropole, son économie des loisirs et sa place dans les réseaux mondiaux qui est formulée. Qu'est ce qui synchronise dans le domaine des loisirs ? Dit autrement, est-ce que le loisir peut rassembler et, si oui, comment pouvons-nous expliquer le phénomène ? Si nous pouvons éventuellement parler d'une baisse dans les prétentions à la rupture du quotidien par rapport aux rythmes traditionnels (pas de sacré, pas de jour férié), l'idée de rupture n'aurait pas disparu dans les mécanismes d'institution de rythmes collectifs. À ce titre, nous faisons l'hypothèse que l'événement peut être considéré comme une forme de rite profane qui « trouve sa logique dans son effectuation et se satisfait de son intensité émotionnelle » (Riviere *in*. Segalen, 2002, p.70). La notion de rite oblige alors à réintégrer l'analyse de l'acteur en situation de concentration sociale, l'influence que peut avoir le rassemblement sur son comportement, la manière dont il participe activement aux interactions événementielles et le renouvellement périodique de sa présence. Pouvons-nous parler de nouveaux rituels urbains ?

2.3.3.3 L'hypothèse du rôle social des rythmes collectifs dans la production de l'urbanité métropolitaine

Si les rythmes collectifs ont pu marquer le temps dans les sociétés traditionnelles c'est avant tout parce qu'ils sont pratiqués et appropriés par les individus. Pas de rythme collectif sans l'appropriation des symboles du temps par l'ensemble du groupe qui s'en sert pour se coordonner et perdurer. Mais le nouveau rapport qu'entretient l'individu hypermoderne au temps, qui n'est pas remis en question ici, interroge la valeur qu'il accorde à sa synchronisation avec des groupes de grande ampleur, et la possibilité même de cette synchronisation. Les rythmes collectifs traditionnels pouvaient plus certainement qu'aujourd'hui mener à une forme d'exclusion sociale de l'individu isolé, et faisaient donc peser une contrainte forte sur la participation des membres de la communauté. Est-ce que les rythmes modernes rassemblent et produisent de la socialisation collective face à l'individualisation du lien social, et la plus grande autonomie de l'individu vis-à-vis du groupe ? S'ils contraignent moins la participation, sur quels ressorts attractifs reposent-ils ? S'ils n'ont plus le monopole de la production du temps facteur de cohésion du groupe, et s'ils ne possèdent plus de caractère sacré, facteur de construction d'une image protectrice du groupe face à la nature, quel rôle social peuvent-ils encore endosser ? Face à l'image d'un individu a-rythmique collectivement, nous faisons donc l'hypothèse d'un individu qui organise sa propre temporalité, mais dans un cadre collectif et qui, dans son organisation temporelle,

survalorise les situations de face-à-face. Nous supposons que la coprésence événementielle est, en elle-même, un facteur de mobilité des individus vers les signes temporels que produisent les pouvoirs publics. Les synchronisations des agendas individuels, dans un espace-temps collectif, ferait l'objet d'un choix basé sur des besoins d'interactions sociales de grande ampleur et redondantes, notamment dans le cadre des temps de loisir. Le besoin de socialisation collective n'aurait pas disparu des métropoles, bien au contraire.

Sur la base du rôle socialisant des rythmes sociaux démontré par Mauss et Durkheim, nous émettons l'hypothèse que les individus trouvent, dans l'appropriation collective du signe au rassemblement produit par l'institution urbaine, un support de socialisation particulière. Cette socialisation, normée dans l'espace et le temps, permettrait l'expérience d'une forme à part d'urbanité métropolitaine et la multiplication des rencontres. Si l'individu est certes plus libre de ses choix et cherche davantage à se différencier, il n'en conserve pas moins un besoin d'appartenance à un groupe, de création de liens sociaux dans un cadre grégaire, une appétence pour l'altérité. Cette idée peut être illustrée par la célèbre formule de Kant de l'insociable sociabilité de l'homme qui met en tension la société et l'individu. Le penchant à entrer en société est lié à une répulsion générale à le faire qui menace constamment la société. L'homme est un animal politique qui vit en société par désir de l'autre, et pas seulement par intérêt ou utilité. Le rythme permettrait de concilier ce désir de solitude et ce désir d'interaction sociale, et serait le reflet d'une morphologie sociale ni totalement fluide, ni totalement solide mais idiorrythmique – nous reprenons ici un concept de Roland Barthes (*in*. Coste, 2008). De quelle forme de solidarité sociale sommes nous en présence dans le rassemblement événementiel ? Quelles sont les formes que prennent les interactions sociales et plus particulièrement les rencontres dans ces espaces-temps périodiques ? Les rythmes collectifs modernes sont-ils toujours des « moments d'effervescence » de la vie psychique individuelle et collective comme l'écrivait Durkheim ? Pouvons-nous y détecter un vivre-ensemble particulier adaptée aux transformations que subit le lien social dans la société liquide ? Une des hypothèses est que les formes prises par la spatialisation du temps, engagée par les institutions publiques urbaines, produisent des modifications sur les modalités de l'interaction sociale. Ils permettraient la rencontre, construiraient le groupe des participants et déboucheraient sur une solidarité *in situ*, mais périodique.

L'action publique qui produit l'événement organiserait la rencontre en signifiant une rupture temporelle par l'aménagement de l'espace car « La ville vit d'affectif, d'émotion, de liesse, de souvenir, de recueillement. Elle a besoin de grands rendez-vous. C'est affaire de politique événementielle culturelle » (Hervé, 2001, p. 14). L'action publique, à travers la spectacularisation de l'espace, s'apparenterait à une action de modalisation du cadre de l'expérience quotidienne (Goffman, 1991). La modalisation est un terme qui sied bien à l'analyse des transformations spatiales, temporelles et sociales à l'œuvre dans les rassemblements. La modalisation est « Un ensemble de conventions par lesquelles une activité pourvue d'un sens dans l'application d'un cadre primaire, se transforme en une autre activité qui prend la première pour modèle mais que les participants considèrent comme différente »

(Goffman, 1991, p.52). Dès lors, nous supposons que la modalisation événementielle et saisonnière du cadre urbain participe de l'émergence d'une urbanité collective particulière, en affaiblissant les barrières et la distance sociale à l'œuvre dans les face-à-face au quotidien. Quels sont les indices observables de cette transformation des barrières de l'intimité ? Comment les individus au cœur du rassemblement co-influencent cette transformation ? Par leur mise en relation directe dans la ville, les individus produiraient une modalisation sociale du cadre de l'interaction en s'appuyant sur le cadre événementiel proposé. Pouvons-nous parler d'une forme d'interaction sociale particulière liée à la transformation de l'espace par l'événement ? Par quels mécanismes l'espace aménagé peut être un contexte pour une appropriation collective de la ville productrice d'une urbanité particulière ? Comment se joue la relation d'influence entre l'espace transformé et la vie sociale qui s'y déploie ?

Enfin, comment expliquer le rythme collectif dans sa dimension périodique ? En effet, l'engagement de l'individu dans un temps partagé est une chose, mais le renouvellement de cet engagement en est une autre. Nous supposons que l'augmentation de la flexibilité dans l'organisation de la vie quotidienne ne peut être effective que si, en retour, l'individu a la capacité de programmer ses actions et de les inscrire dans des schèmes stables produisant de la confiance dans l'avenir. Une des finalités de cette programmation serait de permettre à l'individu isolé de rejoindre le groupe rassemblé, et de répondre à un besoin de coprésence festive. L'engagement dans des temps partagés nécessiterait, de la part de l'acteur, une disposition à se projeter dans le groupe rassemblé dans l'espace. À partir du signe produit par l'institution publique, il chercherait à synchroniser son agenda avec celui du groupe. De quelle manière la périodicité du signe influe sur la pratique de la ville ? Comment le participant construit rationnellement et temporellement son engagement dans le rythme collectif ? Sont-ce les mêmes personnes qui participent chaque année au rythme collectif calendaire ? Si renouvellement de l'engagement dans l'espace-temps collectif il y a, quels sont les éléments de sens ou pratiques qui soutiennent l'action ?

* * * * *

L'analyse a la double prétention de rendre compte des rythmes collectifs de la société moderne en général et de leur rôle socio-spatial dans le fonctionnement des sociétés métropolitaines en particulier. Partant de l'hypothèse que la morphologie sociale des villes n'est ni totalement fluide, ni totalement stable mais rythmée à l'équilibre, nous développons une définition du rythme collectif en forme de cadre d'analyse. Notre définition du rythme social intègre la figure temporelle de l'individu moderne et l'institution urbaine via l'action publique. Elle permet d'analyser les mécanismes pragmatiques qui soutiennent la sociogenèse des rythmes collectifs dans l'espace et dans le temps. L'étude empirique de ces mécanismes qui impliquent les manières de fluer de l'acteur individuel et les initiatives temporelles de l'acteur institutionnel, permet de rendre compte des fonctions que ces mécanismes remplissent à l'échelle individuelle et à l'échelle collective dans la production de la métropole moderne.

S'intéresser au concept spécifique de rythme collectif revient en fait à s'intéresser à la société toute entière. En effet, c'est probablement dans l'idée de rythme que le concept de fait social total maussien plonge ses racines (Michon, 2005b). Certes la morphologie sociale des groupements urbains ne varie pas du tout au tout selon une périodicité affirmée, comme c'est le cas pour les groupements humains de petite taille comme les communautés étudiées par les premiers sociologues et anthropologues du rythme. Certes la modernité liquide et la ville en continu sont des tendances à prendre en compte, et à intégrer à l'analyse. Mais cela ne signifie pas que toute forme de concentration périodique, de tout ou partie du corps social sur un espace circonscrit et durant un moment précis, ait disparu. Cela ne signifie pas non plus qu'il n'existe plus de régularités calendaires dans la pratique collective de la ville, et que de nouveaux récits politiques n'apparaissent pas. La politique doit-elle s'adapter au rythme accéléré des innovations et de l'individu flexible ou intervenir résolument pour restaurer une forme d'autorité dans la production du temps social ? (Rosa, 2010). Selon nous, en parallèle de la ville en continu, il existe une ville rythmée qui produit un équilibre précaire entre rythme périodique, et rythme écoulement, forme et flux, lenteur et vitesse, à l'échelle métropolitaine. Cette échelle spatiale n'isole pas le fait urbain de la société, au contraire, la métropole représente le lieu de déploiement de nouveaux rythmes collectifs de la société dans sa globalité. Les rythmes collectifs seraient moins massifs, plus nombreux et davantage localisés en ville. Il faut alors un paradigme interprétatif du rythme qui puisse prendre en compte à la fois l'idée d'écoulement et de périodicité, de continuité et de discontinuité pour saisir la complexité sociale dans ses dimensions macrosociales, mesosociales et microsociales.

Il ne faut pas opposer deux acceptions du rythme mais penser le rythme comme le fruit de ces deux acceptions : équilibre et déséquilibre, continuité et changement. C'est cette complexité du rythme, ou cette complémentarité, utilisée comme cadre interprétatif des pratiques sociales et du fonctionnement des sociétés applicable tel quel aux entités urbaines, qui va permettre de nuancer la liquéfaction des rapports sociaux et la morphologie collective a-rythmique qu'elle entrainerait. Nous cherchons à nuancer la fluidification de la morphologie des sociétés par le caractère rythmique de la morphologie des métropoles, lieu de vie de la majorité des individus formant cette société. Le rythme est une morphologie sonore, le rythme social est une morphologie sociale.

Le chapitre suivant propose de prendre du recul vis-à-vis des rythmes collectifs métropolitains afin de construire une théorie en forme de cadre d'analyse général permettant de comprendre les mécanismes temporels de la sociogenèse des rythmes collectifs à tous les niveaux de la réalité sociale. Une fois identifiées les logiques sociales qui entrent dans la sociogenèse des rythmes collectifs, il s'agira de les replacer dans le contexte urbain afin de comprendre en quoi elles perdurent et quels rôles elles jouent dans le fonctionnement métropolitain. Entre la sociologie du temps et la sociologie du temps urbain il y a continuité, emboîtement des échelles et non rupture. Le cadre interprétatif des rythmes collectifs et la définition que nous en faisons permet à la fois la détection des rythmes dans la société, leur réinjection dans la métropole et leur analyse comme élément fonctionnel de cette dernière.

Chapitre 3

Définir et identifier les rythmes collectifs de la modernité : un cadre d'analyse théorique et pratique

Le rythme a une fonction pratique pour la sociologie en tant que cadre interprétatif des actions individuelles et collectives dans le temps mais aussi dans l'espace. Les auteurs du début du siècle insistaient sur le rôle des rythmes périodiques dans le fonctionnement des groupements humains et les analystes de la modernité insistent sur les rythmes rapides et fluides de la vie sociale dans l'analyse du fonctionnement des métropoles. Les premiers se situent au niveau de la collectivité, les seconds au niveau de l'individu. L'opposition entre ces deux définitions, utilisations du concept de rythme et échelles d'analyse, que nous caricaturons en partie pour les besoins de la démonstration, doit maintenant être résolue. En effet, « la répétition cyclique et le répétitif linéaire se distinguent à l'analyse, dans la réalité [ils] interfèrent constamment » (Lefebvre, 1992, p. 16). De là, l'individu et le collectif ne peuvent être pensés séparément et le rythme comme cadre d'analyse et modèle de morphologie sociale permet de les penser conjointement.

Si la société en général et la métropole en particulier sont de plus en plus régies par les flux, la mobilité et le mouvement, cela ne signifie pas, au contraire, qu'elles se passent de régularité, de périodicité, de saisonnalité dans leur organisation sociale et temporelle. Il y a dans le rythme une notion d'équilibre entre mouvement et répétition que nous faisons nôtre. Elle permet de ne pas tomber dans le travers d'une approche soit trop conservatrice du temps urbain parce que basée sur une sociologie des communautés traditionnelles, soit trop progressiste parce que basée sur une sociologie des modes de vie urbains qui met en avant le mouvement d'individualisation du temps et d'atomisation des solidarités anciennes. Elle permet également de prendre en compte l'individu hypermoderne plus indépendant, sans ignorer les réifications sporadiques de la société dans quelques formes de rassemblement grégaires. Le rythme permet de respecter l'aspect flottant de la nouvelle réalité tout en échappant aux conceptions anomiques et apolitiques. Tout le présent chapitre traitera de cette question d'équilibre qui se trouve dans la dualité structurelle du concept de rythme. Cette dualité sera utilisée comme théorie de structuration dynamique de la morphologie des sociétés. Nous proposons ici un cadre interprétatif des

pratiques socio-spatiales en utilisant le rythme comme analyseur du fonctionnement des sociétés modernes à différentes échelles.

Le rythme peut être utilisé comme une théorie de la morphologie sociale qui rend compte d'un équilibre entre régularités et changements, périodicité et écoulement, forme et flux dans la structuration des groupements humains. Il permet de penser une morphologie sociale à l'équilibre mais toujours en mouvement, mettant aux prises l'individu et le collectif, l'acteur et l'institution. L'idée d'équilibre rythmique peut être également entendue comme une théorie générale de l'évolution des sociétés à l'échelle macrosociale à l'intérieur desquelles évoluent le rapport au temps de groupes structurés sur un territoire particulier. Cet emboîtement d'échelles du rapport société/temps et groupe/temps permet de penser une relation d'interdépendance entre le temps de l'action individuelle et le temps du groupe sans donner dans le déterminisme social ou l'individualisme. Le rythme peut être théorie sociale générale appliquée à la société comme à la ville qui peut alors être traitée comme une forme d'objectivation spatiale de la morphologie sociale.

Le présent chapitre abordera donc la complexité du concept de rythme qui fait sa richesse pour expliquer la structuration dynamique de la morphologie des sociétés. Il replacera cette approche à l'équilibre dans une théorie dialectique de l'hypermodernité qui explique l'évolution des sociétés par un double mouvement (rythme ?) de désenchantement/réenchantement. À partir de là, nous montrerons qu'il n'existe pas d'opposition théorique entre rythmes partagés et individualisation des temps sociaux mais interdépendance dynamique entre l'acteur et le système dans la détermination sociale du temps et la sociogenèse des rythmes collectifs. Nous proposerons alors une théorie des mécanismes concrets permettant de comprendre le processus historique de spatialisation du temps qui a abouti à la constitution des symboles sociaux du temps. Ces mécanismes permettent de proposer une explication de la sociogenèse des rythmes collectifs et une typologie pour aboutir à la définition du concept de « rendez-vous collectif ». Au-delà du rythme, le concept de rendez-vous permet de mieux rendre compte de ce qui se joue dans rassemblements périodiques modernes, et notamment urbain.

3.1 Le rythme comme fait total : de la richesse conceptuelle du rythme à une théorie générale du social entre holisme et individualisme

Face à l'évolution historique de la détermination sociale du temps, face à l'interprétation du fonctionnement temporel continu des sociétés qui en découle, face à l'utilisation du rythme écoulement pour bâtir des modèles de société désynchronisée et continue et à l'anachronisme supposé du rythme périodique, nous cherchons à ouvrir une troisième voie, celle de l'équilibre rythmique comme paradigme sociologique pour interpréter le fonctionnement des groupes sociaux. Le positionnement est inspiré de l'ouvrage *Les rythmes du politique. Démocratie et capitalisme mondialisé* du philosophe Pascal

Michon et des travaux d'Henri Lefebvre sur le rythme. Il s'agit de penser la morphologie sociale des sociétés modernes, organisées politiquement, via le concept de rythme qui rend interdépendants temps collectifs et temps individuels, le système et les individus dans l'explication du fonctionnement social. Appréhendé dans sa complexité sémantique originelle, le rythme est un cadre d'analyse qui permet de penser l'articulation entre morphologie sociale périodique et morphologie sociale fluide. Le rythme de vie à l'échelle individuelle est certainement plus fluide et rapide mais n'efface pas l'idée de routine et de programmation des actions qui inscrivent l'individu dans des rythmes collectifs institués à différentes échelles sociales : de la famille, l'entreprise, les amis, à l'appartenance territoriale de la nation, la métropole, le village. Si nous situons notre recherche à l'échelle mésosociologique des métropoles, nous déploierons une approche plus générale du rythme applicable à la fois à la société dans son ensemble et à des groupes plus restreints. C'est la structure complexe du rythme qui nous intéresse en tant que paradigme sociologique intermédiaire.

3.1.1 La nature polysémique du rythme entre écoulement et périodicité : une définition antiréductionniste

Il faut arriver à faire tenir ensemble les différents sens qui font la richesse et la complexité du concept de rythme pour rendre compte de la complexité temporelle de la morphologie sociale des sociétés modernes et urbaines. Résumons les deux approches qui impliquent (explicitement ou implicitement) le concept de rythme dans l'analyse du fonctionnement temporel des sociétés. D'un côté, le rythme peut être défini sous sa forme périodique, platonicienne, il renvoie alors à la répétition des phénomènes. Le rythme périodique est lié à l'idée de continuité, c'est-à-dire la durée ininterrompue dont le retour régulier des mêmes phénomènes constitue une forme d'expression la plus concrète. En sociologie il désigne traditionnellement les moments réguliers de concentration du corps social, producteur du temps social déterminant les temps individuels. L'approche est plutôt holiste, macrosociale, et insiste sur le caractère stable et cyclique de la morphologie sociale. D'un autre côté, le rythme peut être défini sous sa forme fluide, héraclitéenne, et il renvoie à la plus ou moins grande vitesse d'enchaînement des phénomènes. Le rythme écoulement est lié à l'idée de changement et de discontinuité, c'est-à-dire la succession d'états différents dans une durée déterminée. En sociologie il désigne la vitesse des changements et l'emboîtement rapide des différences et des discontinuités dans le fonctionnement social. Le processus d'individualisation qui entraîne le développement du caractère erratique des liens sociaux, spatiaux et temporels, explique la fluidification de la morphologie sociale. L'approche est plutôt individualiste, microsociale, mais conclut au triomphe d'une morphologie sociétale globale instable car continuellement changeante.

L'opposition plonge ses racines dans la dualité sémantique du concept de rythme qui réunit l'idée de changement et de continuité, de flux et de forme. L'opposition entre rythme écoulement et rythme périodique est un parti pris qui repose sur une définition tronquée du rythme. En effet, la richesse du concept repose justement sur sa dualité interne qui transparaît dans sa polysémie sémantique originelle. Or ce double sens du rythme qui façonne sa nature est souvent oublié des analyses du temps social. Le

choix de porter l'accent sur le mouvement comme caractéristique première du rythme moderne des sociétés revient à donner aux objets techniques le pouvoir d'orienter notre rapport culturel au temps et d'orienter la recherche plus que de refléter, selon nous, la complexité de la réalité sociale. C'est ce que souligne Benveniste pour qui la généralisation linguistique de l'emploi du rythme pour désigner les périodicités d'un phénomène est la condition, et non la conséquence, de l'unification rythmique de l'homme et de la nature (Benveniste, 1974). Nous en déduisons, dans un mouvement inverse, que le choix de l'utilisation du rythme écoulement pour désigner les temporalités modernes conditionne la désunification rythmique de l'homme et de la nature dans une orientation normative, plus que scientifique. Utiliser uniquement la fluidité comme paradigme interprétatif de la morphologie sociale moderne relève d'un choix et d'une extrapolation à partir de l'analyse d'un mouvement historique soi-disant hégémonique. Nous avons montré les conclusions auxquelles cette extrapolation a abouti dans la recherche à travers le modèle de la société fluide et de la ville en continu. Nous adoptons une autre définition du rythme qui privilégie le compromis, ou plutôt l'équilibre, entre culturalisme et modernisme, holisme et individualisme.

La « rythmanalyse » d'Henri Lefebvre décrit le fonctionnement des sociétés humaines en partant de l'abstrait du concept de rythme, de sa nature idéale, pour atteindre le concret des faits. La richesse du rythme lui permet d'envisager une nouvelle science qui rend compte de la relation entre le logique et le dialectique, l'identique et le contradictoire mais également entre le système qui se cristallise dans des formes sociales stables et l'individu qui oscille entre ce cadre stable et ses nécessités propres, sociales et surtout biologiques. Déjà dans son introduction à *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Lefebvre souligne grâce à une métaphore littéraire, que le temps n'a pas de structure, qu'il est changement permanent, mais que la « vie universelle » l'investit en lui donnant une ampleur théâtrale, en revêtant le quotidien des masques, costumes et décors qui sert de récit et de référentiel aux hommes (1968, p. 12). Le devenir n'est donc pas complètement a-structuré. Il est saisi par des systèmes symboliques, avec renvoi cohérent de l'un à l'autre. Plus tard, dans ses *Éléments de rythmanalyse*, Lefebvre propose de saisir ce rapport entre temps changeant, fluide, et temps symbolique et dirons-nous social, à travers la question du rythme. Ainsi, « Le rythme réunit des aspects et éléments quantitatifs, qui marquent le temps et en distinguent les instants – et les éléments ou aspects qualitatifs, qui relient, qui fondent les ensembles qui en résultent. Le rythme apparaît comme un temps réglé, régi par des lois rationnelles, mais en liaison avec le moins rationnel de l'être humain : le vécu, le charnel, le corps. » (Lefebvre, 1992, p.18). Le rythme rend compte à la fois de la stabilité formelle des sociétés qui s'incarne, par exemple, dans le système de définition du temps comme le calendrier, et du temps vécu reposant sur sa sensibilité variable vis-à-vis de la durée et de la norme temporelle. Plus largement, le rythme relie de manière interactive et dynamique la norme stabilisée dans un système social et son utilisation ou son interprétation dans l'action individuelle. Il renvoie aux formes sociales institutionnalisées et à la multitude d'individus qui les compose. Il rend compte d'une dynamique sociale qui lie le collectif comme système et l'individu agissant : « Socialement et individuellement, l'homme est un animal rythmique » (Mauss, in Michon, 2007). Le rythme explique le rapport de co-production de la société

entre sa forme collective et les individus interdépendants qui la composent, le temps social et le temps vécu. Nous pourrions dire comme Trautmann que le rythme « n'a pas finalement à être rendu manifeste ou à être objectivé, l'essentiel est qu'il produise un équilibre dans le mouvement, qu'il soit capable d'entretenir dans la durée une disposition particulière du sujet. » (Trautmann, 2007, p.112). Ce sujet est à la fois individuel et collectif. Le concept de rythme permet ainsi d'adopter une posture antiréductionniste et dynamique d'analyse de la structuration du social et un réalisme ontologique de l'être en société.

Cependant Lefebvre insiste davantage sur la dimension régulière du rythme social. Il contourne la polysémie originelle du terme qui oscille entre la forme (skhêma) et le flux (rhéo) et qui semble concerner d'abord l'ordre humain, mais toujours dans une liaison avec l'ordre cosmique du tout (Sauvanet, 1999). Le temps social renverrait à la forme tandis que le temps vécu renverrait au flux. En fait, la polysémie du terme reflète l'interrogation persistante qui met face-à-face la raison humaine productrice d'un ordre maîtrisable, et la nature perçue comme le reflet du chaos, du désordre, de l'incertitude. La mise en forme de ce désordre par l'homme à travers, par exemple, les rythmes d'une religion ou ceux de l'agriculture, est un élément concourant au fonctionnement de la société. En jouant sur cette dualité, le rythme peut être utile pour penser la réunification des théories progressistes et culturalistes : d'abord en le liant à une théorie globale de la modernité qui repose sur l'idée, que nous exposerons plus loin, d'un constant réenchantement du monde face au déploiement de la raison ; ensuite en résolvant le paradoxe apparent d'une persistance, voire d'un renouvellement des rythmes collectifs traditionnels dans une société fluide moderne qui valoriserait d'avantage l'individu que le groupe. La fluidification de la vie sociale ne signifie pas l'absence de régularité et son accélération, individuelle et collective, ne signifie pas l'absence de ruptures et de pauses. En effet, « Le rythme est une accélération des durées et des intervalles, un équilibre recherché entre la continuité et la discontinuité dans les temps » (Gurvitch, 1963). Parce que le rythme concilie l'idée de mouvement (succession/discontinuité) et celle de structure (période/continuité), il rend compte de l'interdépendance entre le renouvellement des formes sociales collectives et l'individualisation des sociétés. Le rythme permet de penser la persistance de structures temporelles collectives orientant l'action individuelle et la plus grande autonomie d'action de l'individu au sein de ce temps social car il « réunit en lui, paradoxalement, les traits propres aux structures rigides, qui l'apparente à un mécanisme, et les conditions de la variation, de la novation, de la création d'effets différenciés » (Wunenburger, 1992). Il faut nuancer la radicalité des deux interprétations du rythme et de leurs conséquences sur l'explication du fonctionnement des sociétés pour penser ensemble « structure » et « fluidité », la forme et le flux dans un rapport d'interaction et de complémentarité. Le rythme ne peut pas être l'un ou l'autre, il est l'un et l'autre parce qu'il n'y a pas de conscience de ce qui change sans quelque persistance et pas de conscience de ce qui perdure sans la conscience du changement. L'opposition apparente, le paradoxe mais aussi « l'ambiguïté de la notion de rythme social vient de ce qu'elle implique à la fois la succession et la périodicité, le changement et la récurrence : le rythme est à la fois continuité et discontinuité. En ce sens, une telle notion exprime bien l'ambiguïté même de la

réalité sociale » (Mercure, 1995, p. 18).

Utilisé par le sociologue, le concept de rythme revient finalement à chercher un équilibre théorique de la morphologie sociale dans le mouvement historique de développement des sociétés. Cet équilibre permet de développer une théorie dynamique du fonctionnement des sociétés qui ne se réduit pas à une approche centrée soit sur l'individu, soit sur le collectif. Le rythme est une « totalisation anthropologique, simultanément subjective et sociale, à la fois corporelle et psychique, s'effectuant par le mouvement qui l'anime. Il ne s'agit pas d'un tout classificatoire, ni d'une structure, mais d'un système en fonctionnement. » (Michon, 2005b, p. 31). D'une définition qualitative et métaphysique du rythme nous passons à une définition logico-physique et structurale afin de montrer son existence empirique dans le fonctionnement de l'univers social. Le concept de rythme érigé en instrument de compréhension du social permet d'adopter une posture que nous qualifions d'intermédiaire. Elle permet d'interroger le fonctionnement temporel des sociétés concrètes sans se réduire à une appréhension holiste ou individualiste.

Cette sociologie du rythme, intermédiaire et dynamique, repose sur l'affirmation d'un lien d'interdépendance entre l'échelle macrosociale des systèmes, dans laquelle s'inscrit notamment la théorie traditionnelle des rythmes (collectifs et périodiques), et l'échelle microsociale des interactions entre les individus mais surtout de leurs actions rationnelles, à partir de laquelle se déploie le modèle de la modernité liquide (individualisée et continue).

3.1.2 Le rythme comme système en fonctionnement liant l'individu et le collectif

Le monde social actuel « n'a ni la stabilité des systèmes, ni la labilité des univers réticulaires ou moléculaires. Il est organisé par des rythmes, c'est-à-dire par des manières de produire et de distinguer des individus singuliers et collectifs » (Michon, 2007, p.26). Le rythme est un cadre interprétatif qui permet de penser concrètement l'articulation entre le groupe structuré et l'individu libre. Il permet d'expliquer le fonctionnement macrosocial de la société et des groupes qui la composent en rendant compte du rôle de l'individu agissant dans la production des normes, valeurs et règles relativement stables qui régissent la vie collective. Ainsi, le temps comme système de symboles à valeur normative mais aussi le système politique, économique, moral, etc. ne s'imposent pas à des acteurs impotents mais sont des formes à la fois systématisantes et systématisées au cours des interactions, dans un mouvement dynamique.

Les comportements et inclinaisons psychiques individuels ne sont pas les purs résultats de processus d'assujettissement, ni des formes assurées de leur identité et précédant toute action. Ils sont toujours en cours de construction et de déconstruction à travers des processus d'apprentissage et d'interaction

avec le système. Les systèmes imposent des obligations aux individus, mais ils ne continuent d'exister et restent stables que dans la mesure où des actions sont menées jour après jour par des individus qui les respectent, les valident. À ce titre le système peut disparaître, à plus ou moins long terme, s'il n'est pas respecté à travers les actions individuelles ou rejeté violemment. Par exemple, le rejet du calendrier religieux lors de la période révolutionnaire française. Stabilisation du système et appropriation par l'action suivent un rythme : les stabilisations se font de manière périodique tandis que l'appropriation par l'action individuelle relève d'un flux continu plus ou moins massif dirigeant l'orientation générale du système. Ce paradigme qui réunit théorie de l'action collective ou plutôt institutionnelle et théorie de l'action individuelle peut être décliné à propos de faits sociaux particuliers comme le processus historique de détermination sociale du temps. Les symboles du temps sont cristallisés par des institutions détentrices de pouvoir dans des systèmes symboliques normatifs stabilisés et collectifs, relatifs à un moment du développement culturel et scientifique des sociétés. Mais ces systèmes symboliques ne peuvent exister sans leur interprétation et appropriation quotidienne par les individus qui, en ce sens, les valident et leur donnent leur efficacité sociale via l'action. Validation individuelle et cristallisation collective du temps social sont les deux faces d'un rythme de fonctionnement des sociétés impliquant l'acteur individuel et collectif. C'est ce que souligne Giddens pour qui « le temps réversible des institutions est à la fois la condition et le résultat des pratiques organisées et accomplies dans la continuité de la vie quotidienne, la principale manifestation de la dualité du structurel » (Giddens, 1987, p. 85). La continuité de la vie quotidienne renvoie au temps qui passe, au mouvement historique qui renouvelle ou invalide via l'ensemble des pratiques individuelles, les formes sociales organisées. Au lieu d'adopter un regard sur les temps individualisés fluides ou sur les temps collectifs et institutionnels périodiques, nous cherchons à montrer comment l'articulation de ces deux objets sociaux produisent du rythme et cimentent des sociétés plus individualisées mais pas totalement atomisées.

Ainsi, le rythme général des sociétés n'est pas écoulement ou périodicité, individuel ou collectif, mais écoulement et périodicité, individuel et collectif. C'est cette dualité qui donne au rythme sa valeur de paradigme totalisant d'interprétation du fonctionnement social. Parce que le rythme est une réalité mixte (Sauvanet, 1999) qui n'est ni une pure essence (trop fluide pour cela), ni un pur phénomène (trop formel), il peut résoudre le paradoxe apparent d'une persistance des rythmes collectifs traditionnels (système) avec un mouvement d'individualisation des modes de vie (interaction). L'approche de la réalité sociale par le cadre interprétatif qu'offre le concept de rythme renvoie aux théories sociologiques intermédiaires. Par exemple, les théories d'Élias ou de Bourdieu intègrent la notion d'interactions néo-dialectiques entre niveaux individuels et collectifs qui s'illustre, chez Bourdieu, par la relation entre l'habitus et le champ, entre assujettissement du premier par le second et subjectivation du second par la montée en puissance de l'autonomie du premier. Mais ces théories n'ont pas forcément pris en compte la dimension dynamique de la relation entre ces niveaux. La relation est davantage compréhensible en utilisant le concept de société idiorrythmique exposé par Roland Barthes dans son cours *Comment vivre ensemble* au Collège de France entre 1976 et 1977 (Coste, 2008). Le terme est avant

tout une métaphore qui permet la compréhension. Entre la préservation d'un rythme propre à l'individu et l'imposition par le pouvoir d'un rythme de vie et d'un rythme de temps collectif, Barthes cherche à découvrir « la possibilité d'un style de vie médian où des groupements d'individus pourraient vivre ensemble sans exclure la possibilité d'une liberté individuelle qui ne les marginaliserait pas » (Bert, 2002). Le modèle de l'idiorrythmie repose sur une conception souple de la contrainte : pas de règle, mais des indications qui impliquent, via la mobilité et la disponibilité des individus, la possibilité d'un passage choisi vers le communautarisme ou vers la solitude absolue. Les indications renvoient à un système de signes qui oriente l'action si les individus le comprennent et l'utilisent au quotidien comme un élément permettant d'organiser leurs temps propres et leurs modes de vie. L'idée d'indication au rassemblement sera au centre de notre approche des rythmes modernes qui reposent avant tout sur un engagement individuel volontaire vis-à-vis d'un processus d'actualisation des symboles du temps que nous expliquerons plus loin dans ce chapitre. Barthes parle ainsi de « structures collectives-individualistes » qui n'est pas sans faire penser à la « Société des individus » de Norbert Élias, où les pratiques idiorrythmiques permettent de trouver le bon équilibre entre la vie pour soi, la vie retirée, et la vie pour les autres, en interaction avec eux ; la vie privée et la vie publique voire politique. Les collectivités idiorrythmiques forment des groupes sociaux entièrement dédiés au renforcement de l'individuation de leurs membres, c'est-à-dire des groupes où les deux aspects, singulier et collectif, se construisent l'un par l'autre harmonieusement. Elles montrent qu'il n'est pas contradictoire de vouloir vivre seul et se conformer à un temps régi par des nécessités individuelles et de vouloir vivre ensemble et se coordonner avec le temps du groupe. Le modèle semblerait se référer à « l'insociable sociabilité » qui définit l'être humain kantien. Cependant, le modèle s'applique avant tout à des groupements peu nombreux et il n'est jamais envisagé dans le cadre de la totalité sociale, car il s'agit plus d'une utopie domestique que d'une utopie sociale (Barthes *in*. Michon, 2007).

Très proche de Mauss, Barthes s'intéresse alors aux formes sociales et au rôle des techniques rythmiques de la socialité et montre le rôle fondamental de l'alternance réglée des moments de solitude et des moments d'interaction (Michon, 2007). L'approche rejoint celle que développe Sénèque dans *De la tranquillité de l'âme*, lorsqu'il affirme qu'il faut alterner des temps forts et des temps faibles pour permettre l'équilibre social :

« Il est bon de se retirer souvent en soi-même ; la fréquentation des gens qui ne nous ressemblent pas trouble le calme de l'esprit, réveille les passions, et rouvre les plaies de notre âme, s'il y est encore quelques parties faibles et à peine cicatrisées. Il faut donc entremêler les deux choses, et chercher tour à tour la solitude et le monde. La solitude nous fera désirer la société, et le monde de revenir à nous-mêmes : l'une et l'autre se serviront de remède. La retraite adoucira notre misanthropie, et la société dissipera l'ennui de la solitude. ».

Le rythme possède donc la faculté d'agencer temps individuel et temps collectif sans les opposer et produit un équilibre entre le besoin d'individualisation des modes de vie et la nécessité de moments de

vivre-ensemble. L'équilibre ne signifie pas l'immobilisme car c'est l'alternance entre isolement et rassemblement qui donne un mouvement au corps social, une morphologie qui se détend et se resserre selon des périodicités particulières. Par rapport aux approches de Mauss ou Durkheim, l'individu est actif dans la production du rythme collectif et dans le système en mouvement des sociétés. L'idiorrythmie ne fait pas découler le rythme social d'une loi mais d'un mode de vie qui convient à ceux qui l'endossent et le choisissent. C'est un socialisme qui n'aurait pas abandonné l'individu, une collectivité sans collectivisme, un holisme sans contrainte sociale. Nous ne rejetons donc pas l'idée de l'individualisation du rapport au temps et de la fluidification de toutes les dimensions de la vie sociale mais tentons de détecter les formes collectives et stables consubstantielles à ce processus historique.

En nous éloignant des considérations holistes et traditionnelles, nous affirmons que les rythmes collectifs comme éléments systémiques ancrés dans un calendrier dépendent des actions individuelles coordonnées. Il faut percevoir les rythmes collectifs comme résultant d'une respiration régulière réintroduite par les acteurs eux-mêmes et qui peut renvoyer à différentes formes de rassemblements festifs au sein de l'enchaînement rapide et continu des activités de la vie moderne. En nous éloignant des considérations individualistes progressistes, nous affirmons que les acteurs collectifs qui proposent ou imposent des moments de concentration sociale sont nécessaires au fonctionnement social dans une société soi-disant fluide. Parmi ces acteurs, les pouvoirs politiques ont la capacité d'orienter les temps sociaux. À l'échelle urbaine ce sont les autorités municipales qui paraissent les plus à même d'initier de nouveaux rythmes collectifs, notamment dans le domaine du hors travail et du loisir. Le Politique aurait comme enjeu de faire tenir la société via l'instrumentalisation du pouvoir de cohésion des rythmes partagés, la production d'un « Nous » identitaire : « Quand l'engagement dans le monde se singularise ou s'atomise, le sens de l'être au monde se dilue ou s'atrophie. La fragmentation des temps collectifs contribue à ce mouvement de sécularisation. Dans un mouvement inverse, tenter de renouer les fils des rythmes sociaux, n'est-ce pas contribuer à retisser la trame qui lie le passé d'une mémoire collective à l'espérance d'un monde commun ? » (Martinot-Lagarde, 2003, p. 34). Cependant, notre travail ne consiste pas à renouer des fils rompus dans une démarche politique mais à les identifier et surtout à constater que ces fils n'ont jamais été coupés. Le cadre d'analyse des rythmes collectifs qui va nous permettre de les identifier et de les définir s'inscrit dans une interprétation générale de la dynamique de la modernité. Cette interprétation contrebalance théoriquement la seule tendance au désenchantement du temps et à la fluidification des rapports sociaux. La théorie dialectique de l'hypermodernité qui permet de penser la persistance des rythmes sociaux dans une société en mouvement renforce notre positionnement d'une recherche sur le temps à l'équilibre.

3.1.3 Rythme et dialectique hypermoderne : penser le possible réenchantement collectif du temps

Le rythme comme cadre interprétatif du fonctionnement social est utilisé pour décrire le processus de modernisation des sociétés sans tomber dans l'opposition caricaturale entre conservatisme et progressisme. La société moderne, intégrée, réticulaire, individuelle, rationnelle et à la morphologie

fluide ne s'oppose pas frontalement à l'ancienne société traditionnelle, communautaire, territoriale, collective et enchantée à la morphologie périodique et anachronique. Il faut nuancer la radicalité de ces deux modèles et les articuler pour penser ensemble tradition et modernité, persistances et mutations qui sont constitutifs de toute dynamique sociale. À ce titre, nous rapprochons le paradigme rythmique et la structure dialectique de la théorie de l'hypermodernité pour expliquer le fonctionnement des sociétés modernes. L'histoire des sociétés combine un mouvement régulier, un rythme périodique isochrone ou allochrone, collectif et institué, d'organisation du social dans un mouvement irrégulier, un rythme aperiodique de genre unicitaire caractérisant le fonctionnement d'une société intégrée, en réseau et fortement individualisée. Nous passons alors d'une réflexion conceptuelle à un positionnement théorique assumé qui nuance la vision postmoderne d'un rapport hautement distancié de l'individu aux temps partagés et de la prédominance du flux sur la forme dans le fonctionnement temporel des sociétés. L'évolution des sociétés repose sur une transformation continue et sans rupture qui articule des éléments d'un passé censément anachronique et la nouveauté d'un présent qui ne se bâtit jamais sur du vide. Il existe un équilibre rythmique entre le détachement de la tradition et l'engagement dans un futur incertain pour expliquer le fonctionnement global des sociétés.

Au double mouvement de rationalisation de la détermination du temps à l'échelle micro et macro sociale, il faut ajouter le renouvellement des rythmes collectifs comme équilibrage nécessaire des temps sociaux pour le fonctionnement des sociétés démocratiques. Le désenchantement du temps ne signifie pas la fin du temps qualitatif, de la possibilité d'un récit et de rythmes collectifs identitaires. Au contraire, le rythme collectif périodique reprend de la valeur à l'échelle individuelle et collective dans nos sociétés : des apéros géants Facebook aux flashmob, des festivals aux fêtes de quartier, la valeur qualitative et collective du temps devient une donnée de la modernité. Face à l'hyper-distanciation des récits traditionnels, un mouvement d'engagement des individus dans de nouveaux rythmes collectifs renvoyant indirectement à un lien homme-nature reproduirait un équilibre entre continuité et changement, désenchantement et réenchantement. Si, dans un premier temps nous avons présenté le mouvement de désenchantement du monde appliqué à l'objet « temps social » de manière univoque, le mouvement n'est en fait pas unidirectionnel.

Le relâchement du lien entre la détermination du temps et ses références naturelles cycliques et, par extension, l'affaiblissement des rythmes collectifs culturels et périodiques, est ce que Norbert Élias interprète comme un processus de distanciation. Mais la distanciation historique se double d'une possibilité d'engagement, c'est-à-dire un fort investissement des symboles par l'imaginaire. Ce mouvement entre deux postures face au réel est un trait majeur de notre processus de civilisation. De même pour Simmel, « On peut présenter l'évolution de toute destinée humaine telle une alternance régulière d'attachements et de détachements, d'obligations et de libérations » (Simmel *in*. Jonas, 1995, p. 55) vis-à-vis de certains objets, de certaines valeurs, de certaines idées. Plus précisément, face au désenchantement de notre rapport au temps, il est possible de penser un « réenchantement » venant d'une quête de sens, notamment par une redéfinition des rapports culture-nature. Weber lui-même

semble entretenir, dans un passage des *Considérations intermédiaires* (1915), l'idée d'un possible réenchâtement (*alle Welt anzzaubern*) en se référant à la sphère érotique et à l'amour heureux. Le concept de *Zauber* deviendrait alors plus ample que celui de « magie » et désignerait toutes les valeurs ultimes enchantées, non rationalisables (Pierucci, 2003) dont les rythmes saisonniers ou les rites collectifs feraient partie. Il ajoute également face à l'érosion des croyances religieuses dans *Le Savant et le Politique* que « La multitude des dieux antiques sortent de leurs tombes (...) et ils s'efforcent à nouveaux de faire retomber nôtre vie en leurs pouvoirs tout en reprenant leurs luttes éternelles. » (Weber, 1963, p.70) Le ré-enchantement s'illustrerait alors par un constant retour en grâce de valeurs ou faits sociaux tendant soit à disparaître, soit à être écartés du processus de rationalisation du monde, ici les rythmes périodiques collectifs renvoyant de manière plus fictionnelle que réelle au rapport de l'homme avec la nature. Les sociologies post-modernes, en oubliant ce double mouvement, ont eu tendance à sous-estimer l'importance de la production de mythes, de rituels, de nouvelles traditions au cœur de la modernité. Dans ce cadre, les rythmes collectifs retrouvent une légitimité quasi structurelle, même face à des individus désynchronisés et à un temps mondial continu. Cependant, le sacré des rythmes traditionnels semblent laisser place au loisir comme médium culturel reliant l'homme à la nature.

De manière plus contemporaine, ce positionnement dual transparaît dans certains travaux de François Ascher à travers le double processus hypermoderne de dévalorisation/revalorisation des phénomènes qui traversent la société. Le sous-titre de son ouvrage, paru en 2000 : « Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs » peut être interprété à la lumière des théories précédentes. La rationalisation du temps individuel et de ses modes de détermination mène à considérer la continuité et l'enchaînement rapide des activités sociales comme une valeur ultime du détachement de l'homme de ses contraintes naturelles et collectives. Ce que nous faisons est de moins en moins routinier, dicté par des traditions, des références collectives, des liturgies calendaires d'origine théologique, païennes voire animistes. Cependant, ce mouvement entraîne comme corollaire un contre-mouvement de valorisation des objets et valeurs sensibles, voire de la reconstitution de ces dernières pour qu'elles soient adaptées à la modernité. Certains parlent alors de simulacres (Garnier, 2008). Le double mouvement, qui est finalement plus structurel que paradoxal, témoignerait de nôtre modernité, en constante radicalisation, approfondissement mais également en constante réinterprétation de ce qui semble disparaître. Si l'urgence de nos sociétés est l'occasion de mieux hiérarchiser nos actions, la lenteur devient un luxe ; si les TIC permettent la communication à distance, le face à face devient un bien recherché ; si les sentiments se muent en sensations, la facilitation des processus électifs individuels sont l'occasion de développer des sentiments plus intenses ; si les relations interindividuelles fonctionnelles ou intéressées peuvent être le fait d'une sorte d'individualisme égoïste et de maximisation des utilités, l'amitié prend une importance croissante dans les sociabilités, voire dans les structurations sociales (Ascher, 2000b)³⁵. La montée en puissance des valeurs écologiques, du « bio »,

35 Aussi, pour Alain de Maisonneuve, « Le succès des « marches », [...] et de l'écologie en ses valeurs idéologiques, philosophiques ou pratiques (défense et restauration de la nature et des produits naturels) s'explique par le désir confus d'une partie croissante de la population d'échapper à la manipulation, à l'ahurissement, à l'abrutissement et de renouer avec les valeurs des grandes cérémonies collectives d'autrefois. » (1999, p.16)

du respect de la nature, du tourisme durable, de l'engouement pour le jardin, le développement durable, le respect de la planète, est le reflet d'un réinvestissement culturel d'une nature manufacturée, modernisée, transformée et qui peut donc être conservée (Ascher, 2000b). Face à l'individualisation et la continuité du temps urbain, le collectif réifié dans l'espace reprend de la valeur et l'individu va chercher à l'expérimenter et y participer. Face à un rapport rationnel au temps, notamment en ville, la cyclicité des saisons reviendrait comme un aiguillon au rassemblement. La saison devient une référence collective valorisée car d'origine naturelle, non maîtrisable, mais cependant réinterprétée par la culture moderne. Les rythmes saisonniers et périodiques, comme bases d'un récit urbain du temps, peuvent être attractifs pour des individus à la recherche de moment de réenchantement de leur temps quotidien par le rassemblement et le faire-ensemble. Il y a une réinterprétation de la réalité sociale opérée au niveau symbolique, à travers l'acte festif, qui renvoie à une position dynamique de la lecture du rapport, au plus des sociétés au temps, du moins de certains types de groupements humain, comme les villes.

Gilles Lipovetsky explique pour sa part que la conceptualisation moderne du temps, qui appuie l'idée d'une disparition totale d'un ordre temporel révolu, « passe trop sous silence les tensions paradoxales qui animent le régime du temps en hypermodernité » (Lipovetsky, 2004, p. 64). Cette tension porte le mouvement historique d'évolution des sociétés. Elle n'a pas à se résoudre dans l'engagement de la société vers un fonctionnement de l'ordre d'un écoulement accéléré et continu à dimension post-moderne, ni dans un fonctionnement périodique, régulier à dimension traditionnelle. La tension est fondatrice du social et porte le mouvement des sociétés. La vitesse et la diachronie, la mobilité et la fluidité comme seules explications du fonctionnement des sociétés n'est pas satisfaisante. Pierre Sansot, face à l'extension du temps urbain et à la disponibilité permanente et continue de la ville, nous avons le devoir de laisser respirer les êtres, les lieux, en l'occurrence les villes (Sansot *in*. Gras, 2002). Les auteurs qui insistent sur la nécessité de réinjecter du périodique et du collectif dans le fonctionnement des sociétés modernes traduisent une aspiration à retrouver un équilibre soi-disant perdu entre modernité et tradition (Stiegler, 2002). Ces respirations nouvelles semblent pourtant déjà exister lorsqu'elles sont rapprochées du développement croissant de festivités en tous genres arrêtant, de manière symbolique ou pratique, le cours du temps quotidien dicté essentiellement par le temps de travail.

La valorisation de traits de notre société annoncés en voie de disparition, ici les rythmes collectifs et saisonniers, entraîne finalement leur réintégration sous de nouvelles formes. Entre théorie d'interprétation du fonctionnement des sociétés et positionnement éthique, une « production mythique nouvelle est particulièrement nécessaire dans une société caractérisée notamment par l'érosion des traditions, la crise des routines, la régression des habitudes (...) et par une incertitude croissante qui tend à transformer la vie en une multiplicité d'événements » (Ascher, 2000, p. 66). Nous pouvons nous interroger alors – bien que ce travail propose des réponses – sur la capacité du système temporel organisé par des institutions d'élaborer de nouvelles liturgies calendaires qui produiraient une adhésion collective ? De même, existe-t-il des temps partagés valorisés par l'acteur dans une recherche de compensation structurelle du processus de rationalisation et individualisation temporelle dans laquelle

les sociétés se sont engagées ?

* * *

Les mouvements parallèles de désenchantement du temps et de réintégration continue dans le cours des événements d'éléments du passé, réinterprétés par la modernité, forment une structure rythmique de l'évolution générale des sociétés. Les sociétés perdurent en changeant, par la redéfinition et la modernisation des formes sociales, culturelles, politiques et économiques passées. Rien ne se bâtit sur rien et tout se transforme. Certains traits de la société disparaissent, d'autres réapparaissent, d'autres encore se transforment pour s'accorder avec les conditions présentes, c'est-à-dire la façon dont le groupe essaie de durer. Nous étudions les rythmes collectifs en adoptant cette posture, soulignant que leur modernité sociologique possède un ancrage à tradition anthropologique : la saison, la concentration sociale, la régularité de l'activité voire la dimension rituelle sont des éléments qui n'ont pas disparu des rythmes collectifs modernes. La détection même de ces rythmes, pour peu qu'ils existent, contrebalance la théorie de la fluidification des sociétés et oblige l'analyste à la revalorisation des approches traditionnelles présentées en chapitre 1. Entre tradition et modernité, il s'agit d'identifier les éléments singuliers et collectifs qui entrent dans la sociogenèse des rythmes collectifs urbains et modernes. Il faut prendre en compte les dynamiques de la modernité et les éléments de sens des rythmes traditionnels pour repérer la forme sous laquelle ils peuvent se déployer dans la métropole hypermoderne.

3.1.4 Les limites des approches progressistes et traditionnelles du concept de rythme

En se basant seulement sur l'une des deux facettes du concept de rythme, l'approche progressiste et l'approche traditionnelle de la morphologie temporelle des sociétés sont trop partielles. Elles sont soit trop centrées sur l'individu, soit trop centrées sur le groupe. Elles masquent selon nous plusieurs éléments importants qui entrent dans la sociogenèse des rythmes collectifs : l'approche progressiste parce qu'elle est trop concentrée sur ce qui change dans nos sociétés, l'approche traditionnelle parce qu'à notre connaissance elle n'a pas été modernisée ni replacée dans un contexte urbain. Détecter et utiliser les limites et les marges de ces approches nous permet d'ouvrir une troisième voie pour l'explication de la sociogenèse des rythmes sociaux.

3.1.4.1 Les problèmes soulevés par l'utilisation du rythme écoulement : le sensible, l'objectivation scientifique et le pouvoir

Selon l'approche phénoménologique, s'intéresser au rythme dans sa dimension périodique travestirait la nature du concept de rythme en lui enlevant ses caractères d'inattendu, d'irrégularité, d'asymétrie. Or, ces éléments caractériseraient le rapport au temps de l'individu moderne et, par extension, l'instabilité ou la fluidité de la société dans les théories post-modernes.

Premièrement, l'asymétrie entre richesse de l'instabilité rythmique et supposée pauvreté de la stabilité

rythmique pose problème dans les méthodes de description ou l'analyse disciplinaire du rythme. La définition phénoménologique basée sur la linguistique de Benveniste a des difficultés à être appliquée telle quelle à la recherche des mécanismes de compréhension du monde social. Par exemple, Gaston Bachelard n'a jamais finalisé sa « rythmologie » et ses travaux montrent qu'il penche du côté de l'instabilité rythmique en donnant au temps l'image d'une succession d'instantanés sans logique de distribution particulière. Cependant, lui aussi oscille entre mesure et sensibilité puisqu'il passera d'une description du rythme par fraction numérique à une sensibilité plus musicale, d'une idée de mesure à une idée d'harmonie plus subjective (Bachelard, in Gérardot, 2008). Le passage entre dimension mathématique et dimension sensible du rythme est une difficulté majeure dans l'appréhension du concept. L'harmonie sensible peut être faite de mesures relativement stables à partir du moment où ces dernières n'enferment pas le rythme dans une répétition totalement identique d'un phénomène. Mais peut-il réellement exister une répétition identique à partir du moment où le phénomène répété ne s'insère pas dans les mêmes conditions d'existence d'une occurrence à une autre. Face à la subjectivité de la réception du rythme, nous affirmons que le temps qui passe change le contexte de réception de l'apparition répétée d'un phénomène et donc en transforme la perception par celui qui l'étudie ou le ressent. La compréhension du rythme par l'analyste change parce qu'il n'est pas dans les mêmes dispositions lorsqu'il perçoit le retour du phénomène de référence. La régularité n'est alors pas forcément perçue comme telle par l'observateur. Face à l'objectivité analytique du rythme, nous affirmons qu'aucune répétition n'implique un retour parfaitement identique des phénomènes étudiés. Les rythmes sociaux périodiques ne sont pas totalement identiques car « Qu'il s'agisse du quotidien, des rites, des cérémonies et des fêtes [...] il y a toujours de l'imprévu, du neuf qui s'introduit dans le répétitif : de la différence » (Lefebvre, 1992, p. 14). Le rythme social n'est pas figé. La régularité du retour d'un phénomène n'implique pas automatiquement que ce phénomène soit identique à chaque retour. Le rythme social n'est pas une forme sclérosée à partir du moment où la répétition peut s'arranger avec le changement et la transformation des caractères internes du phénomène social étudié. C'est, ici, le phénomène en lui-même qui change. Ainsi, le changement ne s'oppose pas automatiquement à la persistance et le flux des événements ne signifie pas que ces derniers ne puissent réapparaître de manière régulière sous des formes stables mais avec des oripeaux changeants. En d'autres termes, un phénomène peut apparaître périodiquement dans le temps tout en changeant de formes et le changement continu d'un phénomène n'empêche pas qu'il puisse réapparaître périodiquement sous des formes stables.

Deuxièmement, ces considérations interrogent la pertinence d'une analyse scientifique du rythme social. Les propos d'Henri Lefebvre dans ses *Éléments de rythmanalyse* démontrent assez bien cette difficulté à faire du sensible la seule base d'analyse des phénomènes rythmiques. Dans un premier temps, l'auteur dresse le portrait « prévisionnel » du rythmanalyste, figure du spécialiste de l'étude des rythmes comme nouvelle discipline scientifique. Ce dernier doit écouter le monde à travers son corps, c'est-à-dire ressentir les vibrations, silences et bruits, continuités et ruptures en faisant appel à tous ses sens. C'est donc à partir de l'individu que le rythme peut être approché et la sensibilité du chercheur,

comme instrument d'analyse, le mènerait à écarter d'un revers de la main toute analyse des structures collectives du temps. L'analyste devra simplement s'éduquer en modifiant sa perception et sa conception du monde, du temps, de l'environnement afin d'être capable « d'attraper un rythme et le percevoir dans l'ensemble, tel que le perçoivent les non analystes » (Lefebvre, 1992, p.34). Cette sensibilité au rythme n'est pourtant pas, à elle seule, capable de produire un projet de recherche. Elle ne rendrait compte d'aucune sociologie du rythme mais seulement d'une esthétique du temps dans un rapport toujours individuel, jamais objectivable. Comment rendre compte du sentiment ou de la sensation du rythme ? C'est pourquoi dans un second temps, Lefebvre avoue que le rythmanalyste devra bien à un moment objectiver ses perceptions multiples « Devra-t-il se constituer et diriger un labo où l'on confronterait des documents : graphiques, fréquences, courbes diverses ? [...] Sans doute, mais dans longtemps » et plus loin, « Il lui faut connaître par des courbes, des phases, des périodes, des récurrences. [...] Sans omettre, bien entendu, le spatial et les lieux. » (Lefebvre, 1992, p.35). Le rythme comme analyseur du social rentre dans l'air de la relativité de l'espace et doit, pour être objet de recherche communicable, être objectivé dans des formes mesurées, des métriques, des comparaisons, en d'autres termes une grille d'interprétation collectivement compréhensible permettant de saisir la dimension rythmique des sociétés humaines. Entre perception individuelle et sensible du rythme et objectivation analytique, se crée une perte de sens qu'il faut considérer ici.

Troisièmement, les approches progressistes du rythme qui mettent l'accent sur les manières de fluer de l'individu ne font que peu de cas de l'organisation au plus politique, du moins institutionnelle des groupements sociaux auxquels les individus appartiennent. Le pouvoir est un médium rythmique qui a, historiquement, déterminé le temps social dans lequel les individus évoluent, à partir duquel ils coordonnent leurs actions et orchestrent la vie de la Cité dans des interactions continues. Ainsi, le sensible du rythme ne peut être entièrement détaché du milieu social d'existence de l'individu. La mesure même est une convention cristallisée dans un système de normes que l'individu intègre suivant un processus de socialisation qui ne peut être nié lorsqu'il s'agit de penser l'organisation des temps individuels. Les manières de fluer individuelles s'insèrent dans une organisation temporelle instituée qui, comme nous l'avons vu, est une construction historique où les institutions porteuses de pouvoir sont considérées comme des « médiums rythmiques » (Michon, 2007, p. 107) organisant le rapport entre temps individuel et temps collectif.

Il est possible de penser une sociologie abordant le rythme individuel via des méthodes qualitatives laissant place au ressenti individuel et au sensible dans les manières de vivre et d'organiser ses temps sociaux et ses actions. Une telle analyse doit obligatoirement passer par une articulation avec le rythme collectif comme dimension organisée de la vie sociale. En effet, il existerait une opposition entre une tentative d'objectivation et d'universalisation théorique du rythme et un caractère proprement asymétrique et individuel du rapport au temps. Chercher à définir le rythme individuel sur la seule base phénoménologique c'est tenter d'isoler l'homme du groupe, partir de l'individu et non de l'individuation comme processus historique et collectif. Or, pour Giddens, « la vie d'une personne

« passe linéairement, elle ne peut être vécue sans y trouver des éléments de répétition » (1984, p.85) et ces éléments de répétitions peuvent s'expliquer par la nécessaire coordination de l'individu avec les rythmes des autres individus. Ce rapport forme les bases de la vie en collectivité. Cependant, ne miser que sur la force rythmée du social et de l'organisation institutionnelle du temps pour expliquer les rythmes collectifs n'est pas non plus satisfaisant.

3.1.4.2 Les limites d'une sociologie traditionnelle du rythme : l'échelle, l'individu et le pouvoir

Il apparaît nécessaire d'interroger l'analyse traditionnelle des rythmes sociaux afin de penser la continuité du fonctionnement rythmique des sociétés sans remettre totalement en cause les théories antérieures. Dans le chapitre I nous retenons le pragmatisme de Mauss qui identifie le rythme social dans l'objet « rassemblement ». Nous retenons également les variations saisonnières comme causes et conséquences de la production du temps social marqué par le rassemblement périodique. Nous retenons enfin l'importance du rythme dans les processus de socialisation et plus largement dans la cohésion des sociétés. Le rythme fait société. Cependant, en passant de l'analyse des communautés rurales étudiées par Mauss, Durkheim et Hubert à celle des sociétés urbaines du XXI^e siècle, il faut procéder à quelques ajustements.

Premièrement, nous avons précédemment évoqué les questions d'échelles entre les rythmes collectifs d'une communauté restreinte de type tribu et ceux de la ville via le concept d'établissement humain. La problématique des échelles a été résolue en nous concentrant sur la métropole comme échelle mésosociale d'analyse du temps prise entre le temps monde macrosocial et le temps microsociale de l'individu. Nous avons montré comment toutes ces échelles s'emboîtaient et s'influençaient mutuellement dans la production du temps et de ses représentations symboliques. Nous avons également montré comment la ville devenait le centre névralgique des pulsations mondiales et des modes de vie temporés individuellement, pour peu qu'elle puisse faire le lien entre les deux. Au-delà de ces questions d'échelles, les auteurs traditionnels évoquent plusieurs éléments qui entrent dans la sociogenèse des rythmes collectifs mais qu'ils n'expliquent pas assez. Or, ces éléments sont fondamentaux pour identifier les rythmes collectifs modernes. Ils étaient auparavant subsumés sous les œillères de l'approche holiste qui ne peut plus rendre compte unilatéralement de la modernité.

Deuxièmement, les théories traditionnelles passent rapidement sur la place accordée à l'individu dans la production des rythmes collectifs et, par extension, dans l'émergence de morphologies temporelles des groupes sociaux. Le rythme collectif est avant tout un rassemblement d'individus habituellement isolés dans la sphère privée et qui font le choix de s'engager, à un moment précis, dans une forme de concentration de la société à laquelle ils appartiennent. L'individu agissant n'est pas totalement exclu des analyses traditionnelles du rythme mais ses actes sont plus expliqués par le déterminisme du groupe que par sa volonté propre. Par exemple, Durkheim précise « le rythme de la vie collective

domine et embrasse les rythmes variés de toutes les vies élémentaires dont il résulte » (2002, p. 156). Le rythme collectif résulterait des rythmes individuels qui se coordonnent à un moment donné sur un espace précis. De la même manière, Mauss nuance le déterminisme social du rythme collectif sur les rythmes individuels en donnant une marge de liberté d'action aux membres de la communauté. Mauss s'oppose à l'idée d'une totale indifférenciation des membres en expliquant qu'il existe des « moments de rétractation de l'individu et de la famille par rapport à ces états de la vie collective plus ou moins intenses » (Mauss, 1904, p. 14). Des sous-groupes sociaux, comme la famille, peuvent volontairement se placer en marge des rythmes collectifs au risque de leur exclusion sociale ou de l'affaiblissement du caractère totalisant des moments de concentration du groupe. Si l'individu a le pouvoir de ne pas participer aux alternances de la morphologie sociale c'est que, par opposition, il peut décider des temps partagés auxquels il va participer. Si le rythme est endogène à toute constitution d'un corps social, l'individu n'est pas passif car il vient y chercher la possibilité de se situer vis-à-vis des autres en s'y confrontant dans un « instant fugitif où la société prend, où les hommes prennent conscience sentimentalement d'eux-mêmes et de leur situation vis-à-vis d'autrui » (Mauss in Michon, 2005a, p. 429). Ces premières lectures des rythmes sociaux n'éluent donc pas totalement l'importance de l'engagement volontaire de l'individu dans des actes collectifs répétitifs, mais n'en étudient pas les ressorts ou les font passer au second plan d'une théorie homéostatique et vitaliste des sociétés. Pour notre part, nous donnerons une plus grande place à l'engagement individuel dans la sociogenèse des rythmes collectifs urbains pour prendre en compte la plus grande individuation des sociétés urbaines et le rapport plus autonome que l'acteur entretient avec le temps social. Ce positionnement oblige alors à s'intéresser aux motivations sous-jacentes de l'engagement de l'acteur dans les rythmes collectifs (Chapitre 6).

Troisièmement, les théories traditionnelles effleurent la question du pouvoir des institutions qui déterminent le temps social et ses rythmes. Mais elles n'expliquent pas vraiment les ressorts socio-spatiaux utilisés par ces institutions tutélaires pour provoquer le rassemblement. La concentration d'individus ne se fait pas de manière immanente mais est le résultat d'une convocation du groupe par une instance organisatrice dans un espace précis. Pour Durkheim, « la population se concentre et se condense, pour un temps qui varie de plusieurs jours à plusieurs mois, sur des points déterminés. Cette concentration a eu lieu quand un clan ou une portion de tribu est convoqué dans ses assises » (2002, p. 210). L'idée de convocation sur des points déterminés à un moment donné n'est pas neutre et introduit la nécessité de penser l'existence d'une instance qui a le pouvoir de convoquer et un lieu de la convocation. Qui convoque, si ce n'est un chef de tribu, un conseil, une instance politique ou religieuse ? Que la validité de la domination repose sur une légitimité rationnelle, charismatique ou traditionnelle pour reprendre les termes de Weber, il n'en reste pas moins qu'un rassemblement n'est jamais totalement spontané. De plus, la convocation repose sur des textes sacrés, des symboles calendaires, des normes explicites et implicites, voire des lois d'origine politique qui définissent le cadre du rassemblement dans l'espace, le temps et parfois la manière dont le rassemblement doit s'effectuer selon des paramètres rituels. C'est ce que nous avons souligné dans l'histoire de la constitution du

calendrier et de ses temps forts, qui reflète des luttes de pouvoir et des enjeux de domination entre différentes institutions. Les donneurs de temps instrumentalisent les variations naturelles présentées comme immanentes pour les transformer en rythmes sociaux qui déterminent la morphologie du groupe. Ainsi, dans les sociétés totémiques australiennes, « parce que la période des pluies est très variable, la date des cérémonies ne peut être fixée une fois pour toutes. Elle varie elle-même suivant les circonstances climatériques, que le chef du groupe totémique, l'Alatunja, a, seul, qualifie pour apprécier : au jour qu'il juge convenable, il fait savoir à ses compagnons que le moment est arrivé » (Durkheim, 2002, p. 60). Mauss évoque également l'importance du chef de famille au sein des sociétés eskimos, dans la structuration spatiale du groupe au cours des phases de rassemblement en hiver. Le chef possède une puissance pour définir et fixer les déplacements de la famille. Enfin, pour Hubert « Le temps est un objet de représentations collectives au même titre que l'espace. Il s'ensuit que, d'une part, les catégories sociales, entre autres la notion de sacré, s'appliquent au temps comme à l'espace, et, d'autre part, que les phénomènes naturels qui servent à mesurer la fuite du temps doivent être constatés, choisis et consacrés par l'autorité sociale ou religieuse. » (Hubert, 1901, p 234). Le rythme offre donc à la fois des possibilités d'individualisation et des possibilités de synchronisation qui ne peuvent exister sans que cette perception de la dualité soit, à un moment donné, cristallisée dans des symboles normatifs par un pouvoir, pour devenir un outil au service de l'organisation sociale. La détermination de ces symboles est une production sociale pilotée par une instance porteuse d'un certain pouvoir sur le groupe et qui rattache souvent ces temps forts à des espaces précis : église, place, usine, etc. La manière dont l'espace devient le support des symboles temporels organisant la vie collective et le rassemblement n'est pas totalement expliquée.

* * *

En conclusion, il appartient de définir le rythme collectif en réévaluant les éléments effleurés par différentes analyses qui abordent le concept de rythme de manière tronquée, soit par l'idée d'écoulement centrée sur l'individu, soit par l'idée de répétition centrée sur le collectif. Pour comprendre la sociogenèse des rythmes collectifs nous introduirons l'individu agissant, le pouvoir des instances sociales dans la détermination des rythmes, la saison comme socle de la production de temps partagés dans la modernité et l'importance de l'espace et de la désignation du lieu dans la production des rassemblements.

3.2 Un cadre théorico-pratique pour comprendre la sociogenèse des rythmes collectifs

Le rythme comme théorie sociale permet de penser l'individu maître de son temps et de l'articulation de ses activités, ainsi que l'organisation collective du temps dans une relation dynamique d'interdépendance. Il faut maintenant revenir de manière plus pragmatique sur ce qu'est réellement le rythme en tant que fait social. Selon nous, le rythme peut être défini par les mécanismes sociaux qui le font émerger en tant que phénomène concret, saisissable à travers la convergence des actions individuelles dans le temps et/ou l'espace. Si nous abordons le rythme collectif à travers les formes de

concentration sociale, un rythme collectif peut exister sans produire de rassemblement. Ce sont alors les synchronisations des actions individuelles dans le temps qui priment dans la définition de ce dernier. Comment se fait-il que des individus atomisés dans l'espace puissent à un moment se rassembler, du moins organiser simultanément leurs actions ? Comment le temps en tant qu'instrument socialement déterminé et ensemble de symboles partagés permet-il ce phénomène ? À travers l'analyse du temps comme signe institué permettant la synchronisation, nous proposons une typologie des temps collectifs qui englobe ceux qui ne provoquent pas de rassemblement. De cette façon, l'analyse des rythmes collectifs ne se réduit pas à une sociologie urbaine ou une analyse spatiale du rassemblement, mais ouvre sur une sociologie générale du rythme. Nous cherchons ici à tenir les fils de l'espace et du temps pour définir les mécanismes de formation des rythmes collectifs à différentes échelles. Nous distinguons ces échelles en nous rapportons à la nature des institutions qui pèsent sur l'organisation et la détermination du temps social qui provoque le temps partagé. L'exercice vise à produire un cadre explicatif multi-échelles de l'émergence des rythmes collectifs à travers une théorie intermédiaire du social permettant la synthèse entre les deux approches précédemment dissociées :

Posture traditionnelle/culturaliste	Posture hypermoderne/progressiste
Rythme périodique	Rythme écoulement
Rythme collectif/holisme	Rythme individuel/individualisme
Rythme régulier/périodique	Rythme irrégulier/fluide
Société territorialisée	Société intégrée
Tribus, communauté	Société monde, ville en continu
Temps naturel, culturel, qualitatif	Temps scientifique, rationnel, quantitatif
Synchronisation externe (simultanéité)	Synchronisation interne (coordination)

Tableau 1: des oppositions théoriques à dépasser ? Source : auteur

3.2.1 Les rythmes collectifs comme répétition de temps collectifs

Il ne faut pas confondre temps collectif et rythmes collectifs. Lorsqu'on parle de temps collectifs, la dimension répétitive de l'objet est souvent au plus oubliée, du moins intrinsèque à l'analyse et rarement expliquée. Or nous pouvons dissocier les sociologies selon qu'elles analysent les phénomènes sous un angle diachronique ou synchronique. Ce n'est pas la même chose de faire la sociologie d'un marché alimentaire *in situ*, que de se pencher sur l'influence de la régularité hebdomadaire de ce marché sur les pratiques des individus qui le fréquentent. Ne pas étudier cette influence c'est, selon nous, manquer un élément essentiel de la vie sociale qui s'y déploie. Ce n'est pas la même chose de travailler sur des événements festifs, comme les festivals qui ont lieu chaque année, que de s'intéresser aux grands événements ponctuels, comme les jeux olympiques qui ne s'installent qu'une seule fois dans une ville. La répétition sur un même espace de l'objet étudié doit entrer en ligne de compte comme une variable primordiale dans les analyses qui lui sont appliquées. Ainsi, les analyses des temps collectifs insistent davantage sur l'espace du rassemblement que sur le temps. Elles ne permettent pas de comprendre le

concept même de rythme collectif, dès lors qu'elles n'articulent pas l'espace d'observation du fait étudié avec l'idée de répétition de ce fait dans l'espace. Le rythme collectif c'est d'abord la répétition périodique d'un temps collectif, dont le rassemblement d'individus sur un même lieu est une forme spécifique même si ces individus diffèrent d'un temps à l'autre. L'intérêt de l'utilisation du concept de rythme collectif réside avant tout dans sa dimension répétitive alors qu'ils sont souvent abordés simplement comme un rassemblement géographiquement situé. Si parler de temps collectifs, c'est en général sous-entendre des moments partagés dans les mêmes lieux (Godard, 2003b), rien n'est moins évident. De manière pure, un temps collectif renvoie avant tout à l'idée de faire les mêmes choses au même moment, et pas forcément dans les mêmes lieux. Il est le résultat d'une convergence temporelle, au sens de simultanéité, des actions individuelles. S'il est toujours le fait de l'agrégation de comportements individuels dans un temps donné, il s'exprime dans des contextes spatiaux qui peuvent être uniques ou multiples, virtuels ou réels, publics ou privés. Néanmoins, la notion de temps collectif possède toujours une inscription spatiale car elle implique la corporalité des individus et leur engagement dans une action, qu'ils soient réunis sur un même lieu ou atomisés dans l'espace privé de leur habitat, de leur travail ou de leur voiture, par exemple. En conclusion, un temps collectif peut être a-spatial et nous proposerons plus loin une typologie des temps collectifs pouvant ouvrir sur des rythmes collectifs, qui englobent mais ne se réduisent pas au rassemblement dans l'espace.

Que les individus se rassemblent dans l'espace ou qu'ils agissent simultanément sans se rencontrer, le processus de collectivisation des comportements relève d'une synchronisation des actions individuelles au cours d'une période de référence. La synchronisation valide la dimension collective de certaines temporalités instituées mais dont les réifications peuvent s'exprimer à des échelles sociales différentes. Il y a autant de rythmes collectifs qu'il existe de groupes et sous-groupes d'individus qui agissent de concert selon une certaine régularité temporelle. La synchronisation sociale ne se confond pas avec celle d'agrégation sociale. La première souligne le fait de faire les mêmes choses au même moment alors que la seconde souligne le fait de faire au même moment sans dimension compréhensive de la nature de ces actions. Pour les groupes, la synchronisation des actions et leur répétition est rendue possible par l'utilisation des symboles du temps dont la structure spatialisée est fixe et permet la régularité des pratiques. Par exemple, le calendrier est composé de symboles qui découpent le temps en durées proportionnelles qui rendent possible la programmation régulière du rassemblement : tous les jours, à 19h00, on passe à table. Ainsi pour Durkheim, le temps permet prioritairement la participation collective à un même moment. Les temps collectifs répétés et le concept de temps se confondent, le premier s'appuyant sur la structure stabilisée du second. Mais la répétition des actes collectifs ne peut plus s'expliquer seulement par une loi sociale qui détermine les comportements individuels. Le temps spatialisé n'existe que parce qu'il est socialement fonctionnel pour l'individu. Les temps collectifs se caractérisent des synchronisations qui nécessitent de comprendre les motivations de l'action individuelle et la mobilisation de compétences inégalement réparties, d'échelles de temps multiples et de dimensions spatiales variables (Godard, 2003b). La répétition de ces synchronisations devient sujet d'interrogation si nous évacuons l'idée de « loi du rythme social » de Mauss : qu'est ce qui fait qu'un

individu se synchronise de manière cyclique avec le groupe et qu'un temps collectif devienne périodique ?

La compréhension du processus de formation d'un rythme collectif ne peut se passer d'une réflexion sur les motifs et la manière dont l'individu organise son temps propre avec celui du groupe. Il existe des régularités instituées mais qui ne deviennent valide qu'à partir du moment où elles indiquent la possibilité, plus qu'elles n'imposent, le mimétisme temporel des acteurs sociaux isolés. Il faut également comprendre les principes sous-jacents de l'engagement récurrent de l'acteur dans un rassemblement par un déplacement physique ou virtuel dans le cadre d'un temps qu'il aura dégagé pour cela. Les temps collectifs relatifs à l'analyse des temporalités sociales sont souvent analysés comme l'agrégation des comportements, abordés en termes statistiques à travers les budgets-temps initiés par la time-géography de Torsten Hägerstrand (1970 ; 1975). Il faut discriminer cette approche de l'analyse compréhensive des convergences spatio-temporelles répétées produisant la synchronisation volontaire des pratiques individuelles. La valeur que l'individu donne à la répétition des temps collectifs est une variable qui explique que le temps collectif se répète et devienne tradition, coutume, rite, voire qu'il s'inscrive à un moment donné dans le calendrier. Le temps de la Cité, celui du vivre-ensemble ritualisé, « de ces moments passés ensembles où l'on se frotte, où l'on sait que l'on poursuit la même route parallèle, où l'on se retrouve régulièrement » (Martinot-Lagarde, 2003, p.34) devient débiteur de choix individuels motivés. Il s'agit ici de comprendre ces motivations.

Pour qu'un temps collectif advienne, il est donc nécessaire que les temps individuels soient synchrones mais pour qu'un rythme collectif fonctionne il est nécessaire que ces synchronisations adoptent une régularité dans le temps. La régularité et la répétition ne sont pas ici des postulats mais des questions. L'individu a son mot à dire dans la production de ces synchronisations et de leur répétition. Chaque individu alloue une partie de son agenda à une action qui va déboucher sur une insertion dans un groupe réifié dans l'espace selon une cyclicité porteuse de sens. Que cherchent les individus par leur inscription dans le rassemblement ? Quel sens et quelle fonction sociale donnent-ils aux rythmes collectifs qu'ils concourent à produire par leur action rationnelle ? Avant de mettre en perspective cette interrogation dans le chapitre 6 et de tenter d'y répondre partiellement dans le chapitre 7, revenons au mécanisme conceptuel qui explique l'émergence du rythme collectif sans, pour le moment, donner une trop grande importance à l'espace comme support de la synchronisation. Le terme de synchronisation recouvre deux acceptions.

3.2.2 Les rythmes collectifs comme synchronisation périodique des unités individuelles

Il s'agit ici de nous pencher sur le concept de synchronisation des comportements en pensant un individu agissant et qui décide des moments où il va coordonner son emploi du temps avec celui du groupe. Le rythme collectif n'est plus immanent au groupe mais dépend des choix temporels de chacun de ses membres, notamment parce qu'il existe une multiplicité d'occasion de rassemblement

(Garat, 2005). Si l'individualisation du rapport au temps et la capacité de l'acteur à organiser son temps propre est un trait important de la modernité, cela ne signifie pas qu'il se passe de temporalités collectives. Ce la ne signifie pas qu'il n'utilise plus, pour organiser des activités, la grille de symboles partagée du temps. Comment malgré l'individualisation du rapport au temps, l'action individuelle fait encore sens au niveau collectif ?

3.2.2.1 Du concept de synchronisation

La synchronisation concerne, avant toute chose, la question du temps sans considération spatiale. Le terme vient du grec *syn* « ensemble » et *chrónos* « temps » et désigne l'action de mettre en concordance de phase deux ou plusieurs choses, de rendre solidaire et simultanés les mouvements de deux appareils, individus, institutions fonctionnant au départ selon des rythmes propres. Nous utilisons le terme de synchronisation car il rend compte, dans le temps, de l'agencement des actions individuelles entre elles mais aussi de l'agencement des actions individuelles avec des temporalités collectives. La synchronisation des temporalités individuelles est nécessaire pour penser le concept de rendez-vous collectifs, que nous développons plus loin et qui ajoute à la dimension temporelle de la synchronisation une dimension spatiale. La synchronisation permet également de souligner que la convergence temporelle des actions individuelles est un phénomène construit et organisé par un acte fondateur, un signe qui la rend possible. En effet, la synchronisation relève le plus souvent de l'initiative d'une personne ou d'une institution qui se donne pour but de coordonner et agencer dans le temps des phénomènes aux rythmes différents. La finalité de la synchronisation peut être économique (organiser la production), ludique (organiser une fête entre amis), religieuse (rassembler les fidèles), politique (commémorer par une minute de silence), etc. La synchronisation relève donc d'une théorie de l'action collective. Enfin, la synchronisation possède une dimension compréhensive car elle relève d'une théorie de l'action individuelle. Qu'est-ce qui pousse l'acteur à se synchroniser avec le groupe ?

Il existe deux manières de synchroniser des phénomènes distincts selon la définition du Larousse : « faire se produire deux ou plusieurs choses dans le même temps ou dans une succession précise, les coordonner ». Il faut distinguer dans les actions de synchroniser, celles qui relèvent d'un processus visant à rendre simultané deux ou plusieurs choses, c'est-à-dire de les faire exister dans un même instant et un même temps, de celles visant à organiser deux ou plusieurs choses de manière cohérente, selon certains rapports, les faire se succéder dans un ordre particulier. Simultanéité et coordination ne sont donc pas synonymes.

Dans un premier sens, la synchronisation peut être comprise comme l'action de coordonner différents rythmes par leur mise en résonance, pour faire en sorte que, tout en gardant leur spécificité, ils puissent coexister. Ramené à une définition sociologique, ce type de synchronisation agence et orchestre entre eux les rythmes de l'activité individuelle organisés selon des tempos et des agendas différents, sans forcément faire en sorte qu'ils se rencontrent en un même lieu. À l'échelle du temps mondial,

L'hypersynchronisation des réseaux de communication permet aux entreprises de coordonner les activités de leurs différents lieux d'implantation et l'enchaînement des séquences nécessaires à la production d'un bien fini. À l'échelle urbaine, la synchronisation des horaires d'ouverture des services publics, comme les crèches, aux évolutions constatées des besoins des travailleurs, relève d'une synchronisation de ce type. La ville se coordonne ainsi avec la multiplication des rythmes de vie individuels pour permettre aux citoyens d'articuler plus finement leurs différents temps de vie et de ne pas « perdre de temps ». Il y a une idée de coordination des horaires pour rendre possible et affiner l'articulation des activités dans une même durée de temps. Les Bureaux des Temps et les politiques temporelles de manière générale travaillent dans ce sens. Après évaluation des besoins temporels des citoyens, ils mettent en place de nouvelles grilles horaires pour les services urbains afin que les usagers puissent les intégrer dans leur programme d'activités sans mettre en tension le respect des temps contraints et les besoins en termes de démarches administratives par exemple. La synchronisation porte donc sur l'adaptation du fonctionnement urbain aux tempos de ses habitants. Politiquement et économiquement, ce type de synchronisation permet de fluidifier le fonctionnement des services en étalant dans le temps les démarches individuelles et en réduisant les « heures de pointe ». Elle est une forme de gestion de l'offre en fonction d'une demande plus atomistique. Elle s'oppose à la synchronisation au sens de simultanéité qui correspondrait plutôt au système temporel fordiste où la massification temporelle des comportements des travailleurs permettait aux institutions d'adopter des horaires stables convenant à la grande majorité de la population. À l'échelle individuelle, la synchronisation renvoie à la possibilité d'organiser les différents temps d'activités les uns avec les autres. Il n'y a plus alors d'instance organisant la synchronisation et c'est l'individu lui-même qui agence et fait le choix de produire ses propres schèmes temporels en fonction de ses différents besoins. La possibilité individuelle de mise en cohérence de ses activités relativement indépendamment des temps du groupe est un élément important pour penser les rythmes collectifs de la modernité. Cette définition de la synchronisation s'articule avec une autre définition qui se présente comme la conséquence d'une convergence temporelle des activités individuelles.

Dans un second sens, la synchronisation peut être comprise comme l'action de rendre simultanés les différents rythmes individuels, c'est-à-dire de les faire exister et se rencontrer dans un même temps et au même instant, de les rendre concomitants. En ajoutant la dimension spatiale, ce type de synchronisation agence et orchestre des rythmes individuels basés sur des tempos différents, aboutissant à une convergence temporelle et spatiale menant à une situation de coprésence. Tenter de rendre synchrones les rythmes individuels entre eux peut ouvrir la possibilité de les réunir et de les faire converger en un même lieu. La prise de repas en famille relève d'une mise en simultanéité des activités de chaque membre de la famille. Les appels au rassemblement des troubadours dans les campagnes pour la venue du roi dans la ville la plus proche programmaient l'arrêt des travaux des champs au Moyen-Âge. Le rythme des offices religieux était diffusé par les cloches qui indiquaient aux moines et aux chrétiens le moment d'arrêter leurs activités pour se rassembler. À un moment défini par quelques institutions, les rythmes particuliers s'accordent et deviennent synchrones pour donner lieu à un

rapprochement temporel des individus et produire du lien social. Les temps collectifs relèvent de ce type de synchronisation dans le temps et parfois dans l'espace. Néanmoins, dans le monde moderne, une synchronisation temporelle effective – c'est-à-dire réalisée et observable, des actions individuelles ne donne pas forcément lieu à une synchronisation spatiale alors qu'une synchronisation spatiale effective des actions individuelles, découle nécessairement d'une synchronisation temporelle. Seul des êtres au don d'ubiquité physique pourraient faire mentir cette dernière remarque. Dans cette acception que nous retenons, la synchronisation nécessite un point d'appui dans le temps, c'est-à-dire un signe à partir duquel les différents membres du groupe peuvent organiser leurs rythmes propres afin de les rendre synchrones, de les faire converger. L'analyse de la formation de ces points d'appui temporel dans le cadre urbain nous projette dans un espace concret.

Finalement, la première acception de la synchronisation concerne l'individu tandis que la seconde concerne le collectif. La synchronisation permet de penser l'existence de repères temporels conduisant à la convergence des temps individuels. Pour que la synchronisation collective existe, il faut que l'individu choisisse de synchroniser ses activités, au sens de les organiser, afin de pouvoir les faire concorder avec celle du groupe. La mise en ordre par l'individu de ses activités relève d'une articulation interne de ses temps sociaux qui, à un moment donné, est influencée par une articulation externe. L'articulation externe se produit lorsque le temps individuel s'accorde avec un temps institué comme par exemple une fête nationale, la législation sur le temps de travail, l'heure de la prise de repas en famille ou le rendez-vous avec des amis. L'organisation interne du temps de l'individu débouche sur des stratégies devant permettre d'articuler son propre emploi du temps et ses propres modalités d'organisation avec ceux d'autrui. C'est dans la coordination effective et répétée de l'organisation interne du temps individuel par un ensemble d'acteurs à un moment donné que peut être pensée l'émergence des rythmes collectifs. L'individu fait le choix de consacrer une part de ses activités au groupe et de dégager du temps afin de pouvoir participer à une action collective spatialisée (un rassemblement) ou non (une téléconférence). Les manières de fluer individuelles peuvent devenir collectives lorsqu'elles se synchronisent entre elles et avec le temps du groupe. Si la question est de chercher ce qui permet aux temps individuels de se rencontrer à un moment donné, il faut dans un premier temps donner à l'individu le pouvoir d'organiser son temps propre.

3.2.2.2 Un individu maître de son temps dans un cadre collectif : de la possibilité d'une synchronisation collective

Pour Mauss, il est possible d'isoler des segments sociaux qui varient dans leurs degrés d'intégration au groupe et à ses temporalités collectives, à l'intérieur même du système social dit archaïque. L'institution collective des rythmes du groupe s'explique par l'organisation des temps de l'individu qui, eux-mêmes, sont influencés par les rythmes collectifs institués dans un va-et-vient permanent. Ce va-et-vient renvoie à l'interaction rythmée système/individu décrit plus haut. Comme l'explique Giddens, il serait incorrect « d'affirmer que les routines de la vie quotidienne sont les « fondations » sur lesquelles se construisent des formes institutionnelles d'organisation sociétale dans l'espace-temps. Les unes et les

autres se construisent mutuellement et toutes deux entrent dans la constitution du soi agissant » (1984, p. 85). À partir de ce modèle, il serait, à l'inverse, incorrect d'affirmer que les formes institutionnelles d'organisation sociale de l'espace-temps déterminent unilatéralement les routines individuelles.

Il faut alors insister sur la capacité d'articulation et de programmation des différents temps sociaux chez un individu dans un cadre collectif. Pascal Michon développe le concept de « manière de fluer » qui permet de penser le processus de fluidification sociale tout en laissant la possibilité d'une resynchronisation individuelle avec le groupe. La « manière de fluer » possède une dimension active et programmatrice. Elle porte sur la qualité de l'engagement de l'individu dans le temps et le processus d'individuation, engagement qui peut par exemple répondre à un besoin d'éprouver le collectif, comme nous l'expliquerons dans le chapitre 6. Pour l'auteur, cette acception du rythme permettrait au politique d'agir pour redonner aux sociétés des rythmes plus tendus (Michon, 2005a & 2005d) en articulant temps collectifs et temps individuels. En se mettant au niveau des tensions produites par des rythmes de vie de plus en plus accélérés et différenciés, cette vision porterait à agir concrètement sur l'organisation sociale du temps en offrant les moyens d'une résistance aux effets négatifs de la « modernité liquide » selon la formule Bauman. La « manière de fluer » peut se comprendre comme une théorie de l'action dans laquelle l'individu maîtrise l'agencement de ses différents temps d'activité au sein desquelles des activités collectives peuvent exister. Le rôle du politique est alors de permettre l'adéquation de ces rythmes individuels avec les rythmes institutionnels et ceux d'autrui. Théoriquement, et sur le modèle de l'idiorythmie, la production de rythmes collectifs démocratiques offre la possibilité de recombinaison plus facilement les temps individuels avec le temps du groupe et d'harmoniser de manière non contrainte les temps individuels entre eux. Certaines formes festives ne pourraient-elles pas offrir cette possibilité ?

Pour bien marquer l'idée qu'une régulation temporelle n'est pas seulement dirigée de l'extérieur par les « chronocrates », mais contrôlée par les individus eux-mêmes, William Grossin désigne un complexe de tendances hiérarchisées et changeantes que chaque individu porte en lui, et qui orientent ses préférences. Grossin développe le concept « d'équation temporelle personnelle » qui relève d'une organisation interne du temps mais qui peut intégrer les temps collectifs comme une variable de cette équation. Cette idée se rapproche de la notion de « chronostyle » utilisée par Jean-Pierre Rouch (Rouch, 2008) qui alloue un certain pouvoir à l'individu dans l'organisation de ses parcours temporels. Mais ces arbitrages ne sont pas totalement libres de toute contrainte sociale. Ils ne peuvent se départir que difficilement des rythmes collectifs des groupes dans lesquels l'individu est engagé au risque d'une marginalisation, mais aussi de la valeur symbolique attribuée à certains temps socialement partagés. Par exemple, l'application de la loi sur les 35 heures n'a pas totalement déstructuré la dimension rythmique que constitue le dimanche comme jour de repos hebdomadaire, parce que ce dernier permet la vie collective. Le week-end constitue toujours un repère collectif qui s'est consolidé en tant qu'axe structurant les rythmes de la vie familiale, économique et nationale pour deux raisons. D'abord, l'origine religieuse du dimanche chômé ainsi que sa dimension historique et culturelle rentrent en

compte dans les valeurs que l'individu attribue à ses rythmes de vie. Ensuite, Michel Lallement souligne la tendance des actifs occupés à recomposer le modèle de la semaine de cinq jours travaillés et deux jours chômés dans le cadre d'une plus grande flexibilité (Lallement, 2002). Le salarié utilise la possibilité d'organiser son temps individuel de travail pour reproduire un rythme collectif de la famille, se synchroniser avec ses membres eux mêmes soumis à d'autres cadres temporels contraignants comme le calendrier scolaire des enfants ou plus symbolique comme le repas du dimanche midi avec les grands-parents. Si d'un côté une flexibilité organisationnelle se dessine à l'échelle individuelle pour certaines catégories de travailleurs, d'un autre côté, cette flexibilité est encadrée par l'appartenance de l'individu à différents groupes. Il y a une dynamique interactive entre le temps du groupe et le temps individuel dans laquelle certains ont plus de marge de manœuvre. À ce titre, le rythme tout comme les stratégies d'organisation des agendas individuels ne peuvent pas être pensées à partir d'un individu isolé.

Les modalités d'agencement des temps individuels sont restreintes par la nécessité d'intégration à la vie sociale structurée, à différentes échelles, par des « sociotemporal patterns » (Zerubavel, 1985). À l'échelle familiale, plusieurs travaux ont mis en évidence la recomposition de routines individuelles dans l'organisation de la vie quotidienne par une adaptation de chaque membre de la famille à l'éclatement des temps sociaux (De Coninck & Guillot, 2007). Comme l'ont montré Alain Chenu et Francis Godard, les couples de cadres sont plutôt synchronisés le matin, prenant plus souvent que les ouvriers leur petit-déjeuner ensemble, et inversement les ouvriers sont plus synchronisés le soir, réunis pour le dîner plus fréquemment que les cadres (INSEE, 1998). Globalement, la synchronisation alimentaire du repas du soir persiste en France (Saint Pol, 2006). Le rapport au temps se révèle comme un élément intégrateur en cas de syntonie entre le groupe et l'individu et facteur de déviance dans le cas contraire et « Refuser la domestication du temps individuel par le temps collectif est le premier pas vers l'exclusion ou la rébellion » (Lasen, 2001). La marginalisation sociale peut alors provenir d'un décalage subi ou d'un refus d'articuler ses temps individuels avec les autres temps individuels et collectifs. Elle peut aussi provenir d'un handicap ou d'une lacune dans la maîtrise des ressources temporelles utilisées pour synchroniser les actions au niveau macro social. La non maîtrise des outils de gestion du temps (agenda, montre, GSM) et le défaut de cadre d'interprétation commun de ses symboles (calendrier, date des fêtes, heure, minutes, etc.) peut conduire à une forme d'exclusion. Ainsi, Gilles Pronovost souligne la capacité stratégique des individus à gérer le temps et insiste sur l'idée que ces stratégies se déploient avant tout face aux diverses temporalités sociales plus ou moins contraignantes et collectives. Par exemple les horaires d'ouverture des établissements scolaires contraignent encore les parents à programmer leurs journées sous peine d'impossibilité de scolarisation de leurs enfants. Le travail salarié reste fortement programmé par des horaires astreignants desquels l'individu ne peut se départir sans mettre en danger son intégration au sein de l'entreprise. Nous retiendrons donc que la notion « d'agencement symbolique des temps » (Pronovost, 1996) permet d'expliquer les rythmes individuels comme une construction maîtrisée du temps, observable à travers la programmation des actions ou activités en rapport avec des cadres temporels collectifs n'offrant pas tous les mêmes marges de manœuvre. Ces concepts permettent de penser l'articulation des temps individuel et collectifs en

donnant à l'individu la possibilité de se synchroniser avec différents groupes d'appartenance qui ont chacun une organisation temporelle particulière : l'entreprise, l'école, les groupes de pairs ou la famille et plus généralement toutes les instances sociales dans lesquelles l'individu est pris dans sa vie quotidienne. À ce titre, si la métropole est considérée comme une instance d'appartenance territoriale à laquelle l'individu s'identifie en tant que membre car y résidant et y inscrivant son quotidien, l'événementiel festif urbain peut être abordé comme une offre de synchronisation avec une collectivité d'individus. Il s'agit ainsi de s'intéresser à la possibilité d'un tropisme urbain reposant sur la participation volontaire et programmée des individus à un collectif spatialisé dans un cadre ludique.

Les synchronisations collectives peuvent donc être analysées de manière rationnelle et inclure le libre arbitre dans l'engagement programmé de l'individu au sein d'un temps partagé. Cependant, cette rationalité est avant tout axiologique et se distingue d'autres explications rationnelles des processus de synchronisation des actions individuelles, notamment celles justifiées par des arguments techniques ou utilitaristes. Par exemple, les principes de la division du travail et du management en général justifient la synchronisation des activités humaines de production. De même, la consommation de certains biens publics ou privés peut être plus avantageuse collectivement. En dehors de ces exemples où la synchronisation collective produit des externalités positives, la synchronisation des individus dans le cadre d'un temps non contraint peut aussi être expliquée par des phénomènes rationnels. Par exemple, les synchronisations hors travail peuvent résulter de l'organisation du travail elle-même parce que la fin du travail marque la possibilité du hors travail dans un rapport de symétrie temporelle. De plus, la synchronisation peut constituer dans certains cas une source globale d'efficacité (Khan, 2007) et parfois l'action collective produite par une communauté d'intérêt peut permettre d'aboutir plus rapidement à la satisfaction de ces intérêts qu'une action solitaire. Cependant, ces explications nous paraissent insuffisantes, notamment parce qu'en restant à au niveau d'une analyse basée sur une rationalité instrumentale, les revendications à la flexibilité totale trouvent de plus en plus de défenseurs.

* * *

En conclusion, les rythmes collectifs peuvent être pensés via le modèle d'un individu qui synchronise périodiquement et volontairement ses activités avec celles du groupe. La synchronisation peut être plus ou moins contrainte lorsqu'elle renvoie par exemple à l'ordre temporel du travail et à la nécessité économique de se plier à des temps réglés ou à l'ordre temporel du loisir dans lequel l'acteur a une plus grande marge de liberté. Mais avant de réduire l'analyse des rythmes collectifs au domaine du loisir, nous allons continuer de poser un cadre théorique généraliste pour comprendre la sociogenèse des rythmes collectifs. Comment s'effectue la synchronisation des individus ? Il faut qu'il existe un système de signes partagés pour que les membres d'un groupe se synchronisent entre eux dans le temps et/ou l'espace. Les symboles sociaux du temps sont des signes qui permettent cette synchronisation mais ne la déterminent pas. Ils sont le support autant que le résultat d'un processus de spatialisation et d'actualisation du temps organisé par des institutions possédant un pouvoir de mise en forme des activités sociales.

3.2.3 La synchronisation collective par l'actualisation institutionnelle des symboles du temps social³⁶

Le temps social est une grammaire sociale qui structure la durée collective par des signes. Et « Il ne serait pas inintéressant de construire une connaissance du quotidien à partir de ces symbolismes, non sans remarquer qu'une telle « science » porte sur une période » (Lefebvre, 1968, p. 16). L'histoire de la détermination du temps présentée dans le chapitre 1 tente cet exercice. Il faut maintenant comprendre comment s'élaborent les symbolismes du temps et à quoi ils servent socialement. Pour que la synchronisation collective soit possible dans la pratique, il faut que les individus atomisés dans l'espace et possédant leurs rythmes propres partagent un système de références temporelles communes. Cela nécessite d'expliquer comment le temps, en tant que système symbolique, peut être le support à la synchronisation effective du groupe.

En utilisant la théorie du temps de Norbert Élias et la théorie du symbole de Peirce, nous chercherons à démontrer comment les symboles du temps, travaillés par des institutions porteuses de pouvoir, organisent les synchronisations collectives et plus largement la vie sociale. Le temps est formé de deux couches symboliques socialement déterminées qui renvoient à deux degrés d'intégration des sociétés : la première est formée des symboles mathématiques du temps, la seconde est formée des symboles culturels. Le développement de l'hégémonie de la première, comme seule référence temporelle des sociétés en réseau, remettrait en cause l'efficacité de la seconde pour organiser le fonctionnement social à l'échelle du groupe. Cette division est en fait artificielle et la réunification du temps quantitatif et qualitatif sous une même bannière nous permet d'expliquer pourquoi les rythmes collectifs ne disparaissent pas sous l'hégémonie du temps scientifique. Nous utilisons le rapport signifié/signifiant contenu dans les symboles du temps pour interpréter les pratiques sociales à la fois individuelles et institutionnelles.

3.2.3.1 Les deux couches intriquées de symboles sociaux du temps

Nous avons expliqué précédemment que le temps était constitué d'un ensemble de symboles déterminés socialement dans l'histoire, suivant le développement technique et l'intégration des sociétés. Le processus de rationalisation des sociétés produit une distanciation entre, d'un côté, un système mondial du temps constitué de symboles à visée universelle et, de l'autre, des systèmes culturels du temps constitués de symboles propres à l'histoire d'un groupe organisé. Les premiers symboles découpent finement la durée en séquences qui s'emboîtent les unes dans les autres, relèvent d'une science du temps unifiée et sont vides de récit collectif (excepté celui qui retrace l'histoire de leur création et que nous exposons en partie dans le chapitre 1). Ils seraient devenus la référence dominante du temps (Zarifian, 2001³⁷) pour des individus hypermodernes n'ayant plus besoin de repères collectifs

36 Les expressions « énonciation du signe », « orientation des significations » et « actualisation des symboles du temps » seront utilisées pour qualifier un même processus d'association d'un signifié et d'un signifiant dirigé par un acteur individuel ou collectif.

37 « La conception dominante du temps est incontestablement celle d'un temps quantitatif, que l'on mesure en secondes, minutes, heures, le temps de la montre et de l'horloge, qui se trouve référé à un mouvement mécanique, strictement

dans leurs manières de fluer. Les seconds symboles marquent la durée et la découpent plus grossièrement selon des références culturelles. Ils émanent d'un temps plus local et collectivement rythmé et déterminent de l'extérieur l'organisation temporelle des individus. La séparation de ces couches symboliques fonde l'opposition des deux théories atrophiées du rythme dès lors que l'une ou l'autre des références symboliques est utilisée isolément pour décrire soit la fin des rythmes collectifs, soit leur persistance. Cette division renvoie à la distinction du temps quantitatif découpant la durée selon des séquences scientifiquement proportionnées et du temps qualitatif découpant cette même durée selon des sensibilités plus anthropologiques. Nous pouvons rapprocher cette opposition de celle utilisée par Bergson qui distingue le temps de la science, ou temps quantitatif, du temps vécu et senti qui lui est associé et qu'il dissimule. D'un côté, le temps spatialisé qui « se trouve mesuré au travers du parcours de l'intervalle qui sépare ces deux points, en référence à un mouvement régulier » est un temps utile mais abstrait. De l'autre côté, le « temps devenir », qui permet de saisir le sens dans les intervalles introduit la notion de durée. Par exemple, le temps au travail n'est pas un temps spatialisé, c'est un temps du travail, un temps durant lequel l'individu réagit aux événements et anticipe sur les devenirs possibles. Zarifian souligne l'importance du temps devenir et propose de le prendre comme symbole social car le temps spatialisé ne suffit pas à donner du sens à nos actions, aux événements. Nous rejoignons l'auteur qui en appelle à la revalorisation du temps devenir en constatant que « le symbolisme social s'impose universellement, par dévalorisation des référents culturels (et que) Le sociétal dévore l'anthropologique » (2003, p. 88). Mais nous nous en éloignons ensuite pour expliquer la persistance des rythmes collectifs sans utiliser la division entre le « temps devenir » et le « temps spatialisé » car ces deux temps n'en forment finalement qu'un.

En nuanciant la division entre temps quantitatif et temps qualitatif nous renforçons la portée heuristique et analytique d'une définition complexe du rythme. Le lien entre le rythme social et la production des symboles du temps permet une sociologie pratique et générale du temps qui met en correspondance le niveau d'abstraction des symboles avec l'état de la vie sociale à un moment donné de son développement historique.

Premièrement la distinction entre temps quantitatif et temps qualitatif est artificielle, car elle oppose un temps objectif et scientifique à un temps subjectif et social. Or, l'ensemble des symboles du temps, de l'heure à la minute en passant par les fêtes nationales ou Noël, sont des construits sociaux historiques, des formes de spatialisation du temps évolutives ayant le même statut dans la théorie sociologique du temps. Ils possèdent également la même fonction de signe partagé permettant de connaître ou de reconnaître, de deviner ou de prévoir quelque chose dans la durée, mais à des degrés de précisions différents.

Deuxièmement, les symboles du temps quantitatifs plongent leurs racines dans le temps qualitatif. Il n'y a pas de rupture entre les deux corpus symboliques mais continuité historique dans leur

reproductible. Un temps vide et sans surprises, un temps dénué de sens. Ce temps est formidablement utile pour organiser la vie sociale et a donné lieu à une considérable autodiscipline du temps. »

invention. Le marquage des saisons par des cérémonies rituelles représente les premières formes de spatialisation du temps en découpant la durée selon des périodes équivalentes. Ce type de symbole du temps constituait les seuls référents temporels existants. Le fossé conceptuel qui sépare temps qualitatif et temps quantitatif reflète le processus de rationalisation de ces premiers symboles vers un système temporel intégré. C'est à partir du cycle des saisons qu'a pu avoir lieu le découpage des mois, puis des semaines, des jours, des heures, des minutes, des secondes, etc. Peu à peu, le temps quantitatif est devenu un système symbolique planétaire unifié prenant comme référent des séquences d'origine mécanique pour régir les activités sur une base mathématique universellement communicable. Le lien entre temps qualitatif et quantitatif renvoie à la manière dont les hommes sont parvenus à symboliser de manière de plus en plus précise l'ensemble des phénomènes réguliers qui se donnaient à leur conscience. De plus, ce temps mathématique n'est pas unique mais multiple. Il faut ainsi distinguer l'année grégorienne, l'année tropique conventionnelle, l'année sidérale, l'année anomalistique, l'année draconitique, etc. De même, la seconde a d'abord été définie comme la fraction $1/86400$ du jour solaire terrestre moyen, puis comme la fraction $1/31556925$ de l'année tropique – elle-même variable, et enfin définie par rapport à une propriété de la matière. Le temps est donc une convention, qu'il soit naturel ou mécanique.

Troisièmement, la dichotomie qui est faite entre temps mesurant et temps mesuré est conceptuellement inconsistante face à l'idée d'un temps qui n'est qu'une forme de construction sociale. En effet, comme le suggère William Grossin « On ne peut opposer deux temps ainsi désignés. À quoi s'appliquerait la qualité si elle n'avait pas le support d'une durée ? Elle est toujours celle de quelque chose. Inversement la durée de ce quelque chose ne se conçoit pas dénué de toute qualité. » (1996, p.24). L'heure, la minute, la seconde seraient vides de sens si elles ne permettaient pas d'organiser les activités humaines et la période séparant deux fêtes, deux temps qualitatifs, ne signifierait rien si elle n'avait pas aussi la fonction de découper la durée, de marquer l'écart entre deux temps forts. De là, la minute tout comme l'écart entre deux fêtes déterminent deux durées qui se répètent dans des tempos différents, deux rythmes réguliers, deux normes sociales permettant l'organisation de la vie collective.

Quatrièmement, on oppose parfois le temps quantitatif au temps qualitatif, en argumentant l'éloignement du premier des références naturelles qui ont pourtant jeté les bases de la détermination sociale du temps. Cependant, bien qu'éloignées de ses références naturelles, la durée d'une journée ou d'une saison est encore calquée sur la course du soleil, l'année est déterminée par la course des astres et même la seconde est déterminée par une horloge atomique, l'atome n'étant pas moins naturel que la saison... Plus personnellement, nous nous positionnons au côté d'Élias pour considérer que l'humanité et donc aussi la société et la culture ne sont pas moins naturelles que l'atome ou les molécules.

Les symboles sociaux du temps renvoient donc toujours, même de façon inconsciente et lointaine, à quelque chose de plus vaste que leur sens évident et immédiat, à un aspect inconscient qui n'est jamais défini avec précision, à des idées qui se situent au-delà de ce que la raison individuelle peut saisir (Jung, 1964). Derrière les symboles du temps se cache la relation, même lâche, de l'homme à la nature, et plus largement à l'environnement dans lequel il évolue. Le temps représente la médiation symbolique et

socialement déterminée du rapport de l'homme à la nature mais le processus de désenchantement du monde et de rationalisation des sociétés nous a fait perdre de vue cette relation. Parler d'un possible réenchantement du temps par la production de rythmes collectifs et de représentations culturelles du temps, même pilotée par des institutions concrètes, permet de souligner le danger, pour la vie sociale, de se laisser enfermer dans ce temps universel, relativement vide de tout récit collectif, dominé par des logiques dans lesquels le citoyen n'a plus de moyen de décision. Cet enfermement, lorsqu'il est surinterprété et présenté comme surdéterminant les pratiques sociales, mène la recherche à constater l'affaiblissement des rythmes collectifs, la fluidification de la société et la continuité du fonctionnement métropolitain. Comment repenser, hors de ce cadre, le lien entre symboles sociaux du temps et rythmes collectifs ?

3.2.3.2 Le système symbolique du temps social : signifiant, signifié, référent

Tous les symboles, y compris ceux du temps social, sont des signes qui mettent en lien un signifiant, un signifié et un référent selon le modèle de la triangularisation³⁸ de Peirce reprise par Éco (Éco, 1992). L'ensemble des associations signifiant/signifié forme des représentations collectives du temps propre à une culture. C'est en cela que notre démonstration est un cadre d'interprétation des pratiques sociales liées à l'organisation des associations signifiant/signifié. Le temps permet d'analyser les pratiques sociales individuelles et leurs significations collectives.

Le signifiant, en tant que partie matérielle du signe, découle du processus de spatialisation du temps, c'est-à-dire de l'établissement d'un système symbolique dans l'espace concret. À ce titre, l'espace physique (pas seulement géographique) est le support indispensable du temps. Il matérialise les séquences observables d'événements et les transforme en signes partageables et communicables, en instrument social. Le calendrier est une forme de spatialisation du temps et donc une représentation du temps qui détermine des dates uniques qui reviennent une fois l'année et qui ne se confondent avec aucun autre moment parce que pris dans un système d'équivalence de durée, mais pas de similitude. Le 14 juillet est équivalent au 26 février en durée, mais ne symbolise pas le même jour, car il lui est spatialement distinct de 290 jours, représentés par 290 espaces physiques symbolisant chacun 24 heures. L'aménagement périodique de l'espace urbain par un événement peut aussi être interprété comme une forme de spatialisation du temps, découpant la durée de fonctionnement de la ville, au même titre que les 12 points du cadran de la montre qui représentent 12 heures découpent la journée en séquences équivalentes. Le signifiant est un repère qui, sans un signifié, serait vide de sens. Le

38 Peirce propose une catégorisation des signes selon trois « catégories universelles », qu'il nomme qualité, relation et représentation, ou encore primarité, secondarité et tiercéité respectivement : le signe peut être considéré en lui-même (primarité), ou dans son rapport à son objet (secondarité), ou dans la façon dont son interprétant le représente (tiercéité). Peirce appelle primarité le domaine de « ce qui est tel qu'il est », en tant que monade, et sans référence à quoi que ce soit d'autre (il s'agit de « qualités », par exemple une croyance, un sentiment spontané, une apparence, une « chose en soi »). La secondarité comporte « ce qui est, tel qu'il est par rapport à » (la réaction, l'effort indépendamment du but, l'événement, la causalité, la comparaison). La tiercéité est le domaine de la médiation: ce qui rend une comparaison possible, donc le domaine de l'unification, et aussi de la règle de conduite, de la convention sociale, du futur en tant que déterminable, de la connaissance scientifique bien établie.

signifiant est donc lié à un signifié qui est l'idée abstraite associée au signifiant. Il existe autant de signifiés pour un signifiant que de manières d'en interpréter le sens. Ce sens peut être donné par la culture et constituer une mémoire collective mais peut aussi être construit par l'acteur lui-même à l'échelle de ses expériences sociales. Le signifiant « journée » renvoie à l'idée d'un cycle de 24 heures, mais aussi au lever et coucher du soleil, à la fin et au début du sommeil, à une séquence de travail. Le signifiant « 14 juillet » renvoie à la fois à la fête nationale, la prise de la Bastille, un jour férié, à un long week-end au début des vacances pour certains, une simple période de 24 heures pour d'autres, le centre du mois de juillet ou encore l'anniversaire pour celui qui est né à cette date. Paris-Plages en tant que période découpant la durée peut être considéré comme un signifiant qui possède plusieurs signifiés : l'été à Paris, les vacances scolaires, la fermeture temporaire des voies sur berges, un rassemblement calendaire, une initiative politique, un événement festif régulier, une dépense d'argent public.

Le couple signifiant/signifié est lui-même associé à un référent pour produire le signe. Le référent représente le contexte matériel du déploiement du signifiant qui ancre ce dernier dans un cadre dans lequel il va prendre son sens. Les signes du temps sont des instruments d'organisation des sociétés parce qu'ils sont des références collectivement partagées, à un moment donné, permettant l'ajustement temporel des activités entre elles. Le temps social imprime sa marque en chacun en renvoyant à une somme de représentations rattachées à des signes qui font sens pour le groupe et permettent à ses membres d'échanger, de se comprendre. Pour Maurice Halbwachs, ces « représentations collectives premières (...) sont des images spatiales de nos groupes d'appartenance ». La date du 14 juillet ne signifie rien en Finlande ou au Portugal par exemple. L'institution de Noël (signifié) par l'Église à la même date (signifiant) où se tenait un rite païen prend son sens dans le référent du temps chrétien et de ses dogmes mais n'est pas un symbole du temps partagé par tous. Il ne signifiait rien pour les païens à l'époque Romaine et n'est pas un signifié particulier dans les pays où la religion musulmane domine. Le couple signifiant/signifié produit alors des représentations du temps, des images liées à des moments renvoyant à la culture du groupe. Le signifié est le sujet des représentations, le signifiant est son objet et le couple « constitue pour le sujet un type de connaissance duquel il peut tirer le principe de ses actes » (Mannoni, 1998, p. 120). Par exemple, Paris-Plages est un signifiant spatiotemporel (voies sur berges coupées entre le 20 juillet et le 20 août) qui repose sur un signifié lié à un imaginaire collectif (la plage l'été) dans un cadre référent (la saison estivale Parisienne).

La sémiotique permet de renforcer l'idée que tous les symboles du temps forment un système de représentation du monde socialement construit qui varie dans l'histoire et qui est relatif au développement technique, à des luttes de pouvoir, à des espaces géographiques et aux groupes sociaux. Ces symboles peuvent être instrumentalisés par des acteurs individuels ou collectifs qui vont travailler les représentations du temps : le premier mai (signifiant) comme jour des travailleurs (signifié) dans plusieurs cultures européennes localisées (référent). Si les représentations du temps ont une fonction essentielle qui contribue « à former et à orienter les conduites et les communications sociales » (Moscovici, *in*. Ramos, 1987), la désignation des signifiés comme l'élaboration du signifiant est cause et

conséquence d'un pouvoir : qui maîtrise la détermination du temps possède un pouvoir sur l'organisation de la société et qui possède un pouvoir peut jouer sur le système symbolique du temps. Par exemple, le développement des échanges par le progrès des techniques de déplacement a nécessité une méthode de calcul du temps particulière, d'abord maîtrisée par les marchands, puis réinjectée dans les modalités de représentation du temps à l'échelle collective. L'industrialisation à la fin du XIXe siècle a donné aux capitalistes le pouvoir d'organiser le temps de la société suivant les nécessités de la production via le temps de travail avant que l'État ne s'en mêle et régule ce dernier. La représentation de la journée de travail varie sous la tension conjointe de ces forces. Si les symboles du temps évoluent avec les découvertes scientifiques et le progrès technique qui médiatisent le rapport de l'homme à la nature, ils varient donc également en fonction des enjeux de pouvoir pour l'orientation de l'organisation de l'activité sociale comme nous l'avons expliqué dans le chapitre 1. La production du signifiant est enjeu de pouvoir : le mois d'août est né de la volonté de l'Empereur Auguste et celui de juillet de l'Empereur Jules César, l'heure d'été et l'heure d'hiver relèvent d'une politique gouvernementale, le temps internet de Swatch est une proposition de transformation des symboles traditionnels du temps par la technique et le marché qui se basent sur un temps virtuel, décadaire et territorialement neutre. La production du signifié est également enjeu de pouvoir car elle oriente l'activité rattachée aux symboles du temps en attribuant à certaines des séquences de la durée un sens particulier. Les institutions politiques plantent dans le calendrier une fête nationale associant un jour à une pratique commémorative, l'institution religieuse y ajoute ses rythmes cérémoniels, les fédérations sportives marquent le temps international par des coupes du monde ou des Jeux Olympiques, les industries de consommation cherchent à ancrer des pratiques dans le temps social en associant, par exemple, Noël à l'acte d'achat.

La production du signifié temporel s'apparente à une actualisation des symboles du temps, une orientation des significations, c'est-à-dire le processus entier d'association d'un signifié et d'un signifiant cadrant l'activité sociale. Cette démonstration est un cadre d'interprétation de l'influence que peut avoir la production des couples signifiant/signifié sur les pratiques sociales. Lorsqu'une institution cherche à orienter ou produire un signifié lié à un signifiant temporel elle peut orienter les pratiques collectives. Actualiser le temps, c'est instrumentaliser autant que produire des symboles sociaux via l'association d'un signifié et d'un signifiant qui permet la coordination des actions individuelles, voire le rassemblement, lorsqu'est ajouté un référent spatial. L'actualisation des symboles peut s'appréhender par une théorie de l'action mettant au jour le rôle des institutions et des acteurs individuels dans cette actualisation. En effet, ce sont les pratiques individuelles qui valident les couples signifié/signifiant et les stabilisent dans un système symbolique partagé. Comprendre le processus de détermination du temps c'est s'intéresser aux pratiques sociales qu'il permet.

3.2.3.3 L'orientation institutionnelle des significations du temps comme organisateur des rythmes collectifs

Nous revenons sur la division première entre temps quantitatif et temps qualitatif car le processus

d'actualisation du temps ajoute aux symboles de la mesure, un symbolisme de groupe, là où jadis n'existait pas de différence entre les deux. Dans les sociétés primitives, le temps était unifié : le rite marquait la durée par sa qualité. Aujourd'hui, encore, s'il n'y avait que le temps mesure, alors le temps n'aurait plus de qualité et s'il n'y avait que le temps qualité, alors le temps mesure ne pourrait plus rien mesurer ; les deux sont indéfectiblement liés. Cependant, l'intégration des sociétés à un système monde réorganise le rapport entre temps mesuré et temps mesurant. Les symboles du temps quantitatif forment un canevas universel de la durée sur lequel sont brodées des architectures temporelles propres à une société donnée. Ces architectures temporelles sont le résultat de l'orientation des significations du temps par une institution organisant la vie sociale d'un groupe sur un territoire particulier et selon des représentations partagées du temps. En retour, elles influencent le temps social de la société en réseau. En d'autres termes, l'actualisation des symboles sociaux du temps est une fonction supportée par une institution qui prend en charge l'énonciation du signe et organise les synchronisations. L'énonciation crée un marquage symbolique qui exhausse un moment dans le temps long en lui attribuant une signification particulière, une coloration temporelle souvent liée à des pratiques culturelles qui peuvent essaimer au-delà du groupe où elles sont nées. Par exemple, la Fête de la Musique, Paris-Plages ou les Nuits Blanches sont des rythmes collectifs présents dans différentes villes dans le monde et qui sont le produit d'un récit collectif d'origine locale (française) auquel les individus peuvent s'identifier et qu'ils valident par la pratique.

Selon Paul Ricoeur le récit et la mise en intrigue possèdent la fonction principale d'accorder la temporalité individuelle et la temporalité collective, d'articuler le temps singulier du héros et le temps collectif de la société. Le lien entre durée et structure, séquences et configuration, se réalise par une refiguration du temps qui peut être orientée à différentes échelles territoriales par des donneurs de rythme qui inventent, transforment, adaptent les symboles du temps pour produire des récits nouveaux. La refiguration s'adresse à toutes les sortes de formalismes aptes à décrire les configurations du narratif et le lien entre les différents symboles du temps peuvent être considéré comme des formes de configuration. Ces refigurations s'inscrivent dans des parenthèses temporelles et participent de leur signification. Par exemple, la tentative d'imposition de la Fête d'Halloween en Europe est une actualisation du 30 novembre par la culture étasunienne et la Nuit Blanche est une actualisation du temps nocturne par la municipalité parisienne. L'orientation des significations du temps est une mise en intrigue de la durée qui utilise les ressources du récit pour faire tenir ensemble des temps heurtés, hétérogènes les uns avec les autres, à souder le déroulement de péripéties diverses et d'événements inattendus (De Coninck, 2002). L'actualisation des symboles du temps et de leurs liens est une tentative de mise en intrigue de la vie sociale visible notamment à l'échelle calendaire à travers la succession et l'articulation des fêtes, des jours, des mois, et des activités qui leur sont rattachées. C'est donc en grande partie par la soumission au dogme du temps et à ses diverses objectivations symboliques socialement organisées et qui font signe, qu'elles soient celles de la mesure (heure, minutes, etc.) ou celles de la culture (fête, temps de travail, etc.), que l'individu inscrit ses activités dans un collectif et un projet sociétal, le plus large possible. Les premiers symboles inscrivent l'individu dans un système universel et

rationnel dont les séquences de référence sont de plus en plus courtes, les seconds dans le temps culturel, local national et aujourd'hui, pensons-nous, plus particulièrement métropolitain, dans des séquences plus longues. Si les rythmes collectifs traditionnels concernaient la société dans les limites de la tribu, de la seigneurie, de la province ou de l'état-nation, les métropoles semblent être le terrain privilégié de nouvelles productions collectives de représentations du temps, d'ouverture et de fermeture de la durée. Néanmoins c'est aussi dans l'action d'interprétation des signes temporels que l'actualisation devient effective, que le récit perdure et que le temps social s'institutionnalise.

Pas de récit qui fonctionne ni d'efficacité sociale de la minute ou de la Fête de la Musique dans l'organisation de la société, s'il n'y a pas interprétation et appropriation par l'acteur des symboles du temps et de ses représentations dans ses actions quotidiennes. En effet, le lien entre l'orientation institutionnelle des significations du temps et l'action individuelle n'est pas un lien de nature « stimuli-réponse ». L'organisation sociale du temps par les donneurs de temps n'est pas déterministe. Elle ouvre et ferme des parenthèses dont l'individu se saisit, ou pas. Comme nous le défendons depuis le début, pour que ces signes découpent la durée, marquent collectivement le temps, perdurent et deviennent efficaces pour la vie sociale, ils doivent être appropriés et interprétés par les individus et posséder une fonction adaptée aux attentes de la société à un moment de son histoire. La médiation institutionnelle qui actualise le temps fonctionne parce qu'elle est interprétée par les individus qui se l'approprient et agissent en lien avec elle. Ainsi, les synchronisations collectives ne peuvent exister sans la rencontre entre un système de signes que l'institution actualise et communique au groupe et un système d'interprétation de ces signes par des individus aux sensibilités multiples. De manière positive, ceux qui refusent d'utiliser ces signes se marginalisent, voire se singularisent. Souvenons nous du groupe qui refusait le passage à l'an 2000, revendiquait la beauté des années 1990 et faisait ainsi le tour des plateaux de télévision. De manière négative, ceux qui ne possèdent pas les moyens d'interpréter ces signes ne parviennent pas à synchroniser leurs actions avec les individus qui interprètent correctement les symboles sociaux du temps. Comment un autiste profond peut-il prendre part à la société et travailler s'il ne parvient pas à mettre du sens sur ce qu'est une heure, un mois ou un jour férié ? Il peut donc y avoir des inégalités sociales face au temps et aux cultures temporelles propres à une société : par exemple, arriver à l'heure au travail est une posture individuelle qui provient d'une éducation qui peut être défaillante. Certaines actualisations du temps perdent également de leur capacité de synchronisation parce que les modalités d'actualisation des symboles font de moins en moins sens chez les acteurs sociaux : par exemple, certaines cérémonies nationales qui commémorent des actes historiques perdent de leur pouvoir mobilisateur auprès des jeunes générations. Le signifié a du mal à être interprété comme un élément de sens socialement fonctionnel pour l'intégration du jeune dans la société à laquelle il appartient. L'actualisation du temps ne devient donc effective que dans le mouvement, l'acte observable empiriquement, c'est-à-dire lorsqu'elle se réalise par la pratique sociale, elle-même déclenchée par l'interprétation du signe. Le rassemblement collectif est l'indice que cette actualisation fonctionne socialement.

Pour les tenants de la fin des rythmes collectifs, l'actualisation institutionnelle du temps comme signalisation propre à un groupe, voire à une culture donnée, ne répondrait plus à un besoin social. Le signe temporel comme convention par laquelle l'institution ouvre et ferme une séquence, donne une information, un avertissement, indique aux individus le moment de faire quelque chose, n'aurait plus d'écho face à un citoyen maître de son temps et branché sur le temps réticulaire mondial et continu. L'actualisation du temps ne serait plus efficace à l'échelle locale. Les institutions, notamment politiques, ne seraient plus en mesure de produire des actualisations du temps capables de mobiliser des individus désynchronisés, isolés, indépendants, fluant selon leurs propres règles. Cependant, quelques exemples montrent qu'il n'en n'est rien. Noël, actualisation du temps dirigée par l'Église vers les chrétiens, fait signe aux profanes et se répand dans le monde entier comme synchroniseur, aidé en cela par le monde marchand qui y trouve le moyen d'augmenter la consommation des ménages. Un symbole culturel peut persister parce qu'il est socialement ou économiquement efficace dans le processus d'intégration des sociétés et leur individualisation. De même, la saison peut organiser des rythmes collectifs si son actualisation est efficace dans le fonctionnement des sociétés. Par exemple, l'alternance des vacances d'hiver et d'été est efficace pour l'économie touristique d'un pays mais l'effacement organisé des attributs naturels des saisons peut l'être tout autant, notamment pour le déploiement d'une ville à l'économie fonctionnant en continu : « De patients, voire de victimes d'une saison, nous sommes maintenant devenus – la plupart d'entre nous – ses consommateurs, à qui l'on vend les moyens d'en jouir en toute sécurité, ou, à l'inverse, de la faire disparaître. » (De La Soudière, 1994). À charge aux décideurs de réinvestir dans cette symbolique ou d'en valoriser de nouvelles pour parvenir à organiser la vie sociale. Les institutions qui parviennent à orienter le signifié des symboles du temps et d'organiser le lien entre le signifiant et une chose signifiée possèdent un certain pouvoir de représentation et d'organisation de la société. Le 14 juillet est officiellement, pour l'État français, le temps de la consécration de la Nation. Si la Pentecôte est toujours une fête religieuse, elle n'est plus un jour férié car le gouvernement l'a transformé en jour de solidarité pour les personnes en maison de retraite. Un des signifiés du lundi de Pentecôte a été supprimé au profit d'un autre, pour réorganiser la solidarité sociale et augmenter le temps de travail. Mais si les salariés posent massivement leurs RTT ce jour pour s'accorder avec le temps scolaire et prolonger le week-end, alors le signifié « férié » revient sur le devant du signifiant « lundi » et le signifié « solidarité » s'efface des consciences.

La structuration du système symbolique du temps social et ses modes d'actualisation sont ponctuées de tensions, d'enjeux de domination et d'inégalités entre les acteurs sociaux qui y prennent part, et parfois d'enjeux économiques et financiers de grande envergure. C'est l'une des critiques que nous pouvons adresser à Norbert Élias (Zarifian, 2002), qui n'a pas explicitement traité de la question des enjeux de pouvoir dans la production du temps social. Or, comme le dit Barthes, « Il existe un lien consubstantiel entre pouvoir et rythme. Ce que le pouvoir impose avant tout, c'est un rythme (de toutes choses : de vie, de temps, de pensée, de discours) » (*in*. Michon, 2007, p. 95). Il y a donc derrière l'actualisation du temps des enjeux de pouvoir via la création de rythmes collectifs. L'individualisation du temps interroge la capacité des gouvernants à produire des formes d'actualisation du temps adaptées à la

modernité et capables de synchroniser le groupe. Ainsi, d'un côté, toute rythmique collective n'est pas exclue de la modernité, mais il convient de lui donner un esprit qui respecte la liberté qu'a apporté la fluidification récente des sociétés pour lier rythme et fluidité. La volonté de redonner autoritairement des rythmes symétriques aux sociétés peut alors poser des difficultés profondes. De l'autre côté, nous pouvons nous demander si la fluidification des sociétés contemporaines n'a pas atteint un tel degré que, en cherchant à dégager les sociétés d'un ordre ancien rythmique, elle ne devient pas la forme nouvelle et subtilement oppressive que prend de nos jours la domination. Nous pouvons envisager des actions visant des concentrations qui relèvent d'une réaccentuation des temps consacrés à la collectivité et qui engagent nécessairement, à un moment ou à un autre, la puissance publique, sans nier la fluidification du social.

L'institution ouvre et ferme des enveloppes temporelles qu'elle remplit d'un sens particulier pour faire signe, organiser la vie sociale et découper la durée. La tension entre le temps mondial rationalisé, porteur du modèle des sociétés fluides et de la ville en continu, et l'actualisation institutionnelle du temps local organisant la morphologie temporelle de la Cité, questionne les nouvelles échelles de production de rythmes collectifs. C'est à l'échelle métropolitaine que se trouvent les nouveaux récits et rythmes collectifs adaptés à l'accélération des modes de vie et au temps monde, tant par les références mobilisées que par l'inscription spatiale adoptée. Pour identifier spécifiquement ces rythmes, nous proposons de les définir en les différenciant des autres formes de synchronisation collective à l'œuvre dans les sociétés modernes.

3.3 Typologie des modes de synchronisation et des rythmes collectifs

Ce qui rend simultanées les pratiques sociales atomisées, c'est l'actualisation institutionnelle des symboles temporels, que les individus interprètent comme un possible cadre à l'action et à laquelle ils répondent, positivement ou négativement, par la mise en concordance de temps de leurs actes avec la narration qui leur est proposée ou imposée. Il s'agit donc de repérer les temps produits dans une société donnée par les instances sociales – mais pas seulement, et voir comment ils se rejoignent, s'articulent et s'unissent dans la pratique et la conscience des groupes pour donner lieu à des rythmes collectifs. La typologie proposée sur la base de notre cadre d'analyse permet de repérer les rythmes collectifs en conservant une continuité entre les différentes échelles de la réalité sociale. Entre temporalités sociales et urbaines, il y a emboîtement des échelles et non division. Il existe un rapport continu qui permet de zoomer, depuis la totalité de la morphologie sociale vers la métropole comme segment de cette totalité, dans un mouvement continu. Les types de temps partagés que nous repérons, y compris les rythmes collectifs indicatifs sur lesquels nous travaillons spécifiquement, se déploient dans des contextes spatiotemporels multiples, du milieu rural en passant par la ville et bien sûr la métropole. Cependant c'est cette dernière qui est la matrice de nouvelles formes de rythmicités collectives adaptées à la conscience moderne du temps.

3.3.1 Trois types de synchronisation collective dans la flèche du temps

Les symboles sociaux du temps possèdent une fonction de synchroniseur lorsqu'ils sont désignés et actualisés par un acteur individuel ou collectif qui communique un certain découpage de la durée servant de repère à l'action individuelle. L'actualisation du temps crée une rupture dans la continuité de l'activité sociale en isolant un moment dans le temps long (la production d'un signifiant) et en chargeant d'une signification particulière qui le différencie d'un avant et d'un après dans le cours des choses (la production d'un signifié). Cette rupture, qui marque le continuum temporel, doit être interprétée par les individus et validée dans leurs pratiques pour qu'émergent un temps puis un rythme collectif. La validation peut passer par l'arrêt du travail pendant un jour férié, l'allumage d'un poste de télévision pour un événement sportif, le vote lors d'une élection, la participation à un rassemblement festif, le recueil autour d'un monument au mort, etc. Au final, ce cadre d'analyse qui définit les rythmes collectifs à travers le système et l'acteur peut se résumer en une équation :

<p>Rythmes collectifs =</p> <p>(actualisation des signes du temps + interprétation individuelle) X N(cycle)</p>

N est une variable indéterminée qui permet de penser la persistance cyclique de la rencontre entre actualisation du temps et interprétation collective. N peut dépendre du succès de la rencontre entre l'actualisation des symboles et l'interprétation qui en est faite, mais également de l'efficacité sociale, économique, politique, du temps collectif produit. Un événement festif peut ne pas être renouvelé par manque de public, un festival peut s'arrêter faute d'être économiquement viable, un jour férié peut être supprimé par décision politique, etc. Le rythme collectif est un équilibre dont la précarité ou la longévité dépend d'un ensemble de facteurs que nous ne maîtrisons pas tous. Suivant ce cadre d'analyse dont nous excluons pour le moment le facteur N, nous distinguons trois formes d'actualisation des symboles du temps à même de produire trois types de rythmes collectifs. Le pouvoir mobilisateur de l'orientation des significations temporelles dépend du mode de diffusion du signifié, du statut de l'émetteur et du statut du signifié associé au temps (juridique, politique, économique, etc.) qui conditionnent la mobilisation des individus à différentes échelles sociales et territoriale. L'énonciation du signe devient une manière d'organiser la vie sociale et a pour fonction de synchroniser les destinées individuelles. Nous représentons les différents types de synchronisation collective sous la forme schématique d'un marquage de la durée.

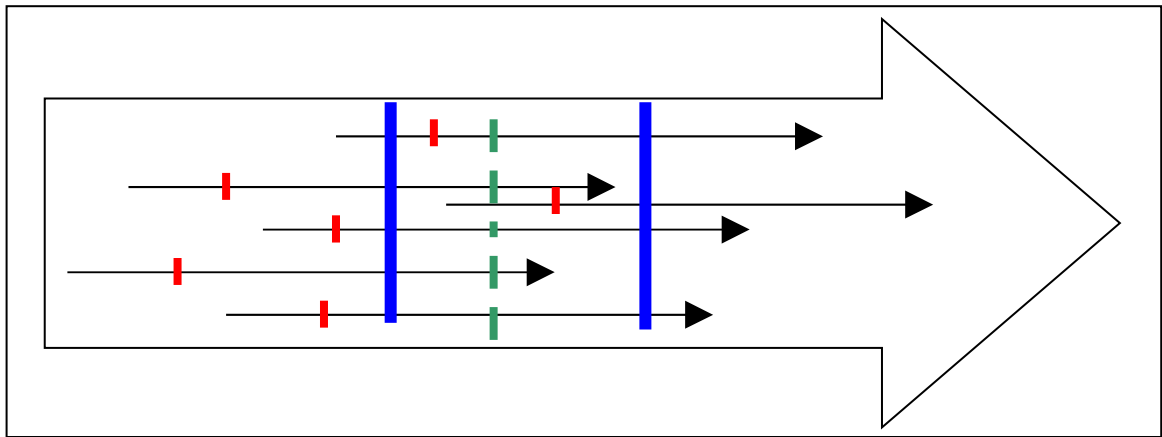


Figure 1 : Typologie des temps collectifs, réalisation de l'auteur.

La plus large des flèches représente la flèche du temps propre à une société. Elle contient les flèches noires qui désignent les destinées individuelles. Les temps collectifs non concomitants mais communs au groupe étudié apparaissent en rouge, les moments de synchronisation peu prévisibles sont les tirés verts et les sécantes bleues sont les temps collectifs institutionnels à valeur de rituel. Les trois types sont des construits sociaux relatifs à un groupe organisé et possédant une culture commune du temps qui ne peut se déployer comme telle que parce qu'elle repose sur un ensemble partagé et institué de symboles divisant la durée. Il faut se garder de considérer ces types de manière statique. La porosité de ces catégories et leurs imbrications doivent être considérées comme structurantes des formes collectives. Certains temps collectifs relèvent à la fois d'une contrainte issue des dispositions horaires dictées par le monde économique ou du travail, par l'institution politique, et de choix dans la constitution des agendas personnels et/ou familiaux grâce à une certaine marge de manœuvre. Nous les appelons des temps collectifs socioculturels dans le sens où leurs cadres spatio-temporels relèvent d'un système social et économique différent d'un pays à l'autre, mais aussi de la permanence de schémas structurant les configurations collectives. De même, lorsque nous distinguons trois types de temps collectifs institutionnels, il faut se garder de les séparer abruptement et considérer qu'ils peuvent identifier un même fait social. Enfin, les deux premiers types de synchronisation ne seront pas traités plus en profondeur. Elles illustrent la complexité du concept de rythme collectif et permettent de replacer nôtre propos dans un cadre d'analyse plus large des temps partagés. Ainsi, à côté des synchronisations décalées ou émergentes, nous nous intéressons plus particulièrement à « celles des grands rituels collectifs comme ceux liés aux pratiques de loisirs ». (Boulin, Godard & Dommergues, 2002), qui illustrent le type de rythmicité collective correspondant aux pratiques traditionnelles reconfigurées par la modernité.

3.3.2 Les rythmes collectifs par synchronisations décalées

La première forme de rythme collectif a une dimension atomistique. Elle pourrait être discutée, nous ne ferons que l'effleurer ici. Elle relève des formes ritualisées de passage à l'échelle d'une vie, plus ou moins institutionnalisées, et communes aux individus qui appartiennent à une même organisation socioculturelle. Elle possède une fonction d'intégration car elle « contribue à former les habitus sociaux qui font partie intégrante de toute structure de personnalité » (Élias, 1996, p. 17). Ces synchronisations

sont des construits socioculturels propres à chaque société qui marquent le temps de vie de toutes les personnes appartenant à un même groupe. Elles actualisent les âges de la vie en les reliant à des responsabilités et des droits individuels reconnus par la société ou des sous-groupes.

Les signifiés peuvent être d'ordre légal, lorsque la fixation d'un âge détermine l'ouverture de droits comme l'accès au permis de conduire ou la majorité civile ou sexuelle. Ils peuvent être d'ordre plus culturel et se déplacer dans le temps parce qu'ils sont le fait de normes sociales non officielles, comme l'âge du mariage. Ils peuvent être également propres à une communauté lorsqu'ils s'adressent à un groupe spécifique au sein de la société, comme le baptême, la communion, la Bar Mitsva. Ces rituels, qui bornent les âges de la vie, nous les interprétons comme des références temporelles collectives car ils sont vécus par tous avec une plus ou moins grande liberté, conscience ou attention. Ils sont des signes sociaux qui s'imposent ou sont choisis par les membres d'un même groupe à certains âges et périodes du cycle de vie. Ils sont également des symboles du temps car ils entrent dans le séquençage de cycles marquant la durée de vie des individus. Nous pensons ici au mariage, à la majorité, à la responsabilité pénale, à l'ouverture des droits sociaux, au service civil ou militaire, à la majorité sexuelle, à l'obtention du permis de conduire, à la retraite, etc. Ces temps sont des points situés sur la flèche du temps individuel. Ils font office de marqueurs sociaux du temps comme peuvent l'illustrer les expressions « Il est temps de te marier » ou encore « Tu es en âge de voter ». De par leur enchaînement commun aux membres du groupe et leur disposition sur le fil du temps de tous les individus, nous parlerons de rythmes collectifs non simultanés ou non concomitants.

En associant différents signifiés à des âges de la vie autorisant des comportements spécifiques, l'institution sociale cristallise des représentations et des pratiques collectives qui intègrent le processus de construction individuelle. La dimension collective de ces moments relève donc d'une expérience vécue par chacun des membres d'une société définissant des temps communs et un monde partagé. Le caractère non simultané illustre l'idée de la singularité temporelle de ces passages au niveau individuel. Ces temps de passage qui peuvent être rythmés (les anniversaires) ou non (le mariage) donnent un tempo à la socialisation. Ils n'ont pas un ancrage spatial à proprement parler mais peuvent parfois être associés à des lieux particuliers qui assurent une fonction liée à la nature du rite : l'église ou la mairie pour le mariage par exemple. Ils ne produisent pas, à l'échelle macrosociale, de rassemblements situés ; ils mobilisent des groupes restreints centrés sur une base privative lorsqu'ils donnent lieu à une cérémonie ; ils ne relèvent pas d'une synchronisation, sauf pour les groupes concernés comme la famille et les amis pour le mariage et n'entrent pas en cela dans le cadre des rythmes proprement urbains.

3.3.3 Les rythmes collectifs par synchronisations émergentes

Les synchronisations émergentes sont le résultat d'une agrégation de choix individuels relativement libres. Elles sont déclenchées par un événement qui actualise le temps et entraîne la convergence des

agendas, le mimétisme des comportements, la simultanéité des actions personnelles. Ce type de synchronie collective est la conséquence de la perception, par un ensemble d'individus dispersés dans l'espace et qui le restent, d'un signe temporel qui déclenche l'action. La dimension « émergente » de ces synchronisations repose sur l'idée qu'elles sont difficilement observables et sur l'hypothèse qu'elles sont peu prévisibles. En effet, elles s'effectuent la plupart du temps dans les espaces privés où mobilisent qu'un petit nombre de personnes et ne donnent que rarement lieu à des rassemblements observables. De plus, ces synchronisations ne peuvent être connues qu'après coup par des appareils de mesure permettant de distinguer des variations dans le comportement global des individus isolés spatialement. Enfin, les synchronisations émergentes peuvent ne pas provenir d'une action humaine, c'est-à-dire que la production du signe n'est pas orientée par un but socialement défini. Elles sont alors difficile à anticiper. Par exemple, elles peuvent apparaître à la suite d'une coupure de courant lors d'un orage ou d'une éclipse de soleil qui, en marquant un moment, produit des actions simultanées. Les synchronisations émergentes caractérisent des actions qui ne sont pas concertées, ni orientées, mais qui surgissent à la conscience collective. Elles ne reposent pas sur les symboles sociaux institués du temps, bien qu'elles puissent devenir par elles-mêmes des marqueurs du temps collectifs. L'hypothèse est que les synchronisations émergentes sont peu prévisibles et observables, elles sont rattachées à l'espace privé, elles ne donnent que rarement lieu à un rassemblement, elles ne sont pas liées à une référence temporelle instituée dans le calendrier et ne résultent pas d'une actualisation institutionnelle (au sens politique du terme) du temps.

3.3.3.1 Les synchronisations émergentes d'origine naturelle

Le climat, la météorologie, les saisons constituent des éléments de synchronisation exogènes aux sociétés humaines. Une variation de l'environnement peut synchroniser le comportement des individus atomisés dans l'espace parce qu'elle produit une actualisation du temps en marquant des différences dans le cours quotidien des choses. Ces variations sont des signes et des symboles sociaux parce qu'ils sont interprétés par les sociétés comme des marqueurs du temps. Les éclipses ou les variations de température peuvent devenir des références dans le partage d'une histoire commune. Cependant, ces synchroniseurs sont peut-être les dernières variations naturelles données à l'homme, qui ne peuvent pas être transformées, ni conservées. Ils apparaissent comme des éléments de résistance face à la disparition de « la distinction entre nature et culture, la première étant d'une certaine manière absorbée par la seconde et elle est de plus en plus vécue comme quelque chose d'inséré dans le social » (Ascher, 2000, p. 142). Ainsi, il existe par exemple une synchronisation des mariages en été qui, analysée de manière agrégée, produit une forme de rythme collectif pour les catégories de population concernées. Les synchronisations décalées peuvent ainsi se synchroniser pour un groupe particulier d'individus se trouvant au même stade de leur cycle conjugal. Le rythme du taux de nuptialité français suit le rythme des vacances d'été mais surtout celui des saisons. L'espérance de bonnes conditions météorologiques pour le mariage produit une synchronisation dans le temps des pratiques nuptiales à l'échelle annuelle.

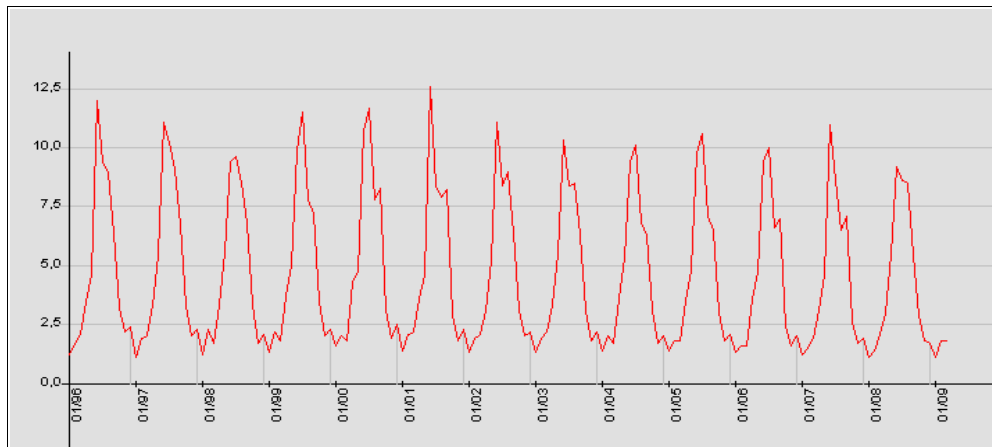


Figure 2 : Taux de nuptialité en France métropolitaine (mariages pour 1000 habitants), dates en abscisse, valeurs en ordonné, source : INSEE, bulletin statistique

Les saisons produisent du rythme collectif car elles influencent les comportements individuels à l'échelle macrosociale. L'observation de la consommation électrique des foyers français démontre également qu'il existe des cycles annuels (pointe de consommation annuelle en janvier et creux au 15 août), hebdomadaires (5 jours ouvrables avec une consommation globalement stable et le week-end où la consommation diminue), et journalier de synchronisation des pratiques privées. Les variations de température se traduisent par des modifications annuelles de l'utilisation du chauffage et de la climatisation. La RTE estime ainsi qu'en hiver, une variation moyenne d'un degré sur l'ensemble du territoire entraîne une variation de la consommation équivalente à la production d'une centrale nucléaire à l'échelle de la journée. Une baisse de 1°C nécessite la mobilisation de 2.100 MW supplémentaires, soit le double de la consommation d'une ville comme Marseille. La nébulosité ou taux de couverture nuageuse issue d'une observation humaine du ciel, influence aussi l'utilisation de l'éclairage et du chauffage de manière rythmée.

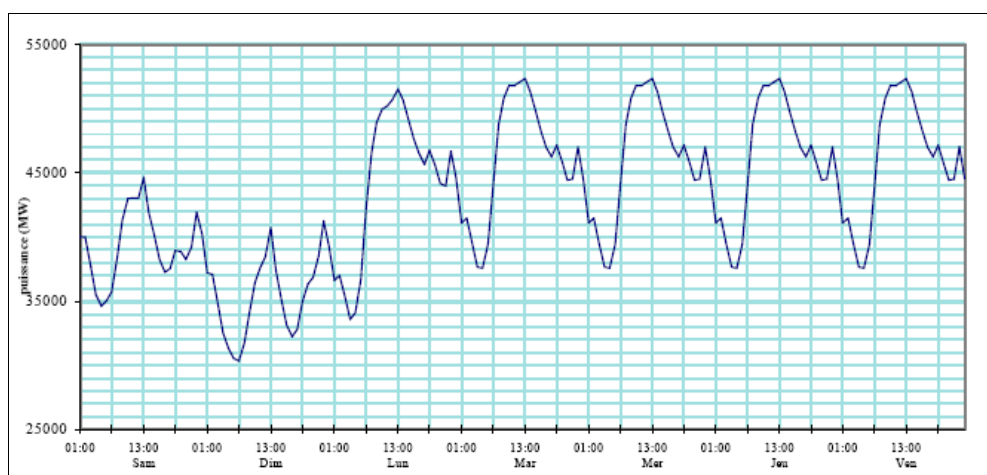


Figure 3 : exemple de cycles hebdomadaires et journaliers en période d'été de la consommation électrique en France, source RTE.

La régularité quotidienne et hebdomadaire de la consommation électrique des ménages français observée sur le graphique ci-dessus n'est pas seulement le fait d'une contrainte normative institutionnelle. Si les horaires de travail ou les modes de taxation de la consommation électrique

entrent en ligne de compte, la RTE estime que c'est plus la composition choisie des rythmes collectifs à l'œuvre dans l'espace privé qui entraîne ces régularités. Nous pouvons faire l'hypothèse que le pic de consommation observé à 13h renvoie à la régularité sociale de la prise du repas de midi. Les nouveaux arbitrages temporels à l'échelle de la famille (Saint Pol, 2006) ou du couple (De Coninck & Guillot, 2007) débouchent sur une recomposition de routines individuelles et des rythmes ordonnés dans l'organisation de la vie quotidienne et les synchronies alimentaires persistent en France avec une régularité étonnante. Non seulement le repas du soir est un moment de synchronie à l'échelle de la famille, mais l'acte se révèle aussi synchroniser les foyers français entre eux. Le dîner est le repas le plus pris au domicile et apparaît ainsi comme un des derniers refuges de la sociabilité familiale. Cette concordance entre les emplois du temps témoigne du caractère social de l'organisation du temps de repas tout comme le rythme périodique est fortement lié à une dimension de sociabilité. Cependant, si cette régularité repose sur une dimension sociale (l'heure traditionnelle du repas coordonnée avec la fin de la journée de travail) elle est aussi liée à des signes biologiques naturels comme la sensation de faim ou de sommeil. Les rythmes biologiques du corps humain synchronisent parce qu'ils sont partagés par la grande majorité des acteurs sociaux. De même, l'alternance jour/nuit est l'élément le plus déterminant des pics et des creux de consommation tout comme les variations de l'heure du coucher et du lever du soleil produisent, à l'échelle annuelle, des variations de la consommation électrique. Ainsi, il existe encore un lien explicatif entre la relation qu'entretient l'homme avec son environnement et des synchronisations collectives périodiques. Si ces synchronisations sont sociales, elles ne sont pas que socialement déterminées.

3.3.3.2 Les synchronisations émergentes d'origine médiatique

À côté des synchronisations émergentes dues à des signaux naturels, nous plaçons les synchronisations émergentes dues à des signaux médiatiques qui coordonnent les individus au sein des espaces privés. Elles sont rendues possibles par l'existence de terminaux en réseaux transportant une information simultanément au cœur des foyers. Elles dépendent d'une action individuelle relativement libre, celle d'allumer le téléviseur ou de se connecter à Internet par exemple. Le premier exemple est celui de la télévision qui peut, via la programmation des émissions, produire des temps collectifs analysés à travers l'audimat, toujours après coup, c'est-à-dire une fois les émissions terminées et les calculs d'audimat effectués. En tant que signes de synchronisation, certains programmes marquent le temps pour le plus grand nombre, s'inscrivent parfois comme de véritables symboles du temps et rythme la vie de la communauté, comme par exemple le JT de 20h. Les terminaux de communication (télévision, ordinateur), s'ils envoient de plus en plus de signaux différents (augmentation du nombre de canal de diffusion) produisent un mimétisme dans les comportements. La « grand messe cathodique » des journaux télévisés du soir continue de générer des pointes d'audimat quotidiennes bien que la multiplication des canaux de diffusion de l'information en réduise la portée (Perez, 1991). L'agrégation des comportements individuels des foyers à heure fixe donne à voir un temps à soi, partagé collectivement et qui relève d'un choix d'autant plus indépendant que les techniques d'enregistrement permettent de différer le moment imposé de la retransmission. La consommation d'électricité des

ménages montre aussi d'étonnantes synchronisations annuelles au niveau national qui correspondent à des scansion temporelles fortes³⁹. Sans parler de rythme périodique, nous noterons que la retransmission télévisée de la finale de la coupe du monde 1998 a entraîné un pic de consommation pendant la mi-temps, avec la mise en route des moteurs des réfrigérateurs et des pompes à eau. Depuis la création de Médiamétrie, les 5 meilleures audiences tournent autour de 20 millions de Français devant leur poste pour regarder la coupe du monde de football 1998 et 2006 et l'Euro 2000. De même les trois minutes de silence pour commémorer la mémoire des victimes des attentats du 11 septembre 2001 ont également produit une baisse notable de la consommation.

Le second exemple de ces nouvelles formes de synchronisation collective se trouve du côté des TIC. Les forums de discussion ouverts à tous, les systèmes plus individuels et privés que sont les messageries instantanées ou le Peer-to-Peer, nécessitent la mise sous tension et l'allumage de l'ordinateur à distance sur lequel le téléchargement s'effectue, constituent des temps partagés et des lieux de rencontre dématérialisés. Les rendez-vous sur internet diffusés par certains médias ou les séquences de jeux en ligne, qui nécessitent la constitution d'un groupe de joueurs sont des formes, à plus petite échelle, de synchronies collectives. Le nombre total de messages électroniques envoyés, ceux déposés sur les blog ou les réseaux sociaux (blog, Facebook, Twitter) varie également en fonction de certains rythmes ou événements mondiaux dont l'impact attendu reste difficilement prévisible.

Ces formes de synchronisation permettent d'insister sur la relative liberté laissée à l'individu dans le choix de se synchroniser ou pas avec le groupe, tout en marquant l'existence de certains déterminants (climatiques, médiatiques, biologiques et sociologiques) qui jouent globalement sur les comportements dans les espaces privés. Elles provoquent rarement du rassemblement spatial sauf si elles sont refigurées et réinterprétées par une institution dans un récit collectif. Par exemple, la Nuit des Étoiles Filantes donne lieu à des rassemblements pour observer le ciel parce que le phénomène a été médiatisé et pris en main par des associations d'astronomes amateurs et scientifiques qui organisent des observations collectives. Ces synchronisations peuvent être institutionnalisées à un moment donné. Toutefois, elles sont, dans la plupart des cas, un phénomène d'agrégation non prédictible des comportements plus qu'un phénomène de mimétisme qui pourrait être expliqué par un cadre temporel plus ou moins contraignant, une orientation des significations du temps par une institution, une mise en liaison entre un moment et une activité à effectuer. Si elles se réalisent parce qu'un signe temporel inscrit un moment commun propre à un groupe sur un territoire, ce signe ne contient pas de dimension contraignante. La prévision de ces comportements synchronisés est alors un enjeu majeur pour les acteurs de la sphère médiatique et plus largement pour l'économie de l'information. Prévoir qu'une émission va faire de l'audimat, c'est pouvoir produire des programmes qui seront vendus plus chers aux chaînes de télévision. Pour les entreprises qui gèrent la distribution d'électricité, la prévision

³⁹ Trois autres paramètres influencent la consommation électrique française. La baisse de l'activité économique des entreprises fait apparaître des cycles annuels (creux de consommation au moment des vacances d'été) et hebdomadaires (consommation moindre le week-end et les jours fériés). Les offres commerciales des fournisseurs d'énergie et l'horaire légal influencent notablement la consommation nationale.

de la demande en fonction des aléas climatiques est indispensable pour gérer la mise en marche des centrales électriques et distribuer l'énergie suivant les comportements des ménages. Or ces prévisions ne sont pas une science exacte.

3.3.4 Les rythmes collectifs par synchronisations institutionnelles

Les temps collectifs institutionnels sont des moments de synchronisation des usages de l'espace qui sont contraints, encadrés ou proposés par une institution. Le caractère institutionnel de ces temps collectifs est relatif à la présence d'autorités régulatrices d'un groupe (politiques, religieuses, économiques, sociales) qui établissent des dispositifs temporels destinés à encadrer, autoriser, proposer, légiférer et organiser les conduites collectives. Ces dispositifs sont organisés et normés avec des objectifs à atteindre et sont pilotés, décidés, programmés par une instance qui détient l'autorité légitime sur un groupe de référence : l'État et la communauté nationale, la municipalité et ses habitants, l'Église et la communauté des croyants, l'entreprise et les salariés, etc. Ce sont des synchronisations normatives, socialement acceptées, parce qu'elles découlent, la plupart du temps, d'un processus démocratique ou de négociations entre les parties concernées. Les rythmes collectifs institutionnels n'existent que par les pratiques de ses composantes. La dimension institutionnelle renvoie également à l'institutionnalisation des synchronisations collectives, c'est-à-dire leur cristallisation dans un schéma temporel normé, accessible à ceux à qui il s'adresse, peu évolutif et donc relativement stable dans l'histoire. Elle désigne une structure d'organisation du temps destinée à s'inscrire dans la durée par l'actualisation périodique des symboles temporels. C'est le temps impersonnel, socialement construit et spatialisé du calendrier, les règlements horaires des entreprises, des services ou des écoles, les horaires de stationnement, les heures à partir desquelles le bruit devient juridiquement une nuisance sonore, les jours fériés et les fêtes nationales, etc. Ces temps collectifs ont pour finalité d'organiser de manière plus ou moins contrainte la vie sociale, produisent des rythmes en synchronisant les usages du temps et/ou de l'espace sur un mode structuré. Ils « confèrent un sentiment de sécurité et de prédictibilité de la vie quotidienne par l'inclusion d'une souveraineté temporelle individuelle dans un ensemble d'institutions collectives » (Boulin, 2003, p.72). Nous distinguons différents types de synchronisations institutionnelles selon le degré de contrainte qu'ils font peser sur les pratiques temporelles individuelles.

3.3.4.1 Les synchronisations institutionnelles injonctives

Un temps collectif peut être provoqué par une injonction ou une obligation directe ou indirecte à la synchronisation des actions individuelles souvent rattachées à un lieu particulier. Il existe des temps collectifs qui relèvent d'une pure obligation. Dans les institutions totales qui prennent en charge l'ensemble des lieux et des temps de vie d'un individu⁴⁰ (Goffman, 1979), les rythmes collectifs et les différentes activités nécessaires à la vie du groupe sont organisés sur le mode de l'injonction. Dans les prisons, camps de concentration, asiles et couvents, mais aussi les internats, orphelinats voire les hospices, les signes de la synchronisation ordonne les actions individuelles selon des dates précises ou

⁴⁰ Une institution totale est « lieu de résidence ou de travail où un grand nombre d'individus, placés dans une même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et rigoureusement réglées »

des moments de la journée, comme le clairon dans les casernes qui sonne le rassemblement. Dans certains cas extrêmes, l'obligation peut s'étendre à l'ensemble d'une population. Nous pensons ici aux couvre-feux en temps de guerre signalés par une sirène, aux réquisitions de personnes en vue d'un rassemblement à dimension propagandiste dans les régimes totalitaires, aux interdictions pour les mineurs des cités urbaines de stationner dans la rue après une certaine heure. La synchronisation des groupes peut être autoritaire via un marquage du temps coercitif qui produit un rythme strictement symétrique. L'opposition politique à la fluidification de la vie sociale par une rythmicisation forcée peut donc prendre une forme tyrannique rendant plus facile l'exercice du pouvoir. « Si les objets et les hommes sont soumis au joug d'un système – c'est-à-dire s'ils sont organisés symétriquement – alors il est plus facile de les manipuler rationnellement. C'est pour cette raison que le despotisme et le socialisme sont fortement enclins aux constructions symétriques de la société » (Simmel *in*. Michon, 2207, p. 170).

Moins formelles que les signes autoritaires, les législations nationales qui régissent l'activité économique ou éducative produisent des obligations de synchronisation des pratiques individuelles. Elles sont légitimées par le processus démocratique mais sont appliquées de manière autoritaire par l'État détenant le monopole de la violence légitime. Par exemple, l'obligation de scolarité continue de faire de l'école un puissant synchroniseur institutionnel dans la vie des familles et de la société toute entière. « Elle structure la vie des familles qui ont des enfants et celle des enfants eux-mêmes. Elle rassemble plusieurs fois par jour en un même moment et en un même lieu (le parvis de l'école) parents et enfants. » (Godard, 2003b, p. 39). Et à l'intérieur de l'établissement scolaire la sonnerie qui marque la fin de la récréation oblige les élèves à rentrer en classe. À l'échelle macroscopique, les vacances scolaires imposées par le calendrier académique continuent de scander de grandes migrations estivales et hivernales, les prises de congés des parents actifs, l'ouverture des centres aérés et des colonies de vacances, la fermeture des collèges, lycées, écoles et des institutions qui leurs sont rattachées. Les vacances ne peuvent pas être négociées par un seul individu dans le cadre de sa relation à l'institution qui les impose, tout comme les jours fériés sont autant d'injonctions institutionnelles à cesser le travail (pour les individus comme pour les entreprises) qui structurent des rythmes collectifs de baisse de l'activité et produisent des régularités dans les pratiques sociales. Le graphique (figure 4) montre, à travers les fluctuations de la consommation électrique globale, des synchronies collectives dépendantes des dispositions légales en matière d'organisation du temps de travail.

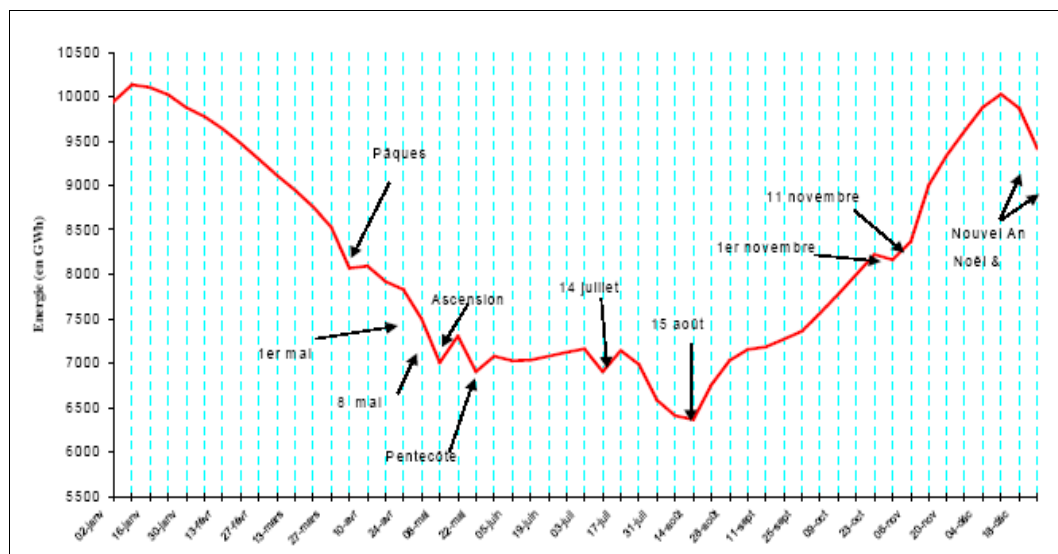


Figure 4 : Cycle annuel de la consommation électrique en France dont la structure se répète d'une année sur l'autre, source RTE.

L'organisation de l'activité économique selon les législations en matière de temps de travail a des effets directement observables sur les courbes de consommation annuelle (creux de consommation au moment des vacances d'été) et hebdomadaire (consommation moindre de week-end). Les jours fériés (Noël, Pâques, 1er mai, 14 juillet) modifient profondément le profil de la consommation tout comme les vacances d'été. Les autres vacances scolaires ont une influence beaucoup moins significative du fait de leur échelonnement par zone géographique mais à l'échelle de ces zones, elles influencent la vie collective. Plus largement, l'obligation de fermeture des magasins le dimanche et la législation restrictive sur les périodes de solde produisent des rythmes de fréquentation des magasins et des espaces publics de la ville. La législation sur le bruit règle le rythme de l'activité nocturne et matinale. Dans les campagnes, la législation sur les incendies interdit les écobuages en été et rejaillit sur la synchronisation des activités agricoles à la fin de l'automne. L'existence d'un système de sanctions juridiques révèle le caractère obligatoire ou fortement contraignant de ce type de synchroniseur. À l'échelle des villes, l'organisation des horaires des transports en commun résulte en dernier lieu d'une décision politique qui produit des temps collectifs obligeant les usagers à s'adapter. Nous pensons à l'affluence autour des stations et sur les quais à l'heure du dernier et du premier métro, aux flots de passagers qui envahissent les gares des grandes villes au rythme de l'arrivée des trains de banlieue, aux variations de remplissage dans les trains de grandes lignes selon les différentes tarifications appliquées au cours de la semaine.

Les signes temporels s'imposent aux individus mais sont en fait le fruit d'un lent processus de co-production négociée des règles régissant l'activité collective. Leur capacité à synchroniser provient de leur actualisation institutionnelle primitive puis de leur stabilisation en tant que règle partagée. Cependant, répétons-le ici, il est nécessaire que ces signes soient validés et appropriés au quotidien et dans la pratique sociale par les individus pour qu'ils soient institués comme des éléments structurant la vie collective. D'autant plus que les législations productrices de rythmes collectifs peuvent offrir une

marge de manœuvre à ceux à qui elles sont appliquées. Comme nous l'avons souligné plus haut, les types de synchronisation évoqués ont des frontières poreuses.

3.3.4.2 Les synchronisations institutionnelles négociées

Un rythme collectif peut être provoqué par l'existence, non plus d'un signe, mais d'un cadre temporel institutionnel qui organise certaines dimensions collectives de la vie sociale et a pour conséquence d'influer sur les synchronisations spatiotemporelles des individus. La notion de cadre est plus souple que celle d'obligation. Elle « distingue un temps enfermant - la géométrie - de temps enfermés - ceux de la substance. Ces derniers réagissent plus ou moins à l'enfermement. Le temps enfermant est un temps reconnu, accepté comme référence et convention » (Grossin, 1996, p. 14). La notion de cadre renvoie plus ou moins à la dimension contractuelle et négociées de la production des rythmes sociaux. D'abord, les cadres temporels font l'objet d'un emboîtement d'échelles. Par exemple, la législation européenne du temps de travail prime sur le cadre national mais ce dernier n'empêche pas l'existence d'un cadre temporel interne à l'entreprise qui n'empêche pas lui-même l'existence d'un cadre temporel interne aux différents services. Ensuite, les cadres temporels ne contraignent qu'en partie l'organisation des temps sociaux car ils offrent des marges de manœuvres à ceux à qui ils s'adressent. Par exemple, le temps de travail est organisé différemment selon les entreprises mais dans le cadre d'un maximum d'heure autorisée dans une journée, une semaine et une année. La durée légale du travail, les différentes rémunérations selon le travail de jour ou de nuit, l'obligation d'une pause quotidienne, les repos compensatoires, les congés payés forment un cadre temporel qui limite et organise le temps du salarié. Le cadre du travail, défini collectivement et par négociation, influence les mobilités sur les routes, l'affluence dans les transports, l'utilisation des espaces publics à proximité des bureaux (Belton & Pradel, 2010), la fréquentation des lieux de restauration proche des lieux d'emploi selon des rythmes réguliers. Le travail n'est pas encore en miettes et le temps de travail n'est pas totalement flexible. Il produit un rythme de concentration et de dispersion des populations, marqué par une certaine régularité, mais qui est différent de celui du modèle fordiste. La flexibilisation du temps de travail et la multiplication des horaires atypiques interroge la dimension collective et normative du cadre temporel du travail de plus en plus individualisé. Cette possibilité d'individualisation est le fruit d'accords entre le salariat, l'État et le patronat à l'échelle nationale. Elle peut également être mise en place par des accords de branche, des accords internes à certaines entreprises voire à certains services. Cependant, une fois contractualisée, l'organisation des heures de travail ou des cadences sur une chaîne de montage produit des synchronies collectives qui, si elles ne sont pas respectées par l'individu, peuvent conduire à une sanction.

Bien que la notion de cadre temporel dans le travail, notamment ouvrier, ait une dimension coercitive, la notion est plus souple que les injonctions institutionnelles. Les synchronies collectives négociées peuvent être comprises comme une forme de restriction théorique à la liberté d'action individuelle cependant que les cadres temporels qui les produisent sont de moins en moins rigides et offrent de plus en plus de marge de manœuvre à ceux à qui ils s'imposent. Mais les cadres temporels peuvent

aussi participer à l'établissement de la confiance par une cristallisation de schémas temporels types et sécurisants, propres à renforcer l'identité du groupe qui le partage. L'adaptation des cadres temporels institutionnels, et notamment ceux du travail, aux évolutions des modes de vie et du système productif, fait l'objet de vifs débats politiques. Ils reflètent la tension qui existe entre organisation et régulation politique du temps de la Cité et fluidité et organisation souple du temps de l'économie, entre système local du temps et système mondial du temps. Pour les tenants du rythme écoulement, les cadres temporels auraient tendance à disparaître.

3.3.4.3 Les rythmes collectifs par synchronisation institutionnelle indicative

Précisons tout de suite que c'est à cette catégorie de synchronisation que nous allons nous intéresser et qu'elle constitue, selon nous, la forme la plus heuristique pour la compréhension des rythmes collectifs de la modernité, notamment en milieu urbain. C'est elle qui répondrait à nos hypothèses de départ, notamment en ce qui concerne l'efficacité socio-spatiale des rythmes dans le fonctionnement des sociétés.

Les synchronisations institutionnelles indicatives sont provoquées par une actualisation des symboles du temps et de l'espace qui repose sur l'organisation et la programmation des activités et des usages attendus durant ce moment et sur cet espace. Elles relèvent d'une proposition, portée par une institution organisatrice, de rassemblement dans d'un espace-temps rattaché à une fonction, un lieu-moment qui circonscrit à la fois l'étendue, la durée et l'usage. Elles sont temporaires par définition, c'est-à-dire bornées dans le temps et débitrices de la souveraineté temporelle des individus à organiser leurs activités en fonction des indications données. Si « la dissociation du temps et de l'espace, et leur transformation en dimensions « vides » et standardisées, casse le lien entre l'activité sociale et sa « localisation » dans des contextes particuliers de présence » (Giddens, 1987, p. 28) ce type de synchronisation associe le temps et l'espace pour relocaliser l'activité sociale, réguler les vastes ensembles d'interaction sur un mode indicatif. La concentration sociale, la coprésence, le vivre-ensemble représentent selon nous une activité sociale en soi qui peut être organisée politiquement. Ainsi, derrière les fonctions supports du rassemblement, souvent ludiques et récréatives, il existe avant tout une proposition de participation à la vie d'un groupe ou à celle de la Cité, une mise en forme du collectif et du corps social dans la durée, qu'il nous semble pertinent de traiter sous le terme de « rendez-vous ». L'institution en charge de la production d'un rendez-vous indique la possibilité de la rencontre entre elle et les acteurs sociaux et entre les acteurs eux-mêmes. Le succès de la rencontre repose sur le libre arbitre individuel et le choix fait par l'acteur social de prendre part, ou pas, à une situation de coprésence de grande ampleur. Les synchronisations indicatives ne donnent pas lieu à une sanction directe en cas de non participation. Elles sont une offre de temps collectifs souvent rattachée au domaine des loisirs au sens large, notamment parce que le temps de loisir prend une place importante dans le fonctionnement des sociétés modernes : « un nouvel ordre temporel émerge peut-être, l'ordre des loisirs, qui semble imposer une logique et des contraintes nouvelles (...) avec

notamment des périodicités renouvelées (saisons de sports d'hiver, grands week-end, annualité des festivals) » (Ascher, 2000b, p. 184).

À l'inverse des synchronisations émergentes, ces synchronisations concernent avant tout les espaces ouverts et particulièrement les espaces publics comme support historique des rassemblements. Elles qualifient les cérémonies, les fêtes, les festivals, les manifestations. Cependant, soulignons encore une fois que les catégories proposées ne sont pas imperméables. Lorsque les commémorations nationales se doublent d'une obligation à cesser le travail, elles entrent dans la catégorie des synchronisations institutionnelles injonctives car elles contraignent l'activité sociale. Si elles font seulement l'objet d'une proposition à la participation à une cérémonie dans un lieu identitaire comme autour des monuments aux morts, elles entrent dans la catégorie des synchronisations indicatives. Les synchronisations institutionnelles indicatives constituent donc une offre ouverte au faire-ensemble en général et au rassemblement en particulier qui désigne un temps et un lieu support de ce temps qui seront, s'il répond à un besoin social, partagés par un ensemble plus ou moins important d'individus. Les exemples sont avant tout à aller chercher du côté de la sphère des loisirs, au sens large qui se déploie au sein de plages de temps non contraints. Les événements festifs qui proposent plus qu'ils n'imposent des espaces-temps du rassemblement, font partie de cette catégorie. L'implantation temporaire de fonctions ludico-festives dans un lieu défini, en vue de la captation des temps libres, est un marquage institutionnel du temps qui représente la forme la plus moderne des temps collectifs dans une société tournée vers la promotion de l'individu maître de l'organisation de son temps et de ses mobilités. Ce type de synchronisation n'est pas nouveau (fête foraine, exposition universelle, foires, etc.), répétons-le, mais elle est instrumentalisée par les pouvoirs publics et prend de l'ampleur dans l'organisation spatiotemporelle des métropoles (Pradel, 2005 & 2007 ; Garat, 2005 ; Di Méo, 2005). La production d'un rendez-vous collectif en vue de stimuler la concentration sociale devient une compétence de politique publique urbaine qui oriente les significations du temps et de l'espace. Nous passons maintenant du général au particulier pour circonscrire l'analyse au milieu urbain, en développant le concept de « rendez-vous collectif » qui nous paraît heuristique pour rendre compte de la sociogenèse d'une forme de rythme social caractérisant la modernité métropolitaine.

3.4 Le concept de rendez-vous collectif : de l'actualisation de l'espace-temps urbain au rassemblement périodique

Nous avons montré que les rythmes collectifs pouvaient être de plusieurs types, mais qu'ils reposaient tous sur un même mécanisme explicatif théorique résumé en une équation convoquant deux parties (institution/individu) et une inconnue. Cette équation est une définition en forme de cadre analytique. Elle permet d'identifier les rythmes sociaux à partir des signes à la synchronisation collective qui perdurent dans la modernité parce qu'ils sont politiquement et socialement fonctionnels dans l'organisation de la société. L'enjeu est maintenant de comprendre leur rôle dans la structuration du fait urbain. Nous passons d'une théorie générale du rythme qui prend en compte le système et l'individu

dans la société fluide, à une sociologie urbaine du rythme dans la ville en continu, en nous intéressant à ses réifications spatiales. Pour cela, nous retenons les synchronisations institutionnelles indicatives qui représentent, selon nous, la forme la plus adéquate pour penser la fluidification du fonctionnement urbain et la persistance de rythmes collectifs. Le concept de « rendez-vous collectif » qualifiera l'objet rythmique de la recherche.

Le terme de rendez-vous est peu présent dans les sciences sociales, bien qu'il apparaisse dans quelques travaux spécifiques pour décrire des expositions nationales (Papadaniel, 2004) ou les cérémonies religieuses (Moens, 2002). Il nous paraît pourtant révélateur de la manière dont sont coproduits les rythmes collectifs et du rôle de ces derniers dans la constitution de la morphologie des groupements métropolitains. Sa définition appliquée au fait social permet de penser les rythmes partagés de manière souple face à un individu, qui maîtrise plus librement l'organisation de ses temps sociaux, et à des institutions plongées dans un contexte d'incertitude dans leur capacité de régulation de la vie sociale. Le rendez-vous est un terme adéquat pour décrire une proposition à l'idiorythmie mais qui n'est jamais assurée de son succès.

3.4.1 Le concept de rendez-vous à la frontière du temps, de l'espace et du social

Le rendez-vous désigne la rencontre prévue entre deux ou plusieurs personnes à une même heure dans un même lieu. Le rendez-vous désigne à la fois la rencontre, c'est-à-dire au moins un phénomène de coprésence, au plus une interaction sociale en face-à-face, et l'espace-temps qui permet que la rencontre ait lieu. Pour que le rendez-vous existe, c'est-à-dire que la rencontre se fasse, il faut une actualisation du temps dans un espace physique. L'actualisation est une action orientée dont la finalité est de provoquer le rassemblement en signalant un moment dans le temps linéaire, et un lieu dans l'espace structuré. L'orientation des significations du temps prend alors corps dans l'espace, ce qui est le propre du processus de détermination sociale du temps (spatialisation du temps), comme nous l'avons vu précédemment. Pour Simmel, le rendez-vous « se distingue psychologiquement de la forme habituelle d'existence, par l'accent de l'unique fois, de l'acuité de ce qui ne naît que de l'occasion particulière, et comme il se détache ainsi insulairement du déroulement continu de la vie, il tire justement des facteurs formels du temps et du lieu une teneur particulière pour la conscience. » (1999, p. 619). En reprenant cette rare définition du rendez-vous dans la sociologie, nous comprenons que c'est parce qu'il crée une rupture dans le quotidien qu'il mobilise les consciences individuelles et peut orienter l'action. Mais s'il marque, dans une même unité formelle, l'espace et le temps et produit une focalisation des consciences autour d'un lieu-moment, il ne se réalise comme objet social que dans l'instant où la rencontre entre les parties qui se sont donné rendez-vous prend la forme d'un rassemblement. Le rendez-vous désigne la rencontre, le lieu et le moment, et renvoie à l'intersection dans une seule réalité de la dimension sociale, spatiale et temporelle des sociétés. Le rendez-vous est une actualisation de l'espace-temps qui informe mais qui s'actualise socialement dans l'instant de sa réalisation.

Simmel s'intéresse aux formes de fixation ou de localisation des interactions sociales dans l'espace. Il dresse une typologie dans laquelle le concept de rendez-vous permet de penser l'individualisation du rapport à l'espace tout en donnant une valeur aux regroupements ponctuels. Cependant, la définition de Simmel est incomplète voire imprécise pour l'utiliser telle quelle dans une sociologie du rythme.

Premièrement, si Simmel définit la valeur psychologique du rendez-vous, c'est-à-dire sa capacité à mobiliser l'attention et l'action par son unicité, nous pouvons penser l'existence de rendez-vous périodiques. La périodicité du rendez-vous atténue certainement sa dimension occasionnelle qui fonde sa teneur particulière pour la conscience mais ne lui enlève pas entièrement sa capacité à produire une rupture dans le déroulement quotidien de la vie sociale et donc de provoquer l'action individuelle. La distance temporelle entre deux rendez-vous annuels est telle qu'elle assure toujours un effet psychologique de rupture pour un individu qui pratique quotidiennement l'espace dans lequel le rendez-vous est fixé à intervalle régulier. Simmel ne prend pas en compte les échelles de temps pour penser l'unicité. Un rendez-vous annuel n'est-il pas plus unique et prompt à mobiliser les attentions qu'un rendez-vous quotidien pourtant unique à l'échelle de la journée ? Nous remettons ici en cause l'idée d'unicité dans la définition du rendez-vous.

Deuxièmement, Simmel donne à l'espace la primauté sur le temps pour penser le rendez-vous dans son analyse de l'individualisation du rapport au territoire. Or ces deux dimensions ne peuvent pas être dissociées dans l'explication de l'efficacité du rendez-vous à produire la rupture psychologique et la synchronisation des parties qui se sont données rendez-vous. La désignation d'un lieu de rendez-vous s'apparente à un mécanisme de spatialisation du temps. Le lieu du rendez-vous se confond avec le moment du rendez-vous. Donner rendez-vous à quelqu'un revient toujours arrêter une date *et* un lieu. C'est là que la rencontre va se passer mais la localisation de la rencontre ne désigne un rendez-vous que parce qu'elle est rattachée à un moment précis, unique, qui oriente l'action dans le flot continu des événements. Aucun rendez-vous ne dure éternellement et il n'est pas possible de fixer un rendez-vous sans désigner un moment précis pour qu'il se réalise. L'espace devient le réceptacle d'un temps désigné pour la rencontre et la morphologie du lieu du rendez-vous doit nécessairement permettre sa réalisation. Tenir le fil de l'espace et du temps, voilà ce que permet le rendez-vous entendu comme concept sociologique.

Troisièmement, avant sa réalisation effective dans la rencontre, le rendez-vous n'est que la production d'un accord entre les deux parties, un potentiel de rencontre flottant dans un cadre virtuel (informationnel, cognitif, mémoriel) mais ne possède aucune épaisseur sociale autrement que dans les consciences individuelles. Après la rencontre, le rendez-vous est un souvenir marquant la durée et l'espace et retombe dans la virtualité. C'est pendant la rencontre circonscrite dans un lieu et un moment que le rendez-vous devient une réalité sociale objective, que les symboles du temps sont actualisés et font signe. Le rendez-vous ne devient un objet social qui ne peut être étudié qu'en y participant, et observé que lorsqu'il donne lieu à une rencontre directe dans l'espace. Cette particularité du rendez-vous renvoie à l'analyse en situation du rite évoquée précédemment et fait le lien avec le caractère toujours dynamique, en construction, en mouvement, du rythme social.

3.4.2 Le rendez-vous collectif : du face-à-face au rassemblement de grande ampleur

Une quatrième précision permet d'utiliser le concept pour désigner les rythmes collectifs. Le rendez-vous implique au moins deux personnes. Sous cette forme il peut prendre les traits d'un face-à-face dans un cadre relativement intime, voire privé. Mais le rendez-vous peut également désigner la rencontre entre une multiplicité d'individus. Les rendez-vous de plus de deux personnes peuvent être le fait d'une concertation entre tous les futurs protagonistes. Il désigne les rencontres entre amis ou entre les membres d'une même famille, les réunions de travail. Il suppose que les protagonistes se connaissent et possèdent des liens sociaux, faibles ou forts, existant avant la rencontre et permettant sa programmation. Le rendez-vous est alors l'objet d'un accord entre les différentes parties qui anticipent et définissent le lieu et le moment de la rencontre. Seulement, à partir d'un certain nombre de protagonistes, l'accord mutuel est plus difficile à élaborer, voire impossible. Le rendez-vous nécessite alors l'intervention d'une institution ou d'un individu qui possède une certaine légitimité, auprès des autres protagonistes, pour fixer l'heure et le lieu de la rencontre. Cette désignation s'apparente à une actualisation de l'espace-temps à valeur de signe. Elle agit sur les psychologies individuelles en produisant une focalisation commune des attentions vers un moment et un lieu qui peut potentiellement devenir le support d'un rassemblement de grande ampleur. Dans ce cas, les futurs protagonistes ne se connaissent pas tous, les liens faibles dominent, mais ils partagent la même intention de répondre positivement à l'invitation parce qu'ils auront interprété les informations (lieu+moment) de telle sorte qu'ils seront en capacité de se mobiliser (dans l'espace-temps) de façon mimétique. À ce niveau de rassemblement, le couple signifié/signifiant est un symbole institutionnel qui marque le temps pour l'ensemble du groupe considéré.

La rencontre désigne donc le rassemblement à travers la concentration de la morphologie sociale à un moment donné. À ce titre, le rendez-vous collectif se confond avec les rythmes collectifs mais désigne une double rencontre : celle entre l'institution qui actualise et le groupe ; celle entre les différents membres du groupe qui répondent positivement à l'actualisation. Dans le deuxième cas, la rencontre peut perdre de son intensité sociale par rapport à une rencontre entre deux personnes. L'individu présent dans l'espace-temps désigné ne peut pas entrer en interaction de face-à-face direct et en échange prolongé avec tous les protagonistes qui ont eu la même démarche que lui. Cependant, le rendez-vous collectif n'est pas vide de toute interaction sociale. D'abord, les phénomènes de rassemblement sont riches de multiples interactions visuelles, corporelles et orales (Giddens, 1987 ; Goffman, 1991) qui fondent l'essence même de la rencontre sociale et son intensité. Ensuite, les individus qui ont répondu au rendez-vous collectif partagent déjà une même sensibilité et interprétation du marquage de l'espace et du temps qui les a amené à se déplacer. À ce titre, le rassemblement les révèle à eux-même parce qu'ils sont face aux autres. Ils sont « un » parmi d'autres qui leur ressemble dans les usages qu'ils font de l'espace et du temps. Enfin, ils forment un groupe hétérogène qui se distingue du reste de la société, de ceux qui ne sont pas présent au rendez-vous, qui n'ont pas pu ou su interpréter de la même manière l'actualisation du temps ou qui n'ont pas voulu y

répondre. Il y se produit une rencontre dans le rendez-vous car il y a présence commune, engagement individuel dans cette présence et par extension un minimum d'échange et d'interaction et car il y a isolement et distinction des présents entres-eux (insiders) vis-à-vis de ceux qui ne sont pas là (outsiders). Ainsi, le rendez-vous devient collectif dès lors qu'il concentre tout ou partie du corps social, qu'il repose sur la rupture potentielle de l'état atomisé ou lâche de la morphologie sociale au quotidien et qu'il s'adresse à l'ensemble de la société. Le rendez-vous collectif n'est théoriquement ni marginalisant, ni exclusif. Il est ouvert à l'ensemble du groupe auquel il s'adresse mais produit de fait l'isolement d'un segment de la morphologie sociale, et l'intégration d'un autre segment.

Le concept de rendez-vous collectifs est à rapprocher du concept « d'occasion sociale » forgé par Giddens afin de mieux cerner sa dimension institutionnelle. Pour le sociologue, les rassemblements découlent d'une disponibilité individuelle à rejoindre une situation de coprésence. Les « occasions sociales » définissent les rassemblements qui ont lieu dans des contextes formels et qui se composent de nombreuses personnes. Les occasions sociales sont délimitées dans le temps et l'espace et nécessitent des équipements spéciaux qui fournissent un contexte social structurant dans lequel un modèle de conduite tend à être reconnu comme le modèle approprié. L'occasion sociale se rapproche donc du rendez-vous collectif, bien que la dimension « occasionnelle », prise au sens strict du terme, l'en éloigne. Lorsque des événements festifs urbains modifient, par leur support technique, la configuration de l'espace, ils s'apparentent à des occasions sociales. Lors de ces occasions sociales, les interactions entre les individus en coprésence sont nombreuses. L'idée importante que Giddens développe en s'appuyant sur Goffman est que les rencontres qui se déploient lors de ces occasions de grande ampleur ou dans les plus petits rassemblements (au minimum deux personnes) prennent la forme typique de routines, c'est-à-dire de comportements répétitifs. En effet, Giddens explique que « les échanges, qui peuvent sembler éphémères sous l'angle du moment évanescents, prennent beaucoup plus d'importance lorsque nous les considérons comme inhérents à la nature itérative de la vie sociale » (1987, p.121). La dimension itérative de la vie sociale peut relever d'une certaine régularité et rejoindre en cela l'idée de rythmes périodiques. La durée de la vie quotidienne est un flot continu d'activités entrecoupé par la passivité relative du sommeil (régulier) mais qui est aussi mise entre parenthèse par l'ouverture et la clôture des rencontres. Ces rencontres peuvent être collectives et régulières et prendre la forme d'occasions sociales. L'organisation de ces occasions sociales selon un rythme calendaire contribue à lier la rencontre éphémère à la reproduction sociale et donc, à l'apparente fixité des institutions. Le caractère itératif des occasions sociales urbaines révèle la fixité de la ville comme institution politique, sa persistance comme lieu de vie partagé et par extension sa nature proprement sociale. Or, pour Mauss et Durkheim, c'est bien la fonction première de la détermination du temps et de la structure rythmique et répétitive de ses symboles partagés que de structurer et faire perdurer la morphologie sociale du groupe. Les occasions sociales qui existent grâce à une orientation des significations du temps produisent « une forme de mise entre parenthèse de l'espace-temps qui est à la fois une condition et un résultat de tout regroupement humain » (Giddens, 1987, p. 85).

Le rendez-vous collectif ou occasion sociale, dans ses formes itératives, parce qu'il conditionne le rassemblement, représente la meilleure illustration de la nature sociale et collective du temps. L'occasion sociale est une forme de spatialisation du temps validée par les pratiques individuelles. À ce titre elle est socialement fonctionnelle mais doit son existence à l'action orientée d'un acteur individuel ou institutionnel qui propose les rendez-vous nécessaires à la synchronisation des actions individuelles. Pour les institutions qui proposent les rendez-vous collectifs, l'enjeu est de trouver la formule dans l'espace et dans le temps qui permette de maximiser la synchronisation des agendas individuels, d'offrir une marge de manœuvre assez large afin de rassembler un maximum d'individus aux contraintes temporelles multiples, de produire un temps partagé qui marquera la durée pour le plus grand nombre, en un mot, de s'assurer du succès de fréquentation du rendez-vous. Parce que le rendez-vous se conjugue à l'indicatif (et non à l'impératif), son succès dépend du bon vouloir de deux parties, celle qui convoque et celle qui répond à la convocation, qui doivent toutes deux pouvoir et vouloir l'honorer. Le rendez-vous intègre donc l'idée que la rencontre peut ne pas avoir lieu ou ne pas se renouveler à cause du désistement de l'une des deux parties (l'institution organisatrice ou les individus isolés). Ainsi, le Festival Cinéma et Politique de Tours a disparu en 2010 car les collectivités territoriales qui soutenaient la première édition n'ont pas renouvelé l'effort financier qui avait été décisif en 2009. La faible fréquentation de la manifestation sportive Freestyle Berlin fait planer des menaces de non-reconduction de cette dernière en 2011. D'autres raisons à l'arrêt d'un rythme collectif peuvent exister : des raisons morales comme pour le festival de Hard-Rock Hellfest à Clisson, dont les organisateurs ont été convoqué au tribunal en 2010 par des associations catholiques qui souhaitaient en interdire le déroulement. Les rendez-vous ne deviennent rythme que parce qu'ils sont renouvelés dans le temps. Un rendez-vous programmé peut être annulé. Il n'est alors pas accessible à l'analyste et ne produit pas de rythme collectif puisque ce dernier n'existe que dans l'instant de sa réalisation *in situ*, que parce qu'il est honoré par ceux à qui il s'adresse.

Parce qu'il ouvre la possibilité de la mise sur l'agenda d'un temps partagé, dit une ouverture de possibles et évoque un potentiel de rencontre, le rendez-vous est un signe pour la synchronisation libre et réfléchie des individus. Le succès d'un rendez-vous collectif et sa reconduction annuelle ne sont jamais assurés mais lorsque cela est le cas, leur répétition est productrice de rythme. Le rendez-vous rompt alors la sérialité de la vie individuelle en offrant des moments de rencontre de grande ampleur avec tout ou partie du corps social qui y aura répondu. Si le rendez-vous est un concept de sociologie générale qui porte sur la solidarité et de lien social en relation avec le temps, il peut être aussi un concept de sociologie urbaine dès lors qu'il est replacé dans la ville.

3.4.3 Le rendez-vous collectif dans le cadre urbain où la spatialisation du temps pour organiser la ville

Le concept de rendez-vous permet de redécouvrir les potentialités du temps et du rythme comme ingrédients de base du déploiement de la vie sociale notamment dans ses formes concentrées. Il met l'accent sur les acteurs et les combinatoires temporelles dans lesquelles ils peuvent s'inscrire et produire

du lien social. Mais le rendez-vous s'inscrit aussi dans l'espace urbain qui devient le support, autant que la matrice, des symboles sociaux du temps utilisés pour définir le moment du rassemblement. Nous faisons ici l'hypothèse que les rendez-vous collectifs sont à l'espace urbain ce que les cases qui représentent les jours sont au calendrier, c'est-à-dire un ensemble de signifiants qui sont porteurs d'un ou plusieurs signifiés permettant la synchronisation des individus.

Le rendez-vous collectif est une forme de spatialisation du temps déterminée par des institutions, si nous considérons que la vie collective qui se déploie dans les espaces ouverts est organisée davantage par des découpages de la durée, que par les propriétés physiques et les fonctions des lieux. Les rendez-vous orientent les significations temporelles et spatiales des représentations de la durée et de l'étendue. L'institution qui organise le rendez-vous collectif désigne un lieu (signifiant spatial) pour accueillir un usage collectif (signifié spatial) dans un temps de référence (signifiant temporel) renvoyant à des pratiques sociales particulières (signifié temporel). Prenons les exemples de la cérémonie du 14 juillet à Paris et de l'événement cyclique Paris-Plages. Leur signifiant temporel (le 14 juillet/du 20 juillet au 20 août) sont liés à un signifiant spatial (l'avenue des Champs-Élysées/la Voie Georges Pompidou) et le signifié temporel (la commémoration/le rassemblement ludique) renvoie à un ou plusieurs signifiés spatiaux (les Champs-Élysées comme lieu historique des défilés républicains/les quais de Seine aménagés en plage). Le référent du 14 juillet est l'histoire commune du peuple Français tandis que celui de Paris-Plages est celui de l'été en ville et de la politique événementielle de la municipalité parisienne. Ainsi, les rendez-vous collectifs reposent sur une orientation des significations de l'espace et du temps, c'est-à-dire le processus entier qui associe un signifiant et un signifié, par une institution porteuse d'un pouvoir dans un contexte culturel et territorial et qui cherche à réunir le groupe social.

Si nous considérons l'espace urbain comme une étendue (cadran) que l'on peut diviser en lieux (les heures), et que l'institution oriente la pratique (signifié) de ces lieux (signifiant) en les aménageant temporairement, alors la ville devient elle-même support de la spatialisation du temps. Les rendez-vous collectifs forment un ensemble de signes dans l'espace-temps urbain qui permettent la synchronisation collective, rythment la métropole, organisent les usages de l'espace, coordonnent les activités et découpent à la fois la durée et le territoire en autant de repères communs. Un des enjeux de cette recherche est de mettre au jour la manière dont les signifiés et signifiants spatiotemporels sont travaillés par l'institution dans la production de ces rendez-vous collectifs et la manière dont ils sont réceptionnés et validés par les pratiques individuelles de l'espace-temps métropolitain. Ce cadre interprétatif des pratiques socio-spatiales repose sur l'hypothèse que la mise en scène du temps dans l'espace urbain permet la désignation du lieu et du moment du rendez-vous et oriente périodiquement les usages (signifié) de la ville (signifiant).

Les rendez-vous illustrent une des fonctions du temps spatialisé, celle de réguler et de coordonner des processus hétérogènes par leur rencontre temporelle et, à ce titre, ils deviennent des instruments

politiques d'organisation de la vie sociale urbaine. Ils permettent d'organiser l'espace-temps urbain en faisant varier le degré de concentration de la vie sociale dans des lieux et des dates désignées par les institutions urbaines. Les moments de concentration (synchronisation) sont rendus possible par la production institutionnelle de signes spatiotemporels (lieu+moment) qui, une fois interprétés par les acteurs sociaux, donnent des indications permettant d'intégrer un rassemblement tout en le produisant. De quelle manière les institutions urbaines parviennent à désigner l'espace-temps du rassemblement ?

Parce qu'ils prennent forme dans l'espace public, les rendez-vous collectifs sont toujours subordonnés au pouvoir politique municipal. Les rassemblements sont soumis à autorisation des municipalités et de la police, quand celle-ci n'est pas directement dirigée par le maire comme c'est le cas à Bruxelles par exemple. Les mairies accordent les autorisations d'implantation dans le domaine public, travaillent avec les forces de l'ordre pour désigner le possible et l'impossible en matière de rassemblement, peuvent être partenaires des initiatives à l'origine du rassemblement ou choisir simplement de les subventionner. Elles peuvent aussi être les initiatrices des rendez-vous comme c'est le cas pour certains festivals ou événements périodiques tels que Paris-Plages. Lorsque le rendez-vous n'est pas directement organisé par les villes, il est néanmoins autorisé et encadré par ces dernières dès lors qu'il se déroule dans l'espace public urbain. Les interdictions récentes des « apéros géants Facebook », dans certaines villes, pour cause de trouble à l'ordre public ou mauvais encadrement, relèvent d'une décision conjointe du préfet et du maire. La fête foraine de la Ciotat a été interdite en 2009, faute d'emplacement disponible proposé habituellement par la mairie ; le conseil municipal de la ville de Mantes a interdit la fête foraine qui avait lieu dans le cadre de la fête de la ville en raison d'un retard de règlement de la somme due pour l'occupation du domaine public ; la fermeture d'un des trois sites de Paris-Plages en 2008 est une décision municipale au vu de la faible affluence du lieu. Les autorités urbaines ne sont jamais totalement exclues de la production des rendez-vous collectifs même quand elles ne les organisent pas directement. Elles orchestrent le déploiement des événements dans l'espace public, peuvent en interdire l'existence mais surtout désignent la plupart du temps les espaces autorisés ou prohibés.

Au-delà du rôle des autorités publiques, les rendez-vous collectifs ne peuvent pas se déployer n'importe où et posent « directement la question des dispositions physiques, sensibles et symboliques d'un espace qui peut se prêter plus que d'autres à la mise en scène et au marquage ludique qu'attend ou construit un groupe social donné à un moment donné, souvent de courte durée » (Jolé, 2006). L'organisation architecturale et l'agencement des bâtiments, la qualité des équipements et du mobilier urbain, la situation géographique et l'inscription dans un réseau de transport, l'image et l'histoire dans les représentations collectives et individuelles, la présence d'éléments rares, le statut juridique des lieux, constituent des caractéristiques endogènes de la ville qui motivent le rassemblement, permettent au rendez-vous d'exister et de fonctionner ou le rendent impossible. Difficile, par exemple, d'imaginer Paris-Plages le long du périphérique, le défilé du 14 juillet Rue Mouffetard ou le Marathon de New-York sur les sentiers de Central Park. L'organisation d'un rendez-vous collectif nécessite la désignation d'un moment, mais qui ne peut se faire sans l'existence d'un lieu adapté au rassemblement. Pour Henri

Lefebvre, « les signes de l'urbain se sont les signes du rassemblement : les choses qui permettent le rassemblement (la rue et le sol de la rue, pierre, asphalte, trottoir, etc.) et les stipulations du rassemblement (sièges, lumières, etc.). » (Lefebvre, 1970, p. 159). Dès lors, les choses et les stipulations peuvent être produites de manière temporaire pour recevoir et organiser le rendez-vous collectif, mais jamais sans lien avec l'espace physique hérité car les flux ne se passent toujours pas des lieux pour les contenir. C'est à ce moment que la ville devient le cadran où se plantent les heures, le calendrier où se distinguent les saisons, l'espace où s'identifie le temps, le support de l'actualisation institutionnelle du temps. À charge aux municipalités d'aller dans le sens, ou pas, d'une implantation de ces éléments dans la ville pour produire des rythmes collectifs et de l'urbain. Une des hypothèses est que les villes se sont lancées dans ces réorganisations périodiques de certains espaces publics à la base de l'émergence de rythmes collectifs et d'une forme d'urbanité particulière. À ce titre, nous analyserons les modalités de cette transformation, ses conséquences sur le rassemblement, et son rôle dans le processus de métropolisation.

Nous définissons donc les rendez-vous collectifs comme l'ensemble des concentrations périodiques d'une partie du corps social, au plus initié par l'institution municipale dans un lieu et un temps circonscrit et organisé pour accueillir le rassemblement, du moins autorisé par elle. Les rendez-vous collectifs relèvent d'une offre de synchronisation des temps libres individuels via le déploiement temporaire d'activités et d'aménagements ludiques dans l'espace public. D'un côté, l'aménagement temporaire et ludique de l'espace urbain, parce qu'il oriente les significations de l'espace-temps, actualiserait un moment dans le temps linéaire et un lieu dans l'espace indéterminé. De l'autre l'appropriation et les usages collectifs du lieu, expliqués par l'interprétation partagée de l'espace-temps actualisé, donnent une consistance sociale au rendez-vous. La reconduction du rendez-vous collectif (cycle) produit du rythme collectif en mobilisant deux parties : les donneurs de temps urbains, représentés par la puissance publique, et les validateurs de temps, incarnés par l'ensemble des individus en interaction. L'interaction dynamique entre les deux produit une dynamique sociale qui fait perdurer le mouvement rythmique.

Le terme même de rendez-vous se retrouve dans les textes de présentations d'événements calendaires organisés et initiés par les villes. Il reflète selon nous un glissement de paradigme de l'action publique dans la manière de considérer la création de temps partagés qui ne peuvent plus, dans un contexte d'incertitude, s'assurer automatiquement un succès de fréquentation. La participation des publics n'est pas donnée, elle est un attendu. Elle ne se décrète pas. Elle ne peut ni reposer sur un principe fonctionnel d'attraction gravitaire d'individus de plus en plus libres de leurs déplacements, ni sur un principe d'injonction à la participation à la vie de la Cité, ni sur un principe de rareté car il existe plusieurs rendez-vous qui se chevauchent dans le temps. L'organisation du vivre-ensemble par une offre de rythmes collectifs devient un pari politique énoncé sous la forme d'une proposition de rassemblement qui instrumentalise des représentations du temps (la nuit, l'été, l'hiver, le printemps, les vacances, etc.) et en oriente les significations. En notant au passage que rendez-vous se prononce de la

même manière en français et en anglais, nous avons relevé quelques exemples de l'emploi du terme dans les dossiers de presse de différentes manifestations. Ainsi, à propos des Nuits Blanches parisiennes, « Depuis six ans, Paris s'est doté d'un rendez-vous privilégié avec l'art contemporain » (2007), « Depuis sept ans, chaque automne (...) le rêve s'installe dans la ville le temps d'un rendez-vous nocturne qui rompt les habitudes. » (2008) et « L'édition 2009 de Nuit Blanche est un nouveau rendez-vous avec cette fête populaire et audacieuse, partagée non seulement par une dizaine de villes voisines de Paris, mais aussi par de nombreuses cités en Europe et dans le monde » (2009). À propos de Paris-Plages on peut lire que « Depuis l'été 2002, l'espace d'un mois Paris se met à l'ombre. La ville s'ouvre à un rendez-vous balnéaire original » (2007) ou que pour « la troisième année consécutive, le succès de ce rendez-vous estival au cœur de la capitale. » (2005) est assuré. À Bruxelles, la plage de Bruxelles-les-Bains « en est déjà à sa 6ème édition ! Le renouvellement et les nouveautés sont bien sûr au rendez-vous » (2008) alors que le marché de Noël des Plaisirs d'Hiver est présenté comme un « Rendez-vous culturel et urbain »⁴¹ et « Bruxelles bat désormais chaque hiver au rythme des Plaisirs d'Hiver. [...] Soyez les bienvenus » (2007). D'autres événements utilisent depuis quelques années le terme de rendez-vous dans leur nom : les Rendez-vous de l'Erdre à Nantes, Les Rendez-vous de l'Histoire à Blois, le Rendez-vous des Terres Neuves à Bordeaux et Bègles, les Rendez-vous Soniques de Saint-Lô, les Rendez-vous du Cinéma Québécois à Montréal, les « rendez-vous 2009 de la convivialité » à Carquefou, etc.

Derrière ses utilisations médiatiques, le terme de rendez-vous est aussi un concept analytique qui porte l'attention sur les variations temporelles de la morphologie sociale, les espaces-temps du rassemblement sur un mode ludique et l'institutionnalisation de nouveaux temps partagés. Le rendez-vous peut désigner autant la fête, le festival, la manifestation, l'opération d'animation, l'événement car il fait de la rencontre entre l'actualisation des symboles du temps et son interprétation par les acteurs sociaux, l'élément central de l'identification des rythmes collectifs. Il rend compte de l'incertitude qui plane sur le succès des tentatives de mise en forme du rassemblement et permet en ce sens de dépasser les tentatives de typologie basées sur les activités et la nature intrinsèque des rythmes collectifs hors travail. Une fête n'est pas définie par sa fonction ludique mais par les individus qui s'y rendent, elle n'est pas caractérisée par ses manèges mais par la vie sociale particulière qui s'y déploie, elle n'existe pas en tant que telle si elle ne parvient pas à rassembler.

3.4.4 De la pertinence du concept de rendez-vous vis-à-vis de l'événement, de la fête, du festival, etc.

Les « rendez-vous collectifs » sont caractérisés par le rassemblement dans certains lieux publics à des moments réguliers. Ils sont produits par une synchronisation des temps libres dans le cadre d'activités de loisirs organisées temporairement dans un lieu par la puissance publique urbaine. Le concept de rendez-vous peut donc englober les fêtes et les événements dans un terme générique qui évite les

41 Ville de Bruxelles, *Plan Communal de Développement, Bilan 2000-2006*, [En ligne] URL : <http://www.brucity.be/pdf/pcd/2006/Bilan%20PCD-College.pdf>

écueils d'une catégorisation floue portant sur la nature intrinsèque de ces objets, plus que sur leurs mécanismes d'apparition. Le rendez-vous peut faire événement, peut être festif, mais l'évolution des formes festives et l'utilisation banalisée du concept d'événement appelle à l'utilisation d'un terme nouveau.

Le concept de rendez-vous n'est pas totalement le synonyme de celui d'événement souvent utilisé pour décrire des réalités disparates dans le temps et l'espace et qui, très souvent, s'accompagne d'un suffixe : événement festif, événement culturel, événement politique, événement sportif, événement médiatique etc. Le terme « événement » pose problème dans le cadre d'une recherche sur le rythme.

Premièrement, le terme événement peine à définir une réalité précise. Il semble que tout peut être événement et faire événement dans un monde où la puissance médiatique construit voire impose l'événement. La coupe du monde de football, la visite du pape, la publication d'un livre, la flambée du CAC 40, le meurtre d'un policier, la découverte d'un vaccin, le mariage de deux « people », etc. Le terme événement envahit un monde en réseau, tourné vers l'urgence d'un présent vide de sens, que la sphère médiatique organise selon des faits qu'elle sélectionne et projette à la face des hommes. Hors de ces événements, point de réalité.

Deuxièmement, l'événement est le plus souvent rattaché à l'unicité, l'irruption voire l'accidentel alors que les événements dont nous parlent les sociologues ou géographes sont programmés, anticipés, et la plupart du temps redondants sur un même territoire ou non. Le terme est utilisé pour désigner une chose rare, notamment les événements internationaux appelés aussi mega-event (Hiller, 2000). « Il semble être le temps de l'éphémère. Il n'arrive qu'une fois, est limité dans le temps » (Gravari-Barbas & Jacquot, 2007). L'événement est perçu comme une catastrophe fondatrice, dans un continuum linéaire, qui apporte l'idée de rupture mais en même temps d'aboutissement ; c'est une mise en scène du sens profond de ce continuum. Ainsi, il faut s'intéresser à l'événement vécu, à travers le temps, le lieu, l'action, c'est-à-dire l'événement considéré comme un construit social. Or les rythmes sociaux sur lesquels nous travaillons dissolvent la singularité sous la série, absorbent la chronique dans un contexte fixe et effacent la dimension proprement singulière de l'événement. La construction sociale d'un événement ne peut-elle pas être aussi celle de la production d'un équilibre périodique, une rupture cyclique dans le continuum temporel de l'année qui s'écoule. À quel moment et selon quelle échelle de temps un événement qui se répète ne fait plus événement ? Paris-Plages fait-il ou est-il encore un événement, et pour qui, après 8 ans d'existence ?

Troisièmement, si nous retenons la définition de Gilles Deleuze, les événements sont idéaux. Il est alors difficile de les étudier comme des objets sociaux et urbains, visibles, préhensibles et accessibles par un travail de terrain. Si l'on fait la distinction entre l'événement par nature idéal, et son affectation spatio-temporelle dans un état de choses, alors un autre terme peut lui être substitué lorsqu'on étudie cette « affectation spatio-temporelle ». L'événement n'est pas qu'il se passe quelque chose mais que quelque chose se passe – un devenir et l'on n'est pas dans l'ordre des faits, mais des incorporels (in Fassin & Bensa, 2002). Nous ne devons donc pas confondre l'événement et sa manifestation. En effet,

l'événement n'existe que par sa médiatisation. La médiatisation n'est que la matérialisation de l'événement, qui nous fait basculer dans le registre corporel voire spatial. Mais cela n'est pas pleinement convenable ici car la notion d'événement serait, dans notre approche, scindée en deux.

Certains géographes emploient alors le terme « d'événement spatial » (Charre, 2000 ; Augustin, 2009 ; Fagnoni & Lageiste, 2009) mis en débat dans la discipline dans les années 2000 avec un numéro spécial de *L'Espace Géographique*. Le terme désigne les événements qui modifient l'organisation et la dynamique des territoires et qui laissent des traces durables dans le système spatial. Les Jeux Olympiques sont désignés sous ce terme car ils nécessitent la construction d'équipements spécifiques, au contraire des fêtes dans l'espace public qui ne sont « que » des événements furtifs. Or, comme nous le verrons, il existe des temps partagés désignés sous le terme d'événement qui, bien qu'éphémères à l'échelle annuelle mais répétés à l'échelle pluriannuelle, modifient durablement l'espace. Et même s'ils ne le modifient pas durablement, ils en modifient l'organisation temporairement et donc les manières de pratiquer la ville et de se la représenter dans la durée. Ainsi, le rendez-vous est un terme générique qui permet d'absorber la facette « incorporelle » et « corporelle » de nos objets, qui fait écho à leurs mécanismes d'apparition dans une sociologie de l'action impliquant deux parties. Il ne présuppose aucune disposition spatiale préalable sans pour autant évacuer les aménités des lieux permettant sa réalisation et la possibilité de traces spatiales durables. Il englobe un nombre important d'objets festifs et met l'accent sur une démarche volontariste de production de temps partagés de la part d'une institution⁴².

Le concept de rendez-vous permet aussi de déplacer et réinterpréter les débats qui portent, cette fois, sur la nature des pratiques festives modernes, pour se concentrer sur leur dimension temporelle et mettre l'accent sur les mécanismes sociaux qui conduisent à la concentration de la morphologie sociale. L'utilisation d'un seul terme pour désigner un ensemble de pratiques collectives et d'objets festifs rejoint les analyses qui montrent que les formes festives tendent à s'imbriquer pour donner lieu à des réalités multiformes. La fête glisserait inexorablement de l'ordre du symbolique et du sacré à ceux du quotidien, de l'ordinaire, du permanent ; de célébration collective, la fête deviendrait une réjouissance individuelle et un produit de consommation (Garat, 2005). Si nous nous défendons de porter un jugement de valeur sur cette évolution, elle soutient un affaiblissement de la capacité des fêtes à faire événement au sens qu'en donne Deleuze. Elle marque également l'idée que les formes festives se confondent de manière croissante. Pour Crozat et Fournier c'est la démarcation entre loisir et fête qui s'estompe (2005). Les lignes de démarcation entre la fête, le festival, le loisir, voire les sports récréatifs, se brouillent. Quatre évolutions sont soulignées : la modification des thèmes qui n'évoquent plus grand-chose aux publics, l'actualisation voire la laïcisation de rites relativement anciens par un travail sur les représentations, l'adaptation des fêtes anciennes aux nouvelles mobilités contemporaines et la

42 On se doit de préciser ici que le terme événement est rejeté dans son acception fine dans le domaine des sciences sociales mais il pourra être employé dans un sens plus général dans le corps du texte sous la définition de ce qui survient, ce qui arrive, en un temps et en un lieu déterminé. La dimension singulière de l'événement est alors oublié. Le terme sera également réemployé pour désigner le rendez-vous lorsque cela sera nécessaire pour assurer la fluidité des propos.

mise en avant de la dimension corporelle et hédonique de l'individu dans la fête qui entraîne un développement des activités sportives, relaxantes en lien avec le plaisir du corps (Di Meo, 2005). Ces modifications interrogent également la dichotomie entre fête et festival. La fête se réfère plutôt à une activité récréative localisée du ressort des communes, gratuite, dans l'espace public, tandis que les festivals évoquent plutôt des spectacles artistiques ou des manifestations centrées sur des productions économiques et des éléments de patrimoine. Mais fêtes et festivals tendent à se fondre dans une catégorie polymorphe des activités de loisirs. Par exemple, les festivals de rue organisés par les communes peuvent mélanger spectacles gratuits dans l'espace public et payants dans des espaces fermés, le *off* et le *in*.

Ces transformations des rassemblements festifs brouillent une typologie des fêtes aux frontières déjà bien poreuses. Les formes s'interpénètrent. « Distinctes, fêtes et manifestations s'interpénètrent ; la ville, justement, brouille leurs contours. Ici la fête se mue en manifestation, là, la manifestation emprunte à la fête son rituel. » (Perrot, 1982). Jean Duvignaud oppose quant à lui la fête véritable à la pseudo fête qui n'est que solennisation pure et renforce ainsi le versant subversif de la fête tout comme le faisait Rousseau à son époque lorsqu'il opposait la fête villageoise, manifestation d'une communauté en acte dont est exclue violence et subversion, à la mise en scène par le pouvoir d'une unanimité abstraite dans les fêtes urbaines définies comme spectaculaires (Chaudoir & Ostrowetsky, 1996). La mutation de la fête en événement polymorphe, loin d'être perçu comme un élément d'appauvrissement, alimente l'idée d'un renouvellement formel de la morphogénèse des rythmes collectifs dans la ville moderne. Le tout peut se comprendre comme un travail d'élargissement et d'actualisation des représentations qui contribue à créer ou préserver de la valeur et du sens à ces objets dans un monde où les cultures dialoguent et s'influencent mutuellement. La multiplication des activités et l'hybridation des fonctions festives répond également à l'individualisation des modes de vie. Pour rassembler, les villes se sont engagées dans la production de rendez-vous collectifs qui puissent, de par leurs multiples facettes (commerciales, ludiques, culturelles mais aussi symboliques), satisfaire un public le plus large possible et dépasser les appartenances communautaires.

Les nouvelles créations calendaires polymorphes interrogent les catégories traditionnelles des pratiques collectives récréatives, locales, festives, communautaires, subversives, etc. Face à ces évolutions formelles et devant le terme de fête qui « s'inscrit dans une constellation sémantique profuse et instable (...) le mérite de l'approche calendaire est, à cet égard, de favoriser le retour à un sens ancien que porte la locution *festā dies*, sens fort éloigné de nos acceptions contemporaines » (Dujardin, 2006, p.28). Le terme de rendez-vous collectif mis en perspective avec le concept de rythme calendaire permet de porter l'attention sur la fonction du marquage du temps et de l'espace en milieu urbain. Mais à quoi sert ce marquage dans le fonctionnement métropolitain ?

Au-delà de la nature de l'événement qu'ils qualifient, les rendez-vous collectifs marquent le temps

urbain et produisent du rythme collectif. Ces marquages ont toujours été le fait d'une autorité, qu'elle soit religieuse, politique ou économique, qui cherche à orchestrer le cours de la vie sociale en orientant le couple signifié/signifiant des symboles du temps. Face à la fluidification des sociétés et l'individualisation du temps, les rythmes collectifs seraient aujourd'hui davantage l'apanage des institutions municipales qui prennent en main l'acte festif, l'autorisent et le contrôlent sur leur territoire mais aussi qui le réinventent et le renouveau pour l'adapter au processus métropolitain et à l'importance prise par le loisir dans ce processus (Gravari-Barbas, 2005 ; Lazzarotti, 1995 ; Agustin 2003 ; Ascher, 2002 ; Huet, 2003). Si le rythme collectif est « l'expression de groupes, formés d'individus qui constituent une nouvelle unité et délèguent des éléments importants de leurs personnalités à cette unité subordonnée, sans perdre, toutefois, l'ensemble de leur individualité » (Cherbulez, 1952, p. 9), ces groupes ne forment plus généralement « des unités ethniques qui déterminent une attitude nationale » mais des unités géographiques qui déterminent une attitude locale dans un cadre d'appartenance métropolitaine. En quoi les rendez-vous collectifs participent-ils au fonctionnement métropolitain dans ses dimensions spatiales et sociales ?

* * * * *

Le concept de rendez-vous articulé avec la nature sociale du temps permet d'aborder les rythmes collectifs en tant que construction interactive entre des donneurs de temps d'un côté, et les acteurs individuels de l'autre. À l'échelle urbaine, les rendez-vous procèdent d'une actualisation institutionnelle de l'espace-temps qui fait signe et permet la synchronisation des usages de la ville. Si le chef, le sorcier, le patriarche réglait les temps collectifs en médiatisant le rapport de l'homme à la nature et en désignant le lieu-moment du rassemblement dans les sociétés traditionnelles, c'est l'action publique urbaine, par la production ou l'autorisation de rendez-vous collectifs dans l'espace public, qui joue en grande partie ce rôle dans les sociétés modernes. Dans ce chapitre, nous n'avons pas traité directement l'ordre temporel dans lequel cette dynamique prend place. Toutefois, l'exposition du cadre d'analyse des rythmes collectifs, qui prend la forme d'une définition, a été ponctuée de réflexions qui rapprochent les rendez-vous du domaine du loisir, et expliquent le rassemblement par la synchronisation des temps libre individuel. En effet, l'ordre temporel des loisirs permet de penser la possibilité de synchronisations collectives, dans un cadre peu contraignant, face à un individu maître de l'organisation de son temps libre. En outre, l'apparition des rendez-vous collectifs est liée à l'importance croissante pris par le domaine du récréatif dans l'économie et le fonctionnement métropolitain. Un précédent travail (Pradel, 2005), sur lequel nous revenons au début du chapitre 4, a permis de démontrer la multiplication, depuis le début des années 2000 à Paris, d'un ensemble d'initiatives urbaines d'aménagement temporaire d'espaces permettant le rassemblement sur des bases gratuites et ludiques. Il y aurait dans le temps libre investi dans des activités de loisirs suffisamment de ressources symboliques et fonctionnelles pour produire des temps partagés à valeur de rituel qui participent du processus de métropolisation dans ses dimensions spatiales et sociales. « On peut faire l'hypothèse que le temps libre constitue un enjeu du renouvellement de la refondation démocratique [et que] les institutions politiques des démocraties ne pourront plus continuer à être fondées sur la division et

l'organisation du travail tel qu'il est aujourd'hui, mais tout autant sur l'ensemble des activités qualifiées de loisirs » (Huet, 2003, p. 76). Le temps libre et son affectation à certaines pratiques ludiques, collective, pourraient être la base des rythmes collectifs de la modernité. On aurait ainsi remplacé et finalement, prolongé, les anciens rythmes morphologiques par un ensemble de nouvelles alternances de la socialité, dont les caractéristiques communes seraient d'être de plus en plus choisies (bien qu'il existe des déterminismes sociaux sous-jacents), de se situer dans le domaine des loisirs et de s'implémenter dans l'espace public urbain. Si l'expression « Civilisation du loisir » (Dumazedier, 1972) est à relativiser, la prise en compte des activités de loisir est importante pour comprendre le fonctionnement temporel de la société moderne, et particulièrement des métropoles.

Mais les activités de loisir ne représentent, selon nous, qu'un support fonctionnel voire symbolique au déploiement de rythmes collectifs, tout comme l'était le spirituel et le rapport théologique au monde dans les rythmes primitifs. Sans parler de vitalisme social, l'être humain est un animal grégaire ayant besoin de moments de socialisation collective qui ne peuvent exister que grâce aux symboles partagés du temps permettant la synchronisation. D'un côté, le loisir, à travers l'événementiel, serait le support d'une forme de socialisation spécifique révélant un besoin de coprésence. De l'autre, le loisir serait le levier activé par les autorités urbaines pour produire de nouvelles formes de rassemblement. Mais pour quelles raisons le feraient-elles ? En supposant la persistance des rythmes collectifs sous la forme de rendez-vous périodiques, nous supposons qu'ils possèdent un rôle important dans le fonctionnement de la métropole alors que les tenants de la société fluide seraient plus enclins à leur dénier quelque fonctionnalité urbaine. Il a toujours existé dans l'histoire des villes des raisons rationnelles à l'organisation, par les pouvoirs y siégeant, des rassemblements via la détermination, l'actualisation et finalement l'instrumentalisation du temps. Maintenant que nous avons identifié les mécanismes qui expliquent la sociogenèse des rythmes collectifs, il s'agit de mettre en perspective le rôle joué par ces mécanismes dans le processus de métropolisation.

Nous nous intéresserons dans la partie suivante au rôle des rythmes collectifs dans le processus de métropolisation, à travers la compréhension des fonctions spatiales que leurs mécanismes de production assurent. À partir de l'équation qui explique la sociogenèse des rythmes [Rythmes collectifs = (symboles actualisés du temps (1) + interprétation individuelle (2)) X N(cycle)], nous analyserons, dans cette seconde partie consacrée à l'exposition de résultats empiriques, le lien entre les rendez-vous collectifs et action publique urbaine : à quoi sert l'actualisation des symboles du temps social dans l'organisation du processus métropolitain ? Comment la spatialisation du temps est-elle instrumentalisée au profit de l'action publique urbanistique ? Quels est le rôle spatial attribué aux rendez-vous collectifs par les municipalités urbaines ? Pourquoi assistons-nous une prise en main croissante de l'acte festif par les autorités urbaines ?

Partie II :

Le rôle spatial des rendez-vous collectifs : cadre théorique, analyses et résultats

Chapitre 4

Rythmes collectifs et métropolisation : la spatialisation du temps comme action publique urbanistique

Si nous considérons la seule ville de Paris, il est très difficile d'affirmer que les rythmes collectifs tels que nous les avons définis déclinent puisqu'une douzaine de rendez-vous collectifs ont à peine une dizaine d'années d'existence (Pradel, 2005) : la Nuit Blanche (2002), la Fête de l'Arbre (2002), Paris-Plage (2002), Paris sur Glace et ses patinoires (2001), la Fête des Jardins (1996), le Festival du Cinéma au Clair de Lune (2001) ou celui du Printemps des Rues (1998). À l'échelle de la France le constat est le même. Selon les sources du Ministère de la Culture en 2003, 70 % des festivals français avaient moins de 19 ans et 30 % moins de 9 ans d'existence (Garat, 2005). Le nombre de rendez-vous collectifs ne cesse de croître et l'association France Festival créée en 1959 fait état de 2000 événements dans toute la France pour ses seuls adhérents. Quelle métropole, ville-centre, ville moyenne et même village n'a pas, aujourd'hui, son rendez-vous collectif ? Rien qu'en en citant quelques-uns, la liste donne le tournis : festival de la bande dessinée d'Angoulême, festival des Vieilles Charrues à Carhaix, de Rock en Seine à Saint Cloud, festival de musique de Menton, d'Arras, de Besançon, de piano de la Roques d'Anthéron, de jazz à Marciac ; festival d'Art Sacré d'Antibes ; festival de Théâtre de rue à Aurillac, festival de Théâtre d'Avignon, de Sarla, de Spa ; festival de la photographie d'Arles, festival du film de Cannes, d'Amiens, de la Rochelle ; festival du film fantastique de Gérardmer ; festival du Cirque de Monte-Carlo, de Bayeux, de Massy, festival de la danse à Montpellier, etc. S'il est impossible de recenser tous les événements qui rythment la vie des métropoles européennes tant leur diversité et leur nombre est grand, nous citons pêle-mêle la Fête de la bière, de la saucisse, du pain, d'Internet, du livre, de la musique, des brodeuses, des sonnailles, de la sardine, de la moule, du boudin, de l'arbre, du printemps, des enfants, des pères, des fleurs, des moissons, de l'eau, etc. qui peuvent être communes à différentes villes de différents pays. Enfin, au niveau international, il faut souligner la création récente de festivals dans les villes de Glasgow, Barcelone, Valence, Montréal, Manchester, Berlin, Dours, Budapest ou Utrecht qui tentent d'imiter ceux d'Édimbourg, Bayreuth, Avignon, Rotterdam ou Venise de constitution plus ancienne, et toutes les fêtes des Saints Patrons qui reprennent actuellement un nouveau souffle (Di Méo, 2005). L'offre est telle que des sites internet sur le tourisme et les voyages ou sur les bons plans d'une ville se proposent de les recenser via des moteurs de recherche spécialisés qui

ne couvrent pourtant qu'une toute petite partie de l'offre.

En supposant que l'ensemble de ces objets sociaux, dans toute leur diversité, continuent d'exister périodiquement, leur déploiement dans l'espace urbain, organisé par le politique, devient compatible avec le développement des métropoles, voire y participent activement. Ces objets ouvrent et ferment des parenthèses temporelles qui offrent la possibilité pour l'individu de se synchroniser avec le groupe. Comment penser alors que la société fluide ne produise plus de rythme collectifs si ce n'est en oubliant qu'elle est politiquement organisée ? Notre hypothèse est que les rendez-vous collectifs possèdent une efficacité croissante dans la gestion et la production publique de l'espace métropolitain. Cette efficacité s'appréhende surtout en termes de rendement politique. Les rendez-vous collectifs sont faciles à produire et à mettre en place, peu coûteux et donnent un résultat rapidement visible par rapport à de grands projets urbanistiques par exemple. Paris-Plages et Plaisirs d'hiver ont été mis en place en moins de 5 mois et pour un budget oscillant entre 2 et 3 millions d'euros. D'un côté, ils sont présentés comme des atouts pour la vie locale, des vecteurs de cohésion et de mixité sociale et des outils permettant d'améliorer le cadre de vie des habitants à court et moyen termes ; de l'autre, ils sont désignés comme des atouts pour le développement économique, des instruments de valorisation de la ville à l'international et d'attraction des visiteurs étrangers ou régionaux voire des investisseurs. Les rendez-vous collectifs ont un rendement politique important parce qu'ils permettent de travailler simultanément plusieurs dimensions de la vie sociale et urbaine (économie, urbanisme, image, social, loisirs). Ils ouvrent des fenêtres médiatiques et placent leurs initiateurs politiques sur le devant de la scène urbaine tout en constituant des outils de valorisation électorale. Le magazine *Time* soulignait ainsi en 2005 « the best known initiative of Delanoë's mayoralty unfolds every July, when sandbags are emptied and umbrellas are planted along the Right Bank of the Seine to form Paris Plage »⁴³. Et si les publics n'accrochent pas et que le rendez-vous soulève un trop grand mécontentement, son caractère réversible et labile permet de le faire disparaître rapidement sans entraîner trop de préjudices politiques.

C'est cette efficacité politique du rendez-vous collectif dans la constitution de l'Urbs que nous évoquerons dans ce chapitre. Comment l'événement devient un vecteur de transformation de l'espace métropolitain ? Nous exposerons également la méthodologie mise en place pour démontrer cette efficacité plus précisément dans le domaine urbanistique, autour de trois événements précis : Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver à Bruxelles. Dans un second temps (Partie II), nous montrerons que l'efficacité spatiale des rendez-vous collectifs ne peut se comprendre qu'en articulation avec leur efficacité sociale dans la production de la Civitas.

43 « Town hall titans », *Time*, 08/05/2005

4.1 Du choix des rendez-vous collectifs analysés : Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver

Il est important pour la compréhension de notre démarche de présenter dès à présent les terrains de recherche, c'est-à-dire les rendez-vous collectifs identifiés et retenus pour l'analyse. Le choix des terrains est basé sur un travail de recensement, à l'échelle de Paris, des événements festifs pouvant composer un corpus homogène d'objets rythmiques aux critères resserrés. Ce corpus est un résultat en soi parce qu'il participe de la démonstration de la production récente et croissante de rythmes collectifs ludiques en milieu urbain. Ainsi, c'est l'identification d'événements urbains pouvant mener à un rassemblement périodique dans l'espace public qui a guidé nos premières interrogations sur les temporalités et les villes.

4.1.1 *Des calendriers urbains bien remplis*

Le choix des terrains retenus pour ce travail découle directement des diverses pistes d'interprétation ouvertes par un corpus d'événements dont il faut ici préciser les modalités de constitution afin d'éclairer la généalogie de cette recherche⁴⁴.

4.1.1.1 Les critères du corpus parisien

Les rythmes collectifs urbains sont approchés à travers divers événements identifiés à Paris et à Bruxelles. Le choix de travailler sur Paris-Plages découle d'un mémoire de DEA de 2004 portant sur le développement des loisirs urbains à Paris à travers les animations ludiques et temporaires dans l'espace public. Il a permis de souligner l'existence d'un corpus d'événements récents qui travaille une programmation ludique et calendaire des usages de l'espace public par des aménagements périodiques (Pradel, 2005). Définis dans un premier temps comme des « Opérations d'Animation Temporaires », ces rendez-vous collectifs rythment la vie parisienne de certains lieux publics par l'organisation de rassemblements calendaires de petite ou grande ampleur. Paris-Plages en tant que fer de lance de la politique d'animation municipale, de sa portée médiatique, de son caractère innovant en termes de création urbaine et de la richesse de son contenu a été retenu pour notre travail. Il s'est avéré par la suite que cette tendance à l'animation urbaine était également à l'œuvre dans d'autres capitales européennes. Nous avons choisi d'étendre notre analyse à Bruxelles pour des raisons de commodités de la recherche (distance de Paris, langue, connaissance des lieux), de comparaisons et de renforcement de notre hypothèse sur le rôle de l'événementiel calendaire dans le processus métropolitain. En effet, l'offre d'animation urbaine à Paris n'est pas sans rappeler le contenu de la politique événementielle de l'échevinat de Bruxelles mise en place en 2002 avec notamment, l'existence d'une plage urbaine et d'une nuit blanche, le développement d'une importante foire de Noël, le tout inclus dans un calendrier événementiel découpé selon la symbolique des saisons naturelles : Automne Mais, Plaisirs d'Hiver, Place au Printemps, Plaisirs d'Été. Nous avons donc choisi de nous intéresser, en plus des trois sites de Paris-Plages, à Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver. Mais avant de revenir sur ces trois événements, il

⁴⁴ Pour plus de détails le lecteur pourra se reporter au mémoire de DEA disponible à l'Institut Français d'Urbanisme :

faut exposer les critères qui ont permis la construction du corpus Parisien car ce sont eux qui ont, par la suite, rendu possible la théorisation du concept de rendez-vous collectifs. Ces critères sont issus d'un processus de va-et-vient entre les problématiques propres au mémoire de DEA (loisir urbain de plein air, polarité événementielle et espace public) et les multiples objets sociaux rencontrés dans la phase de recensement.

Le recensement repose sur un travail de dépouillement des archives de l'ensemble des éditions du Pariscope⁴⁵ des années 2002, 2003 et 2004⁴⁶ et en partie de 2005, complétés, a posteriori, par les sites internet de certains événements retenus⁴⁷. Il a dès le départ concerné l'aire géographique de Paris intra-muros. Le périmètre initial est un choix assumé afin de restreindre l'analyse aux villes-centres d'aires métropolitaines pour comprendre les enjeux urbains de la production des rythmes collectifs à l'échelle intraurbaine. Cependant, nous montrerons que ces productions locales s'insèrent dans des problématiques plus larges de concurrence urbaine à l'échelle internationale et intraurbaine. Le choix géographique s'est révélé a posteriori pertinent pour la comparaison avec la ville de Bruxelles et la région de Bruxelles-Capitale. En étudiant les différents rendez-vous parisiens sous l'angle des rythmes collectifs, un sous-groupe partageant un certain nombre d'éléments communs a émergé. Le premier critère de recherche a été la répétition des rendez-vous collectifs entre 2002 et 2004, étendus jusqu'en 2008. Ce critère écarte un grand nombre de rassemblements comme les manifestations politiques ponctuelles, les commémorations des centenaires, les rassemblements revendicatifs ou ludiques comme les sittings, freezing, piquets de grèves ou Flash Mob. Il permet surtout d'écarter les grands événements

45 Cet hebdomadaire du groupe Hachette Filipacchi répertorie du mercredi au mardi les salles de cinéma et leur programmation, les concerts, restaurants, musées, visites, sorties, promenades, événements sportifs et lieux de vie nocturne de la capitale. Après analyse et afin de travailler sur les phénomènes de rassemblement périodique dans l'espace public, seules trois rubriques ont été retenues : « à venir », « visites et promenades » qui regroupe les « foires et salons, fêtes populaires », « manèges, brocantes et marchés » et « sport et bien-être » qui fait état, entre autres, des événements sportifs de la capitale, événements qui peuvent se dérouler dans l'espace public.

46 Les bornes temporelles ont été dictées à la fois par des considérations pratiques mais aussi historiques. L'année 2002 a été choisie comme point de départ, notamment à cause de l'annulation de nombreuses animations par suite des événements du 11 septembre 2001. L'attentat sur les Twin Tower à New York a entraîné le déclenchement en France du Plan Vigipirate qui a perturbé la programmation de certains événements à l'image de la Gay Pride qui n'a pas eu lieu cette année là. Il est apparu par la suite que 2001 et 2002 constituaient des années charnières dans la production d'événements urbains à Paris. Les patinoires et manèges de Noël y font leurs premières apparitions, tout comme le Festival du cinéma Clair de Lune. En 2002, sont apparus la Fête de l'Arbre, Paris-Plages et la Nuit Blanche. Les années de création de ces nouvelles productions correspondent à l'entrée en fonction de nouvelles équipes municipales investies à Paris mais également à Bruxelles. Ces deux villes ont basculé d'une municipalité de droite à une municipalité de gauche au début des années 2000. L'année 2004 constitue la clôture du corpus et correspond à la fin du DEA. Le choix des trois événements étudiés retenus pour la thèse a été en partie dicté par leur année de naissance, leur existence durant les quatre années de référence initialement retenues et leur renouvellement annuel jusqu'en 2008.

47 Les Pariscopes ne constituaient pas au final une source assez fiable pour rendre compte de la répétition des événements sur les trois années choisies. Des critères de sélection propres au milieu éditorial ont posé des problèmes quant au suivi des animations relevées dans les éditions de l'année 2002. La disparition de certaines animations d'une année sur l'autre dans les pages du Pariscope ne signifiait pas leurs inexisterances sur le terrain. Ainsi, cette source qui représente un acteur de la « société des loisirs » a été complétée par des sources internet émanant des autorités organisatrices et/ou régulatrices des manifestations. Pour compléter la démarche nous avons donc mobilisé le site internet de la Ville de Paris et les sites des mairies d'arrondissement. Une fois que la liste des événements a été stabilisée, un problème de recherche d'informations sur la localisation, les dates et les horaires des manifestations s'est posé. L'actualisation du corpus a alors été rendue possible par les liens internet fournis dans les Pariscopes. Nous avons exploré, lorsque cela a été possible, les sites correspondant aux événements mais également sur les sites internet institutionnels. Fort de ces constatations sur l'importance de l'outil internet dans le recueil d'information de première main à propos des événements urbains, cette démarche a été remobilisée pour travailler sur les événements bruxellois. On citera notamment le site internet du bulletin municipal La Tribune de Bruxelles, celui du Bureau de Grands Événements ou encore les sites spécifiques de Bruxelles-Bains et Plaisirs d'Hiver.

comme les Jeux Olympiques, les coupes du monde sportives, les expositions internationales, les sommets politiques internationaux qui ne concernent jamais le même territoire puisqu'ils s'implantent alternativement dans les différentes métropoles. Or les rythmes collectifs plongent leurs racines dans la répétition dans le temps mais surtout dans un même espace référent.

Si les rythmes collectifs sont abordés comme une forme de synchronisation des individus dans un espace-temps, les critères d'accessibilité aux espaces du rendez-vous doivent être les moins contraignants possibles. Les événements considérés se déroulent dans l'espace public qui regroupe les rues, routes et places mais également les espaces verts comme les squares et les jardins. Cependant l'accès à certains espaces publics peut produire une sélection des usages : pas de vélo sur certaines routes, pas de voiture dans certaines rues, pas de chien sur les pelouses, pas de sans domicile fixe devant la mairie, etc. Pour préserver le critère d'une accessibilité maximale, nous identifions les rendez-vous collectifs dont l'accès est libre et non sélectif, c'est-à-dire gratuit et non restrictif à certaines populations : pas de ticket d'entrée comme pour certains festivals, pas de tenue particulière recommandée, aucune discrimination à l'entrée. À ce titre, l'espace conserve une de ses caractéristiques publiques. Par libre nous entendons que tout individu peut accéder sans restriction autre que celles garantant de la sécurité publique. Le comportement des visiteurs est soumis aux mêmes lois et règles que celles régissant toute action dans l'espace public bien que des arrêtés préfectoraux ou des règlements spécifiques peuvent être appliqués temporairement pour restreindre l'usage des lieux événementiels à certaines fonctions : restriction de la circulation automobile notamment. L'événement peut également dans certains cas repousser des catégories de population du lieu dans lequel il se déploie. Nous pensons ici aux SDF évacués des quais de Seine le temps de Paris-Plages. Mais de manière générale, aucun droit d'entrée ne restreint l'accès aux rendez-vous collectifs. L'espace conserve son caractère ouvert pour accueillir le rassemblement, ce qui favorise le sentiment d'une égalité de circonstance. Les événements se déroulent également dans un espace ouvert, c'est-à-dire en plein air. S'il existe des espaces publics couverts comme les passages, les espaces privés à dimension publique, les galeries commerciales, ou les cours intérieures des immeubles, ils n'ont pas été pris en compte ici. Ainsi, la Fête de l'Internet et la Fête du Livre qui se déroulent en partie dans la rue et en partie dans des librairies, médiathèques et bibliothèques ne sont pas dans le corpus tout comme la Fête des Voisins. La Fête de la Musique est écartée car elle mélange des initiatives privées et publiques dans l'espace public et privé, qui s'ouvre pour l'occasion aux visiteurs nocturnes. Les événements peuvent être fixes ou mobiles. Les défilés de la Gay Pride ou de la Techno Parade ont été pris en compte dans le corpus initial mais doivent être éloignées des conclusions de ce présent travail. Comme les rando-rollers et les courses à pieds, elles marquent des lieux et leur date s'inscrit dans le calendrier mais la faiblesse des infrastructures qu'elles déploient dans l'espace public et la variabilité de leurs parcours ne permettent pas la comparaison avec des événements fixes dans l'espace et le temps⁴⁸. Enfin, nous

48 On soulignera que sont écartés du corpus les rando-rollers et les courses pédestres difficilement identifiables sur des parcours annuels précis. Ces dernières sont très présentes à Paris. On en recense 13 en 2002 et 22 en 2003, de la simple course de quartier (Les foulées d'Aligre) au marathon international (Marathon International de Paris) en passant par les courses d'enfants (Les foulées du Marais), les courses de bienfaisance (Courir ensemble d'Handicap International), les courses promotionnelles (10 km Fila de Paris), les courses folkloriques (Course des Garçons de Café), les courses réservées aux femmes (Marathon pour toutes : la Francilienne du 18^e) ou pour les notaires (Jogging des notaires). Elles

avons volontairement évacué les marchés alimentaires et les brocantes pour des raisons d'exhaustivité⁴⁹. Ces objets calendaires mériteraient une analyse temporelle propre capable de démontrer l'influence des rythmes dans l'usage de l'espace et le vivre-ensemble local⁵⁰. Si ces événements, petits ou grands, sont écartés du corpus ils n'en constituent pas moins autant de rendez-vous collectifs urbains qui renforcent l'importance des rythmes dans la structuration de la vie urbaine dans ses dimensions spatiales et sociales.

4.1.1.2 Un corpus de rendez-vous parisiens comme premier résultat

Le corpus ainsi obtenu par la lecture des 156 Pariscopes couvrant la période 2002-2004 réunit 21 événements qui se répètent sur 3 ans et qui représentent 378 lieux identifiés sur le territoire parisien. Nous ne développerons pas plus en détail le corpus qui a fait l'objet d'un traitement systématique dans le mémoire de DEA précédemment cité. Cependant, la liste des événements retenus est proposée au lecteur afin de bien cerner les différents objets recouverts par le concept de rendez-vous collectifs et donc, de rythmes collectifs urbains : Foire Saint-Germain (1176), Foire du Trône (1805), Fête à Neuneu (1815), Fête des Vendanges de Montmartre (1933), Gay Pride (1978), Fête du Vélo (1995), Fête des Jardins (1996), Festival Musique et Cinéma en Plein Air (1997), Carnaval Saint-Fargeau (1997), Festival du Printemps des Rues (1998), Techno Parade (1998), Fête du Bassin de la Villette (1999), Manèges de Noël (2001), Paris sur Glace (2001), Cinéma au Clair de Lune (2001), Fête du Nautisme (2002), Fête de l'Arbre (2002), Fête Foraine des Tuileries (2002), Paris-Plages (2002), Nuit Blanche (2002).

Le corpus est en lui-même un premier résultat qui démontre dans la lignée de certains travaux (Garat, 2005 ; Gravari-Barbas & Jacquot, 2007, Di Méo, 2005 ; Miranda, 2009 ; Burgel, 2006) l'importance prise par l'animation festive dans le fonctionnement des espaces urbains. Le corpus délimite les contours d'une ville dont les lieux publics s'animent ponctuellement et polarisent les usages dans des

ont des parcours distincts, des taux de participation très différents (d'une cinquantaine de personnes à plus de 30 000) et des longueurs qui varient entre 1,5 km et 42,194 km pour le marathon.

49 Pour une sociologie des marchés le lecteur pourra se référer à l'ouvrage de Michel De la Pradelle, *Les vendredis de Carpentras*, 1996, Paris, Fayard, 374 p. L'auteur y démontre que comme tous ses semblables des bourgs et villes de France, le marché de Carpentras est un monde à part et quiconque y participe en accepte implicitement les règles. Tenter de les comprendre, mettre au jour les ressorts de cette sociabilité où s'abolissent les hiérarchies ordinaires, revient à décrire les multiples relations qui se nouent au marché, tant autour des étals qu'au hasard du parcours.

50 Si elles paraissent, dans un premier temps, pouvoir intégrer notre corpus, certaines de leurs caractéristiques questionnent notre méthodologie. La logique mercantile de ces animations est intrinsèque à leur nature même et en constitue un des centres d'intérêt principal. Cette prédominance de la fonction marchande est cependant encadrée par une réglementation commerciale spécifique afin que leurs existences n'interfèrent pas avec celles des commerces pérennes. Les brocantes nécessitent également des aménagements spécifiques qui marquent l'espace et ses usages : circulation automobile arrêtée ou détournée, barrières de sécurité, marquage des emplacements au sol et dans certains cas, présence de structures de protection contre les intempéries et délimitation de zones de stationnement réservées aux exposants. Cette emprise sur l'espace public fait des brocantes des lieux de promenade et de détente sécurisés que l'on retrouve annuellement dans tous les arrondissements. Fonctions ludiques, commerciales et sociales se confondent en un même espace, public, ouvert, aménagé et à l'accès libre dans la plupart des cas (certaines brocantes ont un accès payant). Ces éléments pourraient leur permettre de s'intégrer au corpus des animations temporaires et thématiques mais des problèmes se posent : problème d'exhaustivité dans le recensement et difficulté dans le traitement des sous-catégories : brocantes, vide-grenier, marché aux puces, salon des antiquaires, etc. Pour finir, nous avons délibérément choisi d'exclure certaines fêtes ayant pour référence première un événement historique et une résonance nationale trop forte. Les célébrations officielles de la République et les commémorations ne nous paraissent pas entrer dans ce que l'on peut appeler des loisirs urbains.

formes multiples de rassemblement. Il a donné lieu à une catégorisation des rendez-vous collectifs en termes spatial (événement monopolaire, multipolaire ou mobile) et temporel (événement d'un mois, d'une semaine, de moins d'une semaine – événement du week-end, des vacances, du quotidien). Le corpus témoigne de l'existence d'une répartition temporelle des fonctions urbaines qui repose sur des aménagements périodiques qui orientent les usages de l'espace public. Il démontre la persistance de rythmes collectifs selon une calendarité pluriannuelle qui n'est pas sans lien avec l'idée de saison. Le corpus, dont plus de la moitié des événements a été créée après 1990, constitue le terreau dans lequel cette thèse prend racine et illustre la constitution d'une offre de loisirs urbains temporaires dans laquelle l'individu peut opérer un choix à la synchronisation avec sa ville et une partie de ses citoyens à certains moments de l'année.

Parmi ces rendez-vous collectifs, il en est un qui retient l'attention parce qu'il découle d'une initiative municipale d'un nouveau genre. Paris-Plages est le rendez-vous collectif par excellence parce qu'il émane des autorités politiques de la ville de Paris et qu'il illustre une nouvelle forme d'action publique qui se développe depuis la fin des années 1990 et qui prend de l'ampleur depuis les années 2000. Paris-Plages est un rendez-vous estival qui possède un signifié temporel (l'été) et un signifiant temporel (20 juillet - 20 août), un signifié spatial (la plage) et un signifiant spatial (les quais de Seine). C'est ce type de rendez-vous que nous étudierons ici comme l'indice de la production de nouveaux rythmes collectifs d'origine politique à l'échelle de la ville qui pourrait répondre à l'interrogation formulée par André Guillerme « Après avoir chassé mentalement le naturel de la ville, celle-ci revient au galop notamment avec l'idée de saisons. (...) La ville du XXI^e siècle pourra-t-elle mettre en scène les saisons ? » (1994)

4.1.2 Les terrains : des plages urbaines estivales aux foires de Noël hivernales

Paris-Plages a été créé par la municipalité parisienne élue en 2001 et conduite par Bertrand Delanoë. L'événement est selon nous un archétype des nouveaux temps partagés. La cyclicité de Paris-Plages et sa thématique vacancière en font un rendez-vous estival important permettant que les lieux colonisés « deviennent des lieux de rencontre, des espaces publics où l'on puisse se rassembler le temps d'un été⁵¹ et « consacrés avant tout aux Parisiens qui passent leur été dans la capitale⁵² [et qui] n'ont pas les moyens de partir en vacances »⁵³. Paris-Plages représente une innovation ludique qui se différencie de l'acte festif traditionnel et des festivals par sa durée (un mois), sa gratuité et l'absence d'un spectacle constitué. Sur trois kilomètres de berges de Seine, au Bassin de la Villette ou sur le Port de la Gare, Paris-Plages déploie des activités ludiques, des commerces, du mobilier d'arrêt et de repos, des éléments symboliques pour organiser une coprésence estivale et bon enfant.

51 Jean-Christophe Choblet, scénographe de Paris-Plages (sauf en 2005), entretiens réalisés en mai et juillet 2007.

52 Dossier de presse *Paris-Plage 2005*, source : auteur

53 Déclaration de Bertrand Delanoë, Maire de Paris, sur www.papeeteonline.com à propos de l'édition 2005, consulté le 7 janvier 2007.



Illustration 1 : plan de Paris-Plages 2009 ou l'effacement symbolique de la ville du quotidien, site de la Voie Georges Pompidou, source : DGEP

L'événement est devenu un concept d'aménagement balnéaire des villes, repris sous différentes formes par de nombreuses métropoles européennes. Si la municipalité de Saint-Quentin dans l'Aisne a initié le concept en 1996, c'est bien Paris qui l'a médiatisé. Aujourd'hui, le concept est décliné à Rome avec *La Piagga a Roma*, Berlin et la *Strandbar Mitte*, à Budapest avec *Budapest Plage* soutenu par la Mairie de Paris, à Tokyo et sa *Tokyo Beach*, *Amsterdam*, à Bruxelles avec Bruxelles-les-Bains, à Amsterdam avec *Strand West* une des quatre plages temporaires de la ville, à Londres et la *London Urban Beach*, à Prague avec *Smichov Beach*, à Bristol avec la *Bristol Urban Beach*, New-York et la *Water Taxi Beach* à Long Island City, Dublin et la *Dublin Urban Beach* ou Buenos-Aires et la *Buenos Aires Playa*. On citera également en France *Lille-Plage*, *Nancy-Plage*, *Toulouse Plages*, *Sable Show* à Clermont-Ferrand, *Orléans Plage* et *La mer à Suresnes*, *Montreuil Plage*, *Dijon Plage*, *Alès Plages*, *Puteaux en Plage*, *Tourcoing Plage*, *Bègle Plage*, *Clamart Plage*, *Wissons Plage*, ou encore la *Plage Verte de Pantin*. Chaque année, aux mêmes dates, s'installent sur les bords des fleuves traversant les villes ou à défaut sur des places publiques, des ersatz de plage qui rassemblent un public nombreux autour d'animations diverses (jeux de plage, restauration, concerts, brumisateurs, bibliothèque, massage, etc.). Cependant, comme nous le verrons, une des animations-phare de ces rendez-vous collectifs est le spectacle de l'altérité. La majorité des usages se concentrent autour de la promenade et de l'installation dans un lieu très fréquenté sur le mode de la coprésence balnéaire.

Pour faire le pendant à Paris-Plages, notre choix devait se porter sur l'opération hivernale Paris-sur-Glace qui se déploie sur le parvis de l'Hôtel de Ville via des aménagements temporaires utilisant les symboles montagnards pour marquer la période hivernale. Devant la difficulté de contacter l'Union Nationale des Centres sportifs de Plein Air (UCPA) qui organise l'événement, les refus d'autorisation

d'enquêter et l'existence d'une enquête effectuée en interne dont le responsable est resté injoignable, nous avons abandonné ce terrain. En 2008, l'installation d'un marché de Noël de grande ampleur sur la partie basse des Champs-Élysées et la présence des autres marchés de Noël déjà existant dans la capitale⁵⁴ a renforcé notre conviction que le sujet des rythmes saisonniers était porteur mais l'événement n'a pas pu être intégré à l'analyse. C'est à Bruxelles que nous avons trouvé le pendant hivernal des animations estivales avec les Plaisirs d'Hiver, multi-aménagement ludico-commercial de l'espace public de la capitale de la Belgique durant décembre. L'événement n'est pas unique en Europe et illustre ce mouvement grandissant d'animation calendaire des villes en hiver par le regroupement d'un marché de Noël dans des chalets de bois et d'une patinoire en plein air avec, souvent, des attractions foraines (piste de luge, voiture sur glace, manèges anciens), des installations lumineuses et sonores et des centaines de sapins décoratifs. L'événement Plaisirs d'Hiver à Bruxelles est apparu en 2001 sous l'impulsion de Freddy Thielmans (bourgmestre) qui souhaitait mettre en place une « stratégie ludique » pour sa ville incluse dans un programme dont l'objectif numéro un est la constitution d'une offre festive à la fois comme élément d'action et de cohésion territoriale et comme élément de valorisation touristique de Bruxelles⁵⁵. Les Plaisirs d'Hiver reposent sur la volonté de donner un rendez-vous entre la ville, ses habitants et ses visiteurs en aménageant le centre historique. Cette formule est déclinée sous des formes plus ou moins identiques dans plusieurs villes françaises et européennes : Bordeaux, Lyon, Nîmes, Montpellier, Strasbourg, Dieppe, Reims, Metz, Toulon, Marseille, Nantes, Rouen, Rennes, mais aussi à Lièges, Bruges, Munich, Berlin, Nuremberg, Milan, Barcelone, New-York à Bryan Park notamment. Certains événements ont des noms particuliers qui renforcent leur visibilité : à Bruxelles les Plaisirs d'Hiver, à le *Edimburgh Winter Wonderland*, le *Glasgow on Ice*, le *Manchester Piccadilly Ice Rink*, à Londres le *Hyde Park Winter Wonderland*. Certes et heureusement les formules ne sont pas toutes comparables, les animations et le traitement de l'espace autant symbolique qu'organisationnel diffèrent mais la notion de rendez-vous collectif est bien là et le retour de l'idée de saison dans la ville également.

54 Nous avons dénombré 6 marchés de Noël en 2002, 7 en 2003 et 2004 et seuls quatre marchés de Noël subsistent durant 2002, 2003 et 2004. Leur nature change d'une année à l'autre mais leur présence dans la capitale est un marquage du temps hivernal dans l'espace urbain qui rythme la vie sociale à l'échelle des quartiers. Ils sont la preuve que subsiste un engouement pour les rythmes partagés autour d'une symbolique hivernale qui joue sur les représentations populaires de l'hiver qui plonge l'acheteur dans un imaginaire spécifique qui doit s'identifier également par les produits vendus : spécialités régionales culinaires (vins, champagnes, miels, foie gras, charcuteries, huîtres), éléments de décoration, idées de cadeaux issues de l'artisanat (jouets, bijoux, vêtements, objets d'art). En 2002 : le Marché de Noël Fontaines des Innocents, le Marché de Noël place de la Nation, le Marché de Noël de Montparnasse, le Marché de Noël place du Palais Royal, le Marché de Noël place Maurice Chevalier et Ménilmontant et le Marché de Noël des personnes handicapées mentales place Saint Sulpice ; en 2003 : le Marché de Noël place Fontaine des innocents, le Marché de Noël de Montparnasse, le Marché de Noël de la Gare de l'Est, le Marché de Noël provençal Place Richard Baret, le Marché de Noël place de la nation, le Marché de Noël place Maurice Chevalier et Ménilmontant et le Marché de Noël des personnes handicapées mentales Place Saint Sulpice ; en 2004 : le Marché de Noël place de la Nation, le Marché de Noël gare de l'Est, le Marché de Noël Gare St Lazare, cours de Rome, le Marché de Noël Montparnasse, le Marché de Noël de Ménilmontant Place Maurice Chevalier et rue du Liban, le Marché de Noël des personnes handicapées place Saint-Sulpice et le Marché de Noël place St Germain des Prés.

55 Freddy Thielmans in. Pierre Sambre, « La méthode Thielmans », *La Tribune de Bruxelles*, 06/11/2002, p. 47.

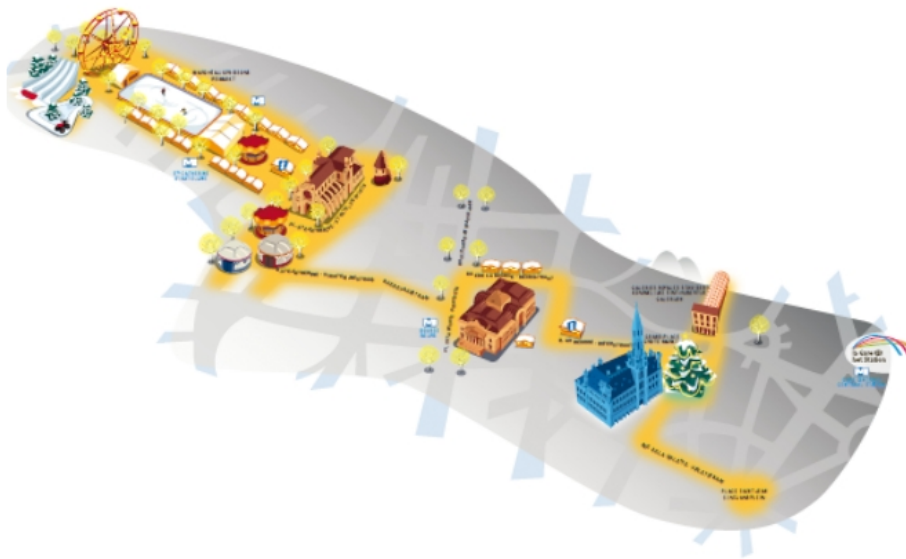


Illustration 2 : le parcours festif des Plaisirs d'Hiver 2009, un pôle ludique dans la ville ?
Source : BGE

En parallèle des Plaisirs d'Hiver, la stratégie événementielle du bourgmestre a donné lieu à la production depuis 2002 d'une plage urbaine temporaire appelée Bruxelles-les-Bains qui répond aux Plaisirs d'Hiver tout comme Paris-Plages renvoie à Paris-sur-Glace et aux marchés de Noël. Nous avons choisi de nous intéresser à Bruxelles-les-Bains pour différentes raisons : les travaux effectués sur Plaisirs d'Hiver ont révélé aux organisateurs le sérieux de notre démarche et ils nous ont demandé de reproduire l'exercice sur leur plage urbaine ; le cadre de travail qu'ils nous ont proposé a permis une enquête dans de bonnes conditions ; le besoin de rentrer plus en avant dans la compréhension du fonctionnement du Bureau des Grands événements de la ville est passé par une collaboration sur ces deux événements ; l'envie de traiter des plages urbaines comme concept d'aménagement nous a poussé à ne pas prendre l'objet Paris-Plages comme seule référence ; la collaboration mise en place avec une étudiante de master sur Plaisirs d'Hiver incluait une aide de notre part sur Bruxelles-les-Bains qui était l'objet de son travail de mémoire⁵⁶.

Les concepts des plages urbaines et des marchés de Noël agrémentés d'animations ludiques essaient dans toute l'Europe et au-delà. Ils expliquent autant qu'ils sont expliqués par le processus de métropolisation. Ils participent de la production du fait urbain dans ses caractéristiques physiques et sociales mais aussi économiques. Si leurs finalités peuvent être différentes selon les discours et les villes, ils comportent des similitudes importantes que nous pouvons déjà citer : leurs identités temporelles sont liées aux saisons ; ils chevauchent des vacances scolaires ; ils sont cycliques et se répètent chaque année ; ils se déroulent dans l'espace public ouvert, leur accès est gratuit et non sélectif ; ils durent un mois et sont fortement fréquentés. De plus, ils sont implantés dans une capitale européenne et prioritairement dans les espaces centraux historiques ; ils sont produits par les municipalités tout en

⁵⁶ Nous avons travaillé en collaboration avec Johanne Dendoncker dont le mémoire de master dirigé par Jean-Michel Décroly portait sur « Les plages urbaines : un produit touristique ? Le cas de Bruxelles-les-Bains », Université libre de Bruxelles, Institut de gestion de l'environnement et d'aménagement du territoire, 2007.

mobilisant des partenaires privés ; ils ont été créés au début des années 2000 sous l'impulsion de majorités municipales de gauche fraîchement élues produisant l'alternance après une longue présence de la droite ; ils mobilisent de manière transversale les différents services municipaux. Les plages urbaines et les animations hivernales sont des objets urbains récents qui éclairent particulièrement bien le paradoxe apparent de l'émergence de nouveaux rythmes collectifs au sein de la ville en continu. Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver relèvent d'une action publique municipale produisant une offre de loisirs périodique. Ces rendez-vous reposent sur l'élaboration d'un signe au rassemblement via l'aménagement temporaire et cyclique d'un espace public urbain. Ils mélangent activités ludiques, marchandes et sportives. Ils dialoguent avec les rythmes collectifs historiques qui existent depuis le début de l'urbanisation du second degré. Si les rythmes collectifs ont été abordés sous l'angle de leur fonction socialisante par les premiers sociologues, leur déploiement privilégié dans les aires urbaines questionne aussi leurs fonctions spatiales. Les rendez-vous collectifs peuvent être analysés comme des objets qui travaillent la centralité urbaine à toutes les échelles. Ils traduisent une nouvelle forme d'action publique urbanistique adaptée aux questionnements que subit la pratique de l'aménagement face à la nouvelle donne métropolitaine. « On assisterait à l'émergence programmée d'un « turn-over » des espaces attractifs induit par leur nature éphémère. Ces polarités serait le résultat d'une dialectique fondatrice construisant de nouveaux modes de « faire la ville » entre gestion et appropriation des lieux par le citadin et agencement et signification des lieux par les autorités urbaines. » (Devisme, 2005, p. 255).

4.2 Les enjeux de la spatialisation du temps dans l'urbanisation métropolitaine

Les rythmes collectifs ont toujours eu un rôle dans la production urbanistique de la ville parce qu'ils sont le produit d'une spatialisation du temps, c'est-à-dire d'une incarnation physique d'un temps pris comme référence symbolique pour le rassemblement ou d'une activité spécifique qui devient, parce qu'elle s'implante temporairement dans la ville, un symbole du temps social. Les fêtes populaires des moissons ou des semailles au Moyen-Âge inscrivent la symbolique et le rythme des saisons dans l'espace et dans la vie du groupe. À l'inverse, la tenue d'une foire ou l'entrée d'un roi qui transforme l'espace pour accueillir les marchands ou un cortège jusqu'à la place centrale, inscrit un moment dans la durée qui devient un symbole du temps qui servira de référence pour la localisation temporelle du groupe. Les rendez-vous collectifs, parce qu'ils s'inscrivent dans l'espace et prennent ce dernier comme support du déploiement d'une symbolique temporelle menant au rassemblement, travaillent la ville dans sa morphologie sociale, temporelle mais aussi physique, dans son bâti. En ce sens, la production du signe temporel au rassemblement relève d'une action physique sur l'espace de la ville organisée par l'autorité publique sous la forme d'une intervention à caractère urbanistique. L'événement, s'il est pensé comme un instrument d'action publique, peut donner des éléments de réponse aux questions d'aménagement de l'espace et d'attraction métropolitaine face aux nouveaux modes de vie et à l'intégration mondiale des villes dans un système concurrentiel de captation des richesses.

4.2.1 L'émergence d'une politique locale des rendez-vous collectifs

Sans entrer dans le débat animant les sciences politiques à propos de la répartition des compétences entre l'État et les gouvernements locaux, il faut souligner que la ville opère depuis plusieurs décennies déjà un retour en tant qu'acteur institutionnel développant des régulations locales propres. Il est nécessaire de traiter l'aspect institutionnel de la politisation du temps urbain afin de soutenir l'hypothèse que la spatialisation du temps, via la production de rendez-vous collectifs, constitue un outil de régulation et d'organisation de la métropole pour l'action publique locale.

4.2.1.1 De l'animation aux rythmes sociaux : la prise en main de l'acte festif par les villes

Nous avons vu que les rythmes collectifs et le processus d'urbanisation étaient liés dès le Moyen-Âge. Cependant, les rythmes collectifs n'étaient pas directement le fait des villes en tant qu'entités politiques. L'Église, la Royauté, l'État, le marché y plantaient leurs rythmes de façon plus ou moins concertée avec les autorités locales, quand elles existaient. La compréhension du développement des rendez-vous collectifs urbains passe par une rapide histoire de la montée en puissance des politiques locales dans les années 1970, en France mais aussi en Belgique puisque c'est à cette période que l'idée d'une Région Bruxelles-Capitale germe (1970) - bien qu'elle ne fut effective qu'en 1988, et que l'agglomération bruxelloise (1971) fut créée. Nous traitons ici de la montée en puissance des politiques locales par le prisme des temps partagés et de l'aménagement du temps en France, tout en ponctuant l'analyse par des éléments de politique urbaine belge. Schématiquement, animation des villes d'un côté et modernisation économique de l'autre sont les *leitmotiv* de l'époque (Devisme, 2005).

La question de l'aménagement du temps apparaît en France dans les années 60 sous l'impulsion de l'État. Il cherche à résoudre les problèmes de congestion routière et de consommation énergétique en milieu urbain qui affectent la bonne marche de l'économie. La fluidification du fonctionnement urbain au service de l'économie industrielle est une finalité prise en main par l'État qui vient interférer dans les affaires de la Cité. L'État cherche à atténuer les conséquences négatives des « charpentes temporelles » (Corbin, 2002) collectives héritées du modèle fordiste, des rythmes massifs du loisir et du travail, pour augmenter l'efficacité économique de la métropole. La critique vise la trop grande synchronisation de la société française qui se traduit dans les pointes de concentration de l'activité désignées à l'époque, en raison de leur forme, « le bonnet d'âne de l'économie » (Paturle & Blais, 1977). Les mesures prises à l'échelle nationale (décalage des horaires d'activités, promotion de la journée continue, flexibilisation de la semaine à l'anglaise, décalage des dates de vacances) visent la désynchronisation des rythmes urbains pour une meilleure adéquation entre le fonctionnement de la ville, les exigences de l'entreprise et la transformation de l'économie industrielle en économie de services. À la fin des années 1960, les pointes sont analysées comme des effets à atténuer mais constitutives de la marche vers le progrès à ne surtout pas entraver. Dès lors, c'est vers l'individu que les efforts se tournent : « Aménager les horaires, c'est adapter les individus, leurs coutumes à la situation économique, et au mode de vie qui a été

transformé par son évolution » (Chalendar *in.* Paturle, 1977, p. 63).

Au début des années 1970, les actions sur le temps se parent d'un argumentaire plus social en termes de qualité de vie. L'obstacle au progrès, notamment économique, c'est alors la routine et les efforts se portent sur l'émergence d'un homme nouveau qui doit pouvoir conduire librement sa vie en rejetant la résistance au changement. Le Français est présenté comme peu adaptable, refusant de modifier ses habitudes tribales et revendiquant son goût de vivre en troupeau. Il recherche la facilité d'une vie temporée par des règlements et des habitudes, ses instincts conservateurs le maintiennent paresseusement dans des routines familières, et la rigidité des horaires est une autodéfense portée par le goût égalitaire des syndicats (Chalendar *in.* Paturle, 1977). La massification des rythmes reflète donc une société trop conservatrice, peu adaptée à la nouvelle donne économique mondiale. Les transformations de l'économie et de l'organisation du travail entraînent en retour une réflexion à propos des loisirs. Ces derniers doivent permettre l'avènement de cet homme nouveau par la valorisation des personnalités, la facilitation de l'exercice de la liberté personnelle, l'organisation d'une économie de la vie collective plus agréable. Le loisir et le temps libéré sont présentés comme des temps en creux du travail pour un individu libre et non contraint. Cette liberté est avant tout subie car elle résulte des mutations des besoins de l'économie : organisation du travail de plus en plus flexible, rythmes a-synchrones de l'économie de service, nécessité de la reproduction des forces de travail, désynchronisation de la demande et de l'offre dans le marché mondial. L'organisation des loisirs devient un enjeu pour le marché du travail et l'économie du loisir une nouvelle source de production de richesses.

La démocratisation des loisirs pour la moitié de la population (Viard, Potier & Urbain, 2002) se traduit dans les villes par un rapprochement entre l'aménagement du temps et celui de l'espace à travers la question de l'offre d'animation. Dans les années 1970, l'État prend plusieurs initiatives pour organiser cette montée du loisir. Le Comité pour l'étude et l'Aménagement des horaires de TRavail et des temps de Loisirs (CATRAL) qui réunit administrations publiques, ministères, syndicats et grands secteurs économiques, travaille sur les décalages horaires en Ile de France. Des Groupes d'Études Gouvernementaux intègrent le CATRAL en 1975. Les Comités Locaux d'Aménagement du Temps (CLAT) interviennent dans les communes qui souhaitent définir une politique locale de loisirs et d'animation dans laquelle entrent les équipements pérennes et les festivités temporaires. Un groupe Interministériel sur l'Aménagement du temps est créé puis une Mission pour l'Aménagement du Temps intégrant le ministère de la Qualité de Vie créé en 1974. C'est le temps de la matérialisation des acquis des périodes antérieures avec une interrogation plus globale sur la fonction urbaine (Paturle, 1977). Les initiatives prises ouvrent dans trois directions : l'étalement des vacances, l'assouplissement du temps de travail et l'animation en milieu urbain (Boulin, 2002 *in.* CERTU). Le Commissariat Général au Plan⁵⁷ préconise la production de lieux de rencontres, d'échanges et de loisirs

57 « Il faut donc qu'existent des lieux ouverts à tous les groupes, des points de rencontre ; et que des activités de loisirs ou de formation soient proposées à tous ceux qui le souhaitent. En outre, comme la population qui s'y implante arrive tous les horizons sans qu'il y existe en son sein de réseaux de relations préexistantes, quelques catalyseurs sont utiles pour

entre les citoyens. Le ministère du temps libre est créé en 1981, pour coordonner et impulser une politique pour les loisirs et la vie civique. C'est à cette époque que des formes festives traditionnelles renaissent dans les villes. Philippe Chadoir les inscrit, à travers l'analyse des « Arts de la rue », dans le contexte d'une crise urbaine, sociale et politique. Tout en se référant à un passé historique et au-delà d'un simple retour nostalgique, ces nouveaux animateurs, ces nouveaux spectacles, ces nouvelles manifestations, prennent en charge leur époque et ont comme objectif fondamental de re-donner sens à la notion d'animation urbaine (Chadoir, 2002).

En parallèle de cette action étatique, les villes développent de plus en plus des stratégies locales, des formes de régulations sociales et politiques et des mécanismes de création d'identité collective qui leur sont propres. À côté des deux grands courants d'intervention publique qui ont nourri les politiques urbaines depuis plus d'un siècle (architecture et urbanisme), la question de l'animation, du loisir urbain, de la fête, devient un nouvel enjeu que nous traitons à travers la production de rythmes collectifs hors travail comme nouvelle entrée dans la question urbaine (Chadoir, 2003 ; Vassalo, 2005). La loi de décentralisation de 1982 entérine l'extension et la démultiplication des compétences des municipalités. Les nouvelles collectivités (ou celles dont les compétences ont été renouvelées) prennent peu à peu toute la mesure des enjeux auxquels elles doivent faire face, les conduisant à multiplier une commande publique d'interventions et se saisir de la problématique des loisirs comme levier économique et social. « De fin, la culture devient moyen, adjuvant d'un processus que les sociétés contemporaines n'arrivent que très difficilement à gérer : celui de la sociabilité des espaces nouvellement construits comme celui du maintien de l'animation des centres plus classiques. » (Chadoir & Ostrowetsy, 1995). En Belgique, le réveil des villes est plus récent. Ce n'est que depuis peu que la région de Bruxelles-Capitale s'est dotée de politiques de développement propres à son territoire. Le Plan Régional de Développement (PRD) de 2002 constate que les « grands événements (i.e. expositions temporaires, marché de Noël, tapis de fleurs, ...) peuvent servir de "catalyseur" culturel ». Il cherche à orienter le développement d'une politique touristique de création de grands événements et une politique de loisirs culturels devant « lier davantage les événements touristiques et culturels avec le potentiel commercial : travail sur l'image, animations, embellissement, etc. »⁵⁸. Le Plan de Développement International de 2005 rédigé par le Cabinet Price Waterhouse Coopers insiste fortement sur le développement culturel et la production d'événements festifs. Mais le langage entrepreneurial du document cache mal l'orientation économique et internationale de l'analyse qui oublie la vie locale.

Depuis plus de 20 ans maintenant, il ne fait aucun que l'élargissement des compétences des villes a transformé l'action publique, lui donnant de nouvelles prérogatives, et continue de le faire (Lorrain, 1991). Une des conséquences les plus actuelles de ces nouvelles prérogatives est selon nous la production de nouveaux rythmes collectifs propres aux villes. Pour Patrick LeGalès cette

susciter les premiers échanges » Commissariat Général au Plan, 1970, p. 87 in Devisme, 2005.

58 Plan Régional de Développement de Bruxelles-Capitale, « Priorité 6 : Renforcer l'attractivité commerciale, culturelle et touristique de la Région », www.prd.irisnet.be

transformation des compétences mène à l'émergence de la ville comme acteur politique, social et économique à la faveur d'une remise en cause des États. Parce que les États se sont bâtis contre la ville, il n'est pas aberrant de voir les villes reprendre la main dans un contexte de globalisation. Si les analyses sur le très long terme montrent parfois que la ville a longtemps été un acteur collectif supplanté au cours des derniers siècles, voire des dernières décennies par l'État, il faudrait davantage parler aujourd'hui du retour des villes que de leur avènement (LeGalès, 2003). Le retour s'opère en partie à travers le saisissement par les acteurs locaux de la production de rendez-vous collectifs. L'animation passe de quelque chose d'accessoire, de secondaire, pratiquement indépendant de la volonté des municipalités, à un enjeu de premier ordre. En 1979 le journal des élus et des administrateurs locaux titrait : « Animation, ce qu'il faut faire » et incluait dans les propositions la multiplication des événements festifs tout en les différenciant de la politique culturelle. Ainsi, dès le début de son mandat de maire de Paris, Jacques Chirac « souhaite que Paris soit, tout au long de l'année, une ville en fête de la musique, de la danse, de l'art, fête populaire, fête des artistes eux-mêmes et de leur public ». L'irruption de nouveaux acteurs de la scène culturelle choisissant l'espace public comme véhicule de leur art et les besoins de renouveler l'animation conventionnelle vont transformer l'animation en mode d'intervention qui rentre progressivement dans le domaine de l'action culturelle et élargit son champ d'action à l'ensemble de la ville. Dans la logique du développement culturel, les festivals vont fleurir dans toute la France comme Éclat à Aurillac, puis Chalons dans la rue à Chalons-sur-Saône, Dedans-Dehors à Tours, Les allumées de Nantes, Les jeudis du port à Brest, Les Inattendus de Maubeuge, Vivacités à Sotteville-lès-Rouen, le Festival de Théâtre d'Avignon, etc. La politique de création de rythmes collectifs pour animer les villes illustre les propos de Lefebvre pour qui « L'interaction des rythmes divers, répétitifs et différents, fait l'animation, comme on dit, de la rue et du quartier. » (1992, p. 45)

L'augmentation du temps libre, le développement du secteur des loisirs, le besoin d'animer les centres-villes face à l'étalement urbain, l'émergence de la question des temporalités et la montée en charge de l'interaction entre les acteurs de l'intervention en espace public et les collectivités territoriales vont conduire à la prise en main municipale des rythmes collectifs. Les années 1990 seront marquées par la volonté institutionnelle de structurer ce secteur. C'est à la même époque qu'un mouvement de recrutement de personnel puis de cadres qualifiés débute permettant aux villes de disposer d'un personnel d'expertise qui lui faisait défaut dans différents domaines (Lorrain, 2000). L'animation urbaine et l'action culturelle deviennent des domaines de l'action publique locale. Certaines formes d'action temporaire et périodique dans ce domaine renforcent le pouvoir municipal qui devient un véritable prescripteur de rythmes collectifs (festival, animation de rue, fêtes votives, concerts publics, défilés festifs), à côté des rythmes nationaux traditionnels. L'emploi indistinct par les collectivités locales des mots festival, fête, festif, événement, illustre leur intégration dans un même registre de l'action culturelle qui rejaillit directement sur les pratiques et les temporalités urbaines.

4.2.1.2 Les rendez-vous collectifs comme enjeu de cohésion sociale

La croissance des rythmes collectifs festifs peut constituer à la question posée par Dominique Lorrain de l'identification d'une troisième révolution portant sur les institutions qui assurent la socialisation des individus après celle politique de 1789 et industrielle à la fin du XIXe (Lorrain, 2000, p. 39). Articulés avec l'idée d'une action culturelle accessible à tous dans l'espace public (Nuit Blanche, fête de la musique, nuit des musées, journée du patrimoine, festival d'art de rue ou de théâtre), les rendez-vous collectifs sont présentés comme un élément de cohésion sociale et d'identité collective dans une société s'interrogeant de plus en plus sur le lien social. Ainsi, au début des années 2000 la question des rythmes collectifs est posée avec plus d'acuité dans des réflexions mêlant recherche et acteurs politiques. Le mouvement traite plus directement du temps des villes que lorsqu'il s'agissait de penser l'animation des centres ou le développement des politiques culturelles. Il met en avant le rôle des collectivités locales dans la production du vivre-ensemble et des récits collectifs facteurs d'identification à la Cité. Ainsi « Dans l'idéologie actuelle la ville se substitue à la nation comme terrain privilégié d'exercice de la démocratie et l'urbanité devient un corollaire de la citoyenneté. Le discours des politiques urbaines actuelles est articulé autour des notions de « vivre ensemble » et de « faire société ». » (Querrien & Mattéi, 2007, p.2).

Si les discours en termes de cohésion sociale sous-tendent la production de rendez-vous collectifs, il faut les différencier de ceux portant sur la mixité sociale des quartiers, plus tournée vers l'habitat que l'espace public. Le Rapport Edmond Hervé rendu en 2001 est une étape qui introduit, dans les politiques publiques municipales, l'importance de la prise en compte du besoin pour la population de se retrouver à intervalles réguliers. « La ville vit d'affectif, d'émotion, de liesse, de souvenir, de recueillement. Elle a besoin de grands rendez-vous. C'est affaire de politique événementielle culturelle. (...) Le thème du temps est inséparable d'un projet politique, d'un modèle de civilisation urbaine à construire. (...) Il convient de ne pas céder aux emportements de l'instant ou aux lois du marché. » (Hervé, 2001, p. 14). Si la loi du marché et le règne de l'urgence s'unissent pour fluidifier la morphologie sociale et peser sur la ville en continu, les rendez-vous collectifs sont présentés comme un projet politique local visant à réinjecter du lien social dans le fonctionnement métropolitain. Jean-Paul Delevoye, Président de l'Association des maires de France insiste sur l'idée qu'il « faut qu'aujourd'hui, dans les milieux urbains, que nous puissions être capables d'offrir de nouveau du sens à celles et à ceux qui vivent sur le territoire (...) car il importe de savoir créer des lieux de partage d'émotion dans lesquels les gens retrouvent un ciment sociologique majeur. » (Delevoye & Wiel, *in*. CERTU, 2003). La périodicité de ces expériences permettrait de réinjecter à moyen terme de la confiance par l'assurance d'un retour régulier de ce genre de manifestations dans lesquelles l'individu peut éprouver son appartenance au groupe autant qu'il y trouve un indice de la stabilité relative de la vie sociale. « Les fêtes proposent dans un temps et un espace donnés de « faire communauté », de faire la démonstration du vivre ensemble » insiste Pascale Bonniel-Chalier adjointe au Maire de la ville de Lyon. Initiés par le politique, de nouveaux rythmes collectifs, parce qu'ils offrent un espace-temps d'engagement de l'individu avec/à côté/à proximité de l'Autre répondent à un besoin social. Ainsi, le Président de

Banlieues d'Europe donne aux rythmes collectifs événementiels la capacité de participer à faire la ville en créant de nouveaux types de liens sociaux, imaginaires et symboliques, permettant de recréer de l'urbanité, de réenchanter la ville (Hurstel, 2004). Pour Pierre Moscovici enfin, l'organisation du temps doit permettre de produire du lien social et de la convivialité dans les villes par le rassemblement synonyme de rencontre (Moscovici *in*. Godard, Boulin & Dommergues, 2002). Le maire de Paris pour qui les vacances sont un droit qui ne peut pas être exercé par tous insiste sur la vocation sociale de Paris-Plages. L'événement est présenté comme un transgénérationnel et dirigé aussi bien vers les enfants que pour leurs parents et les personnes âgées rapporte Bruno Gouyette premier pilote de l'opération en 2002 et 2003 : « l'édition 2006 confirme la dimension populaire de Paris-Plages, en particulier auprès des familles »⁵⁹. Le maire de Bruxelles développe de son côté une vision de la ville portée par « La fête. Beaucoup d'événements ludiques dans la ville. Chacun peut participer. Rien à voir avec le Bruxelles 2000 qui fut bourgeois. »⁶⁰. Il y a bien dans ces discours l'idée de donner rendez-vous à des citoyens qui ne feraient que se croiser sans se rencontrer à travers la production de nouveaux rituels collectifs locaux à dimension ludique. « Aujourd'hui, les formes d'individuation qui affectent la société française ne peuvent s'épanouir que si, en retour, des opportunités pour conserver des expériences collectives sont maintenues. » (Brennetot, 2004, p. 29).

Le rendez-vous collectif est présenté comme un outil pour des politiques urbaines cherchant à résoudre la tension entre « la valorisation d'un côté du libre arbitre de l'individu et de l'autorégulation de la société (...) et de l'autre la valorisation de « l'être ensemble », du « faire société » dont une politique d'équipement et de mixité sociale serait garante. » (Mattéi & Querrien, 2007). Si la valorisation de l'être ensemble n'est plus l'apanage de l'État, et que l'individualisme pose un défi aux institutions publiques locales, la mise en œuvre d'une politique d'équipement passe, à côté du développement d'infrastructures pérennes, par la création d'une offre de resynchronisation de l'individu avec le groupe compensant la perte des grands rythmes collectifs d'autrefois. Les rendez-vous constitueraient un outil pour des politiques urbaines locales traversées par la question de leur efficacité pratique face à un besoin de lien social, une réalité métropolitaine plus complexe et des modes de vie diversifiés. À ce titre, les politiques temporelles qui prennent en compte davantage les individus que les lieux et adaptent la ville en concertation avec les habitants et usagers, seraient plus difficiles à mettre en place sans quelques contrepoids temporels plus institutionnels que sont les rendez-vous collectifs. Sans balayer l'idée de concertation habitante mais sans en faire un principe central dans l'élaboration des rendez-vous, ces derniers deviennent des outils au service de l'action publique locale définie comme un « système politique, c'est-à-dire [les] institutions et processus à travers lesquels les choix publics se préparent, les décisions sont arrêtées et les actions qui en résultent sont mises en œuvre. » (Duran, 2003, p. 9). La production publique des rendez-vous collectifs interroge alors les compétences et les processus de décision pour des municipalités qui, si elles parviennent à « synchroniser avec bonheur des temporalités actuellement abruptement séparées, ménagent les voiries, les parcs et les places en

59 Communiqué de la Mairie de Paris du 21 août 2006 : *La 5e édition de Paris-Plages s'achève dimanche 20 août à 20 h*, [En ligne] URL : www.paris.fr.

60 Freddy Thielemans *in*. Pierre Sambre, « La méthode Thielemans », *La Tribune de Bruxelles*, 06/11/2002, p. 47.

fonction de leurs usages aux différentes heures du jour et de la nuit (...) auront les honneurs et la gloire » (Paquot, 2001, p. 31).

C'est bien la question de l'orchestration spatiale du temps urbain qui, rejetée officiellement dans les politiques temporelles, pointe derrière celle de la culture et du lien social. Pour mettre en œuvre de nouveaux événements, festivités, festivals, l'intégration de nouvelles compétences et de nouveaux acteurs dans le champ des politiques locales se fait sentir : « force est de constater que les nécessités d'une transformation du service public en instance d'animation territoriale, en instance d'approches transversales et en fonctionnement partenarial à travers des pratiques démocratiques élargies et renouvelées se posent à un moment où les services publics sont chahutés par le poids plus affirmé du pouvoir économique dans un contexte de globalisation, les tendances à la réduction des dépenses publiques et les difficultés de l'État providence » (Vidal, 2002, p.260). Le mouvement rejoint les propos des tenants d'une analyse en termes de gouvernance locale qui évoquent un retour du politique. Ce retour se concrétise dans le cadre d'une mise en cohérence des acteurs, plus nombreux, intéressés à la mise en œuvre de l'action publique locale (LeGalès, 1995), à travers certains élus, soit négligés jusque là, soit aux compétences élargies (Borraz, 1996) et par la nécessité de faire appel à des acteurs de l'intervention dans l'espace public jusque là ignorés (Chaudoir, 2003). L'élargissement des compétences des villes entraîne le développement de nouveaux moyens d'actions qui reposent sur de nouveaux savoirs, structures et modes d'organisation. De nouvelles formes de gouvernance urbaine qualifiées « d'entrepreneuriales » apparaissent dans les années 1970 au Canada, en Angleterre et aux États-Unis. Elles traduisent en partie le mouvement engagé en Europe dans les municipalités autour de l'enjeu du développement de l'animation et de l'événementiel urbain. La gestion et l'organisation des espaces-temps événementiels nécessite de nouvelles expertises. Les gouvernements municipaux se transforment en même temps qu'ils se renforcent par l'élargissement, aux côtés des élus, des personnels électifs et de la nécessaire transversalité des mobilisations des services pour gérer ces moments d'exception. Des structures transversales émergent au sein des municipalités pour prendre en charge la production événementielle. Elles mobilisent des acteurs privés et publiques réunis autour de l'invention, l'organisation, la production, l'encadrement et la mise en œuvre de rythmes collectifs dans l'espace public urbain : le Bureau des Grands Événements au sein de l'échevinat de Bruxelles, la Direction Générale à l'Évènementiel et au Protocole à la mairie de Paris, le Bureau des Événements à la mairie de Montréal, le Département Évènementiel dépendant du Service Culture et Manifestations Festives de Lille, le Bureau du développement touristique et des grands événements de la ville de Québec, la Délégation Grands Événements de Lyon. De nouveaux règlements viennent encadrer l'action temporaire et festive dans la ville comme ceux édictés par la Commission Consultative Communale de Sécurité Publique (1996) de Lyon, ceux émanant du Bureau d'occupation du domaine public de la Ville de Paris ou encore les dispositifs légaux récurrents produits par les Préfectures dans le cadre de rassemblements cycliques. Plusieurs villes proposent également de télécharger sur leur site internet des autorisations d'occupation temporaire de l'espace public. Enfin, la production spécifique de formes festives globales que le spectacle conventionnel, pris dans ses spécificités disciplinaires, ne

sait pas exprimer, peut nécessiter un recours aux « artistes de rue » (Chaudoir, 2003). De plus en plus de compétences précises sont mobilisées : scénographes, régisseurs, plasticiens, metteurs en scène voire designers et architectes d'intérieur viennent se frotter à l'espace urbain. Tous ces éléments sur lesquels nous reviendrons en détails dans le chapitre 5, élargissent les besoins de compétence des municipalités dans la gestion et l'organisation des phases de concentration de la vie sociale. Ils illustrent l'émergence d'un domaine d'action sur le temps urbain en cours de structuration, différent de celui des très officielles politiques temporelles et des Bureaux des Temps qui semblent plutôt tomber en désuétude aujourd'hui.

Si la question des rendez-vous collectifs implique une évolution des structures municipales légitimée par des enjeux locaux déclinés en termes de cohésion sociale, elle est aussi liée à des enjeux à l'échelle mondiale parce qu'elle prend pied dans une métropole en réseau. La métropole produit de la vie locale en étant fortement connecté à l'international (Bourdin, 2007). D'un côté, le processus de métropolisation entraîne une forte différenciation des territoires, des espaces des grandes agglomérations et donc des temps sociaux, qui pose différemment la question des espaces-temps urbains comme lieux de rencontre et d'échanges ; or le politique semble trouver dans les rendez-vous collectifs une forme de réponse à cette question du vivre-ensemble. De l'autre côté, la métropolisation se caractérise par le développement de l'influence économique, politique, culturelle des grandes villes au-delà des agglomérations qu'elles forment ; or le rendez-vous collectif, comme les expositions universelles d'autrefois, participerait de cette influence. En effet, la vie locale est un enjeu du développement urbain qui est prise dans un système de concurrence inter et intraurbaine pour la polarisation des flux de biens, d'informations et de personnes qu'il ne faut pas ignorer. L'attractivité des métropoles repose sur des éléments nouveaux dont les rendez-vous collectifs font partie. Ainsi, la question démocratique du vivre-ensemble à l'échelle locale est liée à celle de l'attractivité internationale des métropoles, pour peu que les solutions mises en place pour augmenter cette dernière prennent en compte la demande locale et ne soient pas imposées brutalement. L'appréhension du rôle des rythmes sociaux dans le fonctionnement métropolitain nécessite de dépasser la division que fait Jean-Yves Boulin entre un agir local sur le temps (politique temporelle), et un agir global qui ne l'influence pas (politique événementielle). Le rassemblement événementiel dans l'espace local peut être un élément de valorisation médiatique des villes et d'attraction des flux et, inversement, les événements médiatiques peuvent et doivent reposer sur la vie sociale locale au risque d'une désaffection des publics. Souvent, l'événement tente de raviver un sentiment d'appartenance par le rassemblement festif pour faire de la population de puissants ambassadeurs de l'image de la ville hors de ses frontières.

4.2.2 Les rendez-vous collectifs comme leviers de l'attractivité métropolitaine

La vie sociale dans les espaces publics, que peut stimuler les rendez-vous collectifs, reflète une forme d'urbanité festive et une certaine qualité du vivre-ensemble qui participe de la production d'une image de la ville valorisée et valorisable dans le réseau mondial. Avec les rythmes collectifs, la ville inscrit son

nom sur le calendrier international, national et local et cherche à renforcer sa centralité par la condensation des temps libres individuels : pour le Bourgmestre de Bruxelles, les Plaisirs d'Hiver ont permis à la ville de dépasser son statut de cité administrative pour devenir une ville européenne qui rayonne au-delà de ses frontières : « On en entend parler en France, en Angleterre, en Hollande et grâce au relais des tour-opérateurs, cet événement a une influence sur le tourisme en provenance des États-Unis, d'Allemagne et de Suisse ! »⁶¹. Cependant, si l'événement communique et attire, c'est aussi qu'il a été validé, dans ses premières années, par les pratiques des habitants.

4.2.2.1 Une approche de l'attractivité urbaine par le concept de centralité sociale

Mais le lien entre la production de rythmes collectifs et l'attractivité urbaine n'est pas nouveau. Déjà au Moyen-Âge l'institution des foires découle d'une bonne entente entre les autorités religieuses, royales et communales qui y voient le moyen de briller dans le réseau des places commerciales ou religieuses, d'asseoir une domination symbolique et d'attirer des richesses (Le Goff, 1977). Mais ces foires ne peuvent rayonner sans le soutien, la fréquentation et la production de la population locale. Le rythme des entrées des rois dans les « bonnes villes » et celui des cérémonies religieuses liées à la royauté influencent également une hiérarchie urbaine naissante et préfigurent un premier réseau de villes au Moyen-Âge dès lors que le public s'y masse en nombre et que les habitants participent de leur élaboration dans de véritables mises en scène où le bon peuple doit montrer son adhésion au souverain. Ces rythmes collectifs étaient une façon de rivaliser avec les localités voisines tout comme les événements modernes participent de la concurrence urbaine et de l'attractivité des métropoles. Au XIXe siècle les expositions universelles portent les villes au-delà de leur territoire et participent de la concurrence des nations via leurs grandes métropoles. À travers l'exposition universelle, l'État projette une image de la ville lumière, grouillante et moderne, à la face du monde. Aujourd'hui, à plus grande échelle et à l'heure de la globalisation, l'importance de la vie et de la culture locale sont encore des éléments importants de l'attractivité urbaine. Les signifiants identitaires localisés se multiplient à mesure que les métropoles et les régions du monde développent leur degré d'interconnectivité (Bourdin, 2000). Derrière les rythmes collectifs, l'animation locale et le rassemblement, c'est donc de centralité et d'attractivité urbaine dont il est question. Comme Philippe Poirrier le note « l'impact économique supposé et le prestige culturel octroyé ainsi à la ville, sont désormais revendiqués par les élus qui se font décideurs dans un contexte de valorisation de développement local » (1995). Les rendez-vous collectifs sont utilisés dans une logique de « mobilisation du spectacle » (Harvey 1989) pour apporter une plus-value à la vie urbaine qui s'exporte par l'image. La stimulation de la densité sociale dans les espaces publics est un élément important dans la construction de l'attractivité des villes modernes, au même titre que l'implantation de fonctions économiques. La ville qui bouge, qui sort, qui joue sur l'authenticité de sa vie sociale locale, qui fait découvrir ses particularismes culturels et qui valorise l'idée de convivialité est une ville qui attire. L'événement local à portée internationale répondrait à l'interrogation formulée par Daniel Latouche : « Comment s'inscrire efficacement dans cette

61 « De mauvaises langues nous avaient prédit un échec. Or, c'est Bruxelles dans toute sa grandeur qui se déploie ici ! » *La Tribune de Bruxelles*, n°153, 15/12/2005

mondialisation homogénéisante afin d'en partager les codes et les bénéfices tout en marquant sa différence et se hisser ainsi dans le groupe sélect des villes qui comptent. » (Latouche, 2006).

Du centre attracteur comme réalité topologique sensible, nous sommes passés à la construction de modèles qui tentent d'appréhender les espaces qui ont « fonction de centralité », c'est-à-dire qui attirent et diffusent des flux de biens, d'informations et de personnes sur un territoire. Pour être une ville qui compte, ces dernières doivent produire la fonction de centralité dans le réseau des métropoles où tout faire pour la conserver face à l'émergence de nouvelles centralités périphériques. Or « Nous voyons maintenant apparaître l'idée que ce qui « fait la centralité » ce sont aussi les flux et la fréquentation sociale importante de lieux. (...) La centralité n'est-elle pas là où se trouve l'animation ? » (Ascher, 1999, p. 27). Dans la métropole, à côté de l'implantation pérenne de fonctions économiques, les événements festifs identifient le centre autant qu'ils le modèlent en provoquant la rencontre et la vie sociale intense dans les espaces publics. La dimension temporelle de la centralité devient plus importante car elle dépend aussi des variations conjoncturelles de la morphologie sociale. Ce n'est plus seulement le lieu qui fait centralité mais c'est la centralité vient caractériser le lieu, ce qui oblige à repenser les éléments et les modes de production de l'attractivité urbaine. L'événementiel urbain parce qu'il permet de polariser des flux importants de personnes en un lieu, révèle la ville car « virtuellement, n'importe quoi peut se passer n'importe où. Ici ou là une foule peut se rassembler, des objets s'amonceler (...) d'où le caractère fascinant de l'urbain : la centralité est toujours possible » (Lefebvre, 1970, p.174). L'orchestration municipale de rendez-vous collectifs relocalise la ville dans ses frontières qui sont questionnées par l'étalement urbain. La nouvelle donne de l'attractivité urbaine oblige les pouvoirs publics urbains à trouver les ingrédients métropolitains pour augmenter la fréquentation des territoires. La distinction qu'opère Marcel Roncayolo entre « centralité urbanistique » et « centralité abstraite » (Roncayolo, 1990, pp. 141–143) permet de mieux comprendre que le rassemblement n'est pas seulement la conséquence de la centralité mais en est aussi la cause. L'existence de concentrations d'équipements, d'activités, de localisation d'entreprises donne lieu à l'émergence de centralités dites urbanistiques à l'accessibilité variable mais aux fonctions structurellement fixes dans le temps⁶². Toutefois, nous dit l'auteur, « la fonction n'implique pas la fréquentation. La centralité n'est pas le résultat de gestes purement utilitaires. Sentiment et symbolisme s'y allient. » (Roncayolo, 1990, p. 141). C'est pourquoi « si on mesure la centralité à la rencontre et non aux institutions et à leur emplacement, elle peut se fractionner, se cliver presque indéfiniment selon les activités, les groupes sociaux et ethniques. Il existe des formes, des espaces, des condensations différentes de cette centralité-là⁶³ »

62 Castells évoque lui aussi l'idée que la centralité n'est plus forcément liée au centre ce qui ne veut pas dire que le centre ne parvient plus à faire centralité, au contraire, les villes-centres développent de nouvelles stratégies pour conserver leur fonction centrale. Dans ces stratégies entre la production de rendez-vous collectifs. « En fait, la notion de centre, utilisée par les urbanistes, est une notion sociologique, dans la mesure où elle exprime plus un contenu qu'une forme. (...) Nous devons donc, comme partout en sociologie, opérer une rupture entre l'espace concret et l'élément « centre » de la structure urbain. Quelles seront les formes spatiales de la centralité urbaine, c'est une tout autre question, objet de recherche plus que de débat. » (Castells, 1970, p. 284). Nous pensons que la centralité n'est pas à aller chercher seulement dans des formes spatiales stables capables de polariser fonctions et habitants mais dans des formes spatiales instables, ou tout du moins des formes temporaires qui peuvent déboucher ensuite, par cristallisation des pratiques, sur des formes plus stables.

63 Nous ne nous intéresserons pas ici à des questions d'échelle mais seulement à une idée renouvelée de la centralité comprise comme phénomène de polarisation d'un certain nombre d'individus et de fonctions dans l'espace.

(Roncayolo, 1990, p. 142). Cette centralité-là explique l'attractivité des métropoles modernes, bien que déjà au XIXe siècle, le succès des expositions internationales et donc des villes qui les accueillent, se mesurait au public qui y affluait en masse au moins autant qu'aux échanges commerciaux qui s'y déroulaient (Ory, 2008). Le principal objectif des commissaires était avant tout d'atteindre un nombre de visiteurs supérieur à celui de la concurrente. C'est d'ailleurs lors de l'exposition de 1895 que le tourniquet destiné à compter le nombre d'entrants est inventé. Aujourd'hui, les chiffres de fréquentation de certains rendez-vous collectifs attestent de l'ampleur de l'attractivité sociale qu'ils peuvent engendrer et de l'effet de centralité qu'ils produisent : Paris-Plages a attiré 2,3 millions de personnes en 2002, 3,8 millions en 2005 et près de 4 millions en 2008⁶⁴ ce qui prouve que la dimension calendaire est importante dans l'attractivité événementielle. Les Plaisirs d'Hiver à Bruxelles ont attiré 500 000 visiteurs en 2004, plus d'un million de visiteurs en 2006 et près de 2,5 millions en 2008 ; le Festival des Vieilles Charrues de Carhaix a débuté en 1993 avec 1300 personnes pour arriver en 1999 à 150 000 puis à plus de 240 000 festivaliers en 2010, ce qui prouve qu'un rythme collectif peut produire de la polarisation sociale de grande ampleur même en milieu rural. La Love Parade de Berlin comptait 2000 participants en 1990, 750 000 en 2003 et 1,2 millions en 2006 et plus de 3 millions de personnes ont assisté à la Fête des Lumières de Lyon en 2003 et 4 millions en 2006⁶⁵. Cette comptabilité reflète l'attractivité des rendez-vous collectifs, la persistance du pouvoir synchronisateur des rythmes sociaux et porte un sérieux doute aux théories évoquant leur crépuscule.

Si l'animation et l'interaction, non le lieu, deviennent l'essence de la ville et de la vie en ville selon Melvin Webber (in. Choay, 1965), un des enjeux des villes modernes est donc d'attirer les habitants mais aussi les classes créatives, les navetteurs et les touristes, enjeu auquel peuvent répondre les rendez-vous collectifs. Les populations présentes à un moment donné en ville produisent les territoires et leurs richesses. Le concept « d'économie présentielle » actualisé récemment montre une nouvelle facette dans les manières d'aborder l'économie urbaine (Davezies, 2004). Ainsi, la diffusion du rendez-vous collectif dans les brochures des tour-opérateurs, sur des panneaux publicitaires, dans la presse doit faire adhérer les populations locales tout autant qu'attirer celles du dehors. Car les subsides économiques des rendez-vous peuvent être conséquents : les retombées du Festival d'Avignon 2009 sont estimés à 23 millions d'euros⁶⁶, la Féria de Nîmes de Pentecôte 2010 à 43 millions⁶⁷, le Festival de Jazz de Montréal à 78 millions pour la ville, le Québec et l'État canadien⁶⁸, l'HORECA (Association des Hôteliers, restaurateurs et Café de Bruxelles) estime à +20 % l'augmentation de leur chiffre d'affaires durant les Plaisirs d'Hiver qui « sont devenus également un levier économique important pour notre capitale »⁶⁹. Les rendez-vous sont synonymes de dépenses dans les commerces, de réservations dans les hôtels, d'achats de titres de transports, de fréquentation des musées, etc. Cette dimension est une branche de l'économie urbaine encore peu développée qui suppose de s'intéresser à un mouvement de localisation

64 Données : Mairie de Paris, www.paris.fr

65 Données : Wikipédia

66 Festival d'Avignon, www.festival-avignon.com

67 Chambre de Commerce et d'Industrie de Nîmes, www.nimes.cci.fr

68 « Quand le Jazz rapporte des dollars (Canadien) », *Le Monde*, 29/06/2010

69 Ville de Bruxelles, *Plan Communal de Développement, Bilan 2000-2006*, [En ligne] URL : <http://www.brucity.be/pdf/pcd/2006/Bilan%20PCD-College.pdf>

des dépenses comme enjeu des territoires. Cependant, la question des retombées économiques d'initiatives construites ou soutenues par des fonds publics (Stringer, 1993) pose question. Il est difficile d'évaluer l'ensemble des retombées économiques directes et indirectes, à court, moyen et long terme d'un rendez-vous collectif, qu'il soit d'ampleur internationale comme le festival de Jazz de Montréal⁷⁰, européenne comme le festival des Zigets de Budapest ou la Fête de la Bière de Munich ou plus locale comme la Fête foraine des Tuileries. Ce qu'il faut retenir c'est que les rythmes collectifs, parce qu'ils attirent des flux de personnes en travaillant l'identité des territoires, induisent de la centralité, y compris économique.

Cette théorie de la centralité, tout en étant descriptive d'objets urbains, s'inscrit dans une théorie des moments (Devisme, 2005) ou dans un situationnisme méthodologique chez Joseph, qui permet de s'intéresser à la centralité comme phénomène émergent, temporel, et d'en étudier les effets. Marc Wiel parle de « polarité temporaire » ou « polarité momentanée » (*in.* CERTU, 2003, p. 181) pour des événements festifs analysés comme de possibles instruments permettant de fédérer à certains moments de la diversité et de la concentration sociale. Alain Bourdin différencie « centralité traditionnelle » et « centralité contemporaine » (Bourdin *in.* CERTU, 2003). La première est le fait d'une concentration de fonctions dans le temps long et renvoie à la géographie ; la seconde considère de nouveaux attributs polarisants plus labiles qui stimulent la fréquentation de certains lieux dans le temps court. Parmi ces dernières les « centralités de mise en scène » signalent la singularité du moment dans l'espace afin de les rendre attractifs par une thématique, un panel de perceptions cohérentes, la sécurité et des aménagements qui jouent sur l'imaginaire, le symbole, le récit, l'ambiance des lieux. C'est ce dont il est question dans l'organisation d'une plage urbaine avec son sable et ses palmiers en pot, d'un marché de Noël avec ses chalets et ses chants de Noël, d'un festival avec ses décors, sa musique et ses lumières colorées. Les rendez-vous collectifs et donc la spatialisation du temps sont des instruments d'attractivité urbaine mesurée par la rencontre, les flux d'individus, à la densité sociale mouvante.

Mais ces réalités éphémères et festives ne se conçoivent pas seulement comme des facteurs de centralité par la quantité de personnes réunies. La centralité induite par les rendez-vous urbains se caractérise aussi par le brassage social et la rencontre d'individus de conditions et d'origines différentes (Flageollet, *in.* CERTU, 1999). Elle possède un rôle de catalyseur, concentre urbanité, convivialité, identité et répond au besoin des citoyens d'appréhender concrètement la société à laquelle ils appartiennent (Brehier, *in.* CERTU, 1999). La centralité peut être à la fois aliénante par l'organisation de la rareté, mais aussi libératrice « par la possibilité de rencontre qu'elle offre débouchant sur la mise en place potentielle de solidarités autour d'une conscience élargie du collectif, voire sur un

70 « Le Festival International de Jazz de Montréal génère des retombées économiques authentiques dans la mesure où des amateurs de jazz étrangers viennent au Québec à cause du festival. Toutes les dépenses effectuées au Québec par ces touristes ne se matérialiseraient pas en l'absence du festival; elles représentent donc des retombées réelles. Le raisonnement vaut également pour les personnes qui s'abstiennent d'aller consommer leur jazz aux États-Unis en raison du festival montréalais. En prévenant des dépenses à l'étranger, le festival génère en fait de nouvelles dépenses au pays et des retombées réelles. Mais on ne doit pas identifier ces retombées à des avantages aux fins de calcul de rentabilité sociale. Ce n'est pas parce qu'un projet particulier attire des fonds étrangers qu'il est économiquement rentable. » (Stringer, 1993, p. 34)

renversement des ordres existants » (Devisme, 2005, p.218). Ainsi, il « ne peut y avoir d'activité sans individus, et pas de centralité sans concentration d'individus dans un espace précis. De ce fait, il y a forcément échanges sociaux et liens de communication dans des espaces de centralité » (CERTU, 1999, p. 26). Parce que les rendez-vous collectifs stimulent cet aspect qualitatif et temporaire de l'attractivité urbaine, ils entrent dans les stratégies de développement métropolitain. La stimulation de la centralité sociale est aujourd'hui directement liée à des enjeux de production de centralité urbanistique. Si des travaux en géographie ont déjà démontré ce lien (Garat, 2005 ; Gravari-Barbas & Veschambre, 2005 ; Bonnemaïson, 2001 ; Paddison, 1993), la facette temporelle mais surtout rythmique de la problématique n'a pas été développée suffisamment.

Les rendez-vous urbains réinscrivent la vie sociale locale dans l'analyse et l'identification de la centralité métropolitaine. Ils deviennent des éléments d'attractivité pour des villes qui utilisent de plus en plus l'image d'une vie sociale intense dans leurs stratégies de valorisation médiatique. Car les villes qui ont adopté une stratégie d'image cohérente, une politique de communication, s'en sortent mieux dans le contexte de compétitivité territoriale (Sansot, 1990). Or les rendez-vous collectifs qui semblent pour Pierre Sansot de moins en moins spontanés et de plus en plus fabriqués – mais ont-ils été seulement un jour spontanés ? - sont des éléments qui entrent dans la construction de l'image d'une ville compétitive.

4.2.2.2 Rendez-vous collectifs et marketing de l'image : l'instrumentalisation de la vie locale

L'image de la ville diffusée dans les réseaux médiatiques et qui forge des représentations stéréotypées des métropoles mondiales est un élément qui participe de l'attractivité urbaine autant que l'existence d'activités spécifiques⁷¹ et banales⁷² mises en avant dans les théories de la concentration de la géographie économique (Christaller, 1933 & Lösch, 1940 ; Manzagol, 1995 ; Beguin, 1995) ou l'accessibilité valorisée par la théorie des réseaux (Dupuy, 1985 ; Plassard, 1995 ; Veltz, 1996 et 2002 ; Dupuy & Offner, 1996)⁷³. Pour rendre compte de ce phénomène les concepts de « marketing urbain »

71 Les activités spécifiques donnent naissance à des centralités par leurs regroupements suivant les principes d'économie d'échelle et des économies externes. On parle alors d'économies de localisation qui donnent naissance à des « zones d'activités industrielles », technopôles, pépinières et incubateurs d'entreprises, centre des affaires (La Défense – Choay, Merlin ; 2000), marchés de gros (Centre de Rungis), « pôles de compétitivité » rassemblant entreprises, réseaux techniques, établissements de recherche et d'enseignement privés et/ou publics, « technocentres » (Renault Guyancourt – Veltz, 2002) ... qui constituent autant de pôles situés généralement dans les périphéries des villes.

72 L'implantation des activités banales repose sur un principe d'économie d'échelle donnant lieu des regroupements à l'origine de l'émergence de centralités urbaines. Les centres commerciaux concentrent ainsi petits espaces de ventes (galerie marchande) et grandes surfaces aux produits variés et aux prix concurrentiels. Ces espaces commerciaux cherchent aussi à se démarquer de leurs concurrents par des dispositifs d'ambiance et de confort et une offre d'activités de loisirs (cinéma) ou de détente (restauration). On assiste alors à la constitution de pôles commerciaux multifonctionnels ou pôles de loisirs périphériques, à l'échelle intraurbaine et régionale, susceptibles de capter de bout en bout une même séquence « d'achat/loisirs » permettant au client de minimiser ses coûts de déplacement.

73 La théorie des réseaux et le modèle des *hubs and spokes* met en avant la constitution de nouvelles centralités autour du principe d'accessibilité. Les *hubs* constituent des lieux et des temps de la mobilité qui captent les flux de voyageurs et de marchandises. On peut en citer quelques-uns formant des pôles de plus en plus intégrés et dont les fonctions se multiplient. Ils développent ainsi une aire d'attraction plus locale que les flux de transport qu'ils polarisent. Les aéroports sont passés du simple hangar à l'aéroville (Roissy Charles-De-Gaulle) regroupant commerces, services, lieux de travail, de repos, d'information... Les gares deviennent des pôles multimodaux tout comme les stations RER concentrant elles aussi des fonctions différenciées. Les centres commerciaux deviennent des lieux de vie dont l'accessibilité est une priorité économique et la multifonctionnalité un instrument d'attractivité. Plus spécialisés, les marchés de gros jouent le rôle de

(Rosemberg, 2000) ou de « city branding » ont été développés. Ils font référence à la fabrication de représentations hégémoniques d'une ville qui se traduit classiquement par la création de slogans et de logos envahissant les paysages urbains tels que « Totally London », « I Love New York », « L'Amsterdam », « OnlyLyon », « Edinburgh Inspiring Capital », etc. Dans le contexte de la globalisation et de la mise en réseau des métropoles mondiales, les autorités urbaines se sont engagées dans une tentative de différenciation médiatique de leurs territoires dans une logique de concurrence urbaine internationale, interurbaine mais également intraurbaine pour la captation des richesses et des flux de biens et de personnes. À ce titre, il convient sans doute de relever les évolutions qui concernent une ville de plus en plus immatérielle voire informationnelle, faite d'images fortes valorisées dans une néo-économie de l'entertainment basée sur la spectacularisation et la festivalisation urbaine. Les villes cherchent un positionnement stratégique en se fabricant une image de marque capable de séduire en créant des effets de dépaysement (Baudrillard, 1981). L'enjeu est moins de créer de la richesse que d'en capter le plus possible en produisant des espaces de consommation attractifs⁷⁴. Mais la consommation porte moins sur un pur acte de marchandisation ou au plaisir obtenu par un service, que sur la capacité des villes à répondre à une demande en termes de loisirs et d'événements divers, si l'on considère que l'acte d'achat se transforme en acte de loisir dans une société plus hédoniste (Lipovetsky, 2004).

Sans refuser l'idée d'un marketing urbain, il faut nuancer le terme qui semble devenir le seul axe structurant de certaines politiques urbaines en matière d'animation du territoire mais aussi la seule explication pour le développement des événements urbains. L'approche que nous adoptons des événements festifs est légèrement en décalage avec ce type d'explication parce qu'elle nuance la division entre un marketing tourné vers l'extérieur (acteurs économiques, touristes) et un marketing tourné vers l'intérieur (habitants). Les aménités urbaines doivent être validées par les pratiques des usagers de la ville, dont les habitants forment le contingent le plus important, pour devenir des images exportables et socialement acceptées. Ensuite, le marketing urbain est une « notion » floue qui peut englober toutes les actions entreprises par les collectivités locales dans la production de l'espace. La réfection d'un grand boulevard, l'implantation d'une tour de grande hauteur, la mise en place d'un système de vélos en libre service, la restructuration d'un ancien quartier industriel, la construction d'un lieu culturel international, la production d'une plage urbaine, la piétonnisation d'un centre-ville, l'embellissement végétal des rues sont des opérations qui peuvent être analysées en termes de marketing à partir du moment où elles font parler d'elles. La formation de l'attractivité d'une ville est un processus trop complexe pour être réduite à une seule dimension de marketing. Existe-t-il seulement une véritable décision derrière le marketing de l'image ? Qui la diffuse ? Qui la réceptionne ? Qui contrôle son

pôle central dans les réseaux de distribution.

74 On touche alors plus à des critères d'attractions de publics et de flux qu'il s'agit de réguler et de capturer par un travail sur l'ambiance et le symbolique, qu'à des critères matériels qui définiraient un centre (Mormont et Mougenot, 1985). Ainsi, Alain Bourdin insiste dans ces nouvelles centralités sur l'importance de l'image et du récit qui « correspondent à l'appel à l'imaginaire, désormais omniprésent, plus qu'aux grands symboles structurants. L'événement accorde plus de place à l'innovation qu'à la commémoration, l'ambiance joue un rôle essentiel et produit du sens par elle-même [...] Les lieux de centralité les plus recherchés offrent un panel de perceptions cohérent et assez intense, toujours thématiqué ; et éventuellement, à travers des dispositifs d'organisation, (sécurité, animation ou aménagements spatiaux) ils donnent des indications fortes sur les comportements possibles et impossibles, en même temps qu'ils mettent en scène ». (Bourdin, 1999).

homogénéité ? La question est d'ordre politique et implique de prendre en compte tous les acteurs locaux, y compris les habitants, dans la production de cette image. Enfin, ce marketing de l'image et la concurrence symbolique que le terme implique a toujours existé entre les villes depuis le Moyen-Âge. Les actes liés au roi qui relevaient du régime de la célébration répondaient à un principe d'assignation, c'est-à-dire d'un « rendez-vous en un lieu donné » (Dujardin, 2006) faisant des villes des concurrentes dans la captation de ces célébrations ; le savoir-faire des artificiers des 14 juillet et la taille du défilé militaire étaient des éléments de compétition symbolique entre les villes tout comme la taille des banquets et le nombre de cérémonies organisées en l'honneur de l'Être Suprême à la Révolution (Ozouf, 1989). Au XIXe siècle ce sont les panoramas, les reconstitutions en carton-pâte, les fontaines grandioses, bassins, sculptures, animations des expositions universelles qui devaient occuper les esprits et les images. Des formes pittoresques et composites et des mises en scène grandioses voire délirantes ajoutent à la dimension onirique de l'événement qui possède en outre un thème le positionnant dans un univers particulier à la hauteur des rêves de chaque époque : « Exposition Coloniale Internationale » de Paris en 1931, « Exposition internationale des arts et techniques dans la vie moderne » à Paris en 1937. La part d'imaginaire et de symbolisme qui se déploie dans ces événements rappelle que la dimension immatérielle dans la concurrence entre les villes n'est pas un fait totalement nouveau. De même, les rythmes d'autrefois étaient déjà des formes de communication politique à destination de l'extérieur qui reposaient sur les ressources locales des villes et des territoires autant qu'ils les mobilisaient dans des événements identitaires.

Si les faits ne sont pas nouveaux, les effets de la reformulation de la relation entre ville et marché ont été beaucoup analysés par l'intermédiaire de théories qui insistent davantage sur la rupture entre ville d'hier et ville d'aujourd'hui que sur un principe de continuité et de transformation. Le capitalisme avancé, la postindustrialisation, le postmodernisme (Harvey, 1988) entraîneraient une série de changements fondamentaux dans les économies occidentales en influençant la nature de l'économie urbaine et en transformant radicalement la manière dont les villes sont perçues et vécues (Gravari-Barbas, 2000). Parmi ces changements, la dématérialisation des biens marchands a transformé le regard porté sur la culture qui participe de la production de l'image des villes en tant qu'élément socialement, symboliquement et économiquement valorisé et qui permet de capter les richesses d'une économie symbolique (Lash & Urry, 1994 ; Zukin, 1995). Les nouveaux rythmes collectifs seraient plus tournés vers la captation des richesses extérieures que vers la construction du corps social de la ville. Pourtant, l'évaluation de la qualité du cadre urbain et de son animation et plus généralement des villes en tant que lieux dans lesquels nous pouvons travailler, habiter, se recréer mais aussi, et peut être surtout, se socialiser, se détendre, s'étonner, s'amuser, sont des éléments de cette compétition de la représentation. Elle implique de fait les particularismes de la vie locale, de la culture, de l'identité de la ville. Cette représentation ne repose (ou ne devrait reposer) que sur les pratiques concrètes portées par des usagers et des habitants qui deviennent des indicateurs de la qualité de vie. En tant que reflet d'une architecture temporelle collective et territoriale et catalyseur du rassemblement, les rendez-vous collectifs participent de la production d'une culture locale du temps et d'une image de l'urbanité. La structure

calendaire des festivités métropolitaines participe de « l'image identifiante » de la ville qui rend compte des représentations que les collectivités locales donnent à voir et qui doit donner la possibilité aux individus de s'y identifier (Augé, 1994). Les rendez-vous collectifs sont des mises en scène temporaires des populations sur leur territoire et stimulent une manière particulière de vivre la ville sur le mode réel ou fantasmé de la communauté. Il n'y a donc pas opposition entre forces centripètes de communication politique et forces centrifuges de rassemblement local mais interdépendance. Comme le note Hall « it is apparent that major events can have the effect of shaping an image of the host community or country, leading to its favorable perception as a potential travel destination » (in Richards & Wilson). Les événements produisent l'image d'une vie sociale intense dans les espaces publics à certains moments de l'année, d'une qualité de vie qui transparait à travers une urbanité festive et une population rassemblée, d'une ville apaisée dans ses relations sociales. Ce lien entre rythmes sociaux locaux et attractivité extérieure a été mis en avant par Georges Hughes : « Temporal patterns of celebration are being mined for their touristic potential in process that robs them of their commemorative depth as it simultaneously strives to retain their festive form » (1999, p.119).

Les rythmes sociaux, anciens ou récents, renvoient à une culture du temps – un récit collectif - qui rassemble la société à l'échelle locale mais qui, en interférant dans la production de l'image des villes, sont instrumentalisés à une autre échelle. L'étude de Richards & Wilson à propos de la désignation de Rotterdam comme Capitale Européenne de la Culture en 2001 montre que la ville a misé, entre autres, sur son identité multiculturelle et sa vie nocturne apaisée pour se forger une image attractive (Wilson & Richards, 2004). Les marchés de Noël du nord de l'Europe s'inscrivent comme des destinations culturelles et les villes misent sur la tradition et l'image d'une communauté réunit autour de Noël (Strasbourg, Liège, Bruxelles) ; les férias produisent une culture du temps marqué par des rythmes liés à la culture tauromachique et à l'envahissement convivial, festif et, disons le, alcoolisé, des rues (Nîmes, Bayonne, Pampelune, Valence, Arles) ; les plages urbaines jouent sur l'image de la douceur de vivre et des pratiques balnéaires détendues (Paris, Lille, Bruxelles, Dijon, Saint-Quentin en Yvelines). Les rendez-vous collectifs ont trouvé leur place dans le fonctionnement urbain et métropolitain, quitte à être réinterprétés pour les plus anciens d'entre eux. « Avant c'était plutôt un médium d'accompagnement, l'événementiel c'était plutôt quelque chose qui venait en « complément de », maintenant ça devient des opérations comme Paris-Plages qui est une opération de communication multimédia, mais vraiment la base c'est l'événementiel qui fait qu'on peut après communiquer dessus mais ça communique aussi tout seul »⁷⁵. Si l'identification des populations à ces rythmes fonctionne et que les temps partagés révèlent un besoin existant, alors l'image devient consistante et valorisable. Car les rendez-vous manqués, même s'ils sont rares, ne font pas recette dans le concert médiatique et deviennent des éléments dévalorisant : les 19 morts de la Love Parade 2010 par défaut d'organisation ou la baisse de fréquentation de Paris-Plages 2007 pour cause d'été pluvieux ne servent pas la ville organisatrice. En 2008 le maire de Paris a ainsi décidé de ne plus communiquer de chiffre global de fréquentation de l'événement vraisemblablement pour ne pas que la presse se focalise dessus. Le chiffre

⁷⁵ Stéphane Chave, responsable de la Délégation Générale de l'événementiel et du Protocole à la Mairie de Paris. Entretien réalisé en novembre 2006.

des participants aux activités sur les sites, croissant celui-là, a été le seul communiqué. Sans les pratiques spatiales des habitants et des visiteurs, l'événement ne ferait pas recette dans les médias et aurait vite fait de disparaître. Le marketing de l'image capitalise sur la vie sociale de la communauté locale, mais peut aussi dériver sur la pente de l'imposition d'une culture à un territoire et à ses habitants.

Il faut alors faire attention à la tension qui peut exister entre « les vellétés de conservation des attributs figés d'une culture essentialisée, des tentatives de branchement sur d'autres cultures mondialisées » (Rinaudo, 2003). L'auteur affirme que ces tensions brouillent les images et les signifiants identitaires plus qu'elle ne permet aux publics de s'y identifier ; le fait est non démontré, l'interaction identité/image étant difficile à saisir. Derrière les plages urbaines et les foires de Noël ne serait-ce pas une image stéréotypée de la ville européenne qui se dessine ? Un récit européen des modes de vivre-ensemble ? Il faut rester vigilant quant à certaines dérives du marketing urbain lorsqu'il a tendance à imposer une identité à la vie locale plutôt qu'à construire en collaboration avec elle. Ces politiques de l'image sont multiples et la tendance à les légitimer seulement par des motivations économiques ne doit pas faire oublier les habitants qui en supportent les conséquences. Les Plaisirs d'Hiver participent fortement de ce mouvement même si la forte présence des bruxellois montre que l'événement révèle aussi un besoin local pris en compte dans la politique d'image de la ville : « l'objectif général de visibilité se décline tant à l'international, pour augmenter la compétitivité de Bruxelles et braquer les projecteurs sur la ville, qu'en interne, où l'enjeu de l'adhésion et de la mobilisation des bruxellois est essentiel » (2007)⁷⁶. Toutefois, le PDI de Bruxelles produit par Water House Cooper et qui préconise entre autres, la production d'une marque « Bruxelles », ne prend pas en compte cette validation comme un élément d'enrichissement puisque le document propose plutôt de « faire adhérer » la population à une image pré-construite⁷⁷. Comme nous l'avons théorisé, l'institution d'un signifié spatio-temporel ne devient un symbole collectivement partagé du temps et ne produit du rythme collectif que lorsqu'il est socialement approprié, c'est-à-dire qu'il mobilise les usages, rassemble, synchronise. Or l'appropriation d'une image collective par la population n'est envisageable que si la réalité matérielle rejoint la vision théorique et que cette réalité matérielle correspond à un besoin local.

Les rendez-vous collectifs renvoient aux anciennes formes de solidarités et entrent dans des stratégies de communication territoriale fondées sur un marketing du rythme festif et collectif. Mais derrière la cohésion sociale et l'animation événementielle des villes, c'est la question de la capacité des espaces publics à produire du vivre-ensemble qui est véritablement posée aux autorités urbaines. Dans l'espace public, la société révèle à elle-même ses représentations de l'autre, la façon dont elle envisage idéalement la ville, sa politique de loisirs, ses temps solidaires et démocratiques (Rapoport & Tamalet, 1992) mais aussi son modèle de développement économique. Et ce sont les espaces publics qui

76 « Plan de développement international de Bruxelles. Schéma de base. Rapport final », Price Waterhouse Coopers, 2008, p. 73 [En ligne] URL : <http://www.quartier-midi.be/wp-images/PDI.pdf>

77 Pour une critique constructive du Plan de Développement International de Bruxelles, le lecteur pourra se référer à l'article en ligne de Benoit Eugène, 2007, « La « Vision » de la culture dans le PDI », Conférence donnée à la Librairie Aden, le 28 novembre 2007, [En ligne] URL : www.bruxellesvilledurable.be/spip.php?article10

transportent, lorsqu'ils sont envahis, les images valorisables de la ville dans les réseaux médiatiques. Ainsi, la production des rythmes collectifs est une affaire d'action publique urbanistique qui doit être capable de rendre possible le rassemblement, aménager la ville, pour permettre le déploiement de rythmes partagés, en organisant « les signes de l'urbain [qui] sont les signes du rassemblement : les choses qui permettent le rassemblement (la rue et le sol de la rue, pierre, asphalte, trottoir, etc.) et les stipulations du rassemblement (sièges, lumières, etc.). » (Lefebvre, 1970, p. 159). Ces signes peuvent être temporaire. L'enjeu renouvelé des rythmes collectifs croise l'histoire de la pratique urbanistique, l'interroge mais lui donne également des solutions et des orientations pour répondre au défi posé, notamment aux villes-centres et historiques, par le processus de métropolisation, l'étalement urbain, la ville émergente. Les rendez-vous collectifs semblent participer d'un retour des espaces publics comme lieu de la vie sociale. Encore faut-il qu'après des décennies de fonctionnalisme et d'urbanisme automobile, ils puissent de nouveau être en capacité de l'accueillir.

4.2.3 L'évolution de l'action publique urbanistique ou l'intégration de la question du temps dans la production de l'espace

Les rendez-vous collectifs reposent sur la capacité de l'espace public à supporter le rassemblement. En ce sens, l'espace ouvert est un élément primordial dans l'attractivité urbaine, objet d'une attention croissante de la part des politiques publiques urbanistiques. Rendre l'espace public attractif peut prendre deux directions : l'aménager de manière pérenne et multiplier les aménités structurelles permettant ponctuellement son envahissement, et ses usages collectifs ; l'aménager de manière temporaire par l'implantation d'aménités conjoncturelles définissant un moment et organisant son envahissement. L'urbanisme conjoncturel et réversible des espaces publics représente l'aspect le plus pragmatique du processus de spatialisation du temps, lui-même à la base du rassemblement et de la production de rendez-vous collectifs.

Cette partie met en avant l'évolution de l'urbanisme contemporain, notamment en Europe, au regard de l'évolution de la place accordée aux rythmes collectifs événementiels dans le fonctionnement de l'espace métropolitain. Ces évolutions, sans se rencontrer directement, se nourrissent l'une l'autre, du moins sur le plan théorique parce qu'elles donnent toutes deux une place à la question des temporalités et des usages dans l'approche des espaces publics. Les enjeux de cohésion sociale ou d'attractivité urbaine auquel l'événementiel semble répondre engendrent un besoin de compétences en termes d'aménagement temporaire de la ville qui enrichit l'urbanisme en tant que « champ de pratiques professionnelles et sociales hétérogènes qui mobilise simultanément des connaissances scientifiques disciplinaires, de l'ingénierie, de la conception, de l'organisation, des savoir-faire, de l'imagination, de la créativité, et qui passe par toutes sortes d'interactions, de conflits, de compromis, de prises de risques. De plus, l'urbanisme s'exerce sur des réalités urbaines toujours singulières, chargées d'une histoire spécifique, et dans des contextes temporels différents. » (Ascher, 2006). Si ces savoir-faire multiples et la prise en compte du contexte spatial qualifient les mécanismes de production des rendez-vous collectifs, alors nous pourrions avancer l'existence d'un urbanisme des rythmes collectifs dans la ville

moderne.

4.2.3.1 Du rapprochement entre acte aménageur et acte festif : stimuler la vie sociale par un urbanisme des situations

Dans le processus de métropolisation et ses répercussions sur la morphologie urbaine, la question des rendez-vous collectifs semble croiser les interrogations de l'action publique urbanistique. La remise en cause de l'urbanisme est constante au vu des nouveaux enjeux de l'attractivité métropolitaine mais aussi des transformations des modes de vie et des manières de pratiquer la ville. L'horizon temporel stable des sociétés urbaines éclaterait sous les coups de butoir de la post-modernité, interdisant de penser la transformation de l'espace sur le temps long. Après des décennies d'urbanisme définitif, de théories fonctionnalistes, de planification urbaine, de plans masses et de localisation des fonctions selon un principe d'attractivité gravitaire, la nécessité d'introduire la dimension évolutive de l'aménagement dans la formulation et la conception du projet urbain s'observe aujourd'hui (Zepf, 2004). La tradition d'anticipation des conduites sociales de l'espace est de moins en moins confirmée par les pratiques habitantes de plus en plus différenciés dans le temps (Roncayolo In Dupuis, 1991). Entamé depuis les années 1970, le retrait progressif de l'État a laissé un vide qui a créé une opportunité de réflexion sur ce qu'engage pour la ville la planification sur le long terme. La pratique urbanistique ne peut plus reposer sur « un parti pris tiré sur l'avenir, une anticipation sur les conduites sociales, que l'habitant ne confirme pas. Surtout lorsque l'on change de clientèle. » (Roncayolo, 2006). Ce désaveu a entraîné un certain trouble de l'urbanisme (Dupuis, 1991) ou désarroi des aménageurs (Péraldi, 1988) qui a poussé la pratique de l'aménagement à évoluer en prenant en compte les usages et modes de vie. Pour Yves Chalas, l'imaginaire aménageur est en mutation parce qu'il doit intégrer la mutabilité de l'espace urbain et prendre en compte le changement de sens d'une ville qui se transforme dans ses fonctions et ses usages (2004b).

Parallèlement, après l'urbanisme de conquête, la question de la reconstruction de la ville sur elle-même, notamment dans les centres qui sont déjà construits à plus de 80 % (Ascher, 2005), oblige à penser des démarches plus souples. Les principaux enjeux ne sont plus désormais ceux de la croissance quantitative, mais ceux d'une amélioration qualitative de la vie urbaine et les modifications des villes et particulièrement des zones les plus denses, se feront avant tout sur des manières de vivre (Ascher, 2002). Produire ne suffit plus, il faut aussi stimuler la vie sociale dans l'espace public et capter des « séquences de comportements » (Bourdin, 2000). Or le rendez-vous collectif en tant qu'aménagement temporaire ciblant certains lieux précis semble être une solution. L'action publique urbanistique devient « acupuncture urbaine » selon Roland Castro, action thérapeutique ciblée dans l'espace public, faite d'actions labiles permettant de travailler la ville par petites touches. À côté de la création de fonctions, la création d'espaces capables de condenser l'urbanité en s'adaptant aux usages diversifiés de la ville devient un objectif aménageur : « D'objectifs en termes de stricte création de biens matériels contribuant à accroître cumulativement le patrimoine capitalisé de la ville, l'aménagement urbain se voit

attribuer des objectifs en termes de création de supports d'usages » (Beaufils, Janvier & Landrieu, 1999). Par exemple, la demande de programmation de spectacle remplace les exigences de salles polyvalentes d'il y a 15 ans. À ce titre, les techniques d'aménagement festif s'avèrent opératoires pour penser la programmation des usages de la ville sur un mode collectif en jouant sur la nature du lieu qui l'accueillera et la morphologie de la ville héritée.

Dans cet élargissement de la réflexion, le temps devient une nouvelle variable d'aménagement parce qu'il implique de prendre en compte la mutabilité des usages et, par extension, de penser la flexibilité de l'espace et des fonctions. Les lieux de vie doivent s'adapter à cet individu aux appartenances multiples, aux territoires éclatés, aux mobilités multiformes, aux aspirations changeantes et aux temporalités séquentielles et répondre à des besoins pluriels. Si l'adaptation peut se faire sur le long terme, elle peut aussi se faire sur le court terme de l'événement. Dans le champ de la recherche urbaine, la flexibilité de la ville qui doit répondre à la flexibilité des individus peut être organisée par la capacité des événements à organiser temporairement l'espace. À travers l'intégration des concepts de flexibilité, mutabilité, réversibilité dans l'appréhension des espaces par les aménageurs, c'est la piste du temps qui est ouverte : « Ne devrait-on pas décliner également dans le temps les notions de centralité et de zonage, prendre en compte les « hauts temps » et pas seulement les « hauts lieux » dans les approches spatiales, dans les considérations patrimoniales » (Ascher, Boulin, Godard *in*. LTMU, 2003). La prise en compte du temps dans les méthodes de l'urbanisme classique peut aboutir à une revalorisation des rendez-vous collectifs comme outil d'aménagement. Produire un « haut temps » c'est faire entrer les rythmes sociaux dans les questionnements relatifs à la production de l'espace public métropolitain. Ainsi, la question du temps réorganise depuis plusieurs années maintenant les principes de l'urbanisme traditionnel. Cette réflexion croise celle qui porte sur les principes aménageurs de l'acte festif.

A court terme, la prise en compte du temps concerne l'adaptation des services urbains à la désynchronisation des temps sociaux. C'est avant tout l'objet des politiques temporelles que nous avons déjà abordé et nous mettons de côté. À moyen terme, la question du temps transparait dans deux orientations de la discipline urbanistique, qui tranchent avec la posture rigide de ces 50 dernières années. La première orientation concerne la redéfinition des étapes chronologiques dans l'élaboration des projets d'aménagement (Scherrer, 2004). Les démarches heuristiques, incrémentales, itératives et la notion de feed-back remplacent les démarches linéaires peu soucieuses des conséquences irréversibles d'une chronologie enchaînant diagnostic, identification des besoins et élaboration d'un scénario, réalisation et gestion (Ascher, 2004). L'urbanisme passe d'une logique fonctionnelle et rationnelle qui s'applique de manière standardisée à une logique qui intègre une hétérogénéité d'usages, d'idéologies et d'interlocuteurs. Les modèles normés susceptibles d'application générale déclinent au profit de l'intégration dans les projets d'aménagement d'un foisonnement d'acteurs issus de la société civile autant que de partenariats privés, d'une prise en compte en amont des enjeux en termes d'usages pour une plus grande efficacité du bâti, de la reconnaissance du caractère indéterminé de l'appropriation des espaces publics et de la transformation de la gestion des lieux par les citoyens. La périodicité des

aménagements festifs permet des retours d'expériences et leur adaptation aux usages constatés, leur production convoque de multiples acteurs y compris les habitants dans les phases de concertation. Leur réversibilité est un gage de conservation des potentiels d'usage des espaces par les citoyens. Il n'y a pas un modèle figé d'aménagement festif mais des modèles souples et évolutifs qui peuvent s'adapter à l'évolution des pratiques sociales.

La seconde orientation de l'urbanisme classique est la prise en compte de l'évaluation par l'utilisateur de la performance du cadre urbain qui porte plus sur la nature du service et le « protocole d'usage » des externalités urbaines que sur la nature du support matériel qui permet le fonctionnement du service (Beaufils, Janvier & Landrieu, 1999 ; Ascher, 2006b⁷⁸). Il y a interpénétration entre les fonctionnalités matérielles créées par l'aménagement traditionnel – *le hard* – et les services offerts par l'exploitation de ces fonctionnalités matérielles – *le soft*. L'accent est mis sur les intérêts de « ceux qui sont là » et qui utilisent les fonctions de l'espace. À ce titre, l'aménagement temporaire de l'espace peut devenir un compromis aménageur entre le *hard* et le *soft*. Les rendez-vous collectifs peuvent offrir des services pour ceux qui sont là en exploitant les potentialités de l'espace support *hard* par l'ajout d'aménagements temporaires : le sable des plages urbaines permet de s'allonger dans l'espace public. Les rendez-vous peuvent aussi transformer les fonctionnalités matérielles de l'espace *hard* pour en changer la fonction principale et offrir un nouveau service : la piétonnisation d'une voie automobile durant un événement festif est une forme d'offre de service temporaire proposée aux citoyens. Les aménagements qui signalent le rendez-vous adoucissent le fonctionnalisme car ils permettent de jouer sur le *soft* sans figer le *hard*, tout en exploitant ses différents potentiels d'usages. En effet, l'action urbanistique temporaire de spatialisation du temps repose sur un principe de réversibilité des fonctions et des usages. C'est ce principe qui lui permet de marquer la rupture dans le fonctionnement quotidien de la ville et qui se diffuse dans les réflexions sur la ville durable.

La troisième orientation de l'urbanisme porte sur la question des villes durables et la prise en compte de l'évolution des espaces urbains sur long terme. Il s'agit de prendre en considération les besoins de la ville du futur en insistant sur l'adaptabilité et la flexibilité de la forme urbaine. L'approche doit répondre aux nécessités de bâtir la ville durable dans un climat d'incertitude croissant en pensant la ville dans ses espaces concrets pour ne pas en figer les usages et rendre possible leur multiplicité. La réflexion peut porter sur la possibilité de transformer un local commercial ou une tour de bureaux en habitations ou sur celle de transformer une voie rapide en promenade piétonne. Alors qu'il est jugé prioritaire par l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE) et le Conseil National du Développement Durable (CNDD), cet aspect est rarement abordé dans les stratégies de

78 La 11^{ème} thèse proposée par François Ascher sur l'urbanisme moderne dans son dossier de candidature pour le Grand Prix de l'Urbanisme en 2006 résume la mutation que doit effectuer la discipline : « 11. Le développement d'une ville dépend pour une bonne part du dynamisme des acteurs. Son potentiel dépend aussi de toutes sortes de richesses immatérielles, de l'intensité des réseaux sociaux locaux à l'image de marque de la ville. L'urbanisme doit donc être capable de jouer non seulement sur le *hard* de la ville, mais également sur le *soft*, que ce soit dans les tâches de développement, dans l'invention programmatique liée à la conception de projets urbains, dans la production d'événements susceptibles de laisser des traces urbaines, dans la cristallisation spatiale des potentiels culturels et sociaux. » (Ascher, 2006)

développement durable des communes. Or les rendez-vous collectifs qui organisent temporairement l'espace ouvert, non seulement ne remettent pas en cause ses potentialités futures, mais en plus, en révèlent les possibles usages différenciés au présent.

Les évolutions des principes de l'urbanisme moderne le mènent vers un « néo-urbanisme » (Ascher, 2001) prenant en compte le temps comme donnée incertaine et l'homme et ses civilisations comme des objets fluctuants. Yves Chalas parle d'un « urbanisme de pensée faible » entendue comme le contraire d'une pensée simple, pétrie de certitudes et orientée vers des perspectives d'avenir clairement tracées (Chalas, 2004a). L'introduction de la flexibilité correspond à une adaptation de la discipline à l'individualisation des modes de vie qui interroge précisément les rapports collectifs, massifs et structurés à l'espace et aux temps urbains. François Ascher propose de penser un « chrono-urbanisme » et Michel Lussault un « urbanisme de la chronotopie » qui prennent en compte l'intensité variable de la vie sociale tout en cherchant à la stimuler et la valoriser comme élément fondateur de la vie urbaine (2001). À ce titre, l'aménagement temporaire serait un outil urbanistique permettant à la fois de s'adapter aux usages constatés et contrastés de l'espace et également d'en motiver de nouveaux avec l'assentiment des populations. Le Pôle des Arts Urbains développe une réflexion autour du concept de « Ville foraine »⁷⁹, Luc Gwiazdzinski évoque la « Ville Malléable » (2007), modèles théoriques prenant en compte une organisation des usages et des fonctions liée à différentes temporalités. Ces évolutions renvoient indirectement aux théories situationnistes portées par la Déclaration d'Amsterdam qui entendait proposer un nouveau mode d'organisation de l'espace, l'urbanisme unitaire défini comme « la théorie de l'emploi d'ensemble des arts et techniques concourant à la construction intégrale d'un milieu en liaison dynamique avec des expériences de comportement » (Simay, 2008). Il s'agissait de refonder le cadre social en utilisant tous les arts et les technologies disponibles, de créer des ambiances inédites permettant la construction de situations, c'est-à-dire des moments de vie à la fois singuliers et éphémères.

La comparaison peut paraître impertinente tant les visions de la ville de Lefebvre ne correspondent pas à l'imposition politique d'aménagements préformés. Néanmoins, l'idée d'une action publique urbanistique qui produit des situations et des ambiances temporaires par le déploiement d'éléments matériels et symboliques qui nécessitent d'être validées par les usages pour devenir des marques de l'urbain, renouvelle la portée du situationnisme radical. L'action publique urbanistique construite

79 Le pOlau est un Pôle de recherche sur les arts et la ville, un laboratoire de projet. Installé dans l'agglomération de Tours et œuvrant à l'échelle nationale, le pOlau -pôle des arts urbains développe sa position interface de plate-forme de recherche et d'expérimentations entre acteurs artistiques, culturels et urbains. Maud Le'Floch, directrice du pOlau résume la démarche sur le site de La Ville Foraine : « De l'échelle de la rue à celle des métropoles, l'intuition de la présence « foraine », en complément au pérenne, dans la production urbaine, s'incarne dans divers projets. De l'esthétique au ludique, le sens, le sensationnel et le sensible sont convoqués dans les modalités de la fabrication de la ville. En lien ou en parallèle à ces nouvelles « demandes », certains praticiens, artistes et concepteurs sont repérés comme de nouveaux acteurs urbains – au-delà des seules logiques décoratives ou animatoires – aux côtés des professions qui jusqu'ici faisaient la ville (ingénieurs, architectes, urbanistes, paysagistes). Sont attendues leurs capacités à composer avec la complexité, à joindre le disjoint ou le conflictuel, à produire des récits urbains, à saisir le vivant et à préfigurer de nouveaux usages. Ces néo-forains, perturbateurs prospectifs, diagnostiqueurs du sensible, apparaissent avec des actes, des protocoles et des attitudes. Ils viennent augmenter autant les « savoir-ville » que les « faire-ville ». Il est temps de considérer cette émergence et d'en constituer l'appareil critique. » [En ligne] URL : <http://lavilleforaine.wordpress.com/about/>

autour de l'enjeu de la production de rendez-vous collectifs au plus s'institutionnalise dans les municipalités, du moins s'organise structurellement, comme un moyen de produire et d'organiser l'espace métropolitain sur un mode labile et jaillissant.

4.2.3.2 Rythmer les espaces publics par des rendez-vous collectifs : un mode d'aménagement urbain ?

La recommandation de François Ascher pour qui « L'urbanisme doit être capable de jouer avec les événements et avec « l'être-ensemble » pour donner du sens aux lieux. » (Ascher, 2006) ne serait-elle pas en train d'être entendue ? À côté de l'urbanisme traditionnel, l'action publique urbanistique doit être capable à la fois de produire physiquement des espaces publics pérennes qui peuvent accueillir le rassemblement mais aussi de proposer dans ces espaces et aux côtés des autres acteurs événementiels, des signes au rassemblement par la spatialisation d'un temps. Cette idée qui fait de l'espace public un élément central de l'Urbs et de la Civitas métropolitaine se retrouve dans les projets urbains et la réflexion urbanistique. La logique d'aménagement actuelle se trouve inversée par rapport à celle des années 60 : le tissu bâti s'insère à partir des vides (ou espaces ouverts) qui forment la structure de la ville après des années où les espaces vides n'étaient conçus qu'a posteriori, comme absence de bâti, c'est-à-dire comme espace résiduel dénué de sens et de capacités structurantes pour le territoire urbain (Zepf, 2004). L'agencement du « vide » devient un préalable dans l'élaboration du plein, une base structurelle pour les projets. Or l'agencement du vide c'est l'agencement de ce qui peut accueillir la vie collective et le retour des espaces publics dialogue avec le retour de la question du lien social.

Pour les espaces publics hérités, la question est de les équiper pour permettre leur réinvestissement. Jean-Pierre Charbonneau, urbaniste et coordinateur du festival du jardin des rues de Lyon qui est présenté comme « un outil d'aménagement urbain inédit »⁸⁰, explique que les espaces publics « doivent être traités de manière à conserver une certaine vacuité qui garantit un maximum d'usage. Cette approche est politique et se démarque d'un principe qui voudrait que l'on remplisse l'espace pour en guider au maximum les usages, voire y empêcher tout « débordement » possible (...) il me paraît en ce sens judicieux que l'on « équipe » des lieux (parquets de danse, lumières en attente, branchements pour le son, la projection d'images...), les centres de quartier par exemple, de manière qu'ils puissent accueillir régulièrement des fêtes. » (Charbonneau, 2003). L'aménagement de court terme et l'évolution du traitement pérenne des espaces publics accordent de plus en plus de place aux usages collectifs et temporaires. L'action publique urbanistique doit intégrer la notion de « confiance attentive » face aux regroupements qui ont lieu dans la ville explique Charbonneau. Landrieu met en avant la figure du « créateur d'environnement » (1999, p. 49) qui sait décliner différentes dimensions du fonctionnement urbain dans le traitement de l'espace et notamment le besoin de temps partagés. Alain Bourdin évoque des « dispositifs d'organisation » (1999) capables de créer des ambiances et d'orienter les usages. François Ascher parle de « dispositifs organisationnels » (2006) et Jean-Claude Burdèse de « systèmes

80 Dossier de presse du Festival des Jardins de Rues, *Colloque Ville-Nature*, juin 2006,

dissipatifs » (1998). L'aménagement de l'espace public hérité prend de plus en plus en compte la dimension polyfonctionnelle de la ville via des aménagements flexibles (de la borne rétractable de branchement électrique pour un marché à la vacuité travaillée d'un lieu pour accueillir des scènes de concert) et des dispositifs réversibles (les aménagements de Paris-Plages) afin de capter et organiser les flux. Bruno Gouyette responsable de la Mission Qualité des Espaces Publics à la Mairie de Paris considère ainsi que les Quais de Seine ont « un certain nombre d'éléments constitutifs de l'espace public mais ne les a pas tous (...). Ce n'est pas un espace vivant (...) et ce n'est pas un espace polyvalent ». Paris-Plages, en réinjectant polyvalence et animation, « a augmenté le niveau de qualité en apportant finalement des éléments de perturbation. », notamment parce qu'il est parvenu à capter les flux d'usagers de la ville.

Pour les nouveaux espaces publics, la question est de trouver des formes attractives des flux de personnes et compatibles avec le déploiement d'une vie sociale intense, indice d'une certaine qualité urbaine. L'aménagement temporaire n'est pas seulement un pansement urbain pour des espaces publics centraux abimés par l'urbanisme fonctionnaliste. Il est aussi intégré dans les projets de grande ampleur prévus pour être réalisés sur plusieurs années. L'utilisation d'aménagements labiles dans la chronologie du projet doit stimuler les usages de lieux en cours d'aménagement, valoriser les espaces conçus, évaluer leur efficacité et rendre compte de ce qui pourrait s'y passer dans le futur. Le projet de piétonisation du Vieux Port en vue de l'événement Marseille Capitale de la Culture 2012 intègre un avant-projet temporaire d'aménagement du lieu ; la réhabilitation du Site Couriot de Saint Étienne passe par des aménagements temporaires du parc afin d'en provoquer l'usage collectif avant même la fin des travaux ; la transformation du port industriel en contrebas de la BNF en espace public a été l'occasion d'y implanter Paris-Plages pendant 2 ans. Il s'agit aujourd'hui d'intégrer l'idée de flexibilité de l'espace public et sa capacité à supporter des usages multiples dans les projets de rénovation urbaine mais aussi dans l'appréhension des lieux déjà bâtis qui ne sont pas appelés à supporter une refondation profonde de leur morphologie, notamment lorsqu'ils sont classés comme éléments de patrimoine. Réinvestir dans le potentiel de vie sociale que représentent les espaces publics via des actions temporaires produisant des rythmes collectifs, c'est redonner à ces espaces ouverts leur fonction originelle qui consiste avant tout, pour le sociologue, à mettre en relation toutes les parties de la ville⁸¹.

En effet, l'espace public pris dans son acception sociologique est « un dispositif de dramatisation de l'intersubjectivité pratique qui mobilise toute une série d'artefacts et d'équipements de la pensée et de

81 L'espace public est considéré comme le premier des biens publics qu'on le conçoive comme visibilité mutuelle, espace de rencontre ou mise à disposition de chacun d'une intention. Comme tout bien public, il est une co-production et pris comme telle, il entre dans le champ de la sociologie des interactions et donc des circonstances de ces interactions comme l'explique bien Erving Goffman. « L'organisation sociale en est le thème central mais la matière organisée est faite d'une conjonction de personnes et d'interactions temporaires. [...] Il existe bien une structure stabilisée par des normes, une « réunion sociale » mais elle est mouvante, évanescence, créée par des arrivées et supprimée par les départs. » (Goffman, 1974, p. 8) Si l'on prend l'espace public comme réceptacle ou plutôt comme espace émanant de cette « organisation sociale » à l'échelle de la ville, sa définition est donc en inachèvement perpétuel. Le rythme de la morphologie sociale qui transparait dans l'espace public des villes par des phénomènes de concentration peut définir périodiquement la nature publique de certains lieux.

l'activité » (Joseph, 2000). Il est avant tout une construction interactive entre les différentes forces sociales de la ville dont le cadre bâti constitue à la fois le phototype et le contenant. Métaphore de la ville comme lieu de rencontre élargie et plus généralement de la société urbaine comme société démocratique, l'espace public doit d'abord provoquer cette rencontre. Ainsi, les espaces publics ont toujours évolué avec les questionnements de la société, notamment en matière de cohésion sociale, et depuis longtemps, ils ont été le lieu du rassemblement. Historiquement, l'espace public est à la fois la matrice et le support des rythmes collectifs. Synecdoques de la société et lieux privilégiés de la foule, les espaces publics accueillent le changement – les festivités révolutionnaires du XVIII^e siècle (Ozouf, 1976) ; précipitent l'identité collective – les célébrations de la Nation par ses victoires militaires ; célèbrent les pouvoirs – les entrées solennelles dans la ville de Rome sous le règne d'Auguste ; renversent les codes sociaux – les charivaris chers à Flaubert et les carnivals ; supportent la protestation – les manifestations partisans. L'espace public est le lieu de déploiement privilégié des rythmes collectifs parce qu'il permet le rendez-vous, c'est-à-dire la matérialisation du temps par des infrastructures éphémères qui font signe et qui organisent, en articulation avec l'espace architecturé, le rassemblement. Ce n'est « [...] pas la multifonctionnalité de la rue, mais sa transfonctionnalité, voire sa polyvalence, qui permettent et rendent possible qu'en certaines occasions, ou périodiquement, tout l'espace de la rue soit voué à un seul usage. [...] À ces métamorphoses éphémères, la rue se prête aussi bien qu'aux transformations sur des durées plus longues. » (Gourdon, 2001, p. 46). Ce sont ces métamorphoses éphémères et périodiques qui nous intéressent ici en tant qu'organisation de la morphologie spatiale et révélateur de la morphologie sociale. Elles représentent une forme d'action publique urbanistique aménageant les usages de la ville et contribuant à renouveler les modes de production de l'urbain dans le contexte de métropolisation.

Les potentialités de l'éphémère sont redécouvertes par la pensée spatiale et intègre la réflexion politique à travers la question des temps partagés. Mais l'articulation du temporaire et du pérenne dans la production de l'espace n'est pas un fait nouveau et a toujours été présente dans les modalités de développement du fait urbain : dans ses infrastructures techniques, dans sa forme du bâti et dans le traitement de ses espaces publics. Les expositions universelles de Paris ont été le moteur de l'adaptation mutuelle du chemin de fer et de la ville : gares d'Orsay, Invalides, Gare de Lyon et Saint Lazare. Elles ont travaillé à un nouveau rapport avec la Seine : profilage des quais, édification de plusieurs ponts, construction d'îles, mise en place de lignes de navigation. Elles ont précipité des projets urbains à l'arrêt : accélération de l'œuvre d'Hausmann, finalisation de la première ligne de métro Parisienne. Elles ont désigné des fonctions pour certains lieux : le Champ de Mars est présenté comme un site pérenne d'accueil de grandes manifestations dont la propriété revient en 1900 à la ville, à condition que cette dernière n'en aliène aucune partie et en réserve l'usage gratuit à l'État. Elles ont laissé chacune quelques palais qui entrent en résonance avec le tissu urbain existant et les espaces publics alentours. Les foires ont eu des répercussions sur l'aménagement pérenne de l'espace urbain. Le dossier d'inscription de la ville de Provins au patrimoine mondial de l'UNESCO⁸² témoigne de l'articulation

82 UNESCO, *Dossier d'inscription de la ville de Provins au Patrimoine Mondiale de l'Humanité*, [En ligne]
URL : <http://whc.unesco.org/fr/list/873/documents/>

entre le processus d'expansion de la ville au moyen-âge et l'établissement de trois foires annuelles de dimension internationale par les comptes de Champagne. La centralité médiévale de Provins s'est construite grâce au rythme des foires et à l'adaptation progressive de la structure urbaine aux besoins d'un événement périodique et de ses activités connexes. Les foires ont fortement influencé la forme du bâti, l'architecture et le réseau de voirie de Provins : élargissement des ruelles, ouverture des maisons au premier étage pour le commerce et le stockage, plan des rues, places, nombreux hôtels etc. Les rythmes collectifs participent toujours de la morphologie spatiale de la ville parce qu'ils sont un principe d'organisation de la morphologie sociale et temporelle des sociétés qui se déploie sur un territoire concret. Cependant, si les rendez-vous collectifs continuent de transformer les villes à toutes les échelles, le rapport est de plus en plus pensé et intégré à la pratique urbanistique : la Foire du Trône possède son espace aménagé spécialement pour l'accueillir dans le bois de Vincennes, Paris-Plages s'articule avec un projet de piétonnisation des berges de la Seine, l'importance du marché de Saint Denis a obligé la réhabilitation de la place qui l'accueille, le Festival de Jazz de Montréal se déroule dans le Quartier des festivals spécialement aménagé, les Jeux Olympiques de Barcelone ont entraîné la réfection du front de mer, Marseille capitale de la culture 2012 projette la piétonnisation du vieux port, etc. Néanmoins, entre événement unique nécessitant des aménagements lourds et pérennes s'inscrivant dans un projet planifié sur le long terme et un événement cyclique produisant des adaptations incrémentales de l'espace public d'année en année, la démarche n'est pas tout à fait similaire.

En effet, la nature périodique des rendez-vous collectifs les rapproche d'un fonctionnalisme réversible mais redondant dont il s'agira de définir les contours. Les rendez-vous collectifs sont une forme d'aménagement de l'espace selon le principe de spécialisation temporelle des lieux. Le principe de spécialisation des fonctions de l'espace urbain a produit les plateaux piétons des centres-villes⁸³ ; le principe de superposition des fonctions a produit l'urbanisme de dalle⁸⁴ ; le principe de juxtaposition des fonctions a produit les boulevards urbains avec séparation des voies de circulation⁸⁵ ; le principe de coexistence des fonctions qui doit redonner de la polyfonctionnalité à l'espace public a produit les

83 La spécialisation viaire des centres-villes en « plateaux piétons » qui date des années 80 dissocie les pratiques de déplacement par un zonage fonctionnel du réseau de voiries. Elle est une des réponses au phénomène d'aspiration des publics par l'émergence de centralités périphériques de caractère commercial très attractives et regroupant de plus en plus d'activités diverses tournées vers l'achat loisir et la détente. Mais la piétonnisation des centres-villes soulève divers problèmes ; en termes de déversement des flux automobiles sur des espaces voisins qui doivent supporter une congestion plus importante ; en termes de muséification des espaces publics ; en termes d'accessibilité pour les riverains lorsqu'il s'opère dans ces zones une sélection des populations habitantes. Par les loyers et le décorum touristique qui est souvent le corollaire à ce type d'urbanisme (Choay, Merlin, 2000) les quartiers se figent dans un carcan historique, à l'aménagement banalisé voire internationalisé et qui peut se révéler mortifère pour la vie locale. La différenciation des centres conduit plutôt à leur convergence esthétique.

84 Nous pouvons citer ici les projets parisiens d'Eugène Ménéard qui, dès 1905 et face à la montée de l'automobile, en appelle à « des rues à étages multiples ». Il met au point le carrefour à Giration, équipé de passages souterrains pour les piétons, et aussi le carrefour à voies superposées anticipant les futurs échangeurs routiers. Ce modèle est à rapprocher des formes contemporaines comme les infrastructures du métro aérien ou encore l'urbanisme de dalle qui libèrent de l'espace par une dissociation verticale des fonctions. Les dalles piétonnes sont le reflet d'un urbanisme peu évolutif qui a tenté d'imposer une vision techniciste à une réalité plus complexe et qui l'a rapidement débordé. Ainsi les ZUP élaborée autour d'un centre dense avec une dalle pour piétons séparée des circulations automobiles est incapable de s'adapter aux formes nouvelles de distribution et subit la concurrence des supermarchés proches sans pouvoir riposter (Dreyfus, 1976).

85 La juxtaposition des modes d'occupation de la rue s'analyse comme un traitement multifonctionnel de l'espace. Cette multifonctionnalité révélée notamment par les « boulevards urbains » sépare les pratiques de déplacement. Ils ont ouvert la voie aux « couloirs réservés » de circulation partitionnant la rue selon les différentes vitesses de déplacement. Les « Quartiers civilisés » Parisiens en sont une illustration.

Zones 30⁸⁶. Les rendez-vous collectifs produisent quant à eux de la spécialisation temporelle en faisant alterner selon un rythme institué, les fonctions et les usages possibles des lieux urbains. C'est cette alternance qui est le principe moteur de la spatialisation du temps. La programmation de l'apparition et de la disparition de « dispositifs organisationnels » (Ascher, 2006) est une forme de management stratégique urbain qui s'apparente à un urbanisme *soft* car temporaire et orienté plus sur les usages de l'espace et du temps que sur l'implantation planifiée de fonctions, la pérennité de la morphologie et de l'architecture, l'irréversibilité des aménagements.

Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver sont des actions publiques urbanistiques qui, parce qu'elles sont efficaces dans la production de l'espace, deviennent des outils d'organisation de la métropole. La mécanique de spatialisation du temps à l'origine des rythmes collectifs n'a pas disparu des villes. Pour cerner la nature de cet urbanisme temporaire nous proposons une méthodologie pratique qui prend en compte le caractère flou des limites de la discipline urbanistique.

4.3 Méthodologie pour cerner les contours d'un urbanisme temporaire des rythmes collectifs

La difficulté de notre approche des rythmes collectifs en termes de matérialisation du temps dans l'espace réside dans l'appréhension d'une action publique urbanistique, qui n'est ni véritablement instituée, ni officiellement structurée, et encore moins pensée comme une discipline par les acteurs qui l'incarnent. Comment rendre compte de l'émergence d'un savoir-faire redéfinissant les manières d'aménager Bruxelles et Paris, alors même que les discours renvoient au caractère inédit de chacun des événements ? Le double objectif est de démontrer l'institutionnalisation de nouveaux savoir-faire dans le cadre de l'action publique urbanistique municipale, et de rendre-compte de l'instrumentalisation des rythmes collectifs dans les projets urbanistiques de long terme dans deux capitales européennes. Pour atteindre ces objectifs, nous avons multiplié les sources d'informations en effectuant des entretiens auprès des acteurs impliqués dans l'organisation des rendez-vous urbains, en étudiant un corpus d'articles de presse, les dossiers de presse des événements, les documents de travail fournis par les municipalités et les sites internet des institutions, entreprises, acteurs sociaux impliqués dans l'aménagement des événements. À cela s'ajoute une observation des sites, un relevé photographique et un relevé systématique des éléments matériels et symboliques déployés sur Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver.

86 Les « zones 30 », agrémentées parfois d'autorisation de prise des sens uniques par les bicyclettes, permettent une coexistence pacifiée de différentes pratiques de la voirie. Elles rendent plus agréable la vie en terrasse aux abords des voies de circulation, facilitent la traversée, sécurisent les piétons. Une ville comme Bruxelles a ainsi limité la vitesse de circulation sur certaines portions du centre-ville de son réseau de voirie à 20km/h tout en accompagnant cette mesure d'un véritable « code de la rue ». Les aménagements permettant aux différentes fonctions de la rue de coexister induisent des orientations en termes de traitement de l'espace sensible et matériel. Il s'agit alors d'articuler différentes fonctions dans une même temporalité et dans un même espace.

4.3.1 Les entretiens : pénétrer les municipalités et comprendre la mobilisation des ressources techniques et humaines autour de l'événement

Les entretiens et les documents récoltés ont deux objectifs principaux. Le premier est de démontrer l'institutionnalisation, ou du moins la structuration, d'une action publique urbanistique temporaire. Les entretiens permettent de cerner les responsabilités de chaque protagoniste et les cadres formels dans lesquels elles se déploient, les modalités de coopération entre les services concernés par l'événement, les savoirs-faire en termes d'organisation administrative et techniques des événements, le processus décisionnel entre l'idée et sa réalisation pratique, les modèles d'action déployés et réutilisés, la conception pratique :de toutes les dimensions de l'événement. Nous avons réalisé des entretiens en 2006 pour les Plaisirs d'Hiver et en 2007 pour Paris-Plages et Bruxelles-les-Bains auprès des élus, techniciens et responsables des services municipaux. L'idée était de comprendre la machinerie technique, organisationnelle et politique qui se cachait derrière l'événement, et son éventuelle structuration (implicite ou explicite) en termes de recettes et de prescriptions applicables d'une année sur l'autre. Nous avons privilégié les entretiens compréhensifs, informatifs et semi-directifs, d'une durée minimale d'une heure, enregistrés au dictaphone et retranscrits. Cependant, le matériau recueilli n'a pas été traité de manière systématique et thématique, bien que nous ayons utilisé une grille d'entretien-type et déployé tout l'arsenal dont dispose le sociologue lors de l'utilisation de cette technique d'enquête en face-à-face. Nous nous sommes souvent détaché du guide, préférant laisser se développer des discussions libres ouvrant sur des informations non attendues voire sensibles. Par exemple, nous avons pu observer que la professionnalisation et l'institutionnalisation des compétences événementielles a provoqué des tensions voire des inimitiés entre les différents protagonistes qui ont pris part au processus de développement des rendez-vous collectifs sur le long terme. De même, les relations parfois conflictuelles entre les organisateurs et les propriétaires de certains espaces colonisés par l'événement sont apparues après quelques heures d'entretien, micro éteint. Les entretiens nous ont permis surtout de recueillir des informations factuelles, de récupérer des documents de travail internes, d'orienter nos interrogations, de mieux comprendre les logiques avouées sous-tendant la production des événements.

Les entretiens nous ont aussi permis de pénétrer les structures institutionnelles. Ainsi, l'idée d'une collaboration entre les services municipaux et moi-même pour la mise en place d'une enquête par questionnaire auprès des usagers des événements s'est dessinée lors des entretiens avec Stéphane Chave, directeur de la Direction Générale de l'événementiel et du Protocole (DGEP) de la Mairie de Paris et avec Olivier Marete, coordinateur des événements Plaisirs d'Hiver et Bruxelles-les-Bains au sein du Bureau des Grands Événements de la ville de Bruxelles (BGE). Une fois entré dans le système, nous avons pu accéder à des informations de première main (documents de programmation, photographies officielles, plans techniques), pénétrer des lieux interdits au public (régies, locaux techniques, bureaux du BGE et de la DGEP), observer les missions des acteurs et entrer en contact avec d'autres interlocuteurs sur les sites mêmes. À Paris nous avons rencontré par deux fois Jean-

Christophe Choblet de l'agence Nez-Haut, le scénographe de Paris-Plages ; Bruno Gouyette, coordinateur de Paris-Plages et responsable de la mission Espace public à la Mairie de Paris ; Marc Reimbold, directeur de l'Agence portuaire centrale du Port autonome de Paris ; Stéphane Jillet du Service de Gestion des Prestations Logistiques, responsable des plagistes embauchés durant l'événement ; Jean-François Blet délégué au maire du 19^{ème} arrondissement à l'urbanisme et à l'aménagement des quartiers. À Bruxelles nous avons rencontré Olivier Mees, directeur du BGE ; Philippe Close, directeur général du cabinet du bourgmestre et échevin au tourisme ; Christian Ceux, échevin en charge de l'urbanisme et de la mobilité ; Thibault Bertrand, attaché au cabinet du bourgmestre et responsable coordination-évaluation des événements ; Nadège William, conseillère auprès du cabinet du bourgmestre et première conceptrice de Bruxelles-les-Bains ; Katia Serres, du BGE s'occupant du sponsoring de Bruxelles-les-Bains et de l'organisation des Plaisirs d'Hiver. Ces entretiens ont été complétés par des discussions informelles sur les lieux des événements, puisque nous y avons passé au moins une semaine à chaque fois, 8 heures par jour. À Bruxelles, Olivier Marette nous a proposé un parcours commenté des Plaisirs d'Hiver et des discussions se sont engagées avec Jean-Loup Vandewiele, photographe du BGE ; Philippe Op de Beeck coordinateur au BGE ; les régisseurs et les « agents d'ambiance ». À Paris nous nous sommes entretenus avec Jean-Gilles Soupeaux responsable des animations sportives et ludiques de la Direction Jeunesse et Sport, Damien Masset régisseur général pour la mise en place de l'enquête, les plagistes embauchés par la mairie et plus généralement le personnel présent sur les lieux (sécurité, secours, nettoyage). Ces informations ont été consignées dans des cahiers et ont produit un matériau dense et humain, renvoyant parfois à de simples impressions et jugements de valeurs mais qui, mis bout à bout, ont permis d'avoir une vision assez large du fonctionnement des événements.

4.3.2 Les documents écrits : cerner les représentations et comprendre les enjeux spatiaux des rendez-vous

Les entretiens ont été complétés par différents documents de travail, compte-rendus de réunions, documents officiels en matière d'urbanisme mais aussi des articles permettant de suivre l'évolution des événements sur lesquels il n'était pas possible de se rendre chaque année et pour, parfois, remonter le cours du temps.

4.3.2.1 La presse : histoire et image médiatique des rendez-vous collectifs

Le traitement de la presse nationale et locale a constitué une première approche de l'histoire des rendez-vous urbains à Paris et Bruxelles, mais aussi des enjeux urbanistiques sous-jacents. La presse nous a permis d'appréhender l'image médiatique des rendez-vous, d'étudier les signifiés temporels et spatiaux mis en avant, d'analyser les pratiques attendues, de pointer les sujets retenus dans les discours politiques pour la promotion de ces initiatives. Le croisement des articles consacrés à l'événement avec ceux consacrés aux projets urbains et aux polémiques qu'ils soulèvent, a permis de distinguer les enjeux politiques sous-jacents de l'implantation et de la reconduction des événements. Pour les Plaisirs d'Hiver

nous avons constitué un corpus d'articles tirés du quotidien national belge LaLibre⁸⁷ et de la Tribune de Bruxelles⁸⁸, premier hebdomadaire bruxellois d'information. Leurs archives en ligne ont permis un traitement systématique des articles concernant nos sujets (projets urbains et événements bruxellois) entre 2002 et 2006 puis plus sporadiquement jusqu'à 2008. Pour Paris-Plages nous avons utilisé les archives en ligne du quotidien Le Monde⁸⁹ et celles du journal gratuit « 20 minutes » pour faire le pendant de la Tribune de Bruxelles. Nous avons consulté près de 80 articles de « 20 minutes » produits entre 2003 et 2007 traitant de Paris-Plages et de ses à-côtés et une vingtaine d'articles du quotidien Le Monde. Enfin, nous n'avons pas traité systématiquement des articles concernant Bruxelles-les-Bains bien que la presse fut épluchée tout au long du travail de thèse. Au total c'est plus de 150 articles qui forment une base d'information sur l'histoire des événements ainsi que sur les orientations urbanistiques liées aux espaces événementiels. L'image médiatique véhiculée par la presse a été complétée par les dossiers de presse des trois événements entre 2002 et 2008. Nous avons effectué des croisements entre cette vingtaine de documents afin de dégager les points communs entre les rendez-vous en termes d'offre d'activité, de partenariats, de présentation au public, d'organisation spatiotemporelle, etc. Un travail d'analyse textuelle a été entamé mais nous l'avons mis de côté pour le moment. Le discours médiatique, conjugué avec les discours des professionnels et des promoteurs de l'événement, construit un halo sémantique et iconique dans lequel se développent les représentations individuelles et collectives à la base du sens commun venant qualifier certains lieux-moments de la ville. Cette « forme de connaissance, socialement élaborée et partagée [...] concourt à la construction d'une réalité commune à l'ensemble social » dont la « fonction est la prescription d'attitudes, de conduites et de visions du monde » (Jodelet, 2003).

87 La recherche consistait à ne retenir que le nom de l'opération dans les moteurs de recherche puis à faire une sélection manuelle en ne conservant uniquement les articles traitant expressément de l'opération de la capitale et en enlevant les articles de moins de 100 mots, les brèves et agendas. Il en résulte un corpus de 7 articles pour l'édition 2006 ; 4 articles pour l'édition 2005 ; 1 article pour l'édition 2004 ; 2 articles pour l'édition 2003 ; 1 article pour l'édition 2002, soit un total de 15 articles.

88 La Tribune de Bruxelles couvre les 19 communes du grand Bruxelles plus les deux régions périphériques du Brabant wallon et Brabant flamand. Il est distribué gratuitement à plus de 45 000 exemplaires dans des « centres de distribution de proximité » (restaurants, espaces culturels, etc.) chaque samedi et vise un public local. La ligne éditoriale se veut proche de la vie des Bruxellois en traitant d'une part des grands enjeux politiques et économiques (mobilité, immobilier, urbanisme, actualité locale/régionale) et d'autre part l'information culturelle et de loisirs avec des rubriques consacrées aux expositions, événements, cinémas, etc. Chaque année, début décembre, *La Tribune de Bruxelles* propose une partie événementielle consacrée exclusivement à l'événement Plaisirs d'Hiver. Ainsi, l'édition du 4 décembre 2002 propose un « Focus » en pages 8 et 9 sur Plaisirs d'Hiver ; l'édition du 9 décembre 2004 propose encore un « Focus » en page 6,7 et 8 sur l'événement ; l'édition du 15 décembre 2005 contient un « Dossier » central en pages 14 et 15 sur le sujet ; l'édition du 14 décembre 2006 enfin propose un « Épinglé » en pages 6 et 7 sur l'opération.

89 Nous avons effectué une recherche systématique des articles de presse parus dans Le Monde dont les archives accessibles remontent à 2002 filtrés par les mots clefs « Paris » et « Plage » inclus dans le titre et le premier paragraphe. Un premier corpus de 88 articles a été ébarbé par nos soins en ne retenant que les articles traitant principalement de notre événement et en excluant les agendas, les brèves, les dépêches, les entretiens, les articles touchant à une autre thématique et ne citant dans le corps du texte « Paris Plage » que deux fois et ceux de moins de 100 mots. Le corpus se ventile comme il suit : 12 articles pour l'édition 2002 ; 4 articles pour l'édition 2003 ; 6 articles pour l'édition 2004 ; 2 articles pour l'édition 2005 ; aucun article pour l'édition 2006 soit un total de 24 articles et éditoriaux et une moyenne de presque 5 articles par an avec comme particularité l'absence d'article de fond durant l'année 2006. Ce corpus sera complété par les articles de l'édition 2007. (Numéros des articles de plus ancien au plus récent pour retrouver les titres : entre le 01/05/2002 et le 01/10/2006 : 1, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 28, 30, 32, 34, 49, 52, 54, 55, 61, 62, 76, 78)

4.3.2.2 Documents de travail : de l'urbanisme temporaire aux projets de rénovation urbaine

Les discours politiques et médiatiques entourant les rendez-vous urbains ont été complétés par de multiples documents techniques. Ils fournissent des informations sur les aménagements des rendez-vous, mais aussi sur les projets à plus long terme sur les lieux de l'événement. Des documents papiers à usage interne récupérés grâce à notre insertion dans le BGE et la DGEP ont permis d'analyser la circulation de l'information entre les protagonistes des événements, les aspects techniques du déploiement des infrastructures, le rôle de chaque acteur dans la mécanique événementielle mais également les enjeux urbanistiques à moyen terme. Nous ne les citerons pas tous ici mais le Port Autonome de Paris nous a fait parvenir son *Cahier des Prescriptions Particulières* relatif à l'implantation d'événements sur le site du Port de la Gare, le *Schéma des infrastructures portuaires, Région Ile-de-France horizon 2010* et nous a permis de consulter le *Plan de Programmation de réhabilitation du Port de la Gare*. Le BGE et la DGEP nous ont autorisé à consulter les plans techniques (réseaux d'eau, électricité, mobilier, etc.), les avants projets des scénographies, les plans de sécurité, le *Débriefing de la régie Générale* assurée par l'équipe d'Équi-Concept, le *Compte-rendu d'exploitation de Paris-Plages 2007* de l'agence Nez-Haut, la mise en intrigue écrite de Paris-Plages aujourd'hui facilement consultable, les dossiers distribués aux commerçants des Plaisirs d'Hiver et de Bruxelles-les-Bains, les consignes de concurrence, les tarifs de location, l'organisation spatiale des terrasses, les horaires, etc.

D'autres documents grand public ont été consultés. À Paris nous citerons pêle-mêle le *Rapport sur le contrôle des frais de réception de l'Hôtel de Ville de Paris* et la partie consacrée au BGE, les *Lettres d'information du Port Autonome de Paris* entre janvier 2006 et mars 2007, les appels d'offre de marché public de Paris-Plages, les *Rapports du Groupe de Travail Berges & Déplacement* qui traitent de la réhabilitation du port, les *Huit actions pour le Bassin de la Villette 2002-2004* récupérée lors d'un entretien, le *Plan Local d'Urbanisme* (PLU) et le *Projet d'Aménagement et de Développement Durable* (PADD) de Paris, les arrêtés de la Préfecture de Paris concernant Paris-Plages⁹⁰, le règlement des étalages et des terrasses installés sur la voie publique durant Paris-Plages 2007. Nous avons également épluché quelques bulletins municipaux de la Ville de Paris et de nombreuses retranscriptions des débats et délibérations au conseil de Paris disponibles sur le site de la ville, notamment autour des dates de création du premier Paris-Plages. À Bruxelles, les *Rapports d'activité du BGE*, 2004, 2005, 2006, 2007, 2008 ont été consultés ainsi que le *Plan d'Action pour le Port de Bruxelles 2005-2009*, le *Programme d'Intégration Urbaine du Port 2005-2009* et 2008-2018, le *Plan Régional de Développement* (PRD) de 2002, le *Plan de Développement International de 2005* (PDI), le *Plan Communal de Développement* (PCD) incluant les Contrats de Quartier, les rapports du *Programme Quadriennal de Revitalisation des quartiers* accueillant Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver⁹¹. D'autres sources nous ont permis de forger notre regard aux enjeux urbanistiques des rythmes collectifs, parfois

90 Par exemple : Préfecture de Police, *Arrêté n°2006-20705 réglementant les conditions de circulation sur certains secteurs des voies sur berges de la rive droite de la Seine à l'occasion de la manifestation festive « Paris Plages »*.

91 Par exemple : Région Bruxelles Capitale, Ville de Bruxelles, octobre 2006, Rapport phase 3, Programme quadriennal de revitalisation : Contrat de Quartier « les quais », COOPARCH-R.U ou encore : Cabinet du ministre Pascal Smet, Hannes de Geest, aout 2008, État des lieux des lieux des projets régionaux pour la zone du canal

sous-jacents voire impensés par les acteurs urbains eux-mêmes parce que plus pris dans une analyse synchronique de l'espace que dans la dimension diachronique d'une analyse sur le long terme.

Tout le long de cette recherche, nous avons consulté régulièrement les sites internet des institutions et entreprises concernées de près ou de loin par la production des rendez-vous collectifs⁹² afin de comprendre comment évoluaient l'aménagement festif lui-même et son insertion dans l'espace pérenne. Par exemple, le traitement réservé par le Port Autonome de Bruxelles à l'opération Bruxelles-les-Bains dans ses documents d'orientation a évolué depuis 2002 en même temps que la rénovation de ses espaces portuaires. Si nous ne listons pas tous les sites consultés, citons tout de même celui du Parlement Fédéral de Belgique (www.fed-parl.be), Port de Bruxelles (www.havenvanbrussel.be), Bureau du Tourisme et des Congrès de Bruxelles (www.brusselsinternational.be), Office de Tourisme Flandres-Bruxelles (www.tourismebelgique.com), Région Bruxelles-Capitale (www.bruxelles.irisnet.be) Ville de Bruxelles (www.bruxelles.be), Plaisirs d'Hiver (www.plaisirsdhiver.be), Bruxelles-les-Bains (www.bruxelleslesbains.be), Équi-concept Conception, Production, Régie d'Événements (www.equi-concept.fr), Préfecture de Paris (www.paris.pref.gouv.fr), Port Autonome de Paris (www.paris-port.fr), Mairie du XIXe arrondissement de Paris (www.mairie19.pparis.fr), Office de Tourisme de Paris (www.parisinfo.com), Agence Nez-Haut (www.nezhaut.com), Société d'économie mixte de la Ville de Paris (www.semavip.fr), Société d'économie mixte d'aménagement de Paris (www.parisrivegauche.fr), Ville de Paris (www.paris.fr).

4.3.3 L'observation : rendre compte des mises en scène, détailler les aménagements, relever les particularismes

L'observation n'est pas une technique traditionnellement utilisée dans les travaux portant sur l'urbanisme. Nous avons choisi de nous faire observateur de l'espace tout autant qu'observateur du social. La posture, qui est aussi une technique d'analyse, nous a permis d'appréhender la mise en scène, l'organisation fonctionnelle, l'ambiance des événements en relevant l'ensemble des aménagements matériels, concrets, qui sont déployés dans l'espace public. Les aménagements sont le support pratique de la spatialisation du temps parce qu'ils indiquent le rendez-vous en transformant la morphologie et les fonctions des lieux urbains. Or c'est cette transformation périodique qui produit une rupture, une indication spatiotemporelle au rassemblement et du rythme collectif. Elle renvoie à une sociologie des contextes de l'action, dès lors qu'elle est interprétée sous l'angle de la production de « cadres de l'expérience » (Goffman, 1991), et de l'influence de ces cadres sur les pratiques sociales. Nous

⁹² Dans le domaine de l'événementiel, les sources internet sont aussi précises que celles sous format papier. Elles sont actualisées chaque année suivant l'évolution des événements. Ce choix de l'outil internet vient en partie de la rapidité d'information de ce médium de communication, de l'actualisation des bases de données et de la relative facilité pour accéder à des archives informatiques, par exemple aux programmes festifs, communiqués de presse, offre de marché public, organigrammes municipaux, calendrier des rénovations urbaines liés aux sites événementiels, rapport d'activité, etc. Il nous permet également de croiser rapidement des informations dont l'origine provient directement des acteurs impliqués dans la production des événements. Il offre la possibilité d'accéder par des recherches ciblées et précises, à plusieurs informations simultanées, ce qui rend le travail de recoupement plus rapide et souvent moins approximatif. Dans son contenu et par les instruments qu'il propose (les moteurs de recherche et les portails spécialisés), internet est un outil précieux notamment dans le traitement d'objets dont l'existence est éphémère. La recherche en sciences sociales doit compter aujourd'hui avec cet outil qui vient en complément du travail sur archives, ouvrages et/ou sur coupures de presse.

reviendrons sur cette dimension dans le chapitre 6. Pour décrire le mécano aménageur de l'urbanisme temporaire, nous avons parcouru l'ensemble des sites en tenant un carnet de bord des aménagements et en procédant à des relevés photographiques du mobilier temporaire, du zonage spatial, des végétaux rapportés, des réseaux techniques, des illuminations, des architectures éphémères, des éléments symboliques aussi. Les relevés ont été confrontés à la configuration des lieux en dehors des événements pour comprendre ce qui changeait dans l'aménagement de l'espace public et comment cela transformait la perception des lieux. Ce travail systématique sur les trois événements est essentiel pour un sociologue qui s'intéresse aux effets physiques et psychologiques d'une transformation du cadre urbain quotidien mais également pour l'aménageur qui étudie les possibles dispositifs d'ambiance et d'usage permettant de renverser les pratiques des espaces publics. À ces phases d'observation spécifiques qui ont consisté à parcourir linéairement l'ensemble des sites, d'autres phases d'observations ont été nécessaires pour étudier les usages sociaux des lieux. Nous les distinguons parce qu'elles n'ont pas fait l'objet des mêmes techniques, cependant que l'une a pu nourrir l'autre. De plus, pour suivre le bon déroulement des enquêtes mises en place avec le BGE et la DGEP, nous avons été présents 8 heures par jour pendant 5 à 7 jours sur chaque site de Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver.

* * * * *

Le processus de métropolisation, l'augmentation des mobilités, l'étalement des aires urbaines et la densité bâtie des centres historiques posent la question de la capacité des pouvoirs publics urbains à produire des espaces attractifs, à préserver des lieux du vivre-ensemble, à renouveler les modalités d'aménagement de l'espace sans se baser sur les anciennes recettes qu'étaient la planification à long terme, le fonctionnalisme, le principe d'attraction gravitaire ou le plan masse figé dans le temps. La généralisation des rendez-vous urbains dans les métropoles renseigne sur les nouvelles manières d'aménager l'espace public et la nouvelle donne en matière de production de rythme collectif d'origine institutionnelle. Le chapitre suivant rend compte de la constitution d'un urbanisme temporaire qui se structure en tant qu'outil des politiques urbaines, au service d'objectifs aussi variés que l'augmentation de l'attractivité touristique des villes, la reconstruction de la ville sur elle-même par le réinvestissement d'espaces monofonctionnels (industries, ports, routes), la cohésion sociale par le rassemblement festif et la signalisation des villes-centres comme lieu privilégié de l'urbanité métropolitaine. L'urbanisme temporaire regroupe des pratiques autant techniques que symboliques visant la transformation temporaire de l'espace et des savoir-faire pour inventer, organiser, gérer les rythmes du rassemblement. Ce type d'aménagement devient le bras armé des projets de rénovation urbaine dès lors que ses conclusions opératoires permettent de réinvestissement social de lieux porteurs d'enjeux urbanistiques.

Chapitre 5

L'urbanisme temporaire : méthodes, savoir-faire et fonctions

Pour qu'un rythme collectif advienne il faut qu'il existe une signalisation d'un lieu et d'un moment qui ouvre une parenthèse temporelle et permet la synchronisation spatiale des individus. La production de ce signe dans la ville, via l'événementiel, est un acte de politique publique urbanistique. Elle repose sur l'aménagement temporaire de l'espace public qui marque un début et une fin, découpe un périmètre, et crée un effet de rupture dans la perception et l'organisation quotidienne de la ville et de la vie sociale en ville. Cette réorganisation saisonnière des espaces publics signale la possibilité du rassemblement en redéfinissant les fonctions urbaines et repose sur des compétences d'aménagement. Les modalités de cette réorganisation temporaire de l'espace public et les savoirs-faire qui la permettent dessinent les contours d'une action publique urbanistique appelée ici urbanisme temporaire et dont la définition est l'objet de ce chapitre. L'urbanisme temporaire met en résonance la morphologie spatiale des villes avec une morphologie temporelle calendaire du temps urbain en attente d'être validée par la contraction de la morphologie sociale visible dans le rassemblement. Le temps est implémenté dans l'espace par une mise en scène de la ville et de sa population selon les saisons. « Paris-Plages s'inscrit la-dedans de la même manière que la patinoire en hiver réintroduit aussi, parce qu'elle est en plein air même si le froid est produit artificiellement, l'idée qu'on n'est plus dans la même saison »⁹³. L'urbanisme temporaire utilise les traits saillants de topiques géographiques extraurbains, d'activités sociales et de symboles liés aux saisons pour thématiser l'espace le temps du rassemblement : Paris-Plages c'est la mise en scène politique de l'été, de la mi-juillet à la fin août, avec sa plage et ses activités ludiques⁹⁴ ; Plaisirs d'Hiver c'est la mise en scène politique de l'hiver bruxellois durant le mois de

93 Bruno Gouyette, responsable de la Mission Qualité des Espaces Publics à la Mairie de Paris, coordinateur de Paris-Plages de 2003 à 2005.

94 La symbolique extra-urbaine spatialisée par les instances organisatrices passe aussi par les documents de communication autour de l'événement. La volonté de détacher Paris-Plages de la ville du quotidien peut se lire à travers une rapide analyse stylistique des cartes qui rendent compte de l'opération. Dans la communication visuelle, la ville dans laquelle baigne le lieu de l'opération est systématiquement absente des représentations. Le périmètre de Paris-Plages se détache dans un espace neutre où n'apparaissent que des symboles de la ville stylisés : façades haussmanniennes, ombre de notre-Dame et de l'Hôtel de Ville, ponts, Ile de la Cité et Ile St-Louis. La ville est esquissée plus que représentée. Le dessin supplante le plan ou la photo, l'échelle est absente, les rues sont tracées à la main et la ville se rapporte à un seul espace signifiant. Les représentations signalent simplement le périmètre de l'opération, ses accès, la localisation des équipements et des services. Le choix de couleurs vives (vert clair, fuchsia, bleu clair, jaune pale, rose) doit symboliser l'opposition au caractère minéral de la ville. Les pictogrammes informatifs permettent une lecture simple voire enfantine des lieux qui réduit la profusion des signaux qui parsèment les espaces publics et qui rendent leur lecture complexe. Il s'agit là de bien signaler le changement de fonction des lieux. Le graphisme même des pictogrammes utilisés reprend l'imaginaire vacancier des bords

décembre avec son marché traditionnel, ses illuminations, ses chants de Noël et sa patinoire de glace.

L'urbanisme temporaire est un urbanisme du rassemblement saisonnier, de la subversion organisée de la ville, de la signalisation d'un temps d'exception qui mobilise un ensemble de nouvelles compétences dans l'aménagement de l'espace. L'objet de ce chapitre est d'analyser les différentes facettes de la production des rendez-vous urbains pour démontrer l'existence d'un mode d'action publique travaillant les rythmes sociaux dans les villes historiques dont l'organisation est questionnée par le processus de métropolisation et l'étalement urbain. Nous analyserons dans un premier temps les interactions physiques et symboliques entre la ville événementielle et la ville héritée pour comprendre comment l'urbanisme temporaire, plus qu'à tenter de nier la ville ou de s'y imposer, s'articule avec elle pour transformer. À ce titre, la morphologie, l'histoire et la situation géographique du lieu jouent un rôle fondamental dans la production du rassemblement. Il faut ainsi nuancer l'idée de Bertrand Montulet pour qui le lieu du collectif n'est qu'un nœud d'opportunité et que « chaque « nœud » [...] apparaît comme toujours substituable à un autre. L'espace ne se décline plus sous le mode du lieu, d'un « tout toujours » mais bien sous le mode d'une relation opportune à un nœud particulier » (2001, p. 82). Nous verrons ensuite comment l'urbanisme temporaire repose sur des savoirs-faire spécifiques en matière d'aménagement qui, d'année en année, sont cristallisés dans des méthodes d'action instituées au sein des municipalités. Enfin, nous montrerons en quoi l'urbanisme temporaire est instrumentalisé dans la production de la ville pérenne et de ses espaces publics à travers l'articulation spatiale et temporelle des rendez-vous collectifs avec la chronologie des projets de rénovation ou d'aménagement de certains morceaux du tissu urbain.

5.1 La mise en scène cyclique de la ville ou la spatialisation du temps

L'urbanisme temporaire signale le lieu et le moment du rassemblement en produisant une rupture avec l'organisation quotidienne de la ville et de ses fonctions. Cette rupture est d'abord spatiale. Elle s'appuie sur la morphologie urbaine pour isoler un périmètre qui incarnera un temps particulier et produira un signe au rassemblement. La forme de la ville joue dans la production des rythmes festifs car il existe « des dispositions physiques, sensibles et symboliques d'un espace qui peut se prêter plus que d'autres à la mise en scène et au marquage ludique (...) souvent de courte durée. » (Jolé, 2006). En utilisant les

de plage lié au soleil (glace, transat, parasol, casquette, hamac, plongeurs, cocktail). La stylisation de la plage et de la mer par deux bandes de couleur jaune et bleue renforce l'impression d'une zone ludique qui articule terre et eau dans une relation inédite en cœur de ville alors même que l'accès physique au fleuve est interdit. Enfin, les affiches et dépliants se caractérisent annuellement par un faisceau d'éléments issus d'un univers extra-urbain et exotique avec des fleurs de thiaré, des palmiers, poissons, flamands roses, herbes hautes, gecko, soleil couchant, sable, eau sintillante... Ces éléments en appellent à un univers de la vacance, du lointain et de l'ailleurs en totale opposition avec le milieu urbain. Dans ses représentations, l'espace de Paris-Plages porte une utopie colorée qui ne peut s'apparenter à la ville du quotidien. On est en présence d'une transformation médiatique du cadre urbain qui doit faire sens dans la ville tout en jouant le décalage cognitif pour polariser les publics sur le mode des vacances mais plus généralement sur le principe du dépaysement. Ces informations visuelles doivent aider les protagonistes de l'action scénarisée à se projeter dans un imaginaire balnéaire à l'entrée des espaces ou depuis chez eux, avant d'en faire l'expérimentation. Par ces plans, on identifie un lieu particulier, une utopie de papier qui transforme la ville en une série d'offres spatiales colorées représentant un temps particulier, une période d'exception à ne surtout pas manquer.

caractéristiques morphologiques de certains lieux, l'urbanisme temporaire renforce des effets de seuil et de frontières pour isoler un espace et signaler le lieu du rendez-vous. Ce découpage de l'espace arrête le temps un moment, le contracte dans le présent, nie les changements qui pourraient s'y produire et l'exhausse comme une zone hors du temps quotidien. Le scénographe de Paris-Plages l'avoue, « le lieu m'aidait beaucoup, c'est un lieu fermé, il a une dimension propre... Son isolement de la ville est une composante essentielle car cela permet de produire de l'intemporalité, cette non distance à l'espace (...) une échappée urbaine ». La circonscription d'une zone particulière dans la ville marque un moment dans l'année tout autant qu'elle signale le lieu rattaché à ce moment. Mais la production d'une forme limite singulière se détachant du reste de la ville ne suffit pas. L'urbanisme temporaire joue également sur les symboles du temps social pour orienter le signifié temporel rattaché au lieu événementiel. Zonage et mise en scène saisonnière s'articulent pour produire le signe d'une possible synchronisation collective des usages de l'espace urbain.

5.1.1 Aménager la verticalité du bâti : isoler l'espace et marquer le temps

La spatialisation d'une période de temps dans la ville, ici la saison estivale, passe par la délimitation d'une zone incarnant ce temps qui s'appuie sur les propriétés verticales de la morphologie urbaine. L'urbanisme temporaire met en scène la hauteur des bâtiments, leurs façades, les murs pour produire un effet de frontière et de rupture avec le fonctionnement quotidien de la ville. En dehors de ces périmètres, le visiteur est hors de la saison urbaine officielle. Entrer et sortir de ces espaces, c'est entrer et sortir symboliquement d'un temps institutionnalisé.

5.1.1.1 De la morphologie urbaine et ses atouts pour mettre en abîme la ville

La mise en abîme consiste à incruster une image dans une image. Ici c'est la ville estivale qui est incrustée dans la ville ordinaire selon la technique photographique de plongée totale. À Paris-Plages, le décrochage entre les quais hauts et la Voie Georges Pompidou place le site historique de l'événement sous le niveau de la ville. Construits entre 1937 et 1967 par étapes, la voie Georges Pompidou fait 14 mètres de large, 13 kilomètres de long, traverse cinq arrondissements, possède deux voies de circulation en sens unique tantôt au niveau des berges, tantôt en souterrains et tantôt au niveau des quais hauts. La partie de 3 kilomètres sur laquelle se déroule Paris-Plages entre le Pont des Arts et le Pont de Sully regroupe les Quais du Louvre, de la Mégisserie, de l'Hôtel de Ville, des Célestins et le quai Henri IV. Le périmètre événementiel se situe à un peu plus d'un mètre au-dessus du niveau de la Seine et plusieurs mètres en contrebas des quais hauts. La mise en scène du site s'appuie sur les particularités physiques de cette infrastructure routière. De jour, le mur de pierre blanche qui marque le décrochage entre les quais hauts et la voie reflète la course du soleil à partir de laquelle la scénographie a été élaborée. Il produit une amplification calorifique sur les plages situées à ses pieds et un effet de réverbération recherché par les amateurs de bronzage. De nuit, le mur coloré en bleu par des spots rappelle la présence de la Seine plongée dans l'obscurité, renvoie l'écho des visiteurs aux niveaux des quais hauts et continue de diffuser la chaleur emmagasinée durant la journée. Le décrochage atténue également le

bruit des automobiles et permet d'isoler facilement l'espace du réseau viaire par la fermeture de ses extrémités. Le lieu se détache du reste de la ville par ces effets d'isolement verticaux renforcés par la mise en scène des accès permettant le passage de la « ville haute » à l'espace événementiel en contrebas.

Ces espaces liminaires sont signalés par l'apport de végétaux qui entravent physiquement le passage des automobiles et mettent en scène le passage vers une réalité modifiée pour le piéton. Des arbres en pots sont disposés en quinconce sur les accès pour produire un effet labyrinthique dont la traversée dévoile peu à peu au regard le site. Des plantes de différentes hauteurs sont installées sur de la terre rapportée pour produire un effet d'accumulation verticale le long des rampes qui permettent l'entrée sur les lieux. Aux extrémités de ces passages des barrières gardées par des vigiles et parfois des porches d'entrée signalent la frontière d'avec la ville ordinaire. Des panneaux et des plans aux couleurs des opérations, placés à l'entrée de ces espaces liminaires, signalent l'opération invisible pour celui qui se situe dans la ville du quotidien, sur les quais ou sur la place Sainteclotte pour Bruxelles-les-Bains. Si nous observons des similarités entre les trois événements, le site historique de Paris-Plages est celui qui illustre le mieux l'instrumentalisation de la verticalité pour mettre en scène physiquement et symboliquement la rupture dans la ville. La Voie Georges Pompidou est visuellement close, acoustiquement calme, climatiquement fraîche à proximité du fleuve et chaude sur les espaces de plage lorsque le soleil s'y invite. Le temps qui s'incarne en ces lieux n'est plus le même que celui qui coule sur les grandes artères automobiles de la ville.

L'utilisation de la verticalité du bâti s'observe sur le site du Port de la Gare inauguré en 2006 et fermé en 2008. L'espace en pente douce décline jusqu'à un niveau de la Seine et permet de se rapprocher de l'eau jusqu'à pouvoir la toucher. En lien avec son environnement spatial direct, le lieu est organisé selon trois niveaux de verticalité qui produisent un effet d'isolement du site dans la ville. Le premier niveau se situe à hauteur de l'esplanade de la Bibliothèque François Mitterrand qui surplombe l'ensemble du site. Elle forme une terrasse géante encadrée par d'imposantes tours à ses quatre coins dont la verticalité assoit une monumentalité qui semble écraser l'événement en contrebas. Le second niveau se situe à hauteur du Quai François Mauriac qui conserve sa fonction routière, mais à partir duquel les aménagements sont visibles, notamment le haut des oriflammes, qui signalent l'événement en contrebas. Le troisième niveau se situe à hauteur de l'allée Arthur Rimbaud. La promenade plantée piétonne permet d'accéder à l'événement mais également de longer le site et de l'observer en restant à distance. Ces trois niveaux de verticalité ne sont pas mis en scène mais produisent un étagement dont les utilisateurs sont directement visibles par les plagistes en contrebas. Depuis le Port de la Gare, ces gradins qui amènent doucement le regard sur les tours de la bibliothèque produisent un effet d'écrasement et d'isolement vertical du lieu. Les visiteurs ne voient pas les voitures cachées par l'allée plantée, le bruit est atténué par le décrochement vertical qui peut atteindre plusieurs mètres par endroits, la passerelle Simone de Beauvoir surplombe la promenade, des escaliers et une rampe en pente douce surveillée par un vigile et entravée par une chicane de barrière de sécurité permettent l'accès au site. L'effet d'isolement vertical est moins mis en scène que sur le site historique mais

constitue une spécificité du lieu.



Illustration 3 : l'effet de sas par la verticalité à Bruxelles-les-Bains, source : auteur

A Bruxelles-les-Bains, la verticalité participe, dans une moindre mesure, à l'isolement du lieu. L'événement se déploie le long du Bassin Béco sur le Quai des Péniches qui se situe en contrebas du Boulevard Baudoin et du Square Sainteclotte qui y mène. Il est assez difficile de traverser ces lieux à forte circulation routière ce qui renforce l'effet de rupture pour celui qui s'y engage et parvient à les franchir. L'éloignement du flot automobile crée une première rupture sonore et visuelle qui donne une impression de calme après la tempête de la ville. À cette mise à distance horizontale et sonore du flot automobile s'articule une mise à distance verticale. L'accès au Quai des Péniches qui se situe quelques mètres en contrebas du niveau du réseau viaire s'effectue par un escalier débouchant sur un sas formé par deux imposants bâtiments industriels. Au bout de ce sas, un portique aux couleurs de l'opération marque l'entrée sur le site. Jusqu'en 2007, le porche était une construction tubulaire accueillant une affiche de l'édition mais en 2008, l'effet de seuil a été renforcé puisque le porche a été remplacé par une proue de ferry-boat de 7 mètres de haut, ouverte comme pour accueillir des voitures, afin de symboliser la rupture spatio-temporelle. Une fois entré, la vue devient dégagée sur le bassin à gauche alors qu'à droite du visiteur, un alignement de hautes façades aveugles puis entièrement vitrées (Usine Citroën) longe la promenade et isole les lieux de la zone industrielle située derrière. Le contraste entre le gigantisme de ces bâtiments industriels et les petites paillotes de l'événement donne l'impression d'un décor miniature, une mini-ville aux aménagements vernaculaires. Une fois entré, impossible d'échapper à la promenade, coincée entre l'horizontalité du bassin et la verticalité des façades.

Il n'y a pas de hasard dans la visite de ces espaces ludiques. Descendre dans ces lieux aménagés c'est faire le choix de participer à une réalité modifiée et s'isoler un moment du reste de l'espace urbain. Les aménagements temporaires désignent un temps particulier dans le déroulement moyen des choses redessinant les lieux, en renforçant le décrochage physique, en produisant des effets d'échelle, en jouant sur la clôture visuelle et acoustique. La mise en scène de la frontière fait signe aux piétons qui passent non loin et attire le regard. La recette renvoie aux fêtes foraines du début du XIXe siècle dont le

périmètre circonscrit par un repérage symbolique (arc de triomphe portique, décor, lumières) indique à chacun qu'il pénètre dans un espace échappant au quotidien (Rapoport & Tamalet, 1992). Ici la verticalité est une ressource déjà existante pour la spatialisation du temps dont l'urbanisme temporaire se saisit. Le dialogue entre la verticalité du lieu et l'organisation montre que la somme de « relation opportune à un nœud » (Montulet, 2001) créant le rassemblement n'est pas totalement libérée de contraintes mais surtout d'opportunités d'ordre morpho-spatiales. « Les mêmes lieux peuvent être le support de situations très différentes et contradictoires. [...] Dans ses qualités et ses manques, l'espace public, c'est donc au moins du vide pour accueillir ces variations » (Armengaud *in*. Texier, 2006, p. 17). Difficile d'imaginer Paris-Plages le long du périphérique, les marchés de Noël dans des ruelles étroites, la Fête des Arbres au milieu de l'esplanade de la Défense, le défilé du 14 juillet rue Montgallet...

5.1.1.2 De la lumière et de la couleur pour exhausser un espace-temps

La mise en scène des rendez-vous collectifs associe aux propriétés verticales du bâti des systèmes lumineux qui isolent symboliquement le périmètre de l'événement : d'un côté les sites diffusent une lumière colorée, de l'autre la ville diffuse une lumière blanche voire orange qui identifie les axes routiers. Si dans les années 1980 est apparu un « urbanisme lumière » qui conçoit la lumière comme une technique d'aménagement au service des projets urbains (Delarue, 2003 ; Masbougni, 2003), l'événementiel reprend à son compte les effets que peut provoquer la transfiguration lumineuse de l'espace mais dans une approche temporaire. La mise en lumière temporaire des sites est un outil pour produire le signe à la synchronisation des usages du lieu. La coloration de la ville et le rehaussement de ses reliefs par la lumière indique que c'est ici et maintenant que ça se passe en délimitant l'espace du rendez-vous. À Plaisirs d'Hiver, plusieurs techniques d'éclairage sont mobilisées pour signaler, tout au long du parcours événementiel, les passages à prendre et les places où il se passe quelque chose. La Grand Place de Bruxelles fait l'objet d'un traitement lumineux spectaculaire qui signale le point de départ du parcours. Les candélabres sont recouverts de gélamines de couleurs qui transforment l'ambiance lumineuse connue des bruxellois. Des installations lumineuses sont commandées chaque année à des artistes et produisent des points de lumières qui dialoguent avec le scintillement des décorations électriques du sapin géant installé au centre de la place. Ces éléments lumineux fixes accompagnent la mise en lumière spectaculaire de l'hôtel de ville et de ses façades classées au patrimoine mondial. Toutes les demies heures, la lumière projetée et changeante transfigure les reliefs du bâtiment, éclaire ses sculptures ornementales et fait apparaître le gigantisme de sa flèche qui vient écraser les spectateurs et signale la centralité politique de la ville. Ainsi, la place bat au rythme d'une projection lumineuse colorée sur le thème de Noël et de l'hiver qui signale à la fois le début du parcours festif, le lieu du pouvoir échevinal et le centre de la ville. Dans une régularité horlogère la place s'emplit de spectateurs qui se dispersent à la fin de la projection en direction du parcours de chalets.

La lumière participe ainsi d'une mise en intrigue interne de la durée du rendez-vous. Elle signale et séquence le parcours événementiel. Considérées par les organisateurs comme des « axes faibles », la rue

de Veaux et la rue Sainte-Catherine font l'objet d'un traitement lumineux particulier. De grandes arches lumineuses sont installées à leurs extrémités afin d'inviter les participants à les emprunter et de les guider vers les différentes places où se tiennent les festivités. Dans ces rues qui font lien la lumière est omniprésente à travers des nappes de guirlandes suspendues comme un faux plafond, et des totems qui, éclairés de l'intérieur, font apparaître des photographies qui préfigurent l'ambiance que le visiteur peut découvrir s'il s'y engage. La lumière travaille un effet de rupture et indique le chemin à suivre autant qu'elle ponctue les différents temps de la visite entre espaces vacants et espaces animés.



Illustration 4 : la rue de Veaux entre la place de la Bourse et la Place Sainte Catherine, de jour au quotidien et de nuit durant Plaisirs d'Hiver, source : auteur

A chaque intersection de rues, des éléments de patrimoine de grande hauteur (Bourse de Bruxelles, église Sainte-Catherine, église Saint Nicolas) sont éclairés par des lumières aux couleurs changeantes. L'éclairage signale autant qu'il intègre les lieux charnières et accompagne le piéton dans sa découverte de la ville transfigurée. La place du Marché aux Poissons est éclairée par des halogènes géants, placés sur des plots en béton en haut de mats décorés par des guirlandes électriques, qui imposent une couleur rouge/orangée observable aussi dans les arbres et sur la place de la Bourse. Par contre la Place Sainte-Catherine, qui accueille chaque année l'invité d'honneur des Plaisirs d'Hiver, est éclairée par des sphères blanches qui diffusent une lumière plus douce, poudreuse, évoquant la neige, et qui invite à ralentir le pas. Contrairement au reste du parcours qui n'est pas aménagé pour l'arrêt, c'est sur cette place que sont disposées des tables à hauteur d'homme, protégées de la pluie et illuminées de rouge. Elles permettent de s'arrêter prendre un verre, mais toujours en position verticale, ce qui n'incite pas les publics à stationner trop longtemps. La mise en lumière découpe le parcours en séquences, signale les rues, les places, les lieux animés, les lieux vides, oriente les visiteurs et rythme la fréquentation depuis la Grand Place. Elle délimite le périmètre de l'événement en rompant avec l'obscurité des rues médiévales de la ville historique, l'éclairage fade des grandes artères modernes, les enseignes commerciales ou le faible éclairage des rues piétonnes. Le rôle de la lumière est à la fois matériel pour un événement essentiellement nocturne mais aussi symbolique. Les tonalités de blanc et de rouge renvoient aux couleurs du père Noël, du houx, de la neige et de manière générale, la période de Noël marque dans l'imaginaire judéo-chrétien la victoire de la lumière sur les ténèbres.

Il existe des similarités dans l'utilisation de la lumière entre Paris-Plages et Plaisirs d'Hiver. Bien que durant ses premières années d'existence, Paris-Plages restait ouvert toute la nuit pour ensuite être fermé autour de minuit, l'événement est avant tout diurne parce que la plage c'est la mer mais aussi le soleil. Cependant, une des particularités des plages en ville est d'équiper la nuit urbaine. En soirée, l'éclairage joue aussi un rôle dans l'isolement des lieux et le marquage d'une ambiance. Comme à Bruxelles, la couleur devient symbole. Des gélamines colorées bleues et jaunes sont disposées sur les lampadaires de la Voie Georges Pompidou afin de symboliser la mer et la plage de sable mais également détacher visuellement le site de son environnement urbain. La luminosité des réverbères urbains est réduite par EDF pour créer une ambiance spécifique et les lieux d'activité sont traités par un éclairage puissant afin de les signaler, comme la scène de concert par exemple. La lumière éclaire et signale le rendez-vous et ses différents lieux : en 2006 des lanternes japonaises de couleurs signalaient un point de restauration, en 2007 des « Lucioles » fonctionnant à l'énergie solaire scintillaient dans le feuillage des arbres et signalaient l'événement à hauteur des quais. En 2009 des phrases poétiques étaient projetées sous les ponts pour rythmer la promenade et inviter à la rêverie. Enfin, certains éléments de patrimoine sont éclairés spécifiquement à l'image de la Rotonde de la Villette qui bénéficie d'une « animation lumière » changeante ou l'Hôtel de Ville de Paris qui, éclairé pour l'occasion, marque, comme dans la capitale belge, le lieu du pouvoir et le centre de la ville.

Le traitement lumineux n'est pas seulement esthétique. Il organise les lieux du rendez-vous. Le directeur du BGE explique ainsi que le volet illumination des Plaisirs d'Hiver pris en charge par une entreprise spécialisée a comme finalité de « de faire sortir les gens de la place de la Bourse et de la Grand Place et de leur dire : allez jusqu'au bout. Aujourd'hui le message est passé les gens se déplacent d'un bout à l'autre mais, pour nous, c'était très important de créer un trait d'union lumineux, visible, fléché, balisé entre les deux pôles ». Le traitement de la couleur des illuminations peut paraître un point de détail mais il engendre parfois des problèmes techniques qui, s'ils ne sont pas résolus, fragilisent la mise en scène générale de l'événement. Ainsi, « on s'est rendu compte qu'on pouvait pas démonter les lumières bleues qui étaient dans les totems lumineux et les créations étaient déjà faites en rouge. L'année dernière on avait un fond blanc donc le bleu sur le blanc donnait bien mais cette année on voulait une lumière blanche qui éclaire le rouge et c'était techniquement impossible de les avoir en blanc à temps donc là c'est un échec. » signale Olivier Marette des Plaisirs d'Hiver. Cet échec, s'il n'est pas perçu par les publics, montre que la lumière est un outil en soit, relativement technique, qui permet de travailler l'ambiance des lieux pour modifier l'appréhension sensorielle de la ville. L'outil dialogue avec la morphologie urbaine tout en la sublimant car la lumière fait disparaître aux yeux des visiteurs les espaces privatifs derrière les fenêtres des appartements, aplanit ou rehausse les reliefs, découpe des formes sur les façades, efface la présence des toitures par contraste, permet d'appréhender l'échelle des sites, balise les parcours possibles et encadre les publics sans qu'ils en aient vraiment conscience. La couleur de l'éclairage signale les activités et les articulations du parcours, efface l'aspect minéral de la ville, renvoie à des imaginaires voire des sentiments et découpe visuellement la ville en espaces de

rassemblement. Si les Plans Lumière, les Schémas d'Aménagement Lumineux et la réflexion récente sur les Ambiances Lumineuses Urbaines constituent les réalisations d'un urbanisme lumière pérenne, les éclairages temporaires sont l'outil d'un urbanisme temporaire qui dessine, signale, organise, symbolise et isole des lieux hors du temps dans la ville ordinaire.

5.1.1.3 Les balcons sur spectacle de l'altérité organisée

L'instrumentalisation de la dimension verticale utilise et renforce l'idée que la vue de la foule attire et alimente la foule (Tarde, 1989)⁹⁵. Nous reviendrons sur ce phénomène dans l'analyse des formes d'interactions sociales qui se jouent dans ces espaces dans le chapitre 7. La morphologie de l'espace où se déploie l'événement influence la participation des publics parce que la foule événementielle est mise en abîme par le décrochage vertical des lieux. Les points hauts permettent à chacun de voir et/ou d'être vu, de participer ou non au spectacle qui se joue plus bas, d'appréhender visuellement le périmètre fermé du site. À Plaisirs d'Hiver le phénomène est moins visible mais la Grand Place, qui est le point de départ du parcours événementiel, est surélevée par rapport au reste de la ville et légèrement en pente douce. La déclivité de la Grand Place produit une aspiration des publics vers la rue au Beurre qui amène à la place de la Bourse où sont implantés les premiers chalets du marché de Noël. De la place à la rue il se produit un effet de goulot pourtant rarement saturé car la déclivité permet aux piétons d'évaluer rapidement la densité des publics et de prendre, le cas échéant, des itinéraires alternatifs. Une partie des visiteurs se détourne de l'itinéraire officiel et utilisent des rues adjacentes dès lors que la rue principale apparaît trop fréquentée, tandis qu'une autre partie s'y engouffre. La déclivité permet de redistribuer les visiteurs d'un lieu très fréquenté aux autres sites car « La ville veut donner de l'animation à des quartiers qui en ont besoin (...) la Grand Place, elle, est de toutes façons naturellement fort fréquentée »⁹⁶. place du Marché aux Poissons, la grande roue est utilisée par les visiteurs pour prendre de la hauteur et embrasser du regard tout le site et sa fréquentation. Cette utilisation a dicté le choix de l'implantation du manège en fin de parcours pour en faire un produit d'appel. Enfin, la patinoire pour enfant qui culmine à trois mètres du sol est équipée d'une terrasse panoramique qui permet elle aussi de voir toute la place du Marché aux Poissons.

95 « C'est la foule surtout, dans ces occasions, qui se sert de spectacle à elle-même. La foule attire et admire la foule » (Tarde, 1989, p. 42)

96 « Le père Noël est une aubaine », *La Tribune de Bruxelles*, 05/12/2003.



Illustration 5 : panorama sur Bruxelles-les-Bains depuis le Pont Léopold II, source : auteur

A Bruxelles-les-Bains le Pont Léopold II qui enjambe le Bassin Béco permet aux piétons d'embrasser du regard le site tout en restant en dehors de ce dernier. Situé en amont de la manifestation, le pont est un point d'arrivée depuis les quartiers nord-ouest de Bruxelles. L'effet de mise en abîme des sites événementiels est particulièrement observable à Paris-Plages. Les voies Georges Pompidou sont surplombées par sept ponts (Pont Neuf, Pont au Change, Pont notre Dame, Pont d'Arcole, Pont Louis Philippe, Pont Marie, Pont de Sully) qui offrent une vue panoramique sur les installations en contrebas. Certaines installations sont alors localisées en fonction de ces points hauts comme par exemple la plage de sable mise en valeur entre deux ponts et au centre de l'opération. D'autres points hauts jouent la même fonction comme le Quai de l'Hôtel de Ville, Quai des Célestins et Quai Henry IV mais aussi les quais situés sur l'Île de la Cité (Quai de l'horloge et Quai de la Corse) et sur l'Île Saint Louis (Quai de Bourbon et Quai d'Anjou) qui font face à l'événement. La passerelle Simone de Beauvoir, la promenade plantée, le Port de Bercy Aval et le Quai de Bercy sur le site du Port de la Gare et la passerelle de la Moselle enjambant le Bassin de la Villette et le Quai de Loire jouent le même rôle d'estimation des fréquentations, mais de manière moins travaillée. Ces points hauts mettent la ville événementielle à distance de la ville du quotidien et préparent les visiteurs à entrer dans un autre espace : « Il y a plein de gens qui ne rentrent pas d'ailleurs, qui l'ont vu depuis les ponts et qui ont trouvé ça très bien » explique le scénographe. Ils sont utilisés pour signaler l'événement par l'installation de produits d'appel : plans, panneaux d'information (au bout des ponts et sur les quais), sas végétaux, barrières sur les rampes d'accès. Ces éléments permettent aux spectateurs « du haut » de prendre part, ou non, au rendez-vous estival. À Bruxelles-les-Bains, des affiches aux couleurs de l'opération et un phare de 10m au bout du Pont Alexandre II, « point de repère aux vacanciers en quête d'aventure (...) et symbole de l'été »⁹⁷, indiquent l'entrée du site.

L'urbanisme temporaire produit des effets visuels et physiques de rupture en utilisant matériellement et en renforçant symboliquement la verticalité de la morphologie urbaine. Les murs, les façades et les différences de niveau sont aménagés et mis en lumière pour produire une frontière symbolique.

⁹⁷ BGE, *Bruxelles-les-Bains 2007, Prenez des Couleurs*, dossier d'information remis aux participants institutionnels. Source auteur.

L'espace événementiel est exhaussé physiquement de l'environnement urbain pour évoquer la ville estivale ou hivernale et signaler le rendez-vous possible. La disparition de ces frontières sonne la fin du rendez-vous collectif et reconnecte l'espace à son environnement jusqu'à l'année suivante. Cette signalisation périodique et spatiale qui entraîne la concentration de la morphologie sociale est une forme de spatialisation du temps. Le procédé rend possible la synchronisation des durées individuelles tout comme les découpes du calendrier ou du cadran de la montre. Par un travail sur la verticalité, l'urbanisme temporaire propose de nouvelles coordonnées de l'espace-temps qui, si elles se calendarisent, sont facteurs de rythmes collectifs.

5.1.2 Aménager l'horizontalité du bâti : accueillir le nombre et changer l'usage

L'urbanisme temporaire convoque l'image de la frontière verticale pour localiser le rendez-vous dans l'environnement urbain. À l'intérieur du périmètre, les caractéristiques morphologiques de la surface au sol sont utilisées pour transformer les usages du lieu et renforcer l'effet de rupture entre les pratiques du quotidien et celles de l'événement. La réorganisation des cheminements piétons, l'installation des activités ludiques selon la nature du sol, le recouvrement du sol par des matériaux rapportés, transfigurent et redessinent l'espace-temps urbain selon les saisons.

5.1.2.1 L'organisation interne des lieux : la linéarisation fonctionnelle de l'espace

L'urbanisme temporaire réorganise les usages des espaces publics en instrumentalisant la forme de la voirie existante qui, tel un filigrane, pointe toujours sous l'organisation événementielle des lieux. À Paris-Plages, la linéarité de la voirie est utilisée pour reproduire l'organisation des plages qui, tout en longeant l'espace côtier, se divise en trois espaces distincts : le sable pour s'étendre, la mer pour se baigner, la grève pour marcher et se montrer (Urbain, 2002b). Il existe sur le site historique de Paris-Plages quatre bandes fonctionnelles qui courent d'un bout à l'autre du tronçon routier. La première bande est la « bande d'arrêt ». D'une largeur de 3 à 5 mètres, elle se situe au pied du mur de soutènement des quais hauts et fait office de plage, c'est-à-dire de lieu de détente permettant l'arrêt, la position immobile et allongée face au soleil, à la Seine et au panorama. Les parties en pelouse qui existent à l'année sont transformées en « plages d'herbe » par l'ajout de quelques éléments de décors et de parasols. Les parties avec trottoirs au pied des quais hauts sont recouvertes d'un coffrage en bois qui débordent sur la route. Elles accueillent des activités ludiques ou restent vacantes pour devenir une « plage de bois ». Ces deux types de plage peuvent coexister parallèlement sur la même bande d'arrêt. Pour arriver sur les plages d'herbe il faut parfois traverser les plages de bois, ce qui n'est pas sans incidence sur les usages comme nous le montrerons dans le chapitre 7. D'autres parties de trottoirs sont entourées d'un cadre en bois dans lequel est déversé du sable qui, en recouvrant le bitume et la pierre, produit les « plages de sable ». Le fameux slogan de Mai 68 « sous les pavés la plage » est ainsi inversé. Au milieu de ce linéaire d'arrêt sont ponctuellement localisées les guinguettes, glaciers, jeux d'eau, mur d'escalade, etc. Sur la bande de plage, les éléments de la ville du quotidien ne sont pas

totallement effacés et évacués : arbres avec leurs grilles de protection, panneaux routiers, câbles électriques, anneaux d'amarrage, caméras de surveillance de la circulation. Mais ces signaux de la ville d'hier ne renvoient plus à la réalité du moment. Les panneaux routiers annoncent des lieux impossibles à atteindre, des parkings improbables, des directions paradoxales vis-à-vis du décor en place. Les câbles n'alimentent plus les faux de signalisation mais les installations festives. Les caméras ne filment plus le flot des voitures mais des corps allongés et un flot piéton qui, même s'il bouchonne, ne sera pas régulé par la Préfecture de Police.



Illustration 6 : la linéarisation de l'espace à Paris-Plages : plage, caillebotis, espace de transition, promenade, balustrade, Seine, source : auteur

La fin de la bande d'arrêt annonce le début de la « bande de transition » symbolisée par un alignement de palmiers en pot. La bande de transition sécurise le passage entre la « bande passante » qui supporte le flux piéton et les plages. Elle permet également de garer les vélos et les poussettes (souvent en épis) à proximité des plages et évite les frictions entre ceux qui s'assoient sur les rebords de la plage et les passants. Les piétons et les cyclistes se déplacent quant à eux sur la « bande passante » identifiée par le macadam noir et les peintures blanches au sol, restes d'une civilisation automobile qui s'efface le temps d'un été. La juxtaposition de ces trois bandes forme un « système de retrait » qui permet de passer d'une situation de mobilité à une situation d'arrêt et inversement, en sortant du flux piéton ou en y entrant par la bande de transition. Ces bandes guident les participants dans leurs déplacements, signalent où ils peuvent ralentir le pas ou au contraire l'accélérer, identifient les différentes fonctions du site et organisent la fluidité des mobilités piétonnes. Enfin, une quatrième bande est formée par l'étroit trottoir qui longe la Seine et sur lequel est implanté le rail de sécurité automobile. Cette bande s'apparente à une « bande de recul » parce qu'elle permet de s'extraire du flot piéton, d'embrasser du regard les plages ou le panorama, de faire une pause dans la promenade.

L'organisation en bandes parallèles reproduit les méthodes d'aménagement fonctionnel des boulevards urbains modernes. Si elle divise linéairement les usages pour mieux les faire coexister, elle ne les enferme pas dans leurs tubes respectifs. Le passage d'une bande à l'autre est un attendu des organisateurs et non un interdit. Sur le site du Port de la Gare, pourtant bien plus large, cette organisation de l'espace public en bandes parallèles est reproduite parce qu'elle a été pensée lors de la rénovation du lieu. Même si les aménagements sur ce site sont implantés selon une disposition éclatée, parsemant ça et là le large plateau piéton créé en 2006, le lieu a été pensée par les architectes selon une logique linéaire : une bande technique de 1,4 mètres de large court le long de la Seine et accueille les dispositifs pour l'amarrage des bateaux, du mobilier de décoration sous forme de jardinières et la signalétique des établissements installés sur les péniches⁹⁸ ; une promenade piétonne au bord du quai de 5,5 mètres de large est préservée pour la promenade et utilisée fait le lien entre les péniches tout en permettant la déambulation ; la plate-forme centrale vacante à l'année accueille les aménagements temporaires de Paris-Plages et les terrasses des péniches-restaurant l'été ; enfin, une voie de desserte longe la plateforme tandis qu'un fond de quai pourvu planté prolonge l'alignement végétal historique d'arbres des quais de la Seine. L'organisation de Paris-Plages s'appuie sur ce dispositif linéaire, tant dans son organisation esthétique que dans son organisation technique. Le principe de linéarisation concerne également Paris-Plages au Bassin de la Villette. Tout d'abord, le site ne dispose que de deux entrées et sorties à chacune de ses extrémités, ce qui transforme le lieu en voie de circulation piétonne à double sens et contraint les itinéraires. Fermé par des barrières de sécurité et des paravents en bois qui en interdisent l'accès depuis le Quai de Seine, le lieu est isolé du reste de la ville et interdit les allées et venues latérales. Les activités et le mobilier ludique ou de détente se situent côté ville et délimitent la bande d'arrêt sous les arbres. Il n'existe pas de bande de transition et la bande passante est identifiée par le pavement qui borde le bassin. Le bassin utilisé pour les activités nautiques peut s'apparenter à une troisième bande fonctionnelle. D'un espace ouvert aux mobilités zigzagantes, le lieu se transforme en espace fermé à l'organisation linéaire et aux mobilités piétonnes contraintes : soit la promenade est traversante, soit elle devient un allé-retour mais ne peut que difficilement sortir de cette logique unidirectionnelle.

La linéarisation des sites est une technique d'aménagement temporaire qui divise la surface tout en effaçant visuellement la forme de la ville quotidienne. La logique se retrouve à Bruxelles-les-Bains. Une bande passante centrale délimitée par des pavés symbolise l'ancien chemin de grue de déchargement du port industriel. Une bande d'arrêt le long du canal est dédiée aux activités gratuites. Son organisation réutilise les aménagements portuaires (sol en béton, barrières de sécurité du canal, dévers pour embarquement transformé en scène à ciel ouvert, ancien hall industriel qui abrite une scène de musique). Elle se transforme par endroits en plage par l'adjonction de sable déversé directement sur le sol. Les activités marchandes et les terrasses sont installées sur une bande qui longe les bâtiments qui font face au canal. C'est là que se situent les possibilités de branchement au réseau électrique et au

98 Port Autonome de Paris, janvier 2007, *Port de la Gare – Paris XVIIème. Cahier des Prescriptions Particulières*, Agence Portuaire Centrale, 19 p.

réseau d'eau permettant d'alimenter les guinguettes aux couleurs de l'événement. Enfin, à Plaisirs d'Hiver, la linéarisation est utilisée sur la place du marché aux Poissons dont la surface est divisée entre une rue temporaire de chalets et les voies automobiles. Le dispositif oblige le passage devant les commerces. Cependant lors des jours de forte affluence les organisateurs ajoutent une bande passante en fermant une des voies de circulation pour produire une boucle à sens unique dans les déplacements piétons.



Illustration 7 : la linéarisation de l'espace à Bruxelles-les-Bains, source : auteur

Comme pour les points hauts, ces divisions longitudinales transforment alternativement le visiteur en spectateur ou en acteur selon son positionnement dans l'espace et renforcent la dimension grégaire de l'opération. L'urbanisme temporaire redéfinit les fonctions de l'espace en interdisant la circulation automobile sur des zones routières ou en réorganisant les cheminements piétons de la ville du quotidien. La linéarisation des sites relève du principe d'un « fonctionnalisme *soft* » qui oriente les déplacements et organise les fonctions des lieux tout en laissant une relative liberté aux usages. La déambulation sur les places se transforme en des cheminements aux directions contraintes alors que les anciennes voies automobiles unidirectionnelles s'ouvrent un peu plus à des mobilités zigzagantes. Il n'y a pas de code du piéton explicite comme il existe un code de la route et de ce fait la linéarisation des sites ne contraint pas entièrement les circulations mais les organise pour préserver la fluidité des déplacements même en situation de grande affluence. La linéarisation temporaire des espaces publics du rendez-vous dépend de la morphologie de l'espace colonisé autant qu'elle permet une réinterprétation des formes bâties et une réorganisation des mobilités quotidiennes.

5.1.2.2 La redéfinition des mobilités quotidiennes : de la place à la rue et inversement

La linéarisation interne des sites organise les espaces fonctionnels tout en permettant la perméabilité de leurs usages. En inventant de nouveaux cheminements et lieux d'arrêt, les aménagements horizontaux changent la rue en place et la place en rue suivant une définition non restrictive de la place et de la rue :

« Tout espace allongé entre des bâtiments n'est pas une rue, comme tout vide, dit Camillo Sitte, n'est pas une place. Tant qu'il n'a pas été saisi en tant que forme autonome, il y a difficulté à saisir un objet. » (Gourdon, 2001, p. 39). L'urbanisme temporaire change les vitesses, les trajets possibles, les sens de déplacement et les types de mobilité autorisés. Il redéfinit les potentialités d'usage liées aux mobilités piétonnes et change les modes d'appréhension des lieux ainsi que la nature de l'espace public colonisé et les usages quotidiens. Il travaille les espaces événementiels comme des formes autonomes en attente d'être saisies par les usages sur la base des potentialités de la ville existante.

A Paris-Plages « Le choix du site a été un concours de circonstance si j'ose dire, on sait qu'on peut couper certains endroits à Paris. Est-ce qu'il y avait la volonté de prime abord de couper un espace dédié à la circulation auto pour construire Paris-Plages, je crois pas que ce soit l'idée à l'origine » confie Stéphane Chave. Cependant, les propos peuvent étonner car l'idée était présente dès l'origine du concept et souhaitée par le groupe Vert de la municipalité dès 2002. De fait, Paris-Plages est une transformation de la route en espace piéton, voire en place publique.



Illustration 8 : Paris-Plages 2007, ou quand la route devient place, source : auteur

D'abord, les vitesses de déplacement sont recalibrées sur le mode piéton et cycliste. L'autoroute urbaine limitée à 70km/h pour les voitures et à un flot continu et rapide sur les quais devient une promenade dont les vitesses ne dépassent pas les 5 à 10km/h. L'événement autorise également l'arrêt ce qui est strictement interdit lorsque le site est dédié à l'automobile. Ensuite, au quotidien, les Voies sur Berges supportent un sens unique de déplacement, d'ouest en est. Paris-Plages au contraire autorise les allers-retours, les changements de direction, les files d'attente, les bousculades, les face-à-face et l'adjonction de quelques terrasses renforcent cette impression de place publique. Enfin, la piétonnisation des lieux ouvre de nouvelles voix d'accès au site. Les rampes et les points d'entrée et de sortie aux extrémités du site sont complétés par les nombreux escaliers entre les quais hauts et quais bas et une troisième entrée au niveau du quai des Tuileries. De plus la continuité piétonne des berges est assurée puisqu'à l'Est de

l'événement une voie cycliste a été créée le long du Quai de la Rappée pour rejoindre le pont de Bercy et qu'à l'Ouest les quais peuvent être empruntés au moins jusqu'au Louvre. Innervé d'accès piétons et cyclistes cet espace ouvert, interdit aux voitures, au panorama historique, proposant des terrasses, des chaises longues, des fontaines et des parties de pétanques à l'ombre des platanes, accepte des usages réservés aux places publiques. Cependant, d'autres éléments l'éloignent de ce géotype urbain. La forme linéaire est encore celle qui rappelle le plus celle de la rue et de la route. Il reste difficile pour le visiteur de stationner au milieu de la chaussée ou d'en prendre possession en s'y installant durablement. Le macadam continue d'être dédié à la mobilité, et la linéarisation, bien qu'elle la rende possible, ne libère pas totalement la flânerie et la déambulation de ses ornières. Entre rue piétonne, voirie automobile et place, la nature de l'espace devient floue, d'autant plus que la voie n'a pas la même largeur en tout points et autorise à certains endroits, des usages qu'elle empêche à d'autres. C'est à l'extrémité Est de Paris-Plages, plus large que l'ensemble du site, que nous pouvons le mieux observer la transformation de la voirie en place. À cet endroit une logique de place publique se dessine lors des concerts parce que l'affluence détruit la logique de tube dans laquelle les déplacements piétons sont pris tout au long de la promenade. Les spectateurs s'approprient massivement la chaussée, s'y immobilisent et redéfinissent de ce fait la logique linéaire. On notera que les concerts se déroulent depuis 2009 sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Leur fréquentation grandissante d'année en année ne pouvait plus être absorbée en toute sécurité et produisait un bouchon bloquant la continuité de la promenade. L'adaptation de l'urbanisme temporaire aux usages constatés est un trait identitaire de cette forme d'action spatiale.

« Une autoroute n'engage pas les gens à flâner. Là aussi c'est fort. L'odeur, le symbole, les barrières de sécurité, le marquage au sol, qu'on a tous dans la tronche, on a tous une bagnole, on a tous fait des bornes, tout ça ne te met pas dans une situation de flânerie parce que rien ne t'accroche »⁹⁹ Si la forme de l'espace emprunte au fonctionnalisme automobile des années 1970, les aménagements temporaires articulés à la fermeture à la circulation tentent d'en atténuer le caractère normatif sur les comportements. Ce sont finalement les usages qui activent le changement de paradigme formel lorsque la force de l'habitude ou la contrainte des aménagements temporaires est subsumée sous la massification de la fréquentation. Entre rue piétonne pour la promenade et place pour la flânerie, Paris-Plages définit un nouvel espace piéton en « surfacisant la ligne » sans toutefois déroger aux principes de séparation symbolique des usages dans son organisation interne. On parlera alors d'un « fonctionnalisme soft ».

La redéfinition des cheminements piétons et des fonctions de l'espace sur les Plaisirs d'Hiver produit un mouvement inverse que celui constaté à Paris-Plages. La place devient rue par le truchement des aménagements temporaires. Place du Marché aux Poissons, une rue centrale a été créée par un double alignement de chalets, ponctué de poubelles. Le dispositif est reproduit en quatre autres points du parcours. Les visiteurs se retrouvent contraints d'emprunter ces rues éphémères qui n'ont d'autre but que de les mettre en relation avec la fonction marchande. Une fois ouverts, les chalets exposent leurs

99 J-C. Choblet

produits à hauteur d'homme et font office de vitrines. Chacune des rues s'ouvrent sur des espaces plus larges, des placettes dans la place mais aucune n'offre de possibilité de sortie transversale. La réorganisation des cheminements se fait aussi par une signalétique pour diriger les visiteurs, du mobilier d'arrêt, des déviations en cas de trop forte affluence, des interdictions pour les voitures, un balisage lumineux. Une fois entré dans cette rue il est difficile d'en sortir car ce n'est pas le but des organisateurs qui cherchent à faire rester les visiteurs le plus longtemps possible sur les lieux.

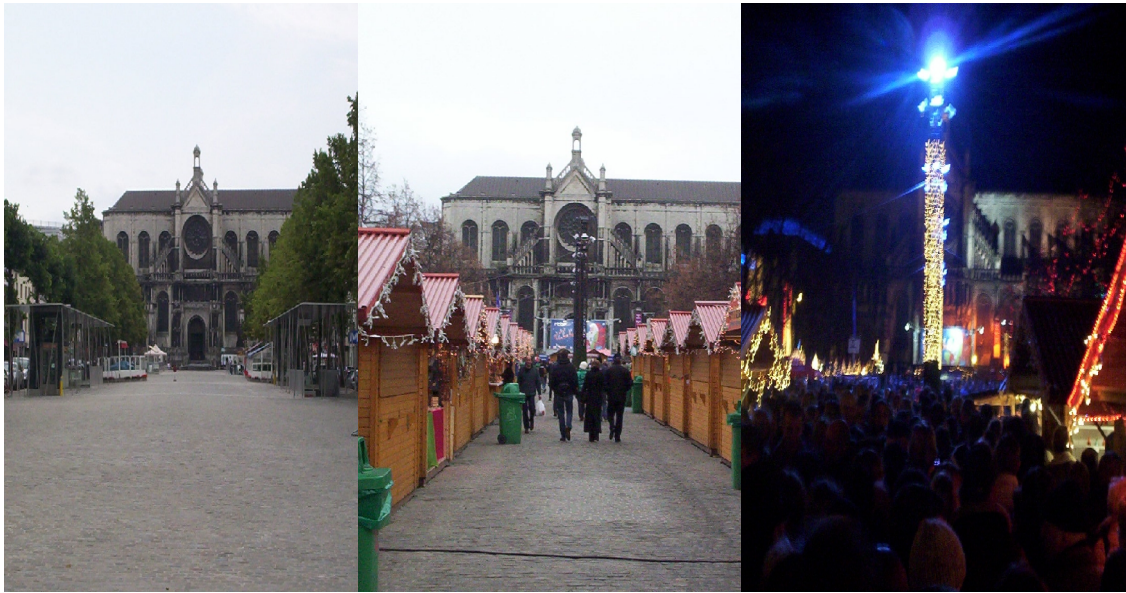


Illustration 9 : la place du Marché aux Poissons à l'année, pendant Plaisirs d'Hiver l'après-midi, pendant Plaisirs d'Hiver un vendredi soir, source : auteur

Néanmoins, les organisateurs ont dû articuler la rue éphémère avec les rues de la ville ordinaire pour satisfaire les commerçants bruxellois. La place est connue pour ses restaurants, spécialisés dans la vente de fruits de mer, qui y implantent des terrasses à l'année. Ils se situent au rez-de-chaussée des bâtiments qui encadrent la place. La préservation de leur accès pour les clients qui viennent retirer leurs plateaux de fruits de mer à emporter, surtout en période de fête, est une concession faite à l'économie de la ville du quotidien. L'événement ne peut être agrandi le long de la rue du Quai des Briques au risque d'attirer les foudres de l'association des commerçants. Une signalétique invite donc les piétons à éviter le Quai des Briques qui reste ouvert à la circulation automobile et les chalets du marché sont disposés dos à la route afin d'en interdire l'accès depuis le milieu de la place. Mais en période de forte fréquentation la foule parvient à se frayer des passages entre les chalets. Elle déboule directement sur la route peu éclairée posant parfois des problèmes de circulation et de sécurité. À Bruxelles-les-Bains, les aménagements ne perturbent pas le profil tout en longueur du Quai des Péniches. Seul l'accès par le Quai de la Voirie est fermé. Réhabilité en promenade à l'année, les installations ne perturbent pas le cheminement piéton mais ils invitent à l'arrêt et la flânerie. La promenade se transforme en rue commerçante spécialisée dans le loisir, la restauration et la vente de boissons là où Paris-Plages ne propose que ponctuellement quelques lieux isolés de restauration.

L'urbanisme temporaire travaille le flux pour faire naître une forme urbaine hybride entre la rue et la place ayant une fonction d'agora. Dans le cas de Paris-Plages, une fois fermé à la circulation, le lieu se présente comme une offre temporaire de promenade piétonne et sa linéarisation propose une organisation souple des pratiques dans un fonctionnalisme *soft*. Le principe renvoie au concept de Clôture Temporaire de la Rue que nous retrouvons dans de nombreuses villes mais avec des éléments de mise en scène, des fonctions nouvelles et des espaces inédits. Dans le cas des Plaisirs d'Hiver, les aménagements ne changent pas la répartition des différents modes de déplacement dans la ville. Seule une rue est fermée à la circulation motorisée afin de faire le lien entre les deux grands pôles de l'événement. L'opération se caractérise plus par une restriction des cheminements piétons par rapport à la vacuité quotidienne des places. Dans le cas de Bruxelles-les-Bains, la promenade initiale sur le quai n'est pas perturbée mais elle est aménagée pour permettre l'arrêt. À Bruxelles, la réorganisation des cheminements est dictée par la fonction marchande des événements et de la ville du quotidien. Tout est fait pour que le chalant soit attiré par les produits proposés, les terrasses et les vitrines même si, à Plaisirs d'Hiver, une personne sur deux ne fait aucun achat¹⁰⁰.

5.1.2.3 La disposition surfacique des fonctions temporaires

Les différents types et tailles de surfaces disponibles en ville et le mobilier urbain inamovible sont à la base des choix de localisation des éléments fonctionnels de l'événement. À ce titre l'urbanisme temporaire ne s'impose pas à la ville mais négocie physiquement avec elle, ne serait-ce que dans le choix des lieux. La question n'est donc pas de savoir si ces aménagements auraient pu exister dans d'autres lieux, mais comment ils existent dans ceux là. « Si on avait investi l'autre côté de la Seine est-ce que ça fonctionnerait ? C'est plus à l'ombre, y'a pas la même vue, y'a pas la même ambiance, y'a pas la même largeur »¹⁰¹. À cette question point de réponse car le propre de l'urbanisme temporaire est de ne jamais savoir comment vont être réceptionnés les aménagements et de laisser la place aux usages dans l'activation des lieux.

D'abord, les surfaces considérées offrent de plus ou moins grands potentiels de déploiement des aménagements. Les modules type Algeco qui abritent les services de Paris-Plages (Police, Croix-Rouge, Poste, locaux techniques, point santé, point Boutchou) et les activités (trampolines, piscine, scène musicale) sont disposés sur des zones en retrait et en fonction des possibilités offertes par la morphologie du site. Les locaux techniques et la régie du site historique sont disposés sur une rampe d'accès au centre des trois kilomètres de voie car c'est le lieu le plus à même d'accueillir le cœur du dispositif de surveillance et de veille technique. La piscine est construite sur la plus large des rampes d'accès afin que son installation ne déborde pas sur la bande passante et sur une rampe haute afin qu'elle puisse être cachée à la vue des promeneurs trop curieux. L'élargissement du site au niveau du Port des Célestins permet le déploiement de la scène musicale en 2007 et 2008, l'accueil des publics pendant les concerts et son évacuation rapide par la rampe d'accès toute proche. Durant ces éditions, la

100 Source : Enquête Plaisirs d'Hiver 2006.

101 S. Chave

place de Grève devant l'Hôtel de Ville est le seul endroit qui peut accueillir les terrains de sport. En 2009, alors que la scène est déplacée sur cette même place, son ancien lieu d'implantation est utilisé par une grande infrastructure de jeux pour enfants. Le gabarit de cette « Plage Aventure » à d'ailleurs été pensé en fonction du seul lieu où elle pouvait être déployée. À Bruxelles-les-Bains, l'immense terrain de Sand Beach qui a accueilli plusieurs championnats ne pouvait pas être implanté autre part que sur le seul terrain disponible à proximité de l'événement, entre deux bâtiments industriels.

Ensuite, la nature des surfaces prédispose à certaines activités. Globalement, pour Paris-Plages, « Il est évident que ce site était plus facilement aménageable à partir du moment où il était fait pour être roulant qu'un autre site qui ne l'était pas. »¹⁰² Une fois débarrassée des voitures, les routes offrent des espaces larges, plats, goudronnés, sans mobilier, qui peuvent accueillir toutes sortes d'aménagements. Les trottoirs situés sous les ponts sont utilisés pour implanter des sanitaires, cachés de la ville haute, près des points d'eau pour leur entretien, protégés de la pluie et surtout des rayons du soleil qui, en tapant sur ces toilettes fermées, peuvent vite rendre l'atmosphère irrespirable. L'activité roller ne peut être implantée que sur le macadam en bout de site pour pouvoir s'étaler sur la chaussée sans gêner la circulation des visiteurs. La promenade se contente du revêtement routier. Les pelouses qui existent à l'année dictent l'implantation des plages d'herbe. Les lieux pavés accueillent les transats, car ces zones au revêtement particulier, et au bord du fleuve sans rampe de protection, sont difficilement aménageables. Les rares bâtiments deviennent des annexes de l'événement comme pour le restaurant. Le mobilier de détente, les plages et les activités de lecture sont disposés sous les quelques arbres offrant de l'ombre. Sur le site de la Villette, l'activité pétanque réutilise le sol d'origine en terre, les chaises longues sont disposées sous les arbres et la guinguette et sa piste de danse prennent place sur un espace largement dégagé devant la passerelle.

5.1.2.4 La préservation du panorama

Les plages urbaines reposent avant tout sur la présence d'un plan d'eau ou d'un fleuve (Budapest-Plage, Rome plage). Si les plages urbaines n'ont que des piscines pour permettre la baignade, à Paris et Bruxelles la Seine et la Sennes ne la permettent pas mais symbolisent seulement la mer. Cet élément sur lequel repose la mise en scène estivale doit donc être préservé à la vue des publics par la prise en compte de la dimension horizontale des lieux et du paysage de chaque site. En ville, la vue est rarement dégagée au-delà des perspectives proposées par les alignements bâtis des avenues. Le Bassin de la Villette, les Voies sur Berges, le Port de la Gare ou le Bassin Béco proposent des panoramas dégagés où la vision peut porter loin, d'autant plus qu'à l'opposé les sites sont bordés par des bâtiments de grande hauteur ou des murs de soutènement. À Paris, le classement par l'Unesco des berges de Seine, le PADD ainsi que le PLU qui limite les hauteurs de plafond et délimite des « fuseaux de protection » des vues panoramiques préserve le paysage parisien. L'attrait et la transformation des sites ne sont pas sans rapport avec ce dégagement visuel. Les installations temporaires sont toujours tournées vers l'espace dégagé et aucune infrastructure lourde ne vient rompre la continuité du panorama. Au Port de

102 S. Chave

la Gare le *Cahier des prescriptions* du Port Autonome limite la hauteur des installations temporaires et définit des distances minimales entre les péniches amarrées pour laisser la vue dégagée sur la Seine. Sur les voies Georges Pompidou, aucun aménagement ne vient s'interposer entre la bande d'arrêt et la Seine.

* * *

L'urbanisme temporaire dialogue avec la morphologie de la ville existante pour produire du rythme collectif. Notons-le tout de suite, il existe une différence de taille dans le dialogue qu'entretiennent les organisateurs de l'événement parisien et ceux des événements bruxellois avec la ville existante. En effet, les Plaisirs d'Hiver et Bruxelles-les-Bains possèdent une dimension commerciale importante. Cette orientation pousse les organisateurs à maximiser la place disponible pour la fonction consommation et donc à faire un choix entre le nombre de commerçants qui rapportent, par la location des chalets, de l'argent à la ville, et l'espace disponible pour les piétons. D'année en année le nombre de chalets augmente... À l'inverse, Paris-Plages met davantage l'accent sur la transfiguration de l'existant en interaction avec les aménités des lieux, et sur la réappropriation ludique d'espaces publics peu amènes durant le reste de l'année. À ce titre, l'événement privilégie davantage la qualité des déplacements piétons. Alors que Paris-Plages rentre dans ses lieux tout en douceur, Plaisirs d'Hiver semble parfois avoir eu besoin d'un solide chausse-pieds. Mais au-delà de cette différence, les techniques d'aménagement des trois événements possèdent des traits saillants comparables.

Les caractéristiques verticales des lieux événementiels permettent de signaler le rendez-vous en renforçant des effets de seuil et de mise en abîme grâce à des illuminations inédites, et au dialogue des aménagements avec les points hauts de la ville. La verticalité du bâti est avant tout utilisée dans une approche symbolique de l'idée de clôture pour localiser le rassemblement et produire une rupture avec le reste de la ville. Les caractéristiques horizontales des lieux événementiels influencent l'organisation du rendez-vous dans le zonage des activités et les déplacements autant qu'elles permettent la transfiguration de la ville du quotidien en se prêtant au détournement des usages. Les cheminements quotidiens sont détournés, empêchés, redessinés pour donner un nouveau sens à la pratique de l'espace. L'urbanisme temporaire joue avec la plasticité urbaine et révèle le caractère flexible des espaces publics qui peuvent, à différents moments de l'année, supporter des fonctions et usages variées : place ou rue, loisirs ou achat, arrêt ou déplacement. Il travaille l'alternance des fonctions et des usages selon un programme calendaire en utilisant la morphologie des espaces publics pour détourner l'image et le fonctionnement ordinaire de la ville. La combinaison de l'instrumentalisation des dimensions verticales et horizontales du bâti brouille les repères quotidiens et change les échelles d'appréhension de l'espace. Les lieux plongent le visiteur, libre d'entrer et sortir à sa guise, dans « Cet autre temps [qui] peut être le temps cyclique où s'inscrivent les figures archétypales de l'imaginaire collectif. (...) Tout d'un coup on ne reconnaît plus la ville d'hier. Les repères d'hier s'étant évanouis on ne reconnaît pas encore la ville d'aujourd'hui. » (Basualdo, 1994, p. 65).

5.1.3 Production de sens et patrimoine urbain : un dialogue avec le temps

La délimitation physique du rendez-vous signifie une durée dans l'espace pendant laquelle le fonctionnement quotidien de la ville est transformé : c'est la production du signifiant des symboles du temps que nous avons expliqué dans le chapitre 3. La mise en scène de l'espace du rendez-vous le rattache à une somme de représentations culturelles liées au changement des saisons : c'est le signifié des symboles du temps. Certaines techniques d'aménagements travaillent simultanément les deux registres. La fermeture de la circulation automobile sur la Voie Georges Pompidou signifie une période particulière dans le cours de l'année autant qu'elle invite à la promenade bucolique le long de l'eau, synonyme de détente et de vacances. La lumière permet à la fois de circonscrire temporairement un espace pour signifier un moment d'exception et de signifier l'été par les couleurs jaune et bleue de la plage, ou l'hiver par les lumières de Noël. Les éléments naturels peuvent cacher, faire de l'ombre, détourner les publics dans leur dimension matérielle et évoquer un ailleurs, un temps solaire dans leur dimension symbolique.

5.1.3.1 La saison réinventée et la nature simulée pour une délocalisation imaginaire

La naturalisation des espaces événementiels est une facette importante de l'urbanisme temporaire. Autant dans ses représentations symboliques que dans ses formes matérielles, la nature est un outil pour les concepteurs du rendez-vous : « La végétation a un rôle fondamental. Si on veut que les gens se sentent effectivement bien, et si on veut casser cet aspect, de rendre au piéton, il faut intégrer le végétal »¹⁰³. Le mélange, de l'ordre de la nature avec l'ordre urbain, permet d'évoquer un ordre extérieur à la société urbaine et alimente la logique de mise à distance de la ville du quotidien¹⁰⁴. Les éléments de nature participent de la symbolisation d'une période de temps dont les pratiques rattachées renvoient à des espaces géographiques concrets hors de la ville. Pour Nicolas Tourette, directeur artistique de Paris-Plage 2005 l'idée est de « créer à l'intérieur même du milieu urbain, un espace de détente isolé (...) une véritable coupure avec la ville »¹⁰⁵. La nature représente ainsi une « altérité fondatrice de l'ordre urbain, tiers espace à la fois matériellement construit et socialement structuré » (Viard, 1990). Dans sa forme événementielle, la nature vise l'expression du naturel et a pour fonction de produire un « système mobilisateur et producteur de sens » (Lambert, 1999, p. 108). Les éléments de nature participent aussi à signaler l'espace du rendez-vous tout en liant sa périodicité au cycle des plantes. Ils isolent par rupture avec la minéralité de la ville autant qu'ils remplissent de sens le lieu isolé pour évoquer un ailleurs lié aux pratiques saisonnières touristiques et vacancières. Une multitude d'éléments naturels importés, mis en scène, reconstitués et instrumentalisés par l'urbanisme temporaire organise l'espace. Ils se situent à

103 S. Chave

104 Un court passage du roman d'Italo Calvino, *Marcovaldo*, métaphorise l'idée de rupture dans la perception de l'espace urbain grâce aux éléments de nature et aux cycles des saisons : « Il se rendit à pied à son travail, la neige empêchant les trams de circuler. Dans la rue, s'ouvrant lui-même un passage, il se sentit libre comme il ne l'avait jamais été. Il n'y avait plus de différence entre le trottoir et la chaussée, les véhicules ne pouvaient pas passer. Et Marcovaldo, même s'il sentait la neige s'infiltrer dans ses chaussettes, Marcovaldo était maître de marcher au milieu de la rue, de piétiner les plates-bandes, de traverser hors des clous, d'avancer en zigzagant. Les rues et les boulevards s'ouvraient interminables et déserts, telles de blanches gorges de montagne. Qui sait si la ville ensevelie sous ce manteau était toujours la même ou si on l'avait changée contre une autre dans la nuit. » (Calvino, 1979, p. 31)

105 Extrait d'entretien publié dans le journal l'Humanité du 23 juillet 2005, en ligne www.humanite.fr

la limite de la dimension symbolique et matérielle du processus social de spatialisation du temps. Ils renvoient au temps cyclique solaire, celui-là même que le fonctionnement de la ville en continu tend à nier.

5.1.3.1.1 L'instrumentalisation de la nature pour faire rupture

Premièrement, certains sites événementiels font partie de zonages territoriaux qui ont pour fonction de protéger et valoriser la nature en ville. Les lieux sont ainsi prédisposés pour évoquer la nature et par là même, autre chose que l'urbain. Le site de Bruxelles-les-Bains se situe au centre du projet de maillage vert communal et régional, intégré au Plan Communal de Développement. Plus particulièrement, le Contrat de Quartier Harmonie-Envers qui doit faire le lien entre le Bruxelles historique et le nord industriel en reconversion intègre le bassin Béco comme un axe structurant d'une politique d'aménagement valorisant la nature en ville¹⁰⁶. Dans ce cadre, nous notons la création d'un espace vert sur le site de Tour & Taxis relié au bassin par un nouvel espace vert linéaire de proximité, le verdoisement d'espaces structurants prioritaires qui concerne les berges du canal et la création d'un espace vert le long du bassin.¹⁰⁷ En ce qui concerne Paris-Plages, les trois sites de l'opération sont classés en Zone Urbaine Verte (Zone UV). Elles visent à préserver ou améliorer les équilibres écologiques, le caractère et la qualité des espaces verts publics, à maintenir et développer la vocation récréative des espaces au profit de la promenade, à permettre la valorisation fonctionnelle des voies d'eau. Les Zones UV règlementent l'implantation de plantations de qualité, le traitement paysager, le maintien et le remplacement des plantations existantes, la taille des arbres et leurs espèces, le revêtement minéral des sols. Le PADD prescrit également des orientations qui vont dans le sens d'une meilleure valorisation du patrimoine naturel des lieux événementiels. Le Projet D'aménagement et de Développement Durable de Paris qui inclut les sites de Paris-Plages doit permettre de « Rendre les espaces libres plus agréables [pour] mettre en valeur le patrimoine naturel (flore et faune), essentiel en milieu urbain. Il participe à l'amélioration des conditions de vie et favorise la biodiversité. L'ensemble des interventions engagées en ce sens doit s'inscrire dans une trame verte de Paris qui associe la réalisation de nouveaux jardins, le réaménagement d'anciens espaces verts publics, la protection et la mise en valeur des espaces verts privés, et la création de liaisons piétonnières entre ces espaces. »¹⁰⁸ L'urbanisme temporaire s'inscrit dans des projets de long terme de valorisation de la nature en ville et transforme les contraintes écologiques en atouts pour rendre attractif l'événement. Il instrumentalise et renforce la dimension naturelle institutionnalisée de certains espaces urbains pour produire du dépaysement et du rassemblement « Inductrice de sociabilités, les formes urbaines de symbolisation de la nature investissent une succession de territoires où les gens, d'une manière plus ou moins éphémère, se risquent, s'enracinent, se replient. » (Lambert, 1999, p. 118).

Deuxièmement, la nature déjà présente dans la ville s'articule avec une naturalisation temporaire. Les

106 Région de Bruxelles Capitale et Ville de Bruxelles, *Plan Communal de Développement. Projet de plan et priorités politique*, section « Promouvoir le développement durable », AGORA Bureau d'études.

107 Ville de Bruxelles, avril 2004, Lignes de force, *Plan Communal de Développement*, 46 p.

108 PADD de Paris, p. 3, www.paris.fr

aménagements de Paris-Plages utilisent beaucoup le bois, la toile, le végétal, le minéral et l'eau. Le bois est brut et non peint. Il se retrouve dans les constructions des activités ludiques (jeux d'eau pour enfants, pontons, transats) dans les parquets qui les supportent, les tables de pique-nique, les caillebotis, les paravents. La toile de tissu a été choisie au détriment des toiles plastiques, plus résistantes mais moins naturelles, pour fabriquer les tentures qui protègent certaines terrasses, les hamacs, les transats et les parasols. Le minéral déjà présent par les pierres de construction de la ville historique et le revêtement pavé au bassin de la Villette ou à Bruxelles est rehaussé par l'ajout de galets qui définissent un paysage sonore, de terre battue pour les terrains de pétanque mais surtout par l'apport massif de sable. Bruxelles-les-Bains utilise 3000 tonnes de sable venues de la Mer du Nord avec ses coquillages et son goût de sel, tandis que Paris-Plages utilise autour de 2000 tonnes de sable fin extraites de la carrière de Sandracourt dans les Yvelines. L'eau est présente à l'état naturel dans la Seine, le Bassin de la Villette, le Bassin Béco. Elle thématise les lieux en permettant le développement des activités sportives et ludiques. L'eau est aussi rapportée par diverses installations : fontaines, jeux d'eau, brumisateurs géants, douches, stands d'eau potable rafraîchie proposée par Eau de Paris. En 2007, une péniche amarrée à la Villette proposait une exposition sur la sensibilisation à l'eau dans ses différentes formes. Les éléments végétaux pérennes (platanes, muriers de chine, peupliers, piracantas, lauriers décoratifs, pelouses) côtoient des éléments rapportés. À Paris-Plages et Bruxelles-les-Bains, toutes éditions confondues, nous relevons la présence de muriers, oliviers, pins, buis pour le côté méditerranéen ; palmiers, bambous, yucca, palmiers nains, bananiers, fougères, hibiscus pour le côté exotique ; graminées, boulots, peupliers. À Plaisirs d'Hiver, c'est le sapin qui tient lieu de symbole hivernal et montagnard.



Illustration 10 : compositions végétales à Paris-Plages et Bruxelles-les-Bains, source : auteur

Lorsqu'en 2006 la Polynésie est mise à l'honneur à Paris-Plages, la fleur de tiaré devient le symbole de l'opération. Chaque année, un parcours végétal propose aux visiteurs de découvrir des espèces aquatiques. En 2008 un jardin éphémère sur la place de Grève mélange des plantes d'eau en bassin, des arbres, arbustes dans une composition paysagère travaillée. En 2009, la présence végétale atteint son apogée avec 50 palmiers (33 au début de l'opération) et 80 arbres. Si les végétaux symbolisent une rupture avec l'ordre minéral urbain, ils servent également pour l'organisation fonctionnelle des sites : à Paris des végétaux sont disposés sur les rampes d'accès pour travailler le passage de la ville haute à la ville basse, les palmiers délimitent la bande de transition, la pelouse devient plage, le bassin accueille les sports aquatiques ; à Bruxelles les oliviers délimitent les terrains de pétanque, la pelouse est le lieu des transats, le bassin celui des promenades en bateau. De manière générale les plantes en pots travaillent l'idée de seuil et de frontière entre la ville du quotidien et la ville de l'événement et délimitent le zonage interne aux sites. La végétalisation temporaire doit faire vivre la ville sur un nouveau registre, celui du désir sensuel d'expérimenter le changement des saisons et les rythmes du monde naturel vivant sur le mode collectif. Elle offre des prises sensorielles et visuelles pour une relocalisation de l'imaginaire et joue dans la « réhabilitation parodique de nouveaux sites à référentiel perdu » (Lambert, 1999).

5.1.3.1.2 Une multiplication des références extraurbaines

Le concept de naturalité renvoie au simulacre du naturel par « cet envers de la quotidienneté qui ne vit pas de nature, mais de l'idée de Nature à travers les images, les loisirs, les vacances... » (Baudrillard, 2004). L'image des espaces extra-urbains qui est convoquée dans les événements renvoie à une fantasmagorie de la relocalisation. Le lieu mobilise l'imaginaire pour mettre en relation avec l'univers entier et sortir des dimensions normales du monde en même temps qu'il se donne comme un espace convivial et protecteur. Ces lieux de loisirs sont faits pour attirer, pour donner l'illusion (Giddens cité par Bourdin, 2004, p. 93). Ils sont aussi des oxymorons - un espace balnéaire ou montagnard au cœur de la ville, des simulacres d'espace naturel qui reposent sur des symboles rattachés, dans l'imaginaire collectif, aux images d'Épinal de la montagne en hiver et de la plage en été. La saison marquée par des pratiques touristiques, culturelles, ludiques et sportives dans ces espaces de vacances s'incarne dans la ville en reproduisant des éléments riches de sens. « Il faut donner le sentiment d'être à la plage par les symboles et l'identité du lieu par les couleurs, rayures verticales, symbole des vacances de la Normandie à Nice, la petite cabane pour se changer qui sont devenues des cabanes avec des fonctions de boisson, d'information... »¹⁰⁹. S'il faut distinguer les espaces de montagne des Plaisirs d'Hiver des espaces littoraux de Paris-Plages et Bruxelles-les-Bains, c'est avant tout le contraste entre la ville et la nature qui prime dans la construction du dépaysement. « Quand vous travaillez dans l'urbain vous travaillez pas sur un champ de patates comme dans un festival et donc il faut que l'événement soit harmonieux. Je crois qu'il faut jouer sur les contrastes pour que ça fonctionne » explique un des membres de l'équipe événementielle de Bruxelles. Le langage festif contemporain fonctionne selon des rapports géographiques de nature dialectique : ceux du local et du global, du rural et de l'urbain, de l'ici et de l'ailleurs (Garat, 2005). Cette dialectique se retrouve dans le rapport entre temps quotidien et temps d'exception, espace urbain et espace naturel ; elle n'est finalement pas nouvelle. Dans ses travaux sur les

109 J.-C. Choblet.

fêtes révolutionnaires Mona Ozouf montre que la nature, en tant qu'élément rare permet « l'effacement de l'urbain » (Ozouf, 1976, p. 245) et joue un rôle déterminant dans la construction collective du lieu et la spatialisation d'un temps d'exception¹¹⁰. Ce que nous disent les fêtes révolutionnaires, c'est que la négation de la ville par la nature, comme moyen pour faire advenir un temps nouveaux et faire entrer le citoyen dans de nouvelles dispositions vis-à-vis du rapport à son environnement quotidien, n'est pas un élément récent de la production des villes et de ses rythmes partagés. Les plages urbaines ne cherchent pas à nier un ordre politique inscrit dans la pierre. Elles nient un ordre urbain quotidien pour provoquer un éloignement psychologique de l'espace routinier et renvoient aux vacances balnéaires pour mieux rapprocher et rassembler les individus.

A Paris-Plages, « C'est clair que l'intérêt de cette opération c'est qu'elle renvoyait sur des valeurs par des symboles »¹¹¹, des valeurs sociales de vacances balnéaires par les symboles de la plage, des valeurs de repos et de loisirs. La rupture avec la ville du quotidien se fait par contraste entre l'espace de tous les jours et « des icônes et des symboles qu'on ne trouve jamais ensemble [mais] qui renvoient sur tout un univers des plages françaises voire extra-françaises¹¹² ». La démarche doit faire oublier la ville et nier l'urbanité traditionnelle pour mieux signifier un cadre propice au rassemblement, éloigner psychologiquement tout en rapprochant physiquement les protagonistes sur le mode d'espaces massivement usités en été : « on offrait la plage, on n'a jamais dit qu'on offrait la mer » insiste Bruno Gouyette. Ce n'est donc pas la mer mais les usages des espaces littoraux et de leurs pratiques traditionnelles qui fondent la scénographie. Pour représenter la plage trois éléments symboliques sont mobilisés : les parasols géants ouverts en permanence, de jour comme de nuit, qu'il pleuve ou qu'il fasse beau symbolisent le soleil ; les oriflammes qui claquent au vent de la vallée de la Seine renvoient à l'idée de la brise marine et des voiles de bateaux amarrés dans les ports de plaisance ; les palmiers symbolisent quant à eux le littoral méditerranéen et la Promenade des Anglais à la façon niçoise.

110 Le calendrier révolutionnaire montre que les rythmes collectifs peuvent être utilisés pour nier un ordre symbolique existant afin de mieux rassembler tout en déterminant un nouveau rapport au temps. En effet, les fêtes révolutionnaires doivent effacer la monarchie et la religion des consciences en travaillant le temps et l'espace de la ville pour mieux ancrer la symbolique républicaine (Ozouf, 1976). « Faute de pouvoir nier le grand style architectural de la ville, la fête tente au moins de réussir son effacement. Ce n'est nullement en rivalisant avec ses œuvres mais en les niant au profit de la campagne. La Bastille elle-même, transformée par Palloy en salle de bal sous les feuillages [...] perd sa capacité à évoquer d'autres images que champêtres ; pour le triomphe de Voltaire, elle devient l'Elysée de Julie « De dessous les pierres sortaient des lauriers, des roses, des myrtes et des arbrisseaux ». Mais ce n'est pas seulement la Bastille, c'est toute la ville qui tente pour la fête sa métamorphose végétale. » (Ozouf, 1976, p.245). La ville étant perçue dans sa matérialité héritée comme le symbole d'un ordre révolu, les fêtes révolutionnaires doivent nier la ville et utilisent pour cela la puissance évocatrice de la nature. Les nouveaux rythmes collectifs révolutionnaires qui dictent un temps politique nouveau produisent un espace nouveau par l'utilisation d'une symbolique naturelle et saisonnière. Ils deviennent des articles essentiels dans la volonté de reprogrammation des usages de la cité et de son aménagement spatial : « Il faut trouver cet espace, tantôt l'inventer, tantôt le refaire, à la fois le marquer et le vider, y dessiner des figures, s'y frayer un chemin » (Ozouf, 1976, p. 206). Les fêtes s'enchaînent, servent de propagande républicaine dans des formes de plus en plus formelles et leur multiplication devient le témoignage le plus bruyant de la vitalité urbaine. Cette vitalité passe par la négation de la ville monarchique et religieuse grâce à l'instrumentalisation de la nature. Les fêtes se déploient dans l'espace ouvert, en plein air, hors de la ville et produisent de nouveaux espaces républicains où l'Être Suprême célébré n'est pas un Dieu chrétien mais la Nature elle-même.

111 B. Gouyette.

112 B. Gouyette



Illustration 11 : oriflammes, parasols et palmier ou les symboles balnéaires de Paris-Plages, source : auteur

A ces éléments s'ajoutent les cabines de plage normandes aux rayures bleues et blanches qui abritent les activités et les quelques commerces, les « points information » et « points santé » ; le sable et quelques galets rappellent la plage ; les douches, fontaines, brumisateurs, jeux d'eau et la piscine introduisent l'élément aqueux à côté de la Seine ou du Bassin de la Villette qui réverbèrent les rayons du soleil et dont les clapotis remplacent le bruit des vagues ; les chaises, bancs, transats et tables évoquent l'été et le plein air en se distinguant des mobiliers des cafés-brasseries parisiens et en soulignant le caractère provisoire de leur ancrage au sol. Les activités sportives proposées accroissent le dépaysement estival avec entre autres pétanque, beach-volley, beach-rugby, beach-soccer, freesbee, shiatsu, danses folkloriques. Les appareils de musculation et les groupes pratiquants du Tai-Chi en plein air font penser aux plages de Californie. Le festival de musique Fnacindétendance s'inscrit dans la tradition des festivals qui marquent l'été. Les glaciers fixes ou sur triporteurs qui sillonnent le site et les trampolines que l'on retrouve dans les clubs pour enfants sur les plages ajoutent une touche balnéaire. Sur le Bassin de la Villette, les activités nautiques (barques, canoës, avirons, optimistes) rappellent les clubs de voile et leurs bateaux qui évoluent le long des plages à distance des baigneurs. Tout cet univers balnéaire est un mécano symbolique qui propose au public de construire son propre imaginaire, de piocher dans ses souvenirs, dans l'image qu'il se fait des vacances au bord de l'eau, dans les éléments auxquels il est le plus sensible et qui renvoient à l'été.

Parce qu'ils admettent entre eux un degré important de relation logique et symbolique ces différents éléments entrent dans la constitution d'une représentation sociale qui intervient dans la croyance en une plage en ville. L'apparition même du terme de plage urbaine témoigne d'une nouvelle manière de se représenter un objet inédit. Si ce retour de la ville vers ses plans d'eau est caractéristique d'une nouvelle dynamique spatiale dans les grandes villes fluviales (Lechner, 2006), il renouvelle aussi des pratiques saisonnières qui réinjectent du rythme naturel dans la ville, via un simulacre de plage qui fait sens par lui-même. La plage urbaine n'est pas une imitation, ni un redoublement, ni même une parodie, « Il s'agit d'une substitution au réel des signes du réel, c'est-à-dire d'une opération de dissuasion de tout processus réel par son double opératoire, machine signalétique métastable, programmatique, impeccable, qui offre tous les signes du réel et en court-circuite toutes les péripéties. » (Baudrillard, 2004, p. 11). Néanmoins, pour exister comme objet social, le simulacre spatialisé doit être investi par des pratiques. En ce sens, les plages urbaines ne sont pas des coquilles vides de sens parce qu'elles sont socialement appropriées sur le mode du jeu, de l'enchantement auquel chacun se donne la peine de croire comme nous le verrons chapitre 7.

On retrouve peu ou prou les mêmes symboles de Paris-Plages à Bruxelles-les-Bains : des oriflammes, des palmiers, du sable, des parasols. Les végétaux exotiques atténuent la minéralité du site, les barrières de plage en bois et fil de fer, qui ont pour fonction traditionnelle de retenir le sable des dunes, servent à compartimenter les espaces ; les pelouses en kit sont déroulées sur le bitume pour devenir les zones de bronzage ; les 500 transats en location gratuite distribués par des stewards évoquent les plages privées. Le mélange des genres doit permettre à chacun de trouver des indices correspondant à sa représentation de la plage « La plage ce n'est pas uniquement du sable dans toutes les villes du monde. C'est l'herbe à Londres, c'est caillebotis à Deauville. Puis j'ai mixé les sports de plage et les artistes. Et c'est la paillote de la Corse » explique la toute première responsable de l'événement¹¹³. Les activités multiplient les références aux plages du monde : Beach-Soccer, Ultimate Fresbee, Gym Douce, Rugbeach, Footbag, pétanque, etc. et le festival de musique rythme les soirées. Bateaux pirate, mur d'escalade, trampolines, complètent l'offre à destination des plus jeunes. Bruxelles-les-Bains repose aussi sur une offre commerciale dans le domaine de la restauration contrairement à Paris-Plages qui se veut un événement non-marchand. Les commerces, localisées dans 69 paillotes, habillées par des toiles de rayures colorées ou des canisses de bambou se déploient sur toute la longueur du site. Les spécialités sont brésiliennes, portugaises, cap-verdiennes, argentines, péruviennes, sénégalaises, congolaises, etc. et reflètent la dimension cosmopolite de la ville. Les cocktails sont mis à l'honneur et les odeurs de grillades embaument les visiteurs. Les spécialités aux accents exotiques sont sélectionnées par les organisateurs afin de remplir les 1500 places assises en terrasses qui transforment le lieu en une gigantesque plage commerçante. L'impression d'ensemble est moins homogène qu'à Paris, peut-être due à l'absence d'un scénographe professionnel. Cependant, les comportements laissent peu de doute sur la volonté d'une partie des visiteurs d'adhérer à une ambiance estivale et balnéaire ; d'autant plus

113 Nadège Williams, adjointe au cabinet de l'échevin à la culture en 2003, entretien réalisé en juillet 2007.

« qu'il y a ce côté surréaliste. Faire une plage à Bruxelles, avec des paillotes au bord d'un chantier industriel et penser que les gens vont venir massivement à cet endroit pour bronzer ça n'a juste aucun sens ! »¹¹⁴. En fait, c'est justement le contraste avec la ville environnante qui fait sens. Au lieu d'inventer les symboles spécifiques d'une balnéarité urbaine, les organisateurs jouent la carte de l'hétéroclite. C'est le mélange de symboles renvoyant aux particularismes des plages locales avec la ville qui produit l'unicité des plages urbaines. Le mélange des genres accélère l'adhésion comportementale des publics parce qu'il permet à chacun d'identifier l'événement aux plages qu'il connaît et de prendre conscience de la rupture d'intelligibilité qui se produit d'avec la ville du quotidien.

Les Plaisirs d'Hiver, quant à eux, plongent les visiteurs dans une ambiance saisonnière reposant sur un mélange de symboles de l'hiver, de Noël et de la montagne. Ce triptyque permet l'accumulation, parfois désordonnée, d'images d'Épinal qui évoquent la saison dans ses composantes multiples. Le premier des symboles est le sapin de Noël dont l'origine anthropologique, mélange de traditions païennes et chrétiennes et arbre des forêts de montagne, lie de fait ces trois composantes. Un sapin de 17 mètres coupé dans les forêts belges est installé sur la Grand Place et signe le début du parcours festif. Au pied du sapin, une crèche grandeur nature rappelle les racines chrétiennes de Noël bien que la municipalité socialiste ait délibérément souhaité les effacer en ne faisant aucune référence à Noël dans le choix du nom de l'événement. Il y a donc une véritable construction symbolique et politique du signifié de l'événement et, par extension, de l'hiver dans la ville. Le parcours est parsemé de 300 sapins de plus petite taille, de branchages réels ou artificiels et un sapin lumineux est implanté au centre de la patinoire. Cette dernière produit 105 tonnes de glace pour « le plaisir de la glisse » comme l'indique les brochures. Implantée au-dessus d'un bassin, la patinoire recrée ce que les habitants pourraient imaginer mais que les températures ne permettent pas : le gel du bassin en hiver. L'urbanisme temporaire fait entrer l'hiver dans la ville en métaphorisant le gel du bassin et en inventant un signifié nouveau de l'hiver bruxellois : le froid nordique. La municipalité est fière de montrer que la glace a été élue meilleure glace des patinoires hivernales européennes par le Wall Street Journal. Elle participe de l'ambiance hivernale au même titre que le Ice Bar de la Wallonie en 2008 ou le manège Ice Monster. Les baraquements du marché de Noël sont des reproductions de chalets en bois évoquant les villages montagnards et que l'on retrouve sur tous les marchés de Noël dans le monde. Certains sont recouverts de fausse neige par les commerçants et d'autres de branchages. En 2007, les couleurs rouge et banche qui renvoient aux couleurs du père de Noël se retrouvaient sur les affiches et les produits dérivés. La glace des patinoires, les sphères lumineuses blanches place Sainte Anne, les boules de neiges stylisées de l'édition 2004 renfermant un sapin blanc, les visuels des affiches de 2007 (un bikini blanc en laine, une paire de snow-boots blanc et une paire de patins à glace blanc sur fond rouge) forment un mélange de références évocatrices et bigarrées. Une installation lumière projette des images de berlingots, rennes, sapins, guirlandes, boules de Noël, cristaux de neige sur les façades de la Grand Place et des monuments. Des hauts parleurs diffusent des chants et musiques de Noël en ambiance sonore. Les stands de nourriture sélectionnés par les organisateurs proposent des spécialités culinaires

114 Philippe Close, échevin au tourisme et au personnel de la Ville de Bruxelles, président du BITC et ancien directeur du cabinet du bourgmestre, entretien réalisé en juillet 2007.

régionales et hivernales qui produisent une ambiance olfactive de saison (vin chaud, croustillons, chocolat chaud, gaufres, tartiflette). Des sculpteurs sur glace, compteurs de Noël, manèges anciens, chorales de Noël complètent le tableau pour une authenticité faite de bric et de broc. L'urbanisme temporaire mélange les symboles afin de chercher l'adhésion d'un large public et sa participation aux activités. Le simulacre de l'hiver qui devient multiréférentiel voire multiculturel appauvrit les particularismes locaux autant qu'il élargit la possibilité d'identification pour les participants qui viennent autant chercher du dépaysement et de la nouveauté que de la tradition.

La saison en tant que représentation culturelle est un temps socialement et historiquement construit qui draine un ensemble de références plus ou moins homogènes. L'instrumentalisation de ces références produit un panoptique pour les visiteurs. L'urbanisme temporaire construit une nature idéalisée, propose un supermarché de l'imaginaire hivernal et estival qui retient tous les traits, tous les discours de la production traditionnelle mais qui n'en est plus que la réfraction démultipliée (Baudrillard, 2004). Les plages urbaines sont des réélaborations, des aménagements voire des bricolages d'une image de la réalité urbaine et de la nature. Le phénomène n'est pas totalement nouveau. Les rythmes collectifs saisonniers, cérémoniels ou festifs, s'identifient matériellement dans l'espace par un mélange de symboles empruntés à différents univers, qui dialoguent entre eux pour évoquer autre chose que leurs particularismes. Les fêtes chrétiennes empruntent des références solaires et lunaires d'origines païennes ; les fêtes urbaines du Moyen-Âge sont des recombinaisons opérées par les clercs de référentiels festifs populaires et ruraux ; les fêtes révolutionnaires sont un mélange de sacré et de profane évoquant une nature idéalisée qui doit incarner un ordre social nouveau et parfait ; les cérémonies nationales articulent des éléments historiques à des références plus contemporaines.

L'urbanisme temporaire plante un décor, distille des signes, produit des objets et des ambiances qui ne peuvent cependant pas évoquer l'hiver ou l'été d'eux-mêmes. Ce sont les usages qui valident les dispositifs et les font socialement exister comme des temps et des rythmes marquant le calendrier de la société urbaine. L'appropriation des sites par les publics, le développement de comportements adéquats à la mise en scène et la massification de l'utilisation des lieux, activent et construisent le sens du dépaysement saisonnier. Les concepteurs en ont bien conscience. En été « Si la personne n'est pas acteur de ce que j'ai fait c'est mort. Si elle est spectatrice ben elle sera sur un bateau mouche ou en haut donc elle voit et après c'est terminé, y'a pas d'usage. »¹¹⁵. Si les citadins ne se mettent pas en maillot, n'achètent pas de glaces, ne jouent pas avec l'eau, la plage urbaine n'a plus lieu d'exister à l'inverse des plages véritables. En hiver, si ces citadins n'achètent pas de cadeau de Noël sur le marché, ne consomment pas les spécialités saisonnières, ne patinent pas sur la patinoire, alors l'événement ne sera pas reconduit parce que le décor n'aura pas été activé par la pratique. L'urbanisme temporaire produit un signifié saisonnier dans l'espace qui permet de localiser le rendez-vous collectif. Seulement, il ne peut à lui seul produire du rythme collectif qui est le fait d'un rendez-vous réussi convoquant nécessairement deux parties (la ville transformée et les publics synchronisés). « Pour les événements

115 J.-C. Choblet

dans l'espace public il faut que ce soit repris par les citoyens. Si les citoyens s'y retrouvent et s'approprient l'événement alors on a gagné » confirme Nadèges Williamses.

Retenons ici que les symboles de la plage et de la montagne renvoient au temps concret des saisons estivales et hivernales par le truchement d'un simulacre d'espaces extraurbains reposant sur des symboles hétéroclites. En ce sens, les événements participent de la spatialisation du temps et de sa construction sociale collective, mais ne fonctionnent que si les publics interprètent correctement les symboles et veulent bien adapter leurs comportements en situation à l'histoire qui leur est proposée. Pour que cette histoire fonctionne, elle doit dialoguer avec l'histoire plus ancienne de la ville et des communautés nationales et urbaines.

5.1.3.2 Du dialogue avec l'histoire dans ses dimensions culturelles, symboliques et matérielles

5.1.3.2.1 L'instrumentalisation de l'histoire de la ville



Illustration 12 : baignade sous le Pont de Iéna, aout 1945, source : coll. Lapi Roger-Viollet

Pour le scénographe de Paris-Plages, « De toutes façons ça je l'ai vérifié, si tu ne travailles pas avec le matériel de l'histoire des usages ou du lieu tu te plantes (...) et les symboles vont travailler sur la mémoire collective ». Sans être aussi catégorique, parce que cette dimension semble plutôt absente des Plaisirs d'Hiver qui remportent un franc succès, le passé de la ville dialogue avec le présent des événements. En termes de communication, l'affiche de Paris-Plages 2009 entretient pour la première année un lien certain avec l'image de la balnéarité des années 1950 dans un style « rétro » (Illustration 13). Mais au-delà des images, les lieux diffusent leur propre histoire. À Paris, plusieurs documents photographiques attestent de l'utilisation de la Seine comme lieu de baignade dans les années 1930 et 1950. Déjà les badauds curieux regardaient les baigneurs et les baigneuses dévêtus, à

ceci près que ces derniers leur tournaient le dos, alors que Paris-Plages les met directement en face-à-face (Illustration 12). Aujourd'hui, les berges sont toujours un site privilégié utilisé pour bronzer et flâner par les Parisiens durant l'été et ce, en dehors de la période de Paris-Plages mais aussi en dehors de son périmètre. Le farniente, les pique-niques, la musique au bord de la Seine sont des pratiques urbaines historiques qui ne sont qu'institutionnalisées, hypertrophiées et mises en scène par Paris-Plages dans un cadre collectif et normé.

D'autres éléments de l'histoire nationale ou Parisienne font écho à l'idée d'une plage dans la capitale : l'association des congés payés avec les grandes migrations estivales vers le littoral méditerranéen par la nationale 7, le fameux slogan du mouvement de contestation de mai 68 « sous les pavés la plage » ou encore la référence à la station balnéaire du Touquet Paris-Plage qui accueille depuis 1874 les parisiens en mal de grand air.

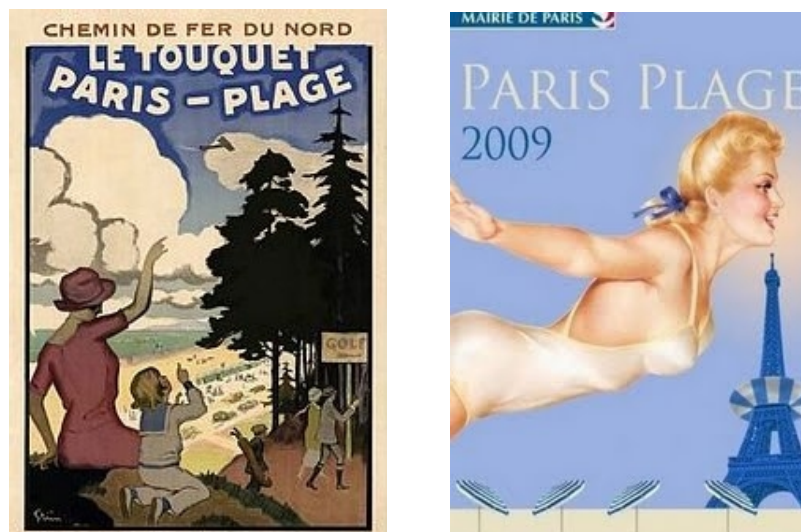


Illustration 13 : le parallélisme graphique entre une affiche d'époque et l'affiche de Paris-Plages 2009, source : allposter.com et Mairie de Paris

Paris-Plages renvoie également à une ancienne voie de chemin de fer qui reliait la capitale au Touquet en longeant la Seine et que les estivants avaient baptisé la « ligne Paris-Plages ». L'homonymie a d'ailleurs entraîné un procès entre les deux villes pour s'approprier l'intitulé Paris-Plages. L'affiche de l'édition 2009 dialogue avec cette époque révolue mais synonyme des premiers bains de mer considérés comme médicalement vertueux.

Le Bassin de la Villette construit en 1808 est un lieu historique de promenade de l'aristocratie parisienne qui l'avaient surnommé la Petite Venise Parisienne ou encore les Champs-Élysées de l'Est. Dans les années 1930, bien avant que les canaux de Saint-Denis et de Saint-Martin ne soient achevés, le bassin de la Villette était un lieu à la mode : les guinguettes y rencontrent un vif succès et durant les beaux jours, les Parisiens s'adonnent au canotage. Aujourd'hui, Paris-Plages remet des barques sur le bassin et crée des points de restauration avec musique, parquet de danse et luminions qui redonnent

aux bals d'antan un nouveau souffle. L'image renvoie également aux guinguettes du bord de Marne immortalisées par Auguste Renoir dans « Le déjeuner des canotiers » ou aux pratiques de baignade en région parisienne peintes dans « Baignade dans la Seine » et immortalisées par Georges Seurat dans ses tableaux « Baigneurs à Asnières » et « Un dimanche après-midi sur l'île de la Grande Jatte » de 1884. L'urbanisme temporaire, en rapport avec le fleuve qui fait le lien entre le passé et le présent dans l'histoire de la ville, construit un moment de vie collective, une « date de l'événement, pont tendu entre le temps historique de la Cité et la Cité d'un autre temps. » (Basualdo, 1994, p. 70).

Les Plaisirs d'Hiver représentent quant à eux l'invention d'une tradition hivernale à Bruxelles. Certes la Grand Place accueillait chaque année un petit marché de Noël puis une patinoire, mais avec les Plaisirs d'Hiver, les autorités urbaines ont réussi à créer de toute pièce une tradition nouvelle en faisant en sorte que celle-ci passe pour ancienne. Cosmopolite dans ses animations et ses spécialités, l'événement s'inscrit dans une stratégie ludique et touristique dont le *fun shopping* est la base économique. Son marché est constitué de commerces quelquefois éloignés de la thématique de Noël et diffère par exemple du marché de Strasbourg pluriséculaire et spécialisé dans les décorations traditionnelles. Un Plan Média pallie le manque de notoriété de l'événement, construit une image folklorique de l'événement et doit permettre d'associer durablement Bruxelles à la saison hivernale. L'investissement semble porter ses fruits puisque Bruxelles est de plus en plus associé à la période de Noël et à l'hiver par les tour-opérateurs. L'opération se sert d'une imagerie des marchés hivernaux provenant du nord de l'Europe, mais dont Bruxelles n'est pas coutumière, pour inventer une tradition locale. En 5 ans, Bruxelles a détrôné le marché séculaire de Liège en termes de fréquentation. Le cadre de la vieille ville est utilisé comme un décor et une toile de fond pour projeter l'image d'une ville authentique qui vit au rythme des saisons et des traditions hivernales. Le tout produit un rythme collectif urbain qui, d'année en année, s'ancre comme un nouveau rituel aux accents traditionnels mais aux symboles cosmopolites. Pour les organisateurs, « L'ambiance, l'image homogène de l'événement se construit par touches successives et je pense qu'on va y arriver »¹¹⁶, sous entendu à produire une authenticité et une identité en empruntant à l'ancien et au nouveau. « Bruxelles célèbre pour ses animations de Noël ? Voilà un objectif qui semble se combler, année après année avec cet événement » annonce le site internet de la ville. La production des Plaisirs d'Hiver montre que l'institution d'un rythme collectif peut reposer sur l'invention politique d'un signifié temporel et l'organisation technique de son signifiant dans l'espace urbain.

5.1.3.2.2 L'instrumentalisation de la mémoire matérielle de la ville

Au-delà des images d'Épinal convoquées, inventées ou réinterprétées, c'est l'histoire de la construction matérielle de la ville et sa mémoire inscrite dans la pierre qui ressurgit à travers les aménagements temporaires. Bernard Debarbieux donne aux pratiques publiques la capacité d'actualiser « ce qui n'était que potentiel dans la forme urbaine. Comme si la matérialité n'était ici que substance avant que les formes symboliques ne lui donnent consistance. » (Debarbieux, 2001, p. 20). La ville est active dans sa

¹¹⁶ Olivier Mees, directeur du Bureau des Grands Événements de Bruxelles, entretien réalisé en juillet 2007.

transfiguration, elle l'autorise et lui offre des racines plus ou moins solides lorsqu'elle dévoile les strates historiques qui l'ont peu à peu façonnées à travers les âges. À Bruxelles, le comblement des bassins et du port à l'intérieur du pentagone en 1836 correspond au creusement du bassin Béco à l'extérieur du pentagone. Les rues qui bordent la place Sainte Catherine où se déroulent les Plaisirs d'Hiver gardent la trace de cette époque à travers leurs noms : le Quai au Bois à Brûler et le Quai des Briques. Ainsi, l'extension de Plaisirs d'Hiver sur la Place Sainte-Catherine qui accueillait les bassins à la fin du XVIII^e siècle est finalement en lien avec la possibilité pour Bruxelles-les-Bains de s'implanter à proximité de la ville ancienne sur le bassin Béco. L'événement estival prolonge les festivités au-delà de la vieille ville en lien avec le tracé des anciens canaux. Les lieux des deux événements dialoguent et forment un système de coordonnées spatiotemporelles festives qui se superposent à l'histoire du comblement des canaux dans la ville. Les différents choix urbanistiques opérés au XIX^e siècle lient les deux événements qui sont aujourd'hui une forme de choix urbanistique opéré de la ville moderne.

Le déploiement de Paris-Plages illustre également la manière dont l'enchevêtrement des différentes époques de construction de la ville et des décisions qui leur sont associées ressurgit sur les potentialités d'usages présentes et futures. L'urbanisme temporaire révèle ces potentialités enfouies dans la pierre. Tout d'abord, dans les années 1970, les berges de la Seine se préparaient, dans une logique fonctionnaliste, à un grand exhaussement avec cuvelage de béton à mi-hauteur entre quai et berge (Gourdon, 2001). Si le projet n'avait pas été stoppé par André Malraux opposant à cette vision progressiste de l'époque, une vision patrimoniale et culturelle considérée comme conservatrice, nous pouvons émettre l'hypothèse que Paris-Plages n'aurait pas existé, du moins dans sa forme actuelle. L'intervention de Malraux a permis d'inscrire une autre conception de l'espace qui ne l'enferme pas définitivement dans une destination unique et irréversible de circulation automobile. Si Malraux pouvait sembler conservateur pour son époque, l'histoire présente démontre plutôt qu'en préservant les berges d'un fonctionnalisme radical, il a rejoint les préoccupations de la ville d'aujourd'hui en préservant la flexibilité fonctionnelle de l'espace. Ensuite, c'est par l'intervention de Malraux que le classement des quais par l'Unesco a pu avoir lieu plusieurs années après. Les berges, une fois élevées au niveau de la ville, n'auraient peut-être plus pu être classées. Or le classement qui pose aujourd'hui de nombreux problèmes aux techniciens de l'opération estivale est à l'origine de la préservation de l'originalité et de l'attractivité des lieux en termes de paysage et de patrimoine. C'est notamment autour de la résolution de ces tensions entre contraintes et opportunités offertes par le patrimoine pour bâtir la ville moderne que l'urbanisme temporaire trouve une identité et se distingue des actions urbanistiques classiques.

Enfin, la réalisation en 1970 du tronçon de la Voie Georges Pompidou où s'implante Paris-Plages est une performance d'État inédite à l'époque, à savoir la réalisation d'un ouvrage inondable qui doit supporter les crues de printemps et s'adapter aux saisons. Le patrimoine n'est pas la seule variable qui permet l'utilisation rythmée des berges. L'intégration par l'urbanisme pérenne des changements climatiques saisonniers a préservé la possibilité pour le lieu de devenir le support d'un rythme collectif lui aussi saisonnier. Les voies, parce qu'elles ont été pensées pour être inondables en hiver et au

printemps, permettent aujourd'hui la plage en été. De même, la morphologie du Port de la Gare est directement liée au Plan de Prévention du Risque Inondation à Paris. Le classement en zone rouge du lieu interdit l'implantation de mobiliers ou de bâtiments pouvant créer des entraves à l'écoulement de la rivière entre le premier novembre et le premier mai. Le choix d'un espace public portuaire plat pouvant accueillir des aménagements saisonniers n'est pas le seul fait d'une volonté des promoteurs du site. L'implantation de Paris-Plages sur les lieux n'est donc pas totalement détachée de l'influence des rythmes saisonniers et de leurs attributs climatiques dans la production de la morphologie urbaine. Paris-Plages est en partie la fille de l'histoire de la ville et de son rapport aux saisons matérialisé dans la pierre. La saison est dans la ville et rend possible ou contraint les rythmes collectifs urbains qui, pour leur part, reprennent ses symboles pour mieux rassembler.

L'urbanisme temporaire dialogue symboliquement et matériellement avec la ville héritée du passé lointain ou plus récent. Comprise comme une cristallisation du temps, la ville contraint ou autorise certains usages collectifs modernes selon que la réalisation des ses espaces publics a intégré ou repoussé l'idée de variation saisonnière dans une vision plus ou moins patrimoniale ou capitaliste (Gourdon, 2001). Si ce dialogue dans le temps est vertueux lorsqu'il révèle les lieux et leurs potentialités, notamment en termes d'envahissement collectif, il peut déboucher sur des frictions entre la ville héritée et la ville événementielle. C'est en partie autour du dépassement technique de ces frictions que l'urbanisme temporaire devient une action publique constituée qui doit savoir contourner les obstacles au déploiement de la modernité sans dénaturer la ville héritée.

* * *

La désignation d'un espace-temps d'exception, qui rompt avec le fonctionnement et la perception de la ville du quotidien, crée un signal spatiotemporel à la synchronisation des usages. L'urbanisme temporaire est une action périodique de transformation d'une partie de la morphologie urbaine pour provoquer l'usage collectif de la ville et développer les conditions matérielles et symboliques pour accueillir le rassemblement. En ce sens il accompagne les mutations de l'urbanisme traditionnel qui se voit attribuer des objectifs en termes de création de supports d'usages. Mais l'organisation du rendez-vous collectif ne se joue pas de la ville héritée ; au contraire, elle dialogue avec elle. À ce titre, le flux, le réseau et le nœud, en tant que « formes organisantes » ne prennent pas entièrement le dessus sur les « formes limites » (Montulet, 2001) qui restent de puissantes ressources ou contraintes pour l'organisation de la vie collective. La transformation de la ville du quotidien pour attirer et accueillir les publics concerne toutes les dimensions de l'espace urbain existant : réorganisation des fonctions et des cheminements, mise en lumière et en couleur de la pierre, instrumentalisation de la morphologie verticale pour isoler et signifier le temps. L'opération produit une dénégation temporaire de l'espace reçue et perçue pour son réenchancement (Winkin, 2001). Découper l'espace et l'exhausser du fonctionnement ordinaire de la ville revient à travailler le temps, en désignant une période d'exception dans la durée qui signale le moment et le lieu du collectif. La disparition des aménagements correspond au retour d'une perception ordinaire de la ville, et leur réapparition désigne l'exception dans cet

ordinaire.

L'urbanisme temporaire travaille aussi le signifié des symboles du temps en dialoguant avec le patrimoine urbain, l'histoire des usages et des lieux à travers l'implantation spatiale de ses aménagements et les possibilités offertes par la ville ; en distillant sur le lieu du rendez-vous, des éléments de sens qui renvoient à des imaginaires collectifs liés aux représentations et aux usages sociaux des saisons¹¹⁷. Le riche imaginaire des saisons (climat, pratiques sportives et ludiques, alimentation, topiques géographiques, couleurs, végétaux, etc.) est réinterprété pour parler au plus grand nombre et légitimer les transformations urbaines en renvoyant à des pratiques culturelles partagées : la plage estivale, le marché de Noël hivernal. L'instrumentalisation des saisons et de leurs géotypes associés contribuent à différencier des états du temps, des périodes particulières qui s'inscrivent dans la morphologie temporelle des sociétés. La mobilisation de l'imaginaire saisonnier par l'événement permet ainsi de rassembler car « mobiliser des représentations collectives (...) c'est inmanquablement se souvenir d'une manière ou d'une autre, et se conforter dans l'idée que l'on appartient au même groupe » (Halbwachs *in*. Marcel, 2007, p 115). L'urbanisme temporaire crée ainsi une rupture d'intelligibilité du quotidien en spatialisant la saison dans un espace urbain fonctionnant de plus en plus en continu. Il produit des coordonnées spatiotemporelles (un lieu transformé, un temps désigné) qui rompent avec le temps linéaire pour réinjecter du temps cyclique rendant possible la synchronisation des agendas individuels et donc l'usage collectif des lieux urbains. Il tient le fil du temps et de l'espace, du moment et du lieu, par une action autant matérielle que symbolique de transformation annuelle de la ville du quotidien.

5.2 L'institutionnalisation rythmique de savoir-faire administratifs, techniques et organisationnels

La production pendant plusieurs semaines de ces espaces réorganisés et aménagés, pour proposer temporairement une réalité modifiée devant accueillir une fréquentation nombreuse, représente une nouvelle forme d'action urbaine. Derrière l'élaboration des rendez-vous collectifs, de nouveaux acteurs s'affairent et sont de plus en plus performants au fil des éditions. Des savoir-faire administratifs, techniques et organisationnels se constituent peu à peu dans les municipalités, sur le terrain, dans les procédures car les rendez-vous collectifs deviennent des outils de l'organisation des métropoles. L'invention de nouvelles calendarités urbaines est une forme d'action publique urbanistique qui se structure au sein des municipalités, dans les services et les entreprises associés à leur production.

117 « Il apparaît que la temporalité individuelle se situe à l'intérieur du psychologique et du social dans la mesure où sa genèse s'inscrit dans le double processus de maturation et de socialisation. Aux facteurs génétique et culturel, il faut ajouter le rôle des expériences quotidiennes qui, sous l'effet des grands synchroniseurs du mode de vie et du rythme de travail notamment explique qu'au sein d'une même communauté, certains traits de la représentation du temps peuvent varier selon les groupes sociaux et évoluer pour chacun des membres avec le cours de l'existence. » (Ramos, 1987)

5.2.1 L'institutionnalisation cyclique d'un savoir faire administratif

Les enjeux liés à l'animation de la ville se traduisent à Paris et Bruxelles par l'institutionnalisation des compétences nécessaires pour la production des rendez-vous collectifs. Le déploiement des événements est piloté par des services spécialisés intégrés aux municipalités et dont l'importance dans la gestion de la ville ne cesse de croître. L'invention des rythmes collectifs devient affaire de professionnels aux méthodes bien huilées : le Bureau des Grands événements à Bruxelles (BGE) et la Direction Générale de l'événementiel et du Protocole à Paris (DGEP).

5.2.1.1 Le Bureau des Grands Événements de la ville de Bruxelles

La création du BGE, structure qui prend en charge la production des rendez-vous collectifs de la ville de Bruxelles, s'est faite par étapes et parallèlement au développement incrémentale des Plaisirs d'Hiver.

5.2.1.1.1 Rythme de développement et croissance du BGE

La première édition des Plaisirs d'Hiver est née en même temps que l'élection en 2000 de Freddy Thielmans au poste de bourgmestre de la ville¹¹⁸. Plaisirs d'Hiver devait être l'initiateur d'une nouvelle philosophie urbaine en rupture avec l'ancien mayorat qui était « dans un trip politique, moi je suis dans ma vision de la société »¹¹⁹. Une véritable stratégie ludique qualifiée de « méthode Thielmans » est alors mise en place : « 1- La fête. Beaucoup d'événements ludiques dans la ville. Chacun peut participer. Rien à voir avec le Bruxelles 2000 qui fut bourgeois. 2- La mobilité : sortir les parasites des quartiers, 3- La mixité : mixité sociale et mixité des fonctions (habitat, commerce, bureau), 4- La relance de la construction (pas seulement pour les hauts revenus) et relance de la vie dans les quartiers ». À ce titre, la production institutionnelle de nouveaux rythmes collectifs ludiques est engagée. Le marché public des Plaisirs d'Hiver est lancé en août 2002, attribué légalement le 2 octobre de la même année et la première mouture de l'opération réalisée entre 5 décembre 2002 au 3 janvier 2003. En 6 mois l'événement était lancé. L'opération Bruxelles-les-Bains est annoncée quant à elle dans les médias par le bourgmestre dès 2002, avant que ses services n'en soient vraiment informés, pour une première édition lancée en juillet 2003. Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver représentent deux des quatre événements permanents qui organisent le calendrier festif de Bruxelles avec la Fête de l'Iris et le Brussels Summer Festival. Pour prendre en charge cette programmation saisonnière mais surtout pour en assurer la continuité, une nouvelle structure spécialisée va peu à peu être intégrée à l'échevinat.

La réalisation des premiers Plaisirs d'Hiver est confiée en 2002, via une procédure de marché public, à quatre opérateurs : Patrick Rimoux pour la lumière, ETF Event Engineering pour la technique, Impact Diffusion pour la promotion et l'agence Together and Partners pour la coordination. L'agence

118 Il n'existe pas moins de 6 parlements en Belgique : le parlement fédéral constitué de la Chambre des représentants et le Sénat; le Parlement flamand (*Vlaamse Raad*) réunissant celui de la Communauté et celui de la Région flamande qui ont été fusionnés ; le Parlement wallon (Région wallonne) ; le Parlement de la Région de Bruxelles-Capitale ; le Parlement de la Communauté française de Belgique et le Parlement de la Communauté germanophone.

119 « La méthode Thielmans », *La Tribune de Bruxelles*, 06/11/2002, p. 47.

coordinatrice se définit à l'époque comme « opérateur culturel et animateur urbain »¹²⁰ à défaut de se présenter comme une entreprise d'événementiel. Forte du succès de la première édition de l'opération hivernale et à l'initiative de la ville, l'entreprise se transforme en asbl Bureau des Grands Évènements (BGE) en mai 2005. Elle intègre alors l'asbl¹²¹ Brussels International Tourism & Congress (BITC) qui est l'office de tourisme régional chargé de la promotion de Bruxelles-Capitale. Le BITC qui est « organisé comme une entreprise privée en départements marketing, promotion & opérations pour préparer ensemble la vente de la destination [Bruxelles], domaine réservé des entreprises du secteur privé »¹²² doit être distingué, dans le maelström administratif belge, de la ville de Bruxelles et de son mayorat. Le BITC est un organisme régional qui dépend de la région Bruxelles-Capitale qui comporte un parlement et des ministères. Le BITC est donc un organisme régional tout comme la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB) ou le Service d'Incendie et d'Aide Médicale Urgente de la Région de Bruxelles-Capitale (SIAMU) mais le BGE travaille en étroite collaboration avec la ville. Il est ainsi parfois difficile de situer les frontières des compétences entre les deux entités ville et région mais aussi les communes de l'agglomération.

L'ancienne agence de statut privé Together and Partners devenue BGE et dépendant du BITC reste majoritairement au service de la ville et travaille avec ses échevins et ses services techniques. En 2004, un an avant la création du BGE, le BITC est présidé par l'échevin à la culture de la ville qui a lancé la politique événementielle de Bruxelles au début des années du nouveau mayorat. En 2007, le BITC est présidé par l'échevin au tourisme de la ville qui est aussi membre du BGE. Le financement du BGE est assuré par la région de Bruxelles capitale mais aussi par la ville. Le BGE bénéficie d'un « apport ville » non comptable en termes de mobilisation des services municipaux pour les événements commandités par la ville. Il existe donc de nombreux liens entre le BGE et la ville qui s'activent en fonction des événements. Si les interlocuteurs privilégiés du BGE sont la région Bruxelles Capitale et/ou la ville de Bruxelles, il doit aussi composer avec un ensemble d'autres asbl difficilement identifiable mais dans lequel l'HORECA (asbl des Hôteliers, Restaurateurs et Cafetiers) semble tenir un rôle important. Le BGE reste tout de même une structure encadrée politiquement. Le conseil d'administration du BGE réunit des membres du cabinet du maire, des échevins, des représentants de la région et des employés. Pour les Plaisirs d'Hiver et Bruxelles-les-Bains les interlocuteurs du BGE dépendent principalement de la ville (cabinet du Bourgmestre, échevin à la culture, échevin du tourisme et échevin du commerce) car cette dernière est le premier pouvoir subsidiant du BGE. Des réunions hebdomadaires et annuelles entre le BGE, la ville et la région, un rapport d'activité annuel et un rapport d'exploitation pour chaque opération permettent un certain contrôle des politiques sur les initiatives de la structure.

Toutefois, le BGE possède une grande autonomie de mouvement et son rôle dans le fonctionnement de la ville prend une importance croissante. Au départ rattaché au département « tourisme » du BITC, le BGE fait peu à peu figure de cinquième département à côté des départements City Marketing &

120 « Le père Noël est une aubaine », *La Tribune de Bruxelles*, 05/12/2003.

121 Une asbl s'apparente en France à une association loi 1901.

122 Site internet du BITC, URL : www.brusselsinternational.be

Image, Promotion & Convention, Accueil et Opération et Bureau de Tournage. Le développement du BGE comme département autonome démontre que son rôle est devenu central dans le développement de Bruxelles, au-delà de la problématique touristique. En 2007 le BGE a accueilli deux nouveaux CDI pour arriver à 13 salariés en 2009, ce qui en fait la deuxième masse salariale du BITC ; fin 2008 sa structure a été renforcée par un département technique permanent ; depuis 2005 le nombre d'événements dont il a la gestion, soit une trentaine, augmente chaque année. Aujourd'hui le BGE se présente comme le premier contributeur « à la politique culturelle du City Marketing en développant des événements complémentaires de grande envergure tels que Plaisirs d'Hiver, la Fête de l'Iris, Bruxelles-Les-Bains ou le festival d'été de Bruxelles qui répondent à une demande compétitive du grand marché du tourisme urbain de loisir & d'affaires »¹²³. Sa position intermédiaire lui permet d'être force de proposition sur des processus de création, gestion et développement d'événements qu'il est le seul à maîtriser et dont il est le seul à avoir une vision d'ensemble.

Car le BGE est devenue une plateforme pour tout l'événementiel urbain de Bruxelles, « une structure capable d'organiser ou de coordonner toutes les manifestations et événements organisés par ou à la Ville de Bruxelles (.), qui fonctionne comme un véritable bureau d'organisation d'événements en organisant de A à Z des grands événements tels que Bruxelles-les-Bains ou encore Plaisirs d'Hiver. »¹²⁴ Le BGE est un mixte entre l'idée de guichet unique qui oriente et accompagne les demandes d'événements dans la ville (autorisation, dérogations, formulaires, réglementation), et l'idée d'une structure de création d'événements qui remplace les pratiques de création en interne de l'échevinat. Bruxelles-les-Bains a ainsi d'abord été créée par des conseillers du bourgmestre, puis ensuite confié au BGE, ce qui occasionne quelques grincements de dents entre certains membres du cabinet du maire et le BGE. Le BGE produit également des événements pour le compte de la ville mais aussi de la région voire du gouvernement. Il a par exemple supervisé des événements en marge des présidences tournantes de l'Union Européenne. Ses services s'occupent de dossiers permanents (Bruxelles-les-Bains, Brussels Summer Festival, fête de l'Iris et Plaisirs d'Hiver), de dossiers de production (dans lesquels le BGE intervient en renfort de structures déjà existantes (Euroferia, Place au Printemps, Stars of Europe...), de dossiers facilitateurs (le BGE conseille les opérateurs dans leurs relations avec les autorités compétentes pour l'organisation d'événements sur le territoire de la Région), de dossiers de demande d'avis (pour les nombreux opérateurs qui cherchent des conseils pour l'organisation d'événements).

L'avantage de cette « unité permanente au sein des instances parapubliques, spécialisée dans la prise en charge d'événements populaires à vocation touristique-culturelle¹²⁵ » « réside dans le fait qu'elle permet la pérennisation dans la continuité des événements existants, comme les Plaisirs d'Hiver¹²⁶ ». D'un côté, le BGE fonctionne comme un prescripteur de rythmes collectifs urbains qui accumule de manière

123 Site interne du BITC, URL : www.brusselsinternational.be

124 Site internet de la Ville de Bruxelles – *Événements, qui fait quoi ?*

125 BGE, *Rapport d'exercice 2006*, [En ligne] URL : www.bitc.be

126 BGE, *Premier rapport d'exercice 2005*, [En ligne] URL : www.brusselsinternational.be

incrémentale un savoir-faire dans la gestion globale des occupations temporaires de l'espace public. De l'autre, sa pérennité dépend de la fréquentation des événements et de sa capacité à soutenir cette fréquentation d'année en année. L'existence de la structure vient de la nécessité de pérenniser l'expertise liée à l'événementiel et ce au point de vue logistique, artistique mais aussi du point de vue de la sécurité, la communication, la cohabitation riverains/commerçants, la gestion des fréquentations et l'articulation symbolique et matérielle des événements dans le tissu urbain existant. Le temporaire devient peu à peu pérenne par la répétition des recettes événementielles qui fonctionnent et l'accumulation de l'expertise technique et organisationnelle. Car pendant la durée des événements, le BGE s'apparente à un « Town Centre Management » (Basile, 2007) temporaire qui gère le fonctionnement d'une zone dans la ville et coordonne les services qui doivent y travailler. Le BGE devient une charnière experte des stratégies d'animation et de valorisation du territoire entremêlant un processus décisionnel vertical et une coordination technique horizontale des différents services de la ville.

Le BGE a vu au fil des années ses compétences et ses prérogatives sur le fonctionnement urbain s'étoffer. On peut prendre la mesure de ce développement en listant le nombre de responsabilités prises par le service : gestion financière des événements, coordination complète de tous les protagonistes impliqués dans les événements, recrutement et engagement du personnel, rédaction des appels d'offres et affectation des marchés publics, sélection du pays invité, des sponsors et des partenaires médias, détermination du plan média, gestion des actions promotionnelles sur le site, campagne de promotion, signalétique, choix des commerçants et attribution des chalets, attractions foraines, conception d'un Carnet d'avantages et vente du carnet d'avantages aux hôtels, aux tour-opérateurs, développement de l'image des Plaisirs d'Hiver à l'étranger, réalisation d'un site Internet trilingue. En ce qui concerne l'action directe sur la ville, le BGE organise et aménage l'espace en prenant en charge toutes les demandes relatives à la police, aux pompiers et aux différents services de la Ville et de la Région ; en organisant l'implantation générale dans le tissu urbain de l'événement et en aménageant les sites. Enfin, le BGE conçoit une grande partie du calendrier événementiel de la ville en définissant les dates des événements. Par exemple, la ville de Bruxelles, en consacrant l'année 2009 à la Bande Dessinée, a chargé le BGE de présenter une recommandation-programme définissant les temps forts de l'année et les événements correspondants. Le BGE a donc en charge conception, production, communication, gestion, implantation, relation avec les commerçants, coordination, accords et partenariats public-privés de la ville événementielle. Durant Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver, les espaces publics événementiels et les services municipaux qui s'y affaire sont placés sous la responsabilité du BGE, ce qui pose la question du statut de l'espace aménagé par une entité parapublique aux recettes provenant de la sphère privée. Par exemple, si la volonté politique est d'intégrer la patinoire au tissu socioculturel de la ville avec des facilités pour les associations et écoles, ces publics sont considérés comme pas assez rentables pour le BGE et demandent un travail supplémentaire de prise en charge. À l'inverse, le BGE pense mettre en place un « pack fêtes d'entreprises » avec une formule patinoire + vin chaud + restaurant. La question de l'accessibilité des

aménagements suivant les publics interroge les possibles dérives d'un événement qui ne serait pensé qu'en termes de rentabilité financière. Le BGE oscille donc entre un fonctionnement autonome sur le modèle privé et un fonctionnement sous-tutelle politique.

5.2.1.1.2 Des compétences élargies dans la gestion de l'espace public

Au-delà de ses compétences événementielles, le BGE se voit attribuer de nouvelles fonctions qui touchent directement le domaine de l'équipement culturel pérenne et de la construction de la ville. Le BGE coordonne le projet Phénix d'implantation d'une salle de spectacle unique en Europe, en forme de tipi, légère et transformable, voire démontable, conçue par une société canadienne et qui s'inscrit dans une vision d'un « urbanisme soft » et évolutif. Le BGE encadre les promoteurs chargés de l'étude de faisabilité et coordonne les institutions prenant part au projet. Il étudie la faisabilité du projet et sa cohabitation avec le développement du plateau du Heysel (en fonction du Plan de développement international (PDI) décidé par la Région de Bruxelles-Capitale). Conséquence de la reconnaissance d'un savoir-faire démontré lors d'un premier événement, le BGE s'est imposé au sein de l'échevinat comme la tête pensante de la ville éphémère. Son expertise a été en grande partie assise sur les expériences de Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver qui, en se répétant, renforcent le poids de la structure dans l'institution urbaine et la rendent peu à peu inamovible. La rationalisation de l'animation de Bruxelles engagée par le BGE est un travail de rentabilisation de la pratique touristique et de promotion de la ville à l'international qui intéresse directement l'HORECA (Hôtel-Restaurant-Café) avec qui il travaille en étroite collaboration.

Peu à peu le BGE monopolise la fonction événementielle d'autant plus qu'il est né et s'est développé consubstantiellement au développement des Plaisirs d'Hiver et de Bruxelles-les-Bains. Le BGE regroupe les compétences, jadis éclatées, qui étaient impliquées dans la production des Plaisirs d'Hiver afin d'en rationaliser la coordination et la production. L'organisation des premières animations hivernales sur la Grand Place était éclatée entre les compétences de l'échevinat du commerce qui s'occupait d'un petit marché de Noël et de la relation avec les commerçants de la ville, celle de l'échevinat de la culture pour la partie animation culturelle et gestion de la patinoire et celle du cabinet du bourgmestre pour la partie concernant la gestion de l'espace public. La structure gère aujourd'hui tout les services municipaux et prestataires privés engagés dans l'événement. Le BGE a également digéré Bruxelles-les-Bains, auparavant géré par les services de la ville, et dont le succès en termes de fréquentation a amené les responsables à pérenniser l'opération. Bruxelles-les-Bains était mis en place en interne par la conseillère en communication au cabinet du bourgmestre. Sa réalisation mobilisait l'ensemble des services de la ville et des cabinets échevinaux et faisait peu appel à des prestataires privés. Après trois ans d'existence et à la demande du bourgmestre, le BGE a absorbé l'opération permettant de la pérenniser face à des cabinets échevinaux pouvant changer suivant les élections. Cependant, cette intégration ne s'est pas faite sans heurt. Le passé privé du BGE et son mode de gestion interrogeait le devenir d'une opération devenue vitrine des capacités des services de la ville à produire de l'événement sur une base participative et entièrement publique. Le BGE a progressivement

pris en charge Bruxelles-les-Bains en mettant en place des réunions hebdomadaires avec les services de la ville, en débauchant des collaborateurs rattachés à certains échevins, en intégrant l'initiatrice du projet pour les premières éditions. Le passage des compétences événementielles du politique à une structure relativement indépendante traduit un mouvement de professionnalisation voire de privatisation des compétences publiques en termes d'aménagement temporaire. Si le BGE est un instrument au service du politique ; son existence dépasse la durée des mandatures ; ses salariés ne sont pas totalement interchangeables, notamment pour les plus anciens d'entre eux, et son mode de financement ne le fait pas dépendre entièrement de la ville. Ainsi, le BGE jouit d'une certaine autonomie qui peut poser question.

La création du BGE soulève la question du déploiement de méthodes de gestion événementielle des espaces publics issues d'une entreprise privée. En effet, rapidement, le BGE a cherché à rentabiliser les événements à travers le sponsoring, l'échange de visibilité en matière de communication et l'exploitation des droits de location des chalets. Mais la comptabilité du BGE est difficile à étudier car l'obtention des documents comptables est une entreprise délicate à mettre en place. Le BGE oscille entre un fonctionnement d'inspiration privée et la nécessaire implication de la ville et de ses collaborateurs dans la création événementielle. Il a gardé ses équipes et sa structure interne d'entreprise tout en devenant une unité permanente au sein des instances parapubliques. « On vient pratiquement tous du privé sauf Philippe [échevin au tourisme ndlr] qui vient de la ville de Bruxelles, et donc on travaille comme une boîte privée en fait. Au niveau de la mentalité en tous cas » précise un ancien employé de l'entreprise aujourd'hui salarié du BGE. Le directeur du BGE n'est autre que l'ancien directeur de *Twogether & Partners*, ancien manager et organisateur de spectacles. Ce dernier notait en 2004 que « L'équipe de rêve serait un minimum de deux temps pleins pendant toute l'année pour organiser Plaisirs d'Hiver. (..) C'est cela, la spécificité d'une boîte comme la nôtre : on peut passer d'un effectif de 8 à 100 personnes en 24 heures¹²⁷ ».

Mais le BGE ne peut pas entièrement plaquer ses savoir-faire venus du privé dans le fonctionnement urbain. Il ne peut faire l'économie d'un dialogue avec les associations, les riverains et les comités de quartier. Cependant, « On les consulte mais on ne les implique pas. » précise le directeur du BGE. Par contre le BGE est déjà un acteur privilégié à Bruxelles et un allié de poids du secteur de l'HORECA (Hôtel, Restaurants, Café), asbl représentant les commerçants au niveau national et très intéressée par l'accroissement de la clientèle touristique internationale de Bruxelles. Le BGE doit également composer avec les services de la ville. Le passage entre une expertise privée de l'événement et son application dans le tissu urbain nécessite la collaboration des services techniques en matière de propreté des sites notamment. Mais au final, le BGE a l'initiative et la force de proposition dans un domaine d'expertise qu'il domine et grâce auquel il accroît d'années en années son emprise sur l'organisation festive et touristique de la ville. Sa position et sa puissance décisionnelle pose la question de sa fonction « politique », à savoir l'autorisation ou pas de certains événements, la gestion de l'espace

127 « Le père Noël est une aubaine », *La Tribune de Bruxelles*, 05/12/2003.

public lors des manifestations, le choix des arbitrages en cas de conflit, etc. Une des missions du BGE est même « d'avoir une réflexion à long terme sur ce que doit être un événement à Bruxelles »¹²⁸ tout en organisant la programmation culturelle de la ville. À ce titre, certaines interrogations sont soulevées du côté des initiateurs publics de Bruxelles-les-Bains qui voient leur réalisation intégrer une structure professionnelle, tournée vers l'équilibre des comptes, dépendant de la région et anciennement privée. La professionnalisation de la création événementielle interroge le BGE qui fonctionne comme une structure privée particulière, choisissant ses propres sous-traitants, évacuant ou étouffant les projets émanant de la société civile, n'intégrant pas assez la ville et ses habitants dans des processus démocratiques de prise de décision.

L'apparition du BGE abonde les travaux sur l'évolution formelle et fondamentale des formes festives dans les villes (Di Méo (dir.), 2005) mais aussi ceux sur le développement du management urbain (Basile, 2007 ; Lefeuvre & Lelévrier, 2007) et la restructuration des politiques publiques urbaines. Les rythmes collectifs dépendent d'une structure dont l'expertise s'appuie sur le caractère cyclique de l'événementiel mais qui pose la question de la délégation croissante de compétences de gestion de l'espace public à une seule et même entité. La monopolisation de l'expertise événementielle correspond à la prise de pouvoir d'une structure unique dans la gestion des centres-villes qui n'intègre pas, ou peu, la société civile et la parole habitante. Le BGE devient un véritable organisateur et aménageur temporaire de la ville et, à ce titre, réorganise l'action publique urbanistique. Il structure et institutionnalise l'urbanisme temporaire au même titre que la Délégation Générale à l'Événementiel et au Protocole de la mairie de Paris.

5.2.1.2 La Délégation Générale à l'Événementiel et au Protocole de la ville de Paris

5.2.1.2.1 Une rapide montée en puissance

Tout comme à Bruxelles, l'élection d'une majorité socialiste-écologiste à la tête de la Mairie de Paris s'est accompagnée d'une politique de création d'événements urbains, dont la Nuit Blanche et Paris-Plages sont les plus représentatifs. Paris-Plages est présenté dès la première édition comme « un geste de solidarité pour tous ceux [...] qui n'ont pas les moyens de partir en vacances »¹²⁹ mais également un geste urbanistique avec « des berges réservées aux seuls promeneurs sans moteur pour circuler encore plus à vélo dans Paris »¹³⁰. Paris-Plages prend la suite d'une première opération en 2001 de fermeture des berges qui n'avait trouvé ni son public, ni sa légitimité en termes d'image car, plus que l'initiative, c'était avant tout les problèmes de circulation engendrés par la fermeture de la Voie Georges Pompidou qui avait été mis en avant dans les médias. L'idée d'un aménagement saisonnier et thématique pour stimuler la fréquentation des berges est apparue fin 2001 lors d'une rencontre entre le

128 BGE, Rapport d'Activités 2007, p. 2

129 Déclaration de Bertrand Delanoë, Maire de Paris, à propos de Paris-Plages 2005. [En ligne] URL : www.papeeteonline.com

130 Rubrique « déplacement : www.paris.fr

maire et le futur scénographe du lieu, le premier évoquant l'idée d'une plage de manière imaginaire, le second se saisissant de l'idée. Les contours du premier Paris-Plages se sont dessinés à partir d'une proposition politique de reconquête piétonne de la voirie légitimée par un discours social et écologique, et d'une commande presque improbable émergeant d'une rencontre entre deux individus. Le succès de la première édition de l'événement et la volonté de restructuration des services municipaux de la nouvelle majorité expliquent l'apparition de la DGEP. La question de la restructuration des services est en partie due à l'affaire des frais de bouche de la Mairie de Paris et de ses dépenses somptuaires. Lors du discours prononcé le 25 mars 2001 à la suite de son élection aux fonctions de Maire de Paris, Bertrand Delanoë annonce la suppression de la questure du Conseil de Paris. La questure composait avec le « service de la séance » et le « service du protocole » un des sous-ensembles du Secrétariat Général du Conseil de Paris. La questure disposait des crédits nécessaires aux réceptions organisées dans les différents salons de l'Hôtel de Ville ainsi que dans les appartements occupés par les précédents maires de Paris.

La DGEP, organe pilote de Paris-Plages, née donc en 2003 de la fusion entre le service du protocole, rattaché au Secrétariat Général du Conseil de Paris et chargé de l'organisation des réceptions et manifestations organisées par la Mairie de Paris, et le service gestion et création des événements qui « est chargé de procéder à l'étude de faisabilité technique des événements entraînant une occupation temporaire du domaine public, en coordination avec les directions de la Ville. Il consulte les maires d'arrondissements et les adjoints au Maire sur l'opportunité de l'événement. Il prépare le dossier technique soumis à la décision du Maire »¹³¹. La DGEP se compose pour la partie protocolaire du bureau des réceptions et des représentations du maire ainsi que du bureau du cérémonial. Les questions directement liées aux actions temporaires dans l'espace public sont traitées par le Bureau d'Occupation Temporaire du Domaine Public (BOTDP) et le Bureau de Création d'Évènements (BCE). Le BOTDP instruit les demandes d'autorisation avant soumission aux services concernés et à la Préfecture de Police. Le BCE assure le conseil technique, la régie et la production d'évènements d'initiative municipale. Il coordonne de manière transversale les actions des différents services pour l'organisation d'évènements grand public et joue un rôle d'appui pour les organisateurs d'évènements réalisés en partenariat avec la ville. Enfin un poste de chargé de mission « grands événements » est créé comme à Bordeaux (création du poste en 2008), Besançon, Rennes, Dijon, Lyon (création du poste en 2002) ou Caen (création du poste en 2009). Au même titre que le BGE, la DGEP se présente comme un guichet unique pour ce qui concerne les actions temporaires dans la ville. Il semble que nous soyons face à une tendance lourde de confier la ville événementielle à de nouvelles structures spécialisées, aux pouvoirs et à l'autonomie élargis, pilotées par de nouveaux postes salariés spécifiquement dévolus à l'animation des territoires urbains.

Depuis sa création, le statut de la DGEP a évolué. La DGEP est incluse dans le « Pôle fonction support et appui aux direction » qui regroupe sept directions dont la vocation est de travailler pour le

131 Inspection Générale de la Ville de Paris, 2005, *Audit organisationnel des services du secrétariat général*, Mairie de Paris, [En ligne] URL : www.paris.fr

compte des autres directions de l'administration parisienne, de leur apporter un service. Cependant, la DGEP possède un statut particulier au même titre que la DGRI (Délégation Générale aux Relations Internationales). Elle était déjà directement rattachée au secrétariat général de la Ville de Paris et jouissait d'une indépendance vis-à-vis des services spécialisés. Depuis novembre 2007, la DGEP est devenue encore plus indépendante des autres services lorsque le Comité Technique Paritaire du secrétariat général et le CTP central ont acté son autonomie par rapport au secrétariat général. La DGEP possède ainsi une légitimité lors de la nécessaire coordination des services de la ville mobilisés sur Paris-Plages et les autres événements. Doté d'un budget 2008 de 5,11 millions d'euros la DGEP assure une mission d'accueil protocolaire et d'animation événementielle en lien avec l'ensemble des acteurs municipaux ayant vocation à intervenir dans ces domaines, mais aussi avec les institutions de l'État (Préfecture de Police, ministères...) et avec tous les acteurs souhaitant contribuer à l'animation de la capitale. Au fil des ans la DGEP est devenue une des délégations les plus puissantes et les plus structurées de l'organigramme municipal. Elle s'apparente à une Unité Administrative de Gestion (UAG) qui possède un bureau financier juridique et du personnel dédié (BFJP), un secrétariat en propre, un bureau de la logistique, un bureau des visites et une cellule de traduction. En outre la DGEP possède la masse salariale (70 personnes) la plus importante des délégations et la gestion autonome de son personnel est en passe de lui être attribuée. Elle a également le budget le plus important de toutes les délégations générales, qui est passé de 968 283 euros en 2002 à plus de 600 000 euros en 2005, soit le budget le plus important en termes de fonctionnement des services. Ce budget correspond à deux fois le budget total de fonctionnement de l'ensemble des services du secrétariat général. Ces particularités montrent que la production de rendez-vous collectifs est un axe important de l'action publique municipale et qu'elle est un premier élément de la restructuration de la gouvernance urbaine face aux questions posées par la métropolisation à l'espace public, à la cohésion sociale, au statut des villes-centres.

5.2.1.2.2 Le pilote des rendez-vous collectifs

Fonctionnant de fait comme une petite direction, la DGEP a pour mission « d'instruire les demandes de manifestations municipales, d'en définir l'organisation et d'en assurer la mise en œuvre. Elle prépare les décisions du Maire en matière d'autorisations temporaires du domaine public¹³² ». Elle doit « Contribuer au dynamisme et au rayonnement de Paris par la qualité de l'accueil et la diversité des manifestations proposées, en assurer l'organisation et la coordination sur le plan technique, réglementaire et administratif avec le souci d'en optimiser les coûts et la sécurité juridique »¹³³. En 2008 la DGEP a instruit 500 demandes d'utilisation des lieux de réception de la Mairie de Paris, 550 manifestations à l'Hôtel de Ville, 4000 demandes d'instruction de manifestation sur le domaine public de la ville et 50 inaugurations. La DGEP a ainsi en charge l'instruction des demandes de manifestations, qu'elles émanent d'élus ou d'organismes extérieurs, et la préparation des décisions du

132 Inspection Générale de la Ville de Paris, 2005, *Audit organisationnel des services du secrétariat général*, Mairie de Paris, [En ligne]
URL : www.paris.fr

133 Inspection Générale, 2008, *Audit organisationnel des services du secrétariat générale de la Ville de Paris*, Mairie de Paris, [En ligne]
URL : www.paris.fr

Maire en matière d'autorisations d'occupations temporaires du domaine public. Elle articule le droit¹³⁴ et la pratique. À ce titre, la DGEP définit les modalités d'organisation de l'événement, en suit la préparation ou en assure la mise en œuvre et participe, en étroite liaison avec les autres directions à la maîtrise d'œuvre ou au conseil en matière de manifestations tournées vers les Parisiens. La DGEP a en charge la gestion et la répartition des budgets, la formulation des offres de marché public, l'engagement des prestataires extérieurs, la recherche des partenaires privés et la définition de leur implication, la coordination des services de la ville, le recrutement du personnel saisonnier et la préparation à l'année avec le scénographe de l'organisation spatiotemporelle des sites. Avec la dissémination géographique de Paris-Plages à trois sites au lieu d'un originellement, la DGEP a encore étendu son expertise puisque les installations au Bassin de la Villette sont entièrement sous-traitées à des prestataires privés. Si nous pouvons poser ici la question de la privatisation de l'événement et donc de l'espace public, la formule qui a été choisie par la DGEP découle plus d'une contrainte que d'un véritable choix. En période de vacances scolaires, la direction a manqué de personnel municipal pour installer et gérer le troisième site. Paris-Plages est une opération imaginée, produite et exploitée par la direction opérationnelle de la ville : 80 % de ce qui est sur Paris-Plages est créée par les directions opérationnelles de la ville, ce qui renforce le rôle de la DGEP comme pilote de l'événement plus que comme encadrant.

Si la DGEP a une organisation pyramidale, elle active un fonctionnement transversal lors de la mise en place des événements. Elle mobilise un ensemble de services et les fait fonctionner de concert. Pour Paris-Plages la DGEP mobilise et organise des actions émanant de la direction générale de l'Information et de la Communication, du patrimoine et de l'Architecture, des Parcs et Jardins, de la Protection de l'Environnement, de la Voirie et des Déplacements, de la Jeunesse et des Sports, des Affaires Culturelles et la direction de la Protection et de la Prévention. Des réunions rassemblent ces services pour coordonner l'ensemble des acteurs et un comité de pilotage, composé de représentants de chaque service, assure le suivi des montages. Si en 2002 la surprise du projet fut de taille pour des services encore frileux à travailler de concert, peu à peu une routine organisationnelle s'est installée parce que la DGEP a réussi à mettre en place une coordination efficiente et renouvelable chaque année. Elle fait le lien entre les différentes éditions de Paris-Plages et pérennise l'expertise et l'organisation de l'événement. La DGEP est donc en lien avec l'ensemble des acteurs municipaux ayant vocation à intervenir dans le domaine de l'événementiel et de l'espace public, mais aussi avec les

¹³⁴ En matière de droit d'occupation de l'espace public, la législation française est difficile à décrypter, d'autant plus qu'elle repose largement sur des principes jurisprudentiels. Nous nous borderons ici à résumer le décryptage fait par Denis Touret de l'Université Paris 12 sur son site interne (www.dtouret.free.fr) : L'utilisation du domaine public ne doit pas être incompatible avec sa vocation et sa destination doit être conforme aux usages tout comme l'utilisation du domaine public d'un Établissement public doit rester conforme à la spécialité de cet établissement. L'autorisation d'utiliser le domaine public ne doit pas méconnaître le principe de la liberté du commerce et de l'industrie, ne doit pas porter atteinte au principe d'égalité et ne peut pas être tacite. Un cahier des charges qui prévoit les conditions d'installation et de fonctionnement de l'activité privée utilisant le domaine public peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir par exemple si une de ses clauses est opposable aux usagers. Enfin, selon une réponse ministérielle datant à peine de 2002, lorsqu'une personne publique conclut une convention d'occupation de son domaine public elle peut se garantir contre d'éventuelles dégradations ou les risques d'impayés du loyer en prévoyant dans le contrat d'occupation le cautionnement d'un tiers et le versement d'un dépôt de garantie. Dès lors, la contraction d'une assurance privée pour un événement public est souvent une clause conditionnant l'accès au domaine public. Ces éléments jurisprudentiels s'appliquent sous trois formes d'utilisation de la voirie : le permis de stationnement défini par l'absence d'emprise au sol (installation foraine, cabine de bain, kiosque, terrasse, etc.) ; la permission de voirie définie par la présence d'emprise au sol (canalisation, rails, terrasse incorporée, etc.) ; la concession de voirie qui permet une occupation contractuelle du domaine public (autoroutes).

institutions de l'État et avec tous les acteurs souhaitant contribuer à l'animation de la capitale. Car la DGEP assure aussi un rôle d'encadrant à l'année par le suivi d'importants dossiers d'occupation du domaine public: concert du 14 juillet au Champ-de-Mars et coordination avec le feu d'artifice de la Ville ; diverses manifestations sur ce site à l'occasion de la présidence française de l'Union européenne ; visite du Pape à Paris ; commémoration de la Libération de Paris sur le parvis de l'Hôtel de Ville. À noter également que la DGEP s'occupe depuis 2009 du suivi du dossier du nouveau marché de Noël des Champs-Élysées.

Au fil de la reconduction politique de ces grands événements, un savoir-faire administratif se constitue puis s'institue dans les municipalités. La DGEP et le BGE sont des structures intégrées de coordination, de conception, de création, de gestion et d'évaluation des actions temporaires dans la ville. Leurs compétences au sein de l'institution municipale, leurs prérogatives en matière de gestion des espaces publics, leurs rôles de chef d'orchestre des multiples protagonistes, démontrent que les modalités de l'intervention temporaire dans l'espace public forment un véritable faisceau de compétences urbanistiques. Si Paris-Plages représente la vitrine de la DGEP avec une forte mobilisation des services internes de la ville, pour l'organisation des Plaisirs d'Hiver la DGEP fait davantage appel à des prestataires extérieurs. De fait, la position institutionnelle du BGE ne lui permet pas d'être aussi intégré à l'organigramme municipal que la DGEP mais son action dans l'espace public est tout aussi importante. La pérennisation de leurs expertises et l'augmentation de leurs prérogatives sur les espaces événementiels illustrent l'importance donnée, par le politique, à l'animation urbaine et au-delà aux rythmes collectifs comme outil de gestion de la ville. Dans ce cadre, la saisonnalité de la programmation événementielle a un rôle important dans le rythme de travail de la DGEP et du BGE. La DGEP fonctionne à l'année mais « de fait on a une saisonnalité des événements avec une grosse accélération sur les mois d'été et une décélération l'hiver mais qui nous permet de préparer l'été, mais on a moins d'animations... »¹³⁵. De même, le BGE s'occupe d'une programmation culturelle sur le thème des quatre saisons avec, à côté des « Plaisirs d'Hiver », les opérations « Place au Printemps » et « Plaisirs d'Été » qui regroupent plusieurs événements autour de l'axe central constitué par Bruxelles-Bains et « Automne Maïs ». Le rythme calendaire des fêtes du passé se retrouve dans celles d'aujourd'hui. La reproduction dans le temps et l'espace permet de pérenniser les savoir-faire institués selon une fréquence annuelle. La cyclicité des événements entraîne une nouvelle manière d'œuvrer la ville, une tendance à l'institutionnalisation des compétences de l'éphémère, une multiplication des compétences et des acteurs municipaux ainsi qu'une restructuration des services et de leurs liens autour des besoins en termes d'animation urbaine.

Mais c'est avant tout le succès de fréquentation sur le terrain qui légitime le BGE et la DGEP comme des acteurs importants d'une action publique urbanistique temporaire. Ce sont les usagers des sites qui jugent et valident les réalisations. Ils produisent, par leur appropriation spatiale et temporelle des événements, les rythmes collectifs urbains que la DGEP et le BGE organisent. Outre leur position

135 S. Chave

institutionnelle qui leur assure une autonomie relative, le pouvoir grandissant de ces structures s'explique par le développement d'un savoir-faire technique qui résulte d'une routinisation des compétences déployées lors des événements. Si l'arrêt des événements peut se faire sans l'aide de la DGEP et du BGE, leur reconduction est un gage de pérennité pour ces structures qui en détiennent les clefs de fabrication.

5.2.1.3 La scénographie ou l'art de mettre en scène le temps : une compétence urbaine en devenir ?

La scénographie est une manière de mettre en intrigue l'espace, de modifier la réalité urbaine et d'organiser le rassemblement. La mise en intrigue consiste, en utilisant les ressources que possède le récit pour faire tenir ensemble des temps heurtés, hétérogènes les uns avec les autres, à souder le déroulement de péripéties diverses et d'événements inattendus (De Conninck, 2002). La mise en intrigue est articulée à une mise en scène, le couple formant la mécanique sous-jacente au processus de spatialisation du temps. La mise en scène est la facette matérielle de la mise en récit du temps. Ainsi, mettre en scène l'espace urbain, « ce n'est sûrement pas l'apprêter pour un spectacle ou faire qu'il en impose, mais c'est au moins l'organiser pour un récit ou un parcours possible » (Joseph, 2000, p.53). Pris en main par un professionnel à Paris-Plages, la scénographie des événements bruxellois repose sur des compétences disparates. La mise en scène de Paris-Plages est organisée par un scénographe urbain associé à la DGEP depuis 2002 et qui a dessiné l'événement, son organisation spatiale et ses activités. Les Plaisirs d'Hiver sont produit par une ancienne structure de montage de spectacles dirigé par un metteur en scène mais l'organisation ne mobilise pas particulièrement cette ressource. Quant à Bruxelles-les-Bains, l'événement est mis en scène par une entreprise privée qui se présente comme « décorateurs de l'éphémère »¹³⁶ organisant les lieux selon le principe du « décor à thème ». Le rapprochement s'arrête là mais il n'est pas anodin de constater l'existence d'un faisceau de compétences relevant du monde de la scène pour traiter des espaces publics le temps d'une représentation de la ville par elle-même. La ville est considérée comme une scène ouverte à organiser à la fois dans l'espace mais aussi dans le temps. La scénographie de Paris-Plages est élaborée sur le mode du récit, celle des événements bruxellois sur le mode du parcours.

A Paris-Plages, la mise en intrigue du temps est travaillée rationnellement par le scénographe urbain aidé de la metteur en scène Valérie Thomas. La scénographie urbaine utilise les méthodes de la scénographie théâtrale dans des espaces publics auxquels est appliquée une trame narrative qui permet « d'agir sur les fonctions de l'espace (...) et faire que l'endroit devienne un lieu de rencontre, un espace public en donnant de nouvelles habitudes de fréquentation selon les moments de la journée »¹³⁷. Pratiquement, à chaque temps du jour correspond une image scénarisée qui est mise en scène dans l'espace par des aménagements matériels et symboliques. Le lieu supporte alors les fines scissions temporelles d'une histoire pensée en amont.

136 Site Internet de l'entreprise YD, prestataire de la mise en scène de Bruxelles-les-Bains : www.yd.be/FR/index.htm
137 J.-C. Choblet

« la matinée se termine sur les plages à l'heure où les rayons du soleil chauffent les corps (...) Déjà le milieu de la journée, au-dessus l'horloge de l'Hôtel de Ville sonne douze coups, c'est le partage de midi, le temps de la convivialité, de l'échange, autour d'une partie de pétanque et d'un pique-nique. (...) L'entrée dans l'après-midi se fait en douceur, c'est le temps de la Sieste. Tiens la soirée s'annonce, le jour touche à sa fin, la guinguette s'anime, des sons de guitares qui s'accordent, ce doit être l'heure de l'Apéro. On s'installe face au soleil couchant (...) on se prépare à la tombée de la nuit ; ce sera le temps de la fête, de la danse, de la magie et du spectacle.» (Thomas & Choblet, 2003)¹³⁸.

La narration participe de l'identité nouvelle de l'espace et doit permettre une adhésion rapide des publics. Les activités de détente et de groupe (yoga, Qi-Qong, éveil corporel) sont implantées au début de la Voie Georges Pompidou trouvent leur public le matin. Les plages au centre du site servent de support à une après midi de détente au soleil tandis que la scène musicale et la bibliothèque à l'extrémité du site font le plein en fin de journée et le soir. La scénographie dessine des usages attendus en fonction du temps qui passe, réifié par la course du soleil qui éclaire différemment le site selon l'heure de la journée. La ville vit au rythme de la luminosité estivale. La saison est à la base de la transformation des fonctions de l'espace et du rythme d'utilisation annuelle et changeant du lieu : « moi ce qui m'intéresse réellement en fait, au-delà de la problématique du décor, c'est comment travailler sur les fonctions d'un espace. Comment les tordre ou les transformer et comment donner une temporalité possible saisonnière »¹³⁹. Le récit doit projeter le participant dans un volume temporel, un espace où le temps se distribue autrement que dans la ville ordinaire, où la répartition des fonctions et le découpage du lieu en séquences doit rejaillir sur les usages et comportements.

Au final, Paris-Plages agit comme une triple mise en intrigue de la ville : à l'échelle de l'année, l'opération signale un rendez-vous estival et compte l'histoire des saisons ; à l'échelle du mois elle produit une distorsion des fonctions de certains espaces publics et écrit une nouvelle histoire de la ville en été ; à l'échelle de la journée elle découpe l'espace pour accompagner le participant suivant une histoire collective faisant intervenir des images choisies pour évoquer une journée de vacances en bord de mer.

138 CHOBLET Jean-Christophe & THOMAS Valérie, 2003, *Le temps retrouvé, Paris-Plage l'échappée belle, les acteurs : le public*, source : B. Gouyette

139 J.-C. Choblet



Illustration 14 : la Voie Georges Pompidou, un dimanche, en semaine et pendant Paris-Plages, source : auteur

L'exercice de mise en intrigue de la ville via l'aménagement d'une plage se retrouve peu ou prou à Bruxelles-les-Bains où le BGE fait appel depuis 2007 à une entreprise privée de décoration événementielle dont l'action s'apparente à une forme de mise en récit des quais du bassin Béco. À contrario, à Plaisirs d'Hiver, il n'y a ni scénographe dédié à l'événement, ni entreprise d'événementiel, et cela se ressent dans l'homogénéité du décor et l'ergonomie du parcours. Pour le directeur du BGE, la dimension scénographique n'est pas adaptée pour l'organisation de l'espace urbain et n'a pas encore de dimension professionnelle. « On a fait appel au début à un scénographe mais on est toujours un peu captif de lui (...) Le problème que nous avons, c'est une différence de culture. Un scénographe va pas toujours très bien se rendre compte de ce que c'est le décor dans l'espace public (...) Il faut que ça tienne la fréquentation de 3 millions de personnes »¹⁴⁰. Le passé d'urbaniste du scénographe de Paris-Plages fait mentir cette assertion et ses compétences acquises aussi auprès d'entreprises privées (design d'habitable automobile) le rapprochent des entreprises d'événementiel, du moins dans certaines recettes mobilisées. Nous entre-apercevons alors la possible émergence d'une nouvelle compétence d'aménagement temporaire des villes, qui pourrait être reconnue dans les années à venir si l'événementiel continue de prendre autant de place dans l'organisation des usages de l'espace-temps urbain. À Bruxelles, la scénographie ne repose pas sur une narration pensée en amont mais sur une accumulation d'expériences de ce qui fonctionne ou non durant l'événement dans la manière de placer les animations et les décors le long d'un parcours. Chaque exercice est un laboratoire et chaque expérience est l'objet d'un débriefing minutieux avec, comme objectif, que le parcours se remplisse de visiteurs, que ces visiteurs s'écoulent, qu'ils participent aux activités ludiques et consomment, et qu'ils prennent assez de plaisir pour revenir l'année suivante.

¹⁴⁰ O. Mees

Finalement, le terme de scénographie n'est pas entendu de la même manière à Bruxelles et à Paris. À Bruxelles l'accent est mis sur la notion de décor et de parcours alors qu'à Paris, c'est l'idée de trame narrative qui domine avec une dimension artistique plus poussée. Ainsi, le scénographe de Paris-Plages se défend de faire de l'événementiel et parle plutôt « d'outil de réappropriation urbaine », d'un « travail sur les usages urbains », de production de « nouvelles habitudes urbaines ». Si le discours se veut novateur avec, comme argument central, l'existence d'une narration qui organise l'espace, les partis pris du BGE rejaillissent aussi sur la temporalité des usages de la ville dans ses lieux événementiels. Il existe une dimension narrative intrinsèque à Plaisirs d'Hiver parce que la notion de parcours événementiel produit un sens de découverte du centre-ville à travers différents quartiers alternant rues et places. Le long du parcours, les activités sont disposées comme autant d'étapes segmentant la journée et la soirée. Ce parcours est défini par des jeux d'éclairage qui le séquentent puisque c'est à la nuit tombée que l'événement prend véritablement vie. Par exemple, le cycle horaire du spectacle lumineux installé sur la Grand Place joue un rôle de métronome. De plus, la forte réserve d'imaginaire que constituent les fêtes de fin d'année élabore une trame temporelle plus ou moins inconsciente « Manège, grand roue, patinoire, jouent leur partition... Et cependant point de lassitude. (...) Il est temps de retrouver son âme d'enfant ! Et rien de tel que de se perdre dans les chalets (...) Lassés du vent ? C'est le moment propice pour une dégustation de bière de Noël (...) Ainsi paré pour les émotions fortes, c'est à 48m de hauteur que vous pourriez bien jeter un regard émerveillé sur cette capitale (...) sur une grande roue¹⁴¹. ». Dans cette atmosphère, le temps et ses habitudes culturelles dictent leur scénario et viennent donner une identité spécifique au territoire et aux aménagements particuliers qui les réifient. Les participants arrivent massivement à la nuit tombée parce que l'éclairage de Bruxelles fait événement ; ils commencent à boire un vin chaud en parcourant le site, puis font quelques achats avant d'arriver sur la place du Marché aux Poissons où ils peuvent se restaurer. La soirée est divisée en moment autant que le parcours est divisé en étapes.

Si la dimension fonctionnelle et opérationnelle des aménagements domine dans les discours du BGE et que la dimension artistique et scénographique est plus présente dans les discours de la DGEP, indirectement le scénographe de Paris-Plages fait de l'opérationnel tandis que le BGE produit une histoire à travers son parcours urbain. Les équipes du BGE et de la DGEP transforment esthétiquement la ville, changent les fonctions quotidiennes de l'espace et modifient les usages ordinaires. Il y a également derrière les deux approches une revendication identitaire qui réduit un peu plus l'écart apparent entre les deux conceptions. Pour Philippe Close qui a pris part à l'organisation des deux événements bruxellois, il y a dans la symbolique des événements un « choc entre l'ancien et le nouveau, il faut oser les contrastes et les trucs débiles, faire du bordel bruxellois une identité, une identité bruxelloise du cosmopolitisme ». On comprend alors que le caractère hétérogène du décorum est au plus assumé comme le reflet d'une identité locale, il permet du moins de légitimer certains balbutiements dans la production des événements. Pour le scénographe de Paris-Plages, le registre

141 *La Tribune de Bruxelles* du 14 novembre au 20 décembre 2006, n°201, p. 6

identitaire est également présent « C'est tout un travail qu'on a fait en amont et ça c'est aussi un outil de la scénographie urbaine, d'analyse de mémoire collective, d'usage des berges avant l'autoroute - quel rapport ont eu les parisiens à la Seine ? - et comment on y ramène une certaine forme de modernité, assez passéiste finalement parce que Paris-Plages est assez passéiste dans son fonctionnement ».

Alors que le caractère hétéroclite des événements bruxellois pourrait apparaître comme un défaut de conception, il est légitimé par une revendication identitaire qui prend racine dans le caractère cosmopolite de la ville souvent revendiqué par ses habitants. Alors que l'homogénéité du traitement scénographique de Paris-Plages pourrait passer pour un ancrage de la ville dans la modernité et l'innovation urbaine, elle est légitimée par un certain sens de l'histoire et un héritage à respecter. Lorsqu'elle s'applique à la mise en intrigue de la ville, la scénographie n'est pas une discipline stabilisée dans des compétences étroites et non substituables. La scénographie du BGE qui pousse à la consommation et à l'arpentage de l'ensemble des Plaisirs d'Hiver n'est pas moins bonne ou meilleure que celle de Paris-Plages pensée en termes d'usages et d'appropriation de la ville. À Plaisirs d'Hiver, la transformation de l'espace produit un récit que le participant élabore selon sa propre sensibilité et sa pratique de la ville événementielle. À Paris-Plages, le récit produit en amont conditionne la transformation de l'espace à laquelle doit adhérer le visiteur. À ce titre, le public de Plaisirs d'Hiver s'échappe plus souvent du carcan matériel dans lequel il est plongé et utilise certains éléments de décor à des fins non prévues que le public de Paris-Plages qui est peu subversif au grand étonnement du scénographe. Du coup, ce dernier s'interroge et réfléchit sur la façon dont il pourrait trouver un équilibre entre un aménagement permettant de faire émerger des pratiques attendues et un aménagement laissant une marge de manœuvre dans l'appropriation des lieux. Or jusqu'à présent, la scénographie de Paris-Plages contraint les pratiques, car c'est lorsque les activités et les transats disparaissent que des comportements d'appropriation des lieux en dehors des cadres normatifs prédéfinis apparaissent. Un certain nombre d'éléments de mobilier, cabanes, platelages utilisées pour les animations de la journée sont réinvestis à la tombée de la nuit par des comportements de réunion, des pique-niques, de la musique, de la jongle, voire plus si affinité...

Si la scénographie urbaine est dans ces deux cas au service d'objectifs différents – bien que les politiques y voient à Paris comme à Bruxelles le moyen de faire parler de leur ville - elle produit finalement des effets similaires en organisant le temps et l'espace du rassemblement. Car le but recherché est bien le même : l'appropriation massive de la ville dans un cadre organisé et normé. L'élaboration de ce cadre mobilise différents types de savoir-faire qui constituent autant de compétences précises alimentant la constitution d'un urbanisme temporaire.

5.2.2 L'accumulation cyclique d'un savoir-faire opérationnel technique

Garant du bon fonctionnement de l'événement, BGE et la DGEP pérennisent certaines techniques ou modèles organisationnels qui ont fait leur preuve sur le terrain. Paradoxalement, si le renouvellement

des concepts et des aménagements peut attirer de nouveaux visiteurs, c'est plutôt sur la pérennisation d'une organisation spatiotemporelle et technique que les organisateurs tablent pour fidéliser les usages et ancrer les pratiques. Ainsi, Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver n'ont pas vocation à changer profondément de nature d'une année sur l'autre, mais de devenir des rythmes plus ou moins immuables. C'est bien la dimension cyclique de leur réalisation et leurs changements à la marge qui produit une accumulation de savoir-faire constituant peu à peu un domaine de compétence. Car si pour l'échevin du tourisme « Bruxelles-les-Bains c'est spécial, moi j'ai monté moi-même les paillotes avec des agrafeuses parce qu'on savait pas trop comment s'y prendre. » et que pour le responsable de Paris-Plages 2002, « tout ça s'est construit dans l'improvisation, mais avec du professionnalisme », cette improvisation est le premier pas de la constitution incrémentale d'un mode d'action urbanistique temporaire.

5.2.2.1 La cyclicité au service du savoir-faire technique

Peu à peu « une technicité se met en place, il y a des gens de plus en plus performants, de plus en plus compétents, sur des niches en plus parce que l'organisation d'un événement sur le domaine public implique des connaissances et des connexions très différentes de l'organisation d'événements lambda »¹⁴².

5.2.2.1.1 Des aménagements réutilisables

Les aménagements des rendez-vous collectifs se stockent et se réutilisent d'année en année et c'est en cela que nous proposons le terme d'urbanisme temporaire. Avec la reconduction cyclique des opérations, le BGE et la DGEP pérennisent des savoir-faire techniques dont l'efficacité n'est observable qu'en situation et la réutilisation des émargements permet de renouveler les opérations à coût constant : « on améliore les quais de Seine et on stocke. Je construis, je stocke, j'entretiens, je stocke »¹⁴³. Les palmiers attendent l'été dans une serre municipale, les transats et parasols sont stockés dans des entrepôts municipaux tout comme les planchers. La réutilisation des éléments de décors et de confort permet d'amortir les investissements de départ sur le temps long, de gagner en vitesse d'organisation et de conserver la même symbolique estivale. Elle permet aussi aux ateliers municipaux de Paris de rénover le matériel durant la saison creuse et d'anticiper le moment du remplacement des aménagements. L'entretien continu réduit les besoins de renouvellement des équipements et influe fortement sur le devenir et le budget des opérations. L'usure des transats sur Paris-Plages et leur remplacement sur une édition va empêcher d'autres investissements sur cette même édition et la DGEP n'a pas un budget extensible pour Paris-Plages. Pratiquement, « Le public sert presque de test. Ce qui m'intéresse c'est qu'il est expérimental pour la ville. Avec les services de la ville on s'était dit qu'on pouvait développer certains trucs pour les parcs, pour plein d'autres choses »¹⁴⁴. De la réutilisation au recyclage il n'y a alors qu'un pas.

142 Stéphane Chave, directeur de la Délégation Générale de l'Événementiel et du Protocole à la Mairie de Paris. Entretien réalisé en juin 2007.

143 S. Chave

144 J.-C. Choblet

Certains aménagements sont réutilisés sur d'autres événements ou recyclés. Les caillebotis, les bancs, les poubelles se retrouvent sur la Fête des Jardins ou dans le jardin éphémère place de Grève, et les cabines de bains servent aussi pour Nuit Blanche. Après traitement le sable rejoint les bacs à sable ou les sanisettes pour chien de la ville, le Manège de la Garde Républicaine, les chantiers de construction, les cirques de la capitale et il sert aussi pour le déneigement. Certaines plantes sont réutilisées dans les jardins publics ; les bâches sont transformées en sac et en porte monnaie par une entreprise privée ; le mobilier de jardin en métal est réutilisé pour d'autres sites. À Bruxelles-les-Bains 2009, la ville a décidé de garder ce sable dans la capitale. Lavé et stocké dans un hangar le long du canal, celui-ci hiberne jusqu'au prochain été. À Bruxelles, les chalets des Plaisirs d'Hiver sont transformés en paillotes pour Bruxelles-les-Bains. Les structures métalliques des portiques lumineux du marché de Noël sont transformées en portail d'entrée de la plage urbaine. L'espace est déployé et replié chaque année. Les aménagements sont calibrés pour des lieux spécifiques mais peuvent, par morceaux, s'intégrer à d'autres lieux et événements. Le taux symbolique d'amortissement des investissements matériels est excellent. Cela permet d'investir chaque année sur de nouvelles infrastructures qui à leur tour vont être redéployées l'année suivante.

5.2.2.1.2 Des innovations techniques

Pour les entreprises privées qui remportent les appels d'offre pour la production d'équipements spécifiques, la cyclicité des opérations permet d'investir dans des aménagements calibrés en étant certaines d'en rentabiliser le coût. On citera ici les indispensables sanitaires mobiles et les Algéco mais aussi les structures lourdes comme les patinoires et leurs mécanismes réfrigérants, les piscines démontables ou le matériel sportif, les barrières de sécurité ou les terrasses des débits de boisson. À ce titre, un véritable marché de la ville événementielle en kit se développe et des entreprises se spécialisent dans la fourniture de piscines pour les plages urbaines et de patinoires pour les animations hivernales. Mais pour s'afficher sur les espaces des événements et pour répondre aux demandes spécifiques du BGE et de la DGEP, le privé doit innover et s'adapter. À Paris-Plages, le groupe Lafarge qui fournit le sable et les matériaux concassés a buté sur des contraintes techniques liées à la particularité du site des Voies sur Berge. D'abord, pour éviter le déplacement de 150 camions en plein centre-ville pour acheminer le sable de Paris-Plages, l'entreprise a dû utiliser des barges. Ensuite, les techniques classiques d'amarrage des barges auraient fragilisé les berges lors du débarquement du sable. Les berges sont construites sur pilotis et ne supportent pas des secousses répétées. Lafarge a ainsi développé une technique d'ancrage dans le fond de la Seine évitant le contact avec les quais. Eau de Paris a fait réaliser et installer huit fontaines spécialement conçues pour Paris-Plages par deux artistes (Angélique Calvet et Rossen Ivanov). Elles sont escamotables, branchées sur un réseau d'eau temporaire, facilement accessibles par les personnes à mobilité réduite, possèdent un déclenchement à la demande des jets d'eau au lieu d'un écoulement en continu et un design permettant l'utilisation par plusieurs personnes simultanément. EDF qui participe à la mise en lumière de Paris-Plages développe des formes d'éclairages nouveaux via sa filiale Citelium. En travaillant les ambiances lumineuses Citelium collabore

également à l'installation d'accès Internet sur Paris-Plages sur la base d'une vingtaine de Hot spot wifi directement connecté au réseau d'éclairage. À Plaisirs d'Hiver, le fournisseur d'électricité Electrabel conçoit le spectacle son et lumière pour la Grand Place et réalise les aménagements nécessaires à l'augmentation du voltage électrique pour l'installation des manèges.

A côté des performances techniques du privé, les services de la ville développent des compétences en matière technique qui augmentent d'année en année. La mobilisation de ces services est un atout majeur pour le BGE et la DGEP qui s'appuie sur une puissance technique considérable. Le scénographe de Paris-Plages travaillait habituellement avec des acteurs privés, venus notamment du milieu du théâtre pour les décors. L'obligation de travailler avec les services techniques de la ville et les ateliers municipaux lui apparaissait comme une contrainte « et puis en fait ça a été une force énorme parce qu'ils ont des services hallucinants. Des mecs qui ont une réactivité, une capacité de production délirante, et surtout c'est que le projet les a branchés. Ça tient à ça aussi, la motivation des gens. ». D'édition en édition, les ateliers municipaux démontrent un savoir-faire technique hétéroclite et en constante évolution. Les Parcs et Jardins construisent les brumisateurs, les prototypes sont réalisés par les directions opérationnelles (bancs, hamacs, cabanes) qui réfléchissent toute l'année à des améliorations possibles. Les tapissiers compagnons du devoir sont habitués à faire des cloisons durant l'année mais deviennent des fabricants de tipi et de faré en bois travaillés à la gouge et sculptés : « On a donné une vitrine à l'ensemble des directions opérationnelles qui peuvent montrer leur savoir-faire et valoriser leur travail » explique un responsable de Paris-Plages. À Bruxelles, « La ville c'est 4000 personnes, c'est un gros potentiel. La ville c'est le billet pour ne pas faire que de l'événementiel. Il faut de la participation » confie une ancienne collaboratrice inquiète de la professionnalisation de l'événement par le BGE et de la multiplication des sous-traitants. Une certaine concurrence se dessine à Bruxelles qui n'existe pas à Paris. Elle met en jeu la capacité des pouvoirs publics à se montrer aussi performant que des entreprises privées. L'embauche de régisseurs privés a ainsi été mal vécue par certains agents de la ville travaillant sur l'opération. Cependant, les services techniques urbains sont toujours impliqués dans le montage et démontage des chalets, dans la production de certains d'entre eux, dans la mise en place des systèmes électriques et d'eau, dans les travaux d'aménagement. Si la DGEP valorise dans son discours la collaboration des services, le BGE présente plutôt la participation des services de la ville comme un « apport ville » permettant de réduire les coûts de production.

5.2.2.1.3 Des solutions adaptatives

La cyclicité des événements permet d'affiner et de développer des techniques adaptées aux lieux et souvent expérimentées pendant les éditions précédentes. Face à certains défis posés par la morphologie urbaine et son mobilier dans le déploiement des aménagements temporaires, les organisateurs doivent trouver des techniques innovantes ou insolites. Il faut parfois plusieurs éditions pour que ces techniques deviennent efficaces. Elles produisent alors un effet d'inertie sur l'organisation des lieux parce qu'elles répondent à des problématiques précises voire insignifiantes mais qui se posent chaque année aux organisateurs. Par exemple, le branchement de deux tuyaux de gabarits différents devient un

véritable problème dès lors que les normes en matière de sécurité et d'hygiène interdisent l'utilisation de certains matériaux ou le rafistolage par un employé municipal. Un savoir-faire technique se constitue de manière incrémentale autour de la résolution de ces problèmes. À Paris-Plages les ponts empêchent l'acheminement des éléments de grande hauteur par la Voie Georges Pompidou. Le transport des palmiers se fait alors de nuit à travers la capitale endormie. Ils sont escortés par des motards selon un itinéraire rituel évitant les ponts puis grutés de part et d'autre des ponts qui enjambent les quais. Le déploiement et le calibrage des réseaux d'eau et d'électricité sur la Voie Georges Pompidou, leurs parcours le long des quais et leur camouflage sur un site ne supportant aucune modification physique (ni clou, ni vis, rivet ou trou) suit un schéma technique arrêté. Ce schéma n'a pas été élaboré en une seule édition mais sur plusieurs années, au fil des ajouts, notamment de la piscine et des fontaines. Les paillotes de Bruxelles-les-Bains sont localisées là où peuvent se faire les branchements au réseau d'eau et électricité. À Plaisirs d'Hiver, sur la place du Marché aux Poissons, les potelés en pierre bleue qui entourent le bassin nord sont camouflés par des tonneaux qui servent de pied aux tables de la brasserie sous chapiteau monté pour l'occasion. « C'est pour ça qu'on a mis des tonneaux, ça paraît sympa, décor brasserie, etc. mais en fait c'est parce qu'on est à cheval sur le bord du bassin »¹⁴⁵. Si l'histoire paraît anecdotique, elle se renouvelle chaque année car aucune meilleure solution technique n'a encore été trouvée. Les propos du responsable de la DGEP au sujet de Paris-Plages résument le positionnement adopté face aux problèmes techniques : « je le connais (le site) centimètres par centimètres à force de le voir vivre, de le voir évoluer, de voir qu'à chaque amélioration y'a des choses qui fonctionnent et d'autres qui fonctionnent pas. Alors les choses qui ne fonctionnent pas on les abandonne et celles qui fonctionnent on essaie de le reproduire au mieux ».

L'abandon de certains aménagements ne se fait pas seulement d'une édition à l'autre. L'urbanisme temporaire se distingue surtout par une réactivité technique et une vitesse d'exécution des travaux en situation. Malgré l'accumulation annuelle d'expériences, certains aménagements montrent des limites pour répondre à la fréquentation massive. Tout n'est pas prévu à l'avance et l'action sur l'espace se veut « expérimentale, parce qu'on a réfléchi de changer en « live » les choses qui ne fonctionnaient pas sur le site et donc de travailler sur des expérimentations par rapport à des problématiques que l'on avait pas prévues »¹⁴⁶. Le travail de veille des régisseurs, les réunions de coordination et les débriefings réguliers pendant les événements permettent à la DGEP et au BGE de réagir rapidement¹⁴⁷. À Paris, en 2006, la piscine a été implantée en retrait de la promenade sur une rampe d'accès automobile. Pour faire le lien entre l'aménagement en hauteur et la voie piétonne la DGEP avait imaginé un solarium à paliers. Finalement, le solarium servait davantage d'escalier pour mater les baigneurs que de lieu de bronzage. L'aménagement a fini par se briser et l'eau par pourrir le bois. Face à cette dégradation accélérée, les services techniques ont réussi à adapter en une nuit l'édifice aux usages en le transformant en promenoir permettant de voir la piscine mais sans pouvoir s'y arrêter. Le côté voyeur étant devenu un

145 O. Murette

146 J.-C. Choblet

147 « Et on a encore des réunions en cours d'événement avec par exemple la semaine dernière on a eu une réunion avec les services de police chez le Bourgmestre où on a fait le débriefing de la première semaine de façon à pouvoir réagir au jour le jour car on s'est rendu compte le week-end dernier qu'on avait un problème qu'on savait potentiel, comme pouvant survenir... » précise O. Murette.

peu trop ostentatoire, des cyprès puis des palmiers ont intégré le promenoir pour couper la vue. En 2007, une panne du réseau électrique du site du Port de la Gare, propriété du Port Autonome de Paris, a obligé les régisseurs à rebrancher toutes les installations sur un système autonome. Pendant les Plaisirs d'Hiver 2007, les travaux de la station de métro située sous la place du Marché aux Poissons ont obligé le BGE à reconfigurer l'installation des chalets. Cependant, la fréquentation dominicale de l'allée centrale, devenue exigüe par le fait de ces travaux, a posé des problèmes de sécurité. En l'espace d'une nuit, les organisateurs ont donc démonté un kiosque qui accueillait des chorales, déplacé quelques chalets et établi une déviation piétonne avec fermeture aux voitures du Quai au Bois à Brûler afin de soulager les installations et créer une évacuation des publics. Un sens unique de circulation sur l'allée centrale a été institué et, pour la faire respecter, des agents ont été mobilisés en urgence à chacune de ses extrémités. La réactivité des organisateurs et des ouvriers de la ville est un gage de bon fonctionnement des sites. La nature temporaire des installations permet une adaptabilité rapide face à des usages non prévus. La capacité d'adaptation en situation peut être mise en parallèle avec la capacité d'adaptation générale de l'événement aux contraintes juridiques des lieux aménagés pour l'événement.

5.2.2.2 L'aménagement du patrimoine classé : un défi technique, un dialogue avec l'héritage urbain

Un des points communs entre Paris-Plages et Plaisirs d'Hiver réside dans le statut juridique contraignant de certains espaces inclus dans des périmètres classés des centres historiques. La Grand Place de Bruxelles a été classée au patrimoine mondial de l'humanité en 1997 et la partie des Voies Georges Pompidou située entre Pont de Sully et Pont de Iena a été classée en 1991. Si la dimension patrimoniale est un atout pour l'attractivité des publics, que ce soit à l'année ou durant l'événement, elle impose des restrictions à respecter sous peine de déclassement des sites par l'Unesco. Les lieux classés ne doivent pas accueillir de publicité ; ils ne doivent pas être transformés de manière pérenne ; les façades et le sol ne peuvent pas être troués pour installer les infrastructures et aucun élément ne peut être déplacé. Si l'histoire de la ville peut être une ressource pour l'imaginaire comme nous l'avons vu précédemment, elle est aussi une contrainte avec laquelle l'aménagement doit jouer.

A Paris, le classement Unesco des berges interdit la publicité sur Paris-Plages et la municipalité peine à trouver des financements privés à mesure que l'événement perd en couverture médiatique. Mais le système de partenariat des activités proposées par la DGEP permet de contourner l'interdiction. Par exemple, Hachette fournit les livres des bibliothèques, Lafarge le sable des plages, Monoprix les espaces Boutchou, Citelium le wifi. Les partenaires peuvent alors communiquer dans les brochures distribuées sur place, les dossiers de presse, les stands et reprendre les icônes dans leurs campagnes promotionnelles. Cette dimension financière sera traitée plus longuement par la suite, mais nous percevons déjà comment l'histoire et la morphologie urbaine sont intimement liées avec les pratiques de l'urbanisme temporaire, jusque dans ses compétences économiques. Plus techniquement, l'interdiction de modifier durablement les lieux rend impossible l'installation d'un réseau d'eau ou d'électricité réutilisable d'une année sur l'autre. Les protections des câbles, les remontées d'eau sur les

quais hauts, les systèmes d'évacuation et d'alimentation des fontaines doivent disparaître à la fin de l'événement. Dans le reste de la ville où ne s'applique pas cette réglementation drastique, les occupations temporaires de l'espace public peuvent s'appuyer sur des infrastructures pérennes. Par exemple, les zones de marchés sont équipées d'ancrages au sol pour installer les bâches et de bornes d'alimentation électrique rétractables. De même, lors du transport des cendres d'Andrée Malraux au Panthéon, un réseau de câbles a été enterré le long du tracé qu'empruntait le cortège afin que puissent s'y brancher les caméras de télévision. Aujourd'hui ce réseau existe encore et peut être réutilisé. En revanche, à Paris-Plages, « On ne peut même pas déplanter un arbre. On peut pas faire un trou... Rien. Il faut que tout soit amovible, quand on part il faut que ce soit comme si rien ne s'était jamais passé. »¹⁴⁸. Le caractère temporaire de l'action urbanistique est dicté par la nature juridique des lieux. Pour spatialiser un temps d'exception, l'aménagement doit se jouer de contraintes juridiques mais également matérielles. Certains éléments du patrimoine ne sont pas là pour faire de la figuration dans le dialogue entre la ville du quotidien et la ville éphémère.

Le déploiement des Plaisirs d'Hiver dans la vieille ville doit également se jouer des éléments patrimoniaux pérennes de l'espace public. La contrainte du classement patrimonial de la Grand Place est contournée par l'installation du spectacle son et lumière qui permet de transfigurer le lieu sans le dénaturer. Si la publicité y est interdite, Electrabel s'y expose via le financement du spectacle et les affiches de l'événement. Les puissants projecteurs prennent place dans des structures tubulaires démontables, fortement lestées, mais sans accroche au sol, tout comme le sapin géant au centre de la place. D'autres éléments historiques situés place du Marché aux Poissons posent problème. À l'extrémité sud un petit bassin décoré de statues en bronze est entouré de plots en pierre bleue ancrés dans le sol. À l'extrémité nord de la place se situe un grand bassin au milieu duquel trône une fontaine du XIXe siècle. Pour multiplier et maximiser la surface disponible de la place, les organisateurs ont dû innover. Le bassin sud est vidé, nettoyé, comblé puis fermé par un plancher qui supporte une douzaine de chalets. Faute de pouvoir être déplacées et devenues trop facilement accessibles, les statues sont protégées dans deux caissons en bois intégrés au stand de la Radio Télévision Belges Francophone. Le grand bassin sud se confond avec la patinoire qui le recouvre. Par manque de place, la patinoire pour enfant a été construite en hauteur et autour de la fontaine classée, en collaboration avec les services du patrimoine et les architectes de la ville. Un système tubulaire posé au sol supporte la structure de glace sans aucun contact avec le monument et le bassin un fois vidé accueille le matériel réfrigérant. En transformant les éléments qui font l'identité de la place utilisée tous les jours par les bruxellois, une nouvelle identité temporaire de l'espace est mise en scène : « T'es obligé de faire avec l'espace mais les gens ne doivent pas le voir »¹⁴⁹.

À Paris, sur la place de Grève, « si c'était moi on enlève tous les candélabres, on fout une bonne dalle de béton et puis on n'en parle plus. Avec des rails pour pouvoir mettre des structures... » confie le

148 S. Chave

149 N. Williams

responsable de la DGEP pour qui l'installation de Paris-Plages et de tout autre événement à cet endroit s'en trouverait grandement facilitée. De la même manière, lors de la candidature de Paris pour les Jeux Olympiques la DGEP s'est demandée comment mettre une piste d'athlétisme sur les Champs-Élysées, sur des pavés classés au patrimoine historique : comment poser un bitume sur des pavés et récupérer les pavés en état le lendemain matin ? L'innovation technique a permis de répondre à cette interrogation. L'avenue a été recouverte d'un lit de sablon pour en gommer les aspérités, suffisamment haut pour permettre le lendemain le passage d'une racleuse à réglage électronique entre les pavés et la couche de bitume pour ne pas prendre le risque de toucher et déceler les pavés. Ce système a dû être mis en place en une nuit tout en étant à la merci d'un freinage intempestif des camions en journée. Un balai incessant de camion de sablon, de portes chars avec goudronneuses, de véhicules d'entretien, de police, de rouleaux compresseurs a été réglé à la minute près. Le lendemain, plus rien ne paraissait de l'événement de la veille. Le patrimoine urbain est un obstacle autant qu'un écrin pour l'urbanisme temporaire. Il pose des défis techniques à un ensemble d'acteurs hétéroclites qui doivent se coordonner pour élaborer des réponses adaptées. C'est cette coordination ainsi que les solutions trouvées qui constituent, année après année, un savoir-faire propre à l'aménagement temporaire des villes. Un des objectifs autour duquel se développe l'urbanisme temporaire est de trouver l'équilibre entre l'adaptation de la ville à l'événement et l'adaptation de l'événement à la ville, pour que la rupture du quotidien fonctionne auprès des publics sans dénaturer l'espace physique.

5.2.3 L'accumulation cyclique d'un savoir-faire organisationnel : gérer un espace d'exception

Si des ajustements de la configuration spatiale des événements sont nécessaires chaque année ne serait-ce que pour proposer des nouveautés à un public toujours plus nombreux, il existe un schéma d'aménagement relativement stable d'une édition une autre. Il permet de renouveler l'événement en utilisant des techniques qui ont prouvé leur efficacité sur le terrain. Mais derrière la stabilisation d'une configuration spatiale événementielle se dissimule des savoir-faire aménageurs qui reposent sur des méthodes de gestion des ressources humaines et financières éprouvées.

5.2.3.1 Les services aux publics et la participation du secteur privé

La gestion des rendez-vous collectifs nécessite le recours à des partenaires privés qui développent des techniques d'aménagements calibrés aux lieux mais fournissent également des services aux publics. Les partenariats public-privé permettent aux collectivités de réduire le coût des opérations tout en augmentant les services offerts, de trouver des solutions innovantes quant au déploiement technique des infrastructures, de faire connaître l'événement à moindre frais. En retour, les entreprises privées peuvent se présenter comme des partenaires privilégiés des municipalités, associer leur image à des activités sportives ou en lien avec le développement durable, de s'afficher dans des événements à très forte fréquentation et profiter de leur couverture médiatique, de pénétrer des lieux urbains fortement identitaires où ils n'auraient jamais pu s'exposer d'ordinaire. La mise en relation du privé et du public était prise en main durant les premières éditions de Paris-Plages par l'agence de conseil Carat-Culture

alors que le BGE possède sa propre structure gérant les offres de partenariat. Cependant, il semble que ce soit directement la DGEP qui endosse aujourd'hui cette fonction. Nous ne développerons pas ici les montages financiers et la manière dont sont mis en place les partenariats. Nous nous contentons d'exposer comment ces derniers participent de la production et du développement des rendez-vous collectifs.

5.2.3.1.1 Le privé et l'offre de déplacement

Un certain nombre de partenaires dont l'activité est liée au transport participe à la mise en place de systèmes de mobilité temporaire. Ils augmentent le nombre de modes de déplacement à disposition des publics et l'accessibilité de certains lieux par l'ouverture de nouvelles voies de desserte. En 2006, le Port Autonome de Paris (PAP) a mis en place des navettes fluviales qui permettent aux habitants des communes limitrophes de Paris de se rendre sur Paris-Plages tandis que la SEMAPA en accord avec PAP proposait une navette reliant les différents sites de l'événement. Le positionnement de PAP à Paris-Plages publicise sa politique de développement et de promotion du transport fluvial. L'opération lui permet de faire connaître ses nouveaux embarcadères implantés au cœur de la capitale et de démontrer les possibilités offertes par le fleuve en matière de transport. En 2007, la SEMAPA qui est l'aménageur de la Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) de la Villette proposait une navette fluviale gratuite desservant plusieurs points du Canal de l'Ourcq chaque week-end depuis ou en direction du site du Bassin de la Villette. La SEMAPA cherche à valoriser un quartier en mutation dont il a la charge et dont la fonction ludique doit être renforcée par l'implantation de cafés et restaurants. À Bruxelles-les-Bains, des bateau-bus de la société Rivertour dans le cadre du projet Brussels by Water, font la navette entre plusieurs lieux de la ville. L'initiative est soutenue par la Région de Bruxelles-Capitale et organisée pendant la période de Bruxelles-les-Bains avec la collaboration de la ville de Bruxelles et du BGE. Pour la mobilité terrestre, et avant l'implantation des Vélib' à Paris, la RATP mettait en place un dispositif spécifique de location de vélos géré par son association Roue Libre et proposait un plan de métro dont le verso comportait un plan de déplacement à Paris-Plages. À Plaisirs d'Hiver deux navettes de la société de transport de la ville desservent spécialement l'événement. Un Ticket « event » permet un accès illimité à tout le réseau de la Société des Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB) pendant toute une journée pour deux personnes ; un pack « B-Excursion Plaisirs D'Hiver » est vendu par les chemins de fer belges sur la base d'un prix forfaitaire comprenant le voyage aller-retour en train 2e classe jusqu'à la Gare Centrale ; la pochette cadeau Plaisirs d'Hiver vendue sur le site et dans les hôtels renferme un forfait exclusif INTERPARKING dans les parkings du centre-ville ; une desserte et un parking provisoire pour les bus touristiques sont mis en place pour la durée de l'événement. Cette offre de mobilité chapeauté par le BGE et la DGEP redéfinit les contours des déplacements urbains et interurbains et augmente l'accessibilité des sites événementiels. Elle fabrique les lieux attractifs de la ville car si l'inertie du bâti et du réseau des voies tend à cristalliser les lieux, les usages et les pratiques, « l'accessibilité n'est pas donnée par la géométrie : elle varie, d'une part, selon des rythmes très courts, y compris les rythmes journaliers ; elle change à long terme d'emplacement et de contenu, car elle est « fabriquée » et « construite », non subie. » (Roncayolo, 1990, p 141).

5.2.3.1.2 Le privé et l'offre d'activités

L'offre d'activités ludiques et récréatives est une autre possibilité pour les entreprises privées de participer aux événements. Si la baisse du traitement médiatique de Paris-Plages est un obstacle au renouvellement des partenariats, les partenaires privés sont toujours activement présents dans l'organisation des services de la ville temporaire. Nous n'en citerons que quelques-uns. Il existe une cinquantaine de partenaires sur l'ensemble des trois événements étudiés. À Paris-Plages, depuis 2004, le festival Fnacindétendance propose une scène et des concerts gratuits le soir ; depuis 2002 Monéo propose ses moyens de paiement électronique ; Monoprix déploie des espaces bout'chou pour la prise en charge des nourrissons en mettant à disposition des publics des tables à langer, chauffe-biberons, couches et lingettes nettoyantes ; la GMF tenait en 2005 un poste de premier secours ; Neuf Télécom installe des bornes Wifi depuis 2007 et la même année la SCNF, partenaire de la Coupe du Monde de Rugby, proposait des animations sportives. En 2003, IKEA fournissait une partie du mobilier de plage ce qui a soulevé des débats au Conseil de Paris à propos de l'association de l'image de la ville à une entreprise dont le caractère éthique et écologique était questionné¹⁵⁰. En 2006, Livre de poche assurait la gestion et l'approvisionnement de la bibliothèque éphémère de Paris-Plages. En 2007, c'est le groupe Flammarion qui a pris la relève. En 2002, la Société d'Approvisionnement des Eaux de Paris fournissait des points d'eau alors que les éditions suivantes, c'est Eau de Paris qui proposait un bar de dégustation d'eau et 8 fontaines amovibles. En 2003 le Vieux Campeur a fourni un mur d'escalade à Paris, en 2009 Orange devient le partenaire des activités nautiques de la Villette. Cette démarche est beaucoup moins présente à Plaisirs d'Hiver. Cependant Bruxelles-les-Bains 2004 accueillait un stand Coca-Cola de distribution gratuite de boissons et en 2007 c'est Lipton Ice Tea qui occupait une paillote de distribution de boissons et de massages gratuits. Mais globalement, la DGEP développe plutôt des partenariats basés sur la publicité : les marques s'affichent dans des stands contre rémunération. Lors de l'édition 2007, l'entrée du site accueillait un constructeur automobile qui vantait les mérites de ses véhicules.

5.2.3.1.3 Le privé, la communication et les médias

Les entreprises sont également présentes via des partenariats médias et leur volonté d'afficher leur présence au côté d'événements médiatiques. À Paris-Plages, la politique de communication de la DGEP est relativement restreinte, voire absente.

Premièrement, l'affichage des partenariats est restreinte à cause du statut patrimonial du site historique. Mais il existe aussi une réelle volonté du maire de ne pas faire de Paris-Plages un espace de communication pour les partenaires privés puisque les sites de la Villette et du Quai de la Gare n'accueillent aucune publicité, bien qu'ils n'aient pas le statut de site classé.

Deuxièmement, Paris-Plages n'a pas besoin de faire sa publicité et les concepteurs d'origine ne l'avaient d'ailleurs pas prévu. La médiatisation de l'opération s'est faite toute seule car le concept de plage urbaine était assez novateur en 2002 pour que les médias s'en saisissent sans qu'une démarche de communication institutionnelle n'accompagne son développement. Si le dossier de presse de Paris-

¹⁵⁰ Mairie de Paris, juillet 2006, *Séances des lundis 10 et mardi 11 juillet 2006*, Compte-rendu sommaire, n°7.

Plages 2002 ne fait pas plus de 5 pages, le nombre d'articles dans les médias nationaux et étrangers a largement contribué à la renommée de Paris et du Maire sortant. Le directeur de la DGEP avoue l'importance des retombées médiatiques de l'événement : « Paris-Plages, je vous montre le dossier de presse de c'est hallucinant... la presse mondiale... Le nombre de chinois, japonais, canadiens, etc. qui viennent nous voir et nous demandent : expliquez nous ! C'est la plus belle opération de communication externe qui passe par la plus grande opération de communication interne qu'on puisse trouver ».

Troisièmement, si aucun partenariat direct n'existe entre la Mairie de Paris et des médias professionnels, les entreprises partenaires de l'opération, qui utilisent l'événement comme faire valoir de leur implication de la vie dans la Cité, communiquent dans les journaux à coup d'encarts publicitaires. Mais cette absence de communication externe instituée peut, à terme, poser problème. À mesure que Paris-Plages s'institutionnalise et perd en puissance d'image, la DGEP doit aller de plus en plus chercher les partenaires qui auparavant affluaient à la mairie pour s'associer à l'opération confie le directeur : « Il faut vraiment que les gens aient besoin de nous pour venir, ou une bonne raison, autre que celle de participer à Paris-Plages qui maintenant est devenu une opération institutionnelle et qui n'offre plus je dirais la vitrine qu'elle pouvait offrir au tout début, des pionniers en tous cas. Si EDF vient c'est aussi qu'on continue de travailler avec eux, (...) mais enfin quand on voit Monéo c'est bien parce qu'on leur demande gentiment de participer qu'ils participent ».

L'approche médiatique est très différente du côté des Plaisirs d'Hiver et de Bruxelles-les-Bains. Autour de ses événements, le BGE développe un véritable plan média qui associe étroitement de nombreuses radios, chaînes de télévision et la presse papier. La communication médiatique permet ainsi d'attirer de nouveaux partenaires et sponsors qui, s'ils ne s'affichent pas toujours directement sur les lieux festifs, peuvent au moins s'attendre à être associés à l'opération dans les médias. Les partenaires médias eux-mêmes s'affichent directement dans les événements (panneaux, tentures, affiches) et envahissent les murs des chalets, les barrières, les pylônes et les manèges voire s'implantent au cœur de l'événement comme c'est le cas pour la Radio Télévision Belge Francophone (RTBF) et de son studio au sein des Plaisirs d'Hiver. Les partenariats médias permettent au BGE, en échange d'une communication multisupport, de ne rien dépenser pour la médiatisation de ses événements. Pour les Plaisirs d'Hiver 2007 le BGE a développé un partenariat valorisé à hauteur de 600 000 euros avec la RTBF mais aussi Télé Belgique, TV Brussel ; plusieurs radios dont celles de la RTBF mais aussi des radios privées ; plusieurs journaux dont Paris Match ou la Tribune de Bruxelles. La recette est identique à Bruxelles-les-Bains où la présence de radio RTL Belgique et FM Brussel, des chaînes TV Brussel, RTLTVI, Télé moustique et TéléBruxelles et du journal De Zondag permet de faire connaître l'événement dans toute la Belgique. La ville événementielle est une ville communicante tournée vers les publics à l'intérieur des zones festives mais aussi tournée vers l'extérieur. Elle produit une image de la ville exportable dans les réseaux de communication. D'abord l'événement communique tout seul lorsque les médias relaient, chaque année, l'existence des opérations ; ensuite les partenariats médias permettent de renforcer l'impact médiatique et de positionner la ville dans un calendrier événementiel à destination des touristes

et des habitants ; enfin cette communication permet d'attirer de nouveaux sponsors et partenaires qui seront associés à l'événement et à sa diffusion médiatique.

5.2.3.1.4 Les partenaires associatifs et institutionnels

A côté du secteur privé, le secteur associatif et institutionnel est aussi et malgré tout présent. Il prend en charge certaines animations et activités. À Bruxelles-les-Bains la Paillote de la Bibliothèque municipale de « Riches Claires » propose des contes et autres histoires narrées par une animatrice ; l'échevinat de la culture organise la programmation musicale ; le service de la jeunesse en collaboration avec une asbl propose des « activités juniors » ; le CHU Brugmann tient une paillote infirmerie, la Maison de jeunes de Neder-Over-Heembeek propose une activité danse, l'association Jeudimpro initie à l'art de l'improvisation, les centres culturels de Bruxelles-Nord et de Breugel proposent différentes animations. À Paris-Plages, le terrain d'éducation physique des jardins Saint-Paul propose des activités sportives ouvertes à tous ; à la Villette, le Club de Voile de Paris offre des initiations à l'aviron, au canoë-kayak et met à disposition de l'événement des barques ; la programmation culturelle du site est assurée par la mairie du 19^{ème} arrondissement ; la photothèque de Paris anime un atelier découverte des berges ; la Cité des Sciences de la Villette organise des ateliers scientifiques ; des artistes tiennent des stands de dessin, animent ponctuellement les lieux... On retrouve suivant les éditions Green Peace, l'Espace Info Energie de Paris, la Sécurité Routière qui communiquent au moyen de jeux pédagogiques.

L'urbanisme temporaire mobilise de multiples protagonistes. Leur participation directe ou indirecte, financière ou matérielle, permet de réduire les coups de l'opération tout en développant une offre de service toujours plus importante. D'une certaine manière, c'est une façon pour la ville de contenir dans un temps et un espace précis les velléités des acteurs privés à s'afficher dans l'espace public tout en enrichissant les fonctions urbaines. De plus, les services et activités proposées sont autant de motifs de visite et leur multiplication assure une attractivité renouvelée des lieux. D'un autre côté, l'augmentation de ces acteurs complexifie le travail de coordination des organisateurs qui doivent chaque année les placer spatialement, surveiller que leurs interventions ne dépassent pas le cadre réglementaire, anticiper les éventuels dysfonctionnements des activités ou des infrastructures. La contrepartie se calcule également en termes de retombées médiatiques qui, si elles ne sont pas au rendez-vous, peuvent faire flancher la participation des partenaires et augmenter le coût pour la collectivité. Cependant, l'organisation des prestations de chacun suit un schéma bien rodé et la DGEP et le BGE ne redéfinissent pas chaque année les clauses des partenariats. Tout n'est pas à refaire d'une édition à une autre et la cyclicité événementielle est gage de montée en puissance du BGE et de la DGEP qui développent des méthodes et maîtrisent des savoir-faire dans les montages financiers et la distribution des rôles mais aussi dans l'organisation quotidienne du rendez-vous, l'encadrement des publics et la gestion des risques (sécurité, hygiène, propreté).

5.2.3.2 La gestion de la fréquentation

A la cyclicité de l'organisation matérielle s'ajoute la pérennisation de l'organisation des services aux publics et la gestion quotidienne des lieux. L'ensemble du personnel encadrant, constitué de personnels municipaux, privé, associatif et étatique, a des missions précises de terrain décidées par la DGEP et le BGE et similaires d'une édition à l'autre. Chacun sait ce qu'il doit faire, chaque année, et de quelle manière il doit le faire. Pour le BGE, le personnel de Paris-Plages doit assurer la propreté des lieux mais surtout la sécurité, maître mot du bon déroulement d'un événement fréquenté par des milliers de personnes : « on peut laisser son môme, y'a un flic ou un plagiste, un secouriste tous les 10m... Il vaut mieux avoir un arrêt cardiaque sur Paris-Plages ou se faire voler son sac à main sur Paris-Plages ou perdre son môme sur Paris-Plages que n'importe où ailleurs dans Paris. On est sûr de retrouver son sac à main, on est sûr de retrouver son môme et on est sûr de se faire soigner... »¹⁵¹. Les espaces événementiels possèdent des services urbains surdimensionnés et calibrés aux lieux qui accueillent une fréquentation hors norme et constituent les vitrines d'une ville hors du temps, pacifiée dans ses relations sociales, sécurisée, idéale diront certains.

5.2.3.2.1 Un personnel dédié au périmètre événementiel

La propreté événementielle est gérée par des équipes municipales dévolues spécialement au périmètre des opérations. Ils interviennent avant les événements par un grand curetage des sites ; pendant l'événement ils vident les réceptacles à tri sélectif à Paris-Plages et Bruxelles-les-Bains et les 150 poubelles des Plaisirs d'Hiver et ils veillent en permanence à la propreté du sol grâce à des équipes qui sillonnent les sites ; après l'événement ils redonnent aux espaces leur propreté d'origine. Pour faciliter le travail, les installations de Plaisirs d'Hiver ont été calibrées pour le passage des véhicules du service propreté qui reçoivent des équipes en renfort pour faire face à l'augmentation de la charge de travail dans le périmètre de l'événement. À Bruxelles-les-Bains, une « Eco Team » composée de 5 étudiants, formés spécialement au tri, à l'évacuation des déchets et à la sensibilisation des publics aident les employés communaux. Le BGE réfléchit à intégrer cette compétence dans ses attributions en constituant des équipes spécialisées pour le temps des opérations car « Bruxelles a l'image, dont elle a du mal à se débarrasser, de ville sale (...) alors le site doit rester tout à fait correct au niveau de la présentation et comme on mange beaucoup sur place donc le danger de pollution par détritux est important »¹⁵². À Paris, la DGEP a fait le choix de déployer des équipes réduites et des véhicules légers qui peuvent sillonner le site même en période de forte affluence cependant que des entreprises privées d'entretien s'occupent en flux tendu des sanitaires publics. Le sable est traité tous les soirs pour éviter le développement de bactéries, le macadam est nettoyé, les fontaines sont curetées, les transats abîmés sont évacués ou repeints. Pour les organisateurs, la propreté est une dimension essentielle de l'attractivité des sites car elle est liée à la notion de confort. Elle fait l'objet de toutes les attentions durant l'événement.

151 S. Chave

152 O. Marette

Pour la sécurité de Paris-Plages, chaque année, la Préfecture de Police de Paris édite un arrêté municipal type régissant la circulation automobile sur les lieux des opérations et renouvelle le règlement intérieur. Chaque site dispose d'une brigade de police permanente et d'un poste de Police coordonnés par un PC sécurité. Les agents fixes logés dans des modules fluos sont en lien avec des brigades à vélo ou en roller, mais en 2007 la fouille des sacs à l'entrée et la sécurisation des installations ont été confiés à une entreprise de sécurité privée. Sur le Port de la Gare, le Port Autonome de Paris qui assure le gardiennage du site à l'année délègue cette responsabilité à la DGEP. À Bruxelles, le bourgmestre, qui est également le chef de la police, organise à sa guise la sécurité dans la ville. Comme à Paris avec PAP, une convention d'occupation temporaire de l'espace portuaire est passée avec le port de Bruxelles qui reste le propriétaire des lieux. Il y a donc une délégation de responsabilité en matière de sécurité des installations et du site, sur 800 mètres, à la DGEP et donc indirectement à la ville. Lors des événements, la police est épaulée par 130 stewards urbains formés, engagés à l'année par la municipalité et dont le rôle de médiation « s'est révélé tellement positif lors d'événements comme Bruxelles-les-Bains ou les Plaisirs d'Hiver que le Collège a décidé d'engager une équipe permanente »¹⁵³. Pour l'édition 2009 de Paris-Plages des jeunes en insertion ont été affectés à la surveillance des plages et à l'information du public. La sécurité des sites temporaires est aussi un argument mis en avant par les responsables politiques de la ville qui insistent sur l'insertion de jeunes en difficultés et sur la création d'emploi pour valoriser leur action. Pour le BGE, « L'animation des lieux renforce le sentiment de sécurité. Il faut que les gens s'approprient l'espace public car avant la Grand Place était un peu un coupe gorge et le quartier de Sainte-Catherine était surnommé Chicago »¹⁵⁴. L'événement participe de la pacification de la ville et d'un changement d'image pour dynamiser les usages de certains espaces déclassés dans l'imaginaire collectif. Enfin, la sécurité sanitaire à Paris-Plages est assurée par la Croix Rouge en différents points fixes et par des points info/santé des Hôpitaux de Paris tout comme à Bruxelles-les-Bains où le CHU de Brugman tient une paillote santé. Paris-Plages et toutes ses installations sont entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite.

A ces différents intervenants redondants s'ajoutent des maîtres nageurs, des plagistes et des encadrants pour les activités sportives qui deviennent eux-mêmes des symboles de l'opération. À Paris, chaque site dispose d'une équipe de plagistes dont certains intègrent durablement l'organisation en devenant, au fil des ans, les chefs d'équipe des nouveaux arrivants placés sous l'autorité des régisseurs. À Bruxelles-les-Bains un impressionnant déploiement de personnels d'encadrement gère les publics : des stewards, des hôtes d'accueil, des maîtres-sauveteurs, des moniteurs sportifs, des animateurs jeunesse, des « beach-boys » qui s'assurent du bon état du lieu, des « relax-boys » qui gèrent les transats, l'équipe de coordination du BGE, sillonnent le site en permanence. L'organisation des missions de chacun et la coordination des équipes sont confiées à des régisseurs. Il faut « un régisseur pour faire vivre cet espace, parce que ça c'est une dimension très importante. Faire vivre l'espace, en tout cas permettre que l'espace vive dans de bonnes conditions pendant un mois »¹⁵⁵. Les régisseurs de Paris-Plages sont

153 « La sécurité est l'affaire de tous », *Brusseloir*, avril 2005

154 P. Close

155 B. Gouyette

engagés par appel d'offre pour une durée plus grande que l'événement (4 mois) puisque leur mission comprend, en plus de la régie opérationnelle, la préparation et un suivi administratif de la régie générale. Le régisseur assure le suivi du chantier de montage, la surveillance des installations des concessions et des animations, la maintenance technique, l'assistance aux délégations de la ville, la sécurité du site en lien avec les services de l'État et les prestataires sélectionnés, la gestion des aléas. Aujourd'hui la majorité des régisseurs appartient à une société privée spécialisée dans l'événementiel mais certains d'entre eux continuent de travailler à leur compte. Ces derniers sont des habitués de Paris-Plages et sont recontactés chaque année par la DGEP car ils possèdent une bonne connaissance du fonctionnement de l'événement. En dehors de l'événement, les régisseurs s'occupent des études et de la mise en œuvre technique, de la direction d'exploitation et de la régie des animations sous la responsabilité de la DGEP et en lien permanent avec elle et le scénographe. Pendant l'opération, un système pyramidal de régisseurs délégués et de régisseurs principaux coordonnent les personnels et assurent la veille technique pour le bon fonctionnement des infrastructures. En tant que responsable des sites, ils doivent répondre à tout dysfonctionnement et trouver des solutions organisationnelles rapidement. Certains régisseurs sont spécialisés dans le fonctionnement d'une partie spécifique de l'événement. À Bruxelles, si certains membres du BGE s'occupent de la régie générale des Plaisirs d'Hiver, un régisseur privé à son compte est engagé pour la gestion de la patinoire, des régisseurs sportifs s'occupent des animations sur Bruxelles-les-Bains et des régisseurs culturels encadrent le fonctionnement de la scène musicale et des animations enfants. La présence de ces régisseurs de la scène événementielle renforcent la métaphore théâtrale. L'espace public mis en scène et en intrigue doit fonctionner parfaitement tout le long de la représentation, et le régisseur est là pour assurer la continuité du déroulement du spectacle. Reliés entre eux par du matériel radio, les régisseurs communiquent en permanence afin de renforcer les équipes si la fréquentation augmente sur un site précis, de mobiliser les techniciens pour réparer sur place des éléments abimés, prévenir en cas de dysfonctionnement d'une activité. Ils sont le trait d'union entre le BGE et la DGEP, le scénographe et l'ensemble du personnel mobilisé sur les sites. Ils font remonter les informations en direct et produisent un rapport final qui doit permettre d'améliorer d'année en année le fonctionnement des sites événementiels.

Ces agents de l'appropriation tranquille ou « agents d'ambiance » (Laferrière, 1999) sont indissociables du bon fonctionnement de l'espace événementiel qui doit faire face à une affluence que la ville durable ne pourrait absorber dans sa gestion et son organisation quotidienne. La représentation de la ville est assurée par des régisseurs et un scénographe qui travaillent sur un public acteur dans un univers dont la mise en scène renvoie à une ville hors du temps et dont le fonctionnement doit être irréprochable. L'urbanisme temporaire possède ainsi un modèle stable de gestion intégrée des espaces événementiels qui perdure et se renforce au fil des années. Cependant, la présence de ces agents questionne en retour l'encadrement croissant des usages dans les espaces publics et leurs statuts multiples interrogent à propos de la privatisation de la gestion des lieux urbains.

5.2.3.2.2 Les règlements intérieurs

Dans le cadre de l'événement, des règlements intérieurs spéciaux sont élaborés par la DGEP et le BGE en coordination avec les services de police. Ils proscrivent certains comportements parfois acceptés dans l'espace de la ville du quotidien. Sur le Quai des Péniches, si la Baignade dans le canal est interdite à l'année par le règlement de police, durant Bruxelles-les-Bains les animaux sont interdits par mesure d'hygiène, les objets en verre sont pros crits ainsi que les postes de radio et la distribution ou la vente sans autorisation expresse des organisateurs. Le site devient pour l'occasion une zone piétonne dans la plus stricte définition du terme. Les vélos, rollers et skates ne sont pas admis à la différence de Paris-Plages où les mobilités douces sont autorisées. Ce choix s'inscrit dans la droite ligne de la politique de déplacement de la ville. Le règlement mis en place à Bruxelles dès les premières éditions de Bruxelles-les-Bains a été inspiré par celui à l'œuvre pendant un festival belge. Un autre règlement encadre les pratiques de restauration, les prix, l'affichage des sponsors et la décoration des paillotes. Il fait l'objet d'une convention signée qui comporte pas moins d'une trentaine d'articles. Certains produits de consommation ainsi que l'affichage de sponsors - autre que les sponsors officiels - sont totalement interdits et le respect de cette interdiction est assuré par les équipes du BGE sur le terrain. La question du règlement soulève une interrogation. La ville délègue au BGE sa compétence en matière de concession des espaces publics lorsqu'il s'agit d'installer les chalets des commerçants, la patinoire ou les manèges.

Le BGE gère les concessions des espaces publics situés dans le périmètre des Plaisirs d'Hiver pendant le mois de décembre. La ville soutient également le BGE avant cette date dans ses demandes de modification des concessions, notamment des terrasses des commerçants bruxellois, pour préparer le déploiement des installations. Place du Marché aux Poissons, les restaurants de fruit de mer qui possèdent une terrasse en dur à l'année avec toit, chauffage, fermetures latérales et banquettes en béton se retrouvent contraints de les démonter. Si le BGE doit rendre un rapport d'exploitation, dans le champ de la concession des terrasses des commerçants et des chalets du marché, il impose son règlement et fait les comptes. La légalité de cet acte peut être remise en question car le BGE n'a pas le pouvoir de faire respecter un règlement dans l'espace public. À Bruxelles-les-Bains, l'article 29 du règlement commercial assoie l'autorité du BGE : « Toute infraction au présent règlement expose le contrevenant à des sanctions applicables de plein droit par l'organisateur et pouvant aller du simple avertissement, au prélèvement de frais et dédommagements jusqu'à exclusion définitive de l'événement »¹⁵⁶. L'existence d'un accord commercial signé par les deux parties détourne l'interdiction faite au BGE de faire respecter un règlement spécifique à l'espace public et cet état de fait est bon an mal an accepté par les protagonistes et les responsables urbains.

À Paris-Plages, le règlement paru dans le Bulletin Municipal Officiel du 25 juillet 2006 interdit, outre les dégradations et l'utilisation par les adultes des jeux d'enfants, les jeux d'eau hors des espaces prévus

156 BGE, *Convention 2007*

à cet effet. Il fixe les conditions d'attribution, d'installation et des tarifs sur les espaces de vente selon un cahier des charges très précis. Il encadre les pratiques de bain dans la piscine et sur des activités précises comme les jeux pour enfants ou les jeux nautiques sur le Bassin de la Villette. Un des points les plus débattus de ce règlement est l'interdiction des « tenues indécentes » que sont le string, le naturisme et le monokini. Ce point de règlement n'est pas spécifique à l'événement. Les mêmes restrictions d'usage entrent en vigueur dans les parcs et jardins de la capitale et proscrivent également les comportements agressifs et dangereux ainsi que le bruit au-delà d'une certaine limite. Cependant, il atteste, s'il fallait le démontrer, que Paris-Plages est une plage urbaine dont la liberté d'action est sous le seuil des plages du littoral. L'existence de tels règlements et la possibilité à Bruxelles de demander des dédommagements en cas de manquement, démontre la puissance coercitive du BGE et de la DGEP qui deviennent les véritables gestionnaires de la ville temporaire.

Le passage de la ville du quotidien à la ville événementielle donne à des structures municipales spécialisées les moyens de gérer le fonctionnement de l'espace public. Le BGE et la DGEP élaborent les événements en accord et sous le contrôle des représentants politiques et des services compétents dans la gestion de l'espace. Les choix qu'ils font en matière d'affichage du privé dans la ville, d'aménagement des espaces, de réglementation des usages et des concessions, de délégation de services en matière de sécurité et de propreté questionne le statut de l'espace public. Dans ces cas là, l'urbanisme temporaire est plus qu'une simple action d'aménagement matériel. À la frontière physique et symbolique des événements s'ajoute une frontière floue entre l'action publique et l'action privée même si l'accès des sites demeure gratuit. Ces frontières poreuses exhausent une zone urbaine du fonctionnement quotidien de la ville. Elles font « basculer l'imaginaire, créent une rupture, et font accéder l'espace à la monumentalité non parce qu'il a été conçu comme tel, mais parce qu'il a été exhaussé, signifié comme un des pôles majeurs de la ville ou du centre historique » (Chaudoir & Ostrowsky, 1996 p. 34). Dans ce cadre, le changement des règles de fonctionnement de l'espace public est une signalisation intrinsèque de l'espace-temps du rendez-vous collectif. L'événement festif chargé par les pouvoirs politiques de « ré-enchanter » périodiquement la ville, de lui conférer une capacité de susciter le plaisir de vivre ensemble (Garat, 2005), de provoquer de l'animation urbaine, repose sur une modification des prescriptions ordinaires du fonctionnement urbain.

* * *

La ville des rendez-vous collectifs possède des recettes instituées, appliquées périodiquement pour la production d'espaces ludiques et attractifs. Ces recettes reposent sur un ensemble de savoir-faire aménageurs qui s'affine d'année en année au gré des contraintes et des atouts de la morphologie urbaine, de l'évolution de la fréquentation, des aléas financiers. Ces savoir-faire sont intégrés aux municipalités dans des structures publiques aux compétences élargies mais qui, en devenant les responsables de l'espace public le temps de l'événement, posent question sur le statut de la ville événementielle par rapport à la ville du quotidien. Les organismes pilotes ne prennent plus vraiment de recul sur leurs événements et manquent de temps pour renouveler les recettes car à côté des

événements étudiés ils prennent en charge de nombreuses autres manifestations. Le rythme de production et le suivi de l'ensemble des prestations événementielles leur interdit de repenser chaque année chacune d'entre elles. Ainsi, le rythme annuel des événements et l'institutionnalisation d'une action publique temporaire peut être l'objet d'un choix politique mais est également la conséquence d'une série de contraintes.

Premièrement, les rendez-vous collectifs perdurent parce qu'ils sont victimes de leurs succès. Il existe une attente de la part des parisiens qui contraint le politique au renouvellement de l'événement dans une logique électorale. À l'ouverture de Paris-Plages, chaque année et tous les jours, une concentration de personnes attendent à la grille, prêts à prendre possession des lieux. Le scénographe explique qu'il « n'a pas pu bouger Paris-Plages dans la mesure au moins où le maire de Paris ne veut plus bouger Paris-Plages, n'ose plus. Je l'ai vu récemment parce que maintenant ça pose problème que le truc reste comme il est parce que je pense que ça court à un échec. » C'est d'ailleurs parce que l'innovation n'était plus au rendez-vous que le premier scénographe s'est détourné de l'événement pendant un temps avant d'y revenir pour mettre en place le nouveau site du bassin de la Villette.

Deuxièmement, la volonté de transformer l'événement est freinée par des contraintes de financement. Pour repenser les événements, la DGEP et le BGE devraient trouver de nouveaux financements car ils ne pourraient plus garantir la constance du budget de fonctionnement d'opérations aujourd'hui bien rodées. Au total, Paris-Plages a coûté de 2,2 millions d'euros en 2006 et 2,4 millions d'euros en 2007. La configuration des aménagements dans les lieux fait l'objet d'un schéma stabilisé qui permet à l'événement de se déployer rapidement et de renouveler les solutions techniques inventées lors des éditions précédentes lorsque les organisateurs se sont trouvés face à des obstacles non prévus et sans augmenter le coût d'investissement.

Troisièmement, les aménagements produits par les services municipaux et les prestataires privés sont calibrés aux lieux et sont réutilisés d'année en année. Le renouvellement de ces aménagements engendrerait un surcoût et une remobilisation des services selon de nouveaux critères de production. Les partenariats scellés et les procédures d'appel d'offre demandent une préparation administrative complexe dans lesquels les salariés du BGE et la DGEP ne souhaitent pas forcément se replonger chaque année. De même, les méthodes de gestion quotidienne des rendez-vous deviennent des recettes instituées qui ne peuvent pas forcément être mobilisées dans d'autres contextes. La routine organisationnelle qui en découle engendre des résistances quant au renouvellement des rendez-vous collectifs.

Peu à peu le rythme des rendez-vous collectifs fige une structure calendaire événementielle rattachée à des espaces identifiés pour produire de nouvelles habitudes saisonnières d'usage de la ville. C'est sur cette dimension cyclique de la fréquentation que les autorités urbaines s'appuient pour valoriser et animer certains lieux urbains et orchestrer la centralité des villes-centres à court terme. Laurent Devisme résume les fondements théoriques de cette dynamique d'orchestration de la centralité

urbaine : « Le politique se montre en convoquant un objet ou une disposition d'objets et une capacité à travailler des géotypes centraux variant selon l'histoire et les cultures (...). Les procédures ne concernent pas strictement le bâti et d'autres dispositifs contribuent à marquer une ambiance, une qualité de vie, une régularité des rythmes quotidiens. Par le biais d'une affirmation de l'ordre, de la régularisation d'un espace dont les contours sont toujours déjà là, dans une fausse évidence, l'instance politique s'affirme, qualifie les espaces au risque de la mise en place d'un code restrictif pouvant entraîner une désertion, un désintérêt au profit d'autres espaces. » (Devisme, 2005, p. 248). L'urbanisme temporaire est alors utilisé pour provoquer l'usage collectif de certains espaces urbains porteurs d'enjeux urbanistiques et de les médiatiser ce qui les fait connaître et reconnaître comme des éléments de référence de l'image de la ville-centre et de son attractivité. L'attractivité événementielle devient un instrument de valorisation de projets de dynamisation et de requalification de certains périmètres du tissu urbain central. Le rendez-vous collectif n'est pas fixé au hasard parce qu'il permet de préfigurer la destinée de certains lieux, de valoriser des aménagements nouveaux, d'accompagner des processus de réhabilitation urbaine en cours. L'urbanisme temporaire est utilisé pour orchestrer et configurer l'attractivité métropolitaine sur des lieux précis et sur le court terme de l'événement tout en travaillant le renouvellement de ces espaces sur le long terme. Le parcours des Plaisirs d'Hiver et les trois sites de Paris-Plages forment un système de polarités urbaines temporaires qui se superpose à différents projets sur le long terme travaillant la centralité urbanistique sur le long terme.

5.3 Bâtir la ville grâce aux rythmes collectifs : du court terme de l'appropriation au moyen terme de la construction

La centralité urbaine repose autant sur une identité géographique, patrimoniale, et polyfonctionnelle que sur l'affluence des publics, l'intensité de la vie sociale, les potentialités d'interactions et l'animation (Ascher, 1999). Si la dimension centralitaire des rendez-vous collectifs est traitée dans le chapitre 7 par le prisme des interactions sociales dans une approche qualitative, il s'agit de démontrer comment le rassemblement événementiel est utilisé pour renforcer l'attractivité des villes-centres. Nous brosserons d'abord un tableau général des aires géographiques de recrutement des participants pour montrer en quoi les événements augmentent l'usage de lieux. Nous montrerons ensuite que derrière l'animation événementielle, le politique cherche les moyens de renouveler les modalités de l'action publique urbanistique à moyen terme en associant l'acte festif à des lieux porteurs d'enjeux de renouvellement urbain.

5.3.1 Attractivité sociale et rendez-vous collectifs : des polarités momentanées ?

Reconstruire la ville-centre sur elle-même revient à chercher à rehausser son attractivité au sein de la métropole. Or, si l'implantation de fonctions par des projets de renouvellement de certains quartiers est un objectif aménageur pour augmenter la centralité urbaine, elle se fait en articulation avec la vie sociale dans les espaces publics qui peut être stimulée, du moins temporairement, par l'événement. Sur

le long terme, la croissance des villes reposera sur l'articulation entre la valorisation médiatique et symbolique de l'urbanité des territoires avec leurs fonctions, leurs infrastructures et leurs taux d'emploi.

5.3.1.1 L'instrumentalisation du rassemblement dans la production de l'acte urbanistique : quand l'Urbs nécessite la Civitas

Il existe entre le court terme de l'appropriation de l'espace et le moyen terme de sa transformation urbanistique (réfection des espaces publics et implantation de fonctions) une articulation théorique entre la « centralité abstraite » qui découle d'une concentration sociale et la « centralité urbanistique » à produire matériellement par l'accumulation de fonctions (Roncayolo, 1990). La première relève de la fréquentation du lieu et se donne à voir en situation ; la seconde relève d'une concentration de fonctions et d'équipements qui s'appréhende sur le temps long. Les deux types de centralité dialoguent dans le processus de production de la ville et les urbanistes se posent aujourd'hui la question de lier, dans une même dynamique de projet, les différentes facettes qui font la ville. Il s'agit de travailler conjointement sur la Civitas et sur l'Urbs dans la production de la ville et de leur conserver une certaine unité (Devisme, 2005).

Les rendez-vous collectifs sont ainsi utilisés pour stimuler l'urbanité, par le rassemblement, de certains lieux nouvellement aménagés pour devenir des pôles attractifs au sein des villes. L'événement accompagne la réhabilitation de lieux urbains centraux censés devenir de nouveaux espaces pivots des centres-villes : le Bassin de la Villette a pour vocation à devenir une centralité de quartier au sein de la Zac Villette ; le Port de la Gare est un des rares espaces publics de grande envergure pour les habitants de la Zac Rive Gauche ; la Voie Georges Pompidou doit retrouver une fonction centrale de mise en correspondance piétonne de l'est et de l'ouest parisien par les berges ; la place du Marché aux Poissons est présentée comme l'axe d'extension du centre-ville de Bruxelles et un quartier à redynamiser ; le Bassin Béco est la première pierre de la réhabilitation urbaine touchant une large emprise industrielle au nord-ouest de la capitale. L'urbanisme temporaire travaille ainsi à substituer au contexte des géographies la situation des moments comme nouvelle façon de concevoir l'aménagement de la métropole. L'avantage de ce type d'urbanisme est qu'il agit en parallèle sur l'Urbs et la Civitas en participant à la construction pérenne de la ville tout en organisant les usages sociaux de l'espace. Il travaille la ville dans ses deux composantes majeures, le social et le spatial, à travers le temporel¹⁵⁷. L'action sur le régime topologique de la ville s'articule à une action sur son régime topographique de la ville.

Un des objectifs donnés par le bourgmestre de Bruxelles au BGE en ce qui concerne les Plaisirs d'Hiver, établit un lien entre centralité, animation et rénovation urbaine : « On aimerait que vous alliez

¹⁵⁷ « La spécialisation spatiale est aussi temporelle et, dans sa composante anthropologique, la centralité est réaffirmée comme étant le moment de rencontre, de l'épreuve de la foule, à l'occasion des grands rendez-vous, fêtes ou festivals... De plus en plus la centralité rime avec accessibilité qui, à la logique spatiale qu'on lui connaît usuellement (régime topographique) voit se greffer une logique temporelle (régime topologique) déplaçant les polarités. » (Devisme, 2005, p. 262)

dans des quartiers proches du centre mais qui ne sont pas nécessairement des quartiers fréquentés de façon relativement importante, en tout cas pas dans ces périodes là quoi... dans ces quartiers qui sont en train de se reconstruire dans tous les sens du terme. »¹⁵⁸. De la même manière, Pascal Smet, ministre bruxellois en charge des travaux publics, évoque la renaissance annoncée du quartier où se déroule Bruxelles-les-Bains : « Toute la zone du canal entre Tour et Taxis jusqu'à la porte de Ninove va subir un lifting important et profiter d'une redynamisation. Ce projet fait partie d'une vision de la ville qui valorise le canal comme élément structurant et qui met enfin en valeur la présence de l'eau à Bruxelles »¹⁵⁹. Enfin, Bertrand Delanoë annonce qu'il « souhaite réduire la circulation automobile sur les voies sur berges, à certains endroits l'enlever, mais il faut réfléchir au report de circulation, et surtout, mon idée c'est de redonner la beauté des bords de Seine aux Parisiens et aux amoureux de Paris »¹⁶⁰. L'urbanisme temporaire devient un outil pour provoquer l'animation de certains lieux qui, sur le long terme, prendront une place importante dans les schémas de redynamisation des tissus urbains centraux et dans l'extension symbolique du périmètre des villes-centres. Il s'agit en quelque sorte de distribuer l'attractivité événementielle sur des lieux porteurs d'enjeux de rénovation urbaine pour renouveler l'usage et l'image d'une ville dont le cadre bâti est déjà presque entièrement construit mais qui mute, notamment dans ses espaces publics. Les rythmes de l'urbanisme temporaire représentent alors des outils de dynamisation des aires centrales des métropoles par petites touches. La fréquentation événementielle permet de faire connaître certains lieux déclassés pris dans des projets urbains de moyen terme et de valoriser ces lieux en les rattachant aux images d'urbanité festive. À plus large échelle, l'ensemble des lieux événementiels renouvelle l'image générale que les gens se font de la ville qui les accueille.

L'hypothèse n'est pas démontrée, mais nous pouvons avancer que la somme des polarités événementielles augmentent globalement la centralité des villes-centres en les repositionnant comme le lieu de l'urbanité métropolitaine. De là, la mise en scène de l'urbanité festive (centralité abstraite) est utilisée pour faire accepter des projets urbanistiques réorganisant la localisation des fonctions urbaines (centralité urbanistique). Bruxelles-les-Bains accompagne la transformation de la fonction de port industriel du bassin Béco au profit d'une fonction loisir. Paris-Plages a accompagné la transformation de la fonction industrielle du port du Quai de la Gare en espace public consacré aux loisirs et servant d'embarcadère pour de futures lignes de transport fluvial de passagers. Paris-Plages préfigure aussi la transformation de la fonction routière des berges de Seine en espace de promenade et de loisirs. L'événement, en attirant les habitants et les touristes, travaille la dimension symbolique de la centralité parisienne. Il devient, à côté de la tour Eiffel, un monument invisible qui identifie la ville dans les réseaux médiatiques (Monnet, 2000). Il permet aussi d'instituer de nouvelles pratiques sur des zones en cours de rénovation et de réhabilitation et qui sont amenées à changer de fonctions pour la fonction ludique. L'analyse des dynamiques spatiales liées à l'urbanisme temporaire permet de comprendre la manière dont la centralité sociale conjoncturelle s'articule à la centralité urbanistique structurelle. Il

158 O. Marette, chargé de mission BGE sur Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver.

159 Communiqué de presse Pascal Smet 24/05/07

160 « Paris : piétonisation des voies sur Berges », *Le Figaro*, 10/03/2010

permet de réaffirmer politiquement les lieux de la centralité comme espace de rencontre, de l'épreuve de la foule sans perdre de vue les projets de rénovation des fonctions centrales. Le renouvellement des fonctions centrales des villes passe ainsi par la capacité des politiques à lier leurs projets urbains avec l'image de l'urbanité.

5.3.1.2 La mesure d'un effet d'attractivité temporaire des espaces événementiels

Avant d'analyser les différents modes d'articulation de l'urbanisme temporaire avec la ville en train de se faire, il faut montrer que l'événement produit un effet attractif qui augmente la fréquentation quotidienne des espaces. Disons le tout de suite, ce phénomène est difficile à démontrer car il est difficile de prédire si les participants au rendez-vous seraient venus en ville s'ils n'avaient pas eu lieu. Cependant, sur la base de notre enquête par questionnaire que nous présentons dans le chapitre 7, l'attractivité de l'événement est réelle dès lors qu'elle fait converger, sur un ou plusieurs lieux, des flux de mobilité produisant du rassemblement. Trois restrictions méthodologiques encadrent l'analyse de la provenance des publics. Il est difficile de comparer deux à deux les événements parce que leurs échelles et celles des villes diffèrent. Seule une comparaison des événements d'une même ville sera développée. Ensuite, la présence des touristes étrangers dans le public événementiel a été sous-estimée. Les enquêteurs ont rencontré des difficultés pour appréhender des populations dont la langue diffère de la leur. Ils apparaîtront comme une donnée complémentaire de l'analyse, mais la méthode n'a pas permis d'appréhender correctement cette population. Enfin, l'évolution du questionnaire entre la première enquête effectuée sur les Plaisirs d'Hiver et la dernière qui concernait Bruxelles-les-Bains ne permet pas de rendre une analyse fine (échelle infracommunale) en termes d'origine géographique des publics. En outre, le système de division administrative belge complexifie grandement la tâche. Cependant, quelques grandes tendances se dessinent quant aux aires d'attraction événementielle. Il est question d'esquisser ici les contours de ces périmètres d'attraction suivant l'idée qu'aujourd'hui les centres surgissent et disparaissent à la grâce du jour, de l'heure et des nœuds d'affluence (Bellanger & Marzloff, 1996).

5.3.1.3 Paris-Plages : un système de polarités différenciées

En 2003, la Mairie de Paris communiquait le chiffre de plus de trois millions de participants à Paris-Plages sur l'unique site qui existait à l'époque. En 2006, ce sont plus de 3,8 millions de personnes qui se sont rendues sur les trois sites ouverts pendant un mois. En comparant ces chiffres avec les 11 millions d'habitants de l'agglomération, un francilien sur 3 est venu à Paris-Plages. Sans information sur les méthodes de comptage, nous pouvons nous demander si les visiteurs ne sont pas comptés plusieurs fois. Il serait alors plus judicieux de parler de 3,8 millions de visites soit une moyenne de 130 000 visites quotidiennes durant l'édition 2006. Devant ce genre de calcul et face à certaines critiques, la Mairie de Paris a décidé d'arrêter de procéder à un comptage des visiteurs et se contente aujourd'hui de donner les chiffres de fréquentation des différentes activités. Cependant, même avec ces chiffres, il n'est pas trop dangereux de s'aventurer à dire que Paris-Plages augmente la fréquentation de Paris en période

estivale. D'autant plus que selon nos données, près d'un participants sur deux vient directement depuis son domicile et rentre directement chez eux. Ils spécialisent ainsi sa journée autour de la visite de Paris-Plages. Pas de détour donc mais un déplacement majoritairement tendu vers Paris-Plages et non vers le reste de la ville. Seuls les individus en situation de travail articulent l'événement avec une autre activité dont la faible élasticité temporelle et la force de rappel contraint fortement les modalités de la visite (Belton & Pradel, 2010). Les trois sites possèdent des aires de recrutement différenciées.

Le public du site des Voies Georges Pompidou est constitué de 48 % de Parisiens, 42 % de Franciliens hors Paris intra-muros et de 9 % de touristes (6 % de provinciaux et 3 % d'étrangers), bien qu'il faille interpréter avec beaucoup de précaution le poids relativement faible des étrangers. Les chiffres ne diffèrent pas fondamentalement des résultats de l'enquête TNS/Sofres Mairie de Paris de 2004¹⁶¹. Notre expérience des lieux permet d'affirmer qu'il y a indéniablement une présence touristique à Paris-Plages qui est bien moindre qu'à Plaisirs d'Hiver mais plus importante qu'à Bruxelles-les-Bains. Leur présence est également plus forte sur le site historique de Paris-Plages qu'au Bassin de la Villette. L'opération, située au centre de Paris, non loin de la première porte d'entrée de la capitale que constitue le pôle multimodal de Châtelet les Halles, attire une forte population de franciliens, recrute sur une aire qui dépasse les limites du Paris intramuros et attire les touristes en promenade. Si les touristes intègrent Paris-Plages à un programme multiactivité, les franciliens spécialisent leur journée autour du rendez-vous estival : 67 % d'entre eux viennent directement sur le site depuis leur domicile et 56 % font le trajet inverse lorsqu'ils en repartent. De plus, parmi les 12 % de franciliens présents qui ne savent pas encore ce qu'ils vont faire après leur visite, nous considérons qu'une partie d'entre eux feront le choix de rentrer directement à leur domicile. Enfin, en croisant les origines et les destinations qui entourent la visite, nous observons que 62 % des franciliens font un trajet domicile/domicile, et 14 % de ceux qui sont venus de leur domicile ne savent pas encore leur destination après l'événement. De plus, selon une matrice origine/destination, un individu sur deux suit une séquence de déplacement simple : domicile – événement – domicile. Une forte proportion des déplacements vers Paris est motivée par la présence de Paris-Plages. Si la visite de l'événement ne se confond pas avec une promenade en ville ou toute autre activité liée au centre de Paris, alors le rendez-vous estival renforce temporairement l'attractivité parisienne.

Concernant le public Parisien, les 20ème (11,3 %) et 12ème (10,6 %) arrondissements sont les plus représentés de manière absolue puis viennent ensuite les 11ème (8 %), 13ème (7 %) et 18ème (6,7 %). En part relative de la population de chaque arrondissement¹⁶², les 12ème, 4ème, 20ème, 3ème et 5ème arrondissements sont les plus représentés dans le public du site des Voies Georges Pompidou. La proximité au site joue un rôle dans la représentation des 4ème, 3ème et 5ème arrondissement. La voie

161 Enquête TNS/Sofres Mairie de Paris, Paris-Plage 2004 portant sur 2000 individus interrogé du 21 juillet au 20 août sur le site Voie Georges Pompidou, source personnelle. Selon cette enquête le public de Paris-Plage 2004 était composé de 47 % de Parisiens, 41 % de Franciliens hors Paris intra-muros, 9 % de provinciaux et 3 % de touristes.

162 En d'autres termes, le 12ème arrondissement envoie, relativement à son poids démographique dans la capitale, plus de visiteurs à Paris-Plages que 16ème pourtant plus peuplé.

réservée aux piétons assurant la liaison entre le 12ème arrondissement et les Voies Georges Pompidou peut expliquer la forte représentation du 12ème. Cependant, la présence importante d'habitants des 20ème et 18ème arrondissements et des franciliens démontre que le lieu exerce une attractivité au-delà des zones qui le jouxtent. L'ancienneté du site joue également sur sa capacité à polariser les déplacements de loisir. Il existe depuis 2002 et jusqu'à 2006 il constituait le seul lieu de Paris-Plages. Or, 68 % des franciliens déclarent être déjà venus lors des éditions précédentes dont 28 % chaque année contre seulement 32 % des Parisiens. La cyclicité de l'événement produit une habitude de visite sur les publics franciliens et l'aire de recrutement de Paris-Plages augmente à mesure des années. Ainsi, le site le plus ancien est aussi celui qui attire le plus de franciliens extramuros.

% Lignes, khi2 : 0,001	Paris	Petite couronne	Grande couronne	Province	Étranger	Total	Eff.
Bassin de la Villette	74	15	7	3	2	100	369
Port de la Gare	63	22	12	3		100	269
Voies Georges Pompidou	48	26	16	6	3	100	862
Total	57	23	13	5	2	100	1500

Tableau 2 : origine géographique des publics de Paris-Plages suivant le site, non réponses exclues

Avant de broser le tableau des deux autres sites il faut rappeler que Paris-Plages s'est implanté au port de la Gare en 2006 et au Bassin de la Villette en 2007. Nous avons pu constater lors de la passation des questionnaires que certains visiteurs des Voies Georges Pompidou ne connaissaient pas l'existence des deux autres sites de l'opération. Cette méconnaissance joue sur la fréquentation des deux nouveaux sites et renforce le poids accordé à la cyclicité et l'ancienneté dans l'explication de l'attractivité des publics. Plus l'événement est ancien, plus il est connu, plus il est fréquenté. L'analyse en termes de polarisation des publics sur ces sites est également restreinte par les effectifs interrogés. Leur faiblesse rend peu significatif le travail sur l'origine géographique des visiteurs en part relative au poids démographique des arrondissements. Cependant, en comparaison du site historique, les sites du Port de la Gare et du Bassin de la Villette fonctionnent davantage comme des espaces de proximité.

La population du site du Port de la Gare est constituée d'une majorité de parisiens (63 %), de 34 % de franciliens et 3 % de touristes ou provinciaux. Le site possède une aire d'influence plus réduite que le site historique puisque 23 % des visiteurs habitent dans le 13ème arrondissement où est localisé le port ; 10 % d'entre eux résident dans le 12ème arrondissement relié au site par la passerelle Simone de Beauvoir ; 11 % des visiteurs sont originaires du département du Val-de-Marne qui est géographiquement le département le plus proche du site et 7 % viennent des Hauts de Seine. en termes d'origine/destination, 68 % des visiteurs se déplacent au Port de la Gare directement depuis leurs domiciles, 52 % vont y retourner directement et 15 % restent indécis sur la suite de leur journée. Si 64 % des visiteurs des Voies Georges Pompidou et 71 % de ceux de la Villette ont l'habitude de fréquenter les lieux en dehors de l'événement, ils sont 84 % à pratiquer régulièrement le terre plein du Port de la Gare. Ainsi, l'événement ne semble pas attirer plus de personnes que son lieu support ne le

fait à l'année. Les organisateurs qui ont aussi fait ce constat ainsi que celui d'une faible fréquentation ont décidé de ne pas retenir le site pour l'édition 2009. La fréquentation est un gage du renouvellement de l'implantation de l'événement sur les mêmes lieux ce qui traduit bien l'importance donnée à l'usage dans la pérennisation du caractère cyclique de l'urbanisme temporaire. Le non renouvellement repose également sur le fait que la mission de Paris-Plages au Port de la Gare était de valoriser les travaux effectués sur le port ainsi que médiatiser l'implantation de nouveaux équipements de loisirs. Dès lors que l'événement n'attire plus autant qu'il le devrait et que la rénovation des lieux est actée, il n'est pas renouvelé ce qui démontre le rôle que les autorités urbaines lui attribue : celui de booster de fréquentation et l'animation de lieux porteurs d'enjeux urbains.

% Ligne, khi2 : 0,001	Moins de 10 minutes	Entre 10 minutes et 30 minutes	Entre 30 min et 1 heure	Plus d'une heure	Total	Eff.
Bassin de la Villette	<u>37</u>	43	17	4	100	383
Port de la Gare	21	49	23	7	100	282
Voies Georges Pompidou	13	50	<u>28</u>	9	100	871
Total	20	48	24	7	100	1536

Tableau 3 : sites de Paris-Plages 2007 et temps de déplacement des visiteurs pour se rendre à Paris-Plages 2007, % en ligne, non réponse exclues.

Le Bassin de la Villette fonctionne d'abord comme un espace de proximité. Son public est composé de 74 % de parisiens et 22 % de franciliens. Les populations du 18ème et 19ème arrondissement sont les plus représentées. Elles composent respectivement 38 % et 9 % du public du bassin qui se situe à cheval sur ces deux zones. La troisième population est celle de la Seine Saint Denis (7 %) qui se situe à proximité directe du lieu. Au Bassin de la Villette, 80 % des personnes interrogées viennent depuis leur domicile, 67 % y retourneront directement après les visites alors que 13 % sont encore indécises. À cette proximité spatiale s'ajoute une proximité temporelle. Le Bassin de la Villette polarise des populations voisines du lieu parce que son existence est récente et que les participants extramuros, s'ils privilégient le site historique, ne vont pas forcément utiliser les deux autres sites de Paris-Plages. L'attractivité du site central est la plus forte parce qu'il est le plus accessible mais aussi parce qu'il est le plus ancien et que cette ancienneté lui a permis de s'inscrire dans les habitudes estivales d'un certain nombre de Parisiens. Il est le cœur d'un réseau de polarités temporaires qui dialoguent entre elles et dont le fonctionnement est illustré par un phénomène de déversement des usages.

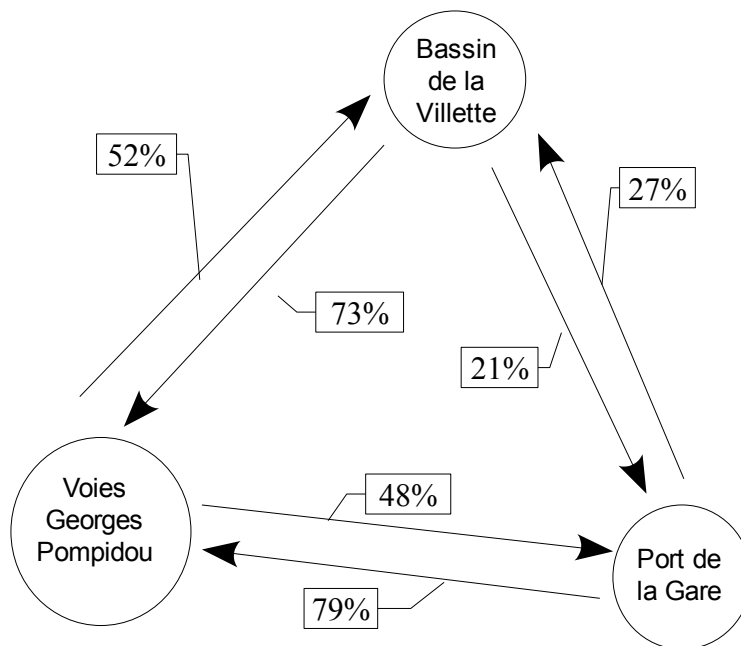


Illustration 15 : la mobilité interne des publics, Paris-Plages 2007, réalisation : auteur

Le Port de la Gare et le Bassin de la Villette ont une aire d'influence sur les déplacements plus restreinte que les Voies sur Berges. Les aires d'influence varient selon l'ancienneté de l'implantation de Paris-Plages sur les lieux et se conjuguent entre elles pour former un réseau de centralités sociales dont le nœud est constitué par le site le plus ancien. Ainsi 79 % des visiteurs du port de la Gare et 73 % des visiteurs du Bassin de la Villette sont déjà allés sur le site historique de Paris-Plages. En revanche, seuls 27 % des visiteurs du Port de la Gare sont déjà allés au Bassin de la Villette et seuls 21 % des visiteurs du Bassin de la Villette sont déjà allés au Port de la Gare.

Cette configuration temporaire de lieux multiples se retrouve dans de nombreuses autres opérations d'animation urbaine. Dans un précédent travail nous avons pu distinguer les événements monopolaires qui se déroulent sur un seul espace circonscrit et se caractérisent souvent par une organisation interne morcelée en plusieurs secteurs, et des événements multipolaires. Parmi ces derniers, nous distinguons les « événements multipolaires diachroniques » qui se caractérisent par la présence successive de polarités d'animation en différents lieux du territoire et les « événements multipolaires synchroniques » identifiés par la présence simultanée de plusieurs polarités disséminées sur le territoire (Pradel, 2005). Ces polarités sont parfois reliées entre elles par un parcours institué par les organisateurs. Si à Paris-Plages, les sites du Port de la Gare et des Voies Georges Pompidou sont reliés par une piste cyclable temporaire, la configuration spatiale des Plaisirs d'Hiver illustre mieux l'idée de parcours.

5.3.1.4 Plaisirs d'Hiver et Bruxelles-les-Bains

Selon le BGE, Plaisirs d'Hiver 2008 a attiré durant un mois près de 2,5 millions visiteurs correspondant

en moyenne à 150 000 visiteurs par jour. Ces derniers se répartissent sur 2 km de parcours lumineux ponctué de quatre lieux charnières qui forment l'ossature spatiale de l'événement. Comme à Paris-Plages, les habitants des villes-centres composent la moitié du public mais les touristes étrangers y sont plus fortement représentés. L'événement attire au-delà des frontières du pays grâce à une politique de communication volontariste du BGE auprès des voyageurs, des offices de tourisme et des tour-opérateurs qui incluent dans leurs parcours en bus de la ville une visite de Plaisirs d'Hiver.

Bruxelles-les-Bains		
<i>Origines géographiques</i>	%	Eff.
Bruxelles	49	224
Périphérie (Brabant Flamand & Brabant Wallon)	11	49
Autre province Belge	23	102
Étranger	17	78
Total	100	453

Tableau 4: origines géographiques du public de Plaisirs d'Hiver 2006, % en ligne, non réponse exclues

Plaisirs d'Hiver renforce l'attractivité hivernale des espaces centraux traditionnellement peu animés à cette époque de l'année. « Y'a vraiment une mission de dynamisation du tourisme sur Bruxelles qui n'était pas une destination d'hiver. (...) Après il est clair que l'on ne travaille pas pour les touristes exclusivement, on travaille au niveau local et national »¹⁶³. À l'inverse de Paris, c'est au centre de Bruxelles que se localise une grande partie des espaces dégradés et l'événement a comme but de participer au réinvestissement de ces espaces autant par les habitants que par les touristes. Plaisirs d'Hiver forme un système de places et de rues, de polarités temporaires reliées entre elles par une signalétique lumineuse qui distribue les publics vers les commerces et les lieux historiques de la ville. Si l'enquête menée à Bruxelles ne permet pas la même analyse que pour Paris-Plages, nous observons des différences dans le type de fréquentation des deux pôles principaux de l'événement. Par exemple, les visiteurs interrogés place du Marché aux Poissons spécialisent leur déplacement autour de la visite des Plaisirs d'Hiver tandis que ceux interrogés en début de parcours, place de la Bourse, allient la visite du marché avec d'autres activités en centre-ville. Ainsi, les Bruxellois ont plus de chance de se rendre en bout de parcours que les autres visiteurs et notamment les touristes étrangers qui s'aventurent moins en dehors des sites connus et répertoriés dans les guides. La ville historique retient une partie du public étranger tandis que les habitants semblent plus attirés par la transformation de la place du Marché aux Poissons face au spectacle d'une Grand Place qu'ils connaissent toute l'année.

En comparaison, Bruxelles-les-Bains fonctionne grâce à un public plus local. Les Bruxellois représentent la grande majorité des visiteurs alors que l'événement hivernal attire plus fortement à l'échelle nationale et internationale même si un visiteur sur deux est un habitant de la capitale. Ce

163 O. Marette

schéma correspond aux intentions des organisateurs pour qui Plaisirs d'Hiver « est un événement de ville qui a pour but d'augmenter la fréquentation touristique dans un premier temps et d'animer la ville dans un deuxième temps alors que Bruxelles-les-Bains c'est un événement de ville qui a pour but de donner de l'animation à la ville et dans un second temps augmenter le potentiel touristique »¹⁶⁴ confie l'échevin au tourisme.

Bruxelles-les-Bains		
<i>Origines géographique</i>	%	Eff.
Bruxelles	73	360
Périphérie (Brabant Flamand & Brabant Wallon)	13	65
Autre province Belge	11	54
Étranger	3	15
Total	100	494

Tableau 5: origines géographiques du public de Bruxelles-les-Bains 2007, % en ligne, non réponse exclus

En détaillant les origines des visiteurs de Bruxelles-les-Bains, la dimension locale de l'événement apparaît : 73 % des publics sont originaires de l'agglomération bruxelloise et 13 % viennent des régions Brabants Flamand et Brabant Wallon qui jouxtent Bruxelles contre respectivement 49 % et 11 % pour Plaisirs d'Hiver. En détaillant les origines des Bruxellois et en valeur absolue¹⁶⁵, apparaît un effet de proximité sur l'attraction des publics de Bruxelles-les-Bains : 24 % des visiteurs sont originaires de Bruxelles-Ville où se localise l'événement, 12 % viennent de Molenbeek-Saint-Jean, 7 % de Schaerbeek (11 % de la population de Bruxelles) et 4 % de Jette, trois communes qui jouxtent le Bassin Béco. Ainsi, 47 % des visiteurs de Bruxelles-les-Bains viennent de ces trois communes dont le poids démographique dans la région Bruxelles-Capitale est de 44 %. Un second effet de proximité s'explique par la forte présence de travailleurs à Bruxelles-les-Bains dont le lieu de travail est situé près du site. De nombreux bureaux dont une partie de l'administration de la ville et des grandes entreprises publiques belges sont localisés dans le quartier du bassin Béco. Ainsi, 27 % des visiteurs sont en situation de travail ; 62 % y viennent durant leur pause déjeuner et 38 % en fin de journée. 58 % des travailleurs effectuent un trajet de moins de 10 minutes depuis le lieu de leur activité pour se rendre à Bruxelles-les-Bains ce qui confirme son influence locale sur les déplacements, notamment piétons. Bruxelles-les-Bains recrute sur une aire d'influence qui correspond au périmètre de Bruxelles-Capitale avec une attraction plus grande sur les habitants des communes qui bordent le Bassin Béco et sur les travailleurs dont l'activité se localise dans ces mêmes communes.

164 P. Close

165 Bruxelles Capitale est divisé en 19 communes dont les codes postaux se recoupent souvent. Par exemple, les codes postaux des commune d'Etterbek (1040) et de Ixelles (1050) se retrouvent dans les code postaux de la commune de Bruxelles-Ville (1000, 1020, 1120, 1130, 1040, 1050). Le traitement des origines géographiques s'en retrouve faussé. Nous avons donc opté pour un traitement au cas par cas afin de faire ressortir la dimension locale de Bruxelles-les-Bains qui, en outre, ne constitue pas le cœur de notre travail.

Enfin, comme à Paris, une majorité des visiteurs de Bruxelles-les-Bains spécialise sa journée autour de la visite de l'événement. À Bruxelles-les-Bains, 62 % des participants viennent directement depuis leur domicile et 64 % y retournent après leur visite. À l'inverse, les Plaisirs d'Hiver s'inscrivent plus comme une promenade qui s'insère au milieu d'autres activités effectuées dans le centre-ville. Le parcours festif devient une séquence de déplacement parmi d'autres puisque seuls 34 % des participants ne font aucun détour ni avant, ni après la visite. La rareté des places pour s'asseoir, la forme du parcours, son moindre isolement dans le réseau viaire de la ville et la volonté des organisateurs de faire de l'événement un élément attractif pour dynamiser l'ensemble du centre-ville durant la période hivernale explique le phénomène.

La lecture de la ville à travers les flux de fréquentation des espaces publics liés aux rendez-vous collectifs pourrait être systématisée afin de dégager des morphologies spatiotemporelles mouvantes des lieux polarisants à l'échelle de l'année dans les métropoles. De la *time-geography* de Hägerstrand aux logiciels de chronogéographie développés par l'École Polytechnique de Milan, de la « densités mouvantes » de Mathieu Mille (2000) aux travaux d'Arnaud Banos sur les variations de la demande de transport en commun dans la ville (2001) ou de Colette Cauvin et Luc Gwiazdzinski sur les parcours des taxis (2002), cette approche de l'espace-temps urbain n'est pas nouvelle. Toutefois, ces analyses s'intéressent surtout aux déplacements individuels à l'échelle quotidienne voire hebdomadaire. En agrégeant tous les rendez-vous collectifs urbains d'une année, les variations de la densité sociale dans l'espace public reflètent une organisation collective, diachronique, et rythmée de la ville, orchestrée par les autorités urbaines via un programme saisonnier d'animation. Cette programmation des lieux qui s'animent selon des temporalités choisies est conçue par les autorités politiques pour servir les desseins urbanistiques des municipalités. Le rythme des rendez-vous urbains à court terme s'articule avec la temporalité de projets urbanistiques engagés sur le moyen terme sur les lieux même des événements. Ce qui est escompté est que l'animation événementielle engendre de nouvelles habitudes d'usage des habitants, fasse découvrir des lieux en cours de rénovation et ait des répercussions sur l'utilisation de ces derniers à l'année. Provoquer l'usage collectif de ces lieux c'est travailler à leur réappropriation dans une optique de redynamisation urbaine.

5.3.2 Du court terme de l'urbanisme temporaire au moyen terme de la transformation urbaine

L'urbanisme temporaire est une béquille pour les réalisations urbanistiques pérennes parce qu'il permet d'en augmenter ponctuellement les usages et d'analyser, en situation, la performance de l'espace. L'évaluation par l'utilisateur de la performance du cadre urbain porte aujourd'hui sur la qualité de ce qui est réellement consommé, et donc sur la nature du service et le protocole d'usage, autant que sur l'espace en lui-même (Janvier, 1999). Le développement de l'urbanisme temporaire illustre le glissement de « l'aménagement des objets » à « l'aménagement des usages » dans la production de la ville moderne. En stimulant l'usage collectif des espaces publics hérités, l'urbanisme temporaire positionne les usagers comme des activateurs de la ville qui valident ou non les options d'aménagement des espaces bâtis par

leur présence ou absence lors du rendez-vous. L'événement peut alors servir de fil rouge à la réhabilitation et la revalorisation autant symbolique que matérielle de certains quartiers. La stimulation événementielle de la fréquentation des espaces publics inclus dans projets urbains de grande ampleur et de long terme, est un enjeu politique. L'accompagnement des phases de restructuration urbaine par l'événement permet au plus une validation par les usages des décisions en matière d'aménagement, du moins la production d'une image valorisante du lieu en train d'être transformé. Trois fonctions de l'urbanisme temporaire sont ainsi identifiées en rapport avec l'urbanisme traditionnel : anticiper, médiatiser et accompagner les projets urbains. Nous séparerons ces trois fonctions pour mieux les comprendre. Cela ne signifie pas qu'elles n'existent pas ensemble sur un même terrain d'analyse, bien au contraire, nous retrouvons ces trois composantes dans chaque événement, de manière plus ou moins visible. Globalement, nous souhaitons démontrer que la cyclicité de l'urbanisme temporaire alimente le temps de l'urbanisme pérenne et de la construction de la matérialité urbaine.

5.3.2.1 Anticiper et préfigurer, matériellement ou symboliquement, des aménagements en gestation ou programmés

La transformation temporaire de la ville permet d'ouvrir la réflexion sur la destinée de certains lieux et préfigurer symboliquement ou matériellement de possibles (ré)aménagements. L'urbanisme temporaire crée de nouveaux usages et représentations des lieux et influe sur les cartes mentales de la ville. Il oriente le regard des habitants sur des transformations à l'œuvre ou en devenir voire les familiarise à la ville de demain. Comme des monuments invisibles qui se surimposent sur le tissu urbain, les événements deviennent des outils pour préfigurer et ouvrir au débat des orientations urbanistiques plus lourdes. À Bruxelles, la démarche est un acte politique affirmé puisque « Les événements n'ont de sens selon nous que quand ils réhabilitent certains quartiers. Ça a d'ailleurs été motif de rupture dans nôtre majorité »¹⁶⁶ avoue l'échevin au tourisme. La place du Marché aux Poissons où se déploie Plaisirs d'Hiver est au centre d'un quartier où de nouvelles fonctions s'implantent et où l'espace public subit des mutations. Avec les rendez-vous collectifs, l'échevinat souhaite faire découvrir et valider ses orientations urbanistiques. Cependant, cette dimension propédeutique de l'urbanisme temporaire s'observe plus particulièrement sur les plages urbaines.

5.3.2.1.1 Préfigurer la réhabilitation d'un quartier et d'un canal à vocation industrielle

Bruxelles-les-Bains participe à l'accélération du réinvestissement des bords du canal de la Senne par la transformation de son image et la valorisation de l'eau dans la ville qui a été historiquement évacuée du centre de la capitale. Le canal de la Senne constitue dans l'imaginaire des bruxellois une cicatrice urbaine qui sépare administrativement, symboliquement et pratiquement la commune de Bruxelles Ville à l'est de la commune de Molenbeek-Saint-Jean à l'ouest. Depuis quelques années les lofts et commerces qui commencent à voir le jour dans les anciens bâtiments industriels à proximité du canal annonce le renouveau de l'eau dans la vieille ville et le réinvestissement des quartiers industriels. « Il y a

166 P. Close

ce canal qui a une sale réputation à Bruxelles, qui pue, il y a des voitures, des ferrailleurs, des poubelles partout... Il a une très très sale image. Et aujourd'hui c'est le lieu branché quand vous regardez les lofts, les commerces, les salles d'événementiel qui s'installent et Bruxelles-les-Bains a énormément contribué à ça »¹⁶⁷. Bruxelles-les-Bains officialise, institutionnalise et médiatise ce renouveau pour attirer de nouvelles populations et investisseurs dans le quartier et préfigure le réinvestissement ludique du canal. Symboliquement, Bruxelles-les-Bains redonne au canal un rôle identitaire dans la ville et le réintègre dans le tissu et le fonctionnement urbain. Il transforme la frontière en un élément homogénéisant des projets à l'échelle régionale qui reposent sur une volonté d'extension de la ville vers le nord. Le canal ne sépare plus mais fait lien entre la vieille ville au sud et le quartier nord industriel qui fait l'objet de plusieurs projets de grande ampleur. Il préfigure un nouvel axe de déploiement de la vie urbaine avec des projets de voies vertes et de promenades qui passent par le Quai des Péniches où se déploie Bruxelles-les-Bains. L'espace fait partie du contrat de quartier¹⁶⁸ « Harmonie-Anvers » inclus dans le Plan Communal de Développement entré en vigueur en 2005, mais initié en 1996 et dont l'un des objectifs est de créer un maillage vert communal faisant la liaison entre la vieille ville et les quartiers nord le long de la vallée du Maelbeek. L'événement éclaire la fonction de charnière qu'endosse le bassin Béco qui met en relation le nord industriel et le sud résidentiel.

Délaissé jadis, le bassin Béco et ses alentours font aujourd'hui l'objet de toutes les attentions « Il y a un développement potentiel important sur cet endroit, c'est tout un quartier qui va être en évolution, Bruxelles-les-Bains c'est un nouveau point de départ. Il y a une volonté d'intégration des quartiers périphériques dans le centre et d'intégration des populations aussi » confie l'échevin à l'urbanisme. L'opération a donné une nouvelle impulsion à la réflexion autour du bassin en projetant une nouvelle image du quartier auprès des bruxellois et des promoteurs qui, du coup, s'intéressent davantage aux potentiels d'investissement immobilier dans le secteur. Des programmes immobiliers mixant des logements et des bureaux sont à l'étude ou sont déjà engagés de l'autre côté du bassin. Selon Pascal Smet, ministre bruxellois en charge des travaux publics, l'événement est « une pierre de plus apportée au projet global de revitalisation de cette partie de la ville » qui bénéficie d'un investissement public de 20 millions d'euros, dont une bonne partie est payée par le programme du Fond Européen de Développement Régional (FEDER) de l'Union européenne au titre de la « cohésion territoriale ». La réflexion autour de plusieurs projets qu'elle débouche sur des réalisations ou non, a été accélérée avec la réintégration du bassin dans l'imaginaire de la ville et a ouvert une série de débats sur l'avenir du quartier grâce à Bruxelles-les-Bains. À long terme, c'est le quartier de 45 hectares dit de Tour & Taxis (réserve foncière régionale) qui est en phase de construction après plusieurs projets avortés depuis 1995. Le nouveau Plan Particulier d'Affectation du Sol de 2009 (PPAS) et le Plan de Développement Régional de Bruxelles (PDI) intègrent la Zone-Stratégique de Tour & Taxis qui « représente un enjeu majeur pour le développement de la Région. Elle offre un potentiel d'activités diversifiées de culture, de loisirs, d'activité économique et de logements en bordure du canal ». À l'ouest du bassin, le Schéma

167 P. Close

168 Contrat de quartier : programme quadriennal de revitalisation d'un quartier mené par la commune et la Région, qui porte sur l'amélioration et la création de logements, l'amélioration du cadre de vie, des espaces publics et des intérieurs d'îlots, et sur des projets visant principalement la cohésion et l'intégration sociale. Bilan PCD 2000-2006

Directeur du grand projet Tours & Taxi prévoit une tour de bureau de 150 mètres non loin de l'eau, des milliers de mètres carrés de bureaux, de commerces, d'habitations, une place dévolue à des animations urbaines, des hôtels, une gare maritime, un parc-paysagé de 3 hectares et une Cité de la Science. Si le projet ne dialogue pas directement avec Bruxelles-les-Bains, l'événement a été un vecteur d'orientation des regards vers le quartier, de préfiguration de la transformation ludique du bassin et de renouvellement de la réflexion sur le devenir d'un site immense dont la zone ouest commençait à revivre lentement.

L'image du bassin industriel et du quartier qui l'abrite est en pleine mutation et le Port de Bruxelles participe de cette orientation en développant dans ses objectifs le réinvestissement ludique de la voie d'eau. « A différents endroits jalonnant la voie d'eau, le masterplan prévoit un développement des activités de loisirs liés à la voie d'eau. Celui-ci contribuera, tout comme les autres mesures à caractère urbanistique, à renforcer l'intégration du port dans la ville »¹⁶⁹. Le réaménagement du quai des Péniches entrepris par le port en 2002 est le premier acte de cette orientation ludique qui doit transformer l'espace portuaire, jadis dos à la ville, en prolongement du pentagone de la ville historique. Bruxelles-les-Bains aide à construire symboliquement le futur lien entre les zones évoquées en activant l'utilisation piétonne du quai par les riverains mais aussi les habitants du centre-ville. Selon l'échevin du tourisme, peu de bruxellois connaissaient le site, sa localisation ou même son nom avant l'implantation de l'événement qui « montre qu'il y a une volonté d'intégration ludique d'un quartier en pleine réhabilitation au sein de la ville »¹⁷⁰. Mais cette intégration ne va pas sans poser de problèmes. Les débats sont nombreux entre le Port Autonome, la ville et les industriels implantés sur les terrains alentours. Initialement, la Communauté des Entreprises du Port de Bruxelles projetait l'implantation d'un Village de la Construction de Bruxelles sur leurs concessions industrielles tandis que le port prévoyait d'étendre ses activités de transport de marchandises. Cependant, l'arrivée à échéance de certaines concessions industrielles a permis à l'échevinat de renforcer ses projets sur la réhabilitation ludique du bassin et la réorganisation du zonage des fonctions autour du bassin s'appuie. Le Port semble aujourd'hui lui emboîter le pas mais les débats ne sont toujours pas fini, notamment avec les industriels, alors que la réflexion date maintenant de plus de 15 ans. Ainsi, plusieurs dossiers restent en suspens. L'entreprise Multogas installée aux abords du quai Béco depuis 1977 sur une concession allouée par le port est en conflit avec ce dernier qui souhaite y implanter une promenade piétonne et installer une plateforme surélevée permettant d'admirer le canal. Mais le contrat de concession sensé prendre fin en 2023 place l'entreprise en position de force et, malgré la volonté du port de changer la destination des terrains car « la ville évolue et nous devons nous y adapter », l'affaire est loin d'être résolue.

Bruxelles-les-Bains représente le bras armé de la ville qui souhaite transformer les abords du bassin

169 Port de Bruxelles, 2006, *Rapport d'activité du Port de Bruxelles*, p.13

170 Christian Ceux, échevin à l'urbanisme de la ville de Bruxelles et ancien président du Port de Bruxelles, entretien réalisé en septembre 2007.

Béco avec l'aide du Port Autonome. En éclairant d'un jour nouveau les lieux et en inscrivant des usages temporaires et ludiques sur les quais, l'événement permet à la ville d'exposer médiatiquement ce que pourrait devenir le site, de se rapprocher du port, d'ouvrir le débat et de sensibiliser l'opinion publique au réinvestissement ludique à long terme du bassin et la transformation de toute la zone dans laquelle il s'inscrit.

5.3.2.1.2 Préfigurer le réinvestissement ludique du bassin Béco de Bruxelles

L'orientation ludique du quartier et le retour de la ville vers l'eau ont été initiée en partie par la ville de Bruxelles. L'année de création de Bruxelles-les-Bains correspond à l'année de dévoilement des projets d'aménagement du bassin devant, à terme, accompagner la redéfinition fonctionnelle du quartier alentour. La ville projette de réaliser une passerelle reliant les deux rives du bassin et implanter une piscine flottante dont la localisation fait encore débat « Nous avons Bruxelles-les-Bains mais il manque un accès physique à l'eau »¹⁷¹ explique le bourgmestre. L'événement devient prescripteur d'aménagements nouveaux mais est également débiteur des choix urbanistiques du port. La première phase de rénovation de la promenade le long du quai des Péniches, financée par le Port Autonome, a conditionné le possible déploiement de l'imaginaire balnéaire de Bruxelles-les-Bains et son succès de fréquentation ce qui a engendré, par la suite, des réflexions complémentaires sur l'implantation de la piscine et de la passerelle. La seconde phase de réaménagement du quai et le développement des activités récréatives et de loisirs sur le bassin est, pour partie, la conséquence de la bonne adéquation entre les usages constatés lors de l'événement, le nouvel aménagement du quai et la continuation du projet de ludicisation du bassin¹⁷². La plupart des aménagements, de la réfection du quai au développement des fonctions culturelles sur et autour du bassin, s'articule avec la possibilité d'agrandir la surface de la plage urbaine et de multiplier les activités offertes durant l'événement. Dans l'emboîtement temporel entre le réaménagement, la spectacularisation et l'équipement du bassin, la cyclicité de Bruxelles-les-Bains a fonctionné comme un élément de continuité, d'accélération et d'homogénéisation des projets.

Bruxelles-les-Bains a permis de faire perdurer la réflexion urbanistique dans le temps et d'incrémenter durablement différentes phases des différents projets portés par différents acteurs dans le moyen et long terme d'une revalorisation globale d'une large zone urbaine. Alors que la réalisation de la piscine et de la passerelle est grippée, la périodicité de Bruxelles-les-Bains préserve la dynamique initiale de transformation de l'image et des fonctions du quartier. La ville qui souhaite investir le bassin a trouvé auprès du Port de Bruxelles un nouvel allié qui adhère à la perspective de ludicisation du lieu parce qu'il a été pour partie convaincu par la dynamique festive enclenchée par Bruxelles-les-Bains. S'il existe déjà une salle d'événementiel implantée face au quai des Péniches et que le site culturel Tour & Taxis, localisé dans une ancienne gare de triage au bout du quai des Péniches, a encore des projets d'extension, le Port de Bruxelles prolonge les choix de la ville en transformant le bassin en pôle culturel

171 « Bruxelles, pieds dans l'eau à ciel ouvert », *La Libre Belgique*, 20/07/2006

172 *Actualité du Port de Bruxelles*, [En ligne] URL : www.havenvanbrussel.be

et touristique. Le Programme d'Intégration Urbaine 2008-2018 du port a un titre clair : « Pôle loisirs Bassin Béco : avant port et port sud »¹⁷³. Le document de programmation prévoit l'amarrage de nouveaux bateaux-péniches d'activités culturelles avec concessions renouvelées et aménagements *ad hoc* de réseaux d'eau et d'électricité. Il préfigure l'implantation de nouveaux embarcadères pour des bateaux de croisière et l'amarrage de péniches qui proposeront leurs animations notamment durant Bruxelles-les-Bains. Il acte l'implantation d'un bateau cinéma « L'Actor's Boat » et d'un bateau hôtel. Pour Laurence Boyv, Présidente du Port de Bruxelles, « Ce projet de bateau-hôtel, quasi unique en Belgique, cadre avec la volonté des autorités portuaires de faire du bassin Béco un pôle culturel et touristique. Ce bateau-hôtel prendra place à côté du bateau cinéma « Actor's Boat », à proximité du Kaaitheater, des bateaux d'excursion et de Bruxelles-les-Bains »¹⁷⁴. Bruxelles-les-Bains est devenu un aménagement pérenne, initiateur d'une nouvelle appréhension du site, annonciateur de son réinvestissement thématique autour de la culture, du loisir et du tourisme.

Bruxelles-les-Bains devient un vecteur de communication sur l'orientation finale de l'ensemble de la dynamique de revalorisation du bassin et du quartier. Si la communication de départ a heurté les acteurs déjà présents autour du bassin, notamment en ce qui concerne sa spécialisation ludique et le non renouvellement des concessions industrielles, le discours politique s'appuie plus aujourd'hui sur la préservation de la mixité sociale et fonctionnelle du quartier face à la crainte de son embourgeoisement non maîtrisé. Or pour porter le message, l'événement est présenté lui-même comme un lieu socialement cosmopolite et fonctionnellement polyvalent. Le maire Freddy Thielmanns n'a d'ailleurs pas hésité à prononcé devant la presse en 2005 que « le sable de Bruxelles-les-Bains est devenu le ciment des quartiers »¹⁷⁵. Le rendez-vous doit permettre d'asseoir l'orientation sociale que la municipalité de gauche cherche à diffuser tout en intégrant les contraintes d'un site industriel, portuaire mais au fort potentiel ludique, sportif, culturel et dont le terrain disponible est une opportunité pour transformer le nord de la ville. Face à la proposition de certains urbanistes de développer une marina, un port de plaisance, un hôtel de luxe et des commerces hauts de gammes¹⁷⁶, la ville et la secrétaire d'État en charge du Port développent des discours de mixité fonctionnelle du port¹⁷⁷. De même, l'idée que le port industriel doit reculer au profit de la construction de bureaux et de logements de luxe est tempérée par l'échevin à l'urbanisme. « Bruxelles-les-Bains avec le projet de piscine a été un élément qui montre qu'il y a une intégration ludique de la zone au sein de la ville mais il ne faut pas oublier le port, ne pas l'évacuer au profit de logements trop chers en lien avec une zone de loisirs. »¹⁷⁸. Pour le bourgmestre, « Nous espérons le retour d'habitants vers la ville grâce à des éléments symboliques tels Bruxelles-les-Bains ou la piscine en plein air. »¹⁷⁹

173 Port de Bruxelles, 25 novembre 2008, *Programme d'intégration urbaine*, 39 p.

174 « Bientôt un bateau hôtel au bassin Béco », 2009, *Actualité du Port de Bruxelles*, [En ligne] URL : www.havenvanbrussel.be

175 « Bruxelles-les-Bains montera encore en puissance cet été », *La Libre Belgique*, 16/06/2005

176 « Bien plus qu'un port de Plaisance », *La Libre Belgique*, 17/10/2007

177 « Les usines du Port menées en bateau », *La Libre Belgique*, 18/08/2006

178 C. Ceux

179 « Bruxelles, pieds dans l'eau à ciel ouvert », *La Libre Belgique*, 20/07/2006

En 2010, malgré le vote favorable du parlement de Bruxelles, la piscine n'avait toujours pas été construite, ni la passerelle, mais le bassin à fait peau neuve et les péniches culturelles y sont amarrées. Si certains projets à moyen terme peuvent être considérés par certains détracteurs de la politique de l'échevinat comme des effets d'annonce vu la lenteur de leur réalisation, les discours qui entourent Bruxelles-les-Bains et le lieu reflètent le lien qui est fait par le politique entre stimulation des usages de l'espace à court terme et projets urbanistiques à long terme. Les doubles discours, sociaux et urbanistique d'un côté, à orientation locale (mixité sociale) et internationale (tourisme) de l'autre, démontrent l'attente des responsables politiques à ce que l'effet de centralité événementielle à court terme puisse provoquer un effet de centralité urbanistique à long terme. Lorsque le BGE parle du site comme un des rares lieux de Bruxelles pouvant accueillir ce genre d'événement dans de bonnes conditions techniques et symboliques¹⁸⁰, le bourgmestre pense davantage l'événement comme un outil s'appliquant coûte que coûte sur les lieux porteurs d'enjeux urbains dans une dimension propédeutique.

5.3.2.1.3 Préfigurer la fermeture des Voies sur Berges parisiennes

La réflexion politique autour de Paris-Plages a toujours été conditionnée par l'enjeu d'une baisse du niveau global de la circulation dans le centre de Paris. L'événement ouvre chaque année une fenêtre politique qui remet sur le devant de la scène médiatique une possible fermeture définitive des berges à la circulation automobile. Les élections régionales de 2010 ont relancé le débat, notamment au Conseil de Paris en juillet où le Maire a évoqué ses promesses de campagne de 2001 sur la baisse du trafic automobile et sa réélection en 2008. « Je suis revenu devant les électeurs en 2008 après avoir fait cela et enlevé 20 % des automobiles de Paris et les électeurs ont mandaté un projet y compris pour réaménager les voies sur berges »¹⁸¹. Dans cette orientation, Paris-Plages est une « illustration féconde une fois par an de ce qui pourrait se faire à l'année sur les berges »¹⁸². L'événement permet de prendre le pouls de l'opinion et d'expérimenter l'impact d'un projet larvé qui a intégré le PADD de Paris inséré dans le PLU de 2006 : « Les multiples occasions offertes aux Parisiens de profiter, dans Paris, des bords de la Seine (...) montrent une véritable attente. Ainsi les réflexions sur la reconquête des voies sur berges au profit des circulations douces devront se poursuivre. »¹⁸³ La fréquentation de Paris-Plages accompagne et prépare le débat de la quasi-piétonisation du centre de Paris mais surtout de la Voie Georges Pompidou¹⁸⁴, valide a posteriori la dimension prospective autant technique que symbolique attribuée à l'événement et valorise la politique de déplacement du maire. Car les premières tentatives de fermeture de la Voie Georges Pompidou par Jean Tibéri en 1995¹⁸⁵ et par Bertrand Delanoë en 2001

180 Pour Olivier Mees, directeur du BGE, le lieu de Bruxelles-les-Bains a fait l'objet d'une analyse d'opérabilité. « Ce lieu est beau, non fréquenté. Le quai on peut le fermer pendant 4 semaines, c'est une voie publique accessible, il n'y a pas de transports en commun qui passent dessus. Il y a de l'eau. À un moment donné dans la recherche de site il n'y a pas 30 000 solutions. Et en plus il y a peu de problème de voisinage ». Pour Philippe Close reprenant les propos du bourgmestre, « les Quais de Seine c'est pas le Canal de Bruxelles qui est industriel, avec toute une zone industrielle autour qui n'était pas encore du tout réhabilitée alors qu'elle est en passe de l'être (...) et là il s'est dit je veux un endroit de loisirs et réhabiliter la voie d'eau qui a été recouverte à Bruxelles il y a plus d'un siècle. »

181 « Paris veut réaménager les voies sur berges, le préfet calme ses ardeurs », *La Gazette.fr des communes, des départements, des régions.*, 06/07/2010

182 Programme électoral de Bertrand Delanoë pour les municipales de 2008, *La nouvelle donne des déplacements : libre choix pour circuler propre*, [En ligne] URL : <http://bertranddelanoë.net>

183 PADD de Paris, www.paris.fr

184 Le projet est présent dans le programme de Denis Baupin aux élections municipales de 2008, www.baupin2008.fr

185 En 1995, Jean Tibéri exprime la fermeture de la Voie Georges Pompidou les dimanches d'août entre 7h et 18h.

n'avaient pas rencontrées un franc succès. Paris-Plages devait remédier au manque de fréquentation de ces premières initiatives en y ajoutant des aménagements susceptibles de rendre attractif le site, de démontrer la possibilité technique de le fermer à la circulation, de montrer qu'il existait un public intéressé par une promenade au bord de la Seine. Dès la première édition du rendez-vous balnéaire il s'agissait de « réinjecter de la multimodalité, là on est sur le registre des transports, du déplacement, de montrer que l'on est pas sur un monopole de la voiture en ville et qu'une place est laissée aux piétons sur cet espace » confie Bruno Gouyette présent à l'époque¹⁸⁶ Cette première orientation a été renforcée avec l'opération Paris Respire dont le principe est la fermeture aux automobiles de certaines rues de Paris le dimanche, dont la Voie Georges Pompidou. Or le constat fait par la DGEP est que la voie sur berge fermée à la circulation, qui n'avait pas trouvé son public à l'époque, est aujourd'hui plutôt bien utilisée le dimanche (promeneurs, cyclistes, rollers, skates, poussettes). La médiatisation de la fermeture de la voie sur berges par Paris-Plages aurait eu comme impact d'augmenter son usage dominical à l'année et, petit à petit, d'inscrire sa piétonnisation définitive comme un projet répondant à une attente des parisiens.

On peut avancer l'hypothèse que la cyclicité de Paris-Plages a permis de mettre en place une nouvelle habitude d'usage des lieux, préfigurant tout en la légitimant, une éventuelle fermeture totale à la circulation. Comme à Bruxelles où Bruxelles-les-Bains sert les dessins de restructuration de toute la zone entourant le bassin, Paris-Plages préfigure une politique plus globale de réhabilitation des berges parisiennes, entreprise notamment par le Port Autonome de Paris (PAP) et la municipalité : Port de la Gare et réfection du terre-plein, Port d'Austerlitz et construction de la Cité de la Mode, Port de Tolbiac et intégration d'une promenade piétonne aux activités portuaires. On peut également tenter de rapprocher l'implantation de Paris-Plages au Bassin de la Villette et ses activités nautiques au projet d'implantation d'un port de plaisance quai de la Loire, entre la passerelle piétonne et les Magasins Généraux. Enfin, comme le confie Marc Reimbold, directeur de l'agence portuaire de Paris, l'événement permet de travailler sur les usages du fleuve et de montrer que l'on peut prendre le bateau pour traverser la ville dans la perspective de développer le transport fluvial de passager à moyen et long terme.

L'urbanisme temporaire transforme les images de la ville pour en changer les cartes mentales en vue de revalorisation de certains quartiers, préfigure les transformations fonctionnelles des espaces publics sur lesquelles il se déploie et, au-delà, celles des fonctions urbaines attribuées aux zones ou au quartiers au centre desquels il s'implante. Son caractère périodique permet de justifier des projets en devenir en cristallisant des habitudes d'usages par un effet de cliquet réduisant les possibilités de retour en arrière sur des décisions politiques majeures. Alors qu'au début le projet de Bruxelles-les-Bains avait, selon l'échevin du tourisme, « ce côté surréaliste de faire une plage à Bruxelles à cet endroit là ça n'a juste aucun sens à la base ! Et c'est ça qui a été un déficit », l'orientation ludique du bassin Béco est aujourd'hui largement actée et pose la question de la nature de l'événement qui prend plus la forme

186 B. Gouyette

d'un équipement que celle d'une subversion de l'espace. Ainsi, la compétence de l'éphémère, qui est toujours le fait du prince, ne doit pas être considérée comme le strict reflet d'un possible à rendre permanent, ni de scléroser la réflexion sur d'autres fonctionnalités urbaines au risque de nier ce qui a permis par le passé de préserver les potentialités de réinvestissement alternatif des lieux. Car l'implantation d'un événement est toujours débitrice des choix urbanistiques passés et cette contrainte forme le terreau de l'inventivité de l'urbanisme temporaire. À ce titre, dans le passage du court terme au long terme, de l'installation pérenne de l'événement dans son lieu, l'idée de compromis urbanistique doit primer afin de garantir la flexibilité fonctionnelle des espaces nécessaires à la préservation de leurs potentiels d'utilisations futures.

5.3.2.2 Amplifier l'usage et médiatiser un aménagement ou un équipement nouveau

L'urbanisme temporaire est une variable de plus en plus intégrée aux processus de valorisation des nouveaux espaces publics et de nouveaux équipements urbains. La transformation ponctuelle d'un espace du quotidien, parce qu'elle fait événement dans le sens où elle produit une rupture d'intelligibilité, est utilisée dans le cadre de stratégies de communication politique.

5.3.2.2.1 La médiatisation du nouveau site du Port de la Gare

Premièrement, la rupture du fonctionnement urbain quotidien de la ville jouit d'une couverture médiatique importante parce qu'elle apparaît comme un objet éphémère à ne pas manquer de traiter. Considéré dans ses premières éditions comme une innovation dans l'aménagement urbain, Paris-Plages est un événement qui communique tout seul comme le dit le directeur du BGE. Les médias s'y intéressent d'eux-mêmes et le budget communication est réduit à son strict minimum. Contrairement à la DGEP avec Paris-Plages, le BGE organise la médiatisation de ses événements. La couverture médiatique de l'événement en échange d'une visibilité des diffuseurs sur le site permet de faire connaître les nouvelles réalisations urbanistiques et diffuser l'image de la politique de revalorisation des quartiers centraux de la ville initiée par l'échevinat. À chaque édition de Plaisirs d'Hiver et Bruxelles-les-Bains, le bourgmestre a droit à plusieurs articles dans les journaux où il vante la réussite de sa politique festive et expose ses projets urbanistiques pour la ville. Deuxièmement, l'événement permet d'augmenter la fréquentation de certains équipements et espaces publics donc de les faire connaître à la population en misant ensuite sur la circulation de l'information par le bouche à oreille : 25,5 % des visiteurs de Bruxelles-les-Bains ont connu l'existence de l'événement par une connaissance qui leur en a parlé¹⁸⁷. À Paris comme à Bruxelles, l'événementiel est un levier de promotion des réalisations architecturales ou fonctionnelles qui sont plus exposées sur la scène médiatique et sont plus utilisées à la faveur de leur intégration dans une organisation festive de la ville. Le quai des Péniches, même réhabilité, est resté peu utilisé jusqu'à l'implantation de Bruxelles-les-Bains alors que le Port de Bruxelles souhaite renforcer l'utilisation du bassin dans son Plan d'action 2005-2009 en l'intégrant à la

¹⁸⁷ A la question « Comment avez-vous connu l'existence de Bruxelles-les-Bains ? », 25,5 % des interrogés ont répondu « par des connaissances », 20,4 % « par la presse », 18,5 % « par la télévision », 10,1 % « en passant devant », 8,8 % « Par la radio ». Enquête réalisée auprès de 489 personnes à Bruxelles-les-Bains en juillet 2007.

ville pour en faire « un pôle d'attraction pour le développement urbain »¹⁸⁸. Les velléités du port rejoignent celles du bourgmestre puisque le but avoué de l'événement en 2009 est de « faire profiter les habitants, les visiteurs et les touristes d'un lieu de détente à Bruxelles, en leur faisant découvrir et redécouvrir le quartier du Canal. (...) Ce lieu industriel revit en devenant le cœur de la Capitale en été »¹⁸⁹. Pour le Port de Bruxelles, la plage urbaine tout comme la Fête du Port tous les deux ans accompagnent la rénovation des abords du bassin et plus largement les différentes phases de réhabilitation du Canal de la Senne. La première phase des travaux autour du bassin Béco, partie sud du canal, coïncide avec la seconde et la troisième édition de Bruxelles-les-Bains tandis que la rénovation se poursuit aujourd'hui plus au Nord.

L'ouverture en 2006 d'un nouveau site de Paris-Plages sur le Port de la Gare illustre l'imbrication temporelle qui existe entre l'urbanisme temporaire et l'urbanisme pérenne. L'événement porte un coup de projecteur sur les réalisations en cours. Le Port de la Gare a fait l'objet d'un réaménagement complet entre 2006 et 2007 par le Port Autonome de Paris propriétaire des lieux et devenu pour l'occasion le maître d'ouvrage des travaux. Le port a perdu sa vocation industrielle de transport et d'évacuation des matériaux de construction dès lors que les chantiers de la BNF et de la ZAC Paris Rive-Gauche s'achevaient et que le Port de Bercy situé en face était restructuré pour accueillir des fonctionnalités similaires. Au fur et à mesure que la ville s'est transformée autour du port, le port a replié ses activités industrielles et les a concentrées sur des espaces plus petits aux performances plus élevées, libérant des espaces nouveaux pour la transformation d'un quartier anciennement industriel. PAP a alors décidé d'un pré-aménagement d'animation du port en deux phases au fur et à mesure de la libération des lieux, de la construction des habitations dans la ZAC et en attendant la réalisation de la passerelle Simone de Beauvoir voté sous la mandature Tibéri mais réalisé sous celle de Bertrand Delanoë. Ainsi, « au niveau de la décision de faire une réhabilitation conséquente du port de la gare, après une phase de pré-animation, il est sûr qu'elle est venue après une décision de la ville de financer la passerelle et de décider de la réalisation d'une piscine. Les enjeux étaient d'arriver à ce que la transformation du port s'inscrive dans ce calendrier » explique le directeur de l'agence centrale portuaire de Paris¹⁹⁰.

La première implantation de Paris-Plages sur le port en 2006 devait porter à la connaissance des parisiens la restructuration du port et l'implantation de nouveaux équipements. Le chantier du port a été interrompu entre le 13 juillet et le 28 août 2006 pour que Paris-Plages puissent se déployer. La date d'interruption des travaux correspondait à celle de l'inauguration de la Passerelle Simone de Beauvoir tandis que la date de reprise des travaux correspondait à la mise en application de la réglementation « aire piétonne » sur le site. Pendant l'événement, les surfaces des travaux ont été intégrées aux aménagements temporaires, sécurisés mais pas dissimulés aux regards. L'enjeu était de montrer qu'il se

188 Plan d'action pour le Port de Bruxelles, 2005-2009, Port de Bruxelles, Gouvernement de la Région Bruxelles Capitale, document disponible en ligne www.portdebruxelles.be

189 Éditorial du dossier de Presse Bruxelles-les-Bains 2009

190 Marc Reibold, directeur de l'agence centrale portuaire de Paris, entretien réalisé en août 2007.

passé quelque chose sur le site et que les parisiens pourraient découvrir bientôt un nouveau lieu de promenade et d'activités de loisirs.



Illustration 16 : Paris-Plages 2006 au Port de la Gare, l'adaptation de l'événement aux travaux, et inversement, source : auteur.

Avant l'événement, la localisation de la piscine Joséphine Baker avait été prise en compte dans la restructuration du site et dans l'organisation spatiale de Paris-Plages ce qui a permis de la rendre accessible tout au long de l'opération malgré les travaux. La seconde édition de Paris-Plages sur le site en 2007 a accompagné une première phase d'inauguration du chantier. À huit jours d'intervalle et pendant l'événement, ont eu lieu les inaugurations de la piscine et du port. « Il y avait une forte demande de mettre un coup de projecteur, et une forte demande politique de pouvoir montrer ces investissements de la ville dans un cadre festif »¹⁹¹. PAP y a aussi trouvé son compte puisque les premiers délais du réaménagement du Port de la Gare devaient être tenus pour l'inauguration de la passerelle¹⁹². Le port et la ville ont donc profité de la médiatisation du site par Paris-Plages pour organiser leurs travaux et faire connaître leurs projets. Au-delà, PAP a pu bénéficier d'un test grandeur nature de ses installations et de leur médiatisation à moindre coût à l'échelle parisienne et régionale. La mise en place de « Navettes Paris-Plages » reliant le site au Paris-Plages historique a permis à PAP de montrer la capacité des lieux à devenir un port de passagers dans un futur proche. La mise en place d'un lien piéton entre la ZAC et Paris centre par la fermeture d'une voie entre le Pont de Sully et le Pont de Bercy a permis de réduire le côté excentré du lieu et d'ouvrir la ZAC à la ville par une continuité des espaces publics en faveur des circulations douces. Le lien temporaire préfigure les travaux engagés sur les berges pour assurer la continuité piétonne entre le Port d'Austerlitz et le Port de la Gare. De plus, si le front bâti en bord de Seine a servi de toile de fond aux aménagements éphémères, ils ont, en échange de cet ancrage dans la modernité, offert une animation à un quartier aux espaces publics relativement peu fréquentés.

A plus grande échelle et comme à Bruxelles, l'événement a permis d'intégrer symboliquement le lieu à un pôle urbain de loisirs composé entre autres de la Bibliothèque Nationale de France, Bercy Village, la

¹⁹¹ M. Reibold.

¹⁹² Réunion du groupe de travail « Berges et déplacement », 12 avril 2005, document disponible en ligne, www.parisrivegauche.com

Cinémathèque Française, le Palais Omnisports de Paris-Bercy et de deux multiplexes. L'urbanisme temporaire de Paris-Plages est un acte urbanistique fort qui a permis d'articuler les échéanciers de la rénovation du port et de l'implantation de nouveaux aménagements, d'asseoir la fonction ludique que PAP souhaite attribuer à son ancien port industriel en l'intégrant à un pôle de loisirs enjambant la Seine, de mettre en lumière aux yeux des parisiens les nouvelles possibilités d'usage du Port de la Gare. L'urbanisme temporaire agit à différentes échelles de temps dans la réalisation urbanistique de la ville, depuis la stimulation à court terme de la fréquentation d'un lieu jusqu'à la redéfinition à long terme de ses fonctions urbaines.

5.3.2.2 L'amplification des usages du Bassin de la Villette

L'implantation de Paris-Plages sur les bords du Bassin de la Villette constitue un autre exemple de valorisation, non plus d'un équipement, mais d'un site urbain entier en phase d'achèvement dont la fréquentation ne correspond pas aux espérances politiques placées en lui depuis maintenant 20 ans. Paris-Plages éclaire et souligne la fin de la transformation du quartier. Il donne de la cohérence à un projet à l'idéologie trop fonctionnaliste qui a mis bout-à-bout des micro-interventions sans lien les unes avec les autres et modernise les pratiques du lieu. Le Bassin de la Villette et ses alentours forment une ZAC de 6 hectares, mise en place en 1989, et qui a mis du temps à trouver son unité. La première réalisation fut la livraison de la place de la Bataille de Stalingrad en 1989 qui a très vite été considérée comme un échec par les habitants selon Jean-François Blet¹⁹³. Entre 1990 et 2005 une livraison échelonnée de 21 lots de logements et de bureaux a constitué la seconde phase du projet. En 2006, la place de la Bataille de Stalingrad est enfin remaniée et deux ans plus tard, la ZAC est achevée. Cette réfection étalée dans le temps et éclatée dans l'espace est la conséquence d'un abandon postérieur d'une réflexion plus globale sur le devenir du bassin et de son prolongement par le Canal de l'Ourcq. Dès les années 1980 la revalorisation du bassin a fait l'objet d'un concours de l'Agence Parisienne d'Urbanisme (APUR) qui a mis en concurrence trois projets. Le premier projet proposait de faire du bassin une petite Venise avec un grand décorum ; le second transformait le lieu en port de plaisance avec ses accastilleurs ; le troisième proposait de faire autour du bassin un conglomérat de guinguettes, estaminets et cafés. Le dernier projet donnait la priorité à l'animation urbaine afin de faire le lien entre le bassin et la Villette et créer un ensemble cohérent et festif. À ce titre Paris-Plages semble prendre le relais de ces orientations qui n'ont jamais vu le jour par manque de financement et à cause de la fin de mandature de plusieurs édiles politiques. Finalement, l'arrivée de Paris-Plages relève d'une reprise en main municipale de l'animation du bassin et renvoie aux projets initiaux avortés dans sa thématique ludique et dans l'idée d'animation des quais. Le manque de cohérence et d'anticipation des futurs usages du lieu par le fonctionnement même de la formule de la ZAC est postérieurement comblé par la plage temporaire qui redonne une thématique ludique au bassin.

En 2001 et tandis que le dernier immeuble de logement s'élève, un plan de relance pour l'animation du

193 Jean-François Blet, délégué au maire du 19^{ème} arrondissement à l'urbanisme et à l'aménagement des quartiers, entretien réalisé en janvier 2008.

Bassin de la Villette est mis sur pieds. Car le lieu peine à trouver au début des années 2000 une reconnaissance par les Parisiens. Entre 2002 et 2004, huit actions complémentaires sont engagées avec pour ambition « de faire du bassin de la Villette à la fois un espace de développement économique et un véritable lieu de vie, culturel et festif »¹⁹⁴. Il s'agit pour le maire de Paris de « mieux animer le bassin (...) faire de ce quartier un lieu plus doux et plus agréable à vivre et un espace de promenade, de sortie et de convivialité pour tous les parisiens » à travers un nouvel objectif d'animation¹⁹⁵. Le basculement de 2002 vers un nouveau plan d'animation doit pallier à l'échec de ce seul objectif fonctionnaliste. Avec la fin du programme, l'ambition revient de « créer une animation culturelle et de loisirs de qualité dans ce quartier marqué par une activité industrielle tout en rénovant et réaménageant les espaces publics en faveur des piétons¹⁹⁶. » Ainsi, l'opérateur de la ZAC et partenaire de Paris-Plages attire l'attention sur les espaces publics du bassin et la perspective d'en augmenter ponctuellement la fréquentation car « La rénovation de la place de la Bataille de Stalingrad permet d'accueillir des installations temporaires. [et] Les projets de reconversion viendront compléter l'animation de ce lieu remarquable¹⁹⁷ ». La vocation ludique du bassin abandonné au profit des objectifs en termes de rénovation reprend une certaine actualité avec l'arrivée de Paris-Plages. L'événement accompagne le renouveau du lieu en augmentant ses usages durant l'été.

L'arrivée en 2007 de Paris-Plages sur le Bassin de la Villette à la demande du maire du 19^{ème} arrondissement, également président de la SEMAVIP en charge de la ZAC, vient mettre un point final à l'achèvement des travaux tout en les médiatisant. L'événement appuie l'orientation ludique du bassin et valorise les différents aménagements conçus entre 2002 et 2004 en activant la fréquentation ou tout du moins en l'amplifiant durant la période estivale. Le lien entre rénovation urbaine et événementiel se lit aussi dans l'investissement de la société Cofitem-Cofimur, opérateur de la reconstruction des Magasins Généraux et de la concession de la Rotonde de Stalingrad, dans le sponsoring de Paris-Plages 2007. L'implantation d'une activité de restauration dans la Rotonde et l'ouverture du local sous terrasse quai de Loire, utilisé comme bar durant l'opération, doivent faire de l'esplanade un nouvel espace à la vie sociale intense. Ainsi, nous remarquons une convergence entre les espaces où se localise Paris-Plages et leur réhabilitation pérenne. Le calibrage des trottoirs, la création d'une piste cyclable, l'extension des espaces de jeux pour enfants, la préservation des surfaces pour boulistes intégrés à l'opération estivale, doivent faciliter le développement d'activités temporaires selon le site de la mairie du 19^{ème} arrondissement. La place de Stalingrad est aussi valorisée par un traitement des surfaces et la suppression d'escaliers et de passages couverts qui doivent sécuriser un lieu dégradé depuis sa dernière mutation. L'événement vient ici éclairer et accompagner la fin d'une longue période de réaménagement d'un espace de quartier conçu dans les années 80. Il active la fréquentation des lieux et démontre les potentialités d'usages, encore peu connues, des nouveaux aménagements.

194 J-F Blet

195 Mairie de Paris, SEMAVIP, *Huit actions pour le Bassin de la Villette 2002-2004*, source auteur.

196 SEMAVIP, *Rapport d'activité 2006* [En ligne] URL : www.semavip.fr

197 Présentation de la ZAC Villette [En ligne] URL : www.paris.fr

L'urbanisme temporaire permet de médiatiser et d'amplifier l'usage d'un équipement fonctionnel nouveau, d'un réaménagement de l'espace public ou plus largement d'un grand programme urbain. Il introduit une logique d'utilisation de services variables dans le temps et conditionnée par la dimension matérielle des aménagements. Il peut enclencher des logiques d'appropriation d'espaces publics encore peu connus par les habitants et les usagers de la ville. Paris-Plages est un coup de projecteur donné, par le politique, à des lieux qui cherchent encore leurs publics.

5.3.2.3 Accompagner et orienter en amont la rénovation symbolique et matérielle d'un espace

L'urbanisme temporaire en tant qu'équipement éphémère et principe d'aménagement est de plus en plus intégré en amont des projets de rénovation urbaine. L'urbanisme pérenne prend en compte la possible intervention de l'urbanisme temporaire et l'implantation d'événement dans la matérialité des espaces publics qu'il conçoit. Cependant, cette anticipation ne va pas sans poser quelques problèmes car aucun principe de l'urbanisme temporaire n'est entièrement généralisable à l'ensemble des espaces urbains.

5.3.2.3.1 La prise en compte de l'urbanisme temporaire dans la rénovation du Quai de la Gare

Comme nous l'avons vu, la chronologie du déploiement de Paris-Plages sur le site du Port de la Gare s'articule avec celle des travaux engagés par le Port Autonome de Paris et la politique d'équipement engagée par la municipalité Parisienne sur le site. Mais une autre facette du réaménagement du port est intéressante pour comprendre comment la prise en compte du temps et des usages changeants de l'espace, qui fondent le substrat de l'urbanisme temporaire, intègrent les principes de l'urbanisme pérenne. L'installation de Paris-Plages quai de la Gare rejoint les objectifs premiers assignés par PAP au projet de rénovation de cet ancien site industriel. La transformation du Port de la Gare en espace public portuaire géré par PAP est pensée en termes de production d'un nouvel espace public capable de supporter des activités temporaires et de s'adapter à de possibles mutations des usages dans le futur.



Illustration 17 : la représentation du projet du Port de la Gare, source : SEMAPA

Cette orientation doit permettre à PAP de préserver la possibilité de développer à moyen terme le transport passager sur la Seine et de faire du Port de la Gare la porte d'entrée fluviale de la ZAC.

« C'est le côté variabilité dans le temps qui crée pour nous la légitimité à devenir constructeurs d'espaces publics urbains »¹⁹⁸. La polyvalence fonctionnelle du lieu qui s'est illustrée sur le court terme par Paris-Plages s'articule avec une polyvalence fonctionnelle sur le long terme qui devrait s'illustrer par la réaffectation d'une partie du site - et notamment du débarcadère - en port pour le transport fluvial de passagers. L'ouverture d'une faculté à proximité, le développement d'un centre d'affaire et d'activités sur l'est de Paris et la remontée jusqu'à ce secteur des croisières fluviales touristiques sur la Seine sont des projets qui ont été pris en compte dans la rénovation du lieu. En attendant, l'esplanade est présentée comme un « espace de gestion des activités spatiotemporelles¹⁹⁹ » et un « aménagement permanent conçu pour intégrer facilement des aménagements provisoires²⁰⁰ ». Une réflexion sur les implications d'un déploiement d'installations temporaires a donc été intégrée à la phase de conception du projet en s'intéressant aux activités terrasses des péniches, à l'évolution future du quartier et à la possibilité d'accueillir des activités événementielles comme Paris-Plages.



Illustration 18 : l'espace projet où les différentes phases de travaux de la ZAC Rive Gauche et la situation centrale du Port de la Gare, source : SEMAPA

On peut ainsi lire les aménagements effectués au regard de cette orientation festive du lieu : les marches de l'escale du Batobus ont été prévues pour former des gradins pour des spectacles tout en permettant l'embarquement et la proximité physique avec la Seine ; le scénographe de Paris-Plages a été consulté en amont pour penser l'investissement temporaire des lieux ; les nuisances sonores potentielles ont été prises en compte dans le déploiement possible des terrasses et des installations événementielles ; un réseau dormant de distribution d'électricité et d'eau avec trappes d'accès au sol a été enterré sous l'esplanade pour alimenter les péniches et leurs terrasses mais deux trappes d'évacuation pour l'implantation de sanitaires mobiles et des « bornes réseaux événementielles » ont été intégrées ; la berge est devenue piétonne et n'assure plus son rôle habituel de délestage automobile du quai François Mauriac ; l'ombre des tours de la bibliothèque nationale a été prise en compte pour l'installation du solarium estival et temporaire de la piscine ; la voie de circulation automobile est matérialisée par une légère déclinaison dans le sol afin de ne pas créer de rupture fonctionnelle ; le revêtement en pavés et béton désactivé facilite l'accueil des personnes à mobilité réduite ; l'espacement du mobilier et l'éclairage en tâches lumineuses accompagne le déploiement des terrasses l'été.

198 M. Reimbold

199 Groupe de travail Berges et Déplacement, M. Reimbold, Port Autonome de Paris, 11 février 2004, www.parisrivegauche.fr

200 Groupe de travail Berges et Déplacements, D. Althabegoity, architecte du Port Autonome de Paris, 12 avril 05, www.parisrivegauche.fr

Pour encadrer le déploiement d'activités temporaires dont Paris-Plages fait partie, un *Cahier des prescriptions pour les aménagements temporaires* a été rédigé par le PAP. Il traite des « conditions d'implantation à la fois en termes de fonctionnement et d'occupation de l'espace, mais aussi des mobiliers et équipements nécessaires aux activités saisonnières sur le terre-plein »²⁰¹. Il doit assurer, quelle que soit la nature de l'aménagement temporaire, la continuité piétonne du site en organisant les terrasses des bateaux à quai tout en définissant les marges d'action des organisateurs d'événements plus exceptionnelles comme Paris-Plages. L'organisateur doit entre autres installer les sanitaires, prendre à sa charge les frais de gardiennage, assurer les branchements aux réseaux dormants, planter prioritairement les activités bruyantes au centre du port. Il n'y a plus de négociation entre l'urbanisme temporaire et le lieu car ce dernier est produit matériellement et réglementé juridiquement pour encadrer entièrement le déploiement des aménagements temporaires. L'espace n'est pas totalement vacant et prêt à recevoir l'événement car ses potentialités d'usage temporaire sont inscrites et contraintes dans sa chair et son statut.

Mais paradoxalement, l'anticipation des besoins de l'urbanisme temporaire dans la construction du lieu ne facilite pas forcément le déploiement des événements. Plusieurs problèmes sont apparus lors de l'arrivée de Paris-Plages sur le site. Si le coup de projecteur effectué par l'événement peut être compris comme une action à moyen terme, le temps de faire connaître le site et ses équipements, la disparition de Paris-Plages en 2008 peut s'interpréter sous un autre angle.

Premièrement, pour la DGEP, « le site n'était idéal mais il fallait accompagner les deux gros nouveaux ouvrages qui étaient la piscine Joséphine Becker et la passerelle Simone de Beauvoir. Le site d'extension naturelle de Paris-Plages reste le Square Tino Rossi »²⁰². Situé juste en face de la Voie Georges Pompidou, le square est un espace déjà arboré, végétalisé et ombragé. Il nécessite peu d'aménagements pour l'animer et est déjà très fréquenté l'été par les parisiens. Il permettait en outre d'augmenter d'un tiers la capacité d'accueil de Paris-Plages. Ne pouvant pas techniquement et financièrement ouvrir plusieurs sites, le Port de la Gare est devenu le nouveau lieu de Paris-Plages. Cependant, le délestage attendu du site historique sur le port ne s'est pas produit et la fréquentation n'a pas été à la hauteur des espérances des organisateurs.

Deuxièmement, plusieurs décalages ont été observés entre un site initialement prévu pour accueillir des installations temporaires et l'implantation matérielle de Paris-Plages. À l'arrivée, les réseaux enterrés ne correspondent pas à l'organisation efficiente des activités. La scénographie du site historique doit être revue pour le lieu ce qui rend plus hétérogène le concept de plage urbaine. Le revêtement spécifique au sol interdit d'y ancrer des infrastructures autrement que par leur poids ce qui pose des problèmes lorsqu'il y a du vent. L'interdiction de forer le sol des quais de Seine parce qu'ils sont classés au patrimoine mondial se retrouve sur un lieu dont la conception se veut pourtant ancrée dans la modernité. Le statut semi-public du lieu et la définition préalable des marges d'action des

201 Port Autonome de Paris, Agence centrale, Janvier 2007, *Port de la Gare – Paris XIIIème, Cahier des Prescriptions Particulières*, p.

2

202 S. Chave

organisateur complexifient la répartition des compétences entre services municipaux et privés²⁰³. Ainsi, plusieurs pannes ont révélé l'inadaptation du lieu avec l'événement, alors même qu'il a été conçu pour être adapté aux événements. Les régisseurs de Paris-Plages n'étaient pas en mesure d'accéder aux branchements électriques enterrés et ont été contraints de passer sur des réseaux autonomes lorsqu'une panne de courant est survenue ; le calibrage des tuyaux n'a pas été prévu pour s'adapter à différents types de branchement ; le débit des tuyaux pour l'évacuation des eaux usées des sanitaires mobiles n'a pas été prévu pour une utilisation intensive des lieux.

Troisièmement, le revêtement trop lumineux et renvoyant trop la chaleur ainsi que le manque d'ombre n'a pas incité les publics à rester sur les lieux. Le lieu a une tradition d'activité nocturne avec les péniches-restaurant et les péniches-concert qui s'oppose à la nature diurne de Paris-Plages. La délimitation préalable des surfaces qui peuvent être utilisées par les péniches pour leurs terrasses n'est pas adaptée au déploiement des infrastructures de Paris-Plages et bride la créativité de l'urbanisme temporaire. Une des compétences de ce dernier est bien de pouvoir s'adapter aux lieux en y puisant les ressources nécessaires à sa transformation. Si ces ressources sont déjà pensées, calibrées, organisées pour des installations temporaires mais qui restent à l'année, elles ne peuvent pas être aussi adaptées pour un événement de l'ampleur de Paris-Plages. L'événement ne parvient pas à faire rupture et ne peut évoquer autre chose que ce qui a déjà été programmé par les concepteurs du lieu.

Finalement, en cherchant à devancer ou encadrer les besoins de l'urbanisme temporaire, PAP a normé le site et, par extension, a normé le déploiement formel des événements qui pourraient s'y implanter. « Nous on avait fourni des plans précis de nos réseaux, etc. mais quand ils ont dessiné leurs aménagements, ils n'ont pas dessiné leurs aménagements en rapport avec la technicité du site » explique Marc Reibold. Les problèmes posés par cette anticipation démontrent que si l'articulation entre la ville temporaire et la ville pérenne s'insère à différents niveaux des projets urbains, leur articulation pratique doit continuer de laisser de la place à l'expérimentation. L'urbanisme temporaire possède des recettes mais dialogue toujours avec le lieu qui lui donne une plus ou moins grande marge d'action et, bien souvent, les éléments de base de la mise en scène. Dans cet exemple, la demande est prise en compte mais selon un processus d'anticipation plus que d'ajustement mutuel entre l'urbanisme temporaire, le lieu, son histoire, sa forme, ses potentialités d'usage, sa morphologie, etc. Nous apercevons ici les limites de la mise en place pragmatique de l'idée de flexibilité fonctionnelle des espaces publics dans leur production urbanistique. Peut-être manque-t-il, comme le confiait Marc Reibold, une compétence professionnelle permettant le bon fonctionnement de la ville événementielle, celle qui permettrait d'articuler les besoins et envies des organisateurs des rendez-vous avec les contraintes et les attentes des gestionnaires de l'espace au quotidien. Un « médiateur événementiel » pourrait organiser le dialogue entre les différentes parties concernées par le rendez-vous

203 Il existe une convention 2007 de répartition des interventions sur le site du Port de la Gare entre PAP et la Ville de Paris. Par exemple, la rampe d'accès au port depuis le Pont de Bercy est la propriété de la Ville de Paris mais constitue pour PAP un accès important sur le port. PAP s'occupant de la propreté du port, l'institution a proposé à la ville d'élargir le circuit de sa balayeuse sur la rampe. La Ville de Paris étant plus réactive au niveau du nettoyage des tags et du décollage des affichettes, un échange de service a été convenu. La convention permet d'avoir une vue globale des besoins du domaine public et une répartition judicieuse des interventions de chacun. Cette complémentarité d'action intègre surtout l'idée que le lieu remplit une fonction d'espace public traditionnel vu qu'il permet l'accès à des équipements municipaux.

collectif sur les aspects techniques, juridiques voire symbolique de l'urbanisme temporaire. Si le rendez-vous collectif révèle un besoin pris en compte par le politique, sa production nécessite des ajustements techniques et organisationnels qui ne sont pas toujours bien formulés par les différents acteurs concernés.

5.3.2.3.2 Accompagner la rénovation d'un quartier central de Bruxelles : les Plaisirs d'Hiver, un accélérateur d'embourgeoisement ?

L'extension des Plaisirs d'Hiver place du Marché aux Poissons correspond à une volonté d'amplifier les usages d'un quartier central peu fréquenté et d'accompagner la politique de réhabilitation du centre-ville de Bruxelles hors du périmètre direct de la Grand Place. Les conditions historiques de production de l'espace social bruxellois ont mis en place une structure spatiale caractérisée par la concentration, en centre-ville, d'un parc de logements anciens, souvent en mauvais état et mis en location sur le marché privé. Dès le XIXe siècle puis dans les années 1950 les groupes aisés ont privilégié les espaces résidentiels hors des quartiers centraux (Van Criekingen, 2008). À Bruxelles, les banlieues sont dans la ville.

Contrairement au bassin Béco excentré et dans un quartier industrielle, la place du Marché aux Poissons se situe dans le pentagone historique de Bruxelles et au cœur d'un quartier d'habitation qui fait aujourd'hui l'objet d'un réinvestissement par des couches de populations plus aisées que celle historiquement en place. Les investisseurs immobiliers misent sur une revalorisation des espaces centraux et l'installation de ménages, jeunes et instruits, attirés par les caractéristiques propres aux quartiers anciens (Van Criekingen, 2008). Le déploiement des Plaisirs d'Hiver accompagne voire accélère les prémises d'un processus d'embourgeoisement. Il participe du déplacement d'une partie du phénomène de polarisation des ménages des quartiers branchés du sud-est vers le nord-ouest de la ville car dans « Plaisirs d'Hiver il y a une volonté politique affichée de conquête de quartiers un peu oubliés »²⁰⁴ et de « revalorisation de la ville et de la vie du quartier »²⁰⁵. Plaisir d'Hiver accompagne la politique de rénovation du quartier. Le bourgmestre a décidé « de sortir le marché de la Grand Place vers les quartiers que l'on était en train de rénover, l'ancien quartier du Marché aux Poissons avec toute une nouvelle vie qui se développe. »²⁰⁶ Le retour à la rue par l'événement constitue un système de valeurs et de sens favorable à l'embourgeoisement des quartiers populaires, entendue comme processus de mutation urbaine liée en partie à la revalorisation du bâti, des logements et des espaces publics (Charmes, 2005). Ainsi, « S'il s'agit d'attirer de nouveaux résidents, les programmes porteront davantage sur la requalification des espaces publics, l'animation des quartiers commerçants, la mise en valeur du patrimoine architectural, la mise en tourisme de sites urbains, l'organisation d'événements » (Decroly & Van Criekingen, 2009, p. 5). L'événement, parce qu'il suscite le réinvestissement collectif de la place du Marché aux Poissons et influence les modalités de la rénovation des lieux, donne une nouvelle image au quartier et joue un rôle dans le changement de ses populations.

204 O. Marette

205 C. Ceux

206 P. Close

Plaisirs d'Hiver s'articule avec une politique plus large de valorisation du quartier : projet de rénovation des logements inclus dans le contrat de quartier sous le thème « potentiels d'étages vides à réoccuper », dynamisation du tissu commercial, réfection de la station de métro, réaménagement de la chaussée bordant la place et plus globalement des espaces publics alentours, accent mis sur la propreté et nouveaux mobiliers urbains (bancs, poubelles, plantations). Peu à peu, émerge l'idée d'un « dédicacement » de la place du Marché aux Poissons aux Plaisirs d'Hiver. L'approche n'est pas encore formalisée mais l'événement travaille déjà l'espace public en accompagnant et orientant certains aspects de la politique de revalorisation du quartier. Le réseau électrique de la Place Sainte-Catherine a été refait à la demande du BGE avec augmentation du voltage pour les manèges en hiver et enterrement des câbles d'alimentation accessibles par des trappes camouflées dans le pavé. Une demande de mobilier urbain escamotable est en cours de traitement sur la place pour remplacer l'ancien mobilier fixe et dégradé et faciliter l'installation de Plaisirs d'Hiver. L'adjoint à l'urbanisme de Bruxelles a refusé une demande d'implantation d'une friterie dans un bâtiment en dur place Sainte-Catherine car le lieu doit pouvoir continuer d'accueillir les Plaisirs d'Hiver. Cependant, le projet de friterie pourrait voir le jour si la proposition du concessionnaire est repensée autour d'un bâtiment de qualité mais mobile. La réfection de la station de métro Sainte-Catherine, sous la place du Marché aux Poissons, a aussi été normée en partie par l'existence cyclique des Plaisirs d'Hiver. Quand les entrées et sorties de la station ont été dessinées, le schéma d'installation des chalets du Marché de Noël a été pris en compte explique Philippe Close. « Quand le collège de l'échevinat est mobilisé sur des projets et comme il est très sensibilisé aux pratiques événementielles, ça nous interpelle tout de suite. Donc quand on regarde les plans, on dit attendez mais ou est-ce qu'on va mettre nos événements ? ». Les entrées de métro sont courtes, non massives et assez éloignées pour permettre l'implantation des Plaisirs d'Hiver. Le BGE s'intéresse ainsi au Quartier des Festivals de la ville de Montréal dédicacé pour accueillir de grands événements périodiques.

Plaisirs d'Hiver est implémenté place du Marché aux Poissons pour augmenter sa fréquentation, accompagner les programmes de réhabilitation de l'habitat et du commerce, valoriser l'ensemble d'un quartier en cours de redéploiement. Si l'enjeu de l'urbanisme temporaire est de s'adapter aux contraintes et atouts des lieux bâtis et d'évoluer par expérimentation, le développement exponentiel des Plaisirs d'Hiver fait que l'événement prend le pas sur la ville. Il ne s'y adapte plus mais cherche à l'adapter. S'engage alors une réflexion sur la pérennisation de l'événement dans le lieu et la transformation du lieu pour l'événement. La problématique de la subversion saisonnière de la place s'amenuise ; les problématiques de l'urbanisme temporaire intègrent peu à peu les choix de l'urbanisme pérenne ; le quartier est redessiné selon une thématique festive et touristique qui accélère le changement des populations et augmente les appétits des promoteurs.

La ville potentiellement flexible semble se dessiner lorsque les démarches d'aménagement temporaire

intègrent et organisent les modalités de production matérielle des espaces publics. L'idée d'une ville flexible apparaît dans les réflexions qu'imposent les nouveaux rythmes collectifs en matière de gestion et de conception des espaces publics hérités mais remet paradoxalement en cause la dimension adaptative et innovante de l'urbanisme temporaire. L'événement ne pourrait plus être modifié qu'à la marge à partir du moment où son déploiement dans l'espace devient dépendant des aménagements qu'il a lui-même imposés au fil de ses multiples éditions afin d'accueillir, dans de bonnes conditions, un public toujours plus nombreux. En d'autres termes, les rendez-vous collectifs augmentent les capacités d'accueil de l'espace public mais, dans le même temps, atténuent l'effet de rupture qu'ils provoquaient lors de leurs premières éditions. Cependant, l'articulation de l'événement et de la transformation de la ville par la prise en compte dans l'urbanisme de la notion de flexibilité des usages n'est pas nouvelle. Dans les années 1960, c'est la même réflexion qui avait poussé les pouvoirs publics à viabiliser la Pelouse de Reuilly en bordure du bois de Vincennes pour accueillir la Foire du Trône dans des conditions d'hygiène et de sécurité adaptées à l'époque moderne. De même, dans les années 1990, la ville de Paris et l'État réservent dans la maquette définitive du nouveau Jardin des Tuileries un emplacement officiel (Terrasse des Feuillants) pour l'implantation bi-annuelle d'une fête foraine (Rapoport & Tamalet, 1992).

* * * * *

Nous pouvons maintenant proposer une définition de l'urbanisme temporaire : action d'organiser l'espace public par des aménagements matériels et symboliques temporaires afin d'amplifier ses usages à court terme et d'accompagner, de valoriser ou d'anticiper des projets urbains à moyen et long terme. L'urbanisme temporaire travaille les espaces publics sur le mode de l'identité éphémère, de la mise en ambiance saisonnière des lieux, dont l'attractivité attendue s'inscrit dans une perspective de réinvestissement social, économique et médiatique de fractions du tissu urbain à différentes échelles de temps. Il n'est pas le fait d'une compétence instituée mais le résultat d'un projet qui agrège différents intervenants coordonnés dans le temps et l'espace par une institution de pilotage. Il est multidisciplinaire, particulièrement réactif et met en avant les logiques d'usages plus que de fonctions, même si la fonction loisir (dont la définition est très large) est devenue un puissant moteur d'aménagement urbain. Techniquement, l'urbanisme temporaire met en scène la ville en utilisant la morphologie du bâti auquel il associe des éléments inédits et éphémères (structurels ou serviciels) et travaille l'imaginaire par le symbole pour créer un effet de dépaysement. Il participe à renforcer l'attractivité des espaces sur la base d'une signification d'un temps partagé. Le résultat de son action se lit en situation et peut être analysé comme une création d'espaces publics temporaires, densément usités et autonome dans la ville du quotidien.

Cependant, l'urbanisme temporaire est de plus en plus intégré à l'urbanisme traditionnel pour faire naître le concept d'urbanisme temporel, c'est-à-dire la prise en compte des différents temps sociaux et modes de vie dans les projets d'aménagement pérenne. Dans un contexte de concurrence urbaine, la stimulation du social devient un enjeu urbanistique. Il s'agit d'aménager l'espace en travaillant son

potentiel d'envahissement collectif, qui peut être activé par des interventions temporaires. À ce titre, la centralité urbaine est travaillée de manière croissante dans sa dimension sociale et symbolique qui doit permettre d'activer et légitimer l'implantation de fonctions et la rénovation de l'espace. Le processus s'oppose à une pure démarche fonctionnaliste où l'implantation de fonctions devait provoquer la centralité sur un principe d'attraction gravitaire d'un citoyen captif d'un territoire. L'urbanisme temporaire est un fonctionnalisme *soft* qui s'inscrit dans la production de la ville à en redéfinissant la chronologie des processus de rénovation urbaine ou en venant s'y greffer pour légitimer ou signaler le caractère central ou le futur caractère central des lieux. Il articule implantation de fonctions urbaines et support d'usage dans un rythme calendaire permettant une approche incrémentale et diachronique de la transformation urbaine. Pour autant, la périodicité de ses actions inscrit les rendez-vous collectifs dans la durée. Il se dessine alors une multifonctionnalité temporelle programmée de la ville qui pourraient à terme devenir un élément majeur de la réflexion urbanistique sur les espaces publics centraux. En pensant la double fonction des espaces selon une alternance entre un usage quotidien et un usage calendaire, l'urbanisme temporaire ouvre la réflexion sur l'institutionnalisation d'espaces réversibles mais amenuise celle sur la préservation d'espaces multifonctionnels.

Reprenons maintenant un peu de recul pour revenir sur la question des rythmes collectifs. Nous avons abordé le rôle spatial des rythmes collectifs. La production d'un signe spatiotemporel au rassemblement est un acte urbanistique qui produit de l'alternance entre fonction événementielle et fonction quotidienne de la ville. L'urbanisme temporaire explique le rendez-vous collectif en tant qu'objet urbanistique qui transforme la morphologie spatiale du territoire urbain mais n'explique pas le rendez-vous collectifs en tant qu'objet sociologique qui agit sur la morphologie sociale. Ce n'est qu'à partir du moment où les individus répondent favorablement au signe envoyé par l'urbanisme temporaire qu'émerge un temps partagé, un rythme collectif et une morphologie temporelle de la ville. L'urbanisme temporaire n'est efficace dans la production de l'espace-temps métropolitain que si ses conclusions opératoires sont utilisées massivement, qu'il parvient à polariser des flux de visiteurs, qu'il ouvre à la communication et à la rencontre. Car les rythmes collectifs sont le fait d'une co-production entre des aménagements temporaires qui font signe et une pratique collective de l'espace, une condensation des usages, qui n'est pas donnée à priori.

Sans usages, pas de lieu, pas de temps partagé et pas de renouvellement de ces rendez-vous urbains estivaux ou hivernaux à la base d'un renouveau des rythmes collectifs urbains à dimension rituelle. De même, pas de centralité urbaine, pas de mise sur la carte des métropoles des villes-centres comme le lieu privilégié de l'urbanité, pas de publicité pour les nouvelles réalisations urbanistiques en cours ou à venir, pas de revalorisation des villes-centres. Il faut que l'événement se passe, et se passe bien, en termes de fréquentation, en termes d'ambiance, en termes de configuration non problématique du rassemblement, en termes d'adhésion des participants à jouer le jeu collectif proposé, à venir aux activités, à utiliser le mobilier, etc. Plus largement, pour que le rendez-vous soit effectif et que nous puissions parler de rythme collectif, de production d'une morphologie temporelle nouvelle qui rejaillit

sur la centralité urbaine, il faut que les citoyens s'approprient les réalisations de l'urbanisme temporaire sur un mode proprement collectif et non individuel. Les réalisations de l'urbanisme temporaire répondent au besoin des citoyens d'appréhender concrètement la société à laquelle ils appartiennent. Elles doivent permettre l'expérience individuelle et collective et introduire un rapport d'identification des individus à la centralité et à la collectivité (Brehier, *in*. CERTU, 1999). Les rendez-vous collectifs participent d'une centralité contraignante pour certains mais libératrice pour ceux qui s'y rendent régulièrement par la possibilité de rencontre qu'ils offrent et la mise en place potentielle de solidarités autour d'une conscience élargie du collectif qu'ils permettent (Devisme, 2005).

L'urbanisme temporaire doit être vu comme un outil de spatialisation du temps producteur de rythme collectif efficace dès lors que ses conclusions opératoires possèdent une fonction sociale introduite et produite de manière interactive par les participants de l'événement. Les chapitres 6 et 7 traiteront de cette dimension.

Partie III :

La fonction sociale des rendez-vous collectifs : cadre théorique, analyses et résultats

Chapitre 6

Sociabilité et modalisation ludiques : usages, appropriation et interprétation du signe

Les activités événementielles (manège, piscine, spectacles, sports, etc.) et l'acte de consommation (marché de Noël, buvettes, etc.), la promenade et la redécouverte d'un espace quotidien transformé (fermeture des berges à la circulation, illumination de la Grand Place de Bruxelles), l'incongruité des mises en scène (plage et village de montagne en ville) et l'aménité des lieux (patrimoine Unesco, soleil sur les berges, centre historique de Bruxelles, proximité avec l'eau), expliquent en grande partie la fréquentation de Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver. Mais au-delà de ces éléments, nous postulons que c'est aussi et peut-être avant tout le rôle social que ces rendez-vous jouent dans la métropole qui explique la participation²⁰⁷. L'hypothèse est que la socialisation collective événementielle est à la fois la cause et la conséquence de la fréquentation des espaces transformés par l'urbanisme temporaire. Elle renvoie aux premières analyses des rythmes sociaux des communautés chez Durkheim et Mauss. Elle nuance l'idée que le développement historique des sociétés humaines se traduit seulement par une série de rupture dans les formes que prend le lien social. L'individualisation du lien social prend-t-il totalement le pas sur les formes collectives de construction du vivre-ensemble ? Les rendez-vous collectifs modernes relèvent-ils encore d'une « action de faire ensemble » (Mauss & Beuchat, 1904) où ne sont-ils qu'une simple collection d'individus disposés les uns à côté des autres ? Permettent-ils de multiplier les contacts sociaux où ne sont-ils que des lieux de croisement anonyme entre des participants étrangers les uns aux autres ? Peuvent-ils encore changer le contenu des consciences le temps du rassemblement (Durkheim, 2002) ? En quoi les rendez-vous collectifs transforment-ils les modalités de la rencontre ?

Nous souhaitons démontrer que, de la même manière que les rythmes traditionnels, les rendez-vous collectifs produisent une forme de sociabilité urbaine inédite qui traduit le fonctionnement social de la métropole moderne. L'individu hypermoderne est toujours un être dual, à la fois un être grégaire et solitaire. Il se détache d'autant plus facilement du groupe dans le contexte de la modernité qu'il a la possibilité de le réintégrer de façon ponctuelle voire périodique. Nous avons insisté sur la nécessité de

²⁰⁷ Le titre de ce chapitre articule l'idée de sociabilité définie dans un premier temps comme la tendance de l'individu à vivre en société et celle de socialité qui est le résultat de cette tendance, le mode de vie qu'elle détermine, ici le rassemblement.

l'appropriation individuelle des rendez-vous collectifs pour penser leur existence en tant que rythmes sociaux. Nous cherchons maintenant à expliquer qu'une des modalités de cette appropriation repose dans l'expérience de l'urbanité collective et ludique qu'ils permettent et les rencontres qu'ils facilitent. Si une des finalités de l'urbanisme temporaire est d'augmenter quantitativement la fréquentation des villes, il produit également une transformation qualitative de la vie sociale dans l'espace public. Les rendez-vous collectifs théâtralise l'urbanité métropolitaine sur le mode du loisir saisonnier et transforment les modalités de la rencontre interpersonnelle dans l'espace public dans les manières d'aborder autrui, d'engager le contact, de marcher avec lui, de s'asseoir à ses côtés. L'engagement périodique des participants dans cette mise en scène est une forme de reconnaissance de la valeur du lieu comme réceptacle d'une possible dynamique de construction d'un vivre-ensemble métropolitain, différente du quotidien car festive et temporaire.

Ce chapitre 6 traite du rôle social des rendez-vous collectifs et de la production d'une urbanité métropolitaine rythmée. Il développe les arguments théoriques qui expliquent l'émergence d'un processus de socialisation événementielle.

Nous souhaitons expliquer la manière dont les participants des rendez-vous urbains interprètent, s'approprient et investissent collectivement les réalisations matérielles et symboliques de l'urbanisme temporaire car « ce qui compte, c'est l'utilité pratique et symbolique d'une opération où les citoyens se retrouvent et peuvent ainsi mieux « consommer » leur ville » (Latouche, 2006, p.15). Les modalités événementielles de cette consommation collective de la ville (ou appropriation du signe spatiotemporel du rendez-vous) expliqueraient en quoi les rendez-vous possèdent un rôle socialisant particulier. La sociabilité événementielle découle d'un rassemblement d'individus qui ont fait le choix de participer, de s'engager dans un lieu parfois bondé là où, au quotidien, ils auraient plutôt tendance à éviter la foule et ses face-à-face impromptus et contraints avec des inconnus. L'individu est actif dans la construction du vivre-ensemble événementiel et dans la modification des modes de gestion des face-à-face dans les situations de rassemblement. Nous cherchons à expliquer la particularité des interactions sociales dans le rendez-vous collectif pour penser un possible réenchâtement du vivre-ensemble par la synchronisation des usages de l'espace-temps urbain dans le cadre des loisirs saisonniers. Pour cela, nous nous intéresserons aux interactions interindividuelles et aux jeux de l'exposition en public en lien avec le caractère temporaire et théâtral du rassemblement périodique. Comment les participants s'investissent-ils dans le face-à-face événementiel et comment le redéfinissent-ils par rapport au quotidien pour produire une urbanité spécifique à ces espaces-temps festifs ? Avant de décrire et expliquer précisément le jeu des interactions collectives dans le chapitre 7, nous proposons un cadre théorique qui met au cœur des pratiques sociales événementielles le besoin de coprésence festive chez un individu hypermoderne, pourtant friand de différenciation sociale dans son rapport à l'espace, au temps et au groupe.

6.1 Les enjeux de l'appropriation du signe : la recherche d'interactions sociales comme motif de l'engagement rythmique

Pourquoi les participants aux événements se synchronisent-ils avec le signe spatiotemporel produit par l'urbanisme temporaire ? Les temps collectifs seraient utilisés pour ce qu'ils sont démographiquement et sociologiquement : une densité d'individus en interaction constante. Cependant, cette densité n'est pas donnée mais construite. Elle doit être expliquée par les motifs sous-tendant l'engagement individuel dans le collectif spatialisé. Nous proposons l'hypothèse qu'en « s'interpolant dans la sérialité de la vie sociale » (Giddens, 1984, p.124), les rendez-vous collectifs produisent une rupture dans les manières de se représenter et d'éprouver la société au quotidien. Cette rupture socialisante du temps quotidien dominé par le travail reposerait sur l'inscription du temps libre individuel dans des moments de loisirs collectifs car « Le travail (...) n'est plus le mode quasi exclusif de la construction du lien social comme institution du rapport aux autres et des relations d'échange, et donc comme mode dominant de la contribution sociale, et en fin de compte comme institution de la société. Les activités du temps libre le sont tout autant ». (Huet, 2003, p. 77). En d'autres termes, les rendez-vous collectifs sont alimentés par un besoin individuel d'éprouver la société réifiée dans l'espace dans un cadre ludique. Ils redéfinissent les modalités du vivre-ensemble quotidien et produisent du lien social en accueillant et orientant un jeu collectif correspondant à un temps d'exception encadré par l'imaginaire des loisirs saisonniers.

6.1.1 *Le rythme collectif alimenté par le collectif*

Les rendez-vous collectifs produisent le rassemblement qui s'oppose à la sérialité de la vie sociale au quotidien. Ils fonctionneraient sur un mode autonome en étant d'autant plus attractifs que leur fréquentation augmente. Leur offre d'activités et leurs fonctions matérielles ne seraient que secondaires dans l'explication de la participation individuelle. Nous défendons ici l'idée d'un processus d'auto-alimentation du collectif par le collectif, autrement dit, que la fréquentation d'un lieu entraîne l'augmentation de sa fréquentation. L'analyse n'est pas nouvelle. Gabriel Tarde dira à propos des foules attentives à un spectacle « [qu']à vrai dire, c'est la foule surtout, dans ces occasions, qui se sert de spectacle à elle-même. La foule attire et admire la foule. » (Tarde, 1989)²⁰⁸. Plus récemment, nous nous appuyons sur l'étude faite par Whyte aux États-Unis qui a démontré, en filmant les flux piétons dans les rues, qu'il existait un principe de « self congestion » (1980) dans la pratique des espaces publics. De

208 L'étude des phénomènes collectifs, de la foule, la masse, est une facette fondatrice de la sociologie. **Gabriel Tarde** analyse la foule comme l'association éphémère, le groupement spontané, d'individus se trouvant dans la même situation et qui, suite à la survenance d'un événement, ont immédiatement un but, une finalité assurant à l'ensemble une unité d'action. Cette finalité qui constitue ce qu'il appelle « l'âme de la foule », peut être instrumentalisée par un meneur (*La Foule et le Public*, 1922). De son côté, **Gustave Lebon** développe la notion de « foule psychologique » formée par un choc psychique qui transforme la somme des individualités en un être collectif doté d'une unité mentale. On est ici dans des considérations psychosociales qui s'intéressent plus à des moments de « communion » qu'à la notion de « co-présence » qui n'engage pas forcément l'action collective (*La psychologie des foules*, 1895). Ces analyses n'expliquent pas la manière dont se concentrent physiquement les individus formant la foule. L'individu est ici pris dans la masse, peu acteur de ses propres choix et subit la foule plus qu'il ne la constitue.

même, Lars Lerup (1978) en Suède a montré à quel point les usagers des lieux publics extérieurs étaient attirés par la présence des autres et que se développait dans ce cas des formes de « congruence », c'est-à-dire des adaptations réciproques entre les acteurs en contexte de coprésence. Enfin, d'autres sociologues ont démontré et utilisé cette idée comme Janes Jacobs analysant l'espace de la rue comme lieu de production du lien social (1965), Michelle Jolé dans son étude sur les ressorts festifs du Canal Saint-Martin (2004) ou Samuel Bordreuil à propos de la constitution des flux piétons (2004). À Paris-Plages, l'effet d'attraction des publics se situant en dehors du périmètre de l'événement est patent. Les quais hauts et les ponts sont envahis de promeneurs curieux de voir ce qui se déroule sur le site et qui, pour certains d'entre eux, s'y engagent après l'observation de la situation. De même, à l'intérieur des sites, la foule se presse devant les concerts, observe en rang serré les cours de danse, s'agglutine autour des plages. Participer aux rendez-vous collectifs c'est obligatoirement entrer dans la compagnie des passants ou dans celle des plagistes. Nous pouvons déjà souligner que le succès de fréquentation de ces rendez-vous démontre que l'individu hypermoderne ne fuit ni l'interaction sociale de face-à-face, ni les situations de foule. Il n'est pas un être solitaire. Au contraire, il aurait plutôt tendance à redonner de la valeur aux rassemblements dans un monde d'ubiquité médiatique, de dématérialisation des contacts sociaux, de replis interactif généralisé. La recherche d'interaction sociale de grande ampleur et l'épreuve de l'urbanité peuvent alors expliquer pour elles-mêmes l'engagement rythmique de l'individu hypermoderne et sa synchronisation avec le groupe dans une perspective non utilitariste.

La théorie de l'acteur enrichi d'Hirschman permet de reconnaître l'existence d'actions non-utilitaires sous-tendu par des principes affectifs ou expressifs (Hirschman, 1986). De même, la distinction opérée par Max Weber entre la rationalité instrumentale et la rationalité axiologique permet d'introduire le rapport aux valeurs comme déclencheur de l'action individuelle. Pour lui, le fait que les individus ou les groupes adoptent telle ou telle valeur n'a pas à être expliqué. La valeur attribuée aux situations de coprésence, qui intrinsèquement, multiplient les opportunités de face-à-face physique explique le déplacement de l'individu vers le groupe localisé à un moment précis sur un territoire et le renouvellement de ce déplacement. Ainsi, le fait d'être engagé dans un rythme commun que je contribue à faire naître en entrant en relation de face-à-face avec d'autres est un élément qualitatif suffisant pour expliquer la volonté de synchronisation des êtres avec le groupe. Dès lors, les rendez-vous collectifs sont bâtis socialement sur les possibilités de croisements et de solidarités entre les temps personnels qu'ils permettent et non pas seulement sur une juxtaposition des corps qu'ils donnent à voir. Cette synchronisation consciente de l'acteur avec le groupe relève de l'articulation de son temps personnel avec un temps collectif qui répond à un besoin de coprésence. Elle dépend de l'attribution d'une valeur à l'action de s'engager dans le collectif spatialisé car ce sont les valeurs attribuées aux actions qui aboutissent à un choix d'agencement des différentes séquences temporelles nécessaires au déploiement des actions (Gurvitch, 1963). Les valeurs individuelles rencontrent des logiques collectives et sont sous-tendues par ces logiques mêmes car elles sont fondamentalement sociales.

En dehors de l'utilité économique du temps qui domine notre conception des temporalités, l'utilité du

temps en termes de socialisation est une valeur en hausse. L'organisation des temps personnels doit permettre la rencontre car la rencontre donne de la valeur aux temps collectifs et influence en retour sur l'organisation des temps personnels. L'organisation des temps personnels peut être orientée de telle sorte à permettre la synchronisation avec le groupe lorsqu'elle est portée par le besoin de coprésence d'un individu qui n'est ni totalement flexible, ni totalement optimisateur, ni totalement construit par les contraintes dans lesquelles il évolue. « L'individu apparaît comme autant organisant qu'organisé et comme défendant une forme de rapport au temps ancré dans une posture éthique. » (De Conninck & Guillot, 2007). Si les individus revendiquent un rapport au temps qui leur appartient, cela ne les empêche pas d'investir leur temps dans des moments de vivre-ensemble qui se présentent non comme des contraintes mais comme une offre de consommation collective de l'espace urbain et de la vie sociale en ville. Les rythmes collectifs ne doivent plus, dès lors, être expliqués seulement par une « loi du rythme ». Ils sont le résultat de l'agrégation des volontés individuelles. Les rendez-vous collectifs révèlent un besoin d'expérimentation d'un vivre-ensemble métropolitain et ils répondent à ce besoin sous des formes ludiques, éphémères, mises en scène, saisonnières, marchandes et politiquement organisées. Si l'ensemble des motifs sous-jacents à l'engagement dans le rendez-vous collectif ne peut pas être pris en compte, il n'est pas interdit de penser que, parmi ces motifs, certains sont de l'ordre du non utilitaire, au sens marchand du terme. À ce titre, nous soulignons par exemple que 50 % des personnes enquêtées sur le marché de Noël de Bruxelles n'ont fait aucun achat.

Nous portons notre attention de sociologue sur l'idée que l'homme est un animal politique qui vit en société par désir de l'autre et pas seulement par intérêt ou utilité. La fréquentation du rendez-vous collectif est le résultat d'une synchronisation spatio-temporelle sur le long terme (rythmes annuels) ou dans le quotidien d'un ensemble d'individus avec la société urbaine qui se donne à voir rassemblée dans l'espace. Cette idée s'éclaire à la lumière de la théorie dialectique de l'hypermodernité exposée dans le chapitre 3 : valeur sociale du rassemblement et du face-à-face spatialisé croît à mesure que la société devient plus individualisée et communicationnelle.

6.1.2 La valeur sociale des interactions en face-à-face

Face à une certaine radicalité postmoderne d'un modèle de société où les individus n'auraient plus besoin de se rencontrer pour que le groupe existe, plusieurs études concluent que le développement des possibilités d'échanges virtuels s'accompagne d'une augmentation en nombre et en valeur des échanges en face-à-face. La valeur de la présence physique dans la production du lien social, même faible, est une valeur de la modernité. Schwartman pointe l'importance de la réunion dans nos sociétés - « meeting » (Schwartman, 1989) - tandis que Boden et Molotch affirment que la vie sociale a et aura toujours besoin de moments de proximité physique (Boden et Molotch, 1994). Le télécommunicationnel ne remplace pas la valeur d'un contact visuel direct ou le langage du corps qui permettent, seuls, l'établissement d'une certaine intimité, facteur de confiance (Urry, 2001 ; Jauréguiberry, 2008). La proximité/contiguïté physique des individus se distingue de la connexité définie par Vincent Kaufmann comme recours à une médiation technique qui permet de s'affranchir

des distances géographiques (Kaufmann, 2000). À ce titre, la relation directe permise par le rassemblement constitue une séquence inverse d'une intégration technico-économique aboutissant à des processus de ségrégation et de distanciation du lien social. Les rendez-vous impliquent une dimension participative et l'engagement des individus dans un mouvement réciproque qui débouche sur une rencontre physique dans l'espace et dans le temps. Ils proposent « d'inventer une cohabitation entre intégration et cohésion [qui] suppose un jeu double où l'imposition compose avec la transaction et où chaque acteur s'implique dans le dénouement » (Rémy, 2000, p. 181). La notion d'implication permet de reconnaître la capacité de l'individu à organiser son temps en fonction de l'importance qu'il donne à certaines de ses actions, dont celle de s'engager dans un face-à-face physique, qu'il soit le fait d'un groupe d'amis, d'une réunion de travail, d'une foule face à un spectacle ou des participants à un événement urbain.

Or, le face-à-face physique se voit aujourd'hui doté d'une survalueur en tant que choix communicationnel dans un environnement d'ubiquité médiatique (Jauréguiberry, 2004 ; Ascher, 2006) et d'atomisation des espaces de vie. D'une part, entrer en situation de face-à-face permet de signifier l'importance accordée à ses interlocuteurs par un déplacement qui aurait pu être remplacé par un échange virtuel. Le face-à-face permet également de se sentir présent dans le groupe ou devant l'interlocuteur car le virtuel ampute l'individu de beaucoup de ses sens (odorat, toucher, accès direct au regard). Ainsi, le mouvement de dé-spatialisation du social souligné par Ulrich Beck dans les années 2000 ne peut se passer en retour de moments de re-spatialisation au risque d'aboutir à une société d'autant moins communicationnelle qu'elle ne sera que basée sur des relations à distance. D'autre part, le virtuel est souvent utilisé comme le lieu de la planification de situations de face-à-face physique. Le téléphone portable, les réseaux sociaux, Internet, les SMS sont des outils au service de la concrétisation de rendez-vous dans l'espace. La production d'un signe au rassemblement sur le réseau permet aux protagonistes de programmer leurs agendas afin de les rendre synchrones, à un moment M, avec celui des autres protagonistes. Si ces synchronisations peuvent s'établir rapidement grâce aux TIC, elles peuvent encore être programmées longtemps à l'avance car la flexibilité totale des activités contraintes (travail notamment) n'est pas encore à l'ordre du jour. Les Flashmob sont des rassemblements furtifs et urbains qui s'élaborent grâce à Internet plusieurs jours à l'avance. Les Party Terrorist sont des fêtes éphémères organisées dans le métro et préparées sur la toile. Les rendez-vous collectifs possèdent leurs sites Internet permettant d'élaborer son programme d'activité en fonction des lieux et des horaires d'ouverture. Les rencontres organisées ont encore de beaux jours devant elles d'autant plus si elles sont périodiques et nous soulignons ainsi « the importance of intermittent, deeply embedded co-presence for the maintenance of patterns of global futures trading, that increasingly small social worlds are periodically re-constituted of those who otherwise live in geographically dispersed locations » (Boden & Molotch, 1994).

Les rendez-vous collectifs peuvent être analysés comme une forme de respatialisation intermittente du social complétant la relative despatialisation des modes de rencontre. Le succès des rythmes collectifs

repose sur leur capacité de rassemblement dans l'espace et de multiplication des situations de rencontre dans un cadre programmé et rituel. Mais les rendez-vous ne sont pas lieux de l'immobilité des corps qui se retrouvent les uns à côté et en face des autres et l'interaction de face-à-face peut-être plus labile, c'est-à-dire pensée dans le mouvement. À côté des espaces des corps statiques comme sur les plages urbaines ou les terrasses, les espaces de déplacement piéton (bande passante) sont aussi des supports à la rencontre. La marche ce n'est pas une simple juxtaposition des individus en mouvement.

En situation de déplacement, nous pourrions penser que les individus se croisent et s'évitent de manière impersonnelle et quasi instinctive. Or, dans ces situations également, nous retrouvons une certaine propension à la recherche de contacts sociaux, ou du moins des interactions qui peuvent amener un certain plaisir du déplacement. Lee et Watson décryptent par exemple les mécanismes particuliers des rituels de rencontre au cœur de la pratique pédestre (In. Thomas, 2004). La construction des figures du flâneur (Bordreuil, 2004) ou du promeneur de Walter Benjamin résulte aussi d'un regard porté collectivement sur des individus en mouvement au cœur de situations spatiales de coprésence. Le développement quantitatif et qualitatif de la mobilité individuelle ne débouche pas sur la formation de « non lieux » si l'on veut bien se donner la peine de regarder de plus près les interactions qui s'y déroulent. Certains parlent de « densité mouvante » (Bordreuil, 1995), d'autres « d'Interaction Multisensorielle Aléatoire au Contact » (Lévy, 2004) pour qualifier les face-à-face surgissant au cœur des pratiques de mobilité et qui sont autant d'interactions socialisantes. La notion de « civilité automobile » (Massot & Orfeuill, 2004) illustre la construction interactive, entre les conducteurs, d'un code implicite régissant les interactions en situation de déplacement. Plus parlant encore, Samuel Bordreuil explique à partir des travaux de William H Whyte sur les conditions de trafic piéton dense que, contrairement à l'hypothèse de trajets citadins avides de vides pour mieux circuler, en situation de déplacement, dès qu'un attroupement se produit, celui ci, loin de susciter l'évitement, produit l'inverse, une attraction. « Le plein va au plein, et au lieu d'une occupation de l'espace à densité homogène, on a assisté au contraire au déploiement d'un espace « fibré », qui fait flux là où il pourrait faire autre chose.... Ce qui se cherche ici, et qui se trouve, c'est un tropisme des pratiques urbaines, une propension à "fréquenter les fréquentations" » (Bordreuil, 2004).

6.1.3 De l'accumulation des interactions de face-à-face à la coprésence physique

Fréquenter volontairement la foule c'est en partie faire le choix de faire avec et à côté de l'autre pour un individu hypermoderne valorisant ses particularismes et sa capacité à se dire et se penser hors du groupe. Fréquenter les fréquentations c'est également faire le choix de l'expérimentation de la densité sociale et de la proximité physique, de la coprésence et des situations de face-à-face non programmées, là où les phénomènes de foule subis semblent anxiogènes et centrifuges. La coprésence physique dense comme phénomène de cohabitation choisie est toujours un élément constitutif de la ville. Elle donne le sentiment de partager et l'impression d'habiter le temps, le même espace, de participer d'une même culture, voire d'une même époque. « Ainsi, dans notre monde rationnel de l'efficacité, le symbolique

fait de la résistance, nous revenant par des chemins détournés. Certains événements sont encore comme des exercices collectifs de transcendance à travers un rapport immédiat au public, le partage d'un instant et d'un espace, d'une émotion dont nous avons le désir souterrain, celui de désir de communauté » (Chaudoir, 2002, p.2).

Une situation de coprésence qui rassemble en un même espace, en contiguïté, des entités et objets spatialisés, afin de rendre possibles leurs relations, peut donc être organisée par le rendez-vous. Si en situation de coprésence parfaite, la distance spatiale entre deux objets est nulle (Lussault, 2004), la régulation de ces distances peut être une question d'aménagements urbains. Mais à cette dimension quantitative de la coprésence s'ajoute une considération plus qualitative. La « vraie » coprésence impliquerait un minimum de conversations et interactions intéressantes occasionnelles, denses et sur des sujets différents (Urry, 2004). Cependant, les idées de « vraie coprésence » et « d'interaction intéressante » nous semblent trop restrictives. Toute situation de coprésence implique un minimum d'interactions qui, si elles ne relèvent pas forcément de l'échange conversationnel, n'en constitue pas moins une forme de lien social. C'est en partant de cette idée de vraie coprésence que certains en viennent à parler de « non lieux » (Augé, 1992) en portant un jugement de valeur sur les micro-interactions qui jouent pourtant un rôle important dans la constitution de la vie sociale. La coprésence ne signifie jamais une absence d'interaction car si elle n'implique pas l'existence préalable d'un lien particulier entre les individus qui pourrait déboucher sur des conversations intéressantes, elle n'interdit pas que s'en créent sur place sous des formes multiples et toutes aussi intéressantes. Si coprésence il y a, c'est qu'il y a eu synchronisation des pratiques spatiales et cela peut suffire à faire naître du lien et un phénomène d'identification sociale : les voyageurs en attente de l'embarquement dans un aéroport, les aotiens parisiens s'entassant dans les gares, les spectateurs d'un concert, les plagistes urbains, les patients dans la salle d'attente d'un docteur. La participation individuelle aux rendez-vous collectifs peut être expliquée par un désir d'identification à un collectif métropolitain même si les contours de ce collectif sont plus flous que celui célébré dans les fêtes révolutionnaires ou les cérémonies nationales qui devaient dire l'unité de la nation. Certains événements propres à une ville permettraient le rattachement de l'individu à un groupe métropolitain à travers l'expérience d'un espace-temps commun voire une émotion commune qui fait lien. Dans ce cadre, la coprésence événementielle en tant qu'image concentrée de l'urbanité amenuise l'attitude de réserve et de protection développée au quotidien. Elle permettrait, face à « l'autre », de conjuguer le « chez soi » et « l'entre nous » avec « l'entre eux » d'une manière temporaire. Il n'y a pas d'opposition entre individualisation des modes de vie et rythmes collectifs à partir du moment où la première tendance ne fait pas disparaître le besoin intrinsèque des individus à partager des moments de vivre-ensemble.

Ainsi, l'urbanisme temporaire qui organise la coprésence événementielle rend quelque peu anachroniques les propos de Jane Jacobs « L'attraction exercée sur les humains par la vue des humains est un fait étrangement méconnu par les urbanistes et les architectes » (Jacobs *in*. Choay, 1965, p. 369). L'urbanisme temporaire des rendez-vous a comme objectif de rendre agréable la coprésence malgré

l'affluence et à l'organiser selon la forme des lieux par des mises en scènes temporaires de la ville. Il offre aux individus la possibilité d'expérimenter et de s'identifier périodiquement à « la société à laquelle chacun appartient séparément et abstraitement » (Ascher, 2000c). Les fonctions supports des rythmes collectifs que constitue l'offre d'activité de loisirs n'expliquent pas tant la participation individuelle que ce qu'elles permettent, c'est-à-dire l'expérience d'une urbanité temporaire qui s'observe fortement dans le cadre des loisirs. Le temps individuel peut être investi pour être avec les autres et nous redécouvrons que le travail n'est pas le seul producteur de lien social et le seul organisateur des rythmes collectifs. « Un nouvel ordre temporel émerge peut-être, l'ordre des loisirs, qui semble imposer une logique et des contraintes nouvelles (...) avec notamment des périodicités renouvelées (saisons de sports d'hiver, grands week-end, annualité des festivals) » (Ascher, 2000b, p. 184). Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver illustrent l'importance prise par le loisir dans la production d'une offre de rythmes collectifs révélant un besoin des citoyens d'espace-temps partagés. Si l'engagement individuel dans le rendez-vous peut s'expliquer par un désir d'urbanité, c'est aussi parce qu'elle s'inscrit et se construit dans le cadre non contraint du temps libre et dans des pratiques ludiques de la ville.

6.2 Le temps libre investi dans les loisirs : un cadre pour la rencontre ?

Si le non respect de certains cadres temporels (travail) peut mener à des formes d'exclusion (chômage), d'autres temps sociaux moins contraignants interrogent la possible articulation entre temps individuel et temps collectif sans les opposer. Il s'agit de nuancer l'idée d'une contrainte collective qui expliquerait, à elle seule, les formes de synchronisation en pesant sur les actions individuelles. Le relâchement moderne des contraintes collectives sur l'organisation des temps individuels n'implique pas la fin des rythmes collectifs. Si le temps libre apparaît comme un temps gagné sur les contraintes sociales (Rauch, 2003) et qu'il peut être organisé par un individu cherchant à se différencier du groupe et d'égo, alors c'est au sein de ce temps « non contraint » qu'il serait le plus facile de pronostiquer la fin des moments de synchronisations collectives. Il n'y a pas d'obligation sociale à passer une partie de son été à Paris-Plages ou de visiter chaque hiver Plaisirs d'Hiver. Par contre, les horaires de travail et le jeu des congés payés en entreprise contraignent à une certaine régularité de l'action par le risque d'exclusion que leur non respect fait peser sur l'individu. De même, les rassemblements réguliers en centre-ville ne résisteraient pas aux pratiques de zapping territorial qui s'expliquent entre autres par la recherche de l'unicité ou de la rareté des expériences vécues au contraire des trajets quotidiens nécessaires pour se rendre sur son lieu de travail. Ainsi, le temps hors travail investi dans le loisir interroge la survivance des rythmes collectifs urbains et leur utilité sociale parce qu'en ne s'imposant pas à l'individu, il apparaît cependant comme le temps privilégié du déploiement de nouvelles synchronisations collectives.

6.2.1 La baisse tendancielle du temps de travail et la montée du temps de loisir dans les pratiques de mobilité

L'investissement du temps hors travail dans des activités de loisir relève d'un choix élaboré dans un cadre temporel collectif de référence mais qui ne détermine pas la nature de ces activités. S'engager dans un rythme collectif événementiel signifie une implication volontaire et répétée dans un espace et un temps particuliers pris sur son capital de temps libre. Si les relations sociales quotidiennes sont moins synchronisées par des dispositifs collectifs mais davantage par des dispositifs individuels, ces dispositifs individuels peuvent être orientés par l'envie d'interaction sociale de grande ampleur (Ascher 2000b). Avec l'affaiblissement tendanciel du temps de travail et son individualisation, la participation libre à des activités ludiques et collectives semble peu à peu remplacer la participation plutôt contrainte aux rythmes du travail ou aux rythmes communautaires (cérémonies nationales, religieuses) comme mode de synchronisation. Ceci expliquerait en partie la fréquentation des rendez-vous collectifs.

Le temps de travail a toujours fortement dicté les rythmes des sociétés modernes. Aujourd'hui, sans disparaître, le travail semble jouer un rôle moindre. S'il est toujours déterminant dans l'organisation des temps de la vie (Méda, 1997) il n'en représente plus qu'une petite partie (Viard, 2002). Depuis les années 1970, des auteurs ont développé l'idée de l'avènement prochain d'une société tournée vers les loisirs (Dumazedier 1972 ; Corbin, 2001). Le modèle d'une société ludique, plus hédoniste et individualisée, repose sur le constat que le travail et le collectif ne structurent plus de manière aussi forte qu'auparavant les différents temps sociaux. Toutefois, une société des loisirs plus hédoniste ne signifie pas la fin des loisirs collectifs et l'individualisation des modes de vie ne signifie pas la fin des temps partagés. Surtout, une société davantage tournée vers le loisir n'est pas une société du loisir car « On ne peut pas tenir un discours général sur la société du loisir ou du travail » (Godard *in*. LTMU, 2003). Opposer de front ces figures sociétales revient à nier les imbrications et les reconfigurations complexes qui se jouent. Si d'un côté la tendance aux horaires atypiques de travail est une réalité, la semaine de cinq jours et la journée complète de de travail demeurent encore des repères forts. Cependant la tendance à l'augmentation du temps libre consacré à des activités de loisirs amène à réévaluer les approches sur les temps hors travail, longtemps effacés sous l'importance des travaux académiques sur le travail, ses mutations et son impact sur les villes : « Les temps libres, que nous les consacrons à notre famille, nos amis, nos vacances, nos loisirs (...) sont incontestablement devenus des temps de référence des sociétés modernes développées » (Viard, 2002). Il apparaît pourtant que les conséquences spatiales de ces transformations sont peu étudiées dans le cadre de l'évolution du fonctionnement urbain. Laurent Davezies insiste sur le fait que la plupart des analystes n'ont pas pris la mesure des impacts territoriaux de la dissociation entre temps de travail et temps de loisir, et de l'importance prise par ce dernier dans la compréhension du fonctionnement urbain (2004). Avant d'interroger ce que ces catégories temps libre/temps de loisir/temps de travail peuvent apporter à la compréhension des rythmes collectifs, posons un constat.

À l'échelle d'une vie et globalement, le temps de travail a été réduit de 60 % en un siècle et demi alors que l'espérance de vie moyenne s'est accrue de plus de 50 %. Le travail ne représente plus aujourd'hui que 14 % du « temps de vie éveillé », contre 60 % en 1850 (Sue, 1994) et se concentre de plus en plus dans une petite partie du cycle de vie. Si la tendance est en partie portée par l'augmentation du nombre de retraités et l'entrée plus tardive sur le marché du travail, le temps consacré dans une vie aux loisirs est deux fois plus important que celui dévolu au travail (Pain, 2001). À l'échelle hebdomadaire, la durée de travail d'un salarié de l'Union Européenne a baissé d'une heure en cinq ans pour atteindre en moyenne 36 heures 40 en incluant les salariés à temps partiel (Boulin, Dommergues & Godard, 2002). Mais si le temps de travail posté se réduit, il s'insinue aussi dans des créneaux horaires alors réservés à d'autres activités et bien délimités par des bornes temporelles relativement fixes et contraignantes. Les frontières du travail se brouillent et l'activité salariale peut se superposer à des temps censément libres. Sa présence se fait sentir dans des domaines jusque-là préservés et la désynchronisation des agendas rend plus difficile l'évaluation du ratio temps libre/temps de travail. Augmentation du nombre de retraités, entrée plus tardive sur le marché du travail, temps partiels, augmentation du chômage, brouillage des frontières travail/loisir s'allient pour faire des temps hors travail un élément important de la compréhension du fonctionnement temporel des sociétés modernes. Ce rôle du temps de loisir dans la réorganisation du temps social est d'autant plus important que la marche vers la civilisation des loisirs se serait arrêtée avec la stabilisation de l'augmentation du temps de loisir (Chenu, 2002). Il s'agit alors de prendre en compte cette stabilisation du temps de loisir dans l'explication du développement des rendez-vous collectifs. Même si le temps de loisir à l'échelle individuelle se stabilise, les villes comptent encore sur ce potentiel de temps libéré à l'échelle collective pour animer leurs espaces, notamment en attirant les personnes les mieux dotées en capital. Car les activités de loisir sont plus nombreuses et plus denses chez les actifs occupés qui privilégient les sorties au détriment des activités dites passives (télévision) (Chenu, 2003).

Il s'agit pour les villes de capter autant que faire se peut les mobilités rattachées à ces activités du temps hors travail. Car la part des loisirs comme moteur de la mobilité choisie a augmenté de 28 points (de pourcentage) pour la période des années 1976/1980 aux années 1981/1990 et de 27 points pour la période des années 1981/1990 aux années 1991/2000. En un quart de siècle les déplacements liés aux loisirs ont augmenté de plus d'un quart²⁰⁹. En milieu urbain notamment, le temps consacré aux déplacements, ayant comme motif le loisir, a augmenté à Rennes entre 1990 et 2000 de 66,1 %, à Lyon entre 1985 et 1995 de 31,9 %, à Bordeaux entre 1990 et 1998 de 82,1 %. En Ile-de-France aussi, le nombre moyen de déplacements par jour et par personne de six ans et plus, un jour de semaine ayant pour motif le loisir augmente ; la portée moyenne en kilomètre des déplacements liés aux loisirs a augmenté tous modes de déplacement confondus ; le nombre de déplacements en milliers ayant pour motif le loisir augmente aussi alors que la durée des déplacements ayant pour motif le loisir reste stable (Viard, Potier & Urbain, 2002). Ce sont tout ces déplacements et leur finalité ludique que les municipalités des aires centrales des métropoles tentent d'attirer par le développement de rendez-vous collectifs qui se surimposent aux vacances et aux fins de semaines. Ainsi, nous observons une tendance

209 Enquête ménage et déplacement du CERTU et la mobilité urbaine en France, les années 90, CERTU, 2002, p. 58

à l'adaptation de la durée des événements à la structure des temps libérés.

A l'échelle de la journée les horaires des Fêtes Foraines s'adaptent aux temps libérés. En 2002 la Foire du Trône ouvre deux heures et demie plus tôt qu'en semaine les mercredis, dimanches et jours fériés et ferme deux heures plus tard les vendredis et samedis. En 2004, ses horaires deviennent flottants puisque la foire clôt ses portes à 1h00 tous les vendredis, samedis et veilles de jours fériés tout comme la Fête Foraine des Tuileries. À l'échelle hebdomadaire, les événements capitalisent sur le week-end. Par exemple, le Carnaval de Saint Fargeau de Paris qui reprend la tradition du « défilé du bœuf gras » et du Carnaval médiéval, fait une entorse à l'histoire en se déroulant uniquement le dimanche précédant le mercredi des Cendres. Cette concentration sur les fins de semaine s'observe pour de nombreuses manifestations comme la Fête des Jardins à Paris qui durait six jours du mardi au dimanche en 2002, qui se concentre en 2003 sur les vendredi, samedi et dimanche pour ne plus exister en 2004 que sur un week-end. Enfin, les animations longues correspondent toutes aux périodes de vacances scolaires tandis que les animations courtes se concentrent majoritairement sur les week-end et en dehors des vacances scolaires. Plaisirs d'Hiver qui se déroule pendant les vacances de Noël belges et Bruxelles-les-Bains pendant les vacances d'été des scolaires ont été prolongé d'une semaine en 2009 pour s'étirer jusqu'à la fin des vacances scolaires. Paris-Plages aussi est un événement qui capitalise sur la structure des vacances scolaires. À ce titre, notons avec Jean Viard que le groupe des non-partants qui avait diminué de 25 à 23 millions entre 1964 et 1987 s'est accru de 1,2 millions entre 1994 et 1998 ce qui correspond à une augmentation du groupe de 22,5 % à 25,1 % des français (2002). Les événements pendant les vacances pour répondre à l'augmentation des non partants ? C'est en substance l'argument social du Maire de Paris lors de son discours inaugural de Paris-Plages. Les exemples peuvent s'accumuler mais nous retiendrons que la programmation des rendez-vous collectifs s'adapte à la structure des temps libérés et évolue suivant les transformations de cette dernière afin de capter un maximum d'usages.

Malgré les indices d'une augmentation quantitative du temps libre investi par le loisir qui réorganise les activités dans le cycle de vie, l'interrogation sur la fréquentation des rendez-vous collectifs demeure car, comme le formule Jean Viard, comment une société du temps à soi et de l'auto-organisation des liens sociaux en grande partie dans les temps libres peut-elle encore porter collectivement du sens ? (2002) Si la production de rendez-vous collectifs peut être considérée comme une tentative politique de redonner du sens collectif aux temps libérés sur le mode d'une urbanité saisonnière, cela n'explique pas pourquoi ils trouvent un large écho auprès des citoyens. En fait, derrière certaines pratiques ludiques se dissimule un besoin d'activités qui peuvent rendre possible le déploiement d'un vivre-ensemble d'exception.

6.2.2 Les temps de loisir : un cadre temporel pour une sociabilité élective

Le loisir prend du sens pour lui-même dès lors qu'il permet à une société de se rassembler et à ses

acteurs de redéfinir la forme que peuvent prendre les interactions sociales au quotidien. La ferveur ludique aurait-elle remplacé la ferveur religieuse dans les rythmes collectifs ? De quoi parlons-nous vraiment lorsque nous évoquons les loisirs et les temps libre ?

6.2.2.1 Le temps libre investi dans des espaces-temps de loisir collectif

La libération périodique d'un temps à soi produit de la discontinuité dans le temps aussi nécessaire que l'idée de quotidienneté et de continuité temporelle dans la construction du corps social. Les moments « hors travail » représentent des éléments de rupture dans la logique d'imbrication des temps sociaux parce que le travail structure encore fortement l'organisation du temps quotidien. Les activités de loisir se déploient dans ces temps hors travail. Si globalement le temps de loisir augmente, le temps de travail des actifs occupés augmente également. Alain Chenu montre que 80 % du temps professionnel se concentre sur la plage horaire 9h-19h (2002). Comment expliquer alors la possibilité des rendez-vous collectifs ? En fait, les actifs occupés augmentent leur temps quotidien de travail pour dégager des plages de temps libre qu'ils investissent par des pratiques de loisir dites actives, le plus souvent hors du domicile (sortie culturelle, sportive, etc.). Michel Lallement souligne ainsi que les RTT sont utilisées pour dégager deux jours de temps libre en fin des semaines (2002) pour profiter effectuer des sorties en famille. Mais une distinction doit être opérée. Les personnes qui travaillent beaucoup ont de nombreuses relations et activités sociales, culturelles et sportives ; ils cumulent ces activités en réduisant le temps consacré aux activités passives, notamment leur temps de sommeil ou le temps passé devant la télévision. À l'opposé, ceux qui sont moins dotés en capital culturel et social, ou qui travaillent moins, consacrent plus de temps aux activités d'intérieur et aux tâches ménagères et restreignent le nombre de leurs activités extérieures, ce qui ne veut pas dire qu'ils ne sortent pas (in. Dumontier, Guillemot & Méda, 2002). Pour les actifs occupés, la concentration du temps de travail doit permettre d'organiser des parenthèses de temps libre génératrices de loisir. Ce qui génère le loisir, c'est donc la fin temporaire d'un temps d'obligation ou de contrainte, et ce qui génère la fin du loisir, c'est la fin du temps libre et la réappropriation d'un temps non voulu soumis à la contrainte d'une organisation ou d'une institution (Yonnet, 1999). Les plages de temps libre investi par le loisir sont donc organisées de manière moins contrainte et plus choisie à partir d'une relative liberté donnée à l'individu dans l'articulation de ses temps sociaux. Charge à l'individu de s'organiser pour pouvoir prendre part aux événements. Pour les chômeurs, les étudiants et les retraités le temps de loisir peut être celui de l'investissement du temps vacant par des activités collectives.

Le temps de loisir peut se définir ainsi positivement comme la « libre disposition de son temps » selon Le Grand Larrouse ou négativement comme le « Temps vide que nos devoirs nous laissent » selon l'Encyclopédie de Diderot. De manière synthétique, le loisir se présente comme une enveloppe de temps libéré des temps de contrainte, quelque soit la manière dont ces temps sont libérés par l'individu. La formalisation occidentale du loisir se fonde sur cette représentation comportementale de l'idée de temps libre qui est investi par les individus dans des activités librement choisies. Ce temps ouvre sur une action portée par le sentiment de la libre décision dans la construction de l'identité (Rauch, 2003).

Donc malgré l'encadrement du temps libre par des temps contraints, l'importance du libre arbitre individuel dans l'investissement de ce temps vacant dans des activités de loisir est ici un élément qui explique en quoi ces derniers peuvent soutenir de nouvelles formes de rythmes collectifs. Sans perdre de vue le caractère relatif du terme liberté, l'étymologie du mot renvoie à l'idée d'une liberté accordée à l'individu dans le cadre de ses actions incluses dans une relation de dépendance au groupe. Cette liberté est génératrice aussi bien de l'oisiveté accordée à l'individu laborieux par le maître, selon l'expérience de l'otium latin, que du libre arbitre cultivé par la haute société grecque dans l'expérience de la scholé. S'il faut pour les actifs occupés parvenir à dégager un temps hors travail, c'est au sein de ce temps hors travail que se déploie une certaine liberté dans l'organisation de ses activités.

Toutefois, le temps libre n'est pas uniquement un temps de loisir. Dominique Méda souligne que l'opposition principale n'est pas entre le travail et le loisir, comme tentent de nous le faire croire un certain nombre d'interprétations trop rapides des chiffres, mais bien entre plusieurs usages du temps (Méda, 2004). Elle distingue temps professionnel, temps parental, temps domestique, temps de repos et temps de loisir. Mais même en considérant le temps de loisir comme un temps parmi d'autres en dehors du travail, enserré dans des contraintes domestiques ou parentales, cela n'interdit pas de le présenter comme le temps du choix relativement libre. Le temps libéré des contraintes des activités nécessaires à la famille peut être librement investi dans des activités sportives, associatives, culturelles, vécues de manières solitaire ou collective. De plus, les frontières entre les différents temps évoqués par Méda posent question car les différentes temporalités peuvent se confondre. La préparation d'un repas, dans une famille, peut être une tâche domestique, une contrainte parentale, un temps de repos et un loisir culinaire. Une sortie familiale à Paris-Plages s'apparente-t-elle à un temps de loisir ou un temps parental ? Une pause déjeuner prise à Plaisirs d'Hiver relève-t-elle d'un temps professionnel ou de loisir dès lors que l'individu peut être joint par son patron sur son portable ? La question du loisir est loin d'être résolue et les catégories manquent pour comprendre ce qui relève du loisir pour certains et non pour d'autres. Il existe une imprécision du concept qui « montre la nécessité de travailler sérieusement sur la conceptualisation du loisir devenu un des champs majeurs structurant nos sociétés » (Croizat & Fournier, 2005). Nous ne chercherons pas à trouver des réponses ici mais soulignons que, dans notre approche, l'essentiel est que les activités effectuées dans un temps hors travail ont-été l'objet d'un choix relativement libre et qu'elles se déploient dans un lieu consacré aux loisirs. Ainsi l'expression temps de loisir que nous utiliserons signifie un temps libre investi par des pratiques de loisirs qui, dans notre étude, prennent la forme d'une participation à un rendez-vous collectif. Cette participation permet à l'individu de s'éloigner physiquement et psychologiquement du travail et d'expérimenter un espace ludique dont il attend qu'il soit fortement fréquenté. La participation à un collectif spatialisé comme une fête ou un festival, qu'elle soit motivée par la recherche de contacts sociaux, d'activités ludiques, de produits marchands ou d'émotions artistiques, se déploie dans un temps non contraint consacré au loisir. Pour résumer, le temps libre n'est pas toujours celui du loisir mais c'est à partir de celui-ci que le loisir se déploie ; le temps de loisir n'est pas toujours celui du collectif mais c'est à partir de celui-ci que les nouveaux rythmes se déploient.

L'investissement de son temps libre par différentes activités de loisirs relève d'un choix individuel et parmi ces activités se trouvent celles qui répondent à un besoin de socialisation collective dont les événements urbains font partie. On passe ainsi d'une notion résiduelle (le non-travail) à une vision instrumentale (les modes d'utilisation du non-travail). La vision instrumentale permet de penser l'engagement dans des rendez-vous collectifs comme une recherche de rupture dans le déroulement des activités quotidiennes. Elle permet aussi de penser l'engagement dans des activités de loisir collectif répondant à un besoin de socialisation et de rassemblement : réunions associatives, rencontres sportives, festivals, événements festifs. Ainsi, ce n'est pas seulement l'alternance entre temps libre et temps contraint qui peut expliquer les rythmes collectifs ludiques mais l'investissement choisi de son temps libre dans des activités et des espaces ludiques et collectifs. L'investissement des périodes de temps libre dans des pratiques collectives de loisir produit une connexité temporelle entre les individus lorsqu'il est partagé dans un même espace-temps. La recherche de cette connexité temporelle explique la formation des temps collectifs : ils sont le résultat d'une synchronisation individuelle librement choisie de rythmes propres avec ceux du groupe, à un moment donné d'une période de temps vacant ou utilisée pour effectuer des activités hors travail. Ainsi, lorsque Dominique Schnapper affirme que le chômeur est privé de participation aux rythmes collectifs, elle se réfère avant tout au rythme du travail et non à ceux du loisir (in Loubet-Grosjean, 2005).

Si l'accès au loisir peut être inégalitaire, le temps libre est devenu le lieu d'émergence de valeurs nouvelles pour l'individu et de transformation des valeurs d'engagement social (Lafortune, 2004). L'investissement de ce temps libre par des activités de loisir collectif produit des déplacements « moins motivés par des nécessités d'ordre instrumental et de plus en plus par le désir de vivre les échanges comme création d'intersubjectivité partagée » (Jauréguiberry, 2004, p. 137).

6.2.2.2 Le loisir comme cadre d'interactions sociales

L'augmentation de la valeur du face-à-face et celle des temps de loisir se conjuguent pour expliquer l'engouement potentiel des citoyens pour des rendez-vous collectifs et la création de nouveaux rythmes collectifs urbains. Mais derrière l'adéquation entre offre d'espace-temps dévolus au loisir et besoin d'espace de loisir permettant d'investir son temps libre, se cache l'hypothèse du besoin de temps de socialisation collective et de sociabilité ludique. Le *live*, le direct, l'être ensemble ici et maintenant sont de plus en plus valorisés en tant que tels. Si la vente de cd chute au profit du téléchargement, les concerts ne se sont jamais aussi bien portés. La fonction loisir devient un quasi-prétexte à la rencontre car « Dans et par l'espace de loisir s'ébauche une pédagogie de l'espace et du temps, à l'état virtuel et dénié, certes, mais comme indication et contre-indication. Le temps restitue sa valeur d'usage. La critique de l'espace du travail, implicite ou explicite, entraîne à son tour celle des gestes brisés (spécialisés), du mutisme, de la gêne et du malaise. » (Lefebvre, 2000, p. 443). L'idée du loisir comme cadre à des comportements dégagés des contraintes du quotidien et du travail est reprise par Guy

Debord à travers la notion de « dérive ». Dans sa *Théorie de la dérive* de 1958 l'auteur donne la définition suivante : « Le concept de dérive est indissolublement lié à la reconnaissance d'effets de nature psychogéographique, et à l'affirmation d'un comportement ludique-constructif, ce qui l'oppose en tous points aux notions classiques de voyage et de promenade. Une ou plusieurs personnes se livrant à la dérive renoncent, pour une durée plus ou moins longue, aux raisons de se déplacer et d'agir qu'elles se connaissent généralement, aux relations, aux travaux et aux loisirs qui leur sont propres, pour se laisser aller aux sollicitations du terrain et des rencontres qui y correspondent ». Les relations sociales dans le cadre du temps de travail sont normées par les nécessités de la production d'une tâche particulière, nécessités qui organisent, encadrent et contraignent les gestes mais aussi les interactions interindividuelles. Les relations sociales dans le cadre du temps libre investi par des pratiques de loisirs ne sont pas exemptes de contraintes. Toutefois elles seraient plus librement choisies, moins empruntées d'une dimension utilitaire et mettraient aux prises des acteurs plus ouverts à la rencontre, à l'imprévu, dans un contexte de libération des pesanteurs du quotidien.

Les loisirs « introduisent des repères indispensables dans la construction et la régulation par la personne de sa vie quotidienne, et lui offrent les opportunités d'échanges sociaux et de participation à la cité » (Huet, 2003, p. 80). La fonction de socialisation des activités de loisirs peut s'incarner à grande échelle dans de nombreux lieux urbains pérennes (parcs de loisirs, centres commerciaux, cinémas) mais également temporaires (fêtes, festivals, manifestations culturelles). Pour ces derniers, la définition d'un temps de référence signale le moment de déploiement d'activités qui représentent une offre d'opportunité de construction de lien social, de réification de significations collectives, de production d'un être ensemble. Paul Yonnet estime ainsi que la sociabilité se reconstitue dans un temps libre devenu quantitativement le temps de vie le plus important (1999). Dumazedier et Ripert considèrent également que les pratiques de loisirs prennent un caractère libérateur. Elles sont orientées vers une plus grande spontanéité dans les relations sociales et deviennent les sources majeures du renouveau de la sociabilité (1966). Si la sociologie du loisir postule une relative indépendance de son objet par rapport aux déterminants économiques et sociaux²¹⁰, le loisir possède, pour ceux qui le pratiquent, la fonction majeure de permettre toutes les formes possibles d'expression individuelle ou collective de soi, pour soi, indépendamment de la participation institutionnelle qu'impose le fonctionnement utilitaire de la société.

Le temps de loisir peut être une ressource mobilisable, instrumentalisée dans l'optique d'une recherche de sociabilité dans le cadre d'une organisation individuelle de son temps. Il est le temps de la socialisation, des relations festives, celui d'une socialité populaire en rapport avec les pratiques culturelles, que Joffres Dumazedier a mis en évidence avec la croissance du temps libre. Le loisir

²¹⁰ Sans faire une sociologie des loisirs, il est vrai que nous ne nous penchons pas directement sur cette question des déterminants économiques et sociaux des usages des rendez-vous collectifs. Cependant, si la question n'est pas centrale dans la thèse, les travaux effectués pour le compte de la Mairie de Paris et de l'Échevinat de Bruxelles dans le cadre de l'enquête par questionnaire nous ont donné un bon aperçu des types de publics participants aux événements. Le lecteur peut se référer ainsi aux synthèses produites pour le compte de ces institutions et placées en annexes.

génère des « mobilités de sociabilité » (Ramadier, Petropoulou & Bronner, 2008) ou des « mobilités du vivre libres ensemble » (Godard, 2006). La mobilité de loisir serait donc moins une « mobilité de transit » qu'une « mobilité de reliance » pour reprendre l'expression de Georges Amar (1998). Pour Joël Zaffran, le temps de loisir chez les adolescents est le temps par excellence de la socialisation, notamment dans les centres-villes (Zaffran, 2005). Les échanges sociaux se veulent plus conviviaux, en dehors des rôles sociaux stéréotypés. La multiplicité des contacts sociaux hors du lieu de travail ou de la vie familiale rend plus probable les relations passagères, éphémères ou durables dans le cadre du loisir. C'est dans le temps libre investi par le loisir que s'inventent, dans le conformisme ou l'originalité, des modèles de relations sociales. La force des temps de loisir tend à renouer du lien social là où l'affaiblissement du temps collectif de la religion, de la famille, de l'action politique ou syndicale ou du travail avait participé à le distendre. La fête considérée comme un loisir particulier, est donc sa propre loi, son propre motif, elle prend sens comme célébration de l'être-ensemble quelle que soit l'absence ou l'infinité de justification (Sauvage, 2003). Le loisir est ici considéré comme un moteur de sociabilité et ses déplacements relatifs, motivés en partie par la recherche de lien social.

Si les dynamiques de dispersion/concentration du corps social reposaient sur une dimension ritualiste à caractère traditionnel et sacré, l'hypothèse est que les nouvelles formes rythmiques de dispersion/concentration s'appuient désormais sur une dimension hédonique et ludique qu'il s'agit pour la ville de capter, d'attirer dans certains espaces-temps. Les rendez-vous collectifs produisent du lien social parce qu'ils sont investis en ce sens par les acteurs, comme nous le démontrerons dans le chapitre 7.

Le temps de loisir est un temps social particulièrement intéressant pour penser l'engagement répété de l'individu dans des temps collectifs dégagés de l'idée de contrainte temporelle. Le loisir suppose le libre arbitre et un temps qui permette à ce libre arbitre potentiel de se déployer. Mais le loisir permet également la rencontre dans des phénomènes de masse. Fêtes, festivals, bases de loisirs, camping, shopping dans de grandes concentrations commerciales, parcs à thème, boîte de nuit, rave parties, marathons, rando-rollers, permettent de faire l'expérience de la coprésence densifiée comprise comme une image concentrée de l'urbanité. À côté des loisirs individuels dans l'espace domestique, l'organisation des temps de loisir comme offre urbaine collective répondant à un besoin croissant d'activités ludiques constitue le cadre temporel adéquate pour penser les rythmes collectifs après le temps de l'église, le temps du travail ou le temps des activités domestiques. Dès lors, « On admettra que les institutions politiques des démocraties ne pourront plus continuer à être fondées sur la division et l'organisation du travail telles qu'elles sont aujourd'hui, mais tout autant sur l'ensemble des activités qualifiées de « loisir » » (Huet, 2003, p. 77). Pour Mothé, ces évolutions exhortent à une intervention publique vigoureuse de manière à faire contrepoids à l'emprise marchande et au repli de l'individu sur lui-même au détriment du vivre-ensemble (in. Lafortune, 2004). Avec les rendez-vous collectifs, les autorités urbaines participent d'un ordre temporel des loisirs, séquencé et rythmé, organisant le rassemblement suivant de nouvelles logiques périodiques (saisons, grands WE, petites vacances,

festivals) révélant un besoin social.

Ainsi, dans *Les formes élémentaires de la vie Religieuse* Durkheim attribue aux activités s'inscrivant dans la sphère du temps libre, et notamment les fêtes, le rôle de produire et d'entretenir la solidarité tout comme les cérémonies religieuses le faisaient dans les sociétés traditionnelles. Selon lui les activités du temps libre se rapprochent de la sphère religieuse parce qu'elles exaltent des sentiments de plaisirs et permettent de se situer en marge de la fatigue liée à la vie courante et à l'activité laborieuse. De ce rapprochement entre loisirs et rites découle l'idée que les rythmes collectifs produisent du lien social.

6.2.3 Les rendez-vous collectifs : de nouveaux rituels ?

L'approche anthropologique du rythme qui met l'accent sur la nécessité pour le corps social de se donner à voir à certains moments codifiés renvoie à l'idée de « rite ». Le terme de rythme ne figure pas dans les deux principaux dictionnaires de sociologie que nous avons consultés. Il apparaît sous les traits du rite collectif, à partir du moment où ces derniers sont définis, a minima, comme un « acte symbolique répété » (Boudon, Besnard, Cherkaoui, Lecuyer, 2003) ou un ensemble de « comportements codifiés et imposés par le groupe social, se répétant selon un schéma fixé chaque fois que se produisent les circonstances auxquelles ils sont rattachés. » (Ferreol, 1995). Mais le rythme de la vie collective doit-il se penser automatiquement à travers le sacré et la contrainte sociale comme le pensait Durkheim. Le rendez-vous collectif est-il opératoire pour saisir des formes de temporalités rituelles dans la modernité urbaine ? L'hypothèse d'un rite ludique est-elle tenable ?

Pour Durkheim, un objet devient sacré dès lors qu'il est traité comme tel. Mais le traitement normatif de l'objet dans une perspective sacrée n'est pas forcément intentionnel et découle d'un rapprochement des caractéristiques des rites sacrés avec des objets plus profanes. On peut admettre qu'il existe des rites profanes sans sacré : « Le rite profane trouve sa logique dans son effectuation et se satisfait de son intensité émotionnelle » (Riviere *in*. Segalen, 2002, p.70). Certains objets réunissent, sans dimension sacrée apparente, des pulsions émotives collectives fortes, des formes morphologiques significatives tout en ayant une forte capacité de symbolisation qui peut être le fruit d'une mise en scène fouillée. C'est le cas notamment des rencontres sportives footballistiques avec leurs lieux identifiés, leurs règles sur le terrain comme dans les tribunes, leurs peintures « guerrières », leurs chants et leurs gestuel. Les plages urbaines peuvent aussi satisfaire à cette description : pratiques balnéaires codifiées et transformées par le contexte urbain, règles internes de comportements, lieux identifiés par le politique, symbolisation des saisons, accessoires de plage et tenues vestimentaires. L'opposition sacré/profane doit alors être dépassée. Martine Ségalen s'engage dans cette voie en s'intéressant plutôt à la conséquence sociétale du rite qui, « en raison de sa forme codifiée, a le pouvoir de conférer un air de tradition aux matériaux sociaux, qu'ils soient anciens ou nouveaux. [...] la répétitivité fournit un cadre à l'intelligibilité partagée des faits ». Les prestations rituelles, comme les rendez-vous collectifs étudiés, sont soumises à un programme de gestion des individus, des objets, du temps et de l'espace qui fixe des

normes plus ou moins explicites (Arsenault, 1999) au comportement du groupe rassemblé. À travers des configurations spatio-temporelles fortement organisées, l'urbanisme temporaire propose des normes explicites d'usage de la ville avec ses espaces liminaires, ses parcours, ses étapes. Paris-Plages, Plaisirs d'Hiver et Bruxelles-les-Bains renvoient à une forme de rituel qui ne peut être accomplie que parce que les acteurs disposent d'informations fiables et uniformisées qui leur indiquent ce qu'ils peuvent faire, quand, comment et qui a le droit ou l'autorité de le faire.

La répétition symptomatique du rythme et du rite qualifie les rendez-vous urbains. Les activités de divertissement ou le loisir ne s'opposent à l'idée de rite. Pour François-André Isambert, le divertissement en s'entourant de représentations, d'images matérielles ou mentales, d'objets et de décors récurrents et en évoquant la collectivité par la symbolisation, déborde la notion de rite. « L'action propre de la fête est symbolisation [...] pour que le symbole soit reconnaissable, il faut qu'il soit relativement fixe. La fête revêt des formes rituelles, obligatoires, sans que le rite ait ici nécessairement le caractère religieux ni l'obligation d'une valeur morale ». (In. Segalen, 2002, p.71). Il y a toujours une dimension rituelle dans la fête et inversement il y a toujours eu du spectacle dans le rite voire du divertissement, notamment dans les objets relevant d'une création politique. Mona Ozouf a montré que les fêtes révolutionnaires ont été de véritables créations rituelles tout comme peuvent l'être les défilés militaires lors des Fêtes Nationales, à la fois rituel étatique, spectacle de la puissance et fête populaire à dimension commémorative. Certains événements contemporains s'enkystent véritablement dans le temps urbain. Ils deviennent des références et des repères annuels soulevant au plus l'émotion collective (devant un spectacle son et lumière ou un concert, sur un manège, au cœur d'une foule bloquée dans son déplacement, pendant une danse dans un bal), du moins une identification à un groupe rassemblé. Il est ainsi peu heuristique d'opposer les nouvelles formes d'événements urbains polymorphes et la fête spontanée et communautaire censée représenter un paradis perdu. La fête a toujours possédé une part de subversion organisée, de normativité des comportements, d'encadrement des pratiques par les autorités comme nous l'avons exposé dans le chapitre 2. À ce titre, le mouvement d'homogénéisation des nouvelles formes festives urbaines et le mélange des genres (sport, culture, loisirs, tradition) qui les caractérise (Crozat & Fournier, 2005) relève plus d'une évolution dans la production de rythmes collectifs modernes – et des rites, que d'une véritable rupture avec les rythmes collectifs du passé.

L'organisation politique et normée des rendez-vous collectifs renforce leur dimension rituelle. Marc Abelès met l'accent sur la signification des rites comme conduites qui font partie d'un système de signalisation et qui servent à transmettre de l'information. Ce système est basé sur des conventions culturelles qui servent de levier de l'action et/ou des imaginaires tendant à invoquer des conduites au plus magiques ou irrationnelles, tout du moins considérées comme relevant de l'exception à la règle du quotidien. La production des rendez-vous collectifs par les autorités urbaines s'apparente à une procédure rituelle qui suppose une gestion particulière du temps et de l'espace évoquant une exception dans le fonctionnement quotidien de la ville. « De façon générale, les rites constituent des moments

« en marge » de la vie ordinaire, et [qu']ils se déroulent dans des lieux particuliers qui peuvent aussi être marginaux par rapport à la topographie sociale ordinaire » (Arsenault, 1999, p. 8). Cette « entrée » dans un espace-temps spécifique est un mouvement nommé le « liminaire » par Van Genneep et qui est mis en scène dans les événements étudiés, car ils renversent les logiques de l'espace du quotidien. Les phases liminaires des rituels impliquent en général des événements ludiques, de l'ambiguïté, de l'inversion, des revirements et permettent aux acteurs de se dégager des contraintes normales pour adhérer à une nouvelles organisation de la vie sociale. Or, comme nous le verrons, les rendez-vous collectifs se rapprochent, dans leur organisation, de ces définitions du rite parce qu'ils travaillent l'espace urbain en utilisant cette dimension liminaire²¹¹.

Aujourd'hui, le travail serait plus souvent stressant que physique, ce qui n'est pas la même chose, d'où le besoin de rupture, d'évasion, plus que de repos physique. Il serait plus individualisé et plus compartimenté, d'où le besoin de rituels collectifs dans le domaine du temps libre et des loisirs. L'offre de rendez-vous collectifs est une offre de rites où la ville se célèbre elle-même, via ses instances politiques. Les temps libres investis par des pratiques ludiques collectives s'incarnent dans des espaces où la ville se donne à voir dans une forme concentrée et périodique. Ces rites modernes sont à destination des habitants mais aussi des autres villes. La ritualité urbaine moderne mélange ainsi rassemblement intérieur tourné vers la communauté et communication extérieure tournée vers le monde des réseaux, cité-corps et ville produit, communion civique et communication urbaine. Les rythmes collectifs reposent sur des forces de rassemblement centripètes et des forces de communication centrifuges expliquant leur persistance dans le processus de métropolisation qui fonctionne aussi sur la dialectique attraction/distribution. Comme nous l'avons souligné dans le chapitre 4, le marketing urbain peut expliquer les nouveaux rythmes collectifs cependant qu'il n'y a pas de rite sans participation des publics. Plus qu'une opposition entre rites traditionnels et rites modernes, il y a continuité car les rendez-vous collectifs existent seulement par la volonté d'engagement rythmique de l'individu pour faire société.

C'est grâce à l'analyse des micro interactions (Erving Goffman, Isaac Joseph et Samuel Bordreuil notamment) que nous nous replaçons au niveau de l'acteur en contexte pour expliquer les mécanismes de production des rythmes collectifs. Selon nous, la mise en scène des saisons et l'organisation des rendez-vous collectifs sont des formes de modalisation du cadre de l'expérience quotidienne qui, en redéfinissant le cadre urbain, produisent des effets sur le vivre-ensemble localisé (Goffman, 1991). Le loisir saisonnier est le cadre temporel de cette redéfinition tandis que l'urbanisme temporaire a pour

211 Ainsi, on peut lire sur le Festival Musique et Cinéma en plein Air de la Villette, « Sur la pelouse tu t'assieras. Bien plus qu'un simple festival, les projections à l'air libre de la Villette sont entrées dans les mœurs parisiennes pour devenir un véritable rituel estival [...] l'intérêt réside sans nul doute d'assister à un spectacle collectif dans un cadre particulier. » (A nous Paris, p. 35, n° 316, 12-18 juin 2006.) Il n'existe pas de rite sans participation collective symbolique, sans acceptation et construction de règles communes de comportement : pas de plages urbaines sans ses « plagistes urbains » aux attitudes estivales que le sociologue Jean-Claude Kaufman a mis en évidence, pas de vendanges urbaines sans un simulacre de récolte, pas de Foire St Germain sans l'adhésion des publics aux différentes activités, pas d'ambiance montagnarde hivernale sans la dégustation de vin chaud et la participation à la patinoire, pas de Fête de la Musique sans l'adhésion participative des publics durant toute la nuit la plus courte de l'année...

fonction d'implémenter ce cadre temporel dans l'espace. La mise en scène du rassemblement oriente les postures mentales des participants dans la relation à l'autre et offre la possibilité à chacun de redéfinir, le temps de l'événement, la manière dont il aborde égo.

6.3 La modalisation saisonnière du cadre de l'expérience : interprétation du signe et rationalité individuelle

Dans un numéro thématique des *Annales de la Recherche Urbaine*, André Guillerme affirmait : « Après avoir chassé mentalement le naturel de la ville, celle-ci revient au galop notamment avec l'idée de saisons. (...) La ville du XXI^e siècle pourra-t-elle mettre en scène les saisons ? » (1997). L'urbanisme temporaire en utilisant la saison et sa puissance mythique en tant que symbole mobilisateur réintroduit la saison dans la ville en la mettant en scène. Il signale la saison urbaine en aménageant, symboliquement et matériellement, l'espace public afin qu'il polarise les usages durant un temps déterminé. au-delà de cette polarisation attendue, nous formulons l'hypothèse que les aménagements orientent aussi la nature des pratiques sociales. Le cadre ludique et saisonnier du rassemblement est un signe qui, une fois interprété par les participants, peut conduire à l'émergence d'une urbanité modifiée par rapport à celle à l'œuvre dans l'espace urbain ordinaire. L'événement influerait sur les modalités des interactions sociales entre les participants. Mais le processus n'est pas de nature déterministe. Il s'agit d'un jeu collectif où les acteurs utilisent les configurations matérielles et symboliques de l'urbanisme temporaire comme des ressources partagées pour produire une représentation collective particulière à laquelle chacun se prête de manière réfléchie et volontaire.

Nous reconnaissons ici l'intelligence du monde social et de ses acteurs pour interroger la manière dont les pratiques sociales interagissent avec les conditions matérielles du rassemblement pour produire et valider le sens du rendez-vous. Quelle soit de nature factice ou artificielle (Garnier, 2008), l'urbanité événementielle repose sur l'insertion des participants dans un « cadre de l'expérience » qui fait l'objet d'une triple modalisation (Goffman, 1991).

6.3.1 La modalisation pratique, symbolique et sociale des cadres de l'expérience urbaine

La perspective adoptée ici est situationnelle. Nous nous demandons ce qui se passe ici et maintenant, lors de la séquence qui désigne l'activité sociale collective en cours dans les rendez-vous collectifs. Nous cherchons à expliquer la manière dont sont négociées les situations de face-à-face et les interactions sociales de toute nature dans le cadre de la densité sociale événementielle constituée d'un flot de participants se serrant sur les plages, sur les promenades au bord de l'eau, dans les rues éphémères de chalets, devant les concerts, sur les terrasses des guinguettes, dans les activités sportives, etc. Il est important de souligner que la participation événementielle ne peut pas être le fruit du hasard tellement les limites temporelles et spatiales du rendez-vous sont clairement définies comme nous l'avons montré dans le chapitre 5. La présence dans le rendez-vous collectifs ne peut qu'être l'objet d'un

choix de participation volontaire.

Une fois ce postulat posé, il s'agit d'expliciter le lien qui existe entre les conditions matérielles du rendez-vous et la production d'un cadre social de l'interaction par les protagonistes de l'événement. Ainsi, toute définition de situation est construite selon des principes d'organisation de l'expérience de l'acteur qui structurent les événements sociaux. Ce qui nous intéresse est de comprendre ces principes d'organisation de l'expérience (ce qui se passe du côté de l'individu) pour comprendre la nature des événements sociaux (l'urbanité événementielle métropolitaine). Comment la transformation de l'environnement urbain peut-elle, à travers les pratiques individuelles, produire du sens collectif ? La notion de cadre développée par Goffman nous permet d'analyser la sociabilité événementielle par l'action individuelle en lien avec les conditions matérielles et symboliques périodiques proposées par l'urbanisme temporaire. Elle rejoint le concept de « régionalisation » utilisé par Giddens (1987, p. 167), celui de « lieu » travaillé par Hägerstrand et plus largement l'idée de contexte qui relie les composantes les plus intimes de l'interaction aux propriétés plus larges de l'institutionnalisation de la vie sociale, dans ses composantes spatio-temporelles et ici, urbaines.

L'urbanité événementielle repose sur l'hypothèse que les participants aux rendez-vous collectifs développent un cadre de l'interaction différent de celui à l'œuvre dans la ville ordinaire en interprétant les ressources symboliques et matérielles du lieu, sa scénographie balnéaire ou hivernale. Ce cadre particulier à la situation de rassemblement saisonnière est mis en œuvre par les agents eux-mêmes au cours de leurs interactions multiples. Pendant ces interactions, les acteurs prêtent attention à toute une série de choses qui portent à conséquence sur leurs comportements (ex : le décor balnéaire, l'organisation physique des lieux, la densité des publics, la température, l'éclairage, etc.) ; ils assurent un contrôle correctif continu et veillent à ce que l'action ne soit pas bloquée ou déviée (ex : le respect d'une distance physique minimal qui permet au déplacement d'être fluide, un regard qui n'est pas insistant pour ne pas mettre mal à l'aise égo) ; ils s'imposent un effort particulier d'attention (ex : ne pas laisser ses enfants marcher sur la serviette du voisin, ne pas pousser les personnes dans la foule). Pour lier ces interactions sociales, parfois très ténues, et la forme spatiale, dans le cadre temporel estival, nous reprenons ici le concept de prise d'Isaac Joseph inspiré par celui d'*affordance* de Gibson (Joseph, 2000). Pour Isaac Joseph, l'accessibilité d'un espace dépend des prestations sémiologiques ou prises immédiates qu'il offre à la lecture de l'utilisateur et qui renvoient autant à ses qualités sensibles qu'aux prestations qu'il propose. De l'agencement de ces prises et de la lisibilité de ces énoncés, dépendent l'autonomie de l'utilisateur et sa capacité à fluidifier son cheminement, à apaiser son comportement, à bien vivre la proximité et la promiscuité physique. « Les conséquences de la co-présence, caractérisée par une surconcentration d'individus dans un territoire restreint et la surexposition des épreuves de chacun sur les interactions quotidiennes des usagers, peuvent s'en trouver grandement affectées » (Le Mouel & Magimel, *in*. Séminaire Isaac Joseph, 2007). Les prises de l'espace du rendez-vous (les symboles saisonniers et l'organisation des lieux) offrent les éléments nécessaires à la production d'une urbanité définie selon des règles et des normes qui prennent sens parce qu'elles sont relatives à un espace et un

moment particulier. Ces règles, qui encadrent et naissent dans les interactions événementielles, facilitent l'acceptation de la densité sociale qui peut être mal vécue au quotidien dans le métro, dans la rue, aux terrasses des cafés, dans les rayons d'une grande surface, dans un embouteillage, au milieu d'un passage piéton...

Comme le souligne Goffman, les cadres ne sont pas uniques. Ils s'emboîtent et dialoguent pour constituer une matrice globale de l'interaction. Lorsqu'ils sont isolés par le travail du sociologue, ils deviennent des outils de compréhension de ce qui se joue entre les individus partageant une situation précise. Ainsi, avant de revenir sur la production du cadre social de l'interaction par les participants de l'événement eux-mêmes, il faut d'abord comprendre comment l'urbanisme temporaire produit un cadre spatial enserrant l'expérience sociale de ces participants au rendez-vous. Nous parlons ici de cadres spatiaux qui facilitent la densité et l'interaction sociale dans la ville événementielle. L'action de l'urbanisme temporaire s'apparente à ce que Goffman nomme un processus de modalisation du cadre de l'expérience (Goffman, 1991). La modalisation est « Un ensemble de conventions par lesquelles une activité pourvue d'un sens dans l'application d'un cadre primaire, se transforme en une autre activité qui prend la première pour modèle mais que les participants considèrent comme différente. On peut appeler modalisation ce processus de transcription » (Goffman, 1991, p.52). L'urbanisme temporaire modalise le cadre urbain, c'est-à-dire qu'il le transforme pour changer ses usages conventionnels. Il y ajoute des éléments de sens qui font appel aux qualités et aux ressources de l'espace considéré comme une réalité active par elle-même. « Le vide de l'espace théâtral n'est pas sans « effets » (visuels ou sonores) sur les positions et les dispositions des acteurs » (in. Cefai, 2007). Mais la modalisation événementielle est autant spatiale que temporelle.

L'espace urbain et ses conventions représentent le cadre primaire de la vie quotidienne en ville. La configuration événementielle de l'espace inscrit de nouvelles conventions d'usage via des aménagements symboliques et matériels, des règlements intérieurs, des agents de l'appropriation tranquille. Cette configuration particulière du cadre primaire qu'est la ville au quotidien change les prescriptions ordinaires des usages de l'espace public dans un temps restreint. La modalisation est donc également temporelle. Le temps urbain est saisi par le temps vacancier et saisonnier spatialisé dans des aménagements renvoyant à des pratiques culturelles hors quotidien. D'abord, lorsque l'urbanisme temporaire transforme l'espace urbain, il signifie un temps d'exception par rapport au temps du quotidien. À Plaisirs d'Hiver par exemple, cette dimension d'exception, d'exhaussement d'un temps particulier, produit un individu consommateur d'une ville de Noël, attaché à des traditions séculaires (souvent complètement redéfinies par l'événement), participant à un vivre-ensemble saisonnier festif et familial. Il y a ici une euphémisation des rapports marchands de la foire consubstantielle à un certain enchantement de la ville par un cadre spatial, construction symbolique tendant objectivement à dissimuler la vérité objective de la pratique (Bourdieu *in*. Réau & Poupeau, 1994). Mais le cadre spatial n'est finalement rien sans le cadre temporel de l'événement, qui thématise et oriente l'action. Le cadre temporel inscrit dans l'espace renvoie à des pratiques culturelles qui servent de base à la production du

cadre social : le temps des vacances et la période estivale associés à l'image de la plage donne au rassemblement une coloration saisonnière qui influe sur la nature des comportements en publics. La mise en scène et mise en intrigue événementielles sont des modalisations spatiales et temporelles du cadre spatio-temporelle de la ville quotidienne. « On ne peut donc penser l'économie de l'enchantement qu'en la découpant en séquences. Le temps est au cœur de cette économie mais la séquence centrale repose sur une suspension du temps » (Winkin, 2001, p. 175). Cette suspension du temps est produite par l'urbanisme temporaire qui circonscrit un lieu et un moment qui échappent au fonctionnement du reste de l'environnement urbain. L'action qui se déroule dans ce cadre est programmée par les autorités municipales sur le thème de la saison. Les éléments spatiaux et temporels sont le support qu'utilisent les participants pour produire de manière interactive un cadre social qui encadre les modalités de l'interaction. Car la modalisation du cadre physique n'oblige pas les comportements à se soumettre au scénario élaboré par les organisateurs et n'influe pas directement sur l'émergence d'une sociabilité ludique. La forme ne détermine pas le fond.

L'espace mis en scène et en intrigue est le support du déploiement d'un cadre ludique aux interactions que les acteurs co-construisent volontairement entre eux et entre eux et le contexte matériel dans lequel ils se trouvent plongés. Ici nous passons du cadre spatial des interactions interindividuelles au cadre social qu'il induit. La production du cadre qui permet de comprendre que le rassemblement s'anime selon une orientation ludique et saisonnière, distincte de l'orientation que prennent les relations ordinaires dans l'espace public, est animée par l'ensemble des volontés individuelles. Sa compréhension pour les non-initiés, ceux qui sont « hors cadre », requiert la maîtrise d'une intelligence qui ne peut être acquise qu'en situation, par l'expérience des lieux. Ainsi, l'urbanisme temporaire produit un cadre matériel support de significations et qui oriente les actes de communication parce que les agents se saisissent de ses prises perçues (la plage par exemple) pour élaborer un cadre social aux interactions. Le cadre social collectivement produit devient nécessaire pour le bon déroulement du scénario événementiel. À défaut, les pratiques sociales remettraient en cause l'existence même des rendez-vous en renversant les attitudes attendues, en détournant les aménagements, en subvertissant la thématique événementielle, en introduisant des éléments déformant la mise en scène de l'espace et la mise en intrigue du temps. Il y a alors, au niveau de la production de cadre collectif par les agents, un double processus de modalisation qui active la transformation physique de l'espace proposée par l'urbanisme temporaire : la modalisation de la ville en plage et celle de la plage en plage urbaine.

La première modalisation transforme le cadre primaire appliqué aux relations en public de l'espace urbain en lui adjoignant des conventions sociales nouvelles qui produisent, par exemple, une forme de balnéarité urbaine. La balnéarité de Paris-Plages prend comme modèle les règles implicites régissant les relations sociales dans la ville ordinaire, tout en les distordant pour donner naissance à un modèle d'urbanité différente : une urbanité balnéaire. La seconde modalisation transforme le cadre primaire de la plage, ou tout du moins l'idée que chacun se fait de la plage, comme cadre à des comportements sociaux particuliers comme l'ont montré Jean-Claude Kaufmann (2001) ou Jean-Didier Urbain (2002).

Le cadre primaire de la sociabilité des plages et des vacances d'été est pris comme référence pour les comportements sur les plages urbaines, mais avec des règles propres à la vie en ville, notamment en ce qui concerne les pratiques de dévoilement des corps. Les règles officielles de la plage urbaine, qui par exemple interdisent le monokini, mais également celles implicites produites par les participants que nous décrivons dans le chapitre 7, modalisent le cadre de l'expérience de la plage dite naturelle et prise comme référence. Dans l'expérience du rendez-vous collectif, se bâtit un être-ensemble dont les interactions orales, visuelles ou physiques sont colorées d'une dimension ludique et saisonnière. Ainsi, dans les rendez-vous collectifs étudiés, nous avons affaire à l'imbrication de différents cadres et de différentes strates de modalisation. Elles reposent sur l'interprétation que les agents font de l'espace-temps auquel l'événement se réfère officiellement (espace représenté), de celui dans lequel ils se réunissent (espace vécu) mais aussi de l'interprétation du regroupement en lui-même. Le rassemblement est une forme de cadre social particulier qui influe sur les relations interpersonnelles qui s'y déploient.

Le participant donne une valeur au face-à-face événementiel et lui alloue des règles particulières : c'est le changement du contenu des consciences et l'effervescence de la vie psychique individuelle qu'évoque Durkheim lors des phases de concentration de la société, et que nous avons exposé dans le premier chapitre. Cependant nous cherchons à en distinguer les ressorts en intégrant le contexte spatial produit par l'urbanisme temporaire et le cadre social déployé dans ce contexte en partant de l'individu. Nous ne présumons pas que cette production du cadre de l'expérience sociale à travers l'interaction en situation de rassemblement prise dans un cadre spatial thématique soit automatique. Elle est selon nous la conséquence d'un jeu collectif où chacun adopte une disponibilité à l'autre motivée par l'envie de jouer collectif, d'expérimenter l'urbanité événementielle dense, de s'inscrire dans une foule réunie pour une occasion saisonnière, une mise en scène ludique de la société urbaine qui ne se reproduira que l'année suivante. La participation au rendez-vous indique une posture d'ouverture à l'altérité prise dans une offre spatiotemporelle de réenchantement de la ville et de la vie en ville. Le réenchantement ne peut être effectif que si les participants veulent bien prendre la peine d'ajouter, à la dimension matérielle et temporelle de l'événement, une valeur sociale collectivement construite.

6.3.2 Faux et usage de faux : simulacre et action pour l'individu hypermoderne

« L'espace public, tout structuré, tout architecturé soit-il, n'est rien sans l'adoption par les individus de codes d'usage et de pratiques d'interaction sociales spécifiques, éminemment symboliques » (Debarbieux, 2001). Nous affirmons que lorsque ces codes symboliques sont donnés dans des configurations juridiques, architecturales et temporelles éphémères, ils ne contraignent pas tant les interactions sociales mais offrent plutôt des orientations pour le bon déroulement du rassemblement. La scénographie peut être interprétée comme une « programmation » au sens qu'en donne Goffman, c'est-à-dire une activité soigneusement préparée à l'avance, dont le déroulement défile secrètement dans les têtes ou sur le papier. Cette programmation peut nécessiter la présence de régulateurs incarnés, dans

les rendez-vous, par les régisseurs et les agents de l'appropriation tranquille que nous avons décrits dans le chapitre 5. Cependant, c'est l'interprétation du scénario réifiée dans un cadre spatiotemporel, et la production par les acteurs d'un cadre social particulier sur ces bases matérielles, qui valident la programmation et lui allouent une valeur collective. Si la modalisation événementielle signale le lieu du rassemblement et invite à certains comportements suivant des représentations culturelles stéréotypées, les participants restent maîtres du bon déroulement du scénario élaboré pour eux. L'environnement urbain modalisé ne fournit « que » le matériau pour la manifestation des comportements sociaux qu'il s'agit de décrire et d'expliquer. Comment les individus se saisissent activement de ce matériau pour lui donner son sens collectif ?

Les participants sont considérés ici comme acteurs et activateurs de la dynamique sociale du lieu suivant plusieurs hypothèses : ils s'engagent de façon réfléchie et volontaire dans l'espace modalisé – là où une désaffection des publics pourrait être possible ; ils admettent de réduire les distances physiques entre les corps – là où la densité sociale pourrait les faire fuir ; ils font varier leurs manières d'être ensemble passant d'une vie sociale régie par les nécessités du quotidien à un rassemblement temporaire dans un cadre ludique – là où pourrait exister une indifférence au décor. Il y a selon nous une dimension volontaire dans la production du vivre-ensemble estival ou hivernal : on veut se laisser charmer, les participants ne sont pas dupes, pas question de les considérer comme des agneaux mystifiés par les idéologies et les imageries de l'identité et de l'authenticité, de l'exotisme et de l'évasion.

Le temps, compris comme un construit social n'existe pas sans le partage et l'appropriation par les individus de ses symboles. L'objectif est donc de comprendre comment les participants s'approprient de manière dynamique et interactive les rendez-vous comme symbole du temps. Les rythmes collectifs continuent d'exister parce que les acteurs s'approprient de manière non contrainte les lieux modalisés et ludicisés, comme un matériau temporel à partir duquel ils construisent une sociabilité modifiée. Pour comprendre le processus nous utilisons l'idée de Giddens selon laquelle la sociabilité varie selon la « disponibilité de présence » de chacun (1987, p. 122). La disponibilité de présence fait référence au va et vient que l'acteur effectue, en situation d'interaction, entre sa « région avant », le rôle social qu'il joue et la face qu'il montre, et sa « région arrière », ses sentiments. Les observations effectuées à Paris-Plages, Plaisirs d'Hiver et Bruxelles-les-Bains ne peuvent donc porter que sur la région avant. En contexte de coprésence événementielle, la région avant révèle un visage social – une face dirait Goffman, qui se construit dans le flot des échanges et qui semble disposé à la rencontre, au frottement social, à la rupture de la sphère de l'intimité, aux rapprochements des corps, aux discussions furtives et inattendues avec le voisin de manège, le glacier, le touriste qui demande son chemin. Cette disponibilité ne peut se comprendre que parce qu'elle est prise dans un processus « d'ouverture et de fermeture de parenthèses temporelles, et de délimitation de parenthèses spatiales » (Goffman *in*. Giddens, 1987).

Les délimitations produites par l'urbanisme temporaire signalent des occasions sociales, rituelles, qui

définissent un espace de représentation sociale particulier dans la ville, selon la métaphore théâtrale goffmanienne. Ces ouvertures/fermetures des espaces-temps événementiels renvoient à une ouverture/fermeture d'une séquence sociale dans laquelle l'individu va endosser un rôle qu'il ne joue pas forcément dans sa vie quotidienne. Ainsi, les parenthèses spatio-temporelle produites par l'urbanisme temporaire permettent aux participants de juger que ce qui se déroulent dans le rendez-vous collectif diverge de ce qu'ils attendent habituellement dans la vie de tous les jours et donc, d'adapter leur hexis corporel et leur face sociale en conséquence. Certaines personnes amplifient leurs mouvements dans un contexte de rassemblement afin d'indiquer qu'elles sont conscientes, qu'en d'autres occasions, ils seraient considérés comme bizarre explique Giddens (p. 126) : par exemple le fait de poser la main sur l'épaule de l'inconnu pour former une farandole dans une situation de foule en déplacement à Plaisirs d'Hiver, ou de se dénuder et se huiler le corps de manière ostentatoire sur les plages urbaines. Ainsi, la « région avant » que nous étudions ne rend pas compte des sentiments de l'individu, mais de la face sociale qu'il renvoie et qu'il construit dans l'échange. Lorsqu'un plagiste urbain se met en maillot de bain, il joue le rôle qu'il pense être adéquate dans le cadre d'un mimétisme balnéaire, mais si personne ne le faisait, le ferait-il lui même ? Ce qui semble acquis ici est que le dévoilement des corps est un message envoyé à l'attention des autres participants qui repose sur l'idée de confiance ; c'est un indice du rôle joué par l'individu ; c'est un geste assumé dans cette parenthèse temporelle qui ne l'est pas en dehors.

Une des hypothèses est donc que les plages urbaines fonctionnent comme des scènes de théâtre : les citadins y délaissent leurs costumes quotidiens, au sens propre comme au sens figuré, et se rapprochent psychologiquement et physiquement les uns des autres pour jouer à vivre-ensemble sur un mode balnéaire, estival et vacancier partagé. Les participants activent la mise en scène et valident la thématique saisonnière en considérant sous un autre jour les manières d'être les uns avec les autres. Ils produisent un être ensemble temporalisé en se servant du matériau symbolique proposé. Le processus s'apparente à une forme de suspension du temps qu'Yves Winkin, en reprenant la notion de « subjonctivité » proposée par Victor Turner (1977, 1983) explique ainsi : si nous vivons d'ordinaire à l'indicatif (les choses sont ce qu'elles sont), il arrive parfois que nous glissions temporairement dans une vie liminale, une vie au subjonctif (les choses deviennent ce que nous avons rêvé qu'elles puissent devenir). C'est le temps du jeu et du rite assumé qui se répète annuellement et met à distance l'ordinaire. C'est le temps saisonnier et ses images d'Épinal qui redessine les modalités quotidiennes du vivre-ensemble. Dans ces situations, il se produit une forme de réenchancement de l'espace-temps urbain reposant sur un « Je sais bien que c'est artificiel, mais je vais quand même jouer le jeu ». Chaque protagoniste décide de suspendre volontairement son incrédulité, traduction littérale de « willing suspension of disbelief » développé par Coleridge à propos du théâtre et reprise par Winkin à propos des processus d'enchantement urbain (2001).

Ainsi, face au temps continu des réseaux et à l'individualisation du rapport au temps que nous avons abordé comme une forme de désenchancement du temps dans le chapitre 1, les autorités urbaines

proposent des espaces-temps de réenchantement que les citoyens s'approprient en jouant un « faire-semblant ludique » (Goffman, 1991)²¹², convivial et collectif. Les participants du jeu social indiquent qu'ils le définissent comme tel. Le moment du rassemblement fait rupture par la théâtralisation éphémère d'une urbanité particulière produite par les participants et que nous décrivons au chapitre suivant. Face à « l'épuisement du règne de l'invisible » (Gauchet, 2006), le réenchantement passerait par des sociabilités simples, un rapport à une nature réinterprétée et au cycle solaire des saisons²¹³. Il passerait par le temps du loisir compris comme un temps pour soi, face au travail et, peut être aussi, par une réduction de la distance minimale qui construit la figure de l'étranger de Simmel, toujours présent mais tenu en respect. Cependant, dans ces situations mises en scène par le politique, le simulacre, « le jeu d'illusion et de fantasme » (Baudrillard, 1981, p.24), qui offre une urbanité travaillée par l'image d'une non urbanité, ne semble pas loin. Le réenchantement qui reposerait sur la recherche de sens, la quête du bonheur, et la volonté de trouver des lieux-paradis, hors du temps et de l'espace, déboucherait sur la nécessité, à l'échelle métropolitaine, de créer les conditions de l'enchantement des espaces ou des situations fabriqués dans le but d'apporter une réponse à ce que recherchent les hommes (Gillot & Bruyas, 2004). La réponse politique des rendez-vous collectifs, considérée comme factice et artificielle pour certains de ses détracteurs, révèle un besoin social qu'il s'agit pour les villes de capter dans des configurations spatiales pérennes ou temporaires.

Si la séquence de réenchantement est un choix individuel d'engagement dans un lieu de réenchantement pérenne comme les parcs d'attraction par exemple, elle est plus soumise à la contrainte lorsque ces lieux n'apparaissent que durant une période limitée. Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver ouvrent une parenthèse annuelle d'un mois et l'individu doit s'y insérer avant qu'elle ne se referme s'il veut en profiter. Cet engagement doit être synchrone avec des limites temporelles qui correspondent au signifiant temporel (la plage c'est durant un mois) mais qui sont également des signifiés culturellement porteurs de sens (la plage c'est durant l'été et les vacances). L'utilisation du signe spatiotemporel provoque des comportements (la plage c'est la détente, le mimétisme voire la sociabilité) et une sociabilité qui rompt avec la sociabilité individuelle et occasionnelle du quotidien et celle des groupements naturel, c'est-à-dire non choisi. L'idée d'engagement dans l'espace-temps du rassemblement et d'utilisation active des prises de l'urbanisme temporaire rejoint les réflexions de John Dewey sur la formation, au sens physique et initiatique, de publics actifs, conscients et engagés par

212 Par « faire semblant », Goffman décrit « une activité qui apparaît à ses participants comme une imitation ou une répétition erronée, ostensible d'une activité moins transformée (...). La « raison » qu'on invoque habituellement lorsqu'on s'engage dans ces fantaisies est que l'on y trouve une satisfaction immédiate. On parle ainsi souvent de « passe-temps », de « divertissement ». Avant de se payer du bon temps, les participants doivent avoir satisfait à leurs besoins pressants (...). En outre, les participants doivent s'immerger dans le langage dramatique du jeu – le plus profond de l'expérience ludique » (1991, p. 57)

213 L'utilisation de la symbolique des saisons fait d'autant plus rupture dans la ville que les innovations technologiques ont, de par leur pouvoir calorifique, lumineux ou drainant, contribué à réduire dans les villes les repères temporels naturels. Le chauffage des intérieurs et des terrasses atténuent la sensibilité aux variations de température, l'éclairage public permet l'activité nocturne dans les centres-villes, l'assainissement permet de lutter contre l'humidité en toute saison, les matériaux de construction modernes accumulent la chaleur et la restitue, mettent un terme à la poussière des rues en terre et l'amélioration de l'étanchéité rend hermétique aux éléments les intérieurs (Guillerme, 1997). Ces évolutions entraînent une tendance à la dénaturation du temps par une atténuation des contraintes climatologiques pesant sur les activités humaines. L'instrumentalisation des référentiels saisonniers réintroduit une dimension naturelle au temps social et marque une exception dans le fonctionnement urbain.

l'expérimentation première et quotidienne d'un espace public (*in*. Winkin, 2001).

* * *

Les interactions sociales des rendez-vous collectifs s'inscrivent dans un temps de loisir saisonnier signalé dans la ville par un cadre spatiotemporel que les acteurs interprètent et saisissent pour construire une urbanité modifiée. L'observation de ce mécanisme repose sur la capacité du sociologue d'extraire « les grands enjeux des petites situations » et à saisir le vif des situations sociales « toujours en train de se faire » pour reprendre les termes d'Isaac Joseph. Pour démontrer empiriquement nos propos, nous devons faire l'expérience de l'ordinaire, entrer dans les rendez-vous collectifs, observer les usages (observation) et comprendre les intentions (questionnaires) avec une question en tête : que se passe-t-il ici entre les participants ? Face aux publics des rassemblement étudiés, « Mon intention ici n'est pas de leur chanter une berceuse, mais seulement d'entrer sur la pointe des pieds et d'observer comment ils ronflent » (Goffman, 1991, p.22). Nous ne nous intéressons pas aux rêves qu'ils font mais aux soubresauts observables que ces rêves leur font faire...

6.4 Saisir les interactions sociales de l'urbanité événementielle

La concentration sociale provoquée par les rendez-vous collectifs ne relève pas d'une collection d'individus disposés les uns à côté des autres sans qu'aucune forme d'interaction ne se produisent entre eux. L'enjeu de cette partie est d'exposer la méthodologie développée pour rendre compte de l'intersubjectivité événementielle en lien avec la modalisation saisonnière du cadre de l'expérience urbaine à travers les interactions sociales (physiques, visuelles et verbales). Pour cela, nous mobilisons deux méthodes : l'observation participante et l'enquête par questionnaire ; l'observation pour saisir le jeu social événementiel et le questionnaire pour le mettre en lien avec le concept de rythme périodique. La complémentarité de ces méthodes tient dans ce qu'elles nous permettent, l'une et l'autre, de saisir différentes facettes des interactions sociales en lien avec l'espace modalisé et le temps symbolisé des rendez-vous collectifs.

6.4.1 L'observation pour étudier les interactions sociales en contexte de coprésence

Les événements, nous les avons observés et observés encore depuis plusieurs lieux afin d'étudier la façon dont les participants conféraient à cette activité collective son intelligibilité propre. L'observation est une technique de recueil des matériaux traversée par de nombreuses questions sur la place du chercheur dans son terrain, sur sa visibilité et l'influence qu'elle peut avoir sur les comportements observés, sur le statut de la photographie et du film. L'utilisation des matériaux récoltés peuvent alimenter un inductivisme parfois naïf ou rendre compte d'une complexité du réel parfois déroutante tant les prises manquent pour un travail classificatoire. Cependant, avec l'observation, nous insistons sur le fait que l'ordre social ne s'impose pas aux acteurs et recherchons la manière dont il est co-produit par eux. Loin d'être des idiots culturels agissant selon des alternatives préétablies et des cadres spatio-

temporels déterminants, les acteurs ont des compétences pour interpréter la situation dans laquelle ils se trouvent et y agir convenablement. Plus qu'une théorie de l'acteur, notre intérêt se porte sur une théorie de l'action prise dans ses dimensions spatiales et temporelles. Nous rejoignons ici Isaac Joseph : « Les observations empiriques à mon sens les plus rigoureuses de l'activité située (...) décrivent des formes de participation et des engagements, des manières de coopérer avec d'autres participants ou avec des objets et des équipements, des modalités d'organisation des perspectives, des dispositifs pratiques et des agencements de conduites, des attributions d'intentions et leurs conséquences sur le cours de l'action. » (2000, p.54). L'agir événementiel en situation de rassemblement capté par l'observation est l'objet du chapitre 7. Plus précisément, c'est le dévoilement des corps sur les plages urbaines et les interactions entre les participants, en lien avec l'organisation matérielle et symbolique des lieux, que nous avons étudiés comme autant d'indices de la production d'un vivre-ensemble propre aux rendez-vous collectifs.

L'enquête par questionnaires et l'observation se complètent à la fois dans l'analyse des types d'interaction sociale (visuelles, physiques, verbales) et dans l'expérience du terrain. L'organisation de l'enquête par questionnaires, articulée à des séquences d'observation, a permis de produire l'essentiel du matériau qui compose cette recherche : l'observation et le recensement des aménagements matériels et symboliques des événements permettent de saisir le résultat opératoire de l'urbanisme temporaire (cf. Chapitre 4 & 5) ; l'observation des usages de l'espace et des interactions sociales permet de saisir l'urbanité événementielle (cf. Chapitre 6 & 7). L'analyse du cadre spatial du rassemblement procède d'une observation de terrain rendue possible par une présence prolongée au cœur des rendez-vous, aux côtés des organisateurs et des enquêteurs, au sein du BGE et de la DGEP. L'analyse des interactions sociales relève d'une autre forme d'observation. Nous avons alterné des séquences d'observation techniques des conditions matérielles du rassemblement avec des séquences d'observation analytiques des pratiques sociales au sein de ce cadre physique.

La présence au cœur des rendez-vous collectifs pendant au moins 5 jours, 8 heures par jour, a permis d'effectuer plusieurs types d'observations complémentaires. D'abord, nous avons sillonné l'ensemble des sites pendant plusieurs heures, prenant part aux flux des promeneurs, tantôt dense (notamment les fins de semaines), tantôt moins important. Il s'agissait de tendre l'oreille et d'attraper au vol les discussions informelles et les interjections dans la foule, d'ouvrir l'œil sur les modalités de la marche piétonne (rapide/lente, arrêt/déplacement, en groupes/en solitaire, dirigée/déambulatoire), les contacts physiques entre les flâneurs (zigzags, esquives, farandoles, accrochages, chocs, écrasement des pieds, frôlements, coude à coude), l'orientation des regards (vis-à-vis des zones de détente, vis-à-vis des marcheurs arrivant en face, sur le côté, par derrière, vis-à-vis du paysage). Ensuite, nous avons pris place, de manière régulière, dans quelques lieux stratégiques, carnet de bord à la main, appareil photographique autour du cou, afin d'observer en marge de la foule les comportements en situation de déplacement et à l'arrêt (bordures des plages, points hauts, entre deux chalets, à la terrasse d'un café). Ces séquences nous ont permis de saisir l'important jeu de regards entre les immobiles et les mobiles

dont nous rendons compte dans le chapitre 7, et les pratiques de dévoilement des corps des plagistes urbains. Enfin, nous nous sommes installés à plusieurs reprises sur les plages, notamment à Paris, en short, journal déplié cachant un carnet de notes. Nous avons fait varier deux statuts d'observateur tout en participant à l'événement : celui du participant lambda qui boit son vin chaud à Plaisirs d'Hiver, son cocktail sur les terrasses de Bruxelles-les-Bains ou qui vient lire son journal en bronzant à Paris-Plages, anonyme dans la foule ; celui d'un membre de l'organisation, identifié par son badge et ses accréditations pour passer dans les locaux techniques, discuter avec les régisseurs, les saisonniers embauchés pour la sécurité, l'entretien ou pour la mise en place du mobilier. Notre présence prolongée à certains endroits très exposés au regard des publics et nos shooting photographiques ont pu être mieux accepté par les plagistes parce que nous étions identifié en tant que membre de l'équipe organisatrice et non comme un simple visiteur un peu trop curieux. C'est notamment grâce à ce statut que nous avons pu observer le jeu des regards et celui du dévoilement des corps dans le contexte des plages urbaines sans être trop rapidement dévisagé et assimilé à un voyeur.

Le va-et-vient méthodologique entre « observation participante clandestine et participation observante dévoilée » (Soulé, 2007) devait permettre de saisir un objet social temporaire étudié à la fois sous l'angle de sa production spatiale et de son appropriation sociale. De plus, l'observation dans un contexte événementiel est finalement une méthode peu intrusive vis-à-vis des participants parce qu'elle ne dévoile pas le sociologue à son objet : tout le monde observe tout le monde et le regard devient un élément organisant les usages qui n'est peu perçu comme une offense lorsqu'il est trop appuyé. Le sociologue se confond avec les individus qu'il observe puisque Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver sont des lieux où le « voir et être vu » est un facteur explicatif de la présence des publics. Dès lors, l'enjeu de l'entrée de l'observateur sur le terrain, de son acceptation par le groupe, du choix de l'observation voilée ou non, s'efface lorsque celui-ci est plongé dans un espace public, très fréquenté, où les individus ne se connaissent pas et où tout le monde observe tout le monde. Pratiquement, chaque soir, nous avons enrichi nos carnets de bord par des observations sur l'ambiance des lieux, la densité sociale selon l'heure et le lieu, les odeurs et les couleurs, pour mettre en forme l'expérience physique de la journée et la lier aux données recueillies plus formellement, notamment à travers les questionnaires. Cependant, il faut souligner qu'une part des observations, notamment celles effectuées sur les plages urbaines, avaient pour objectif de saisir les interactions sociales selon une grille de compréhension élaborée antérieurement durant les Plaisirs d'Hiver. Le travail ethnographique n'est donc pas un travail ethnométhodologique²¹⁴ dans le sens où nous avons en tête de mettre au jour

214 L'ethnométhodologie procède d'un positionnement épistémologique fort qu'il nous semble intéressant de souligner ici pour comprendre notre démarche descriptive. Nous souhaitons simplement reconnaître à l'ethnométhodologie une puissance heuristique dans l'explication de la complexité du social parce qu'elle est « orientée vers la tâche d'apprendre de quelle façon les activités ordinaires réelles des membres consistent en des méthodes pour rendre les actions pratiques, les circonstances pratiques, la connaissance de sens commun des structures sociales et les raisonnements sociologiques pratiques, analysables » (1967). La démarche procède de la reconnaissance d'une réalité sociale close sur elle-même, c'est-à-dire que l'on peut comprendre sans faire référence aux autres dimensions sociales dans lesquelles elle se déploie. La particularité de notre approche des interactions sociales en milieu événementiel se rapproche de cette orientation car nous ne renvoyons pas ce que nous observons des comportements festifs à d'autres variables explicatives comme le statut social des individus. L'autre élément intéressant dans l'ethnométhodologie de Garfinkel est son background épistémologique qui rejoint notre utilisation du concept de rythme. Chez l'auteur, la société est un accomplissement pratique tout comme le rythme est un système en fonctionnement qui s'accomplit dans le mouvement qui l'anime et qui le fait tenir en équilibre.

certains traits saillants des rendez-vous collectifs, au fur et à mesure de l'avancée de nôtre recherche. De même, il est certain qu'une partie de la réalité nous a échappée, celle qui se trouve aux marges des événements et de ses interactions sociales, celle qui ne dit pas son nom et qui se montre difficilement, celle qui renvoie aux pratiques solitaires, aux individus qui traversent les lieux sans s'arrêter, à ceux qui s'échappent de la foule, la contournent, ignorent les lumières de la fête et se détournent des lieux...

6.4.2 L'enquête par questionnaire

L'enquête par questionnaire a deux objectifs de recherche : comprendre si la rencontre sociale peut expliquer l'engagement des participants à différentes échelles de temps (durée de présence, renouvellement mensuel et annuel de la visite) ; montrer que les rendez-vous collectifs sont des lieux de socialisation au plus amoureuse, du moins amicale, en travaillant la catégorie des célibataires. Les deux objectifs n'en forment en fait qu'un dès lors qu'ils abondent l'idée que les rendez-vous collectifs sont utilisés car ils permettent la rencontre et la socialisation dans une forme d'urbanité temporaire, mise en scène et saisonnière. Ainsi, les données de l'enquête seront utilisées tout au long du chapitre 7 pour compléter les résultats de l'observation en ciblant les questions relatives au vivre-ensemble événementiel. D'une certaine manière, les rendez-vous collectifs fonctionnent, à une échelle métropolitaine, comme les bals d'autrefois, lieux de sociabilité qui facilitent la rencontre par l'existence d'une série de règles implicites comme l'écrivait déjà Alain Girard en 1964 en se basant sur une grande enquête quantitative (Girard, 1964).

Le bal est régi pas des règles de comportement différentes de la vie quotidienne, partagées par tous et tolérées alors qu'elles ne le sont pas au quotidien. Le bal, comme les rendez-vous urbains, sont des lieux d'exception, distincts du quotidien à la fois par leur temporalité et leur spatialité (la place du village, la salle des fêtes). Les événements urbains sont à la fois un lieu de rencontre mais aussi un lieu d'approfondissement des relations au plus amoureuses, du moins amicales, un lieu de drague, permettant de faire « sa cour », un lieu d'échange et de socialisation collective, un lieu de rendez-vous et de réification concrète de la société urbaine.

En utilisant le rythme comme une image autant que comme un principe explicatif de la dynamique sociale en train de s'accomplir et qui l'empêche de s'effondrer, nous utilisons une théorie du social qui doit plonger ses racines dans un pragmatisme méthodologique cherchant, dans l'espace-temps, les éléments de cet accomplissement. Or Garfinkel écrit que les faits sociaux sont une réalité objective, une « réalisation pratique continue de chaque société, procédant uniquement et entièrement, toujours et partout, du travail des membres, une réalisation naturellement organisée et naturellement descriptible, produite localement et de manière endogène » (Garfinkel, 2001). Nous en resterons là pour mais le courant, assimilé tantôt à une anti-sociologie, d'autres fois à une nouvelle sociologie ou une sociologie radicale, nous interpelle. Si l'ethnométhodologie est plutôt utilisée dans la perspective d'une sociologie des organisations, du travail humain, ne pourrait-elle pas apporter des éléments de compréhension de l'organisation des pratiques spatiales ? Alors que Garfinkel a écrit son ouvrage de référence en 1967, ce n'est qu'en 2007 que les Recherches en ethnométhodologie, ont été traduites en France...



Illustration 19 : Guinguette dansante à Paris-Plages : voir et être vu, de la métaphore du bal populaire à sa réification événementielle, source : auteur

6.4.2.1 Mise en place de l'enquête et données

Nous avons recueilli 2512 questionnaires papiers utilisables et traités par le logiciel Modalisa²¹⁵. Nous avons choisi l'enquête par questionnaires pour recueillir rapidement un matériau riche sur des événements furtifs auprès d'un nombre important de participants interrogés en situation. Le questionnaire a été préféré aux entretiens semi-directifs auprès des publics qui nous paraissaient être difficile à mettre en place sur trois événements : combien d'entretiens sur les trois événements pour produire un matériau solide ? Comment persuader de faire parler des participants pris dans l'événement alors que les 15 minutes de passation du questionnaire étaient déjà difficile à obtenir ? Comment récolter des informations intéressantes par des entretiens qui, face à des promeneurs qui rechignent à stopper leur marche, ne peuvent pas durer plus d'une dizaine de minutes ? Car nous avons pris le parti de chercher à capter l'information dans l'instant et non après l'événement et il aurait été difficile de produire 50 entretiens par événements compte tenu de nos obligations de responsable d'enquête. La recherche de données quantitatives a aussi été dictée par notre engagement auprès des mairies de Paris et Bruxelles. Les premiers contacts pris auprès de la Mairie de Paris et de l'Échevinat de Bruxelles ont été motivés par le besoin d'obtenir une autorisation d'enquêter. Rapidement, les organisateurs se sont montrés intéressés par notre démarche et nous ont proposé d'intégrer leurs équipes afin de faciliter l'enquête, en échange de la communication des résultats sous forme de synthèses. Nous avons ainsi mis en place trois enquêtes à Plaisirs d'Hiver, Bruxelles-les-Bains et sur les trois sites de Paris-Plages, Voies sur Berges, Port de la Gare, Bassin de la Villette et réalisé autant de synthèses.

A Paris, l'objectif initial de 500 questionnaires sur le site des Voies Georges Pompidou était trop limité pour la DGEP qui avait commandé ce type d'enquête à la TNS/Sofres en 2004 sur la base d'un

²¹⁵ Pour la présentation complète de ce logiciel : www.modalisa.com

échantillon de 2000 personnes. En échange d'une mise à disposition de matériel (20 pochettes, 50 stylos, 1600 photocopies, plannings d'enquête, plastification des consignes aux enquêteurs, badges d'accès aux régies, etc.) et d'une équipe de plagistes que nous avons personnellement formé pendant une demi-journée, nous avons accepté d'étendre l'enquête aux trois sites de Paris-Plages, de suivre et coordonner les enquêteurs pendant une semaine, d'atteindre un échantillon de 1500 personnes, de saisir et de traiter les données et de les restituer avant la fin de l'été 2007. Le questionnaire formulé en fonction de nos objectifs a été, à Paris notamment, complété lors de réunions préparatoires. Il s'agissait d'y intégrer certaines préoccupations propres aux municipalités sans transformer le document en « enquête de satisfaction », à l'image de ce qui avait été produit par la TNS/Sofres et dont nous nous sommes procurés les résultats détaillés.

Événement	Échantillon	Date	Horaires
Paris-Plages 2007 - Voies sur Berges	878	2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9 août	11h-20h
Paris-Plages 2007 - Bassin de la Villette	384	2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9 août	11h-20h
Paris-Plages 2007 - Port de la Gare	284	2, 3, 4, 5, 6, 7 et 9 août	11h-20h
Bruxelles-les-Bains 2007	494	13, 14, 15, 17 et 18 juillet	12h-21h
Plaisirs d'Hiver 2006	472	du 13 au 17 décembre	12h-20h
Plaisirs d'Hiver 2006 (BGE)	493	du 26 au 30 décembre	Nc
Plaisirs d'Hiver 2007 (BGE)	536	du 11 décembre au 1 ^{er} janvier	Nc
Paris-Plage 2004 (TNS/Sofres/Mairie de Paris)	2000	du 26 juillet au 19 août	Nc

Tableau 6: enquêtes effectuées et données récupérées.

A Bruxelles, nous avons mis en place la première enquête de 500 questionnaires pendant les Plaisirs d'Hiver 2006. Après autorisation accordée par le BGE, ce dernier s'est montré intéressé par notre démarche et nous a facilité l'accès à l'événement mais aussi à ses bureaux. La communication d'une synthèse sur l'événement a permis de renouveler l'enquête à Bruxelles-les-Bains, cette fois en collaboration avec Johanne Dendoncker, étudiante de Jean-Michel Decroly professeur à l'Université Libre de Bruxelles. De son côté le BGE a produit une enquête dont les résultats et l'échantillon nous ont été communiqués mais qui s'est révélée peu exploitable.

6.4.2.2 Échantillonnage et passation

Une enquête par questionnaire auprès d'un public localisé sur un espace-temps particulier ne peut pas faire appel à la méthode d'échantillonnage aléatoire pure du fait des biais introduits par la passation en face-à-face et de l'impossible connaissance de la liste exhaustive des visiteurs. En ce qui concerne la méthode d'échantillonnage par quotas, nous n'avons pas connaissance de la structure sociodémographique du public des événements et il est dangereux de prendre pour référence la structure de la population des villes, région ou pays concernés. Nous avons donc postulé que le public des rendez-vous urbains possède une structure sociodémographique spécifique. Cependant, à Paris, l'enquête TNS/Sofres 2004 a permis de dégager de grandes lignes de représentativité d'un public qui

ne devrait pas avoir véritablement changé en 3 ans. La structure de l'échantillon 2004 a été utilisée pour encadrer de manière souple l'échantillonnage sur le terrain en établissant des ordres de grandeur dans le choix des publics à interroger. Nous avons donc choisi d'appliquer la méthode du « pas aléatoire » contrainte par quelques quotas souples. Les enquêteurs, organisés selon un zonage quotidien fixe, ont administré les questionnaires en veillant à interroger des personnes en déplacement et immobiles, autant de femmes que d'hommes, autant de tranches d'âge possible supérieures à 15 ans, aussi bien les personnes seules que celles accompagnées. En outre, nous avons établi une forme de quota temporel en divisant l'enquête en périodes de trois heures avec un maximum de 8 questionnaires par heure et par enquêteur. De cette manière, nous avons atteint un échantillon des différents types de population, sur différentes zones de l'événement et à différentes heures de la journée.

La passation des questionnaires s'est effectuée par tranches d'environ trois heures avec renouvellement des enquêteurs, entre 11h/12h, soit environ deux heures après l'ouverture des portes des événements, et 20h ou 21h, soit trois ou quatre heures avant la fermeture des sites. Une partie des publics, notamment nocturnes, n'a donc pas été interrogée. Outre l'impossibilité technique de prolonger le temps de passation (les plagistes de Paris-Plages préparent la fermeture du site dès 20h30), la difficulté consistait à interroger des personnes venant principalement assister aux concerts. Néanmoins, certains des participants du soir ont été interrogés dans la journée. Le résultat final est le recueil de 2512 questionnaires d'une quarantaine de questions. La base de données n'a pas été entièrement exploitée et peut donc permettre des analyses postérieures sur les pratiques événementielles qui enrichiront la compréhension des phénomènes de rassemblement dans l'espace public.

6.4.2.3 Le questionnaire

Nous avons élaboré trois questionnaires. Le premier questionnaire administré à Plaisirs d'Hiver a été enrichi pour Paris-Plages et Bruxelles-les-Bains afin d'y intégrer les desideratas du BGE et de la DGEP et de reformuler les questions face aux problèmes rencontrés lors de la première enquête. Le lecteur pourra lire l'intégralité du questionnaire de Paris-Plages et de Bruxelles-les-Bains en annexe. Les trois questionnaires comportent six grandes orientations : une relative aux variables sociodémographiques qui permet de cerner le type de public ; une relative à l'insertion des rendez-vous collectifs dans les pratiques urbaines via les pratiques de mobilité (lieu avant et après l'événement, mode de transport, etc.) ; une relative aux activités effectuées (achats ou non, utilisation des sites, etc.) ; une centrée sur les pratiques temporelles (temps de présence, nombre de visites, temps de déplacement, renouvellement de la visite, etc.) ; une relative aux pratiques sociales (personnes rencontrées, participation solitaire ou en groupe, etc.) ; une relative à la perception des lieux (points positifs, négatifs, ambiance, etc.). Les questionnaires mélangent des questions fermées et des questions ouvertes nécessitant cependant une réponse formulée simplement. Ils ne sont pas orientés autour d'une problématique resserrée mais permettent cependant de répondre à des problématiques précises en ciblant un groupe particulier de questions.

Les questionnaires ont été utilisés, via le croisement des variables temporelles et des questions relatives aux rencontres, afin d'analyser la relation entre engagement dans un rythme collectif et interaction sociale dans le chapitre 7. Ils mettent en lumière l'autoalimentation sociale du rassemblement par les possibilités de socialisation que sa fréquentation massive permet et la représentation que les participants se font de l'ambiance sociale des lieux (exemple : Q.14. Trouvez-vous le contact avec les gens ici : Plus facile qu'au quotidien ? / Moins facile qu'au quotidien ? Ni plus, ni moins facile). Ainsi, l'enquête par questionnaire est utilisée pour analyser les rencontres effectives, avouées par les participants (exemple : Q.13 (a) Avez-vous déjà bavardé avec des gens à Paris-Plages ? ; Q.13 (b) Avec des personnes avec qui vous aviez rendez-vous / Avec des connaissances rencontrées par hasard/ Avec des inconnus) et leur impact sur leur engagement quotidien, périodique, annuel dans le rendez-vous collectifs (exemple : Q.20 (a) Reviendrez-vous à Paris-Plages - Cette année : Oui certainement / Non ça m'étonnerait / Ne sait pas ; Q.20 (b) - L'année prochaine : Oui certainement / Non ça m'étonnerait / Ne sait pas²¹⁶ ; Q.8. Etiez-vous déjà venu à Paris-Plages les années précédentes ? Oui chaque année / Oui mais pas tous les ans / Non c'est la première fois ?). Les variables sociodémographique ont été utilisées pour mettre en lumière la surreprésentation des célibataires dans les trois événements par rapport à la structure matrimoniale des territoires concernés. Cette surreprésentation est selon nous un indice supplémentaire du besoin d'espaces-temps de socialisation au plus matrimoniale, du moins amicale, des citadins, quel que soit leur âge, genre ou lieu de résidence. Au-delà de ces deux directions de recherche, certaines questions permettent de compléter les observations en saisissant, par exemple, la perception par les participants de la fréquentation des lieux (exemple : Q.15. Vous trouvez qu'il y a : Trop de monde / Pas assez de monde / Juste le monde qu'il faut), de leur ambiance (exemple : Q.17. Parmi cette liste, pouvez-vous choisir trois adjectifs, qui qualifient le mieux l'ambiance de Paris-Plages ?).

* * * * *

Les rendez-vous collectifs sont les rythmes sociaux de la modernité qui produisent du lien social en réunissant annuellement une partie du corps urbain dans un cadre apprêté par l'urbanisme temporaire. La modalisation du cadre urbain pour accueillir le rassemblement produit une rupture du quotidien qui fait signe dans l'espace et dans le calendrier. Mais cette rupture et la valeur sociale de l'événement ne sont effectives que parce que les acteurs se saisissent du lieu transformé, de ses aménagements, du temps représenté, des espaces extraurbains stylisés, pour construire un vivre-ensemble ludique, thématique, éphémère. Par la modalisation sociale du cadre de l'expérience qu'ils produisent, ils expriment un penchant pour l'expérience du collectif. Les rendez-vous urbains synchronisent les usages de l'espace en donnant à voir une urbanité métropolitaine située, temporaire, ludique que les citadins consomment autant qu'ils produisent et dans laquelle ils viennent chercher du lien social.

216 Précisons tout de suite ici que l'item de réponse « Ne sait pas » ne sera pas traité dans l'interprétation des tableaux dans le chapitre 7. La faiblesse des effectifs de cette modalité de réponse entraîne, à plusieurs reprises, l'apparition d'effectifs théoriques inférieurs à 5. À ce titre, lorsque nous interprétons les tableaux croisés, nous nous référons aux effectifs significatifs et laissons de côté cette modalité de réponse.

L'offre de rendez-vous urbain dévoile un besoin de lieux de socialisation collective qui, nous en faisons l'hypothèse, si elle répond à ce besoin en permettant de produire du lien social pour ceux qui y participent, s'inscrit dans le temps long comme un rythme partagé. Le lien social produit du rythme et le rythme est produit par le lien social. Le rôle social des rendez-vous collectif est identifié par les autorités urbaines qui l'instrumentalisent pour produire une image méliorative de la ville et l'utilisent dans le discours pour montrer leur volonté d'offrir des lieux démocratiques à la population. Les rendez-vous collectifs peuvent alors être perçus comme des espaces de consommation de la ville, mais aussi de consommation d'une urbanité métropolitaine rattachée au centre-ville. Cependant, la consommation n'est pas un acte passif. Elle implique une participation active du citoyen. En effet, la question de l'offre urbaine ne doit pas être simplement réduite à celle d'une gamme de produits pour consommateurs, contribuant à reléguer implicitement la notion de « service public » à celle d'un « service consommateur » ou d'un « service clientèle » (Dumont, 2007). La question de l'offre événementielle est une question politique d'offre de lieux-moments de rassemblement qui doit intégrer l'idée que le consommateur est un élément actif dans la production du produit. C'est l'appropriation de l'espace, l'engagement temporel et l'exis sociale du participant à Bruxelles-lesBains, Paris-Plages et Plaisirs d'Hiver qui fondent la qualité du rendez-vous, allouent un rôle social aux aménagements, travaillent une urbanité festive, donnent consistance au rassemblement, au-delà de sa fréquentation exprimée en termes quantitatifs. Comment, au-delà de l'addition des individus, la participation individuelle à l'événement produit-elle une signification collective ?

Le chapitre suivant a pour objectif de décrire l'univers des rencontres et des rituels dans ces rassemblements : exposition ou évitement, ajustement, coordination des mouvements et des langages corporels, etc. Il s'agit d'analyser la façon dont les participants construisent de manière active et interactive la dimension sociale des rythmes collectifs. Les rythmes sociaux de l'hypermodernité possèdent moins un caractère contraignant sur les pratiques individuelles qu'ils ne sont produit et reproduit par elles, dans une chorégraphie sociale ludique et saisonnière assumée car temporaire. Cette chorégraphie se danse dans le cadre d'un théâtre saisonnier où les interactions physiques, visuelles et verbales entre les acteurs produisent du lien social et tissent une urbanité ludique qui devient une finalité de l'engagement personnel dans le rassemblement. Si certains peuvent déplorer que ce dernier soit préfabriqué autour d'une « urbanité aussi festive que factice » (Garnier, 2008), l'urbanité qui se présente stimule le jugement de l'utilisateur à propos de la ville qu'il vient de quitter et qu'il souhaiterait parfois trouver aussi plaisante car au fond, « la densité écologique des rapports sociaux est au fondement de leur précarité ; arrêtons donc de nous plaindre de la superficialité des liens » (Joseph, 1984).

Chapitre 7

L'urbanité événementielle ou l'organisation interactive d'un moment de vivre-ensemble

L'hypothèse générale que nous formulons, depuis le début de ce travail, est que le lien social est producteur de rythme et que le rythme produit du lien social. En d'autres termes, le rythme est social et le social est rythmé. L'objet de ce chapitre est de tenter d'en faire la démonstration. Le lien social est appréhendé sous l'angle des relations interindividuelles en situation de face-à-face et dans le rassemblement. Nous postulons que derrière chaque relation de face-à-face s'élabore une forme de lien entre les protagonistes, qu'il soit éphémère ou pas. Dans le cadre événementiel se développerait une sociabilité particulière, différente de celle à l'œuvre dans l'espace public au quotidien²¹⁷. Le passage de la ville dans son immensité, au rassemblement périodique fait varier les modalités de la sociabilité que Simmel définit comme « la base ludique de la socialisation » (Simmel, 1999). Rassembler régulièrement tout ou partie du corps urbain dans un espace délimité et dévoué au loisir, c'est accroître la ludicisation des rapports sociaux et augmenter le nombre des interactions. Nous faisons donc l'hypothèse que le cadre événementiel, non seulement augmente le nombre des contacts sociaux, mais en transforme aussi les modalités qui les régissent au quotidien. C'est le changement des modalités de l'interaction qui motiverait la participation individuelle, alimenterait la fréquentation des rendez-vous collectifs et les ferait devenir des rythmes sociaux.

Par interaction, « on entend l'influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres » (Goffman, 2000, p. 23). À ce titre, les rassemblements événementiels seraient des lieux d'échanges et des moments de socialisation collective construits sur des bases ludiques, temporaires, saisonnières et théâtrales qui rompent avec la ville du quotidien. La socialisation est définie ici comme le processus par lequel l'individu intériorise un certain nombre de valeurs, de normes de comportement, de savoirs, qui lui permettent tout à la fois de se forger sa personnalité et de vivre avec les autres. Et dans l'événement,

²¹⁷ « Nous considérons que les éléments les plus élémentaires composant la réalité sociale sont constitués par les multiples manières d'être lié dans le tout par le tout, ou manifestations de la sociabilité, qui, à différents degrés d'actualité et de virtualité, se combattent et s'équilibrent dans chaque unité collective réelle. Les manifestations de la sociabilité sont des phénomènes sociaux totaux, ce qui présuppose qu'elles contiennent, au moins virtuellement, tous les paliers en profondeur, mais ce sont des phénomènes sociaux astructurels, ce qui ne les empêche pas d'être utilisés par les unités collectives réelles macrosociologiques dans leur processus structuration. » (Gurvitch, 1963, p. 121).

ces valeurs et ces normes ne sont pas tout à fait identiques à celles qui régissent le groupe dans l'espace public ordinaire, non modalisé. Le participant doit arbitrer en situation entre un mouvement d'adaptation à l'égard des normes et valeurs du groupe rassemblé qui se met en scène, et de distanciation relative des normes et valeurs de la ville du quotidien qui restent néanmoins présentes dans l'événement. Cet arbitrage entre quotidien et exception donne lieu à un vivre-ensemble hybride et temporaire et qui relève d'une forme de rencontre non contrainte professionnellement, expression d'une libre électivité des partenaires de l'interaction (Paradeise, 1975). Cette libre électivité, traduite par la liberté de participation aux rendez-vous collectifs, colorerait la sociabilité événementielle qui pourrait être comprise comme une forme moderne d'urbanité, à la fois organisée politiquement et produite socialement : une métropolitité qui serait fondée sur une base rythmique ?

Le terme d'urbanité renvoie dans le langage ordinaire à des formes d'interactions polies, voire exagérées, mais aussi à la vie sociale propre à la ville. Dans la métropole cette vie sociale pourrait s'appeler métropolitité et s'incarnerait à certains moments dans des lieux identifiés. Le glissement sémantique entre urbanité/métropolitité et sociabilité est en partie justifié par l'utilisation du terme de *Geselligkeit* par Simmel pour signifier la sociabilité et qui pourrait être traduit au mot à mot comme « le fait d'être avec d'autres personnes agréablement » (Rivière, 2004). Dans le cadre métropolitain, le rassemblement événementiel augmenterait temporairement la propension individuelle à entrer en contact et à supporter la proximité physique. Identifié par les acteurs comme la formalisation spatiotemporelle de leur appartenance à la métropole, difficile à appréhender au quotidien, le rendez-vous collectif permettrait la construction d'une sociabilité spécifique reposant sur un mélange entre touristes et habitants, symboles urbains et naturels, normativité des comportements et relâchement, vacances et travail. L'existence d'une telle sociabilité est questionnée, dans ce chapitre, à travers l'observation des modifications des modes d'exposition en public par rapport à ceux visibles au quotidien et par l'analyse des formes d'interactions physiques (corps à corps), visuelles (jeux des regards) et verbales (discussions) qui se déploient dans l'espace-temps événementiel. Comment les pratiques individuelles, ancrées dans l'espace et le temps du rassemblement, produisent du sens collectif ? Comment sont forgés ces liens sociaux itératifs qui feraient émerger une urbanité événementielle ?

Nous démontrerons que l'urbanité événementielle est une construction interactive entre les participants qui utilisent les aménagements comme des prises symboliques et matérielles pour produire des normes implicites de comportements qui se déploient dans l'instantanéité des pratiques. Ce type de vivre-ensemble situé fait l'objet d'un apprentissage par une accumulation de savoirs, savoir-être et savoir-faire qui s'élabore selon un processus rythmé qui fait intervenir différentes échelles de temps et influe sur la probabilité de rencontres. Nous montrerons que les participants aux rendez-vous collectifs construisent leur propre réalité de groupe sur un mode incrémental et que c'est cette dernière qui explique l'engagement des individus dans l'événement et plus particulièrement celui de population à la recherche de lien social, comme par exemple, les célibataires. Leur présence alimente un peu plus l'idée

d'une simplification ou facilitation des rencontres dans l'événement, qu'elle soit réelle ou fantasmée par les acteurs.

7.1 Le corps dévoilé : la transformation des règles de l'exposition en public

L'imaginaire de la plage fonctionne comme un géotype où les règles d'interaction et de sociabilité sont bien codifiées (Kaufmann, 2001) et canalise l'action dans ses fins autant que dans ses modalités (Mannoni, 1998). En renvoyant à l'imaginaire des vacances qui sont encore souvent associées à la mer (Janeau, 2001), la plage est un espace lié symboliquement aux loisirs et à la détente. La représentation de la plage en tant qu'élément partagé de la mémoire collective agit sur les manières d'être au monde avec les autres, par l'évocation de schémas culturels partagés. Sa reconstitution en ville pendant les vacances scolaires permet de travailler l'écart au quotidien par une actualisation de l'été urbain qui délimite, via l'espace, un temps hors du temps où les relations en public et les interactions sociales sont redéfinies sur un mode balnéaire et ludique. « Ici naît, psychologiquement et matériellement, la plage comme monde à part, comme tiers univers (...) un monde indifférent au monde » (Urbain, 2002b, p. 201). Pour autant, la nudité sur les plages urbaines, considérée comme un fait social, ne s'explique pas seulement par le déterminisme du décor balnéaire sur les comportements mais par un engagement actif des individus dans le rassemblement, qu'ils font exister et dont ils donnent la substance sociale. La nudité active les potentialités d'usage de la forme initiale modifiée par l'urbanisme temporaire. Elle émerge dans l'articulation entre un temps signifié (vacances), un espace transformé (plage) et un rassemblement thématique (loisirs). Elle est l'indice d'une rupture d'intelligibilité de la ville du quotidien parce qu'elle révèle une transformation assumée et recherchée du rapport à l'autre.

7.1.1 *La nudité estivale dans l'espace public*

Le dévoilement des corps, considéré comme un usage de l'espace, n'est pas répandu en ville car il ne trouve que rarement dans l'environnement urbain les prises sociales et physiques le rendant possible. La nudité est de l'ordre de l'intime et s'exprime le plus souvent dans l'espace privé. En général, ceux qui la pratiquent, notamment pour bronzer en ville, ne cherchent pas tant à s'exposer au regard des autres qu'aux rayons du soleil. Les parcs et jardins de ville sont de plus en plus colonisés, durant les beaux jours, par des adeptes du bronzage. Pour autant, la nudité peut être revendiquée comme un droit, notamment chez certains adeptes du naturisme. Elle se trouve bien souvent au fondement de communautés d'intérêt qui se distinguent en revendiquant le droit de s'extraire temporairement du fonctionnement routinier et majoritaire des pratiques d'exposition des corps dans les espaces urbains : camping et plages naturistes, topless sur les plages publiques. Le dévoilement des corps est souvent incompatible avec la ville hors de quelques espaces verts. Même les villes du littoral multiplient les arrêtés municipaux interdisant de se promener torse-nu ou en maillot dans les rues. Si la proximité de la mer explique dans ces cas là un certain relâchement des codes vestimentaires, lorsqu'elle apparaît dans l'espace public des grandes villes, la nudité cherche plutôt à se dérober aux regards dans les parcs

et jardins ou sur les berges des fleuves dans des zones spécifiques. Les adeptes du dévoilement des corps dans l'espace public urbain se concentrent dans des lieux spécifiques, se replient à l'ombre des buissons des parcs, alors que sur les plages urbaines le corps s'exhibe devant des curieux et des promeneurs nombreux qui passent et repassent sans interruption. Le dévoilement des corps sur les plages urbaines est une pratique démonstrative qui interroge l'influence des mécanismes de transformation événementielle de l'espace urbain sur les pratiques d'exposition en public.

Selon nous, le dévoilement des corps sur les plages urbaines révèle la construction par les participants d'une dynamique sociale particulière du lieu qui repose sur la présence de prises physiques et symboliques permettant son déploiement (Joseph, 2004). Certaines prises sont proposées par le traitement qualitatif et sensible de l'espace (aménagement) effectué par l'urbanisme temporaire. D'autres prises relèvent du cadre temporel défini par une mise sur l'agenda urbain d'un espace qui dialogue directement avec les représentations culturelles du temps estival, vacancier et balnéaire par l'intermédiaire de symboles. C'est ici que se joue l'actualisation du temps par l'institution municipale qui produit un signifié balnéaire sur un signifiant estival urbain, le couple signifiant/signifié ouvrant la possibilité à un mimétisme balnéaire. Enfin, d'autres prises sont directement sociales. Elles dérivent des deux premières et les valident en même temps dans un processus d'interaction entre la forme et le fond. Ce sont les dynamiques sociales internes aux lieux qui émergent d'une construction collective par les citoyens et qui autorisent, ou non, certaines pratiques. Les premières prises renvoient à l'espace(-temps) conçu, les secondes à l'espace(-temps) perçu, les troisièmes à l'espace(-temps) vécu selon un élargissement de la théorie de Lefebvre de la production de l'espace (Lefebvre, 2000). C'est dans l'espace-temps vécu que les participants produisent collectivement une configuration sociale particulière permettant le dévoilement des corps.

La nudité sur les plages urbaines est le premier signal donné à l'observateur que le cadre balnéaire de la plage fonctionne, que l'urbanisme temporaire influence les usages de l'espace et que, au bout du compte, l'été comme symbole temporel s'incarne dans ce morceau de ville isolé et mis en scène. Lorsque nous parlons de nudité, nous désignons le dévoilement du corps qui peut aller potentiellement jusqu'à la nudité complète mais qui se limite à des pratiques de nudité partielle à cause du règlement interne des plages urbaines et du contrôle social exercé par les participants eux-mêmes. La définition de la nudité est donc relative mais renvoie à l'histoire des corps d'été qui est celle d'un dérangement saisonnier des expériences, de la constitution d'un aparté annuel des manières d'être et de faire où se redéfinit toute la complexité du social, et s'incarnent, à même la chair, les valeurs de décontraction, de naturel et de bien-être (Granger, 2009). Les villes ont conservé les jeux du corps qui utilisaient les éléments naturels mais, comme elles ont envahi le peu de nature qui leur restait et que la campagne recule à l'horizon, elles multiplient les simulacres d'eau, de glace, de soleil, dont les citoyens usent sans se leurrer (Pétonnet, 1987) mais à partir desquels ils reconstituent des pratiques extraurbaines. Chacun le sait, il n'y a pas la mer ni l'océan à proximité de Paris-Plages et Bruxelles-les-Bains, et les espaces de baignade sont rares voire inexistantes. C'est d'ailleurs parce que l'idée même de se baigner dans le fleuve

semble étrangère aux participants que les plages urbaines peuvent exister à proximité. La nudité des corps estivaux, si elle peut tout au plus être liée à la pratique du bronzing, ne peut donc pas être interprétée comme une phase de préparation à la baignade. D'un côté, la plage est une scène où 13 % de ses usagers déclarent ne pas s'y baigner et dont nombre d'entre eux lui reproche de reproduire les concentrations urbaines (Viard, 2002). De l'autre, aucun endroit n'est prévu pour se changer sur les plages urbaines. Le port du maillot est ainsi simplement toléré dans cet espace urbain car seule la baignade nécessite d'en porter un. Entre urbanité et balnéarité, les plages urbaines dévoilent un vivre-ensemble d'un genre particulier.

Le dévoilement des corps sur les plages urbaines est un acte rempli de sens qui participe d'une dynamique théâtrale et collective, spatialement et temporellement située, et qui n'est pas seulement fonctionnelle et hédonique, c'est-à-dire entièrement centrée sur le sujet. Nous ne nous intéressons pas tant à l'acteur qu'à son action prise dans un cadre urbain mis en scène. Les formes de participation et les engagements, les manières de coopérer avec les autres participants ou avec les équipements (Joseph, 2000), révèlent un relâchement des normes d'exposition des corps au quotidien et plus largement d'une redéfinition des cadres de l'interaction sociale. Les rythmes collectifs modernes ne relèvent pas seulement d'une coprésence anonyme ou d'une collection d'individus disposés les uns à côté des autres mais de l'engagement de l'acteur dans un schéma comportemental collectif qui autorise certaines pratiques considérées au quotidien comme subversives. La dimension rituelle dans ces comportements collectifs de dévoilement des corps révèle une sociabilité particulière en cœur de ville, acceptée car temporaire, et fonde l'essence même du rythme. Cette sociabilité est élaborée par des participants qui investissent périodiquement les lieux de manière active, jouent collectivement le jeu d'un espace urbain alternatif, s'engagent dans une fiction assumée et organisée institutionnellement, qui se caractérise par sa périodicité. Le caractère éphémère explique la possibilité de la fiction et son renouvellement car chacun sait que le quotidien reprendra ses droits une fois l'événement terminé.

7.1.2 Cachez ce sein que l'on ne saurait voir...

Même si elle est le produit des comportements sociaux, la balnéarité urbaine est encadrée. Tout n'est pas autorisé. Le Maire de Paris est l'autorité compétente pour gérer l'ensemble du domaine public de la ville²¹⁸ et a le pouvoir de prendre un arrêté réglementant les conditions de l'occupation du domaine public, en application duquel il délivrera les autorisations, après avoir pris l'avis du Préfet de Police et du maire d'arrondissement²¹⁹. À ce titre, sur Paris-Plages, le règlement intérieur de l'édition 2006 organise explicitement, et pour la première fois depuis l'apparition de l'opération, le dévoilement des corps en public. Il renseigne sur les comportements interdits : « On ne joue pas au père la pudeur. Nous étions obligés de faire un règlement intérieur pour Paris-Plages et, par mesure de sécurité, nous avons décidé d'y interdire les tenues indécentes. Cela aurait pu provoquer des tentations et des

218 Article L. 2512-13 du Code général des collectivités territoriales, arrêt du 11 février 1998 du Conseil d'État *Ville de Paris contre Association pour la défense des droits des artistes peintres sur la place du Tertre*.

219 Article L. 2511-30 du Code général des collectivités territoriales

comportements dangereux alors que nous sommes au bord d'un fleuve » explique Pascal Cherki, l'adjoint chargé des sports²²⁰. Si la justification de la dangerosité de la proximité du fleuve prête à sourire, le règlement ordonne que « Le comportement du public doit être conforme aux bonnes mœurs, à la tranquillité, à la sécurité et à l'ordre public (...). Sont notamment interdits : les tenues indécentes (naturisme, string, monokini, etc.)²²¹ ». La production d'un tel document se réfère au règlement des Parcs et Jardins appartenant à la Ville de Paris²²² qui indique l'obligation de respecter « une tenue et un comportement décent conforme à l'ordre public »²²³, au règlement sanitaire du département de Paris²²⁴ et à la convention entre le Préfet de Police et le Maire de Paris relative aux missions municipales des agents de surveillance. Paris-Plages est donc considéré juridiquement comme relevant de la catégorie des parcs et jardins de la ville dans lesquels le public doit « obtempérer immédiatement à toute injonction du personnel de surveillance ». Cependant, son règlement interdit explicitement certaines tenues vestimentaires là où le règlement des parcs et jardins reste flou sur le sujet.

La nudité à Paris-Plages ne tombe plus sous le coup de la loi sur l'exhibitionnisme mais elle peut être sanctionnée par une amende forfaitaire de 38 euros. En 2007, pour couper court à la polémique naissante autour du terme flou « indécent » et au débat soulevé par le terme de « bonne mœurs », le règlement a été réécrit. Il stipule cette fois que « le comportement du public doit être conforme à l'ordre public, entendu comme le bon ordre, la tranquillité et la sécurité publics » et se rapproche de nouveau du règlement des parcs et jardins tout en lui étant légèrement différent. Si aucun règlement particulier n'existait lors de la création en 2002 du premier Paris-Plages, la terminologie du règlement actuel pose question. L'exhibitionnisme s'oppose à la tranquillité et à la sécurité publique parce qu'il est une forme d'action dirigée vers quelqu'un et qui vise à soumettre et imposer à la vue de l'autre tout ou partie de l'anatomie. L'exhibitionnisme s'apparente à une impulsion, souvent de caractère obsessionnel, qui pousse un adulte, généralement de sexe masculin, à montrer ses organes génitaux dans un lieu public. Or le naturisme n'est pas une pratique impulsive de caractère obsessionnel mais un mode de vie, un comportement qui ne cherche pas à montrer mais plus à jouir de manière hédonique du plaisir de ne porter aucun vêtement afin de se rapprocher physiquement de la nature. Le dévoilement des corps sur les plages urbaines se rapproche plus du naturisme que de l'exhibitionnisme. Il est pourtant sanctionné d'une amende, ce qui le renvoie dans la catégorie des actions répréhensibles contraire à l'ordre public.

Entre « bonnes mœurs » et « ordre public », nous assistons à Paris-Plages à un resserrement juridique qui spécifie le caractère urbain de la plage et son caractère temporaire, car le présent règlement s'applique seulement durant l'événement. Par conséquent les pratiques interdites à Paris-Plages ne le

220 *Aujourd'hui en France/Le Parisien*, « Les strings interdits à Paris-Plages... mais pas les voiles islamiques... », 21 juillet 2006

221 Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris, CXXV année, n°58, mardi 25 juillet 2006.

222 Arrêté municipal et préfectoral du 13 août 1985.

223 Réglementation des Parcs et Jardins de Paris.

224 Arrêté n° 79-561 du 20 novembre 1979

sont pas automatiquement sur les quais de Seine en temps « normal » bien que pénalement l'exhibition sexuelle soit un délit puni d'emprisonnement. Ce décalage entre réalité balnéaire et illusion de plage égratigne l'imaginaire du site. Pour Denis Baupin, adjoint écologiste, « il faudrait corriger (le règlement) parce que ça donne une image un peu bizarre pour une opération sur une plage [...] sur une plage, il est normal que les gens souhaitent profiter du soleil et porter un string ou se mettre en monokini »²²⁵. Mettant en relation le règlement parisien avec l'arrêté du maire UMP Éric Raoult pour interdire le string à l'école, il pointe le paradoxe d'une interdiction d'un comportement de plagiste sur ce qui se présente comme une véritable plage en ville. Poussé à l'extrême, le débat a même débouché sur l'opposition entre une restriction de la liberté des femmes à se montrer dans l'espace public et l'autorisation du port du voile sur la plage parisienne. La balnéarité urbaine de l'événement pose la question du statut du corps de la femme dans l'espace public et dans une moindre mesure de celui de l'homme. C'est donc parce que la subversion des codes d'exposition des corps dans la ville est organisée par l'institution qu'elle fait débat et non parce que certaines pratiques pourraient contrevenir à des règles de morale ou entraîner des comportements répréhensibles. L'existence même de ce débat montre que l'on est dans l'ordre du renversement des logiques du quotidien renvoyant aux fêtes traditionnelles comme le Carnaval. Cependant, il ne faut pas oublier que les quais de Seine ont toujours été un lieu privilégié en été par les parisiens souhaitant exposer leur corps au soleil. En dehors de Paris-Plages, le monokini ne semble pas interdit sur les espaces périphériques au site, il est toléré par les autorités de police. Ces débats pointent l'ambiguïté d'une balnéarité qui n'est pas totalement celle des plages du littoral et d'une urbanité qui n'est pas totalement celle de la ville du quotidien.

Ces questions sont propres à la plage parisienne. Il n'existe pas un tel règlement à Bruxelles-les-Bains peut-être parce que l'exposition des corps est une pratique qui est bien plus rare qu'à Paris. Par contre, c'est la question de la nudité des enfants dans l'espace public qui a pu, à un moment de l'histoire de l'invention du rendez-vous collectif, ressurgir comme une variable à prendre en compte. La première conceptrice de Bruxelles-les-Bains avoue que si la question du rapt d'enfant et de la pédophilie n'a pas été abordée de front par les organisateurs, la présence de nombreux personnels d'encadrement (de la police aux stewards) permet de rassurer les familles dans un contexte national où la question est prise au sérieux après « l'affaire Marc Dutroux ». De même, pour les visuels de communication des Plaisirs d'Hiver, une agence avait proposé en 2007 trois images : une paire de snow-boots blanche, un bonnet blanc et, pour le côté décalé, un bikini tricoté en laine blanche. Le visuel préféré des organisateur était le bikini. Cependant, ils ont choisi de garder les trois visuels pour pouvoir les changer car, si le Belge a un certain sens de l'humour et de l'auto-dérision confie Olivier Marette du BGE, la couleur blanche du bikini renvoie à la couleur choisie pour les manifestations de solidarité envers les victimes de pédophilie : « il faut savoir que, par rapport au bikini, la Belgique a été traumatisée il y a 10 ans par l'affaire Dutroux et c'est toujours un facteur très important et on fait très attention à ce genre de chose. Depuis 10 ans ça reste une préoccupation on voulait pas entrer dans les critiques ». La nudité infantile qui s'expose sur les plages urbaines renvoie à une actualité ancrée dans l'esprit des belges qui est prise en

225 « L'interdiction des strings et des seins-nus à Paris-Plages fait débat », 30/07/2006, www.lci.fr

compte par les organisateurs, ou tout du moins dont ils sont conscients lors de l'organisation de la sécurité des lieux.

L'hypothèse de l'influence de la culture sur les comportements publics ne doit donc pas être écartée. Si les pratiques de dévoilement des corps sont plus importants à Paris qu'à Bruxelles, peut-être que cela a quelque chose à voir avec la culture française. Les premiers topless sont apparus en France à Saint Tropez dans les années 60 et ces comportements estivaux caractérisent un certain art de vivre à la française souvent souligné par les étrangers. Toutefois, si la nudité estivale est encouragée par la modalisation saisonnière et balnéaire du cadre urbain, la modalisation du statut juridique du lieu et le resserrement de la surveillance des comportements (à la fois institutionnelle et collective) freine le mimétisme balnéaire car la plage reste proprement urbaine. La subversion des codes d'exposition est encadrée et organisée, le temps d'un été toujours aux mêmes dates, par l'inclusion calendaire de la plage à l'entité urbaine. C'est en partie sur cet élément que se construit un nouveau cadre de l'expérience qui élargit les règles d'exposition des corps dans le cadre primaire qu'est la ville et le temps quotidien, mais réduit les possibilités d'exposition des corps par rapport au cadre de référence que sont la plage dite naturelle et la période estivale. Entre balnéarité urbaine et urbanité balnéaire, les repères se brouillent. Michel de la Pradelle et Émmanuelle Lallement vont jusqu'à évoquer une identité de « Paris Plagers » (2004, p. 144), donc de plagiste urbain, reposant sur un statut temporellement circonscrit qui met entre parenthèse l'identité individuelle à l'œuvre dans la ville du quotidien.

7.1.3 Se dénuder en ville, le temps d'un été sanctifié

Le règlement de Paris-Plages est appliqué de manière souple. Il encadre l'exis corporelle et l'intimité en public compris comme la libre propriété de disposer de ses forces en contact avec des lieux publics (Laé & Proth, 2002). L'intimité est placée sous surveillance institutionnelle, mais plus encore sous la surveillance collective, car dans le dévoilement des corps en public se joue le rapport au regard de l'autre qui structure les comportements.

7.1.3.1 Les pratiques de dévoilement des corps

Le bon déroulement du scénario balnéaire repose sur la volonté des participants à entrer dans un jeu collectif, en suspendant temporairement les règles d'exposition quotidiennes en public. Les premières personnes concernées par cette surveillance de l'intimité sont les femmes. Pour le scénographe de Paris-Plages, leur présence est un indice de la qualité de l'espace public et du bon fonctionnement de sa transformation.

« Être en maillot de bain quand tu es une nana seule, faut pas oublier la prouesse ! Dans l'espace public quand j'y travaille, la première chose que j'observe c'est la femme seule. C'est la chose la plus fragile. C'est pour moi l'élément le plus sûr pour savoir si l'espace est de qualité, s'il fonctionne, si elle reste, si elle ne se fait pas

emmerder, si elle est capable de se défaire de ses oripeaux, parce que t'es quand même à poil en pleine ville » (J-C. Choblet).

A Paris-Plages, les femmes représentent 56 % des participants, 60 % des utilisateurs des zones de plage. À Bruxelles-les-Bains, les femmes représentent 47 % des participants et 56 % des utilisateurs des zones de plage. Si le dévoilement des corps féminins à Paris s'observe à tout âge, il est le plus souvent le fait de jeunes femmes seules ou entre amis, et rarement accompagnées d'enfants. Certaines d'entre elles portent un maillot deux pièces qui laisse entrevoir une grande partie de leur corps exposé au soleil pour bronzer sur des serviettes de plage ou sur des transats et dans un mimétisme balnéaire patent ; d'autres ne relèvent que le bas du tee-shirt jusque sous la poitrine afin de bronzer sans totalement adhérer aux pratiques balnéaires ; quelques-unes - mais elles sont rares - se mettent directement en soutien-gorge et dans ce cas ne possèdent que très rarement de serviette de plage. Les premières ont donc préparé leur visite en enfilant un maillot sous leurs habits de ville, tandis que les autres n'ont certainement pas prévu leur envie de se mettre au soleil mais profitent de la dynamique vestimentaire collective des lieux pour finalement relever le haut. Pour elles, c'est la découverte des comportements majoritaires et en situation qui leur indique la possibilité de se dénuder en partie et leur fait prendre conscience de la relative quiétude du lieu. Habillées en arrivant, elles adaptent leur tenue de ville quotidienne à une situation intermédiaire, mi-balnéaire, mi-urbaine. Les pratiques de dévoilement des corps jouent alors avec les règles du lieu pour produire un entre-deux comportemental. Celles qui enlèvent le haut et ne portent pas de maillot disposent souvent leur tee-shirt sur les seins afin de cacher le soutien-gorge qui est encore l'indice vestimentaire du quotidien. Les plus téméraires cachent leur poitrine dénudée par des expédients en tissu (paréo, tee-shirt) pour ne pas avoir les traces de bronzage des bretelles mais également ne pas violer le règlement intérieur du lieu. Plus rarement, et sous prétexte qu'elles sont sur le ventre et que leur poitrine n'est pas directement visible, certaines jeunes femmes dégrafent le haut de leur maillot et exposent leur dos nu au soleil et aux yeux des passants (Illustration 23). Le topless existe donc à Paris-Plages car les femmes parviennent à détourner l'interdiction officielle par des stratagèmes cachant tout ou partie de la poitrine.

Cependant, le dévoilement du corps répond à d'autres règles implicites. Une femme toute habillée sur la plage en plein soleil se met davantage dans une situation de marginalité que celle habillée à l'ombre vis-à-vis du groupe des plagistes. Peu de femmes toutes habillées s'observent sur les plages de sable tandis qu'elles sont plus nombreuses sur les plages d'herbe, comme si le sable évoquait la vraie plage tandis que l'herbe autorisait des pratiques intermédiaires. À l'inverse, nous n'avons vu personne en maillot ou en haut de maillot en dehors des espaces de plage, sur la promenade, comme si le bitume interdisait le mimétisme balnéaire dans un renvoi symbolique à la ville. Le passage de la frontière symbolique entre la plage et la promenade entraîne automatiquement le rhabillage. Pour assumer le maillot il faut donc avoir sa place sur le sable, mais il faut aussi être en position allongée car le redressement du corps l'expose directement aux regards. Celles qui se relèvent portent souvent à leur poitrine leurs bras croisés, un bout de leur serviette ou leur tee-shirt posé à proximité. Cela prouve

l'influence de la symbolique de ce petit carré de sable sur les comportements et le sentiment de ceux qui s'y trouvent d'être coupés du reste des participants car, allongé ou pas, le corps reste fortement exposé aux regards des promeneurs.



Illustration 20 : le rapprochement des corps et l'exposition de la nudité en groupe sur le bord de la plage, source : auteur

A Bruxelles-les-Bains les plagistes se dénudent bien moins automatiquement que les parisiens, comme si l'organisation du lieu était défailante par l'absence de scénographie instituée. Les femmes privilégient des tenues légères qui dénudent les épaules, ouvrent sur la poitrine et dévoilent les jambes. Ce sont finalement les beaux corps jeunes le plus souvent qui s'exposent le plus, mais jamais autant que les corps jeunes de Paris. Les plus téméraires portent des dos nus et nous remarquons que cette tenue est particulièrement répandue sur le site. En outre, le maillot de bain n'est pas à la mode à Bruxelles-les-Bains. Si nous avons pu cependant en observer dans plusieurs zones de la plage, là encore, ils sont portés avant tout par des femmes jeunes, mais d'une manière particulière. Le haut de maillot possède avant tout pour fonction de remplacer le soutien-gorge dans un mouvement de dévoilement du torse car il n'est pas souvent assorti d'un bas de maillot coordonné. Au contraire, les femmes qui portent un haut de maillot conservent bien souvent un short, un pantalon ou un corsaire comme s'il ne fallait pas en montrer trop. Si nous observons ces comportements sur les plages de transat, il faut souligner qu'une partie de la plage de Bruxelles ressemble plus à un bac à sable géant qu'à une vraie plage. Les enfants y sont majoritaires et les places où s'allonger assez rares.

La pratique de dévoilement partiel du corps se retrouve aussi à Paris. Beaucoup de femmes font le choix de conserver une partie de leur vêtement de ville. C'est souvent le bas qui est conservé car, en situation allongée, c'est le bas du corps qui est le plus visible. Le haut de maillot s'articule ainsi souvent avec un short, un caleçon long, un pantalon retroussé ou une jupe. Sur l'illustration 21 nous pouvons

observer ce comportement. La jeune femme porte un haut de maillot et possède une serviette de plage mais elle conserve un caleçon court sous une jupe et garde à proximité son sac à main de ville et son téléphone portable. Elle a donc prévu sa visite mais ne joue pas totalement le jeu balnéaire en conservant des attributs vestimentaires du quotidien. Il semble donc que pour les femmes, l'exposition des corps ne dépende pas seulement de la thématique balnéaire mais bien de l'organisation des lieux et de leur ancrage urbain articulé à la construction collective d'une balnéarité particulière : la plage, oui peut être, mais en ville au milieu des autres avec lesquels se conçoit le possible et l'impossible à partir de règles explicites et implicites. Si le dévoilement des corps varie selon la sensibilité voire la pudeur de chacun des participants, il produit au final un sens collectif des lieux et du moment relevant d'une forme de « balnéarité urbaine ».



Illustration 22 : la nudité masculine s'expose seule à Paris-Plages, source : auteur



Illustration 21 : une tenue mi-balnéaire, mi-urbaine à Paris-Plages- source : auteur



Illustration 23 : topless à Paris-Plages, source : auteur

Chez les hommes, le dévoilement des torsos est plus automatique pour les plagistes, les promeneurs et les immobiles sur les terrasses et les déclivités. Les shorts sont rétrécis par des ourlés quand ils n'ont pas une taille naturellement petite. Les maillots de bain, slips de bain ou caleçons de bain moulants s'exposent aux regards, à moins que ce ne soit directement des dessous qui ressemblent à des maillots, ou peut être est-ce encore l'inverse... (Illustration 22) La gente masculine à Bruxelles-les-Bains se dévoile proportionnellement plus facilement que la gente féminine, en tout les cas elle enlève plus souvent le haut. La démarche engage moins l'homme que la femme qui devient rapidement l'objet de regards insistants voire d'approches de séduction. Cependant, il n'est pas rare que des jeunes femmes ou des hommes faiblement vêtus offrent aux regards le spectacle de leur corps, dans des pauses laissant parfois perplexes tant elles dévoilent certaines parties intimes de l'anatomie. Cela s'observe plus fréquemment à Paris où l'aménagement en forme de terrasses successives place les corps à hauteur des yeux. D'une certaine manière, ces corps cherchent à attirer les regards mais leur dénuement est tel qu'ils en deviennent suspects et rendent difficile l'entrée dans un processus de séduction parce que trop nu, trop beau et trop exposé. La peau, comprise comme enveloppe que l'on présente à autrui, est

segmentée et on accorde par exemple moins d'égards aux coudes qu'aux orifices (Goffman, 2000). Montrer son entrejambe, même cachée par du tissu, attirerait donc plus les regards. Mais la nudité est aussi celle des enfants. Autour des jeux d'eau et surtout sous les brumisateurs, petites filles et garçons batifolent en couche ou avec un slip de bain voire tout nus sous la surveillance flottante des parents situés à proximité. Sur les plages, les enfants se retrouvent dans les mêmes accoutrements pendant qu'ils jouent dans le sable en petits groupes, recouverts d'une épaisse couche blanchâtre de crème solaire. Eux ne respectent pas les codes et se promènent dénudés indifféremment sur les plages, sous les douches et sur le bitume.

Il faut à cet instant souligner une des fonctions de ce dévoilement des corps sur laquelle nous ne reviendrons pas par la suite. Le dévoilement des corps est en partie lié à la pratique du bronzage. Traditionnellement nomade et furtif en ville (Barthe-Deloizy, 2002), le bronzage devient prolongé sur les plages urbaines saisonnières. La pudeur devient relative à des lieux spécifiques et à des traditions partagées, ici la plage et les vacances d'été (Descamps, 2002). Les peaux blanches sont nombreuses et les parisiens profitent de l'opportunité de s'allonger sur une fausse plage afin de préparer ou prolonger leur bronzage. Le site devient le « seul endroit agréable pour bronzer » (27 ans, femme, concubinage) et permet de « bronzer allongé au milieu de Paris » (23 ans, femme, concubinage) : 19 % des répondants à Paris-Plages - seconde réponse la plus citée - et 20 % des répondants à Bruxelles-les-Bains - première réponse la plus citée - viennent sur le site pour profiter du soleil. Si le bronzage est une explication du dévoilement de la peau, il peut aussi être compris comme une forme de légitimation du dévoilement en ville liée à la mise en scène sur le mode du simulacre d'un espace naturel, extraurbain. Car le bronzage est une pratique liée à un mouvement de retour vers des bribes de nature, palpables en ville, l'air, la chaleur, la lumière et son « moi peau » qui représente l'interface entre soi et les autres (Barthe-Deloizy, 2002). Le corps nu en ville s'interprète alors comme l'indice de la recherche d'une certaine simplicité dans la relation à l'autre et à la nature. En se dénudant, c'est un certain nombre d'indices de son appartenance sociale que le plagiste laisse de côté pour se mettre au niveau des autres.

7.1.3.2 L'intimité en public entre exposition et repli : la production d'une « balnéarité urbaine » ?

Sur les plages, la presque totalité des protagonistes sont pieds nus, ce qui renforce l'idée d'une immobilité assumée à la recherche d'un ancrage sensoriel dans un sable estival et dépaysant. Le plagiste urbain porte généralement des chaussures ouvertes ou des tongs qu'il peut ôter rapidement et facilement. Il les dépose au pied de son transat ou de sa serviette pour montrer qu'il s'installe pour une durée relativement longue et qu'il ne fait plus partie du groupe des marcheurs. Le dépôt des chaussures est aussi une forme de marquage d'un territoire, d'une identité et une indication de la direction vers laquelle le corps se positionne car ces vêtements ne sont jamais déposés à hauteur du visage. Quelque part, le pied nu et les chaussures produisent une frontière symbolique qui délimite au niveau de la partie basse du corps un territoire spécifique dans lequel personne ne rentre. Les plagistes ne mettent pas leur visage à hauteur des pieds des voisins et respectent ainsi une certaine distance. Les plagistes

qui conservent leurs chaussures et leurs chaussettes sont peu nombreux. Ils sont facilement repérables car ce sont souvent les mêmes qui conservent leurs habits et portent des pantalons, des chemises ou tee-shirt manches longues, parfois retroussés. Ils semblent n'être que de passage, s'approprient rarement du mobilier de détente et sont souvent seuls. Le déchaussement marque le passage du statut de mobile à celui d'immobile. Les plagistes qui s'assoient sur le bord des aires de sable en situation de pause dans le mouvement conservent leurs chaussures, mais les enlèvent dès qu'ils intègrent le groupe des plagistes allongés.

L'intimité en public est aussi celle que montrent les couples qui s'enlacent langoureusement en se partageant un transat ou un hamac sous le regard envieux des célibataires qui traînent le long des plages ou qui les investissent en groupe pour mieux se montrer. Sur le site du Port de la Gare qui ne propose pas d'espace de plage et où les installations de détente ne peuvent accueillir que 4 à 5 personnes, les femmes et surtout les hommes en maillot s'étendent parfois à même le sol en béton sur une serviette et se rafraîchissent sous les brumisateurs au milieu des badauds et des curieux. Souvent seul, l'homme dépose sa serviette à proximité de la file d'attente de la piscine flottante comme pour mieux attirer le regard. D'autres participants utilisent les planchers pour s'étendre alors que solarium de la piscine est réservé à ses seuls clients. Au Bassin de la Villette le dévoilement des corps n'est pas une pratique courante. Sans sable et donc sans plage, il ne vient à personne l'idée de bronzer. Le lieu est avant tout investi par des familles très cosmopolites, à l'inverse du site historique de Paris-Plages. Parmi ces familles, plusieurs semblent être de confession musulmane si l'on s'en tient à une identification par le port du voile pour les femmes. Le port du voile sur les plages urbaines est d'autant plus significatif et visible que la tendance générale est à l'effeuillement. À ce titre nous constatons à Bruxelles-les-Bains et sur le site de la Villette une proportion significative de femmes portant le voile par rapport aux autres espaces étudiés. Avec précaution, nous pouvons penser que leur plus grande présence est due, premièrement à la constitution d'une logique sociale interne au site central de la Voie Georges Pompidou qui se particularise par une plus grande tolérance au dévoilement des corps ; deuxièmement à l'emplacement géographique de Bruxelles-les-Bains et du bassin de la Villette au cœur de quartier à forte présence de population au plus maghrébine – bien que le Maghreb ne soit pas synonyme d'Islam, du moins d'origine étrangère.

Tous les corps ne sont pas nus et la tyrannie du corps beau semble s'appliquer de manière forte sur les plages urbaines. En gardant à l'esprit la subjectivité de l'expression « corps beau », l'observation prolongée et à plusieurs reprises des plages urbaines par beau temps permet de constater que la majorité des corps dénudés appartient à des jeunes femmes et hommes plutôt bien construits physiquement. Le dévoilement des corps sur le site historique de Paris-Plages est en partie une pratique démonstrative dirigée vers autrui car comme le souligne Baudrillard « le corps libéré doit être en forme et surveiller ses formes » (Baudrillard, 1994). Sur la plage urbaine le corps doit d'autant plus surveiller ses formes qu'il s'expose à des regards multiples. D'un côté, le respect du corps de la femme dénudée en ville, sa large exposition assumée et revendiquée sur les plages urbaines et le mimétisme des

comportements dans le dévoilement des chairs banalise le corps féminin dans le cadre très particulier des plages urbaines, quoi que le débat puisse être porté sur d'autres terrains comme la publicité. D'un autre côté, le corps masculin se montre bronzé, musclé voire huilé et devient objet de séduction consciemment montré et jugé par les autres. Il envoie un message à propos de celui qui l'incarne et incarne une image plus qu'un contenu dans une société où le corps érotisé devient objet de consommation. C'est souvent le corps du célibataire, de l'homme seul en déplacement, qui se montre en passant ou en stationnant devant les plages. C'est le corps qui cherche à séduire, à plaire, à attirer le regard. C'est aussi le corps en groupe, celui des bandes de copains constituées de jeunes hommes, lunettes de soleil sur le nez, transpirants de s'exposer trop longtemps au soleil, portable ou cigarette à la main et visiblement célibataires ou jouant à l'être (Illustration 24).



Illustration 24 : Un groupe d'amis qui s'expose au soleil autant qu'aux regards des passants, source : auteur

Ces jeunes hommes regardent le flot des passants en se montrant et en montrant qu'ils ne sont justement pas seuls à travers de franches conversations ou rigolades, des invectives à certaines filles qui passent, des regards par-dessus les lunettes de soleil, des jeux avec les téléphones. Les femmes se montrent également dans cette situation d'exposition, en maillot, allongées, immobiles, discutant les têtes tournées les unes vers les autres et beaucoup moins vers la foule comme si leur attention et leur gestuelle pouvait être mal interprétée, prêter à confusion et attirer les indésirables. En effet, le corps trop beau, trop nu, trop exposé tout comme le « trop beau sein » qui se montre trop facilement et qui accroche trop le regard, provoque chez son propriétaire une moindre liberté de mouvement parce que le regard des autres glisse moins (Kaufmann, 2001). Sur la plage urbaine le sein ne peut se montrer et c'est tout le corps qui peut devenir gênant pour son propriétaire lorsqu'il attire trop les regards voire les convoitises. Dans ces cas là, le corps devient une enveloppe qui se referme : les yeux se cachent derrière des lunettes ou un livre, les oreilles se bouchent avec des écouteurs, les jambes se croisent ou une d'entre elles est relevée pour ne pas exposer trop l'intimité et certaines femmes font semblant de dormir afin d'éloigner les importuns (Illustration 25). Cet enfermement auditif, visuel et corporel délivre un message : qu'on me laisse tranquille ! Entre exposition et repli, les pratiques de dévoilement des corps sont problématiques dès qu'elles focalisent une trop grande attention. Ainsi, la règle à Paris-Plages est de regarder sans regarder, montrer sans montrer, dans une construction de l'entre-soi

tendant objectivement à dissimuler la vérité objective de la pratique.



Illustration 25 : sur l'avant scène, le corps trop beau, trop regardé empêche de se relever face au voyeur ; sur l'arrière scène, le corps habillé et à l'ombre se dissimule, source : auteur

Et quand le regard insiste, la gêne s'installe pour celui qui se dévoile comme pour les participants alentours qui voient la scène mais n'interviennent pas. Le regard n'est pas une violation de l'intimité assez forte pour réagir et quelque part, l'exposition du corps dénudé est assumée par son propriétaire, sinon il irait sur un site moins fréquenté. À l'inverse, le corps rond ou vieillissant reste le plus souvent habillé ou se dissimule sous des paréos notamment chez les femmes. Ils se protègent également du regard en établissant des frontières. Nous remarquons que ces corps s'exposent sans expédient au fond des plages et lorsqu'ils se situent sur l'avant scène, c'est souvent en groupe (Illustration 20), ou sur un transat qui les place en hauteur et à distance des autres corps (Illustration 24), ou sous un parasol dont l'ombre protège autant du soleil qu'elle définit un périmètre symbolique dans lequel il semble que l'intimité soit moins visible que directement exposée sur une serviette à même le sol en plein soleil (Illustration 22). Les corps sont exposés comme dans une vitrine : sur l'avant scène, au soleil et à même le sol, les corps en maillot visibles et dans la norme ; au fond, sous l'ombre protectrice, sur un transat et encore habillés, les corps cachés.

Sur la plage Lefebvre souligne que « Le corps tend à se comporter comme champ différentiel, avec ses organes des sens, de l'odorat et du sexe à la vision sans privilège du visuel donc comme corps total. Il brise sa carapace temporelle et spatiale venue du travail, de la division du travail, de la localisation des travaux et de la spécialisation des lieux. Tendanciellement, le corps s'affirme comme « sujet » et comme « objet » » (Lefebvre, 2000, p. 443). Le corps peut être alors présenté comme un objet de consommation dont le sujet travaille la forme et la manière de l'exposer. Cette exposition peut être interprétée comme une volonté de plaire et de séduire, du moins d'attirer les regards. Les plages urbaines sont devenues au fil des ans des lieux de rencontre et de drague, mais aussi des lieux pour « mater » des corps de femmes et d'hommes dénudés tout comme sur les plages du littoral. Pour une jeune femme, enlever le haut rend la drague plus difficile car les hommes doivent montrer qu'ils savent se tenir. Mais à Paris-Plages la pratique des seins nus est interdite. Nous pouvons penser que c'est la

surface de peau dévoilée qui envoie alors un signal. Les jeunes femmes en maillot deux pièces au bord de la plage envoient un autre message que celles situées en retrait et gardant un short avec leur haut de maillot. Les femmes qui se dénudent le font exclusivement sur les surfaces de plage car le sable, l'immobilité du corps, la position allongée et le mimétisme de groupe aux codes implicites légitiment et protègent ce comportement. En revanche, les hommes torsés nus vont et viennent sur l'ensemble des sites. L'immobilité du corps nu semble protéger la femme de regards trop insistants quand la mobilité semble permettre à l'homme d'exposer son corps aux regards des autres. Toutefois, le partage d'une intimité balnéaire participe de la construction du groupe des plagistes, hommes et femmes réunis, qui s'exposent aux regards et qui n'est pas sans rapport avec les pratiques de séduction qui font partie de l'imaginaire vacancier des plages du littoral.

Le dévoilement des corps fonctionne comme un signal social qui s'intègre aux pratiques balnéaires rituelles, collectives et de masse. D'une certaine manière, la participation aux plages urbaines se rapproche plus d'une culture populaire de l'abandon de soi, de la réduction de la mise à distance d'autrui, de l'ouverture sur l'imprévu, de l'expérience subversive face à une culture bourgeoise de maîtrise des affects et de prudence expectative (Bourdieu, 1979). Ici une partie de la communauté urbaine se redonne à voir temporairement comme un groupe car « la plage accueille les bases d'une société intimiste et communautariste (Sennett, 1979) et (...) les relations y sont d'autant plus fortes que la nudité s'y déploie et qu'elle fixe les principes d'une communauté » (Barthes-Deloizy, 2003, p. 101). Cette communauté n'est pas aussi spontanée que celle des plages du littoral parce qu'elle dévoile finalement une certaine réussite de l'urbanisme temporaire à provoquer l'usage. L'urbanisme temporaire, loin de n'être qu'un fonctionnalisme, vient illustrer le concept de « confiance attentive » développé par Jean-Pierre Charbonneau. (Charbonneau, 2003). La confiance attentive est celle portée par les urbanistes sur les corps dans la ville à travers des installations temporaires qui créent les conditions d'une intimité autour de la personne permettant aux corps de s'exprimer dans l'espace²²⁶. Si les femmes en maillot de bain sont nombreuses sur les plages urbaines c'est que l'agencement du site, le groupe et la surveillance institutionnelle leur permet de le faire dans une relative tranquillité. Cette situation rompt avec la situation quotidienne de la femme, surtout jeune, vis-à-vis de l'anonymat urbain et de sa difficulté à jouir, comme les hommes, au droit à l'indifférence (Jarrigeon, 2009). Cependant, nous verrons que ce droit à l'indifférence n'est pas toujours acquis et que sa rupture fait apparaître que l'anonymat n'est pas si défendu que cela sur ces plages. Comme l'écrit Pierre Sansot à propos des comportements genrés dans les jardins publics, paradoxalement « Si pour un être humain exister c'est s'exposer dans sa visibilité, produire, même en demeurant silencieux, une multiplicité de signes qui appellent une réponse (...) Peut être nôtre culture est-elle aujourd'hui plus soucieuse de défendre les

²²⁶ « Les initiatives possibles sont multiples et ce que le corps contemporain peut apporter d'enseignement à la pratique urbaine est vaste. Encore faut-il le solliciter. La fête, l'éphémère, la danse par exemple permettent la transgression, le décalage ou le détournement. Ils peuvent donc apporter des témoignages sur ce que pourrait être la ville et ses espaces. C'est un point de vue que j'explore avec d'autres actuellement à Saint-Étienne, Lyon et Saint-Denis où, sur les lieux qui vont faire l'objet d'études d'aménagement, des fêtes ou des manifestations culturelles impliquant les corps sont organisées. Investissant librement les lieux, détournant les usages ou en créant, elles participent à donner du sens et à nourrir les projets qui seront ensuite élaborés, dessinés par des concepteurs. Loin de diaboliser les personnes et les corps, cette attitude entend leur donner toute leur place en les abordant avec un esprit de confiance attentive et active. » CHARBONNEAU, Jean-Pierre, *Corps et urbanisme*, [En ligne] URL : <http://jpcharbonneau-urbaniste.com/arturba4.html>

droits de la femme en public ? (...) L'analyse mérite d'être poursuivie en ce qui concerne les relations éventuelles entre sexes opposés. » (1993, p.163) La nudité entre en tension avec l'idée d'anonymat sur les plages urbaines et cette tension établit une relation de faux-semblant qui repose sur un jeu ludique. L'anonymat se vit au subjonctif. Il existe parce que chaque participant choisit de faire-semblant qu'il existe.

Les participants élaborent volontairement une histoire commune par un mimétisme balnéaire qui active le décor et isole l'espace hors du temps de la ville ordinaire. Pourtant, certains indices montrent que nous sommes toujours en ville et rappellent aux participants, comme au sociologue, que la véritable plage est ailleurs. Les symboles balnéaires utilisés ne se retrouvent jamais ensemble sur les plages du littoral car ils sont empruntés à des espaces géographiques et des cultures balnéaires différentes. La mer est absente et le paysage est proprement urbain. Les plantes sont en pot voire en plastique. Les cabines de plages ne peuvent pas être louées et ne permettent pas de se déshabiller. Les douches ne servent pas à nettoyer les corps du sel de la mer mais à se rafraichir. Le sable n'est pas iodé et ne renferme pas de coquillage. Si les plus jeunes s'amuse à faire des châteaux de sable, ces constructions éphémères sont solidifiées par de l'eau potable sortie d'une fontaine et on arrive vite au macadam caché sous le sable lorsqu'on tente de creuser profond. Les promeneurs ont plus un look urbain que vacancier. Les bikinis et le topless sont interdits. Les sacs à mains sont souvent cachés sous les chaises avec une bride coincée sous un pied contre les voleurs à la tire. Quelques ordinateurs portables fleurissent ça et là et profitent de la connexion Wifi gratuite. Des dossiers de travail et des agendas sont sortis par des plagistes en chemise aux manches retroussées, écoutant leur musique sur des baladeurs dernier cri. Certaines femmes bronzent « habillées ».

* * *

Un langage commun quasi-rituel se met alors en place, celui de la plage mélangé à celui de la ville, un langage auto-construit par les protagonistes en rapport avec les limites de la surveillance institutionnelle et les éléments scénographiques qui en permettent le déploiement. Sur les plages, le curseur comportemental est plus proche de l'exposition que du repli mais le poids de la ville retient le mouvement du curseur. C'est dans cette tension entre l'urbain et la plage que se construit la balnéarité urbaine. La balnéarité urbaine rompt le langage social de la quotidienneté des espaces publics et elle est finalement accessible par tous car elle s'apprend en situation et reste un mélange où chacun peut apporter son expertise.

Le dévoilement des corps est un signal qui témoigne de l'élaboration d'un langage commun le temps d'un été en ville et de l'engagement des publics à jouer collectivement le jeu du décor urbano-balnéaire qui participe du bon fonctionnement de l'enchantement organisé. La nudité aplanit les différences dans un jeu mi-urbain, mi-balnéaire. Ce jeu produit du lien, ce lien est rythmé annuellement, ce rythme reproduit le jeu, qui produit du lien, etc. Le cadre urbain transformé est un matériau qui fait signe et qui, une fois saisi par l'acteur, permet de modifier les prescriptions ordinaires des comportements et

l'arbitrage entre protection et exposition de soi dans la ville du quotidien. Dans ce cadre particulier, le vivre-ensemble est reconstruit sur des bases fantasmagoriques où le temps continu de la ville du quotidien s'arrête, offrant la possibilité aux citadins qui le souhaitent de s'engager dans la production d'un spectacle grandeur nature qui marque le calendrier urbain. La représentation est programmée et la synchronie des usages de la scène de la Seine est institutionnalisée. Il faut alors s'engager dans le lieu pour comprendre les règles implicites qui régissent les interactions, produisant un être ensemble qui se conjugue avec un faire ensemble temporaire, scénarisé, ludique et assumé.

7.2 L'engagement dans le collectif spatialisé

Le dévoilement des corps est un des phénomènes les plus visibles de la modification de l'urbanité quotidienne et du caractère rituel des comportements à l'œuvre sur les plages urbaines. Il s'agit maintenant de prendre du recul afin d'analyser les modalités de l'engagement dans le rassemblement événementiel. L'objectif est de démontrer que le passage physique de la ville du quotidien à la ville saisonnière est motivé en partie par la recherche d'une sociabilité rompant avec celle des espaces publics ordinaires. Nous procédons en zoomant depuis l'extérieur des sites jusqu'à atteindre la substance sociale des rendez-vous collectifs : la redéfinition des interactions interpersonnelles par la densité des usages en lien avec la transformation temporaire du cadre urbain quotidien.

7.2.1 *En être ou pas, il n'y a pas de hasard*

La présence dans les rendez-vous collectifs ne peut pas être le fruit du hasard. Tout d'abord, l'enquête par questionnaire montre que la très grande majorité des participants programment leur déplacement dans le temps. Nous reviendrons sur l'implication et l'explication de ce phénomène dans la troisième partie de ce chapitre. Ensuite, l'observation démontre que la participation au rassemblement relève d'un engagement qui repose sur le passage de différentes frontières physiques, symboliques mais aussi sociales. Ceux qui passent ces frontières montrent qu'ils souhaitent ardemment entrer dans les lieux. Une lecture visuelle des lieux est un préalable à l'engagement physique et rend intelligible le fait qu'il s'y passe quelque chose de particulier par rapport au fonctionnement ordinaire du reste de l'environnement urbain. Nous avons exposé dans le chapitre 5 la logique urbanistique d'isolement de l'espace qui permet de marquer le temps et signaler le rassemblement. Il est bon de rappeler ici l'ergonomie des événements pour mieux appréhender l'interaction entre aménagements et usages, modalisation matérielle du cadre bâti et émergence d'une dynamique sociale à dimension rituelle.

A Plaisirs d'Hiver, les aménagements isolent les participants dans une mise en scène qui rompt avec la configuration ordinaire des espaces publics et tourne le dos à la ville : les ouvertures des chalets sont orientées vers l'intérieur des sites, la lumière colorée projetée au sol et sur les façades définit l'espace de l'opération, les cheminements pré-organisés isolent le piéton du réseau viaire et automobile, la fréquentation contraste avec celle des rues adjacentes, les éléments de décors redéfinissent le paysage et les perspectives. Le tout forme un parcours isolé au centre de la ville dont les points d'entrée et de

sortie sont mis en scène afin de marquer la rupture. Bruxelles-les-Bains s'étend sur un espace longiligne bordé de bâtiments industriels d'un côté et du canal de la Senne de l'autre. Le lieu est coupé à ses deux extrémités par des porches symbolisant le passage dans une réalité modifiée. À l'intérieur, le sable, les terrasses, les plantes, les chalets et leurs odeurs de nourriture, le style vestimentaire des participants, les activités ludiques indiquent que l'on est plus vraiment dans le Bruxelles ordinaire. À Paris, les Voies sur Berges sont physiquement isolées parce qu'elles se situent sous le niveau de la ville, qu'elles sont bordées par la Seine et le mur de soutènement des quais hauts ; le Port de la Gare est aussi en contrebas du réseau viaire, bordé par la Seine et une promenade plantée qui la surplombe ; le site du Bassin de la Villette possède deux points d'entrée/sortie et il est bordé par le bassin et une série d'aménagements qui empêche une entrée par les côtés depuis la rue. À l'intérieur, le sable, les jeux, les palmiers, les baraquements colorés, les transats, la nudité des participants déforment l'image de la ville ordinaire. Soit le citadin s'engage dans ce cadre événementiel et il sera considéré dès lors comme un insider, soit il reste en retrait, passe à côté, longe les frontières voire n'y prête pas attention et il sera considéré comme un outsider restant hors du cadre modalisé. Si les outsiders sont définis comme les individus ne prenant pas part à l'événement, il n'en reste pas moins qu'ils sont indispensables au bon fonctionnement des lieux. Nous considérons ici les outsiders visibles depuis l'intérieur des sites car ces derniers se montrent aux participants autant que les participants se montrent aux outsiders restés en retrait. Ainsi, certaines caractéristiques morphologiques propres aux espaces colonisés par les événements sont utilisées par les outsiders pour observer les insiders ou se préparer à en devenir un (Illustration 26).



Illustration 26 : regards des outsiders, Pont au Change, source : auteur

Sur les trois événements, nous avons observé la présence de points hauts, surplombant les lieux de passage et la foule et que nous avons décrit dans le chapitre 5. Ils sont investis par des curieux qui regardent le spectacle en contrebas, s'agglutinant sur les ponts, les berges opposées, les quais hauts, les terrasses, entre les bouquinistes, sur les rambardes des rampes d'accès et les marches des escaliers. Sous leurs yeux, la ville fait peau neuve. Paris-Plages devient une scène de théâtre que l'on regarde des balcons depuis lesquels se dévoile un tableau mouvant : les grands parasols et les oriflammes bleus

ponctuent le panorama et se détachent des différentes bandes qui organisent l'espace et qui semblent se dérouler vers l'horizon comme des traits de couleurs - gris pour l'asphalte, vert pour la pelouse, jaune pour le sable – faisant écho à la Seine qui s'écoule en parallèle. Vue du dessus, la masse des promeneurs, debout et mobile, donne l'impression qu'une rivière humaine double la Seine, ce qui renforce le caractère d'exception des plagistes ; ces derniers allongés et immobiles, se donnent à voir à moitié dénudés comme des images érotiques que le regard cherche à collectionner. En observant ce spectacle, les outsiders allouent une identité particulière aux plagistes par l'extériorité de leurs regards. Nous distinguons quatre types d'outsiders qui définissent les marges des événements.

Premièrement, les plagistes reconnaissables à priori par leur matériel de plage ou à posteriori par leur entrée sur les lieux, jettent un coup d'œil, regardent les plans situés sur les ponts et descendent trouver une place ; les familles avec poussette et enfants cherchent la rampe d'accès la plus proche ; les groupes de jeunes cherchent les plages où se situent d'autres personnes de leur âge et généralement du sexe opposé, notamment l'après-midi. Si l'accès semble encombré par une trop grande affluence, les futurs insiders longent les quais pour utiliser une autre entrée. L'observation prépare la participation.

Deuxièmement, les curieux s'informent de ce qui se passe en contrebas sans souhaiter prendre part à l'événement. Les points hauts sont utilisés comme des panoramas pour décortiquer le spectacle, pointer certains comportements, s'informer sur les activités et partager son point de vue avec les autres spectateurs. L'endroit devient un lieu de discussion entre ces scrutateurs qui se demandent comment il est possible de s'exposer de la sorte en pleine ville. Les échanges sont brefs, les sourires complices voire moqueurs. Ce sont des promeneurs et souvent des touristes qui passent par là et découvrent qu'il se passe quelque chose.

Troisièmement, des outsiders se placent à l'aplomb des sites pour observer ostensiblement les corps alanguis des plagistes situés en contrebas. Ces spectateurs n'entrent jamais dans le site et restent à distance. Ils s'agglutinent entre les caisses des bouquinistes, s'assoient à califourchon sur les parapets des quais hauts, s'appuient sur les rambardes de la passerelle surplombant le Bassin de la Villette ou le Port de la Gare, prennent position sur les ponts enjambant la Seine ou la Sennes, s'arrêtent sur les hauteurs des rampes d'accès de la Voie Georges Pompidou ou du Port de la Gare. Leurs regards parfois insistants peuvent être mal supportés par les plagistes qui utilisent les parasols, les branches des arbres ou la couverture d'un livre pour s'en cacher, même par temps nuageux, car les plages sont situées juste à l'aplomb des quais. Les plagistes peuvent exprimer leur désagrément en invectivant directement ces curieux qui, parfois, s'amuse à cracher ou siffler en direction des sites pour déranger cette masse alanguie.

Les utilisateurs des bateaux-mouches à Paris forment un quatrième et dernier type d'outsiders. Le passage fréquent et régulier sur la Seine des bateaux remplis de visiteurs et de touristes imprime un rythme au panorama visible par les plagistes. Tous les quarts d'heure environ, les plaisanciers crient, font des signes de la main, prennent des photos, s'agglutinent du côté de l'événement, montrent du doigt les installations au son du commentateur qui dévoile les dessous de l'opération, son histoire et quelques anecdotes comme s'il avait affaire à un véritable monument du patrimoine parisien. Face à ces bateaux, les plagistes deviennent les protagonistes d'un spectacle organisé mais ne répondent pas

vraiment aux sollicitations des plaisanciers. Le spectacle est saisissant de similitude avec les petits trains touristiques qui sillonnent les capitales ou les navettes dans les zoos où les animaux sont en liberté et depuis lesquelles, protégés, les visiteurs prennent des photos.

Les outsiders incarnent la ville du quotidien. Ils marquent une différence entre les citadins ordinaires et les participants. Ne faisant pas partie de la communauté éphémère qui se dessine sous leurs yeux, ils en légitiment néanmoins l'existence en montrant de par leurs positions physiques et l'orientation de leurs regards qu'ils ne font pas partie du jeu. Les outsiders permettent aux insiders de s'identifier socialement comme un groupe en supportant l'étiquette de « non participants ». S'il existe une construction positive du statut d'insiders qui repose sur un engagement personnel et la participation à un faire-semblant collectif, il existe une construction négative de ce statut par opposition à ceux du dehors. Les participants peuvent se penser comme un groupe parce qu'ils sont placés sous le regard d'individus qu'ils identifient comme des étrangers à la dynamique interne du site qui se veut différente des dynamiques sociales au quotidien. Ainsi, les outsiders participent de la mise en scène balnéaire en signifiant ses limites spatiales. Ils participent aussi à la construction d'un être ensemble balnéaire en signifiant les limites sociales du cadre modalisé. Ils sont les spectateurs des corps qui s'exposent et des promeneurs qui les regardent, et n'hésitent pas à prendre des photos des corps voire à se rincer l'œil. Mais les statuts d'outsiders et insiders sont temporaires, labiles et interchangeable.

7.2.2 L'entrée en scène

Le passage du statut d'outsider à celui d'insider relève d'un changement de position dans l'espace. Le changement ne suit pas un mouvement binaire (être/ne pas être) mais est un processus incrémental qui repose sur la réduction de la distance entre le corps et le lieu à intégrer. Le processus est organisé par des points d'entrée et de sortie aménagés comme des espaces liminaires. « De façon générale, les rites constituent des moments « en marge » de la vie ordinaire, et ils se déroulent dans des lieux particuliers qui peuvent aussi être marginaux par rapport à la topographie sociale ordinaire » (Arsenault, 1999, p. 8). L'entrée dans l'espace-temps spécifique du rassemblement est un mouvement nommé liminaire qui implique en général des événements ludiques, de l'ambiguïté, de l'inversion et permet aux acteurs de se dégager des contraintes normales pour endosser une nouvelle identité temporaire.

Lors de la phase d'entrée, l'individu est encore un outsider et doit passer des barrières, des porches, des brumisateurs, descendre des marches, s'engager dans de petites rues, slalomer entre des plantes en pot, des totems lumineux, s'insinuer entre des chalets. Peu à peu il découvre un espace aux lumières colorées, végétalisé avec du sable sur les pavés, de l'eau qui ruisselle sur l'asphalte. Il pénètre une ambiance olfactive faite d'odeur de nourriture, de crème solaire, de fleurs mais aussi d'odeur de sueur, d'asphalte chaud, de mousse voire, à certains endroits, d'égout. Il pénètre également une ambiance auditive avec des cris d'enfants, de la musique de Noël, des chanteurs de rue, l'absence du bruit des automobiles, le brouhaha de la foule ou au contraire son extrême silence dont il prend conscience au fur et à mesure qu'il s'approche. Sur les espaces liminaires, il croise d'abord des vigiles qui fouillent

parfois les sacs, puis les regards de la foule en contrebas vers laquelle il se dirige. Durant ce passage, le « pas encore participant » croise les « plus vraiment participants » qui lui renvoient l'image de sa future identité de plagiste et lui indiquent indirectement le comportement à adopter (Illustration 27).



Illustration 27 : l'entrée et la sortie se préparent dans les zones liminaires, source : auteur

Ceux qui sortent des plages s'arrêtent en bas des rampes d'accès pour remettre leurs chaussures, ajuster leurs vêtements, sécher les cheveux des enfants, et se dirigent vers la sortie serviette autour du coup ou glace à la main, parfois tout rouges d'être restés trop longtemps au soleil. Ceux qui sortent du marché de Noël se promènent avec des cornets de frites, des glaces, des boissons, des sacs en plastique remplis de cadeaux, des ballons sculptés par des artistes de rue, et discutent bruyamment de leur expérience sur la patinoire en tentant de calmer les enfants tout excités par leur sortie nocturne. Par l'absence de ces attributs et le croisement des sortants, l'entrant sait qu'il n'appartient pas encore à la scène qu'il souhaite intégrer, mais se prépare plus ou moins consciemment à changer son comportement s'il ne connaît pas encore les lieux. Sur ces espaces liminaires qui sont souvent des goulots d'étranglement, il est parfois nécessaire d'attendre que ceux qui sortent passent pour pouvoir entrer à son tour. À Paris-Plages, le croisement des insiders et des outsiders peut déboucher sur des bribes de conversation pour demander quelques renseignements, des regards s'échangent, le slalom entre les obstacles oblige à se rapprocher, parfois les vélos et poussettes se heurtent, provoquant quelques sourires, amabilités et échanges réparateurs. Ces micro interactions préparent à l'identité de plagiste et esquissent déjà les modes du vivre-ensemble que l'entrant va devoir intégrer. Ce ne sont pas seulement les aménagements qui préparent la participation, mais l'interaction entre la morphologie héritée du site et son organisation événementielle qui encadrent les croisements. Le croisement est une forme d'interaction qui participe activement de la structuration d'une logique collective reposant sur l'échange social et l'engagement dans un groupe. Il s'apparente à un échange dynamique de statut des protagonistes qui prennent part à un même rendez-vous collectif.

Une fois sur place, l'interaction avec les autres protagonistes est constante et frontale. Le nouveau participant se retrouve pris dans le flot des marcheurs et doit négocier son entrée dans le mouvement. Le flot des promeneurs est la première réalité collective qui se présente aux yeux de l'arrivant et à laquelle il est obligé de participer s'il veut aller plus loin dans le site. Il doit en interpréter les règles pour s'y insérer ; par exemple, à Paris-Plages, les piétons marchent toujours à droite là où les berges de Seine sont d'ordinaire en sens unique pour les automobiles. Au niveau des entrées sur les sites, les participants venus en groupe s'arrêtent quelques instants lorsqu'ils ne sont pas, comme c'est le cas lors des fortes affluences notamment à Plaisirs d'Hiver, directement emportés par le flot des marcheurs qui supportent difficilement l'arrêt au milieu de la voie. C'est souvent dans cet interstice qu'ils rajustent les chapeaux, chaussent les rollers, rangent des affaires dans la poussette, sortent l'appareil photo, s'enquière de la proximité des enfants, se remettent en selle sur les vélos, rangent les sacs dans les sacs pour n'avoir plus qu'un seul bagage, regardent d'un large mouvement de tête le lieu dans lequel ils viennent de pénétrer. Dans ces moments interstitiels, l'individu se prépare à endosser les habits du participant et change de posture : certains déplient les plans qu'ils se sont procurés au préalable en ville, sur internet ou dans les journaux pour organiser leur visite ; d'autres semblent avoir un objectif précis et se dirigent vers les plages, les manèges ou les activités d'un pas assuré mais contraint par la densité humaine qu'ils négocient plus facilement parce qu'ils connaissent le lieu et ses pratiques ; d'autres encore partent sur le mode de la flânerie sans avoir prévu de s'arrêter. À de rares exceptions près, les individus qui ont traversé les espaces liminaires ne rebrousse pas chemin. L'engagement n'est pas réversible parce qu'il a été programmé et donc réfléchi, comme nous le montrerons dans la troisième partie de ce chapitre.

L'entrée dans les sites est une rupture progressive avec la ville que l'on laisse derrière soi. Elle fait basculer l'individu dans un nouveau cadre spatial et social mis en scène dans lequel il va revêtir presque malgré lui une identité nouvelle parce qu'il deviendra, vis-à-vis des outsiders, « celui qui en est ». Une fois sur place et immergé dans le collectif, le participant doit effectuer une lecture active des manières d'être et de se comporter. Il se rendra compte par exemple que les manières de se déplacer, de se placer et de se dévêtir ont un sens propre et figuré, que les interactions orales prennent de nouvelles formes et que les regards, bien qu'ils soient au centre du jeu, peuvent poser problème. Ainsi, la présence physique ne signifie pas que l'individu est un plagiste accompli car il doit pour cela trouver sa place et lire les règles du jeu. Or, une de ces règles est d'être en capacité de supporter la forte fréquentation des lieux, et plus généralement de l'intégrer au plaisir de la visite afin de préserver l'équilibre du groupe des participants et l'histoire commune qui se construit le temps d'une saison.

7.2.3 La perception in situ de la foule

Globalement, les participants semblent s'accommoder de la forte affluence observée lors des jours de passation de l'enquête par questionnaire. Pris dans la foule en mouvement, attendant pour la moindre

animation ou l'accès à du mobilier de plage, piétinant dans les rues de chalets commerçants ou bronzant au beau milieu d'une centaine d'autres plagistes, les publics interrogés savent que par leur présence, ils participent autant que les autres à la fréquentation parfois problématique des lieux. Dès lors, chacun prend son mal en patience et développe une tolérance envers cette densité sociale événementielle qu'il semble finalement venir chercher.

7.2.3.1 « Juste le monde qu'il faut »

La transformation de la ville du quotidien entraîne une redéfinition des modes d'être ensemble dans laquelle la densité humaine n'est pas seulement vécue comme un facteur négatif affectant le plaisir de la visite. La densité humaine, qui peut être vécue comme une gêne aux heures de pointe dans le métro, dans les embouteillages, aux caisses des magasins voire dans la rue les jours de solde devient une donnée incontournable de l'expérience des espaces collectifs. Celui qui s'engage dans ces espaces sait à quoi s'attendre en termes de fréquentation et celui qui ne peut supporter la trop grande densité humaine ne s'y engagera pas, notamment les fins de semaine. Cela est d'autant plus vrai que chacun peut juger de l'extérieur, en tant qu'outsider, de la fréquentation et prendre ensuite la décision de participer ou non à l'événement. Il est finalement assez logique que sur les trois événements considérés, la grande majorité des enquêtés – autour de 70 % - estime que la fréquentation n'est pas démesurée par rapport aux lieux tandis que 12 % souhaiteraient voir y venir encore plus de monde. Il y a une grande tolérance à la densité sociale des lieux, ce qui peut révéler que c'est bien cela que le participant recherche.

Paris Plages			Bruxelles-les-Bains			Plaisirs d'Hiver		
	%	Eff.		%	Eff.		%	Eff.
Il n'y a pas assez de monde	12	183	Il n'y a pas assez de monde	12	60	Il n'y a pas assez de monde	7	33
Il y a juste le monde qu'il faut	<u>72</u>	1088	Il y a juste le monde qu'il faut	<u>76</u>	367	Il y a juste le monde qu'il faut	<u>63</u>	288
Il y a trop de monde	16	243	Il y a trop de monde	12	58	Il y a trop de monde	30	140
Total	100	1514	Total	100	485	Total	100	461

Tableau 7: Perception de la fréquentation selon les trois événements, non réponses exclues

Dans les trois événements, la grande majorité des personnes interrogées trouvent qu'il y a juste le monde qu'il faut. Toutefois, il existe le début d'un effet de seuil dans l'absorption des publics par les Plaisirs d'Hiver. La fréquentation du lieu en fin de semaine commence à poser des problèmes en termes de gestion des publics, ce qui peut expliquer que 30 % d'entre eux estiment qu'il y a trop de monde. Le BGE commence à prendre conscience que l'espace urbain n'est pas extensible à volonté dans sa capacité à accueillir la fréquentation événementielle dans des conditions de confort optimales ou acceptables. « Nous on a pas imaginé le succès des Plaisirs d'Hiver à ce point là, c'est impossible.

Maintenant on a un problème de gestion de monde » confie un organisateur. Cependant, la gêne occasionnée par une fréquentation qui dépasse les capacités d'absorption des sites ne s'explique pas par le fait que les participants souhaiteraient être seuls. Quand la fréquentation semble poser problème, ce n'est pas tant la présence des autres qui est critiquée que les dimensions des sites qui devraient être plus proportionnées à l'affluence constatée par l'interrogé, le manque de mobilier et d'activité, la durée trop courte d'existence des aménagements. Ce sont les points négatifs qui ressortent le plus de l'enquête. En d'autres termes, la fréquentation massive des Plaisirs d'Hiver est un attendu pour les participants qui critiquent plus les mauvaises prévisions des organisateurs que la fréquentation elle-même. Ainsi, malgré la forte affluence et les problèmes qu'elle peut provoquer, les rapports interindividuels restent bon enfant, débarrassés d'une certaine retenue qui existe dans les relations quotidiennes en ville, ouverts sur des comportements plus détendus et simples. Sur les trois événements, aucun incident majeur n'a jamais été relevé par les organisateurs : pas de bagarre, pas d'enfant perdu, pas de vol à l'arraché, d'accident du à un mouvement de foule. Seuls quelques personnes ivres ont été rappelées à l'ordre et nous subodorons que quelques pickpockets doivent s'en donner à cœur joie sans que le BGE et la DGEP n'ai pu vraiment le constater. L'expérience de la foule coincée dans un goulot d'étranglement, un samedi soir, pendant les Plaisirs d'Hiver, nous a permis d'observer qu'il y avait très peu d'agacement ou d'animosité des participants les uns envers les autres.

7.2.3.2 Une ambiance conviviale

La sociabilité comme manière d'être ensemble qui s'apprécie de façon différentielle, dans l'espace et dans le temps (Agulhon, 1977) s'apprécie au plus de manière méliorative, du moins est bien tolérée, dans les rendez-vous collectifs étudiés. L'adjectif « convivial » arrive en tête des réponses pour décrire l'ambiance qu'il règne autour des interactions sociales. Chaque individu participe au développement d'un vivre-ensemble qu'il cherche à rendre plaisant en préservant les équilibres nécessaires pour établir une bonne communication, voire un échange sincère selon la définition de la convivialité de Illich (2003). Si la convivialité relève d'un néologisme désignant le « goût des réunions et des festins »²²⁷, elle renvoie plus largement à tous les moments partagés qui permettent d'amorcer, sceller et consacrer le lien social dans un rythme de dispersion et concentration des membres de la communauté. Elle désigne un rapport non conflictuel entre des individus mis en présence les uns avec les autres²²⁸. Elle traduit un goût de la rencontre et de l'échange pour ceux qui s'engagent dans un groupe. Si elle n'est pas automatiquement comprise de cette manière par les enquêtés, elle renvoie dans le langage courant à une approche méliorative des relations sociales et des échanges qui provient d'un partage d'un espace-temps collectif par un public qui aime à se contempler et se rassembler à certains moments de l'année.

227 Dictionnaire Lexilogos en ligne

228 Le terme de convivialité est un néologisme créé par Jean Anthelme Brillat-Savarin qui apparaît dans la *Philosophie du goût* (1825) : « La convivialité correspond au processus par lequel on développe et assume son rôle de convive, ceci s'associant toujours au partage alimentaire, se superposant à la commensalité ». Ivan Illich reprend le terme pour qualifier plus largement un type de société post-industrielle caractérisé à la fois par l'autonomie et l'interdépendance. Face à la machine, au productivisme, au culte de la croissance et de la consommation, l'individu doit reconquérir son destin en se détournant des seules possessions matérielles au profit de la redécouverte d'autrui et de la pratique du dialogue social. (2003)

Paris Plages		
	%	Eff.
Conviviale	<u>56</u>	846
Reposante	50	759
De saison	49	752
Animée	47	717
Propre	37	569
Sécurisante	20	303
Superficielle	11	160
Marchande	8	117
Naturelle	8	117
Oppressante	2	37
Total / répondants		1520

Tableau 8: Ambiance Paris-Plages 2007, questions fermées. Interrogés : 1546 / Répondants : 1520 / Réponses : 4377. Pourcentages calculés sur la base des répondants

Bruxelles-les-Bains		
	%	Eff.
Conviviale	<u>72</u>	350
Animée	61	295
De saison	59	284
Reposante	24	117
Marchande	21	103
Sécurisante	11	55
Superficielle	3	13
Oppressante	1	5
Total / répondants		483

Tableau 9 : Ambiance Bruxelles-les-Bains 2007, questions fermées. Interrogés : 494 / Répondants : 483 / Réponses : 1222. Pourcentages calculés sur la base des répondants

Plaisirs d'Hiver		
	%	Eff.
Conviviale	<u>63</u>	294
Animée	63	292
De saison	57	267
Marchande	50	232
Calme	14	63
Superficielle	11	52
Propre	11	51
Sécurisante	10	47
Oppressante	9	41
Naturelle	7	34
Total / répondants		466

Tableau 10: Ambiance Plaisirs d'Hiver 207, questions fermées. Interrogés : 472 / Répondants : 466 / Réponses : 1373. Pourcentages calculés sur la base des répondants

La convivialité se combine avec d'autres adjectifs qui font le lien entre le type de relation qui régit les individus (co)présents et la dimension temporaire, c'est-à-dire festive et saisonnière. La combinaison la plus fréquemment citée est « conviviale/de saison-estivale/festive-animée ». Elle correspond à 11 % des réponses à Paris-Plages sur un total de 185 combinaisons citées, 17 % des réponses à Plaisirs d'Hiver sur un total de 85 combinaisons citées et 24 % des réponses à Bruxelles-les-Bains sur un total de 49 combinaisons citées. La convivialité moderne, si elle peut être pensée comme différente d'une notion plus traditionnelle voire culturellement plus objective, caractérise néanmoins une réalité qui ne s'applique pas à toutes les formes de rassemblement urbain. L'ambiance conviviale de l'événement est une perception qui révèle la facilité et la simplicité des relations sociales lors des rassemblements périodiques étudiés. Que cette simplicité soit réelle ou fantasmée n'est pas la question, l'essentiel étant que les participants aux rendez-vous y trouvent un motif de plaisir à l'engagement dans le collectif. Sur cette base, il est possible d'atténuer la portée du développement des fonctions commerciales, politiques ou touristiques de l'événementiel sur la signification que les publics donnent à leur participation. En effet, certains chercheurs soulignent l'affaiblissement de la dimension conviviale des rendez-vous collectifs : « Je ne conteste pas l'engouement populaire que provoquent certains de ces rituels nouveaux ou renouvelés, mais leur fonction politique me paraît aujourd'hui plus significative que leur portée strictement culturelle ou ludique. » (Garat, 2005, p. 64). Dans une approche pragmatique, nous ne pouvons disqualifier le jugement que les participants portent sur les événements, sauf à souligner leur cécité face à une manipulation politique.

Les réponses à la question fermée sur l'intérêt de mettre en place de telles opérations, permettent de souligner l'intérêt porté par les participants à l'augmentation de la fréquentation des espaces publics et de leur animation et pas seulement aux fonctions commerciales ou fictionnelle des lieux. D'autant plus que les formes de coprésence urbaine ne sont pas toutes teintées de convivialité. L'animation est un indice de la centralité urbaine en lien avec la fréquentation importante des lieux (Ascher, 1999) et l'augmentation de cette fréquentation si elle peut-être sociofuge pour certains, se révèle plutôt sociopète. À Paris, 17 % des répondants estiment que Paris-Plages « permet de rencontrer du monde », 13 % qu'il « permet d'attirer du monde » et 35 % qu'il « permet d'animer la ville ». L'ensemble de ces items représente 22 % des réponses. À Bruxelles, 16 % des répondants soulignent que l'intérêt de la plage urbaine est qu'elle « permet de rencontrer du monde », 5 % qu'elle « permet d'attirer du monde » et 29 % qu'elle « permet d'animer la ville » ce qui représente 50 % des réponses choisies. Enfin, 76 % des répondants pensent que l'intérêt des Plaisirs d'Hiver est qu'il « permet d'animer la ville » jadis peu fréquentée durant la période hivernale, 57 % qu'il « permet d'attirer du monde » et 12 % qu'il « permet de faire des rencontres » soit 50 % des réponses choisies. L'intérêt de l'événement est en partie considéré à l'aune d'une augmentation des pratiques de l'espace urbain qui anime la ville et ouvre sur des possibilités de rencontre. Il faut préciser ici que les publics de l'événement hivernal bruxellois sont beaucoup plus sensibles à la forte fréquentation de leur ville que les publics des plages urbaines qui soulignent avant tout l'ambiance dépaysante et vacancière. Néanmoins, cet effet de dépaysement vacancier peut s'interpréter à l'aune de la traditionnelle faible fréquentation estivale des villes. Pendant un mois, le citoyen sait où trouver un lieu fréquenté dans une ville-centre dont l'activité décline de la mi-juillet à la mi-août. Si la visite n'est pas toujours vécue sur le mode du bain de foule, la densité du public et la fréquentation des lieux représentent des aspects positifs associés à la participation des visiteurs.

Au cœur des situations problématiques que peut poser une trop grande densité des usages de l'espace, chacun fait mauvaise fortune bon cœur et cherche à préserver la convivialité de la sociabilité et donc des rapports interindividuels. Face à la densité humaine, le citoyen augmente sa tolérance envers la présence d'autrui, réduit l'étendue de son cercle d'intimité et rend poreuse sa frontière - « l'espace personnel où toute pénétration est ressentie comme un empiètement » (Goffman, 2000, p. 43), développe des techniques pour s'extraire de la foule et gérer son déplacement, accepte plus facilement les offenses fortuites faites à sa personne et se nourrit finalement de ces interactions qui font le sel de l'usage collectif et événementiel de la ville. C'est le regard sur une ville hors du quotidien qui est recherché, sur une certaine agitation urbaine mise en scène et préférée à la tranquillité ou à la vacuité sociale de certains lieux. Il faut alors savoir gérer son insertion dans la foule, ses déplacements, ses postures corporelles, ses échanges de regard de manière à ne pas briser le jeu collectif malgré les intrusions fréquentes dans l'espace personnel, les contacts physiques parfois douloureux, les obstacles humains au déplacement, les files d'attente aux activités, les mouvements de foule, etc.

7.3 Corps à corps événementiel : la gestion des interactions physiques

A l'intérieur des sites, la distinction entre les mobiles et les immobiles organise les comportements selon une chorégraphie implicite. La mobilité peut être définie comme un mode d'urbanité qui « relève d'une gestion collective des risques de la rencontre avec les autres » (Bordreuil, 2000). À ce titre et en situation de foule, ces risques sont démultipliés et le participant ne gère plus autant la rencontre sur un mode inconscient et automatique qu'il ne le fait dans ses espaces quotidiens. Tout du moins, la rencontre - entendue comme le contact visuel direct ou physique avec autrui - ressurgit à la conscience du participant comme un élément constitutif de l'usage des lieux qu'il accepte voire recherche. Mais dans les espaces collectifs, la mobilité comme mode d'urbanité ne peut se comprendre sans son revers, l'immobilité. Dans ses différentes formes (sédentarité, halte, repos) l'immobilité dénote pour Jacques Levy (2004) une remise en question ou à tout le moins une non adhésion aux valeurs dominantes des sociétés mondialisées qui confère à la mobilité et à ses vitesses une place essentielle. Dans l'immobilité événementielle se construit un ralentissement de la vie sociale qui permet la rencontre.

Premièrement, sur les plages urbaines, l'immobilité produit de la rencontre car elle s'organise par les interactions entre les participants selon un renversement des logiques d'usage de la ville du quotidien. Deuxièmement, lorsque des gens quelconques sont réunis en un lieu, qui plus est quand le but de la présence de chacun est commun à tous les autres, et qu'ils y restent un certain temps, « ils finissent toujours par faire connaissance. L'anonymat ne résiste pas à l'immobilisme. Il est fonction de la circulation et proportionnel à la durée du passage ainsi qu'à la vitesse et à la densité de rotation des individus dans un lieu » (Petonnet, 1987, p. 7). Troisièmement, les mobiles et les immobiles ne s'ignorent pas mutuellement et le jeu des regards et des changements de situation provoque autant qu'il est le résultat de multiples interactions. Le couple mobilité/immobilité est mis en scène dans les espaces collectifs pour produire du frottement social entre ceux qui passent, ceux qui restent et entre les deux catégories elles mêmes.

A Plaisirs d'Hiver, c'est la mobilité qui est privilégiée sur le mode du parcours et de la promenade, mais dans un contexte collectif qui transforme l'expérience de la ville en expérience de l'altérité, de la foule, de la coprésence dense dans un cadre saisonnier. La flânerie est remplacée par une mobilité tournée de manière contrainte vers l'autre – mais qui ne veut pas dire mal vécue - et l'immobilité devient problématique parce que c'est l'écoulement continu des flux piétons qui est privilégié. Sur les plages urbaines, l'immobilité est un gage du bon fonctionnement de la scénographie des lieux car elle permet la construction du statut de plagiste. Cependant, avant de choisir de s'engager sur les espaces de détente, le participant doit s'engager dans le flot piéton. La dialectique entre mobilité et immobilité est constitutive de la coprésence événementielle.

7.3.1 La gestion des interactions physiques en situation de densité mouvante

Dans les rendez-vous collectifs, les séquences de déplacement engendrent de nombreuses formes d'interactions sociales qui relèvent d'une gestion des nombreux face-à-face physiques où la maîtrise de l'exis corporel et du regard participent de la préservation du mouvement.

7.3.1.1 La proximité physique : une question de température ?

La gestion des corps-à-corps sur les plages urbaines et dans les foires de Noël varie en fonction de la température extérieure et donc de la saison. À Plaisirs d'Hiver, les participants sont chaudement habillés et les couches de tissu forment sur leur corps une carapace protectrice qui atténue les effets des contacts physiques. La plupart de ces contacts ne sont même pas ressentis par l'individu sous son blouson d'hiver molletonné, son écharpe, son bonnet. La carapace protectrice des vêtements permet aux participants de se serrer les uns contre les autres dans les allées sans que le contact physique ne soit ressenti trop fortement comme une offense. De plus, la densité des corps en mouvement, épaules contre épaules, produit une chaleur presque agréable lorsque la température extérieure descend trop bas. À l'inverse, on ne s'attend pas sur les plages urbaines en plein soleil à ce que les corps se touchent de la même manière qu'à Plaisirs d'Hiver. Les contacts directs sont prohibés car le contact « peau contre peau » est beaucoup plus engageant socialement que le contact « doudoune contre doudoune ». La densité des corps est moindre qu'à Plaisirs d'Hiver car, au-delà de l'ergonomie des lieux, les participants évitent de se toucher. Ils n'ont pas de pellicule protectrice qui permettrait à leur corps de se frôler sans même sans rendre compte. Il faut donc jouer de souplesse et calculer ses trajectoires pour éviter à tout prix le peau à peau. Ainsi, la préservation des distances physiques sur les plages urbaines les jours de grand soleil découle d'une inattention polie et d'une gestion des distances sociales qui a quelque chose à voir avec le dénuement des corps, la température et finalement la saison. La réduction des distances physiques dans les foires de Noël est conditionnée par l'affluence du public et l'organisation des lieux, mais a aussi quelque chose à voir avec les températures hivernales qui, en obligeant les corps à se vêtir chaudement, créent autant de carapaces protectrices qui amenuisent la sensibilité aux contacts directs. Il faut donc garder en tête cette dimension dans les observations qui vont suivre.

7.3.1.2 Corps à corps en mouvement

A Plaisirs d'Hiver, la mobilité piétonne est canalisée par des aménagements qui proposent aux participants de suivre un parcours alternant des séquences de forte densité humaine et des séquences moins denses. Les rues éphémères compactent la foule en mouvement dans laquelle il est difficile de s'arrêter lors des jours de grande affluence. Sur le parcours, il faut circuler dans une masse compacte qui s'écoule au ralenti et qui s'organise selon des interactions physiques et visuelles. L'agencement stratégique des corps en mouvement mobilise le corps autant que le regard et produit une sociabilité de circonstance qui participe de l'ambiance sociale du lieu. Tout d'abord, la mobilité piétonne organisée

sur les bandes passantes répond à une règle implicite construite par les interactants : le sens de circulation. Sur les trois événements, le déplacement piéton respecte la norme routière. Globalement chacun tient sa droite le long des plages à Paris, le long des terrasses à Bruxelles les Bains, le long des chalets à Plaisirs d'Hiver. Si la règle s'observe dans d'autres lieux, il est significatif de constater qu'à Paris-Plages notamment, la transformation d'une autoroute urbaine en promenade fait ressurgir la logique de la circulation automobile dans les formes de la circulation piétonne. Celui qui brave le sens de circulation est rapidement contraint de suivre le mouvement collectif. Mais l'engagement dans le mouvement n'est pas le seul fait d'individus solitaires. Il se réalise souvent en groupe et peut, sans que les personnes ne se connaissent au préalable, générer des groupements permettant d'effectuer des déplacements plus efficaces.

7.3.1.2.1 La « farandole »

Pour ne pas contrevenir au sens de circulation implicite difficile à tenir lors des fortes affluences dominicales, les participants des Plaisirs d'hiver constituent des files qui se croisent, se coupent, se rompent. Ces regroupements dans le mouvement sont des unités véhiculaires qui sont efficaces en situation de foule et qui produisent une coopération intuitive et collective pour la préservation du mouvement. L'émergence de ces groupements et leur agencement dynamique préserve le mouvement et le sens de circulation. La farandole constitue une des unités véhiculaires les plus observées. Les farandoles sont constituées de différents segments mis bout à bout. Chaque segment est formé d'un groupe de personnes qui se connaissent et qui cherchent à ne pas se perdre de vue, notamment lorsqu'il y a présence d'enfants. Les membres du groupe se tiennent la main, le sac à dos, l'épaule ou discutent en tournant à moitié la tête vers la personne située derrière. La farandole permet à ses membres de réduire l'obligation de garder une attention focalisée sur ceux qui arrivent en face parce que chacun délègue une partie de son attention sur celui qui le précède. La farandole permet de se laisser aller dans le mouvement, de caler automatiquement son pas et l'orientation de son corps sur le pas et le corps de celui qui précède, tout en discutant ou en regardant ailleurs, notamment vers les autres, ceux que l'on croise. Cette attitude est cependant interdite pour le meneur situé au début du segment qui doit fendre la foule et choisir les directions à prendre. Elle est également impossible pour le suiveur, celui qui se situe à la fin du segment, car il doit faire lien avec le groupe qui le précède ou lui succède et s'assurer de ne perdre personne en chemin. Ces regroupements sont des îlots d'interdépendance de circonstance efficaces en situation de coprésence dense car ils permettent de ne pas rompre la mobilité collective et de préserver le groupe. Parfois, des mains inconnues se posent sur les épaules pour garder le contact. Parfois, des bras se lèvent pour laisser passer une farandole qui arrive par le côté et les segments séparés doivent attendre pour être réunis de nouveau. Au niveau de la rupture, une nouvelle tête de cordée apparaît qui doit endosser le rôle de meneur afin de rattraper le segment qui le précède et dans ce segment, le dernier des membres devient la nouvelle voiture-balai devant tout faire pour permettre la réunification en préservant au moins un contact visuel avec celui qui vient d'endosser le rôle de meneur du segment lâché. La rupture de la farandole va alors provoquer une accélération du segment lâché, ceci afin de retrouver l'unité du groupe, même si les deux personnes qui font le contact ne se connaissent pas.

Lorsque deux farandoles arrivent en sens inverses, les meneurs doivent décider du côté à choisir pour ne pas rester coincés. Dans ces cas là, les deux farandoles passent l'une à côté de l'autre et leurs membres s'échangent parfois quelques sourires complices parce qu'en s'identifiant à l'autre groupe, ils perçoivent la dimension coquasse de la situation. Dès que la densité le permet et que l'espace s'élargit, la farandole éclate, le groupe prend une forme plus élargie et gravite souvent autour de l'ancien meneur félicité pour avoir réussi à amener tout le monde à bon port. Parfois, des groupes qui ne se connaissent pas mais qui ont partagé le mouvement s'échangent des amabilités avant de se quitter, notamment sur la place du Marché aux Poissons. À noter que si la farandole existe, c'est que dans ces situations de foule, très peu de personnes s'aventurent à doubler celles qui les précèdent. D'abord parce que la manœuvre s'avère compliquée à faire sans provoquer la gêne peu dissimulée des participants qui arrivent en face ; ensuite parce que chacun calque la vitesse de ses pas sur celui qui le précède et se laisse entraîner par le flot des marcheurs ; enfin parce qu'il semble inconvenant de chercher à doubler puisque la manœuvre peut potentiellement déséquilibrer l'ensemble. La production de ces unités véhiculaires, contrainte par la densité humaine, témoigne de la constitution temporaire d'un lien particulier entre les participants, d'une logique collective. À Paris-Plages, nous observons ces farandoles devant les concerts où la masse des spectateurs oblige l'utilisation de ce type d'unité véhiculaire. Cependant, ce sont plutôt des groupes en forme de grappe qui sillonnent le site.

7.3.1.2.2 La « grappe »

La largeur de la bande passante de Paris-Plages n'oblige que rarement les piétons à former des farandoles. Ils se déplacent plutôt en grappes, parfois organisées autour d'une poussette qui marque le centre du groupe, et font face aux autres grappes qui arrivent en sens inverse. La possibilité de dépassement à Paris-Plages explique en partie l'absence de farandole. Le sens de circulation et la largeur du site permet de conserver la grappe soudée autant que la configuration serrée de la grappe préserve le sens de circulation. En effet, il est rare qu'un participant arrivant de face et sur la mauvaise file tente de fendre en deux ce qui se présente à lui comme une masse compacte. La tendance est plus celle de l'évitement par un déplacement latéral vers la bande de transition ou une insertion dans la file de droite. Dans chaque file et suivant sa vitesse de déplacement, le piéton ou cycliste peut chercher à doubler le groupe qui le précède. Soit il accélère le pas sur la bande de transition en profitant de l'espace dégagé entre deux palmiers pour dépasser le groupe ; soit il passe temporairement sur la file de droite si celle-ci est assez libre pour dépasser le groupe sans se heurter aux piétons qui arrivent en face. Si elle est saturée, l'individu attend une opportunité de dépassement en adaptant sa vitesse à celle du groupe qui le précède puis en accélérant le moment venu. Parfois, le groupe réduit de lui même son allure afin d'ouvrir un passage pour laisser passer l'individu souhaitant le dépasser et qui se trouve souvent être un cycliste. Ce dernier peut même user d'une sonnette afin de signaler sa présence. Il y a alors dans la phase de dépassement des regards et des politesses échangées, voire des petites moqueries : « Attention chauffard ! » ou encore « Allez Armstrong ! ». L'agacement de devoir interrompre l'allure de déplacement du groupe se transforme en interaction sur le mode ludique avant que le groupe ne se

referme et ne continue sa route. Par contre, les groupes ne doublent que très rarement d'autres groupes, contrairement à Plaisirs d'Hiver où la technique de la farandole permet le dépassement. À Paris-Plages, les promeneurs forment un groupe qui se meut à vitesse constante et qui défile sans interruption devant les plages. Dans la gestion pacifiée des modulations des distances physiques en situation de déplacement se dévoile l'acceptation par les participants d'une forme d'être ensemble inhérente à un lieu et un moment particulier. En participant au collectif, chacun respecte le collectif car l'agrégation des comportements individuels n'est pas fortuite (on ne se retrouve pas à Paris-Plages par hasard) mais organisée par des infrastructures et recherchée par celui qui s'y engage, qu'il ne fasse que passer ou qu'il cherche un endroit pour s'installer.

7.3.1.2.3 Gérer la promiscuité

Certains jours à Paris-Plages et à Bruxelles-les-Bains - notamment les fins de semaine - et presque tous les jours à Plaisirs d'Hiver, la fréquentation est telle que les têtes se retrouvent très près les unes des autres. L'horizon visuel du visiteur est alors constitué d'une série de visages qui obstruent la vue et ne lui permettent pas d'anticiper le doublement ou d'identifier l'endroit qu'il souhaite atteindre. Dans ces situations plus denses que les autres, les regards se croisent de très près et souvent dans les yeux, des sourires s'échangent furtivement et des grimaces apparaissent lorsque égo ne semble pas faire son possible pour éviter une trop grande proximité physique. Généralement, les contacts physiques se réduisent à des frôlements et des frottements légers dont la chorégraphie est régie par des interactions non focalisées : tous ces signaux que des personnes se transmettent simplement parce qu'elles sont en coprésence dans un contexte particulier (Giddens, 1987). Chacun contrôle la distance à l'autre et cherche à, au plus éviter, du moins atténuer, l'offense symbolique que constitue l'entrée dans la sphère d'intimité d'autrui, d'autant plus qu'elle se resserre autour du corps à mesure que la fréquentation augmente et que le pas ralentit. Dans ces situations nous remarquons que les sacs à dos ont une fonction de par-choc arrière tandis que les poussettes où les enfants ont une fonction de par-choc avant et permettent de se frayer un chemin dans la foule assez facilement. Le public arrivant en face de ce genre d'unité déambulatoire s'écarte plus rapidement pour éviter l'accrochage. Les offenses principales se réduisent à des coups d'épaules, des accrochages de sacs et des écrasements de pieds en situation de mouvement. Mais des contacts corporels prolongés apparaissent lorsque se crée un bouchon sur le parcours et que les participants de l'arrière viennent compacter la masse des participants de l'avant. Ces offenses font tout de suite l'objet d'échanges réparateurs grâce à un sourire, une excuse, le plus souvent grâce à un croisement de regard et un haussement de sourcil qui en dit long sur le message partagé. L'interaction non focalisée devient focalisée afin de faire passer d'établir un dialogue furtif non verbal où chacun semble dire : on est tous dans la même galère, qu'est-ce que vous voulez, c'est impossible de ne pas vous frôler... Le regard joue alors un rôle fonctionnel. Il répare les offenses fortuites, délivre des messages et permet d'apprécier les distances et les trajectoires des autres afin de limiter les conflits directs. Dans ces situations d'extrême densité, la parole prend parfois le relais et les remarques à haute voix fusent pour dire d'avancer sur le mode de la provocation, des rires se font entendre, certains imitent le bruit du klaxon ou le bellement de la chèvre, d'autres reprennent les paroles du paysan qui cherche à faire avancer son troupeau. C'est un moyen de désactiver les tensions

qui pourraient survenir en assumant le fait que la présence physique de chacun joue, au même titre que celle les autres, dans la situation problématique.

Les participants adoptent en fait une posture sociale vis-à-vis d'autrui relative à leur présence dans le collectif spatialisé : ils ne peuvent pas critiquer la conduite consciente ou pas d'autrui en situation de coprésence dense parce qu'ils participent eux-même à la production de cette densité. Par contre, l'esquive permet de contourner les obstacles humains et certaines zones deviennent des refuges pour l'immobilité. Le moindre renforcement entre deux chalets ou angle formé par deux barrières de sécurité sont colonisés les jours de forte affluence. Certains participants passent entre les chalets pour échapper un instant à la foule et s'y réinsérer un peu plus loin par des passages libres dans le périmètre de l'opération. Les côtés sont utilisés pour s'extraire de la foule en se protégeant sous l'abri symbolique formé par les avancées des toitures des chalets ou derrière un palmier, un réverbère, une poubelle qui coupe la foule en deux. Lorsque la fréquentation de l'événement est à son paroxysme, l'arrêt devient presque impossible et le participant est littéralement emporté par le flot des marcheurs.

A Plaisirs d'Hiver, face au flot des participants, les commerçants abrités dans leurs chalets et isolés du flot piétons contemplent les clients potentiels qui se détachent de la foule pour regarder leurs produits. Le regard des piétons est furtif pour ne pas montrer l'intérêt porté aux objets, se faire « alpagner » par le vendeur immobile, mais aussi pour préserver une certaine capacité à fendre la foule et ne pas buter sur un individu arrivant en sens inverse. La mobilité piétonne se révèle être une expérience actorielle doublée d'un événement spatial, pratique et interactionnel (Levy, 2004) qu'il faut savoir négocier plus encore lors de la forte affluence des événements que dans la ville ordinaire. Le piéton doit déployer toute une gamme de techniques corporelles pour éviter de rompre le mouvement collectif et garantir le bon fonctionnement du rendez-vous, au risque de provoquer bousculades, engorgements, ou pire lorsque dans des situations limites, il ne peut plus rien faire d'autre que piétiner ses semblables. Les 19 morts de la Love Parade 2010 à Berlin illustrent le cas de figure où une foule en mouvement prise dans un parcours fléché se retrouve dépourvue d'échappatoires. Dans un parcours linéaire accueillant une masse en déplacement, il ne faut donc jamais prévoir qu'une seule entrée et une seule sortie.



Illustration 28 : la réduction des distances physiques à Plaisirs d'Hiver dans une des rues de châlts, place de la Bourse, source : BGE

Heureusement, à certains endroits du parcours des Plaisirs d'Hiver, l'espace s'ouvre et laisse la possibilité de se dégager du flot piéton. Dans ces zones de transition, le BGE dispose des chalets qui proposent des denrées alimentaires et leurs tables dont le nombre est limité par le règlement de l'événement (la table supplémentaire est payante pour le commerçant). Mais les tables ne permettent pas de s'asseoir et obligent le consommateur à rester en alerte, prêt à repartir dans le mouvement. Plus que des lieux d'immobilité, ces quelques aménités sont des lieux de pause conçus pour privilégier un turn-over important et non pour stationner sur le long terme. S'il veut s'arrêter dans des conditions agréables, le visiteur des Plaisirs d'Hiver doit rentrer dans un commerce de ville ou dans la brasserie fermée créée pour l'occasion. La densité sociale organisée par les aménagements rabat les participants sur les lieux de consommation, seuls espaces de repos au cœur du rendez-vous.

7.3.1.3 Faire une pause

En situation de foule, les sens sont constamment sollicités et le corps pressé, bousculé, ralenti, malmené cherche souvent le repos pour mieux repartir. À Plaisirs d'Hiver les zones où le participant peut s'arrêter quelques minutes, sortir de la masse des interactions, reprendre possession de son cercle d'intimité et observer le spectacle de l'altérité en mouvement sont assez rares. Les quelques lieux en retrait sont pris d'assaut par les promeneurs à la recherche d'une pause dans le mouvement collectif. Lorsque les tables sont toutes occupées, ce sont les marches des bâtiments ou les déclivités du sol qui servent d'assise, d'autant plus que les lattes des bancs sont retirées par les commerçants pour ne pas entraver le passage devant leur chalet. L'immobilité devient un statut si recherché que les participants détournent et s'approprient le mobilier temporaire pour circonscrire un territoire : les barrières de sécurité deviennent des points d'ancrage pour les groupes sur lesquelles ils peuvent s'appuyer, les blocs de béton soutenant les mats lumineux deviennent des assises et, plus étonnant encore, les très nombreuses poubelles roulantes sont prises d'assaut les soirs de grande affluence (Illustration 29).



Illustration 29 : pause dans la mobilité autour d'une poubelle à Plaisirs d'Hiver, place du Marché aux Poissons, source : auteur

Les participants utilisent les poubelles pour marquer le centre d'un territoire circulaire qui devient, le temps de la pause, une zone d'immobilité des corps. Sur la poubelle le groupe dépose des barquettes de frites, des verres de vin chaud, des bols de soupe ou des cornets de croustillons, il dépose à terre les sacs et garent les poussettes en épis autour de l'objet. Les groupes forment alors un cercle refermé et présentent leur dos à la masse formée par la foule qui les contourne. Les abords de la patinoire installée place du Marché aux Poissons sont aussi utilisés pour s'extraire du flot piéton et pour observer le spectacle des patineurs. Adossés à la rambarde, les sacs déposés à leurs pieds, les spectateurs de la patinoire sont au coude à coude, discutent des prestations des patineurs, se moquent à la première chute ou pointent du doigt les meilleurs d'entre eux. Cette immobilité en position verticale et au milieu de la foule ne tient pas longtemps parce qu'elle n'est ni reposante, ni plaisante. Elle ne doit d'ailleurs pas l'être puisqu'elle réduit la fluidité des déplacements sur le parcours et le renouvellement des potentiels consommateurs. Les tables fournies par le BGE, que ce soient celles installées Place Sainte Catherine ou celles louées par les commerçants, sont à hauteur d'homme et n'ont pas de sièges. Le parcours est organisé pour produire et préserver le flux et le renouvellement constant des publics.

A l'inverse, Paris-Plages permet plus facilement les pauses dans la mobilité que nous abordons par l'observation des files d'attente. La largeur du site permet le déploiement de files d'attente devant les cahutes qui abritent différentes activités et services là où le consommateur devant les chalets des Plaisirs d'Hiver est pressé par le mouvement de la foule. Les fontaines, les douches et les brumisateurs ont pour fonction de rafraîchir le plagiste, mais également les promeneurs qui s'agglutinent autour de ces éléments de mobilier pour faire une pause dans le mouvement. Les nombreuses files d'attente qui se constituent forment une communauté d'intérêts où chacun possède un rôle codifié. Elles sont en soi des systèmes d'interdépendance et des systèmes fonctionnels fondés sur des interactions qui

rapprochent les participants comme l'a démontré Coenen-Huther (1992). Sans qu'aucune règle explicite ne soit édictée, les files d'attente s'organisent afin de ne pas gêner la circulation piétonne. Elles s'orientent le long de la voie de circulation et quand elles prennent trop d'importance, elles se courbent ou se dédoublent pour utiliser le moins de place possible (Illustration 30). La pause à Paris-Plages provoque des interactions entre des personnes qui ne se connaissent pas.



Illustration 30 : file d'attente courbée et dédoublée et interaction sociale à Paris-Plages, source : auteur

Les files d'attente permettent au piéton de détailler plus finement son environnement, de poser son regard sur le panorama et les aménagements. Elles deviennent également une fonction prétexte pour observer les corps dénudés qui s'exposent à proximité. Elles produisent autant de scénettes qui font se confronter les individus à l'arrêt installés sur les plages et les individus en mouvement qui profitent de cette pause pour contempler plus précisément le spectacle de l'altérité. Parce que le fait de regarder les plagistes n'est pas toujours assumé, les participants en situation de pause utilisent des techniques d'observation qui permettent de voir sans montrer que l'on regarde. Il y a la technique qui consiste à faire un tour sur soi même pour voir furtivement en faisant pivoter le corps plus lentement que le visage ; celle qui consiste à montrer ostensiblement que l'on attend quelqu'un pour légitimer sa position verticale et immobile devant les plages ; celle qui consiste, dans un groupe arrêté sur la bande de transition ou le long de la Seine, à observer par-dessus l'épaule de l'interlocuteur d'en face tout en continuant la conversation. Si les fontaines permettent de s'ancrer temporairement près des plages pour observer égo, elles sont également à l'origine d'un rapprochement physique entre les participants et parfois de brèves séquences de communication. À la périphérie des fontaines, certains, en attendant leur tour, contemplent ceux qui sont déjà autour des vasques d'eau, au coude à coude, et se mettent à échanger entre eux. À proximité des robinets, les corps se rapprochent, les têtes se penchent les unes vers les autres et les bouches s'ouvrent en grand, face aux inconnus, pour recueillir le précieux liquide (Illustration 31).



Illustration 31 : fontaine et regard en attente à Paris-Plages, source : auteur

Certaines barrières de l'intimité tombent et les regards en se croisant à si courtes distances enclenchent souvent des bribes de conversations, des sourires et des échanges réparateurs lorsque, par jeu, des amis ou des enfants s'éclaboussent et éclaboussent les autres participants. Sous les brumisateurs, les participants s'étonnent de se voir mouillés et s'échangent les places pour que chacun puisse en profiter. Autour des douches, les parents se rassemblent avec leurs poussettes, échangent quelques regards et conversations le temps que les enfants se rafraîchissent, avant de reprendre le cours de la promenade. L'usage de ce type de mobilier est fonctionnel mais la file d'attente qu'il produit possède un rôle social. La pause dans la mobilité ouvre sur des micro-interactions entre des individus qui ne se connaissent pas toujours mais partagent le même scénario balnéaire et estival.

7.3.1.4 Un « marcheur événementiel » ?

30 % des participants à Paris-Plages et 22 % des participants à Bruxelles-les-Bains déclarent venir, entre autres, pour se promener et marcher. Seuls 7 % des participants à Plaisirs d'Hiver déclarent cette activité comme structurant leur visite. Plusieurs points différencient le marcheur événementiel du marcheur urbain évoluant dans la ville ordinaire. Le marcheur événementiel, seul ou en groupe, prend part à une marche collective formée d'une certaine densité sociale. L'engagement dans cette marche est réfléchi. Il ne se retrouve pas par hasard et au gré de ses pérégrinations dans une foule qui se serait formée à son insu et dont il voudrait se départir. Le marcheur événementiel sait qu'il se déplace dans un lieu mis en scène selon une thématique explicite. Il prend part à un rassemblement dans un espace ludique temporaire dont il sait le caractère éphémère de la configuration. Ces éléments nous semblent pouvoir distinguer le marcheur événementiel du marcheur urbain ordinaire. En effet, il existe un lien entre perception des lieux et rapport à autrui qui peut se lire dans les manières de gérer le déplacement piéton dans le rassemblement du rendez-vous collectif.

L'organisation événementielle des mobilités piétonnes engage le participant dans l'expérience charnelle

d'une urbanité temporaire et festive provoquée par une forte concentration sociale dans un espace-temps mis en scène. La marche ancre l'individu, non pas dans la ville ordinaire, mais dans un groupe identifié à un lieu temporaire et dont il fait activement partie : « Une promenade en commun est aussi une unité parce qu'elle réunit, pour quelques heures peut-être, un certain nombre d'individus animés par une intention commune, par exemple se dégourdir. Les marcheurs ne sont pas simplement juxtaposés dans ce cas, mais entrent dans une action réciproque des uns avec les autres » (Simmel, 1991, p.50). Orienté dans ses déplacements par des parcours et des tracés préconçus, orienté également par la fréquentation des lieux et les corps tout proches, orienté enfin par des aménagements temporaires (lumière, mobilier, etc.), le marcheur événementiel se distingue de la figure du flâneur au regard flottant (Bordreuil, 2004), évoluant dans la ville ordinaire selon ses envies, sans but apparent. Il se distingue également du « marcheur urbain », le badaud qui circule dans ou en marge des foules, captivé par le paysage urbain ou par l'émotion qu'il suscite et dont le régime d'attention s'apparente à de la contemplation béate. Il se distingue enfin du « lorgneur » qui scrute ses congénères et interrompt souvent ses trajectoires physiques et visuelles. Si le piéton événementiel pratique l'art ordinaire de la marche qui est un instrument de composition de la ville (Thomas, 2007), il le fait dans une situation de densité sociale rarement atteinte au quotidien ; il le fait aussi dans une mise en scène et en intrigue de l'urbanité qui colore les interactions d'une aura vacancière et détendue ; il le fait enfin en aillant conscience qu'il s'est engagé volontairement dans un rassemblement et qu'il ne peut donc entraver la chorégraphie collective qui se dessine à mesure qu'il découvre les lieux. Ainsi, sa capacité à supporter les interactions qui structurent le déplacement en situation de foule augmente. La marche événementielle est alors un instrument de composition du groupe rassemblé parce qu'elle s'inscrit dans des configurations spatiales, temporelles, sociales et symboliques qui la différencie de la marche dans la ville du quotidien.

Comme le souligne Samuel Bordreuil, il existe un lien entre l'organisation perceptive des lieux, les types de mobilité et le rapport à autrui qu'elle suscite. Nous pourrions même dire que c'est le rapport à autrui attendu dans les rendez-vous urbains (convivialité par exemple) et la perception que le marcheur se fait des interactions sociales (simplicité par exemple) qui structurent les manières de gérer le déplacement dans le rassemblement vis-à-vis des autres participants. Les interactions sociales qui structurent le déplacement du marcheur événementiel sont démultipliées dans les rendez-vous collectifs et sont le produit de la rencontre d'insiders qui se reconnaissent en tant que tels parce qu'ils ont tous fait le choix de s'engager dans le rendez-vous, de partager un même espace et une même ambiance. Le marcheur événementiel va à la rencontre d'un lieu inconnu, mais où il sait qu'il va devoir composer avec la foule et avec une mise en scène saisonnière dont il connaît les symboles et les pratiques sociales associées. Son comportement doit préserver l'équilibre collectif sous peine de mettre en péril l'urbanité festive qu'il recherche, voire de rendre dangereuse la situation de rassemblement : son regard n'est pas totalement flottant car il se focalise pour négocier au mieux son déplacement sans offenser égo, il n'est pas tant captivé par le paysage urbain que par le paysage social de la foule, il ne cherche pas à interrompre les trajectoires visuelles et physiques mais jouent avec elles dans une réciprocité ludique

bien comprise. Le marcheur événementiel n'est jamais seul, sa marche n'engage pas son seul corps mais prend à témoin tous les autres participants qui composent le groupe des insiders. Il doit à la fois apprendre et produire des règles implicites propres à la situation donnée et différentes de celles qu'il peut connaître à l'ordinaire. Il participe de la préservation du mouvement dans ses phases de mobilité en considérant l'autre comme un insider, un égal ayant pris part à ce jeu collectif saisonnier. Ainsi, la foule événementielle se donne à voir comme un spectacle où chaque participant identifie continuellement l'autre comme un acteur engagé volontairement dans la production d'une dynamique collective particulière, temporaire et ludique, mise en scène et en intrigue, localisée dans un espace-temps précis.

7.3.2 La gestion des interactions physiques en situation d'immobilité

Si les plages urbaines permettent la promenade, elles offrent aussi et surtout des zones d'arrêt et de stationnement qui permettent l'immobilité des corps. La mobilité est alors fonction de la recherche d'un lieu pour se reposer, se détendre, poser sa serviette, lire un livre, prendre le soleil, dormir, regarder la foule, boire un verre, manger une glace, pique-niquer, participer à une activité, discuter entre amis, jouer aux cartes, faire du tricot, etc. Le mobilier (transats, chaises, bancs, murets, hamacs, tables), les plages (sable, herbe, bois), les zones thématiques (restauration, bibliothèque, atelier divers) sont autant d'aménités temporaires qui permettent l'installation, le plus souvent assis ou allongé, à l'écart de la bande passante mais au milieu de la foule. Ces aménagements sont disposés de telle sorte que les promeneurs et les plagistes sont en constante interaction, au plus orale, du moins visuelle, car personne ne peut s'isoler totalement du regard d'autrui. Si Bruxelles-les-Bains offre quelques espaces qui permettent de s'éloigner véritablement des promeneurs (plage de pelouse, zone de sable pour le sport), la configuration générale du site reste similaire. Ainsi, dans la construction collective de l'urbanité événementielle et plus particulièrement de la balnéarité urbaine, nous distinguons les mobiles et les immobiles. Si chaque groupe observé possède ses propres règles sociales, ce sont aussi les interactions entre les deux qui construisent la balnéarité urbaine dans un frottement permanent fait de contacts visuels, de rapprochements physiques voire de rencontres.

7.3.2.1 Devenir plagiste

Sur la bande passante du site historique de Paris-Plages, le flot des piétons attire l'attention des immobiles situés de part et d'autre autant que ces derniers accrochent le regard des piétons, surtout en direction des plages. Difficile de se cacher à Paris-Plages. Le lieu oblige à voir et être vu. Une interaction visuelle constante fait le lien entre les immobiles et les mobiles même s'ils font parfois mine de s'ignorer. Les regards réciproques sont acceptés de part et d'autre parce qu'ils sont le fait d'insiders, donc de membres du groupe auquel chacun appartient. Mais ces regards montrent qu'il existe un second niveau de mise en abîme qui produit, au sein même des sites, une autre distinction entre outsiders et insiders et qui renvoie à une division entre spectateurs et acteurs. La mise en abîme interne à Paris-Plages dépend du point de vue de l'observateur. Elle concerne le plagiste immobile observé par le piéton mobile et inversement, le piéton mobile observé par le plagiste immobile. La division entre les

deux groupes produit une friction visuelle constante interprétée comme une forme d'interaction structurant en partie les comportements par l'existence d'un code de l'observation. Chaque participant observe et est observé. Il est à la fois spectateur et acteur tout en sachant qu'il peut à tout moment changer de statut selon son positionnement (bande d'arrêt ou bande passante) et selon son existence corporelle (debout ou allongé/assis). Ainsi, la notion de « spect'acteur » qui fait flores pour décrire l'intention des organisateurs d'intégrer le citoyen à la production de la représentation événementielle ne rend pas compte de la variabilité spatiotemporelle du statut d'acteur ou de spectateur. Le terme ne traduit pas l'échange de rôle entre participants mobiles et immobiles, outsiders et insiders des zones de plages, qui est à la base de la construction interactive d'un faire et être ensemble balnéaire. Ce qui nous intéresse ici est de démontrer que la conquête, la préservation et l'endossement du statut de plagiste repose sur des normes implicites qui codifient le mobile et l'immobile et qui s'observent à travers les interactions entre les deux groupes.

L'entrée sur les plages du littoral se fait généralement par l'arrière, face à la mer, souvent parce que la route d'accès suit la côte. La mer se dévoile aux yeux des vacanciers au fur et à mesure qu'ils s'en approchent en slalomant entre les plagistes déjà installés qui se présentent généralement de dos et qui regardent vers le large. La grève appartient à l'espace de plage mais est plutôt utilisée comme un lieu de promenade. Personne ne s'y installe à l'exception des enfants qui jouent dans le sable humide ou des sportifs jouant aux raquettes ou au ballon. L'entrée sur les plages urbaines se fait quant à elle par l'avant, face aux plagistes immobiles. À Paris, la route, entre les plages et le fleuve, constitue un espace qui fait écho à la grève. Elle est utilisée pour la promenade en même temps que pour accéder aux plages. Le participant qui passe de la promenade à la plage, d'une situation de mobilité à une situation d'immobilité, endosse un nouveau rôle sous les yeux des plagistes présents. Pour s'avancer vers la plage, l'individu doit s'extraire du groupe des marcheurs et effectuer un angle droit. Il se retrouve alors sur la bande de transition décrite dans le chapitre 5 et pensée comme un interstice qui permet la transition entre une situation de mobilité et d'immobilité. C'est dans cet espace que se joue l'échange de rôle. Le passage du statut de promeneur mobile au statut de plagiste immobile est codifié.

Les plagistes organisent l'accès à la plage en établissant des codes collectifs implicites et en envoyant certaines informations aux nouveaux venus. Ils utilisent le regard pour toute communication. L'étude de ce phénomène n'est valable que les jours de grande affluence. D'abord, l'individu solitaire doit trouver un lieu à sa convenance. Il identifie certaines zones de plage qui peuvent lui convenir, celles qui sont par exemple davantage colonisées par des familles ou par des jeunes. Il repère les espaces libres, les zones d'ombre, les zones calmes ou plus animées, mais c'est le transat inoccupé qui enclenche le plus souvent l'engagement sur la plage. Une fois qu'il a identifié une zone à sa convenance, il s'extrait de la zone piétonne, se dirige vers la zone de transition et marque un arrêt. À ce moment, il se rend compte qu'il fait face à un mur de corps allongés mais aussi de regards. L'arrêt, face à la plage, lui permet ainsi de montrer aux plagistes qu'il souhaite intégrer le groupe et qu'il se prépare pour cela en se mettant pied nu, en sortant sa serviette tout en identifiant le chemin pour atteindre son but. Il s'agit

pour le futur plagiste de montrer qu'il endosse les codes du plagiste installé afin de franchir les seuils physiques et sociaux qui le séparent de son futur statut. Il doit faire mine d'ignorer les corps allongés, ne pas soulever trop de sable pour ne pas importuner le voisinage, slalomer entre les territoires privatifs, s'installer sans déranger les autres. En effet, sur les plages, le marcheur solitaire en position verticale n'est pas le bienvenu en tant que tel. D'abord parce que le futur plagiste est censé avoir repéré son emplacement depuis l'extérieur et n'a donc pas à arpenter la plage pour cela, ensuite parce que la marche est liée à la bande passante qui s'oppose à l'immobilité des plagistes, enfin parce que sa position lui permet de surplomber les corps allongés sans que leurs propriétaires puissent le voir. Or c'est le fait de voir et d'être vu dans un rapport réciproque qui légitime les comportements balnéaires et surtout la nudité. Celui qui voit sans que l'orientation de son regard soit visible fait figure au plus de voyeur, du moins d'observateur indésirable.

Le nouvel arrivant qui s'avance seul vers la plage est repéré et déshabillé du regard par les plagistes. Implicitement, ces regards le poussent à adopter un comportement mimétique, endosser le rôle attendu, s'il ne veut pas continuer d'être considéré comme un intrus. Parfois un téméraire se détache d'un petit groupe de jeunes qui arpente le secteur pour approcher un(e) plagiste. L'agrégation des regards fixes des premières lignes de plagistes qui relèvent leurs corps en s'appuyant sur leurs coudes, relèvent ou tournent la tête - voire abaissent leurs lunettes de soleil - constitue une barrière symbolique. L'individu observé doit soit se retirer, soit échanger son rôle de promeneur contre celui plus adéquate de plagiste, au moins en s'asseyant sur le bord de la plage ou au mieux en installant sa serviette. La possession d'une serviette de plage devient un élément favorisant son acceptation par le groupe. Cette protection collective face à l'intrusion d'un mobile montre que l'immobilité est un privilège car la position immobile « dans les espaces ouverts est un acte délibéré, désiré qui signifie une vacance, une disponibilité, une ouverture au temps et aux mouvements des passants » (Jolé, 2002). Être plagiste, c'est être immobile, allongé ou assis.

A cette figure du plagiste solitaire s'oppose celle du plagiste en groupe qui ne négocie pas de la même manière son débarquement sur les zones de détente. Venu seul, nous n'avons pas pu en faire l'expérience. Cependant, une règle s'impose : plus le groupe est important, plus l'installation est problématique pour lui et pour les plagistes déjà installés. Pour les couples, l'installation est relativement simple car ils se satisfont souvent de peu. Leur statut matrimonial leur permet d'occuper peu d'espace en se rapprochant physiquement sans éveiller les soupçons. Souvent, une serviette ou un transat pour deux suffit. La promiscuité du voisinage ne semble pas les gêner lorsqu'ils s'enlacent sur les plages cependant qu'ils conservent une certaine immobilité pour ne pas troubler le voisinage. L'arrivée d'une famille est plus problématique lorsque celle-ci cherche une place qui n'existe pas ou qui ne peut exister que si les plagistes effectuent un mouvement de groupe pour dégager une surface destinée à la recevoir. Mais une telle situation est rare. Les familles ne s'aventurent pas d'elles-mêmes dans les lieux très fréquentés. Comme nous l'expliquons plus loin, il existe un zonage socio-spatial des plages. Les familles nombreuses s'installent généralement à l'ouverture des sites ce qui leur permet de disposer de la place

nécessaire et de privatiser leur territoire. Charge aux plagistes qui arrivent plus tard de s'accommoder de leur présence. Enfin, les groupes d'amis attendent patiemment leur tour ou qu'un espace se libère en sillonnant les plages ou en se postant non loin. Les groupes les plus importants (plus de 5 personnes) sont souvent constitués de jeunes individus qui s'installent « à l'arrache » sur des zones limitrophes le long des plages. Ils s'étalent largement dans un certain vacarme, les corps très proches les uns des autres, les sacs éparpillés autour d'eux, se mettent très rarement en maillot de bain. Ils ne stationnent pas plus de quelques heures (Illustration 35). À l'inverse, les groupes d'amis plus restreints sont souvent constitués de jeunes adultes qui s'installent durablement sur les lieux et qui disposent de toute la panoplie du plagiste.

Chaque mobile qui parvient à obtenir un territoire d'immobilité en délimite les contours et le rend inamovible durant le temps de sa présence. Il endosse alors le statut de plagiste immobile tout en préservant celui des autres déjà installés. À l'intérieur des plages, une dynamique collective organise les corps dans un jeu de micro-interactions, de distance polie, de compréhension mutuelle qui explique en partie le dévoilement des corps. À l'intérieur de la dynamique sociale qui marque le site dans sa globalité, il existe donc une autre dynamique sociale propre aux plages qui place l'immobilité comme une valeur collectivement recherchée et à préserver.

7.3.2.2 Le partage de l'immobilité balnéaire

Parce qu'elle permet de marquer un espace à soi au milieu des autres, parce qu'elle est un privilège dans une ville dominée par le flux et la vitesse et parce qu'elle est le signe d'un certain enchantement balnéaire de la ville, l'immobilité des corps fait l'objet d'une préservation collective basée sur des règles implicites qui structurent le vivre-ensemble des plagistes. L'immobilité de l'urbanité balnéaire désigne les véritables insiders des plages urbaines, ceux qui dévoilent leurs corps en s'allongeant au soleil et valident ainsi la scénographie balnéaire. À ce titre, chacun fait en sorte de la respecter.

7.3.2.2.1 L'agencement interactif des aires personnelles

Sur les plages d'herbe, de bois ou de sable, chacun possède temporairement un territoire à soi. L'articulation de ces territoires privatifs éphémères qui organise l'espace est rendue possible par une communication non verbale entre les participants qui interagissent constamment avec pour objectif de préserver l'immobilité des corps. Ces territoires mettent moins en rapport des surfaces que des sujets interagissant les uns avec les autres à travers l'utilisation de « marqueurs frontières » (Goffman, 2000) qui permettent de rendre visible la séparation des territoires personnels adjacents.

Symbole de Paris-Plages, le transat marque la possibilité de s'installer dans l'espace public et de revendiquer une certaine immobilité du corps là où il existe une diminution du nombre de banc dans les villes. Il se distingue du mobilier urbain par son côté mobilier de jardin en plastique blanc, son côté amovible et le matelas qui est fourni avec. Il renvoie à l'image des alignements de transats à louer sur

les plages privées du littoral. À Paris-Plages, les transats sont pris d'assaut les fins de semaine car le nombre de transats ne permet pas à tous les participants d'en profiter. Le transat permet de signifier rapidement et simplement un territoire personnel pour s'allonger et s'ancrer sur la plage. Avoir un transat devient alors un marqueur de l'identité du plagiste qui est parvenu à se faire une place privilégiée sur le site. Celui qui possède un transat, notamment lors des moments de forte affluence, est un plagiste installé qu'on ne peut déranger car il montre qu'il est resté suffisamment longtemps sur les lieux pour profiter du fait qu'un transat se libère ou qu'il est arrivé suffisamment tôt pour trouver des transats libres. Le couple « transat + parasol » articule une frontière surfacique avec une frontière volumique qui érige une véritable forteresse privée marquant un dedans et un dehors. Celui qui possède un transat et un parasol fait figure de privilégié autant que de plagiste urbain accompli car il possède l'ensemble des marqueurs balnéaires offerts par les organisateurs. Le transat est donc utilisé pour marquer un territoire privatif, et les plagistes en groupe en utilisent plusieurs pour agrandir ce territoire tout en déposant entre les transats divers objets afin de faire le lien. Nous observons d'autres utilisations du transat : le transat à deux occupants lorsqu'il est partagé par un couple, le transat banc utilisé de manière latérale par plusieurs individus (Illustration 32), le transat table pour lire son journal



Illustration 32 : un transat pour deux à Paris-Plages, source : auteur



Illustration 33 : le transat table de pique-nique et banc à Paris-Plages, source : auteur

ou pique-niquer (Illustration 33), le transat berceau (Illustration 34).

Le transat étant une denrée rare, c'est la serviette qui prend le relais en tant que marqueur frontière. En effet, sur les plages urbaines où il n'y a pas de possibilité de baignade, elle ne sert pas tant à se sécher qu'à délimiter une surface privative. Plusieurs serviettes accolées permettent d'étendre son territoire ; une fois posées au sol, celles-ci ne bougent plus jusqu'au départ des plagistes. La serviette démontre également que le plagiste n'est pas là par hasard et qu'il a prévu son installation, ce qui renforce son statut au sein du groupe. Un individu sans serviette voit son territoire grignoté par le voisinage parce que sa présence semble transitoire. Sans serviette, le plagiste ressemble plus à un ancien mobile qu'à un

véritable immobile. Si la serviette et le transat délimitent le territoire, des objets multiples, appelés aussi « marqueurs centraux » (Goffman, 2000), annoncent la revendication du territoire. Ils participent aux stratégies d'appropriation de l'espace : chaussures, sacs à main et sac à dos, jouets d'enfants, crème solaire, glacières, revues et magazines, romans, bouteille d'eau fraîche, tongs, ordinateur portable, jeu de carte étalé. Ces objets permettent également de créer une marge de sécurité entre le bord de la serviette et le territoire du voisin lorsqu'ils sont disposés autour du plagiste. La construction de ces aires personnelles ne relève pas du registre du stationnement ou de la pause, mais bien de celui de l'installation qui devient une activité en soi et qui fonctionne sur le mode collectif (Bordreuil in Jolé, 2002). Les individus s'organisent les uns par rapport aux autres, selon des distances diverses qui sont agrandies, maintenues ou rétrécies en fonction des messages que les regards, la posture des corps, les objets environnants renvoient. L'espace est alors organisé en aires personnelles qui s'agencent les unes par rapport aux autres sans se confondre, dans un jeu interactif et dynamique.



Illustration 34 : l'organisation des plages comme articulation de différents territoires privés, pour se montrer, bronzer, se reposer, travailler, source : auteur.

Une fois les aires personnelles stabilisées, elles font l'objet d'une préservation mécanique de la part de leurs possesseurs. Si le voisinage se dépeuple, les aires personnelles s'étendent par la dissémination d'objets, l'extension des serviettes, l'écartement des transats, le déplacement des corps. Par contre, si le voisinage se densifie, les surfaces colonisées ne se réduisent pas (ou peu) car les mètres carrés sont chers les jours de grande affluence. Il s'agit alors de préserver sa place. Celui qui s'éloigne quelques minutes de son emplacement laisse en évidence des objets peu onéreux qui informent que la place est

toujours occupée. Il peut parfois demander à ce qu'on lui garde sa place, surtout son transat, à une personne l'accompagnant mais plus rarement au voisinage car il semble illégitime de conserver un transat vacant face à la pénurie de ce genre de mobilier et à la pression des plagistes eux-mêmes qui souhaiteraient en trouver un. Sur l'illustration 25 (p. 376) le lecteur peut voir que la jeune femme est allongée à cheval sur deux serviettes alors qu'il y a deux paires de chaussures à ses côtés. Visiblement elle garde la place. Ainsi, dès qu'un nouveau prétendant à une place sort du lot des piétons pour se placer sur les plages, certains alors debout se rassoient rapidement sur leur transat ou à côté de leurs serviettes pour marquer la distance minimale que le nouveau doit respecter. Lorsqu'un couple ou un groupe arrive et qu'il ne reste qu'une chaise longue, ils la partagent dans des positions peu confortables. L'immobilité et l'horizontalité des corps préservées dans les territoires privatifs caractérisent la posture majoritaire des plagistes et participent à la mise en scène du groupe par une normalisation implicite des comportements visibles dans des micro-actions et des micro-événements. À rebours de la perception globale qui ne veut voir dans la foule qu'une masse indifférenciée, les plages urbaines apparaissent comme des champs de manœuvres et d'évitement selon des stratégies multiples. Des micro-interactions entre les plagistes organisent l'articulation spatiale de ces « territoires du moi » et assurent leur intégrité physique et leur respect. Il existe une cristallisation de l'organisation surfacique des espaces collectifs qui s'explique par la rareté des places et du matériel de plage, traduisant la valeur importante accordée à l'immobilité dans un lieu qui, paradoxalement, est voué au quotidien à la mobilité automobile.

La cristallisation de l'organisation repose sur des marqueurs physiques, mais également sur le respect des distances implicites entre les différents territoires. Il existe entre chaque territoire une zone de sécurité qui permet le déplacement et qui préserve aussi d'une trop grande promiscuité. Autour de chaque territoire se dessine une zone périphérique qui reste vacante sur une distance de courte portée. La violation de cette zone par un pied qui traîne, une chaussure, un papier qui s'envole, déclenche une réaction. Le plus souvent l'offenseur réagit plus vite que l'offensé (qui n'a pas toujours perçu ce qui s'est passé), comme si son acte pouvait porter préjudice à l'immobilité de l'ensemble du groupe, à sa propre immobilité et à son identité de plagiste. C'est dans ce cadre que nous avons pu voir précédemment que les pieds nus devaient respecter une certaine distance par rapport au visage du voisinage ou que les enfants, peu conscients des distances à respecter et marchant sur les serviettes ou projetant du sable, sont cantonnés à des zones précises. Ainsi, un autre type de distanciation à plus grande portée s'observe lorsque les territoires se spécialisent sur toute la surface de la plage. Les parties situées au bord de la route, lorsqu'elles ne sont pas investies par les enfants, sont le lieu de la monstration, des groupes d'amis, des personnes seules. Les espaces en aplomb du mur sont plutôt utilisés pour des activités calmes, surtout lorsqu'ils sont ombragés. L'organisation est relativement stable et dure une bonne partie de la journée. Quand quelqu'un vient à partir, le nouvel arrivant qui s'installe reprend presque automatiquement la forme de l'espace laissé vacant sans contester un autre territoire constitué, y compris sa fonction. Une personne venue pour bronzer ne se mettra pas en fond de plage tandis que celui qui veut faire une sieste ou lire un livre y viendra plus volontiers.

Il existe des règles implicites qui préservent l'immobilité des plagistes que le futur participant doit être capable de lire par l'observation de la configuration des lieux et des corps déjà installés, par l'interprétation des regards et des comportements des plagistes lors de son entrée sur la zone, par le respect d'une certaine politesse qui relève parfois de la démesure tant l'offense semble être un élément banni de Paris-Plages. Il existe semble-t-il une réelle peur de briser l'équilibre collectif du lieu, comme si l'enchantement de la balnéarité urbaine était si fragile qu'il pouvait se briser à tout instant.

7.3.2.2 Les règles implicites d'installation des groupes

Les familles avec enfants sont de bons analyseurs des procédures d'installation en tant que groupe socio-centré. À l'intérieur des plages, les familles protègent la quiétude des autres plagistes et renforcent la règle de l'immobilité des corps en organisant un zonage spatial des aires d'installation. Lorsqu'elles sont au milieu d'autres modes d'occupation (couple, amis, personnes seules), les parents encadrent les enfants, particulièrement mobiles, sur des zones très spécifiques qui ne sont pas disputées par d'autres usages. Sur cette plage, on ne court pas dans le sable. Les parents reconstituent des espaces fermés avec les transats ou des sacs disposés en triangle au centre desquels les plus petits sont disposés sur des serviettes interdisant alors la traversée de ce cercle d'intimité ; le long de la bordure protégée par la rangée de palmiers et éloignée des premiers plagistes allongés, une zone de pâtés de sable et de jeu se dessine sous la surveillance des adultes ; la zone tampon permet à ces mêmes enfants de se déplacer sur de petites distances entre fontaines, pâtés et familles sans passer entre les corps allongés. D'autres familles, plutôt nombreuses, arrivent souvent tôt dans la journée et s'installent durablement sur les lieux. Cela leur permet de se regrouper et de prendre possession de zones spécifiques. Elles s'installent autour des fontaines et des douches et créent de fait une zone libre où elles peuvent laisser batifoler les enfants et où les batailles d'eau ne gênent personne. L'autre zone privilégiée par les familles se situe aux extrémités des plages à l'ombre des ponts. On y trouve des familles nombreuses ou des regroupements de familles avec enfants. La plage de sable est laissée aux enfants tandis que les parents s'installent sur la bordure pour faire rempart et discuter. À l'opposé des plages du littoral qui voient se refermer les familles autour d'une organisation spatiale auto-centrée et peu perméable à l'altérité (Urbain, 2004), ces zones spécifiques sont des lieux où les familles se rassemblent et s'ouvrent les unes aux autres. Il suffit de localiser les regroupements de poussettes, souvent garées en épis le long des aires de jeu et des plages, pour trouver des parents en train d'échanger avec leurs homologues tout en surveillant leur progéniture. Les familles se retrouvent en contact les unes avec les autres, et des ponts levis se créent entre ces groupes claniques à l'image des situations que l'on peut observer autour des aires de jeux dans les jardins publics (Sansot, 2003) ou dans les cités de banlieue (Buffet, 2006). Plutôt fermées lorsqu'elles se trouvent au milieu de la masse des plagistes, les familles s'interpénètrent dans ces zones circonscrites.

A côté des aires des familles se trouvent celles des groupes d'amis. Nous distinguons deux types de groupes d'amis selon leur taille. Lorsqu'il est constitué de 4 à 5 individus maximums, le groupe a tendance à resserrer son installation autour de quelques objets (serviette pour jouer aux cartes, nappe

de pique nique, tas de sacs ou de vêtements), concentrer son attention et former un cercle qui délimite l'espace et l'ancre sur les lieux, au milieu des autres participants. Ces groupes restreints peuvent s'observer sur l'avant-scène des plages tout autant qu'à l'intérieur. Ils adoptent une configuration socio-spatiale fermée et stable. Les groupes d'amis plus importants, au-delà de 5 individus, se positionnent généralement sur les bordures des plages et s'installent selon une configuration spatiale ouverte non circulaire. D'abord, le manque de place empêche le groupe étendu d'aller plus en avant dans les lieux. Ensuite, la bordure permet aux membres du groupe étendu de se montrer et de mieux voir les promeneurs qui font parfois l'objet de moqueries et de discussions. Enfin et surtout, l'installation en bordure de plage permet à chacun des membres du groupe étendu de conserver une liberté de mobilité sans mettre en danger le territoire constitué.



Illustration 35 : groupe d'amis en bord de plage à la configuration ouverte et changeante, source : auteur

En effet, les groupes d'amis étendus préservent une ouverture vers le flot des passants qui leur permet de faire varier leur taille sans déranger leur voisinage, d'aller et venir sans traverser la plage, d'accueillir de nouveaux membres arrivés après l'installation du noyau dur, de partir acheter une boisson, etc. À l'inverse des familles nombreuses et des groupes restreints, les groupes d'amis étendus possèdent une structure changeante car ils perdent ou gagnent des membres à mesure que le temps passe sans fondamentalement changer la configuration spatiale de leur installation. Ainsi, il se peut que le groupe installé initialement perde la quasi-totalité de ses membres fondateurs sans que le nombre de membres ait diminué au final. Malgré l'arrivée ou le départ de ses membres, le groupe étendu conserve la forme de son installation car un autre va venir prendre la place de celui qui part, notamment pour se rapprocher du centre de l'installation, là où se situaient les premiers arrivés. Autour du noyau dur

gravitent des membres qui s'installent en retrait car la place manque, mais qui sont reliés symboliquement au reste du groupe par leur serviette ou leur corps touchant physiquement un objet ou un autre membre du groupe. La proximité est le signe de l'appartenance au groupe et légitime l'installation en marge. Si des liens peuvent être créés entre les différents groupes, les protagonistes des groupes entrent dans une interaction focalisée qui dresse une sorte « de clôture autour de leur rassemblement restreint et se rendent opaques aux autres personnes co-présentes dans le rassemblement principal » (Giddens, 1987, p.121).

L'organisation de l'immobilité des plagistes traduit d'incessantes adaptations entre distance spatiale et distance sociale produisant tout un jeu de civilités qui constitue en lui-même l'un des plaisirs de l'espace collectif (Foret & Bavoux, 1990). C'est une immobilité de position qui s'élabore collectivement et qui est préservée par des logiques d'interaction partagées entre les plagistes. Elle complète l'offre de promenade des lieux et permet de s'ancrer durablement au cœur de la ville sans remettre en cause la circulation. En outre, l'entrée sur les plages est un acte d'engagement dans le collectif plus fort que les autres utilisations du lieu car le participant se met en scène volontairement, accepte les règles explicites et implicites du groupe, produit la plage en ritualisant sa conduite par rapport à ceux qui l'entourent, s'expose davantage aux regards et doit assumer son rôle. Pour passer du rôle de piéton à celui de plagiste, il faut alors savoir respecter le voisinage, décrypter les zones spécialisées, préserver certaines distances physiques, éviter ou au contraire capter les regards, comprendre que les interactions se basent sur un mode ludique particulier, posséder des objets à installer et savoir comment les installer vis-à-vis des autres : « C'est cela une plage tranquille : non pas un désert mais un lieu de sociabilité pacifié ; non pas du vide et de la solitude, mais des gens ensemble (...) regroupés et assemblés ici, hors des turbulences et des conflits de la vie courante, pour rejouer des scènes sociales heureuses (...) recouvrer une sensation de voisinage et de familiarité perdue en ville » (Urbain, 2002b, p. 298).

L'organisation matérielle et immatérielle de l'espace est un cadre qui ancre le cours de l'action dans un sens commun tout en laissant aux participants le pouvoir de valider ou non l'orientation scénique par leurs pratiques sociales. Cette validation intervient à travers l'agencement collectif des corps et leur dévoilement en public. La plage urbaine est un théâtre, spatialement délimité dans la ville, où se jouent des scènes sociales heureuses le temps d'un rituel estival et devant un public qui reste en dehors de la représentation mais dont la présence est indispensable à la dramaturgie. Les plages se présentent comme des vitrines où les corps s'exposent, une scène ouverte aux piétons qui la regardent et peuvent y prendre part à tout moment. Dès lors qu'ils y pénètrent, la logique s'inverse et la plage devient un gradin depuis lequel il est possible de contempler le spectacle des piétons qui défilent. Ainsi, chacun regarde l'autre en se sachant regardé dans un processus interactif qui met en relation des inconnus les uns avec les autres et produit un être ensemble qui ne peut être compris qu'en s'engageant dans les lieux.

7.4 On touche avec les yeux ! La gestion des interactions visuelles

L'engagement dans les rendez-vous collectifs en appelle à un art du voir et être vu qui s'apparente à un processus d'interaction non verbal. À plusieurs reprises nous avons abordé cet art du voir comme un élément fonctionnel de gestion des distances physiques en situation d'immobilité et de mobilité. Le regard permet d'envoyer des signaux et d'appréhender les logiques internes aux lieux pour mieux s'y insérer. L'art du voir est aussi utilisé simplement pour observer le spectacle de l'altérité sans chercher automatiquement à s'y insérer. Cela semble prosaïque mais il est possible selon nous d'entendre sans écouter, de respirer sans sentir, de voir sans regarder. Ainsi, le regard devient contact lorsqu'il est dirigé vers un élément précis, c'est-à-dire focalisé. L'exposition des corps nus, la diversité des publics, le nombre important de passages, la proximité des corps, la gestion des déplacements dans la foule font des rendez-vous collectifs des lieux pour appréhender l'Autre, cet anonyme du quotidien, sans risquer la réprimande. Cette appréhension se fait, entre autres, par le croisement des regards compris comme événement spécifique dont la portée esthétique n'est pas entièrement élucidée, mais que l'ethnologue et le sociologue doivent prendre en compte comme n'étant jamais anodin dans l'échange des communications sur la scène sociale (Nahoum-Grappe, 1998). Les regards et croisements de regards, en tant qu'objet impliquant nécessairement l'adjectif « social », sont nombreux dans les espaces événementiels et particulièrement sur les plages urbaines.

7.4.1 Aménagements temporaires et interactions visuelles

Parce que les aménagements temporaires participent à l'augmentation des contacts visuels et que le regard est considéré comme un élément de construction du lien social, les espaces collectifs participent de la configuration inédite d'une sociabilité rituelle à dimension visuelle. Depuis Simmel décrivant la coquette et ses coups d'œil, Goffman et les yeux absents des belles femmes ou Giddens et le jeu des interactions visuelles dans les rassemblements, le regard fait partie intégrante de l'interaction en situation. « Le croisement des yeux n'est pas anodin en termes d'interaction, et son importance, entre élection et menace, s'enracine dans la possibilité d'un jeu social non verbal de communication » (Nahoum-Grappe, 1998).

Premièrement, l'urbanisme temporaire organise la visibilité mutuelle des mobiles et des immobiles selon une division linéaire qui produit une rue sûre selon la définition de Janes Jacobs : « le trottoir doit être utilisé sans arrêt afin d'augmenter le nombre d'yeux présents dans la rue et d'attirer les regards qui se trouvent à l'intérieur des édifices » (Jacobs, in Choay, 1965, p. 369). Les aménagements temporaires incitent les plagistes à tourner leur corps et leur regard en direction de la Seine et donc vers les promeneurs. Le face-à-face balnéaire entre mobiles et immobiles est mis en scène par la rangée de palmiers qui tient à distance les promeneurs, par la légère déclivité des plages vers la Seine qui fait monter le sang au cerveau si le corps est orienté « à l'envers », par la préservation du panorama qui attire le regard, par les zones de terrasses installées face aux plages à Bruxelles-les-Bains, par le double

sens de circulation piétonne qui démultiplie les face-à-face. L'urbanisme temporaire organise le croisement incessant des regards entre les mobiles et les immobiles. En dehors des plages, les zones d'activité sont surélevées et ouvrent vers la promenade, ce qui permet aux marcheurs de regarder les groupes de danseurs ou les adeptes de gymnastique douce ; les points d'eau sont implantés entre les plages et la promenade, si bien qu'ils constituent des lieux de contact visuel entre les plagistes et les marcheurs ; les activités rollers, escalade, les boulodromes ou les jeux pour les enfants sont ouverts aux regards des publics tout au long de la promenade. Les plages urbaines ne sont pas compartimentées, l'espace reste visuellement ouvert et toutes les activités se déroulent au vu et au su de tout le monde. L'urbanisme temporaire offre des possibilités d'installation dans l'espace public qui interdisent le repli et permettent le croisement visuel particulièrement apprécié.

Cette mise en scène de la présence est un élément d'attraction des publics. En aménageant la visibilité mutuelle, l'urbanisme temporaire augmente l'attractivité des lieux et la densité sociale, à un moment donné et sur un espace isolé. C'est parce que les outsiders peuvent regarder les sites tout en restant à l'extérieur qu'ils peuvent prendre la décision de s'y engager et d'augmenter ainsi la fréquentation des lieux. C'est parce que les promeneurs peuvent évaluer visuellement la possibilité d'une installation sur les plages qu'ils s'y aventurent et prennent part au groupe des corps immobiles. C'est parce que les parents peuvent observer leur progéniture en train de jouer dans les zones de jeu depuis la promenade ou sur les plages depuis les terrasses de Bruxelles-les-Bains que se créent des zones d'attroupement autour des barrières ou devant les bars de plage.

Si les aménagements temporaires facilitent les interactions visuelles, ils ne les déterminent pas. Ce sont les participants qui, appréciant la possibilité de voir et d'être vu sur ces lieux spécifiques et élaborent un jeu collectif dans lequel le regard est un élément constitutif du cérémonial balnéaire. En situation de densité humaine, chaque geste de voilement/dévoilement de l'enveloppe charnelle, chaque croisement dans la foule, chaque posture du corps implique davantage les protagonistes parce qu'ils sont plus soumis aux regards que dans les espaces du quotidien. Mais cette soumission les autorise eux-mêmes à regarder et observer l'autre avec une gêne amoindrie par rapport au quotidien. La modalisation événementielle du cadre urbain est la base d'une modalisation des interactions sociales dans laquelle le sens et l'intensité du regard porté sur l'autre dérive du regard au quotidien. Le regard est utilisé pour désactiver les nombreux conflits de face-à-face et jouer au baigneur alangui sur la plage en ville, parce que l'interaction visuelle est prise dans une mise en scène réalisée pour que les individus s'engagent en se donnant à voir les uns et les autres. Ici, le sens donné au regard comme forme d'interaction est influencé par la conscience de faire partie d'un ensemble de personnes partageant un même décor et une même scénographie qui donne au voir et être vu une importance fondatrice du bon déroulement du scénario collectif. Celui qui ne veut pas voir - mais surtout qui ne veut pas être vu - ne se rendra pas sur les plages urbaines, ou bien découvrant cette donnée, il repartira rapidement.

7.4.2 Les interactions visuelles entre mobiles et immobiles

Les regards des participants aux rendez-vous ne portent pas tant sur le paysage urbain et les aménagements figés que sur le spectacle toujours changeant de l'altérité. Le jeu des regards organise le vivre-ensemble ludique selon des modalités qui n'appartiennent pas à la ville ordinaire, ne serait-ce que parce que le regard est constamment sollicité par la fréquentation massive des lieux. À Plaisirs d'Hiver, les participants ne cherchent pas la vacuité d'une ville désertée mais bien son caractère saturé, socialement intense, fait d'une densité humaine qui remplit les vides, comble les passages, s'écoule comme de l'eau le long d'un parcours illuminé. Impossible dans une telle situation de ne pas croiser le regard des autres. Impossible de ne pas chercher à en interpréter le sens. Car le regard permet de gérer les distances dans le flot des promeneurs, de faire passer des messages dans la gestion des dépassements et des croisements. Il est une forme de communication non verbale qui émane des visages et organise les corps. Le contact avec les yeux d'égo sert à s'adapter aux micro-situations interactionnelles qui peuplent le mouvement, et s'accompagne de mimiques faciales furtives mais bien comprises par l'émetteur et le récepteur. Il organise la densité en mouvement et fait partie du plaisir de la visite. À ce titre, les regards sont plus facilement supportés que dans la ville quotidienne parce qu'ils sont le premier mode d'appréhension de l'altérité qui se présente de manière incongrue, plus proche et/ou plus dévêtue qu'à l'ordinaire. Ici, chacun sait que le regard peut être plus facilement accepté, supporté et que le croisement des regards est autant un signe d'ouverture à l'autre qu'un outil d'organisation du collectif. Personne ne marche tête baissée, chacun dirige son regard vers l'intérieur des sites, vers les autres participants à l'arrêt sur les plages, les tables, les manèges, vers les piétons qui arrivent en face, vers les vendeurs dans leurs cabanes et les spectacles de rue, vers les farandoles et les grappes. Les regards organisent la densité sociale événementielle autant qu'ils expliquent en partie cette densité.

Sur les zones de plage, le regard est constamment sollicité car il s'articule avec des pratiques d'exposition des corps. Lorsque l'on se promène le long des plages, il est difficile de dire qui regarde qui, ou plutôt on est sûr que tout le monde regarde à un moment donné tout le monde. Si l'attention n'est pas continuellement portée vers égo, l'activité d'observation des plagistes par les plagistes, et des promeneurs par les plagistes, fait partie intégrante de la dynamique sociale des lieux. Régulièrement, le regard du plagiste immobile se porte sur son environnement social : ses yeux entrouverts ou derrière ses lunettes de soleil observent, la lecture est régulièrement entrecoupée de coups d'œil furtifs, son corps se redresse sur les coudes ou il s'assoient à califourchon sur son transat pour mieux observer, ajuster son espace personnel à celui du voisin ou juger le comportement de celui qui souhaite s'installer, surveiller les enfants ou mater les filles et les garçons d'à côté. Plus que tout, le mouvement des promeneurs et leur renouvellement constant constitue l'un des spectacles favoris des plagistes qui orientent les transats en leur direction alors qu'ils pourraient être dirigés vers la ville ou perpendiculairement à la Seine afin de se soustraire aux regards. Même dans les zones ombragées où l'absence du soleil ne conditionne pas l'orientation des corps, les participants s'allongent en parallèle les uns des autres et dans la même direction ; les serviettes s'étalent au plus près du bord et la posture

assise face aux passants est souvent adoptée. S'il veut regarder, le plagiste doit lui-même s'exposer et entrer dans un rapport donnant/donnant accepté et respecté.

La configuration différente des plages de Bruxelles-les-Bains permet de valider l'idée d'un échange social donnant/donnant entre les protagonistes de l'événement. À Bruxelles, l'espace de sable se situe entre le bassin et la promenade. Alors qu'ils pourraient tourner le dos aux promeneurs et aux terrasses tout en ayant une vue dégagée sur le Bassin Béco, son étendue d'eau et sa perspective reposante, les plagistes se placent dos au bassin et font face à la foule en mouvement. De plus, nous observons que les plagistes se tournent dos au soleil lorsque celui-ci est du côté du bassin alors que la pratique du « bronzing » est caractéristique de l'événement. Sur l'illustration ci-dessous, l'ombre portée au sol indique où est placé le soleil.



Illustration 36 : Bruxelles-les-Bains : les plagistes s'orientent dos au soleil, au bassin, à l'eau pour se tourner vers la promenade, source : auteur

En fait, tout se passe comme si les plagistes formaient un groupe à part qui ne souhaitait pas totalement s'extraire du rassemblement. Le groupe des plagistes est constitué symboliquement plus que socialement car ses membres ne se centrent pas sur eux-mêmes en tournant le dos aux badauds. Normalement, lors des face-à-face tenus en présence d'autres personnes, les corps qui s'engagent dans le face-à-face sont presque toujours orientés dos aux personnes non participantes explique Giddens (1987). Mais ce n'est pas le cas ici (Illustration 36). Les plagistes de Bruxelles-les-Bains s'orientent tous vers le même point focal que constitue la promenade malgré les murs aveugles d'usine en arrière plan et les aménités paysagères situées derrière eux, de l'autre côté du bassin. Ils construisent une règle d'exposition interne au groupe qui rejaillit de fait sur la manière de regarder les promeneurs et sur la manière dont ces derniers les appréhendent visuellement. Les plagistes se donnent à voir autant qu'ils observent les non plagistes. Si les plagistes se montrent de la sorte, pourquoi les promeneurs ne les regarderaient pas sans gêne ?

La règle du parallélisme des corps (sauf pour les groupes restreints sans transat) et de l'exposition aux promeneurs se dévoile lorsqu'elle est transgressée. Si à Paris-Plages l'orientation des corps est en partie dictée par les aménagements, elle est aussi le produit d'un accord tacite entre les participants. Bien que le face-à-face entre les plagistes soit tout-à-fait autorisé, une telle situation est rarement observée. Le plagiste qui se positionne face à ses congénères devient suspect et fait l'objet d'une déconsidération collective. S'ils acceptent que cette position ne soit pas respectée par les enfants, la situation n'est plus la même lorsque ce sont des adultes qui l'adoptent et surtout des hommes (Illustration 37). Ce sont souvent ces derniers qui se placent de la sorte pour se montrer aux femmes en train de bronzer, provoquant plus de gêne que le regard des non plagistes.



Illustration 37 : la déconsidération collective face à celui qui brise la règle d'exposition des corps interne au groupe des plagistes, source : auteur

Ce positionnement est mal accepté d'abord parce qu'il place le regard de l'intrus à hauteur des parties génitales des personnes qui lui font face et, en position allongée, les femmes en viennent à se couvrir ou s'asseoir pour se soustraire à la vue de ces individus ; ensuite parce qu'il prend en otage le regard des plagistes dès lors que ces derniers dirigent leur attention vers les promeneurs. Sur l'illustration 37 nous remarquons que le regard des femmes (en haut, en bas et à gauche) se détourne ostensiblement du corps du déviant qui, sous son chapeau, regarde dans leur direction. Il se crée autour de l'intrus dénudé, et qui plus est sans serviette (signe de sa non appartenance au groupe), un vide rarement observé dans d'autres circonstances. Ce plagiste en fait trop et disconvient aux règles implicites de placement des corps et du faire-semblant qui consiste à regarder sans trop montrer que l'on regarde. Les plagistes dissimulent souvent leurs yeux derrière des lunettes de soleil, des livres, l'écran de leur ordinateur portable, leur téléphone ou le creux du bras afin de ne pas entrer dans un échange visuel trop direct et problématique. Le corps mobile peut regarder le corps immobile parce qu'il ne fait que passer mais le corps immobile ne doit pas regarder trop longtemps l'autre corps immobile parce que le regard devient pesant et brise l'anonymat protecteur. Ainsi, le regard associé à l'exposition du corps peut devenir problématique car l'individu qui le soutient trop longtemps déroge aux règles d'exposition

du groupe, met mal à l'aise, et fragilise l'équilibre collectif des plages.

De son côté, la vision du piéton vers les plagistes est structurée par les intervalles réguliers créés par les palmiers, les plages devenant des spectacles animés à la manière d'un phénakistiscope. Le passage des autres piétons et l'implantation régulière des parasols renforcent cette impression de séquençage de l'observation. Les corps des plagistes semblent défiler sous l'œil du promeneur, toujours dans les mêmes positions, toujours plus ou moins dénudés alors qu'ils sont à l'arrêt. À la manière d'une pellicule que l'on déroule, la plage présente des scènnettes figées où ne change qu'un détail d'un cadre à l'autre. Cela s'explique par l'organisation surfacique des aires personnelles qui stabilise des configurations sociales et par l'immobilité qui est l'une des règles sur les zones de détente. Le regard du promeneur ne peut pas embrasser synchroniquement le lieu : c'est l'addition des cadres associée à un déplacement du corps à vitesse constante qui produit une image diachronique du spectacle des plages. Le tout crée du rythme dans la perception de l'altérité qui s'expose, d'autant plus que le rythme est régulier car lié à l'obligation pour le promeneur de s'insérer dans un flot piéton à vitesse relativement constante. Si le pas ralentit, il ne stoppe pas car un regard immobile dans le flot est vite repéré et assimilé à du voyeurisme. Bien que le voir et être vu fasse partie du jeu collectif, il peut arriver que le promeneur se censure lui-même pour ne pas montrer qu'il regarde car il se sait lui-même observé et ne souhaite pas perdre la face. Les situations du voir et être vu ne sont pas toutes assumés par les deux parties.



Illustration 38 : regard de trois quarts des promeneurs vers l'espace de plage, source : auteur

Le promeneur adopte un regard qui balaie la plage, un regard glissant, en mouvement, souvent caché derrière des lunettes de soleil. La tête est orientée aux trois quarts (Illustration 38). La technique s'apparente à une double focalisation de la vision qui permet de porter une partie de son attention vers les plages et les corps allongés tout en gardant un angle de vision dégagé permettant de gérer le

déplacement vis-à-vis des autres promeneurs ou d'éventuels obstacles. Le regard en mobilité ressemble aux regards portés sur les vitrines des magasins dans la rue, mais ici les vitrines regardent en retour. Les objets qui sont exposés sont des corps allongés, des corps bronzés, des corps en partie dénudés, des corps qui se montrent sur la partie avancée des plages ou qui tentent de se cacher sur la partie reculée. Les regarder peut alors être assimilé à un certain voyeurisme. Mais au final, il n'y a pas un type de regard supporté par un type d'individu. Il existe toute une panoplie du voir utilisée en fonction de la situation. La majeure partie du temps, le regard du promeneur est flottant et orienté vers les plages car il doit, tout en profitant du spectacle de l'altérité dénudée, gérer son déplacement dans la foule. Cependant, nous savons maintenant que le déplacement est rarement problématique, qu'il permet de « se laisser aller dans le mouvement », et donc de ne pas toujours regarder en face. Le regard flottant ou glissant peut alors devenir focalisé, mais par intermittence.

7.4.3 Le faux-semblant de l'anonymat événementiel

L'utilisation des différents types de regards en interaction avec ceux des plagistes consiste à montrer sans montrer que l'on montre, dans la logique de la « common miscognition » (méconnaissance partagée) développée par Bourdieu (Winkin, 2001). Le terme désigne un jeu dans lequel chacun sait et ne veut pas savoir - que chacun sait - et ne veut pas savoir - la vérité de l'échange. L'échange est ici une forme d'exposition inhabituelle du corps en ville et d'échange de regards (entre ceux qui s'exposent et ceux qui passent) qui s'élabore dans une certaine retenue. Finalement, le rapport entre les regards des mobiles et ceux des immobiles sur les plages semble produire une dynamique de d'anonymisation des deux parties, mais qui n'est en fait qu'illusoire et entièrement construite ; car tous veulent la croire effective pour continuer à vaquer à leurs occupations qui consistent à regarder et être regardés au milieu des autres.

D'un côté, le plagiste immobile se montre parce qu'il se sent anonyme. Le sentiment provient d'abord du renouvellement constant des promeneurs : « Il est sans arrêt sous la vue mais son activité est sans témoin, la pellicule des récepteurs, ceux qui le voient, n'arrête pas de se dissimiler, de changer » (Bordreuil, 2007). Chaque promeneur est un témoin de bribes de comportement du plagiste, mais pas de l'ensemble de son activité sur la plage. Ensuite, ce sentiment s'explique par le fait que le promeneur jongle entre le regard flottant et focalisé. Pour que le plagiste se sente objectivement observé il faut qu'il saisisse le regard du promeneur dans l'instant où ce dernier se focalise sur lui, ce qui est assez rare. Enfin, le mimétisme des comportements balnéaires peut donner l'impression que le regard du promeneur ne s'arrête jamais sur un plagiste en particulier puisque tous pensent s'exposer plus ou moins de la même manière. De l'autre côté, le promeneur mobile, en passant devant les plagistes immobiles, se pense aussi anonyme. Il entretient son anonymat par son statut de marcheur puisque son déplacement renouvelle constamment ceux qui peuvent être témoins de son comportement. Puisqu'il ne fait que passer, les plagistes immobiles n'ont pas le temps de vraiment l'identifier.

Mais l'anonymat repose sur des comportements sur-joués et un sentiment plus qu'une réalité. C'est alors dans le regard comme commentaire permanent de l'interaction elle-même que nous nous apercevons que l'anonymat événementiel est un faux-semblant. En effet, le temps de passage devant les plages dure assez longtemps pour permettre aux plagistes de jouer à décrypter les passants par un regard focalisé qui brise l'anonymat. Si le passant ne fait que passer, il peut à tout moment être l'objet d'un regard focalisé de la part d'un ou plusieurs plagistes dont le regard est dissimulé derrière des lunettes et perdu au milieu de la foule. Ensuite, à l'intérieur du groupe des plagistes immobiles, chacun est témoin de l'activité de chacun, ce qui enlève une partie de l'anonymat puisque les plagistes restent longtemps en place. Les comportements individuels sont sous le regard collectif et individuel, souvent focalisé, ce qui interdit une totale anonymisation des corps. Une belle femme qui s'expose allongée se pense anonyme face aux promeneurs qui ne font que passer mais ne l'est jamais vraiment car de nombreux regards focalisés se posent sur elle à tout moment. Elle ne l'est certainement pas non plus à l'intérieur du groupe des plagistes qui l'entourent et qui ne se renouvellent pas beaucoup. Même si la règle interne au groupe exige un détournement durable des regards sur les corps, des regards focalisés furtifs mais réguliers permettent de voir sans être trop vite démasqué. C'est le regard constant et focalisé qui pose le plus de problèmes. Relativement, à l'intérieur du groupe des mobiles, si les vitesses de déplacement sont égales et si la direction du déplacement est partagée, alors l'anonymat s'effrite peu à peu à mesure que se déplace le promeneur puisque le renouvellement des témoins ne se fait pas. Si les vitesses de déplacement sont multiples, que le dépassement est autorisé, alors le promeneur préservera un plus grand anonymat puisqu'aucun témoin ne sera resté assez longtemps à ses côtés, derrière ou devant lui pour identifier son comportement.

Les interactions visuelles multiples et continues reconfigurent à chaque instant l'anonymat des participants. L'anonymat n'est jamais stable car il est pénétré régulièrement par des regards d'inconnus qui deviennent une forme de contact visuel mais qui a des conséquences sur les manières d'être et de faire pour peu que l'observé se rende compte qu'il est l'objet d'une attention particulière. Celui qui s'engage sur les plages sait que l'immobilité, l'exposition face aux promeneurs et aux outsiders sur les points hauts, l'absence d'éléments derrière lesquels se dissimuler oblige à se tenir car son anonymat peut être rompu à tout moment, notamment par d'autres plagistes. Celui qui s'engage dans le flot piéton sait que le regard constant des plagistes, le croisement continu des piétons arrivant en face et des outsiders, la régularité de la vitesse du groupe lui confèrent un anonymat instable. Lorsqu'on vient sur les plages urbaines, l'élargissement de la latitude interactionnelle, c'est-à-dire la liberté d'être observé et d'observer, est un phénomène indépassable et à accepter.

Finalement, l'anonymat ne serait que le fruit d'une construction théorique de l'individu dans la foule, figée par une observation extérieure dans une perspective de description synchronique. L'anonymat ne semble pas résister pas à une analyse diachronique prenant en compte différentes séquences dans les manières d'appréhender l'altérité : séquence de mobilité et d'immobilité, de celui qui identifie et de celui qui est identifié, séquence de regard focalisé et de regard est flottant, séquence de dissimulation et

d'exposition du corps, séquence d'accélération de la marche ou de décélération pour s'adapter à la foule. La réalité sociale n'est jamais figée. L'anonymat est remis en cause constamment dans ces lieux de voir et d'être vu si nous considérons que la focalisation d'un regard sur une personne particulière l'exhause temporairement de la masse des participants, et lui ôte son anonymat, au moins pour celui qui l'observe précisément. Observée rapidement et considérant l'ensemble des regards, la masse rend les individualités anonymes. Mais dès qu'un participant focalise son attention sur un autre dans cette masse, même durant un temps court, pouvons nous encore penser l'anonymat ? L'identification de l'enveloppe extérieure, de l'axis corporelle, du placement dans l'espace est une première forme de rupture de l'anonymat de l'autre. Si l'on multiplie le nombre de ces regards focalisés et que l'on ne parle plus de regards collectifs flottants, l'anonymat s'affaiblit. Les participants veulent croire qu'ils sont anonymes mais savent pertinemment qu'ils ne le sont jamais vraiment, surtout lorsqu'ils s'exposent. Nous sommes bien ici dans le registre du jeu et du faire-semblant propre à l'espace modalisé. Si la plage est un lieu où les individus s'exposent et où ils se regardent les uns les autres, la plage urbaine est un lieu où ils font la même chose mais en feignant de l'ignorer. En effet, si l'on est toujours l'anonyme de quelques-uns, du collectif, on n'est jamais l'anonyme de quelqu'un, du sujet observant. Or les sujets observant sont très nombreux dans les espaces collectifs et plus particulièrement sur les plages urbaines, bien plus nombreux que dans l'espace public de la ville ordinaire, bien plus observant que sur les plages du littoral.

Parmi les observateurs du spectacle de l'altérité balnéaire et urbaine, nous distinguons la figure du mateur très présent sur les plages urbaines. Son regard intrusif qui peut, dans la ville du quotidien, être problématique, est finalement accepté de tous car il s'insère dans une logique sociale spatiotemporelle où le voir et être vu est une règle. Cependant, le mateur se cache beaucoup moins que les autres et son regard brise l'anonymat sans trop de fioriture.

7.4.4 Le « mateur » : tentative de définition d'une figure masculine présente sur les plages urbaines

Il est des participants aux plages urbaines qui peuvent incarner un « voir désobligeant » (Bordreuil, 2004) mais qui, dans le contexte événementiel, sont intégrés au jeu collectif du voir et être vu. Le voir désobligeant est souvent incarné par le lorgneur ou le physionomiste qui cherche à déjouer le spectacle des comportements individuels, à saisir de l'extérieur une part de l'intimité d'autrui, à repérer dans les faits et gestes ce qui relève du privé, ce qui est caché habituellement. Comme le remarque Mercier dans le Paris du XIXe siècle, « Paris est plein de ces lorgneurs impitoyables qui se plantent devant vous et fixent sur votre personne des yeux immobiles et assurés. Cette coutume ne passe plus pour indécente à force d'être commune. Les femmes ne s'en offensent pas pourvu que cela arrive aux spectacles et aux promenades. » (*in*. Nahoum-Grappes, 1998). Or les événements transforment la ville en spectacle et en promenade. Toutefois la figure du lorgneur n'est pas satisfaisante pour caractériser le comportement visuel et physique que nous avons identifié chez certains participants. La figure du voyeur est plus intéressante.

Le voyeur est une personne qui aime regarder, observer les choses, les gens. Dans une acception plus péjorative, le voyeur, généralement un homme, tire son plaisir à la vue de la nudité et à la découverte des choses intimes, cachées²²⁹. Les voyeurs « dérobent toutes ces choses qui ne se laissent jamais voir sans un peu de honte, et rendent l'autre plus démuni, s'il vient à s'en apercevoir » (Henning, 1981, p. 17). Les voyeurs déshabillent du regard les promeneurs et profitent du dévoilement des corps des plagistes à Paris pour effectuer le même travail, mais à moindre coût, puisque les corps se présentent déjà sans vêtements. Les plagistes qui exposent leurs corps s'attendent à rencontrer et se préparent à supporter ce voir désobligeant. Ils ne peuvent ignorer son existence dès lors qu'ils intègrent les plages et se dénudent, même s'ils ne le localisent pas toujours. Le regard n'est donc plus si désobligeant parce qu'il est toléré, voire faussement ignoré. De plus, le voyeur qui « recherche ce qui échappe au contrôle de l'autre, ce qu'il dévoile de façon involontaire » (Henning, 1981), est dans une situation où le corps se dévoile de façon volontaire. En effet, personne n'est dupe de ce qui se passe comme l'explique cette blogeuse selon laquelle « on ne compte pas les hordes de mecs mateurs qui se postent le long des quais et restent des heures à reluquer les demoiselles qui bronzent »²³⁰. Le voyeur peut-être aussi un homme regardant un autre homme : « Beaucoup de beaux garçons se promenaient torse nu ou bronzait allongés sur le sable amené pour l'occasion. [...] Il y a toujours beaucoup de monde et plus particulièrement en été, bien sûr, quand beaucoup n'hésitent pas à se faire bronzer en maillot de bain. On vient autant pour voir que pour être vu.»²³¹. Le voyeur de Paris-Plages ne se dissimule guère, comme si le lieu légitimait sa présence au su et au vu de tous. Ainsi, le voyeur est assez repérable et sa présence devant les plages urbaines semble indiquer qu'il ne cherche pas tant à dissimuler sa présence qu'à se montrer pour entrer dans un rapport soit de séduction, soit de domination symbolique : sa présence gêne mais il l'assume.

Dans cette situation urbaine particulière, nous préférons au terme de voyeur celui de « mateur ». Le mot découle du verbe mater « voir sans être vu »²³² mais nous souhaitons y apporter de sérieuses nuances. Si le terme de voyeur décrit des comportements visuels, celui de mateur (qui a pris une certaine importance dans le langage courant moderne), implique derrière la dimension optique, une dimension au plus de séduction, du moins d'une tentative de rapprochement avec l'objet du « matage ». Le voyeur ne cherche pas à interagir directement avec son sujet alors que le mateur n'exclut pas cette possibilité. Le voyeur se dissimule alors que le mateur fait plus semblant de se cacher qu'il ne se dissimule véritablement aux regards de ceux qu'il observe. Le mateur serait le voyeur des rendez-vous collectifs, débarrassé de la dimension désobligeante de son regard, dans des lieux où les corps se dénudent volontairement aux yeux de tous et où les jeux de regards sont omniprésents. Si mater, c'est voir sans être vu, et si les plages urbaines sont des lieux du voir et être vu, le mateur est un terme qui s'applique à un type d'individu qui voit tout en faisant mine de ne pas être vu, mais en cherchant à

229 Dictionnaire Français en ligne du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales

230 Article de Belfégore sur www.krinein.com consulté le 8 janvier 2007.

231 Sur www.paris-gay.com consulté le 8 janvier 2007.

232 *Le Petit Robert*, 1978

s'exposer dans un lieu où chacun sait que l'anonymat n'est qu'un faux-semblant fragile. Le terme de voyeur peut aussi renvoyer à une identité pérenne, presque pathologique car le voyeurisme peut être considéré comme une perversion sexuelle où le plaisir de la perception de scènes évocatrices et de la nudité devient une fin en soi et se substitue à l'acte sexuel (Henning, 1981). Le mateur ne désigne pas ici un comportement stabilisé qui définit l'individu mais une identité labile, endossée ponctuellement dans certaines situations, en l'occurrence dans un lieu où les célibataires sont sur-représentés comme nous le montrerons dans la dernière partie de ce chapitre. En effet, le mateur peut entrer dans un rapport de séduction, parfois maladroit, là où le voyeur ne se dévoile que rarement à la personne observée, reste dans l'ombre et garde ses distances. Enfin, le mateur est défini avant tout en contexte par la position qu'il occupe dans l'espace et qu'il choisit en lien direct avec la position spatiale qu'occupe l'objet de son « matage ». Sa position spatiale articulée avec l'orientation de ses regards trahit son statut. Le mateur observe mais ne se place jamais au centre du flot des promeneurs ou sur la zone tampon. Il s'approprie des zones en marge des plages, mais non loin des corps allongés. Il se cache sans se cacher car il cherche à se faire repérer, à plaire. Comme il n'est ni en situation de mobilité, ni en situation d'immobilité prolongée, il n'est ni promeneur, ni plagiste ; l'instabilité de son statut le définit en tant que mateur. Soulignons ici que les mateurs identifiés sont avant tout des hommes.

La première des marges que s'approprie le mateur est une zone délimitée par le trottoir et la rambarde de sécurité côté Seine. La rambarde permet au mateur de s'appuyer ou de s'asseoir face aux plagistes et de demeurer immobile. Les mateurs sont souvent des personnes seules ou en petits groupes qui se sont excentrés du flot des promeneurs et, bien que le panorama sur les monuments de l'autre côté de la Seine soit imprenable, leurs regards se tournent vers l'intérieur du site. Le mateur reste « à l'écart et benoîtement, détaille, anatomise et transperce les apparences » (Bordreuil, 2004, p. 208). D'une certaine façon, le sociologue peut-être de ceux-là. Les mateurs qui cherchent à se montrer devant les plages tout en les scrutant légitimement leur arrêt et leur position en s'asseyant sur le trottoir pour refaire un lacé, en réajustant leurs patins, la chaîne de leur vélo. L'allumage de cigarette et le coup de fil avec un téléphone portable sont de loin les actes les plus observés, alors qu'ils pourraient être accomplis tout en se déplaçant. L'immobilité du mateur est temporaire (rarement plus d'un quart d'heure) car il ne peut légitimer longtemps cette situation spatiale (Illustration 39).



Illustration 39 : la rambarde face aux plages, une zone pour se montrer et « mater », source : auteur

Souvent seul, le mateur se montre tout en décortiquant du regard les plagistes qui lui font face. Il adopte une attitude de faux détachement et la direction changeante de son regard s'apparente aux mouvements de têtes des spectateurs devant un match de tennis. Néanmoins, ce regard qui paraît balayer le site permet de regarder les plagistes sans trop se montrer, en utilisant le flot des passants comme une vitre sans teint. Son comportement change dès qu'il n'y a plus personne entre lui et la plage : son regard sur les plagistes se fait moins insistant et il quitte parfois son lieu d'observation pour en trouver un autre de peur d'être identifié pour ce qu'il est. Le mateur réintègre alors le flot des promeneurs et disparaît dans la foule. Quelquefois, ce sont des petits groupes de trois ou quatre personnes, rarement plus, qui s'arrêtent le long de la rambarde. Le groupe se divise alors entre ceux qui s'assoient sur la rambarde, dominant visuellement leurs interlocuteurs et les plages, et ceux qui restent debout, la plupart du temps tournés vers la Seine. Une fois les positions stabilisées, la conversation s'engage mais chaque membre du groupe, au lieu de focaliser le regard sur les autres, le laisse traîner sur les passants et les plagistes. Ils se parlent sans vraiment se regarder, et nous retrouvons les mêmes techniques d'observation relevées autour des fontaines et dans les files d'attente.

Le regard du mateur (tendance voyeur) est focalisé sur les corps dénudés et exposés, et parfois sur les promeneurs. Il rompt l'anonymat du plagiste en identifiant son éxis corporel, détaillant les courbes de son corps, posant les yeux sur ses formes sexuées, cherchant à capter son regard lorsqu'il tente d'entrer dans une dynamique de séduction ou à s'y soustraire lorsqu'il n'est pas sûr de lui. À la différence du voyeur, le mateur a du mal à tenir son anonymat vis-à-vis des plagistes de par sa position, son comportement et l'orientation de son regard. Soit il assume son attitude dans le cadre d'un espace du voir et être vu où chacun a le droit de venir librement tant qu'il ne disconvient pas aux règles minimums officielles ; soit il n'assume pas ou ne trouve pas de réponse positive à ses sollicitations

visuelles et se déplace vers une autre zone afin de reprendre son manège devant de nouveaux plagistes. Le mateur est souvent un homme qui se montre et qui transgresse les règles de retenue du regard évoquées précédemment. Une partie de son activité consiste à chercher l'approbation, souvent féminine, de son aspect, de son corps qu'il dévoile facilement mais rarement à l'intérieur des plages.

Entre les plages et l'asphalte, se découpe un autre espace en marge des plages utilisé par les mateurs. À l'inverse de la rambarde, la bande de caillebotis en bois la plus proche de la bande passante (sur les plages de bois) et les linteaux qui retiennent le sable (sur les plages de sable) permettent de s'asseoir sans être véritablement dans la plage mais sans être non plus entièrement dans la zone piétonne. Ces marches produisent autant d'effets de seuil qui n'existent pas sur les plages du littoral dont la surface est lisse et continue. Chaque marche délimite une frontière : entre l'asphalte et le sable, entre l'asphalte et les caillebotis, entre les caillebotis et les plages d'herbe. Celui qui s'installe à ces endroits n'est plus un mobile mais pas encore un plagiste, et le mateur joue de ce statut ambigu pour tenter de se rapprocher des corps allongés sans attirer trop fortement l'attention (Illustrations 40 et 41).



Illustration 40 : le bord de plage de sable et le regard insistant à Paris-Plages, source : auteur



Illustration 41 : le bord de plage de sable et le regard par-dessus l'épaule à Paris-Plages, source : auteur

Les pieds sur le bitume et les fesses sur la plage, il incarne une immobilité de position qui n'est pas synonyme d'installation et qui peut être rompue à tout moment. Il est près à partir s'il n'arrive pas à entrer en contact avec les plagistes qu'il convoite où s'il sent que sa présence est indésirable. Face au flot des promeneurs et dos aux plagistes, le mateur porte son regard alternativement sur les corps allongés et sur le panorama au loin pour ne pas trop attirer l'attention des plagistes. Pas tout à fait habillé et pas tout à fait dénudé, il garde ses oripeaux urbains (pantalon mais torse nu, débardeur mais pieds nus) tout en légitimant son arrêt en s'exposant face au soleil. Matériellement, l'assise l'oblige à se tourner vers la Seine mais l'observation montre qu'il l'utilise surtout pour se tourner vers la plage. Le

regard par-dessus l'épaule est le plus fréquemment utilisé par le mateur dans ces espaces de transition (Illustrations 40 et 41).

Ce comportement semble être connu des plagistes, mais il ne les pousse que rarement à se déplacer. D'un côté, les plagistes se sachant observés ignorent le regard posé sur eux. Si gêne il y a, elle n'est pas directement visible parce que la densité de fréquentation et le peu de place ne permettent pas de dire explicitement au mateur qu'il doit partir et parce que chacun a le droit de cité dans cet espace collectif. Ce sera donc un regard insistant ou au contraire une ignorance totale qui fera déguerpier ce « faux immobile », lui montrant ainsi que la conversation ne peut pas être engagée, que sa présence est devenue insupportable, qu'il doit reprendre sa route ou tourner la tête ailleurs. Ici, la proximité spatiale n'est pas synonyme de proximité sociale ; au contraire, elle peut induire des comportements d'évitement. Mais cet évitement est plus symbolique que spatial car le plagiste ne souhaite pas se rhabiller, laisser sa place, et en chercher une autre qu'il n'est pas sûr de trouver. De l'autre, le comportement du mateur fait intégralement partie de la « sociable urbanité » des plages et le jeu entre mateurs et plagistes est bien connu, ainsi que les codes qui l'encadrent. S'exposer à Paris-Plages, surtout pour les femmes, c'est avoir conscience que ce type de comportements existe et l'intégrer dans ses manières de s'approprier l'espace (clôture surfacique), de choisir sa place (sur l'avant-scène ou pas), de se montrer et de regarder (ignorer ou être cachée par des lunettes de soleil, un livre). Elles résistent et supportent ces regards car, encore une fois, l'immobilité sur la plage est la règle et, plus généralement, une forme de luxe en ville. Les mateurs regardent plus les corps que les visages et, tant que les regards ne se croisent pas, une sorte de statu quo s'installe. Mais lorsqu'il devient trop visible, trop insistant, rien que par son regard, le mateur remet en cause l'équilibre fragile de l'espace public en général et de cette plage urbaine en particulier parce que cet équilibre requiert deux principes opposés : je m'expose à l'autre, je cesse de me reposer derrière les retranchements de l'espace privé mais, en même temps, je compte sur une certaine sécurité, je dois pouvoir y circuler à mon aise sans y être importuné.

Enfin, d'autres endroits peu amènes, en marge des espaces de détente, sont utilisés pour le stationnement et l'observation focalisée. Ces lieux sont éloignés des plages, n'offrent aucun panorama particulier, sont parfois bordés de murs aveugles, leur revêtement de sol n'a rien de confortable et la hauteur de leur assise n'est pas ergonomique. Pourtant, ils sont investis par des participants qui s'y assoient relativement longtemps pour observer les passants sans se cacher, voire en faisant exprès de faire du bruit ou de se tenir dans des positions qui attirent l'attention. Ces observateurs immobiles possèdent des attributs (torse et pieds nus, maillot de bain et lunettes, serviette autour du cou) qui les identifient comme des participants actifs, mais qui ne leur permettent pas d'être totalement dans le jeu balnéaire. Ils sont généralement en groupe et alternent des phases d'immobilité et des phases de déplacement. La phase de déplacement leur sert avant tout à trouver une zone assez large pour s'asseoir à plusieurs et assez bien orientée pour disséquer des yeux les promeneurs.



Illustration 42 : le trottoir comme assise et lieu d'observation des promeneurs à Paris-Plages, source : auteur

La position assise et côte à côte caractérise leur configuration de groupe car, si elle n'est pas des plus efficaces pour discuter, elle permet le partage d'un même champ de vision et l'orientation des regards vers un point focal commun. L'illustration 42 montre un certain mimétisme de la part de jeunes hommes utilisant le trottoir comme un lieu d'observation. Le groupe, pourtant restreint, n'est pas refermé sur lui-même, dos aux promeneurs, ce qui démontre qu'il n'est pas constitué en vue d'établir une communication privilégiée entre ses membres. Le groupe est ouvert, l'attention visuelle est frontale par le parallélisme des regards, seule la parole est latérale pour échanger des remarques sur les promeneurs observés. Un ballet de regards plus ou moins furtifs s'installe entre ces mobiles et ces immobiles qui, assis à la marge, montrent parfois du doigt ou éclatent de rire au passage d'une personne qui sort du lot. Où qu'ils se placent, ces observateurs « tendance mateurs » pénètrent symboliquement les identités depuis l'extérieur tout en s'exposant sans aller jusqu'au bout de la logique balnéaire, c'est-à-dire sans entrer eux-même dans le jeu de l'exposition sur les plages.

La présence du mateur à Paris-Plages est connue, généralement acceptée voire supportée. Son regard peut déclencher des stratégies d'évitement, de déconsidération, ou au contraire de résistance visant à faire comprendre la désobligeance du comportement visuel. Mais le regard peut aussi être soutenu et réciproque, ce qui crée alors une connivence entre le mateur et son sujet. Le mateur reste généralement dans le registre du regard et se tient le plus souvent à distance. Mais il peut parfois devenir un dragueur lorsqu'il développe un processus de séduction plus direct en tentant d'engager la conversation. Le mateur est aussi un dragueur car, s'il prend du plaisir à la vue des corps féminins, il ne substitue pas ce plaisir à celui d'une relation charnelle. Si le voyeur fantasme l'objet de son regard, le mateur regarde l'objet de son fantasme et peut ainsi chercher à établir un contact visuel direct dans l'éventualité d'un futur engagement verbal. Dès que les regards se croisent, la situation oscille entre élection et menace, et chacun doit rapidement se positionner dans un jeu non verbal de communication. La plupart du temps, il semble que le *cut off*, la contrainte de détourner le regard du point d'orientation menaçant autour duquel on se déplace, c'est-à-dire l'évitement du regard, s'impose au mateur. Sur les plages urbaines

c'est la femme dénudée qui domine l'échange des regards car son comportement est légitime dans la présente situation et parce que, comme le démontre Kaufmann, un corps dévoilé peut intimider celui qui au départ se positionne comme un prédateur visuel. La femme à Paris-Plages n'est pas la jeune fille bien élevée des sociétés traditionnelles, les genoux croisés et les yeux baissés. Elle contrôle son corps, accepte les regards et sait déjouer les menaces. Accompagnée d'amies, au milieu d'autres femmes, sur les plages, sous la surveillance des nombreux agents municipaux, la plagiste peut se dévoiler et semble soutenir plus facilement les regards qu'au détour d'une petite ruelle sombre, un soir, sous la pluie. Dans ces moments de vie collective, l'échange des regards a quelque chose à voir « avec l'activation de la vie de relation, son échauffement pour ainsi dire, comme une remise sur le feu, au péril des codes convenus, de ce qui lie et délie les uns et les autres » (Nahoum-Grappe, 1998, p. 10).

Pour ne pas tomber dans la sur-interprétation de ce que nous avons pu voir et entendre tout au long des phases d'observation, nous n'irons pas plus loin ici dans l'analyse des procédures de séduction à Paris-Plages. Nos observations ne nous permettent pas d'entrer dans les conversations et il faudrait procéder à des entretiens pour comprendre ce qui se joue en matière de rencontre amoureuse. Toutefois, il semble que du mateur au dragueur, la distance ne soit pas si grande, le regard étant souvent le premier pas vers une tentative de conversation. Ainsi, certains mateurs adoptent des comportements à la limite du harcèlement simplement parce que les femmes osent se dénuder sur les lieux. Ils interprètent le dévoilement des corps comme un signe d'une disponibilité à la rencontre, ce qui est généralement faux : « On ne peut pas marcher sans se faire aborder à longueur de temps. Ce type me serre le bras et me dit, presque m'ordonne « on va chez moi ». Tout ce qu'il a trouvé à me répondre c'est « t'es pas gentille !²³³ ». À côté de ces cas de figure extrêmes qu'évoque Pierre Sansot, « ceux qui entament les débats de façon directe », l'identification du mateur masculin permet d'entrapercevoir l'idée que les plages urbaines sont utilisées pour déployer au plus des techniques de drague, du moins tenter des rapprochements, d'abord par le regard, ensuite par la conversation pour « les dragueurs timorés et conscients de la difficulté de l'entreprise » (1993). Si nous avons porté notre attention prioritairement sur les hommes, souvent plus démonstratifs dans leurs comportements et donc plus facilement observables, il est bon de rappeler ici que les femmes aussi peuvent chercher à faire des rencontres dans de telles situations, se laisser plus facilement aborder dans le cadre d'un espace fortement surveillé et fréquenté. Sur un site internet qui se présente comme « le site quotidien des filles à la page », nous pouvons lire dans un article intitulé *De la drague estivale à Paris* que « Même si Paris-Plages n'est pas la plage de Pampelonne, c'est tout de même un dépaysement propice au rapprochement des corps, comme sur toute plage ». Et à la question « Où draguer à Paris ? », l'événement est une réponse parmi d'autres « Pour peu que vous soyez assez libre pour vous exposer en bikini sur la partie gazon, vous vous ferez vite proposer une partie de boules. Non, non, pas au terrain de pétanque, ni au stand de beach-volley...²³⁴ ». Comme nous le démontrerons dans la dernière partie de ce chapitre, les plages urbaines sont des lieux où le statut matrimonial du célibataire est

233 La rédaction du Post, « Tous les psychopathes du monde se sont donné rendez-vous à Paris-Plages », www.lepost.fr, le 23/07/2007 consulté le 19/12/2007.

234 « De la Drague estivale à Paris », 18/08/2009, www.ladiesroom.fr

fortement sur-représenté et ce, sans distinction de genre.

* * *

Nous arrivons au terme du zoom analytique qui a permis d'entrer dans l'infiniment petit des interactions sociales du le rassemblement événementiel. Ces interactions visuelles et physiques révèlent la dynamique sociale du rendez-vous collectif. L'apprentissage des règles qui les régissent et se construisent en situation peut expliquer le plaisir d'un engagement volontaire dans ce genre de situation, car ce type d'interaction « peut apparaître comme légère, résiduelle, futile, mais, répétons-le, [elle] constitue en fait un tissu épais partir duquel se construisent la solidarité et la cohésion d'une société » (Bassand, 2001, p. 38). Il y a, dans ces espaces, la production d'un vivre-ensemble qui relève d'une interaction entre un urbanisme *soft*, travaillant l'espace par des aménagements légers et réversibles, et des règles de socialisation qui y trouvent les prises nécessaires pour se déployer.

A partir du lieu, la mise en scène des distances et des postures physiques (immobile/mobile, allongé/debout, insiders/outsideurs, proche/lointain, habillé/dévetu) organise les interactions sociales et fait du regard un puissant vecteur de communication sociale. Il permet de s'informer, d'apprendre, il est aussi une action spécifique qui a quelque chose à voir avec les processus de socialisation. Mais le regard « réel », porté avec les yeux, n'existe que lorsque le corps est en jeu et met le corps en jeu. Or dans les événements étudiés, le regard joue un rôle d'autant plus important que les corps sont fortement engagés dans la construction du jeu collectif en rapport avec la scénographie, qu'ils soient dénudés sur les plages ou compressés dans les mouvements de foule. En outre, les regards prennent une valeur particulière car la coprésence repose sur une situation où chacun s'expose volontairement à l'altérité, s'engage dans la foule, selon un cadre modalisé où le voir et être vu forme le canevas principal de l'interaction. La convivialité des échanges (même visuels), la réduction du rayon des cercles d'intimité, le respect des aires personnelles, l'acceptation des regards intrusifs sont des règles que chacun respecte pour préserver l'équilibre du groupe. L'ensemble de ces micro-interactions est inclus dans une « parenthèse temporelle » (Goffman, 1991, p. 60) et une sociabilité de circonstance. La mise en scène de la saison propulse le protagoniste dans un univers culturel fantasmé renvoyant à des pratiques spatiales et des comportements sociaux particuliers, notamment sur les plages. La modalisation du cadre de l'expérience (Goffman, 1991) par l'urbanisme temporaire influe sur les modes de sociabilité en ville parce qu'il influe sur les règles d'exposition de soi au milieu des autres. Cette modification est la conséquence d'une spatialisation du temps dans ses dimensions matérielles et symboliques tout autant qu'elle est le produit un être-ensemble qui valide et active le sens des lieux et construit une référence calendaire nouvelle dans la morphologie temporelle de la ville. Le rythme de l'événement inscrit une forme d'urbanité éphémère avec ses codes ludiques et saisonniers implicites connus par ceux qui la pratiquent chaque année.

L'urbanisme temporaire est une action rythmée sur la ville dont la pérennisation passe par une appropriation calendaire de ses résultats opératoires par les citoyens sur le mode du vivre-ensemble ludique et alternatif à la ville du quotidien. Répétons-le, sans ces dynamiques collectives produites par les comportements individuels, sans la présence des acteurs sociaux, sans leur propension à vivre et construire ce vivre-ensemble, l'événement n'existerait plus. Ainsi, la sociabilité événementielle et collective est construite dans le temps cyclique parce qu'elle est recherchée par des participants qui, chaque année, viennent l'expérimenter et y prendre part. L'influence de la répétition calendaire sur cette construction ne peut pas être mise à jour par la seule méthode de l'observation participante qui saisit l'action dans l'instant.

7.5 Quelques mots échangés : rythme événementiel et interactions verbales

Après l'étude des interactions visuelles et physiques, celle des interactions verbales constitue une troisième dimension de l'analyse de la sociabilité événementielle. Rappelons tout d'abord ici les propos de Simmel à propos de la sociabilité pour ne pas déprécier la nature temporaire des interactions que nous observons :

« Il existe un nombre infini de formes de relations et de sortes d'actions réciproques entre les hommes, de médiocre importance, et parfois mêmes futiles si on considère les cas particuliers, qui contribuent cependant à constituer la société telle que nous la connaissons, en tant qu'elles se glissent sous les formes sociales plus vastes et pour ainsi dire officielles. (...) On ne saurait reconstituer la vie de la société, telle que nous la connaissons par expérience, à partir des seules structures indiquées plus haut [État, famille, Église], qui forment les objets traditionnels des sciences de la société (...). Les hommes se regardent les uns les autres, ils se jalousent mutuellement, ils s'écrivent des lettres et déjeunent ensemble, ils éprouvent sympathie et antipathie par delà tout intérêt tangible (...) : ces milliers de relations de personne à personne, momentanées ou durables, conscientes ou inconscientes, superficielles ou riches en conséquences (...) nous lient constamment les uns aux autres. C'est en cela que consistent les actions réciproques entre les éléments qui soutiennent toute la fermeté et l'élasticité, toute la multiplicité et toute l'unité de la vie en société. » (1999)

Ainsi, le lecteur doit garder en tête que les interactions verbales constituent une synecdoque de l'ensemble des interactions sociales dont le participant fait l'expérience dans le rassemblement événementiel. Si l'analyse des interactions verbales permet de saisir le rythme via la logique de socialisation, cette socialisation renvoie à toutes les formes d'interactions réciproques entre les participants, de quelque nature soient-elles. L'analyse des interactions verbales repose sur les données de l'enquête par questionnaires effectuée à Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver, mais se centre plus particulièrement sur les 1500 exemplaires recueillis à Paris. D'abord, les non-reponses ont

été systématiquement exclues des tableaux ce qui explique en partie la variabilité des effectifs totaux selon les variables croisées. Ensuite, certaines cases des tableaux présentent des effectifs inférieurs à 5 lorsque la réponse « Ne sait pas » est introduite. Nous ne traiterons pas de cette modalité de réponse et considérerons seulement les croisements significatifs. Enfin, tout le long de cette partie et dans les tableaux, le terme de « rencontre » sera utilisé pour remplacer celui « d'interaction verbale » et celui de « bavardage » que nous avons utilisé dans l'élaboration du questionnaire.

Le passage de l'observation aux questionnaires introduit une dimension diachronique et périodique dans la compréhension de la production du vivre-ensemble des rendez-vous collectifs. Les questionnaires permettent de mettre à jour le lien entre programmation de l'engagement dans le rendez-vous et ouverture à la rencontre, la dynamique d'apprentissage des règles de l'interaction événementielle et l'importance de la sociabilité ludique dans le renouvellement et le plaisir de la visite. Ces trois dimensions s'articulent entre elles pour expliquer la production du rythme collectif, c'est-à-dire la répétition de la synchronisation des individus vis-à-vis du signe spatio-temporel (cf. Chapitre 3). D'un côté, la multiplication des visites des rendez-vous collectifs entraînerait une meilleure compréhension du message latent du lieu et une plus grande inclinaison à entrer en contact avec les autres participants. De l'autre, le rassemblement s'expliquerait par l'attractivité d'une coprésence ludique qui ouvre sur la possibilité de produire du lien social à travers la multiplication des contacts visuels, physiques, mais également oraux. À travers les interactions verbales entre les participants, qui relèvent d'une forme de discussion plus ou moins longue avec des individus multiples, nous démontrerons que l'urbanité ludique des rendez-vous collectifs est cause et conséquence du renouvellement des participations. Les conditions événementielles de la rencontre et le type d'interaction qui s'y déploie alimentent la fréquentation des sites et pérennise l'événement sur le long terme. Le lien entre interaction sociale et rythme collectif sera démontré ici.

7.5.1 La boucle temporelle ou le rythme de l'individu au pluriel

Le vivre-ensemble événementiel est construit sur la base d'un apprentissage interactif entre les participants. Il faut savoir quel jeu est joué collectivement et comment on le joue : savoir s'insérer dans la foule, savoir jouer avec les regards, savoir positionner son corps immobile ou mobile, savoir se dénuder ou préserver son intimité, savoir quoi faire à quel endroit, savoir quand adopter un comportement mimétique, savoir supporter l'affront fortuit et les regards insistants, etc. Le participant ne subit pas la fréquentation dense mais la produit, est conscient de la produire et l'aborde comme une dimension incontournable de son expérience événementielle. Ces éléments interviennent dans le plaisir de la participation, mais ne permettent pas de comprendre explicitement le rapport entre la périodicité de l'engagement dans les rendez-vous et la production de lien social.

Si l'initiative du rendez-vous collectif est « le fait du prince », c'est finalement l'individu qui prend la décision de s'organiser pour participer à l'événement, de s'y engager périodiquement, d'adopter une

posture sociale adaptée et de réinterpréter la sociabilité ordinaire lorsqu'il est en contact avec autrui. Sans cette volonté de se projeter dans le jeu collectif et d'en jouir, pas de temps collectif. Nous sommes loin des rythmes autoritaires de certains régimes politiques par des cérémonies à la participation obligatoire, ou des rythmes de travail dont dépendent les individus pour gagner leur vie. Ce n'est pas non plus les rythmes religieux ou nationaux, aux déroulements fortement normés. Nous faisons l'hypothèse que le plaisir de prendre part à une urbanité événementielle relativement libre dans le cadre d'un espace-temps organisé, est un élément explicatif de la libre participation de l'individu, mais nous ne l'avons pas démontré. Certes, nous pouvons extrapoler le fait que les interactions et l'ambiance sociale observées se renouvellent chaque année dans les mêmes lieux pour conclure à l'existence d'une socialisation rituelle événementielle qui explique la nature des rythmes collectifs urbains. Nous pouvons aussi dire que le succès des rendez-vous collectifs démontre que l'urbanité qui s'y déploie est source de contentement pour les participants. Cependant, nos observations ne permettent pas d'affirmer que la présence de l'individu s'explique soit passivement par la recherche d'interactions sociales prises dans un contexte ludique, soit activement par la volonté de participer à la production d'une urbanité qui marque une différence avec celle du quotidien dans les espaces publics. En effet, l'observation rend compte de la dynamique des interactions en situation, de manière synchronique, mais elle ne permet pas d'expliquer l'engagement renouvelé et rythmé du participant à l'échelle pluriannuelle. Or c'est cette dimension qui est souvent absente des analyses des temps partagés. Pour passer d'une analyse synchronique du rassemblement à un moment donnée, à une analyse diachronique des rythmes collectifs qui révélerait l'existence d'une sociabilité propre au rassemblement périodique, nous utilisons les données de l'enquête par questionnaires en mobilisant trois variables : l'échange verbal, l'intensité temporelle, la programmation de la visite.

7.5.1.1 Un public événementiel qui renouvelle sa participation

L'intensité temporelle de la participation est appréhendée par la durée de présence le jour de l'enquête et la fréquence des visites à l'échelle mensuelle et pluriannuelle. Elle renvoie à la présence plus ou moins longue du participant et à son degré d'appropriation des lieux. D'abord, 27 % des participants de Paris-Plages 2007 viennent chaque année, et 67 % sont déjà venus plusieurs fois durant les éditions précédant l'enquête. Ces pourcentages passent à 30 % et 71 % si nous retirons le site de la Villette qui n'existe que depuis un an. Ensuite, 76 % des personnes interrogées déclarent qu'elles reviendront en 2008. À Bruxelles-les-Bains, 46 % des participants reviennent chaque année, 25 % moins régulièrement et 75 % des enquêtés reviendront l'année suivante. Enfin, 46 % des participants à Plaisirs d'Hiver prennent part à l'événement chaque année et 23 % le font plus ponctuellement. La fidélisation des publics fonctionne dès la première expérience des lieux puisque 71 % des primo participants de Paris-Plages et 62 % de ceux de Bruxelles-les-Bains déclarent vouloir revenir durant l'édition en cours, et 67 % des primo participants de Paris-Plages et 58 % de ceux de Bruxelles-les-Bains projettent de revenir en 2008. Non seulement il existe des participants fidèles aux événements, mais ceux qui y viennent pour la première fois sont fortement enclins à y revenir. Peu à peu, un public événementiel se dessine. Si opérationnellement les villes peuvent s'appuyer sur eux pour dynamiser la fréquentation de

leurs espaces publics, théoriquement cette fréquentation périodique permet de minorer l'idée d'un affaiblissement des rythmes collectifs. Le rapport erratique de l'individu au lieu qui débouche sur le concept de zapping territorial, l'adaptation en urgence aux contextes temporels changeants et le renouvellement constant du rapport à l'autre qui produit des liens sociaux fragiles s'articulent avec des lieux fixes pratiqués régulièrement, des temps de référence propre à la métropole et des rapports ritualisés à la société métropolitaine qui se réifient dans des rassemblements périodiques. Au-delà de l'utilisation des fonctions économiques, ludiques, patrimoniales, esthétiques des lieux événementiels, c'est la coprésence rythmée et le rassemblement dans une ambiance sociale ludicisée qui est recherchée.

7.5.1.2 Un public événementiel qui programme sa visite

La programmation de la participation individuelle renvoie à la plus ou moins grande anticipation de la visite, sa préparation, son organisation, et à la décision de la renouveler dans le futur. Elle est interprétée comme l'indice d'une ouverture sociale de l'acteur vis-à-vis de l'urbanité événementielle qui répond à un besoin de coprésence rituelle et festive. Elle traduit l'existence de stratégie d'organisation des activités sociales qui a pour finalité l'insertion de l'acteur dans le rendez-vous collectif, par opposition à une participation due au hasard d'un passage à proximité ou émergeant dans le très court terme. Les participants à Paris-Plages programment leur visite dans 76 % des cas, ceux de Bruxelles-les-Bains dans 87 % des cas et ceux de Plaisirs d'Hiver dans 84 % des cas. Cette programmation peut s'ancrer dans un passé plus ou moins lointain : à Paris-plages, 35 % des programmeurs ont pris leur décision le jour même et 65 % à plus de 48h à l'avance ; à Bruxelles-les-Bains, 47 % des participants ont pris leur décision dans la journée et 53 % depuis plus de 48h. Plus la décision est ancienne, plus elle traduit une organisation du temps individuel qui doit permettre à l'individu de s'inscrire dans le temps collectif. Enfin, la programmation du déplacement effectivement constatée s'articule avec une programmation projetée, c'est-à-dire formalisée par l'acteur en termes de renouvellement de sa participation dans le futur au moment de l'enquête : 81 % des enquêtés à Bruxelles et 74 % des enquêtés à Paris souhaitent revenir lors de l'édition en cours et les deux tiers d'entre eux envisagent de revenir l'année suivante. L'anticipation à T-1 est un élément explicatif de la participation au temps T, et l'anticipation projetée à T et un élément de compréhension de la participation au temps T+1. Autant la dimension projective passée est effective car elle a débouché sur la présence de l'individu, autant la dimension projective future fait l'objet d'un doute sur son accomplissement. Toutefois, elle est interprétée comme une posture volontariste de l'acteur qui illustre son désir de développer des usages réguliers des espaces événementiels, pour peu que ces derniers soient proposés de nouveau par les municipalités.

7.5.1.3 L'expérience individuelle d'au moins une interaction verbale

L'échange verbal concerne une des multiples formes des interactions sociales dont le participant a pu faire l'expérience tout au long de sa présence dans le rassemblement. L'échange verbal concerne toutes les formes de discussions plus ou moins brèves qui peuvent s'incarner dans une discussion entre amis,

entre deux familles autour des espaces de jeux pour les enfants, dans un bref échange de politesse, une discussion avec un voisin de transat, des mots aimables échangés avec un commerçant, une discussion avec une connaissance croisée par hasard, etc. 50 % des personnes interrogées à Paris-Plages, 65 % des personnes interrogées à Bruxelles-les-Bains et 46 % de celles interrogées à Plaisirs d'Hiver affirment avoir bavardé avec au moins une personne sur les lieux de l'enquête. Mais le questionnaire permet de distinguer trois types d'interaction verbale. En pourcentage de répondant, 65 % des personnes qui ont rencontré quelqu'un à Paris-Plages, 53 % à Bruxelles-les-Bains et 34 % à Plaisirs d'Hiver ont-entre autres bavardé avec une personne qu'ils ne connaissaient pas. Les autres formes d'échanges verbaux peuvent, soit relever de conversations avec des connaissances que le participant a croisé par hasard dans le périmètre de l'événement, soit relever de conversations qu'il a eu avec des personnes avec qui il avait rendez-vous sur les lieux de l'événement (amis, parents, familles, connaissance, etc.). Ces catégories révèlent que le rendez-vous collectif permet la réification spatiale, programmée ou imprévue, de réseaux sociaux préexistants. L'autre variable qui informe sur la nature des rapports interindividuels événementiels concerne la représentation que l'individu se fait des modalités des contacts sociaux en situation événementielle : 43 % des participants à Paris-Plages, 48 % de ceux de Bruxelles-les-Bains et 58 % de ceux de Plaisirs d'Hiver trouvent les contacts sociaux plus faciles qu'ailleurs. Ils ne sont que respectivement 3 %, 2 % et 8 % à penser que les contacts sont moins faciles, tandis que les autres ne perçoivent pas d'inflexion particulière dans les modalités de la rencontre.

Avant de comprendre en quoi les liens de corrélation qu'entretiennent ces trois variables expliquent l'émergence du rythme collectif, précisons que l'âge, le statut matrimonial et, dans une moindre mesure, le lieu d'habitation font varier les modalités temporelles de la participation et de la socialisation. Nous n'en rendrons pas compte ici. De même, les catégories qui ont été esquissées pendant la phase d'observation (famille, groupes d'amis, personnes seules ou en couple) feront l'objet de détours analytiques, mais ne constitueront pas la colonne vertébrale de la démonstration. Il ne s'agit pas de construire des typologies, mais d'expliquer les mécanismes de création des phénomènes de concentrations sociales périodiques dans l'espace public urbain. Nous nuancerons ainsi les discours généraux sur la tendance à la dissolution des morphologies temporelles, spatiales et sociales dans la métropole post-moderne. La métropole continue d'être vécue selon des moments, des lieux et des sociabilités qui servent de repères fixes et construisent un rapport structuré des individus avec leur ville.

7.5.1.4 La boucle temporelle : de l'action individuelle au rythme collectif

Ces premiers tris à plat démontrent qu'une majorité des participants aux rendez-vous collectifs programme leur participation et la reconduisent à différentes échelles de temps, selon une certaine régularité. Elles montrent qu'il existe des interactions verbales pendant l'événement (y compris entre participants qui ne se connaissent pas) et que presque un participant sur deux perçoit, dans les modalités des face-à-face événementiels, une différence avec ceux dont il fait l'expérience quotidienne dans le reste de l'environnement urbain. L'objectif de cette partie est de démontrer que le rythme

produit par la périodicité des temps partagés, s'il dépend du renouvellement politique de la production physique du rendez-vous collectif (signe), dépend également de l'ambiance sociale du rassemblement événementiel qui dépend des modalités de la rencontre sociale dont le participant fait l'expérience et participe à produire. En fait, il existe une boucle temporelle de la socialisation périodique collective qui repose sur la synchronisation des boules temporelles des rythmes individuels. Le besoin de lieux de socialisation rituelle déclenche une boucle temporelle de l'action qui repose sur le plaisir de la rencontre et qui, en s'accordant avec l'offre événementielle, construit autant qu'elle explique l'émergence du rythme social comme forme de rassemblement périodique et régulier.

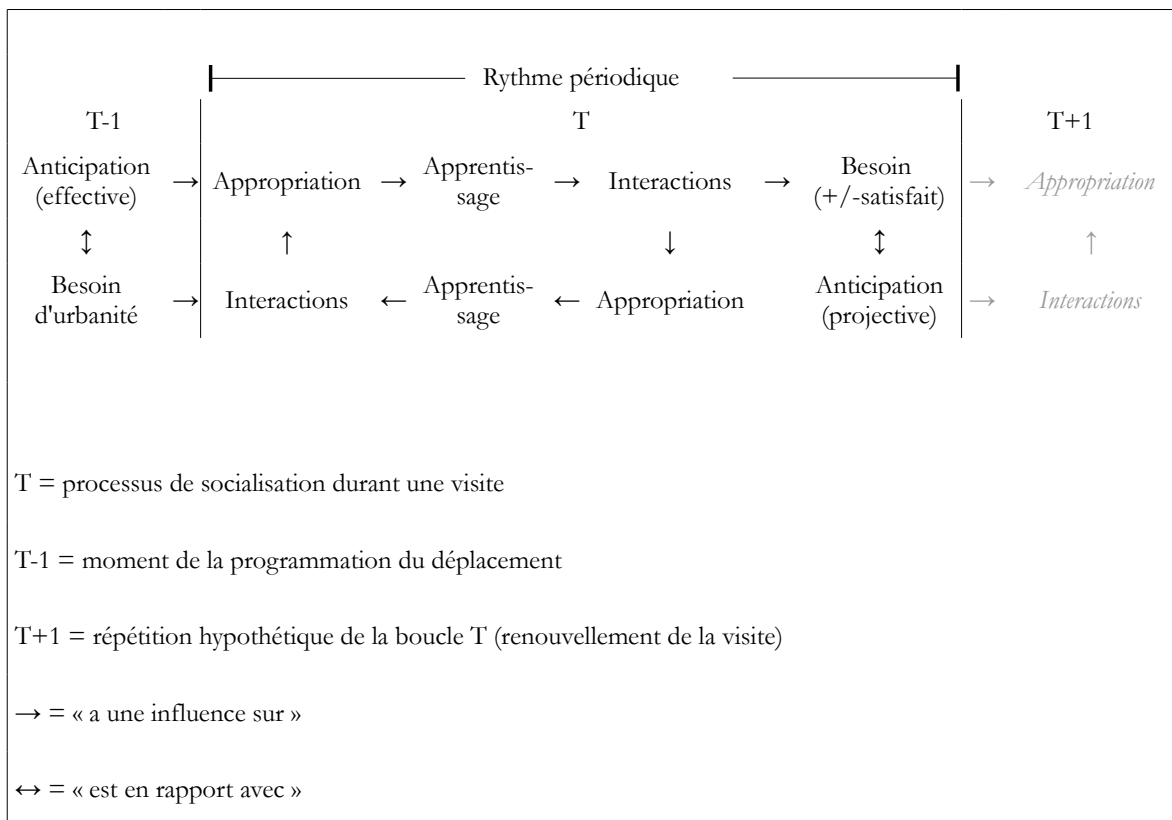


Figure 1 : *boucle temporelle* de la logique d'action individuelle vis-à-vis des rendez-vous collectifs, déterminée par le processus de socialisation collective et la production de liens sociaux. L'agrégation des boucles temporelles de l'action individuelle à différentes échelles de temps produit de la concentration sociale, explique la fréquentation des rendez-vous collectifs et inscrit un rythme social dans la morphologie temporelle de la métropole.

Lecture du schéma : le rapport entre les termes doit se lire en utilisant « plus » ou « moins ». Par exemple, plus l'anticipation de l'engagement dans le rassemblement est grande, plus elle dénote une inclinaison à la rencontre et une forte appropriation des lieux. Plus l'inclinaison à la rencontre est forte, plus elle produit chez le participant des comportements favorisant l'interaction. Plus l'appropriation des lieux est importante, plus les règles implicites du face-à-face événementiel seront comprises et plus les interactions seront importantes. Inclinaison et appropriation repose sur un besoin de coprésence qui, s'il est satisfait, augmente le plaisir de la visite et influence la décision de renouveler la participation à T+1. L'exercice peut être répété avec « moins » ou, pour nuancer le rapport entre les logiques supposées, avec « plus ou moins ».

En d'autres termes, les rendez-vous collectifs sont caractérisés par une transformation des modalités ordinaires de la rencontre dans l'espace public. Cette transformation qui prend appui sur les aménagements temporaires, particularise le lieu, le moment et l'ambiance sociale, influe sur le renouvellement de la participation individuelle et la pérennisation de l'événement dans le temps long. La fréquentation de l'événement, gage de son renouvellement par les décideurs politiques qui recherchent avant tout un succès en termes d'attractivité et de validation de leurs initiatives par les habitants, dépend de la construction collective d'une sociabilité extraquotidienne. En effet, cette dernière n'existe que par l'inclinaison des participants à jouer le jeu collectif, à adhérer aux finalités du lieu, à trouver du plaisir dans l'expérience d'une coprésence dense et mise en scène. Cette posture bienveillante de l'acteur vis-à-vis du rassemblement qui se lit dans l'anticipation de sa participation, influence voire devient le socle explicatif de la transformation des modalités de la vie sociale dans l'espace public ordinaire. La synchronisation périodique des agendas individuels à partir du rendez-vous institutionnalisé devant répondre à un besoin de coprésence, est cause et conséquence de la sociabilité événementielle.

7.5.2 Programmation et désir d'urbanité événementielle : une pré-connaissance des effets de la coprésence ?

S'engager dans un rendez-vous collectif relève d'une volonté/inclinaison individuelle de faire une expérience sociale, spatialement et temporellement située, différente de la routine quotidienne et de la sociabilité ordinaire. L'engagement physique dans le rassemblement est un engagement temporel. L'acteur fait le choix de réserver, dans son agenda plus ou moins contraint par l'ensemble de ses activités, un moment libre consacré à l'insertion dans le collectif. C'est en cela que nous utilisons le terme de « projection » : l'horizon d'attente projeté influence l'organisation du temps dans l'espace du présent. Ainsi, la projection mène à une « programmation » stratégique des différents temps sociaux avec comme finalité de participer au temps court de l'événement. La programmation est la mise en forme de la projection dans une configuration temporelle des activités qui est construite par l'individu. En effet, « Les individus, même s'ils sont pris dans une conjoncture donnée acceptent rarement d'être « pris par le temps » et de se trouver emportés dans un rapport au temps qui ne leur convient pas » (De Conninck & Guillot, 2007). Dans l'analyse des temps partagés, il ne faut pas oublier la dimension volitive qui se cache derrière toute action individuelle, surtout lorsque, pris dans des temporalités multiples, il s'agit de participer à un événement relatif à la sphère des loisirs et du temps libre. Ainsi, comme nous l'avons déjà écrit, la grande majorité des participants aux rendez-vous collectifs programment leur déplacement car ces derniers représentent des un horizon temporel à atteindre dans l'action et oblige à élaborer une stratégie temporelle. En mettant en perspective l'idée que le domicile est « à la source de la volonté, c'est-à-dire de la dimension volitive de la capacité d'action » (Jouffes, 2007, p. 457) avec le fait que 71 % des participants à Paris-Plages viennent depuis leur domicile et que, parmi eux, 84 % programment leur déplacement, l'individu se dévoile comme un programmeur rationnel de ses rythmes partagés. Programmer sa participation à Paris-Plages, c'est se préparer en

« coulisse » dirait Goffman, à adopter une posture d'ouverture à l'altérité pour des citoyens à la recherche de lieux permettant de répondre à leur besoin de faire société.

Pour démontrer l'existence du lien entre programmation et inclinaison à la rencontre, nous avons choisi d'étudier dans un premier temps les primo-participants à Paris-Plages. Ce sous-groupe est constitué des participants qui n'ont jamais été auparavant à Paris-Plages. En effet, nous ne pouvons démontrer que l'inclinaison à la rencontre déterminant l'engagement dans les rendez-vous collectifs est liée à l'attente d'une sociabilité modifiée, si la connaissance préalable des lieux conditionne à l'avance cette inclinaison, lui donne un motif d'exister. Les primo-participants ne savent pas, avant de se trouver sur les lieux, si l'urbanité balnéaire correspond à ce qu'ils recherchent en termes de vivre-ensemble. Pourtant, la projection programmation qu'ils font de leur déplacement et qui traduit une projection cognitive dans le rassemblement, semble refléter une tension vers l'urbanité événementielle.

% Lignes. khi2 : 0,012 Sous pop. primo-participants	Contact social moins facile ou ni plus ni moins facile qu'ailleurs	Contact social plus facile qu'ailleurs	Total	Eff.
Participation imprévue	71	29	100	122
Participation décidée dans la journée	64	36	100	114
Participation décidée la veille	58	42	100	118
Participation décidée depuis plus de 2 jours	52	48	100	135
Total	61	39	100	489

Tableau 11 : ancienneté de la programmation de la participation et perception de l'ambiance sociale, non réponses exclues.

Plus la décision de participer à Paris-Plages est ancienne, plus l'individu perçoit une inflexion dans les modalités du contact social par rapport à l'environnement urbain ordinaire. Alors qu'il découvre pour la première fois l'ambiance sociale de l'événement, le jugement du primo-participant sur la nature des contacts sociaux semble déjà orientée. Tendanciellement, tout se passe comme si la projection préalable dans le rassemblement - relevant d'un besoin de coprésence - influait sur l'appréhension de l'ambiance sociale des lieux. Nous interprétons cette tendance comme l'illustration d'une plus grande inclinaison à la sociabilité collective de la part d'individus ayant une représentation méliorative de l'urbanité événementielle en général. La projection dans le rassemblement repose en partie sur le fait que l'acteur sait qu'il va pouvoir redéfinir le cadre de l'expérience des contacts sociaux au quotidien. Il y a une différence entre celui qui se dit en passant à côté de Paris-Plages, « S'y j'allais y faire un tour ? », celui qui se dit « Je vais aller à Paris-Plages aujourd'hui » et celui qui se dit le lundi « Je vais aller à Paris-Plages ce week-end » : le premier profite d'une opportunité qui se donne à lui presque par hasard, le second projette son action à court terme et s'organise à court terme pour se rendre sur les lieux, le troisième projette son action dans un horizon temporel plus éloigné et s'organise à long terme pour s'assurer de sa visite. La programmation temporelle constitue un aboutissement des capacités de l'acteur à se projeter dans le collectif, un indice d'une sensibilité à l'urbanité ludique qui débouche sur une facilité à

lire le message latent du rendez-vous, et une plus grande facilité d'insertion dans le groupe. En effet, 44 % des primo-participants qui justifie leur visite pour « voir du monde et faire des rencontres » et 47 % de ceux qui viennent « pour les activités et l'animation du site » ont programmé leur déplacement plus de deux jours à l'avance. Or parmi tous les autres motifs de visite, aucun ne fait l'objet d'une telle anticipation. Au maximum, les autres motifs de visite ne font l'objet d'une programmation à deux jours que dans 32 % des cas. La projection de la participation qui prend forme dans un passé lointain démontre une inclinaison préalable plus forte à l'expérience de l'urbanité événementielle, que celle qui prend forme dans un temps plus proche du moment de la visite.

L'impression sur la facilité des contacts sociaux ne se forge pas seulement à partir d'un fantasme d'une sociabilité événementielle imaginée par le primo-participant, mais dans la rencontre effective. L'inclinaison à la sociabilité et l'ancienneté de la décision de visite à Paris-Plages sont synonyme d'une plus grande propension à entrer directement en contact avec les protagonistes du rassemblement. Pourtant novice de l'urbanité balnéaire des lieux, les interactions sociales qu'un primo-participant développe à Paris-Plages sont d'autant plus importantes qu'il a programmé à l'avance sa participation. Et une première expérience presque par hasard de Paris-Plages, se traduit par des rencontres moins fréquentes parce qu'elle reflète une moindre appétence à l'urbanité événementielle.

% Lignes, khi2 : 0,005 Sous population des primo visiteurs	Aucune rencontre	Rencontre de connaissances par hasard	Rencontre avec des personnes par un rendez-vous	Rencontre avec des inconnus	Total	Eff.
Participation imprévue	<u>70</u>	5	8	17	100	132
Participation décidée dans la journée	65	10	11	14	100	124
Participation décidée la veille	48	13	16	<u>23</u>	100	132
Participation décidée depuis plus de 2 jours	50	11	12	<u>27</u>	100	150
Total	58	10	12	21	100	538

Tableau 12 : ancienneté de la programmation de la participation et interactions verbales, non réponses exclues.

Plus la visite est programmée à l'avance, plus l'isolement social dans le rassemblement décroît et plus la chance de rencontrer une personne inconnue augmente chez les primo-participants : 14 % de ceux qui ont pris la décision de venir à Paris-Plages le jour même rencontre un inconnu contre 23 % de ceux qui ont prévu leur visite la veille et 27 % de ceux qui l'ont prévue plus de 72h à l'avance. À l'inverse, une première participation décidée au détour d'un passage à proximité du lieu, ne débouche que dans 30 % des cas sur une rencontre et dans 17 % des cas sur une rencontre avec un inconnu. Au-delà des rencontres avec des connaissances, ce sont bien les rencontres avec des inconnus qui expliquent l'affaiblissement de l'isolement social dans les lieux. La programmation permet d'organiser son temps pour honorer soit un rendez-vous privé qui prend place dans l'événement, soit plus largement le rendez-vous des habitants avec leur ville, et semble traduire une forme d'ouverture à l'altérité dans le

rassemblement. En pourcentage de répondants, 18 % des primo-participants ont fait au moins une rencontre avec un inconnu lorsqu'ils sont venus par hasard contre 30 % lorsqu'ils ont programmé leur visite à plus de deux jours. Le rapport entre désir d'urbanité et anticipation signifie que la programmation est un outil stratégique qui permet de se synchroniser avec le groupe et dépend de temporalités externes à l'individu.

Tout se passe comme si la programmation reflétait le désir de faire l'expérience d'une densité sociale d'exception durant laquelle l'acteur sait qu'il va pouvoir réinterpréter, sur de nouvelles bases, les modalités de la rencontre. Le primo-participant posséderait une pré-connaissance des effets de la concentration dont parlait Durkheim : un changement de la conscience qui s'apparente à une forme d'effervescence de la vie psychique individuelle, qui se transforme pour accueillir le semblable (celui qui appartient à la même communauté) et le différent (l'Autre dans son individualité) (Durkheim, 2002). Habitué à vivre sa ville sur le mode ludique et événementiel, il serait enclin à faire des rencontres et percevrait rapidement l'inflexion de la sociabilité ordinaire, même sans avoir expérimenté l'événement auparavant. Souhaitant participer à l'événement, le primo-participant se projette par avance dans l'ambiance sociale qu'il valorise et traduit cette projection dans un programme d'activités qui lui permettra de profiter durablement des lieux. Mais même s'il sait de manière générale que la coprésence événementielle est particulière, celle dans laquelle il se projette en faisant de Paris-Plages sa future destination ludique ne repose que sur une représentation idéale de l'urbanité balnéaire spécifique à cet événement. À l'inverse, cette projection repose, chez ceux qui sont déjà venus à Paris-Plages, sur une expérience vécue qui leur donne un avantage en matière de socialisation festive. L'écart entre les 17 % de primo-participants présents par hasard et qui ont rencontré un inconnu, et les 27 % des habitués de Paris-Plages (chaque année) présents eux-aussi par hasard et qui ont rencontré un inconnu, montre que l'ouverture sociale ne suffit pas à expliquer la propension aux rencontres. L'expérience préalable des lieux joue aussi. Le même écart s'observe dans le jugement de l'ambiance sociale : les primo-participants présents par hasard sont 29 % à trouver le contact plus facile contre 41 % des habitués présents également par hasard. L'inclinaison à la rencontre, qui traduirait une pré-connaissance de la sociabilité événementielle, est moins efficace en matière de socialisation que la connaissance par l'expérience de la spécificité de Paris-Plages. Cette connaissance est bâtie dans le temps long du renouvellement des participations au rendez-vous.

7.5.3 Programmation et appropriation

7.5.3.1 Programmation et intensité temporelle de la participation

Par intensité temporelle nous désignons la plus ou moins grande expérience des lieux, mesurée par la durée de présence et le nombre des visites. La programmation temporelle de l'engagement dans le rendez-vous collectif est une stratégie de l'acteur pour lui permettre de s'ancrer durablement dans le rassemblement. La projection cognitive dans le temps et depuis le domicile, articule la dimension

qualitative de l'inclinaison à la sociabilité – être socialement près à fendre la foule - avec la dimension quantitative de l'organisation des temps d'activités – faire en sorte de pouvoir se rendre sur place - et explique les modalités de la programmation de la visite. L'acteur qui veut s'insérer dans le collectif événementiel, parce qu'il prend plaisir à fréquenter les fréquentations, va faire en sorte d'organiser son temps afin de profiter au mieux des lieux, de ses équipements et de son ambiance sociale conviviale. Le temps de présence à Paris-Plages décroît avec l'ancienneté de la programmation de la visite.

% Lignes, khi2 : 0,001	Moins d'1h	Entre 1h et 2h	Plus de 2h	Plus de 4h	Total	Eff.
Participation imprévue	<u>44</u>	35	13	9	100	354
Participation décidée dans la journée	18	<u>40</u>	27	15	100	397
Participation décidée la veille	11	29	<u>40</u>	21	100	351
Participation décidée depuis plus de 2 jours	9	24	29	<u>37</u>	100	394
Total	20	32	27	21	100	1496

Tableau 13 : ancienneté de la programmation de la participation et temps de présence, non réponses exclues.

Si derrière la programmation se cache en partie le temps de déplacement nécessaire pour se rendre sur le site (plus le temps de déplacement est important, plus l'acteur profite de Paris-Plages pour le rentabiliser), ce temps de déplacement articulé à l'appropriation durable des lieux peut être interprétée comme un indice de plus de la volonté de l'acteur de participer à l'événement. La synchronisation de l'individu avec le signe au rassemblement traduit une appétence à la rencontre sociale qui est plus importante pour celui qui reste plus de deux heures que pour celui qui reste moins d'une heure. Programmer sa visite c'est finalement accorder ses rythmes propres sur celui du groupe et trouver de la satisfaction à s'insérer dans le collectif, expérimenter la foule, participer à sa mise en scène et devenir plagiste. À l'inverse, les 44 % des participants qui n'avaient pas prévu leur visite et qui restent moins d'une heure illustreraient la part de ceux qui s'échappent rapidement du lieu car ils n'y trouvent pas satisfaction et n'ont, de toute façon, pas d'inclinaison particulière pour ce genre de rassemblement. Même s'ils sont minoritaires, nous soulignons également qu'une partie des visiteurs pressés de Paris-Plages et qui organisent leur participation sur le court terme est constituée des travailleurs dont les contraintes horaires les obligent à écourter leur visite. La pause déjeuner à Paris-Plages est une pratique constatée et la force de rappel du lieu de travail sur ces participants en chemise-cravate a été analysée en dehors de ce travail (Belton & Pradel, 2010).

L'articulation entre programmation et intensité temporelle de la participation s'observe également sur le moyen terme dans la fréquence des visites durant une seule édition de Paris-Plages. Les individus qui programment leur participation sont présents plus régulièrement à Paris-Plages en termes de nombre de visites en 2007, que ceux qui n'anticipent pas leur participation.

% Lignes, Khi2 : 0,012	1 participation	2 ou 3 participations	Plus de 3 participations	Ne sait pas	Total	Eff.
Participation imprévue	25	34	36	5	100	248
Participation décidée dans la journée	14	32	50	3	100	298
Participation décidée la veille	22	36	39	4	100	256
Participation décidée depuis plus de 2 jours	17	31	49	4	100	272
Total	19	33	44	4	100	1074

Tableau 14 : ancienneté de la programmation de la participation et nombre de visites durant une édition, non réponses exclues. La différence d'effectifs avec les croisements antérieurs s'explique par l'exclusion des primo-participants qui ne peuvent répondre en termes de fréquence de participation.

Si 36 % des participants présents par hasard viennent plus de trois fois dans le mois, la moitié de ceux qui ont programmé leur déplacement viennent plus de trois fois dans le même laps de temps. L'anticipation de la visite est corrélée avec la multiplication des déplacements événementiels, c'est-à-dire que l'habitude et la routine sont le fait d'une organisation temporelle programmée. Mais ici et par rapport à la durée de présence sur les lieux, ce n'est pas tant l'ancienneté de la programmation qui explique la fréquence des participations que le fait d'anticiper ou pas le déplacement. Les différentes participations à Paris-Plages 2007 s'insèrent dans des projections à différents horizons temporels. Il faut préciser ici que la question concernant la programmation de la participation se réfère au jour de l'enquête, alors qu'une question du type « Habituellement, quand décidez-vous de votre visite à Paris-Plages ? » aurait pu mieux rendre compte de l'inclinaison à la programmation sur l'ensemble des occurrences de visite. Il y a donc un effet de distorsion temporelle entre les deux variables qui se retrouve dans l'évaluation de la fréquence pluriannuelle de la visite. Ainsi, à l'échelle pluriannuelle, si la corrélation reste significative, les écarts s'affaiblissent encore. Nous pouvons tout au plus souligner que l'engagement calendaire est d'autant plus important que l'acteur a programmé sa participation le jour de l'enquête (khi2 : 0,002) : 29 % des personnes qui ont programmé leur participation viennent chaque année contre 20 % de celles qui ne l'ont pas programmé.

Toutefois, la persistance de la programmation d'une échelle de temps à l'autre reflète une tendance des publics les plus fidèles à anticiper leur venue. Ils programment leurs temps de présence et synchronisent d'autant plus leur agenda avec celui du groupe qu'ils s'y engagent durablement et fréquemment. En ce sens, la morphologie temporelle événementielle agit sur les équations temporelles individuelles. Elle influence l'agencement des temps personnels et oblige à une certaine planification. Cette planification des temps personnels s'explique par l'existence d'un lien circulaire entre appropriation des lieux et sociabilité événementielle. Celui qui anticipe participe activement à la construction du vivre-ensemble balnéaire parce que son temps de présence révèle une utilisation active des équipements collectifs.

7.5.3.2 Programmation et utilisation des aménagements temporaires

Dans un rapport actif au lieu, le temps de présence correspond à des utilisations contrastées des activités et des aménagements proposés par l'urbanisme temporaire. Ces utilisations reflètent un plus ou moins fort engagement dans le lieu et dans le rassemblement. Pour utiliser les activités, il faut rester longtemps sur les lieux et donc programmer sa participation. Il faut aussi programmer sa venue en fonction des heures d'ouverture de certaines activités (concerts, activités sportives, jeux pour enfants, plages pour petit, présence des artistes de rue, horaires les ateliers créatifs, etc.). Une participation brève est souvent le signe d'un faible engagement dans le collectif, peu programmé, qui se traduit par une simple traversée des lieux sans usage des espaces d'animation ou de détente. En revanche, le participant qui programme sa visite s'ancre plus longtemps dans l'espace pour utiliser au mieux l'offre de Paris-Plages : 51 % des participants qui sont restés moins d'une demie-heure à Paris-Plages se sont promenés et/ou 12 % ont utilisé les zones de détente (plages, hamacs, transats), contre respectivement 25 % et 29 % de ceux qui y sont restés 4h.

% lignes khi2 : 0,001	Concert	Promenade	Zone détente	Autre	Activités encadrées	Animation enfants	Restauration et boisson	Total	Eff.
Moins d'une 1/2h	4	<u>51</u>	<u>12</u>	6	2	11	15	100	108
Entre 1/2h et 1h	6	39	21	5	3	7	18	100	425
Entre 1h et 2h	8	34	27	4	4	6	17	100	881
Plus de 2h	8	28	28	4	6	10	17	100	868
Plus de 4h	8	<u>25</u>	<u>29</u>	5	6	11	16	100	660
Total	8	31	26	5	5	9	17	100	2942

Tableau 15 : temps de présence et type d'activités effectuées à Paris-Plages, réponses multiples, non réponses exclues.

Les interactions sociales, nombreuses en situations de mobilité, sont d'une autre nature lorsque le corps devient immobile ou s'engage dans des activités de groupe car les face-à-face sont plus longs.

Premièrement, la participation à une activité revient à entrer dans des processus de socialisation avec des inconnus. Les activités ludico-sportives des plages urbaines se présentent comme des offres ouvertes à tous et qui doivent réunir un certain nombre de participants pour pouvoir avoir lieu. Les sports d'équipe, les cours de yoga, de fitness ou de danse, les ateliers de création pour enfants et adultes ou la pétanque permettent d'entrer en contact avec d'autres participants, d'expérimenter un groupe qui se constitue temporairement, de partager un intérêt commun sur un temps court. Certains préfèrent rester spectateurs mais, en se regroupant autour des animations qui deviennent des mini-spectacles, discutent, échangent quelques amabilités et regards complices. Les parents notamment échangent quelques mots - voire font connaissance - en attendant que leurs progénitures finissent leur château de sable dans l'espace enfant ou leur collage à l'atelier carte postale. Ce phénomène s'observe à Bruxelles-les-Bains où 82 % des personnes qui ont utilisé les animations enfants ont fait des rencontres, contre 66 % pour celles qui ont fait une promenade.

Deuxièmement, la configuration des lieux est basée sur un zonage des activités et des espaces de détente de part et d'autre de la promenade. Prendre part au groupe des plagistes ou s'allonger sur un transat, ce n'est pas la même chose que de rester dans le flot des promeneurs ou en marge des espaces de détente. Les équipements collectifs comme les plages, la piscine, les zones de transats et surtout le devant des scènes où se déroulent les concerts, obligent l'individu à intégrer, selon des seuils symboliques et physiques, des groupes constitués et des situations de foule plus dense que sur les espaces de promenade. La visite s'organise alors comme une alternance de moments d'intégration dans des zones très fréquentées et de moments de distanciation de la foule, aux marges des sites ou sur des espaces plus calmes au bord du fleuve, derrière des arbres, à la bibliothèque, sous l'ombre des ponts.

Troisièmement, les activités et l'insertion dans des zones d'arrêt sont souvent le fait de personnes en groupes, de couples ou d'amis qui viennent profiter du lieu pour se retrouver, pique niquer, faire un sport d'équipe, boire un coup. Paris-Plages devient un lieu de socialisation utilisé à plusieurs et un lieu de rendez-vous pour passer l'après-midi au soleil.

% Lignes, khi2 : 0,001	Aucune rencontre	Au moins une rencontre	Total	Eff.
Concert	34	66	100	221
Autre	39	61	100	134
Activités encadrées	40	60	100	147
Restauration et boisson	46	54	100	494
Zones de détente	47	53	100	765
Animation pour les enfants	48	52	100	255
Promenade et marche	52	48	100	922
Total	47	53	100	2938

Tableau 16 : activités effectuées à Paris-Plages et rencontre tous types confondus, non réponses exclues.

Aller à un concert ou participer à une activité de groupe (il n'y a pas d'activité individuelle à Paris-Plages), c'est augmenter les opportunités d'interaction et de rencontre, même si ce n'est pas le but premier. Le spectateur d'un concert profite autant de la musique que de la fréquentation qui en découle. Les activités sportives font se rencontrer des équipes constituées de manière *ad hoc*. Les espaces de restauration proposent des tables collectives qui ne se confondent pas avec les petites tables rondes des cafés parisiens. Nous remarquons cependant que si des écarts existent, ils ne sont pas si importants, notamment entre la promenade et les zones de détente, ce qui prouve aussi que le lieu est dans sa globalité un espace de rencontre et de socialisation, pour un promeneur sur deux. Au-delà de ces utilisations spécifiques, déambuler, traîner, se poser au milieu de la foule, s'arrêter regarder les gens, repartir, humer l'ambiance des lieux constitue une activité en soit. La simple participation à l'ambiance et à la coprésence estivales devient un motif de satisfaction qui explique, derrière l'utilisation des équipements, l'engagement temporel de l'acteur.

La programmation qui sert à la synchronisation des rythmes personnels avec celui de l'événement traduit le désir de prendre part à l'urbanité événementielle et l'inclinaison du participant à faire des rencontres, expérimenter la foule, jouer le jeu de la balnéarité urbaine, changer ses manières d'être au quotidien dans l'espace public et vis-à-vis des inconnus qu'il croise, échanger des regards et des mots dans ce lieu qu'il considère convivial et dont le caractère organisé, surveillé et théâtral, lui permet de réenchanter temporairement son expérience de la vie sociale. Le lien entre programmation de la participation et besoin d'urbanité a été démontré à partir de la sous-population des primo-participants. Le lien entre programmation de la participation et appropriation des lieux a été démontré à partir de la durée de présence sur les lieux, la fréquence des visites et l'utilisation des équipements collectifs. Après avoir franchi le seuil symbolique séparant l'instant T de l'instant T+1 dans la boucle temporelle, nous nous intéressons maintenant au cœur du processus de socialisation événementielle. Il s'agit de démontrer qu'il existe une dynamique séquentielle d'apprentissage des règles de la rencontre propre aux rendez-vous collectifs qui explique le lien entre rythme et interactions sociales.

7.5.4 Appropriation et apprentissage des règles de l'interaction événementielle

L'affaiblissement de la participation aux cérémonies nationales ou traditionnelles s'explique moins par l'affaiblissement de l'appétence des citoyens pour les moments de vivre ensemble, que par la possibilité pour chacun de choisir d'intégrer un rythme collectif plutôt qu'un autre. À ce titre, les processus de socialisation collective à l'œuvre dans les rendez-vous urbains conditionnent l'engagement rythmique des individus pour un événement qu'ils choisissent de fréquenter selon leurs sensibilités propres. Qu'importe si les participants à Paris-Plages ne sont pas forcément ceux qui vont à Nuit Blanche, l'essentiel est de démontrer que ceux qui vont à Paris-Plages y retournent régulièrement parce que leur expérience de l'urbanité balnéaire est un motif de satisfaction et remplit une fonction de socialisation. Ainsi, l'engagement des participants à Paris-Plages 2007 est mis en perspective sur le temps long afin de montrer en quoi la dimension socialisante de la coprésence temporaire explique l'engagement rituel de l'acteur, et l'émergence d'un rythme collectif périodique.

7.5.4.1 Appropriation et perception d'une sociabilité modifiée

La durée de présence dans le rendez-vous collectif permet de prendre la mesure de l'ambiance sociale du lieu par un apprentissage de sa dynamique interne. Le participant est actif dans cet apprentissage : il programme sa participation, il utilise les fonctions collectives, il est au centre d'un processus interactif de construction de groupe. Les comportements individuels plus ou moins amènes à l'encontre de l'altérité et l'utilisation des activités collectives sont des signaux envoyés à l'environnement social dans lequel chacun s'insère. Chacun des participants est à la fois un émetteur et un récepteur de ces signaux qui s'entrecroisent dans le rassemblement, et s'appréhendent par les interactions visuelles, physiques et verbales. L'accumulation de ces informations qui transitent entre tous les acteurs influence le comportement de chacun d'entre eux à l'égard d'autrui, leur permettant de juger, selon leur propre expérience de la ville, l'écart entre les modalités du face-à-face événementiel et celles à l'œuvre dans

l'espace ordinaire. L'élaboration d'un savoir-être plagiste, dans l'utilisation des lieux et dans le rapport aux autres, découle de cet apprentissage de l'intelligence sociale du rassemblement que les participants concourent collectivement et individuellement à produire. Plus le participant anticipe sa visite, plus il participe aux activités et reste longtemps, ce qui le place en position de lire et comprendre la dynamique des échanges sociaux.

% Lignes, khi2 : 0,001	Contact social moins facile qu'ailleurs	Contact social ni plus ni moins facile qu'ailleurs	Contact social plus facile qu'ailleurs	Total	Eff.
Moins d'1h	4	<u>63</u>	34	100	300
Entre 1h et 2h	3	58	39	100	476
Plus de 2h	2	53	45	100	413
Plus de 4h	4	39	<u>58</u>	100	313
Total	3	54	43	100	1502

Tableau 17 : temps de présence et perception de l'ambiance sociale, non réponses exclues.

Une toute petite partie du public trouve que le contact social est difficile à Paris-Plages. Au-delà, plus le temps de présence augmente, plus le jugement porté sur les modalités de la rencontre a des chances de changer : 63 % des participants qui ne sont restés qu'une heure ne constatent pas de différence notable dans la sociabilité du groupe, contre 39 % de ceux qui sont restés plus de 4h. Le constat est le même pour les primo-participants : 27 % des nouveaux venus à Paris-Plages qui y sont restés moins d'une heure trouvent le contact plus facile qu'ailleurs alors qu'ils sont 45 % lorsqu'ils y sont restés plus de 2 heures et 52 % lorsqu'ils ont dépassé les quatre heures de présence (khi2 : 0,006). Pour les autres, le jugement porté n'est pas négatif mais neutre, cette neutralité diminuant avec le temps de présence. La compréhension des conséquences de la modalisation du cadre urbain sur les interactions sociales est l'objet d'un apprentissage qui prend du temps. La perception de l'ambiance sociale événementielle repose sur un processus incrémental d'apprentissage par accumulation d'expérience qui augmente peu à peu la disposition des participants les uns envers les autres. La logique forme un cercle vertueux à l'échelle de la journée : l'utilisation collective des fonctions ludiques permet de mieux percevoir le vivre-ensemble festif qui se joue, et l'amélioration de cette perception par un temps de présence prolongé aide en retour à s'engager dans les activités collectives ludiques. La dynamique d'apprentissage sur le court terme suit une logique circulaire qui démarre au moment de la programmation de la participation.

La capitalisation de l'expérience s'observe également à l'échelle annuelle et pluriannuelle. Le nombre de participations durant une même édition augmente la prise de conscience de la différence qu'il existe entre les interactions événementielles et celles qui ont lieu dans la ville au quotidien. Plus il participe, plus le plagiste comprend le message latent du lieu et s'en saisit pour y ajouter sa phrase personnelle.

% Lignes, khi2 : 0,001 (Val. théoriques < 5 = 1)	Contact social moins facile qu'ailleurs	Contact social ni plus ni moins facile qu'ailleurs	Contact social plus facile qu'ailleurs	Total	Eff.
1 participation	1	<u>66</u>	<u>32</u>	100	208
2 ou 3 participations	5	50	45	100	364
4 ou 5 participations	3	51	46	100	174
Plus de 5 participations	3	<u>41</u>	<u>56</u>	100	296
Ne sait pas	2	71	27	100	41
Total	3	52	45	100	1083

Tableau 18 : nombre de participation durant une édition et perception de l'ambiance sociale, non réponses exclues.

Si de manière générale, la sociabilité festive est rarement dépréciée par rapport à la sociabilité quotidienne, un écart existe entre des participants qui ne perçoivent pas de différence entre la sociabilité urbano-balnéaire et la sociabilité ordinaire, et ceux qui en perçoivent un. La perception de cette différence apparaît au fil du renouvellement de la visite puisque 56 % des participants qui sont venus plus de 5 fois trouvent le contact social plus facile que dans le reste de la ville, contre seulement 32 % de ceux qui ne viennent qu'une seule fois. Ici encore, une boucle temporelle apparaît : lors de ses multiples engagements lors d'une édition, l'acteur s'informe des modes de socialisation et renouvelle sa participation dès lors qu'il les juge adaptés à ce qu'il attend lorsqu'il prend part au rassemblement. En conséquence, il renouvellera l'expérience d'un lieu collectif qui le satisfait d'un point de vue social, et pas seulement fonctionnel ou esthétique.

% Lignes, khi2 : 0,001	Contact social moins facile qu'ailleurs	Contact social ni plus ni moins facile qu'ailleurs	Contact social plus facile qu'ailleurs	Total	Eff.
Première participation	3	58	39	100	496
Participation ponctuelle	3	56	41	100	413
Participation annuelle	4	44	52	100	600
Total	3	54	43	100	1509

Tableau 19 : régularité de la participation à Paris-Plages à l'échelle pluriannuelle et perception de l'ambiance sociale, non réponses exclues.

La perception de l'ambiance sociale du lieu s'améliore également en fonction de l'expérience calendaire de l'événement puisque 52 % des participants réguliers trouvent les contacts sociaux plus faciles que dans le reste de la ville contre 41 % des visiteurs ponctuels. Le lien entre participation et perception de la sociabilité événementielle atteste d'un rythme de socialisation à l'échelle annuelle et pluriannuelle. L'appréhension de l'ambiance sociale augmente avec l'accumulation des participations et modifie, d'une participation à l'autre, les comportements collectifs. Les échelles temporelles de la participation s'emboîtent et produisent une accumulation d'expérience qui transforme le participant régulier en professionnel de la rencontre, en plagiste averti qui sait d'autant mieux décrypter l'ambiance du lieu qu'il cherche à y participer activement. Ici encore, l'inclinaison préalable à la rencontre qui peut reposer

sur idée préconstruite et fantasmée de l'ambiance sociale événementielle est en fait lié à la connaissance des règles de l'interaction qui s'apprennent dans les rencontres effectives.

7.5.4.2 Appropriation et rencontres effectives

Plus les contacts sociaux sont perçus comme faciles, plus le participant a des chances de faire des rencontres et, inversement, s'il a fait des rencontres, notamment avec des personnes qu'il ne connaissait pas, son jugement s'affine et se renforce : 47 % des personnes trouvant le contact social facile et ayant fourni au moins une réponse affirment avoir bavardé avec un inconnu contre 20 % de celles qui trouvent le contact moins facile ou de même nature que dans le reste de la ville ($\chi^2 : 0,001$). Les premiers sont également ceux qui font le plus de rencontres imprévues et qui utilisent le plus le site comme lieu de rendez-vous avec des personnes de leur réseau social. Inversement, 64 % des participants ayant rencontré une personne inconnue trouvent le contact facile, contre 29 % pour ceux qui n'ont eu aucun échange de quelque nature qu'il soit. Il y a donc un rapport entre perception de la sociabilité festive et rencontre effective, même si cette perception englobe toutes les formes que peuvent prendre les interactions dans l'espace public (visuelles et/ou physiques). Ce rapport est un processus rythmé qui s'explique par un apprentissage incrémental des règles de la sociabilité dans la rencontre. Cet apprentissage s'observe dans la corrélation qui existe entre l'appropriation temporelle des lieux et les rencontres déclarées.

Pour démontrer ce lien, nous replaçons dans un premier temps les échanges verbaux dans les chroniques dans lesquels ils s'inscrivent puis, dans un second temps, nous étudions ces échanges et la fréquence des participations en dissociant les échelles de temps (durée, fréquence estivale et fréquence annuelle de la participation). Nous tenterons de croiser ces échelles avec la probabilité de faire des rencontres en neutralisant successivement l'influence de la durée de présence sur le site, puis celle de la participation pluriannuelle.

7.5.4.2.1 Les chroniques de la rencontre

L'expérience des lieux permet une perception de l'ambiance festive qui rejaillit sur la probabilité de faire des rencontres. Tout d'abord, nous remarquons qu'une présence prolongée entraîne une plus grande probabilité de croiser des personnes déjà connues, ce qui est significatif d'un certain tropisme événementiel : 12 % des participants qui sont restés moins d'une heure ont croisé des gens qu'ils connaissaient, contre 19 % de ceux qui sont restés plus de 4 heures. L'événement s'inscrit dans la vie sociale du quartier et des arrondissements qui le bordent. On y rencontre parfois ses voisins, les habitués du quartier, les commerçants qui viennent y faire un tour. Les travailleurs y croisent leurs collègues de bureau qui prennent leur pause déjeuner ou des connaissances professionnelles qui travaillent non loin de l'événement. Le lieu attire aussi des jeunes, parfois venus de la périphérie de Paris, et qui se croisent durant leur promenade en ville, sur les terrasses ou les plages.

% Lignes, khi2 : 0,001	Aucune rencontre	Rencontre de connaissances par hasard	Rencontre avec des personnes par un rendez-vous	Rencontre avec des inconnus	Total	Eff.
Moins d'1h	<u>56</u>	12	12	21	100	340
Entre 1h et 2h	47	15	15	23	100	537
Plus de 2h	43	13	16	28	100	481
Plus de 4h	29	<u>19</u>	15	<u>37</u>	100	378
Total	43	15	15	27	100	1736

Tableau 20 : temps de présence et interactions verbales, non réponses exclues.

Ensuite, la durée de présence augmentant la probabilité de rencontre avec des personnes inconnues. C'est là que la sociabilité événementielle prend son sens, dans ces mises en relations furtives, festives et inattendues, mais parfois désirées : 37 % des participants qui sont restés plus de 4 heures ont effectivement bavardé avec une personne inconnue, contre 21 % de ceux qui restent moins d'une heure. Ces rencontres imprévues démontrent qu'il existe chez les adeptes du lieu une propension à entrer en contact avec égo, à mesure que les règles du jeu sont de mieux en mieux comprises. En pourcentage de répondant, 46 % des participants qui sont restés plus de 4 heures ont au moins rencontré une personne inconnue et 24 % une connaissance par hasard, contre respectivement 23 % et 13 % pour ceux restés moins d'une heure. Pour une part, les rencontres s'expliquent par l'incarnation de liens sociaux préexistants dans l'espace collectif. L'événement active et renforce les liens du réseau social en permettant au participant de les réifier spatialement sur le mode du rendez-vous et du face-à-face. Dès lors, le temps de présence n'augmente pas tant la quantité des liens que leur qualité. La réification de ces liens préalablement constitués ne reflète pas une dynamique d'apprentissage de la sociabilité événementielle, mais montre que le lieu sert de réceptacle à des groupes constitués qui viennent expérimenter leurs liens en situation de foule. Le phénomène s'apparente aux démarches des adolescents en groupe qui viennent éprouver leurs liens face à l'urbanité anonyme de la grande ville (Zaffran, 2005). L'événement devient un lieu d'expérience de la ville qui permet une confrontation à l'urbanité dans l'espace public. En revanche, le lien entre durée de présence et augmentation des interactions avec des personnes inconnues démontre qu'une participation active conditionne l'apprentissage d'un mode d'appréhension de l'altérité qui favorise les contacts sociaux hors du groupe. Même chez les primo-participants, le temps de présence augmente le taux de rencontre avec des inconnus : 17 % lorsqu'ils restent moins d'une heure, contre 28 % lorsqu'ils restent plus de 4 heures (khi2 : 0,001). Le temps de présence permet également d'approfondir les relations établies avec des personnes inconnues et de prolonger ces relations en dehors de l'événement.

% Lignes, khi2 : 0,001 Sous pop : rencontre avec une personne inconnue	Pas de suite après la rencontre	Nous nous sommes revus en dehors de l'événement	Total	Eff.
Moins d'1h	83	<u>17</u>	100	65
Entre 1h et 2h	84	16	100	123
Plus de 2h	77	23	100	134
Plus de 4h	60	<u>40</u>	100	139
Total	75	25	100	461

Tableau 21 : durée de présence et prolongement des liens créés en situation après Paris-Plages, non réponses exclues.

Plus le participant reste longtemps, plus il a de chance de revoir les personnes qu'il a rencontré sur le site en dehors de ce dernier. En effet, il semble que la durée de la visite permette de donner à la rencontre avec un inconnu une certaine intensité afin que les liens créés *in situ* puissent être réactivés en dehors de l'événement. La relation peut se lire dans les deux sens : lorsque le contact est établi avec un inconnu, la durée de présence augmente car le participant aura à cœur d'approfondir la rencontre ; lorsque le participant reste longtemps, il démultiplie ses chances d'établir un contact prolongé avec un inconnu et de le revoir ensuite hors du cadre événementiel. Paris-Plages constitue bien un lieu de socialisation effective avec des personnes inconnues. Les rencontres peuvent être médiatisées par un groupe d'amis et des amitiés naissent par affinités. Elles peuvent aussi être des rencontres qui relèvent d'un rapprochement dans le cadre d'un processus de séduction et de drague. Nous démontrons ainsi dans la partie 6 de ce chapitre que les célibataires sont très présents à Paris-Plages ce qui peut expliquer la fréquence des rencontres et la présence des mateurs évoquée plus haut. L'événement est un lieu de production de liens qui peuvent perdurer lorsqu'ils sont réactivés dans le temps. Il ne crée donc pas seulement des liens lâches, évanescents et réversibles qui caractérisent le tissage social des sociétés post-modernes (Ascher & Godard, 1999). Et ce que nous observons à l'échelle de la durée horaire de présence est également vrai lorsque nous nous intéressons au nombre de participations estivales.

Dans la foule événementielle, l'isolement relationnel décroît à mesure que s'enchaînent les visites. La corrélation entre le rythme de participation et la fréquence des contacts n'est pas un phénomène propre à Paris-Plages, mais aux rendez-vous collectifs en général, lorsque le traitement du cadre urbain théâtralise, sur un mode ludique, les rassemblements urbains. Cependant, l'urbanité balnéaire des plages urbaines est un phénomène particulier fait d'exposition volontaire, de convivialité estivale, d'appropriation par les citadins d'une ville dans laquelle ils jouent collectivement à réenchanter le présent dans un décor coloré, bigarré et improbable.

% Lignes, khi2 : 0,001	Aucune rencontre	Rencontre de connaissances par hasard	Rencontre avec des personnes par un rendez-vous	Rencontre avec des inconnus	Total	Eff.
1 participation	<u>62</u>	8	10	20	100	220
2 ou 3 participations	42	15	16	26	100	404
4 ou 5 participations	36	19	16	29	100	193
Plus de 5 participations	20	21	19	<u>39</u>	100	401
Ne sait pas	60	13	13	13	100	45
Total	38	16	16	29	100	1263

Tableau 22: nombre de participations durant une édition et interactions verbales, non réponses exclues.

21 % Les participants à Paris-Plages utilisent le site pour se donner rendez-vous et passer du temps entre amis ou en famille dans un lieu public organisé pour la rencontre et la détente. Le développement de ces pratiques montre que le lieu et la temporalité de l'événement marquent un espace et un moment qui permettent de synchroniser les agendas individuels de son réseau social. Le lieu devient, le temps d'un été, un point de rencontre pour passer une après-midi ou une soirée en plein air dans un espace fortement fréquenté. Outre les rencontres d'une population de voisinage, l'augmentation des rencontres avec des connaissances croisées par hasard peut aussi s'expliquer par le développement d'une participation toujours plus large de la part des publics qui construisent ensemble une tradition collective nouvelle. D'année en année, les plus réguliers des participants se retrouvent sur les mêmes lieux et produisent un groupe qui se réifie chaque été. Cette interprétation fait écho aux propos du directeur de la DGEP qui suit l'événement depuis huit ans : « Et on retrouve les mêmes gens aux mêmes endroits. Je prends une photo le 20 juillet 2005, je reprends la même le 21 juillet 2006 j'ai la même personne au même endroit. Les gens, comme s'ils n'étaient pas partis, ils venaient de quitter leur fauteuil et ils reprenaient place dans leur hamac. ». Si les propos sont généralistes, la pratique semble avérée. Les habitants du quartier peuvent, par exemple, connaître les habitudes de certains d'entre eux et leur localisation sur les sites pour les retrouver, savoir qu'ils ont une chance de se croiser. Les nous notamment semblent se retrouver sur les lieux lors de la traditionnelle promenade de l'après midi avec l'enfant qu'elles gardent. Enfin, si les trois catégories de rencontres augmentent avec la fréquence d'utilisation des sites, les écarts les plus importants concernent les rencontres avec des personnes inconnues : 20 % des participants qui ne viennent qu'une seule fois font ce type de rencontre, contre 39 % de ceux qui déclarent plus de 5 visites pendant l'été. En pourcentage de répondants, les plus assidus des plagistes sont 54 % à avoir répondu qu'ils ont fait au moins une rencontre avec une personne inconnue. Ce sont également eux qui ont le plus de chance de faire durer la rencontre au-delà de Paris-Plages. Plus les participants fréquentent assidument les lieux, plus la probabilité de construire des liens sociaux plus durables augmente.

% Lignes, khi2 : 0,001 (Val. Théo. < 5 = 2) Sous pop : rencontre avec une personne inconnue	Pas de suite après la rencontre	Nous nous sommes revus en dehors de l'événement	Total	Eff.
1 participation	93	7	100	43
2 ou 3 participations	81	19	100	106
4 ou 5 participations	82	18	100	57
Plus de 5 participations	60	<u>40</u>	100	155
Ne sait pas	33	67	100	6
Total	73	27	100	367

Tableau 23 : nombre de participations durant une édition et prolongement des liens créés en situation après Paris-Plages, non réponses exclues.

Tout comme la durée de présence, la fréquence de la participation permet parfois le prolongement des liens établis sur les sites avec des personnes inconnues. Nous pouvons même nous demander si les rencontres ne sont pas appelées à se reproduire au même endroit, mais à un moment différent. Les individus qui se sont rencontrés à Paris-Plages se donnent alors rendez-vous le week-end suivant « même heure, même endroit », afin de prolonger la relation, quelle que soit sa nature. Quoi qu'il en soit, le renouvellement des visites augmente la probabilité de parler avec une personne inconnue et celle de prolonger cette relation inattendue, ce qui montre que les rendez-vous collectifs sont des lieux-moments de socialisation et de production de lien social et pas forcément temporaire.

L'intensité temporelle de la participation révèle une recherche de sociabilité qui se traduit parfois par de vraies rencontres. L'acteur multipliera d'autant plus ses visites d'une année sur l'autre que sa fidélité à l'événement augmente ses chances de rencontre.

% Lignes, khi2 : 0,001	Aucune rencontre	Rencontre de connaissances par hasard	Rencontre avec des personnes par un rendez-vous	Rencontre avec des inconnus	Total	Eff.
Première participation	58	10	12	21	100	547
Participation ponctuelle	41	16	17	27	100	705
Participation annuelle	31	19	15	<u>35</u>	100	490
Total	44	15	15	27	100	1742

Tableau 24 : régularité de la participation à Paris-Plages à l'échelle pluriannuelle et interactions verbales, non réponses exclues.

Les participants ponctuels sont ceux qui ne sont pas venus à Paris-Plages tous les ans depuis la création de l'événement en 2001. Ils y viennent parfois, lorsque leur emploi du temps le permet, rencontrent des connaissances (16 %) et se donnent rendez-vous sur les lieux (17 %). Les participants réguliers connaissent mieux le site et son ambiance, s'y sentent à l'aise, revoient des connaissances des années précédentes ou du quartier. Surtout, ils hésitent moins à engager la discussion avec le voisin de plage,

les boulistes d'à côté, le serveur de la buvette (35 %). Il arrive alors que la discussion se prolonge hors du site et à un autre moment.

% Lignes, khi2 : 0,03 Sous pop : rencontre avec une personne inconnue	Pas de suite après la rencontre	Nous nous sommes revus en dehors de l'événement	Total	Eff.
Première participation	81	<u>19</u>	100	110
Participation ponctuelle	77	23	100	180
Participation annuelle	68	<u>32</u>	100	172
Total	74	26	100	462

Tableau 25 : régularité de la participation à Paris-Plages à l'échelle pluriannuelle et prolongement des liens créés en situation après Paris-Plages, non réponses exclues.

Les plus réguliers dans leur participation à l'échelle pluriannuelle sont ceux qui parviennent le plus à prolonger les rapports sociaux établis sur le site (32 %). La prolongation des relations montre que Paris-Plages peut être un lieu de rencontres véritables, c'est-à-dire non temporaires, cristallisant un réseau social à l'année, y compris pour les primo-participants (19 %). Le réseau aurait d'autant plus de chance de s'agrandir que les participants sont fidèles au site et l'utilisent chaque année.

Paris-Plages est un lieu de socialisation qui permet aux participants de multiplier les contacts sociaux dans un cadre urbano-balnéaire normé. Ils utilisent le lieu pour retrouver des amis et peuvent, dans certains cas, croiser des habitants de leur arrondissement, de leur quartier en périphérie de Paris, de leur lieu travail. Si par leur engagement programmé ils montrent qu'ils sont déjà en partie enclin à la sociabilité des foules, les rencontres avec des inconnus augmentent à mesure qu'ils fréquentent les lieux et qu'ils apprennent son fonctionnement social. L'engagement dans un rythme annuel produit un « savoir être plagiste » propre à rompre l'anonymat urbain dans une ambiance conviviale perçue petit à petit. Lors d'une première participation, l'individu reste relativement isolé. Au fil des ans et de l'été, il intériorise les règles implicites de la balnéarité urbaine. Il adapte alors son comportement à un mode d'être ensemble particulier où les barrières sociales à la rencontre diminuent. L'anonymat urbain, cette forme particulière de réserve à l'égard d'autrui, rendant possible la vie individuelle au milieu de la multitude (Jarrigeon, 2005) devient un anonymat modifié, labile. Dans le cadre estival et balnéaire en cœur de ville, chacun s'expose et se rétracte, se déplace et s'arrête, joue avec les regards, flâne au milieu du groupe qui envahit un espace devenu, au fil des ans, un lieu de rencontre et d'expérience de la ville. La saisonnalité de l'événement produit une coloration temporelle qui crée une distorsion périodique des usages quotidiens de Paris. La reconduction de l'événement et son rythme calendaire permet aux citoyens de redéfinir collectivement un « nous » sur d'autres codes d'exposition dans l'espace public et d'autres modalités dans les manières d'entrer en contact les uns avec les autres.

7.5.4.2.2 De la chronique à l'emboîtement des échelles temporelles

L'apprentissage des modalités de la rencontre périodique est un processus cumulatif qui fait intervenir

le court terme (durée de présence), le moyen terme (nombre de participation durant l'édition 2007) et le long terme (nombre de participations depuis 2001). Nous neutraliserons d'abord l'influence du temps de présence sur la sociabilité pour souligner le poids explicatif de la régularité des participations (annuelles et estivales) sur la rencontre. Le but est de démontrer que la régularité de la participation à Paris-Plages produit du lien social et qu'il existe une dynamique rythmique d'apprentissage des règles de l'interaction urbano-balnéaire, qui renvoie à l'idée de rite social.

Croisons d'abord la participation pluriannuelle avec les rencontres effectuées à Paris-Plages 2007, à temps de présence égal. En comparant les taux de rencontre des primo-participants avec celui des participants ponctuels et des participants réguliers, nous observons qu'à temps de présence égal, le néophyte fait moins de rencontre que le plagiste ponctuel qui fait moins de rencontre que le plagiste confirmé. À temps de présence égale, les primo-participants utilisent moins Paris-Plages comme un lieu pour donner rendez-vous (10 %) et rencontrent moins de connaissances (8 %) que les participants ponctuels (16 % pour les deux catégories de rencontre) et annuels (respectivement 15 % et 17 %). Mais à durée de présence supérieure à 2 heures, les participants ponctuels utilisent plus l'événement pour donner rendez-vous à des connaissances (18 %) que ceux qui y viennent chaque année (14 %). Si les écarts sont faibles, ils peuvent révéler une tendance. La visite ponctuelle et qui se décide souvent la veille au soir s'explique par l'opportunité que procure Paris-Plages de rassembler des personnes de son réseau social, dans un lieu animé, où il est possible de boire un coup, s'arrêter sur le sable, se promener, discuter à l'ombre des platanes, faire une partie de pétanque ou assister à un concert. La sortie à Paris-Plages entre amis est une variante d'une sortie au café, au cinéma ou d'un repas au restaurant. Et nous retrouvons également ici le caractère anthropique du lieu, sa capacité à faire se rencontrer par hasard des personnes qui se connaissent déjà, d'autant plus facilement qu'elles y viennent de manière régulière.

% Lignes, khi2 : 0,001 Sous pop : participation de moins de 2h	Aucune rencontre	Rencontre de connaissances par hasard	Rencontre avec des personnes par un rendez-vous	Rencontre avec des inconnus	Total	Eff.
Première participation	62	8	10	19	100	275
Participation ponctuelle	46	16	16	22	100	347
Participation annuelle	40	17	15	28	100	215
Total	50	14	14	23	100	837

Tableau 26 : régularité pluriannuelle de la participation à Paris-Plages et interactions verbales avec un temps de présence inférieur à 2 heures, non réponses exclus.

% Lignes, khi2 : 0,001 Sous pop : participation de plus de 2h	Aucune rencontre	Rencontre de connaissances par hasard	Rencontre avec des personnes par un rendez-vous	Rencontre avec des inconnus	Total	Eff.
Première participation	50	13	13	24	100	240
Participation ponctuelle	33	18	18	32	100	319
Participation annuelle	23	20	14	42	100	246
Total	35	17	15	33	100	805

Tableau 27 : régularité pluriannuelle de la participation à Paris-Plages et interactions verbales avec un temps de présence supérieur à 2 heures, non réponses exclues.

Enfin et surtout, à temps de présence égal, nous constatons que les écarts les plus importants entre catégories de rencontre se situent dans celle des interactions verbales avec des personnes inconnues. Lorsqu'ils restent moins de 2h, 19 % des primo-participants ont bavardé avec un inconnu, contre 22 % des participants ponctuels et 27 % des participants annuels. Lorsqu'ils restent plus de 2h, 24 % des primo-participants rencontre un inconnu, contre 32 % des participants ponctuels et 42 % des participants annuels. Pour les besoins de la comparaison, lorsqu'ils restent plus de 4h, 28 % des primo-participants ont bavardé avec un inconnu, contre 36% des participants ponctuels et 48% des participants annuels. Ces différences sont interprétées comme la conséquence d'un apprentissage des règles implicites de l'urbanité balnéaire de l'événement, selon un processus cumulatif qui articule différentes échelles de temps dans l'expérience de l'acteur, qui entraîne une plus grande facilité dans la relation avec autrui et un plus grand nombre d'occasions de rencontre. Au-delà de la durée de présence, le rythme pluriannuel des visites entraîne une plus grande propension à échanger avec des inconnus parce qu'elle augmente la connaissance de la dynamique sociale interne au lieu.

Croisons maintenant la fréquence de la participation estivale avec les rencontres effectuées à Paris-Plages, à temps de présence égal. La relation entre les deux variables est significative bien que la faiblesse des effectifs de la catégorie de réponse « Ne sait pas » atténue la portée de la corrélation. Mais nos interprétations n'intègrent pas cette modalité de réponse. Globalement, à temps de présence égale, l'isolement social durant la visite témoin décroît si le participant a déjà fait de nombreuses sorties sur les lieux. La régularité de la participation estivale influence la sociabilité et l'apprentissage des règles sociales du lieu. Cette régularité se combine avec le temps de présence puisque les participants qui sont venus plus de 2h et plus de 5 fois dans le mois ont plus de probabilité de faire une rencontre avec un inconnu (42 %), que ceux qui viennent plus de 5 fois mais qui restent moins de 2h (37 %).

% Lignes, khi2 : 0,001 (Val. Théoriques < 5 = 3) Sous pop : participation de moins de 2h	Aucune rencontre	Rencontre de connaissances par hasard	Rencontre avec des personnes par un rendez-vous	Rencontre avec des inconnus	Total	Eff.
1 participation	65	7	10	17	100	126
2 ou 3 participations	47	15	17	20	100	207
4 ou 5 participations	42	18	14	25	100	83
Plus de 5 participations	22	22	19	37	100	156
Ne sait pas	75	13	13		100	16
Total	44	15	16	24	100	588

Tableau 28 : fréquence estivale de la participation à Paris-Plages et interactions verbales avec un temps de présence inférieur à 2 heures, non réponses exclues.

% Lignes, khi2 : 0,001 (Val. Théoriques < 5 = 2) Sous pop : participation de plus de 2h	Aucune rencontre	Rencontre de connaissances par hasard	Rencontre avec des personnes par un rendez-vous	Rencontre avec des inconnus	Total	Eff.
1 participation	57	10	10	24	100	84
2 ou 3 participations	32	16	15	37	100	169
4 ou 5 participations	27	22	16	35	100	89
Plus de 5 participations	17	22	19	42	100	216
Ne sait pas	37	21	21	21	100	19
Total	29	19	16	36	100	577

Tableau 29 : fréquence estivale de la participation à Paris-Plages et interactions verbales avec un temps de présence supérieur à 2 heures, non réponses exclues.

Plus précisément, lorsqu'ils sont restés moins de 2h, les participants qui sont venus plus de 5 fois à Paris-Plages sont 37 % à avoir bavardé avec un inconnu, contre 20 % de ceux qui ne sont venus que 2 à 3 fois dans le mois. Lorsqu'ils sont restés plus de 2h, les habitués du lieu rencontrent plus de personnes que les moins habitués, mais les écarts se resserrent car une présence longue sur les lieux pèse presque autant sur la rencontre que le rythme des fréquentations. Dès lors, une unique participation de plus de 2h entraîne autant de rencontre avec des inconnus, que 2 ou 3 participations de moins de 2h. Par contre, un rythme soutenu de fréquentation (plus de 5 dans l'été) révèle une propension de l'acteur à utiliser le lieu pour donner rendez-vous en ville, sans que la durée de présence soit une variable explicative de cette utilisation : qu'ils restent plus de 2h ou moins de 2h, 19 % des participants qui viennent plus de 5 fois sur les lieux donnent rendez-vous à des amis. Au-delà, le taux de rencontres fortuites avec des connaissances augmente lui aussi avec le nombre des visites estivales, ce qui confirme la constitution d'une population de plagistes parisiens estivaux qui se retrouvent régulièrement sur les lieux, peu importe s'ils se connaissaient avant ou non. Si à temps de présence égal une multiplication des visites en 2007 augmente la probabilité de rencontre, la régularité pluriannuelle se cache derrière ce lien car ceux qui viennent souvent durant l'été sont aussi ceux qui viennent régulièrement depuis 2002.

Pour éliminer la variable « participation pluriannuelle », croisons la régularité de la participation à l'échelle estivale avec les rencontres effectuées à Paris-Plages, à participation pluriannuelle égale. À nombre de visites égal durant l'édition 2007, le participant régulier a toujours plus de chance de bavarder avec un inconnu que le participant ponctuel. De nouveau, la relation entre les deux variables est significative bien que la corrélation soit affaiblie par l'importance des effectifs théoriques inférieurs à 5. Nous remarquons d'abord qu'à nombre de participations égales, l'isolement social des participants pluriannuels est souvent moins fort que celui des participants ponctuels, sauf pour ceux qui déclarent venir 4 ou 5 fois. Il est vrai que cette catégorie de réponse n'est pas très discriminante par rapport à la catégorie « 2 ou 3 fois » et constitue un ventre mou de l'analyse. Les écarts sont plus parlants aux extrémités. Néanmoins, le fait de venir annuellement Paris-Plages augmente plus fortement la probabilité de bavarder avec des personnes inconnues que le fait d'y être déjà venu quelques-fois durant les éditions précédentes, et d'y venir très fréquemment durant l'édition en cours.

% Lignes, khi2 : 0,001 (Val. Théoriques < 5 = 4) Sous pop : participation annuelle	Aucune rencontre	Rencontre de connaissances par hasard	Rencontre avec des personnes par un rendez-vous	Rencontre avec des inconnus	Total	Eff.
1 participation	<u>51</u>	14	12	<u>23</u>	100	43
2 ou 3 participations	39	18	12	31	100	130
4 ou 5 participations	40	18	15	27	100	82
Plus de 5 participations	<u>17</u>	20	<u>17</u>	<u>46</u>	100	201
Ne sait pas	56	22	11	11	100	9
Total	31	19	15	35	100	465

Tableau 30 : fréquence estivale de la participation à Paris-Plages et interactions verbales pour les visiteurs annuels, non réponses exclues.

% Lignes, khi2 : 0,001 (Val. Théoriques < 5 = 2) Sous pop : participation ponctuelle	Aucune rencontre	Rencontre de connaissances par hasard	Rencontre avec des personnes par un rendez-vous	Rencontre avec des inconnus	Total	Eff.
1 participation	<u>65</u>	7	8	20	100	155
2 ou 3 participations	41	15	19	25	100	239
4 ou 5 participations	31	24	14	<u>32</u>	100	85
Plus de 5 participations	<u>20</u>	24	<u>22</u>	<u>34</u>	100	166
Ne sait pas	43	19	24	14	100	21
Total	40	17	17	27	100	666

Tableau 31 : fréquence estivale de la participation à Paris-Plages et interactions verbales pour les visiteurs ponctuels de l'événement depuis 2002, non réponses exclues.

Si pour une unique visite l'écart entre le taux de rencontre avec un inconnu entre les participants ponctuels et pluriannuels n'est pas significatif (3%), il augmente avec le nombre de visite. Pour 2 à 3

participations en 2007, 25 % des participants ponctuels ont rencontré un inconnu et 31 % des participants annuels, soit 6 points de différence. Pour plus de 5 participations en 2007, 34 % des participants ponctuels ont rencontré un inconnu et 46 % des participants annuels, soit 12 points d'écart. L'effet de la participation estivale sur la rencontre avec des inconnus est renforcé par la régularité pluriannuelle de la visite. La connaissance des éditions antérieures de l'événement pèse sur la rencontre, plus fortement que la multiplication des visites durant une seule et même édition. Le rythme calendaire joue ici son rôle d'accélérateur de la socialisation. Par contre, nous retrouvons ici la pratique du « rendez-vous à Paris-Plages » qui qualifie l'utilisation des lieux des participants ponctuels. Ils utilisent d'autant plus le site pour retrouver des connaissances qu'ils le fréquentent assidument à l'échelle estivale (22%). Cette pratique se retrouve moins chez les plagistes les plus fidèles qui viennent régulièrement depuis 2001 (17%). La pratique du rendez-vous à Paris-Plages est une pratique sporadique, qui s'inscrit dans un lieu facilement accessible par les moyens de transport publics, agréable et fréquenté.

* * *

Globalement, la perception de la facilité des contacts sociaux augmente avec l'expérience des lieux à toutes les échelles de temps (horaire, mensuelle, pluriannuelle). De même, le taux d'isolement social décroît avec l'expérience des lieux à toutes les échelles de temps tandis que le taux de rencontre avec des inconnus augmente en parallèle. Le phénomène révèle l'existence d'une sociabilité événementielle qui relève d'un apprentissage d'un vivre-ensemble urbano-balnéaire, qui est en partie conditionné par l'appétence préalable des participants pour les rassemblements urbains. Certains utilisent le rassemblement ponctuellement pour réifier leur réseau social préexistant et éprouver les liens du groupe en situation de foule. D'autres cherchent le contact et sont ouverts à la rencontre. Ils multiplient les visites et les discussions avec des inconnus. Et la part des participants qui se connaissent et se retrouvent annuellement sur le lieu, de manière fortuite, forme un groupe fonctionnant sur une forme de tropisme rituel. Mais ces trois types de rencontre ne discriminent pas des groupes. Chacun peut en faire l'expérience lors d'une même visite de Paris-Plages. Dans tous les cas, le rythme de participation augmente le nombre des interactions *in situ* et produit du lien social - sur des bases associatives - qui fidélise les publics et les incite à revenir. Derrière la production de ces relations événementielles, se dissimule un apprentissage des règles implicites qui encadrent l'interaction et dessinent les contours d'un savoir-être plagiste. Ce savoir-être conditionne à son tour la rencontre. Ainsi, le rythme des participations influence les pratiques sociales et la rencontre, selon une dynamique temporelle circulaire qui fait intervenir le court, le moyen et le long terme de l'expérience de l'urbanité balnéaire. L'emboîtement des échelles de temps accélère l'apprentissage de la sociabilité événementielle, multiplie les probabilités de rencontre, cristallise un savoir-être et un savoir-faire dans le groupe. Bavarder avec un inconnu à Paris-Plages, mais plus largement appréhender son ambiance sociale dans une perspective bienveillante car connue à l'avance, incite au renouvellement de la participation et à la pérennisation du rythme collectif.

7.5.5 Interactions sociales et participation future

Le jugement mélioratif sur la nature des contacts sociaux, la familiarisation avec les règles d'interaction et la multiplication des rencontres qui en découle, alimentent le renouvellement souhaité de la visite. Il existe une corrélation positive entre l'anticipation effective de la participation et le fait de faire des rencontres, médiatisées par l'engagement prolongé et l'inclinaison à la rencontre : 53 % des participants à Paris-Plages qui ont programmé leur venue ont fait des rencontres, contre 40 % de ceux qui se retrouvent là de manière imprévue. Or il existe également un lien entre le fait de faire des rencontres et l'anticipation d'une future participation. Nous refermons ici la boucle temporelle exposée plus haut en nous intéressant à l'influence de la rencontre événementielle sur le renouvellement possible de la participation.

Comme nous l'avons déjà exposé, le renouvellement de la participation est prévu par une grande majorité du public. Globalement, 74 % des participants à Paris-Plages 2007 souhaitent revenir dans l'année en cours et 75 % l'année suivante (À Bruxelles-les-Bains, 80 % des plagistes réitéreront leur participation durant l'édition en cours et 74 % l'année suivante).

Paris-Plages

Revenir lors de l'édition en cours			Revenir lors de l'édition suivante		
	%	Eff.		%	Eff.
Ne sait pas	11	157	Ne sait pas	21	289
Non, ça m'étonnerait	15	216	Non, ça m'étonnerait	4	50
Oui, certainement	74	1036	Oui certainement	75	1052
Total	100	1409	Total	100	1391

Tableau 32 : projection du renouvellement de la participation durant l'édition en cours et durant la prochaine édition de Paris-Plages, non réponses exclues.

Bruxelles-les-Bains

Revenir lors de l'édition en cours			Revenir lors de l'édition suivante		
	%	Eff.		%	Eff.
Ne sait pas	1	50	Ne sait pas	22	107
Non, ça m'étonnerait	8	43	Non, ça m'étonnerait	3	13
Oui, certainement	81	393	Oui, certainement	75	365
Total	100	486	Total	100	485

Tableau 33 : projection du renouvellement de la participation durant l'édition en cours et durant la prochaine édition de Bruxelles-les-Bains, non réponses exclues.

La fidélisation des publics fonctionne dès la première expérience : à Paris-Plages les primo-participants sont 70 % à souhaiter revenir l'année en cours et 66 % l'année suivante ; à Bruxelles-les-Bains, ils sont respectivement 62 % et 58 % à répondre favorablement à cette même question. Les rythmes collectifs

continuent donc de structurer l'année pour certaines populations sur lesquelles les villes peuvent s'appuyer pour dynamiser de manière régulière leur fréquentation. La visite unique est finalement rare et peu commune. Si ces chiffres traduisent une volonté de pratiquer l'événementiel de manière régulière voire rituelle, la perception de la sociabilité et les rencontres effectives ont tendance à faire varier ces desideratas.

7.5.5.1 L'influence de l'ambiance sociale

La programmation d'une nouvelle participation durant l'édition en cours est plus assurée pour les participants qui perçoivent une transformation des règles ordinaires de l'interaction, que pour ceux qui n'en perçoivent aucune. À Bruxelles, 85 % des plagistes trouvant le contact plus facile reviendront durant l'année en cours et 80 % l'année suivante, contre respectivement 75 % et 71 % lorsqu'ils ne perçoivent pas de changement ($\chi^2 : 0,07$). À Paris comme à Bruxelles, ceux qui ne perçoivent aucun changement dans les contacts sociaux sont davantage assurés de ne revenir sur les sites, à l'image de ceux qui jugent l'ambiance sociale franchement délétère. En outre les indécis, qui sont d'abord ceux qui sont peu réceptifs à une pseudo-convivialité des lieux, peuvent potentiellement venir grossir les rangs des participants qui ne reviendront pas.

% Lignes, $\chi^2 : 0,001$	Reviendra cette année	Ne reviendra pas cette année	Ne sait pas	Total	Eff.
Contact social moins facile qu'ailleurs	72	15	13	100	46
Contact social ni plus ni moins facile qu'ailleurs	67	18	16	100	853
Contact social plus facile qu'ailleurs	84	10	6	100	651
Total	74	14	11	100	1504

Tableau 34 : perception de l'ambiance sociale et anticipation d'une prochaine participation durant l'édition en cours, non réponses exclues.

Fait remarquable, les participants qui trouvent le contact moins facile sont plus enclin à revenir dans l'année (72 %) que ceux qui portent un jugement neutre. Ils sont même moins affirmatifs dans leurs propos que ces derniers. Nous proposons deux interprétations : soit ce phénomène est l'indice d'une forme de persévérance dans l'envie de percer la dynamique sociale du lieu qu'ils n'ont pas encore bien appréhendée, soit il reflète les publics qui viennent uniquement pour profiter des aménagements et se trouvent agacés de la forte fréquentation qui empêche de profiter pleinement des lieux. Ainsi, la perception d'une facilité dans les contacts sociaux événementiels explique plutôt tendanciellement le renouvellement de la participation dans la saison. L'urbanité balnéaire influence la fréquentation régulière des lieux et donc la pérennisation du rendez-vous collectif. Ce constat est d'autant plus significatif en isolant le sous groupe des primo-participants. Lorsqu'ils trouvent le contact social plus facile qu'ailleurs, 81 % d'entre eux sont disposés à renouveler leur participation durant l'été, contre 65 % lorsqu'ils trouvent le contact ni plus ni moins facile ou moins facile. La part de ceux qui ne souhaitent vraiment plus revenir durant l'été passe de 13 % à 20 % selon qu'ils trouvent le contact social plus facile ou inchangé ($\chi^2 : 0,001$). La même tendance s'observe à Bruxelles. Une première

expérience des lieux, si elle se conjugue avec une perception méliorative de l'ambiance sociale, assure plus certainement un renouvellement de la participation, au-delà des considérations fonctionnelles, pratiques ou esthétiques de l'événement.

A l'échelle pluriannuelle, nous retrouvons un public fidèle qui - dans sa grande majorité - projette de renouveler sa participation dans un an. Sur le tableau suivant nous ne considérons pas la ligne supérieure car les effectifs sont trop faibles. Nous soulignons surtout que les participants qui trouvent le contact social facile sont plus enclins à renouveler leur visite en 2008 que ceux qui ne perçoivent pas d'inflexion majeure entre les relations sociales événementielles et les relations ordinaires.

% Lignes, khi2 : 0,001 (Val. théoriques < 5 = 1)	Reviendra l'année prochaine	Ne reviendra pas l'année prochaine	Ne sait pas	Total	Eff.
Contact social moins facile qu'ailleurs	78	13	9	100	46
Contact social ni plus ni moins facile qu'ailleurs	70	4	26	100	791
Contact social plus facile qu'ailleurs	84	2	14	100	648
Total	76	4	20	100	1485

Tableau 35 : perception de l'ambiance sociale et anticipation d'une prochaine participation durant l'édition suivante, non réponses exclues.

Cependant, ces derniers sont les plus indécis (26 %) et peuvent venir gonfler les effectifs de la première colonne en décidant finalement dans le cours de l'année de revenir à Paris-Plages. À l'inverse, les plus réceptifs aux modalités de l'interaction événementielle sont les plus persuadés de renouveler leur participation en 2008 (84 %). La perception méliorative de la sociabilité pèse également sur le renouvellement de la visite des primo-participants : 77 % d'entre eux affirment qu'ils reviendront l'année prochaine lorsqu'ils trouvent le contact social plus facile alors qu'ils ne sont plus que 59 % dans cette disposition lorsqu'ils trouvent le contact social moins facile ou inchangé (khi2 : 0,001). Si la participation n'est pas explicitement justifiée par le besoin de socialisation, elle est consubstantielle de la qualité perçue des rapports interindividuels qui s'affine au rythme des expériences et devient peu à peu une variable explicative de la présence des publics. Or dans la perception des contacts sociaux il faut intégrer toutes les formes d'interactions, qu'elles soient orales, visuelles ou corporelles.

7.5.5.2 L'influence de la rencontre sociale

Ainsi, lorsque nous passons de la perception aux rencontres effectives, il y a un appauvrissement de la richesse d'interactions que recouvre le terme de « contact social ». Mais en centrant l'analyse sur les interactions verbales, des tendances apparaissent quant au lien entre interaction sociale et engagement dans le collectif. Les participants qui n'ont fait aucune rencontre durant l'édition témoin sont les plus affirmatifs quant à leur désir de ne plus revenir : 20 % ne renouvelleront pas l'expérience et 13 % mettent leur décision en balance. Il y aurait comme une forme de déception, à la hauteur des attentes que les acteurs projettent dans Paris-Plages en termes de convivialité et de vivre-ensemble.

% Lignes, khi2 : 0,001	Reviendra cette année	Ne reviendra pas cette année	Ne sait pas	Total	Eff.
Aucune rencontre	67	20	13	100	757
Rencontre de connaissances par hasard	86	10	4	100	255
Rencontre avec des personnes par un rendez-vous	80	7	14	100	256
Rencontre avec des inconnus	83	8	9	100	469
Total	76	13	11	100	1737

Tableau 36 : interactions verbales effectives et anticipation d'une prochaine participation durant l'édition en cours, non réponses exclues.

Ainsi, la programmation d'une nouvelle visite estivale est d'autant plus assurée que le participant fait des rencontres, et encore plus assurée lorsque ces rencontres sont fortuites. Lorsqu'ils ont fait au moins une rencontre avec un inconnu, 83 % des participants assurent qu'ils reviendront durant l'événement en cours. La rencontre fortuite avec connaissances assure encore plus ce désir de revenir sur les lieux (86 %) et Paris-Plages devient un lieu d'identification d'un groupe déjà constitué. Renouveler la participation estivale permet le renforcement des liens, parce que la présence conjuguée des deux personnes se connaissant leur montre qu'elles partagent un intérêt commun, ou tout du moins un espace-temps commun : « Ah ! Toi aussi tu n'es pas encore parti en vacances ? » semblent-t-ils se dire. La corrélation entre rencontre fortuite et renouvellement de la visite est également significative pour le sous-groupe des primo-participants. Lorsque ces derniers n'ont pas fait de rencontre, ils sont 22 % à ne pas souhaiter renouveler leur participation et 65 % à vouloir revenir. À contrario, lorsqu'ils ont croisé des connaissances, ils sont 85 % à vouloir revenir durant l'édition en cours et plus que 9 % à ne pas le souhaiter. Lorsque ces rencontres concernent des inconnus, 79 % d'entre eux affirment qu'ils reviendront et 11 % qu'ils ne reviendront pas (khi2 : 0,025). Enfin, la même logique globale s'observe à Bruxelles-les-Bains puisque 82 % des participants ayant fait au moins une rencontre comptent revenir durant l'édition contre 72 % pour ceux qui n'ont pas fait de rencontre (khi2 : 0,001).

La projection d'une visite en 2008 est plus difficile à saisir parce qu'elle ne semble pas vraiment être un sujet de préoccupation des visiteurs. L'indécision domine car il est plus complexe de se projeter dans le temps long que dans le temps court. Est-ce que le visiteur sera en vacances durant l'événement l'année prochaine ? Est-ce qu'il aura l'occasion de se dégager du temps pour venir faire un tour ? Est-il vraiment certain, aujourd'hui, de revenir l'année prochaine ? La participation à Paris-Plages d'une année sur l'autre ne se programme pas un an à l'avance et les individus ne posent pas leurs vacances en fonction de l'événement. Néanmoins, nous pouvons souligner quelques tendances.

% Lignes, khi2 : 0,001	Reviendra l'année prochaine	Ne reviendra pas l'année prochaine	Ne sait pas	Total	Eff.
Aucune rencontre	73	4	23	100	746
Rencontre de connaissances par hasard	85	2	14	100	252
Rencontre avec des personnes par un rendez-vous	75	3	22	100	254
Rencontre avec des inconnus	82	3	16	100	466
Total	77	3	20	100	1718

Tableau 37 : interactions verbales effectives et anticipation d'une prochaine participation durant l'édition suivante, non réponses exclues.

Les participants les plus indécis quant au renouvellement de leur visite en 2008 sont ceux qui n'ont fait aucune rencontre, ou qui ont utilisé Paris-Plages comme un lieu de rendez-vous estival. S'ils n'affirment pas leur aversion pour l'événement, ils sont les moins catégoriques dans leurs réponses et laissent planer le doute sur leur présence éventuelle l'année suivante : 23 % des premiers et 22 % des seconds ne sont pas certains de revenir l'édition suivante, ce qui signifie qu'ils peuvent encore venir gonfler les effectifs de la première colonne. Les participants indécis qui utilisent Paris-Plages pour se donner rendez-vous ne viennent pas sur le site chaque année mais de manière ponctuelle, lorsque l'occasion se présente. Le lieu ne les retient pas plus qu'un autre espace de rencontre dans Paris. Par contre, nous remarquons que même sans avoir fait de rencontre, 73 % des visiteurs affirment qu'ils reviendront. Nous pouvons interpréter cette volonté de renouvellement de la visite par l'envie de concrétiser une première expérience et de persévérer dans un processus de socialisation collective qui n'a pas encore donné ses fruits. À l'inverse, les participants qui ont fait des rencontres imprévues sont plus enclins à renouveler l'expérience de Paris-Plages : 85 % de ceux qui ont rencontré une connaissance et 82 % de ceux qui sont entrés en contact avec une personne inconnue reviendront l'année suivante. Ces participants qui sont les plus affirmés dans leurs réponses révèlent, selon nous, l'existence d'une urbanité spécifique à l'événement qui, si elle permet la rencontre et répond à un besoin de socialisation, est un motif explicatif de la visite.

L'étude de la plage de Bruxelles confirme cette tendance : 81 % des plagistes qui ont fait au moins une rencontre comptent revenir l'année suivante, contre 69 % pour les plus isolés (khi2 : 0,001). La rencontre joue un rôle important dans l'attractivité de l'événement et dans la régularité de la participation. Elles conditionnent d'autant plus le renouvellement de la participation qu'elles ont eu une suite en dehors de l'événement. À Paris-Plages, 92 % des participants qui ont rencontré une personne inconnue et qui l'ont revu ensuite sont persuadés de revenir dans l'édition en cours contre 80 % de celles qui ont eu la même expérience mais qui ne l'ont pas prolongé hors du cadre de l'événement (khi2 : 0,008). Ainsi, lorsque le besoin d'urbanité est satisfait par l'établissement de relations pérennes avec une personne connue par hasard, l'événement en tant que lieu de socialisation prend d'autant plus de valeur aux yeux du participant qui cherche l'expérience de la foule.

Finalement, la régularité de la participation à l'échelle pluriannuelle conditionnée par la rencontre se lit comme une tendance, plus que comme un lien automatique. La rencontre influence le rythme des participations au même titre, mais moins fortement, que la perception d'une ambiance sociale modifiée joue sur l'intégration de l'acteur à long terme dans le rassemblement. En effet, si la rencontre n'a été saisie qu'à travers l'échange verbal, l'ambiance sociale caractérisée par la convivialité, voire la facilité des contacts repose sur l'ensemble des modalités de l'interaction (optiques, physiques, orales). À travers les interactions verbales, nous avons souhaité traiter une autre dimension de l'interaction qui n'est ni plus ni moins significative que les deux autres mais qui permet, par le recueil de données quantitatives, de dégager une tendance sur laquelle pèsent activement les autres formes d'interaction : le rapport entre temps collectifs et lien social est fondateur d'une dynamique rythmée de concentration/dispersion de la société urbaine. L'expérience du rendez-vous collectif renvoie à un sentiment large, une image mentale du vivre-ensemble qui, si elle est satisfaisante réactive la boucle temporelle de l'individu. La synchronisation de ces boucles explique la coprésence événementielle. Elle est constituée d'individus qui accordent leurs rythmes personnels avec les signes au rassemblement proposés par l'institution, dès lors que la coprésence dans laquelle il s'insère répond à son besoin de vivre, périodiquement, une expérience totale de la sociabilité collective. Nous revenons ainsi au point de départ de la démonstration si nous considérons l'anticipation projective d'une participation en 2007 comme le reflet au présent de l'anticipation effective située dans le passé, même si cette dernière ne s'élabore pas au même moment, c'est-à-dire lors de l'édition 2006²³⁵.

* * *

Si l'on accepte le concept de « solidarité réflexive » (Giddens, 1994) défini par l'action individuelle d'examiner et de réviser constamment les pratiques sociales à la lumière des informations concernant les pratiques-mêmes, alors le tissu social articulé au caractère réflexif des actions individuelles devient plus élastique mais pas a-rythmique. Le tissu social possède des moments de concentration expliqués par autant d'engagements des individus dans des temps collectifs reposant sur le besoin de faire société dans l'espace et dans le temps, c'est-à-dire de resserrer les mailles du tissu. Les rythmes collectifs continuent de structurer l'année pour certaines populations. Les municipalités peuvent instrumentaliser ces populations pour orchestrer la fréquentation des centres-villes et signifier la centralité métropolitaine. Globalement, il existe un engagement rythmique à l'échelle pluriannuelle de la part des citoyens pour ce genre de manifestation, qui contrebalance en partie l'idée du développement croissant d'un zapping territorial, d'un renouvellement constant des pratiques spatiales et d'un moindre engagement dans des activités régulières, collectives, socialisantes voire rituelles. Au centre de cet

235 Soit « n » un temps indéfini, « T » le jour de l'enquête, « T-1 » la participation précédente et « T+1 » la participation future.

L'anticipation à T-n de la participation à T augmente l'engagement temporel (temps de présence) et physique (utilisation des équipements collectifs) dans le rassemblement qui à son tour augmente l'apprentissage et la compréhension de la sociabilité événementielle durant T et qui entraîne alors l'augmentation des interactions sociales durant T. Mais l'anticipation à T-n reflète également une posture d'ouverture sociale de l'individu vis-à-vis de l'altérité durant T analysée chez les primo-participants. Cette anticipation à T-n est d'autant importante et synonyme d'engagement social qu'elle a été nourrie par une précédente participation à T-1 qui a permis de faire l'apprentissage de la sociabilité événementielle et l'expérience effective de l'interaction pour les participants plus réguliers.

engagement se place une participation à un collectif, une forme de socialisation ludique, une recherche de « the place to be » parce que « the others are in ».

Le lien social rituel et festif est cause de l'émergence des rythmes collectifs. Il s'explique par l'agrégation des temps individuels organisés pour permettre une synchronisation avec le groupe, l'adaptation du rythme propre de l'individu à celui proposé par l'institution municipale. Le rendez-vous collectif fait signe dans l'espace et dans le temps et permet à chacun de programmer son engagement dans le rassemblement. Sans l'appropriation du rendez-vous par les plagistes, le signe ne serait qu'une coquille vide de sens, il ne produirait pas de rythme collectif tel que nous l'entendons. Mais le rythme ne peut exister sans ce signe, production d'une action publique urbanistique qui ouvre et ferme une enveloppe de temps réifiée dans un espace circonscrit et saisonnier.

Tout au long de ce chapitre, nous n'avons jamais cherché à savoir qui s'appropriait plus particulièrement les rendez-vous collectifs. Faire une typologie des participants n'était pas l'objectif. Cependant, pour renforcer l'analyse de la relation rythme/lien social et illustrer la conclusion élaborée à propos des mateurs/dragueurs des plages urbaines, il est intéressant de constater qu'une certaine catégorie sociale est très présente sur les lieux et constitue une grande majorité des publics : les célibataires. En effet, il semble que ce soit les célibataires qui se saisissent le plus de cette coprésence aux accents d'inédit, de ce renversement des codes ordinaires du vivre-ensemble et de l'exposition en public. Les plages urbaines et leur ambiance sociale particulière sont fortement investies par des populations à la recherche de rencontres.

7.6 Le célibataire : le grand animateur des villes ?

Le quotidien *Le Monde* titre en date du 20 août 2004, « Paris-Plage, terrain d'escapade ou de drague pour fêtards, familles, touristes et banlieusards²³⁶ » tandis que le site internet du journal *Le Parisien* propose une vidéo intitulée « Les dragueurs de Paris-Plages »²³⁷. Les plages urbaines, de part la sociabilité spécifique qu'elles produisent, la concentration sociale qu'elles engendrent, la logique d'exposition des corps qu'elles proposent et le relâchement de l'anonymat quotidien, sont devenues des espaces-temps du marché matrimonial à l'image des bals d'autrefois. La différence réside dans le fait que les règles de la rencontre sont moins codifiées et encadrées par l'institution familiale. S'il n'est pas certain que le célibataire soit toujours à l'affût d'une séquence de séduction, nous ne pouvons ignorer que ce comportement fait partie de l'imaginaire urbain, et surtout balnéaire et estival. Et s'ils ne rencontrent pas forcément plus de monde que les autres catégories, 60 % des enquêtés ayant répondu que Paris-Plages permettait de rencontrer du monde sont des célibataires alors qu'ils ne sont jamais représentés à plus de 48 % parmi les autres modalités de réponse. Si nous retenons plutôt la définition INSEE du célibataire qui inclut les concubins, ce taux monte à 73 %.

236 Voir aussi « Tenue d'Adam proscrite sur les quais », *Liberation*, 17/08/2004

237 « Les dragueurs de Paris-Plages », URL : <http://videos.leparisien.fr>

% Lignes, khi2 : 0,08	Célibataire	Concubinage	Divorcé	Marié	Veuf	Total	Eff.
Il incarne l'été dans la ville	48	16	9	24	4	100	587
Il permet de rencontrer du monde	<u>60</u>	12	7	<u>17</u>	4	100	248
Il permet de se sentir en vacances	45	15	7	28	5	100	584
Il anime la ville	47	17	9	24	3	100	489
Il offre un loisir gratuit	43	18	8	28	3	100	560
Il brise le quotidien	46	17	9	23	5	100	383
Il attire du monde	48	15	9	24	5	100	185
Il crée un nouvel espace piéton	43	19	7	27	3	100	516
Il crée une ambiance dépaysante	46	18	8	25	3	100	534
Total	46	16	8	25	4	100	4086

Tableau 38 : intérêt de Paris-Plages et statut matrimonial, non réponse exclues, réponses multiples.

Ce sont les personnes hors couples qui répondent le plus au rendez-vous des plages urbaines estivales. Le statut « sans partenaire régulier » (Kaufmann, 1994) est une locution lourde de manquement mais aussi de sens lorsqu'elle permet de discriminer des pratiques de socialisation, et plus certainement des attentes vis-à-vis des temps collectifs : « Urbains, peu centrés sur leur univers domestiques, ils sont ouverts sur l'extérieur, communiquent et sortent fréquemment » (Kaufmann, 1994, p. 596). L'individu hors couple est le grand animateur des villes parce qu'il investit l'espace public sur le mode de la socialisation et parce qu'en étant dégagé de certaines contraintes familiales, il peut plus facilement participer à l'animation urbaine. La catégorie des hors couple englobe les divorcés, veufs et célibataires. D'un bout à l'autre de la vie, les personnes seules sont différentes : célibataires pour les plus jeunes, divorcées pour les personnes d'âge mur et veuves pour les plus âgées. Ces trois catégories se démarquent par leur sensibilité au sentiment de solitude et par leur comportement relationnel (Pan Ké Shon, 2003). À la recherche de l'urbanité dense et de celle débridée des plages urbaines, ces catégories forment le gros des publics des espaces collectifs étudiés. Si les personnes âgées à la retraite et les plus jeunes en vacances scolaires au mois de juillet ont plus de temps à consacrer aux loisirs dans l'espace ouvert, c'est la surreprésentation des célibataires, quelque soit leur âge, leur sexe ou leur lieu d'habitation qui caractérise le plus la structure du public des plages urbaines.

Le public de Paris-Plages est composé de 47 % de célibataires au sens strict et 63 % au sens INSEE. Le public de Bruxelles-les-Bains, est composé de 50 % de célibataires au sens strict et 70 % au sens ECODATA. Nous utiliserons la définition statistique officielle - quelque peu dépassée - du célibataire qui oppose le célibat et le mariage, pour calculer leur poids démographique dans les publics des événements. Pour l'INSEE et ECODATA, être en situation de célibat signifie ne pas être marié ou ne l'avoir jamais été légalement. Ainsi, les personnes pacées, les concubins vivant maritalement, qu'ils aient des enfants ou pas, qu'ils vivent sous le même toit ou non, font partie de la catégorie des

célibataires. De plus, les concubins sont intégrés dans cette catégorie qui fait du célibataire une personne « sans partenaire régulier ».

7.6.1 La surreprésentation des célibataires sur les plages urbaines

En valeur absolue, le statut de célibataires au sens INSEE/ECODATA est le statut matrimonial le plus représenté dans les publics des plages urbaines. Le célibataire est à la recherche de lieux d'urbanité augmentée et de rencontres. Ainsi, à Paris-Plages la « "fréquence de drague" y est beaucoup plus élevée que partout ailleurs dans Paris » selon la blogueuse Belfegor ; et internet regorge de sites plus ou moins sérieux évoquant la drague à Paris-Plages²³⁸. En effet, les célibataires sont surreprésentés sur les plages urbaines. Leur poids dans la structure matrimoniale du public de Paris-Plages et Bruxelles-les-Bains est supérieur à leur poids démographique dans la structure matrimoniale de la population des régions administratives considérées. Une centralité matrimoniale, un lieu de socialisation amoureuse voire sexuelle, réelle ou fantasmée par ses pratiquants, se dessine à Bruxelles comme à Paris.

% Colonnes	Visiteurs de Bruxelles-les-Bains		Résidents de Bruxelles-Capitale		Résidents belges (hors région capitale)	
	Total	Eff.	Observé	Réel	Observé	Réel
Célibataires	71	345	72	38	70	31
Marié(e)s	22	106	21	44	26	52
Veufs(ve)	2	24	2	10	1	9
Divorcé(e)s	5	8	5	7	3	8
Total	100	483	100	100	100	100

Tableau 39 : tableau de comparaison des origines géographiques des participants de Bruxelles-les-Bains suivant le statut matrimonial, hors touristes et visiteurs étrangers, statut matrimonial des plus de 15 ans non réponses exclues. Comparaison avec l'enquête annuelle ECODATA du recensement 2007

Bruxelles-les-Bains attire les célibataires. À l'échelle régionale, les célibataires sont presque deux fois plus représentés sur la plage urbaine (72 %) que dans l'ensemble de l'entité administrative de Bruxelles-Capitale (38 %). À l'échelle nationale, la Belgique hors Bruxelles-Capitale compte 3 célibataires pour 10 habitants (31 %) alors que le public de Bruxelles-les-Bains compte 7 célibataires pour 10 visiteurs venus de province (70 %). L'événement attire proportionnellement plus les célibataires résidant hors de la région Bruxelles-Capitale, que ceux qui y résident. En comparaison, les personnes qui se déclarent célibataires²³⁹ à Plaisirs d'Hiver ne représentent que 34 % des visiteurs. La symbolique de la plage en été attire plus de personnes à la recherche d'espace de rencontres que la symbolique de la montagne en hiver qui attire plutôt un public familial. Le constat fait à Bruxelles est le même qu'à Paris dans des proportions légèrement inférieures.

238 « Street Staring à Paris-Plages », 01/08/05, www.frenchtouchseduction.com ; « Paris-Plage : Justine drague le long de la Seine », 10/08/05, www.lemagdunet.com ; « De la Drague estivale à Paris », 18/08/2009, ladiesroom.fr ; « Paris-Plages 2004 », www.l-oeil-de-balthazar.com ; « Paris-Plages : Grandeur et décadence des estivantes » 09/08/2008, www.contre-feux.com

239 La forme de l'enquête ne nous permet pas d'affiner l'analyse. La définition du statut célibataire/en couple est laissée au soin de l'individu interrogé.

Les célibataires d'Ile-de-France sont surreprésentés à Paris-Plages par rapport à leur poids démographique dans la région. Les personnes divorcées sont également bien représentées par rapport aux autres catégories, proportionnellement moins présentes sur le site que dans la région. Le public de l'événement est donc composé d'une forte majorité de personnes hors couple. En désagrégeant les origines géographiques apparaît un effet de centralité sur ces publics.

% Colonnes	Visiteurs de Paris-Plages		Résidents parisiens		Résidents franciliens (hors Paris)	
	Total	Eff.	Observé	Réel	Observé	Réel
Célibataires (INSEE)	64	977	<u>64</u>	<u>47</u>	<u>63</u>	<u>37</u>
Marié(e)	25	385	24	39	25	50
Divorcé(e)	8	121	9	8	8	7
Veufs(ve)	4	55	4	6	4	6
Total	100	1538	100	100	100	100

Tableau 40 : origines géographiques des participants de Paris-Plages suivant le statut matrimonial, comparaison avec les données régionales INSEE, recensement 2006, hors touristes et visiteurs étrangers, statut matrimonial des plus de 15 ans, non réponses exclues.

A l'échelle communale, Paris-Plages polarise les célibataires intramuros (47 %) qui sont sur-représentés par rapport à leur poids démographique réel (64 %). À l'échelle régionale hors Paris, l'événement attire les franciliens célibataires encore plus fortement que les célibataires parisiens puisque l'écart entre le taux observé et le taux réel est plus grand pour la première catégorie. Il y a là un effet de centralité spécifique aux célibataires. Les personnes divorcées sont très légèrement sur-représentées à Paris-Plages par rapport à leur poids démographique en Ile-de-France et à Paris.

7.6.2 La jeunesse n'est qu'un mot

Le poids conséquent des célibataires dans les publics des plages urbaines pourrait être expliqué par la surreprésentation des moins de 34 ans chez les visiteurs. La tranche d'âge 15-34 ans, qui possède un taux de célibat plus élevé que les autres classes d'âge, est surreprésentée : 50 % des visiteurs se situent dans cette tranche d'âge alors qu'elle représente 37 % de la population de l'Ile-de-France. Or la comparaison du statut matrimonial suivant la structure d'âge des publics de Paris-Plages avec les données du recensement 2006 de l'INSEE montre que les célibataires sont surreprésentés dans toutes les classes d'âge considérées.

% Colonnes, khi2 : 0,001 Sous pop : Ile-de-France	15-24 ans		25-34 ans		35-49 ans		50-65 ans		66 ans et plus	
	Observé	Réel	Observé	Réel	Observé	Réel	Observé	Réel	Observé	Réel
Célibataires	97	96	80	64	51	31	30	14	11	9
Marié(e)	3	4	18	34	38	58	41	67	39	53
Divorcé(e)		0	2	2	9	10	23	14	15	8
Veuf(ve)		0	1	1	1	1	5	5	35	30
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 41 : âge des visiteurs de Paris-Plages originaires de la région francilienne suivant le statut matrimonial, comparaison avec les données régionales INSEE, recensement 2006, hors touristes et visiteurs étrangers, statut matrimonial des plus de 15 ans, non réponses exclues.

D'abord, les célibataires situés dans les tranches d'âge au dessus de 25 ans sont surreprésentés dans le public de l'événement et inversement, les personnes mariées qui ont plus de 25 ans y sont sous représentées. L'attraction de Paris-Plages pour les célibataires ne dépend pas de leur âge. Ensuite, la proportion des célibataires âgés de 15 à 24 ans dans le public de Paris-Plages est similaire à leur proportion en Ile-de-France, car ce statut matrimonial est partagé par presque la totalité de cette classe d'âge. Cependant, l'inflexion entre le taux de célibataire observé à Paris-Plages et leur taux réel dans la région apparaît au sein de la tranche d'âge des 15-24 ans lorsque nous la divisons en deux. Le taux réel de célibataires en Ile-de-France âgés de 20 à 24 ans est de 93 % alors que les visiteurs de cette tranche d'âge sont 98 % à être célibataires. Enfin, les divorcés se situant dans la tranche d'âge des 50 - 65 ans sont surreprésentés à Paris-Plages (23 %) par rapport à leur poids dans la structure matrimoniale régionale (14 %). La polarisation des célibataires s'observe encore plus fortement à Bruxelles-les-Bains.

% Colonnes, khi2 : 0,001/380 inds, Sous pop : résidents Bruxelles	15-24 ans		25-34 ans		35-49 ans		50-65 ans		66 ans et plus	
	Observé	Réel	Observé	Réel	Observé	Réel	Observé	Réel	Observé	Réel
Célibataires	98	91	88	57	53	31	50	14	20	8
Marié(e)	2	9	11	39	38	55	26	60	50	47
Divorcé(e)		0	1	4	9	13	16	20	10	11
Veuf(ve)		0		0	16	20	8	6	20	34
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Tableau 42 : âge des visiteurs de Bruxelles-les-Bains originaires de la région de Bruxelles-Capitale suivant le statut matrimonial, hors touristes et visiteurs étrangers, statut matrimonial des plus de 15 ans, non réponses exclues, comparaison avec les données régionales ECODATA du recensement 2007.

Sur la plage de Bruxelles, la surreprésentation des célibataires est effective dans toutes les classes d'âge, avec des écarts importants entre leur poids démographique dans la structure matrimoniale de la région et le taux observé chez les participants de l'événement. Elle est plus forte qu'à Paris-Plages et s'observe dès la tranche d'âge des moins de 25 ans. Les personnes divorcées ne sont pas surreprésentées, les veufs et veuves entre 50 et 65 ans sont légèrement surreprésentés. En tant que personnes hors couple, elles constituent, comme les divorcés, une catégorie de population qui peut être rapprochée de la figure du célibataire.

7.6.3 Les femmes tout autant que les hommes

La pratique de la drague et plus généralement de l'accostage sans gêne sur les plages urbaines est le fait essentiellement des hommes, si l'on en croit cette blogueuse qui écrit que « Comme toujours, le cocktail Paris + Été = mâles qui sillonnent la ville à la recherche d'une proie. La plage semble un terrain de chasse tout trouvé »²⁴⁰. Si nous pouvons faire l'hypothèse que les hommes ont moins de retenue dans leurs comportements, l'attraction des plages urbaines fonctionne autant sur les célibataires masculins que féminins. Les pratiques de socialisation peuvent être différentes entre les genres mais la situation matrimoniale de la plupart des participants est similaire.

% Colonnes, khi2 : 0,001 1381 inds, Sous pop : Ile-de-France	Hommes		Femmes	
	Observé	Réel	Observé	Réel
Célibataires	68	44	61	39
Marié(e)	25	48	25	43
Divorcé(e)	6	2	9	9
Veuf(ve)	2	6	4	9
Total	100	100	100	100

Tableau 43 : genre des participants de Paris-Plages suivant le statut matrimonial hors touristes et visiteurs étrangers, statut matrimonial des plus de 15 ans, non réponses exclues. Comparaison avec les données régionales INSEE, recensement 2006.

Paris-Plages polarise légèrement plus les hommes célibataires que les femmes célibataires. L'écart entre le taux réel d'hommes célibataires dans la région parisienne et le taux observé dans les publics de l'événement (24 %) est faiblement supérieur à l'écart observé chez les femmes célibataires (22 %). À ce chiffre s'ajoute la population formée par les hommes divorcés qui sont plus représentés sur Paris-Plages que dans l'Ile-de-France, alors que le taux de divorcées chez les femmes est le même dans l'événement que dans la région. Le genre, comme l'âge, ne sont pas critères discriminants des célibataires.

% Colonnes, khi2 : 0,001 370 inds, Bruxelles-Capitale	Hommes		Femmes	
	Observés	Réel	Observées	Réel
Célibataires	73	42	70	35
Marié(e)	20	47	22	42
Divorcé(e)	6	9	5	12
Veuf(ve)	1	3	3	12
Total	100	100	100	100

Tableau 44 : genre des participants de Bruxelles-les-Bains suivant le statut matrimonial, comparaison avec les données régionales ECODATA du recensement 2007, hors touristes et visiteurs étrangers, statut matrimonial des plus de 15 ans, non réponses exclues.

Bruxelles-les-Bains concentre également à proportion quasiment égale les hommes et les femmes

240 Article de Belféore sur www.krinein.com consulté le 8 janvier 2007.

célibataires. Par rapport à Paris-Plages, l'événement attire plus fortement les célibataires car les écarts entre les taux réels et les taux observés dépassent les 30 %. À Paris comme à Bruxelles, la structure matrimoniale des publics des plages urbaines ne reflète pas la structure matrimoniale des habitants des régions considérées. L'utilisation de la catégorie des célibataires permet de renforcer l'idée que les événements sont des lieux de socialisation. Il est probable qu'il y ait une plus forte concentration de personnes qui vivent seules dans cette catégorie que dans les autres. La vie publique de l'événement serait alors un moyen de rompre une certaine solitude au quotidien. Si nos questionnaires n'ont pas permis de travailler sur cette variable, les données récupérées d'une précédente enquête attestent que les personnes qui vivent seules sont surreprésentées à Paris-Plages.

Les visiteurs de Paris-Plages qui vivent seuls
Exploitation des données de l'enquête Paris-Plage 2004,
TNS/Sofres – Mairie de Paris

La forte représentation des célibataires n'est pas sans lien avec les observations que l'on peut faire sur la taille du foyer des personnes interrogées²⁴¹. Être et vivre seul peuvent être de bonnes raisons de se rendre sur des lieux très fréquentés. Sur les Voies Georges Pompidou²⁴², on observe une forte présence des personnes vivant seules. Alors que 35 % des ménages franciliens sont constitués d'une seule personne, ils représentent 41 % des formes de ménages présents sur VGP.

% Colonne, Enquête TNS/Sofres, 2000 inds,	Ensemble	Résidents parisiens		Résidents Ile-de-France hors Paris	
		Observé	Réel	Observé	Réel
1 personne	41	<u>50</u>	<u>32</u>	<u>36</u>	<u>14</u>
2 personnes	26	25	31	26	27
3 personnes	12	10	16	12	21
4 personnes	12	9	12	14	21
5 personnes et plus	9	6	9	12	17
Total	100	100	100	100	100

Tableau 45 : origine géographique suivent la taille du ménage des visiteurs franciliens de Paris-Plage 2004, comparaison avec les données régionales INSEE 1999, source : TNS/Sofres Mairie de Paris, non réponses

241 TNS/SOFRES Mairie de Paris, 2004, *Enquête Paris-Plages 2004, Voies Georges Pompidou*, source personnelle.

242 Enquête TNS/Sofres Marie de Paris, sur Paris-Plages2004. Cette enquête constitue la base sur laquelle s'est effectuée l'enquête LVMT/B. Pradel/ Mairie de Paris en 2007. Nous reprenons ici certains de ses résultats vu la similarité des méthodes, terrains et échantillons entre les deux travaux.

exclus.

Or on s'aperçoit d'abord que les parisiens qui vivent seuls représentent 50 % du public de Paris-Plages, soit deux fois plus que les personnes qui viennent d'un foyer double, alors que ces deux catégories font jeu égal dans la structure sociodémographique de la capitale (autour de 30 % des ménages). Il y a donc à Paris-Plage une surreprésentation des Parisiens qui vivent seuls au quotidien. De plus, alors que les personnes qui vivent seules en banlieue ne représentent que 14 % des ménages franciliens (hors Paris), elles représentent 36 % des personnes interrogées. Il y a donc une forte mobilité vers la capitale et le site historique de Paris-Plages de la part des personnes qui vivent seules dans la région. Si l'on considère aujourd'hui l'éclatement des lieux de vie et les familles recomposées, nous pouvons porter des doutes quant à la pertinence de cet indicateur. Cependant, ces doutes s'amenuisent face aux 58 % des visiteurs sans enfant et aux 42 % qui ont un enfant de plus de 18 ans parmi les 42 % restant. Ce fort taux ne peut pas être seulement imputable à la moyenne d'âge des visiteurs, car les 25-49 ans représentent la moitié de l'échantillon.

Il y a un déplacement massif des célibataires masculins et féminins - et ce dans toutes les classes d'âge - vers les plages urbaines, et un déplacement important des divorcés et des veufs de certaines classes d'âge. La surreprésentation des célibataires à tous les âges de la vie est caractéristique des plages urbaines, si nous en croyons l'analyse des populations des plages des côtes françaises. La propension à séjourner sur une plage côtière est sans doute due à la présence d'enfants dans les foyers d'âge moyen, qui représentent 46 % de la clientèle littorale (Urbain, 2002b). Or 86 % des plagistes parisiens et 57 % des plagistes bruxellois n'ont pas d'enfant. La concentration des individus qui vivent seuls au quotidien est un indice supplémentaire du fait que le rendez-vous est utilisé comme un espace ressource pour éprouver l'altérité sociale et une sociabilité modifiée par rapport à la ville du quotidien. La plage, l'été, les vacances, les femmes et les hommes dénudés créent une ambiance qui facilite l'ouverture sociale, la rencontre et le brassage. Les plages urbaines constituent un espace du marché matrimonial urbain, ou tout du moins en donnent l'image puisque les lieux sont avant tout utilisés par les célibataires.

S'ils ne cherchent pas tous l'âme sœur, les « hors couple » et plus particulièrement les célibataires savent que les sites concentrent des personnes dans la même situation qu'eux et qu'il est sûrement plus facile d'y faire des rencontres, d'y briser la solitude ou tout simplement d'y observer des corps dénudés. Le propos peut sembler prosaïque mais l'érotisme contemporain placé comme valeur culturelle et vecteur de consommation et le culte du corps beau sont des éléments importants de structuration des comportements. Si, au quotidien, une sociologie des groupes sociaux et des modes d'appropriation des villes se dessine selon l'âge, le sexe, le revenu, la classe sociale et aujourd'hui l'orientation sexuelle (Raibaud, 2007), le statut matrimonial joue aussi sur les pratiques de la ville bien que cette dimension soit rarement étudiée. Il existe des lieux urbains davantage pratiqués par les célibataires que le reste de la ville, et des temps collectifs investis fortement par ces derniers. La subversion organisée des plages

urbaines, et les codes sociaux implicites qui s'y appliquent, autorisent le dévoilement des corps dans un cadre institutionnel temporaire qui fonctionne comme une image inverse des comportements autorisés dans l'espace de la ville au quotidien. L'interaction focalisée, le rapprochement des corps, l'attention polie par opposition à l'inattention polie sont mieux acceptés que dans l'espace ordinaire. Les modes d'interaction dans ces espaces publics temporaires, qui reflètent voire exagèrent les modes de construction de l'imaginaire social autour de la figure de l'homme et de la femme, peuvent attirer ou repousser certaines catégories de population. La concentration sociale sur les plages urbaines est largement le fait des célibataires, qui répondent présents de manière massive aux signaux balnéaires et estivaux émis par l'urbanisme temporaire. Les plages urbaines sont des médiums d'intégration sociale, effective ou fantasmée, pour des sujets qui les investissent de leurs pratiques mais aussi de leurs attentes en termes de lien social.

* * * * *

Les six parties de ce chapitre avaient comme objectif commun de démontrer que les rendez-vous collectifs sont des lieux de socialisation produisant une urbanité rythmée qui participe de la compréhension et du fonctionnement social des métropoles modernes. Les rendez-vous collectifs sont le lieu d'interactions sociales constantes dont les principes régulateurs font l'objet d'une construction collective et d'un apprentissage individuel. Cet apprentissage traduit l'existence d'un vivre-ensemble ludique dans lequel le rapport à l'autre se veut plus simple, plus ouvert, plus tolérant et à la fois plus encadré, organisé et institutionnalisé. Mais l'urbanité qui en découle, et son rôle social, ne peut se comprendre qu'en analysant le dialogue du rendez-vous collectif et de ses usages avec le temps : le temps comme durée, à travers la rencontre sociale à l'échelle de la journée et à l'échelle de l'événement ; le temps comme mode d'engagement dans la société à travers le renouvellement régulier des participations ; le temps comme situation caractérisée par des interactions furtives et évanescentes entre les individus rassemblés ; le temps comme représentation collective à travers les saisons mises en scène ; le temps comme rythme surtout par la réapparition régulière de l'événement dans l'espace public.

Derrière cette dimension temporelle de l'urbanité événementielle c'est le rythme qui se déploie et que nous avons préalablement défini comme la rencontre renouvelée et observable dans l'espace, entre la production d'un signe spatiotemporel assuré par un urbanisme temporaire et l'appropriation effective de ce signe par la synchronisation spatiotemporelle des individus entre-eux. La boucle temporelle dégagée caractérise la relation, à différentes échelles de temps, entre les stratégies temporelles du participant, l'interaction événementielle (verbale, physique, visuelle) et l'espace modalisé montre que la morphologie sociale est rythmée. La synchronisation de ces boucles temporelles individuelles, permise par le rendez-vous collectif, produit le rythme collectif. Or cette synchronisation repose avant tout sur un désir d'urbanité modifiée, qui place le rapport à l'autre au centre de la compréhension de la persistance des rythmes collectifs dans les sociétés modernes. **Au-delà de l'action politique qui**

pérennise l'événement, la périodicité du rythme collectif s'explique par les liens sociaux qu'il permet et la nature de ces liens sociaux s'explique par leur périodicité rituelle. Le rythme est social et le social est rythmé.

Maintenant que nous savons que les événements sont utilisés en grande partie pour la dynamique sociale qu'ils activent à un moment et sur un lieu précis, nous pouvons affirmer que les rendez-vous collectifs travaillent la morphologie sociale, spatiale et temporelle des métropoles. Le rythme calendaire de l'apparition/disparition des rendez-vous collectifs produit une modification de la morphologie temporelle des villes. Elle s'explique par la variation de la morphologie sociale du corps social urbain selon un principe de concentration/dispersion dans l'espace. Le mouvement qui laisse des traces urbanistiques et qualifie socialement des lieux modifie la morphologie spatiale des villes. L'espace, le temps et le social sont tout entier concernés par le rythme. Les rendez-vous collectifs produisent une triple modalisation de la ville et agissent sur les trois facettes de la morphologie des sociétés urbaines, parce qu'ils sont des faits sociaux totaux.

Conclusion

Les discours et certains paradigmes de la sociologie moderne imposent souvent une vision plus pessimiste qu'optimiste sur la réalité sociale. Ils ont en effet tendance à y valoriser les objets émergents et/ou qui posent problèmes à notre société, et à mettre de côté les ceux qui font consensus et/ou qui apparaissent, au premier abord, comme ordinaires et/ou participant de toutes les époques. Les événements en ville semblent relever ces derniers. Pourtant, l'analyse de l'événementiel urbain par le prisme des rythmes collectifs nous a permis de saisir de nombreuses facettes de la modernité, sans tomber dans le mirage d'une société qui serait totalement nouvelle. À travers le rythme, compris comme un fait social total, et le concept de rendez-vous collectif, nous avons construit un cadre d'analyse de la modernité qui éclaire et relie de multiples facettes de cette dernière : processus de métropolisation, attractivité urbaine, action publique, détermination sociale du temps, sociabilité métropolitaine, rituels contemporains, développement du loisir. Les hypothèses que nous avons formulées sur les liens et l'intrication de ces thèmes sont ici réinterrogées à la lumière des développements précédents.

Le rendez-vous collectifs, au-delà la forteresse post-moderne ?

Les hypothèses théorico-historiques marquent notre positionnement vis-à-vis d'une lecture sur le long terme de l'évolution des sociétés. Les événements urbains, ou rendez-vous collectifs, représentent les repères collectifs d'une société moderne qui se ne se révèle pas être si liquide dans ses liens sociaux, asynchrone dans ses temporalités et atomisée dans l'espace. À l'image des métropoles qui deviennent de plus en plus incontournables 30 ans après les prédictions de leur dissolution, le lien, le lieu et le moment restent des repères pour la constitution des regroupements urbains. À l'image des foires, fêtes, expositions universelles, entrées royales d'autrefois, les rendez-vous collectifs se positionnent comme autant de lieux et de rythmes qui accompagnent la rationalisation historique du rapport au temps et le processus de métropolisation. Ils synchronisent la société dans des espaces précis suivant une périodicité calendaire. Ils réinjectent du cycle dans la vie sociale désynchronisée. Ils traduisent l'émergence de rythmes collectifs dans la modernité. Après l'Église, la Royauté et l'État, le rôle de donneur de temps est pris en main par les pouvoirs politiques locaux dont les prérogatives s'élargissent depuis les années 1970. L'événement devient un moyen de travailler plusieurs objectifs politiques (mise en place d'une politique de déplacement), économiques (recettes touristiques), médiatiques (diffusion de l'image de la ville), urbanistiques (réaménagement des espaces publics), sociaux (valorisation de la mixité sociale). Le temps du marché n'est jamais très loin derrière les événements étudiés, mais il

devient un partenaire contractuel du temps local. Les municipalités en limitent les initiatives et circonscrivent ses prestations à des objectifs particuliers (techniques, servicielles, médiatiques). Les objectifs assignés aux événements urbains ne sont pas totalement absents des rythmes collectifs urbains anciens, mais ils semblent être mieux compris par les institutions qui les initient. Si la production de rythmes partagés a toujours été le fait d'un pouvoir cherchant à organiser la société et à y imprimer sa marque, l'événement ne se soustrait pas à la règle. Il est le temps institué de la métropole qui cherche à booster son attractivité dans le concert des villes qui comptent. Les autorités urbaines tentent d'organiser l'espace-temps métropolitain en instrumentalisant les rythmes partagés dans une ville qui semble leur échapper, à mesure de la désynchronisation de ses temporalités habitantes, de son étalement spatial et des enjeux renouvelés de captation des flux de biens, d'information et de personnes. Les rendez-vous collectifs métropolitains tissent finalement un réseau invisible de temps partagés et de polarités éphémères, qui se surimpose au réseau des villes, rendant ces dernières attractives et les faisant rayonner dans le réseau médiatique et économique branché sur le temps monde.

Néanmoins, si ces rythmes multiples s'inscrivent dans le temps d'un système urbain mondialisé, et qu'ils ne se confondent pas avec les grands récits nationaux à valeur commémorative, ils n'en participent pas moins à la production d'une société locale. Bien que les contours des sociétés métropolitaines soient sujet à caution, les rendez-vous collectifs permettent de rassembler une partie du corps social et sont considérés comme des rituels contemporains. Ils sont réglés dans leur déroulement, permettent d'appréhender la société en train de se faire, rapprochent les individus voire resserrent leurs liens, possèdent des phases liminaires, se répètent annuellement, contiennent une dimension symbolique, jouent avec les contraires et s'inscrivent en marge du quotidien. L'histoire des temporalités collectives urbaines n'est pas rompue mais elle évolue avec le processus de métropolisation et la complexification des sociétés. Le lien entre rythme et société se poursuit dans des périodicités calendaires réinventées, de nouveaux lieux identitaires, des rassemblements ludiques, des collaborations entre acteurs de la vie urbaine. Le monde économique s'allie au monde politique, voire civil, comme la royauté s'alliait avec l'Église, pour produire le temps social. Au-delà, les symboles mobilisés dans l'événement font échos aux rythmes anciens. Ils plongent leurs racines dans le rapport de l'homme au temps cosmique, mais sont réactualisés par la modernité. Ils empruntent au monde de la nature des références symboliques (plage, mer, neige, végétaux, soleil) et se calquent sur ses périodicités (nuit/jour, hiver/été). La Nuit Blanche, Fête de la Musique au solstice, plages urbaines en été, foires de Noël en hiver, festivals dans les jardins au printemps et brocantes aux beaux jours, réinventent un rapport, lâche mais existant, entre le temps des hommes et les variations de l'environnement. Ces événements ont d'autant plus d'échos qu'ils se déploient dans un contexte moderne où les valeurs écologiques prennent de l'importance. En réinventant la saisonnalité, les rendez-vous collectifs font appel à la mémoire culturelle des territoires. Ils réinterprètent le temps païen et naturel pour mobiliser l'imaginaire et produire de l'adhésion collective, tout comme l'avait fait l'Église pour organiser le calendrier religieux. Ils réinjectent du temps anthropologique et collectif dans

le temps technique, réticulaire, individuel et rationnel, sans pour autant remettre en question ces références modernes. Ils réaffirment « l'imbrication mutuelle et l'interdépendance entre nature, société et individu » (Élias, 1984, p. 21). Les événements articulent deux échelles de détermination du temps se nourrissant l'une-l'autre et résolvant les tensions dans des formes de rythmes hybrides.

Les rendez-vous événementiels ne sont que les « objets hybrides » de la société métropolitaine, pour reprendre le concept de Bruno Latour (1997). Les objets hybrides ne sont pas des objets propres de la modernité, mais un processus créatif visible de toute époque. L'hybridation des objets sociaux révèle à la fois un monde qui se modélise selon de nouveaux récits, et un concept qui permet de rendre compte des nouveaux objets de la modernité (Molinet, 2006). L'objet hybride n'est pas monstrueux mais complexe. Il n'est pas clôt mais ouvert. Il n'oppose pas des contraires, mais les met en lien, les articule dans une tension créatrice de nouveauté. Il fait appel à la fois à la science, à la nature et au discours humain. En ce sens, les rendez-vous collectifs allient le global et le local : les imaginaires saisonniers locaux et les références culturelles mondiales ; des vacanciers locaux, des travailleurs et des touristes de passage. Ils allient le minéral et le végétal, la mer ou la montagne et la ville ; des technologies modernes, des aménagements artisanaux et du travail manuel. Ils stimulent une certaine vie sociale spontanée et de la surveillance et des normes. Ils se construisent dans le discours politique complexe portant sur la cohésion sociale, l'attractivité urbaine, la requalification de l'espace public, les vacances et les loisirs, mais aussi sur le discours des participants qui y construisent un vivre-ensemble protéiforme, urbain et balnéaire, aux liens sociaux à la fois proches et distants. Derrière l'idée d'hybridation se cache, selon nous, celle de tension entre différentes facettes de notre réalité : l'hybride est à la fois une forme et un processus. La tension entre les divers éléments, qui constituent l'objet hybride, est le moteur même de la réalité sociale, car les sociétés sont toujours en mouvement. Elles réinventent constamment, sur les dépouilles de leur passé, les éléments de leur présent.

La validation d'une théorie sociale du temps : le rythme ou le signe du présent

Nous avons construit un cadre d'analyse théorique de la modernité grâce à la redéfinition du rythme, qu'il s'agit maintenant de valider. La préservation de la tension originelle entre l'idée d'écoulement et celle de périodicité, au cœur de la définition du rythme, nous a permis de développer une approche dialectique du fonctionnement social. Notre théorie sociale du temps repose sur l'interaction entre d'une part, le besoin de coprésence qui n'a pas disparu chez un individu de plus en plus fluide dans son rapport au temps, à l'espace et au groupe, et d'autre part, la production institutionnelle d'un signe spatiotemporel au rassemblement qui se renouvelle dans ses signifiants et signifiés. L'interaction entre ces deux processus produit du rythme et du lien social qui explique la dynamique des sociétés sur le long terme. À l'échelle macrosociale, la société se réinvente constamment en réinterprétant les rythmes qui la constituent et l'animent, à l'aune de son état de développement technique, économique, urbain, social, etc. À l'échelle microsociale, l'individu ne se passe pas de rythmicités, mais en produit de nouvelles, adaptées à son environnement social, technique, urbain. Il organise son temps entre les

nécessités de son insertion dans la société à laquelle il souhaite appartenir, et sa sensibilité propre et son mode de vie, entre des contraintes et opportunités exogènes à sa volonté et les besoins multiples de ses petits mondes sociaux. À l'échelle mésosociale, l'action publique métropolitaine produit les signes rythmiques nécessaires à la préservation d'une certaine stabilité du fonctionnement social, économique et politique. Elle articule, par le rythme, les besoins des habitants aux modes de vie différenciés, avec son intégration à une économie de marché régie par des forces qu'elle ne contrôle pas directement, mais influence. Ainsi, l'individualisation des temps sociaux et l'accélération des modes de vie ne s'oppose pas à l'existence de périodicités collectives ; le développement d'une économie en réseau et l'intégration des sociétés urbaines ne détruisent pas mais réorganise les rythmes locaux sur de nouvelles bases d'efficacité ; le processus de métropolisation et l'étalement urbain redistribuent les rythmes sociaux à partir des enjeux de concurrence urbaine et d'attractivité des territoires, et à partir des nécessités d'un peuplement métropolitain en attente de lieux et de moments pour faire société. L'institutionnalisation concrète de ces lieux-moments à travers l'événementiel valide notre théorie sociale du temps qui lie lien social, signe institutionnel et rythme, et illustre empiriquement notre concept de rendez-vous.

- D'un côté, l'événement est un signe qui découpe la durée et ses significations sociales à travers son déploiement temporaire dans l'espace public urbain. Le signe est composé d'un signifiant et d'un signifié spatiotemporels orientés par l'organisateur : le signifiant temporel de Paris-Plages (du 20 juillet au 20 août, la période des vacances) est lié à un signifiant spatial (la Voie Georges Pompidou, la Seine), et le signifié temporel (le rassemblement estival, le temps du loisir) renvoie à un ou plusieurs signifiés spatiaux (les quais de Seine aménagés en plage, la naturalisation de la ville). L'émergence de la compétence scénographique dans la production des événements, les symboles saisonniers déployés (de la plage aux chalets), la durée de vie du signe circonscrite à une période précise (des vacances d'été à la période de Noël), la délimitation de frontières spatiales qui marquent la différence avec la ville ordinaire, l'organisation séquentielle des activités sur le mode du parcours, l'évolution des aménagements en fonction de l'alternance jour/nuit (illumination et rangement des transats), la programmation d'activités thématiques (du beach-volley à la luge) et la vente de produits (de la casquette au bonnet) en lien avec les saisons, démontrent que la mise en intrigue du temps (ou spatialisation du temps) est au cœur des rendez-vous collectifs.
- De l'autre côté, le signe est approprié par les acteurs à travers les usages de l'espace événementiel, l'engagement dans un rassemblement périodique, l'adaptation des comportements aux signifiés spatiotemporels, la participation à l'élaboration du scénario estival, vacancier, balnéaire et métropolitain. La boucle temporelle mise au jour démontre que l'individu programme et organise ses différents temps sociaux, à partir des lieux et des dates de l'événement. Il anticipe sa participation, programme le déroulement de sa journée, joue le jeu collectif balnéaire ou hivernal (du bronzing à l'achat des cadeaux de Noël) et s'inscrit dans une utilisation périodique et annuelle de la ville. Sans cette adhésion aux scénarii construits pour lui et le renouvellement de son engagement, l'événement périliterait. Nous verrons plus loin que

cette adhésion est avant tout relative à un besoin de coprésence, que le rendez-vous semble combler, de par sa nature rythmique.

Les rendez-vous collectifs désignent donc la rencontre entre la proposition des institutions urbaines à la production culturelle d'un sens commun du temps, et l'adoption individuelle de cette proposition par l'action d'engagement dans le lieu et le moment désigné pour réifier ce sens commun. Cette rencontre s'effectue par la mise en scène et en intrigue de l'espace par des référentiels ayant trait aux loisirs et à la saison. Ils rompent avec le temps quotidien de la ville parce qu'ils sont médiatisés par des topiques géographiques extraurbains (plage, montagne) et des activités ludiques qui renvoient à la sphère de la vacance, du repos, de la nature, du sport de plein air, et qui s'opposent symboliquement au travail, à l'activité économique, à la minéralité urbaine, à l'enfermement dans l'espace privé. Mais ces éléments qui font signe ne sont que des prises que les acteurs saisissent parce qu'elles permettent de synchroniser leur temps propre avec celui du groupe, de manière relativement non contrainte. Le rendez-vous est une opportunité de rassemblement qui permet de satisfaire un besoin de coprésence et de face-à-face, dont la valeur augmente à mesure que l'individu peut dématérialiser la rencontre, participe à la désynchronisation des temps sociaux, peut collectionner les lieux de vie et se mouvoir facilement et rapidement sur de longues distances. Le rythme et la détermination sociale du temps s'expliquent par un mouvement circulaire permanent qui met aux prises l'individu et le collectif, le moment vécu et le temps représenté, l'espace pratiqué et le lieu organisé.

Le temps représenté et le lieu organisé dans les rendez-vous collectifs forment des parenthèses temporelles qui font signe et qui, lorsqu'elles se répètent, produisent du rythme dans la durée. Le processus d'ouverture et de fermeture de ces parenthèses par la spatialisation du temps repose sur l'idée de frontière. La frontière spatiale de l'événement dialogue avec une frontière temporelle, un début et une fin, qui encadre le processus de réenchantement par le renversement de l'ordre de la ville du quotidien. Ces frontières définissent des limites dans lesquelles se déploie les activités sociales et les symboles culturels associés à une séquence, par exemple, la saison. Elles découpent une durée dans le temps long et produisent de la différence. Elles saisissent le présent, le contractent, l'intensifient en utilisant les ressources du passé et les potentialités du futur : « La date de l'événement est un pont tendu entre le temps historique de la Cité et la Cité d'un autre temps » (Basualto, 1994). Le marquage de la durée signifie que quelque chose se passe parce qu'il produit du changement et rend compte du temps qui s'écoule, comme la découpe des heures ou du calendrier. Les ouvertures/fermetures sont programmées de manière plus ou moins rigide par le pouvoir, qui en attend l'appropriation, par la synchronisation des actions individuelles dans l'espace-temps ainsi désigné. Ces actions remplissent le temps d'une signification collective et produisent des temps forts qui, en alternant avec le quotidien et ses temps faibles, incarnent le rythme.

Du rêve de l'unité urbaine à la métropole multiple comme matrice des rythmes collectifs

Alors que la plupart des rythmes ancestraux plongent leurs racines dans un rapport direct de l'homme

à l'environnement naturel, nous avons émis l'hypothèse que les villes sont devenues les matrices des nouveaux rythmes collectifs. C'est en effet dans les métropoles que nous observons des formes de concentration sociale périodique qui font historiquement échos au lien qui unit le développement urbain et la production de moments de rassemblement. Outre la multitude de rendez-vous collectifs que nous avons essaimée tout au long des 7 chapitres, l'exemple des plages en ville montre l'ancrage urbain de ces nouveaux temps partagés. Si les plages urbaines les plus médiatisées et fréquentées se trouvent dans les villes centres des grandes aires urbaines (Bruxelles, Paris, Rome, Budapest, Berlin), elles apparaissent également dans des villes de taille moyenne (Dijon, Bègles, Alès) et dans les périphéries des grandes villes (Montreuil, Puteaux, Clamart). Si elles répondent toutes à des enjeux locaux similaires – sociaux, politiques ou économiques, elles possèdent leurs particularités parce qu'elles s'inscrivent dans des contextes de ville différents. Certaines sont entièrement prises en main par le secteur privé (Berlin), d'autres sont publiques, d'autres encore font l'objet d'un partenariat public/privé ; les budgets peuvent aller de 10 000 euros (Moissy) à plusieurs millions (Paris) ; certaines prennent place le long des cours d'eau (Paris, Alès, Corbeil-Essonnes), d'autres dans les jardins publics (Lille, Tourcoing), d'autres encore sur des places (Saint-Quentin en Yvelines) ; certaines sont payantes (Suresnes, Puteaux), mais la majorité sont gratuites. Les rythmes s'adaptent aux contextes morphologiques, économiques, politiques, sociaux des villes. Il en est de même pour les marchés de Noël : certains misent sur des commerces traditionnels (Strasbourg), d'autres sur un plus grand éclectisme (Paris, Bruxelles) ; certains proposent des manèges forains (Bruxelles), d'autres non (Paris, Strasbourg, Liège) ; certains se déploient dans les rues, d'autres restent circonscrits à une place. Le caractère urbain de ces événements est d'autant plus flagrant qu'ils s'installent très majoritairement dans les centres-ville. Leur développement croissant s'explique notamment par l'élargissement des compétences des municipalités depuis la fin des années 1970 et la confrontation de ces dernières à une société en pleine mutation post-industrielle : économie immatérielle et servicielle, importance du loisir dans l'économie urbaine, développement des technologies de l'information et de la communication, radicalisation de la concurrence métropolitaine, montée de la question sociale, individualisation des modes de vie qui reconfigurent les lieux et les temps de la ville. Il s'agit pour le pouvoir local de resituer la ville et son urbanité dans des lieux en produisant les signes de l'urbain qui sont les signes du rassemblement (Lefebvre, 1970). La ville événementielle, et plus largement l'animation urbaine, constitue une réponse aux questions posées aux autorités urbaines par ces évolutions, face au retrait de l'État-providence et à sa difficulté de répondre localement à ces nouveaux enjeux.

Finalement, les tendances qui sous-tendent la construction des modèles de la « ville en continu » et de la « société liquide », sont les mêmes qui expliquent l'institution de nouveaux rythmes collectifs. Plus la ville accélère, plus elle produit de temps partagés ; plus la ville fonctionne en continu, plus elle développe des moments de rupture ; plus elle est prise par le temps marchand, plus elle propose des temps non marchands ; plus ses temporalités éclatent et son espace se dilue, plus elle tente de resynchroniser et de signifier ses lieux centraux. À côté des politiques culturelles d'animation des centres villes au début des années 1980, et des politiques temporelles à la fin des années 1990, la

création de rendez-vous collectifs devient un enjeu de repositionnement de la ville dans ses limites. Cet enjeu est tel qu'il restructure une partie de l'action publique municipale. L'apparition de structures spécialisées dans la production événementielle le montre (DGEP et BGE). Plus encore, le développement des prérogatives de ces structures dans l'aménagement de l'espace public, leur pilotage de la mobilisation transversale des services municipaux, l'augmentation de leur budget de fonctionnement et de leur masse salariale, leur autonomie de décision en matière de marché public, l'intégration dans leurs équipes de nouvelles compétences professionnelles (régisseur, artiste, scénographe), illustrent ce mouvement de prise en main de la production de rythmes collectifs par les municipalités. L'événementiel urbain est présenté comme une forme de projet politique portée par des services intégrés qui organisent l'espace, médiatise la ville, gère les conflits d'intérêt, les recettes et les dépenses, les partenariats et les marchés, l'organisation technique et esthétique de l'événement. L'orchestration des rythmes collectifs dépend alors de la puissance ou de la volonté des différentes municipalités qui constituent la métropole, puisque cette dernière ne possède pas encore un système de gouvernance propre (Ascher, 2007).

Bien que certains rythmes événementiels s'étendent peu à peu à des collectifs plus larges (la Fête de la Musique et la Journée du Patrimoine se déroulent dans une grande partie de l'Europe, les Nuits Blanches et les plages urbaines se multiplient dans différentes capitales et villes moyennes, les festivals marquent le temps des villes européennes), ils s'inscrivent dans des territoires et des temporalités différenciés. Ils ne concernent pas tous les types de population et ne rassemblent pas l'ensemble du corps social. La métropole, compris comme une aire urbaine étendue, n'est pas en capacité de produire des rythmes permettant la participation de l'ensemble de ses habitants répartis dans différents quartiers (centraux, périphériques) et différentes villes. Au-delà du fantasme politique métropolitain de l'accès de tous à tout et du rêve de l'unité, la métropole est multiple et cosmopolite, y compris dans ses rythmes partagés. La pluralité des rendez-vous collectifs traduit l'impossibilité de réunir dans un seul événement une ville devenue métropole. Si les rythmes métropolitains sont démocratiques, ils ne peuvent pas prétendre à rassembler totalement comme les rythmes des communautés traditionnelles. Chacun peut faire ses choix parmi les rythmes collectifs proposés, à différentes échelles territoriales (du grand événement de ville à la fête de quartier) et à différentes échelles temporelles (des brocantes dominicales aux festivals d'une semaine). Si les rendez-vous peuvent être des éléments fondateurs d'identités et de petites communautés locales dans la grande ville, ils doivent rester idéalement ouverts à tous dès lors qu'ils se déroulent dans l'espace public. Certes, l'auto-exclusion de certaines populations, la parcellisation des temps partagés ou la confrontation entre des rythmes collectifs dominés et dominants sont des réalités métropolitaines. Mais peut-il en être autrement ? Pour reprendre l'exemple des plages urbaines dans la région Ile-de-France, Paris propose la plus grande et peut-être aussi la plus belle. Elle réunit des populations habitantes, des provinciaux, des touristes, des banlieusards. Cela n'empêche pas de nombreuses autres municipalités de la région de proposer, avec des prétentions moins grandes, de plus petits budgets, des lieux moins historiques et des aménagements moins nombreux, des plages urbaines qui correspondent à des besoins locaux et qui rencontrent, elles-aussi,

du succès. Ainsi, les rythmes collectifs sont à l'image de la métropole. Ils sont multiples mais possèdent des symboliques communes ; ils reflètent la hiérarchie urbaine entre les villes-centres et les polarités périphériques ; ils participent de la différenciation temporelle des territoires mais dans une appartenance commune à la métropole.

En fait, il nous semble impossible de parvenir à une métropole proposant à tous, en tout lieux et à tout moment, le même niveau de service et d'accessibilité, y compris aux rythmes partagés. En effet, la métropolisation ce n'est pas la multiplication mais le multiple : pluralité de lieux, d'emplois, de commerces, de logements et pluralité de modes de vie, de revenus, de nationalités, de cultures. Demandons nous alors comment cette multitude fait société ? Comment les individus produisent de nouveaux liens, lieux et temps qui leurs sont adaptés ? En effet, la métropole n'est pas prête d'exploser et continue de grandir, malgré les problèmes inhérents aux sociétés urbaines. La multitude métropolitaine peut créer plus de richesse matérielle et symbolique qu'elle n'en détruit, à condition qu'elle ne soit pas fondée sur des bases inégalitaires et qu'elle ne produise pas des frontières sociales, spatiales et économiques infranchissables. L'interrogation sur de possibles institutions représentatives à l'échelle de la métropole et celle sur la manière de reconnaître et de préserver la multitude ouvre des pistes de réflexion fécondes. Comment penser la gouvernance métropolitaine de cette multitude autrement que par des modèles imposés par le haut ? Au-delà, la réflexion sur la mobilité peut s'inscrire dans cette réflexion. Si elle est abordée en termes de ressource, la mobilité permet de penser le rapprochement des individus, des lieux et des temporalités, le brassage et l'échange. Cependant, dans ce domaine aussi les potentiels de mobilité (Jouffe, 2007) ou « la motilité » (Kaufmann, 2001) sont inégalement répartis suivant les appartenances sociales, les lieux de résidence, les ressources économiques, les capacités d'organisation des individus, etc. De son côté, la ville événementielle est une ville maîtrisée, contrôlée, organisée par des municipalités, dans leur territoire de prédilection, sur lesquels elles travaillent l'Urbs et la Civitas selon des problématiques qui ne sont pas communes à l'ensemble de la métropole. Parce qu'il porte bien d'autres enjeux que le simple divertissement des populations, l'événement est toujours ancré dans des problématiques locales prises en main par les municipalités. Parmi ces enjeux, nous avons fait l'hypothèse que l'enjeu spatial était primordial.

Le rôle spatial des rendez-vous collectifs : urbanisme temporaire et réversibilité urbaine

L'hypothèse du rôle spatial des rythmes collectifs dans le processus de métropolisation est vérifiée. Parce que l'événement est une forme détermination du temps, qui s'explique théoriquement par un processus de spatialisations, la production de tels objets transforme l'espace urbain dans un intérêt bien compris par ceux qui l'organisent. Nous distinguons trois implications spatiales de l'événement urbain qui participent du processus de métropolisation. Mais ce n'est pas tant l'événement que les modalités de l'action publique qui l'instituent qui agissent sur la configuration matérielle et symbolique de l'espace urbain.

- Tout d'abord, les rendez-vous collectifs reposent sur une action publique urbanistique qui agit

sur les espaces publics. Nous avons démontré la constitution d'un « urbanisme temporaire ». Il élargit les compétences de l'urbanisme traditionnel qui se pose la question de son efficacité dans un contexte d'obsolescence des solutions planificatrices et purement fonctionnalistes. L'urbanisme temporaire représente un fonctionnalisme *soft* ou temporel, qui se présente comme une action publique urbanistique intermédiaire entre le temps long et le temps court de l'action. Il repose sur la constitution incrémentale de nouveaux savoir-faire administratifs, techniques et organisationnels dans l'aménagement temporaire de l'espace. Il produit des innovations dans l'équipement de l'espace public (banc rétractables), et des solutions qui s'adaptent aux contraintes morphologiques du bâti (transport et déchargement des matériaux) et à ses évolutions sur le long terme (reconfiguration des aménagements en fonction des phases de rénovation des lieux). Il participe de la transformation de l'espace public quotidien en l'équipant pour le temporaire (réseaux techniques enterrés), en testant différentes configurations des flux de déplacement (fermeture des voies de circulation), en retravaillant les éclairages de la ville (illumination du patrimoine).

- A plus large échelle, l'urbanisme temporaire est un outil des municipalités pour organiser matériellement et symboliquement l'espace métropolitain. Il permet de travailler la centralité des villes en redéfinissant les enjeux de l'attractivité. Il participe de l'orchestration politique des lieux attractifs en stimulant la vie sociale d'espaces publics peu utilisés au quotidien. Il redessine les fonctions urbaines instituées en renversant les logiques d'usage des lieux. Il organise un réseau de polarités temporaires qui dialoguent entre elles dans le temps, et produisent une carte mentale de la ville qui se surimpose aux schémas traditionnels. Il active la réversibilité des fonctions urbaines laissant la possibilité d'un éventuel retour en arrière. Il peut accélérer le réinvestissement immobilier de certains lieux déclassés, voire attirer de nouvelles populations intéressées par une ville ludique, branchée, festive. Il produit de l'attractivité sociale à court terme, mais s'articule avec la production de la centralité urbaine à moyen terme.
- L'urbanisme temporaire est alors instrumentalisé pour accompagner les mutations à moyen terme des espaces urbains. Le temps et la périodicité du rendez-vous s'adaptent aux temporalités de projets urbanistiques de grande ampleur. En amont des programmes de rénovation urbaine en gestation ou décidés, l'urbanisme temporaire permet d'anticiper et de préfigurer, matériellement et symboliquement, les prochains aménagements et les futures fonctions des lieux. En parallèle des travaux ou juste après leur fin, l'urbanisme temporaire permet d'amplifier et de médiatiser les usages des lieux et des équipements. Sur le moyen terme, l'urbanisme temporaire peut accompagner et orienter la rénovation phasée, symbolique et matérielle, d'un espace public. Peu à peu, les rendez-vous collectifs s'incrumentent dans la programmation des projets de renouvellement urbain et, parfois, entraînent une transformation des lieux en leur faveur. L'espace public devient apprêté pour recevoir des aménagements temporaires et cycliques. Dans ce cas, ce n'est plus l'événement qui s'adapte à la ville pour produire de la rupture, mais l'événement qui dicte ses besoins à l'espace du quotidien.

Ainsi, le processus de spatialisation du temps par l'urbanisme temporaire n'est pas anodin en matière de renouvellement de l'approche de l'aménagement des métropoles. Le développement de l'urbanisme temporaire est consubstantiel de son efficacité urbanistique par la routinisation de recettes d'aménagement rodées, en rapport avec un faible coût politique et économique. Il introduit, dans la pensée de la ville, une approche réversible et flexible des espaces publics et de leurs fonctions. Il traduit finalement le passage d'une visée théléologique d'une ville achevée, à une nouvelle construction collective d'un futur désigné comme incertain, qu'il faut approcher par petit pas. Le traitement temporaire de la ville qualifie une nouvelle construction de la relation des sociétés avec le futur, de la même manière que le patrimoine est devenue le filtre de notre relation au passé. Il existe quelques dangers inhérents à cette orientation. D'abord, la ville événementielle ne doit pas devenir une finalité, au risque de fermer les futurs possibles de la ville. En effet, l'urbanisme temporaire peut s'apparenter à une non-décision d'aménagement, une stérilisation de l'audace politique en matière de projet urbain. Ensuite, la ville événementielle doit laisser de la place à l'éphémère non rythmé, aux détournements et à l'inattendu. Elle ne doit pas être un pis aller ou une forme de légitimation d'une ville du quotidien trop contrôlée et trop policée. L'événement ne doit pas devenir un îlot de liberté relative, pour une métropole qui ne permettrait plus l'invention des sociabilités en dehors des aires instituées. La ville événementielle doit être transformée en ville de l'événementiel, possible mais pas permanent. Enfin, il faut faire attention à ce que la question de l'offre événementielle ne se réduisent pas à celle d'une gamme de produits pour consommateurs, contribuant à reléguer implicitement la notion de « service public » à celle d'un « service consommateur » ou d'une « service clientèle » (Dumont, 2007). Il n'en reste pas moins que l'efficacité des rendez-vous collectifs dans le processus de métropolisation ne se passe pas des individus, et de leur capacité à s'approprier les résultats opératoires de l'urbanisme temporaire. Sans les usages, pas de ville. Et l'offre de rythmes collectifs redonne finalement le pouvoir à un individu consommateur et acteur de la métropole, qui est en capacité de refuser ce qu'on lui propose. La production de l'Urbs, dans ses dimensions spatiales (centralité) et temporelles (rythmes) ne peut se passer de la Civitas. Ce sont les acteurs qui produisent l'espace et dictent les rythmes.

Le rôle social des rendez-vous collectifs : urbanité événementielle et lien social itératif

L'urbanisme temporaire influence les règles de la socialisation dans les rendez-vous collectifs parce qu'il organise matériellement le rassemblement afin qu'il se passe le mieux possible (sécurité, propreté, circulation, zonage, mobilier etc.). Mais l'hypothèse du rôle socialisant des rythmes repose d'abord sur ce que produisent de façon interactive les individus rassemblés. Ce sont les modalités de l'engagement individuel qui façonnent le vivre-ensemble ludique. L'urbanité événementielle naît d'une interaction entre le lieu modalisé, le temps signifié, et l'inclinaison des publics à réévaluer les manières de concevoir les relations de face-à-face dans ce cadre particulier. Les rythmes collectifs produisent, autant qu'ils sont le produit d'une forme de socialisation collective, qui n'est pas remise en question par les nouvelles ressources de la commutabilité interindividuelle permettant de faire lien social. Ces nouvelles ressources qui se généralisent auraient même tendance à revaloriser les liens qui se créent dans les face-à-face directs. En permettant l'isolement social et l'individualisation des temporalités au quotidien, tout

en offrant des potentialités concrètes de synchronisation avec le groupe, l'événement produit une forme de lien social associatif et itératif. Entre distanciation et engagement, isolement et rassemblement, intimité et publicité, ce type de lien est peut être la forme la plus concrète de la sociabilité métropolitaine : une métropolitité. La métropolitité constituerait une forme de vivre-ensemble adaptée au caractère multiple de la métropole, aux besoins de différenciation de ses habitants, tout en répondant à leur nécessité de faire société à certains moments.

Nous avons démontré que l'image d'un individu a-rythmique collectivement ne tient pas. Le succès et la multiplication des rendez-vous collectifs de tous ordres est une première preuve. L'individu hypermoderne continue d'organiser ses temps sociaux dans un cadre collectif. Il le fait de manière moins contrainte qu'auparavant car ses appartenances sociales sont plus nombreuses et choisies. Néanmoins, son besoin de coprésence l'entraîne à s'engager dans des rassemblements et à participer à des processus de socialisation qui l'implique dans des face-à-face avec des inconnus. Dans le rendez-vous collectif en marge du cadre urbain quotidien, il trouve une ambiance sociale spécifique à laquelle il choisit de participer, de manière réflexive. À partir de l'offre événementielle, il programme son agenda pour prendre part à une concentration sociale thématique qui distord les comportements ordinaires en public, et redéfinit les modalités de la rencontre. En ce qui concerne les plages urbaines, les actions individuelles produisent, à l'échelle collective, une « urbanité balnéaire ». Elle se caractérise par des comportements urbains métissés d'un hédonisme des corps estivaux qui s'inscrit dans une foule dense et remuante et un lieu-moment circonscrit symboliquement et matériellement. Les acteurs saisissent alors des prises proposées par l'urbanisme temporaire, pour redéfinir les modalités de l'exposition du corps dans l'espace public et les relations interpersonnelles et pour valoriser les médiums de communications non verbales (gestes, regards, exis). Leur arbitrage de l'interaction, entre élection et menace, penche majoritairement vers une bienveillance à l'égard de l'altérité. Cette urbanité repose sur un jeu collectif du voir et être vu ou les individus activent et dessinent, en situation, les frontières d'un groupe qui s'extrait des logiques sociales de la ville du quotidien. Au-delà, « l'urbanité événementielle » repose sur la réduction des distances physiques et la multitude des contacts visuels, qui organisent les contacts sociaux, les aires personnelles et la fluidité des déplacements. Plongés tout en entier dans un flux d'interactions de face-à-face difficilement évitables, et qui sollicitent le corps, l'œil et la voix, les participants acceptent la rencontre moins comme un impondérable de la situation que comme une ressource. Nous retrouvons alors dans les publics une forte proportion de célibataires et de jeunes qui utilisent les lieux pour se confronter à l'urbanité des villes-centres, apprendre les modes de socialisation dans l'espace public, se situer vis-à-vis de la société à laquelle ils appartiennent ou souhaitent appartenir.

La ritualisation calendaire de l'événement permet de comprendre la sociogenèse de cette urbanité événementielle. Si la dimension ludique des rendez-vous permet déjà d'expliquer la convivialité des rapports, nous avons mis au jour une dynamique d'apprentissage des règles implicites de la sociabilité événementielle. Elle repose sur l'engagement temporel des acteurs dans le rassemblement. La durée de

présence, le nombre de visites durant une édition et la régularité annuelle de la participation se combinent pour expliquer la plus ou moins grande maîtrise des règles de l'urbanité événementielle. Bien qu'il existe une inclinaison préalable des participants pour les phénomènes de foule, l'expérience des lieux influe sur les comportements sociaux. Elle révèle à l'acteur l'ambiance sociale, les règles implicites du face-à-face et des usages des sites, et débouche sur des rencontres effectives qui peuvent perdurer au-delà de l'événement. L'individu maîtrise d'autant plus les règles qui régissent l'interaction dans la foule qu'il participe activement à son élaboration. Le renouvellement de sa visite dépend de la satisfaction qu'il retire de la perception d'une différence entre l'ambiance sociale événementielle et celle de la ville du quotidien, des rencontres effectuées et, plus globalement, de la convivialité des rapports. Au-delà des aménités fonctionnelles des lieux, l'urbanité événementielle est attractive parce que ce sont les participants qui produisent, de manière collective et itérative, un nouveau cadre de la rencontre en marge de la ville de tout les jours. La socialisation des rendez-vous collectifs est fondée sur la libre association de personnes, qui s'exprime dans la production d'un vivre-ensemble rythmé dont les liens internes possèdent un caractère itératif.

« Si les modes d'investissement individuels en société sont caractérisés par la flexibilité, c'est-à-dire des engagements facilement et rapidement réversibles, la disponibilité permanente, le non investissement, comment alors produire du sens collectif ? » (Ascher & Godard, 1999). La sociabilité événementielle illustre la relation moderne de l'individu au groupe. Le lien social se construit dans un va-et-vient entre l'électivité individuelle à des groupes restreints et l'engagement dans des groupes plus larges. Il choisit ses relations sociales dans une relation affinitaire aux différentes sphères d'appartenances dans lesquelles il s'engage de façon rythmée. La multiplication de l'offre de rassemblement et l'électivité des engagements dans le rassemblement, mettent au centre du jeu social « une relation d'association fondée ni sur l'obligation normative, ni sur l'intérêt *stricto sensu*, mais sur l'idée d'une relation à autrui librement consentie comme fin en soi » (Soulet, 2004). La solidarité réflexive permet de qualifier ce qui est au fondement de ce lien social « associationniste ». Quoique éminemment individuelle, la réflexivité, au service de la recherche d'authenticité et de réalisation des individus, ne peut faire l'économie de la relation à autrui. La multiplication et le succès des rassemblements libres, de la rave partie aux apéros géants en passant par les festivals et les événements urbains, exprime le besoin de vivre-ensemble dans une relation choisie, réflexive, maîtrisée, associative et rythmée au groupe social. La coordination des rythmes individuels avec ceux du groupe est l'objet d'un choix qui répond à un besoin. Le rythme social, comme répétition de ces situations de coprésence, naît de ce lien associatif et le fait perdurer en le transformant en lien itératif.

La métropole est polyphonique. Elle est une combinaison de plusieurs voix individuelles et collectives, indépendantes et pourtant liées les unes aux autres par des rythmes et des harmonies. Elle n'est pas exempte de fausses notes et peut parfois casser les oreilles, mais dans l'ensemble elle tient sa partition. Charge à ceux qui l'habitent, l'organisent et la traversent, de réinterpréter et d'assurer collectivement sa musicalité.

Bibliographie

- AGULHON M. (dir.), 1998, *La ville de l'âge industriel, Histoire de la France urbaine*, Tome 4, Paris : Seuil, coll. Histoire de la France Urbaine, Tome 2, 656 p.
- AGULHON M., 1977, « Le cercle dans la France bourgeoise 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité », Paris : Armand Colin, 108 p.
- AMAR G., 2010, *Homo mobilis. Le nouvel âge de la mobilité, éloge de la reliance*, Paris : FYP Édition, 228 p.
- ARDENTI R., 2005, « La RTT dans les PMI indépendantes : réorganisation et conditions de travail », *Innovations*, vol. 22, pp. 33-50
- ARSENAULT D., 1999, « Rites et pouvoirs. Perspectives anthropologique et archéologique », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 23, n°1, pp.5-20
- ASCHER F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris : Odile Jacob, 345 p.
- ASCHER F., 1997, « Du vivre en juste à temps au chrono-urbanisme », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°77, pp. 113-123
- ASCHER F. et GODARD F., 1999, « Vers une troisième solidarité. Réflexivité et gestion du risque dans les villes », *Esprit*, n°258, pp. 168-190
- ASCHER F., 2000a, *La société hypermoderne*, Paris : Éd. de l'Aube, 299 p.
- ASCHER F., 2000b, « Postface : Les mobilités et les temporalités condensateurs des mutations urbaines » in. BONNET M. et DESJEUX D., (dirs), *Les territoires de la mobilité*, Paris : PUF, pp. 201-214
- ASCHER F., 2000c, *Ces événements nous dépassent, feignons d'en être les organisateurs. Essai sur la société contemporaine*, Paris : Éd. de l'Aube, 304 p.
- ASCHER F., 2001, *Les nouveaux principes de l'urbanisme. La fin des villes n'est pas à l'ordre du jour*. La Tour d'Aigues : Éd. de l'Aube/DATAR, 100 p.
- ASCHER F., BAUDIN G. et BOURDIN A., 2002, *La société urbaine du 21^{ème} siècle*, rapport IAURIF, [En

ligne] URL : http://www.univ-mlv.fr/~www-ltmu/groupe_documents/doc_pdf/societe_urbaineLTMU.pdf

ASCHER F., 2003, « En finir avec la notion de centralité ? » in. *Centralité dans la ville en mutation. Quelles perspectives d'action pour les pouvoirs publics ?* Lyon : CERTU, pp. 19-29

ASCHER F., 2004, « Les sens du mouvement : modernités et mobilités » in. ALLEMAND S., ASCHER F. et LÉVY J. (dirs.), *Les sens du mouvement*, Paris : Belin, pp. 20-35

ASCHER F., 2006, « Le futur au quotidien. De la fin des routines à l'individualisation des espaces-temps quotidiens » in. AUBERT N., (dir.), *L'individu hypermoderne*, Paris : Érés, pp. 273-290.

ASCHER F., 2006b, « 12 thèses sur l'urbanisme » extrait de son dossier de candidature au Grand Prix de l'Urbanisme, [En ligne] URL : <http://www.lemoniteur.fr/133-amenagement/article/actualite/612661-francois-ascher-grand-prix-de-l-urbanisme-2009>

ASCHER F., 2008, *Les nouveaux compromis urbains*, Paris : Éd. de l'Aube, 142 p.

AUGÉ M., 1992, *Non lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris : Seuil, 155 p.

AUGÉ M., 1994, *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris : Aubier, 107 p.

AUGUSTIN J-P., 2003, « Les territoires imaginés des loisirs urbains : l'évolution du rôle attribué aux équipements et aux espaces publics. » in. BAUDRY P. et PAQUOT T., *L'urbain et ses imaginaires*, Pessac : Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 25-35

AUGUSTIN J-P., 2009, « Les Jeux Olympiques, l'événement spatial par excellence », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, vol.89, n°3, pp. 303-311

AUBERT N., 2000, *Le culte de l'Urgence. La société malade du temps*, Paris : Flammarion, coll. Champs Essais, 375 p.

AVENTIN C., 2006, « Les arts de la rue ou comment l'espace public prend Corps », *Lieux Communs*, n°9, pp. 12-20

AZEVÉDO C., et DEMARE M., 2004, *Paris-Plages : un aménagement saisonnier des bords de Seine*, mémoire de DESS Urbanisme et Aménagement, sous la direction d'Alain BOURDIN, Institut Français d'Urbanisme, 126 p.

BACHELARD G., 1950, *La dialectique de la durée*, Paris : PUF, introduction, pp.3-12

BAILLY A., FERRAS R., et PUMAIN D. (dirs.), 1995, *Encyclopédie de géographie*, Paris : Économica

BANOS A., 2001, *Le lieu, le moment, le mouvement : pour une exploration spatio-temporelle désagrégée de la demande de transport en commun en milieu urbain*. Thèse de doctorat en géographie, Université de

Franche-Comté, Besançon, 355 p.

BASILE M., 2005, *Urbanisme, management et commerce. La transposition des modèles belge et britannique de gestion de centre-ville dans les quartiers historiques des agglomérations Gênes et de Lille*. Thèse de doctorat en urbanisme et aménagement du territoire, Université de Paris 8, Institut français d'urbanisme (IFU), Laboratoire Théories des mutations urbaines (LTMU).

BASILE M., 2007, « Gérer les espaces intenses : le Town Center Management britannique et belge » in. BOURDIN A., (dir.), *Mobilité et écologie urbaine*, Paris : Descartes & Cie, pp.155-180

BASUALDO R., 1994, « Le merveilleux urbain » in. École Régionale des Beaux-Arts de Rennes (coll.), *La ville. De l'événementiel au permanent*, Rennes : PUR, n°2, 78 p.

BASSAND M., 2001, « Les espaces publics en mouvements », *Villes en parallèles*, n° 32, pp.33-34

BARTHES-DELOIZY F., 2002, « Le retour de l'âge du bronze », *Urbanisme*, n°325, pp.48-50

BARTHES-DELOIZY F., 2003, *Géographie de la nudité*, Paris : Bréal, 239 p.

BAUDRILLARD J., 2004, *Simulacres et simulation*, Paris : Galilé, 234 p.

BAUMAN Z., 2004, « Value dilemmas as a challenge in the practice and concepts of supervision and coaching », Lecture à la conférence ANSE, 12 p. [En ligne] URL : <http://anse.eu/html/history/2004%20Leiden/bauman%20englisch.pdf>

BAUMAN Z., 2007, *Liquid Time : Living in an Age of Uncertainty*, Cambridge : Polity Press, 128 p.

BEAUCHARD J., 1999, *La bataille du territoire. Mutations spatiales et aménagement du territoire*, Paris : Harmattan, 143 p.

BEAUFILS M-L., JANVIER Y., et LANDRIEU J., 1999, *Aménager la ville demain : une action collective*, Saint-Étienne : Éd. l'Aube/SECPB, 78 p.

BÉGUIN, Hubert, 1995, « La localisation des activités banales » in. BAILLY A., FERRAS R. et PUMAIN D. (dirs.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Économica, pp. 497-515.

BELLANGER F., et MARZLOFF B., 1996, *Transit, Les lieux et les temps de la mobilité*, Paris : Éd. de l'Aube, 313 p.

BELTON L., et PRADEL B., 2010, « Les routines spatiales à la frontière du travail », in. *Mobilités et métropolisation. Les raisons du quotidien*, LVMT, à paraître.

BÉNICHOU H., 1992, *Fêtes et calendriers, les rythmes du temps*, Paris : Mercure de France, 222 p.

BENVENISTE É., 1974, *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard, 334 p.

- BERT J-F., 2002, « Roland Barthes, Comment vivre ensemble, cours et séminaire au collège de France (1976-1977) », *Le Portique* [En ligne], <http://leportique.revues.org/index673.html>
- BIDET A., 2007, « Le corps, le rythme et l'esthétique sociale chez André Leroi-Gourhand », *Techniques et cultures*, n°48-49, pp. 15-38
- BIDET A., CHAVE F., HEDOIN A., KELLENBERGER S., LE MOUËL E., MAGIMEL C., PAUPARDIN M. et RENAUD Y., 2007, « L'empreinte d'Isaac Joseph. Explorations croisées » in. SATURNO C. et CÉFAÏ (éds.), *Itinéraires d'un pragmatiste. Autour d'Isaac Joseph*, Paris : Économica, Coll. Études sociologiques, pp. 185–201.
- BODEN D., et MOLOTCH H., 1994, « The compulsion to proximity », in. FRIEDLAND R., et BODEN D. (dirs.), *Nowhere. Space, time and modernity*. Berkeley, University of California Press.
- BONFIGLIONI S., 1997, « Les politiques des temps urbains en Italie », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 77, pp. 22-30.
- BONNEMAISON S., 1990, « City politics and cyclical events », *Design Quarterly*, n°147, pp. 24-32
- BONNIEL-CHALIER P., 2006, « Des banlieues tout feu, tout flamme » in. *La place et le rôle de la fête dans l'espace public*, CERTU, coll. Débats, pp. 10-14.
- BORDREUIL J-S., 1995, « De la densité habitante aux densités mouvantes : l'hyperurbanité », *Annales de la recherche urbaine*, n° 67, pp. 5-14
- BORDREUIL J-S., 2000, « Micro-sociabilité et mobilités dans la ville » in. BONNET M., et DÉSJÉUX D. (dirs.), *Les territoires de la mobilité*, Paris : PUF, pp. 110-125
- BORDREUIL J-S. (dir.), SUZANNE G., DUPORT C. et LESAING B., 2003, *Champs circulatoires, champs relationnels : les coordonnées sociables de la ville émergente. Plan de campagne ou la ville resurgente*, Aix-en-Provence : Lames, 156 p.
- BORDREUIL J-S., 2004, « Culture, attention visuelles et orchestrations des mobilités » in. ALLEMAND S., ASCHER F. et LÉVY J. (dirs.), *Les sens du mouvement*, Paris : Belin, pp. 207-217
- BORDREUIL J-S., 2004, « Faire la ville sur les flux ? Faire ville dans les flux. Entrer dans la compagnie des passants », actes du colloque *Faire la ville avec les flux*, Paris, Institut de la Ville en Mouvement, 29 et 30 mars, [En ligne] URL : www.ville-en-mouvement.com
- BORDREUIL J-S., 2005, « La rue sociable : formes élémentaires et paradoxes », in. BRODY J. et CABANEL P. (dirs.), *La rue*, Toulouse : PUM, 185 p.
- BORDREUIL J-S., 2007, « Marcher à plusieurs », acte du séminaire *La dimension sensible et corporelle de la*

- marche en ville*, Grenoble : École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble, 13 novembre, [En ligne] URL : www.cresson.archi.fr
- BORLANDI M., 2000, « Lire ce que Durkheim a lu. Enquête sur les sources statistiques et médicales du suicide » in. BORLANDI M. et CHERKAOUI M. (dirs.), *Le suicide, un siècle après Durkheim*, Paris : PUF, pp. 9-46
- BORRAZ O., 1996, « Représentativité, sociabilité et pouvoirs dans quatre municipalités suisses et françaises », *Revue Française de Science Politique*, vol. 46, n°4, pp. 624-649
- BOUDON R., BESNARD P., CHERKAOUI M. et LECUYER B., 2003, *Dictionnaire de Sociologie*, Paris : Larousse.
- BOUFFARTIGUE P. et BOUTEILLER J., 2003, « À propos des normes du temps de travail. De l'érosion de la norme fordienne aux normes émergentes », *Revue de l'ITRES*, n°42, pp. 90-113
- BOUFFLET S., 2009, « Le renouveau de l'axe fondateur de Pékin, un nouveau souffle sur la ville ? » in. DE CONNINCK F. et DEROUBAIX G. (dirs.), *Ville éphémère/ville durable. Nouveaux usages, nouveaux pouvoirs*, Paris : L'œil d'Or, pp. 247-261.
- BOULIN J-Y., DOMMERGUES P. et GODARD F., 2002, *La nouvelle aire du temps*, Paris : Éd. de l'Aube/DATAR, 276 p.
- BOULIN J-Y. et MÜCKENBERGER U., 2002, *La ville à mille temps*, Paris : Éd. de l'Aube/DATAR, 219 p.
- BOULIN J-Y., 2003a, « Les temps de la ville », *Revue Projet*, n°273, pp. 64-73
- BOULIN J-Y., 2003b, « Pour une urbanistique des temps », *Futuribles*, n° 285, pp. 5-19
- BOULIN J-Y., 2008, *Villes et politiques temporelles*, Paris : La Documentation Française, coll. Villes et Sociétés, 244 p.
- BOURDIEU P., 1979, *La distinction*, Paris : Éd. De Minuit, p. 569
- BOURDIN A., 2000, *La question locale*, Paris : PUF, 253 p.
- BOURDIN A. et MASBOUNGI M., 2004, *Un urbanisme des modes de vie*, Paris : Le Moniteur, 96 p.
- BOURDIN A., 2003, « Anatomie des nouvelles centralités » in. *Centralité dans la ville en mutation. Quelles perspectives d'action pour les pouvoirs publics ?* Lyon : CERTU, pp. 76-89
- BOVY P., POTIER F. et LIAUDAT C., 2003, *Les grandes manifestations. Planification, gestion des mobilités et impacts*. La Tour-d'Aigues : Éd. de l'Aube, 200 p.
- BOYER A. et ROJAT-LEFEBVRE É., 1994, *Aménager les espaces publics : Le mobilier urbain*, Paris : Le

Moniteur, coll. Techniques de conception, 327 p.

- BRAUDEL F., 1979, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme (XV^e-XVIII^e siècles)*, Paris : Armand Colin, vol.1, 736 p.
- BRENNETOT A., 2004, « Des festivals pour animer les territoires », *Annales de Géographie*, n°635, pp. 29-50.
- BRIZIO M. et ARDONCEAU P-H., 1982, « Les activités physiques de loisirs : pratiques « libres » sur espaces « ouverts » ? » in. *Aménagement et pratiques urbaines, rêves et réalités de la ville moyenne*. Paris : Éd. du CNRS, 170 p.
- BRUNEL S., 2006, « Vers une disneylandisation universelle ? », *Sciences Humaines*, [En ligne] URL : www.scienceshumaines.com
- BUFFET L., 2006, « De l'appropriation du quartier à la découverte de la grande ville : l'influence des bornes de la ville sur les usages spatiaux » in. BONNET M. et AUBERTEL P., (dirs.) *La ville aux limites de la mobilité*, Paris : PUF, 316 p.
- BURDÈSE J-C., 1998, « Vers une reconception de la pensée urbaine », *Techniques, Territoires, Sociétés*, n°35, pp.221-234
- BURGEL G., 1993, *La ville aujourd'hui*, Paris : Hachette, coll. Pluriel, 224 p.
- BURGEL G., 2006, *La Revanche des villes*, Paris : Hachette Littératures, 239 p
- BURGEL G., 2008, *Paris meurt-il ?* Paris : Perrin, 181 p.
- CALVINO I., *Marcovaldo*, Paris : Éd. 10/18, 185 p.
- CARPENTIER R. et CLIGNET R., 1998, *Du temps pour les sciences sociales. La durée, l'ordre et le rythme*. Paris : L'Harmattan, coll. Logiques Sociales, 360 p.
- CASTEL R., 2006, « La face cachée de l'individu hypermoderne : l'individu par défaut » in. AUBERT N. (dir.), *L'individu hypermoderne*, Paris : Éres, pp. 119-128
- CASTELLS, Manuel, 1969, « Théorie et idéologie en sociologie urbaine », *Sociologie et sociétés*, vol. 1, n° 2, p. 171-192
- CAUVIN C. et GWIAZDZINSKI L., 2002, « Représenter l'espace, représenter le temps » in. BOULIN J-Y., DOMMERGUES P. et GODARD F., *La nouvelle aire du temps*, Paris : Éd. de l'Aube/DATAR, pp.63-89
- CÉLATI J-L. et TROUILLEUX R., 1995, *Chronique de la rue Parisienne, les années 30 photos et articles de presse*, Paris : Parigramme, 137 p.

- CERTU, 1999, *Nouvelles centralités, nouvelles pratiques. Les pratiques sociales dans les centres commerciaux de périphérie : pôles commerciaux ou pôles d'intégration*. Lyon : CERTU, coll. Débats, n°18, 79 p.
- CERTU, 2001, *Les temps de la ville et les modes de vie, quelles perspectives d'action ?* Lyon : CERTU, coll. Débats, n°34, 300 p.
- CERTU, 2007, *Bruxelles, la Belgique et l'Europe. Un urbanisme cosmopolite*. Lyon : CERTU, coll. Débats, n°55, 144 p.
- CHALAS Y., 1998, « L'urbanisme comme pensée pratique : pensée faible et débat public », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 80-81, pp. 205-214
- CHALAS Y., 2004a, « La pensée faible comme refondation de l'action publique » in. *Concertier, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*, Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, pp. 41-53
- CHALAS Y., (dir.), 2004b, *L'imaginaire aménageur en mutation. Cadres et référents nouveaux de la pensée et de l'action urbanistique*, Paris : l'Harmattan, 340 p.
- CHANLAT J-F., 2007, *L'Individu dans l'organisation: les dimensions oubliées*, Laval : PUL, 842 p.
- CHARBONNEAU J-P., 2003, « La ville-mouvement », *Urbanisme*, n°331, pp. 61-63
- CHARMES É., 2005, « Le retour à la rue comme support de la gentrification », *Espaces et Sociétés*, n° 122, pp. 115-135
- CHARRE J., 2000, « L'Événement spatial », *L'espace géographique*, n°3, p. 193-199
- CHARTIER R., 1998, *La ville des temps modernes. De la Renaissance aux Révolutions, histoire de la France urbaine*, Paris : Seuil, coll. Points Histoire, tome 3, 654 p.
- CHAUDOIR P. et OSTROWÉTSKY S., 1996, « L'intervention culturelle en espace public en villes nouvelles et villes moyennes », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 70, pp. 79-88
- CHAUDOIR P., 2002, « Temps urbains et pratiques culturelles », *Entretien du musée de Gadagne : les temps et les rythmes urbains*, [En ligne], URL : www.iul-urbanisme.fr
- CHAUDOIR P., 2002, *Discours et figures de l'espace public à travers les "Arts De La Rue" – La ville en scène*, Paris : L'Harmattan, 318 p.
- CHAUDOIR P., 2003, « Spectacles, fêtes et sons urbains », *Géocarrefour*, vol. 78, n°2, pp. 167-172
- CHAUDOIR P., 2007, « La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif », *Géocarrefour*, vol. 82, n°3, pp. 2-8
- CHERBULEZ A-E., 1952, « Le rythme critère de l'attitude individuelle et collective », *Internationa Folk*

Music Journal, vol. 4, pp. 9-12

- CHENU A. et HERPIN N., 2002, « Une pause dans la marche vers la civilisation des loisirs ? », *Économie et Statistique*, n°352-353, pp. 15-37
- CHENU A., 2003, « Les usages du temps en France », *Futuribles*, n° 285, pp. 21-31
- CHENU A. et LESNARD L., 2006, « Adolescent Time Use Trends : France 1986 to 1998 », *Society and Leisure – Loisirs et société*, vol. 28, n°2, pp. 461-479.
- CHIVALLON C., MARNE N. et PROST D., 1998, « Artefact de lieu et urbanité. Le centre commercial interrogé. », *Annales de la Recherche Urbaine*, n° 78, pp.28-37.
- CHOAY F., 1965, *Urbanisme, Utopies et réalité*, Paris : Seuil, coll. Points, 446 p.
- CHOAY F., 2003, *Espacement : évolution de l'espace urbain en France*, Milan : Éd. Skira, 127 p.
- CHOAY F. et MERLIN P., 2000, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris : PUF, 964 p.
- COENEN-HUTHER J., 1992, « Production informelle de normes : les files d'attente en Russie sociétiquée », *Revue Française de sociologie*, n°2, pp. 213-232
- CORALLI M., 2007, « La plage de Cotonou, un lieu pour se montrer », *Urbanisme*, n° 355, pp. 34-38
- CORBIN A., 2002, « Présentation », *Revue d'Histoire du XIXème siècle*, n°25, pp. 17-19
- CORCUFF P., 1995, *Les nouvelles sociologies*, Paris : Nathan, coll. 128, 128 p.
- COSTE C., 2008, « Comment vivre ensemble de Roland Barthes », *Recherches & Travaux*, n°72, pp. 201-215
- CROZAT D. et FOURNIER S., 2005, « De la fête aux loisirs : événements, marchandisation et invention des lieux », *Annales de géographie*, n°643, pp. 307-328
- CRUBELLIER M., 1998, « Les citadins et leurs cultures » in. AGULHON M., (dir.), *La ville de l'âge industriel*, Paris : Seuil, pp. 371-398
- CUSSET P-Y., 2007, *Le lien social*, Paris : Nathan, coll. 128, 128 p.
- DAVEZIES L., 2004, « Temps de la production et temps de la consommation : Les nouveaux aménageurs des territoires ? », *Futuribles*, n°295
- DEBARBIEUX B., 2001, « L'espace public ou l'heuristique heureuse » in. GHORRA-GOBIN C., (dir.), *Réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale*. Paris : L'Harmattan, pp. 17-23
- DEBORD G-E., 1958, « Théorie de la dérive », *Internationale Situationniste*, n° 2

- DELARUE F., 1994, « La conception de la lumière au service des projets urbains », *in. La ville. De l'événementiel au permanent.*, Rennes : PUR, p. 6-8
- DE CONINCK F. et GODARD F., 1991, « Les stratégies temporelles des jeunes adultes », *in. FÉRONI I. et BLOSS T. (dirs.), Enquête. La socialisation de la jeunesse*, EHESS, CNRS et Université de Nice, [En ligne] URL : <http://enquete.revues.org/document143.html>
- DE CONINCK F., 2001, *L'homme flexible et ses appartenances*, Paris : L'Harmattan, 173 p.
- DE CONINCK F., 2002, « Une mise en intrigue instable de temporalités hétérogènes », *Temporalistes*, n° 44, [En ligne] URL : www.sociologics.org/temporalistes.
- DE CONINCK F. et GUILLOT C., 2007, « L'individualisation du rapport au temps, marqueur d'une évolution sociale », *Interrogation ?* n°5, [En ligne] URL : www.revue-interrogations.org
- DE LA PRADELLE M. et LALLEMENT É., 2004, « Paris Plage : 'The City is Ours' », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 595, pp. 134-145
- DE LA SOUDIÈRE M., 1994, « Mauvais temps, morte saison : un patrimoine paradocal », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°61, pp. 51-54
- DE LA SOUDIÈRE M., 1999, *Au bonheur des saisons. Voyage au pays de la météo*. Paris : Grasset, 375 p.
- DÉSCAMPS M-A., 2002, « Naturisme : le paradis retrouvé ? », *Urbanisme*, n°325, pp. 46-48
- DEVISME L., 2005, *La ville décentrée. Figures centrales à l'épreuve des dynamiques urbaines*. Paris : L'Harmattan, 296 p.
- DI MÉO G. (dir.), 2005, « Le renouveau des fêtes et des festivals », *Annales de géographie*, n°643, 328 p.
- DOBRÉ M., 2003, *L'écologie au quotidien – Éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, Paris : L'Harmattan, 352 p.
- DOHRN-VAN ROSSUM G., BRAUNSTEIN P. et MANNONI O., 1997, *L'histoire de l'heure: l'horlogerie et l'organisation moderne du temps*, Paris : Éd. Maison des Sciences de l'Homme, 466 p.
- DUBY G., CHEDEVILLE A. et ROSSIAUD J., 1980, *La ville médiévale, Histoire de la France urbaine*, Paris : Seuil, coll. Points histoire, tome 2, 656 p.
- DUFRESNE J-C., 2001, *Fête à Paris au XXème siècle : architecture éphémère de 1919 à 1989*, Paris : Sprimont, 56 p.
- DUJARDIN P., 2006, « Temps calendaire et temps festif : temps hérité, temps fabriqué », *Les Cahiers du Millénaire*, INRP, 27 p.
- DUMAZEDIER J. et RIPERT A., 1966, *Le loisir et la ville*, Paris : Seuil, 397 p.

- DUMAZEDIER J., 1972, *Vers une civilisation du loisir ?*, Paris : Seuil, coll. Point, 309 p.
- DUMONTIER F., GUILLEMOT D. et MÉDA D., 2002, « L'évolution des temps sociaux à travers les enquêtes Emploi du temps », *Économie et Statistique*, n°352-352, pp. 3-13
- DUMONT M., 2007, « De Cityssimo à la ville 24h/24h : augmentons le temps de travail ! », *EspacesTemps.net*, [En ligne] URL : <http://espacestems.net/document2202.html>
- DUPUY G., 1991, *L'urbanisme des réseaux, théorie et méthode*, Paris : Armand Colin, 198 p.
- DUPUY G. et OFFNER J.-M., 2005, « Réseau : bilans et perspectives », *Flux*, n°62, pp. 38-46
- DURAN P., 2003, « Le pouvoir politique pris aux mots. Action publique, politique publique, service public », *Informations Sociales*, n°19, pp. 38-49
- DURKHEIM É., 2002, *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris : PUF, 647 p.
- ÉCO U., 1992, *Le signe*, Paris : Le Livre de Poche, 280 p.
- ÉHRENBERG A., 1999, *L'individu incertain*, Paris : Hachette, 351 p.
- ÉHRENBERG A., 2000, *La fatigue d'être soi*, Paris : Odile Jacob, 412 p.
- ÉLIAS N., 1991, *La société des individus*, Paris : Fayard, 301 p.
- ÉLIAS N., 1996, *Du Temps*, Paris : Fayard, 253 p.
- ÉVANS-PRITCHARD E.-E., 1968, *Les Nuer. Description des modes de vie et des institutions politiques d'un peuple nilote*, Paris : Gallimard, 312 p.
- FAGNONI É. et LAGEISTE J. (coord.), 2009, *L'événementiel et les villes touristiques*, *Bulletin de L'association des Géographes Français*, vol. 89, n°3, 125 p.
- FASSIN É. et BENSA A., 2002, « Les sciences sociales face à l'événement », *Terrains*, n° 38, p 5-20
- KNOPPE L. (ed.), 2004, *Change Brussel Capital of Europe*, Bruxelles : Prisme Édition, 303 p.
- FÉRRÉOL G. (dir.), 1995, *Dictionnaire de sociologie*, Paris : Armand Colin, coll. Cursus, 328 p.
- FILHOL O., 2002, « La famille dans tous ses états », *Empan*, n° 47, pp. 121-129
- FLORIDA R., 2002, *The Rise of the Creative Class. And How it's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New-York : Basic Book, 416 p.
- FORET C. et BAVOUX P., 1990, *En passant par le centre... La rue de la République à Lyon. Anthropologie d'un espace public*, Lyon : CERFISE, 95 p.

- GABER J. et GRUER P., 2002 « L'informatique et le temps » *in.* GWIAZDZINSKI (dir.), *La ville 24 heures sur 24*, L'Aube/DATAR, pp. 121-127
- GAUCHET M., 2006, « Conclusion : vers une mutation anthropologique ? », *in.* AUBERT N. (ed.), *L'individu hypermoderne*, Toulouse : Éres, pp. 291-301
- GARAT I., 2005, « La fête et le festival, éléments de promotion des espaces et représentation d'une société idéale », *Annales de géographie*, n°643, pp. 265-284
- GARNIER J-P, 2008, « Scénographie pour un simulacre : l'espace public réenchânté », *Espaces et Sociétés*, n°134, pp. 67-81
- GÉRARDOT M., 2008, « Penser en rythmes. Pistes de réflexion pour la géographie », *EspacesTemps.net*, [En ligne] URL : www.espacetemps.net
- GIDDENS A., 1987, *La constitution de la société*, Paris : PUF, 470 p.
- GIDDENS A., 1994, *Les conséquences de la modernité*, Paris : L'Harmattan, 192 p.
- GILLOT G. et BRUYAS F., 2004, *Atelier enchantement, réenchântement du monde ? Représentation, mise en scène, pratiques et construction des territoires*, EMAM, Université de Tours, XVIIIe congrès de l'AFEMAM, Lyon 2-4 juillet 2004, [En ligne] URL : http://reenchantement.free.fr/introduction_afemam.pdf
- GODARD F., 1997, « A propos des nouvelles temporalités urbaines », *Les annales de la recherche urbaine*, n°77, pp. 7-14.
- GODARD F., 2000, « Les temps des villes et le sens du rythme » *in.* SAUVAGE A. et HAYOT A. (dirs.), *Le Projet urbain : enjeux, expérimentations et professions*, Paris : Les Éditions de La Villette, pp. 42-67
- GODARD F., 2001, *La ville en mouvement*, Paris : Gallimard, coll. Découverte, 127 p.
- GODARD F., 2002, « Les temps du quotidien » *in.* *Le(s) public(s). Politiques publiques et équipements culturels*, actes du colloque DEP/OFCE PARIS, 28-29-30 novembre 2002, [En ligne] URL : www.culture.gouv.fr
- GODARD F., 2003a, « Une éthique du temps : à la recherche du bon tempo », *in.* ASHER F. et GODARD F. (coord.), *Modernité : la nouvelle carte du temps*, La Tour-D'Aigues : Éd. de l'Aube/DATAR, pp. 29-38.
- GODARD F., 2003b, « Cessons d'opposer temps individuels et temps collectifs », *Revue Projet*, n°273, pp. 35-42.
- GODARD F., 2006, « Les mobilités du « vivre libre ensemble ». Déterminants et contraintes »,

Information sociale, n° 130, pp.60-71

- GOFFMAN E., 1979, *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris : Éd. de Minuit, coll. Le Sens Commun, 475 p.
- GOFFMAN E., 1991, *Les cadres de l'expérience*, Paris : Éd. de Minuit, coll. Le Sens Commun, 576 p.
- GOFFMAN E., 2000, *La mise en scène de la vie quotidienne, Tome I, La présentation de soi*, Paris : Éd. de Minuit, coll. Le Sens Commun, 256 p.
- GOFFMAN E., 2000, *La mise en scène de la vie quotidienne, Tome II, Les relations en public*, Paris : Éd. de Minuit, coll. Le Sens Commun, 372 p.
- GOURDON J-L., 2001, *La rue, essai sur l'économie de la forme urbaine*, Paris : Éd. de l'Aube, coll. Monde en cours, 282 p.
- GHORRA-GOBIN C., 1996, « Les rythmes en milieu urbain et leurs représentations », *Temporalistes*, n° 32, pp. 3-4
- GHORRA-GOBIN C., 1996, « Les mutations urbaines s'accélèrent alors que les sciences sociales marquent le pas. De la problématique du débat en démocratie », *Temporalistes*, n° 32, pp. 16-19
- GHORRA-GOBIN C., (dir.), 2001, *Réinventer le sens de la ville. Les espaces publics à l'heure globale*. Paris : L'Harmattan, 261 p.
- GIRARD A., 1964, *Le choix du conjoint. Une enquête psycho-sociologique en France*, Paris : PUF, pp. 97-109
- GRANDCLÉMENT C., 2004, « Climatiser le marché. Les contributions des marketings de l'ambiance et de l'atmosphère », *Ethnographiques.org*, n°6, [En ligne] URL : <http://www.ethnographiques.org/2004/Grandclement.html>
- GRANGER C., 2009, *Les corps d'été*, Autrement, 162 p.
- GRAFMEYER Y. et JOSEPH I. (ed.), 1990, *L'école de Chicago - naissance de l'écologie urbaine*, Paris : Aubier, 377 p.
- GRAVARI-BARBAS M., 2000, *La ville festive. Espaces, expression, acteurs*, Habilitation à Diriger les Recherches, Université d'Angers, vol.1, 322 p.
- GRAVARI-BARBAS M. et VESHAMBRE V., 2005, « S'inscrire dans le temps et s'approprier l'espace : enjeux de pérennisation d'un événement éphémère. Le cas du Festival de la BD à Angoulême », *Les Annales de Géographie*, n°643, pp. 285-306
- GRAVARI-BARBAS M. et JACQUOT S., 2007, « L'événement, outil de légitimation de projets urbains : l'instrumentalisation des espaces et des temporalités événementiels à Lille et Gênes »,

Géocarrefour, vol. 82, n°3, pp. 153-163

GRAVARI-BARBAS M., BARTHON C., GARAT I. et VESHAMBRE V., 2007, « L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs », *Géocarrefour*, vol. 82, n°3, pp. 111-121

GROSSIN W., 1995, « La notion de cadre temporel », *Temporalistes*, n° 31, pp. 14-18

GROSSIN W., 1996, « La notion de milieu temporel », *Temporalistes*, n° 32, pp. 20-26

GUÉNÉE B. et LEHOUX F., 1968, *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris : Éd. du CNRS, 368 p.

GUILLERME A., 1994, « La disparition des saisons dans la ville », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°61, pp. 9-14

GUILLERME A., 2002, *Les saisons dans la ville*, Champs-sur-Marne, rapport de l'Association pour la Recherche et le Développement en Urbanisme (ARDU), MELT, DRAST, Lettre de commande n°92, 04 décembre 1992, 30 p.

GUILLOT C., 2008, « Fin des routines ou autres routines ? », in. DE CONINCK F. et DEROUBAIX J-F (dirs.) *Ville éphémère/ Ville durable. Nouveaux usages, nouveaux pouvoirs*, Paris : L'Oeil d'Or, p.169-180

GURVITCH G., 1968, *La vocation actuelle de la sociologie. Tome 1 : Vers la sociologie différentielle*, Paris : PUF, 501 p.

GWIAZDZINSKI L., 2002, « Les temps changent » in. *La ville 24 heures sur 24*, Paris : Éd. de l'Aube/Datar, pp. 2-25

GWIAZDZINSKI L., 2003, « La Nuit, dernière frontière », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°87, pp. 81-89

GWIAZDZINSKI L., 2007, « Redistribution des cartes dans la ville malléable », *Espace, Populations et Sociétés*, n°2-3, pp. 397-410

HÄGERSTRAND T., 1975, « Space, time and human conditions » in. KARLQVIST A., LUBDQVIST L., SNICKARS F. (dirs.) *Dynamic allocation of urban space*. Farnborough : Saxon House, p. 3-12

HÄGERSTRAND T., 1970, « What about People in Regional Science? », *Papers of the Regional Science Association*. vol. 24, pp. 7-21

HALBWACHS M., 1939, « La mémoire collective chez les musiciens », *Revue philosophique*, pp.136-165

HANNERZ U., 2006, *Explorer la ville*, Lonrai : Éd. de Minuit, 413 p.

- HARMUT R., 2010, *Accélération. Une critique sociale du temps*, Paris : La Découverte, coll. Théorie critique, 474 p.
- HARVEY D., 1995, « L'accumulation flexible par l'urbanisation réflexions sur : le « postmodernisme » dans la grande ville américaine », *Multitude Web*, [En ligne] URL : <http://multitudes.samizdat.net>
- HASSARD J., 1990, « Pour une ethnographie du temps de travail » in. CHANLAT F., (dir.), *L'individu dans l'organisation : les dimensions oubliées*, Presse Université de Laval, pp. 215-230
- HENCKEL D., PAUL-WEBER E. et HERKOMMER B. (eds.), 2007, *Time, Space, Places*, Frankfurt : Peter Lang, 223 p.
- HENNING J-L., 1981, *Le voyeur. Enquête sur une passion singulière*, Paris : Albin Michel, coll. Illustrations, 374 p.
- HERVÉ E., 2001, *Temps des Villes, rapport de M. Edmond Hervé, député-maire de Rennes, remis le 19 juin 2001 au ministre délégué à la ville et au secrétaire d'État aux droits des femmes et à la formation professionnelle*, [En ligne] URL : <http://i.ville.gouv.fr/reference/704>
- HILLER H., 2000, « Mega-Events, Urban Boosterism and Growth Strategies: An Analysis of the Objectives and Legitimations of the Cape Town 2004 Olympic Bid », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol. 24, n°2, pp. 440-458
- HINNERK B., 2003, « Ville et campagne : quel lien avec le projet sociologique de Max Weber ? », *Sociétés Contemporaines*, n°49-50, pp. 13-42
- HIRSCHMAN A., 1986, *Vers une économie politique élargie*, Paris : Éd. de minuit, 112 p.
- HUBERT H., 1901, « Compte rendu de W. Warde Flower : The roman Festivals of the period of the Republic ; introduction to the study of the Religion of the Romans », *L'Année sociologique*, tome V, pp. 234-239
- HUET A., 2003, « Temps, loisirs et démocratie : le rôle des loisirs organisés dans la structuration des espaces urbaines et des temps sociaux de a ville » in. ASHER F. et GODARD F. (coord.), *Modernité la nouvelle carte du temps*, La Tour d'Aigues : Éd. de l'Aube/DATAR, pp. 71-81
- HUGHES G., 1999, « Urban revitalization : the use of festive time strategies », *Leisures Studies*, vol. 18, pp. 119-135
- HURSTEL J., 2004, « Cinq thèses sans synthèse, pour dire la nouvelle fête urbaine européenne » in. CERTU, *La place et le rôle de la fête dans l'espace public*, coll. Débat, n°50, pp. 20-23
- ILLICH Y., 2003, *La convivialité*, Paris : Seuil, 158 p.

- INGALLINA P. et PARK J., 2005, « City marketing et espaces de consommation - Les nouveaux enjeux de l'attractivité urbaine », *Urbanisme*, n°344, pp.64-68
- ISAAC H., CAMPOY E. et KALIKA M., 2007, « Surcharge informationnelle, urgence et TIC. L'effet temporel des technologies de l'information », *Revue Management et Avenir*, n°13, pp. 149-168
- JACOB J., 1961, *The Death and Life of Great American Cities*, New-York : Moderne Library, 458 p.
- JACQUIER C., 1996, « La ville d'un temps à l'autre », *Temporalistes*, n°32, pp. 8-15
- JANEAU Y., 2001, *Les français privilégient toujours les vacances à la mer*, INSEE Première, n°819, 4 p.
- JANVIER Y., 1999, « L'économie des services » in. BEAUFILS M-L., JANVIER Y. et LANDRIEU J., *Aménager la ville demain : une action collective*, Saint-Étienne : Éd. de l'Aube/SECPB, pp. 135-172
- JARRIGEON A., 2005, « Vers une poétique de l'anonymat urbaine », *Espace, Corps, Communication, Médiation et Information*, n°21, pp. 5-14
- JARRIGEON A., 2009, « Les passantes considérables, les espaces publics à l'épreuve du genre », *Urbanisme*, n°365, pp.85-88
- JAUÉGUIBERRY F., 2003, « L'homme branché, mobile, pressé » in. ASHER F. et GODARD F. (coord.), *Modernité la nouvelle carte du temps*, La Tour d'Aigues : Éd. de l'Aube/DATAR, pp. 155-169
- JAUÉGUIBERRY F., 2004, « « Hyper-mobilité et telecommunication » in. ALLEMAND S., ASCHER F. et LÉVY J. (dirs.), *Les sens du mouvement*, Paris : Belin, pp. 130-139
- JAUÉGUIBERRY F., 2008, « De l'usage des technologies de l'information et de la communication comme apprentissage créatif », *Éducation et Sociétés*, n°22, pp.29-42
- JOLÉ M., 2002, « Les assis », *Urbanisme*, n°325, pp. 44-46
- JOLÉ M., 2006, « Le destin festif du Canal Saint-Martin », *Pouvoirs*, n°116, pp. 117-130
- JONAS S., 1995, « La métropolisation de la société dans l'œuvre de Goerg Simmel » in. RÉMY J. (dir.) *Georg Simmel : Ville et modernité*, Paris : l'Harmattan, pp. 51-60
- JOSEPH I., 1984, *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*, Paris : Librairie des Méridiens-Klincksieck, 146 p.
- JOSEPH I., 1992, « L'espace public comme lieu de l'action », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n°57-58
- JOSEPH I. et QUERRÉ L., 1994, « L'organisation sociale de l'expérience », *Multitude*, [En ligne] URL : <http://multitudes.samizdat.net/L-organisation-sociale-de-l'experiance.html>

- JOSEPH I., 1996, « Les compétences du rassemblement. Une ethnographie des lieux publics. », *Enquête*, n°4, pp. 107-122
- JOSEPH I., 2000, « Décrire l'espace des interactions » in. LÉVY J. et LUSSAULT M., (dirs.) *Logiques de l'espace, esprit des lieux*, Paris : Belin, pp. 49-55
- JOSEPH I., 2001, « Tarde avec Park : à quoi servent les foules », *Multitude*, [En ligne] URL : <http://multitudes.samizdat.net/Tarde-avec-Park.html>
- JOUFFES, Y., 2007, *Précaires mais mobiles, Tactiques de mobilité des précaires flexibles et nouveaux services de mobilité*, thèse de doctorat en sociologie, École Nationale des Ponts et Chaussées, 736 p.
- JULLIARD J., 1985, « Le spectacle urbain » in. RONCAYOLO, Marcel (dir.) *La ville aujourd'hui*, Paris : Seuil, coll. Histoire de la France Urbaine, tome 5, pp. 577-629
- JUNG C-G., 1964, *L'homme et ses symboles*, Paris : Robert Laffont, 320 p.
- KAHN R., (dir.), 2007, *Régulation temporelle et territoires urbains. Habiter l'espace et le temps d'une ville*, Paris, Paris : L'Harmattan, 259 p.
- KANT É., 2000, *Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolite*, Paris : Nathan, 190 p.
- KAUFMANN J-C, 1994, « Vie hors couple, isolement et lien social : figures de l'inscription relationnelle », *Revue de sociologie française*, vol. 35, n°4, pp. 593-617
- KAUFMANN J-C, 2001, *Corps de femmes, regards d'hommes : la sociologie des seins nus*, Paris : Nathan, coll. Essai & Recherches, 194 p.
- KAUFMANN V., 2000, *Mobilité quotidienne et dynamiques urbaines*, Lausanne : Presse Polytechniques et Universitaires Romandes, 242 p.
- KAUFMANN, V., 2001, « La motilité : une notion clé pour revisiter l'urbain », in. BASSAND M., JOYE D. et KAUFMANN V. (dirs.), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Presse Polytechniques et Universitaires Romandes, pp. 87-102
- KAUFMANN V., 2005, « Mobilité et réversibilités : vers des sociétés plus fluides ? », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. CXVIII, pp. 119-135
- KLAGES L., 2004, *La nature du rythme*, Paris : L'Harmattan, 116 p.
- KOROSEC-SERFATY P., 1988, « La sociabilité publique et ses territoires – Places et espaces publics urbains », *Architecture and Comportement*, n°2, pp. 111-132
- KOUZIS G. et KRETSOS L., 2003, *L'annualisation du temps de travail en Europe*, Observatoire des Relations Industrielles en Europe, [En ligne] URL : www.eurofound.europa.eu

- LAÉ J-F et PROTH B., 2002, « Les territoires de l'intimité, protection et sanction », *Ethnologie française*, tome XXXVII, p. 5-10
- LAFERRIÈRE B., 1999, « Les agents d'ambiance », *Informations sociales*, n°76, pp. 54-60
- LAFORTUNE J-M, 2004, *Introduction aux analyses sociologiques du temps hors travail: fondements théoriques et enjeux sociaux du temps libre, du loisir, du jeu et du sport*, Presse Universitaire du Québec, 238 p.
- LAÏDI Z., 2002, « Le temps de l'urgence » in. BOULIN J-Y., DOMMERGUES P. et GODARD F., *La nouvelle aire du temps*, Paris : Éd. de l'Aube/DATAR, pp.51-59
- LALLEMENT M., 1995, *L'annualisation du temps de travail en France*, Séminaire d'Économie du Travail, Université Paris I, [En ligne] URL : www.ilo.org/public/english/protection/condtrav/pdf/3lalleme.pdf
- LALLEMENT M., 2002, « La valeur socioculturelle du week-end » in. BOULIN J-Y., DOMMERGUES P. et GODARD F., (dirs.) *La nouvelle aire du temps*, Paris : Éd. de l'Aube/DATAR, pp. 47-51
- LALLEMENT M., 2009, « Une antinomie durkheimienne... et au-delà », *Temporalités*, n°8, [En ligne] URL : <http://temporalites.revues.org/index72.html>
- LAMBERT C., 1995, « Le lac dans les figures de l'espace-temps urbain », *Écologie humaine*, vol. 13, pp. 135-145
- LAMBERT C., 1999, « Nature et artifice : essai sur quelques formes de leurs rapports dans la culture urbaine », *Espaces et Sociétés*, n°99, pp. 105-120.
- LANG R.E., 2003, *Edgeless Cities, Exploring the Elusive Metropolis*, Washington : The Brooking Institution, pp. 1-14
- LASEN A., 2001, *Le temps des jeunes. Rythmes, durées et virtualités*, Paris : L'Harmattan, 316 p.
- LASH S. et URRY J., 1994, *Economies of Signs and Space*, Londres : Sage publication, 368 p.
- LATOCHE D., 2006, *Architecture et accommodement : l'expérience de Montréal (1955-2005)*, INRS, working paper, [En ligne] URL : http://www.ucs.inrs.ca/pdf/inedit2006_08.pdf
- LATOUR B., 1997, *Nous n'avons jamais été modernes : Essai d'anthropologie symétrique*, Paris : Éd. La Découverte, 205 p.
- LAVADINHO S. et WINKIN Y., 2005, « Les territoires du moi : aménagements matériels et symboliques de la marche urbaine », actes du colloque *Développement urbain durable, gestion des ressources et gouvernance*, Université de Lausanne, 21-23 septembre 2005, [En ligne] URL : www.unige.ch

- LAZZAROTTI O., 1995, *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*, Paris : L'Harmattan, Coll. Tourisme et société, 295 p.
- LECHNER G., 2006, *Le fleuve dans la ville. La valorisation des berges en milieu urbain*, Note de synthèse, Centre de Documentation en Urbanisme, [En ligne] URL : www.urbanisme.equipement.gouv.fr
- LEFEBVRE H., 1967, *La vie quotidienne dans le monde moderne*, Paris : Gallimard, 375 p.
- LEFEBVRE H., 1970, *La Révolution urbaine* Paris : Gallimard, 255 p.
- LEFEBVRE H., 1992, *Éléments de rythmanalyse*, Paris : Syllepse, 116 p.
- LEFEBVRE H., 2000, *La production de l'espace*, Paris : Anthropos, 484 p.
- LEFEBVRE H., 2009, *Le Droit à la ville*, Paris : Économica, 135 p.
- LEGALÈS P., 1995, « Du gouvernement des villes à la gouvernance urbaine », *Revue Française de Science Politique*, vol. 45, n°1, pp. 4-15
- LEGALÈS P., 2003, *Le retour des villes européennes. Sociétés urbaines, mondialisation, gouvernement et gouvernance*. Paris : Presses de Sciences-Po, 454 p.
- LE GOFF J., (dir.), 1977, *Pour un autre Moyen Age, Temps, travail et culture en Occident*, Paris : Gallimard, 420 p.
- LE GOFF Jacques, LEFORT Jean, MANE Perrine (dirs.), 2002, *Les calendriers, leurs enjeux dans l'espace et dans le temps*, Somogy, 396 p.
- LEJOUX P., 2007, « Les mobilités du temps libre : de nouveaux enjeux de différenciations sociales et spatiales ? », *EspaceTemps.net*, [En ligne] URL : <http://espacetemps.net/document2403.html>
- LERUP L., 1978, « Environmental and Behaviour Congurence as Mesure of Goodness in Public Spaces : the Case of Stockholm », *Ekistics*, n° 204, pp. 341-358
- LEUFEUVRE M-P et LELEVRIER C., 2007, « Vers un nouveau modèle de maîtrise de l'usage » in. BOURDIN, A., (dir.), *Mobilité et écologie urbaine*, Paris : Descartes et Cie, pp. 181-207
- LÉVY J. et LUSSAULT M., (dir.), 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris : Belin, 1032 p.
- LÉVY J., 2004, « Modèle de mobilité, modèle d'urbanité » in. ALLEMAND S., ASCHER F. et LÉVY J. (dirs.), *Les sens du mouvement*, Paris : Belin, pp.157-170
- LIPOVETSKY G., 1993, *L'ère du vide. Essai sur l'individualisme contemporain*, Paris : Gallimard, 327 p.
- LIPOVETSKY G., 2004, *Les Temps hypermodernes*, Paris : Grasset, 125 p.

- LLOYD R. et CLARK N., 2000, *The City as an Entertainment Machine*, research report n°454, University of Chicago, [En ligne] URL : <http://fau.uchicago.edu/EM3.SS.doc>
- LOJKINE J. et MALETRAS J-L., 2002, *La guerre des temps : le travail en quête de mesure*, Paris : L'Harmattan, 239 p.
- LORRAIN D., 2000, « Gouverner les villes. (Questions pour un agenda de recherche) », *Pole Sud*, n°13, pp. 27-40
- LOUBET-GROJEAN M-F., 2005, *Chômeurs et bénévoles: le bénévolat de chômeurs en milieu associatif en France*, Paris : L'Harmattan, 243 p.
- LUSSAULT M., 2000, « Action ! » in. LUSSAULT M. et LÉVY J. (dirs.), *Logiques de l'espace et esprit des lieux*, Paris : Belin, pp. 11-37
- LUSSAULT M., 2001, « L'urbanisme de la chronotopie », *Les temps de la ville, Les Cahiers Millénaire* 3, n°27, pp. 63-69
- LUSSAULT M., 2004, « La mobilité comme événement » in. ALLEMAND S., ASCHER F. et LÉVY J. (dirs.), *Les sens du mouvement*, Paris : Belin, pp. 109-117
- LYNCH K., 1999, *L'image de la cité*, Paris : Dunod, 210 p.
- MAISONNEUVE (de) A., 1999, *Et si les Fêtes m'étaient contées*, Bruxelles : Éd. de l'Étoile, 234 p.
- MANNONI P., 1998, *Les représentations sociales*, Paris : PUF, coll. Que sais-je ?, 127 p.
- MANZAGOL C., 1995, « La localisation des activités spécifiques » in. BAILLY A., FÉRRAS R. et PUMAIN D. (dirs.), *Encyclopédie de géographie*, Paris : Économica, pp. 471-496
- MARCEL J-C., 1999, « Un fondement du lien social: la mémoire collective selon Maurice Halbwachs », *Technologies. Idéologies. Pratiques*, vol. 13, n°2, pp. 63-88
- MARCEL J-C., 2007, « Mémoire, espace et connaissance chez Maurice Halbwachs » in. JAISSON M. et BAUDELOT C. (dirs.), *Maurice Halbwachs, sociologue retrouvé*, Paris : Éd. Rue d'Ulm, pp. 103-126
- MARCONIS R., 2005, *Nouveaux rythmes urbains : la ville à 1000 temps*, Introduction au Café Géographique du 5 mars 2005, [En ligne] URL : <http://membres.multimania.fr/aphgtoulouse/info/cafegeo/cafegeo.htm>
- MARTINOT-LAGUARDE P., 2003, « Éditorial », *Revue Projet*, n°273, pp. 4-5
- MASBOUNGI M., 2001, « Du bon usage de la chronotopie » in. PAQUOT T. (dir), *Le quotidien urbain. Essais sur les temps des villes*, Paris : Éd. la Découverte/Institut des Villes, pp. 167-189

- MASBOUGNI A. (dir.), 2003, *Penser la ville par la lumière*, Paris : Éd. de la Villette, coll. Projets Urbains, 113 p.
- MASSOT M-H., ORFEUIL J-P., et BELLANGER F., 2006, *Éléments pour une prospective de la mobilité*, Lyon, CERTU, 65 p.
- MASSOT M-H. et ORFEUIL J-P., 2004, « Les mobilités urbaines dans 20 ans » *in*. ALLEMAND S., ASCHER F. et LÉVY J. (dirs.), *Les sens du mouvement*, Paris : Belin, pp.219-228
- MAUSS M. et HUBERT H., 1899, « Mélanges d'histoires des religions : Essai sur la nature et la fonction du sacrifice », *L'Année Sociologique*, tome II, pp. 29-138
- MAUSS M. et BEUCHAT H., 1904-1905, « Essai sur les variations saisonnières des sociétés eskimos. Étude de morphologie sociale », *L'Année Sociologique*, tome IX, 1904-1905
- MAUSS M., 1969, « Sources, matériaux, à l'appui de l'essai sur "l'art et le mythe" », *in*. *Œuvres complètes*, tome II, Paris : Éd de Minuit, 252 p.
- MAUSS M. et HUBERT H., 1906, « Mélanges d'histoires des religions. Introduction à l'analyse de quelques phénomènes religieux », *Revue d'histoire des religions*, n°58, pp. 163-203
- MAUSS M., 1932, « La cohésion sociale dans les sociétés polysegmentaires », *in*. *Œuvres complètes*, tome III, Paris : Éd. de Minuit, pp. 14-53
- MAY N., VELTZ P., LANDRIEU J. et SPECTOR T. (dirs.), 1998, *La ville éclatée*, La Tours d'Aigues : Éd. de l'Aube, pp. 7-22
- MÉDA D., 2001, *Le Temps des femmes. Pour un nouveau partage des rôles*, Paris : Flammarion, 199 p.
- MÉDA D., 2003, « Manquons nous de temps ? », *Interventions économiques*, n° 31, 15 p.
- MERCURE D., 1995, *Les temporalités sociales*, Paris : L'Harmattan, 175 p.
- MICHON P., 2005, *Rythmes, pouvoir, mondialisation*, Paris : PUF, coll. Pratique Théoriques, 467 p.
- MICHON P., 2005a, « Rythmes archaïques. Éléments d'une histoire du sujet », *Revue du Mauss*, n°25, pp. 452-483
- MICHON P., 2005b, « Rythmes archaïques (suite et fin). Une anthropologie des rythmes », *Revue du Mauss*, n°26, pp. 413-434
- MICHON P., 2005c, « Rythme et utopie chez Marcel Mauss. Pour une eurhythmie de la violence », *Revue du Mauss*, n°28, pp. 449-463
- MICHON P., 2005d, « Pourquoi les sciences sociales manquent de rythme. Où est passée la société ? »,

Sciences Humaines, n°165, pp. 38-41

MICHON P., 2007, *Les Rythmes du politique. Démocratie et capitalisme mondialisé*, Paris : Les Prairies Ordinaires, 311 p.

MILLE M., 2000, « Des densités habitantes aux densités mouvantes. L'exemple de la métropole lilloise », *Cybergéo*, [En ligne] URL : <http://www.cybergeu.eu>

MILLET B., 2002, « L'homme dans la ville en continu » in. GWIAZDZINSKI L. (dir.), *La ville 24 heures sur 24*, Paris : Éd. de l'Aube/DATAR, pp. 87-95

MIRANDA-ARIAS M., 2008, « Les événements festifs à la reconquête des fleuves. Redonner sens à l'espace fluvial français. Le cas de Paris-Plage et le festival de Jazz Les Rendez-vous de l'Erdre », 2ème colloque de l'École Doctorale EDVE *Ville Éphémère / Ville Durable. Quels Acteurs pour la Ville de Demain ?*, 17 Janvier 2008.

MOENS F., 2002, « Expériences religieuses. D'anciens cadres pour un nouvel imaginaire », *Sociétés*, n°75, pp. 41-51

MOINE R., 1997, « Les rues du 14 juillet dans le cinéma français de fiction », in. LEMENOREL, A. (dir.), *La rue, lieu de sociabilité ?* Publications des universités de Rouen et du Havre, pp. 377-382

MOLINET E., 2006, « L'hybridation : un processus décisif dans le champ des arts plastiques », *Le Portique*, [En ligne] URL : <http://leportique.revues.org/index851.html>

MONNET J., 2000, « La dimension symbolique de la centralité », *Cahier de Géographie du Québec*, vol. 44, n°123, pp.399-418

MONTULET B., 2001, « Les cadres sociaux de l'espace et du temps » in. BASSAND M., JOYE D. et KAUFMANN V. (dirs.), *Enjeux de la sociologie urbaine*, Presse Polytechniques et Universitaires Romandes, pp. 65-83

MORELLI A., 1993, « La réinterprétation chrétienne des fêtes antérieures au christianisme. Le métissage des Dieux », *Religiologiques*, n°8, pp. 95-102

MORVAN Y., 2005, « La ville marketing, essai d'interprétation », *Urbanisme*, n° 344, pp 71-74

MUNCHEMBLED R., 2002, *L'invention de la France moderne, monarchie, culture et société (1500-1660)*, Paris : Armand Colin, 272 p.

NAHOUM-GRAPPE V., 1998, « L'échange des regards », *Terrain*, n° 30, pp. 67-82

NEVEUX H., 1998, « Les discours sur la ville » in. LE ROY LADURIE (dir.), *La ville des Temps Modernes : De la Renaissance aux Révolutions*, Paris : Seuil, pp. 13-21

- ORY P., 2008, « Paris, capitale des expositions universelles » in. *Paris et ses expositions universelles, architectures, 1855-1937*, Tours : Éd. du Patrimoine, pp. 8-14
- OZOUF M., 1989, *La fête révolutionnaire 1789-1799*, La Flèche : Gallimard, 473 p.
- PADDISON R., 1993, « City Marketing, Image Reconstruction and Urban Regeneration », *Urban Studies*, vol. 30, n°2, pp. 339-350
- PAN KE SHON J-L., 2003, « Être seul », INSEE, *Données Sociales. La société française 2002-2003*, [En ligne] URL : www.insee.fr
- PAPADANIEL Y., 2004, « La société en vitrine : le cas de l'Exposition nationale suisse de Lausanne », *A contrario*, vol. 2, n°2, pp. 67-8
- PAQUOT T. (dir), 2001, *Le quotidien urbain. Essais sur les temps des villes*, Paris : Éd la Découverte/Institut des Villes, coll. Cahiers Libres, 192 p.
- PAQUOT T., 2009, « Pour un urbanisme chronotopique », *Urbanisme*, n°365, pp. 64-68
- PARADEISE C., 1975, *Loisir et sociabilité : étude de quelques variables statistiques*, Thèse de 3e cycle, Paris V.
- PATURLE C., 1977, *Le temps de l'aménagement. Analyse de l'aménagement du temps en milieu urbain*, Paris : COPEDITH, 130 p.
- PÉRALDI M., 1988, « Le Désarroi des aménageurs », *Diagonal*, n°74, pp. 37-40
- PÉREZ O., 1991, « L'audience des journaux télévisés. Fidélité et duplication » in. IREP (coord.), *Télévision : de l'audience à l'efficacité de la publicité*, IREP, 272 p.
- PÉRIER L., 1979, « Animation : ce qu'il faut faire », *Vie publique*, n°83, pp.19-30
- PERROT M., 1982, « La ville en mouvement. Fêtes et manifestations », *Ethnologie Française*, vol. 12, n°2, pp. 12-35
- PÉTONNET C., 1987, « L'anonymat ou la pellicule protectrice », *Le temps de la réflexion*, n°VIII, pp. 247-261
- PIERUCCI A.F., 2005, « O desencantamento do mundo. Todos os passos do conceito em Max Weber », *Archives de sciences sociales des religions*, n°131-132, pp. 215-311
- PILLON T., 1997, « Individualisation du temps de travail et espaces publics », *Les Annales de la Recherche Urbaine*, n° 77, pp. 53-58
- PLASSARD F., 1995, « Les réseaux de transport et de communication » in. BAILLY A., FÉRRAS R. et PUMAIN D. (dirs.), *Encyclopédie de géographie*, Paris : Économica, pp. 515-538

- PRADEL B. et DUVAL G., 2004, « Collectivités locales : la longue marche du développement durable », *Alternatives économiques*, n°228, pp. 44-48
- PRADEL B., 2005, *Les polarités d'animation cycliques thématiques : les contours d'un Paris ludique et éphémère*, mémoire de DEA Mutations Urbaines et Gouvernance Territoriale, sous la direction de Francis Godard, Institut Français d'Urbanisme, 132 p.
- PRADEL B., 2007, « Mettre en scène et mettre en intrigue : un urbanisme festif des espaces publics », *Géocarrefour*, vol.82, n°3, pp. 123-130
- PRADEL B., 2008, « L'urbanisme temporaire : du court au moyen terme. Une échelle d'action urbaine intermédiaire » in. DE CONNINCK F. et DEROUBAIX G. (dirs.), *Ville éphémère/ville durable. Nouveaux usages, nouveaux pouvoirs*, Paris : L'œil d'Or, pp. 247-261
- PRONOVOST G., 1996, *Sociologie du temps*, Bruxelles : De Boeck, 183 p.
- PUMAIN D. et LEPETIT B. (coord.), 1999, *Temporalités urbaines*, Paris : Anthropos, 317 p.
- QUÉRRRIEN A. et MATTEÏ F., 2007, « Individualisme et production de l'urbain », *Annales de la Recherche Urbaine*, n°102, éditorial.
- RABIN G., 2002, « La ville accélère » in. GWIAZDZINSKI L. (dir.), *La ville 24 heures sur 24*, Paris : Éd. de l'Aube/DATAR, pp.103-111
- RAIBAUD Y., 2009, « Le genre et le sexe comme objets géographiques » in. *Sexe de l'espace, sexe dans l'espace*, Acte du colloque Doc'Géo, Pessac : France (2007), [En ligne] URL : <http://hal.archives-ouvertes.fr>
- RAMADIER T., PÉTROPOULOU C. et BRONNER A-C., 2008, « Quelle mobilité quotidienne intra-urbaine sans la voiture ? Le cas des adolescents d'une banlieue de Strasbourg », *Enfances, familles, génération*, n°8, pp. 60-85
- RAMOS J-M., 1987, « Revue d'arguments sur une question délicate : La représentation sociale du temps. », *Temporalistes*, n°6, pp. 19-23
- RAMOS J-M., 2005, « IN MEMORIAN William Grossin (1914-2005) », *Temporalités*, n°3, [En ligne] URL : <http://temporalites.revues.org/index395.html>
- RAPOPORT I. et TAMALET C., 1992, « Foires, parcs et fêtes foraines, du centre urbain à la périphérie », *Architecture Intérieure*, n°248, pp. 56-65
- RAUCH A., 2003, « Les loisirs, un temps libéré ? », *Revue Projet*, n°273, pp. 43-52
- RÉAU B. et POUPEAU F., 2007, « L'enchantement du monde touristique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°170, pp. 4-13

- RICHARDS G. et WILSON J., 2004, « The Impact of Cultural Event on City Image : Rotterdam, Cultural Capital of Europe 2001 », *Urban Studies*, vol. 41, n°10, pp. 1931-1951
- RINAUDO C., 2003, « Carnaval de Nice et Carnavals indépendants, Les mises en scène festives du spectacle de l'authentique », *Sociologie et société*, vol. XXXVII.1, pp.55-68
- RIVIÈRE C-A., 2004, « La spécificité française de la construction sociologique du concept de sociabilité », *Réseaux*, n°123, pp. 207-231
- RONCAYOLO M., 1990, *La ville et ses territoires*, Paris : Gallimard, coll. Folio/essais, 280 p.
- RONCAYOLO M., 1994, « Une nécessaire interdisciplinarité », *Courrier du CNRS*, n°81, avant-propos.
- RONCAYOLO M., 2001, *La ville aujourd'hui - Mutations urbaines, décentralisation et crise du citoyen, Histoire de la France urbaine*, tome 5, Paris : Seuil, coll. Points histoire, 668 p.
- ROSEMBERG M., 2000, *Le Marketing urbain en question*, Paris : Économica. coll. Villes, 181 p.
- ROUCH J-P., 2006, « Une approche compréhensive des emplois du temps : cahiers-temps et chronostyles » in. THOEMMES J. et DE TERSSAC G. (dirs.), *Les temporalités sociales : repères méthodologiques*, Toulouse : Octares, pp. 105-119
- ROULEAU B., 1975, *Le tracé des rues de Paris – formation – typologie – fonctions*, Paris : Éd. du CNRS, 129 p.
- RTE, 2002, *Consommation Française d'électricité, caractéristiques et méthode de prévision*, [En ligne] URL : <http://siteelectrotechnique.free.fr/Documents%20GE1/doc%20production%20edf/prevconsoelec.pdf>
- RUANO-BORBALAN J-C., 2001, « Croyance et religion : du déclin à l'affirmation », *Sciences Humaines*, n°118, pp. 13-14
- SAINT-GÉRAND J-P., 2003, « Du rythme : le désir du poète et le dire des dictionnaires (1780-1914) », *Semen*, n°16 [En ligne] URL : <http://semen.revues.org/document2675.html>
- SAINT-JULIEN T. et LE GOIX R. (dirs.), 2007, *La métropole parisienne. Centralités, inégalités, proximités*, Paris : Belin, 333 p.
- SAINT POL T., 2006, « Le dîner des Français : un synchronisme alimentaire qui se maintient », *Économie et statistique*, n°400, pp.45-69
- SANSOT P., 1993, *Jardins publics*, Paris : Payot, 253 p.
- SANSOT P., 2004, *Poétique de la ville*, Paris : Armand Colin, 604 p.

- SAUVAGE A., 2003, « Fête la ville », *Urbanisme*, n°331, pp. 39-42
- SAUVANET P., 2007, *Le rythme grec d'Héraclite à Aristote*, Paris : PUF, coll. Philosophie, 127 p.
- SCHWARTMAN H., 1989, *The Meeting : gatherings in organizations and communities*, New York and London: Plenum, 335 p.
- SÉGALEN M., 2002, *Rites et rituels contemporains*, St Germain-du-Puy : Nathan Université, coll. 128, 125 p.
- SENNETT R., 1979, *Les tyrannies de l'intimité*, Paris : Le Seuil, 285 p.
- SCHERRER F., 2004, « Désynchroniser, resynchroniser l'action collective urbaine », in. (Coll.) *Les rythmes urbains*, Lyon : Rencontres de Gadagne, pp. 39-49
- SIMAY P., 2008, « Une autre ville pour une autre vie. Henri Lefebvre et les situationnistes », *Métropoles*, n°4, [En ligne] URL : <http://metropoles.revues.org/2902>
- SIMMEL G., 1991, *Sociologie et épistémologie*, Paris : PUF, 240 p.
- SIMMEL G., 1999b, *Sociologie, étude sur les formes de la socialisation*, Paris : PUF, 772 p.
- SIMMEL G., 2007, *Philosophie de l'argent*, Paris : Puf, 662 p.
- SIMON G., 2006, « Les imaginaires touristiques de Paris. Entre prédominance du patrimoine classique et production d'une urbanité contemporaine », in. *Imaginaires urbains du Tourisme / Imaginaires touristiques de l'Urbain*, Université Libre de Bruxelles ; IGEAT, 20 p.
- SOULÉ B., 2007 « Observation participante ou participation observante? Usages et justifications de la notion de participation observante en sciences sociales », *Recherches qualitatives*, vol. 27, pp. 127-140
- SOULET M-H, 2004, « Les mutations contemporaines du lien social », *Actes de la conférence de Carthage*, [En ligne] URL : <http://mijsgd.ds.iscte.pt/textos/politicas%20sociais/Conference%20Carthage.pdf>
- STIEGLER B., 2002, « La guerre des temps » in. GWIAZDZINSKI L. (dir.), *La ville 24 heures sur 24*, Paris : Éd. de L'Aube/DATAR, pp. 69-87
- STRINGER Y., 1993, « Le mirage des retombées économiques », in. GAUTHIER G. et THIBAUT M., *L'analyse coûts-avantage. Défis et controverses*, Paris : Économica, chapitre 10
- STUDENY C., 1995, *L'invention de la vitesse*, Paris : Gallimard, 406 p.
- SUE R., 1994, *Temps et Ordre social*, Paris : PUF, 313 p.

- TAYLOR J., 2004, « La régionalité dans le réseau des villes mondiales », *Revue internationale des sciences sociales*, n° 181, pp. 401-415
- TARDE G., 1989, *L'Opinion et la foule*, Paris : PUF, 184 p.
- TÉXIER S. (dir.), 2006, *Voies Publiques, histoires et pratiques de l'espace public à Paris*, Paris : Éd. du Pavillon de l'Arsenal, 320 p.
- THOMAS R., 2007, « La marche en ville. Une histoire de sens », *L'Espace géographique*, tome 36, pp. 15-26
- THOMPSON E. P., 1967, « Time, Work-Discipline and Industrial Capitalism », *Past and Present*, vol. II, pp. 56-97
- TNS/SOFRES Mairie de Paris, 2004, *Enquête Paris-Plages 2004, Voies Georges Pompidou*
- TRAUTMAN C., 2007 (dir.), *Quand Berlin pensait les peuples. Anthropologie, ethnologie et psychologie (1850-1950)*, Paris : Éd. du CNRS, 248 p.
- TRAYSER M., 2005, *De l'éphémère au durable ou les aménagements éphémères étudiés sous l'angle de la durabilité. Le cas de l'opération les « yeux de la ville » à Genève*, mémoire de DESS, Développement durable, gestion des ressources, A Da Cunha (dir.), Université de Lausanne, [En ligne] URL : www.unil.ch/webdav/site/igul/shared/Memoires-DESS-AC/17_Traysier_memoire_DESS.pdf
- URBAIN J-D., 2002a, *Les vacances*, Paris : Le Cavalier Bleu, coll. Idées Reçues, 126 p.
- URBAIN J-D., 2002b, *Sur la plage*, Paris : Payot, coll. Essai, 384 p.
- URRY J., 2002, « Mobility and Proximity », *Sociology*, vol. 36, n°2, pp. 255-274
- URRY J., 2004, « Petits mondes » in ALLEMAND S., ASCHER F. et LÉVY J. (dirs.) *Les sens du mouvement*, Paris : Belin, pp. 36-49
- URRY J., 2005, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?* Paris : Armand Colin, 256 p.
- VADROT P., 2006, « La neige dans tous ses états : un métissage d'imaginaires de la glisse et de la forme ». *ethnographiques.org*, n° 10, [En ligne] URL : <http://www.ethnographiques.org/2006/Vadrot.html>
- VAN CRIEKINGEN M., 2006, « Que deviennent les quartiers centraux à Bruxelles ? », *Brussels Studies*, n°1, pp. 4-18
- VAN CRIEKINGEN M., 2008, « Réurbanisation ou gentrification ? Parcours d'entrée dans la vie d'adulte et changements urbains à Bruxelles », *Espaces et Sociétés*, n°134, pp. 149-166

- VAN CRIEKINGEN M. et DECROLY J-M, 2009, « Le Plan de Développement International de Bruxelles (PDI). Promesses de développements immobiliers et d'inégalités croissantes ? », *Brussels Studies*, n°25, pp. 1-15
- VASSALO P., 2005, « Villes et politiques temporelles », *Mouvements*, n°39/40, pp. 112-120
- VAUDOUR-FAGUET B., 2001, « La disneylandisation de la société », *Futurible*, n°267, pp. 79-84
- VELTZ P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*. Paris : PUF, 262 p.
- VELTZ P., 2000, *Le nouveau monde industriel*, Paris : Gallimard, 274 p.
- VELTZ P., 2002, *Des lieux et des liens, politiques du territoire à l'heure de la mondialisation*. Paris : Éd. de l'Aube, 151 p.
- VIARD J., 1990, *Le tiers espace. Essai sur la nature*, Paris : Méridien Klincksiek, 152 p.
- VIARD J., 2002, *Le sacre du temps libre, la société des 35 heures*, Paris : Éd. de l'Aube, 216 p.
- VIARD J., (dir.) POTIER F. et URBAIN J-D., 2002, *La France des temps libres et des vacances*, La Tour d'Aigues : Éd. de l'Aube, 227 p.
- VIDAL J-C., 2002, « La modernisation et la nécessaire évolution des services publics » *in*. BOULIN J-Y, DOMMERGUES P. et GODARD F., (dirs.) *La nouvelle aire du temps*, Paris : Éd. de l'Aube/DATAR, pp. 159-171
- VILLEFOSSE (de), R H., 1980, *Nouvelle histoire de Paris : Solennités, Fêtes et Réjouissances parisiennes*, Paris : Hachette, 530 p.
- WACHTER S. (dir.), 2003, *La forme et le flux : figures urbaines et architecturales de la mobilité*, Paris : Centre de Prospective et de Veille Scientifique, DRAST, note n°18, 70 p.
- WEBER M., 1963, *Le Savant et le Politique*, Paris : UGE, 70 p.
- WEBER M., 1992, *La ville*, Paris : Aubier-Montagne, coll. Champs Urbains, 218 p.
- WEBER M., « Considération intermédiaire : théorie des degrés ; et des orientations du refus religieux du monde ». *in*. GROSSEIN J-P., 1996, *Sociologie des religions par Max Weber*, Paris, Gallimard, pp. 410-460.
- WEIL G., 2005, « Fêtes grandioses dans les villes et les territoires », *Séminaire Entrepreneurs Villes et Territoires les Amis de l'École de Paris*, séance du 8 mars 2005, [En ligne] URL : www.ecole.org
- WHYTE, H. W., 1980, *The Social Life of Small Urban Places* Washington D.C, The Conservation Foundation, 125 p.

- WIEL M., 2003, « Où sont les marges de manœuvre en matière d'aménagement des centralités ? » *in. Centralité dans la ville en mutation. Quelles perspectives d'action pour les pouvoirs publics ?* Lyon : CERTU, pp. 90-100
- WINKIN Y., 2001, « Proposition pour une anthropologie de l'enchantement » *in. MIDOL N., RASSE P. et TRIKI F. (dirs.), Unité-diversité. Les identités culturelles dans le jeu de la mondialisation*, Paris : L'Harmattan, pp. 169-179
- WIRTH L., 1938, « Le phénomène urbain comme mode de vie » *in. JOSEPH I. et GRAFMEYER Y., L'École de Chicago*, Paris : Flammarion, 1979, pp. 255-273
- WUNENBURGER J.-J. (dir.), 1992, *Les rythmes, Lectures et théories*, Paris : L'Harmattan, 247 p.
- YONNET P., 1999, *Travail, loisirs - Temps libre et lien social*, Paris : Gallimard, 324 p.
- ZAFFRAN J., 2005, « Monter en âge, descendre en ville. Analyse du rapport de l'adolescence au centre-ville » *in. MONTULET B., HUBERT M., JEMELIN C. et SCHMITZ S. (dirs.), Mobilité et temporalités*, Bruxelles, Publication des Facultés Universitaires Saint-Louis, pp. 53-64
- ZARIFIAN P., 2001, *Temps et modernité. Le temps comme enjeu du monde moderne*, Paris : L'Harmattan, 296 p.
- ZARIFIAN P., 2002, *Les impasses de l'approche du temps chez Éliás*, [En ligne] URL : <http://pagesperso-orange.fr/philippe.zarifian/page34.htm>
- ZEPF M. (dir.), 2004, *Concerter, gouverner et concevoir les espaces publics urbains*. Lausanne : Presses polytechniques et universitaires romandes, 175 p.
- ZÉRUBAVEL É., 1985, *Hidden rhythms : schedules and calendars in social life*, University of California Press, pp. I-XIX
- ZUKIN S., 1995, *The Culture of Cities*, Cambridge : Éd. Blackwell, 318 p.

Index des illustrations

Illustration 1 : plan de Paris-Plages 2009 ou l'effacement symbolique de la ville du quotidien, site de la Voie Georges Pompidou, source : DGEP.....	186
Illustration 2 : le parcours festif des Plaisirs d'Hiver 2009, un pôle ludique dans la ville ? Source : BGE	188
Illustration 3 : l'effet de sas par la verticalité à Bruxelles-les-Bains, source : auteur.....	227
Illustration 4 : la rue de Veaux entre la place de la Bourse et la Place Sainte Catherine, de jour au quotidien et de nuit durant Plaisirs d'Hiver, source : auteur.....	229
Illustration 5 : panorama sur Bruxelles-les-Bains depuis le Pont Léopold II, source : auteur.....	232
Illustration 6 : la linéarisation de l'espace à Paris-Plages : plage, caillebotis, espace de transition, promenade, balustrade, Seine, source : auteur.....	234
Illustration 7 : la linéarisation de l'espace à Bruxelles-les-Bains, source : auteur.....	236
Illustration 8 : Paris-Plages 2007, ou quand la route devient place, source : auteur.....	237
Illustration 9 : la place du Marché aux Poissons à l'année, pendant Plaisirs d'Hiver l'après-midi, pendant Plaisirs d'Hiver un vendredi soir, source : auteur.....	239
Illustration 10 : compositions végétales à Paris-Plages et Bruxelles-les-Bains, source : auteur.....	245
Illustration 11 : oriflammes, parasols et palmier ou les symboles balnéaires de Paris-Plages, source : auteur.....	248
Illustration 12 : baignade sous le Pont de Iéna, aout 1945, source : coll. Lapi Roger-Viollet.....	252
Illustration 13 : le parallélisme graphique entre une affiche d'époque et l'affiche de Paris-Plages 2009, source : allposter.com et Mairie de Paris.....	253
Illustration 14 : la Voie Georges Pompidou, un dimanche, en semaine et pendant Paris-Plages, source : auteur.....	271
Illustration 15 : la mobilité interne des publics, Paris-Plages 2007, réalisation : auteur.....	298
Illustration 16 : Paris-Plages 2006 au Port de la Gare, l'adaptation de l'événement aux travaux, et inversement, source : auteur.....	311
Illustration 17 : la représentation du projet du Port de la Gare, source : SEMAPA.....	314
Illustration 18 : l'espace projet où les différentes phases de travaux de la ZAC Rive Gauche et la situation centrale du Port de la Gare, source : SEMAPA.....	315
Illustration 19 : Guinguette dansante à Paris-Plages : voir et être vu, de la métaphore du bal populaire à sa réification événementielle, source : auteur.....	357
Illustration 20 : le rapprochement des corps et l'exposition de la nudité en groupe sur le bord de la plage, source : auteur.....	371

Illustration 21 : une tenue mi-balgénaire, mi-urbaine à Paris-Plages	source : auteur.....	372
Illustration 22 : la nudité masculine s'expose seule à Paris-Plages,	source : auteur.....	372
Illustration 23 : topless à Paris-Plages,	source : auteur.....	372
Illustration 24 : Un groupe d'amis qui s'expose au soleil autant qu'aux regards des passants,	source : auteur.....	375
Illustration 25 : sur l'avant scéne, le corps trop beau, trop regardé empéche de se relever face au voyeur ; sur l'arriére scéne, le corps habillé et à l'ombre se dissimule,	source : auteur.....	376
Illustration 26 : regards des outsiders, Pont au Change,	source : auteur.....	380
Illustration 27 : l'entrée et la sortie se préparent dans les zones liminaires,	source : auteur.....	383
Illustration 28 : la réduction des distances physiques à Plaisirs d'Hiver dans une des rues de chalts, place de la Bourse,	source : BGE.....	395
Illustration 29 : pause dans la mobilité autour d'une poubelle à Plaisirs d'Hiver, place du Marché aux Poissons,	source : auteur.....	396
Illustration 30 : file d'attente courbée et dédoublée et interaction sociale à Paris-Plages,	source : auteur.....	397
Illustration 31 : fontaine et regard en attente à Paris-Plages,	source : auteur.....	398
Illustration 32 : un transat pour deux à Paris-Plages,	source : auteur.....	404
Illustration 33 : le transat table de pique-nique et banc à Paris-Plages,	source : auteur.....	404
Illustration 34 : l'organisation des plages comme articulation de différents territoires privatifs, pour se montrer, bronzer, se reposer, travailler,	source : auteur.	405
Illustration 35 : groupe d'amis en bord de plage à la configuration ouverte et changeante,	source : auteur.....	408
Illustration 36 : Bruxelles-les-Bains : les plagistes s'orientent dos au soleil, au bassin, à l'eau pour se tourner vers la promenade,	source : auteur.....	413
Illustration 37 : la déconsidération collective face à celui qui brise la règle d'exposition des corps interne au groupe des plagistes,	source : auteur.....	414
Illustration 38 : regard de trois quarts des promeneurs vers l'espace de plage,	source : auteur.....	415
Illustration 39 : la rambarde face aux plages, une zone pour se montrer et « mater »,	source : auteur.....	421
Illustration 40 : le bord de plage de sable et le regard insistant à Paris-Plages,	source : auteur.....	422
Illustration 41 : le bord de plage de sable et le regard par-dessus l'épaule à Paris-Plages,	source : auteur.....	422
Illustration 42 : le trottoir comme assise et lieu d'observation des promeneurs à Paris-Plages,	source : auteur.....	424

Index des tableaux

Tableau 1: des oppositions théoriques à dépasser ? Source : auteur.....	131
Tableau 2 : origine géographique des publics de Paris-Plages suivant le site, non réponses exclues	296
Tableau 3 : sites de Paris-Plages 2007 et temps de déplacement des visiteurs pour se rendre à Paris-Plages 2007, % en ligne, non réponse exclues.....	297
Tableau 4: origines géographiques du public de Plaisirs d'Hiver 2006, % en ligne, non réponse exclues	299
Tableau 5: origines géographiques du public de Bruxelles-les-Bains 2007, % en ligne, non réponse exclues.....	300
Tableau 6: enquêtes effectuées et données récupérées.	358
Tableau 7: Perception de la fréquentation selon les trois événements, non réponses exclues.....	385
Tableau 8: Ambiance Paris-Plages 2007, questions fermées. Interrogés : 1546 / Répondants : 1520 / Réponses : 4377. Pourcentages calculés sur la base des répondants	387
Tableau 9 : Ambiance Bruxelles-les-Bains 2007, questions fermées. Interrogés : 494 / Répondants : 483 / Réponses : 1222. Pourcentages calculés sur la base des répondants.....	387
Tableau 10: Ambiance Plaisirs d'Hiver 207, questions fermées. Interrogés : 472 / Répondants : 466 / Réponses : 1373. Pourcentages calculés sur la base des répondants.....	387
Tableau 11 : ancienneté de la programmation de la participation et perception de l'ambiance sociale, non réponses exclues.....	434
Tableau 12 : ancienneté de la programmation de la participation et interactions verbales, non réponses exclues.	435
Tableau 13 : ancienneté de la programmation de la participation et temps de présence, non réponses exclues.....	437
Tableau 14 : ancienneté de la programmation de la participation et nombre de visites durant une édition, non réponses exclues. La différence d'effectifs avec les croisements antérieurs s'explique par l'exclusion des primo-participants qui ne peuvent répondre en termes de fréquence de participation.....	438
Tableau 15 : temps de présence et type d'activités effectuées à Paris-Plages, réponses multiples, non réponses exclues.	439
Tableau 16 : activités effectuées à Paris-Plages et rencontre tous types confondus, non réponses exclues.....	440
Tableau 17 : temps de présence et perception de l'ambiance sociale, non réponses exclues.....	442
Tableau 18 : nombre de participation durant une édition et perception de l'ambiance sociale, non réponses exclues.....	443

Tableau 19 : régularité de la participation à Paris-Plages à l'échelle pluriannuelle et perception de l'ambiance sociale, non réponses exclues.....	443
Tableau 20 : temps de présence et interactions verbales, non réponses exclues.	445
Tableau 21 : durée de présence et prolongement des liens créés en situation après Paris-Plages, non réponses exclues.	446
Tableau 22: nombre de participations durant une édition et interactions verbales, non réponses exclues.	447
Tableau 23 : nombre de participations durant une édition et prolongement des liens créés en situation après Paris-Plages, non réponses exclues.....	448
Tableau 24 : régularité de la participation à Paris-Plages à l'échelle pluriannuelle et interactions verbales, non réponses exclues.....	448
Tableau 25 : régularité de la participation à Paris-Plages à l'échelle pluriannuelle et prolongement des liens créés en situation après Paris-Plages, non réponses exclues.	449
Tableau 26 : régularité pluriannuelle de la participation à Paris-Plages et interactions verbales avec un temps de présence inférieur à 2 heures, non réponses exclues.....	450
Tableau 27 : régularité pluriannuelle de la participation à Paris-Plages et interactions verbales avec un temps de présence supérieur à 2 heures, non réponses exclues.....	451
Tableau 28 : fréquence estivale de la participation à Paris-Plages et interactions verbales avec un temps de présence inférieur à 2 heures, non réponses exclues.....	452
Tableau 29 : fréquence estivale de la participation à Paris-Plages et interactions verbales avec un temps de présence supérieur à 2 heures, non réponses exclues.....	452
Tableau 30 : fréquence estivale de la participation à Paris-Plages et interactions verbales pour les visiteurs annuels, non réponses exclues.....	453
Tableau 31 : fréquence estivale de la participation à Paris-Plages et interactions verbales pour les visiteurs ponctuels de l'événement depuis 2002, non réponses exclues.....	453
Tableau 32 : projection du renouvellement de la participation durant l'édition en cours et durant la prochaine édition de Paris-Plages, non réponses exclues.	455
Tableau 33 : projection du renouvellement de la participation durant l'édition en cours et durant la prochaine édition de Bruxelles-les-Bains, non réponses exclues.	455
Tableau 34 : perception de l'ambiance sociale et anticipation d'une prochaine participation durant l'édition en cours, non réponses exclues.....	456
Tableau 35 : perception de l'ambiance sociale et anticipation d'une prochaine participation durant l'édition suivante, non réponses exclues.....	457
Tableau 36 : interactions verbales effectives et anticipation d'une prochaine participation durant l'édition en cours, non réponses exclues.....	458
Tableau 37 : interactions verbales effectives et anticipation d'une prochaine participation durant l'édition suivante, non réponses exclues.....	459
Tableau 38 : intérêt de Paris-Plages et statut matrimonial, non réponse exclues, réponses multiples....	462
Tableau 39 : tableau de comparaison des origines géographiques des participants de Bruxelles-les-Bains suivant le statut matrimonial, hors touristes et visiteurs étrangers, statut matrimonial des plus de 15 ans non réponses exclues. Comparaison avec l'enquête annuelle ECODATA du recensement 2007	463
Tableau 40 : origines géographiques des participants de Paris-Plages suivant le statut matrimonial, comparaison avec les données régionales INSEE, recensement 2006, hors touristes et visiteurs étrangers, statut matrimonial des plus de 15 ans, non réponses exclues.....	464

Tableau 41 : âge des visiteurs de Paris-Plages originaires de la région francilienne suivant le statut matrimonial, comparaison avec les données régionales INSEE, recensement 2006, hors touristes et visiteurs étrangers, statut matrimonial des plus de 15 ans, non réponses exclues.....	465
Tableau 42 : âge des visiteurs de Bruxelles-les-Bains originaires de la région de Bruxelles-Capitale suivant le statut matrimonial, hors touristes et visiteurs étrangers, statut matrimonial des plus de 15 ans, non réponses exclues, comparaison avec les données régionales ECODATA du recensement 2007.....	465
Tableau 43 : genre des participants de Paris-Plages suivant le statut matrimonial hors touristes et visiteurs étrangers, statut matrimonial des plus de 15 ans, non réponses exclues. Comparaison avec les données régionales INSEE, recensement 2006.....	466
Tableau 44 : genre des participants de Bruxelles-les-Bains suivant le statut matrimonial, comparaison avec les données régionales ECODATA du recensement 2007, hors touristes et visiteurs étrangers, statut matrimonial des plus de 15 ans, non réponses exclues.....	466
Tableau 45 : origine géographique suivant la taille du ménage des visiteurs franciliens de Paris-Plage 2004, comparaison avec les données régionales INSEE 1999, source : TNS/Sofres Mairie de Paris, non réponses exclues.....	467

Annexes

Questionnaire Paris-Plages 2007

Date : 2/3/4/5/ 6/7 -Heure : 12h / 13h / 14h / 15h / 16h / 17h / 18h / 19h / 20h / 21h - Lieu 1/2/3

Questionnaire Paris-Plages 2007

Quelle est votre nationalité ? (*Wich is your nationality ?*)

.....

Age : **Sexe :** Masculin Féminin

Statut : Célibataire Concubinage Marié Veuf Divorcé

Avez-vous des enfants ? Non Oui
→ Moins de 15 ans Entre 15 et 18 ans + de 18 ans

Vous êtes venu plutôt : Seul
En couple
Entre amis, préciser le nombre de personnes :.....
En famille, c'est-à-dire avec des enfants.

Quelle est votre profession ou activité ? (donnez des détails).....
Sans profession Retraité Etudiant Collège, lycée

Quel est votre niveau d'étude ?
Collège (6^{ème} à 3^{ème}), CAP, BEP Lycée (2^{nde} à terminale) Bac + 1 Bac + 2
Bac + 3 Bac + 4 et plus Grandes écoles Nsp

Où habitez-vous ? Paris intra-muros : *précisez l'arrondissement*
Autre département : *précisez le numéro de département*

1. La journée d'aujourd'hui est pour vous une journée :

De congés d'été De week-end De RTT

De travail → pause → **Où travaillez-vous ?** Paris intra-muros : *précisez l'arrondissement*
fin de journée Autre département : *précisez le département*

2. Etes-vous parti(e) ou allez-vous partir en vacances cet été ? (plus de 50 km de chez vous en dormant au moins une nuit en dehors de chez vous)

Non Oui → En juillet En août Autre : *précisez.....*
→ Combien de jours ?

Je suis actuellement en vacances

3. Par quel moyen de transport êtes-vous venu(e) en centre-ville ? (Plusieurs réponses possibles)

Voiture Marche Vélo, skate, roller... Bus Métro Train

4. Où étiez-vous juste avant de venir à Paris-Plages ?

Domicile Travail Shopping Site touristique Autre :

5. Où allez-vous aller juste après votre visite à Paris-Plages ?

Domicile Travail Shopping Site touristique Ne sait pas Autre :

6. Combien de temps avez-vous mis pour arriver à Paris-Plages depuis l'endroit où vous étiez auparavant ?

Moins de 10 min Entre 10 min et 30 min Entre 30 min et 1h Plus d'1h

7. Combien de temps restez-vous aujourd'hui à Paris-Plages ?

Moins d'une 1/2h Entre 1/2h et 1h Entre 1h et 2h Plus de 2h Plus de 4h

8. Étiez-vous déjà venu à Paris-Plages les années précédentes ?

Oui chaque année Oui mais pas tous les ans Non c'est la première fois

9. Combien de fois venez-vous à Paris-Plages en moyenne sur un été ?

1 fois 2 ou 3 fois 4 ou 5 fois Plus de 5 fois Ne sait pas

9.b. Venez-vous plutôt : en semaine le WE Cela dépend vraiment des fois.**10. Aujourd'hui, êtes-vous à Paris-Plages**

Parce que c'était sur votre chemin ?

Parce que vous aviez prévu de venir ? → **Depuis** plus de 2 jours
hier
aujourd'hui

11. En dehors de Paris-Plages, avez-vous déjà fréquenté les berges ?

Non Oui → À pieds, à vélo, le dimanche En voiture en semaine Oui mais à d'autres endroits

12. Qu'avez-vous fait/ Qu'allez-vous faire à Paris-Plages ? (Plusieurs réponses possibles)

Plages Animation pour les enfants Restauration/boisson Activité
encadrée
Concert Promenade, marche Hamac, chaise longue Autre

13. Avez-vous déjà bavardé avec des gens à Paris-Plages ? (Plusieurs réponses possibles)

Non Oui → Avec des personnes avec qui vous aviez rendez-vous
Avec des connaissances rencontrées par hasard
Avec des inconnu(e)s → **Les avez-vous revu(e)s par la suite ?**
Oui Non

14. Trouvez-vous le contact avec les gens ici :

Plus facile qu'au quotidien ? Moins facile qu'au quotidien ? Ni plus, ni moins facile.

15. Vous trouvez qu'il y a : Trop de monde Pas assez de monde Juste ce qu'il faut**16. Parmi cette liste, choisissez les trois meilleures propositions qui font, selon vous, l'intérêt de Paris-Plages. (faire lire les propositions si nécessaire)**

Il permet de voir/rencontrer du monde Il incarne l'été dans la ville Il offre un loisir gratuit
Il crée un nouvel espace piéton Il permet de se sentir en vacances Il anime Paris
Il crée une ambiance dépaysante Il brise le quotidien Il attire du monde

17. Parmi cette liste, pouvez-vous choisir trois adjectifs, qui qualifient le mieux l'ambiance de Paris-Plages ? (Faire lire les propositions si nécessaire)

Festive/animée Reposante/calme Artificielle/superficielle De saison/estivale
Naturelle Conviviale Sécurisante Marchande/coûteuse Propre Envahissante

18. Quels autres sites de Paris-Plages 2007 avez-vous visité ?

Voies sur Berge Bassin de la Villette BNF

19. Participez-vous à d'autres événements dans la rue ou sur des places publiques à Paris ?

Non jamais 2/3 fois dans l'année Plus de 3 fois → **Paris sur Glace (patinoires) ?**
oui non

20. Reviendrez-vous à Paris-Plages

- <i>Cette année</i>	Oui certainement	Non ça m'étonnerait	Ne sait pas
- <i>L'année prochaine</i>	Oui certainement	Non ça m'étonnerait	Ne sait pas

21. Pouvez-vous citer deux points positifs et deux points négatifs de Paris-Plages ?

Positif Négatif

.....
.....

22. Exprimez, en quelques mots, pourquoi vous êtes venu ici aujourd'hui ?

Journal de bord à Plaisirs d'Hiver

Ce journal de bord des Plaisirs d'Hiver n'a pas été retouché. Il est livré tel que nous l'avons rédigé durant l'enquête.

Mercredi 13 décembre

55 questionnaires en 6 heures. Bonnes conditions de 12h à 15h avec une petite averse vers 14h sans grande conséquence sur la productivité et l'affluence mais conditions difficiles en fin d'après midi, vent froid et peu de monde.

- Les publics :
 - Il est difficile d'interroger les étrangers = problème de langue, y compris avec les Wallons. C'est un biais de l'enquête par questionnaires qui fait qu'ils sont sous représentés par rapport au public présent. Pourtant ils sont nombreux si on en juge par les différences de langues et les refus de répondre à un questionnaire en français. Ce biais est peut être présent dans l'enquête de la TNS, ce qui peut expliquer le faible pourcentage d'étrangers dans l'échantillon.
 - Il est également assez difficile d'interroger les familles ou les couples avec un enfant car ils sont constamment attentifs à leur enfant et ne veulent pas s'arrêter pour répondre à un questionnaire. On remarque qu'ils consomment beaucoup et s'arrêtent à de nombreuses reprises aux différents stands, souvent incités par leurs enfants. Pourtant là aussi ils sont assez nombreux. Ce biais est peut être aussi présent dans l'enquête TNS où les familles sont sous représentées.
 - Le troisième biais possible porte sur la représentation des personnes en situation de travail entre midi et 2 heures. Autour de la Bourse, les costumes-cravates sont nombreux dans cette tranche horaire mais n'ont pas le temps de s'arrêter. Un certain mépris se lit dans leur attitude. Ils traversent rapidement un sandwich à la main ou flânent sans vouloir être dérangés dans ce moment de repos, voire d'intimité sociale.
 - Ce qui m'a marqué durant cette première journée d'enquête est la forte présence de personnes âgées, en couples ou entre amis, surtout des femmes d'ailleurs. Beaucoup de têtes blanches durant l'après midi, surtout sur la Grand Place ou on est plus dans la contemplation que dans l'action.
- Sur le questionnaire
 - Lorsqu'une personne est à la retraite, le lieu de travail disparaît ainsi que le type de journée qui n'est ni un jour de travail, ni vraiment un jour de congé puisque la personne ne travaille plus. Ainsi, quand l'individu est retraité on construira le thème « retraité » ou « jour comme les autres » ou on précisera qu'on inclut la retraite comme un congé sans

fin... Questionnaire à affiner pour Paris.

- Cette remarque s'applique également quand la personne est sans emploi, au chômage. La question du lieu de travail saute ainsi que celle du type de journée qui est obligatoirement chômée. On la codera comme un jour « ordinaire » ou on précisera que l'on inclut le chômage dans les jours de congé. Il faut trouver ici un terme adéquate... (« jour de non travail »...)
- Découper les horaires en tranche de trois heures.
- Regrouper les professions – revoir les catégories
- Espace :
 - Un choix a été pris : celui de ne pas enquêter sur la Grand Place. D'abord le soir car la lumière y est trop faible et les illuminations focalisent l'attention des personnes sur place. Impossible de les interroger sans les déranger. Trop de refus. Ensuite parce que sur la Grand Place le public n'est que spectateur. Il ne fait que passer le temps de regarder, d'attendre la fin du cycle d'illumination ou de passer devant la crèche. Bref, pas vraiment d'intérêt et trop de difficultés. On oublie ce site et on se concentre ailleurs : à la bourse toute proche où on récupère les publics venants ou allants à la Grand Place. Bon endroit. À noter. Trouver les lieux de passage histoire de capter des gens qui sont allés un peu partout.
 - Forte signalisation du parcours entre les différents lieux de l'événement, très intuitif. Effet de la lumière. Pas trop de flux piétons qui sortent du parcours.
 - Problème place sainte Catherine dû à l'étroitesse de la rue de chalets qui se trouve au centre. Il a fallu d'urgence mettre en place un plan de vigilance et d'évacuation de la foule avec la police, affluence record du WE du 9 et 10 décembre. Dangerosité. Discussion avec les stewarts près à déplacer les barrières.
 - Patinoire pour les enfants en hauteur sur pilotis qui recouvre complètement le tour d'une fontaine place Sainte Catherine. Là on est dans la superposition des fonctions et la création d'un espace nouveau puisque habituellement c'est une fontaine avec une haute colonne en son centre. Ici, le haut de la colonne dépasse de la patinoire située à peu près à 3/4m au-dessus du sol. Enfants isolés du reste de l'événement. Espace pour les parents. Sortir du rassemblement. Quelques tables, des chaises, une machine à café dans une lumière jaunâtre, glauque. Peu de monde.
 - La grande patinoire fonctionne 24/24, elle ne ferme pas. Elle peut être louée par des privés pour des groupes. Jeudi soir, une soirée « sponsor » se dispute la place avec une soirée « ERASMUS » alors qu'une « après midi groupe » est prévue.
- Acquis auprès du BGE :
 - Un CD de photos libres de droit pour les éditions 2005 et 2006 communiquées par le

photographe officiel lui-même. Aller les chercher lundi. Photos retouchées, pas exploitables pour l'ethno : c'est l'image officielle de la ville qui est travaillée sous photoshop.

- Un rendez vous avec O. Murette et K. Serres. Katia ainsi que le responsable du BGE sont des anciens responsables de la structure privée (Together and Partner) qui s'occupait de l'événementiel à Bruxelles et que la Mairie a décidé d'intégrer à la municipalité depuis 2005, date de création du BGE. Discussions sur la suite de l'enquête. Présentation aux membres du BGE pas encore au courant de notre démarche.
- Nous convenons que les résultats de mon enquête seront communiqués au BGE et que les résultats de l'enquête que le BGE coordonne de son côté me seront communiqués. Soit les deux enquêtes, un échantillon de presque 1000 personnes. Je jette un oeil à leur questionnaire : ça me convient pas du tout. Fait à l'arrache. On oublie.

Jeudi 14 décembre

12h-14h30, bonnes conditions, soleil et peu de vent, plus de monde que le mercredi. 18-21h, bonnes conditions malgré le froid qui a redoublé. Pas de pluie ni de vent. 91 questionnaires remplis.

- Les publics :
 - Place de la bourse, vers 12h, de nombreux travailleurs et étudiants s'arrêtent pour manger et boire un coup tout en profitant du décor et de l'ambiance qui dépaysent tout près de leur lieu de travail.
 - Les flamands ont toujours autant de réticence à répondre et nous renvoient sur les roses en parlant un dialecte incompréhensible, alors qu'ils comprennent et parlent parfaitement le français. Ils jouent avec leurs différentes « face » et utilisent des stratégies d'évitement.
 - Place de la Bourse : les « costumes cravates » sont toujours plus dédaigneux que les autres, difficile de les faire s'arrêter, mais on y arrive tout de même. Il faut insister.
 - Les personnes âgées sont très bien représentées.
 - On remarque de nombreuses personnes, sandwich ou cornet de frites à la main, qui mangent en marchant et en se promenant entre les chalets. Elles ne veulent pas s'arrêter pour plusieurs raisons entendues par nous : « Je n'ai pas le temps, je suis en pause je dois retourner au travail » / « Je n'ai pas le temps je n'ai qu'une demie heure de pause » (sous entendu « Je vais pas gâcher 5mn de ma courte pause à vous répondre ») / « Je n'ai pas le temps, je ne veux pas vous répondre en mangeant, ça va refroidir » ou encore « ça va me gâcher mon repas »
 - 15h-18h : place du Marché aux Poissons, les familles sont nombreuses.
 - 18h-21h : place du Marché aux Poissons : une forte affluence de groupes d'amis, plutôt jeunes et de couples s'observe entre 19h et 20h. Vraisemblablement cet horaire correspond à l'heure du repas. Les tables sont prises d'assaut ainsi que le mobilier urbain

qui sert de reposoir. Des groupes se retrouvent en cercle au centre de la place pour déguster leur repas. Les poubelles, très nombreuses sur le site mais rares dans la ville (grosses poubelles vertes très visibles = problème de propreté à Bruxelles, cf. BGE) servent de table pour les moins chanceux. Beaucoup de personnes semblent sortir de leur travail encore habillées comme au bureau et passent par là avant de rentrer chez elles. Les familles avec enfants en bas âge se font plus rares, les personnes âgées aussi. L'espace devient une cantine à ciel ouvert où le vin chaud coule à flot et où les premières personnes un peu avinées apparaissent.

- Espace
 - Place de la Bourse : les petites tables disposées devant les échoppes qui vendent à manger incitent à l'arrêt des publics pour un vin chaud ou une gaufre. Ce type d'aménagement arrête le flot, crée de l'animation et de fil en aiguille densifie le passage entre les chalets. Cette densification crée un effet de masse où le pas est obligé de se ralentir. Ce ralentissement forcé provoque souvent la consommation. D'ailleurs, lorsqu'un des enquêteurs arrête une personne, on observe qu'il arrive souvent que cet arrêt provoque la consommation. À après ou pendant le questionnaire la personne va repérer certains chalets, voir le monde qui s'y presse et finalement va prendre la décision de consommer « un petit truc ».
 - Place de la Bourse : des petits groupes de 3 à 6 personnes prennent place autour de ces tables voire poubelles ! où l'on se tient debout. Peu de personnes s'en vont avec leur repas acheté sur place. Ils restent devant le chalet qui les a servi et s'il n'y a pas de table libre, des groupes de personnes stationnant debout se forment et densifient le passage. On mange debout, dans la rue, au milieu de la foule alors qu'il y a plein de restaurants autour.
 - L'espace d'enquête place Marché aux Poissons est plus large. Il se situe entre l'entrée de la place et la rue de chalets qui a pris forme pour l'événement et qui aboutit sur la grande patinoire (cf. plan fourni pas le BGE + croquis persos). Là également les tables rondes en hauteur permettent l'arrêt mais il n'y a pas de situation d'étranglement. Par contre, un monument permet de s'asseoir au centre de cet espace : ancien mécanisme de vanne et d'écluse quand la place était un bassin industriel. Il est ainsi utilisé comme siège voire comme jeu pour les enfants.
 - Marché aux Poissons : les bouches de métro en réfection sont au centre de la place. En travaux elles sont thématiques aux couleurs de l'événement pour mieux en cacher la laideur de fait du chantier qui s'y déroule. Situation temporaire, articulation de l'événement avec le chantier, accompagnement rénovation urbaine.

Vendredi 15 décembre

Gros *turn over* des enquêteurs et rendez-vous avec O. Murette, une heure d'entretien à retranscrire. 107 questionnaires en 9h de travail. On redresse l'échantillon auprès des travailleurs, familles et personnes

agées. Check avec les enquêteurs. Tout roule.

- L'enquête
 - Le beau temps facilite les choses, les gens étant plus prompts à répondre. Par contre le froid du soir refroidit les ardeurs et rendu le travail beaucoup plus difficile, la fatigue se rajoutant également. La fréquentation de l'après-midi est forte, celle du soir très forte, on ne bouge presque plus dans les rues de chalets.
- Le public
 - Énormément de langues différentes se mélangent dans l'air. On sent un gros afflux d'étrangers mais également une augmentation palpable de la fréquentation générale et cela, tout lieu confondu.
 - Apparition de spectacles de rues éphémères et musicaux qui créent de nombreux attroupements (chorales, artistes de rue, cracheurs de feux). Il semble qu'il y ait moins de familles qu'en semaine et plus de jeunes voire d'étrangers. L'affluence des travailleurs pendant la pause de midi se confirme. L'affluence des personnes âgées en début d'après midi se confirme également.
 - Personne sur la patinoire avant 16h... Affluence très très faible. Hier visite de Chirac et Angéla Merkel. Aujourd'hui présence du président Finlandais. L'échevin vient faire un tour, le BGE est affolé, ça s'excite dans tous les sens.
- L'espace
 - Des points noirs dans l'organisation spatiale génèrent des bouchons.
 - L'avenue principale qui sépare les différents sites et une véritable barrière a la fluidité des flux entre Bourse et place Sainte Catherine et Marché aux Poissons. Certaines personnes ne sont même pas au courant qu'un deuxième site existe. L'unique passage piéton est pris d'assaut, le feux tricolores ne sert presque à rien, autorégulation entre les voitures et les piétons, souvent les piétons gagnent (cf. croquis).
 - Place Sainte Catherine, le kiosque servant à accueillir les spectacles musicaux, coincé entre les chalets, a disparu. On apprend plus tard qu'il a été enlevé pour permettre de résorber les bouchons créés par l'étroitesse de la rue de chalets située au centre de la place. Cette ouverture béante sur le côté de la place, entre les chalets resserrés, permettra à terme, grâce au plan de gestion des foules mis en place face aux problèmes rencontrés le WE d'avant, de rediriger une partie du flot sur le côté de la place, dans une rue parallèle qui va être fermée à la circulation. Cette décision d'urgence redessine la physionomie de la place et la direction des flux de publics qui ne seront plus obligés de passer par la rue de chalet pour se rendre à la patinoire ou à la grand roue située à l'extrémité du site. Une série de panneaux de signalisation de déviation, pas prévue au départ, a été fabriquée pour flécher ce nouveau passage (cf. photos). Discussion avec Murette sur ce dispositif, observation s'il fonctionne. On se place dans la foule, on fait comme tout le monde. Ça bouchonne, mais

bon esprit, les gens restent calmes mais une partie d'entre eux passe entre les chalets : pb de sécurité car branchements d'eau et d'électricité.

- Déambulation avec Olivier Marette : résumé, photo, chronologie du parcours, mise en intrigue.
 - Arches pour délimiter l'espace + 40 totems d'information (prix, couleurs, techniques, etc.).
 - Gestion des concessions des terrasses par le BGE à l'année. Ce n'est pas la ville qui s'occupe de la gestion des concessions privées sur l'espace public mais le BGE. C'est unique et rare. Le BGE a un pouvoir certain grâce à cela. L'argent des concessions est reversé directement au BGE. Par contre la ville alloue les permis de terrasse qui sont tous d'une durée de 11 mois. Ainsi, en décembre, aucune terrasse ne peut exister sauf avec l'aval du BGE pour qu'elles ne gênent pas l'événement Plaisirs d'Hiver.
 - 5 chalets place de la Bourse, 12 place Sainte Catherine, 166 place du Marché aux Poissons, 1350 euros le chalet pour le mois, 5000 pour les chalets dits promotionnels (La Poste, E-Bay = pour retirer les commandes internet). Les chalets sont montés par la mairie mais là encore les concessions sont reversées au BGE. On le voit, le BGE de par sont équipe venue du privé, fonctionne encore sur les bases d'une entreprise privée. On comprend mieux la dimension commerciale de l'événement au regard du marché de Noël de Lille. Par rapport à Paris-Plages on est dans une logique complètement inverse.
 - Le BGE a beaucoup d'influence sur la gestion et l'aménagement de l'espace public. Pour preuve, sur la Place Sainte Catherine, tout le système et réseau électrique a été refait à la demande express du BGE pour accueillir dans de meilleures conditions les événements. Branchements multiples sur du 220 volts et du 380 volts pour les manèges, enterrement des câbles, trappes camouflées dans le sol avec multiprises. Et comme Electrabel est partenaire de Plaisirs d'Hiver et s'affiche sur la Grand Place, lieu très convoité par les annonceurs mais classé, au travers des Nuits Electrabel (son et lumière de Plaisirs d'Hiver), tout le monde s'y retrouve.
 - Les recettes de la patinoire vont au BGE également qui emploie aussi le personnel. De même, les recettes sur les produits dérivés reviennent au BGE.
 - Stewart et Agents de Sécurité sur le site souvent originaires du quartier. Discussions informelles : cf cahier.
 - Mettre tout ça en correspondance avec l'entretien de Marette : choix des lieux vers des quartiers moins fréquentés + statut du BGE + mânes apportée par les sponsors + concurrence territoriale avec le Marché de Noël de Liège... + nécessaire adaptabilité et réflexivité des concepteurs face aux usages des publics qu'on ne prévoit jamais + notion d'intelligence de l'espace. Notion d'adaptation de l'événement à l'espace dans un premier temps (couverture des fontaines, camouflage des plots, retirer les lattes des bancs, mettre en caisse les statuts...) puis d'adaptation de l'espace à l'évènement (demande de mobilier urbain mobile, ajout de puissance électrique) qui reconfigure l'espace public dans son

identité même.

Samedi 16 décembre

La pluie froide et durable de 12h à 18h rend le travail d'enquête très difficile. Les gens sont beaucoup moins prompts à s'arrêter pour répondre aux questionnaires. Malgré cela et le froid persistant, 102 questionnaires ont été remplis. Kathia me donne des tickets repas et boissons, on est trempé.

- L'enquête
 - La pluie nous pousse à changer de stratégie pour ménager les enquêteurs et le matériel ainsi que pour pouvoir interroger les gens, personnes ne voulant répondre sous la pluie sous un coin de parapluie. À la recherche d'endroits abrités nous prenons place sur la Place Sainte Catherine un peu en amont de la place du Marché aux Poissons et en aval du reste de l'événement. Cet endroit est consacré à la ville de Tallin, candidate pour être la capitale européenne de la culture en 2011 (flonflon, lumières, affiches géantes, dépaysement vendu aux touristes, etc.). Au centre des chalets de bois, disposés en « U », à coté du manège qui ferme une partie de ce « U », des tables pour s'appuyer à hauteur de coude, surmontées de petites toitures qui abritent les personnes en train de boire du vin chaud : bavardages, rires, personnes un peu ivres, beaucoup de vie, enfants qui courent, etc. Sous la pluie, serrés sous les toitures, les visiteurs se rapprochent et discutent. C'est là que nous décidons d'enquêter puisque de toutes façons, les personnes qui ne font que traverser vont à la place du Marché aux Poissons pour Plaisirs d'Hiver et que cette placette jouxte la seconde à 5/10m près. Nous ne parlerons donc d'un seul et même lieu pour la Place Sainte Catherine et la place du Marché aux Poissons, pour les besoins et commodités d'interprétation de l'enquête.
- Le public
 - On peut percevoir que dans la soirée, l'affluence massive des publics, notamment étrangers me semble-t-il, transforme la perception de l'événement et que la physionomie conjoncturelle des déplacements pèse sur cette perception. Crispés, tendus, gênés, considérant qu'il y a trop de monde, l'agacement se fait ressentir auprès des personnes interrogées même si cela ne transparaît pas dans le questionnaire. Ils relativisent leur gêne considérant qu'ils participent de cette dernière pour les autres. De plus, ce sentiment est très volubile et doit se capter dans l'instant sur un espace précis. Une même personne pourra ne pas faire ressentir sa gêne à un moment T mais exprimer son agacement à l'instant T+1. Cette idée ne perdure pas dans le temps long, elle est vraiment très conjoncturelle et doit toujours se rapporter à un espace particulier.
 - Les tables sont prises d'assaut. On remarque un nombre important de familles élargies avec parents, plusieurs enfants et un autre membre... Beaucoup de touristes étrangers. À voir si cela ressort d'une façon ou d'une autre dans l'enquête... La patinoire fonctionne enfin comme on ne l'avait pas encore vu dans la semaine ainsi que la grand roue qui ne

désempie pas.

- L'espace
 - Cette affluence du samedi a poussé le BGE en collaboration avec la Police à mettre en place le système de déviation prévu au cas ou. Le chef de la Plice c'est l'échevin, contrairement en France. Pouvoir municipal, affectation des policiers au site. Mais la déviation n'aura pas tenu longtemps malgré les nombreux stewards et agents de police censés le faire respecter. Au bout de quelques heures il ne reste plus rien du dispositif, si ce n'est la fermeture d'une rue parallèle à l'événement et menant directement à la patinoire. L'autre rue parallèle reste ouverte car elle dessert un nombre important de restaurant traditionnel de poissons très connus à Bruxelles. Ces restaurants / vente à emporter / BGE = il faut laisser les voitures pouvoir se garer pour acheter et repartir avec les marchandises. Puissance de l'HORECA. Des deux côtés, rue fermée et rue non fermée, les gens s'engouffrent pour éviter le bouchon central et ils se mettent à se faufiler entre les chalets. Rues peu éclairée, on sort symboliquement et physiquement de l'événement, le pas s'accélère, les discussions sont moins audibles, c'est une parenthèse dans la visite. Certains rôles. Malgré cela la rue centrale redevient un lieu complètement bouché à partir de son milieu. On y avance au pas à pas voire on s'y arrête par la force des choses. L'angoisse et l'agacement se font sentir dans la foule massée entre les deux rangées de chalets et les commerçants eux-mêmes ne s'y retrouvent pas car les consommateurs potentiels ont plus envie de sortir de là que de regarder les stands.
 - Plusieurs rues coupent le parcours dans sa totalité et rendent difficile voire dangereux la circulation des publics entre les différents lieux. Le flux est coupé à plusieurs endroits(cf. Croquis + photo)

Dimanche 17 décembre

Beau temps avec une petite averse en milieu de journée. 114 questionnaires remplis malgré la fatigue accumulée. Les enquêteurs ont très bien travaillé. Je suis content du résultat final avec 470 questionnaires en tout. Un cahier spirales presque rempli. Le BGE souhaite me revoir.

- Les publics
 - Très forte affluence en ce dimanche, la plus forte observée depuis le début de l'enquête. La patinoire fait le plein ainsi que la grande roue. Les ages sont très hétéroclites, mais avec une baisse significative et observable des personnes âgées. Le public en début d'après midi suit la course du soleil avec plus d'affluence sur le parcours ensoleillé. Ça piaille, ça mange, ça rigole, ça discute beaucoup, visiblement l'événement plaît. Phase d'observation place Marché aux Poissons, les gens répondent bien à l'enquête.
- Espace.

- La Grand Place est surtout un lieu de passage et d'arrêt momentané pour les touristes avides de ce lieu classé patrimoine de l'UNESCO. Beaucoup de caméras et de photographes autour de l'arbre de Noël. Les bus des tours opérateurs débaquent les touristes plus en amont, derrière les Galeries Royales.
- Première fermeture de la rue Sainte Catherine pour des problèmes d'affluence en conflit avec les voitures.
- La déviation sur la place du Marché aux Poissons fonctionne enfin depuis 16h notamment grâce à l'adjonction au dispositif de stewards assurant l'ordre et refoulant les personnes désireuses d'emprunter, dès leur arrivée sur le site, la voie centrale. Malgré cela, le public est tellement nombreux qu'il déborde de lui-même sur les rues adjacentes, même celle qui n'est pas fermée à la circulation. Le BGE commence à avoir peur, le site semble trop petit pour accueillir la fréquentation du WE.
- Il y a vraiment un problème de gestion des voitures qui se retrouvent souvent en conflit avec les piétons. Les embouteillages se multiplient aux carrefours sensibles et plus personne ne respecte les feux de signalisation.
- Acquis auprès du BGE
 - Récupération d'une liste d'autocars et du nombre de leurs passagers, les heures d'arrivées et de départ, les heures de « take off » et de « put in ». Elle accorde des facilités de stationnement en accord avec la Police via une petite affichette pour ceux qui la préviennent de leur arrivée et qui lui donnent des informations sur leur provenance.
 - Florence, la responsable de la communication externe de Plaisirs d'Hiver me donne des informations dans les locaux du BGE, à vif. Elle s'occupe notamment de la visibilité de l'événement dans les guides touristiques surtout anglais et français car les flamands et néerlandais ne « dépensent pas assez » selon ses propres termes. Toujours cette idée de rentabilité... Dans la même veine, elle me confie que si la volonté politique est d'intégrer la patinoire au tissu socioculturel de la ville avec des facilités pour les associations et écoles, ces publics ne sont pas « rentables » pour le BGE et demandent un travail supplémentaire de prise en charge. Par contre, elle souhaiterait mettre en place un « pack » pour les fêtes d'entreprises avec une formule patinoire + vin chaud + restaurant pour l'année prochaine car beaucoup d'entreprises viennent pour cela dans un processus pas assez organisé. La Poste Belge par exemple est arrivée avec un groupe de 50 personnes dont la gestion a été faite au jour le jour...

Exemple d'une note de synthèse événementielle

Nous avons rédigé cinq notes de synthèses correspondant aux cinq sites événementiels étudiés, à destination de la Marie de Paris et de l'Échevinat de Bruxelles. Ce document a valeur d'exemple, et les données utilisées ont été traitées différemment dans le cadre de la thèse, notamment parce qu'elles ont été en partie agrégées avec les deux autres sites de Paris-Plages. Le choix de présenter la note de synthèse de Paris-Plages au Bassin de la Villette permet au lecteur de se rendre compte, plus en détails, des particularités du site.

Enquête Paris-Plages 2007

Note de synthèse sur le site Bassin de la Villette.

Octobre 2007

Benjamin PRADEL

Université Paris-Est, Laboratoire Ville, Mobilité, Transport (LVMT) - UMR T 9403

Université Paris-Est/Marne-la-Vallée

19, rue Alfred Nobel - Cité Descartes

Champs sur Marne F-77455 Marne la Vallée Cedex 2

Tél : + 33 (0)1 64 15 21 40

L'enquête Paris-Plages 2007 effectuée sur le site du Bassin de la Villette s'est déroulée du jeudi 2 août au dimanche 5 août sur un échantillon de 384 personnes. Elle a été effectuée par les employés du site dans les tranches horaires libres de leur emploi du temps par la méthode du « pas aléatoire », et en ciblant également les personnes utilisant le mobilier temporaire : espace détente avec transats, espace restauration sur table, espace activité pétanque.

L'échantillon, composé de 384 individus interrogés pendant 4 jours, est ventilé de la manière suivante : 26 % le jeudi et vendredi, 23 % le samedi et 25 % le dimanche et 13 % entre 11h00 et 13h30, 58 % entre 13h45 et 16h15, 29 % entre 17h00 et 20h00.

Données sociodémographiques.

Une plage « de quartier »

Le site du Bassin de la Villette est un site d'influence locale puisque 38% des visiteurs

habitent dans le 19^{ème} arrondissement. Si l'on ajoute les arrondissements les plus proches (9^{ème}, 10^{ème}, 11^{ème}, 18^{ème} et 20^{ème}) le total atteint 63%. Le reste de Paris intramuros ne représente que 11% des publics tandis que les départements d'Ile de France sont présents à hauteur de 22% dans l'échantillon. Parmi ces derniers, le 93 est le plus représenté (7%) puis le 94 (5%) et le 92 (3%). Là encore, le facteur proximité semble jouer. Enfin, les étrangers représentent 2% du total et les provinciaux 3%.

Fait remarquable : l'idée que « Paris-Plages Villette » constitue un site de proximité est renforcée par plusieurs autres variables (cf. ci-dessous). L'une d'entre elle rend compte des types d'interactions sociales que l'on observe sur les sites. On s'aperçoit qu'à la Villette, les personnes ayant déclaré avoir échangé/bavardé avec d'autres individus, soit 52% du total, l'ont fait à 33% avec des personnes déjà connues rencontrées au hasard. À VGP par contre, sur les 47% des personnes ayant fait de rencontres, seulement 24% l'ont fait avec des personnes qu'elles connaissaient déjà.

Un site pour des Parisiens « installés ».

Par rapport à VGP, le site du **Bassin de la Villette polarise une population moins jeune** et plus installée dans la vie active : 16% des individus interrogés ont entre 15 et 24 ans contre 27% à VGP ; 33% ont entre 25 et 34 ans contre 24% à VGP ; 32% ont entre 35-49 ans contre 25% à VGP. Au total les 25-49 ans représentent 65% du public contre 49% à VGP. Les plus de 50 ans représentent 20% du total.

Cette prégnance des 25-49 ans dans l'échantillon ressurgit sur le niveau d'étude et la catégorie socioprofessionnelle : 36,4% de la population possède un niveau d'étude équivalent ou supérieur à « Bac+4/Grandes Ecoles » contre 27% à VGP ; 38% ont un niveau d'étude compris entre Bac+1 et Bac+3. Cette différence entre les deux sites tient au fait que les étudiants/lycéens qui ne représentent que 15% des effectifs à la Villette, représentent 24% des publics à VGP. Enfin, 30% du public est inactif ou actif non occupé soit 5% de plus qu'à VGP et de 3 à 4% de plus qu'en Ile de France.

CSP	%	Niveau d'étude	%
Artisan, commerçant, chef d'entreprise	6%	Collège (6ème à 3ème, BEP, CAP)	16%
Employé	35%	Lycée (2nde à terminale)	10%
Cadre, profession intellectuelle supérieure	17%	Enseignement supérieur Bac+1	11%
Ouvrier	3%	Bac+2	14%
Profession intermédiaire	9%	Bac+3	12%
Sans profession	7%	Bac+4 et plus	32%
Retraité	8%	Grandes Ecoles	5%
Etudiant	15%	NSP	0%
Total	100%	Total	100%

Un site plus familial.

Une des particularités du site est la répartition des genres. Il attire majoritairement les femmes représentant 63% de l'échantillon contre 37% d'hommes (Paris : 52% femmes / 48% hommes). Cependant, le genre n'influe pas sur le statut matrimonial de l'ensemble

puisque les hommes et les femmes se répartissent également entre les catégories, célibataire, veuf, concubinage, marié.

On observe ainsi comme à VGP une représentation plutôt conforme à l'ensemble de la population parisienne avec 41% de célibataires et 19% en concubinage soit 60% contre 47% à Paris selon les catégories de l'INSEE. Les personnes mariées, veuves ou divorcées représentent 40% du public contre 53% en moyenne à Paris.

Enfin, 51% des personnes déclarent avoir au moins un enfant contre seulement 42% à VGP. Parmi ces « parents », 63% ont un enfant de moins de 15 ans contre 41% à VGP. Cela n'est pas étonnant puisque 29% des personnes viennent en famille contre 22% à VGP. Cette différence se fait au détriment des personnes seules qui représentent 25% de l'opération au Bassin de la Villette contre 31% à VGP.

Contextes et pratiques de Pari-Plages Villette.

Type de journée et vacances.

Parmi les visiteurs, 11% sont en situation de travail et 5% de RTT contre 13% et 6% à VGP. Cette sous-population vient très majoritairement des 18^{ème} et 19^{ème} arrondissements et du 93 avec respectivement 15%, 22% et 15%. Parmi les autres, 74% sont en congés d'été (37%) ou en WE (37%). Soulignons enfin, comme à VGP, que 68% du public déclarent partir en vacances cet été avec une forte prédilection pour les mois de juillet et d'août.

Une fréquentation plus longue et plus régulière.

Premier élément, le site Paris-Plages Villette attire des publics nouveaux puisqu'ils sont 45% à venir pour la toute première fois à Paris-Plages contre 30% à VGP²⁴³. Par contre, les visites au Bassin de la Villette sont plus fréquentes. Seuls 12% des personnes interrogées déclarent n'être venues qu'une seule fois contre 24% à VGP et 49% viennent plus de trois fois contre 40% à VGP. Second élément, à la Villette, les publics déclarent privilégier le WE pour la visite à 27% contre 15% pour VGP, mais cela n'est pas dû à la présence d'enfants. Ils programment leur déplacement à 82% contre 72% pour VGP. Dernier élément de satisfaction, 83% des visiteurs déclarent avoir l'intention de revenir à la Villette durant l'opération contre 67% à VGP. Ils sont également 84% à vouloir revenir durant l'été 2008 si l'expérience est réitérée contre « seulement » 70% à VGP.

Fait remarquable : les habitués qui fréquentent les Berges de Seine tout au long de l'année sont plus nombreux à la Villette qu'à VGP. Ainsi, en pourcentage des réponses, 63% du public de la Villette fréquentent les Berges de Seine à pieds ou à vélo le dimanche contre seulement 49% à VGP. Cette différence peut être imputée à la structure des origines géographiques. Plus les parisiens sont représentés dans l'échantillon, plus il y a de chance que la proportion des habitués des berges de Seine hors Paris-Plage augmente.

Mode de transport : victoire de la marche à pieds.

Pour se rendre au Bassin de la Villette, 45% du public a privilégié la marche à pieds, 26%

²⁴³ Ces chiffres sont à interpréter avec précaution puisque la formulation de la question peut paraître ambiguë : première visite à Paris Plages dans son ensemble ou à Paris Plages Villette.

le métro et 9% le vélo. Pour comparaison, la marche représente 20% des déplacements à VGP, le métro 46% et 8% pour le vélo. Ce renversement entre les deux sites renforce la dimension locale de l'événement dans le 19^{ème}. D'autant plus que 78% des visiteurs viennent directement de leur domicile et que 64% y retournent juste après la visite alors qu'à VGP, ils sont 56% à rentrer directement chez eux. Lorsqu'on vient à la Villette, on ne fait presque que ça de sa journée.

Séquence de déplacement.

La proximité du site est encore renforcée par les informations sur les temps de parcours : 37% des publics sont à moins de 10 minutes du site tout mode confondu et 43% à moins de 30 minutes. Ces chiffres sont à lier avec la prépondérance de la marche à pieds et les origines géographiques. Ainsi, la dimension centrale, la proximité des commerces et d'autres lieux publics (bars, restaurants, parcs etc.) font de VGP un espace qui s'insère ou motive des déplacements tiers tandis que la visite à la Villette est plus directe et spécialisée plus fortement la journée. L'augmentation du temps de visite va dans ce sens. À VGP 26% des visiteurs restent plus de 2 heures. Au bassin de la Villette ce chiffre passe à 50%.

Perception de l'opération et motifs de la visite.

Que fait-on à la Paris-Plages Villette ?

L'absence de vraie plage de sable à la Villette se fait sentir dans la ventilation des réponses à la question sur les activités effectuées. Par contre les animations pour enfants et les activités encadrées sont plus fréquentées qu'à VGP ce qui rejoint l'idée d'un site plus familiale. Ce constat doit prendre en compte la « nouveauté » et l'attraction des activités sur le bassin fortement recherchées en été, grâce à la proximité de l'eau. Il faut cependant tempérer ces propos car la proportion d'activité à la Villette en rapport avec la capacité d'accueil du site est vraisemblablement plus grande qu'à VGP.

	% des réponses	
	Villette	VGP
Plages	7%	16%
Concerts	5%	8%
Animations pour les enfants	12%	7%
Promenade et marche	27%	31%
Restauration et boisson	18%	14%
Hamac et chaise longue	21%	17%
Activités encadrées	8%	3%
Autre	3%	4%
Total / réponses	100%	100%

Les écarts entre Villette et VGP sont relativement faibles. Mais en pourcentage de répondants, ils sont 66% à faire de la sortie à Paris-Plages Villette un motif de promenade piétonne. Ensuite, 52% viennent profiter des chaises longues et 46% y viennent pour manger un morceau ou boire un coup contre moins d'une personne sur trois (30%) à VGP où l'offre en la matière est plus réduite. Enfin, 39% des publics profitent des activités pour enfants et des activités encadrées contre seulement 22% à VGP. Les activités proposées à la Villette sont un gage de succès pour le nouveau site alors qu'à VGP la plage/farniente est privilégiée.

Fait remarquable : l'impression de gêne qui peut exister lors d'une trop grande affluence sur les sites semble moins importante à la Villette qu'à VGP. Sur le « site historique », ils sont 20% à trouver qu'il y a « trop de monde » contre 13% à la Villette, et 63% à penser qu'il y a « juste ce qu'il faut comme monde » contre 83% à la Villette. Le constat montre que VGP est plus fréquenté que la Villette : on vient chercher l'urbanité événementielle à VGP, et plus le calme à la Villette.

Quel est l'intérêt de l'opération Paris-Plages selon les visiteurs de la Villette.

A cette autre question à choix multiple, la distribution des réponses diffère de celle des effectifs. En termes d'effectifs, 51% des personnes interrogées ont répondu que l'intérêt de l'opération réside la gratuité de l'offre contre seulement 38% à VGP. À la Villette Paris-Plages semble atteindre de manière plus claire son objectif social initial puisque vient ensuite le sentiment de se sentir en vacances à 49%, contre 37% à VGP. Enfin, le site incarne l'été dans la ville pour 44% des effectifs, contre 19% à VGP, et permet le dépaysement à 43% (cf. tableau ci-dessous). En termes de réponses, la hiérarchie est presque la même.

Modalités	% des effectifs		% des réponses	
	Villette	VGP	Villette	VGP
Permet de voir du monde	17%	27%	6%	7%
Incarne l'été dans la ville	44%	19%	15%	15%
Offre un loisir gratuit	51%	38%	17%	13%
Crée un nouvel espace piéton	26%	42%	9%	14%
Permet de se sentir en vacances	49%	37%	17%	13%
Anime Paris	30%	40%	10%	13%
Crée une ambiance dépayssante	43%	37%	14%	12%
Brise le quotidien	27%	34%	9%	9%
Attire du monde	10%	16%	3%	6%
Total / répondants	297%	290%	100%	100%

Commentaire : On s'aperçoit tout d'abord en pourcentages des effectifs comme en pourcentages de réponses que les écarts entre les items de réponse sont plus conséquents à la Villette qu'à VGP et donc que les avis semblent plus tranchés. Ensuite, on remarque surtout en pourcentages des effectifs (répondants) que les items s'opposent et que les écarts se creusent entre les deux sites. Par exemple, là où à VGP on plébiscite la piétonisation ou le fait de voir du monde, à la Villette ces réponses sont beaucoup moins représentées. À l'inverse, là où à la Villette on privilégie le sentiment de vacances ou la gratuité de l'offre, à VGP ces réponses sont moins représentées. Il y a deux publics aux attentes différentes, bien que ces derniers migrent entre les sites. Il y a aussi un effet de nouveauté à la Villette.

Quelle est l'ambiance perçue sur le site de la Villette ?

A la Villette, quatre qualificatifs d'ambiance sur les dix proposés cumulent 74% des réponses alors qu'à VGP, les quatre qualificatifs les plus cités représentent 67% des réponses. Là encore l'homogénéité est supérieure à la Villette qu'à Paris-Plages. Ainsi, viennent dans l'ordre « conviviale » avec 20% au même niveau qu'à VGP - c'est une constante importante ; « de saison/estivale » et « festive/animée » représentent 19% des réponses citées contre respectivement 16% et 15% à VGP ; enfin, « reposante/calme » obtient 15% contre 17% à VGP et « propre » 10%. Les modalités plutôt négatives ne totalisent que 6% des réponses contre plus de 8% à VGP.

Quels sont les points positifs de Paris-Plages Villette ?

Nous avons repris la même nomenclature que celle utilisée pour VGP car les réponses données à la Villette correspondaient aux grands thèmes apparus lors de l'enquête principale sur le « site historique ». Sur les deux sites les réponses diffèrent et pas seulement sur la différence spatiale et morphologique des lieux.

Nomenclature	% des réponses		% des effectifs	
	Villette	VGP	Villette	VGP
Ambiance festive, sympathique, animée	15%	7%	25%	11%
Sociabilité, rencontre, convivialité	11%	9%	18%	14%
Gratuité	10%	6%	15%	9%
Aménagements, infrastructures et organisation	9%	15%	14%	24%
Activité proposée et animations	9%	10%	14%	16%
Bien pour les enfants	9%	1%	14%	1%
Calme, reposant, déstressant	8%	11%	13%	18%
Encadrement, accueil et personnel	8%	10%	13%	15%
Dépaysement dans Paris	6%	7%	10%	11%
Proximité, centralité, accessibilité	4%	2%	7%	3%
Sentiment, air de vacances	3%	3%	5%	6%
Initiative, concept	3%	2%	4%	3%
Ouvert à tous	3%	1%	5%	2%
Piétonisation et redécouverte des atouts des berges de Seine	2%	12%	3%	20%
Soleil, climat	1%	3%	2%	5%
Total / réponses	100%	100%	162%	158%

A la Villette, c'est l'ambiance du lieu qui est perçue comme le premier atout du site alors qu'à VGP les visiteurs soulignent plutôt la réalisation et l'organisation de l'opération et l'ouverture d'un espace habituellement peu utilisé. À la Villette la facilité des contacts et le caractère détendu des gens arrivent en seconde position puis la gratuité du site, tandis qu'à VGP les publics soulignent plus l'offre d'activités, l'encadrement. En d'autres termes, si le

caractère technique et organisationnel du site est mis en avant à VGP dans des considérations pragmatiques, c'est plus le contenu social exprimé en termes d'ambiance et de sociabilité qui est motif de satisfaction à la Villette. Ce qui ne veut pas dire que l'ambiance sociale n'est pas déterminante à VGP.

A noter l'apparition à la Villette de l'idée d'un site avant tout tourné vers les enfants alors que ce type de réflexion ne récolte qu'1% des réponses à VGP. La gratuité, signe fort de l'engagement municipal, arrive comme troisième motif de satisfaction à la Villette alors qu'il n'arrive qu'en neuvième position à VGP. Enfin, pêle-mêle, il ressort que l'activité danse est appréciée tout comme la proximité d'avec le bassin et les activités nautiques.

Quels sont les points négatifs de Paris-Plages Villette ?

A l'inverse de la question précédente, moins de différences se font sentir dans la comparaison des points négatifs attribués aux deux sites.

Nomenclature	% des réponses		% des effectifs	
	Villette	VGP	Villette	VGP
Pas assez de mobilier, aménagement, infrastructures	24%	14%	33%	20%
Trop de monde et pas assez grand pour l'accueillir	16%	13%	22%	19%
Pas assez d'animation et d'activités	13%	11%	18%	16%
Pas assez d'eau	10%	6%	14%	8%
Prix des consommations, trop commercial	9%	8%	12%	12%
Pas assez long en heures et en jours	9%	6%	12%	8%
Organisation	4%	8%	5%	12%
Pas assez de musique	4%	4%	6%	6%
Comportements et populations	4%	3%	5%	5%
Pas assez naturel, trop urbain et artificiel	3%	10%	4%	15%
Propreté et sécurité	3%	6%	4%	9%
Climat	1%	5%	1%	7%
Vélos	1%	5%	1%	7%
Problème pour le trafic automobile	0%	1%	0%	1%
Total / réponses	100%	100%	139%	145%

Encore une fois, l'opération est victime de son succès puisque c'est le manque d'infrastructures pour recevoir le public qui est souligné et la petitesse du lieu par rapport à sa fréquentation. Par contre, si le coté sophistiqué n'est critiqué que sur VGP, le manque d'eau semble plus flagrant à la Villette, notamment pour les enfants, car il n'y a aucun bassin de baignade. La proximité de l'eau du bassin mais l'interdiction de s'y baigner renforce la frustration.

Même si ce tableau parle de lui-même, nous tenons à souligner quelques réponses

symptomatiques entendues à la Villette. Dans le manque d'infrastructure, si le manque de transats est assez bien souligné, c'est l'absence de plage de sable pour adulte qui fait également l'objet de critiques. Un autre point important est le manque d'activités pour des tranches d'âge intermédiaires, soit pour les plus petits (crèche), soit pour les adolescents et même les adultes prêt à participer à des animations collectives autre que le bal qui attire, de fait, beaucoup de visiteurs. Le manque de « jeux de société en libre accès » est aussi un point qui est revenu régulièrement tout comme la fermeture des activités entre midi et deux ou la trop grande attente aux accueils des différentes activités.

Pourquoi vient-on à Paris-Plages Villette ?

Cette question ouverte traite des justifications données par les visiteurs en ce qui concerne leur visite le jour de l'enquête.

Nomenclature	% des réponses		% des effectifs	
	Villette	VGP	Villette	VGP
Pour profiter du beau temps	16%	14%	21%	18%
Pour se reposer	14%	13%	18%	17%
Pour sortir en famille avec les enfants	12%	9%	15%	12%
Pour découvrir et par curiosité	9%	12%	11%	15%
Pour le dépaysement	8%	5%	10%	7%
Pour la promenade piétonne	6%	10%	7%	13%
Pour passer un bon moment et le temps	6%	5%	8%	7%
Pour sortir entre amis	6%	5%	8%	6%
Pour faire des rencontres et croiser du monde	5%	5%	7%	6%
Pour les activités et animations	5%	4%	7%	6%
Pour le sentiment d'être en vacances	4%	2%	5%	3%
Pour la proximité du site	4%	1%	5%	2%
Pour manger et/ou boire un verre	3%	4%	4%	5%
Par hasard	2%	3%	3%	4%
Pour le cadre	0%	4%	0%	5%
Par habitude	0%	3%	0%	4%
Total / interrogés	100	100%	130%	130%

Les justifications de visite sont plutôt similaires d'un site à un autre, les écarts restent faibles. Cependant, encore une fois, les résultats sont plus homogènes à la Villette. D'abord parce que certaines réponses ne peuvent exister similairement sur les deux sites. La nouveauté du site de la Villette fait qu'il ne peut pas encore y avoir de véritables habitués annuels du site. Il n'y a pas non plus de réponse sur la notion de « cadre exceptionnel, de panorama, de lieu d'exception » comme sur les Voies sur Berges dont la localisation et la morphologie restent exceptionnelles puisque classées par l'Unesco. Enfin, la promenade

piétonne et la redécouverte des berges est une justification bien plus citée par les visiteurs de VGP que de la Villette puisque le principe du site repose sur cette dimension piétonne temporaire alors que la Villette le reste tout au long de l'année.

Ce faisant, on remarque d'abord que le beau temps et l'envie de trouver un endroit pour se relaxer et se reposer sont des prétextes récurrents pour justifier sa présence à Paris-Plages sur les deux sites. À noter également que malgré la nouveauté du site de la Villette, c'est à VGP qu'on trouve encore la plus grande proportion de curieux désireux de découvrir l'opération. Paris-Plages Villette est un site qui semble répondre aux besoins des familles et cela, de manière plus prononcée qu'à VGP. Enfin, la recherche de « **dépaysement** », de rupture d'avec la ville du quotidien est plus fortement citée à la Villette qu'à VGP.

En retravaillant la nomenclature, on obtient des résultats certes plus grossiers, mais plus homogènes en termes de signification. Ainsi, logiquement, le renversement des fonctions de l'espace n'apparaît qu'en 4^{ème} position à la Villette alors que la dimension « intensité sociale » se détache plus nettement qu'à VGP. Si l'on cherche à avancer une interprétation on peut penser que le site du bassin de la Villette est plus perçu comme un lieu « festif », cosmopolite et de « quartier » alors que le site VGP apparaît comme plus « branché », élitiste et à dimension plus régionale.

% sur réponses	Villette	VGP
Intensité sociale : sortie en famille, sortie entre ami(e)s, rencontre/contact social	23%	19%
Ne rien faire : repos, détente et passer le temps	20%	18%
Caractéristiques climatiques et saisonnalité	16%	14%
Transformation des fonctions urbaines : activités, restauration et piétonisation	14%	18%
Eloignement psychologique : dépaysement et sentiment d'être en vacances	12%	7%
Curiosité, hasard, habitude	11%	18%
Caractéristiques du site : paysage et centralité	4%	6%
Total / réponses	100%	100%

Conclusion

Le Bassin de la Villette est un lieu de proximité, privilégié par les Parisiens du nord à la recherche d'un espace plus « simple » et moins « branché » que VGP. La population y est relativement plus âgée et il semble que l'organisation de Paris-Plages Villette réponde aux besoins de certaines populations qui souhaitent trouver un lieu tranquille, proche, moins fréquenté que VGP. L'impression de gêne occasionnée par une trop grande affluence y est moins exprimée qu'à VGP. Ces visiteurs dont une partie découvre l'opération quelque soit le site, restent plus longtemps et viennent plus régulièrement qu'à VGP.

Les modes de fréquentation se mélangent plus certainement sur un site plus petit où l'on vient presque indifféremment en famille, entre amis ou en couple, mais le plus souvent

avec des enfants. Les activités et animations sont alors plus fréquentées tout comme l'offre accrue de restauration/boisson. Enfin la dimension conviviale semble encore plus présente qu'à VGP, en tout cas elle est plus exprimée. Pour finir, la dimension « sociale » du lieu semble fonctionner. 30% des visiteurs sont inactifs ou actifs non occupés et la gratuité est une dimension qui ressort plus fortement qu'à VGP (de la 1^{ère} à la 3^{ème} position) tout comme la fonction « compensatoire » du lieu vis-à-vis de ceux qui ne partent pas ou peu en vacances (de la 2^{ème} à la 4^{ème} position). Symboliquement, Paris-Plages Villette incarne plus fortement l'été dans Paris (de la 3^{ème} à la 8^{ème} position).

Table des matières

Remerciements	5
Sommaire	7
Introduction	11
Partie I : Les rythmes du temps social : enjeux théoriques et concepts	25
Chapitre 1 : Des sociétés traditionnelles aux sociétés modernes : rythmes et détermination sociale du temps	27
<i>1.1. Les caractéristiques traditionnelles du rythme social</i>	<i>28</i>
1.1.1. Le rythme social traditionnel.....	28
1.1.1.1. Le rythme platonicien comme référence.....	29
1.1.1.2. Le rythme collectif périodique comme loi sociale.....	30
1.1.1.3. Variation de la morphologie sociale et socialisation collective.....	32
1.1.2. Rythme social et synchronie avec le milieu ambiant.....	34
1.1.3. Rythme social, saisonnalité et détermination du temps.....	36
1.1.4. Du processus de désenchantement du temps : vers une marginalisation des rythmes collectifs ?.....	39
<i>1.2. Intégration des sociétés et temps mondialisé : la négation des rythmes collectifs locaux</i>	<i>41</i>
1.2.1. Du temps cyclique au temps linéaire : la rupture primitive pour une unification du temps.....	42
1.2.2. La détermination du calendrier et le temps mondialisé.....	43
1.2.3. La détermination du temps quotidien : du temps transcendantal au temps instrumental. .47	
1.2.3.1. Le temps quotidien naturel et religieux : le rythme des foudres du ciel.....	47
1.2.3.2. Le temps des marchands : la diffusion d'un nouvel esprit du temps dans les villes....	48
1.2.3.3. Le temps industriel : organiser et rentabiliser le travail des hommes.....	51
1.2.3.4. Le temps continu du réseau des marchés mondiaux : quand le virtuel saisit le réel....	54
1.2.3.4.1 . Un temps vide et homogène ?.....	54
1.2.3.4.2 . Le temps comme quantité négociable.....	55
<i>1.3. Individualisation des rythmes sociaux et urgence généralisée : le mythe de l'acteur hors du temps collectif</i>	<i>58</i>
1.3.1. Une nouvelle discipline du temps inégalement vécue.....	58
1.3.2. Une gestion temporelle indépendante des rythmes sociaux ?.....	60

1.3.3. Le règne de l'urgence : une déprogrammation de la vie sociale ?.....	62
---	----

Chapitre 2 : De la société a-rythmique à la ville en continu : disparition ou escamotage des rythmes collectifs ?.....67

2.1. <i>De la société fluide à la ville en continu.....</i>	68
2.1.1. Le rythme écoulement comme nouveau paradigme socio-temporel ?.....	69
2.1.1.1. Le rythme héraclitéen comme référence.....	69
2.1.1.2. Une morphologie sociale liquide ?.....	70
2.1.2. Le spectre de la ville en continu dans le processus de métropolisation.....	73
2.1.3. L'emboîtement des échelles spatiotemporelles : de la société fluide à la ville en continu...77	
2.1.3.1. Les rythmes urbains entre pression du temps macrosocial et microsocial.....	77
2.1.3.2. La ville comme forme d'établissement humain et échelle mésosociale d'analyse des rythmes collectifs.....	80
2.2. <i>Le crépuscule des rythmes collectifs périodiques : fuite en avant ou réalité sociale ?.....</i>	84
2.2.1. Rythmes collectifs et développement urbain : un couple historique.....	85
2.2.1.1. Rythmes collectifs et ville médiévale.....	85
2.2.1.2. Rythmes collectifs et ville classique et industrielle.....	87
2.2.2. Rythmes collectifs et ville moderne : antinomie ou détournement du regard par la recherche ?.....	90
2.2.2.1. De la marginalisation de l'événementiel urbain dans la recherche : question de politique ou question de sociologie ?.....	90
2.2.2.2. Une pensée critique basée sur l'idée d'une authenticité perdue.....	91
2.2.2.3. Des approches globalisantes qui lissent la complexité du réel.....	94
2.2.2.4. Des approches spécifiques qui évacuent le rapport entre événement et rythme social.....	97
2.3. <i>Contre la ville fluide, tout contre : un positionnement à la recherche de l'équilibre.....</i>	99
2.3.1. Les hypothèses théorico-historiques.....	100
2.3.2. Les hypothèses pour la production du cadre d'analyse.....	102
2.3.3. Les hypothèses pour la validation du cadre.....	105
2.3.3.1. L'hypothèse de la ville comme lieu privilégié du déploiement des rythmes collectifs modernes.....	106
2.3.3.2. L'hypothèse du rôle spatial des rythmes collectifs dans le fonctionnement métropolitain.....	107
2.3.3.3. L'hypothèse du rôle social des rythmes collectifs dans la production de l'urbanité métropolitaine.....	109

Chapitre 3 : Définir et identifier les rythmes collectifs de la modernité : un cadre d'analyse théorique et pratique.....113

3.1. <i>Le rythme comme fait total : de la richesse conceptuelle du rythme à une théorie générale du social entre holisme et individualisme.....</i>	114
3.1.1. La nature polysémique du rythme entre écoulement et périodicité : une définition antiréductionniste.....	115

3.1.2. Le rythme comme système en fonctionnement liant l'individu et le collectif.....	118
3.1.3. Rythme et dialectique hypermoderne : penser le possible réenchantement collectif du temps.....	121
3.1.4. Les limites des approches progressistes et traditionnelles du concept de rythme.....	125
3.1.4.1. Les problèmes soulevés par l'utilisation du rythme écoulement : le sensible, l'objectivation scientifique et le pouvoir.....	125
3.1.4.2. Les limites d'une sociologie traditionnelle du rythme : l'échelle, l'individu et le pouvoir.....	128
3.2. <i>Un cadre théorico-pratique pour comprendre la sociogenèse des rythmes collectifs</i>	130
3.2.1. Les rythmes collectifs comme répétition de temps collectifs.....	131
3.2.2. Les rythmes collectifs comme synchronisation périodique des unités individuelles.....	133
3.2.2.1. Du concept de synchronisation.....	134
3.2.2.2. Un individu maître de son temps dans un cadre collectif : de la possibilité d'une synchronisation collective.....	136
3.2.3. La synchronisation collective par l'actualisation institutionnelle des symboles du temps social.....	140
3.2.3.1. Les deux couches intriquées de symboles sociaux du temps.....	140
3.2.3.2. Le système symbolique du temps social : signifiant, signifié, référent.....	143
3.2.3.3. L'orientation institutionnelle des significations du temps comme organisateur des rythmes collectifs.....	145
3.3. <i>Typologie des modes de synchronisation et des rythmes collectifs</i>	149
3.3.1. Trois types de synchronisation collective dans la flèche du temps.....	150
3.3.2. Les rythmes collectifs par synchronisations décalées.....	151
3.3.3. Les rythmes collectifs par synchronisations émergentes.....	152
3.3.3.1. Les synchronisations émergentes d'origine naturelle.....	153
3.3.3.2. Les synchronisations émergentes d'origine médiatique.....	155
3.3.4. Les rythmes collectifs par synchronisations institutionnelles.....	157
3.3.4.1. Les synchronisations institutionnelles injonctives.....	157
3.3.4.2. Les synchronisations institutionnelles négociées.....	160
3.3.4.3. Les rythmes collectifs par synchronisation institutionnelle indicative.....	161
3.4. <i>Le concept de rendez-vous collectif : de l'actualisation de l'espace-temps urbain au rassemblement périodique</i>	162
3.4.1. Le concept de rendez-vous à la frontière du temps, de l'espace et du social.....	163
3.4.2. Le rendez-vous collectif : du face-à-face au rassemblement de grande ampleur.....	165
3.4.3. Le rendez-vous collectif dans le cadre urbain où la spatialisation du temps pour organiser la ville.....	167
3.4.4. De la pertinence du concept de rendez-vous vis-à-vis de l'événement, de la fête, du festival, etc.....	171

Partie II : Le rôle spatial des rendez-vous collectifs : cadre théorique, analyses et résultats...177

Chapitre 4 : Rythmes collectifs et métropolisation : la spatialisation du temps comme action publique urbanistique.....179

4.1. Du choix des rendez-vous collectifs analysés : Paris-Plages, Bruxelles-les-Bains et Plaisirs d'Hiver.....	181
4.1.1. Des calendriers urbains bien remplis.....	181
4.1.1.1. Les critères du corpus parisien	181
4.1.1.2. Un corpus de rendez-vous parisiens comme premier résultat.....	184
4.1.2. Les terrains : des plages urbaines estivales aux foires de Noël hivernales.....	185
4.2. Les enjeux de la spatialisation du temps dans l'urbanisation métropolitaine.....	189
4.2.1. L'émergence d'une politique locale des rendez-vous collectifs.....	190
4.2.1.1. De l'animation aux rythmes sociaux : la prise en main de l'acte festif par les villes.	190
4.2.1.2. Les rendez-vous collectifs comme enjeu de cohésion sociale.....	194
4.2.2. Les rendez-vous collectifs comme leviers de l'attractivité métropolitaine.....	197
4.2.2.1. Une approche de l'attractivité urbaine par le concept de centralité sociale.....	198
4.2.2.2. Rendez-vous collectifs et marketing de l'image : l'instrumentalisation de la vie locale	202
4.2.3. L'évolution de l'action publique urbanistique ou l'intégration de la question du temps dans la production de l'espace.....	207
4.2.3.1. Du rapprochement entre acte aménageur et acte festif : stimuler la vie sociale par un urbanisme des situations.....	208
4.2.3.2. Rythmer les espaces publics par des rendez-vous collectifs : un mode d'aménagement urbain ?.....	212
4.3. Méthodologie pour cerner les contours d'un urbanisme temporaire des rythmes collectifs.....	216
4.3.1. Les entretiens : pénétrer les municipalités et comprendre la mobilisation des ressources techniques et humaines autour de l'événement.....	217
4.3.2. Les documents écrits : cerner les représentations et comprendre les enjeux spatiaux des rendez-vous.....	218
4.3.2.1. La presse : histoire et image médiatique des rendez-vous collectifs.....	218
4.3.2.2. Documents de travail : de l'urbanisme temporaire aux projets de rénovation urbaine	220
4.3.3. L'observation : rendre compte des mises en scène, détailler les aménagements, relever les particularismes.....	221

Chapitre 5 : L'urbanisme temporaire : méthodes, savoir-faire et fonctions.....223

5.1. La mise en scène cyclique de la ville ou la spatialisation du temps.....	224
5.1.1. Aménager la verticalité du bâti : isoler l'espace et marquer le temps.....	225
5.1.1.1. De la morphologie urbaine et ses atouts pour mettre en abîme la ville.....	225
5.1.1.2. De la lumière et de la couleur pour exhausser un espace-temps.....	228
5.1.1.3. Les balcons sur spectacle de l'altérité organisée.....	231
5.1.2. Aménager l'horizontalité du bâti : accueillir le nombre et changer l'usage.....	233
5.1.2.1. L'organisation interne des lieux : la linéarisation fonctionnelle de l'espace.....	233

5.1.2.2. La redéfinition des mobilités quotidiennes : de la place à la rue et inversement.....	236
5.1.2.3. La disposition surfacique des fonctions temporaires.....	240
5.1.2.4. La préservation du panorama.....	241
5.1.3. Production de sens et patrimoine urbain : un dialogue avec le temps.....	243
5.1.3.1. La saison réinventée et la nature simulée pour une délocalisation imaginaire.....	243
5.1.3.1.1. L'instrumentalisation de la nature pour faire rupture.....	244
5.1.3.1.2. Une multiplication des références extraurbaines.....	246
5.1.3.2. Du dialogue avec l'histoire dans ses dimensions culturelles, symboliques et matérielles	252
5.1.3.2.1. L'instrumentalisation de l'histoire de la ville.....	252
5.1.3.2.2. L'instrumentalisation de la mémoire matérielle de la ville.....	254
5.2. L'institutionnalisation rythmique de savoir-faire administratifs, techniques et organisationnels.....	257
5.2.1. L'institutionnalisation cyclique d'un savoir faire administratif	258
5.2.1.1. Le Bureau des Grands Événements de la ville de Bruxelles.....	258
5.2.1.1.1. Rythme de développement et croissance du BGE.....	258
5.2.1.1.2. Des compétences élargies dans la gestion de l'espace public.....	262
5.2.1.2. La Délégation Générale à l'Événementiel et au Protocole de la ville de Paris	264
5.2.1.2.1. Une rapide montée en puissance.....	264
5.2.1.2.2. Le pilote des rendez-vous collectifs.....	266
5.2.1.3. La scénographie ou l'art de mettre en scène le temps : une compétence urbaine en devenir ?.....	269
5.2.2. L'accumulation cyclique d'un savoir-faire opérationnel technique.....	273
5.2.2.1. La cyclicité au service du savoir-faire technique.....	274
5.2.2.1.1. Des aménagements réutilisables.....	274
5.2.2.1.2. Des innovations techniques.....	275
5.2.2.1.3. Des solutions adaptatives.....	276
5.2.2.2. L'aménagement du patrimoine classé : un défi technique, un dialogue avec l'héritage urbain.....	278
5.2.3. L'accumulation cyclique d'un savoir-faire organisationnel : gérer un espace d'exception. 280	
5.2.3.1. Les services aux publics et la participation du secteur privé.....	280
5.2.3.1.1. Le privé et l'offre de déplacement.....	281
5.2.3.1.2. Le privé et l'offre d'activités.....	282
5.2.3.1.3. Le privé, la communication et les médias.....	282
5.2.3.1.4. Les partenaires associatifs et institutionnels.....	284
5.2.3.2. La gestion de la fréquentation.....	285
5.2.3.2.1. Un personnel dédié au périmètre événementiel.....	285
5.2.3.2.2. Les règlements intérieurs.....	288
5.3. <i>Bâtir la ville grâce aux rythmes collectifs : du court terme de l'appropriation au moyen terme de la construction</i>	291
5.3.1. Attractivité sociale et rendez-vous collectifs : des polarités momentanées ?.....	291
5.3.1.1. L'instrumentalisation du rassemblement dans la production de l'acte urbanistique : quand l'Urbs nécessite la Civitas.....	292
5.3.1.2. La mesure d'un effet d'attractivité temporaire des espaces événementiels.....	294
5.3.1.3. Paris-Plages : un système de polarités différenciées.....	294
5.3.1.4. Plaisirs d'Hiver et Bruxelles-les-Bains.....	298
5.3.2. Du court terme de l'urbanisme temporaire au moyen terme de la transformation urbaine	301
5.3.2.1. Anticiper et préfigurer, matériellement ou symboliquement, des aménagements en	

gestation ou programmés.....	302
5.3.2.1.1. Préfigurer la réhabilitation d'un quartier et d'un canal à vocation industrielle .	302
5.3.2.1.2. Préfigurer le réinvestissement ludique du bassin Béco de Bruxelles.....	305
5.3.2.1.3. Préfigurer la fermeture des Voies sur Berges parisiennes.....	307
5.3.2.2. Amplifier l'usage et médiatiser un aménagement ou un équipement nouveau.....	309
5.3.2.2.1. La médiatisation du nouveau site du Port de la Gare.....	309
5.3.2.2.2. L'amplification des usages du Bassin de la Villette.....	312
5.3.2.3. Accompagner et orienter en amont la rénovation symbolique et matérielle d'un espace.....	314
5.3.2.3.1 . La prise en compte de l'urbanisme temporaire dans la rénovation du Quai de la Gare	314
5.3.2.3.2 . Accompagner la rénovation d'un quartier central de Bruxelles : les Plaisirs d'Hiver, un accélérateur d'embourgeoisement ?.....	318

Partie III : La fonction sociale des rendez-vous collectifs : cadre théorique, analyses et résultats..... 323

Chapitre 6 : Sociabilité et modalisation ludiques : usages, appropriation et interprétation du signe..... 325

<i>6.1. Les enjeux de l'appropriation du signe : la recherche d'interactions sociales comme motif de l'engagement rythmique.....</i>	<i>327</i>
6.1.1. Le rythme collectif alimenté par le collectif.....	327
6.1.2. La valeur sociale des interactions en face-à-face.....	329
6.1.3. De l'accumulation des interactions de face-à-face à la coprésence physique.....	331
<i>6.2. Le temps libre investi dans les loisirs : un cadre pour la rencontre ?.....</i>	<i>333</i>
6.2.1. La baisse tendancielle du temps de travail et la montée du temps de loisir dans les pratiques de mobilité.....	334
6.2.2. Les temps de loisir : un cadre temporel pour une sociabilité élective.....	336
6.2.2.1. Le temps libre investi dans des espaces-temps de loisir collectif.....	337
6.2.2.2. Le loisir comme cadre d'interactions sociales.....	339
6.2.3. Les rendez-vous collectifs : de nouveaux rituels ?.....	342
<i>6.3. La modalisation saisonnière du cadre de l'expérience : interprétation du signe et rationalité individuelle.....</i>	<i>345</i>
6.3.1. La modalisation pratique, symbolique et sociale des cadres de l'expérience urbaine.....	345
6.3.2. Faux et usage de faux : simulacre et action pour l'individu hypermoderne.....	349
<i>6.4. Saisir les interactions sociales de l'urbanité événementielle.....</i>	<i>353</i>
6.4.1. L'observation pour étudier les interactions sociales en contexte de coprésence.....	353
6.4.2. L'enquête par questionnaire.....	356
6.4.2.1. Mise en place de l'enquête et données.....	357
6.4.2.2. Échantillonnage et passation.....	358
6.4.2.3. Le questionnaire.....	359

Chapitre 7 : L'urbanité événementielle ou l'organisation interactive d'un moment de vivre-ensemble.....	362
7.1. <i>Le corps dévoilé : la transformation des règles de l'exposition en public.....</i>	364
7.1.1. La nudité estivale dans l'espace public.....	364
7.1.2. Cachez ce sein que l'on ne saurait voir.....	366
7.1.3. Se dénuder en ville, le temps d'un été sanctifié.....	369
7.1.3.1. Les pratiques de dévoilement des corps.....	369
7.1.3.2. L'intimité en public entre exposition et repli : la production d'une « balnéarité urbaine » ?.....	373
7.2. <i>L'engagement dans le collectif spatialisé.....</i>	379
7.2.1. En être ou pas, il n'y a pas de hasard.....	379
7.2.2. L'entrée en scène	382
7.2.3. La perception in situ de la foule.....	384
7.2.3.1. « Juste le monde qu'il faut ».....	385
7.2.3.2. Une ambiance conviviale.....	386
7.3. <i>Corps à corps événementiel : la gestion des interactions physiques.....</i>	389
7.3.1. La gestion des interactions physiques en situation de densité mouvante.....	390
7.3.1.1. La proximité physique : une question de température ?.....	390
7.3.1.2. Corps à corps en mouvement.....	390
7.3.1.2.1. La « farandole ».....	391
7.3.1.2.2. La « grappe ».....	392
7.3.1.2.3. Gérer la promiscuité.....	393
7.3.1.3. Faire une pause.....	395
7.3.1.4. Un « marcheur événementiel » ?.....	398
7.3.2. La gestion des interactions physiques en situation d'immobilité	400
7.3.2.1. Devenir plagiste.....	400
7.3.2.2. Le partage de l'immobilité balnéaire.....	403
7.3.2.2.1. L'agencement interactif des aires personnelles.....	403
7.3.2.2.2. Les règles implicites d'installation des groupes.....	407
7.4. <i>On touche avec les yeux ! La gestion des interactions visuelles.....</i>	410
7.4.1. Aménagements temporaires et interactions visuelles.....	410
7.4.2. Les interactions visuelles entre mobiles et immobiles.....	412
7.4.3. Le faux-semblant de l'anonymat événementiel.....	416
7.4.4. Le « mateur » : tentative de définition d'une figure masculine présente sur les plages urbaines.....	418
7.5. <i>Quelques mots échangés : rythme événementiel et interactions verbales.....</i>	427
7.5.1. La boucle temporelle ou le rythme de l'individu au pluriel.....	428
7.5.1.1. Un public événementiel qui renouvelle sa participation.....	429
7.5.1.2. Un public événementiel qui programme sa visite.....	430
7.5.1.3. L'expérience individuelle d'au moins une interaction verbale.....	430
7.5.1.4. La boucle temporelle : de l'action individuelle au rythme collectif.....	431
7.5.2. Programmation et désir d'urbanité événementielle : une pré-connaissance des effets de la	

coprésence ?.....	433
7.5.3. Programmation et appropriation.....	436
7.5.3.1. Programmation et intensité temporelle de la participation.....	436
7.5.3.2. Programmation et utilisation des aménagements temporaires.....	439
7.5.4. Appropriation et apprentissage des règles de l'interaction événementielle.....	441
7.5.4.1. Appropriation et perception d'une sociabilité modifiée.....	441
7.5.4.2. Appropriation et rencontres effectives.....	444
7.5.4.2.1. Les chroniques de la rencontre	444
7.5.4.2.2. De la chronique à l'emboîtement des échelles temporelles.....	449
7.5.5. Interactions sociales et participation future	455
7.5.5.1. L'influence de l'ambiance sociale.....	456
7.5.5.2. L'influence de la rencontre sociale.....	457
7.6. <i>Le célibataire : le grand animateur des villes ?</i>	461
7.6.1. La surreprésentation des célibataires sur les plages urbaines.....	463
7.6.2. La jeunesse n'est qu'un mot.....	464
7.6.3. Les femmes tout autant que les hommes.....	466
Conclusion.....	471
Bibliographie.....	483
Index des illustrations.....	511
Index des tableaux.....	513
Annexes.....	517
<i>Questionnaire Paris-Plages 2007</i>	519
<i>Journal de bord à Plaisirs d'Hiver</i>	522
<i>Exemple d'une note de synthèse événementielle</i>	531
Table des matières.....	541

Rendez-vous en ville ! Urbanisme temporaire et urbanité événementielle : les nouveaux rythmes collectifs

Si la métropole est polychronique, l'isolement d'un de ses rythmes permet de nuancer les théories de la modernité liquide et de la ville en continu. À travers l'étude diachronique de trois événements festifs métropolitains à Paris et Bruxelles, nous proposons une lecture de l'histoire des villes par ses temps partagés, une description des mécanismes par lesquels les rythmes sociaux émergent et une analyse du rôle qu'ils jouent dans la production de l'espace et de la société. Réinterrogé par le concept de *rendez-vous collectifs*, les rythmes sociaux urbains apparaissent comme une co-production entre un *urbanisme temporaire* et une *urbanité événementielle*. Ces deux éléments forment le couple explicatif du rôle spatial et social des rythmes événementiels dans la métropole. Les institutions municipales instrumentalisent l'urbanisme temporaire pour signifier des unités du temps social qui permettent d'organiser le rassemblement et de produire matériellement du lieu. L'urbanité événementielle est le résultat collectif des interprétations individuelles des événements comme signe temporel. Elle produit du lien social et construit un sens commun des lieux.

La répétition calendaire de la rencontre entre l'urbanisme temporaire et l'urbanité événementielle provient d'une part, de la décision politique de maintenir et d'instrumentaliser le rendez-vous dans l'organisation de la métropole, d'autre part de la synchronisation rythmique des individus qui organisent leurs temps sociaux pour participer au rassemblement. La rationalité axiologique qui anime les participants est motivée par la valorisation des interactions de face-à-face et la production de liens sociaux associatifs, dans une société interrogée par la différenciation et la désynchronisation des modes de vie quotidiens. L'individu ne se passe toujours pas de rassemblements rituels, dans des lieux précis et selon des temporalités saisonnières. En dépit de leurs racines historiques profondes, ces rythmes collectifs sont adaptés à la métropole, à la complexification de ses territoires, à l'hybridation de ses représentations culturelles et à l'individualisation de ses temporalités sociales.

Au-delà, le concept de rythme est une théorie de morphologie sociale qui rend compte du fonctionnement des sociétés de façon multiscalaire et dynamique. Cette approche rythmique s'inscrit dans les théories sociologiques intermédiaires qui lient l'individu et le collectif, l'usager et l'habitant des villes et ses institutions, la morphologie spatiale et temporelle de groupements humains de toutes tailles. Le fait métropolitain, influençant et influencé par l'individu et le global, constitue une échelle mésosociale heuristique pour l'analyse des sociétés modernes.

Mots clés : métropolisation du temps, rythme social, rendez-vous collectif, urbanisme temporaire, urbanité événementielle

Let's meet in the city ! Temporary urbanism and event sociability : new shared rhythms

The city is polychronic. We qualify liquid modernity theory and the twenty-four hour city model by isolating one of its rhythms. Based on a diachronic study of three festive urban events in Paris and Brussels, we propose a new reading of urban history through planned gatherings, a description of the mechanisms by which social rhythms emerge and the role they play in building urban space and society. The *planned gathering* concept is applied to urban social rhythms, which are seen as the product of an interaction between *temporary urbanism* and *event sociability*. Institutions instrumentalise temporary urbanism to signify units of social time, and implicitly plan gatherings by producing a conducive physical place. Event sociability is the collective result of individual interpretations of this sign, which produce social ties and create a corresponding social place. These places become periodic through political decisions to reproduce the sign, as well as individuals' efforts to organize and synchronize their time to participate. The resultant planned gatherings are in turn instrumentalized to organize the metropolis.

In a society whose groups are increasingly differentiated and desynchronized, face-to-face interaction and the production of discretionary social ties are highly valued. Individuals apply value rationality and thus continue to participate in ritual, seasonal gatherings at fixed places and times. Despite historical continuities, these rhythms are specifically modern in that they have adapted to the contemporary city's territorial complexity, cultural hybridization, and individualized temporality. Using the semantic duality of rhythm (flowing / periodic) we outline a more general theory of social morphology which provides a multiscale, dynamic account of societies, covering interactions between the individual and the collective, inhabitants and institutions, the spatial and temporal patterns in human groups of varying size. The mesosocial metropolitan scale is situated between the individual and the global.

Keywords: metropolization of time, social rhythms, planned gatherings, temporary urbanism, event sociability